



**HAL**  
open science

# Graffites et société en gaule lyonnaise. Contribution à l'étude des inscriptions gravées sur vaisselle céramique.

Morgane Andrieu

► **To cite this version:**

Morgane Andrieu. Graffites et société en gaule lyonnaise. Contribution à l'étude des inscriptions gravées sur vaisselle céramique.. Archéologie et Préhistoire. Université Sorbonne - Paris IV; Université de Lausanne, 2015. Français. NNT: . tel-03216927

**HAL Id: tel-03216927**

**<https://hal.science/tel-03216927v1>**

Submitted on 4 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE  
ÉCOLE DOCTORALE 124 : HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE - FACULTÉ DES LETTRES  
SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ  
ARCHÉOLOGIE PROVINCIALE ROMAINE



THÈSE DE DOCTORAT  
ARCHÉOLOGIE

# GRAFFITES ET SOCIÉTÉ EN GAULE LYONNAISE

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES INSCRIPTIONS GRAVÉES SUR VAISSELLE CÉRAMIQUE

présentée et soutenue publiquement le 28 novembre 2015 par

Morgane ANDRIEU



## SOUS LA DIRECTION DE

Gilles SAURON Professeur à l'Université Paris-Sorbonne  
Thierry LUGINBÜHL Professeur à l'Université de Lausanne (UNIL)

## RAPPORTEURS

Pierre-Yves LAMBERT Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études  
Stéphane MAUNÉ Directeur de recherches (CNRS)

## EXAMINATEURS

Michel FUCHS Professeur à l'Université de Lausanne (UNIL)  
Martine JOLY Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne

Recherche effectuée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication,  
de BIBRACTE - Centre archéologique européen  
et de l'École doctorale 124.

# SOMMAIRE

Sommaire .....	1
Remerciements.....	7
Introduction.....	9
Chapitre 1 Cadre de l'étude, objectifs et options méthodologiques .....	15
1.1 Cadre historique et historiographique.....	15
1.1.1 L'écriture en Gaule : évolutions et apprentissages .....	15
1.1.1.1 Les premières écritures en territoire gaulois.....	16
1.1.1.2 Les prémices d'une écriture gauloise .....	18
1.1.1.3 Naissance d'une écriture gauloise : l'écriture gallo-grecque.....	22
1.1.1.3.1 Des inventeurs ? .....	22
1.1.1.3.2 Un retard qui étonne.....	23
1.1.1.3.3 Un berceau de l'écriture en Gaule .....	24
1.1.1.3.4 Témoignages archéologiques.....	25
1.1.1.3.5 Témoignages littéraires.....	27
1.1.1.4 Naissance d'une écriture gallo-romaine : l'écriture "gallo-latine" .....	30
1.1.2 Controverses sur la langue gauloise.....	33
1.1.2.1 Celtes et Gaulois ? .....	33
1.1.2.2 État des connaissances .....	35
1.1.2.3 Disparition de la langue gauloise.....	36
1.1.3 Les techniques d'écriture et les méthodes d'apprentissage.....	37
1.1.3.1 Apprendre à écrire : les écoles .....	37
1.1.3.2 Les outils de l'écriture .....	40
1.1.4 Les graffites sur céramique : évolution de la recherche .....	42
1.1.4.1 Les graffites sur vaisselle céramique en France .....	43
1.1.4.2 Les graffites sur céramique en Grande-Bretagne.....	48
1.1.4.3 Les graffites sur céramique en Allemagne.....	49
1.1.4.4 Les graffites sur céramique en Italie.....	49
1.1.4.5 Les graffites sur céramique en Suisse.....	50
1.1.4.6 Répartition des principales publications .....	52
1.2 <i>Provincia Lugdunensis</i> , cadre géographique et chronologique .....	54
1.2.1 Pourquoi la Gaule Lyonnaise ? .....	54
1.2.2 Pourquoi les capitales de cité ? .....	56
1.2.3 Les capitales sélectionnées .....	57
1.2.3.1 Autun, vitrine romaine à l'héritage gaulois.....	57
1.2.3.1.1 Pourquoi <i>Augustodunum</i> est-elle propice à l'écriture ?.....	57
1.2.3.1.2 Introduction à l'épigraphie autunoise .....	59
1.2.3.1.3 Contexte général .....	64
1.2.3.2 Chartres, <i>oppidum</i> gaulois et ornementation romaine. ....	68
1.2.3.2.1 Contexte .....	68
1.2.3.2.2 Épigraphie.....	72
1.2.3.2.3 Sens/ <i>Agenticum</i> / <i>Agedincum</i> .....	74
1.2.4 Comparaisons inter-cités.....	78
1.3 Nature et particularités des graffites sur céramique.....	81
1.3.1 Le graffite : problèmes de définitions.....	81
1.3.2 Ce qui n'est pas un graffite.....	88
1.3.2.1 Les marques d'origines naturelles .....	88
1.3.2.2 Les marques d'origine anthropique .....	89
1.3.2.2.1 Les décors .....	89

1.3.2.2.2 Les timbres et les estampilles .....	90
1.3.2.2.3 Les marques d'utilisation .....	90
1.3.2.2.4 Les altérations contemporaines.....	91
1.3.3 Les différents modes de gravure.....	91
1.3.4 Les graffites épigraphiques sur céramique .....	96
1.3.5 Les graffites anépigraphes .....	98
1.3.5.1 Graffites figuratifs.....	100
1.3.5.2 Motifs végétaux .....	107
1.3.5.3 Motifs géométriques .....	111
1.3.6 Les graffites chiffrés .....	118
1.3.6.1 Le volume .....	119
1.3.6.2 Le poids.....	119
1.3.6.3 Le prix.....	120
1.4 Méthode de travail : Options méthodologiques.....	121
1.4.1 L'étude d'un graffite .....	121
1.4.1.1 Critères de caractérisation.....	121
1.4.1.2 Dessin.....	127
1.4.1.3 Photographie .....	129
1.4.2 L'étude des graffites : enjeux et objectifs.....	131
1.4.2.1 Apports potentiels .....	131
1.4.2.2 Pourquoi la céramique ?.....	132
1.4.3 Acquisition des données .....	132
1.4.3.1 Autun.....	133
1.4.3.1.1 Recensement des graffites.....	133
1.4.3.1.2 Missions archéologiques.....	134
1.4.3.2 Chartres .....	135
1.4.3.2.1 Recensement des graffites.....	135
1.4.3.2.2 Missions archéologiques.....	135
1.4.3.3 Sens .....	135
1.4.3.3.1 Recensement des graffites.....	135
1.4.3.3.2 Missions archéologiques.....	136
1.4.4 La base de données .....	136
1.4.5 La conservation des graffites .....	139
1.4.5.1 Mode de conservation.....	139
1.4.5.2 Les numéros d'inventaire .....	139
1.4.5.3 Pour accéder aux collections.....	141
1.5 La valorisation des graffites.....	142
1.5.1 Autun.....	142
1.5.2 Chartres .....	142
1.5.3 Sens .....	143
Chapitre 2 Catalogue des graffites.....	147
Organisation du catalogue.....	147
Sériation objective .....	149
Abréviations.....	150
AUTUN <i>AUGUSTODUNUM</i> .....	153
Graffites gravés après cuisson .....	155
Graffites gravés avant cuisson .....	249
CHARTRES <i>AUTRICUM</i> .....	259
Graffites gravés après cuisson .....	261
Graffites gravés avant cuisson .....	335
SENS <i>AGEDINCUM</i> .....	341
Graffites gravés après cuisson .....	343

Graffites gravés avant cuisson .....	369
Chapitre 3 Analyse du corpus .....	381
3.1 Récapitulatif des données .....	381
3.1.1 Approche quantitative par cité .....	381
3.1.1.1 Autun .....	382
3.1.1.1.1 Distinction avant et après cuisson .....	383
3.1.1.1.2 Catégorisation des graffites .....	383
3.1.1.1.3 Nature des alphabets .....	383
3.1.1.1.4 État de conservation .....	384
3.1.1.1.5 Bilan .....	386
3.1.1.2 Chartres .....	386
3.1.1.2.1 Distinction avant et après cuisson .....	386
3.1.1.2.2 Catégorisation des graffites .....	386
3.1.1.2.3 Nature des alphabets .....	387
3.1.1.2.4 État de conservation .....	387
3.1.1.2.5 Bilan .....	388
3.1.1.3 Sens .....	388
3.1.1.3.1 Distinction avant et après cuisson .....	388
3.1.1.3.2 Catégorisation des graffites .....	388
3.1.1.3.3 Nature des alphabets .....	388
3.1.1.3.4 État de conservation .....	389
3.1.1.3.5 Bilan .....	389
3.1.2 Comparaison entre cités, analyse quantitative .....	390
3.1.2.1 Nombre de graffites .....	390
3.1.2.2 Distinction avant et après cuisson .....	392
3.1.2.3 Catégorisation des graffites .....	393
3.1.2.3.1 Graffites illisibles .....	393
3.1.2.3.2 Graffites de lecture plurivoque .....	394
3.1.2.3.3 Graffites mixtes .....	395
3.1.2.3.4 Motifs, « symboles » et graffites figurés .....	395
3.1.2.3.5 Graffites chiffrés .....	395
3.1.2.3.6 Graffites épigraphiques .....	395
3.1.2.4 Nature des alphabets .....	396
3.1.2.5 État de conservation .....	397
3.2 Nature des messages .....	398
3.2.1 Les marques d'appartenance et de propriété .....	398
3.2.1.1 Définitions .....	398
3.2.1.1.1 Les marques d'appartenance .....	398
3.2.1.1.2 Marques d'appartenance <i>versus</i> marques de propriété .....	399
3.2.1.1.3 Particularités de la propriété romaine .....	400
3.2.1.2 Protéger sa possession : noms complets, noms abrégés et marques anépigraphes ..	402
3.2.1.2.1 Les noms complets .....	403
3.2.1.2.2 Les abréviations .....	405
3.2.1.2.3 Les marques d'appartenance fragmentaires .....	407
3.2.1.2.4 Les marques d'appartenance probables .....	409
3.2.1.3 Onomastique et statuts sociaux .....	410
3.2.1.4 Les supports : catégories et formes .....	411
3.2.1.4.1 Catégories .....	411
3.2.1.4.2 Formes .....	414
3.2.1.5 Étude chronologique des marques d'appartenance sur céramique .....	417
3.2.1.5.1 L'apport de la chrono-typologie .....	417
3.2.1.5.2 Évolution de la notion de propriété : l'apport des marques d'appartenance .....	419

3.2.1.5.3 Les marques d'appartenance en Gaule méridionale .....	420
3.2.1.5.3 Conclusion .....	421
3.2.1.6 Graffites et estampilles .....	422
3.2.1.6.1 Données et observation .....	422
3.2.1.6.2 La vaisselle estampillée, un attrait pour les consommateurs .....	426
3.2.2 Les indications de contenu et de contenant .....	427
3.2.2.1 Informations sur la nature du contenu ou du contenant .....	427
3.2.2.2 Réflexion sur la taille des lettres .....	429
3.2.2.3 Les indications chiffrées .....	431
3.2.2.3.1 Prix .....	432
3.2.2.3.2 Poids .....	433
3.2.2.3.3 Volumes .....	440
3.2.3 Les dédicaces religieuses .....	441
3.2.4 Les sentences .....	445
3.2.5 Messages autres et indéterminés .....	450
3.2.5.1 Les marques apotropaïques .....	450
3.2.5.2 Les croix .....	451
3.2.5.3 Les motifs géométriques .....	454
3.3 Analyse spatiale et chronologique .....	456
3.3.1 Approches spatiales .....	456
3.3.1.1 AUTUN .....	456
3.3.1.1.1 Répartition des graffites au sein de la ville .....	456
3.3.1.1.2 Répartition des graffites sur le site du « Lycée militaire » .....	460
3.3.1.1.3 Répartition des graffites sur le site du Faubourg d'Arroux .....	495
3.3.1.1.4 Synthèse .....	503
3.3.1.1.5 Les autres sites de la ville .....	505
3.3.1.1.6 Conclusion générale Autun .....	510
3.3.1.2 CHARTRES .....	512
3.3.1.3 SENS .....	517
3.3.1.4 Conclusion .....	523
3.3.2 Approche chrono-typologique, étude de cas : Chartres/ <i>Autricum</i> .....	524
3.3.2.1 Analyse chronologique : la vaisselle dans son ensemble .....	525
3.3.2.2 Analyse chronologique - Le cas de la sigillée .....	530
3.4 Approche paléographique : graphie et ductus sur céramique .....	532
3.4.1 Céramo-paléographie : les lettres de l'alphabet .....	532
3.4.1.1 Lettre A .....	535
3.4.1.2 Lettre B .....	540
3.4.1.3 Lettre C .....	544
3.4.1.4 Lettre D .....	545
3.4.1.5 Lettre E .....	546
3.4.1.6 Lettre F .....	548
3.4.1.7 Lettre G .....	549
3.4.1.8 Lettre H .....	549
3.4.1.9 Lettre I .....	550
3.4.1.10 Lettre L .....	550
3.4.1.11 Lettre M .....	554
3.4.1.12 Lettre N .....	555
3.4.1.13 Lettre O .....	556
3.4.1.14 Lettre P .....	557
3.4.1.15 Lettre Q .....	558
3.4.1.16 Lettre R .....	559
3.4.1.17 Lettre S .....	559

3.4.1.18 Lettre T.....	560
3.4.1.19 Lettre V.....	561
3.4.1.20 Lettre X.....	562
3.4.2 Caractéristiques des lettres du corpus.....	562
3.4.2.1 Récurrence des lettres de l'alphabet sur céramique.....	562
3.4.2.2 Les empattements.....	563
3.4.2.3 Les ligatures.....	564
3.4.2.4 La taille des lettres.....	565
3.4.2.5 Une même main pour différentes formes de lettres.....	566
3.4.2.6 Formes des lettres avant et après cuisson.....	567
3.4.3 La ponctuation sur céramique.....	567
3.4.3.1 Les espaces blancs.....	567
3.4.3.2 Les signes « noirs ».....	569
3.4.3.2.1 Les points.....	569
3.4.3.2.2 Les tirets.....	572
3.4.3.2.3 Les symboles liés au texte.....	573
3.4.3.3 La ponctuation grise : les majuscules sur céramique.....	574
3.4.4 Options de présentation sur la vaisselle en céramique.....	577
3.4.4.1 Option de présentation rectiligne.....	577
3.4.4.2 Option de présentation circulaire.....	579
3.4.4.3 Option de présentation en demi-cercle.....	580
3.4.4.4 Retours à la ligne.....	580
3.4.4.5 Erreurs de composition : options de présentation "anarchiques".....	581
3.4.5 Conclusion.....	582
Chapitre 4 Comparaisons.....	585
4.1 Comparaisons onomastiques avec l'épigraphie lapidaire funéraire.....	585
4.1.1 Autun.....	585
4.1.2 Sens.....	590
4.1.3 Chartres.....	594
4.2 Comparaisons infra-régionales.....	595
4.2.1 <i>Augustodunum</i> /Bibracte.....	595
4.2.1.1 Les disparités.....	595
4.2.1.2 Les similitudes.....	598
4.2.2 Le Mans/Chartres.....	605
4.3 Comparaisons supra-régionales.....	608
4.3.1 Suisse occidentale et nord-ouest.....	608
4.3.2 Allemagne occidentale, bassin du Rhin.....	610
4.3.3 Centre et Sud de l'Angleterre.....	611
4.3.4 Conclusion.....	612
4.4 Corpus issus de contextes différents.....	613
4.4.1 Contextes funéraires.....	613
4.4.2 Contextes cultuels.....	616
Conclusion.....	621
Addenda.....	630
Sources et Bibliographie.....	637
Table des illustrations.....	667
Index des graffites.....	670
Index des sites.....	681
Autun.....	681
Chartres.....	682
Sens.....	682



## REMERCIEMENTS

*Mes premiers remerciements s'adressent à tous les bénévoles sans qui le corpus de ce travail n'aurait pas existé : Nadine, Laurent, Joëlle, Gaëlle, Perrine, Morgane, Arturo, Kathrin et Caroline qui y ont sacrifié toute ou partie de leurs vacances. Un grand merci aux bénévoles du musée de Sens qui ont consacré plusieurs jeudis à ce travail de fourmis : André, Roselyne, Évelyne, Michel et ceux qui m'ont aussi accompagnée à Chartres et à Autun pour continuer les recherches avec passion : Danielle et Daniel pour m'avoir fait découvrir les chansons de Pierre Vassiliu sur la route qui mène aux réserves, Françoise pour son érudition, Jean-Claude et Mona pour leur enthousiasme et leur éternelle joie de vivre. Je tiens à les remercier, toutes et tous, pour leur générosité, leur patience parfois mise à rude épreuve et leur ténacité face aux montagnes de tessons et à la rareté des inscriptions. Un grand merci à Marie-Gabrielle pour son dévouement et son addiction à la recherche des graffites qui lui ont valu de passer beaucoup de temps dans les cartons. Je la remercie pour ses crêpes, ses pains d'épices et plus encore pour son soutien permanent et pour les corrections qu'elle et son père ont apportées à mon travail de rédaction.*

*Un grand merci aux professionnels qui m'ont accompagnée durant cette épreuve ; mes directeurs de recherche : le Professeur Gilles Sauron dont les conseils, la disponibilité et la parole furent toujours très encourageants et le Professeur Thierry Luginbühl dont les conseils, l'énergie et l'enthousiasme ont sans cesse été stimulants. Au Professeur Pierre-Yves Lambert pour son savoir et son savoir partager, pour les séances de lecture et de déchiffrement qui ont consolidé mes connaissances. À Richard Sylvestre, pour nos discussions passionnées à propos des petits tessons gravés. À Martine Joly pour m'avoir proposé de travailler sur ces petits tessons dès mon Master. J'adresse également mes très sincères remerciements aux membres du jury, Michel Fuchs et Martine Joly pour avoir accepté d'évaluer mon travail et à Pierre-Yves Lambert et Stéphane Mauné pour avoir accepté d'en être rapporteurs.*

*Je tiens vivement à remercier les services qui ont accueilli le projet sans réserve et sans hésitation : Le musée d'archéologie nationale, en particulier, Hélène Chew, conservatrice en chef chargée des collections gallo-romaines, pour l'intérêt qu'elle porte à mes recherches et Anaïs Boucher, conservatrice du patrimoine, pour ses précieux conseils au début de ma thèse.*

*L'ensemble du service archéologie de la ville de Chartres et plus particulièrement les céramologues et amis Pauline Denat et Jonathan Simon pour leurs nombreux conseils et leur soutien très vite devenus indispensables. Je remercie aussi vivement Anaïs Pinhède, spécialiste SIG du service, pour le temps qu'elle m'a consacré. Un grand merci également à Bernard Hachin pour ses œuvres d'art, à Pascal Gibut et Stéphane Willerval pour leurs réponses à mes questions ainsi qu'à Mélanie Jouet et Xavier Torrès pour leur bonne humeur. Un grand merci à Dominique Joly, directeur du service, pour son dynamisme, son soutien et ses précieux conseils Filemaker. Un grand merci à tous pour m'avoir soutenue et permis d'obtenir la bourse du Ministère de la culture.*

*Je remercie aussi toute l'équipe du Musée de Sens et plus particulièrement Monique de Cargouët, assistante de conservation et Emmanuelle Tavernier qui ont co-encadré plusieurs de mes recherches au musée dans la bonne humeur et la convivialité. Mes remerciements s'adressent aussi à Didier Perrugot et à Virginie Garret pour leur précieuse aide documentaire. Je tiens aussi à remercier Lydwine Saulnier-Pernuit, conservatrice en chef des musées de Sens, pour la générosité avec laquelle elle a accueilli le projet.*

*À Autun, mes remerciements vont à l'équipe du musée Rolin : Brigitte Maurice-Chabard, conservatrice en chef et Claudine Massard, son assistante, pour leur gentillesse et leur accueil chaleureux ainsi qu'à Serge Lachaud pour ses talents de super-héros. Je remercie vivement Yannick Labaune et Angélique Tisserand, du service archéologique de la ville, pour leur confiance et pour m'avoir toujours laissé libre accès aux réserves et à la*

*bibliothèque. Je remercie particulièrement Angélique pour son aide à la réalisation des cartes SIG et Yannick pour sa relecture de l'introduction consacrée à Autun. Je destine aussi mes remerciements aux professionnels de l'INRAP : Stéphane Alix et Robin Symonds pour leur aide ainsi qu'à Anne Delor-Ahu et Sylvie Mouton-Venault pour avoir isolé les graffites qu'elles rencontraient sur la céramique du site du Faubourg d'Arroux. Mes remerciements s'adressent également au Centre de recherche européen du Mont Beuvray et à son directeur, Vincent Guichard, qui a mis à ma disposition les moyens logistiques pour mener à bien les missions organisées à Autun.*

*Pour leurs conseils et le temps qu'ils m'ont accordé, je remercie le Professeur Stefano Tortorella ainsi que le Dr. David Nonnis (Sapienza-Università di Roma) que j'ai eu la chance de rencontrer lors de mon séjour à l'École française de Rome. Pour les conseils qu'elles m'ont prodigués au commencement et à la fin de mes recherches, je tiens à remercier Isabelle Bardiès-Fronty, conservateur en chef au musée de Cluny, Colette Bémont, directeur de recherche CNRS, Michèle Ducos, Professeur à l'Université Paris Sorbonne.*

*De même, je remercie tous les archéologues qui ont contribué à enrichir ce corpus bien qu'il m'ait fallu, par manque de temps, en réduire son volume. Merci à Cécile Bébien, Anne-Marie Jouquand, Fabrice Couvin, Jean-Marc Séguier, Sylvie Robin, Stéphane Dubois et Christian Cribellier : les graffites qu'ils m'ont apportés feront l'objet de futurs projets.*

*Je remercie également l'École doctorale 124 pour avoir financé une grande partie des déplacements nécessaires à mes recherches et plus particulièrement sa secrétaire ou devrais-je plutôt dire sa mascotte, Marie Planchot pour sa disponibilité et pour avoir soutenu mes demandes de subventions. Merci également à tous mes collègues du Service des doctorats et plus particulièrement à Supothney Muthukumarasamy, Igor Bratusek et Amélie Loiseau pour leur bienveillance et leurs bons conseils. Un grand merci à Véronique Lescastreyres, chef du service, pour m'avoir accueillie dans cette grande famille.*

*Mes remerciements s'adressent également aux auteurs qui m'ont gracieusement envoyé leurs publications : Markus Scholz, Martin Langner, Max Nelson, Paolo Pocetti, Zsolt Visy, Erwin M. Ruprechtsberger, Jérôme Benet, Isabelle Bianquis et Christian Vernou.*

*Pour avoir abrégé mes souffrances en m'aidant à traduire quelques documents écrits en allemand, je tiens à remercier mes amis germanophones Camille et Benedikte, Hélène, Lucas ainsi que Marvin et Kathrin. Pour m'avoir soutenue chacun à leur manière et pour m'avoir fait bénéficier de leur talent et de leurs compétences, je tiens à remercier : Anthony Lauge pour le temps qu'il a consacré à l'amélioration de ma base de données, Anne-Sophie Decriaud pour ses conseils en bibliographie, Sylvie Barrier pour ses rotrings, Lee Anne Blank pour *The Dialects of Ancient Gaul*, mes grands-parents pour toutes les brochures qu'ils ont découpé assidûment dans la presse et pour les beaux livres au pied du sapin, ma sœur pour avoir toujours su trouver d'autres sujets de conversation.*

*Enfin je tiens à remercier mes parents et mon compagnon pour leur mécénat sans lequel il m'aurait été impossible de me consacrer à ces recherches. Les mots ne suffisent pas pour exprimer ma profonde gratitude à leur égard tant pour avoir soutenu ce projet avec ferveur que pour m'avoir redonné confiance lorsque parfois il m'en manquait.*

## INTRODUCTION

Drôle d'intérêt que celui que l'on peut porter aux graffites : ces brèves attestations d'une pratique souvent furtive, ces témoignages si rarement spectaculaires et trop fréquemment incomplets.

Les graffites des mondes anciens grecs et romains sont très fréquemment comparés aux exemples modernes, l'idée étant qu'ils se ressemblent sur le simple fait de leur caractère informel et spontané. Il convient de réajuster ce principe de base car la conception populaire des *graffiti* tels que nous les voyons aujourd'hui en ville déteint directement sur celle des graffites antiques. Ces derniers ont souffert et souffrent encore de cette comparaison, le problème étant que cette conception est tout aussi présente dans la conscience collective qu'elle l'est auprès des archéologues et des historiens qui la transfèrent directement à leur discipline. Le transfert est tel que les graffites anciens sont souvent attribués aux classes populaires, aux populations les moins éduquées et sont associés au subversif et au vulgaire sans le moindre questionnement. Dans son étude *Pompeji in Leben und Kunst*, parue en 1908, A. Mau consacre un chapitre aux graffites qui constituent, dit-il, « le plus grand groupe des inscriptions pompéiennes »<sup>1</sup>. Cependant, l'auteur les présente en soulignant avec regret que les habitants qui nous intéressent, les hommes et les femmes cultivés de la ville ancienne, n'étaient ni habitués à graver leur nom sur le stuc, ni à confier leurs réflexions et leurs expériences à la surface d'un mur<sup>2</sup>. Comme le soulignent J.A. Baird et C. Taylor dans leur introduction, on pourrait multiplier les exemples des postulats qui, à force d'être répétés, sonnent comme des vérités<sup>3</sup>. De la sorte et par convention, on a longtemps présumé que les graffites permettent un contact direct avec le scribe, qu'ils sont l'apanage des classes inférieures et qu'ils constituent une sous-catégorie des inscriptions anciennes. Les travaux récents apportent une vision nouvelle et montrent que ce postulat est à revoir. À Pompéi, au-delà de la variété topographique dans laquelle on les trouve (lieux publics, lieux privés, échoppes, etc.), les graffites sont de toutes sortes : du graffiti métrique au graffiti littéraire, du poster politique à la publicité pour un événement sportif, du simple nom aux souhaits ou aux textes érotiques, sans compter le large éventail des dessins (portraits, représentations animales, etc.)<sup>4</sup>. Les manifestations écrites et dessinées présentent une telle diversité et une telle hétérogénéité qu'il est abusif d'imaginer que seule une catégorie socio-culturelle soit à la source de ces témoignages. L'exemple de Pompéi est particulier, principalement

---

<sup>1</sup> « (...) the largest division of the Pompeian inscriptions » (Mau 1899, p. 491).

<sup>2</sup> « The people with whom we should most eagerly desire to come into direct contact, the cultivated men and women of the ancient city, were not accustomed to scratch their names upon stucco or to confide their reflections and experiences to the surface of a wall. » (Mau 1899, p. 492).

<sup>3</sup> Baird, Taylor 2012, p. 2.

<sup>4</sup> Traduit d'après Baird, Taylor 2012, p. 2.

grâce à l'état de conservation exceptionnel des vestiges. Les graffites recensés à Pompéi sont très nombreux et se trouvent sur une multitude de supports et de matériaux. Les graffites sont tributaires de l'état de conservation des supports sur lesquels ils sont gravés. Tous les sites de l'Empire romain n'offrent donc pas la diversité que le corpus de Pompéi offre aux chercheurs, mais la céramique, dont la qualité de conservation est supérieure à celle de beaucoup d'autres objets, est omniprésente dans tous les sites archéologiques. Ce matériau est parfois le support de graffites gravés dans l'argile crue ou cuite. Plus le nombre d'études consacrées aux graffites sur céramique se multiplie, plus on s'aperçoit que ces témoignages sont extrêmement rares. En Aquitaine, sur près de 1500 vases étudiés, M.-H. et J. Santrot n'ont relevé que 67 graffites<sup>5</sup>. À Lausanne (Vaud, Suisse), tout le matériel en céramique du musée romain a livré moins de 100 exemplaires et la fouille de Sagrave n'a livré que 14 graffites sur 92000 tessons<sup>6</sup>. Le même constat est fait à chaque nouvelle étude et la rareté de ces inscriptions, aussi banal que le geste d'écriture puisse paraître, nous amène progressivement à les considérer comme de précieux témoignages. En outre, les graffites sont sources d'informations. C'est grâce aux graffites de la Graufesenque que l'on connaît les chiffres gaulois de 1 à 10 et une partie du vocabulaire technique gaulois<sup>7</sup>. Les graffites de la cité des Aulerques Cénomans ont permis de répertorier plus de 90% des noms connus dans la région<sup>8</sup> et, de la même façon, les graffites constituent la source onomastique la plus prolifique de *Lousonna* avec 18 noms et 7 radicaux<sup>9</sup>.

Nombreux sont les arguments qui encouragent l'étude des graffites<sup>10</sup> et en particulier celle des graffites sur céramique. D'abord, la céramique est un support qui se conserve plutôt bien. En effet, alors que les supports périssables nous font défaut, les graffites sur céramique font partie des données à disposition, à condition que l'on y prête attention. Ils constituent, à ce titre, l'un des outils à considérer pour aborder l'antiquité. En outre, la céramique était un support accessible au plus grand nombre. Elle constitue donc un moyen pour appréhender l'écriture populaire<sup>11</sup>.

Ainsi, l'objectif de ce travail, qui a porté sur les villes d'Autun, Chartres et Sens, est de contribuer à l'étude de l'écriture populaire antique à travers l'examen d'un ensemble de graffites sur céramique retrouvés dans la province de Gaule Lyonnaise. Quelques rares graffites avaient été signalés mais l'essentiel des témoignages est inédit.

---

<sup>5</sup> Santrot 1978, p. 3.

<sup>6</sup> Luginbühl 1994, p. 106.

<sup>7</sup> Meid 1994, p. 3.

<sup>8</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 22.

<sup>9</sup> Luginbühl 1994 p. 106.

<sup>10</sup> Sur l'évolution de l'épigraphie cf. Corbier 2012, p. 444 et 447.

<sup>11</sup> C'est-à-dire « du peuple » au sens large et non au sens restreint du terme.

Le premier chapitre de cet ouvrage a pour but de replacer nos travaux et le matériel étudié dans les cadres historique et historiographique auxquels ils appartiennent. Dans cette première partie, nous abordons les choix qui ont orienté nos recherches sur la province de Gaule Lyonnaise et en particulier sur les capitales de cité que sont Autun, Chartres et Sens. En outre, si le terme de graffiti semble compris de tous, nous verrons que sa définition n'est pas claire. Partant de cette constatation, nous souhaitons proposer un essai de définition du terme et du vocabulaire qui y est associé. Aussi, il nous est apparu essentiel de présenter les différents modes de gravure (avant cuisson, après cuisson, etc.) auxquels font allusion de nombreux chercheurs sans les définir.

Les informations générées par chaque découverte sont enregistrées dans la base de données informatique que nous avons créée. Cette base de données facilite l'accès aux informations et, à terme, nous souhaitons la partager avec l'ensemble de la communauté scientifique qui pourra la consulter et l'enrichir au fur et à mesure des découvertes. En attendant, les découvertes sont présentées dans le catalogue qui constitue le deuxième chapitre du présent ouvrage (cf. p. 147 à 377). Chaque graffiti fait l'objet d'un enregistrement (photo et dessin) et de commentaires détaillés. Ce catalogue est le premier à proposer un recensement des graffiti issus de plusieurs capitales de cité de Gaule Lyonnaise.

Le troisième chapitre concerne l'analyse du corpus. Il récapitule les données disponibles pour chaque ville et compare ensuite le mobilier entre les trois cités.

En outre, le nombre significatif de graffiti inclus dans ce projet permet l'analyse spatiale et chronologique des données. La répartition des graffiti est observée à l'échelle des villes et à l'échelle des sites archéologiques lorsque la documentation est disponible et exploitable. Par exemple, les fouilles qui ont eu lieu sur le site du Lycée militaire à Autun sont bien renseignées et nous permettent de replacer les graffiti en contexte. Ainsi, nous sommes en mesure d'aborder la place de ces écritures dans un quartier d'artisans où l'on suppose un entremêlement des activités artisanales et domestiques. La présence simultanée de ces activités permet de déterminer si l'un des contextes est particulièrement favorable à la concentration de graffiti. Ensuite, il est intéressant d'étudier la nature et la répartition des graffiti en fonction de la chronologie du site. Cette dernière nous permet d'envisager une évolution dans la pratique de l'écriture telle qu'elle est attestée sur le site du Lycée militaire.

À Chartres, l'existence d'une cellule céramologie et le dynamisme des céramologues nous a permis de travailler sur une base documentaire solide. Chaque tesson a fait l'objet d'une identification fine et vérifiée par les deux céramologues de la ville. Les compétences qu'ils nous ont transmises nous

ont permis de poursuivre le travail à Sens et à Autun. L'identification céramologique de chaque tesson nous a amenée à constater que certaines productions sont plus fréquemment gravées que d'autres. Elle nous a également permis de remarquer que certains emplacements (haut de panse, bas de panse, etc.) sont privilégiés par rapport à d'autres. Ces observations nous amènent à formuler des hypothèses sur les raisons qui ont poussé les habitants à graver ces vases. Nous aborderons également la nature des messages transmis par ces graffites (marques de propriété, indications de contenu, dédicaces religieuses, etc.). De même, les données réunies nous ont permis d'aborder la graphie et le ductus des inscriptions ainsi qu'une question rarement évoquée, celle de la ponctuation.

Enfin, le quatrième chapitre prolonge l'analyse du corpus par des comparaisons supplémentaires. À l'échelle locale d'abord, où nous mettons en parallèle les inscriptions lapidaires funéraires qui constituent l'épigraphie de l'extérieur de la ville et les graffites sur céramique *intra-muros*. Ces deux supports offrent un parallèle intéressant entre épigraphie des morts et épigraphie des vivants. Les résultats de l'étude des graffites *intra-muros* apportent des éléments de comparaison qu'il est intéressant de mettre en parallèle avec les graffites issus de contextes différents, et notamment avec des témoignages issus de contextes cultuels.

Le corpus permet également des comparaisons supra-régionales en Gaule romaine où d'autres corpus ont été constitués comme au Mans ou à Augst.

L'étude présentée dans cet ouvrage participe au renouveau que connaît la recherche sur l'écriture, en s'appuyant non seulement sur les objets retrouvés et sur l'écriture en elle-même mais aussi et surtout sur les hommes et les gestes qui sont à l'origine du matériel inscrit, aujourd'hui à notre disposition.

# **CHAPITRE 1**

## **CADRE DE L'ÉTUDE, OBJECTIFS ET OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES**



## CHAPITRE 1

### CADRE DE L'ÉTUDE, OBJECTIFS ET OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES

#### 1.1 CADRE HISTORIQUE ET HISTORIOGRAPHIQUE

##### 1.1.1 L'ÉCRITURE EN GAULE : ÉVOLUTIONS ET APPRENTISSAGES

« - Contrairement à beaucoup d'autres peuples anciens et surtout à leurs contemporains, les Gaulois n'ont pas écrit eux-mêmes leur histoire, parce qu'ils n'utilisaient pour ainsi dire jamais l'écriture.

- Ils ne savaient donc pas écrire ?

- Si, (...) les druides, écrivaient en gaulois. Mais d'une manière générale ils s'interdisaient de le faire et empêchaient surtout le reste de la population de se servir de l'écriture. C'est là, je te le concède, un comportement bien énigmatique (...) »

Extrait de : J.-L. Brunaux, *Les Gaulois expliqués à ma fille*, Paris : Seuil, 2010, p. 21.

Voici l'image que nous retenons des Gaulois en ces débuts de XXI<sup>e</sup> siècle : un peuple privilégiant la transmission orale au sein duquel la pratique de l'écriture était exclusivement réservée aux druides, un peuple secret et profondément hostile à l'écriture, un peuple au comportement « énigmatique » inexplicable. Notre incapacité à expliquer cette attitude n'a rien d'étonnant puisque le fameux comportement qu'on attribue aux Gaulois, ces « barbares coupables de sacrifices humains » et « prêts à s'enivrer, à troquer un esclave contre une seule amphore de vin », relève tout bonnement d'un fantasme installé dans l'imaginaire collectif et véhiculé par nos manuels scolaires<sup>12</sup>. L'image du Gaulois a longtemps pâti du cruel manque de témoignages directs et s'est construite exclusivement à partir de sources étrangères, rédigées par des historiens grecs et romains aux visions empreintes d'un certain « colonialisme »<sup>13</sup>.

Certes, le fait qu'aucun alphabet gaulois ne nous soit parvenu, nous incite à croire que les Gaulois n'ont jamais inventé d'alphabet pour écrire leur langue. Néanmoins, nous savons qu'ils adoptent successivement d'autres alphabets<sup>14</sup> et notamment l'alphabet grec et l'alphabet latin pour la

---

<sup>12</sup> Demoule 2012, p. 92.

<sup>13</sup> Ibid., p. 92.

<sup>14</sup> « Les Celtes de l'Antiquité ont emprunté différents alphabets, en fonction de la zone géographique où ils se trouvaient » (Lambert 1992, p. 290). Les témoignages nous parviennent notamment *via* la découverte de graffites sur céramique. Par exemple, à Ensérune, J. De Hoz assure qu'un indigène du sud de la Gaule a employé l'alphabet nord étrusque pour transcrire un nom personnel celtique (*smeraz*), dès le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. (De Hoz 2008,

transcrire. Ainsi, contrairement à la croyance populaire, un certain nombre de témoignages (textes historiques et inscriptions), bien que ténus, montrent que les Gaulois n'ont pas résisté au besoin de laisser leurs traces écrites<sup>15</sup>.

### 1.1.1.1 LES PREMIÈRES ÉCRITURES EN TERRITOIRE GAULOIS

Les plus anciennes inscriptions retrouvées en Gaule sont celles des Étrusques et des Grecs, probablement celles de négociants, venus s'installer le long des côtes méditerranéennes. Toutes ces inscriptions, qu'elles soient étrusques ou grecques, proviennent exclusivement du littoral et sont datées de la fin du VI<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>16</sup>.

Cette période correspond à l'émergence d'un foyer commercial maritime riche et dynamique amorcé presque un siècle plus tôt par la fondation de plusieurs villes portuaires dont la cité de *Massalia* (actuelle Marseille) établie par les Phocéens vers 600 av. n. è.<sup>17</sup>. Au VI<sup>e</sup> siècle av. n. è., la ville est presque exclusivement tournée vers la mer. Implantée sur un site peu fertile, elle constitue davantage une escale vers les richesses ibériques qu'une implantation stratégique en territoire gaulois<sup>18</sup>. En effet, ce sont d'abord et principalement les richesses minières de la cité de Tartessos<sup>19</sup> qui attirent les Grecs en Méditerranée occidentale et ce, dès le VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>20</sup>.

Parallèlement à ce trafic minier, les Phocéens s'approvisionnent en vin étrusque non seulement pour leurs besoins personnels et ceux de leurs « cités-escales » mais aussi pour leurs échanges avec les Gaulois si bien qu'entre 600 et 540 av. n. è., 80 à 90% des amphores importées à Marseille sont étrusques<sup>21</sup>. La nature des produits échangés reste incertaine (exportation de métaux ou d'esclaves ?) et pourrait s'avérer bien plus diversifiée qu'elle n'y paraît en l'état actuel de la recherche<sup>22</sup>. Le dynamisme commercial caractéristique de cette période entraîne l'émergence d'un brassage culturel diffusé à l'ensemble du littoral méditerranéen. Le brassage est tel qu'on le retrouve exprimé jusque dans les cales de certains navires qui acheminent des produits d'origines très diverses. L'épave du Giglio, datée de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è., offre un exemple type de ces navires à cargaison mixte. Son chargement contenait aussi bien des amphores grecques orientales, que des

---

p. 17-25). À Montmorot (Jura), S. Verger signale la présence d'un nom abrégé d'origine celtique écrit dans un alphabet dérivé de l'alphabet étrusque (Verger 1998, p. 627).

<sup>15</sup> Duval 1989, p. 191-197.

<sup>16</sup> Bats 2011a, p. 129.

<sup>17</sup> Bats 2011b, p. 197.

<sup>18</sup> Morel 1992, p. 17 ; Bats 2012, p. 146.

<sup>19</sup> Aujourd'hui disparue, celle-ci était située sur la côte sud-ouest de la péninsule ibérique quelque part à l'embouchure du Guadalquivir (la localisation exacte reste incertaine).

<sup>20</sup> Gsell 1923, p. 195.

<sup>21</sup> Bats 2012b, p. 380.

<sup>22</sup> Gran-Aymerich 2002, p. 208.

amphores phéniciennes et étrusques<sup>23</sup>. Ainsi, le littoral est visiblement touché par des activités commerciales d'origines très diverses, aussi bien phocéennes qu'étrusques mais la part de chacune est difficile à préciser puisque la nature des produits transportés ne renseigne pas forcément sur l'origine des transporteurs, comme le montre l'épave du Giglio<sup>24</sup>.

En tout cas, dans les premiers temps de sa fondation, Marseille sert principalement de relais et de « cité-escale » aux trafics maritimes méditerranéens et, notamment, à ceux des Phocéens particulièrement avides de métaux tels que l'argent, l'étain et le bronze<sup>25</sup>. Mais une série d'événements parvenus dans les années 540/530 av. n. è. entraîne une restructuration de l'*emporium* phocéen ainsi qu'un bouleversement dans l'organisation commerciale et dans les fonctions de Marseille<sup>26</sup>. D'abord, en 545 av. n. è., la conquête de l'Asie Mineure et la prise de Phocée par les Perses marquent un affaiblissement des relations avec ce secteur géographique<sup>27</sup>. Puis, vers 540 av. n. è., une alliance unissant Étrusques et Carthaginois est créée afin de lutter contre la piraterie dont est accusée la cité phocéenne d'*Alalia* (actuelle Aléria en Corse). Les tensions donnent lieu à la bataille navale dite de la mer sarde (ou d'*Alalia*) qui oblige les Phocéens à quitter l'île. Pour finir, la ruine du royaume de Tartessos (détruit par les Carthaginois ?<sup>28</sup>) affaiblit considérablement les relations avec le sud de l'Espagne<sup>29</sup>. Les cartes sont alors redistribuées et « les Phocéens de Marseille voient leur espace reconnu délimité en Méditerranée nord-occidentale entre Ligurie et Ibérie. (...) C'est donc en quelque sorte sous la contrainte de la redistribution des cartes que les Marseillais sont amenés à assumer pleinement leur destin gaulois »<sup>30</sup>.

En réaction à ces événements, Marseille impose peu à peu son autonomie et développe son propre commerce d'exportation, en particulier de vin (apparition des amphores massaliotes). Ceci lui évite de recourir au vin étrusque dont elle avait l'habitude de s'approvisionner pour ses échanges avec les Gaulois<sup>31</sup>. On observe, en effet, que durant le troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è., la proportion d'amphores étrusques importées à Marseille chute brutalement au profit des amphores grecques d'abord, puis progressivement au profit des amphores massaliotes dont la production reflèterait une montée en puissance du vignoble massaliote<sup>32</sup>. Dès lors, Marseille se tourne davantage vers les

---

<sup>23</sup> Bats 2012b, p. 385.

<sup>24</sup> Nickels 1983, p. 415.

<sup>25</sup> Gsell 1923, p. 195.

<sup>26</sup> Bats 2012a, p. 148.

<sup>27</sup> Bats 2011b, p. 200.

<sup>28</sup> Gsell 1923, p. 196.

<sup>29</sup> Bats 2011b, p. 201.

<sup>30</sup> Bats 2012a, p. 149.

<sup>31</sup> Bats 2011b, p. 201.

<sup>32</sup> Bats 2012b, p. 381.

terres où son influence entraîne « une floraison d'habitats indigènes sur la côte ou à proximité immédiate (...) qui accueillent des quantités de plus en plus importantes de productions massaliètes »<sup>33</sup>. Parallèlement à ce trafic côtier, Marseille instaure des contacts privilégiés en Gaule interne avec les élites princières du nord-est (cf. *Vix* et *l'oppidum* du Mont-Lassois)<sup>34</sup>.

L'intensification du trafic entraîne une « systématisation des contacts qui deviennent continus et assidus. Le grec et l'étrusque apparaissent alors comme les langues véhiculaires du commerce et l'on doit donc envisager des situations de bilinguisme, voire de multilinguisme, avec résidence de Grecs ou d'Étrusques dans des établissements indigènes »<sup>35</sup>. C'est dans ce contexte dynamique d'échanges et de contacts systématisés qu'apparaissent les premières inscriptions en Gaule. Jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle av. n. è., celles-ci sont exclusivement rédigées en langues étrangères : l'étrusque et le grec.

De l'écriture étrusque en Gaule, nous connaissons les graffites sur céramique de Lattes et de Béziers ainsi que la fameuse inscription sur plomb de Pech Maho qui témoigne de la présence commerciale étrusque. Quant aux premières attestations de l'écriture grecque en Gaule, plusieurs graffites grecs gravés sur céramique ont été retrouvés à Lattes, à Ruscino, à Montlaurès, à Béziers et à Bessan<sup>36</sup>.

Pour résumer, les premières attestations épigraphiques en Gaule sont rares, exclusivement étrangères (étrusques et grecques) et uniquement cantonnées au littoral. On les retrouve essentiellement sur des sites dont le mobilier contient une bonne part d'importations (ex. : Pech Maho, Lattes, Bessan, Ensérune, Montlaurès, Ruscino)<sup>37</sup>.

### 1.1.1.2 LES PRÉMICES D'UNE ÉCRITURE GAULOISE

Depuis le VII<sup>e</sup> siècle av. n. è., les régions du Languedoc et du Roussillon profitaient d'une « ibérisation progressive (...) stoppée vers 400 av. par la fondation de la colonie grecque d'Agde implantée à l'embouchure du fleuve Hérault »<sup>38</sup>. Cette implantation entraîne une scission nette entre l'ouest et l'est de l'Hérault. Différents systèmes d'écritures se développent alors de part et d'autre du fleuve. Le premier système à se développer est celui de l'écriture ibère<sup>39</sup> dont les inscriptions sont uniquement attestées à l'ouest du fleuve et cela dès le début du IV<sup>e</sup> s. av. notre ère<sup>40</sup>.

---

<sup>33</sup> Bats 2012a, p. 150.

<sup>34</sup> Bats 2012a, p. 150.

<sup>35</sup> Bats 2011b, p. 201.

<sup>36</sup> Bats 2011a, p. 129.

<sup>37</sup> Bats 2003, p. 372.

<sup>38</sup> Garcia 2006, p. 67.

<sup>39</sup> Plus de 90% des inscriptions ibères de Gaule méridionale proviennent des sites d'Ensérune, Montlaurès et Pech Maho (Bats 2011a, p. 14).

<sup>40</sup> Bats 2011a, p. 131.

Sans développer les particularités de cette écriture, ce qui nous éloignerait de notre sujet, notons qu'une inscription est considérée comme ibérique lorsqu'elle est rédigée en langue ibère et ce, quel que soit l'alphabet utilisé<sup>41</sup>. Trois écritures différentes ont servi à transcrire cette langue : « l'ibérique proprement dite à laquelle appartiennent la plupart des inscriptions, la méridionale, limitée au SE et à la Haute Andalousie et la gréco-ibérique »<sup>42</sup>. En 2010, J. De Hoz recensait 1950 inscriptions ibères s'étendant de « la Haute Andalousie jusqu'aux alentours de la rivière Hérault dans le Languedoc français »<sup>43</sup>. Selon lui, « nous pouvons affirmer que les auteurs de quelques inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle portent des noms celtiques, *Cartirix* (kařtifiś, *MLH* B.1.28) et *Oxiomaros* ou *Oxiobarros* (ośiobařenyi, B.1.59) ; ils peuvent être considérés comme déjà gaulois d'après les parallèles »<sup>44</sup>. Les inscriptions ibériques du Languedoc constitueraient donc le plus ancien témoignage écrit de noms gaulois.

À l'est du fleuve, les premiers noms de Gaulois écrits en langue et en alphabet grec n'apparaissent qu'un siècle plus tard, à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., et sont principalement retrouvés dans la sphère d'influence de Marseille<sup>45</sup>. En effet, comme mentionné précédemment, le dynamisme de Marseille et l'intensification des relations entre Grecs et indigènes favorisent progressivement l'usage de l'écriture grecque, outil devenu indispensable à la communication et aux échanges entre les deux communautés. La langue grecque s'impose alors comme celle « des détenteurs des clefs des échanges commerciaux »<sup>46</sup> tandis que l'écriture grecque, acheminée et enseignée par les colons, devient l'outil graphique privilégié dans cette zone de la Gaule (Figure 1).

---

<sup>41</sup> De Hoz 1997, p. 191.

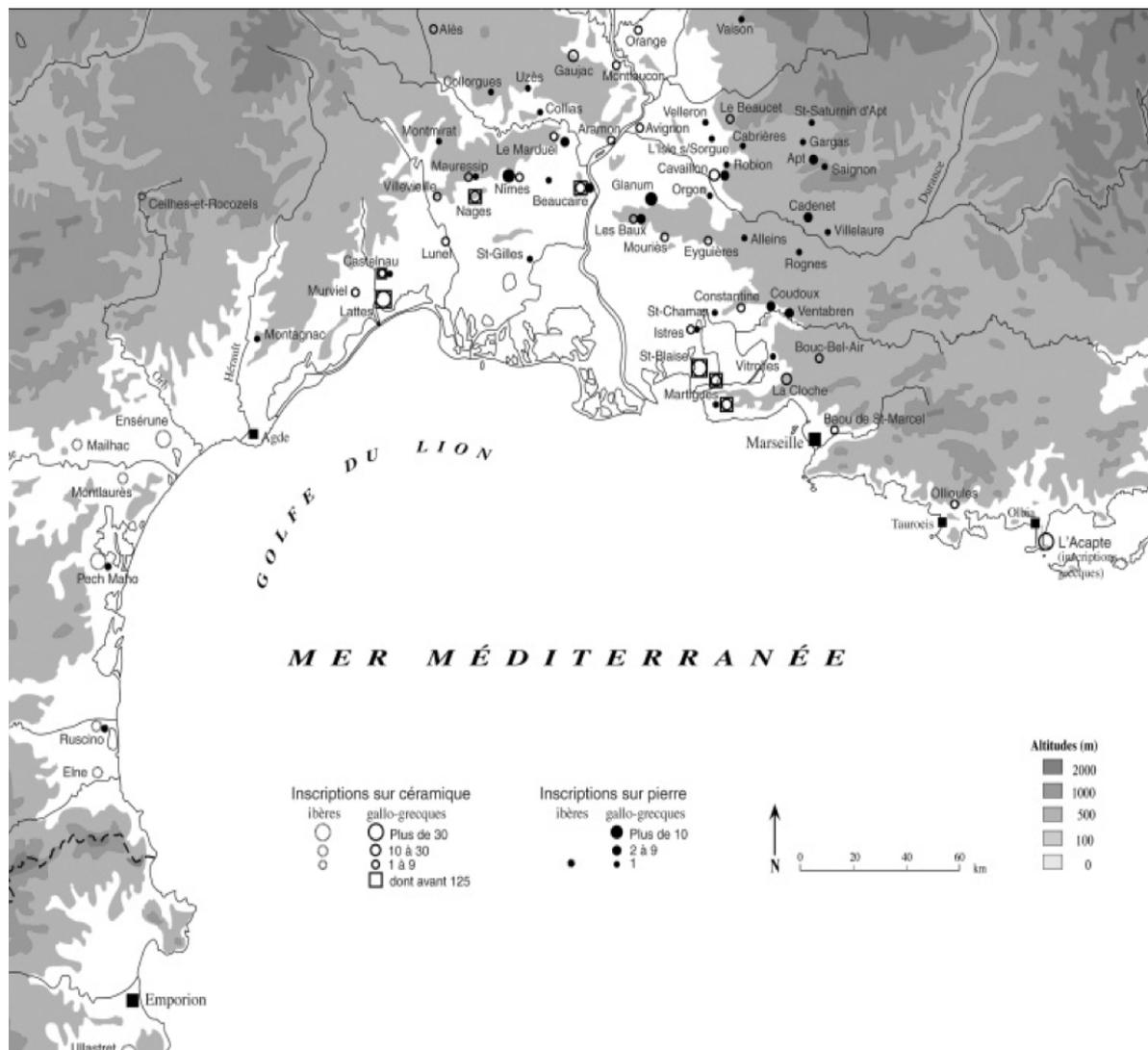
<sup>42</sup> De Hoz 2010, p. 639.

<sup>43</sup> Ibid., p. 639.

<sup>44</sup> Ibid., p. 642.

<sup>45</sup> Ibid., p. 642.

<sup>46</sup> Bats 1988, p. 127.



**Figure 1 :** Carte de la répartition des graffites et des inscriptions lapidaires ibères et gallo-grecs de Gaule méridionale (IV<sup>e</sup>- I<sup>er</sup> s. av. n. è.) (DAO, M. Bats).  
Extrait de : Bats 2011a, p. 130.

Strabon (Livre IV, 1, 5) rapporte même que « [Marseille] s’était ouverte comme école aux barbares et avait fait des Gaulois des amis des Grecs au point qu’ils écrivaient en [langue] grec[que] jusqu’à leurs contrats »<sup>47</sup>. Pour M. Bats, Strabon emploie le terme « d’école » au sens métaphorique et non au sens propre pour dire que « les barbares sont comme des enfants qu’il faut instruire de la supériorité de la culture grecque »<sup>48</sup>. Mais il rejoint l’opinion de M. Lejeune et admet également que la transmission ait pu se faire par l’intermédiaire d’une « chaîne d’écoles » (au sens réel) établies dans l’intérieur des terres (à Glanum, à Nîmes et ailleurs) et ayant servi, entre autres, de relais à la diffusion de l’écriture<sup>49</sup>. Pour M. Bats et M. Lejeune, la diffusion de l’écriture en Gaule n’a pas été spontanée et fut nécessairement assurée par un enseignement probablement mis en place « dès la

<sup>47</sup> Bats 2003, p. 369.

<sup>48</sup> Ibid., p. 370.

<sup>49</sup> Bats 2003, p.370 ; RIG I, p. 5.

seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle »<sup>50</sup>. Ainsi, l'intensification des contacts entre Grecs et Gaulois et l'enseignement dispensé dans ces écoles conduisent certains individus à pratiquer les deux langues. De cette façon, on suppose que certains Gaulois apprennent non seulement la langue mais aussi l'écriture grecque.

Le site de Lattes nous a livré deux abécédaires attestant vraisemblablement de l'apprentissage de l'écriture et de la langue grecque en Gaule. Ils sont gravés sur deux tessons de céramique campanienne A et sont datés de la fin du III<sup>e</sup> et du début du II<sup>e</sup> siècle av. notre ère.



**Figure 2 :** Abécédaires en écriture et langue grecque (225-175 av. n. è.), Lattes (Hérault).  
Extrait de : Bats 2011b, p. 215.

Le premier (à droite), gravé d'une main peu habile, est interprété comme un exercice d'écriture, peut-être celui d'un élève apprenant la langue grecque. Dans ce cas, les deux croix incisées au-dessus du delta et de l'épsilon correspondraient à la correction du professeur signifiant en quelque sorte : « à refaire »<sup>51</sup>.

Le deuxième abécédaire (à gauche) correspond à un début d'alphabet grec gravé d'une main déjà bien exercée. Il est suivi du mot grec KNAX, un mot très rare signifiant « petit lait ». Le même mot nous est parvenu dans la liste d'expressions difficiles à prononcer d'un manuel scolaire hellénistique rédigé sur un papyrus d'Alexandrie de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. notre ère<sup>52</sup>. Ainsi, ce graffite sur céramique témoigne non seulement d'un exercice d'écriture grecque mais également d'un exercice d'apprentissage de la langue grecque (avec le mot KNAX) peut-être par l'enfant d'un Grec<sup>53</sup>. Jusqu'à présent, ce témoignage de l'apprentissage de l'écriture en Gaule est le plus précoce

<sup>50</sup> Lejeune 1983, p.741.

<sup>51</sup> Janin, Py [en ligne].

<sup>52</sup> Bats 1988, p. 128.

<sup>53</sup> Janin, Py [en ligne].

dont nous disposons (225-200 av. n. è.) et date précisément de l'époque où apparaissent les premiers noms gallo-grecs gravés sur céramique<sup>54</sup>.

On ne peut que regretter le fait que ces deux textes, bien qu'issus d'un site indigène, ne nous révèlent rien sur leur(s) auteur(s). En effet, il pourrait s'agir aussi bien d'un élève grec que d'un élève gaulois. Ces textes attestent cependant de l'apprentissage de l'écriture et de la langue grecque en Gaule et il est difficile d'imaginer que cet enseignement ait été exclusivement réservé à l'un ou à l'autre élève.

### 1.1.1.3 NAISSANCE D'UNE ÉCRITURE GAULOISE : L'ÉCRITURE GALLO-GRECQUE

On suppose que du bilinguisme grec/gaulois découle l'écriture gallo-grecque, issue de l'adaptation de l'alphabet grec à la langue gauloise.

#### 1.1.1.3.1 DES INVENTEURS ?

Pour P.-Y. Lambert, cette invention « ne peut venir que chez un indigène, l'hellénophone n'ayant aucun besoin de garder par écrit ce qu'il ne comprend pas »<sup>55</sup>. Pour M. Bats, il est plus probable que « les promoteurs de l'expression écrite gallo-grecque » soient les Marseillais eux-mêmes plutôt que les « clercs gaulois aussi discrets qu'amateurs de secrets »<sup>56</sup> car les zones de concentration des inscriptions gallo-grecques correspondent précisément aux zones « où l'on suppose un rôle particulier de Marseille »<sup>57</sup>. Enfin, il complète l'idée de M. Py selon laquelle les Marseillais auraient offert diverses « prestations de services » aux gaulois en échange de leur surplus de production : services en matière d'organisation, d'urbanisme et de défenses notamment. À cette liste d'éventuelles « prestations de services », il propose d'ajouter celle de l'adaptation de l'alphabet grec à la phonétique gauloise<sup>58</sup>. Pour M. Bats, l'adaptation de l'alphabet grec à la langue gauloise pourrait donc avoir été le résultat d'une commande passée par les indigènes aux Grecs.

En ce qui nous concerne, il est risqué de partir du postulat selon lequel le Grec hellénophone n'a jamais compris la langue gauloise. En effet, s'il y a bien eu échanges et interactions, il y a fort à penser qu'ils aient eu lieu dans les deux sens et que, par conséquent, certains Grecs aient acquis quelques notions de gaulois. P.-Y. Lambert rappelle d'ailleurs que, dans leurs récits de voyages, les géographes et historiens grecs notaient rigoureusement les noms des tribus et des lieux gaulois

---

<sup>54</sup> Bats 2004, p. 9.

<sup>55</sup> Lambert 1992, p. 290.

<sup>56</sup> Bats 1988, p. 145.

<sup>57</sup> Ibid, p. 145.

<sup>58</sup> Bats 1988, p. 143.

qu'ils visitaient car « il fallait se renseigner aussi sur l'arrière-pays, garder en mémoire le nom des personnes contactées, des tribus visitées »<sup>59</sup>. Certes, nous ne sommes pas certains que ces noms soient ceux que les peuples indigènes se donnaient à eux-mêmes mais il nous paraît peu probable et assez fantaisiste que les Grecs en aient inventés de nouveaux. Les Grecs n'étaient donc probablement pas hermétiques à la langue gauloise. Par nécessité, ils sont peut-être même les premiers à avoir amorcé la création de cette écriture gallo-grecque. En effet, les Grecs ayant besoin de noter les noms gaulois qu'ils avaient entendus, les transcrivaient dans leur alphabet. Et, s'ils ne l'ont pas fait, du moins imagine-t-on aisément qu'ils en étaient les premiers capables. Quant aux motivations des Gaulois à apprendre le grec, et plus particulièrement l'écriture grecque, outre le prestige, ils y trouvaient certainement une utilité aussi bien dans le commerce que dans la vie privée (correspondances, contrats, comptes)<sup>60</sup>.

#### 1.1.1.3.2 UN RETARD QUI ÉTONNE

Pourtant, les premières inscriptions gallo-grecques n'apparaissent que tardivement, aux alentours du II<sup>e</sup> s. av. n. è., autrement dit plus de quatre siècles après la fondation de Marseille<sup>61</sup>. Ce décalage surprend, surtout en Méditerranée où les peuples indigènes voisins (italiques et ibères) ont très vite adopté les systèmes d'écriture phénicien et grec<sup>62</sup>. Le temps de latence nécessaire à l'adoption d'une écriture, même s'il varie d'une région et d'un groupe à l'autre, ne dure en moyenne qu'un à deux siècles<sup>63</sup>. L'adoption très tardive de l'alphabet grec en Gaule ne semble pas tributaire des résultats de la recherche archéologique et M. Bats nous assure que, dans cette zone, l'intensité de l'activité archéologique est telle que « ce décalage ne provient pas du hasard des trouvailles et que nous possédons réellement les tout premiers documents au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. »<sup>64</sup>. M. Bats a formulé plusieurs hypothèses pour expliquer ce retard tout à fait singulier. La première dénonce le temps de transmission qui aurait pu exister entre la création d'une écriture indigène par un petit cercle de clercs, et l'apparition des premiers vestiges écrits, rédigés par des couches sociales plus étendues<sup>65</sup>. La seconde hypothèse proposait de trouver la source de ce retard dans des mouvements de populations, survenus vers le deuxième quart ou le milieu du V<sup>e</sup> siècle av. n. è., et dans l'arrivée de « vagues celtiques (...) à partir du début du IV<sup>e</sup> siècle » qui, bien que « progressives », auraient suffi à « brouiller les cartes » et à remettre en cause « une évolution en

---

<sup>59</sup> Lambert 1992, p. 290.

<sup>60</sup> Ibid., p. 290.

<sup>61</sup> Bats 2011a, p. 131.

<sup>62</sup> Bats 2003, p. 369.

<sup>63</sup> Bats 1988, p. 133.

<sup>64</sup> Bats 1988, p. 142.

<sup>65</sup> Bats 1988, p. 142.

cours »<sup>66</sup>. Mais cette dernière hypothèse n'est plus retenue par l'auteur qui explique désormais que ce retard pourrait être dû à la politique coloniale et aux relations inégalitaires que Marseille entretenait avec « ses partenaires indigènes »<sup>67</sup>.

Par ailleurs, l'apparition des premiers documents rédigés en gallo-grec correspond à une période visiblement propice à Marseille. Suite aux guerres puniques (218-202 av. n. è.), la cité phocéenne, alliée de Rome, sort bénéficiaire du conflit. Son développement économique rayonne alors jusque dans l'arrière-pays : on en retrouve les traces dans tous les *oppida* et les sanctuaires de la basse vallée du Rhône<sup>68</sup>. D'après M. Bats, cette emprise de Marseille et « le dynamisme des peuples emprunteurs expliqueraient, d'une part la vigueur du gallo-grec à l'intérieur de la Transalpine après la conquête de 125/121, d'autre part sa persistance et son extension vers le centre-est jusqu'à l'époque claudienne »<sup>69</sup>.

#### 1.1.1.3.3 UN BERCEAU DE L'ÉCRITURE EN GAULE

Michel Provost situe les prémices de cette écriture dans le triangle bas-rhodanien formé des peuples Salyens, Volques Arécomiques et Cavares : « les élites de ces trois peuples sont les premières à avoir écrit des mots gaulois en utilisant le grec comme support graphique »<sup>70</sup>. Il montre que la majorité des inscriptions gallo-grecques retrouvées dans le triangle bas-rhodanien date des années 125 à 25 av. n. è., soit après la conquête romaine de la Transalpine<sup>71</sup> et que l'écriture gallo-grecque se généralise dans la région surtout à partir des années 80 av. notre ère<sup>72</sup>. C'est donc au sein de ce triangle bas-rhodanien que ce serait constitué le berceau de l'écriture gallo-grecque diffusée ensuite au reste de la Gaule notamment par les routes longeant les affluents de la rive droite du Rhône<sup>73</sup>. Mais cette diffusion fut lente et n'eut pas lieu partout à la même époque. Elle glisse d'abord vers le sud-ouest, longeant la route qui mène à Narbonne<sup>74</sup> et glisse aussi vers la région du centre-est de la Gaule où elle apparaît en quelques points épars : aux *oppida* de Bibracte et d'Alise-Sainte-Reine par exemple<sup>75</sup>. Elle continue ensuite vers la Suisse et les vallées descendant à la mer du Nord et à la Manche<sup>76</sup>.

---

<sup>66</sup> Bats 1988, p. 143.

<sup>67</sup> Bats 1992, p. 273.

<sup>68</sup> Provost 2007, p. 69.

<sup>69</sup> Bats 1988, p. 145.

<sup>70</sup> Provost 2007, p. 69.

<sup>71</sup> Provost 2007, p. 72.

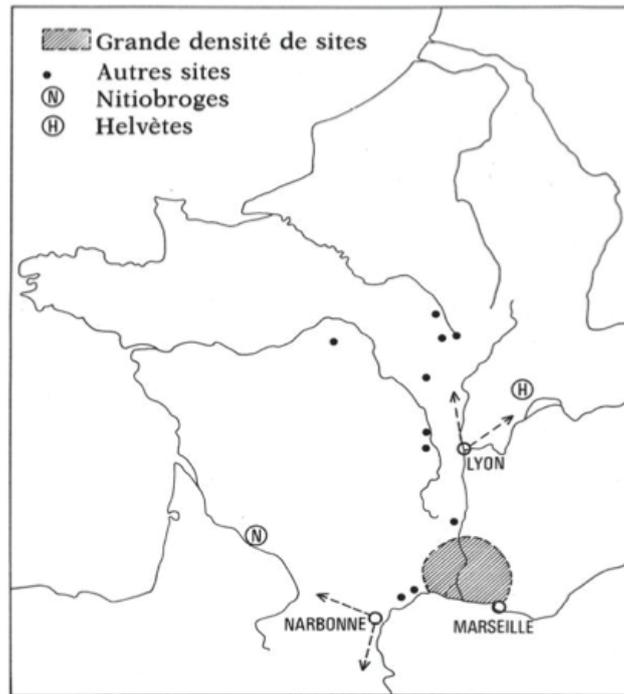
<sup>72</sup> Provost 2007, p. 75.

<sup>73</sup> Provost 2007, p. 76.

<sup>74</sup> RIG I, p. 3.

<sup>75</sup> Lambert 1992, p. 292.

<sup>76</sup> RIG I, p. 3.



**Figure 3 :** Diffusion de l'écriture gallo-grecque : modèle théorique.  
Extrait de : Lejeune 1983, p. 745.

La chronologie est donc variable d'une région à une autre : en Narbonnaise, le gallo-grec couvre le II<sup>e</sup> siècle et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. (rien après l'époque césarienne) tandis que dans le centre-est, le gallo-grec couvre le I<sup>er</sup> siècle av. n. è. et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de n. è. (rien après l'époque néronienne)<sup>77</sup>.

#### 1.1.1.3.4 TÉMOIGNAGES ARCHÉOLOGIQUES

La recherche archéologique fournit relativement peu d'inscriptions gallo-grecques : des mots gaulois, majoritairement des noms propres gravés sur céramique, quelques dédicaces votives et épitaphes gravées dans la pierre ainsi que quelques rares inscriptions sur plomb. En 1985, M. Lejeune comptait 73 inscriptions gallo-grecques sur pierre, 195 sur céramique et 12 sur autres supports (os, or, argent, fer, plomb)<sup>78</sup>. Les chiffres indiquent que la céramique est le support qui a fourni la majorité des inscriptions gallo-grecques retrouvées jusqu'ici et le nombre de découvertes ne cesse d'augmenter. M. Lejeune en recensait 195 en 1985. Vingt ans plus tard, M. Bats en compte près du double, soit 316 graffites<sup>79</sup> répartis sur 35 sites<sup>80</sup>. Sauf exception, il s'agit de marques d'appartenance, « presque toujours sous la forme d'un idionyme seul, rarement écrit en entier, le plus souvent réduit aux deux ou trois premières lettres : lorsqu'il figure in extenso, c'est toujours au

<sup>77</sup> RIG I, p. 3.

<sup>78</sup> RIG I, p. 3.

<sup>79</sup> Michel Lejeune et Michel Bats ne comptent que les graffites de deux lettres ou plus.

<sup>80</sup> Bats 2004, p. 8.

nominatif»<sup>81</sup>. C'est sur la vaisselle campanienne que l'on en recense le plus grand nombre en Gaule méridionale ce qui n'est pas un hasard puisque cette vaisselle est largement privilégiée dès 150 av. n. è., dès que les productions massaliètes à pâte claire disparaissent<sup>82</sup>. Trois sites des Bouches-du-Rhône se détachent du lot : Glanum avec 43 graffites, Saint-Rémy avec 50 graffites et Saint-Blaise avec 70 graffites tous gravés sur de la céramique campanienne<sup>83</sup>.

Pour M. Lejeune, l'abondance de ces inscriptions dans des logis d'*oppida* qui, visiblement, n'appartenaient pas à des membres des classes dirigeantes, montre que la connaissance de l'écriture s'était très largement diffusée, au moins en milieu urbain, à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. dans le Midi et à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. ailleurs<sup>84</sup>. Pour M. Bats, qui souligne la rareté des graffites « par rapport aux quantités de céramique que livre toute fouille d'habitat », il faut « envisager une double manifestation de l'écriture ». Il distingue deux utilisations : l'écriture de l'aristocratie, à qui il attribue l'épigraphie lapidaire vraisemblablement « caractéristique des communautés de l'intérieur », et l'écriture du peuple représentée par une « diffusion populaire mais limitée » gravée sur la vaisselle céramique et attestée davantage dans « les habitats du littoral »<sup>85</sup>. Cette interprétation scindant l'épigraphie gallo-grecque en deux parties, élitiste au centre-est et populaire au sud de la Gaule, nous apparaît réductrice aujourd'hui<sup>86</sup>. En effet, les études qui se sont consacrées aux inscriptions sur céramique dans le centre-est de la Gaule sont rares mais, contrairement à ce que propose M. Bats, elles témoignent sans conteste de l'existence et de l'importance du caractère populaire de l'écriture gallo-grecque sur céramique<sup>87</sup>. F. Laubenheimer a montré qu'à l'exception du lot considérable du Midi, l'essentiel des inscriptions gallo-grecques retrouvées en Gaule Chevelue se répartissent au sein d'une zone bien délimitée<sup>88</sup>. Cette zone, qui correspond à la zone dite du denier, se constitue dès le milieu du II<sup>e</sup> s. av. notre ère<sup>89</sup>. Elle équivaut aux territoires des Éduens, des Ségusiaves, des Lingons et des Mandubiens et s'étend à l'ensemble des cités jusqu'aux peuples helvètes et jusqu'au Rhin<sup>90</sup>. Elle correspond alors à une véritable plaque tournante et s'avère être une zone stratégique pour les échanges entre le sud et le nord de la Gaule. On y assiste à une diffusion de l'écriture, notamment sur les grands *oppida* du Mont Beuvray, d'Alésia et de Roanne qui s'étend à

---

<sup>81</sup> Bats 1988, p. 140.

<sup>82</sup> Bats 1988, p. 140.

<sup>83</sup> Lejeune 1981, p. 99 (Saint-Blaise et Saint-Rémy) ; Rolland 1944, p. 196-198 (Glanum)

<sup>84</sup> RIG I, p. 4.

<sup>85</sup> Bats 1988, p. 145.

<sup>86</sup> C'est également l'avis de M. Dondin-Payre au sujet de l'épigraphie latine qui note : « Il ne faut pas établir de coupure entre les classes moyennes et supérieures raffinées concernées par l'épigraphie lapidaire latine, et le public amateur de ce type d'inscriptions [fusaiöles], pègrins et rustres. Les personnes impliquées sont les mêmes, les techniques identiques ; la coupure entre *instrumentum* et épigraphie lapidaire est artificielle » (2005, p. 141).

<sup>87</sup> Lambert, Luginbühl 2005.

<sup>88</sup> Laubenheimer 1987, p. 166.

<sup>89</sup> Gruel, Haselgrove 2006, p. 126.

<sup>90</sup> Gruel, Haselgrove 2006, p. 126.

toutes les couches de la population. Pour P. Leveque, il s'agit même d'une « zone spécifique qui a su mener à terme une acculturation hellénique dans le secteur de la diffusion de l'écriture dans le peuple »<sup>91</sup>.

La notoriété de l'écriture gallo-grecque est soulignée par plusieurs chercheurs. J. De Hoz qualifie les inscriptions gallo-grecques de « vraies inscriptions gauloises »<sup>92</sup> et P.-Y. Lambert qualifie cette écriture « d'écriture nationale gauloise »<sup>93</sup>. Ce dernier, comme P. Leveque, considère que la diffusion de cette écriture en Gaule est le signe « d'une hellénisation progressive, profonde et réussie »<sup>94</sup>.

#### 1.1.1.3.5 TÉMOIGNAGES LITTÉRAIRES

La littérature est aussi un témoignage de l'existence de cette écriture gallo-grecque. César utilise l'expression *graecis litteris* (« en caractères grecs », « en alphabet grec ») pour désigner l'écriture employée par les Celtes<sup>95</sup> : « On trouva dans le camp des Helvètes des tablettes écrites en caractères grecs, elles furent apportées à César. Elles contenaient le décompte nominatif des émigrants en âge de porter les armes, et un autre séparé pour les enfants, les vieillards et les femmes » (*BG*, I, 29). Mais on ne retrouve pas grand-chose de ce type de témoignages épigraphiques, tablettes écrites et autres inscriptions gravées sur des supports périssables. Il faut garder en mémoire que la documentation épigraphique à notre disposition est tributaire du support gravé de sorte que « tous les documents de compte ou les lettres, qu'ils aient été sur support périssable (tablettes de bois, voire papyrus) ou recyclable (lames de plomb) nous échappent »<sup>96</sup>. Les principaux témoignages dont nous disposons restent donc les marques d'appartenance sur céramique, les inscriptions lapidaires, les légendes monétaires qui témoignent de l'utilisation de cette écriture dans les échanges commerciaux et quelques rares inscriptions sur plomb<sup>97</sup>. Ainsi, les inscriptions relatives au commerce et à la politique, possiblement rédigées sur des supports périssables, ont probablement disparu.

Un second paragraphe de César mentionne l'utilisation des caractères grecs en Gaule<sup>98</sup> : « Les druides estiment qu'il serait sacrilège de consigner leur enseignement par écrit, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes privés et publics, ils [les druides ou les Gaulois ?] utilisent les

---

<sup>91</sup> Leveque 1992, p. 386.

<sup>92</sup> De Hoz 2010, p. 642.

<sup>93</sup> Lambert 1992, p. 294.

<sup>94</sup> Lambert 1992, p. 294 ; Leveque 1992, p. 386.

<sup>95</sup> Bats 2003, p. 370.

<sup>96</sup> Bats 2003, p. 370.

<sup>97</sup> Bats 2003, p. 372.

<sup>98</sup> Bats 2003, p. 370.

caractères grecs. » (*BG*, VI, 14). Ce texte peut s'interpréter de deux façons : soit que seuls les druides ont été autorisés à maîtriser et à jouir pleinement de l'usage de l'écriture, soit que l'usage des caractères grecs a été accessible à tous pour la rédaction des comptes privés et publics. C'est cette dernière interprétation que retient M. Bats en rappelant que « César évoque comme exemple l'un de ces comptes privés (*BG*, VI, 19) : un compte financier dressé au moment du mariage (...) » et en rappelant que Strabon apporte un témoignage sur « l'usage de l'écrit dans le domaine profane, notamment dans le champ de l'économie privée »<sup>99</sup>.

L'écriture semble donc tolérée pour des questions d'ordre privé et profane. Pour tout le reste, César indique que l'usage de l'écriture était proscrit pour deux raisons : « [parce que les druides] ne veulent pas que leur enseignement soit divulgué, ni que d'autre part leurs élèves se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire. Car il arrive d'ordinaire à la plupart des gens que le secours de l'écrit provoque un affaiblissement de l'attention et de la mémoire pour retenir par cœur »<sup>100</sup>.

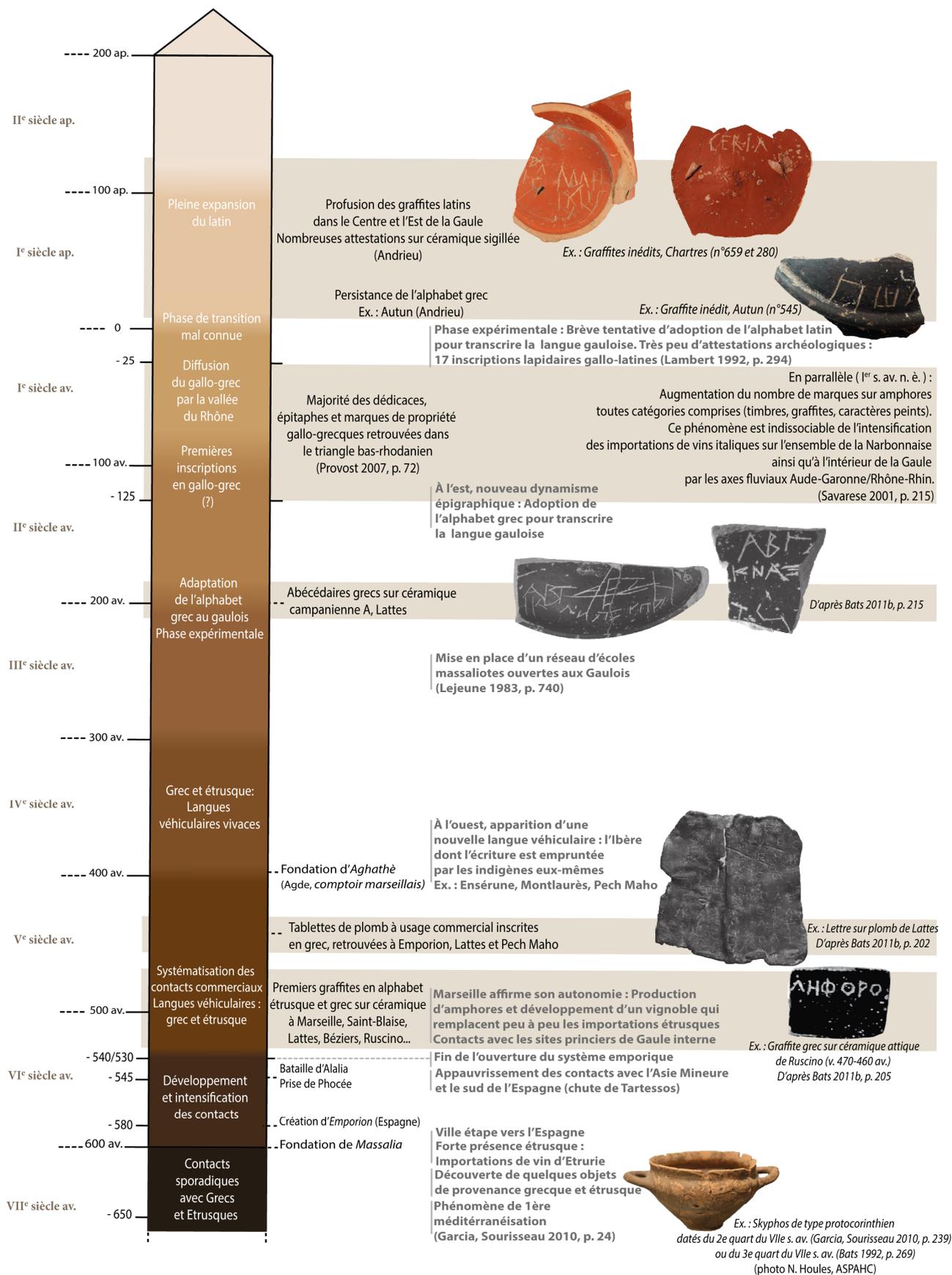
L'écriture gallo-grecque est progressivement abandonnée probablement suite à la défaite de Marseille face aux troupes de César en 49 avant notre ère<sup>101</sup>.

---

<sup>99</sup> Bats 2003, p. 371.

<sup>100</sup> *BG*, VI, 14.

<sup>101</sup> Lambert 1992, p. 291.



**Figure 4 : L'écriture en Gaule : dynamique de diffusion (frise chronologique)**

Essai de restitution des événements abordés dans la bibliographie en fonction de la chronologie

#### 1.1.1.4 NAISSANCE D'UNE ÉCRITURE GALLO-ROMAINE : L'ÉCRITURE "GALLO-LATINE"

Tout comme l'écriture gallo-grecque correspond à l'adaptation de l'alphabet grec à la langue gauloise, l'écriture gallo-latine correspond à l'adaptation de l'alphabet latin à la langue gauloise. Cette dernière est définie comme une phase de transition ténue entre une épigraphie gauloise (langue gauloise – écriture grecque) et une épigraphie importée (langue latine – écriture latine)<sup>102</sup>. M. Lejeune a déterminé que sa chronologie variait considérablement d'une région à l'autre : il la situe en Provence à l'époque césarienne et en Bourgogne à l'époque flavienne<sup>103</sup>. En fait, sa chronologie reste floue puisque seules quelques rares inscriptions lapidaires ont pu être datées<sup>104</sup>. M. Lejeune suggère que cette phase ne constituait pas une condition *sine qua non* à l'adoption du latin et qu'« en bien des points du pays, c'est directement en écriture latine que s'est faite l'alphabétisation »<sup>105</sup>. Les rares attestations et notre incapacité à les dater nous font croire, à tort ou à raison, à une épigraphie marginale qui n'aurait duré, en tout et pour tout, qu'une à deux générations<sup>106</sup>. Effectivement, on comprend mal l'utilité pour les Gaulois d'adapter un nouvel alphabet à leur langue. Mais ces propos restent à nuancer tant les sources épigraphiques sont maigres. Le recueil des inscriptions gauloises (RIG), présenté par M. Lejeune en 1988, regroupe un ensemble de seulement seize inscriptions gallo-latines toutes lapidaires sauf une gravée sur bronze. Nous disposons par ailleurs d'un fascicule consacré aux textes gallo-latins sur *instrumentum* publié par P.-Y. Lambert en 2002 qui complète remarquablement le corpus des sources à disposition. Ce dernier affirme clairement que ce schéma d'évolution (écriture gallo-grecque/écriture gallo-latine/écriture latine) correspond à un développement purement théorique et non historique. Pour lui, il est probable que l'usage de l'écriture gallo-latine et celui de l'écriture latine ont débuté ensemble du fait de situations de bilinguisme latin-gaulois parmi l'élite gauloise et plus particulièrement de certains personnages dont César fait mention<sup>107</sup>. Une chose est sûre, le latin et l'usage de l'écriture latine ont perduré aux dépens du gaulois et de l'écriture gauloise fût-elle écrite en alphabet grec ou en alphabet latin.

L'hypothèse selon laquelle les Romains avaient une politique consciente de colonisation linguistique est désormais rejetée par bon nombre de spécialistes qui privilégient la piste du « choix motivé »<sup>108</sup>. Ainsi, il semblerait que le latin se soit imposé de lui-même non seulement parce que l'élite gauloise

---

<sup>102</sup> Lambert 1994, p. 117.

<sup>103</sup> RIG II, 1, p. 60.

<sup>104</sup> RIG II, 1, p. 57.

<sup>105</sup> RIG II, 1, p. 58.

<sup>106</sup> RIG II, 1, p. 60 ; Lambert 1994, p. 117.

<sup>107</sup> Lambert 1994, p. 117.

<sup>108</sup> Lambert 1994, p. 117 ; Delamarre 2003b, p. 154.

trouvait un intérêt à l'adoption de la langue et de la culture de son « nouveau maître »<sup>109</sup> mais aussi parce qu'ils admiraient cette civilisation romaine qu'ils considéraient comme « supérieure à la leur »<sup>110</sup>. On imagine assez bien que le processus ne s'est pas fait en un jour, « ni même en une génération » comme le note X. Delamarre et qu'il faut envisager « une période de bilinguisme, qui a duré plusieurs siècles avec une répartition géographique des locuteurs : la ville parlait latin et la campagne gaulois »<sup>111</sup>.

Si la colonisation linguistique ne résulte pas d'une volonté consciente et préméditée de l'Empire romain, elle fut tout de même particulièrement encouragée par la mise en place d'un réseau d'écoles au sein desquelles les enseignements se faisaient en latin (cf. p. 37). En outre, le latin devint rapidement la langue de l'administration et celle de l'armée qui recrutait aussi parmi les gaulois. Par conséquent, le latin devint rapidement indispensable à quiconque aspirait à l'une de ces carrières en Gaule. On observe donc progressivement un passage de la langue gauloise à la langue latine et de l'écriture gallo-grecque à l'écriture latine qui s'accompagne parfois d'une langue gauloise écrite en alphabet latin. Ce passage s'observe à travers l'étude des noms propres qui révèle une transformation nette en seulement quelques générations<sup>112</sup>. Pour illustrer son propos, X. Delamarre ne manque pas d'exemples convaincants : « Dans certains cas, on voit la transformation s'opérer sur trois générations : le grand-père a des noms purement celtiques, le fils a des noms mixtes (*gentilice* latin et *cognomen* gaulois), et le petit-fils des noms entièrement latins. Dans d'autres, les Gaulois se sont contentés d'une simple traduction de leur nom gaulois en latin ; c'est souvent le cas pour les gens modestes, artisans, potiers, soldats. Par exemple, on trouve côte à côte en Gaule le nom celtique *Dago-uirios* et sa traduction latine *Homo-bonus* « Homme-Bon », *Giamilos* devient en latin *Hibernalis*, un *Cintu-gnatus* devient un *Primigenius*. Sur une inscription de Trèves, une femme dénommée *Artula* « Oursette » enterre sa fille qui s'appelle *Ursula*, latinisation manifeste du nom de la mère. »<sup>113</sup>. Pour X. Delamarre, cette transformation des noms est l'image d'un « choix volontaire et délibéré d'acculturation, bien plus que d'une obligation de la puissance occupante »<sup>114</sup>. Dans ce sens, on peut se demander si l'écriture gallo-latine ne serait pas en quelque sorte l'écriture « latine » de ceux qui ne maîtrisent pas encore la langue latine mais qui en ont emprunté l'alphabet dans le simple but de "faire latin". Il reste à vérifier si un individu ne maîtrisant pas une langue est capable d'en emprunter l'alphabet pour transcrire sa propre langue. Cet exercice requiert un minimum de connaissances sur la prononciation des lettres de l'alphabet emprunté puisqu'il faut faire

---

<sup>109</sup> Lambert 1994, p. 117.

<sup>110</sup> Delamarre 2003b, p. 154.

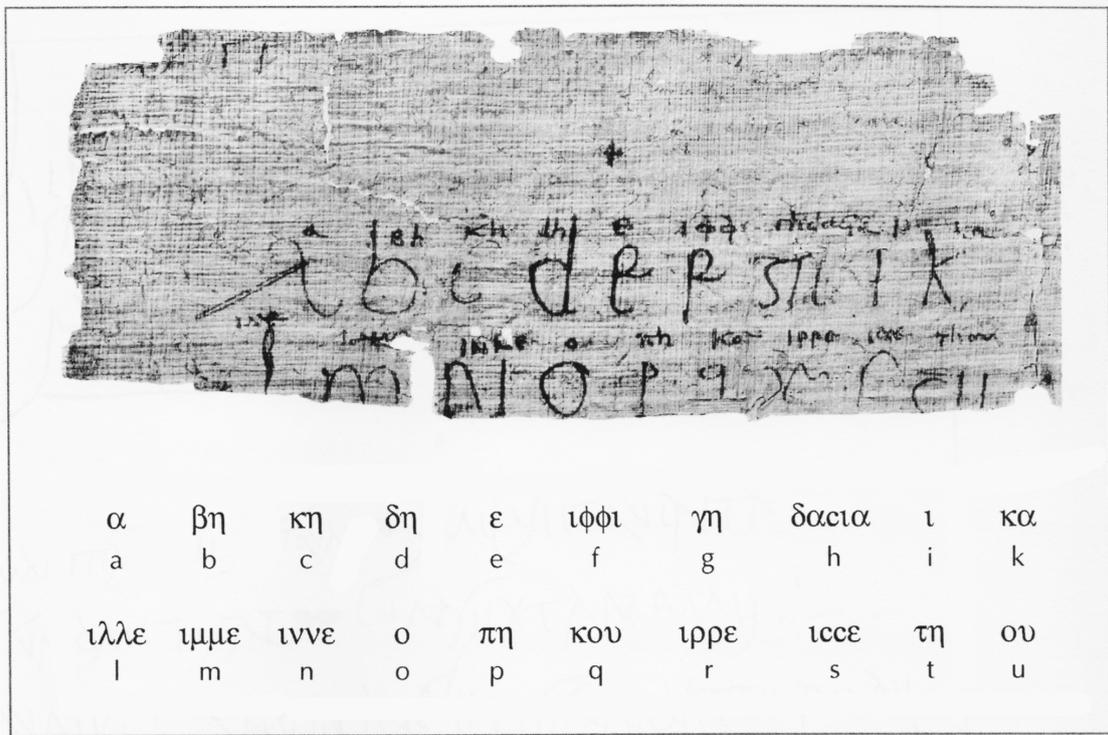
<sup>111</sup> Delamarre 2003b, p. 154.

<sup>112</sup> Delamarre 2003b, p. 155.

<sup>113</sup> Delamarre 2003b, p. 155.

<sup>114</sup> Delamarre 2003b, p. 155.

correspondre un graphème latin à chaque phonème gaulois<sup>115</sup>. On peut toutefois imaginer qu'il existait en Gaule des tables de prononciation comme en Égypte où a été retrouvé un papyrus sur lequel est inscrit l'alphabet latin accompagné de sa prononciation en grec (Figure 5).



**Figure 5 :** Photo et transcription du papyrus n°1 d'Antinoë (Égypte)  
(Ashmolean Museum, Oxford)  
Extrait de : Lambert 2009, p. 213.

Dans tous les cas, l'exercice est familier aux gaulois puisqu'ils l'ont déjà pratiqué en transcrivant leur langue avec l'alphabet grec. Certaines inscriptions révèlent l'usage des deux systèmes d'écriture mêlant alphabet grec et alphabet latin pour transcrire la langue gauloise<sup>116</sup>. Ce phénomène s'observe sur certaines monnaies qui portent parfois une légende gallo-grecque au droit, et une légende gallo-latine au revers, par exemple : ROVECA / POOYIKA (BN 7643), EPENOS / ΕΠΗΝΟC (BN 7617)<sup>117</sup>. On peut supposer que la mise en place d'un système à double légende, sur ces monnaies destinées à circuler, était une façon de s'assurer qu'elles soient reconnues par un maximum d'individus, les uns maîtrisant l'alphabet latin, les autres étant plus familiers avec l'alphabet grec. Certaines légendes vont même jusqu'à mélanger les deux alphabets au sein d'un même nom : ΔΕΙΟΥΙΓΗΙΙΑΓΟΣ (BN 7717-7722)<sup>118</sup>. S'agit-il d'une erreur ou d'une intention de la part du graveur ? Malheureusement nous n'obtiendrons probablement jamais la réponse à cette question.

<sup>115</sup> Lambert 1992, p. 291 : « L'invention d'une écriture implique une analyse phonologique de la langue à transcrire ».

<sup>116</sup> Lambert 1994, p. 181.

<sup>117</sup> Lambert 1994, p. 180.

<sup>118</sup> Lambert 1994, p. 180.

Les premiers pas du latin en Gaule marquent donc bien naturellement une période de tâtonnements au sein de laquelle, alphabet grec, alphabet latin, langue gauloise, langue latine et parfois encore langue grecque<sup>119</sup>, se mêlent sur des supports aussi variés que complémentaires.

Progressivement, le grec laisse place au latin et l'usage de l'alphabet grec est abandonné au profit de l'alphabet latin. C'est probablement après la conquête de César, et suite à la chute de Marseille, en 49 av. n. è. que s'amorce cette transition<sup>120</sup>. Marseille, prise par César, perd son indépendance politique ainsi que son armée et sa flotte mais conserve son port et son importance économique. La ville reste majoritairement peuplée de Grecs et la langue survit en Gaule longtemps après cet événement comme l'attestent notamment les inscriptions funéraires d'époque impériale<sup>121</sup>.

Ces deux alphabets, grec et latin, ont donc servi à transcrire la langue gauloise et c'est principalement à travers les inscriptions gauloises (gallo-grecques et gallo-latines) que l'on parvient à appréhender cette langue. Mais qu'appelle-t-on exactement la « langue gauloise » ? Ce terme correspond-il à une réalité ?

### **1.1.2 CONTROVERSES SUR LA LANGUE GAULOISE**

C'est avec enthousiasme que nous pensions trouver des réponses à nos questions dans l'ouvrage intitulé *Histoire de la langue des gaulois* (De Kerdanet 1821), en vain. Au contraire, le texte suscite des questions de vocabulaire dès les premières pages car l'auteur affirme que « Celtes et Gaulois sont le même nom »<sup>122</sup>. En fait, il convient d'aborder le problème directement à sa source, non pas qu'il faille rappeler qui sont les Gaulois ni qu'elles furent les spécificités de chaque peuple mais plutôt qu'il faille apporter un éclaircissement sur des termes récurrents trop souvent employés de manière floue et imprécise.

#### **1.1.2.1 CELTES ET GAULOIS ?**

Aujourd'hui, linguistes et archéologues ont chacun une vision différente de ce que sont les « Celtes » et de ce que fut leur territoire : la « celtique ». Cela pose problème puisque notre présent travail est susceptible de réunir à la fois les intérêts des linguistes et ceux des archéologues.

---

<sup>119</sup> Voir stèle de Genouilly (Cher) décrite par P.-Y. Lambert (1994, p. 94) qui réunit une inscription grecque (langue grecque et écriture grecque), et une inscription gauloise répétée en gallo-latin puis en gallo-grec.

<sup>120</sup> Lambert 1992, p. 290 ; Lambert 2008b, p. 59.

<sup>121</sup> Bizot *et al.* 2007, p. 37.

<sup>122</sup> De Kerdanet 1821, p. 3.

Du point de vue des linguistes, la « celtique » correspond au territoire sur lequel sont attestées les langues « celtiques ». Pour J. Whatmough, par exemple, le terme de « celtique » ne peut et ne doit s'appliquer qu'au langage et par extrapolation le terme de « Celtes » ne doit s'appliquer qu'aux populations de langues celtiques et uniquement pour la période durant laquelle elles emploient l'une de ces langues<sup>123</sup>. Le groupe des langues celtiques est l'un des groupes de la famille des langues indo-européennes. Il est composé de langues antiques (Gaulois, Lépontique (nord de l'Italie), Celtibère (centre de l'Espagne)) et de langues récentes qui se répartissent en deux sous-groupes : celui des langues goidéliques qui comprend l'Irlandais, l'Écossais et le Mannois (île de Man) et celui des langues brittoniques : le Gallois, le Breton et le Cornique (Cornouailles)<sup>124</sup>. À l'évidence, le terme de « celtique » employé dans ce contexte ne réunit pas un ensemble ethnique cohérent puisqu'il ne fait référence qu'à une ancienne langue commune, l'indo-européen, datée de la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et dont il ne reste aucune trace directe<sup>125</sup>.

Les archéologues, quant à eux, définissent la « celtique » d'un point de vue géographique et l'assimilent au « territoire s'étendant des îles britanniques aux rivages de la mer Noire et du Jutland (péninsule danoise) à la vallée du Pô (...) au second âge du fer (...) [voire] au premier âge du fer ». Là encore « l'unité ethnique n'est nullement avérée ; elle est même contredite par les sources historiques. Le vaste territoire européen attribué aux Celtes regroupait en effet une mosaïque de peuples (...) d'origine ethnique et de langues différentes. En outre, ils ne s'attribuaient pas un pays commun. »<sup>126</sup>.

Ainsi, non seulement le territoire de la « celtique » varie considérablement d'une définition à l'autre mais en plus, ni la « celtique » des linguistes, ni celle des archéologues ne couvrent une réalité linguistique, culturelle ou ethnique.

Nous éviterons donc d'employer les concepts de « celtes » et « celtique », trop généraux et imprécis. Nous leur préférons les termes plus spécifiques de « Gaulois » et de « Gaule » qui correspondent à une réelle entité politique. En effet, « malgré une certaine diversité ethnique (les Éduens, les Arvernes, etc.), [les Gaulois] se réclamaient tous de la Gaule. Celle-ci, à l'instar des îles britanniques, était peuplée par une population autochtone présente depuis au moins le Néolithique. Les Gaulois avaient une conception de la nation qui mêlait droit du sang et droit du sol (...) »<sup>127</sup>.

---

<sup>123</sup> Whatmough 1970, p. 15.

<sup>124</sup> Lambert 1994, p. 14.

<sup>125</sup> Brunaux 2008, p. 11.

<sup>126</sup> Brunaux 2008, p. 12.

<sup>127</sup> Brunaux 2008, p. 12.

### 1.1.2.2 ÉTAT DES CONNAISSANCES

L'existence d'une langue gauloise attestée dès 300 av. n. è. et parlée au moins jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de n. è. par une partie de la population dans la plaine du Pô (« Gaule Cisalpine »), en France, en Belgique et en Suisse (« Gaule Transalpine ») ne fait aucun doute<sup>128</sup>. Cependant, il apparaît difficile de concevoir la langue gauloise comme une langue immuable et totalement uniformisée d'est en ouest et du nord au sud de la Gaule. On imagine assez bien la diversité, notamment à travers un éventail d'accents comme on peut l'observer aujourd'hui en France. À ce propos, les écrits de Strabon suggèrent que les Gaulois n'avaient pas le même langage (au sens de dialecte) mais qu'il variait très peu d'un peuple à l'autre : « *Eadem non usquequaque lingua utuntur omnes, sed paululum variata* » (IV, 1, 1). En outre, les spécialistes de la langue ont montré qu'il existait des variations dialectales « entre le nord et le sud de la Gaule. Par exemple, le mot « nom » se dit *anman* au nord (comme en irlandais) et *anuan* au sud (comme en bretonique, parlé en Grande-Bretagne à l'époque de César) »<sup>129</sup>. J.-L. Brunaux affirme que « les langues gauloises n'étaient que des patois, compatibles entre eux »<sup>130</sup>. Pour P.-Y. Lambert, envisager l'existence de dialectes différents en gaulois est rationnel mais il n'existe, pour l'instant, aucune preuve solide en faveur de cette éventualité<sup>131</sup>. Ainsi, on regrette l'absence de preuve au travail que fournit J. Whatmough sur les dialectes gaulois (1970). Notre connaissance de la langue gauloise et de ses dialectes reste partielle et la découverte de nouvelles inscriptions apporte régulièrement de nouvelles informations. Les nouveaux mots gaulois sont comparés à ceux des langues celtiques médiévales insulaires, c'est-à-dire au vieil-irlandais d'une part et aux langues brittoniques que sont le gallois, le cornique et le breton d'autre part. Elles appartiennent toutes au même groupe linguistique que le gaulois. Cependant, les langues celtiques médiévales ne sont pas directement issues du gaulois et le millier d'années qui les sépare peut avoir modifié le sens de certains mots. Ainsi, les linguistes ont recours à d'autres rapprochements, avec les autres langues de la famille indo-européenne, les plus proches d'abord (latin, germanique, grec) et les plus lointaines ensuite (sanskrit, vieil-irlandais, etc.)<sup>132</sup>. « Le caractère répétitif des inscriptions gauloises (dédicaces, signatures, inscriptions funéraires) » ne facilite pas la tâche. La grammaire par exemple « reste en grande partie inconnue » et « nous ne connaissons pas d'autres verbes que « a donné », « a fait » et « a élevé un tumulus », et encore, seulement au prétérit 3<sup>e</sup> personne du singulier »<sup>133</sup>. Le corpus épigraphique gaulois recense environ 400 inscriptions, parmi lesquelles se trouve moins d'une dizaine de longs textes récemment

---

<sup>128</sup> Lambert 1994, p. 14.

<sup>129</sup> Lambert 2008b, p. 59.

<sup>130</sup> Brunaux 2008, p. 12.

<sup>131</sup> Lambert 1994, p. 19.

<sup>132</sup> Delamarre 2003c, p. 3 [en ligne].

<sup>133</sup> Lambert 1994, p. 12.

découverts<sup>134</sup> et à l'interprétation encore incertaine<sup>135</sup>. L'essentiel de la connaissance du lexique gaulois est issu des noms propres (noms de personnes ou de lieux) desquels « on peut extraire une partie substantielle du lexique »<sup>136</sup>. Les noms des « personnes, des dieux et des peuples étaient choisis en fonction de qualités observées ou attendues : tout comme chez les Indiens du Nouveau Monde où l'on se nommait *Taureau-Assis*, *Oeil-de-Lynx* ou *Danse-avec-les-loups*, chez les Gaulois *Ver-cingeto-rix* était un 'Roi-Suprême-des-Guerriers', les *Catu-uellauni* des 'Chefs-de-Bataille', *Curmi-sagios* un 'Cherche-la-Bière' (...) et *Ver-bronara* sans doute une dame 'Gros-Tétons' »<sup>137</sup>.

Pour ce qui est de la langue gauloise : phonologie, morphologie et syntaxe, l'ouvrage de P.-Y. Lambert, paru en 1994 et réédité en 2002, demeure le manuel de référence. Pour le vocabulaire, on se référera au dictionnaire de X. Delamarre publié une première fois en 2001 et augmenté plusieurs fois, la dernière en 2008.

### 1.1.2.3 DISPARITION DE LA LANGUE GAULOISE

Bien que consignée à l'écrit, en caractères grecs et en lettres latines, la langue gauloise n'a pas perduré, probablement en raison du fait qu'elle n'a été écrite que très peu de temps. Pour X. Delamarre, la disparition du gaulois est moins le fait de la conquête romaine que d'une rupture de civilisation. Pour lui, c'est « le résultat du choc de deux cultures, l'une traditionnelle et orale, l'autre organisatrice, impériale et littéraire ». Il observe que « là où les Romains ont soumis des populations de vieille culture littéraire comme en Grèce ou en Asie Mineure, ils n'y ont jamais durablement implanté leur langue ». Ainsi, il en déduit que « d'une façon ou d'une autre, la civilisation romaine a été perçue par les élites gauloises, puis par l'ensemble de la population, comme supérieure à la leur ». Il ajoute que « le maintien ou la disparition d'une langue est toujours un choix motivé par des raisons économiques, sociales ou culturelles »<sup>138</sup>. Néanmoins, il est fort probable que des îlots linguistiques parlant gaulois aient subsisté dans les campagnes assez tardivement, peut-être même jusqu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>139</sup>.

---

<sup>134</sup> C'est seulement depuis une trentaine d'année que des textes en langue celtique ancienne d'une certaine longueur ont été mis au jour. Pour ne citer que les principaux : en 1971, découverte de la tablette de plomb de Chamalières, aux dimensions d'une carte de crédit et sur laquelle figurent plus de 300 signes ; en 1983, découverte du plus long texte en gaulois que nous possédons jusqu'à ce jour : le plomb du Larzac qui contient plus de 1000 signes et environ 140 mots ; en 1997, une tuile de Châteaubateau gravée de 11 lignes (soit plus de 400 signes) (Delamarre 2003c, p. 1 [en ligne]).

<sup>135</sup> Lambert 2008b, p. 58.

<sup>136</sup> Delamarre 2003c, p. 2 [en ligne].

<sup>137</sup> Delamarre 2003c, p. 2 [en ligne].

<sup>138</sup> Delamarre 2003b, p. 154.

<sup>139</sup> Delamarre 2003b, p. 155.

### 1.1.3 LES TECHNIQUES D'ÉCRITURE ET LES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE

Rares sont les ouvrages consacrés à l'éducation dans le monde romain et plus rares encore sont ceux dédiés à la transmission de la connaissance en Gaule romaine. Ce manque d'information reflète l'extrême rareté des sources archéologiques : exercices d'écriture, manuels et autres artefacts étaient, pour la plupart, réalisés sur des matières périssables telles que les papyrus (*volumen*) dont on retrouve certains exemplaires en Égypte ou en Syrie<sup>140</sup> et les tablettes de cire (*tabellae ceratae*) dont la cire a disparu. Ainsi, il nous est très difficile, voire impossible, d'identifier les lieux dédiés à l'enseignement. D'ailleurs, si nous devons comparer avec notre situation actuelle, il ne resterait pas grand-chose de nos écoles. Il ne resterait ni les bureaux, ni les chaises en bois, ni les manuels scolaires ou les cahiers en papier. De toute évidence, et contrairement à d'autres activités, les activités liées à l'éducation demeurent particulièrement discrètes et insaisissables. L'archéologie en fournit quelques bribes : quelques abécédaires gravés ici et là, ayant subsisté sur tuiles, sur céramique<sup>141</sup> et sur parois murales<sup>142</sup>. De plus, aucun lieu dédié à l'enseignement n'a été identifié avec certitude en Gaule<sup>143</sup>. Et pour cause, il semblerait qu'aucun édifice spécifique n'ait été réservé à cette activité. En comparant avec des exemples connus à Rome et à Pompéi, on suppose que les écoles se situaient dans des boutiques voisines du *forum* ou à l'extérieur, dans une cour par exemple, lorsque la météo le permettait<sup>144</sup>. Par conséquent, les sources textuelles sont les principales sources dont nous disposons pour appréhender les modes de transmission de la connaissance en Gaule.

Une chose est sûre, la diffusion de l'écriture n'aurait pu se faire sans une transmission d'individus à individus. Cet échange, amorcé par une « Rome civilisatrice », a été rendu possible *via* la mise en place d'un réseau d'écoles<sup>145</sup>.

#### 1.1.3.1 APPRENDRE À ÉCRIRE : LES ÉCOLES

G. Coulon affirme que deux types d'écoles ont coexisté. D'une part, l'école publique « dont le maître était rétribué chaque mois par les élèves » et d'autre part, « un enseignement privé, plus exactement un préceptorat, réservé aux enfants de l'élite sociale »<sup>146</sup>. À ces deux types d'éducation

---

<sup>140</sup> Lambert 2009, p. 209.

<sup>141</sup> Lambert 2009, p. 209.

<sup>142</sup> Barbet, Fuchs 2008, p.53.

<sup>143</sup> Coulon 1994, p. 110.

<sup>144</sup> Coulon 1994, p. 110.

<sup>145</sup> Marrou 1948, p. 100.

<sup>146</sup> Coulon 1994, p. 109.

« officielle », il faut ajouter les courants parallèles d'une éducation qui pouvait avoir été prodiguée par des pairs, par un membre de la famille, voire par autodidaxie<sup>147</sup>.

C'est généralement à l'âge de sept ans que les enfants font leur entrée à l'école primaire pour y apprendre à lire, à écrire et à compter sous la tutelle d'un maître d'école (*magister ludi* ou *magister ludi litterarii*)<sup>148</sup>. Selon G. Coulon, l'apprentissage de l'écriture se déroulait en trois étapes bien distinctes : la familiarisation avec l'alphabet (écriture et lecture), la connaissance des syllabes et enfin, la maîtrise des mots. Chaque niveau de difficulté donnait son nom aux trois différents groupes d'élèves : les *abecedarii*, les *syllabarii* et les *nominarii*<sup>149</sup>. La découverte d'un manuel scolaire, dont le texte est daté du III<sup>e</sup> siècle de n. è., nous informe un peu plus en détail sur le contenu des enseignements de cette époque. Il s'agit d'un manuel bilingue grec-latin originellement destiné aux élèves grecs. Il est décrit par P.-Y. Lambert comme suit : « Ce texte de lecture, aujourd'hui appelé *Hermeneumata Pseudo-Dositheana*, comprend (...) un dialogue qui raconte en détail la journée d'un enfant scolarisé à l'école primaire, lorsqu'il s'agit d'apprendre à lire, à écrire et à compter. Ce texte est connu par deux sources distinctes, l'une orientale (les papyrus) et l'autre occidentale (plusieurs manuscrits médiévaux). (...) Les *Hermeneumata* comprenaient quatre parties : une liste alphabétique de mots grecs traduits en latin (principalement des verbes) ; un vocabulaire classé par thèmes (*de avibus*, *de magistratibus*, etc.) ; des dialogues, ou *colloquia* ; des textes de lecture (quelques fables d'Ésope, des extraits d'un manuel de mythologie, des sentences morales, des extraits juridiques, etc.) »<sup>150</sup>. Malgré ces témoignages, il est difficile d'appréhender la nature des enseignements dispensés dans ces écoles primaires. Néanmoins, les spécialistes s'accordent sur le fait que l'apprentissage de l'alphabet se faisait dans ces écoles. C'est d'ailleurs cet apprentissage qui a laissé le plus de traces puisqu'il semble avoir inspiré bon nombre d'*abecedarii* bien décidés à s'exercer sur les matériaux qu'ils avaient à portée de mains : tuiles, céramique et parois murales. Plusieurs témoignages (essentiellement grecs) indiquent que l'on apprenait l'alphabet dans l'ordre mais aussi dans le désordre, l'important étant de reconnaître chaque lettre indépendamment l'une de l'autre<sup>151</sup>. L'un des exercices consistait à copier un modèle d'écriture en passant son doigt ou son stylet sur les lettres tracées par le maître<sup>152</sup>.

---

<sup>147</sup> Corbier 2006, p. 79.

<sup>148</sup> Coulon 1994, p. 109.

<sup>149</sup> Coulon 1994, p. 112.

<sup>150</sup> Lambert 2009, p. 211.

<sup>151</sup> Lambert 2009, p. 215.

<sup>152</sup> Ces deux techniques sont mentionnées par Quintilien (*Institution oratoire*, I, 1, 27) pour la technique au style et par Sénèque (*Epîtres morales*, 94.51) pour la technique des doigts guidés par la main du maître (d'après P.-Y. Lambert 2009, p. 217-218).



**Figure 6 :** Abécédaires gravés sur une tuile, Châteaubleau (Seine-et-Marne)  
Extrait de : <http://www.agrippa-chateaubleau.fr/RA.php>

Quant aux syllabaires, aucun n'a encore été signalé en Gaule romaine mais l'exercice est attesté sur une tuile découverte à Eisenstadt en Pannonie<sup>153</sup> ainsi que sur plusieurs papyrus grecs, dans le monde étrusque et en vénète<sup>154</sup>.

L'enseignement dispensé à l'école primaire, qui dure environ cinq années, se termine par la maîtrise des mots auxquels les élèves se familiarisent en apprenant des sentences morales et des petites citations : « À la fois exercices de lecture, de mémoire (comme les récitations) et d'écriture, ces petits textes permettent d'aborder l'écriture cursive. Des textes plus longs – fables ou récits mythologiques – probablement dictés ou copiés, leur font suite »<sup>155</sup>.

Vers l'âge de douze ans, les enfants des familles favorisées, intègrent un second cursus (enseignement secondaire) dispensé par le grammairien (*grammaticus*) qui les familiarise à l'étude des auteurs classiques. Cet enseignement durait trois ou quatre ans et semble correspondre à notre enseignement supérieur. Les informations concernant les écoles secondaires qui, rappelons-le, étaient uniquement accessibles aux écoliers issus des familles les plus aisées, sont rares et concernent pour la plupart les grammairiens et leur enseignement<sup>156</sup>. On y apprend par cœur les

<sup>153</sup> B. Thomas, *Römische Villen in Pannonien. Beiträge zur pannonischen Siedlungsgeschichte*, Budapest, Akadémia Kiadó, 1964, p. 144-145 ; I. Bilkei, A pannóniai ABC feliratok értelmezéséhez. Zur Interpretation der pannonischen ABC-Inschriften, *Archaeologiai Értesítő*, 1977, 104, n°7 p. 91 (d'après Lambert 2009, p. 222).

<sup>154</sup> Lambert 2009, p. 222.

<sup>155</sup> Lambert 2009, p. 223.

<sup>156</sup> Coulon 1994, p. 122.

textes des grands écrivains latins (Virgile, Horace, Cicéron, etc.) et grecs (Homère et Ménandre) et l'on s'y adonne au commentaire de textes<sup>157</sup>.

Enfin, l'enseignement supérieur était réservé aux riches élèves souhaitant se perfectionner dans l'art oratoire. C'est sous la direction d'un rhéteur (*rhetor* ou *orator*) que l'étudiant développe ces qualités<sup>158</sup>. On distingue plusieurs institutions – plus ou moins réputées selon les époques – capables de dispenser cet enseignement. On connaît celle de Marseille fréquentée au début de l'Empire, celle d'Autun active dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, Trèves (?) et Bordeaux au IV<sup>e</sup> siècle<sup>159</sup>. Notre sujet portant sur la Gaule Lyonnaise, nous ne nous attarderons pas sur ces différentes institutions mais seulement sur les écoles d'Autun (cf. p. 57).

Les ressources scolaires étaient bien différentes d'une cité à l'autre et pouvaient varier considérablement d'une école à l'autre et d'un maître à l'autre<sup>160</sup>. H.-I. Marrou écrit : « On trouvait des grammairiens et des rhéteurs, plus ou moins compétents, dans un assez grand nombre de centres ; en Gaule par exemple, nos documents nous en font connaître à Limoges, Bordeaux, Toulouse, Narbonne, Marseille, Arles, Vienne, Lyon, Avenches, Autun, Besançon, Reims, Trèves, Cologne... Liste à vrai dire un peu artificielle, car elle juxtapose des données échelonnées sur quatre siècles : nous ne disposons pas de témoignages assez nombreux pour pouvoir écrire l'histoire de chacune de ces écoles »<sup>161</sup>.

Quant à l'égalité garçons/filles, il semblerait que ces dernières aient bénéficié d'un accès très restreint à l'éducation, uniquement jusqu'à la fin de l'école primaire, excepté pour quelques rares jeunes filles issues de grandes familles particulièrement aisées<sup>162</sup>.

### 1.1.3.2 LES OUTILS DE L'ÉCRITURE

On peut distinguer deux grands types d'écritures : l'écriture par ajout de matière (peinture, encre, engobe, etc.) et l'écriture par retrait de matière (gravée ou griffée dans la cire, le bois ou autres). Ces deux techniques coexistent mais n'impliquent pas les mêmes outils et n'occupent pas les mêmes fonctions. De fait, les graphies observées dans chaque catégorie peuvent s'avérer très différentes. Dans le cadre de ce travail, nous n'étudierons pas les inscriptions par ajout de matière et nous nous consacrerons exclusivement aux inscriptions gravées.

---

<sup>157</sup> Coulon 1994, p. 124.

<sup>158</sup> Coulon 1994, p. 109.

<sup>159</sup> Coulon 1994, p. 125-126.

<sup>160</sup> Lambert 2009, p. 223.

<sup>161</sup> Marrou 1948, p. 104.

<sup>162</sup> Coulon 1994, p. 109.

Les tablettes de cire apparaissent comme étant le support le plus adapté à l'apprentissage de l'écriture. Il s'agit de tablettes en bois creusées puis enduites de cire<sup>163</sup>. Ces tablettes sont comparables à nos ardoises dans le sens où il était possible d'effacer et de corriger ses erreurs. Elles étaient probablement privilégiées pour les exercices d'écriture, les feuilles de calcul, les notes et d'une manière générale pour tout ce qui peut demander à être corrigé<sup>164</sup>. Cependant, leur découverte est rare et provient exclusivement de contextes humides en Gaule qui permettent la conservation des matériaux organiques.

On y écrivait avec la pointe du stylet et on pouvait effacer ses erreurs avec l'autre extrémité qui était munie d'une petite spatule permettant de gratter la cire<sup>165</sup>. Les stylets retrouvés le plus souvent sont en métal : bronze ou fer mais il en existe aussi en os et en bois pour les plus anciens<sup>166</sup>. Les stylets gallo-romains sont de formes variées mais « tous possèdent quatre parties distinctes, plus ou moins développées selon les types : une pointe généralement de faible diamètre, même dans sa partie la plus épaisse ; une zone moulurée destinée à faciliter la préhension ; une tige normalement lisse » et la palette (ou spatule) « de forme usuellement trapézoïdale »<sup>167</sup>. Les stylets sont parfois accompagnés d'un autre ustensile, une spatule à cire qui permet de renouveler la couche de cire et de la lisser à chaud ou bien d'effacer une grande partie du texte plus rapidement qu'avec l'extrémité du stylet<sup>168</sup>.

Concernant l'écriture « à l'encre », on pense d'abord aux papyrus qui étaient exclusivement fabriqués en Egypte. Pour G. Coulon, l'utilisation de ces derniers dans le cadre de l'apprentissage ne fait nul doute<sup>169</sup> mais il s'agissait d'un produit qui était sujet aux aléas de l'approvisionnement à grandes distances<sup>170</sup> et qui était donc probablement coûteux. Ainsi, il faut certainement nuancer le propos de G. Coulon en fonction des époques et envisager que ce support ait été, pendant un moment au moins, l'apanage des classes aisées. P.-Y. Lambert indique que les allusions à cette technique ne concernent que rarement les écoliers et il ajoute que d'après Quintilien<sup>171</sup>, elle était plutôt employée par les personnes âgées<sup>172</sup>.

---

<sup>163</sup> La cire n'est jamais conservée mais des traces d'écritures sont parfois visibles sur le bois lorsque celui-ci a été entamé. Au sujet des tablettes de cire, se référer à Božič, Feugère 2004, p. 22-25.

<sup>164</sup> Božič, Feugère 2004, p. 21.

<sup>165</sup> Coulon 1994, p. 112.

<sup>166</sup> Božič, Feugère 2004, p. 29.

<sup>167</sup> Feugère 2000, p. 228 ; Božič, Feugère 2004, p. 28.

<sup>168</sup> Božič, Feugère 2004, p. 32.

<sup>169</sup> Coulon 1994, p. 112.

<sup>170</sup> Božič, Feugère 2004, p. 34.

<sup>171</sup> Desbordes 1990, p. 89-100 pour une analyse des écrits de Quintilien sur l'apprentissage de l'écriture.

<sup>172</sup> Lambert 2009, p. 219.

On pense ensuite au parchemin qui ne remplace le papyrus que tardivement, c'est-à-dire dans le courant du III<sup>e</sup> voire seulement au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>173</sup>. L'emploi de tablettes en bois est également attesté. On pense notamment aux célèbres tablettes de *Vindolanda* datées du II<sup>e</sup> s. de n. è. dont certaines sont exposées au British Museum et consultables en ligne<sup>174</sup>. Quant au papier, inventé en Chine au I<sup>er</sup> s. av. n. è., il ne semble avoir été utilisé en Occident qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>175</sup>.

Nous ne nous attarderons pas sur l'encre, les calames et les encriers qui constituent une partie des outils dédiés à l'écriture par ajout de matière, mais il faut garder en mémoire que cette technique d'écriture est diffusée à une grande partie de la Gaule puisque l'on retrouve des encriers métalliques et plus fréquemment encore, des modèles en céramique sigillée aussi bien en Languedoc à Fontès et à Aspiran, qu'à Amiens, à Saintes ou à Besançon<sup>176</sup>. La production d'encriers la mieux documentée est celle des ateliers de la Graufesenque qui commence dans les années 50-70 de n. è. et dont certains bordereaux d'enfournement indiquent qu'ils étaient produits en séries de 100 à 370 exemplaires<sup>177</sup>. On ne connaît pas la fréquence de production des encriers à la Graufesenque mais le seul fait de leur production prouve qu'il s'agissait d'outils nécessaires au moins à une partie de la population. Laquelle ? Cela reste une question en suspens.

#### 1.1.4 LES GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE : ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE

L'historique présenté ici a pour but d'appréhender l'évolution de la recherche à travers un aperçu des principales publications consacrées aux graffites sur céramique gallo-romaine. L'évolution chronologique de la recherche est abordée du point de vue géographique par le biais des travaux qui sont publiés en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et en Suisse.

Les graffites, quel que soit leur support, ont tardé à éveiller la curiosité des chercheurs. Ce n'est que depuis les vingt dernières années que des publications spécialisées ou, plus récemment encore, des expositions grand-public leur sont consacrées. D'abord ignorés dans les premières études épigraphiques, ils furent passés sous silence au profit des inscriptions monumentales bien plus spectaculaires telles que les inscriptions publiques officielles, les épitaphes et autres inscriptions lapidaires. Certains spécialistes d'épigraphie antique remarquèrent finalement ces inscriptions sauvages qui accompagnaient parfois les textes officiels.

---

<sup>173</sup> Božič, Feugère 2004, p. 34.

<sup>174</sup> <http://vindolanda.csad.ox.ac.uk/>

<sup>175</sup> Božič, Feugère 2004, p. 34.

<sup>176</sup> Božič, Feugère 2004, p. 36.

<sup>177</sup> Božič, Feugère 2004, p. 36.

Ce sont les graffites sur parois murales qui ont d'abord attiré l'attention des chercheurs. En 1593, A. Bosio fut le premier à prêter une attention toute particulière aux graffites des Catacombes romaines. Il choisit de décrire et d'étudier aussi bien les inscriptions officielles que celles non-officielles gravées sur les parois des catacombes de Rome. Cependant, il n'employa jamais le terme actuel de « *graffiti* ». L'absence du mot dans les dictionnaires et encyclopédies antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle soutient l'hypothèse selon laquelle le père jésuite R. Garrucci aurait été le premier à avoir utilisé le terme de « *graffiti* »<sup>178</sup>. Il ouvre la voie à ces études en publiant ses travaux sur Pompéi et Rome en 1856. Son but était de parvenir à séparer les inscriptions cursives officielles des inscriptions non-officielles ajoutées par les gens du peuple sur les monuments antiques de Pompéi.

À partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ethnographes et linguistes rejoignent la discipline en proposant une nouvelle approche qui considère les graffites comme un moyen de communication non censuré répondant à des besoins personnels et individuels de liberté d'expression.

#### 1.1.4.1 LES GRAFFITES SUR VAISSELLE CÉRAMIQUE EN FRANCE

La première étape de notre travail a été de parcourir les volumes de *L'Année épigraphique*. Cette revue française qui paraît chaque année depuis 1889 a été fondée par R. Cagnat un an plus tôt. Elle constitue un outil de travail et un ouvrage de référence en épigraphie car elle recense annuellement les nouvelles inscriptions grecques et latines relatives au monde romain. Le premier volume paru en 1889 ne mentionne aucun graffite. Il faut attendre le sixième volume, publié en 1894, pour que soit mentionnée la première inscription sur céramique lue : REMIS FELICITER. Seulement, aucune information ne précise si l'inscription est gravée, peinte ou imprimée dans l'argile<sup>179</sup>. La première mention du mot « graffite » n'apparaît dans la revue qu'au volume suivant (1895)<sup>180</sup>. Par suite, la revue peine à se limiter à un terme unique si bien que le vocabulaire est imprécis et change constamment : « inscriptions sur vases »<sup>181</sup>, « marques de vases »<sup>182</sup>, « graffite », « graffiti »<sup>183</sup>, etc. Par conséquent, les volumes de *L'Année épigraphique* ne nous ont pas toujours

---

<sup>178</sup> Jacobson 2001 [en ligne].

<sup>179</sup> *L'Année épigraphique*, vol. 1893, p. 48 (publié en 1894) : « Inscription sur coupe de terre cuite ».

En fait, il s'agit d'une inscription qui est moulée avec l'ensemble du décor sur le vase en sigillée. Ce type d'inscription est qualifié de décor épigraphique. L'inscription REMIS FELICITER que l'on peut traduire par 'Bonne chance aux Rèmes', est une des inscriptions ethniques qui font la particularité des ateliers de potiers de Banassac. Des inscriptions ethniques sont attestées pour différentes peuplades de la Gaule : Trévires, Séquanes, Lingons, Santons et Gabales. Exemples : *Lingonis Feliciter*, *Sequanis Feliciter*, etc. (Morel, Peyre 1968, p. 69).

<sup>180</sup> *L'Année épigraphique*, vol. 1894, p. 60 (publié en 1895) : « graffite sur tuile ».

<sup>181</sup> *L'Année épigraphique*, vol. 1902, p. 82 (publié en 1903) : « Inscriptions sur vases ».

<sup>182</sup> *L'Année épigraphique*, vol. 1901, p. 76 (publié en 1902) : « Marques de vases ».

<sup>183</sup> *L'Année épigraphique*, vol. 1903, p. 110 (publié en 1904) : « Graffiti » pour des inscriptions murales (n°84 à 87 p. 16) ; « Inscriptions sur vases à boire » pour des inscriptions faites à la barbotine (n°28 et 29 p. 7).

été d'une grande aide d'autant que très peu de graffites sur céramique sont mentionnés dans les premiers volumes.

En France, les premières études incluant des graffites sur vaisselle céramique sont des études portant sur les marques de potiers et plus particulièrement sur les estampilles.

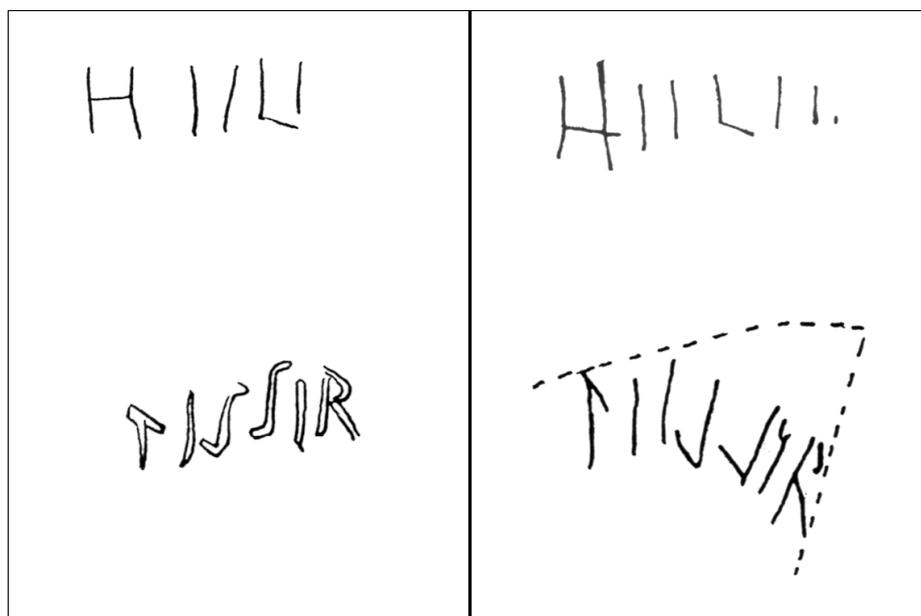
Dès 1874, H. de Fontenay ouvre la voie avec ses travaux sur les inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun. Ses recherches sont publiées dans les mémoires de la Société éduenne sous le titre, peu succinct mais explicite : *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste de la même époque trouvées au même lieu*. Il y recense près de 500 estampilles et une soixantaine de graffites gravés sur moules et figurines, sur amphores et tuiles ainsi que sur de la vaisselle de table en céramique.

À son tour, R. Cloastre publie soixante-huit estampilles et sept graffites brièvement commentés et dessinés dans son ouvrage intitulé *Marques de potiers sur tessons de céramique sigillée conservés au musée de Rennes* (1954). Si la publication de certains graffites s'explique par le fait qu'ils partagent le même support que l'estampille étudiée, la présence de certains autres ne semble pas cohérente. Publiés seuls, sans qu'une estampille ne leur soit rattachée, ils s'ajoutent au catalogue des marques de potiers. Or, si la présence d'estampilles dans un article consacré aux marques de potiers paraît évidente, celle de graffites pour lesquels l'indication « gravé avant ou après cuisson » n'est jamais renseignée semble injustifiée. S'il y a de grandes chances pour qu'un graffite tracé avant cuisson (dans l'argile encore crue) ait été gravé par le potier, il n'en est pas de même pour un graffite gravé après cuisson qui peut avoir été incisé longtemps après la fabrication du récipient, par le propriétaire du vase par exemple. Sans justification et sans tenir compte du mode de réalisation, il semblerait que R. Cloastre ait donné aux graffites la même fonction que celle donnée aux estampilles : celle de signatures de potiers et/ou de marques d'ateliers. L'auteur se pose néanmoins la question de leur fonction puisque pour l'une des marques il note : « Fragment de coupelle (forme Drag. 46) trouvé à Rennes, rue de la Monnaie. Graffito sur la paroi : *Alpini*. Si le graffito équivaut à une signature de potier, il pourrait s'agir d'Alpinus ou Alpinus »<sup>184</sup>. En bref, au début des années 50, les graffites et leurs caractéristiques sont encore mal perçus, voire parfois confondus avec les marques d'ateliers produites en séries que sont les estampilles sur céramique.

---

<sup>184</sup> Cloastre 1954, p. 311.

En 1961, P.-M. Duval publie *Les inscriptions antiques de Paris*, ouvrage dans lequel il recense les inscriptions découvertes dans les limites présumées du diocèse médiéval. En plus des inscriptions lapidaires, l'auteur pense à y intégrer les inscriptions peintes sur terre cuite, les graffites sur céramique (43 au total) et d'autres inscriptions sur *instrumentum* telles que celles gravées sur verre, ivoire et os. On y trouve une partie des graffites repris deux ans plus tard par M. Durand-Lefebvre. Il faut noter que les dessins diffèrent et varient parfois considérablement d'un ouvrage à l'autre. La lecture de certains graffites s'en trouve modifiée comme par exemple HIILI/HIILII (Carnavalet, Inv. AC 1000,5) et TISSIR/TIISIR (Carnavalet, Inv. AC 208) (Figure 7).



**Figure 7 :** Différences notoires dans les relevés de P.-M. Duval et M. Durand-Lefebvre  
Extraits de : à gauche, Duval 1961, n°10 p. 137 (haut) et 25 p. 141 (bas)  
et à droite, Durand-Lefebvre 1963, n°3 p. 2 (haut) et 78 p. 25 (bas)

L'ouvrage de M. Durand-Lefebvre présente les *marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris et conservées principalement au musée Carnavalet*. L'auteur y recense près de neuf cents estampilles et intègre à l'ouvrage la transcription et les dessins de soixante-quatre graffites gravés sur les tessons estampillés. Ces deux ouvrages sont les seuls réunissant une partie des graffites sur céramique retrouvés à Paris.

Dans les années 50-60, quelques études ponctuelles entièrement consacrées aux graffites sur céramique sont publiées. On peut citer celle sur les graffites gallo-romains de Peyrestortes (Pyrénées-Orientales) de G. Claustres. Malheureusement, ces quelques articles ne bénéficient pas d'ouvrages spécialisés et se noient dans les ouvrages de publications groupées.

Bien que relégués aux dernières pages, annexés aux études de sites, les travaux sur les graffites se multiplient et viennent compléter les publications scientifiques. Celle de J. et L. Jehasse, par exemple, sur la nécropole préromaine d'Aléria (1973) inclut les travaux de J. Heurgon sur les graffites des vases inhumés, soit 113 graffites (en grec et en étrusque) retrouvés dans les différentes tombes.

En 1982, le paléographe J. Mallon attire l'attention des chercheurs sur l'intérêt que présentent les graffites : « Il faut se pénétrer de cette idée qu'un méchant morceau de tuile cassée portant quelques lettres, oublié dans une vitrine poussiéreuse d'un petit musée archéologique, mérite le même respect et la même attention que tel misérable débris de papyrus (...) »<sup>185</sup>. L'étude des graffites sur tuiles et briques émerge doucement et se développe parallèlement à celles consacrées aux graffites sur vaisselle céramique<sup>186</sup>.

La recherche sur les graffites se développe et donne lieu à des mémoires de maîtrise comme celui de F. Demeslay soutenu en 1985 sur *les graffites sur céramique à l'époque gallo-romaine dans les Pays de la Loire* et celui de S. Le Forestier sur *les graffiti gallo-romains en Bretagne* (1999).

Des recueils entièrement consacrés aux graffites sur céramique sont publiés en France. Le premier et sans doute le plus connu date de 1988. Il est publié par R. Marichal qui rédige près de 300 pages exclusivement dédiées aux graffites de la Graufesenque (Millau, Aveyron). Les recherches concernant les graffites de cet atelier de potiers ont pourtant commencé très tôt. Plus d'un siècle avant la parution de l'ouvrage de R. Marichal, A. Héron de Villefosse, archéologue français et spécialiste d'épigraphie latine, publie deux graffites dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*<sup>187</sup>. Dix ans plus tard, Joseph Déchelette reprend un ensemble de graffites découverts entre 1901 et 1903 par l'abbé F. Hermet, présenté comme le véritable « inventeur » de la Graufesenque et connu pour avoir exhumé « plus de 4000 tessons et dressé la liste de près de 200 noms de potiers »<sup>188</sup>. Un historique complet des fouilles et des recherches liées à la découverte des graffites de la Graufesenque est présenté dans les premières pages du livre de R. Marichal<sup>189</sup>.

Cinq ans après la publication de R. Marichal, un autre centre de production attire l'attention des chercheurs pour ses nombreux graffites sur céramique. Il s'agit des ateliers de Lezoux (Puy-de-

---

<sup>185</sup> Burin (dir.) 1982, p. 29.

<sup>186</sup> Pour l'historique des études portant sur les graffites gravés sur tuiles et briques en France et en Europe se référer à Charlier 2004, p. 69-70.

<sup>187</sup> Imprimés par erreur sous le titre de : « Observations sur les graffites de la Grau-Fezen ».

<sup>188</sup> Marichal 1981, p. 244.

<sup>189</sup> Marichal 1988, p. 3 à 8.

Dôme) qui fournissent « une centaine de marques conservées au sein des collections du musée archéologique municipal et du dépôt de fouilles attenant »<sup>190</sup>. L'étude menée par Ph. Bet et R. Delage fait l'objet d'un article publié dans les actes de la SFECAG en 1993. Pour la première fois depuis l'ouvrage de R. Marichal (1988), ils rappellent qu'il est important de discerner deux types de gravure réalisée avant enfournement du vase : celle réalisée avant séchage (dans l'argile plastique) et celle réalisée après séchage lorsque l'argile a perdu une grande partie de son eau. Cette distinction s'ajoute au critère initial simple de gravure réalisée avant ou après cuisson.

La même année, en 1993, G. Guillier et M. Thauré commencent l'inventaire des graffites antiques de la cité des Aulerques Cénomans<sup>191</sup>. Le travail est achevé sept ans plus tard avec le recensement de 538 graffites. Cette étude est probablement la première à procéder au tri systématique des tessons des collections existantes afin d'en isoler tous les graffites. Leur étude aboutit à la publication, en 2003, d'un catalogue entièrement consacré aux graffites sur céramique issus des collections publiques et privées accessibles du département de la Sarthe. Depuis, plus de 90% des noms de personnes connus dans la cité gauloise des Aulerques Cénomans proviennent de la lecture de ces graffites<sup>192</sup>.

Les années 2000 marquent un réel tournant dans la recherche et les publications s'intensifient. En 2005, les graffites de Bibracte (Nièvre / Saône-et-Loire) font l'objet d'une étude réalisée conjointement par P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl. Elle regroupe près de 130 graffites dessinés et photographiés dont 70 inédits qui s'ajoutent aux 60 publiés en 1985 par M. Lejeune.

En 2005, les 114 graffites découverts dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle) font l'objet d'un mémoire de maîtrise soutenu par J. Trapp<sup>193</sup>. Il résume et présente ses résultats dans un article de 10 pages publié en 2007<sup>194</sup>. Cette même année, deux études consacrées aux graffites sur céramique sont publiées dans les actes de la SFECAG. A. Fourré y présente un ensemble de 42 graffites retrouvés en contexte funéraire : *Les graffiti de la nécropole tardive de Lazenay à Bourges (Cher)*. J. Trescarte s'intéresse aux graffites sur céramique trouvés au sommet du Puy-de-Dôme. Il est l'un des premiers à étudier les graffites sur céramique issus d'un contexte cultuel.

---

<sup>190</sup> Bet, Delage 1993, p. 305.

<sup>191</sup> La *civitas* des Aulerques Cénomans correspond, à peu près, à l'actuel département de la Sarthe (72, Pays de la Loire).

<sup>192</sup> Guillier, Thauré 2003, p.22.

<sup>193</sup> Maîtrise dirigée par le Professeur S. Benoist et soutenue à l'Université Paul Verlaine (Metz).

<sup>194</sup> Trapp 2007 [en ligne].

#### 1.1.4.2 LES GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

En *Britannia*, la recherche sur les graffites sur céramique a débuté bien plus tôt. Le premier recueil détaillé portant sur les inscriptions romaines découvertes en Grande-Bretagne est publié dès 1873. Réalisé par E. Huebner, il forme le volume VII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL) et contient 1200 inscriptions sur pierre, une centaine sur métal et 90 sur céramique<sup>195</sup>. Publié seulement 17 ans après les travaux de R. Garrucci à Rome et Pompéi (1856), cette étude fait partie des toutes premières de son genre. Néanmoins, la faible proportion d'inscriptions sur céramique intégrée au catalogue (90 graffites au total) montre à quel point ceux-ci étaient encore sous-estimés par rapport aux inscriptions sur pierre (1200 au total).

*The Roman Inscriptions of Britain* (RIB) voit le jour dès 1965 dans le but de recenser et de diffuser toutes sortes d'objets inscrits découverts dans la province romaine. Sans grande surprise, le premier volume est consacré aux inscriptions lapidaires mais les auteurs prévoient déjà de traiter la question des inscriptions sur *instrumentum* dès le second volume. Celui-ci ne fut cependant publié que trente ans plus tard. Il respecta néanmoins ses engagements notamment avec la publication de deux fascicules entièrement dédiés aux graffites sur céramique. Tous deux sont publiés en 1995. Le premier fascicule (RIB II, fascicule 7) réunit les graffites sur vaisselle sigillée tandis que le deuxième (RIB II, fascicule 8) regroupe les graffites sur « coarse pottery », une sorte de catégorie "fourre-tout", traduisible par céramique à usage "commun". Il s'agit là d'un travail colossal qui rassemble plus de 1560 inscriptions découvertes avant 1987<sup>196</sup> toutes soigneusement commentées et dessinées par S. Frere, R. Tomlin et M. Hassall.

Parallèlement à cette collection, l'Angleterre bénéficie aussi chaque année depuis 1970 de la parution du journal *Britannia* consacré à l'actualité archéologique de la province romaine. Chaque numéro est divisé en trois sous-parties dont l'une est destinée aux nouvelles inscriptions aussi bien monumentales que celles gravées sur *instrumentum domesticum*. Cette publication annuelle a toujours été un précieux outil de travail. Grâce à ce journal, J. Evans rassemble un total de 400 graffites (issus des volumes 1 à 14) pour aborder la question de l'alphabétisation en *Britannia*. Il publie son travail en 1987 qui est ainsi le premier à aborder la question de l'alphabétisation à travers l'étude des graffites sur céramique.

---

<sup>195</sup> Collingwood, Wright 1965, p. 5.

<sup>196</sup> La préface indique que l'étude concerne les graffites découverts avant la fin de l'année 1986 mais un exemple (RIB II, fasc. 7, 2501.157 p. 42) montre que la découverte de certaines inscriptions est légèrement postérieure.

### 1.1.4.3 LES GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE EN ALLEMAGNE

L'un des premiers ouvrages exclusivement consacrés aux graffites sur céramique paraît en Allemagne et date de 1975. Paru plus de 10 ans avant l'ouvrage de R. Marichal consacré aux graffites de La Graufesenque (1988), il réunit un peu plus de 560 inscriptions d'époque romaine conservées au Landesmuseum de Bonn et étudiées par L. Bakker et B. Galsterer<sup>197</sup>. Plus tard, B. Galsterer s'intéresse également aux inscriptions gravées sur la céramique romaine du camp militaire de Haltern (1983).

Plus récemment, la recherche bénéficie du dynamisme de M. Scholz qui publie en 1999 un ouvrage entièrement consacré aux graffites sur céramique de Nida-Heddernheim (Francfort-sur-le-Main). Son corpus, illustré et commenté, présente 715 graffites incisés par des civils et des militaires. M. Scholz organise aussi plusieurs colloques sur les inscriptions mineures<sup>198</sup>.

En 2007, J. Kütter publie sa thèse qu'il a consacrée à l'ensemble des 964 graffites de Neuss. L'auteur établit une typologie des noms et des symboles avant de procéder à leur étude onomastique.

Suite à l'étude des graffites de la nécropole de Gelduba (Krefeld-Gellep) en 2006, S. Weiss-König se consacre à celle des 1062 vases graffités découverts dans la zone de la *Colonia Ulpia Traiana*, implantée à proximité de la ville de Xanten. Il publie ses travaux en 2010.

### 1.1.4.4 LES GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE EN ITALIE

Très tôt, l'Italie accueille de nombreuses recherches sur les graffites mais ceux sur céramique n'attirent que très peu l'attention des chercheurs italiens et l'essentiel des études se sont consacrées et se consacrent encore aux inscriptions pariétales des grands sites historiques.

R. Garrucci ouvre la voie de la recherche sur les graffites pariétaux de Pompéi en publiant, en 1856, *Graffiti de Pompéi, inscriptions et gravures tracées au stylet*. Puis les publications abondent : *Inscriptiones parietariae Pompeianae Herculanaenses Stabianae* (vol. IV du CIL)<sup>199</sup>, *The common people of Pompei ; a study of the graffiti* (Tanzer 1939), *Pompei – I graffiti figurati* (Maulucci 1993) ou encore *Erotica Pompeiano. Inscrizioni d'amore sui muri di Pompei* (Varone 1995). Tout récemment, le projet *Scripta Pompeiana* vise à reprendre le travail de M. Della Corte (CIL IV), en

<sup>197</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975.

<sup>198</sup> *Geritzt und Entziffert*, Aalen (2005) ; *Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen. Schriftliche Kommunikation im Alltagsleben*, Mayence (Ductus II, 2011)

<sup>199</sup> Le volume 4 du CIL est consacré aux inscriptions pariétales de Pompéi et Herculaneum et deux suppléments incluent les inscriptions peintes et gravées sur vases en céramique (Suppl. II par A. Mau en 1909 et suppl. III par Della Corte, Ciprotti de 1952 à 1970).

introduisant la documentation scripturaire de Pompéi à une base de données où seront numérisées les informations relatives aux 11 000 inscriptions peintes et *graffiti* pariétaux du site<sup>200</sup>. L'objectif de cette base de données est aussi d'étendre les informations à d'autres sites et à d'autres supports.

Plusieurs études ont été consacrées aux graffites de Rome. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer l'étude des graffites figurés du temple d'Antonin et Faustine sur le *forum*<sup>201</sup> (1881). On peut également citer celles des graffites de la *Domus Aurea*<sup>202</sup> (1967 et 1980). Deux volumes sont consacrés aux graffites sur enduits peints du Palatin. Le premier est dédié aux 369 inscriptions pariétales du *Paedagogium*<sup>203</sup> (1966) et le second volume aux 327 inscriptions de la *Domus Tiberiana*<sup>204</sup> (1970). Les graffites pariétaux de la cité antique font aussi l'objet d'ouvrages généraux tel que *Graffiti latini – Scrivere sui muri a Roma antica*<sup>205</sup> (1998). Il en est de même au sein d'autres sites importants tels qu'à Ostie<sup>206</sup> et à Herculaneum qui font récemment l'objet de bases de données accessibles *via internet*<sup>207</sup>.

De toute évidence, la céramique est très peu représentée face aux nombreuses études portant sur les inscriptions pariétales. Quelques courts articles récents peuvent être signalés. Celui de S. Cipriano et G.-M. Sandrini (2014) porte sur 32 graffites sur terre sigillée retrouvés à Iulia Concordia (commune italienne de Concordia Sagittaria, province de Venise, Vénétie / Italie). Trois courts articles sont consacrés à des graffites sur céramique à vernis noir et terre sigillée italique d'Aquilée (2011) : celui de E. Zentilini s'intéresse à neuf graffites sur terre sigillée retrouvés en contexte funéraire<sup>208</sup>, celui de S. Magnani porte sur un lot de 67 graffites retrouvés lors d'une ancienne fouille de sauvetage et l'article d'A. Buonopane apporte des éléments de réflexions sur la publication des marques et des graffites sur *instrumentum*<sup>209</sup>.

#### 1.1.4.5 LES GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE EN SUISSE

Comme en France, quelques études précoces s'intéressent ponctuellement, aux graffites sur céramique. On peut citer W. Deonna qui publie en 1925 un article intitulé *Marque de potiers et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève*. L'ouvrage s'intéresse

---

<sup>200</sup> Courrier, Dedieu 2012.

<sup>201</sup> Lacour-Gayet 1881.

<sup>202</sup> Dacos 1967 ; Solin, Volpe 1980.

<sup>203</sup> Solin, Itkonen-Saila 1966.

<sup>204</sup> Väänänen, Castrén, Lilius 1970.

<sup>205</sup> Canali, Cavallo 1998.

<sup>206</sup> Van Buren 1923.

<sup>207</sup> Herculaneum et Pompéi : <http://ancientgraffiti.wlu.edu/hgp/> ; Ostie : <http://ostia-antica.org/inter/graffiti.html> [consultés le 15/02/2015]

<sup>208</sup> Nécropole de Lugone à Salò, province de Brescia, Lombardie / Italie

<sup>209</sup> Pour les trois articles cf. Buora *et al.* 2011 [en ligne].

principalement aux estampilles et les graffites sont relégués à la fin du document. Il est clair que les 30 graffites relevés par l'auteur ont attiré son attention uniquement parce qu'ils étaient gravés sur de la vaisselle estampillée. On remarque effectivement que le catalogue contient seulement de la vaisselle estampillée. Les commentaires joints à chaque graffite sont très succincts, se limitant à des transcriptions approximatives et aux lectures des estampilles. L'auteur ne précise ni l'emplacement du graffite sur le vase (ou alors de façon imprécise<sup>210</sup>) ni si la gravure a été faite avant ou après cuisson. Il fournit néanmoins plusieurs planches de dessins où il prend soin, au moins pour certains graffites, d'indiquer les fragmentations. On regrette toutefois que l'auteur n'ait pas choisi un code de représentation uniforme pour chacun de ses relevés. En somme, les premiers travaux sont tâtonnants.

Les études qui présentent un corpus détaillé des graffites sur céramique sont rares mais les villes de Nyon, Lausanne-Vidy, Orbe-Boscéaz, Avenches, Martigny, Coire, Biberist et Augst ont fait l'objet d'études qui ont enrichi nos connaissances sur l'onomastique<sup>211</sup>.

Dans les années 90, Th. Luginbühl étudie les graffites d'Orbe Boscéaz (16 graffites), de *Lousona-Vidy* (89 graffites) et de la *colonia Iulia Equestris* (Nyon, 60 graffites)<sup>212</sup>. Les graffites de Lousonna-Vidy et de Nyon ont récemment fait l'objet d'une compilation<sup>213</sup>. Ceux de la villa d'Orbe Boscéaz ont été augmentés et ont fait l'objet d'un article publié par R. Sylvestre (73 graffites au total)<sup>214</sup>. Cette première vague de recherches est également marquée par l'étude et la publication, en 1995, des graffites sur céramique commune du canton du Tessin<sup>215</sup>.

Progressivement, Th. Luginbühl délègue les dossiers consacrés aux graffites sur céramique à deux étudiants : G. Féret et R. Sylvestre se voient confier l'étude des 55 graffites sur céramique de la villa de Biberist Spitalhof<sup>216</sup>.

L'année 2008 est celle de nombreux événements. Les 1816 inscriptions gravées sur céramique d'*Augusta Raurica* (Augst/Kaiseraugst) donnent lieu à un mémoire de licence commun présenté et publié par G. Féret et R. Sylvestre. La même année, le Musée romain de Lausanne-Vidy accueille la première exposition dédiée aux graffites *Les murs murmurent* qui présentait une collection de graffites sur parois murales découverts en France et en Suisse. Cette exposition itinérante a été

---

<sup>210</sup> On trouve des mentions telles que « graffite extérieur » et « graffite au revers » (Deonna 1925, p. 80).

<sup>211</sup> Sylvestre *et al.* 2010, p. 3.

<sup>212</sup> Respectivement Luginbühl, Theurillat 1992 ; Luginbühl 1994 et Luginbühl, Schreiner 1997.

<sup>213</sup> Luginbühl 2012, p. 15-24.

<sup>214</sup> Sylvestre 2004 [en ligne].

<sup>215</sup> De Micheli 1995.

<sup>216</sup> Féret, Sylvestre 2006.

présentée dans plusieurs villes : à Périgueux en 2009, au Mans en 2010, à Bavay en 2011 et au Musée archéologique de Nîmes en 2012.

Toujours en 2008, l'association *Ductus* est créée<sup>217</sup>. Cette association internationale est consacrée à l'étude des inscriptions mineures. Ses principaux objectifs sont d'établir des contacts solides entre spécialistes et d'encourager la collaboration internationale. L'association favorise les regroupements scientifiques organisés à l'occasion de colloques ou de tables rondes et publie les actes qui font suite à chaque manifestation. La prochaine publication est prévue pour 2015.

Les graffites sur céramique de la capitale helvète *Aventicum* (Canton de Vaud) font aujourd'hui l'objet de recherches menées par R. Sylvestre dans le cadre de son doctorat sous la direction du professeur Th. Luginbühl (UNIL). Son corpus est l'un des plus imposants de Gaule romaine (environ 1900 inscriptions). Cette étude complète les quelques publications ponctuelles, essentiellement des études céramologiques qui ne présentaient que quelques graffites exceptionnels.

En 2012, la recherche consacrée aux graffites sur céramique fait l'objet de premières expérimentations qui allient techniques d'imagerie 3D et fusion d'images. Ces expériences originales devaient servir d'aide au déchiffrement d'inscriptions difficilement lisibles<sup>218</sup>.

#### 1.1.4.6 RÉPARTITION DES PRINCIPALES PUBLICATIONS

Pour plus de lisibilité, nous avons réparti les principales publications consacrées à l'étude des graffites sur céramique sur une carte (Figure 8). Toutes les publications concernent des tessons de céramique antique. Au-delà de ce critère, toutes les études importantes ont été signalées quel que soit le contexte de découverte (nécropoles, cités, *oppida*, camps militaires, etc.). La carte révèle une répartition non homogène de l'activité scientifique.

---

<sup>217</sup> Membres fondateurs : J.-P. Bost, M. Corbier, R. Frei-Stolba, M. Hainzmann, P.-Y. Lambert, H. Lieb†, M. Scholz, C. Zaccaria.

<sup>218</sup> Montani *et al.* 2012.

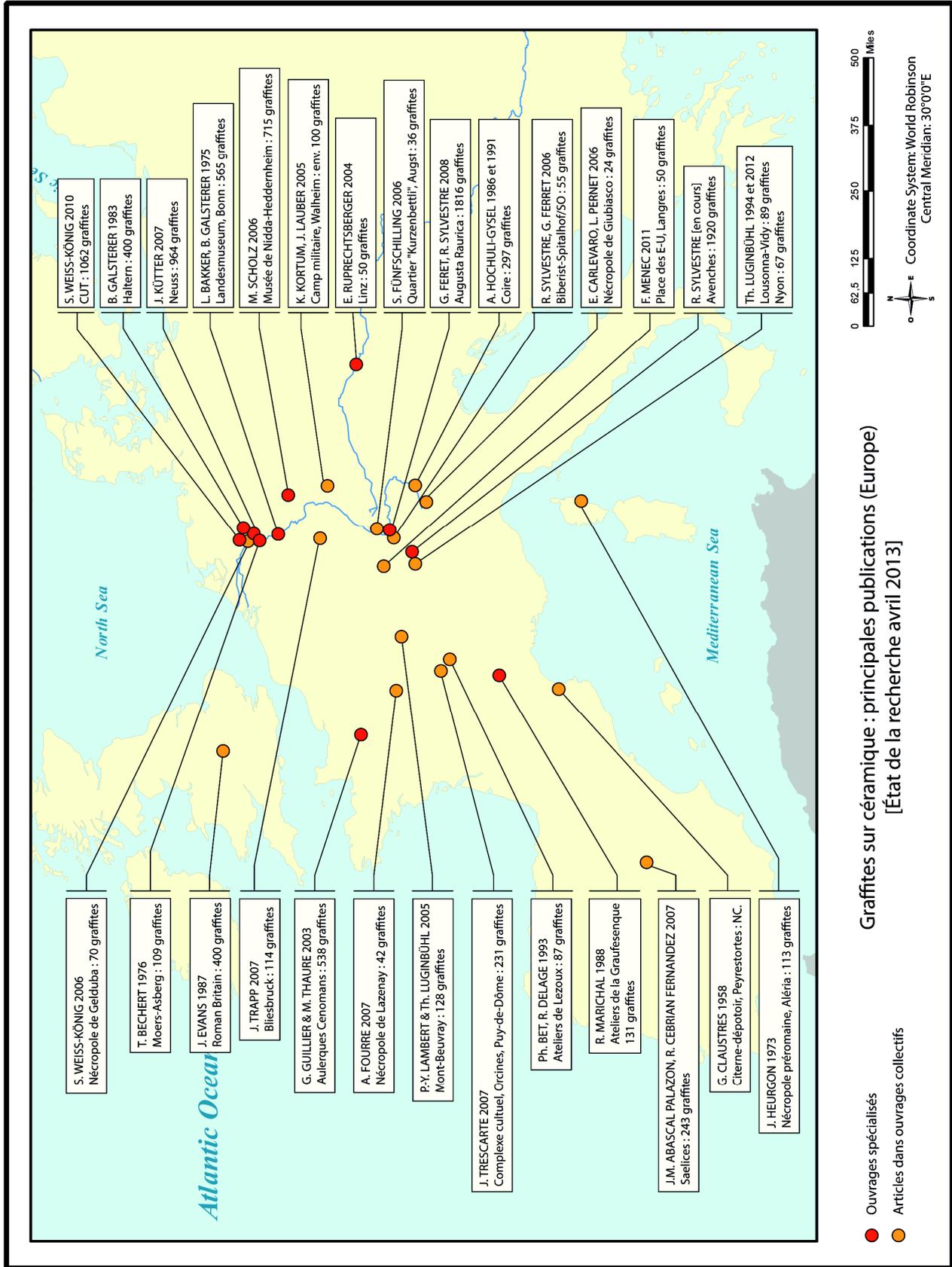


Figure 8 : Répartition des principales publications consacrées aux graffites sur céramique (carte)

## 1.2 *PROVINCIA LUGDUNENSIS*, CADRE GÉOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIQUE

### 1.2.1 POURQUOI LA GAULE LYONNAISE ?

La carte de répartition des principales publications des graffites sur céramique témoigne de l'absence de publications majeures effectuées dans la région du nord-est de la Gaule (p. 53). L'ouvrage de G. Guillier et M. Thauré paru en 2003, est le premier et le seul ouvrage entièrement consacré à un ensemble de graffites découverts sur le territoire de Gaule Lyonnaise. Ainsi, alors qu'en France l'intérêt de nombreux chercheurs est focalisé sur les inscriptions du sud de la Gaule, et plus particulièrement sur celles de Gaule Narbonnaise, il nous est apparu intéressant d'orienter nos recherches au nord de la Gaule. En outre, cela nous permet de travailler sur des pièces provenant d'un contexte différent de celui des marques retrouvées en Gaule méridionale et d'évoquer les similarités et disparités entre une écriture directement influencée par des contacts méditerranéens et une écriture plus continentale, c'est-à-dire plus éloignée de la Méditerranée. Bien que le territoire de Gaule Lyonnaise possède une importante façade maritime sur l'Océan et la Manche, ni l'un ni l'autre n'ont été des facteurs participant à la diffusion de l'écriture en Gaule comme l'a été la Méditerranée. Au contraire, la Manche semble même avoir été un facteur ralentissant cette diffusion puisqu'on observe que l'écriture latine met environ 100 ans pour la traverser et passer du nord de la Gaule au sud de la Grande-Bretagne romaine.

L'objectif de notre étude est donc de combler le manque de publications dans la région du NE de la Gaule. La proximité de cette étude avec celles antérieures, toutes conduites en périphérie de la province, nous ouvrirait aussi la perspective d'effectuer des comparaisons et des parallèles intéressants. Au nord, de l'autre côté de la Manche, les graffites sur céramiques en *Britannia* font l'objet d'un répertoire mis à jour régulièrement ; à l'est, aux abords du Rhin et en Suisse notamment, la recherche est aussi active et à l'ouest de la province, plusieurs sites ont fait l'objet d'études et de publications (Figure 8). La zone que nous avons choisie constitue donc une sorte de *no man's land* des graffites sur céramique mais dispose d'un réel potentiel car elle est bordée de sites ayant fait l'objet d'études antérieures qui offrent un panorama pertinent et exploitable en vue de comparaisons.

Le territoire de la Gaule Lyonnaise s'étend du Massif Armoricaïn à l'ouest jusqu'au Rhône et jusqu'à la ville de Lyon plus au sud et se développe globalement entre la Seine et la Loire (Figure 8, p. 53). Les limites prises en compte dans cette étude sont celles publiées dans l'ouvrage d'A. Ferdière (2011) : ce sont celles existant au début du Haut-Empire telles qu'elles furent décrites par Plinie

l'Ancien<sup>219</sup> à l'exception de la cité des Lingons qui y fut seulement intégrée au IV<sup>e</sup> siècle<sup>220</sup>. Comme pour beaucoup de provinces romaines, « il s'agit d'un territoire artificiel et arbitraire découpé par l'administration augustéenne »<sup>221</sup>.

L'intérêt d'étudier les graffites de Gaule Lyonnaise, outre le fait qu'ils appartiennent à un contexte non directement méditerranéen et qu'ils n'aient, pour la plupart, jamais été étudiés, réside dans le fait que la province constitue un carrefour dynamique et propice aux échanges. L'axe fluvial Rhône-Saône favorise très tôt – au cours de l'Âge du Fer<sup>222</sup> – la circulation des marchandises et l'approvisionnement des sites princiers du nord-est de la Gaule. Plus tard, « des commerçants romains sont signalés à Orléans en 52 av. J.-C. (*BG*, VII, 3, 1), de même qu'à Chalon-sur-Saône et *Noviodunum Heduorum* (sans doute Nevers) (*ibid.*, 42, 5 ; 55, 5) »<sup>223</sup>. Ces échanges favorisent progressivement la diffusion de l'écriture vers l'intérieur des terres. Il semblerait également que, contrairement à d'autres provinces investies par les forces militaires (la Belgique et les Germanies par exemple), la Lyonnaise ait connu une présence militaire relativement faible durant tout le Haut-Empire<sup>224</sup>. Ainsi, ce sont les « élites des cités, les notables de souche indigène, les premiers "romanisés" » qui auraient été le moteur de l'acculturation dans cette partie de la Gaule<sup>225</sup>. Cette caractéristique aura certainement influencé la nature des inscriptions. En effet, si les sites d'occupation militaire fournissent souvent une grande concentration et de nombreuses inscriptions laissées par les soldats (par exemple : les murs d'Hadrien et d'Antonin en Grande-Bretagne<sup>226</sup>), leur absence laisse peut-être plus de place au développement de la vie quotidienne et aux inscriptions qui y sont liées. De même, il semblerait que « les ressortissants exogènes, romains ou même italiens » étaient « très faiblement représentés » dans l'ensemble de la province. Les traces de « romanité » ayant perduré jusqu'à nous seraient donc principalement issues d'une « société gauloise romanisée »<sup>227</sup>. De toute évidence, cette dernière n'est pas répartie de façon homogène sur le territoire de la province. Quelques « points précis » tels que Lyon et certainement Autun affichent une acculturation bien plus rapide qu'ailleurs, et en tout cas bien plus rapide que celle des cités les plus occidentales de la province<sup>228</sup>. Cette hétérogénéité dans l'acculturation de la province constitue un critère intéressant, susceptible d'avoir eu des répercussions dans la pratique de l'écriture telle

---

<sup>219</sup> *HN*, IV, 105 et 107.

<sup>220</sup> Ferdière 2011, p. 9.

<sup>221</sup> Ferdière 2011, p. 9.

<sup>222</sup> Christol, Fiches 1999, p. 143.

<sup>223</sup> Ferdière 2011, p. 10.

<sup>224</sup> Ferdière 2011, p. 32.

<sup>225</sup> Ferdière 2011, p. 23.

<sup>226</sup> Jones, Mattingly 1990, p. 152.

<sup>227</sup> Ferdière 2011, p. 31.

<sup>228</sup> Ferdière 2011, p. 24.

qu'elle est observable et telle qu'elle fut pratiquée d'une « région » à l'autre. Si tel est le cas, c'est à travers l'étude de corpus épigraphiques provenant de « régions » bien distinctes qu'il est envisageable de constater les effets de cette acculturation à double vitesse sur la pratique de l'écriture au quotidien.

### 1.2.2 POURQUOI LES CAPITALES DE CITÉ ?

L'un des principaux signes de cette acculturation est l'urbanisation avec « la création de nombreuses villes, parmi lesquelles les capitales de cité »<sup>229</sup>. Les capitales de cité sont des emblèmes de la « romanisation » dans le sens où elles concentrent les effets de l'acculturation et sont considérées comme des actrices-relais de la propagande romaine dans l'Empire. Notre étude porte sur les graffites découverts parmi une sélection de ces capitales. Ces villes, qui sont pour la plupart des créations *ex-nihilo*<sup>230</sup>, sont les théâtres de cette acculturation romaine et sont, à elles seules, des emblèmes de cette « romanisation ». Ces créations urbaines sont fondamentalement en rupture avec ce qui précède et illustrent parfaitement la transformation que la société gauloise connaît à cette époque. Par conséquent, le matériel provenant d'un tel cadre présentera, sans doute, des caractéristiques influencées par son contexte. Il est intéressant de rechercher une évolution dans la pratique de l'écriture issue d'un espace ayant connu une telle transformation. Parmi les trois capitales sélectionnées, le cas des graffites de la ville d'Autun permettra notamment de réaliser une comparaison entre les inscriptions découvertes sur l'*oppidum* du Mont Beuvray, étudiées par Th. Luginbühl et P.-Y. Lambert en 2006 et ceux de la nouvelle capitale, *Augustodunum*.

Une autre condition spatiale de notre étude est que les graffites aient été découverts dans un contexte *intra-muros* à la cité. Cette condition exclut délibérément les nécropoles et les découvertes « rurales » dans le but de restreindre le champ d'investigation.

Les graffites ne font pas partie des découvertes fréquentes et constituent des témoignages rares. Leur concentration semble être, au moins en partie, relative à la densité de population. En effet, il semblerait qu'il y ait davantage de graffites dans les endroits à haute densité de population (forts<sup>231</sup>, camps militaires, et villes) que dans les zones rurales où la population est plus clairsemée. Ainsi, et de façon logique, la vie en collectivité et « de proximité » induirait une plus grande nécessité de marquer ses effets personnels. En cela, les capitales de cité sont susceptibles de nous fournir un bon nombre d'inscriptions puisqu'elles concentrent de nombreuses activités et rassemblent la population.

---

<sup>229</sup> Ferdière 2011, p.23.

<sup>230</sup> Ferdière 2011, p.34.

<sup>231</sup> Hassall, Tomlin 2001, p. 387-397.

En outre, les lieux à forte densité de population sont des sites qui requièrent un important besoin d'approvisionnement et qui affichent une consommation dynamique. Si la tendance à la consommation de céramique est plus grande, la probabilité de trouver des graffites sur céramique est également plus grande. Il faut noter également que certaines de ces villes rassemblant des pôles de production et/ou de consommation de céramiques, elles sont d'autant plus aptes à nous fournir une quantité importante de graffites sur céramique. Ceux-ci sont soit intrinsèques à la production (ateliers de potiers), soit liés à la commercialisation ou à l'utilisation du vase (consommation).

Travailler sur des lots de graffites provenant de capitales de cités nous permet d'envisager une comparaison avec d'autres études. En Suisse, les graffites de la capitale des Rauraques, *Augusta Raurica*, ont fait l'objet d'une étude complète<sup>232</sup> et les graffites de la cité d'*Aventicum*, chef-lieu politique et administratif de la cité des Helvètes, font actuellement l'objet d'une étude par R. Sylvestre. La cité du Mans, a fait l'objet d'une étude par M. Thauré et G. Guillier en 2003. Ainsi, il est envisageable de comparer les données d'Autun, Chartres et Sens avec celles de ces autres capitales de cité.

Enfin, l'accès au matériel des collections archéologiques n'est pas toujours simple. Limiter le cadre de recherche aux capitales de cité permet de faciliter l'acquisition des données. Dans les villes, contrairement aux sites archéologiques ruraux, le matériel est réuni sous la responsabilité d'une seule personne ou collectivité, rarement plus de trois. L'accès au matériel est donc facilité par le regroupement physique du mobilier dans un nombre relativement restreint de réserves archéologiques.

### **1.2.3 LES CAPITALES SÉLECTIONNÉES**

#### **1.2.3.1 AUTUN, VITRINE ROMAINE À L'HÉRITAGE GAULOIS**

##### **1.2.3.1.1 POURQUOI *AUGUSTODUNUM* EST-ELLE PROPICE À L'ÉCRITURE ?**

Le contexte de la ville présente un intérêt majeur pour l'étude des inscriptions et de l'écriture en général. La ville est avant tout un « pur produit » de la « romanisation » et, par conséquent, de la « latinité ». Nombreux sont les indices qui témoignent en ce sens. Son nom, tout d'abord, ne laisse aucun doute quant à son origine : *Augusto-dunum*, littéralement la ville d'Auguste, est une création *ex-nihilo* qui s'insère dans la politique de remaniements administratifs mise en place par l'Empereur dans les années 16 à 13 av. n. è. C'est aussi son architecture, dérivée des modèles romains, qui assied et exhibe la puissance de l'Empire à travers une série de monuments dont certains restent

---

<sup>232</sup> Féret, Sylvestre 2008.

visibles aujourd'hui (remparts, théâtres, amphithéâtre, etc.). Nécessairement, ces chantiers ont impliqué des équipes d'architectes, des ingénieurs et des artisans spécialisés venus d'Italie ou de Narbonnaise. Ceux-ci demeuraient sur place pendant des mois, voire des années<sup>233</sup>. Certains d'entre eux maîtrisaient probablement l'écriture. Mais *Augustodunum* n'est pas seulement une « vitrine » de l'Empire romain, elle porte aussi l'héritage gaulois transmis par les populations de l'*oppidum* de Bibracte venues s'installer dans la nouvelle ville<sup>234</sup>. Ainsi, *Augusto-dunum*<sup>235</sup> associe au nom de son créateur romain, le suffixe gaulois *-dunum*, qui matérialise le caractère fortifié de la ville. *Augustodunum* est donc une ville à deux facettes : l'une romaine, l'autre héritée de la tradition gauloise. Cette particularité ne semble pas avoir échappé à l'Empereur qui lui a donné un nom qui témoigne de cette alliance romano-gauloise et gallo-romaine. Cet héritage gaulois s'observe également dans la transmission de certains savoir-faire artisanaux : activités métallurgiques et travail de la pierre (schiste)<sup>236</sup> et *via* certaines persistances gauloises telles que la présence du temple « de Janus », *fanum* gaulois de tradition celtique, situé à la périphérie nord de la ville et *via* la présence de quelques inscriptions gauloises.

La ville est donc rapidement « cosmopolite ». Elle réunit dans ses murs, une population hétéroclite dont le principal point commun est d'être favorable à Rome et à sa politique. Déjà, Bibracte avait noué des contacts économiques avec le monde méditerranéen principalement « autour du commerce du vin, des esclaves, des métaux et le monnayage avait été adapté aux normes romaines en s'inscrivant dans "la zone du denier" »<sup>237</sup>. Et, les Éduens s'étaient ralliés, très tôt, à la puissance romaine en signant un traité d'alliance avec Rome, à une date antérieure à 138 avant notre ère<sup>238</sup>. Cette union politique témoigne du développement précoce des liens entre les élites romaines et éduennes. En outre, plusieurs sources textuelles antiques indiquent que le Sénat qualifie les Éduens de « Frères de même sang que celui du peuple romain », titre accordé jusque-là aux seuls Troyens, ancêtres des Romains (*BG*, I, 33). *Tite-Live* (*Per.*, 139) puis *Dion Cassius* (*LIV*, 32, 1) confirment ce lien des élites éduennes au pouvoir romain, en 12 avant notre ère, époque de la fondation d'*Augustodunum*<sup>239</sup>.

---

<sup>233</sup> Chardron-Picault 2004, p. 212.

<sup>234</sup> L'abandon de Bibracte se fait de manière progressive à partir des dernières années du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère mais « de grandes demeures, des lieux de culte et de marché perdurent au-delà de la fondation d'Autun » (Chardron-Picault 2004, p. 16).

<sup>235</sup> *Augustodunum*, « en gaulois *dunon*, 'citadelle, enceinte fortifiée, mont'. Attesté sous la forme *δοῦνον* chez les auteurs grecs (Ptolémée inter alios) et *dunum* chez les latins, il s'agit d'un des termes de la toponymie européenne les plus fréquents qui désignait le fort, la citadelle circulaire, l'enceinte fortifiée et fermée, en général juché sur une colline ou une hauteur, correspondant à l'*oppidum* latin » (Delamarre 2003a, p. 154).

<sup>236</sup> Chardron-Picault 2004, p. 7 ; Guillaumet, Labaune 2011, p. 905.

<sup>237</sup> Chardron-Picault 2004, p. 16.

<sup>238</sup> Goudineau, Peyre 1993, p. 171-193.

<sup>239</sup> Chardron-Picault 2004, p. 16.

Assurément, l'activité épigraphique de la ville a bénéficié de ce contexte privilégié, riche et dynamique, source d'émulation et d'échanges culturels.

Une dernière spécificité autunoise nous incite à croire que la ville présentait un contexte favorable à la pratique de l'écriture : il s'agit des fameuses écoles Méniennes (ou méniennes ?<sup>240</sup>), *Maeniana* en latin<sup>241</sup>. Ces écoles, probablement établies dès la fondation de la ville<sup>242</sup>, auraient été fréquentées par les enfants de l'élite gauloise venus s'initier à la culture et à la rhétorique grecques et romaines. Leur renommée conférait à la cité un statut culturel et intellectuel privilégié qui influença peut-être en partie la production épigraphique de la ville. Quoi qu'il en soit, le rayonnement culturel d'*Augustodunum*, véritable cité école, cité libre, relais et gardienne de la culture gréco-romaine<sup>243</sup> lui confère un environnement particulièrement propice à la pratique de l'écriture qui mérite notre attention.

#### 1.2.3.1.2 INTRODUCTION À L'ÉPIGRAPHIE AUTUNOISE

L'épigraphie d'*Augustodunum* a déjà attiré l'attention de plusieurs chercheurs tant l'écriture est partout présente à Autun. Le volume de la Carte Archéologique de la Gaule consacré à la ville (CAG 71/1) révèle ainsi une épigraphie riche et diversifiée aussi bien dans l'enceinte de la ville qu'à sa périphérie.

Jusqu'ici, ce sont les nécropoles<sup>244</sup> qui ont fourni le lot le plus important d'inscriptions à Autun. Il s'agit d'inscriptions funéraires latines, accompagnées d'un ou plusieurs portraits, gravées sur des stèles en grès local pour la plupart, mais on en trouve aussi quelques-unes en granit (local<sup>245</sup>) et en calcaire (importé<sup>246</sup>). Ces stèles funéraires révèlent plusieurs anthroponymes<sup>247</sup> qu'il sera intéressant

---

<sup>240</sup> Le doute plane quant à l'origine de ce nom : s'agit-il du nom du fondateur de ces écoles, un certain *Maenius* (?), inconnu par ailleurs, qui, « à la suite d'un acte d'évergétisme, aurait érigé le bâtiment des écoles rebaptisé pour cette raison *Maeniana* » ou bien s'agit-il plutôt d'un adjectif relatif à la « caractéristique notable de disposer de balcons appelés *maeniana* » ? (Hostein 2011, p. 11).

<sup>241</sup> Hostein 2011, p. 11.

<sup>242</sup> CAG 71/1, p. 91.

<sup>243</sup> Rebourg 1998, p. 221.

<sup>244</sup> Le découpage traditionnel qui considère que « les nécropoles d'*Augustodunum* sont au nombre de quatre : celle de Saint-Pantaléon-Saint-Symphorien-Saint-Pierre-l'Estrier ; le Champ des Urnes ; les Champs-Saint-Roch et le Bois Saint-Jean (...) » (CAG 71/1, p. 149) a été revu et corrigé par Y. Labaune (2009). À l'heure actuelle, neuf secteurs funéraires sont reconnus à la périphérie de la ville dont six sont datés du Haut-Empire (Labaune 2009, p. 97). Parmi les six espaces funéraires, deux sont identifiés comme de véritables nécropoles bien circonscrites : il s'agit de la nécropole Champs-Saint-Roch-Pont-l'Évêque (à l'est) et de celle du Breuil-d'Arroux (au nord) (Labaune 2009, p. 99 et 109).

<sup>245</sup> « Les granits rose abondent au sud de la ville ; au hameau de Couhard, des carrières antiques sont encore visibles et témoignent de l'exploitation destinée à la construction des différents édifices urbains » (Blanc *et al.* 1985 ; p. 3-28).

<sup>246</sup> Calcaire régional importé autour de Tonnerre dans l'Yonne (Chardron-Picault 2004, p. 211).

<sup>247</sup> Pour n'en citer que quelques-uns : *Iulia Marolla* (CAG 71/1, n°565 ou CIL XIII, 2729), *Apilla* (CAG 71/1, n°567 ou CIL XIII 2702), *Iamuar(us?)* (CAG 71/1, n°448 ou CIL XIII, 2722), *Iucundus* (CAG 71/1, n°450), *Crigiru(s?)* (CAG 71/1, n°455), *Varactius* (CAG 71/1, n°461 ou CIL XIII, 2778), *Euticianus* (CAG 71/1, n°473 ou CIL XIII,

de comparer à ceux gravés sur céramique : peut-être y trouvera-t-on quelques parallèles. L'épigraphie lapidaire de la ville compte également quelques inscriptions sur pierre et sur marbre dont certaines « monumentales » mais ces dernières sont extrêmement rares à Autun<sup>248</sup>. On peut noter la découverte récente (faubourg d'Arroux, 2010) d'une plaque en marbre sur laquelle est inscrite une dédicace à un chevalier romain, jusque-là inconnu, tribun militaire de la XXII<sup>e</sup> légion<sup>249</sup>.

La plupart des inscriptions lapidaires sont écrites en latin mais plusieurs inscriptions témoignent de la présence de la langue grecque et de la langue gauloise à Autun.

### Langue grecque



**Figure 9** : Détail de la mosaïque des auteurs grecs, panneau de Métrodore, Autun (musée Rolin inv. A1990.5.93, cliché S. Prost)

La CAG 71/1 recense une inscription en caractères grecs gravée sur marbre et retrouvée en situation de réemploi « dans la ruine d'un vieux mur, proche de la *rue Chauchien*, avant 1660 »<sup>250</sup>. Une autre, rédigée et gravée dans le marbre en écriture et en langue grecque, révèle une dédicace faite à Apollon et Artémis. Elle fut retrouvée en 1810 « sous les murs du jardin de l'Hôpital, aujourd'hui

---

2719), *Minucia* (CAG 71/1, n°477), *Sabinianus* (CAG 71/1, n°482 ou CIL XIII, 2759), *Secundinus* (CAG 71/1, n°494 ou CIL XIII, 2767), *Marcinus* (CAG 71/1, n° 496 ou CIL XIII, 2736), etc.

<sup>248</sup> Pinette 1987, p. 76.

<sup>249</sup> INRAP, Réf. Iconothèque : 2764 - Plaque en marbre datée des environs du II<sup>e</sup> s. de notre ère et réemployée dans un sol de trottoir du III<sup>e</sup> s. : *Tibérius Claudius Potitus Sabinianus*.

<sup>250</sup> CAG 71/1, n°668 p. 175.

boulevard Frédéric-Latouche »<sup>251</sup>. À cela, on peut ajouter l'inscription de la fameuse mosaïque dite « des auteurs grecs », retrouvée dans les fondations de la *maison Gaunet*, au n° 52 rue de la Grille fouillées en 1965 et en 1990. Le site, une *domus*, a livré plusieurs fragments de cette mosaïque (datée de la fin II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s. de n. è.) et a permis de restituer trois portraits : celui du poète grec Anacréon, celui du philosophe grec Métrodore (Figure 9) et celui d'Épicure<sup>252</sup>. Un texte écrit noir sur blanc en langue et en caractères grecs accompagne les portraits<sup>253</sup>. L'usage du grec est attesté à Autun au moins jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle comme le prouve la découverte (1839) d'une pierre tombale gravée en caractères grecs alexandrins<sup>254</sup> et celle d'un étui-pendentif sur lequel figure une inscription en majuscules grecques<sup>255</sup>.

### Langue gauloise



**Figure 10** : Dédicace au sanctuaire d'Anvalō, Autun  
(inv. M.L. 299, cliché musée Rolin)

De la langue gauloise, on connaît une inscription gallo-latine sur pierre<sup>256</sup> découverte en 1844 près du «chemin vicinal qui conduit du pont St-Andoche à St-Jean-le-Grand», c'est-à-dire aux environs de l'actuelle gare SNCF<sup>257</sup> (Figure 10). À ce jour, il s'agit de la seule inscription lapidaire d'Autun

<sup>251</sup> Pinette 1987, p. 297.

<sup>252</sup> Blanchard-Lemée, Blanchard 1993, p. 973.

<sup>253</sup> CAG 71/1, p. 111.

<sup>254</sup> Inscription de *Pectorios*, cf. Pinette 1987, p. 360.

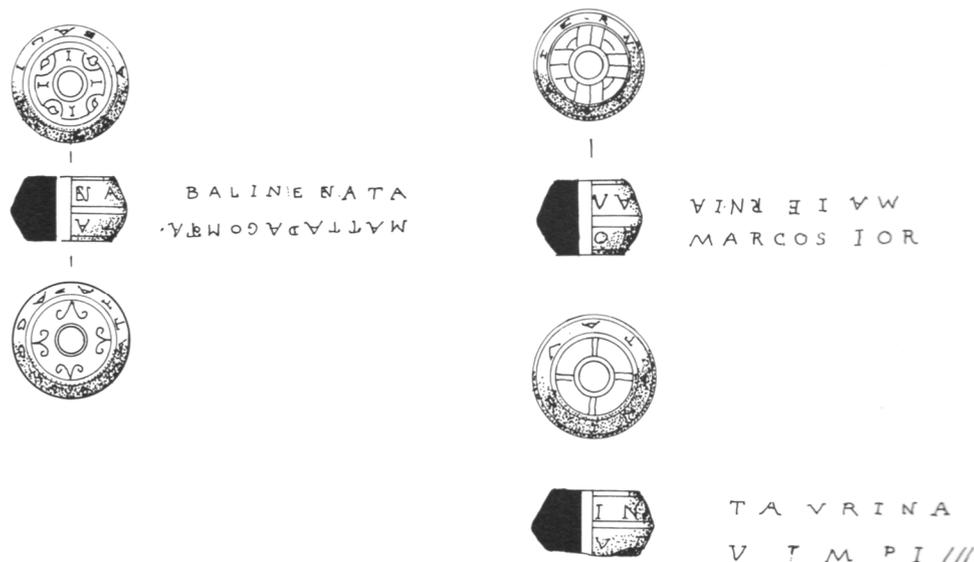
<sup>255</sup> Pinette 1987, p. 195.

<sup>256</sup> Lambert 1994, p. 96 : L-10.

<sup>257</sup> Pinette 1987, p. 296.

connue en langue gauloise<sup>258</sup>. Cette inscription a fait l'objet de plusieurs traductions. Nous retiendrons celle de P.-Y. Lambert et de M. Lejeune qui l'interprètent comme étant une dédicace faite au sanctuaire du dieu *Anualō*, dieu pour lequel ont été retrouvées, dans le même secteur, deux autres dédicaces en langue et en alphabet latin cette fois (CIL XIII, 11225 et 11226) : elles sont adressées au dieu *Anua(l)los*<sup>259</sup>. L'épigraphie de la ville compte également des inscriptions sur *instrumentum* tels que des pesons de fuseaux gravés en alphabet latin avec des mots gaulois<sup>260</sup>. Ceux trouvés dans la région à proximité d'Autun ont été exclus, pour ne citer que ceux d'*Augustodunum* référencés et traduits par P.-Y. Lambert<sup>261</sup> :

- TAVRINA / VIMPI “Belle génisse”
- MATTA DAGOMOTA/BALINE ENATA “Bonne fille ( ?...)”
- VEADIA/TVA(T)ENET “il tient tes fuselées”<sup>262</sup>
- MARCOSIOR / MATERNIA “puissé-je (te) chevaucher les organes maternels (?)”



**Figure 11** : Exemples de fusaiöles, Autun  
Extrait de : Pinette 1987, p. 221.

### Autres inscriptions

Aux inscriptions sur pesons de fuseaux écrites en gaulois, on peut ajouter celles en latin<sup>263</sup> et les inscriptions latines gravées sur des éléments de jeux : pions et dés<sup>264</sup>, ainsi que les signatures de

<sup>258</sup> Pinette 1987, p. 297 : « une autre conservée au Musée Rolin est peut-être aussi dans cette langue ».

<sup>259</sup> RIG II, 1, p. 125 ; Lambert 1994, p. 96.

<sup>260</sup> Lambert 1994, p. 123-125.

<sup>261</sup> Lambert 1994, p. 122-125.

<sup>262</sup> « En supposant que *veadia* est un terme gaulois en rapport avec le thème signifiant “filer” » (Lambert 1994, p. 125).

*Pistillus*, potier coroplaste d'Autun, dont on retrouve le nom gravé avant cuisson sur plusieurs moules de statuettes en terre blanche<sup>265</sup>.

En périphérie de la ville (à la base de la pyramide de Couhard), on peut également noter la découverte, dans les années 1960, d'une tablette d'exécration datée du II<sup>e</sup> s. de notre ère. Elle porte une liste de cinq *cognomina* en alphabet latin suivie d'un texte, gravé en alphabet grec et en langue gauloise, dont tous les mots sont intraduisibles et même inconnus à l'exception de deux d'entre eux qui sont des termes magiques<sup>266</sup>.

On ne s'attardera pas sur toutes les estampilles, les timbres sur amphores et les légendes monétaires<sup>267</sup> qui ont été retrouvés à Autun. Ces inscriptions constituent une part importante de l'épigraphie de la ville mais ayant été produites en séries, puisque poinçonnées, elles constituent davantage un support de lecture qu'un témoignage de l'écriture telle qu'elle fut pratiquée dans la ville. Il faut préciser aussi que beaucoup de ces inscriptions n'ont pas été réalisées dans la ville et accompagnent très souvent des objets importés qui ont été estampillés ou timbrés à l'endroit où ils ont été fabriqués. L'intérêt de ces inscriptions réside davantage dans l'étude de la diffusion de ces objets poinçonnés (vaisselle estampillée, amphore timbrée, monnaie légendée, etc.) que dans l'étude de l'écriture telle qu'elle était pratiquée au sein de la cité.

On ne s'attardera pas non plus sur les inscriptions fausses ou pressenties comme telles, par exemple : une dédicace à la déesse Bibracte, gravée sur bronze<sup>268</sup> et une inscription latine sur un couvercle d'urne cinéraire en céramique « de forme et d'aspect de la pâte inhabituel »<sup>269</sup>.

Afin de compléter la connaissance que nous avons de l'épigraphie autunoise, de pallier la sous représentativité des graffites sur céramique dans les catalogues et inventaires de la ville et de replacer les habitants d'*Augustodunum* dans leur cité, et non exclusivement dans leur sépulture d'où nous sont parvenus la plupart de leurs noms, nous avons choisi d'orienter nos recherches sur toute la

---

<sup>263</sup> AVE VALE/BELLA TV “bonjour, au revoir, tu es belle” ; AVE DOMINA / SITIIO “bonjour madame, j'ai soif” ; ACCEDE/VRBANA “arrive, ô l'élégante” (Lambert 1994, p. 123).

<sup>264</sup> Pinette 1987, p. 129 ; Dondin-Payre 2010, p. 201.

<sup>265</sup> Pinette 1987, p. 215.

<sup>266</sup> Pinette 1987, p. 270.

<sup>267</sup> Des fragments de moules de monnaies ont été découverts au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont datés de la fin du III<sup>e</sup> siècle (entre 270 et 290) comme les imitations de Tétricus, trouvés en très grande quantité à Autun, lieu de leur fabrication (Chardron-Picault 2004, p. 176).

<sup>268</sup> Pinette 1987, n°94 p. 50.

<sup>269</sup> Pinette 1987, n°544 p. 269.

vaisselle céramique provenant des sites *intra-muros* de la ville, là où nous aurons accès aux contextes d'habitation, aux zones d'artisanat, aux voies de circulation... bref, à la vie dans la cité ! Nous espérons aussi pouvoir établir quelques parallèles entre les graffites retrouvés à Bibracte<sup>270</sup> et ceux de la « ville nouvelle ».

#### 1.2.3.1.3 CONTEXTE GÉNÉRAL

Nos recherches portent exclusivement sur la zone englobée par l'enceinte de la ville. Celle-ci est entourée par un rempart de 6 km conservé sur les 2/3 de sa longueur<sup>271</sup>. Rythmé par un ensemble de 57 tours<sup>272</sup> dont 30 sont conservées, il était ouvert par quatre portes monumentales dont deux sont encore visibles : la porte Saint-André à l'est et la porte d'Arroux au nord. Une partie de la porte St-Andoche subsiste mais la porte de Rome a disparu. La plupart des matériaux utilisés dans la construction de l'enceinte sont d'origine locale. Bien qu'elle réponde aux normes militaires de l'Antiquité, il semblerait que l'enceinte ait eu une fonction plus ostentatoire et honorifique que réellement défensive. On pense qu'elle fut édifée dès les premières années d'existence de la ville, pendant la paix romaine, ère de relative tranquillité durant laquelle la paix civile n'est pas fortement remise en cause. Sa construction fut achevée à une date assez tardive, sous Tibère<sup>273</sup>.

#### Un produit de la romanisation

Comme son nom l'indique, *Augustodunum*, est une création *ex-nihilo*, dans le sens où la ville a été créée par l'empereur Auguste. Évidemment, cette création n'empêche pas qu'il ait pu exister, à un moment donné, une installation antérieure dans le secteur, notamment aux abords de l'Arroux comme le supposait A. Rebourg et comme le confirment les fouilles récentes<sup>274</sup>. Cependant, aucune fouille n'a encore révélé une présence pré-augustéenne en place de l'actuelle cité<sup>275</sup> et dans l'état actuel de nos connaissances, il n'existe aucun horizon antérieur au changement d'ère dans Autun *intra-muros*<sup>276</sup>. Cela n'est pas le propos de notre développement. Ici, nous souhaitons insister sur le caractère artificiel de la cité et de son existence en tant que produit de la « romanisation ». C'est d'abord les monuments qui demeurent en élévation qui attestent du processus intense de

---

<sup>270</sup> Une sélection de 128 graffites découverts sur l'*oppidum* a été étudiée par P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl en 2005 (cf. Lambert, Luginbühl 2005).

<sup>271</sup> Fort, Labaune 2008b, p. 1 et 5.

<sup>272</sup> On ne sait pas grand-chose de leur aménagement interne – étages, escaliers, fenêtres, portes, etc., mais il est probable que le chemin de ronde les ait traversées. La distance entre ces tours est relativement constante, entre 80 et 100m, même si dans certains secteurs de la ville elles sont beaucoup plus rapprochées.

<sup>273</sup> Fort 2007, p. 128.

<sup>274</sup> Labaune 2012, p. 123.

<sup>275</sup> Pinette 1987, p. 52.

<sup>276</sup> Labaune (Y.), Kasprzyk (M.), avec la collaboration de Alix (S.), Hostein (A.), Nouvel (P.), Autun / *Augustodunum*, la capitale des Eduens, dans "La naissance des capitales de cités en Gaule romaine", dossier *Gallia* à paraître (coordination M. Reddé, W. Van Andringa).

romanisation. La ville disposait de plusieurs édifices de spectacle : un amphithéâtre et deux théâtres dont un de 20 000 places (l'un des plus grands du monde romain), des édifices religieux au sein de la ville : temples d'Apollon et de Minerve<sup>277</sup> et en périphérie, la présence d'un vaste sanctuaire suburbain actuellement en cours de fouille<sup>278</sup>.

En revanche, nous ignorons la localisation des autres monuments mentionnés par les textes : école de gladiateurs, universités, temples, palais, etc.<sup>279</sup> Le rempart, dont nous avons parlé, n'a pas qu'une fonction défensive et ostentatoire, il participe également aux aménagements du terrain puisqu'il retient un « remblai de terre de plusieurs mètres qui constitue une plateforme artificielle »<sup>280</sup>. A. Rebourg ira même jusqu'à parler de « démesure » pour qualifier la cité dont certains quartiers « ne seront occupés qu'à partir de l'époque flavienne (fin du I<sup>e</sup> siècle ap. J.C.) »<sup>281</sup>. Tous ces éléments témoignent du caractère artificiel de la ville tel qu'il apparaît dans les premières décennies de son implantation. Cette particularité offre un contexte intéressant pour l'étude de l'écriture. La ville conserve-t-elle une trace de l'épigraphie de ces premiers instants ? À quoi ressemble l'écriture d'une ville romaine créée de toutes pièces en territoire gaulois ? Les pratiques observées sur l'*oppidum* sont-elles les mêmes que celles de la nouvelle ville ? On peut l'envisager, au moins dans les premières années de son développement, période pendant laquelle on suppose un mouvement de population (au moins partiel) de l'*oppidum* gaulois vers la cité romaine<sup>282</sup>.

### Une capitale commerciale et culturelle

Bien que le statut juridique de la ville ne soit pas connu<sup>283</sup>, *Augustodunum* semble s'imposer plus comme une capitale commerciale et culturelle que comme une capitale administrative<sup>284</sup>. D'ailleurs, c'est *Lugdunum* (Lyon) qui, « en 43 av. J.C., est appelée à devenir principale ville des Gaules aux deux premiers siècles »<sup>285</sup>. Autun, quant à elle, est une capitale commerciale au sein de laquelle l'artisanat occupe une place importante<sup>286</sup>. Malgré tout, l'artisanat autunois reste assez peu connu. À l'heure actuelle, il est difficile d'évaluer la production et l'exportation autunoise. En effet, peu d'études ont été menées sur la diffusion des produits manufacturés<sup>287</sup>. Il est donc difficile de

---

<sup>277</sup> Hostein 2011, p. 13.

<sup>278</sup> Fouilles conduites dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la préhistoire au Moyen-âge », coordonné par Y. Labaune (Service Archéologique d'Autun) 2012-2015.

<sup>279</sup> Pinette 1987, p. 52.

<sup>280</sup> Pinette 1987, p. 52.

<sup>281</sup> Pinette 1987, p. 52.

<sup>282</sup> Guillaumet, Labaune 2011, p. 905.

<sup>283</sup> Barriere 2013 [en ligne].

<sup>284</sup> Pinette 1987, p. 52.

<sup>285</sup> Pinette 1987, p. 52.

<sup>286</sup> Ferdière 2006, p. 7.

<sup>287</sup> Chardron-Picault 2004, p. 7.

distinguer les produits voués à l'exportation de ceux destinés à une clientèle « de proximité », relativement réduite et essentiellement urbaine<sup>288</sup>. Quelques exceptions témoignent d'une production destinée à l'exportation comme, par exemple, les mortiers signés, les céramiques grises estampées, les objets et les éléments architecturaux décoratifs en schiste d'Autun<sup>289</sup> sans oublier la production des statuettes en terre cuite du célèbre *Pistillus*<sup>290</sup> dont on retrouve des fragments jusqu'à Arras et Bordeaux et bien au-delà, jusqu'en Rhétie et en Norique<sup>291</sup>. Mais, d'une manière générale « nous n'avons que de faibles traces sur le commerce : stockage (entrepôts, boutiques), transport » tel qu'il était pratiqué dans la ville<sup>292</sup>. Une grande partie des connaissances que nous avons aujourd'hui de la production de l'artisanat autunois nous a été léguée par P. Chardron-Picault qui s'est particulièrement intéressée à ce domaine de recherches<sup>293</sup>. On lui doit également la fouille du plus grand site artisanal découvert à Autun jusqu'à présent, un quartier à dominante métallurgique, situé à l'extrémité sud-est de la ville *intra-muros* (fouille dite « du Lycée militaire »). Dans la ville, sont également attestés des potiers, « des bronziers, des forgerons, des plombiers, des verriers, des tabletiers, des artisans façonnant la corne, des bouchers, des tuiliers et briquetiers, des tailleurs de pierres, des sculpteurs, des maçons, des chaudourniers, des mosaïstes, des *tectores*, des peintres, des tisserands, des pelletiers et des peaussiers » dont les activités se sont complétées ou se sont succédé dans le temps<sup>294</sup>. Ce sont autant d'acteurs potentiels dans la production épigraphique de la ville et plus particulièrement sur l'*instrumentum*.

Comme évoqué précédemment, la ville a été édifiée au cœur d'un réseau routier<sup>295</sup> qui était bien plus praticable et plus facile d'accès que les sommets de l'*oppidum* gaulois. Nul doute que cette localisation favorisa le développement du commerce. Et, comme le remarque A. Rebourg, il ne manquait plus qu'un port à la ville d'Autun car, même si l'Arroux était navigable, c'est le port de Chalon-sur-Saône (*Cabillonum*), à une soixantaine de kilomètres au sud-est, qui faisait office de relais fluvial<sup>296</sup>.

---

<sup>288</sup> A. Ferdière note qu'il peut exister des cas ambivalents (Ferdrière 2006, p. 3).

<sup>289</sup> Chardron-Picault 2004, p. 7.

<sup>290</sup> Les productions sont datées de la fin du II<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup> siècle par H. Lange (1993, p. 128).

<sup>291</sup> Lange 1993, p. 125.

<sup>292</sup> Chardron-Picault 2004, p. 10.

<sup>293</sup> Ses travaux ont donné lieu à une thèse intitulée « *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières dans la capitale de la Civitas Aedorum* », sous la direction du Professeur G. Sauron.

<sup>294</sup> Chardron-Picault 2004, p. 6.

<sup>295</sup> Description de la situation d'Autun sur le réseau routier : « douze voies y aboutissent, dont deux importantes, la voie d'Agrippa, de Lyon à Boulogne par Chalon-sur-Saône, Autun, Auxerre, Sens et Beauvais, et la transversale mettant en communication l'Est et le Centre, Besançon et Bourges, par Beaune, Autun et Decize » (Pinette 1987, p. 52).

<sup>296</sup> Pinette 1987, p. 52.

La cité s'impose aussi comme centre culturel. Plusieurs indices vont dans ce sens. On a déjà évoqué les inscriptions dont certaines sont rédigées en grec, comme la mosaïque des « auteurs grecs » qui atteste de la culture hellénistique et de l'érudition de l'élite urbaine. Découverte dans une *domus*<sup>297</sup>, elle ornait le sol d'une salle de réception d'environ 65m<sup>2</sup> que A. Hostein propose de rattacher aux activités des écoles Méniennes. Pour lui, les portraits de cette mosaïque rappellent les « portraits sculptés ou peints de philosophes ou d'hommes de lettres » qui ornaient les espaces publics où se déroulaient les activités d'enseignement<sup>298</sup>. L'hypothèse qu'il puisse s'agir des fameuses écoles Méniennes est rejetée par l'auteur. Celui-ci privilégie l'idée selon laquelle il pourrait s'agir d'un lieu de culture, appartenant à un maître ou à un notable cultivé, un lieu qui aurait « pu servir de cadre à des réunions à caractère « culturel », à un cénacle ou même à des cours, à l'époque où les écoles (Méniennes) étaient détruites, puisque la salle fut en fonction jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle »<sup>299</sup>. Jusqu'à présent, l'existence de ces écoles autunoises est uniquement attestée par un discours prononcé par un notable éduen au printemps 298 et compilé, un siècle plus tard (à la fin du IV<sup>e</sup> s.), avec onze autres discours d'aristocrates gallo-romains sous la forme d'un recueil intitulé *Panegyrici Latini* (recueil des Panégyriques en français)<sup>300</sup>. Dans son discours, Eumène fait acte de générosité en proposant son aide à la réfection du bâtiment consacré aux enseignements dispensés par les écoles Méniennes, soit 600 000 sesterces par an aussi longtemps que les travaux l'exigeront<sup>301</sup>. Cet acte d'évergétisme montre à quel point ces écoles étaient chères à Eumène qui, « tiré de sa retraite » avait été « placé, par décision impériale, à la tête des écoles municipales », afin de « relever la cité dans le cadre de la politique de restauration financière et édilitaire engagée par les Tétrarques »<sup>302</sup>. Elle montre aussi que les écoles bénéficiaient d'un bâtiment exclusivement réservé aux activités d'enseignement, chose extrêmement rare dans l'Empire et encore jamais attestée par l'archéologie, en tout cas, sans grande certitude<sup>303</sup>. Le discours d'Eumène révèle surtout que les écoles étaient délaissées à la fin du III<sup>e</sup> s. de n. è. et que « cet état de délabrement remontait à l'époque précédant son entrée dans l'enfance – *pueritia* en latin – ce qui renvoie selon toute vraisemblance aux années 230-240 »<sup>304</sup>. Aucune information ne nous est parvenue concernant la date de construction et la date de mise en route de ces écoles. La mention la plus précoce dont nous disposons est celle de Tacite (*Annales*, III, 43-46) qui témoigne de l'existence d'écoles à Autun, au moment de la révolte de

---

<sup>297</sup> CAG 71/1, p. 112.

<sup>298</sup> Hostein 2011, p. 11.

<sup>299</sup> Hostein 2011, p. 11.

<sup>300</sup> Hostein 2011, p. 9.

<sup>301</sup> Hostein 2011, p. 12.

<sup>302</sup> Hostein 2011, p. 10.

<sup>303</sup> A. Hostein fait référence aux fouilles d'Aphrodisias de Carie et de Kom el-Dikka à Alexandrie qui ont mis au jour des édifices interprétés comme des lieux d'enseignement mais pour lesquels « cette attribution fonctionnelle n'apparaît pas totalement assurée » (2011, p. 10).

<sup>304</sup> Hostein 2011, p. 10.

*Sacrovir* en 21 de notre ère. S'agit-il pour autant des écoles méniennes ? Rien ne permet de l'affirmer et cela paraît même peu vraisemblable à cette date<sup>305</sup>. Si pour A. Rebourg, elles sont contemporaines de la fondation de la ville<sup>306</sup>, pour A. Hostein, les propos d'Eumène montrent clairement qu'elles « ne faisaient pas partie de la panoplie urbaine initialement prévue pour le centre monumental d'Autun »<sup>307</sup>. La seule certitude actuelle est qu'elles ne sont pas antérieures à la construction de la ville. Pour résumer, ces écoles font donc la renommée d'Autun à une période mal définie située entre les années 16-13 av. n. è., en tout cas dès 21 de n. è. et, au plus tard, jusqu'aux années 230-240. Elles sont ensuite abandonnées avant de tomber en ruines et ne soulèvent l'intérêt public qu'avec le discours d'Eumène, prononcé en 298 de n. è., au moment de la politique de restauration des provinces engagée par « les princes de la Tétrarchie, réunis autour de Dioclétien »<sup>308</sup>. Avec ces écoles, Autun bénéficie d'une force d'attraction culturelle<sup>309</sup> inédite dans cette région de l'Empire et cette particularité influença peut-être la production épigraphique de la ville mais jusqu'ici, les rares inscriptions publiques découvertes à Autun n'ont fourni « que des textes mutilés, avares de renseignements »<sup>310</sup> et l'essentiel de l'épigraphie provient des nécropoles de la ville. Par conséquent, il est difficile d'apercevoir une spécificité autunoise avec le matériel à notre disposition. Pour conclure et reprendre le terme choisi par A. Rebourg<sup>311</sup>, il nous paraît évident que la cité d'*Augustodunum* a constitué, au moins pendant un temps, une « vitrine » de la grandeur romaine au sein de laquelle ses puissances monumentales, artisanale et culturelle ont chacune joué un rôle prépondérant. Dans ce contexte, notre étude apporte un point de vue complémentaire à celui proposé par l'épigraphie lapidaire de la ville.

### 1.2.3.2 CHARTRES, *OPPIDUM* GAULOIS ET ORNEMENTATION ROMAINE.

#### 1.2.3.2.1 CONTEXTE

La ville antique de Chartres, *Autricum*, capitale de cité des Carnutes est connue pour être l'une des plus vastes cités antiques de Gaule Lyonnaise au sein de laquelle elle occupe une position centrale privilégiée<sup>312</sup>.

---

<sup>305</sup> Labaune *et al.* 2013, p. 54.

<sup>306</sup> CAG 71/1, p. 91.

<sup>307</sup> Hostein 2011, p. 12.

<sup>308</sup> Hostein 2010, p. 351.

<sup>309</sup> La ville est même qualifiée de « ville universitaire (...) vers la fin du II<sup>e</sup> siècle » par M. Blanchard-Lemée (Pinette 1987, p. 325)

<sup>310</sup> Pinette 1987, p. 76.

<sup>311</sup> Rebourg 1987, p. 52.

<sup>312</sup> Sellès 2007, p. 157.

Contrairement à Autun, la ville antique de Chartres n'est pas une création *ex-nihilo* puisqu'elle succède à un *oppidum* gaulois. Celui-ci avait été établi sur l'éperon de la rive gauche occidentale de l'Eure. Cette position avait sans doute été choisie dans un but stratégique pour surveiller les alentours et défendre la rivière<sup>313</sup>. Les derniers travaux réalisés sur la toponymie antique de la ville livrent des éléments témoignant de l'importance que représentait la rivière à l'époque gauloise. Ils expliquent que le nom gaulois *Aut(u)rikon*<sup>314</sup> est un dérivé du nom pré-gaulois de l'Eure, *Atura* et que le suffixe gaulois *-ikon* (comparable au latin *-icum*), s'applique à la batellerie. Ainsi, *Autricum* désignerait « le « port sur l'Eure » que l'on situerait près de l'ancienne église Saint-Nicolas – patron des bateliers – actuellement place Saint-André »<sup>315,316</sup> mais les spécialistes estiment que la rivière n'était guère navigable en amont de Chartres<sup>317</sup>. Ainsi, la circulation fluviale sur l'Eure aurait été limitée à des trajets reliant Chartres à la Seine. De ce fait, Chartres se serait imposée comme l'arrêt et le passage obligé pour rejoindre le bassin hydrographique de la Loire, par Châteaudun et le Loir, ou par Orléans. Châteaudun et Orléans sont respectivement situées à environ 45 km et 70 km de Chartres par les terres. Chartres n'est pas seulement située sur une zone tampon reliant deux bassins hydrographiques, elle est aussi située, comme toutes les capitales de cités, à un carrefour de voies romaines<sup>318</sup>. Sous le Haut-Empire, Chartres était donc bien desservie et la découverte de plusieurs monuments témoigne du dynamisme de la ville. On peut en citer plusieurs, de grande envergure, qui étaient destinés à accueillir les foules. La ville était dotée d'un amphithéâtre<sup>319</sup> d'environ 105 mètres de diamètre situé à proximité de l'Eure. Le *forum* était longé par un édifice de grandes dimensions dont la fonction reste incertaine mais qui pourrait correspondre à un *macellum* (marché)<sup>320</sup> et plusieurs autres grands bâtiments non identifiés sont susceptibles d'avoir fait partie de l'espace public<sup>321</sup>. Dernièrement, un complexe monumental a été découvert au sud de la ville, en périphérie proche de la zone urbanisée. Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val se présente sous la forme d'un quadriportique de 300 m de longueur par 200 m de largeur. Sa grandeur et son

<sup>313</sup> Villette (abbé G.), *Recherche concernant les noms de lieux d'Eure-et-Loir : Autrikon, la signification du nom ancien de Chartres*, ms., S.R.A. Orléans, 1970 (année de publication visiblement incertaine, circa 1975), p. 11 d'après CAG 28, p. 112.

<sup>314</sup> La première mention de son nom – *Aut(u)rikon* – apparaît au II<sup>e</sup> s. de notre ère. chez Ptolémée (*Géographie*, II, 1-13).

<sup>315</sup> E. Frézouls rapporte que le port médiéval se situerait à cet emplacement et le port antique serait plus en amont, entre la rue des Trois-Moulins et celle du Bourg (Carré (F.), Legland (M.-F.), *Chartres, antique et médiéval* (quelques hypothèses de topographie urbaine), 1979 (*Bull. Soc. Arch. Eure-et-Loir* ; 76), p. 69 d'après Frézouls 1997, p. 231).

<sup>316</sup> Villette (abbé G.), *Les noms des villes et des villages d'Eure-et-Loire*, Chartres, 1991, p. 86-88 d'après CAG 28, p. 112.

<sup>317</sup> CAG 28, p. 112.

<sup>318</sup> CAG 28, p. 113.

<sup>319</sup> Les dates de construction et d'abandon de cet édifice sont inconnues (CAG 28, p. 125).

<sup>320</sup> CAG 28, p. 123.

<sup>321</sup> Deux opérations ont révélé ces différents bâtiments : en 1972, une fouille menée par M. Marie et Ph. Dessen entre les n°7 et 9 de la rue du Cardinal Pie et en 1990-1992, une opération de sauvetage entreprise sur le parvis de la cathédrale (CAG 28, p. 124).

architecture en font un monument public et un édifice majeur d'*Autricum* qui était destiné à accueillir les visiteurs de l'ensemble du territoire. L'envergure de ces aménagements confirme le statut de la cité. Les recherches menées sur le site depuis 2006 indiquent que cet édifice antique possède toutes les composantes d'un sanctuaire. L'identification du complexe demeure hypothétique dans l'attente de preuves caractéristiques qui permettront de confirmer avec conviction l'aspect religieux de ce monument (équipements cultuels, inscriptions, autels, statues, pratiques rituelles). Jusqu'à présent, le dieu ou la déesse principale qui était honoré(e) dans le sanctuaire n'est pas connu(e).

La religion semble avoir depuis longtemps occupé une place prépondérante sur le territoire carnute. D'ailleurs, les Carnutes avaient fait l'objet d'un commentaire de César affirmant que « chaque année, à date fixe, ils [les druides] tiennent leurs assises en un lieu consacré, dans le pays des Carnutes, qui passe pour occuper le centre de la Gaule. Là, de toutes parts, affluent tous ceux qui ont des différends et ils se soumettent à leurs décisions et à leurs arrêts. » (*BG*, VI, 13, 10). Les érudits locaux n'ont cessé de chercher, en vain, cet emplacement, l'attribuant, tour à tour, à plusieurs localités du département<sup>322</sup>.

En outre, plusieurs infrastructures témoignent d'une activité artisanale riche et diversifiée<sup>323</sup> : ateliers de tailleurs de pierre, travail de l'os, tissage, sidérurgie et surtout plusieurs officines<sup>324</sup> de production de céramique réparties aux abords de la ville. L'activité de ces différents sites de production – qui s'échelonne du deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle au III<sup>e</sup> siècle de notre ère – était principalement destinée à l'approvisionnement de la cité et au commerce local<sup>325</sup>. À l'heure actuelle, quatre zones de production ont été identifiées (Figure 12) :

- Sur la rive droite de l'Eure, au nord, le secteur des Filles-Dieu comprend deux ateliers distincts : celui dit des Grandes-Filles-Dieu et celui du Clos l'Évêque.
- Sur la même rive, au sud, se trouvent deux ateliers : le premier atelier, rue du Faubourg-la-Grappe et l'autre, dans le secteur de Saint-Barthélémy<sup>326</sup>.
- Sur la rive gauche, dans le secteur des « Vauroux », la découverte d'un four à proximité duquel ont été retrouvés plusieurs figurines en terre blanche et quelques fragments de moules pourrait avoir fait partie d'un atelier de production de statuettes en terre cuite<sup>327</sup>.

---

<sup>322</sup> CAG 28, p. 42.

<sup>323</sup> Ferdière 2006, p. 10.

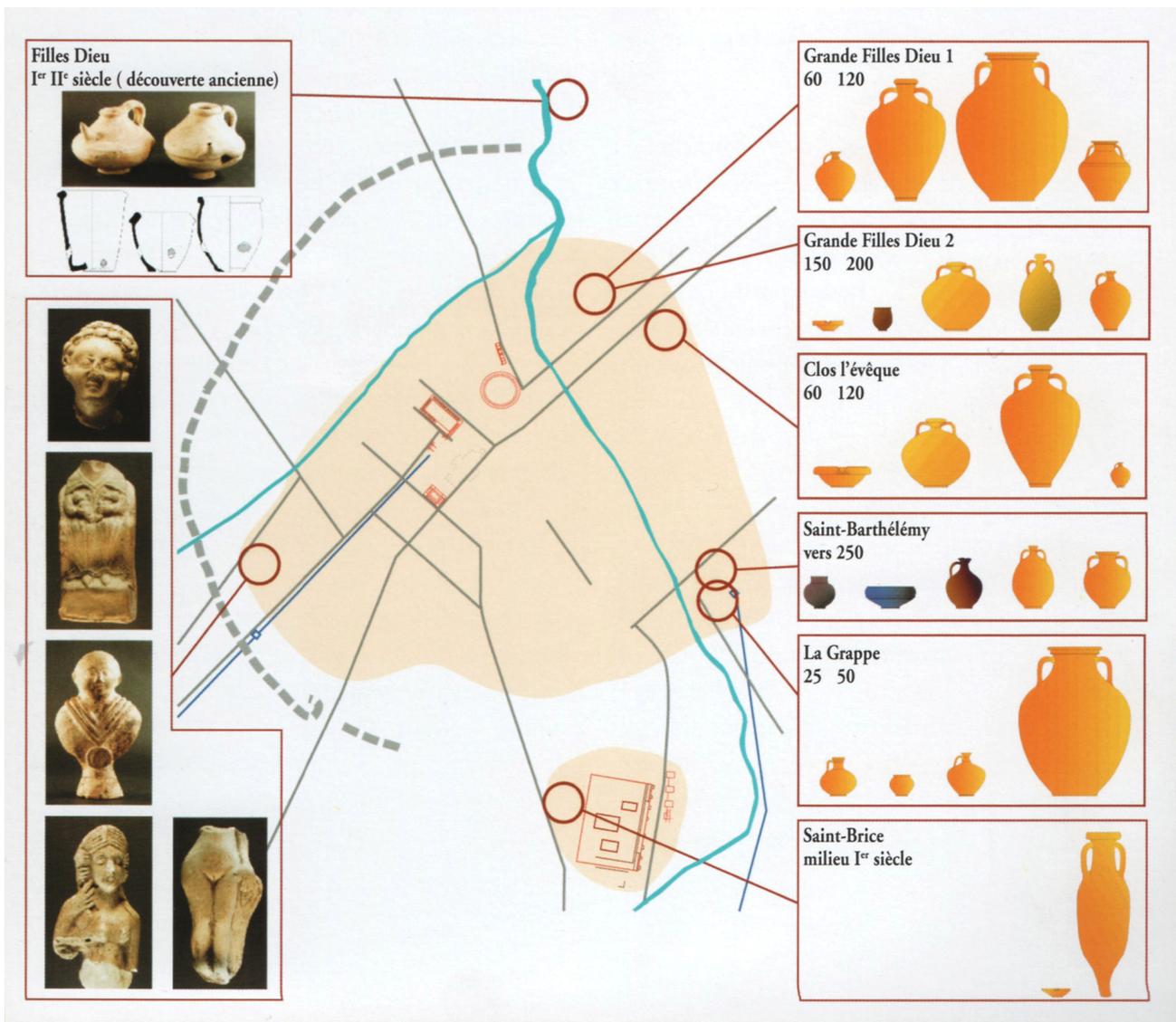
<sup>324</sup> Malheureusement, ces ateliers sont très mal connus puisqu'ils n'ont fait l'objet d'aucune fouille extensive (Sellès 2005a, p. 57).

<sup>325</sup> Sellès, Couvin 1993, p. 53 ; Sellès 2005a, p. 57.

<sup>326</sup> Selles, Couvin 1993, p. 53-57.

<sup>327</sup> Ferdière 1975, p. 89-90 ; Sellès 2005a, p. 57.

- Enfin, dans la partie sud de la ville (quartier Saint-Brice), la découverte d'un dépotoir de ratés de cuisson suggère la présence d'une quatrième zone de production<sup>328</sup>.



**Figure 12** : Situation des ateliers de potiers antiques et productions associées, Chartres  
Extrait de : Sellès 2005a, p. 58, état de la recherche en 2005.

Plusieurs zones d'habitat au sein desquelles semblent se côtoyer habitats modestes et privilégiés ont pu être repérées dans la ville. Plusieurs *domus* de dimensions variables ont été signalées à différents endroits de la ville. Une importante *domus* de plus de 870 m<sup>2</sup> a été découverte place des Épars : elle était dotée d'un péristyle, d'un système de chauffage par hypocaustes et était ornée de peintures murales<sup>329</sup>. Une autre grande *domus* a été mise au jour rue du Grand Faubourg et quelques autres de

<sup>328</sup> Sellès 2005a, p. 57.

<sup>329</sup> CAG 28, p. 137.

dimensions plus petites ont été repérées sur la rive est, rue des Grandes-Filles-Dieu<sup>330</sup>. Au total, 22 secteurs différents ont livré des fragments de peintures murales romaines<sup>331</sup>. Le mobilier découvert dans certaines maisons témoigne également du dynamisme économique de la ville. C'est le cas d'amphores importées de Lyon, du sud de la Gaule, d'Espagne, d'Italie, du nord de l'Afrique et du Péloponnèse. En 2013, cinq amphores « carottes », notamment, ont été découvertes rue Nicole et rue Casanova. Ce contenant servait à transporter des produits de luxe : des dattes et des figues conditionnées au Proche-Orient. Le dernier recensement établi dans le nord de la France annonce un total de 21 exemplaires, ainsi les cinq amphores découvertes à Chartres constituent un lot exceptionnel<sup>332</sup>.

#### 1.2.3.2.2 ÉPIGRAPHIE

Le CIL mentionne une seule inscription : « *Cocioni* »<sup>333</sup> qui n'est pas retranscrite dans son intégralité, ce à quoi remédie le volume de la CAG<sup>334</sup> qui publie l'inscription complète : « *Consta(n)tinus Concionis auctor* » gravée sur le pourtour de la niche et sur le buste du personnage masculin.

L'épigraphie chartreuse attribuable à la période du Haut-Empire est longtemps restée silencieuse. La lecture du volume de la CAG consacré à cette capitale de cité et paru en 1994 témoigne de ce mutisme. En effet, ce rapport fait état de rares découvertes épigraphiques : trois inscriptions latines gravées sur des monuments funéraires<sup>335</sup> et deux graffites sur céramique<sup>336</sup>. L'épigraphie chartreuse a peut-être aussi été en proie aux destructions massives qui, dans les années 60, ont condamné des îlots entiers de vestiges antiques et médiévaux (près de 10 000 m<sup>2</sup> au total !)<sup>337</sup>.

Néanmoins, le volume de la CAG ayant été publié 10 ans avant le début du dynamisme de la recherche archéologique qui ne cesse d'animer la ville, il est peu probable que cette lacune reflète effectivement l'état de l'activité épigraphique chartreuse à l'époque gallo-romaine. La richesse du sous-sol chartreux et les découvertes récentes témoignent en faveur d'une cité dynamique et révèlent

---

<sup>330</sup> Bedon 2001, p. 140.

<sup>331</sup> Allag, Joly 1995, p. 186.

<sup>332</sup> Denat, Simon 2014, p. 12.

<sup>333</sup> CIL XIII, pars. IV, n° 11279 p. 37.

<sup>334</sup> CAG = Carte Archéologique de la Gaule. Pour Chartres, cf. n° 28, « L'Eure-et-Loir », p. 110 à 176.

<sup>335</sup> Il s'agit de la stèle dite de Saint-Chéron évoquée plus haut au sujet du CIL ; d'une autre stèle funéraire découverte en 1849 au Vauroux. Elle représente les bustes de trois personnages (un homme, une femme et un enfant) et porte l'inscription : *D(iis) M(anibus) Flavinae / Flavi filiae) Veranii [---] Veran(ii)*. La troisième inscription a été gravée sur une urne à incinération en marbre datée de la fin du Ier siècle de notre ère. On y lit : *Hali(a)e / optimae de se / merita Halius dedit* (CAG 28, p. 144, 158 et 159).

<sup>336</sup> Il s'agit de simples mentions : aucune description et aucune lecture n'est proposée (CAG 28, § 42 et 46 p. 134).

<sup>337</sup> CAG 28, p. 110.

une épigraphie manifeste, omniprésente et diversifiée. En 2005, ceci est confirmé avec la découverte du désormais fameux *turibulum*<sup>338</sup> en céramique sur lequel a été gravé un texte magique en langue et en alphabet latins (Figure 13, page 73). En 2011, la mise au jour de deux tablettes de *defixio* (en plomb) livre un texte gaulois rédigé en cursives latines. Régulièrement, plusieurs fragments d'enduits peints révèlent des inscriptions latines tandis que d'autres inscriptions sont directement gravées sur *instrumentum*. En résumé, l'épigraphie chartreuse est désormais un sujet de recherche en pleine effervescence et c'est dans ce contexte que s'insère notre projet de réunir l'ensemble des graffites sur céramique de Chartres *intra-muros*.



**Figure 13 :** *Turibulum* de Chartres (inv. 15003.238, face b)  
Cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres.

En outre, le travail de collecte des graffites était facilité par l'existence de la base de données SysDA qui répertorie les inscriptions détectées à chaque manipulation entre les opérations de terrain et l'étude en laboratoire. Cet outil de recherche a fait de Chartres une candidate parfaite pour nos travaux d'investigation (cf. § Acquisition des données, p. 135). À cela, nous ajoutons que le service

<sup>338</sup> Brûle-encens, l'objet est décrit et commenté précisément dans l'article *Gallia*, 67-2, 2010, p. 125-208.

Archéologie de la ville bénéficie d'un pôle d'étude céramologique au sein duquel travaillent deux céramologues. Cet outil, dont ne disposent pas les autres cités de notre corpus, entraîne une dynamique de recherche qui s'avère particulièrement pertinente dans le cadre de notre sujet consacré aux inscriptions sur céramique.

### 1.2.3.3 SENS/AGENDICUM/AGEDINCUM

Le nom antique de la ville a fait couler beaucoup d'encre. On lui connaît de nombreuses variantes : ΑΓΗΔ sur une monnaie gauloise, ΑΓΗΔΙΚΟΝ par Ptolémée *Agedincum*, *Agiedicum* et *Agenticum* dans les diverses éditions des *Commentaires de César* ; *Agetincum* sur la carte de Peutinger ; *Agredicum* et *Agredincum* dans l'itinéraire d'Antonin<sup>339</sup> et même *Agentic*, *Agendinck* et *Agentinkum* chez d'autres auteurs<sup>340</sup>. Mais seuls deux noms sont employés dans les publications actuelles : *Agedincum* et *Agenticum*. L'un et l'autre semblent valables. *Agedincum* est le nom que retient A. Hure dans son ouvrage sur le sénonais gallo-romain<sup>341</sup>. Pour elle, la découverte d'une inscription sur bronze<sup>342</sup> datée du III<sup>e</sup> siècle et mentionnant une localité nommée *Agied(icensium)* est une preuve selon laquelle, à cette époque, la ville de Sens se nommait *Agedincum*. En effet, il faut considérer le *i* de *Agied* comme parasite, ajoute-t-elle<sup>343</sup>. L'inscription que mentionne A. Hure a suscité des interprétations différentes, notamment de la part de G. Julliot qui propose de voir dans *Vikan(i) Agied(icensis)* la mention non pas des habitants de la ville de Sens mais de ceux du Faubourg Saint-Savinien, situé à 1 km plus à l'est, là où a été retrouvée l'inscription<sup>344</sup>. Il ajoute que, dans l'inscription, la capitale des Sénonais est désignée simplement par ces deux lettres C.S. qui signifient *Civitas Senonum*<sup>345</sup>. *Agedincum* est également le nom choisi par M. Joly<sup>346</sup> et A. Ferdière<sup>347</sup>. Ce dernier rejoint l'interprétation d'A. Hure en considérant que l'expression « *vicus* de Sens » caractérise la capitale des Sénonais, ce qui ferait d'elle une ville au statut de *vicus* dotée d'une administration qui lui est propre, ce qui, précise-t-il, est unique dans la documentation<sup>348</sup>. Th. Tarbé<sup>349</sup> et J.-P. Delor<sup>350</sup> retiennent le nom d'*Agenticum*, transmis par César (*BG*, VI, 4). Si J.-P. Delor ne précise pas les raisons qui l'ont poussé à ce choix, Th. Tarbé penche en faveur d'une

---

<sup>339</sup> Julliot 1898, p. 27 [en ligne].

<sup>340</sup> Tarbé 1888, p. 16.

<sup>341</sup> Hure 1978, p. 72.

<sup>342</sup> Inscription sur *tabula ansata* en bronze : CIL, XIII, 2949.

<sup>343</sup> Hure 1978, p. 72.

<sup>344</sup> Julliot 1898, p. 27.

<sup>345</sup> Julliot 1898, p. 27.

<sup>346</sup> Joly 2010, p. 39.

<sup>347</sup> Ferdière 2011, p. 20.

<sup>348</sup> Ferdière 2011, p. 22.

<sup>349</sup> Tarbé 1888, p. 16.

<sup>350</sup> Delor 2002, p. 632.

origine gauloise du nom mais n'apporte aucune information supplémentaire<sup>351</sup>. En d'autres termes, l'affaire n'est pas résolue mais l'on voudra bien croire qu'un nom puisse avoir été sujet à des déformations<sup>352</sup> et que dans le cas d'*Agenticum* et *Agedincum*, elles sont mineures et nous autorisent à accepter les deux tant que l'étymologie n'aura pas tranché.

Tout comme Chartres, Sens gallo-romaine est implantée sur des aménagements gaulois dont les vestiges ont été repérés à certains endroits de la ville<sup>353</sup>. Localisée au nord de la confluence de la Vanne et de l'Yonne, rivière navigable, elle fut implantée à l'emplacement du delta de la Vanne préalablement remblayé<sup>354</sup>. La ville est située de plus à un carrefour de voies terrestres dont six au moins sont aujourd'hui attestées<sup>355</sup>. Le site offrait d'incontestables avantages aussi bien du point de vue économique que militaire<sup>356</sup>.

Plusieurs infrastructures datées du Haut-Empire ont été mises au jour dans la ville : le *forum*, localisé en 1988 et à proximité duquel se trouvaient un temple, des boutiques et une basilique<sup>357</sup>. La ville est également dotée d'un amphithéâtre situé au nord-est et peut-être aussi d'un sanctuaire dont on soupçonne l'existence au lieu-dit « la Motte du Ciar » où a été attesté un immense ensemble architectural<sup>358</sup>. D'autres sanctuaires ont été pressentis, au nord de la ville, à l'emplacement de la *place Saint-Didier*, et au sud, sur le site de *la Motte Magueron*<sup>359</sup>.

Plusieurs éléments témoignent de la présence d'habitats aisés, *villae* équipées d'hypocaustes, de sols bétonnés, dallés ou couverts de mosaïques, d'enduits peints polychromes et même parfois plaqués de marbre<sup>360</sup>.

Plusieurs vestiges ont révélé la présence d'activités artisanales : forge, métallurgie, verrerie, tabletterie, tissage et au moins un centre de production de céramique qui a fonctionné durant le Haut-Empire. Celui-ci est situé sur la rive gauche de l'Yonne, à la périphérie nord-ouest de la ville, dans le quartier « des Sablons ». Les productions qui y sont attestées sont variées : céramique

---

<sup>351</sup> Tarbé 1888, p. 16.

<sup>352</sup> Hure 1978, p. 72.

<sup>353</sup> Delor 2002, p. 633.

<sup>354</sup> Joly 2010, p. 39.

<sup>355</sup> Delor 2002, p. 636.

<sup>356</sup> Delor 2002, p. 632.

<sup>357</sup> Delor 2002, p. 634.

<sup>358</sup> Delor 2002, p. 634.

<sup>359</sup> Delor 2002, p. 634.

<sup>360</sup> Delor 2002, p. 635.

commune, *terra rubra*, amphores marquées d'une estampille *MATRV* ainsi que des lampes et des statuettes<sup>361</sup>.

À l'heure actuelle, il est difficile de tirer des conclusions sur la place de l'artisanat à Sens car les recherches qui s'y sont consacrées sont peu nombreuses. Le centre de la ville a uniquement livré des vestiges de bâtiments publics et de *domus*. Les activités artisanales sont situées soit dans des îlots périphériques du centre de la ville, soit dans les faubourgs occidentaux et septentrionaux<sup>362</sup>.

À l'inverse, l'épigraphie sénonaise a fait l'objet de plusieurs travaux<sup>363</sup> et notamment d'une thèse de doctorat soutenue en 1979<sup>364</sup>. Les recherches consacrées à l'épigraphie de la ville portent exclusivement sur les inscriptions lapidaires et en particulier sur les stèles funéraires. Ce n'est pas un hasard si la ville est qualifiée de « Sens aux belles stèles » par le professeur Y. Le Bohec<sup>365</sup>. La cité des Sénons a fait l'objet d'une étude onomastique à partir des épitaphes, des inscriptions votives et des inscriptions honorifiques recensées sur le territoire. Le travail a abouti au recensement de 250 noms<sup>366</sup>. Ceux-là seront utiles à nos propres recherches dans le but d'établir des comparaisons entre les inscriptions lapidaires et les graffites sur céramique (cf. p. 585). Par ailleurs, l'étude de ces inscriptions a permis de saisir la diversité de la population sénonaise : médecins oculistes, vétérans de l'armée, affranchis et peut-être aussi enseignants<sup>367</sup>.

La présence de l'écriture grecque est discrète à Sens. Dans son ouvrage, A. Hure signale quelques lettres grecques gravées avant cuisson sur un vase de terre rouge<sup>368</sup>. La marque de potier est référencée dans le catalogue de Th. Habert, il semblerait d'ailleurs qu'elle soit plutôt gravée sur une lampe en terre blanche<sup>369</sup>.

Un peson de fuseau gravé en écriture gallo-latine a été découvert dans la ville. L'inscription se lit GENETA IMI/DAGA VIMPI que P.-Y. Lambert traduit par « Je suis une jeune fille bonne et belle »<sup>370</sup>.

Contrairement aux villes de Chartres et d'Autun, Sens ne dispose d'aucun service municipal d'archéologie. Elle dispose néanmoins d'une société archéologique active fondée en 1844. C'est dans

---

<sup>361</sup> Joly 2010, p. 40.

<sup>362</sup> Joly 2010, p. 40.

<sup>363</sup> Julliot 1898 ; Guerrier 1979.

<sup>364</sup> Il s'agit de : GUERRIER Jacqueline, *Les épitaphes de Sens à l'époque romaine*, Thèse de doctorat de troisième cycle sous la direction de J.-C. Poursat, Clermont-Ferrand II, 1979.

<sup>365</sup> Le Bohec 2008, p. 89.

<sup>366</sup> Guerrier 1979, p. 221.

<sup>367</sup> Delor 2002, p. 645.

<sup>368</sup> Hure 1978, p. 406.

<sup>369</sup> L'inscription est décrite comme suit : « (DI)O (marque en creux, lettres grecques – inédit ainsi). *Sens*, faub. Saint-Antoine. - En dessous d'une petite lampe en terre blanche portant comme décor, à la partie supérieure, un vase en relief. Coll. Poncelet. » (Habert 1893, n°476 p. 51).

<sup>370</sup> Lambert 2003, p. 124.

ce cadre qu'ont été recueillies et publiées les premières informations archéologiques. Par la suite, la ville s'est dotée d'un musée et d'un dépôt de fouilles. La mise en commun des fonds documentaires de la Société Archéologique de Sens avec les collections des Musées de Sens ont abouti à la création du CREPS (Centre de Ressources et d'Étude du Patrimoine Sénonais)<sup>371</sup> désormais appelé CEREP (Centre de recherches et d'études du patrimoine). Lié par convention avec l'Université de Bourgogne et l'U.M.R. 5594 (CNRS), le centre est destiné à promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art ainsi que le développement de formations pratiques liées aux métiers des musées et de la conservation.

La ville de Sens a bénéficié d'une grande activité archéologique dans les années 1980-1987 mais dorénavant, l'archéologie sénonaise souffre, au même titre que l'ensemble du territoire bourguignon, du manque de financements consacrés à la recherche en archéologie. Dans l'attente d'un éventuel budget, la mise en place d'un nouveau mode de construction, communément appelé construction sur micropieux, a été prescrit pour servir d'alternative aux fouilles archéologiques. Malheureusement, ces réseaux de micropieux sont extrêmement invasifs (env. 25 cm de diamètre pouvant aller jusqu'à 30 mètres de profondeur) et ne permettent en aucun cas la préservation des sous-sols archéologiques (source : Monique de Cargouët).

---

<sup>371</sup> Delor 2002, p. 631.

### 1.2.4 COMPARAISONS INTER-CITÉS

**Tableau 1** : Caractéristiques de chaque cité (Haut-Empire).

Caractéristiques/Cités	<b>Autun</b>	<b>Chartres</b>	<b>Sens</b>
Implantation	<i>Ex-nihilo</i>	Sur <i>oppidum</i> gaulois	Sur <i>oppidum</i> gaulois
Surfaces estimées (d'après Ferdière 2011, p. 36)	200 ha	200 ha	225 ha
Enceinte ? (Ferdrière 2011, p. 36)	Rempart (début I <sup>er</sup> s.)	Large fossé doublé d'un talus daté de la période augustéenne et comblé dans le courant du II <sup>e</sup> s.	Ville ouverte
Aménagements publics (Ferdrière 2011, p. 41)	Amphithéâtre, théâtre et théâtre suburbain.	Amphithéâtre et peut-être un théâtre (Bedon 2001, p. 139).	Amphithéâtre
Productions céramiques remarquables	Figurines en terre cuite (Pistillus)	Au moins 4 centres de production situés en périphérie de la ville (cf. Sellès 2005a, Fig. 40 p. 58) : céramiques communes claires (amphores, amphorettes, cruches et mortiers) et peut-être aussi des statuettes.	Fours de potiers au nord de la ville (Delor 2002, p. 690) et, sur la rive gauche de l'Yonne, un centre de production de céramique domestique, statuettes et lampes (Delor 2002, p. 634).
Autres artisanats	Développés et diversifiés (Chardron-Picault 2004, p. 6)	Divers mais encore trop peu connus (CAG 28, p. 149-152)	Documentation trop succincte. Différents ateliers attestés en périphérie (Joly 2010, p. 40).
Habitats	Divers dont nombreuses <i>domus</i> (Ferdrière 2011, p. 42),	Divers dont plusieurs <i>domus</i> de tailles variées (Ferdrière 2011, p. 42 ; Bedon 2001, p. 140)	Attestation d'un quartier de riches habitations avec fonction artisanale plus difficilement perceptible (Perrugot 1994, p. 35)
Épigraphie publiée	Lapidaire (essentiellement funéraire) Sur <i>instrumentum</i> (pesons de fuseaux gravés (Lambert 2003, p. 124-125))	Principalement sur <i>instrumentum</i> et quelques-unes sur enduits peints	Lapidaire (nombreuses stèles funéraires , une dédicace à <i>Caius Caesar</i> (CIL XIII, 2942), une inscription publique mutilée (Delor 2002, p. 654))  Sur bronze (CIL XIII, 2949)
Écritures attestées	Inscriptions gallo-latines (sur pierre et pesons) Inscriptions grecques (sur marbre) et mosaïque des auteurs grecs	Inscription gallo-latine : tablettes de <i>defixio</i> Pas de présence du grec ?	Une inscription gallo-latine (sur peson de fuseau)

En conclusion, les villes antiques de Sens, Chartres et Autun sont des capitales de cités sensiblement équivalentes, non seulement de par leur superficie, mais également de par leurs

infrastructures publiques et privées, du moins celles auxquelles on a eu accès jusqu'à présent. Il s'agit en outre des trois plus grands chefs-lieux de la province de Lyonnaise<sup>372</sup>.

Chaque ville est dotée d'activités artisanales diversifiées qui, pour la plupart, sont localisées en périphérie<sup>373</sup>. Elles contrastent avec d'autres villes où ces activités sont apparemment beaucoup plus anecdotiques, telles que Tours et Bourges<sup>374</sup>.

L'état de la recherche archéologique n'est pas homogène d'une cité à l'autre mais les informations qu'elles apportent sont complémentaires. Autun, par exemple, bénéficie des importants travaux de recherche consacrés au quartier artisanal<sup>375</sup> du « Lycée militaire » et qui ont considérablement alimenté les connaissances sur l'organisation de l'artisanat urbain. Chartres, quant à elle, bénéficie d'études récentes sur l'organisation et les productions des ateliers de potiers périphériques. En effet, si chacune des trois villes est dotée d'ateliers de production de céramique, ils sont plus ou moins bien connus. D'une manière générale, il semblerait que les ateliers périphériques soient spécialisés dans la fabrication de céramique domestique et que quelques-uns produisent des amphores et des produits plus raffinés tels que des statuettes et des lampes.

Quant au matériel épigraphique publié provenant de ces trois capitales de cité, il est principalement constitué d'inscriptions lapidaires et la majorité d'entre elles sont des inscriptions funéraires provenant des nécropoles environnantes. À l'image de la plupart des cités de Lyonnaise qui sont assez pauvres en inscriptions, Chartres ne nous livre que de rares inscriptions lapidaires et la récupération de nombreuses pierres pour la construction et pour la chaux a probablement joué un rôle dans la perte d'une part non évaluable de cette documentation. Seuls les Éduens et, dans une moindre mesure, les Sénons font exception<sup>376</sup>. Cela a pour conséquence que les recherches en épigraphie relatives aux villes d'Autun et de Sens sont plus développées que celles de Chartres.

L'écriture gallo-latine est attestée dans chacune des trois cités mais la présence du grec, jusqu'à présent, n'est visible qu'à Autun.

Du point de vue historique, les capitales de cité connaissent chacune des rapports différents avec l'Empire. Des statuts très différents sont appliqués d'une *civitas* à l'autre, « accordés en fonction de

---

<sup>372</sup> Ferdière 2011, p. 36.

<sup>373</sup> S'agit-il d'une réalité historique ou d'un biais causé par la recherche archéologique qui est limitée aux espaces libres et peut donc moins facilement accéder aux terrains situés en cœur de ville ?

<sup>374</sup> Ferdière 2006 p. 10.

<sup>375</sup> Fouille et étude du quartier d'artisanat métallurgique du Lycée Militaire, P. Chardron-Picault (dir.).

<sup>376</sup> Ferdière 2011, p. 26.

leurs comportements pendant la conquête, et de bien d'autres facteurs plus moins définis »<sup>377</sup>. Les Éduens sont qualifiés par le Sénat de « Frères de même sang que celui du peuple romain » et Autun est rapidement ralliée à la puissance romaine tandis que Chartres et Sens résistent. Mais Sens et Chartres n'ont pas subi le même sort. Suites aux révoltes, les Sénons sont considérés comme cité tributaire et sont placés sous la dépendance de l'autorité romaine<sup>378</sup>. Sens devient une cité stipendiariaire et se voit obligée de payer un *stipendium*, « tribut fixe dont la seule mention suffisait à caractériser son état de sujétion »<sup>379</sup>. Quant à la cité des Carnutes, qui s'est soumise (*BG*, VIII, 31, 3), elle devient cité fédérée<sup>380</sup>. En tant que cité fédérée, Chartres jouissait d'une totale indépendance, se gouvernant librement et ne payant pas l'impôt. Cependant, il est probable qu'elle ait dû fournir à Rome une assistance militaire en vivres et en troupes. En tout cas, la *civitas* des Rèmes bénéficiait de ce privilège pour s'être spontanément ralliée à César en 57<sup>381</sup>.

Les similarités et les différences observées entre chaque cité apportent des éléments de comparaison intéressant dans le cadre de nos travaux. La pratique de l'écriture est-elle influencée par le contexte urbain propre à chaque cité ? Au quotidien, la pratique de l'écriture est-elle différente à Autun, création *ex-nihilo*, et à Chartres et Sens, cités romaines bâties sur d'anciens *oppida* ? La ville de Sens est riche en inscription lapidaire. Cette richesse reflète-elle un goût particulièrement prononcé pour l'écriture ? Cette prédominance se conserve-t-elle lorsque l'on s'intéresse aux inscriptions sur vaisselle céramique ? Autant de questions qui ne trouveront peut-être pas de réponse immédiate mais qui nous autorisent à envisager des comparaisons entre les différentes cités incluses dans notre corpus.

---

<sup>377</sup> Bayard, Massy 1983, p. 128.

<sup>378</sup> Delor 2002, p. 631.

<sup>379</sup> Hure 1978, p. 1.

<sup>380</sup> RIB II, fasc. 7 ; CAG 28, p. 44.

<sup>381</sup> Bayard, Massy 1983, p. 128.

## 1.3 NATURE ET PARTICULARITÉS DES GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE

### 1.3.1 LE GRAFFITE : PROBLÈMES DE DÉFINITIONS

En 1983, C. Pietri déplore l'absence d'une définition rigoureuse commune aux épigraphistes, aux paléographes et aux historiens. Il propose une définition basée sur la comparaison entre les graffites tels qu'il les définit et les inscriptions gravées, c'est-à-dire inscriptions « officielles » :

- 1) **la matière du support** : « Les G[raffites] sont tracés sur une matière moins dure (mur, terre avant ou après cuisson, métal) » (Pietri 1983, p. 1469).
- 2) **le support** : « [Un graffite] se développe comme une épigraphie « sauvage » puisqu'il utilise un support qui n'a pas été particulièrement prévu pour l'écriture. En effet, on ne peut compter dans les G[raffites] les inscriptions cursives, tracées à la pointe sur des tablettes de cire, quittances, actes juridiques ou même exercices d'écriture notés sur un support préparé à cet effet. De même, les tablettes écrites à l'encre. Enfin les tablettes de *Defixiones*, utilisent le plus souvent un support inhabituel, le plomb ; mais celui-ci a été précisément choisi pour une utilisation spéciale. On les écartera au même titre que les inscriptions rupestres, au demeurant très souvent gravées. » (Pietri 1983, p. 1470).
- 3) **le type d'écriture** : « une écriture courante (cursive), distincte de l'écriture posée utilisée pour les inscriptions officielles ou pour l'édition des textes littéraires », qui est parfois mêlée à des dessins (Pietri 1983, p. 1470).
- 4) **le message** : « On ne peut guère considérer comme des G[raffites] des inscriptions peintes sur les murs à Pompéi, non seulement parce qu'elles ne sont pas tracées à la pointe, mais aussi parce qu'elles tiennent lieu avec leur texte des affiches modernes : propagande électorale, annonce de spectacles, liste de marchandises. (...) De même, les *ostraka* notent, souvent à l'encre, des textes qui ont peut-être valeur éphémère, mais qui intéressent la vie économique, quittances, reçus (...) » (Pietri 1983, p. 1470).

La synthèse qu'il en fait est la suivante : « Les G[raffites] (textes et dessins) notent un message individuel et spontané, généralement dicté par la conjoncture du moment, noté avec un instrument de fortune (le plus souvent à la pointe) sur un support occasionnel et inhabituel, en utilisant l'écriture courante. » (Pietri 1983, p. 1471).

Mais, vingt-cinq ans plus tard, la définition a légèrement évolué.

En 2008, pour A. Barbet et M. Fuchs : « Les graffitis sont des dessins et des écritures, gravés ou incisés, très rarement rehaussés de couleur, sur toutes sortes de supports dont les plus fréquents dans l'Antiquité sont l'enduit et la céramique »<sup>382</sup>. Dans cette définition, la dureté du support n'entre pas en compte et les auteurs n'excluent aucun type de support. On retrouve les critères de bases, semblables à ceux proposés par C. Pietri : un graffite est un dessin ou une écriture qui est gravé/incisé.

A. Barbet et M. Fuchs précisent également que « L'auteur d'un graffiti est très différent selon les cas : c'est un passant pour les parois, un potier qui tient le compte de ses fournées sur des tessons ou le propriétaire d'une céramique sous laquelle il grave son nom. Son acte spontané s'apparente au gribouillis, à un geste non officiel, à la différence de toutes les inscriptions sur pierre ou sur bronze des monuments publics, des bases de statues, des tombeaux et des stèles funéraires. »<sup>383</sup>. Comme dans la définition de C. Pietri, on retrouve ici la notion « d'épigraphie sauvage » et la mise en opposition entre les graffites et les inscriptions officielles.

Au même moment, G. Féret et R. Sylvestre (2008) insistent sur l'importance de distinguer deux grandes familles d'inscriptions à savoir les inscriptions majeures (lapidaires ou inscriptions sur bronze) et les inscriptions mineures<sup>384</sup>. « Ces dernières sont constituées de dessins ou d'inscriptions **gravées** à l'aide d'un objet pointu sur *instrumentum* (ensemble des objets domestiques ou artisanaux, tels que récipients, cuillers, bagues, objets votifs en terre, pesons de fuseaux, objets d'ameublement et outils d'artisan notamment) ou sur un élément de construction (peinture murale, tuiles, briques et blocs de pierre par exemple). Contrairement aux inscriptions majeures (...), qui ont un caractère solennel, les graffiti sur céramique témoignent principalement du quotidien d'une population. »<sup>385</sup>. Cette définition pose problème puisqu'elle sous-entend que les inscriptions mineures n'incluent que les « dessins ou inscriptions gravées » or, la parution des actes du premier colloque de l'association

---

<sup>382</sup> Il s'agit en tout cas des graffites les plus fréquemment retrouvés aujourd'hui. Il ne faut pas oublier tous les autres supports « périssables ».

<sup>383</sup> Barbet, Fuchs 2008, p. 15.

<sup>384</sup> Sans connotation négative.

<sup>385</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 15.

Ductus, association consacrée à l'étude des inscriptions mineures, réunit des travaux portant non seulement sur les inscriptions gravées mais aussi, par exemple, sur les *tituli picti* et les timbres amphoriques<sup>386</sup>. On regrette d'ailleurs que l'ouvrage, lui-même, ne propose aucune définition claire de son objet d'étude. Qu'entend-on exactement par « inscriptions mineures » ? À en lire l'avant-propos et l'introduction, c'est à nouveau uniquement les graffites et les inscriptions gravées qui sont cités : « Les inscriptions mineures constituent un domaine de recherche stimulant et novateur : les graffitis sur *instrumentum* et les inscriptions pariétales nous renseignent sur les habitants d'un lieu spécifique, sur l'origine, le statut et les conditions sociales de la population (...). » (p. 8) ; « Le terme « mineures » a été consacré de longue date par les épigraphistes. Il fait de ces inscriptions portées à la pointe d'un stylet sur des supports variés les petites sœurs bien plus que la forme dépréciée des inscriptions majeures, lapidaires ou sur bronze. » (p. 11).

L'utilisation de cette catégorie qui scinde en deux parties l'écriture antique avec les inscriptions majeures d'une part, et les inscriptions mineures de l'autre, ne fait que déplacer le problème du manque de définition de ce qu'est un graffite. Assurément, la confusion se répercute aux catégories connexes.

Quant à G. Guillier et M. Thauré (2003), qui publient un catalogue des graffites de la cité des Aulerques Cénomans, ils ne s'encombrent d'aucune définition.

Plus récemment encore, J.-P. Bost et G. Fabre (2010), conscients des ambiguïtés subsistantes, se consacrent à l'exercice et proposent une définition nouvelle en considérant qu'un graffite n'est pas seulement une marque gravée : « Nous considérons comme *graffito* (...) ce qui a été inscrit, dessiné, gravé, incisé ou peint postérieurement à l'objet qui lui sert de support (pierre, métal, verre, terre cuite, murs, enduits ou non, pierres de toutes formes, travaillées ou non), et qui n'a pas de rapport d'intérêt ou d'utilité avec la destination première de cet objet ou de ce support, mais seulement un rapport second (par exemple, les *graffiti* de propriété). En d'autres termes – mais ce n'est pas une révélation – *graffer*, c'est utiliser ou réutiliser un support à d'autres fins que celles pour lesquelles celui-ci a été fabriqué ou construit. Pour ce qui nous concerne, c'est réutiliser pour dessiner et/ou pour écrire et pas seulement en cursive. »<sup>387</sup>.

Cependant, il nous semble important de conserver le sens étymologique du mot. Or, rappelons-le, le mot *graffito* en italien tire son origine du verbe *graffiare* dont le sens est « griffer, érafler, rayer ». Il est issu du latin *graphium* « éraflure » qui, lui-même, vient du grec *γράφειν* « écrire, dessiner ».

---

<sup>386</sup> Fuchs *et al.* 2012.

<sup>387</sup> Bost, Fabre 2010, p. 1-2 [en ligne].

Peut-on vraiment ignorer cette origine et balayer d'un seul geste l'étymologie de ce mot en considérant qu'un graffite est aussi bien une marque gravée qu'une marque peinte ? Nous n'y sommes pas favorables. D'autant plus que si « graver » était à la portée de tous et que l'initiative ne nécessite aucun objet spécifique (une pointe solide convient parfaitement), il est beaucoup moins certain que « peindre » ou « écrire à l'encre » ait été une pratique aussi facile d'accès. D'abord parce que l'exercice exige des outils spécifiques (encre, encrier, calame, peinture, etc.) mais aussi parce que l'encre et les pigments de couleur utilisés dans la peinture requièrent une préparation qui engendrait nécessairement des coûts supplémentaires. Il nous semble donc abusif de réunir ces deux pratiques sous une même appellation.

J.-P. Bost et G. Fabre considèrent qu'un dessin ou un texte est un « graffite » seulement s'il résulte d'un geste transgressif. Par conséquent, les auteurs ne considèrent pas comme des graffites : les inscriptions sur céramique de la Graufesenque, « les *tabulae ceratae* de Campanie, celles de *Vindolanda*, de *Vindonissa* ou de Transylvanie, les tablettes et étiquettes sur plomb, et les inscriptions sur amphores, qui relèvent de l'histoire économique » et les tablettes d'exécration qui appartiennent au domaine de la religion. Ils excluent aussi le domaine de *l'instrumentum* (timbres, marques, cachets, etc.)<sup>388</sup>.

Ainsi, comme C. Pietri, les auteurs excluent à juste titre les supports « prévus pour » la pratique de l'écriture comme les tablettes de cire (*tabulae ceratae*). Mais ils excluent également, comme le faisait C. Pietri en 1983, les inscriptions à visée économique, commerciale et religieuse. Dans ce cas, que faire, par exemple, des indications chiffrées (prix, mesures...) et des dédicaces religieuses gravées sur céramique ? Pour ce qui nous concerne, elles constituent, au même titre que les indications de propriété, un témoignage précieux de l'écriture gravée sur céramique et ne peuvent, en aucun cas, être exclues du corpus. Quant aux graffites de la Graufesenque, leur nature est certes très différente de celle de la plupart des autres inscriptions sur céramique mais ils n'en constituent pas moins un important témoignage de l'écriture spontanée gravée sur terre cuite. J.-P. Bost et G. Fabre ajoutent également que les inscriptions faites avant cuisson, dans la logique de leur définition, ne devraient pas être considérées comme des graffites. Ils font néanmoins une entorse à leur logique et s'autorisent cette incohérence<sup>389</sup>.

Pour finir, ils ajoutent que « beaucoup de chercheurs et commentateurs mettent en avant le critère de l'écriture. Contrairement aux inscriptions ordinaires qui se définissent par l'emploi de la capitale monumentale ou de l'écriture « actuaire », les *graffiti* se distingueraient par celui quasi exclusif de la

---

<sup>388</sup> Bost, Fabre 2010, p. 2 [en ligne].

<sup>389</sup> Bost, Fabre 2010, p. 2 [en ligne].

cursive. Or, les *graffiti* sont écrits aussi bien (et davantage) en capitale qu'en cursive, le choix dépendant sans doute de la plus ou moins grande maîtrise des auteurs dans l'une ou l'autre manière<sup>390</sup>. L'écriture n'est donc pas un critère déterminant. Tout au plus pourra-t-on dire que ce qui distingue les *graffiti*, c'est une certaine manière d'écrire, une écriture affranchie de toute règle de calibrage et de présentation. »<sup>391</sup>.

Aujourd'hui encore, il apparaît donc clairement que la définition d'un graffite varie d'un ouvrage à l'autre et reste floue. Ainsi, pour faire le point, nous avons relevé les caractéristiques sans cesse répétées et toujours attribuées aux graffites :

- D'abord et à la quasi-unanimité des chercheurs, un graffite est gravé et ce, quel que soit son support ou le message qu'il transmet.
- Deuxièmement, un graffite peut être aussi bien un dessin (= graffite anépigraphique) qu'une écriture (= graffite épigraphique).
- On le trouve sur des supports inadaptés à la pratique de l'écriture – ou, en tout cas, non prévu pour – mais cela n'est pas un critère exclusif. On le trouve aussi parfois sur des supports adaptés à la pratique de l'écriture.
- Ils sont constamment opposés aux inscriptions publiques et aux inscriptions officielles.
- Les graffites révèlent une écriture courante (cursive ou non) qui traduit un geste spontané.
- La fonction du message est souvent en lien avec la vie quotidienne (marques d'appartenance, exercices d'écriture, comptes ou signatures de potiers, indications de mesures, etc.). Contrairement à la définition de C. Pietri qui exclut toutes les inscriptions n'ayant pas trait à la vie domestique (ex. : listes de marchandises, vie économique, etc.) on admet désormais tous les messages à condition qu'ils ne revêtent pas un caractère officiel. En effet, si l'on devait écarter tous ces messages, on devrait exclure les indications de prix sur les récipients en terre cuite par exemple. On conçoit bien que cela ne soit pas justifié.
- L'outil n'est jamais nommé avec précision, nécessairement parce qu'il est presque systématiquement impossible de déterminer sa nature. Sa seule fonction doit être de

---

<sup>390</sup> Nous ajoutons également que le type de support a probablement été un facteur déterminant du choix de l'une ou de l'autre écriture.

<sup>391</sup> Bost, Fabre 2010, p. 1 [en ligne].

« pouvoir graver ». La plupart des publications mentionnent vaguement un « objet pointu », une « pointe ». Parfois, on trouve des mentions plus précises comme, par exemple, celles du stylet, du doigt et de la fibule.

À la lumière de ces observations, nous concluons qu'un graffite est une marque gravée qui tire son origine d'un geste anthropique spontané et fonctionnel qui s'inscrit dans le cadre de la vie quotidienne quel que soit son contexte (domestique, cultuel, commercial ou militaire).

Pour conclure, le schéma qui suit propose de fusionner et de structurer les définitions rencontrées dans les principaux ouvrages scientifiques.

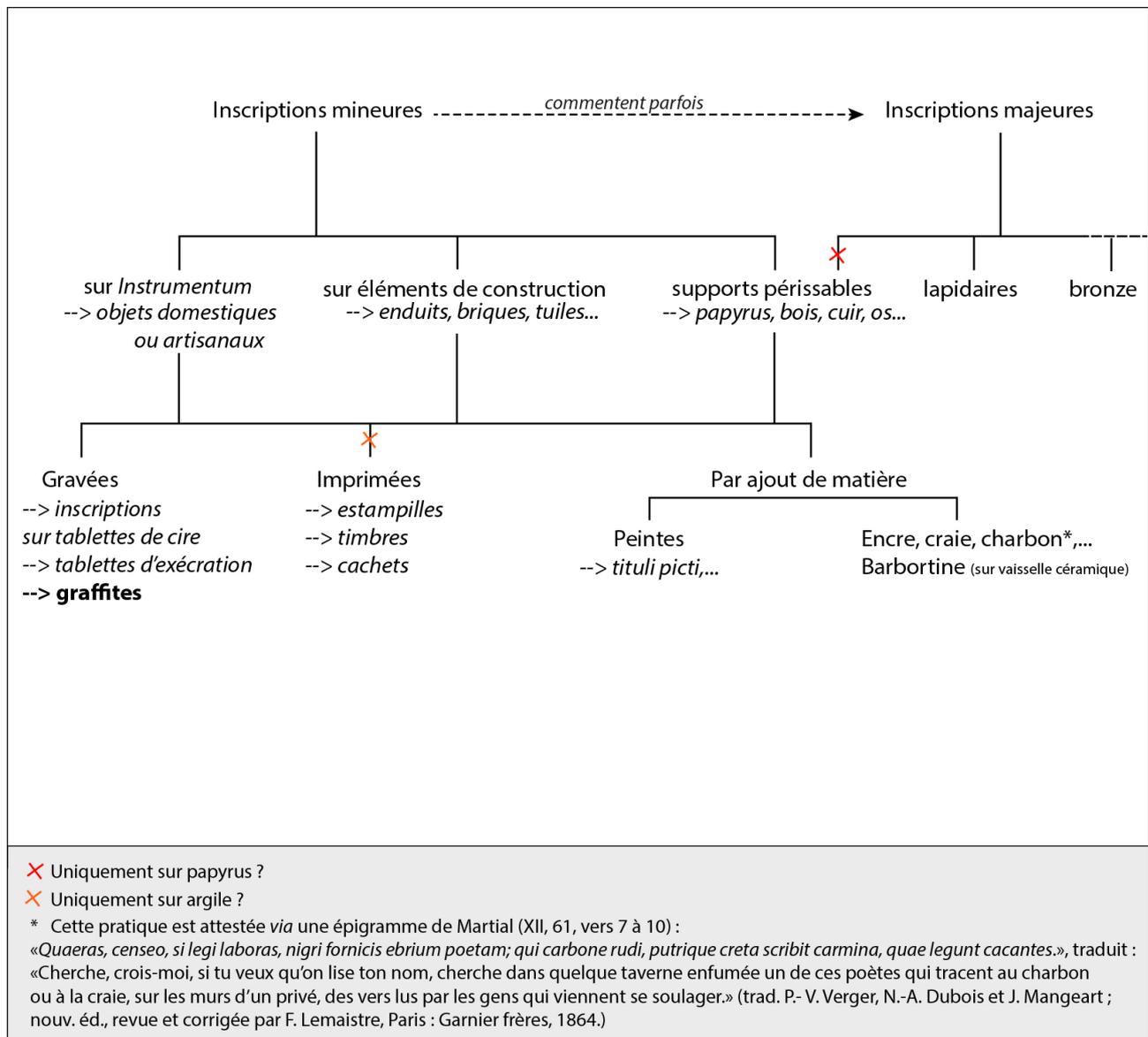


Figure 14 : Classification des inscriptions antiques « Essai de définition » (schéma synthétique)

Le schéma présente les trois principaux niveaux qui caractérisent une inscription<sup>392</sup> antique et qui transparaissent à travers la lecture des différentes définitions. Le premier niveau est celui qui distingue les inscriptions quotidiennes (inscriptions mineures) des inscriptions officielles et publiques (inscriptions majeures). Tous les auteurs s'accordent sur leurs différences : messages, graphies, supports, visées, etc. Nous ne nous attarderons pas sur les inscriptions majeures que nous avons choisi de ne présenter que très partiellement dans le schéma étant donné qu'elles ne nous concernent pas dans le cadre de ce travail.

Le deuxième niveau présente les différentes catégories de supports sur lesquels on retrouve des inscriptions mineures, à savoir : la catégorie des inscriptions sur *instrumentum* qui comporte les inscriptions sur objets domestiques et artisanaux, les inscriptions sur éléments de construction (enduits, tuiles, briques, etc.) et les inscriptions sur supports périssables (papyrus, bois, cire, os, tissu, etc.). À noter que certaines inscriptions mineures commentent parfois des inscriptions majeures et se retrouvent donc sur les mêmes supports que ceux généralement réservés aux inscriptions officielles.

Le troisième niveau est relatif aux modes de réalisation des inscriptions. Celles-ci peuvent avoir été réalisées par retrait de matières, c'est-à-dire gravées ou imprimées (en exerçant une pression sur la matière) ou réalisées par ajout de matière (peinture, encre, craie, etc.). Dans la catégorie des inscriptions faites par ajout de matière, nous avons choisi d'isoler les inscriptions peintes car elles sont beaucoup plus nombreuses que celles conçues à l'encre, à la craie ou au charbon dont on ne retrouve aujourd'hui que très peu de traces.

Pour conclure, les graffites font partie de la catégorie des inscriptions gravées (Figure 14). On les trouve sur *instrumentum*, sur éléments de construction et sur matières périssables et parfois même accompagnant des inscriptions majeures. Le type d'écriture n'entre pas en considération dans le schéma puisque l'on peut trouver aussi bien des textes en écriture cursive qu'en capitale. De même, l'intention du geste (transgressif ou non) et la fonction du message (dessin ou texte lié au domaine économique, religieux ou autre) nous semble secondaire et fonction de l'interprétation. Ainsi, nous ne souhaitons pas que ces critères subjectifs entrent en considération dans la caractérisation d'un graffite.

---

<sup>392</sup> Pour coller aux définitions précédentes, nous appliquons le terme d'« inscription » indifféremment à toutes les marques qu'elles soient écrites ou dessinées : on comprendra le terme d'« inscription » dans le sens de « marque ».

### 1.3.2 CE QUI N'EST PAS UN GRAFFITE

Cela ne fait aucun doute : un graffite est une « marque gravée » mais à l'inverse, toutes les marques gravées ne sont pas des graffites. Si la définition théorique d'un graffite est claire et sans appel, les réalités du terrain suscitent parfois des questionnements auxquels nous aimerions répondre dans les prochaines lignes.

C'est au cours des différentes missions et face aux questions des bénévoles que nous avons remarqué que pour un œil non averti, certaines marques passaient à tort pour des incisions d'origine anthropique. La liste suivante a pour but de les signaler afin d'éviter les pièges dont pourraient être victimes les non-initiés :

#### 1.3.2.1 LES MARQUES D'ORIGINES NATURELLES

Si certaines pièces nous parviennent dans un état parfois proche du « neuf », il ne faut pas oublier qu'elles ont été ensevelies des milliers d'années sous terre.

- Il est naturellement assez fréquent de retrouver sur la céramique des marques liées au contexte d'enfouissement. Il s'agit de traces souvent courtes et anarchiques dont le tracé n'est clairement pas maîtrisé. Un bon moyen de reconnaître ce type de traces est de regarder si elles se poursuivent sur la tranche du tesson. Si tel est le cas, le trait est forcément postérieur au bris du vase. Ici, un exemple de traces anarchiques involontaires : les éclats manquants à la surface du tesson sont autant d'indices qui témoignent du mauvais état de conservation du tesson et qui permettent de confirmer que les « traces » environnantes sont des traces d'usures.



**Figure 15 :** Traces anarchiques et involontaires

- Les altérations radiculaire sont d'autres marques d'origines naturelles dont on trouve la trace sur certains tessons. Ces altérations sont parfois sinueuses et peuvent ressembler à des lettres mais elles sont accrochées à la surface du tesson et non gravées dans l'argile. Elles disparaissent lorsqu'on gratte soigneusement la surface.

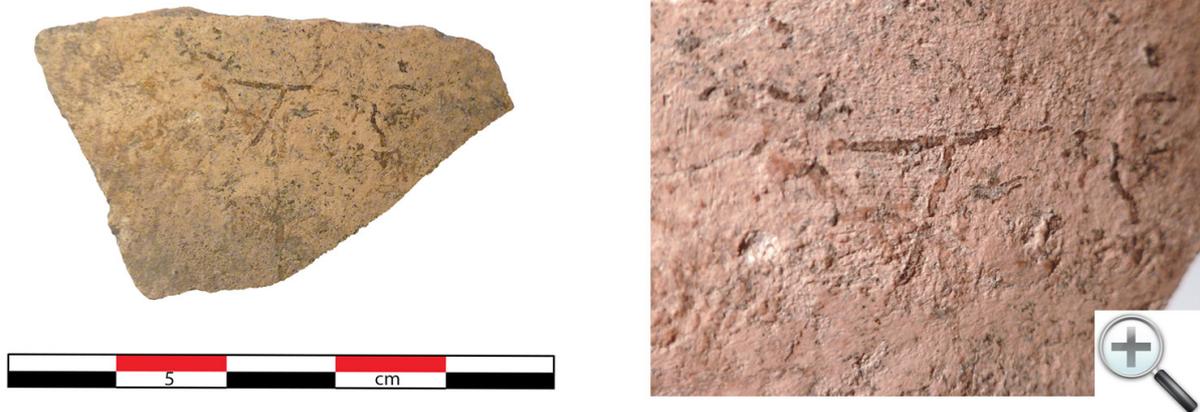


Figure 16 : Exemple d'altérations radiculaire

### 1.3.2.2 LES MARQUES D'ORIGINE ANTHROPIQUE

#### 1.3.2.2.1 LES DÉCORS

Les marques décoratives réalisées avant cuisson ne sont pas considérées comme des graffites qu'elles aient été moulées (oves, godrons, etc.), estampées (couronnes, rouelles, etc.), excisées (guillochis, lignes ondulées, etc.) ou faites à la barbotine (feuilles d'eau, écailles, ponctuations, etc.). En effet, celles-ci font partie intégrante du support et participent même souvent à l'identification typologique d'un vase. De la même façon, les traces de tournage, parfois très prononcées, ne sont pas des graffites.



Figure 17 : Exemple d'une strie de tournage prononcée

### 1.3.2.2.2 LES TIMBRES ET LES ESTAMPILLES



**Figure 18** : Exemple de motifs décoratifs estampés (Autun, 85.1)

Timbres sur amphores et estampilles sur céramique ne sont pas considérés comme des graffites. Ces marques ne sont pas gravées, elles sont imprimées dans l'argile à l'aide d'un poinçon qui permet de reproduire une inscription ou un motif en série. Elles sont souvent de nature épigraphique mais pas exclusivement et sont toujours imprimées avant la cuisson du vase.



**Figure 19** : Estampille SACROVIKOS, Faubourg d'Arroux, Autun

### 1.3.2.2.3 LES MARQUES D'UTILISATION

Dans la catégorie des marques d'origines anthropiques on peut également citer les marques liées à l'utilisation du vase. On a souvent remarqué, par exemple, la présence de traits de découpes dans les fonds des plats à engobe interne rouge d'Autun.

#### 1.3.2.2.4 LES ALTÉRATIONS CONTEMPORAINES

Certaines pièces archéologiques sont victimes des conditions de fouille ou de conservation. Sur un chantier de fouilles, il n'est pas rare qu'un vase soit brisé par une pelle mécanique ou un coup de pioche malheureux ou qu'un tesson soit rayé par une truelle un peu trop aiguisée... À ces éventualités, on peut ajouter les « rayures » causées par le frottement des tessons entre eux lors de manipulations (études, reconditionnement, etc.). D'une manière générale, ces altérations se repèrent facilement. Elles sont anarchiques et fraîchement incisées. Sur un même vase, leur couleur diffère de celle des anciennes incisions dues à l'utilisation du vase ou à son enfouissement dans le sol. Les différences de couleur sont semblables à celles que l'on peut observer entre une cassure fraîche et une cassure ancienne. Les « rayures » se prolongent parfois jusque sur la tranche du tesson, preuve d'une incision post-abandon.

#### 1.3.3 LES DIFFÉRENTS MODES DE GRAVURE

Il existe trois différents modes de gravure<sup>393</sup>, ils sont liés aux étapes de fabrication d'un vase.

Un graffite peut avoir été tracé :

- avant cuisson/avant séchage du récipient
- avant cuisson/après séchage du récipient
- après cuisson du récipient

Il est important de déterminer le mode de gravure d'un graffite pour appréhender le contexte au sein duquel il a été gravé. Dans l'idéal, cela nous permet de préciser l'endroit où il a été gravé, le profil du graveur et l'objet de la gravure. Par exemple, un graffite réalisé avant cuisson s'insère exclusivement dans la phase de production du vase. On en déduit qu'il a été rédigé ou dessiné au sein de l'atelier, par un potier ou par un membre de l'entourage. Si l'on parvient à identifier l'atelier de production du récipient, on localise, par la même occasion, le lieu où le graffite a été fait.

À l'inverse, un graffite incisé après la cuisson d'un vase se rattache à la phase de commercialisation ou d'utilisation du vase : il peut s'agir d'un commerçant ou d'un, voire plusieurs propriétaires successifs ou co-propriétaires.

---

<sup>393</sup> Pour les inscriptions gravées avant cuisson, on trouvera, dans certaines publications, l'usage du terme latin *ante cocturam*. Pour celles gravées après cuisson, on trouvera le terme de *post-cocturam*.



**Figure 20** : Graffite gravé après cuisson « VIRILIS FECIT ACITAPVLVS CAN », Poitiers  
Musée Sainte-Croix, inv. 2009.0.6.0042, Cliché : Ch. Vignaud.

On ne peut exclure la possibilité que le propriétaire d'un vase ait exercé le métier de potier et qu'il ait, par conséquent, fabriqué le vase en question. Mais, à partir du moment où l'inscription est gravée après la cuisson du vase et, sauf mention de fabrication du type X FECIT ou X MANU FECIT (ex. : Figure 20), il nous est impossible de l'attribuer à la sphère de production du vase. S'il s'agit d'un nom, l'inscription sera donc interprétée comme étant une marque d'appartenance et non comme une signature. En effet, étant donné qu'il est beaucoup plus facile de graver sur céramique crue, on suppose que dans la plupart des cas, un potier préférera écrire sur céramique avant la cuisson du vase. Cela lui permet facilement d'authentifier sa production. On peut citer le cas du coroplaste *Pistillus* qui écrit son nom dans l'argile encore molle. Mais, d'une façon générale, ce sont les estampilles qui remplissent cette fonction et font office de signatures de potiers ou marques d'ateliers.

Toutes les publications dédiées aux graffites sur céramique mentionnent ces différents modes de gravure mais aucune ne les présente concrètement. Dans le but de définir et d'exposer clairement les caractéristiques de chaque mode, nous avons mené une petite expérience<sup>394</sup> décrite ci-après :

<sup>394</sup> Nous remercions Gaëlle Kerdiles pour l'aide qu'elle nous a apportée dans la réalisation de ce projet.

## Fiche méthodologique Les graffites sur céramique : modes de gravure

### But :

Observer les caractéristiques propres à chaque mode de gravure :

- Avant cuisson et avant séchage
- Avant cuisson et après séchage
- Après cuisson

### Matériel :

une plaquette d'argile  
un clou\* (ou autre objet pointu et métallique pour faire l'incision)  
un four de potier

### Étapes expérimentales :

Plaquette d'argile Taille adaptée à l'expérience 9 x 6 cm environ		
1ère étape : Avant cuisson / Avant séchage		Dans l'argile crue : Tracer un M puis la lettre O en dessous.
2ème étape : Avant cuisson / Après séchage		Dans l'argile sèche (1 à 2 jours plus tard) : Tracer un M puis la lettre O en dessous.
3ème étape : Après cuisson (à 1000°C)		Dans l'argile cuite : Tracer un M puis la lettre O en dessous.

\*Garder le même pendant toute la durée de l'expérience.

**Figure 21 :** Caractérisation des modes de gravure : protocole expérimental  
(Fiche méthodologique)

Nous avons choisi d'illustrer nos propos en prenant comme exemple le tracé des lettres M et O qui permettent d'aborder différentes difficultés : tracé des angles et des traits continus de mêmes dimensions pour le M et tracé d'une forme sphérique (arc, cercle, etc.) pour le O. Les observations peuvent donc être extrapolées à tous les graffites qu'ils soient de nature épigraphique ou anépigraphique.

En outre, un trait de 10 cm a été tracé à l'arrière de la plaquette pour mesurer le taux de réduction de l'argile.

### Observations et résultats :

Les résultats obtenus sont les suivants :



Figure 22 : Comparaison des modes de gravure

Ici, nous avons choisi une plaquette de faïence rouge, nue et adaptée à une cuisson à basse température. Dans le cas de céramiques engobées, si l'engobe est posé avant la gravure, alors il n'y aura pas d'engobe dans le tracé des lettres. En revanche, si l'engobe est appliqué après la gravure, celui-ci recouvrira naturellement le tracé des lettres.

Les résultats montrent des différences nettes entre les trois modes de gravure.

#### **Avant cuisson/avant séchage :**

Si un tracé présente des petits bourrelets de terre, il s'agit, à coup sûr, d'une incision faite avant cuisson et avant séchage de l'argile. En effet, les bourrelets de terre correspondent au surplus de matière qui n'a pas été retiré par le stylet (ou un outil équivalent) et qui a été évacué de chaque côté du tracé.

#### **Avant cuisson/après séchage :**

Les incisions réalisées avant cuisson mais après séchage et identifiées comme telles sont rares, non seulement parce que cette distinction demeure mal connue des chercheurs mais aussi parce que ces graffites sont difficiles à identifier. En effet, les graffites gravés après séchage, contrairement à ceux gravés avant séchage, ne présentent aucun bourrelet. Il est donc difficile, au premier coup d'œil, de les distinguer de ceux réalisés après cuisson. L'expérience a montré que l'argile visible dans le fond du tracé de ces graffites a été lissée par le passage de l'outil. Le fond du tracé est donc légèrement plus brillant que la pâte naturelle. Par ailleurs, il arrive que l'engobe ait glissé dans les sillons de la gravure. Dans ce cas, l'absence de bourrelets et la présence d'engobe dans le fond des sillons indiquent que le graffite a été tracé avant cuisson. La présence de vernis signifie que le trait a été incisé alors que le vase était sec et engobé mais pas encore cuit<sup>395</sup>.

#### **Après cuisson :**

Il nous a fallu exercer une pression beaucoup plus forte que précédemment pour graver les lettres M et O sur la tablette d'argile après sa cuisson. Comme l'avait remarqué R. Marichal en 1988, l'exercice ne permet « pas de maîtriser la longueur et la direction des traits ou de tracer avec sûreté des courbes même très larges »<sup>396</sup>. La gravure de la lettre O est peu habile et n'a pas pu être tracée en une seule fois contrairement à celle du O gravé avant cuisson et avant séchage. Comme le montrent les résultats de l'expérience, les graffites tracés après cuisson sont beaucoup plus fins. Finalement, les traits sont nets mais peu profonds.

Par ailleurs, nous avons observé que le trait de 10 cm que nous avons tracé avant cuisson, à l'arrière de la plaquette d'argile, ne fait plus que 9,5 cm après cuisson. Ainsi, nous en déduisons que, suite au séchage et à la cuisson, la plaquette d'argile a subi une réduction de 5% au total due à la perte de

---

<sup>395</sup> Marichal 1988, p.13.

<sup>396</sup> Marichal 1988, p.16.

l'eau qui était contenue dans la terre. De la même manière, les graffites faits avant cuisson sont sujets à une légère réduction de leur taille d'origine, plus ou moins importante suivant la nature de l'argile. Ce phénomène est à prendre en considération lorsque l'on étudie un graffite incisé avant cuisson car les dimensions telles qu'elles apparaissent après la cuisson ne correspondent plus exactement à celles du graffite tel qu'il a été gravé par le scripteur. Aussi, il est fort probable que les potiers de l'époque aient eu conscience de ce phénomène et qu'ils aient adapté leur écriture en conséquence évitant ainsi les "pattes de mouches". Dans tous les cas, les proportions restent les mêmes.

Pour étudier un graffite, il ne s'agit pas simplement de déterminer son mode de gravure, mais aussi d'identifier le type de graffite. On peut classer les graffites sur céramique en trois grands types : les graffites épigraphiques, les graffites anépigraphes et les graffites chiffrés.

#### **1.3.4 LES GRAFFITES ÉPIGRAPHIQUES SUR CÉRAMIQUE**

Un graffite épigraphique est une marque gravée de nature alphabétique. Il peut s'agir d'une lettre, d'un mot, d'une sentence, d'un texte, etc. La catégorie ne souffre d'aucune restriction de taille et inclut toutes les inscriptions qu'elles soient gravées avant ou après cuisson.

Les graffites en alphabet grec sont rares en Gaule et plus on s'éloigne de la mer Méditerranée plus les attestations sont faibles. Notre corpus ne déroge pas à la règle. Les propos que nous tiendrons ici s'appliquent donc exclusivement aux graffites sur céramique en alphabet latin dont le nombre suffisamment important nous permet de tirer des observations transposables sous forme de règles.

On distingue deux principaux types d'écriture : la capitale et la cursive.

Pour J. Mallon, qui construit son argumentation à partir des écritures sur papyrus, la « capitale » du premier siècle est une survivance des formes de l'écriture originelle qui ont été agrandies et alourdies pour être portées aux proportions monumentales d'une calligraphie à usage exceptionnel, tandis que la « cursive » est en réalité cette même écriture originelle qui a gardé son petit module et sa légèreté, mais dont les formes ont été transfigurées par une très longue pratique dans la vie courante selon un angle constant et des ductus permanents »<sup>397</sup>.

---

<sup>397</sup> Mallon 1952, p. 48.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la cursive ne correspond pas à une simplification ou même à un « abâtardissement » de la série capitale<sup>398</sup>. La cursive correspond en fait à l'écriture individuelle privée telle qu'elle s'est naturellement développée (et simplifiée) au contact des différents instruments utilisés. M. Feugère et P.-Y. Lambert soulignent le fait que la cursive est le signe d'une véritable maîtrise personnelle de l'écriture. Pour eux, quiconque ne sait écrire qu'en capitales peut être considéré comme un demi-illettré, une personne qui n'aurait pas l'habitude d'écrire. Il existe des inscriptions dans lesquelles sont utilisées à la fois une forme capitale et une forme cursive. Pour M. Feugère et P.-Y. Lambert ces inscriptions sont le reflet d'un stade intermédiaire entre illettrisme et maîtrise complète de l'écriture.

Par ailleurs, J. Mallon rejette l'utilisation du terme « cursive » qu'il trouve trop limité et réservé aux « documents », par opposition à une écriture posée des livres<sup>399</sup>. Il affirme qu'« il est insoutenable que, comme on le donne à entendre dans de nombreux traités de paléographie, il y ait eu à l'époque classique romaine deux écritures dont la destination se serait répartie ainsi : 1) la capitale employée pour les livres ; 2) la « cursive » employée pour les documents »<sup>400</sup>. Il constate que « l'écriture dite « cursive » du premier siècle est une « écriture commune », employée constamment aussi bien pour copier les livres que pour rédiger toutes les sortes de documents et de textes non littéraires ». Ainsi, J. Mallon suggère d'utiliser plutôt le terme d'« écriture commune classique »<sup>401</sup>.

Son observation peut être transposée à la « cursive » que l'on croit exclusivement réservée aux inscriptions sur *instrumentum* et à la capitale destinée aux inscriptions lapidaires (officielles ou non). Ainsi, peut-être faudrait-il préférer l'usage du terme d'« écriture commune classique » à celui de « cursive » comme le suggère J. Mallon. Mais, pour garder une homogénéité entre notre étude et les autres, nous avons décidé de conserver le terme de « cursive » employé par nos collègues<sup>402</sup>.

Le corpus des graffites de la Graufesenque constitue un riche exemple de graffites épigraphiques en écriture cursive. On remarquera qu'ils ont tous été tracés avant cuisson : la plasticité de l'argile crue en facilite le développement. En effet, tout comme notre écriture « en minuscules », la cursive requiert un geste vif et spontané possible sur argile tendre mais incommode sur argile dure. En effet, sur céramique cuite, on préfère l'utilisation de la « capitale » qui nécessite moins de courbures et sinuosités et surtout moins de « spontanéité » rendue impossible par la difficulté de la tâche que

---

<sup>398</sup> Feugère, Lambert 2004.

<sup>399</sup> Mallon 1952, p. 48.

<sup>400</sup> Mallon 1952, p. 49.

<sup>401</sup> Mallon 1952, p. 48.

<sup>402</sup> Autres études ayant choisi le terme de « cursive » : Féret, Sylvestre 2008, p. 85 ; Guillier, Thauré 2003, p. 17 ; RIB II, fasc. 7 et 8 ; RIG II, 2, p. 367-370.

représente la gravure d'une lettre ou d'un mot sur céramique cuite. Pour schématiser, sur céramique l'écriture « cursive » est tracée avant cuisson tandis que la « capitale » l'est davantage après cuisson. La forme « capitale » relevée sur céramique ne correspond pas exactement à celle que l'on trouve sur papyrus ou sur pierre dans le sens où, comme le remarque P.Y. Lambert, la capitale est « plus relâchée » sur céramique, comme il est normal sur *instrumentum*<sup>403</sup>. C'est pourquoi, il propose de la nommer « capitale ou majuscule cursive » et non simplement « capitale » pour ne pas créer de confusion avec la capitale scrupuleusement taillée au ciseau mais cette dénomination pose problème.

Notre corpus est majoritairement constitué de cette écriture « capitale relâchée » que P.-Y. Lambert propose de nommer indifféremment « capitale ou majuscule cursive ». Le problème de cette dénomination est que, tout comme P.-Y. Lambert a révélé la présence de lettres initiales en tête de l'écriture cursive des graffites de la Graufesenque<sup>404</sup>, nous avons remarqué que l'écriture « capitale » de notre corpus présente également des formes de lettres initiales que l'on peut appeler « majuscules » (cf. p. 574). Ces lettres initiales constituent les majuscules de l'écriture capitale cursive : nous les appellerons donc « majuscules » (sous-entendu de capitales cursives). Ainsi, pour éviter toute confusion, nous emploierons exclusivement le terme de « capitale cursive » pour définir l'écriture « capitale relâchée » de notre corpus et le terme « majuscule » pour définir les lettres initiales.

Souvent, les graffites épigraphiques offrent au spécialiste l'opportunité de mener une analyse plus développée que celle permise par la découverte d'un graffite anépigraphique. En effet, la connaissance que nous avons aujourd'hui de l'écriture grecque et latine est plus développée que celle que nous avons des représentations symboliques et figurées de cette même époque. En l'état actuel des connaissances, les textes nous sont donc moins hermétiques.

### 1.3.5 LES GRAFFITES ANÉPIGRAPHES

Un graffite anépigraphique est un graffite non-épigraphique. Cette catégorie inclut les motifs et signes géométriques (étoiles, croisillons, quadrilatères, etc.), les motifs végétaux (palmes, feuilles de vignes, etc.), les graffites figurés (schèmes élaborés, formes anthropomorphiques, figures animales, etc.) et les motifs indéterminés.

---

<sup>403</sup> RIG II, 2, p. 368.

<sup>404</sup> Lambert 2012, p. 64.

Cette catégorie est, aujourd'hui encore, trop souvent délaissée et souffre du peu d'éléments dont nous disposons pour les étudier. La plupart du temps, on en est réduit à essayer de nommer le graffite en question de la façon la plus juste possible : croix, croisillons, étoiles, etc. mais sa signification nous échappe et il est souvent difficile de distinguer le pur décoratif du symbolique. Pour autant, la prise en compte de ces graffites est nécessaire et leur enregistrement est indispensable afin de multiplier les attestations et les éléments de comparaisons utiles à leur compréhension.

Dans les corpus existants, leur nombre est toujours inférieur à celui des graffites épigraphiques. Dans la cité des Aulerques Cénomans<sup>405</sup>, sur un total de 538 graffites, M. Thauré et G. Guillier comptent seulement 11 graffites anépigraphes dont 6 de type « cruciformes »<sup>406</sup>, 2 géométriques et 3 dessins<sup>407</sup> : deux oiseaux et un bateau<sup>408</sup>.

À Augst, les graffites anépigraphes constituent un total de 46 graffites sur les 1816 répertoriés et se répartissent en cinq groupes : les graffites figuratifs (7 attestations), les formes géométriques composées (6), les triangles (6), les étoiles (5) et les indéterminés (22).

Les fascicules des RIB (fasc. 7 et 8) comptent peu d'attestations, sur les 1562 graffites répertoriés<sup>409</sup> : nous avons recensé deux graffites figuratifs parmi lesquels un oiseau face à un homme et un ours (?)<sup>410</sup> et quelques graffites géométriques et végétaux<sup>411</sup>. Cette pénurie s'explique probablement en raison du fait que les catalogues des RIB n'incluent que les inscriptions comportant 3 lettres ou plus. La plupart des graffites anépigraphes, ceux qui ne sont accompagnés d'aucun texte, ont donc probablement été exclus des publications.

Sur les 964 graffites de la Colonia Ulpia Traiana (CUT, Xanten), à partir de la documentation disponible<sup>412</sup>, nous avons compté 24 graffites anépigraphes dont un cerf, un phallus, deux étoiles, un pentagramme, deux tridents, huit motifs végétaux et cinq géométriques.

Ces mêmes motifs sont attestés à NIDA-Hedderheim, où ils sont aussi peu nombreux. Sur les 715 graffites de NIDA, nous avons recensé un personnage accompagné d'un sanglier, un pentagramme, deux phallus, 11 étoiles, deux motifs végétaux et une vingtaine de motifs géométriques soit environ une trentaine de graffites anépigraphes.

---

<sup>405</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 20.

<sup>406</sup> Le nombre exact n'est pas donné dans le texte mais un répertoire des attestations est disponible en annexe dans l'inventaire général (cf. Guillier, Thauré 2003, p. 12 et 295 à 298).

<sup>407</sup> Aussi appelés « graffites figuratifs ».

<sup>408</sup> Un article entier est consacré à ce graffite : cf. Carpentier 2004.

<sup>409</sup> Soit 879 graffites répertoriés dans le fascicule 7 et 683 dans le fascicule 8.

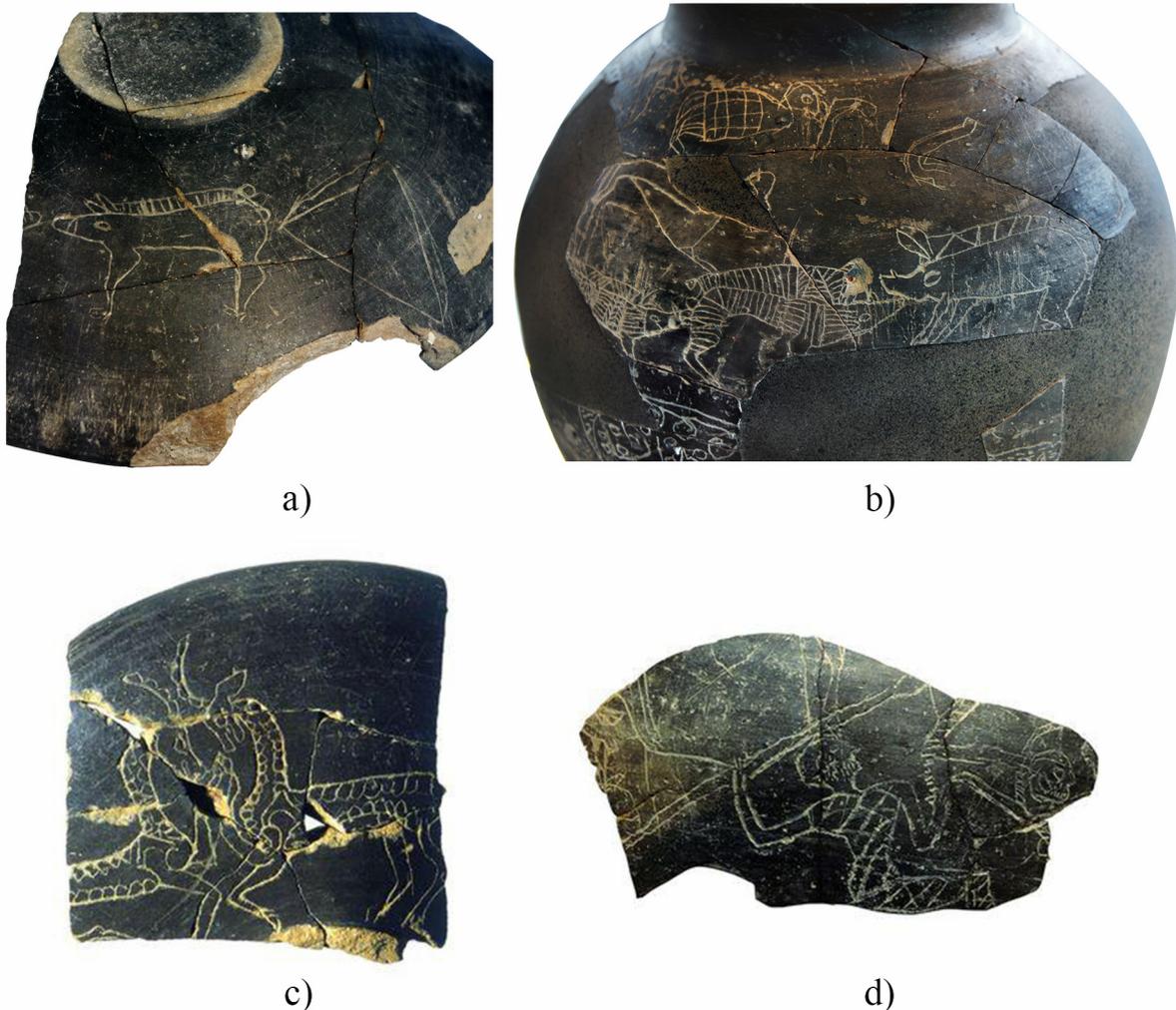
<sup>410</sup> RIB II, fasc. 8, p. 48 et 101.

<sup>411</sup> Notamment RIB II, fasc. 7 : une rosace et une palmette interprétées comme des marques de propriété (fig. 1 p. XII).

<sup>412</sup> Weiss-König 2010.

### 1.3.5.1 GRAFFITES FIGURATIFS

Parmi les graffites figuratifs, le lot mis au jour sur le site de La Grande Borne à Aulnat (Clermont-Ferrand, Auvergne)<sup>413</sup> est sans doute l'un des plus impressionnants et plus précoces découverts en Gaule à ce jour. Daté du II<sup>e</sup> s. avant n. è., il est constitué de plusieurs vases en céramique sombre richement décorés de représentations humaines et animales.



**Figure 23 :** Graffites figuratifs à la pointe sèche, Aulnat  
Prov. : La Grande Borne (Aulnat), Clermont-Ferrand (Auvergne).  
Conservés et exposés au musée de la Civilisation Celtique de Bibracte.  
Clichés c) et d) par A. Mailler (extraits de : Vermeulen *et al.* 2008) ; a) et b) par M. Andrieu.

Le lot comporte plusieurs représentations de sangliers (Figure 23 : a) et b)), un affrontement de bouquetins (c) et un cavalier armé d'une lance dans sa main droite et transportant une tête coupée suspendue à l'encolure de sa monture (d)<sup>414</sup>. Le cavalier est entouré par un bestiaire très diversifié composé de chiens (ou loups), de sangliers et de volatiles. Avec la représentation de la tête coupée,

<sup>413</sup> Fouilles de R. Périchon (1981).

<sup>414</sup> Vermeulen *et al.* 2008, p. 10.

ces graffites confèrent au vase un caractère exceptionnel non seulement par sa richesse ornementale mais aussi par le thème représenté qui forme l'illustration parfaite d'une coutume gauloise mentionnée par les auteurs antiques et ponctuellement attestée par l'archéologie<sup>415</sup>.

Pourtant, contrairement à ce que pourraient laisser croire les graffites de la Grande Borne, les représentations figuratives sont très rares sur céramique<sup>416</sup> : le peu d'attestations recensées au sein des corpus évoqués précédemment en est une preuve incontestable. Cependant, bien que rares, certaines représentations apparaissent de manière récurrente. Suite à cette constatation, notre but a été de les isoler et d'essayer de comprendre la raison de leur présence répétée sur la vaisselle céramique.

Les dessins d'animaux, en particulier ceux des quadrupèdes, souvent incisés de façon maladroite, sont difficiles à identifier<sup>417</sup> et les attestations de représentations humaines sont extrêmement rares<sup>418</sup>. Les seules formes anatomiques récurrentes pouvant y être associées sont celles des phallus<sup>419</sup>, quoique nous n'ayons aucune certitude sur le fait que ces représentations soient effectivement humaines. Il pourrait s'agir de phallus animaux, divins ou purement symboliques. Les modes de représentations sont très variés, certains adoptent un style très réaliste tandis que d'autres se contentent d'un assemblage de formes géométriques : l'emploi d'un double cercle ou d'un tracé semblable à celui de notre huit est commun pour représenter les testicules<sup>420</sup>. Le pénis prend habituellement la forme d'un tube avec le gland qui, lorsqu'il est représenté, est souvent marqué par un ou plusieurs traits. Les poils pubiens sont rarement, voire jamais, représentés sur céramique alors qu'ils le sont parfois sur enduit peint<sup>421</sup>. M. Langner<sup>422</sup> confirme notre hypothèse selon laquelle la présence d'une longue ligne à l'extrémité du pénis servait probablement à indiquer l'éjaculation<sup>423</sup>.

<sup>415</sup> Vermeulen *et al.* 2008, p. 10.

<sup>416</sup> Bien que plus fréquentes sur parois murales, il semble qu'elles soient là aussi moins nombreuses que les textes : sur 109 parois murales, par exemple, M. Langner recense 709 inscriptions pour 126 dessins et ce sont toujours les noms seuls qui dominent (cf. Langner 2001, p. 22-24).

<sup>417</sup> Exemples de quadrupèdes gravés sur céramique : un cheval ou un chien gravé sous le fond d'un mortier TSAR (Drag. 43) (Rollet, Deru 2005, fig. 36 p. 59) ; un ours ou une loutre gravé sous le fond d'une jarre en céramique commune grise (RIB II, fasc. 8, n°379 p. 101), un sanglier gravé sur une amphore Niederbieber 75 à NIDA (Scholz 1999, n°682 p. 288) et un cerf sur sigillée à Xanten (Weiss-König 2010, n°327.1a-b pl. 30).

<sup>418</sup> Sur céramique, on peut citer l'exemple d'un soldat conservé au musée d'Aoste (Rémy, Jospin, Bleu 2000, p. 199), d'un portrait retrouvé à Essex (Corbishley 1984, p. 238), d'une silhouette féminine provenant de Lausanne (Luginbühl 2012, p. 18), d'un personnage à NIDA-Heddernheim (Scholz 1999, n°682 p. 288) et d'un gladiateur découvert à Augst (Féret, Sylvestre 2008, n°272 p. 79). Les représentations d'humains (bustes, portraits, « bonhommes », etc.) sont beaucoup plus fréquentes sur enduits peints (cf. Barbet, Fuchs 2008, p. 45 à 95).

<sup>419</sup> Notre corpus en compte plusieurs exemplaires (ex. : n°652 p. 309) et le motif est attesté ailleurs, comme par exemple à Augst (1) (Féret, Sylvestre 2008, n°272 p. 80) ; aux abords du Rhin (1) (Bakker, Galsterer-Kröll 1975, n°417 p. 141).

<sup>420</sup> Langner 2011, p. 32.

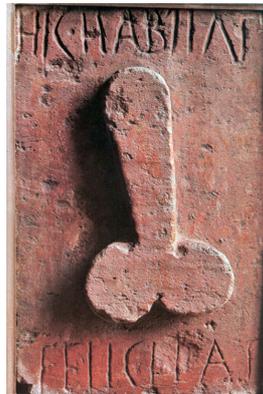
<sup>421</sup> Langner 2011, p. 32.

<sup>422</sup> Langner 2011, p. 32.

<sup>423</sup> Autres graffites de phallus « éjaculants », ex. : Sylvestre 2012, n° 15 p. 39 ; Langner 2001, pl. 82 et 83.

Sur paroi murale, il n'est pas rare de trouver plusieurs phallus dessinés les uns à proximité des autres. Il l'est davantage sur céramique mais l'un de nos graffites atteste que la répétition du motif existe aussi sur la vaisselle (ex. : n°652 p. 309, Chartres).

Lorsqu'il n'est pas multiplié, le motif peut être représenté seul, comme à Augst<sup>424</sup>, mais aussi en accompagnement d'un mot<sup>425</sup> ou d'un texte pour séparer plusieurs mots<sup>426</sup>. On lui assigne souvent un rôle apotropaïque, c'est-à-dire destiné à détourner le mauvais œil. Le cas de Pompéi est un bon exemple de l'utilisation faite de ce symbole qui était placé dans les lieux potentiellement dangereux (ex. : aux carrefours ; dans les rues ; aux abords des passages à gué<sup>427</sup>) et à l'entrée des habitations ou des commerces qui recherchaient « la bonne fortune que ces effigies phalliques étaient censées apporter »<sup>428</sup>. Sculpté sur une plaque de terre cuite, on peut citer l'exemple d'un phallus accompagné de l'inscription HIC HABITAT FELICITAS, « Ici habite la "chance" », placé au-dessus du four d'un boulanger de Pompéi. Il faut la comprendre dans le sens du « porte-bonheur que représentaient la fécondité et la puissance du phallus ainsi figuré ». La plaquette de terre cuite avait donc été placée là afin de garantir la bonne levée du pain, la prospérité du boulanger<sup>429</sup> et peut-être aussi de prévenir contre les éventuels incendies. Les représentations phalliques ornent une multitude d'objets du quotidien et d'ustensiles domestiques<sup>430</sup>.



**Figure 24** : Plaque de terre cuite avec graffite épigraphique (avant cuisson), Pompéi.

Extrait de : Clarke 2004, p. 102.

Gravé sur des éléments de vaisselle en céramique, la représentation du phallus pourrait, comme ailleurs, revêtir une fonction protectrice dans le but d'éloigner les voleurs et garantir, en tant que signe de la bonne fortune et de la fécondité, un verre ou une assiette toujours plein(e).

<sup>424</sup> Ex. : n°272 p. 80, Féret, Sylvestre 2008.

<sup>425</sup> Ex. : Avenches : n°15 p. 39, Sylvestre 2012.

<sup>426</sup> Ex. : n°417 p. 141, Bakker, Galsterer-Kröll 1975.

<sup>427</sup> Plusieurs graffites représentant des phallus sont gravés sur la panse de cruches à bec tréflé retrouvées à proximité d'un passage à gué de la Saône, précisément au Port Guillot (Bonnamour 1987 ; S. Nieloud-Müller et M. Andrieu étude en cours). Nul doute que ces passages étaient des zones dangereuses qui nécessitaient de recourir à « la bonne fortune ».

<sup>428</sup> Clarke 2004, p. 98.

<sup>429</sup> Clarke 2004, p. 98.

<sup>430</sup> Dumas 2012, p. 31.

Il arrive dans certains cas que le phallus soit dénaturé, qu'il prenne une taille démesurée. Représenté de la sorte, il « devient l'objet de plaisanteries ou le signe du désœuvrement d'un monstre grotesque ». Il arrive que « cette malformation soit affublée d'une paire de clochettes, de jambes et/ou d'ailes » et qu'elle se poursuive « par la personnification du phallus sous la forme d'un animal ou d'un homme »<sup>431</sup>. Pour C. Dumas, cette transformation tient du burlesque et du cocasse. Dans ces conditions, le phallus sert à provoquer le rire qui, « dans le contexte de la société romaine, chassait le mauvais sort » et revêtait lui-même une valeur apotropaïque et prophylactique<sup>432</sup>. Ce type de représentation est courant parmi les objets de la vie quotidienne. On ne peut ignorer l'existence d'un grand nombre de *tintinnabula* qui affichent des représentations phalliques dénaturées. Bien qu'extrêmement rare, ce type de représentation est attesté sur céramique comme l'atteste l'un des graffites de notre corpus retrouvé à Autun (n°403 p. 215). Ce graffite où le phallus est personnifié sous la forme d'un oiseau constitue le seul témoignage gravé sur céramique connu à ce jour.

En tête des représentations animales, c'est probablement celles de l'oiseau pour lesquelles on dispose du plus grand nombre d'attestations gravées sur vaisselle céramique.

À la Graufesenque, 14 volatiles sont gravés avant cuisson et apparaissent au revers des bordereaux d'enfournement<sup>433</sup>. Tous sont orientés la tête à droite et tous occupent, du mieux possible, l'espace disponible sous le fond des assiettes (certains traits débordent même sur l'intérieur du pied<sup>434</sup>). Ils sont exécutés d'un geste rapide, l'un d'entre eux étant même particulièrement stylisé<sup>435</sup>. S'ils n'ont pas forcément été dessinés par une même personne, leur représentation répond à une volonté d'homogénéisation. Le fait qu'ils aient tous été gravés avant cuisson et qu'ils suivent un même modèle, nous incite à croire que leur présence joue un rôle particulier et intrinsèque à l'organisation des ateliers de potiers.

Ces oiseaux sont interprétés comme des corbeaux en raison des quatre lettres [...]roax, gravées sur le dos de l'un d'entre eux, que R. Marichal a proposé de restituer en (c)roax, « corbeau » (Figure 25, page 104). R. Marichal interprétait d'abord ces oiseaux comme étant la marque d'un contrôleur dont il pensait avoir trouvé le nom répété sur plusieurs bordereaux : il s'agit des mots *Luxtos/Luxtodos*, gravés dans le fond de plusieurs assiettes<sup>436</sup>. Il proposait de voir en *Luxtos/Luxtodos* un anthroponyme dérivé du théonyme *Lug*. Toutefois, les mots *Luxtos* et *Luxtodos* (participe en -do-)

---

<sup>431</sup> Dumas 2012, p. 31.

<sup>432</sup> Dumas 2012, p. 31 ; Clarke 2004, p. 108.

<sup>433</sup> Précisément n°1 à 5 p. 115-121 ; 7 à 9 p. 124-128 ; 11 p. 131 (x2) ; 13 à 16 p. 134-140 et 85 p. 190 (Marichal 1988).

<sup>434</sup> Exemple : Marichal 1988, H.16 p. 126.

<sup>435</sup> Marichal 1988, H.24 p. 124.

<sup>436</sup> Marichal 1981, p. 264.

sont désormais interprétés comme étant des formes participiales de sens équivalent depuis que la formule gauloise dans laquelle l'un d'entre eux se trouvait a été mise en parallèle avec une formule latine également retrouvée sur plusieurs bordereaux : « *tuddos decametos luxtos* signifie bien *furnus decimus oneratus* soit « dixième four chargé » ou « dixième chargement du four »<sup>437</sup>. Ainsi, on aurait donc *luxtus* 'chargement, fournée' et *luxtodos* 'chargé, enfourné'<sup>438</sup>. Les corbeaux ne peuvent donc plus être attribués à un certain *Luxtos/Luxtodos* comme le suggérait R. Marichal<sup>439</sup>. Néanmoins, il est fort probable que ceux-ci aient bien servi de marqueurs communs. Bien qu'appartenant à une même série, R. Marichal doute que tous les corbeaux aient été l'œuvre d'une seule main, rejetant ainsi l'idée qu'ils auraient pu être les seings des comptables<sup>440</sup>. Il croit davantage que les corbeaux, tout comme les croix gravées sous le fond de certains autres comptes, correspondent au visa du contrôleur qui a vérifié le contenu du bordereau avant l'enfournement. Selon R. Marichal, un corbeau garantissait donc l'authenticité du document<sup>441</sup>.



**Figure 25 :** Deux corbeaux gravés avant cuisson, Graufesenque  
Sous le fond et sur le bas de la panse extérieure d'une assiette Drag. 18  
Prov. : La Graufesenque, sans précision supplémentaire (d'après Marichal 1988, H.17 p. 131).

Dans de très rares cas de figure, des scènes complexes sont gravées sur céramique. C'est le cas d'un graffite sur un vase en céramique grise<sup>442</sup> découvert à Londres représentant un oiseau et un homme se faisant face<sup>443</sup> (Figure 26, page 105). Les deux personnages sont interprétés comme étant une oie et un satyre dont le nez se prolonge sous la forme d'un phallus<sup>444</sup>. Le satyre tient dans sa main ce qui

<sup>437</sup> Lambert 1994, p. 132.

<sup>438</sup> Delamarre 2003a, p. 212.

<sup>439</sup> Marichal 1981, p. 264.

<sup>440</sup> Marichal 1988, p. 95.

<sup>441</sup> Marichal 1988, p. 95.

<sup>442</sup> Aucune indication supplémentaire n'est précisée.

<sup>443</sup> RIB II, fasc. 8, n°100 p. 48.

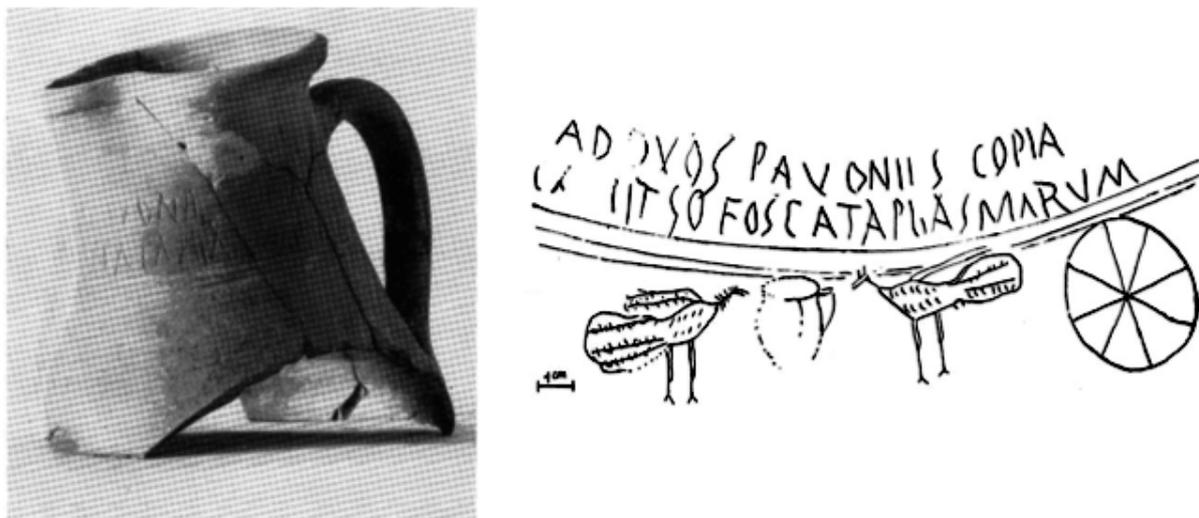
<sup>444</sup> RIB II, fasc. 8, p. 48.

pourrait ressembler à un œuf, qu'il a visiblement volé à l'oiseau. La scène est accompagnée d'un début de phrase CAVII M[...], peut-être pour 'Cave [malum]'. Cette représentation a donc pour fonction de mettre en garde les éventuels voleurs contre les représailles<sup>445</sup>. Sur ce vase, l'oiseau représente la menace annoncée par l'inscription qui est gravée au-dessus de la scène.



**Figure 26 :** Graffite représentant une scène complexe associée à du texte (Museum of London)  
Extrait de : RIB II, fasc. 8, p. 48, n°2503.100.

À ces exemples, on peut ajouter celui des deux paons affrontés de Peyrestortes<sup>446</sup> gravés sur le haut de la panse d'une bouteille à bec tréflé<sup>447</sup> (Figure 27). La scène sert visiblement d'illustration à l'inscription qui la surmonte puisqu'elle mentionne les deux volatiles dessinés en dessous mais son interprétation reste sujette à caution. Nous ne nous attarderons donc pas sur cette inscription, ni sur le vase qui figure entre les deux oiseaux mais nous noterons la présence d'une roue incisée à droite de la scène. D'une manière générale, les représentations d'animaux affrontés sont courantes dans l'imagerie antique et celles d'oiseaux ne fait pas exception<sup>448</sup>. Il faut cependant souligner la rareté de ce type de représentations gravées sur de la vaisselle en céramique.



**Figure 27 :** Graffite n°239 de Peyrestortes  
Extrait de : Claustres 1958, p. 51.

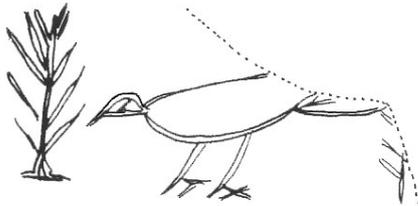
<sup>445</sup> Ce graffite rappelle les « messages » incitant à boire ou ceux servant à dissuader les voleurs (cf. p. 445).

<sup>446</sup> Claustres 1958, n°239 p. 51.

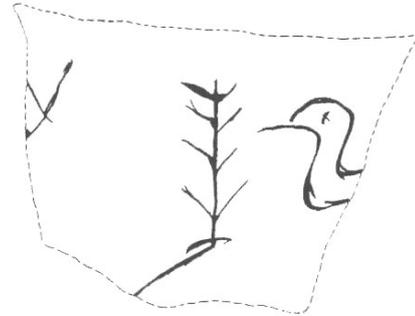
<sup>447</sup> Observations faites d'après photographies car l'auteur n'apporte aucune précision quant au support.

<sup>448</sup> On peut citer l'étude de Ph. Bruneau qui s'intéresse au motif des coqs affrontés dans l'imagerie antique (Bruneau 1965, p. 90-121).

Les dessins d'oiseaux associés à une ou plusieurs palmettes font partie des motifs figurés relativement fréquents sur la vaisselle en céramique mais leur signification est inconnue. Seule l'accumulation de témoignages nous permettra de formuler des hypothèses quant à la signification de cette association et de sa présence sur les récipients (fonction ornementale ? apotropaïque ? etc.).



**Figure 28 :** Oiseau encadré par deux palmettes  
Haut de panse d'une coupelle.  
I<sup>er</sup> s. de notre ère.  
Prov. : Le Mans, La Cité-Judiciaire.  
Extrait de : Guillier, Thauré 2003, n°28 p. 61.



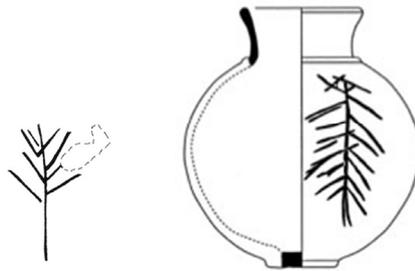
**Figure 29 :** Oiseau et épi  
Haut de panse d'un gobelet à engobe noire.  
Fin II<sup>e</sup>-I<sup>ère</sup> moitié du III<sup>e</sup> s.  
Prov. : Niederbieber, Kastell.  
Extrait de : Bakker, Galsterer 1975, n°37 p. 69.



**Figure 30 :** Oiseau encadré par deux palmettes incomplètes  
Sur la panse d'un récipient de forme indéterminée à pâte grise grossière  
Prov. : Augst, région 1, *insulae* 51/53.  
Extrait de : Féret, Sylvestre 2008, n°273 p. 248 .

### 1.3.5.2 MOTIFS VÉGÉTAUX

Sur céramique, les représentations de nature végétale constituent une des formes anépigraphes les plus répandues : la feuille, la palmette et l'épi sont les plus courants<sup>449</sup> mais on trouve aussi des palmes, des hédéras<sup>450</sup>, etc. Sur céramique, il n'est pas toujours évident de faire la distinction entre une palme, une palmette et un épi. En outre, la distinction est impossible lorsque le motif est trop fragmentaire. De manière générale, on attribuera le nom de « palme » à une représentation végétale dont les feuilles, parfois légèrement courbées, se répartissent symétriquement tout le long de la branche principale, la « palmette » est l'équivalent mais de plus petites dimensions tandis qu'un épi se définit par le fait que ses feuilles, généralement rectilignes, ne se répartissent que dans la partie supérieure de la branche.



**Figure 31** : Épi et palme (de gauche à droite)

Respectivement extraits de : Féret, Sylvestre 2008, n° 246 p. 245 ; Fourré 2007, n°2, Fig. 5 p. 407.

Les palmes et les palmettes sont les motifs végétaux les plus récurrents. Notre corpus en compte plusieurs exemplaires, un à Autun (n°329 p. 219) et plusieurs à Chartres sur des tessons provenant du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (n°287, 289, 291 et 293 p. 327-328).

Au vu des attestations rencontrées dans les différents corpus étudiés (cf. Tableau 2), nous observons que les motifs des palmes/palmettes/épis sont gravés aussi bien sur de la vaisselle de stockage (type cruches, pots et tonneaux) que sur de la vaisselle à cuire (exemple : un plat à engobe interne de Peyrestortes) et de la vaisselle de table et de présentation (gobelet, assiettes en sigillée, etc.). Ils sont retrouvés dans divers contextes, aussi bien domestiques que cultuels (ex. : sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, Chartres) et funéraires (ex. : nécropole de Lazenay, Bourges). Les motifs peuvent être représentés seuls ou en accompagnement de texte (noms complets ou abrégés, lettre unique, indication de poids, etc.), d'autres motifs ou d'éléments figurés (animaux, gladiateur, etc.). Lorsqu'il accompagne du texte, la palme/palmette/épi peut être placé(e) avant ou après l'inscription, ou l'encadre même parfois (cf. Chartres, Graf. 289 p. 327). Le motif est gravé aussi bien avant cuisson

<sup>449</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 80.

<sup>450</sup> Exemple à Peyrestortes n°149 p. 47 et n°518 p. 71 (Claustres 1958).

qu'après cuisson mais ceux gravés après cuisson semblent plus nombreux d'après les exemples relevés ci-dessous. En outre, le motif est gravé aussi bien en situation de visibilité, sur le haut des panses, que dissimulé sous le fond des vases.

La nature végétale de ces représentations fait l'unanimité mais la ou les fonction(s) de ces motifs reste(nt) inconnue(s). Gravés avant cuisson, les motifs de la palme et de la palmette ont parfois été interprétés comme un moyen de distinguer le vase ainsi gravé des autres vases<sup>451</sup>. Gravés après cuisson, G. Claustres pensait qu'il pouvait s'agir de « graffites de contenance ou de comptes » ou bien de simples « dessins d'une branche d'arbuste »<sup>452</sup>. On peut penser que la fonction de ces motifs (palmes, palmettes et épis) varie non seulement en fonction de leur situation sur le vase, mais aussi en fonction du contexte d'utilisation (nécropole, domestique, artisanal, etc.) et de son association avec du texte, des représentations figurées ou d'autres motifs symboliques.

Le palmier-dattier est très important dans le bassin méditerranéen. Il est cultivé pour tous les services qu'il rend : nourriture, habillement, habitation, sans compter la commercialisation des dattes diffusées jusqu'en Gaule. Arbre de la fertilité et de la fécondité, il fut adopté comme arbre sacré dans toute l'Asie occidentale et on le trouve représenté chez les habitants de la vallée du Nil, dès les temps prédynastiques<sup>453</sup>.

Les palmes, portées par le palmier, sont fréquemment associées à la notion de victoire. « Plutarque<sup>454</sup> donne diverses raisons pour expliquer ce symbolisme : c'est d'abord parce que le palmier garde ses feuilles le plus longtemps que la palme récompense toutes les victoires olympiques, alors que des branches de laurier ou d'olivier servent dans d'autres jeux. La palme convient le mieux pour figurer la durée de la gloire due aux victoires olympiques. La dernière explication proposée par les convives de Plutarque<sup>455</sup> est celle qui sera reprise par Aulu-Gelle<sup>456</sup> : le bois de palme s'incurve sous la pression mais ne cède pas. »<sup>457</sup>. On attribue aussi aux palmes une fonction prophylactique et un emblème d'immortalité car, alors que les autres végétaux s'étiolent, les feuillages du palmier, comme celui du laurier, du pin, du cyprès et du lierre, persistent et restent verts<sup>458</sup>. La palme est enfin liée à la thématique des combats, y compris ceux de gladiateurs<sup>459</sup>, probablement pour toutes les raisons évoquées précédemment.

---

<sup>451</sup> Hypothèse de Féret, Sylvestre 2008, p. 106.

<sup>452</sup> Claustres 1958, p. 58 et 61.

<sup>453</sup> Rantz 1979, p. 43.

<sup>454</sup> Plutarque, *Questions de table*, VIII, 4, 2 (*Moralia*, 724A) (d'après Rantz 1979, p. 44).

<sup>455</sup> Plutarque, *op. cit.*, VIII, 4, 5 (*Moralia*, 724E) : « *non concedit sed incurvitur* » (trad. Dübner) (d'après Rantz 1979, p. 45).

<sup>456</sup> Aulu-Gelle, III, 6 : « *Ideo in certaminibus palmam signem esse victoriae placuisse, quoniam ingenium ejus modi ligni est, ut urgentibus opprimentibusque non cedat* » (d'après Rantz 1979, p. 45).

<sup>457</sup> Rantz 1979, p. 44-45.

<sup>458</sup> Rantz 1979, p. 46.

<sup>459</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 80

Les parallèles attestés sur d'autres supports sont nombreux. Nous n'évoquerons qu'un exemple, celui de l'une des mosaïques de la maison du Labyrinthe à Pompéi parce qu'elle réunit à la fois le symbole de la palme et celui des oiseaux, en particulier des coqs affrontés (Figure 32). Celui de gauche qui est fièrement dressé sur ses pattes apparaît comme le coq victorieux face à un coq représenté la tête baissée en signe de défaite. Au second plan, une figure tenant une couronne s'élançe alors qu'un enfant lui tend une grande palme : il peut s'agir du propriétaire du coq victorieux ou bien d'une simple allégorie de la victoire. Sur la droite, un autre personnage se détourne et semble se cacher le visage, l'air chagrin exprimant la déception de la défaite.



**Figure 32** : Mosaïque de Pompéi. Maison du Labyrinthe.  
(Musée de Naples 9982)

Les quelques datations des récipients gravés indiquent que le motif connaît une grande longévité sur céramique, au moins à partir du début du I<sup>er</sup> s. de notre ère et, au moins, jusqu'au IV<sup>e</sup> s. en Gaule. On le retrouve également dans certaines estampilles qui associent palmette(s) et signature de potier<sup>460</sup>. Nombre d'entre elles sont attribuées à des potiers italiques<sup>461</sup>, ce qui confirme l'usage précoce du motif sur céramique, notamment en association à des anthroponymes.

<sup>460</sup> Par exemple plusieurs estampilles du potier *Cn. Ateius* intègrent le motif de la palmette. On connaît aussi celle de *Cn. Ateius Xanthi* (esclave puis affranchi d'*Ateius*) dont le nom se répartit au-dessus et au-dessous d'une palme horizontale. C'est également le cas de la signature d'un certain *Hertorius*, connu pour être l'un des plus anciens potiers d'Arezzo, dont le nom est bordé, au-dessus et au-dessous, par deux palmes. On peut aussi citer celle de *L. Urbanus* encerclée par deux palmes formant une couronne (cf. Deonna 1925, p. 22).

**Tableau 2 : Palmes/palmettes/épis : récapitulatif des attestations sur céramique (non exhaustif)**

<b>Palmes/palmettes/épis : Tableau récapitulatif des attestations observées sur céramique (non exhaustif)</b>						
<b>Provenance</b>	<b>Description</b>	<b>Support</b>	<b>Situation</b>	<b>Gravure</b>	<b>Datation</b>	<b>Référence</b>
Peyrestortes	Palme complète + texte	Tesson de « cruchon » à pâte brune et engobe blanche.	Haut de panse	après cuisson	≈ 14-100	Claustres 1958, n°150 p. 54
Peyrestortes	Palme incomplète	Tesson sans indication	indéterminée	après cuisson	idem	Claustres 1958, n°607 p. 60
Peyrestortes	Palme incomplète + lettre ou autre signe (?)	Tesson « vase à engobe blanc »	indéterminée	après cuisson	idem	Claustres 1958, n°900 p. 60
Peyrestortes	Palme incomplète	« Tesson épais d'un grand vase à engobe blanc »	indéterminée	après cuisson	idem	Claustres 1958, n°752 p. 62
Peyrestortes	Palme + texte	Plat à engobe interne (EIR)	Dans le fond	après cuisson	idem	Claustres 1958, n°154 p. 70
Augst	Palme incomplète	Cruche	Panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°278 p. 80 et 248
Augst	Palme incomplète + étoile incomplète	Gobelet RA mat	Panse	après cuisson	180-200	Féret, Sylvestre 2008, n°284 p. 81 et 249
Augst	Deux palmes incomplètes encadrant un oiseau	Indéterminé à pâte grise grossière	Panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°273 p. 79 et 248
Augst	Palmette incomplète	Pot à pâte grise grossière	Panse	avant cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°414 p. 106 et 262
Augst	Palmette incomplète	Pot à pâte grise grossière	Haut de panse	avant cuisson	200/230-250	Féret, Sylvestre 2008, n°415 p. 106 et 262
Augst	Deux épis (de blé ou couronne de laurier) + indication de poids	Tonneau/tonnelet RA	Haut de panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°246 p. 69
Niederbieber	Palmettes croisées	Assiette sigillée	Sous le fond	après cuisson	96-192	Bakker, Galsterer 1975, n°36 p. 69
Niederbieber	Palmette + oiseau	Gobelet à engobe noire	Sous le bord	après cuisson	170-250	Bakker, Galsterer 1975, n°37 p. 69
Bonn	Palme incomplète	Assiette sigillée	Sous le fond	après cuisson	30-96	Bakker, Galsterer 1975, n°121 p. 86
Köln	Palme incomplète + texte	Gobelet à engobe noire	Col	après cuisson	250-350	Bakker, Galsterer 1975, n°322 p. 122
Köln	Texte + palmette complète	Écuelle en sigillée	Sous le bord (paroi extérieure)	après cuisson	Milieu III <sup>e</sup> s.	Bakker, Galsterer 1975, n°324 p. 123
Lazenay	Palme complète	« Forme fermée en céramique sombre polie »	Panse	après cuisson	IV <sup>e</sup> s.	Fourré 2007, n°2, Fig. 5, p. 407
Lazenay	Palme-double complète	« Forme fermée en céramique sombre polie »	Col	après cuisson	IV <sup>e</sup> s.	Fourré 2007, n°3, Fig. 5, p. 407
Catterick	Palmette complète	Non précisé, sigillée	indéterminée	après cuisson	indéterminée	RIB II, fasc. 7, n°2, Fig. I, p. XII
South Shields	Texte + palme incomplète	Plat, black-burnished	Dans le fond	après cuisson	indéterminée	RIB II, fasc. 8, n°252 p. 79
Xanten	Trois palmettes	Tesson sigillée	Sous le fond	après cuisson	110-140	Weiss-König 2010, n°285 p. 181
Xanten	Palmette incomplète	Tesson sigillée	Sous le fond	après cuisson	20-200	Weiss-König 2010, n°312 p. 184
Altenstadt	Palmette incomplète	Assiette Drag. 18/31	Panse	après cuisson	indéterminée	Schönberger, Simon 1983, n°35 p. 161.

<sup>461</sup> Pour des exemples d'estampilles italiques à palme/palmettes : cf. Deonna 1925, p. 22 ; Giroussens 1988, n°4 et 10 p. 132.

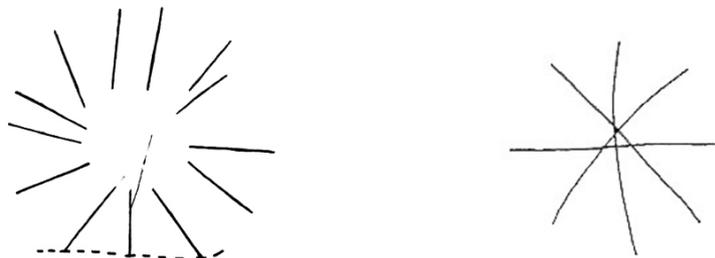
Outre leur fonction ornementale, qui est difficile à concevoir lorsque le motif est gravé sous le fond d'un vase, la présence d'une palme ou d'une palmette gravées sur un vase en céramique pourrait trouver une explication à travers la mention de Plutarque qui attribue à la palme le pouvoir de se plier sans rompre. Ainsi, on pourrait envisager que la palme, emblème d'immortalité, soit interprétée comme un symbole apotropaïque, une sorte de protection contre le bris éventuel du vase.

### 1.3.5.3 MOTIFS GÉOMÉTRIQUES

La catégorie des graffites "géométriques" inclut les rosaces, les roues, les étoiles, les croisillons, les quadrilatères, les pentagrammes, etc.

Dans cette catégorie, ce sont probablement les étoiles qui sont les plus fréquentes. C'est le cas à Augst où sont connus 17 exemplaires<sup>462</sup> et dans notre corpus qui en compte au moins 12 exemplaires identifiables comme tels<sup>463</sup>. Le nombre de branches varie d'une étoile à l'autre pouvant aller de 5 à 10 branches voire plus, en théorie. Mais en pratique, la plupart des étoiles se limitent à 6 branches et plus le nombre de branches augmente, plus les attestations sont rares (cf. Tableau 3 et Féret, Sylvestre 2008, p. 82). Notre corpus comporte plusieurs étoiles à plus de 6 branches : deux étoiles à 11 branches (n°336 p. 210 et n°510 p. 254) et une étoile à 13 branches (n°708 p. 211).

La catégorie des "étoiles" ne se restreint pas exclusivement aux étoiles à branches radiales convergentes mais elle admet également, bien qu'elles soient plus rares, les étoiles "annulaires" caractérisées par leurs branches divergentes (ex. : n°708 p. 211 (Autun)) (source : Th. Luginbühl).



**Figure 33** : "Étoiles" : à branches divergentes (à gauche) ; à branches convergentes (à droite)  
Respectivement n° 708 p. 211 (Autun) ; n°292 p. 250 (Féret, Sylvestre 2008)

<sup>462</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 82.

<sup>463</sup> Autun (n°24 p. 256, n°40 et n°336 p. 210, n°376 p. 211 et n°708 p. 211, gravés après cuisson et n°510 p. 254 gravé avant cuisson), à Chartres (n°271 p. 306, n°319 p. 307 et n°641 p. 308 gravés après cuisson) et à Sens (n°207 p. 307, n° 205 p. 356 gravés après cuisson et n°140 p. 372)

**Tableau 3 : Étoiles : récapitulatif des attestations sur céramique (non exhaustif)**

<b>Étoiles : Tableau récapitulatif des attestations observées sur céramique (non exhaustif)</b>						
<b>Provenance</b>	<b>Description étoile</b>	<b>Support</b>	<b>Situation</b>	<b>Gravure</b>	<b>Datation</b>	<b>Référence</b>
Augst	complète à 8 branches	Coupe Drag. 35, TSGM	Sous le fond	après cuisson	60-170	Féret, Sylvestre 2008, n°292 p. 82
Augst	incomplète à 10 branches	Assiette Drag. 18/31, TSGM	Sous le fond	après cuisson	30-170	Féret, Sylvestre 2008, n°293 p. 82
Augst	complète à 6 branches	Bol, TS	Sous le pied	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°291 p. 82
Augst	incomplète à 7 branches	Assiette, TSGM	Sous le fond	après cuisson	25-50	Féret, Sylvestre 2008, n°294 p. 83
Augst	incomplète à au moins 6 branches	Assiette ou bol, TSGE	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°295 p. 83
Augst	incomplète à 8 branches	Cruche	Sur la panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1148 p. 299
Augst	incomplète à 8 branches	Tonneau/tonnelet, PGMF	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1149 p. 298
Augst	incomplète à 8 branches	Cruche	Sur la panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1150 p. 299
Augst	incomplète à 6 branches	Cruche	Sur la panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1151 p. 299
Augst	complète à 6 branches	Bol, TS	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1152 p. 299
Augst	complète à 6 branches	Assiette, TS	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1153 p. 299
Augst	incomplète à 6 branches	Cruche	Sur la panse	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1154 p. 299
Augst	incomplète à 6 branches	Gobelet, RA	Col	après cuisson	Dès 180-200	Féret, Sylvestre 2008, n°1155 p. 299
Augst	complète à 6 branches	Gobelet, RA	Sous le fond	après cuisson	Dès 150	Féret, Sylvestre 2008, n°1156 p. 299
Augst	complète à 6 branches	Coupe, Drag. 27, TSGC	Sous le fond	après cuisson	20-200	Féret, Sylvestre 2008, n°1157 p. 300
Augst	incomplète à 6 branches	Cruche	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1158 p. 300
Augst	incomplète à 6 branches	Coupe, TS	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Féret, Sylvestre 2008, n°1159 p. 300
Lazenay	complète à 8 branches	« forme fermée en céramique sombre polie »	Sous le fond	après cuisson	IV <sup>e</sup> s.	Fourré 2007, n°2, Fig. 5, p. 407.
Lazenay	complète à 10 branches	« forme fermée en céramique sombre polie »	Sous le fond	après cuisson	IV <sup>e</sup> s.	Fourré 2007, n°3, Fig. 5, p. 407.
Lazenay	complète à 8 branches	« Céramique à l'éponge, Raimbault V »	Sous le fond	après cuisson	IV <sup>e</sup> s.	Fourré 2007, n°1, Fig. 6, p. 407.
Niederbieber	complète à 6 branches	Bol, TS	Sous le fond	après cuisson	III <sup>e</sup> s.	Bakker, Galsterer 1975, n°85 p. 79.
Niederbieber	complète à 5 branches	Écuelle, TS	Sous le fond	après cuisson	170-250	Bakker, Galsterer 1975, n°97 p. 81.
Loevenich	complète à 6 branches	Écuelle, TS	Sous le fond	après cuisson	40-70	Bakker, Galsterer 1975, n°114 p. 85.
Bonn	complète à 6 branches + texte incomplet	Écuelle, TS	Sur la panse	après cuisson	98-190	Bakker, Galsterer 1975, n°224 p. 105.
Bonn	incomplète à 6 branches	Assiette, TS	Sous le fond	après cuisson	II <sup>e</sup> s.	Bakker, Galsterer 1975, n°289 p. 116.
Bonn	incomplète à 6 branches	Écuelle, TS	Sous le fond	après cuisson	50-80	Bakker, Galsterer 1975, n°295 p. 118.
Neuss	complète à 6 branches	Écuelle, TS	Sous le fond	après cuisson	40-95	Bakker, Galsterer 1975, n°400 p. 138.
Vetera	Texte + étoile complète à 8 branches	Écuelle, TSIT	Sous le fond	après cuisson	-10-10	Bakker, Galsterer 1975, n°454 p. 149.
Vetera	complète à 6 branches	Écuelle, TSIT	Sous le fond	après cuisson	-15-15	Bakker, Galsterer 1975, n°496 p. 157.
Vetera	incomplète à 8 branches	Assiette, TSIT	Sous le fond	après cuisson	-10-10	Bakker, Galsterer 1975, n°500 p. 158.
Inconnue	complète à 10 branches + autre motif indéterminé Sur le même vase : Texte + 2 tridents	Assiette, TS	Sous le fond	après cuisson	115-200	Bakker, Galsterer 1975, n°547 p. 167-168.
Maiden Castle	complète à 6 branches Sur le même vase : XXX + lettres (?)	Gobelet, « New forest »	Sous le fond	après cuisson	Fin IV <sup>e</sup> s.	RIB II, fasc. 8, n°61 p. 14.
Londres	complète à 6 branches Sur le même vase :	Cruche	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	RIB II, fasc. 8, n°171 p. 64.

Étoiles : Tableau récapitulatif des attestations observées sur céramique (non exhaustif)						
Provenance	Description étoile	Support	Situation	Gravure	Datation	Référence
	<i>Adiutoris.</i>					
Nida-Heddernheim	complète à 8 branches	Assiette Drag. 18/31	Sous le fond	après cuisson	110-140 ap.	Scholz 1999, n°589 p. 216
Nida-Heddernheim	incomplète à 8 branches	Drag. 32	Sous le fond	après cuisson	Fin I <sup>le</sup> – III <sup>e</sup> s.	Scholz 1999, n°590 p. 216
Nida-Heddernheim	incomplète à 8 branches	Assiette Drag. 18/31	Sous le fond	après cuisson	110-140 ap.	Scholz 1999, n°591 p. 216
Nida-Heddernheim	complète à 6 branches	Assiette Drag. 18/31	Bas de panse	après cuisson	110-140 ap.	Scholz 1999, n°592 p. 216
Nida-Heddernheim	complète à 6 branches	Coupe Drag. 27	Sous le fond	après cuisson	74-110 ap.	Scholz 1999, n°593 p. 217
Nida-Heddernheim	incomplète à 6 branches	Coupe Drag. 27	Sous le fond	après cuisson	110-190 ap.	Scholz 1999, n°594 p. 217
Nida-Heddernheim	incomplète à 10 branches + lettres RV[...]	Assiette Drag. 36	Sous le fond	après cuisson	74-110 ap.	Scholz 1999, n°274 p. 177
Xanten	incomplète à 5 branches	Tesson, TS	Sous le fond	après cuisson	45-70 ap.	Weiss-König 2010, n°115 p. 162
Xanten	complète à 8 branches	Tesson, TS	Sous le fond	après cuisson	10-1 av.	Weiss-König 2010, n°191 p. 170
Xanten	incomplète à 6 branches	Tesson, TSIT	Sous le fond	après cuisson	indéterminée	Weiss-König 2010, n°192 p. 170
Xanten	complète à 6 branches	Tesson, TSGM	Sur la panse	après cuisson	20-200 ap.	Weiss-König 2010, n°339 p. 187

À noter que les corpus de Peyrestortes et du Mans ne comptent aucune étoile (celui du Mans est pourtant proche de l'exhaustivité). Ont-elles été exclues des corpus comme on le soupçonne pour celles des RIB, sont-elles passées inaperçues ou leur absence est-elle réelle ?

Le Tableau 3 montre que " l'étoile " est principalement gravée sur de la vaisselle de table (gobelet, assiette, écuelle, etc.) mais on la retrouve également sur quelques récipients de stockage de petits formats du type cruches et tonneaux/tonnelets. On la trouve en contexte urbain et funéraire (ex.: nécropole de Lazenay, Tableau 3). Le motif est fréquemment gravé sous le fond des vases et n'apparaît que ponctuellement en situation de visibilité. Son utilisation connaît une grande longévité puisqu'il apparaît sur de la céramique au moins datée des dernières décennies avant notre ère, jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s. et même jusqu'à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. où on les trouve encore gravées après cuisson sous les fonds des vases<sup>464</sup>.

La majorité des attestations sont gravées après cuisson mais le motif est parfois gravé avant cuisson (ex. : n°140, p. 372 – Sens). Sa fonction demeure incertaine et pourrait varier en fonction du contexte, de la situation du motif sur le vase et de son association à du texte ou à d'autres motifs. Contrairement au motif de la palme/palmette, l'étoile est principalement gravée seule. Gravée après cuisson, sous le fond d'un vase, R. Tomlin et S. Frere y voient une marque de propriété<sup>465</sup> et ce, même quand le vase supporte déjà le nom du propriétaire (ex. : *Adiutoris* + étoile, n°171 p. 64, RIB II, fasc. 8). Dans ce cas, à moins qu'il ne s'agisse de propriétaires successifs, ce qui est invérifiable,

<sup>464</sup> Deboux 2009.

<sup>465</sup> RIB II, fasc. 8, p. 14 et 64.

l'étoile ferait redondance avec le nom. Mais pour M. Scholz, l'étoile, comme les autres marques de ce type, aurait pu servir de signe distinctif permettant de personnaliser un nom trop courant<sup>466</sup>. *Adiutoris*, comme ses dérivés sont effectivement des anthroponymes relativement fréquents<sup>467</sup>, ce qui pourrait justifier l'addition d'un signe distinctif. Dans ce cas précis, l'hypothèse proposée par M. Scholz pourrait expliquer la présence et la redondance des deux inscriptions. Néanmoins, la fonction de cette étoile ne se réduit peut-être pas uniquement à celle de signe distinctif. Les mêmes étoiles trouvées lors de prospections sous-marines sur de la céramique moderne (XVII<sup>e</sup> s.) sont interprétées comme des signes de bonne fortune, de navigation, de vents et/ou d'orientation<sup>468</sup>.

La roue (ou la rouelle) est également un motif attesté sur céramique. On peut en nommer plusieurs exemples : celle de Peyrestortes (n°239 p. 51, Claustres 1958), celle retrouvée à Allonnes, gravée après cuisson sur le haut de la panse d'une amphore (n°369, p. 298, Guillier, Thauré 2003) et une autre, semblable, gravée sur un tessou de sigillée retrouvé en *Britannia* (RIB II, fasc. 7, p. XII) ou encore celle de notre corpus, gravée avant cuisson sur la panse d'une amphore (n°195 p. 373, Sens). On retrouve donc le motif aussi bien sur de la vaisselle de stockage que sur de la vaisselle de présentation. Ces graffites peuvent être mis en parallèle avec d'autres représentations. L'exemple des rouelles "votives" est probablement le plus pertinent. Il s'agit d'une roue miniature, en métal<sup>469</sup>, avec des rayons convergeant vers un moyeu. Elles apparaissent dans divers contextes de découvertes (*oppida*, sanctuaires, tombes, etc.) mais plus particulièrement dans ceux liés à des cultes<sup>470</sup>. Suivant le contexte, les interprétations proposées varient quant à leur fonction et leur utilisation (amulettes, bijoux, objets votifs ou jetons de vote) mais, dans tous les cas, la roue est un motif porteur d'une importante signification symbolique<sup>471</sup>.

On considère la roue comme un symbole solaire. L'association de la roue au soleil, s'est faite sur plusieurs niveaux : d'une part les deux sont de forme ronde et d'autre part les deux se meuvent dans l'espace. Ainsi, la roue est considérée comme le symbole du char solaire roulant dans les cieux et produisant les « roulements » du tonnerre<sup>472</sup>.

---

<sup>466</sup> Scholz 1999, p. 81-89.

<sup>467</sup> OPEL I, p. 23-24.

<sup>468</sup> Deboux 2009.

<sup>469</sup> Potin (alliage plomb-étain-cuivre), en bronze, en argent ou en or.

<sup>470</sup> Doyen 1984, p. 25.

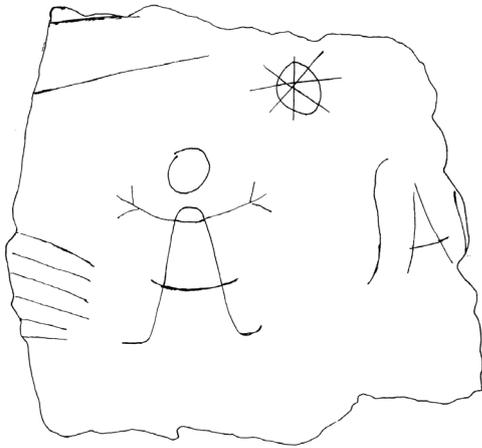
<sup>471</sup> [http://www.bibracte.fr/fic\\_bdd/contenu\\_fr\\_fichier/1301921111503.pdf](http://www.bibracte.fr/fic_bdd/contenu_fr_fichier/1301921111503.pdf) [Consulté le 18/02/2015]

<sup>472</sup> Duval 1954, p. 12, Gricourt, Hollard 1990, p. 287 et

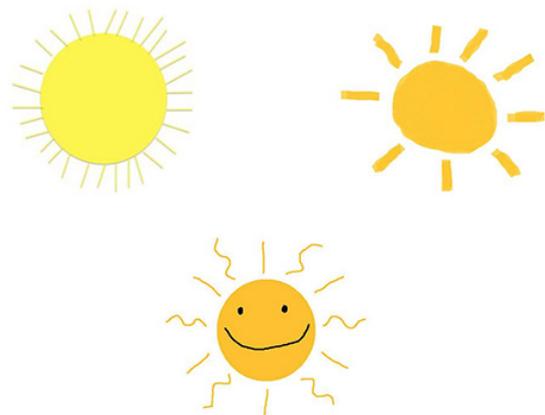
[http://www.bibracte.fr/fic\\_bdd/contenu\\_fr\\_fichier/1301921111503.pdf](http://www.bibracte.fr/fic_bdd/contenu_fr_fichier/1301921111503.pdf) [Consulté le 18/02/2015]

On l'associe au culte du dieu Taranis (les mots irlandais 'torann' et gallois 'taran' signifient 'tonnerre') et par extrapolation, au dieu des romains Jupiter<sup>473</sup>. En Alsace, le soleil est même dit « Radkreutz », c'est-à-dire « croix en forme de roue »<sup>474</sup>.

La présence d'une roue à huit rayons gravée au-dessus d'un petit bonhomme de Périgueux semble confirmer l'utilisation du symbole pour représenter le soleil lui-même. Il est clair que la position du motif, placé légèrement au-dessus du personnage, rappelle nos modes actuels de représentations (Figure 35)<sup>475</sup> et de ce fait, semble offrir peu de doutes quant à son interprétation. Cependant, il s'agit peut-être d'un motif fonctionnel gravé là par coïncidence et non d'une simple représentation figurée du soleil<sup>476</sup>. Peut-être peut-on même considérer les deux possibilités simultanément ?



**Figure 34 :** Graffiti d'un petit bonhomme saluant  
Prov. : Domus de Vésone (cat. 12), Périgueux.  
Extrait de : Barbet, Fuchs 2008, fig. 40 p. 51.



**Figure 35 :** Soleils : exemples de modes de représentation actuels  
Auteurs de gauche à droite : Lucile A., Morgane M. et Olivier L.

On retrouve le symbole de la roue/rouelle gravé à l'entrée de certaines maisons datées du XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle, en Wallonie et en Alsace par exemple, où il est identifié comme un symbole apotropaïque répondant au souci de protéger la maison contre le mauvais œil, contre la foudre, les incendies et les sorcières<sup>477</sup>. À tous ces fléaux, on peut certainement ajouter celui des voleurs. Il est probable que le motif ait pu jouer ce même rôle de symbole protecteur lorsqu'il est gravé sur un vase en céramique. Après tout, la présence de marques de propriété sur certains vases sert peut-être aussi à éviter ce genre d'emprunts malencontreux. En outre, on peut supposer que le symbole n'était pas

<sup>473</sup> Duval 1954, p. 12.

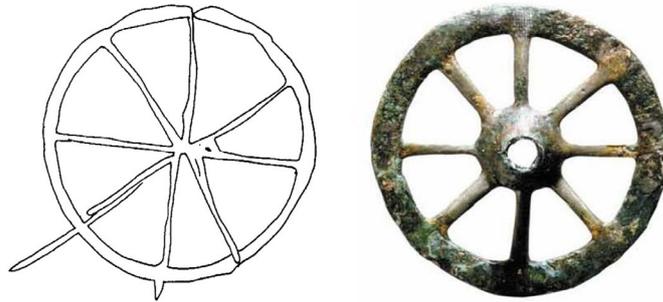
<sup>474</sup> Bianquis 1996, p. 16.

<sup>475</sup> Sondage réalisé sur un échantillon d'amis.

<sup>476</sup> Nous avons cherché ailleurs (notamment dans Langner 2001) des représentations de la roue solaire surmontant une scène, un ou plusieurs personnages mais ce fut en vain.

<sup>477</sup> Anselme 1983, p. 159 ; Bianquis 1996, p. 16.

seulement apposé sur les objets qui ont subsisté mais il est fort probable qu'il ait été placé ailleurs dans la maison, peut-être sculpté sur les meubles, brodé sur le linge, bref en accompagnement de la famille au quotidien, comme attesté dans les maisons alsaciennes<sup>478</sup>.



**Figure 36 :** Roue/Rouelle : Graffite (à gauche) ; Objet métallique (à droite)  
Respectivement extraits de : Guillier, Thauré 2003, n° 369 p. 284 ; Bibracte B-992/10/0/1.

Bien qu'absente de notre corpus, la rosace est un motif que l'on trouve gravée aussi bien sur céramique que sur enduits peints dans plusieurs corpus<sup>479</sup>. Les rosaces sont tracées à la main, à l'aide d'un outil adapté (compas, fibule, etc.). Le motif est largement apprécié dans le monde méditerranéen<sup>480</sup> et est connu dans l'est de la Gaule, comme l'atteste la rosace (inédite) gravée sur la panse d'une cruche découverte sur le site de la ZAC Pasteur à Besançon<sup>481</sup> et le bel exemple de celle d'Avenches, gravée sur la panse d'une cruche à revêtement argileux<sup>482</sup>. On propose parfois d'interpréter ces graffites comme des exercices de géométrie<sup>483</sup>. Le motif est très fréquent en mosaïque et pourrait constituer un des modèles ayant inspiré les auteurs des graffites. À Sens, la céramique ne nous a fourni aucun témoignage de ce genre mais le motif était familier aux Sénons puisqu'il apparaît notamment sur une mosaïque à échiquier de carrés garnis de motifs géométriques<sup>484</sup>.

<sup>478</sup> Bianquis 1996, p. 16.

<sup>479</sup> Exemples de rosaces sur enduits peints dans Barbet, Fuchs 2008, p. 35 à 38.

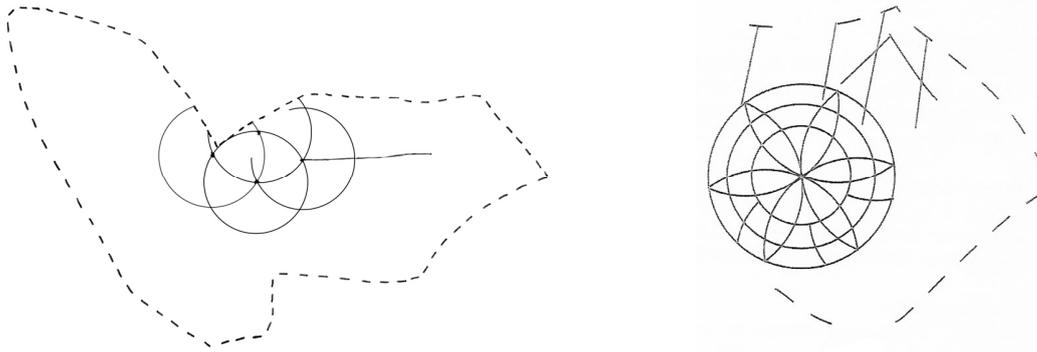
<sup>480</sup> Barbet, Fuchs 2008, p. 35.

<sup>481</sup> Cf. Catalogue des graffites sur céramique (M. Andrieu) – Rapport ZAC Pasteur, Besançon (3317.BZP), 2014.

<sup>482</sup> Sylvestre 2012, p. 30.

<sup>483</sup> Par exemple : Sylvestre 2012, p. 37.

<sup>484</sup> Barbet, Fuchs 2008, p. 36.



**Figure 37** : Formes géométriques, rosaces gravées après cuisson sur la panse de deux cruches.  
Extraits de : à gauche, peut-être inachevée (Andrieu 2014, Graf. 6800.2) ; à droite (Sylvestre 2012, Graf. 39 p. 37)

Les "étoiles", les roues/rouelles et les rosaces constituent essentiellement des formes géométriques circulaires mais la catégorie des graffites géométriques comprend également un ensemble de motifs anguleux tels que des triangles, des croisillons, etc. Leur signification demeure inconnue bien qu'ils soient relativement récurrents sur vaisselle céramique. Le corpus d'Augst, par exemple, révèle plusieurs triangles, une croix dans un pentagone, une croix dans un rectangle et d'autres motifs géométriques dont la fonction de marque d'appartenance ou marque d'atelier reste hypothétique.

Parmi les graffites anépigraphes, la croix constitue un cas particulier. Tour à tour, indication chiffrée, lettre ou marque (symbolique ou d'appartenance), la croix est interprétée différemment en fonction de sa situation sur le vase et de son environnement, c'est-à-dire, si elle est seule ou accompagnée de symboles lettres, nom(s), etc. Le motif nécessite donc une étude abordée au cas par cas.

D'une manière générale, les graffites anépigraphes posent des problèmes d'interprétation, surtout lorsqu'ils sont isolés. Tantôt interprétés comme marques de propriété<sup>485</sup>, graffites de contenance, comptes<sup>486</sup> ou marques commerciales<sup>487</sup>, les motifs végétaux et géométriques gravés sur céramique demeurent inexpliqués. G. Féret et R. Sylvestre notent que « la définition formelle et fonctionnelle des marques de propriété non littérales a été si largement acceptée et jugée satisfaisante par la plupart des chercheurs qu'elle est presque systématiquement employée pour attribuer une fonction aux graffites anépigraphes »<sup>488</sup>. On comprend pourtant qu'on ne peut probablement pas attribuer une seule et même fonction à des symboles aussi divers que ceux exposés ci-dessus, ainsi nous

<sup>485</sup> Ex. : Les étoiles interprétées comme marques d'appartenance (RIB II, fasc. 8, p. 14 et 64).

<sup>486</sup> Ex. : Les palmes interprétées comme « graffites de contenance » ou « comptes » (Claustres 1958, p. 58 et 61).

<sup>487</sup> « Sur amphores (...) parfois apparaissent des marques commerciales comme le soleil, l'étoile, la palme, la couronne, le caducée, etc. » (Marteaux, Le Roux 1895, p. 88).

<sup>488</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 83.

partageons l'avis nuancé de G. Féret et R. Sylvestre. Leur vision rejoint celle de M. Scholz qui consacre un chapitre entier à la fonction des graffites anépigraphes<sup>489</sup>. Si ces marques sont susceptibles de représenter une autre manière de marquer sa propriété, G. Claustres et M. Scholz, ajoutent que ce type de marque pourrait correspondre à un substitut d'écriture utile aux propriétaires analphabètes. M. Scholz suggère aussi que l'apposition d'un graffite anépigraphique en accompagnement d'un nom, puisse être un moyen de différencier un anthroponyme trop courant. Enfin, il note que ces motifs pourraient avoir une fonction « symbolique », c'est-à-dire qu'il pourrait s'agir de motifs dont la signification est universellement connue dans l'Antiquité et non uniquement « individuelle et arbitraire ». G. Claustres pousse l'interprétation encore plus loin, en suggérant que ces graffites auraient pu jouer un rôle prophylactique<sup>490</sup>. Comme on l'a vu, cette fonction a peut-être été assignée aux phallus, palmettes et rouelles que l'on retrouve gravés sur la vaisselle en céramique et sur d'autres éléments de la vie quotidienne.

Pour M. Scholz, certains graffites anépigraphes ont sans doute une fonction liée au jeu, tandis que d'autres tels que le trident, les grilles, les étoiles, les triangles et autres formes variées pourraient avoir la même signification que les symboles magiques des tablettes de malédiction et des papyrus<sup>491</sup>. Le trident, que l'on retrouve parfois gravé sur céramique<sup>492</sup>, revêt également un rôle apotropaïque<sup>493</sup>.

### 1.3.6 LES GRAFFITES CHIFFRÉS

Les graffites chiffrés sont relativement rares, voire presque totalement absents sur la vaisselle de table. La majorité des indications chiffrées rencontrées sur céramique sont gravées sur amphores, pots ou autres vases de stockages et la vaisselle de présentation ne semble concernée que de façon anecdotique. La fonction de ces marques varie : il peut s'agir de numéros de séries, d'indications de poids, de volumes, de prix, etc<sup>494</sup>. Quoi qu'il en soit, seule la présence d'unités de valeurs permet de déterminer la fonction d'une indication chiffrée. Les indications chiffrées sont d'autant plus

---

<sup>489</sup> Scholz 1999, p. 81-89.

<sup>490</sup> Claustres 1958, p. 46 : « Quant aux rouelles, aux cercles incisés, aux dessins naïfs ou compliqués par enchevêtrements, on peut les interpréter de deux façons : le possesseur, ne sachant écrire son nom, a, d'un dessin, marqué son bien ou tracé des signes prophylactiques. Dans le premier cas, on ne comprend pas très bien, pour un particulier logeant dans sa maison, la nécessité de marquer des ustensiles de peu de valeur. Dans le deuxième cas, le signe protecteur est tout à fait plausible ».

<sup>491</sup> Scholz 1999, p. 85.

<sup>492</sup> Notre corpus n'en compte aucun mais on en connaît ailleurs notamment à Augst (n°276 p. 80, Féret, Sylvestre 2008) et aux abords du Rhin (n°15 p. 65, n°119 p. 86 et n°547 p. 167, Bakker, Galsterer 1975).

<sup>493</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 80.

<sup>494</sup> Feugère 2004, p. 62.

précieuses qu'elles constituent les seuls renseignements disponibles sur le prix de certaines denrées et sur les systèmes pondéraux ayant cours<sup>495</sup>.

### 1.3.6.1 LE VOLUME

Le volume peut être exprimé en muid (lat. *modius*). Les M suivis d'un chiffre sont interprétés comme le symbole du *modius*, par exemple : M IIII, 4 *modii* ou encore M VIII, 8 *modii*. Le muid était couramment employé pour mesurer les volumes de matière sèche mais pas uniquement<sup>496</sup>. Cette unité de valeur importante semble particulièrement adaptée aux amphores sur lesquelles on les trouve volontiers<sup>497</sup>.

À l'inverse, un petit volume est plutôt exprimé en setiers. Cette mesure volumétrique est très courante sur céramique<sup>498</sup> : elle est notamment utilisée sur cruches, amphores et pots<sup>499</sup>. Cette unité de mesure se trouve aussi bien exprimée en toute lettre (SEXTARIUS) que sous une forme abrégée (S, SE, SII, SEX) mais rarement sous sa forme la plus simple (S)<sup>500</sup>.

La valeur de chaque unité varie d'un ouvrage à l'autre. Tantôt on attribue au muid la valeur de 8,754 litres<sup>501</sup> ou 8,697 litres<sup>502</sup> tantôt on lui attribue celle de 9,72 litres<sup>503</sup>. C'est le cas également du setier : 0,539 litres<sup>504</sup> ; 0,547 litres<sup>505</sup>.

### 1.3.6.2 LE POIDS

Le poids est le plus souvent exprimé en livre (*libra*). La valeur de la livre romaine est légèrement variable d'un ouvrage à l'autre : 327,453 g ou 327,95 g ou 327 g<sup>506</sup>.

Il est possible que les pots dotés de ce type d'inscriptions aient servi de récipients de mesure<sup>507</sup>. Les mesures sont parfois décimales avec l'utilisation du *semis* et du *sextans* pour exprimer une fraction de l'unité principale<sup>508</sup>.

---

<sup>495</sup> Sylvestre 2009, p. 26.

<sup>496</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 37.

<sup>497</sup> On peut citer l'exemple d'un ensemble d'amphores du nord-est de la Gaule sur lesquelles ont été identifiées plusieurs indications de volume exprimées en *modii* (Baudoux 1996, p. 90-94).

<sup>498</sup> Par exemple, dans la cité de Aulerques Cenomans, 10 cas sur 17 (Guillier, Thauré 2003, p. 20) et à Augst, 5 cas sur 6 (Féret, Sylvestre 2008, p. 78).

<sup>499</sup> Exemples à titre indicatif : sur des cruches (au Mans cf. Guillier, Thauré 2003, n° 9,10 et 13 p. 39-45 ; à Augst cf. Féret, Sylvestre 2008, n°260 et 261 p. 189) ; sur des amphores (au Mans cf. Guillier, Thauré 2003, n°16 p. 48 et 19 p. 51) ; sur pot (à Augst cf. Féret, Sylvestre 2008, n°262 p. 189).

<sup>500</sup> Sylvestre 2004, p. 9.

<sup>501</sup> Exemple : Corti 2001, p. 219 ; Brénot *et al.* 1999, p. 289.

<sup>502</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 37.

<sup>503</sup> Exemple : notice de J.-M. Séguier pour le Graf. 723 p. 354.

<sup>504</sup> Exemple : Guillier, Thauré 2003, p. 40 et Rémy, Jospin, Bleu 2000, p. 200.

<sup>505</sup> Exemple : Féret, Sylvestre 2008, p. 71.

<sup>506</sup> Respectivement : Sylvestre 2004, p. 8 ; Guillier, Thauré 2003, p. 20 ; Luginbühl 2012, p. 18.

<sup>507</sup> Sylvestre 2004, p. 8.

<sup>508</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 77.

### 1.3.6.3 LE PRIX

Une indication de prix peut être exprimée en denier, en sesterce, en as ou en semis (qui équivaut à un demi-as). L'utilisation du semis est assez fréquente sur les sites du Plateau suisse<sup>509</sup>.

Le X barré est un symbole de prix, exprimé en deniers<sup>510</sup>. ...]XII

---

<sup>509</sup> Sylvestre 2004, p. 9.

<sup>510</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 60.

## 1.4 MÉTHODE DE TRAVAIL : OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES

### 1.4.1 L'ÉTUDE D'UN GRAFFITE

Il pourrait sembler vain de rappeler que chaque graffite est une pièce unique correspondant à un instant précis de la vie d'un homme. Cependant, le long mépris dont ont longtemps souffert les graffites, nous pousse à croire le contraire. Ainsi, il nous paraît nécessaire de rappeler que chaque pièce apporte un témoignage nouveau, fondamental à prendre en compte. Dans cette étude – contrairement à d'autres qui ont écarté les témoignages inférieurs à 3 caractères si incomplets – nous avons choisi de prendre en compte chaque découverte aussi brève soit-elle.

#### 1.4.1.1 CRITÈRES DE CARACTÉRISATION

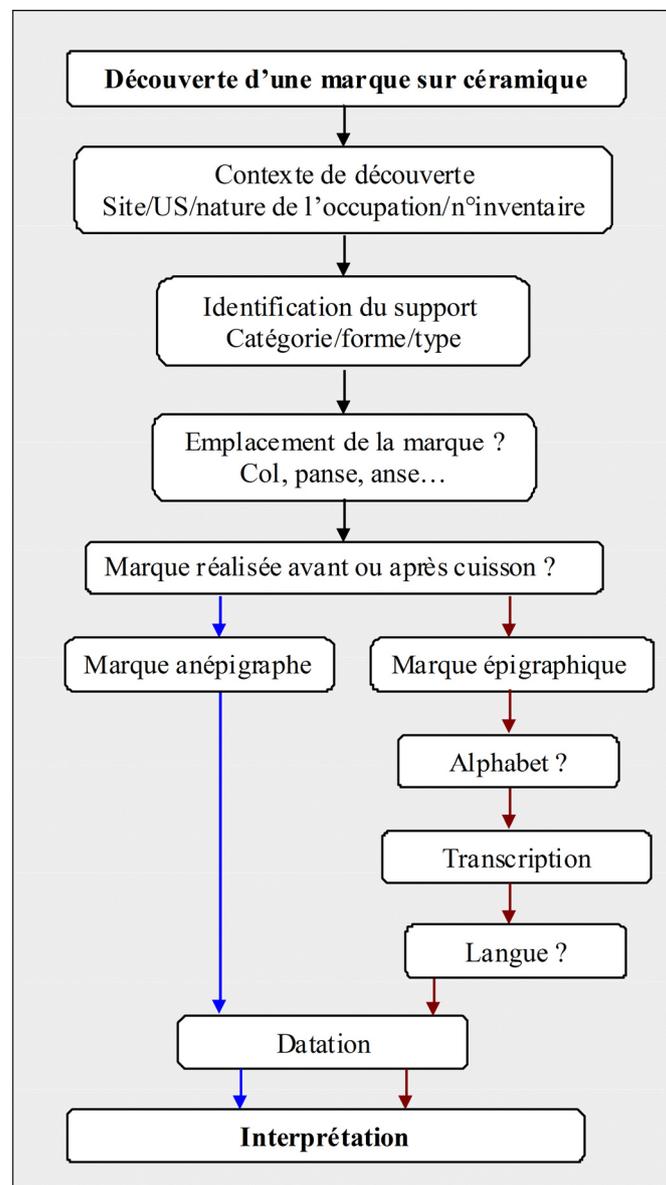
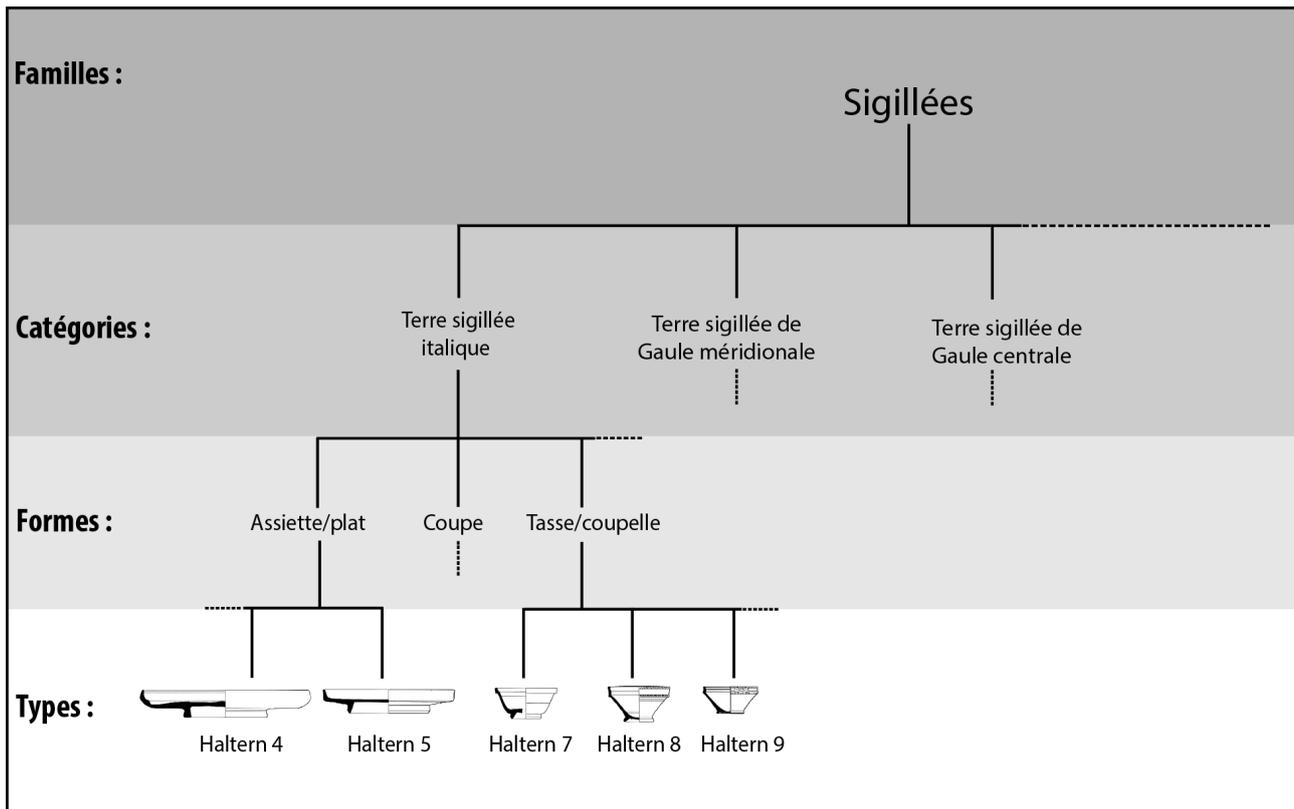


Figure 38 : Schéma synthétique de l'étude d'un graffite

La découverte d'un graffiti entraîne plusieurs étapes nécessaires à son étude (Figure 38, p. 121). La première, constante en archéologie, consiste à relever les informations relatives au contexte de découverte tel qu'il apparaît à plusieurs niveaux : à l'échelle du site, du secteur (et/ou de la zone) et de l'unité stratigraphique. Elle permet de replacer le graffiti dans son contexte d'abandon et permet de restituer la fonction de la marque dans un contexte général. Dans certains cas, le contexte apportera des informations sur la nature de l'occupation (funéraire, habitat, atelier, voies, etc.) et sa datation pourra confirmer ou préciser la datation céramologique du tesson. Le contexte archéologique est un élément important à ne pas négliger et constitue l'un des principaux outils permettant d'aborder la place du graffiti et de l'écriture en général au sein de la vie quotidienne. En outre, l'enregistrement de ces informations permet d'établir des cartes de répartitions sur lesquelles il est intéressant de travailler non seulement à l'échelle de la cité, mais également à l'échelle de la province et du territoire. Si les cartes sont actuellement largement limitées par l'état de la recherche, nous pouvons espérer qu'à l'avenir l'enregistrement de ces données aboutisse à des résultats plus significatifs. En effet, plus la recherche sera homogène et étendue, plus les résultats seront représentatifs. Les recherches actuelles pâtissent souvent de l'absence de renseignements liés au contexte archéologique des fouilles anciennes. Dans notre cas, les lieux de découverte des graffiti issus de fouilles anciennes sont rarement mentionnés, voire parfois perdus, et le peu de fois où ce lieu est indiqué, il peut depuis avoir changé d'appellation ce qui complique sensiblement les choses.

La deuxième étape nécessaire à l'étude d'un graffiti concerne l'identification du support sur lequel il a été gravé. Dans notre cas, l'étude porte exclusivement sur la vaisselle céramique, ce qui restreint considérablement les possibilités, excluant d'office : moules de toutes sortes, statuettes en argile, éléments de construction ou autres récipients en terre cuite tels que les amphores importées et les *dolia*. Cette étape est décisive dans l'étude d'un graffiti puisque le support, sauf exception, est l'élément suscitant la gravure. Un type de support engendre un type de marques non seulement adapté à sa matière et à sa forme mais également adapté à son contenu et à sa fonction. Ainsi, suivant qu'elle se trouve sur une tablette de plomb, une amphore ou une vaisselle de table, la marque n'aura certainement pas la même fonction. Par conséquent, la détermination du support constitue une aide à l'interprétation de la marque. En ce qui concerne la vaisselle céramique, l'identification du support comporte trois éléments distincts : la catégorie, la forme et le type (cf. Figure 39).



**Figure 39 :** Classification en céramologie (schéma explicatif)

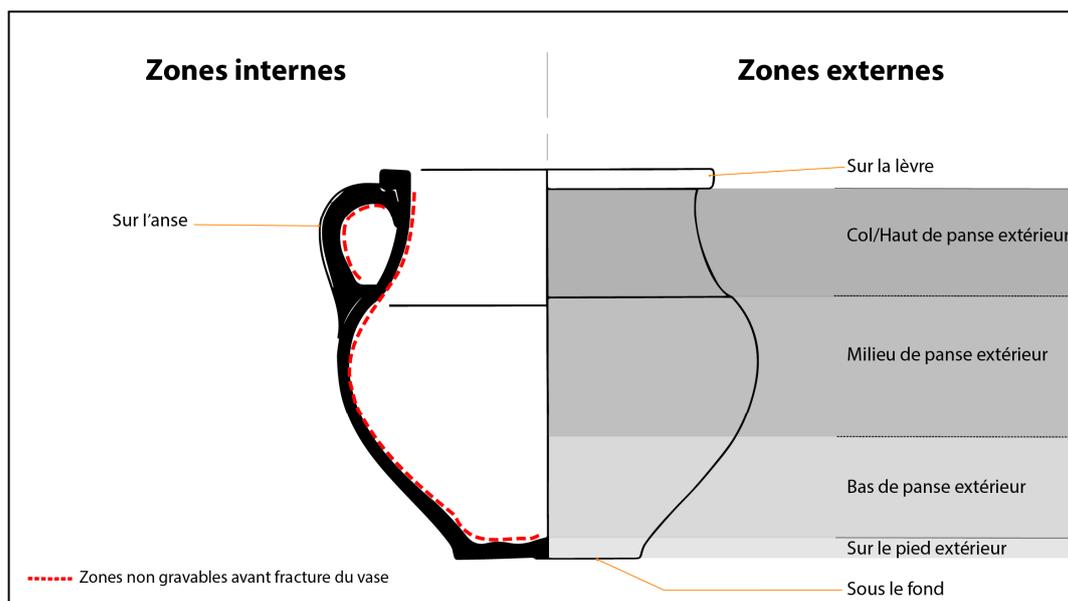
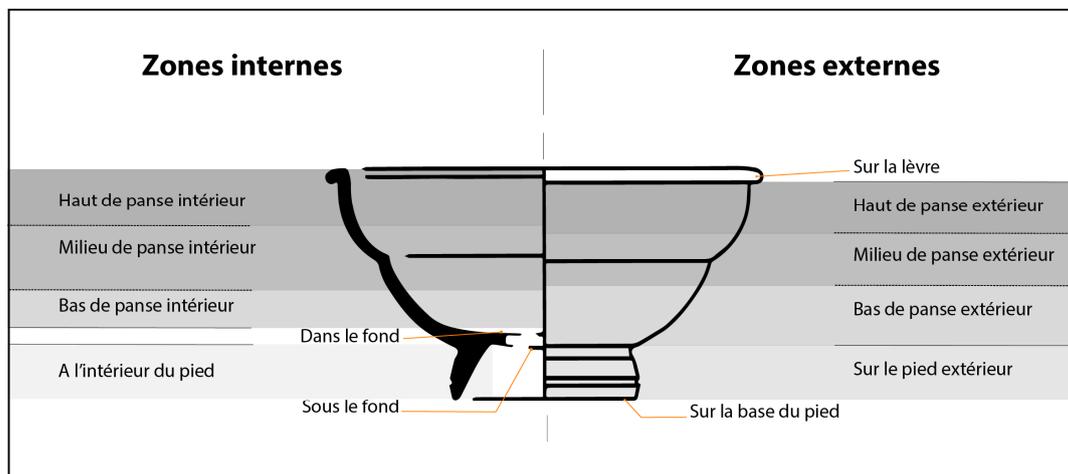
On appelle « catégories céramologiques », les sous-catégories se rattachant aux grandes familles de la vaisselle gallo-romaine telles que les terres sigillées, les céramiques fines, les céramiques communes et les amphores. Les catégories céramologiques « correspondent à des groupes de céramiques répondant à une technique de fabrication et à un répertoire morphologique propre. Mais dans la pratique, on tient compte aussi d'autres aspects : la fonction, la chronologie et l'origine. »<sup>511</sup>. Chaque catégorie contient différentes formes céramiques (aussi appelées morphologies) qui correspondent à un classement fonctionnel (assiettes/plats, coupelle/coupe, jattes, marmites, etc.)<sup>512</sup>. Chaque forme se subdivise en plusieurs variantes appelées « types » dont le classement constitue une « typologie ». À l'heure actuelle, il n'existe aucune typologie universelle et cet outil ne pourra probablement jamais voir le jour. En effet, chaque typologie dépend du matériel qui la constitue et le matériel archéologique variant d'un site à l'autre, la typologie varie également en fonction du site et du matériel présent. La question de la typologie a suscité de nombreuses questions méthodologiques pour la conduite de cette étude. Nos recherches portant sur des ensembles céramiques de provenance diverses (Chartres, Autun, Sens), il a fallu s'adapter aux typologies existant dans chaque localité. Quand un même « type » se présentait à deux endroits avec deux appellations différentes, nous avons choisi de mentionner les deux. La plupart du temps, il s'agit

<sup>511</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 18.

<sup>512</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 20.

d'une confrontation de vocabulaire entre typologies régionales et typologies classiques (aussi appelées références clé).

Une fois le contexte de découverte et le support enregistrés, la troisième étape consiste à préciser l'emplacement de la marque sur son support. La Figure 40 présente les termes choisis dans cette étude pour décrire précisément l'emplacement de chaque marque. Évidemment, la forme du vase conditionne l'emplacement d'une marque. La Figure 40 offre aussi un parallèle entre un exemple de forme ouverte (une coupelle) et un exemple de forme fermée (un pot ansé). Elle met en évidence le fait que, si le geste est pratiqué sur vase entier, les formes ouvertes offrent presque deux fois plus de zones adaptées à la gravure que les vases de formes fermées, impossibles à graver à l'intérieur. La forme du vase est donc un facteur qui influence largement l'emplacement du graffite (cf. page 124).



**Figure 40** : Termes utilisés pour la description des emplacements gravés

Notons enfin que si l'emplacement d'une marque est intrinsèquement lié à son support, il est également lié à la fonction de la marque. Ainsi, on observe, par exemple, que marques de propriétés et indications de contenu n'occupent pas la même place et se retrouvent rarement sur le même type de récipient. De façon logique, la marque de propriété, volontiers discrète, est souvent gravée sous le fond des vases tandis que l'indication de contenu, destinée à être vue du premier coup d'œil, est plutôt incisée sur le haut du vase. En effet, il est mal aisé de soulever un pot ou une amphore pleine pour y lire l'indication de contenu gravée sous le fond.

À cette étape, lorsque le graffiti n'est pas gravé « dans » ou « sous le fond » d'un vase, il importe de noter le sens d'orientation du graffiti lorsque cela est pertinent, à savoir dans le cas d'une marque épigraphique, d'une représentation figurée, d'une indication chiffrée, etc. À l'inverse, il n'est pas pertinent de relever le sens d'orientation d'un cercle, d'une croix ou d'une étoile.

La quatrième étape consiste à déterminer si le graffiti a été gravé avant ou après la cuisson du vase (cf. § 1.3.3 p. 91). Cette étape permet de déterminer si la gravure est inhérente aux phases de production du vase ou si elle est postérieure. Cette information permet d'émettre des hypothèses quant à la fonction de la marque. Les graffiti réalisés avant cuisson peuvent être assimilés à des signatures de potiers, à des messages publicitaires, à des sentences, à des formules de bienvenue, etc. À l'inverse, les inscriptions faites après cuisson sont plus personnelles et sont davantage assimilées à des marques d'appartenance, des signatures, des dédicaces, etc.

Dans leur article consacré aux graffiti sur céramique des ateliers de Lezoux (1993, p. 306), Ph. Bet et R. Delage rappellent qu'il est important d'établir une distinction supplémentaire pour les graffiti tracés avant enfournement du vase. Ils différencient ceux réalisés avant séchage (dans l'argile plastique) de ceux réalisés après séchage lorsque l'argile a perdu une grande partie de son eau<sup>513</sup>. Toutefois, ces deux types de gravure étant intrinsèques à l'atelier de potiers et à la production et rendant compte d'une étape trop peu décisive pour nous aider à l'interprétation « fonctionnelle » de l'inscription, nous ne ferons pas cette distinction, également mentionnée par R. Marichal<sup>514</sup>.

L'étape suivante subdivise l'analyse avec les graffiti anépigraphes d'un côté et les graffiti épigraphiques de l'autre. Ces derniers bénéficient d'un traitement particulier car leur étude nécessite des étapes supplémentaires : identifier l'alphabet (grec ? latin?), proposer une transcription et déterminer la langue (gauloise ? grecque ? latine?) employée dans l'inscription.

Enfin, si possible, chaque graffiti fait l'objet d'une datation et d'une interprétation.

---

<sup>513</sup> Bet, Delage 1993, p. 306.

<sup>514</sup> Marichal 1988, p. 16.

La datation n'est pas celle du graffiti à proprement parler puisque nous ne disposons d'aucun moyen technique pour dater le moment de la gravure. En revanche, d'autres éléments sont datables tels que le contexte archéologique et le support, en particulier lorsqu'il s'agit de céramique sigillée et plus encore lorsque celle-ci est estampillée. En effet, parmi les grandes familles de la céramique gallo-romaine, la sigillée constitue le meilleur élément de datation et s'avère être un bon « fossile directeur ». Elle est largement privilégiée pour la datation puisqu'elle est la seule à offrir non seulement une production standardisée, mais aussi une production de masse à large diffusion qui connaît une évolution stylistique et typologique relativement rapide<sup>515</sup>.

Les chronologies de références des vases en sigillée sont principalement issues de sites connus à travers les sources écrites antiques. Elles s'appuient, en particulier, sur les camps militaires car ces sites connaissent souvent des périodes d'occupations très courtes. Ainsi, ils « offrent un instantané de la consommation à un moment donné »<sup>516</sup>. Les villes de Pompéi et d'*Herculanum*, qui ont brutalement été ensevelies sous les cendres du Vésuve le 24 août 79 de notre ère, servent aussi de sites de référence. Le cas, désormais bien connu, d'une caisse de sigillée retrouvée à Pompéi, encore scellée et provenant des ateliers de La Graufesenque, offre un cliché « instantané » de la céramique en usage et témoigne de la production sud-gauloise à cette même date ou un peu avant. Le regroupement des informations permet d'établir « des « faciès » chronologiques, c'est-à-dire des associations de matériel, céramique ou autres, correspondant à une période précise, et donc le mobilier couramment en usage à un moment donné. La stratigraphie permet de placer en chronologie relative des ensembles de mobilier et donc de mettre en évidence l'évolution des faciès (...) »<sup>517</sup>.

Dans le cas des graffiti sur céramique, la première datation envisageable est celle du tesson ou du vase. Celle-ci offre un intervalle correspondant à la période de production, de diffusion et de commercialisation du vase. Mais, dans notre cas, rien n'empêche que le support ait été gravé après la période de production/commercialisation du vase, voire après la période d'utilisation du récipient<sup>518</sup> qui, du reste, nous est inconnue. La datation du support nous apporte donc un *terminus post-quem*<sup>519</sup> pour la datation du graffiti.

---

<sup>515</sup> D'Anna *et al.* 2011, p.132.

<sup>516</sup> D'Anna *et al.* 2011, p. 133.

<sup>517</sup> D'Anna *et al.* 2011, p. 133.

<sup>518</sup> On peut envisager que la gravure ait été réalisée après fragmentation du vase, sur un simple tesson par exemple.

<sup>519</sup> Correspond à la date après laquelle un graffiti a été gravé.

La stratigraphie et la datation du contexte archéologique apporteront un *terminus ante-quem*<sup>520</sup> à la datation du graffiti. Celui-ci permettra de définir la période jusqu'à laquelle le tesson ou le vase était accessible et celle à partir de laquelle il n'aura plus pu être gravé faute d'accessibilité (structure construite par-dessus, etc.). La conjonction de ces deux méthodes de datation complémentaires conduit à l'identification d'un intervalle de temps correspondant à la période pendant laquelle le graffiti aura pu être gravé (cf. Figure 41).

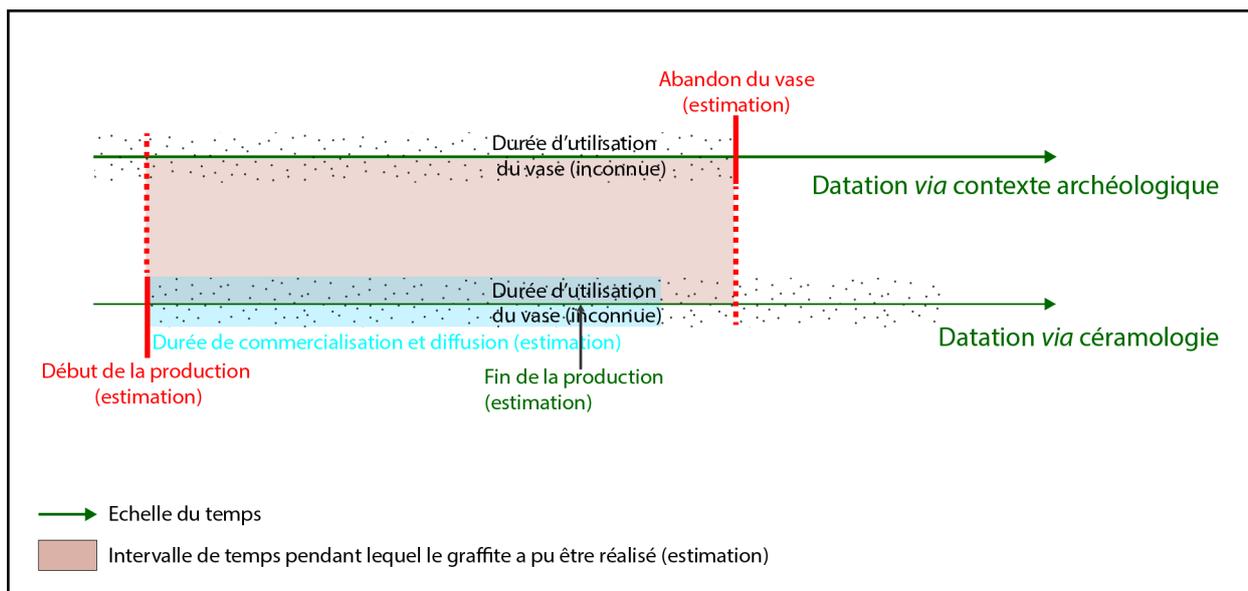


Figure 41 : Outils disponibles pour la datation d'un graffiti

Les informations collectées à chaque étape précédente apportent l'aide nécessaire à l'interprétation d'un graffiti.

#### 1.4.1.2 DESSIN

Le dessin est essentiel à l'étude d'un graffiti et constitue un mode d'expression privilégié de la description analytique. La qualité du dessin obtenu dépend en partie du choix des instruments. Notre technique a nécessité l'usage de papier de soie, de papier calque, de crayons à papier et de feutres noirs. Le matériel utilisé est le suivant :

<sup>520</sup> Correspond à la date avant laquelle un graffiti a été gravé.

**Tableau 4 : Récapitulatif du matériel utilisé (dessin)**

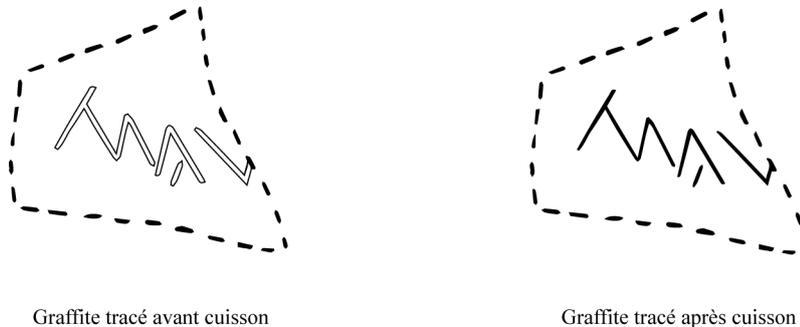
Matériel	Marque	Modèle/Couleur	Caractéristiques	Qualité
Papier de soie	Canson	Blanc (ref. : 992.659)	20 g (0,5 x 5 m)	Fin et relativement résistant
Papier calque	Canson	Satin (ref. : 17-120)	110g/m2 – gsm	Adapté aux tracés à l'encre de Chine
Crayons	Faber-Castell	H	Mine dure	Idéal pour les relevés sur sigillée
	Ulmann	2H	Mine dure / trait fin	Convient pour les relevés sur céramique sigillée
	Ulmann	HB	Mine mi-grasse mi-dure	Préférée pour les relevés sur céramique commune
	Faber-Castell	4B	Mine grasse	Usage exceptionnel. Préféré pour les surfaces « difficiles » (zones difficiles d'accès, surfaces endommagées ou « granuleuses »)
Feutres	Faber-Castell	PITT artist pen / Black 199	F, S, M et B	Encre de Chine – permanente – excellente résistance à la lumière. Tailles différentes pour reproduire au mieux la largeur de chaque trait

La première étape du dessin consiste à relever l'empreinte du graffite à l'aide du papier de soie et d'un crayon adapté à la nature du support. Si le support est lisse et régulier comme celui d'un tessou de sigillée à la surface intacte, un crayon à mine dure (donc non gras) est parfaitement adapté et permet d'éviter les bavures que peut causer un crayon à mine grasse. Si la surface est irrégulière, d'aspect « granuleuse » ou abimée, il est recommandé d'utiliser un crayon moins sec pour éviter de déchirer le papier de soie et faciliter le relevé.

Une fois le relevé effectué sur papier de soie, il convient de le retranscrire au propre sur papier calque en reproduisant au mieux la largeur de l'inscription. En outre, cette étape permet d'inverser le relevé du graffite qui apparaît en négatif sur le papier de soie pour le dessiner en positif sur le papier calque. Cette étape permet aussi de préciser les détails du graffite et constitue une première interprétation. En effet, elle nécessite de distinguer les traits qui composent le graffite de ceux qui lui sont étrangers. Ces "pollutions" annexes peuvent être antérieures ou postérieures au tracé du graffite. Le plus souvent, elles sont inhérentes à la période d'utilisation du vase (traces de découpes, cuisson, etc.) ou à sa période d'abandon (éclats sur la surface, usures liées à l'enfouissement dans le sol, etc.) mais peuvent aussi être liées à la production du vase (empreintes digitales, marques involontaires, etc.). Notons que les décors et les motifs décoratifs ne s'intègrent pas à cette catégorie de "pollutions" annexes mais doivent aussi être dissociés du graffite.

Pour les dessins, les codes utilisés dans les publications les plus récentes ont été repris dans cette étude afin d'en faciliter la lecture. Ainsi, un tracé en pointillé marque la limite de la surface

inscriptible sur laquelle a été incisé le graffiti. Dans certaines publications, on représente les contours des graffites gravés avant cuisson tandis que les graffites gravés après cuisson sont dessinés en trait plein (Figure 42)<sup>521</sup>.



**Figure 42** : Mode de représentation des graffites tracés avant ou après cuisson

Le dessin est considéré comme achevé une fois que le graffiti est dessiné sur papier calque. Il est ensuite numérisé (résolution : 200 dpi) pour être stocké et intégré à la base de données. Lorsque nécessaire, certaines retouches sont effectuées à l'aide du logiciel Adobe® Photoshop® CS6.

#### 1.4.1.3 PHOTOGRAPHIE

La plupart des pièces étant vouées à rester sur place, voire à être immédiatement replacées dans leur conteneur, chaque graffiti a fait l'objet d'une ou plusieurs photographies. Les photographies ont été le meilleur moyen pour les enregistrer et pallier leur accès difficile. En outre, les photos constituent une aide non négligeable au dessin sur papier calque. Elles permettent de confirmer certains détails qui apparaissent de manière confuse sur le relevé en papier de soie. Enfin, une fois intégrées à la base de données, elles permettent de compléter les informations transmises par le dessin, notamment concernant la nature du support. Ainsi, nous avons choisi de lier systématiquement une photo aux graffites intégrés dans la base de données informatique. En ce qui concerne les graffites du catalogue présenté ci-après, nous avons préféré réduire le nombre de photographies en privilégiant les graffites pour lesquels nous pensons qu'une photo est indispensable et pertinente.

Le matériel utilisé est le suivant :

---

<sup>521</sup> Par soucis d'homogénéité entre les corpus, nous n'avons pas fait cette distinction car les dessins de Chartres ne la font pas systématiquement.

**Tableau 5 : Récapitulatif du matériel utilisé (photographie)**

<b>Matériel</b>	<b>Marque</b>	<b>Modèle/Couleur</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Qualité</b>
Appareil photo	Panasonic	Lumix DMC - FS30	Zoom optique x8 (équivalent 35 mm : 28-224 mm) 14,1 Mega pixels	Appareil photo numérique compact
	Sony	NEX-5 (APS)	Objectif SEL 18-55 mm (équivalent 35 mm : 25,5-78 mm) 14,2 Mega pixels	Appareil photo hybride (Monture E)

À ce matériel s'ajoutent un fond photographique (une feuille papier A4 blanche convient pour la plupart des tessons), une source de lumière orientable ou mieux encore un studio photo adapté à la prise de vue de petit mobilier archéologique qui permet de contrôler les ombres et lumières, un pied photo et des échelles photographiques graduées de 5 et 10 cm.

La technique employée pour photographier un graffiti utilise les jeux d'ombres et lumières afin de mettre en valeur l'incision du mieux possible. Nous avons choisi d'utiliser une technique semblable à celle du « banc titre » qui consiste à placer une source de lumière de chaque côté de la pièce à photographier. Les réglages du dispositif sont adaptés en fonction des caractéristiques de chaque graffiti et de celle de leur support afin de restituer avec fiabilité l'apparence de l'objet.

## 1.4.2 L'ÉTUDE DES GRAFFITES : ENJEUX ET OBJECTIFS

L'analyse d'un seul graffiti nous apporte des informations spécifiques à son contexte, à son support et à ses particularités mais ne permet en aucun cas l'observation du phénomène scriptural à grande échelle. Seule l'accumulation des graffites et des données propres à chaque inscription est susceptible de nous informer sur la pratique au quotidien de l'écriture sur céramique. Il est important de noter que, dans l'idéal, le meilleur moyen pour étudier l'écriture au quotidien aurait été de s'intéresser à tous les types de supports adaptés à cette pratique. Il aurait donc fallu prendre en compte toutes les marques sur *instrumentum* ainsi que les graffites sur enduits peints, les marques gravées sur tous les outils liés à l'artisanat, etc. Cette tâche n'est évidemment pas possible dans le temps imparti à cette étude qui se focalise donc sur l'étude des graffites sur céramique.

### 1.4.2.1 APPORTS POTENTIELS

L'étude des graffites sur céramique est relativement nouvelle et pourtant ces témoignages ont déjà prouvé leur utilité. Leur étude constitue un apport indéniable à l'onomastique. Au Mans et à *Lousonna-Vidy*, ils ont livré la quasi-totalité des noms gallo-romains connus dans la cité. À la Graufesenque, les graffites ont livré 141 noms de potiers dont 59% seulement étaient connus par les estampilles<sup>522</sup>. Partout mais particulièrement en contextes cultuels, les graffites sont aussi susceptibles de livrer des théonymes<sup>523</sup> alors que tous ces noms ont été perdus s'ils ont été gravés sur d'autres supports.

Mais les graffites ne livrent pas seulement des noms de potiers, d'hommes, de femmes et de dieux. Ils livrent également des noms de vases<sup>524</sup> et de denrées.

L'étude des graffites apporte aussi des informations relatives aux mesures : mesures de longueur<sup>525</sup>, volumes et poids.

La spontanéité des graffites contraste avec la formalité des inscriptions officielles. Les premiers sont accessibles à tous tandis que les secondes sont tracées par des professionnels. Les premiers appartiennent à la sphère du privé et de la vie quotidienne tandis que les secondes témoignent plutôt de l'écriture publique et officielle. Graffites et inscriptions officielles n'apportent pas les mêmes informations. Leur étude est donc complémentaire.

---

<sup>522</sup> Marichal 1988, p. 93-94.

<sup>523</sup> Cléménçon, Ganne 2009 ; Wiblé, Cusanelli-Bressenel 2012.

<sup>524</sup> Marichal 1988, p. 80-92.

<sup>525</sup> Marichal 1988, p. 92.

### 1.4.2.2 POURQUOI LA CÉRAMIQUE ?

L'étude prend en compte toute la vaisselle de table que celle-ci ait été importée ou produite localement. En revanche, elle exclut les amphores importées et les *dolia* ainsi que les objets en terre cuite ne présentant aucun lien avec le stockage, la préparation ou la présentation des aliments. Les amphores importées sont exclues de l'étude car elles constituent le plus souvent un simple conteneur pour ce qu'elles renferment ; les denrées effectivement importées en Gaule (vin, huile, saumure, dattes, etc.), contrairement à la sigillée, qui est importée pour ses propres qualités. De plus, les amphores s'insèrent difficilement dans la vie quotidienne car il s'agit, pour la plupart d'entre elles, de récipients imposants difficiles à manipuler et à utiliser au quotidien. D'ailleurs, plusieurs hypothèses veulent que les produits importés dans ces amphores aient été reconditionnés avant d'être transmis aux consommateurs. Enfin, les inscriptions retrouvées sur amphores importées relèvent souvent d'un type bien particulier d'inscriptions. La plupart sont des inscriptions peintes, appelées *tituli picti*, qui sont en rapport avec les étapes que suit la marchandise.

Tout comme pour les amphores importées, les *dolia* forment une catégorie à part au sein des vases de stockage puisqu'ils font plus office de "greniers d'argile" que de récipients mobiles. Ces énormes récipients de stockage peuvent contenir jusqu'à 1000 litres de céréales, vin, huile, etc., et sont souvent retrouvés isolés dans le coin d'une pièce et/ou enfouis jusqu'à l'épaulement.

La vaisselle céramique fut loin d'être le seul support d'écrits à disposition des Gallo-romains mais si elle s'est imposée ici comme objet d'étude, c'est avant tout pour ses qualités de conservation. Certes, elle nous parvient avec un taux de fragmentation relativement élevé, rendant très hasardeuse la découverte d'une inscription complète, mais elle nous parvient malgré tout en bien meilleur état que les tablettes de cire et les rouleaux de papyrus autrefois privilégiés pour l'écriture quotidienne<sup>526</sup>. Elle nous parvient surtout en grande quantité grâce à sa popularité et à son accessibilité, si non à toute, du moins à une grande partie de la population. Enfin, et en particulier pour la céramique sigillée, sa fonction de marqueur chronologique nous a conforté dans notre choix.

### 1.4.3 ACQUISITION DES DONNÉES

Excepté au Service Archéologie de la ville de Chartres, aucune base de données informatique n'offrait un recensement, même partiel, des graffites existant au sein de leurs collections. La première raison à cette absence est d'abord le fait qu'il existe peu de services munis d'une base de données informatique telle que celle développée au Service Archéologie de Chartres. Deuxièmement, les graffites ne sont que très rarement enregistrés ou signalés dans les rapports

---

<sup>526</sup> Le fort romain de Vindolanda offre un ensemble de tablettes de bois et de cire gravées dont l'état de conservation est exceptionnel (Pour plus d'informations : Vindolanda Tablets Online <http://vindolanda.csad.ox.ac.uk/>).

d'opérations, à croire qu'ils passent inaperçus tout au long de la chaîne opératoire, de leur extraction à leur conditionnement en sachet "Minigrip". Troisièmement, ils ne sont jamais isolés et se noient donc allègrement dans une masse de tessons "communs". Heureusement, le "corps archéologique" est de plus en plus sensible à l'intérêt de ces témoignages et leur accorde un peu plus d'attention qu'autrefois. Preuve en est les institutions qui ont accueilli notre projet avec enthousiasme et qui ont permis que ce catalogue prenne forme.

Plusieurs missions ont été organisées dans le but d'isoler les graffites conservés dans les réserves archéologiques des villes sélectionnées. Le déroulement de chacune résulte des conditions et des exigences propres à chaque institution mais elles ont globalement suivi la même organisation type.

Chaque mission débute avec l'accueil et la sensibilisation des nouveaux bénévoles aux principes basiques de l'archéologie ainsi qu'aux critères et méthodes de notre recherche. Une sélection est effectuée parmi le matériel des sites conservés sur place : seul le matériel issu des sites *intra-muros* et dont la céramique a été lavée est pris en compte. Toutes les caisses et tous les cartons de vaisselle céramique appartenant à ces sites sont ensuite passés au peigne fin à la recherche des graffites. Chaque graffite fait l'objet d'un enregistrement. Cet enregistrement papier se présente sous la forme d'une fiche de renseignements semblable à celle enregistrée dans la base de données informatique. Cet enregistrement s'accompagne systématiquement d'un relevé sur papier de soie et d'une ou plusieurs photographies. Les dessins sur calque sont faits une fois la mission terminée afin de ne pas perdre de temps.

Chaque graffite est ensuite isolé (si autorisé par l'institution). Les missions ont permis de reconditionner le matériel qui était conservé dans des sachets usés et percés, ce qui s'applique surtout pour le mobilier des fouilles anciennes. Enfin, lorsqu'une caisse ou un carton a été vu(e), il/elle est marqué(e) par une gommette autocollante pour validation visuelle ce qui facilite les investigations et évite de "fouiller" deux fois le même conteneur.

### **1.4.3.1 AUTUN**

#### **1.4.3.1.1 RECENSEMENT DES GRAFFITES**

Chaque réserve archéologique de la ville a donné lieu à une inspection minutieuse de chaque caisse de vaisselle céramique gallo-romaine lavée et provenant d'une fouille *intra-muros*. Les réserves prospectées sont les suivantes : celles du service archéologique municipal (au centre Alain Rebourg et rue du Capitaine Repoux) et celles du musée Rolin (place d'Hallencourt et côté musée). À ce matériel s'ajoutent les 22 graffites isolés par Sylvie Mouton-Venault et Anne Delor-Ahü, issus de la

fouille du Faubourg d'Arroux<sup>527</sup> (Inrap) ainsi que les trois graffites transmis par A. Delor-Ahü qui sont issus du diagnostic du 17 rue Saint-Antoine<sup>528</sup> (Inrap).

#### 1.4.3.1.2 MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les recherches menées dans les réserves archéologiques de la ville ont permis de réunir plus de 400 inscriptions gravées sur céramique. À l'exception des 23 graffites sur vaisselle céramique publiés par Harold de Fontenay en 1874, tous sont inédits et ont été retrouvés grâce au travail minutieux des bénévoles de l'équipe. L'inspection a été réalisée par 13 participants dont le travail a été réparti en quatre missions successives organisées entre mai 2011 et juillet 2013. Au total, l'opération aura nécessité 30 jours de travail avec une moyenne de trois à quatre bénévoles par mission.

La première mission a été organisée du 9 au 13 mai 2011 avec le soutien du Centre archéologique européen de Bibracte. Cette mission a porté presque exclusivement sur le mobilier céramique issu des fouilles du Lycée militaire (92.6). Elle a bénéficié de l'aide de trois bénévoles.

La deuxième mission a été organisée du 22 août au 2 septembre 2011 avec le soutien du Centre archéologique européen de Bibracte et l'aide de six bénévoles répartie sur les dix jours de travail. Cette mission a permis de continuer les recherches dans les réserves du Centre Alain Rebourg et de réaliser celles des réserves du musée Rolin (côté musée et vitrines).

La troisième mission s'est déroulée du 6 au 15 février 2012 et a bénéficié du soutien de Bibracte et de l'aide de cinq bénévoles échelonnée sur toute la semaine. Elle a permis de terminer les recherches dans les réserves du Centre Alain Rebourg et de s'attaquer aux froides réserves du Capitaine Repoux qui sont placées sous la responsabilité du musée Rolin.

La quatrième mission a concerné les graffites provenant de la fouille INRAP du Faubourg d'Arroux qui sont conservés à Dijon. Cette mission n'a impliqué l'aide d'aucun bénévole car tous les graffites avaient été soigneusement isolés par S. Mouton-Venault et A. Delor-Ahü. Cette mission a bénéficié du soutien financier de l'école doctorale 124 (Université Paris-Sorbonne) et a donné lieu à un rapport sur les graffites qui complète le rapport de fouille.

La cinquième et dernière mission s'est tenue du 8 au 17 juillet 2013 et a bénéficié du précieux soutien de l'école doctorale 124 ainsi que de celui du Ministère de la Culture. Cette mission a permis

---

<sup>527</sup> Site n° 71014, fouille INRAP 2010, responsable Stéphane Alix.

<sup>528</sup> Diagnostic INRAP 2013, responsable Stéphane Alix.

de réaliser les investigations dans les réserves du musée Rolin situées place d'Hallencourt et de finaliser les recherches entreprises dans les réserves dites « du Capitaine Repoux ». Cette ultime mission a bénéficié de l'aide de sept bénévoles.

### **1.4.3.2 CHARTRES**

#### **1.4.3.2.1 RECENSEMENT DES GRAFFITES**

Depuis 1988, les informations générées par la recherche archéologique chartreuse sont informatisées dans une base de données fonctionnelle (SysDA – créateur et développeur Dominique Joly) qui a permis de recenser un total de 103 graffites sur céramique répondant aux critères de l'étude. Ces graffites sont issus de 14 opérations archéologiques différentes réalisées dans la ville de Chartres *intra-muros* entre 1976 et 2010.

La mission organisée en octobre 2013 dans la réserve archéologique « du Coudray » a permis d'isoler une partie des graffites issus des sites non traités encore par la base de données SysDA, c'est-à-dire les sites antérieurs à 1976. Cette mission a permis d'ajouter 76 graffites à ceux déjà intégrés à la base de données.

#### **1.4.3.2.2 MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES**

La mission archéologique organisée à Chartres s'est déroulée du 7 au 31 octobre 2013, en collaboration avec Pauline Denat, céramologue et Xavier Torres, administrateur du site. L'opération a sollicité l'aide de 7 bénévoles dont les participations ont été réparties sur 3 semaines. Elle a bénéficié du soutien logistique du Service archéologique de Chartres et du soutien financier du Ministère de la Culture. Elle a permis d'évaluer la quantité de matériel à traiter et d'entamer le recensement des graffites gravés sur le matériel céramique conservé dans les réserves du Coudray.

### **1.4.3.3 SENS**

#### **1.4.3.3.1 RECENSEMENT DES GRAFFITES**

Aucun recensement des graffites sénonais n'existait. Comme à Autun, il a fallu passer en revue tout le matériel céramique (en contexte *intra-muros* et lavé), soit environ 300 caisses remplies de céramique et autres mobiliers où les périodes médiévales et romaines sont mélangées. Les missions organisées avec l'aide du Musée de Sens et plus particulièrement avec celles de M. de Cargouët et d'E. Tavernier ont permis de réunir 79 graffites.

#### 1.4.3.3.2 MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les missions organisées au Musée de Sens ont bénéficié de l'aide précieuse des bénévoles du musée. L'inspection a été réalisée par 10 participants dont le travail a été réparti en 5 journées de travail organisées pendant les mois de mai et juin 2011 avec une moyenne de 5 à 6 bénévoles par journée.

#### 1.4.4 LA BASE DE DONNÉES

Chaque graffiti fait l'objet d'une fiche d'enregistrement regroupant les informations relatives à son contexte de découverte, aux caractéristiques de son support et à celles de l'inscription (Figure 43, page 137). Chaque pièce est également photographiée et dessinée. Toutes les informations sont ensuite intégrées à la base de données « GRAFITS » que nous avons créée et développée à l'aide du logiciel FileMakerPro®.

{
module n°1

722 / 722  
Trouvé / Total

## GRAFFITES sur CÉRAMIQUE en GAULE LYONNAISE

{
module n°2

Accueil
Graffites
Photos
Biblio
Annuler
Index
Trier
Recherche
Nouveau
Supprimer

{
module n°3

**Numéro Fiche-Graffite:** 278
Date création : 23/01/2013

{
module n°4

**Provenance**

Cité : Chartres

Peuple : Camutes

Site : Cinéma, les enfants du paradis C219

Zone/US : US 2452

**Conservation**

Dépot : SMAC - Service Municipal

N° Inventaire : C219.2452.114

Rangement : Carton n°

Contact : pauline.denat@ville-chartres.fr

{
module n°6

**Graffite**

Inscription faite : Après cuisson

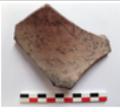
Alphabet : Latin

Dim. lettres (cm) : 2<X<5

Datation : Haut Empire (27) Par : Typologie

Sériation objective:

- Ensemble alphabétique
- Ensembles chiffrés
- Motifs, "symboles" et ensembles figurés
- Ensembles mixtes/composites
- Lecture plurivoque
- Croix isolée(s)
- Haste(s) seule(s) ou incomplète(s)
- Illisible



Graf278 - Photo Andrieu



Graf278 - DAO Andrieu

2 photo(s) disponible(s)

Soigné? :  OUI  NON [

Visibilité? :  OUI  NON [

{
module n°7

**Support**

Forme : Fermée Amphore régionale Pâte : AMR Beige rosée

Categorie : Stockage - Amphores régionales Position : Col

Estampille :  OUI  NON  NSP  NON LIEU Multi-graффites :

Remarques : Production chartraine.

{
module n°8

**Remarques**

Contexte :

Transcription : LANA[...probablement complet.

Interprétation fonctionnelle :

- Propriété  Dédicace religieuse  Prix  Indic. chiffr. ind.
- Contenu  Marque d'atelier  Poids  Indeterminée
- Sentence  Message verbal indeterminé  Volume  Autre...

{
module n°9

**Références**

Publié? :  OUI  NON

Référence(s)	Titre	Auteurs	Pages

Site(s) web :

Figure 43 : Présentation de la base de données : modèle d'enregistrement  
Extrait de la base de données GRAFFITES.

La structure de la base de données reprend l'ensemble des informations nécessaires à l'étude d'un graffiti qui sont présentées ci-avant (cf. Figure 38, page 121). La base de données est divisée en neuf modules.

- Le premier se compose simplement du titre « Graffites sur céramique en Gaule Lyonnaise » et du nombre de fiches correspondant aux résultats de la recherche effectuée.
- La deuxième partie correspond au menu permettant d'accéder aux différentes applications que propose la base de données (Accueil / Graffites / Photos / Bibliographie, etc.).
- Le module n°3 contient le numéro de la fiche graffiti et sa date de création. Elle constitue en quelque sorte la carte d'identité du graffiti. Les numéros des graffites du catalogue présenté dans ce volume correspondent aux numéros des graffites intégrés à la base de données « Graffits ». Certaines informations développées dans « Graffits » ne sont pas répétées dans le catalogue de ce volume pour des raisons de pertinence d'une part et pour des raisons pratiques d'autre part, qui visent à limiter l'accumulation d'informations jugées superflues.

La carte d'identité du graffiti précède un ensemble de six modules sur fond gris.

- Le module n°4 réunit les informations correspondant à la provenance du graffiti.
- Le module n°5 donne son lieu de conservation avec son numéro d'inventaire (si existant) et les coordonnées du responsable à contacter pour accéder à l'objet.
- Le module n°6 regroupe les informations propres au graffiti, c'est-à-dire s'il a été gravé avant ou après cuisson, l'alphabet utilisé et la dimension des lettres dans le cas d'un graffiti épigraphique, la datation du support et une première classification du graffiti qui reprend la classification du catalogue de ce volume. Ce module « Graffiti » comprend également une ou plusieurs photos de l'objet et un dessin. Sauf mention contraire, les photos et les dessins ont été réalisés par l'auteur. Enfin, dans un but purement expérimental, la rubrique comporte également deux informations supplémentaires : la première consiste à déterminer si la graphie est soignée ou, au contraire, maladroite et la deuxième s'intéresse à la place du graffiti sur le vase, c'est-à-dire s'il est en situation de visibilité ou non par rapport au sens d'utilisation du récipient.
- Le module n°7 regroupe les informations propres au support du graffiti. On y trouve les informations concernant la forme, la pâte, la catégorie du support ainsi que la position du graffiti sur le vase. La présence d'une estampille est systématiquement enregistrée et fait l'objet de remarques lorsqu'elle est déchiffrable. La case « multi-graffites » (à droite) permet

de rapidement repérer un support ayant fait l'objet de plusieurs graffites gravés à des endroits différents, par exemple, un sous le fond et un autre sur la panse.

- L'avant dernier module (n°8, en vert) est consacré aux éventuelles remarques liées au contexte, à la transcription et à une éventuelle interprétation de la fonction du graffite dite « interprétation fonctionnelle ».
- Enfin, le dernier module est réservé aux références bibliographiques « papier » ou « en ligne ». On ne s'étonnera pas que la rubrique « Bibliographie » soit très peu développée, la plupart des graffites n'ayant jamais fait l'objet de publication.

La mise en page de « Graffits » doit beaucoup au travail d'Anthony Laugé<sup>529</sup> sans qui l'interface aurait probablement été moins agréable.

#### **1.4.5 LA CONSERVATION DES GRAFFITES**

##### **1.4.5.1 MODE DE CONSERVATION**

Les tessons portant des graffites peuvent être conservés dans les mêmes conditions que les tessons de céramique ordinaire mais il est préférable de les isoler et de les placer dans des sachets « minigrip » adaptés à leur taille et d'y joindre une feuille de mousse pour protéger l'inscription en évitant les chocs avec d'autres objets. Les graffites gravés sur de la céramique fragile (celles dont la paroi est de faible épaisseur par exemple) nécessitent une protection supplémentaire et seront donc conservés dans une boîte rigide plutôt que dans un sachet "minigrip". Ils devront être accompagnés de mousse, de papier de soie ou de papier bulle. Cette précaution permettra d'éviter l'abrasion de la surface inscrite en absorbant les chocs éventuels comme les heurts entre le tesson et les parois de la boîte. Dans tous les cas, il est préférable que l'inscription soit visible et non cachée pour faciliter l'identification visuelle et limiter les manipulations.

##### **1.4.5.2 LES NUMÉROS D'INVENTAIRE**

Le corpus de cette étude étant presque exclusivement composé de graffites inédits et jamais signalés, en particulier à Autun et à Sens, seules quelques rares pièces étaient dotées d'un numéro d'inventaire. C'est la raison pour laquelle les graffites du catalogue n'en possèdent pas tous et certains ne s'en verront jamais attribuer. Dans ce cas, le catalogue indique « sans n° inv. » ; d'autres sont en attente d'un numéro, dans ce cas, le catalogue indique "Inv. [en attente]".

---

<sup>529</sup> Service de Génétique Oncologique, Institut Curie, Paris.

À Chartres, tous les graffites provenant de la base de données SysDa possèdent un numéro qui est propre à chaque individu. Pour les autres villes, nous avons établi les règles à suivre avec les établissements responsables du mobilier archéologique.

À Autun, les graffites provenant du Centre Alain Rebourg ont été isolés mais le Service archéologique a choisi de ne pas leur octroyer de numéro individuel afin de ne pas créer de numéro d'inventaire pour des morceaux de collections (source : A. Tisserand). Ainsi, les graffites sont identifiés par le numéro du site, celui de l'US et le numéro du rangement (n° de la boîte ou du carton). L'index (p. 670) récapitule les principales informations relatives à chaque graffite et permet de retrouver en réserve les pièces signalées par le catalogue. Les numéros d'identification donnés aux graffites de ce catalogue seront joints à chaque pièce.

Au musée Rolin, l'équipe de conservation a décidé d'octroyer un numéro à tous les graffites du catalogue provenant des réserves du musée. Pour les graffites qui possédaient un numéro d'inventaire ancien, c'est celui-ci qui a été conservé ; pour tous ceux qui n'en possédaient pas, un numéro a été attribué par l'adjointe de conservation au musée Rolin, Claudine Massard.

En ce qui concerne les graffites de Sens qui proviennent tous du CEREP, ils ont été isolés mais ne possèdent pour l'instant aucun numéro d'inventaire. Les numéros indiqués correspondent à des numéros de lots auxquels appartiennent les tessons gravés. Le CEREP conservera le numéro des graffites qui a été donné dans ce catalogue et leur ajoutera peut-être un numéro d'inventaire (source : Monique de Cargouët).

### 1.4.5.3 POUR ACCÉDER AUX COLLECTIONS

AUTUN	Référent : Angélique Tisserand	Référent : Claudine Massard
Réserve :	<b>Centre d'archéologie et du patrimoine Alain Rebourg</b> 5, rue Bouteiller 71403 Autun cedex Tél. : 03 85 52 73 50	<b>Musée Rolin</b> 3, rue des Bacs 71400 Autun Tél. : 03 85 52 09 76
Contacts :	service.archeologie@autun.com	claudine.massard@autun.com

CHARTRES	Référents : Pauline Denat et Jonathan Simon	
Réserve :	<b>Service Archéologie</b> 2 rue Georges Brassens 28000 Chartres Tél. : 02 37 23 42 20	
Contacts :	pauline.denat@ville-chartres.fr / jonathan.simon@ville-chartres.fr	

SENS	Référent : Monique de Cargouët	
Réserve :	<b>CEREP (Centre de Recherche et d'Etude du Patrimoine)</b> Conservation des Musées 5 rue Rigault 89100 Sens Tél. : 03 86 83 88 90	
Contacts :	decargouet@cerrep-musees-sens.net	

## **1.5 LA VALORISATION DES GRAFFITES**

### **1.5.1 AUTUN**

#### **RAPPORTS**

Les graffites découverts dans le cadre des récentes opérations de l'Inrap, soit celle dite du Faubourg d'Arroux (2010) et celle dite de la Rue Saint-Antoine (2013), ont fait l'objet de deux rapports intégrés aux bilans d'opérations.

En avril 2014, un diagnostic entrepris au 17B rue Carion a donné lieu à la découverte de quatre graffites dont l'étude a été intégrée au rapport d'opération rédigé par Y. Labaune (dir.). Dans le lot, un graffite exceptionnel dont il sera question plus loin a donné lieu à un commentaire réalisé en collaboration avec le professeur P.-Y. Lambert (cf. *addenda*). Ces découvertes feront l'objet d'un poster présenté au congrès de la Société Française pour l'Étude de la Céramique en Gaule (SFECAG) 2015 à Nyon (Suisse).

#### **COMMUNICATIONS**

Les premiers résultats des travaux sur les graffites entrepris à Autun ont fait l'objet d'une communication orale présentée le 19 mai 2012 à l'une des journées doctorales organisée annuellement par l'Université Paris-Sorbonne.

Les graffites sur vaisselle céramique d'Autun ont fait l'objet d'un poster présenté à Amiens dans le cadre de la rencontre annuelle organisée par la SFECAG et, par suite, d'un article publié dans les actes de la SFECAG<sup>530</sup>. Cette communication a permis de faire connaître nos travaux et de faire un point sur leur avancée et sur les premiers résultats. Cet article fut également l'occasion de présenter plusieurs graffites particulièrement remarquables en termes de conservation et d'informations.

### **1.5.2 CHARTRES**

#### **COMMUNICATIONS**

Les premiers résultats des travaux entrepris à Chartres ont fait l'objet d'un poster présenté au colloque Ductus<sup>531</sup> qui s'est tenu du 15 au 17 juin 2011 au Römisch-Germanischen Zentralmuseum de Mayence (RGZM) et paraîtra sous peu dans les prochains actes du colloque.

---

<sup>530</sup> Andrieu 2013.

<sup>531</sup> Association internationale pour l'étude des inscriptions mineures.

Les travaux menés à Chartres et les premières analyses ont donné lieu, le 13 décembre 2012, à une présentation destinée à l'ensemble des membres du service municipal d'archéologie à Chartres. Cet exposé a permis d'informer les membres du service de l'avancée des travaux, des découvertes récentes et de l'intérêt que représente l'étude des graffites sur céramique.

Dernièrement, les graffites gravés sur céramique sigillée découverts à Chartres ont fait l'objet d'un poster présenté à Chartres dans le cadre de la rencontre annuelle (2014) organisée par la SFECAG. L'article fera l'objet d'une publication dans les prochains actes du congrès.

### **1.5.3 SENS**

#### **COMMUNICATIONS**

Le 4 juin 2013, les graffites découverts à Sens et la recherche sur les graffites en général ont fait l'objet d'une présentation orale destinée aux membres de la Société Archéologique de Sens.



# **CHAPITRE 2**

## **CATALOGUE DES GRAFFITES**



## ORGANISATION DU CATALOGUE

### Organisation générale

Le catalogue présenté ici recense 689 graffites dessinés et photographiés à l'échelle 1:1 sauf mention contraire.

Le catalogue est divisé en trois modules correspondant respectivement aux graffites retrouvés à Autun, Chartres et Sens. Chaque module est divisé en deux parties. La première est consacrée aux graffites incisés après cuisson, la deuxième est réservée aux graffites avant cuisson.

Corpus	Les graffites d'Autun	Les graffites de Chartres	Les graffites de Sens
Partie I	Après cuisson (p. 157 à 247)	Après cuisson (p. 263 à 333)	Après cuisson (p. 345 à 367)
Partie II	Avant cuisson (p. 251 à 257)	Avant cuisson (p. 337 à 338)	Avant cuisson (p. 371 à 377)

Au sein de chaque partie, les graffites sont classés en six groupes (cf. sériation objective, p. 149) :

1. les graffites épigraphiques présentés par ordre alphabétique
2. les graffites chiffrés
3. les graffites anépigraphes
4. les graffites mixtes
5. les graffites de lecture plurivoque
6. les graffites illisibles

Les numéros des graffites ont été attribués au fur et à mesure de leur découverte. C'est pourquoi les numéros ne se suivent pas dans ce catalogue raisonné.

### Ordre de présentation appliqué à chaque graffite

Chaque graffite fait l'objet d'une notice présentée sous la forme suivante :

**N° du graffite**

*Lieu de conservation, n° d'inventaire (si existant).*

**LECTURE**  
**INTERPRÉTATION** (si différente de la lecture)

*Alphabet. Avant ou après cuisson.*

*Catégorie, forme, type. Situation du graffite.*

*Estampille (le cas échéant).*

*Site, informations sur le contexte.*

*Spécifications particulières (don, étiquette, etc.).*

*Datation du support (via : contexte, typologie, estampille, etc.).*

*Référence(s) bibliographique(s) (si graffite publié).*

**Commentaires** : céramologique, paléographique et/ou onomastique.

**DESSIN**

et

**PHOTO**  
(si pertinente)

**Normes de transcription\* appliquées aux graffites et aux estampilles :**

TEXTE	inscription complète
TEXT[...]	inscription lacunaire à droite
...]EXTE	inscription lacunaire à gauche
...]EX[...]	inscription lacunaire à droite et à gauche
TE[.....]E	lacune au sein d'une inscription
TEX+[...]	lettre corrompue mais dont une trace reste visible
TEXTE	ligature entre plusieurs lettres, ici : TE
‡	lettre incomplète dont l'identification est probable
Tex(te)	développement ou restitution de l'inscription

\*Inspirées des normes adoptées par l'Année épigraphique afin de conserver une homogénéité scientifique.

## SÉRIATION OBJECTIVE (Organisation valable pour chaque cité)

Les groupes détaillés ci-dessous sont précédés de :

### I. pour GRAFFITES APRÈS CUISSON

### II. pour GRAFFITES AVANT CUISSON

#### **1. Graffites épigraphiques (par ordre alphabétique)**

Exemple :      A (complet)  
                  A[...  
                  ...]A  
                  ...]A[...]

                  AB (complet)  
                  AB[...  
                  ...]AB  
                  ...]AB[...]

#### **2. Graffites chiffrés**

- a. Chiffres isolés (complets)
- b. Chiffres avec indication d'unités
- c. Données chiffrées fragmentaires (Incomplètes, indéterminées)

#### **3. Graffites anépigraphes**

- a. Motifs et signes géométriques (*Étoiles, croisillons, quadrilatères, etc.*)
- b. Motifs végétaux (*Palmes, feuilles de vignes, etc.*)
- c. Graffites figurés
  - Schèmes élaborés
  - Formes anthropomorphiques isolées
  - Figures animales isolées
- d. Indéterminés

#### **4. Graffites mixtes (par ordre alphabétique)**

(ou « Graffites composites » R. Sylvestre)

Graffites formant un ensemble homogène et appartenant à au moins deux catégories différentes mentionnées ci-dessus.

#### **5. Graffites de lecture plurivoque (par n°)**

- a. Le cas des croix isolées complètes
- b. Le cas des croix isolées incomplètes
- c. Autres cas : *alphabets et/ou chiffres et/ou motifs/« symboles »/ensembles figurés*

#### **6. Graffites illisibles (par n°)**

Incisions d'origines anthropiques probables mais ne pouvant être rattachées à aucune des catégories précédentes : graffites ni verbaux, ni chiffrés, ni figurés, etc.  
Cette catégorie comprend donc toutes les stries et hastes incomplètes.

## ABRÉVIATIONS

(Valables pour chaque cité)

### Catégories céramiques (par ordre alphabétique) :

AMR	Amphore régionale
CSB	Céramique commune sombre brute
EIR	Plat à engobe interne rouge
IMITTN	Imitation de <i>terra nigra</i>
MICACF	Céramique fine à revêtement micacé
MICACG	Céramique grossière à revêtement micacé
MICACMIFIN	Céramique mi-fine à revêtement micacé
NL	Céramique noire lissée
NPRB	Céramique noire à pâte rouge brute
NPRL	Céramique noire à pâte rouge lissée
PARFINA	Céramique à parois fines A (engobée)
PARFINB	Céramique à parois fines B (type Beuvray)
PC	Céramique commune à pâte claire
PCCRU	Cruche en pâte claire
PCENGOB	Céramique fine à pâte claire engobée
PCGROS	Céramique à pâte claire grossière
PG	Céramique commune à pâte grise
PGFINTN	Céramique fine à pâte grise <i>terra nigra</i>
PGMICAC	Céramique mi-fine à pâte grise à revêtement Micacé
PS	Céramique fine à pâte sombre
PSGROS	Céramique grossière à pâte sombre
RAMET	Céramique à revêtement argileux métallescent
RPR	Céramique rouge à pâte rouge
TR	<i>Terra rubra</i>
TS	Terre sigillée d'origine indéterminée
TSARG	Terre sigillée d'Argonne
TSGC	Terre sigillée de Gaule centrale
TSGE	Terre sigillée de Gaule de l'Est
TSGM	Terre sigillée de Gaule méridionale
TSIT	Terre sigillée italique

## ABRÉVIATIONS (SUITE)

### Caractérisation de la céramique :

- Ch. (Typologie de) Chartres
- Deru (Typologie de) X. Deru d'après DERU (X.), *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-La-Neuve, Publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain 89, 1996.
- Drag. (Typologie de) H. Dragendorff d'après DRAGENDORFF (H.), *Terra Sigillata. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik*. Bonner Jahrb. 96, 1895, p. 18-155.
- Ha. (Typologie de) Haltern
- Le. (Typologie de) Lezoux d'après BET (P.) et DELOR (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.
- Menez (Typologie de) Y. Menez d'après MENEZ (Y.), La céramique fumigée (« Terra Nigra ») du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et de Châteaumeillant, dans *R.A.C.F.*, 28, 2, 1989, p. 117-178.
- Menez (b) (Typologie de) Y. Menez d'après MENEZ (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, Quimper, 1985.
- Nied. (Typologie de) Niederbieber d'après OELMANN (F.), *Die Keramik des Kastells Niederbieber. Mat. Röm.-Germ. Keramik I* (Frankfurt a. M. 1914).
- Ritt. (Typologie de) E. Ritterling
- FO (Récipient de) Forme Ouverte
- FF (Récipient de) Forme Fermée

### Abréviations bibliographiques :

#### - Recueils onomastiques et épigraphiques

- CIL *Corpus Inscriptionum Latinarum* – Publié en 17 volumes (collection d'inscriptions latines provenant de tout l'Empire romain). Première publication en 1863 – dernière en date 2003. Une partie des volumes est accessible en ligne : <http://arachne.uni-koeln.de/drupal/?q=en/node/291> [consulté le 9/03/2015].
- Kakoschke KAKOSCHKE (A.), *Die Personennamen in der römischen Provinz* – Publié en six volumes : Les deux provinces de Germanie : 2007 et 2008 / Rhétie : 2009 / Gaule Belgique : 2010 / Britannia : 2011 / Norique : 2012.
- OPEL LŐRINCZ (B.), REDŐ (F.), *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum* – Publié en quatre volumes (répertoire onomastique classé par ordre alphabétique) : Vol. 1 : 1994 / Vol. 2 : 1999 / Vol. 3 : 2000 / Vol. 4 : 2002.

## ABRÉVIATIONS (SUITE)

### - Répertoires d'estampilles

- NoTS HARTLEY (B. R.) et DICKINSON (B. M.), *Names on Terra Sigillata*, Institute of classical studies, University of London – Publié en neuf volumes (répertoire d'estampilles classées par ordre alphabétique) : Vol. 1, 2 et 3 : 2008 / Vol. 4 et 5 : 2009 / Vol. 6 : 2010 / Vol. 7 et 8 : 2011 / Vol. 9 : 2012.
- OCK OXÉ (A.), COMFORT (H.) et KENKRICK (P.), *CORPVS VASORVM ARRETINORVM, A Catalogue of the Signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata*, Second Edition, Bonn, 2000.

### Fonds documentaires :

- AR Centre Alain Rebourg (sous la responsabilité du SAVA, Autun)
- CEREP Centre de Recherches et d'Étude du Patrimoine (Sens)
- INRAP Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
- MAN Musée d'Archéologie Nationale
- MR Musée Rolin (Autun)
- SAVC Service Archéologie Ville de Chartres
- SAVA Service Archéologique Ville d'Autun

### Autres abréviations :

- Diag. Diagnostic
- Inv. Inventaire
- US Unité Stratigraphique

**AUTUN**

***AUGUSTODUNUM***



## **GRAFFITES GRAVÉS APRÈS CUISSON**



**N°106**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**A***Alphabet latin. Après cuisson.**MICACG. Pot. Sur le haut de la panse.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1748. Couche dépotoir.**150-200 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

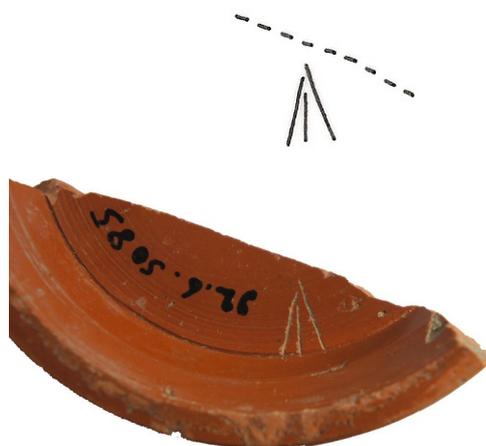
Graffite complet. Lettre unique de forme capitale latine à traverse verticale. Peut-être l'initiale d'un anthroponyme commençant par la lettre A. Marque d'appartenance ?

**N°426**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**A***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Assiette. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 5085. Habitat ?**150-300 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite complet. Lettre unique de forme capitale latine à traverse verticale. Peut-être l'initiale d'un anthroponyme commençant par la lettre A. Marque d'appartenance ?

**N°438**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**A***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Tesson retaillé en jeton ? Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 1601. Habitat ?**150-300 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite complet. Lettre unique de forme capitale latine à traverse verticale. Peut-être l'initiale d'un anthroponyme commençant par la lettre A. Marque d'appartenance ?



**N°614**

Musée Rolin, Inv. A1963.1.10

**A***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille : PASSEN du potier Passenus (Passienus).**Rue des pierres 11.68, provenance inconnue.**50-80 de n. è. (Estampille)**Don J. Creusaton.**Inédit.*

Graffite complet. Lettre unique de forme capitale latine à traverse oblique. Peut-être l'initiale d'un anthroponyme commençant par la lettre A. Marque d'appartenance ?

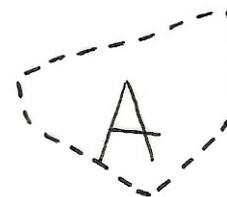
Réf. estampille : NoTS 7, p. 12-28.

**N°594**

Musée Rolin, Inv. A1986.8.620

**A***Alphabet latin. Après cuisson.**AMR. Amphore. Sur la panse extérieure.**Pavillon Saint-Louis 86, Zone A, US A4.**Inédit.*

Graffite complet. Lettre unique de forme capitale latine à traverse horizontale. Peut-être l'initiale d'un anthroponyme commençant par la lettre A. Marque d'appartenance ?

**N°717**

Musée Rolin, Inv. B 306

**A***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Sous le fond.**Estampille COCIOF du potier Cocus I.**Collection ancienne, provenance inconnue.**35-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Très probablement un A de forme capitale latine à traverse oblique.



Cliché : C. Massard, musée Rolin

Réf. estampille: NoTS 3, p. 77-83.

**N°450**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

A[...

*Alphabet latin Sous le fond.**Estampille illisible.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1050.**Inédit.*

Graffite incomplet. Très probablement un A, capitale latine à traverse verticale.

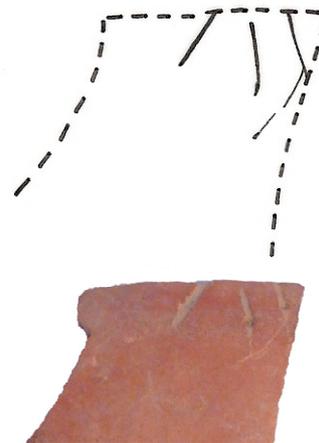
**N°576**

Musée Rolin, Inv. A1973.1.10

A[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC. FO. Sur la panse extérieure.**Ateliers d'Art 74/75, Zone non renseignée, US N6B.**Inédit.*

Graffite incomplet. Très probablement un A.

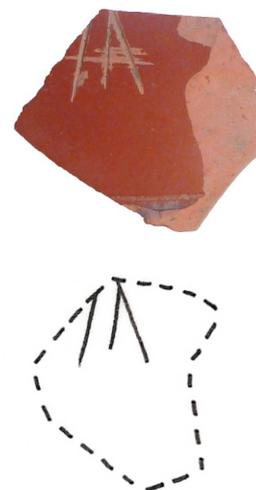
**N°600**

Musée Rolin, Inv. A1978.1.1

...]A

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGE. Indéterminée. Sur la panse extérieure.**Promenade des Marbres, Sondage N.**Inédit.*

Graffite incomplet. Très probablement un A de forme capitale latine à traverse verticale.



**N°448**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]A[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille illisible.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1609. Artisanat (cuivre).**150-200 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite incomplet. Lettre A de forme capitale latine à traverse oblique.

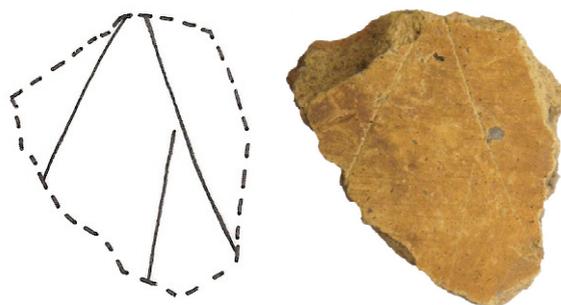
**N°456**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]A[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**AMR. Amphore. Sur la panse extérieure.**Centre Leclerc 99.2, Sondage 4, US 216.**Inédit.*

Graffite incomplet. Lettre A de forme capitale latine à traverse oblique.

**N°513**

Capitaine Repoux, Inv. R.1973.2.1262

...]A[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Coupe. Haut de panse extérieure.**Rue des Pierres 73.2, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite incomplet. Lettre A de forme capitale latine à traverse horizontale.

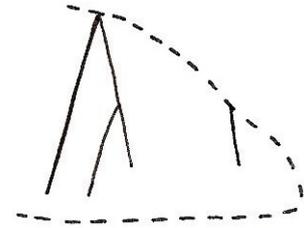


**N°136**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**A+[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Sur la panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1786 (décapage).**Inédit.*

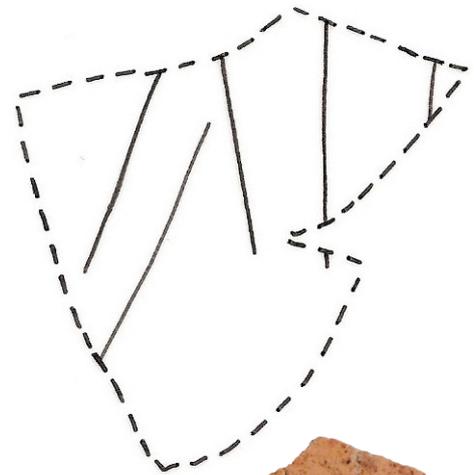
Graffite à peine visible, très faiblement incisé. Lettre A de forme capitale latine à traverse oblique.

**N°543**

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

**...]A+[...]****...]AÆ[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**PC. Pot. Sur la panse extérieure.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 2469 (= 3485).**Fin I<sup>er</sup> s. de n. è.**Inédit.*

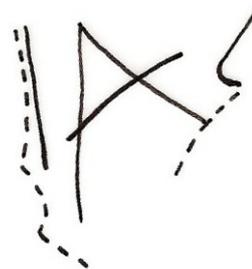
Graffite incomplet. Lettre A de forme capitale latine à traverse oblique.

**N°057**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**...]+A+[...]****...]+AŞ[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TR. Indéterminée. Sur la panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1019.**Inédit.*

Graffite incomplet. Surface très endommagée. Lettre A de forme capitale latine à traverse horizontale.



## N°586

Musée Rolin, Inv. A1985.1.20

...]+AC

...]HAC

*Alphabet latin. Après cuisson.**PG. Pot. Haut de la panse extérieure.**Maison de retraite 85.1, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite incomplet. Lettre A de forme capitale latine sans traverse.



## N°061

Inrap, Dijon, Inv. lot C71014\_2013/346\_0171.

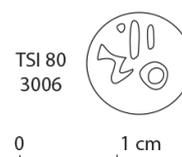
ACV̄TI  
Vase d'Acut(us) ?

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSIT. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille : FONT(EIANVS ?), Atelier de Lyon.**17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013), US 3006.**Comblement du caniveau de la voie.**50-100 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

ACVTI, avec ligature V̄, correspond au génitif du *cognomen* latin *Acutus*, dont le sens est à rapprocher de 'perspicace', 'plein d'esprit' (Kakoschke 2007, p. 60). Les attestations de ce dernier sont nombreuses à travers l'Empire (+ de 30 ; OPEL I, p. 18) et l'on connaît un autre graffite *Acuti* sur céramique (Weiss-König 2010, n°197.1 pl. 17). Notons par ailleurs que la racine *ācu-*, 'rapide' est directement comparable au grec *ōkús*, 'rapide' (Delamarre 2003a, p. 144).

Si cette première hypothèse nous paraît la plus séduisante, on ne peut cependant pas écarter la possibilité que ce graffite puisse correspondre à une forme abrégée d'autres anthroponymes tels que les *cognomina* *Acutianus*, *Acutillus* ou le *nomen* *Acutianius*. Néanmoins, ces noms semblent beaucoup plus rares (OPEL I, p. 18) et aucun d'entre eux n'est attesté ni en Gaule Lyonnaise, ni aux alentours.

L'estampille indique que le vase provient de l'atelier lyonnais de FONT(EIANVS ?) connu pour avoir été actif entre 10 av. et 10 de n. è. (OCK 844.8, lecture : A. Delor-Ahü). Le graffite étant forcément postérieur à la production du vase et antérieur à son abandon, il a donc été gravé entre les années - 10 et la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



Dessin et cliché : A. Delor-Ahü, INRAP

## N°544

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

**ADAR[...]****Adar(us)***Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette Menez 33. Sous le fond.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 2798B. Habitat.**Premier tiers du I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Céramique de production locale, tesson à la surface endommagée. Le A est employé avec deux graphies différentes, chacune attestée en épigraphie latine : le premier A est tracé avec une traverse oblique tandis que le deuxième affiche une traverse horizontale. Le premier A, de taille supérieure, marque probablement le début du mot et semble faire office de majuscule. Dans ce cas, le graffite peut être interprété comme étant le *cognomen* celtique : *Adarus*. L'OPEL (vol. I, p. 19) en recense deux attestations, chacune provenant de la province de Gaule Belgique. L'une d'entre elles est gravée sur l'un des sièges du théâtre romain de Trèves et indique clairement à qui la place était réservée. Dans notre cas, et de la même façon, il s'agit très probablement d'une marque d'appartenance. P.-Y. Lambert suggère que les deux premières lettres et les deux dernières aient été gravées par deux scribes différents.



## N°083

Centre Alain Rebourg, sans n° Inv.

**AL+[...]****ALE[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Coupe Drag. 37. Haut de panse extérieure.**Clinique du parc 89.3, US 122.**Inédit.*

Graffite complet à gauche, incomplet à droite.

La troisième lettre pourrait être un E, un B ou un P.



**N°022**

Inrap Dijon, Inv. lot C71014\_2013/346\_0062

**ĀMIN[...  
Amin(neum)***Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013), US 6021.**Dépotoir. Fin époque tibérienne (Contexte)**Inédit.*

*Amin(neum)*, avec ligature des deux premières lettres. Le graffite indique que cette cruche contenait de l'*Aminneum*, un vin dont l'appellation est issue d'un cépage de Campanie (Liou 1987, p. 76). Il est possible que le graffite soit complet à droite, et qu'il s'agisse d'une simple abréviation du mot. La fracture du tessou après le N ne nous permet pas de l'affirmer mais la ligature *ĀM* joue en faveur de cette hypothèse et traduit une volonté d'abrégier le mot.

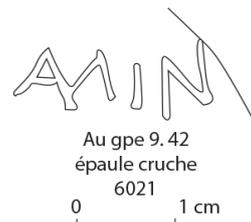
Les attestations d'*Aminneum* sont nombreuses sur amphores et sur cruches. Citons, par exemple, celles mises au jour au Mans (Guillier, Thauré 2003, p. 30 et 31) ou encore celles de Lyon où le vin est souvent qualifié de *uetus*, 'vieux' (Desbat, Lequément, Liou 1987, p. 142). Il semblerait, en effet, que ce vin devienne plus fort et gagne en qualité en vieillissant (Pline, *HN*, 14, 22). À l'heure actuelle, aucun moyen ne nous permet de savoir si cette cruche contenait un *Aminneum* véritable ou une copie produite dans le sud de la Gaule par exemple. On pense notamment à l'*Aminneum Baeterrense* (de Béziers) (Liou, Marichal 1978, p. 181) également cité par Pline l'Ancien (*HN*, 14, 68). Dans tous les cas, le « vin aminnéen est censé être un bon vin » et ce, quelle qu'en soit la provenance (Desbat, Lequément, Liou 1987, p. 162).

**N°393**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**...]+AN***Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Sur la panse extérieure.**Institution Saint Lazare 90.2, Zone 4, US 260.**Inédit.*

Graffite incomplet. Angle de lettre sectionné sur la gauche du tessou. Graffite soigné et peut-être complet à droite. Le A est de forme capitale latine à traverse verticale.



Dessin et cliché : A. Delor-Ahü, INRAP



## N°126

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+AN+[...  
 ...]NAN+[... (ou VAN+)

*Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Sur la panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4166.**Inédit.*

Seules deux lettres sont conservées. La graphie de la lettre A présente des empattements horizontaux aux pieds de ses fûts. Cette particularité est inspirée et influencée par les inscriptions officielles et les inscriptions lapidaires monumentales et funéraires qui ornaient le paysage urbain (Lambert 2002, Fig. 189 p. 367). P.-Y. Lambert propose la lecture VAND[...



## N°096

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

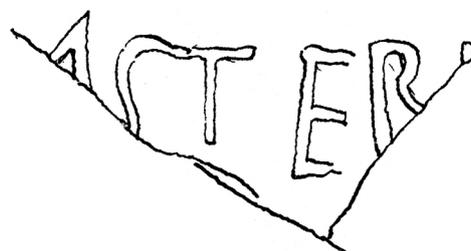
...]+STER+[...  
 ...]ASTERI[...\*

*Alphabet latin. Après cuisson.**« Terre à couverte rouge, à reflets métalliques ». Indéterminée. Sur le col.**Fonds ancien, collection Bulliot, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°587 p. 93 ; CIL XIII 61.*

H. de Fontenay indique que « l'inscription brisée faisait le tour du vase et servait à sa décoration » (1874, n°587 p. 93). On ne dispose d'aucune information supplémentaire.

Si on valide la restitution proposée par H. de Fontenay, il pourrait s'agir d'un *cognomen* tel que *Asteris* et *Asterius*. L'OPEL ne recense aucun des deux en Gaule Lyonnaise (vol. I, p. 189). Une attestation du nom grec *Asterius*, "L'Étoilé" est mentionnée chez les Lingons (Le Bohec 2012, p. 530). On doit aussi envisager qu'il puisse s'agir d'un anthroponyme plus long comme le *cognomen Masterus* ou le *nomen Masterna*, respectivement attestés en Gaule Cisalpine et en Gaule Belgique (OPEL III, p. 63).

\*Lecture proposée par H. de Fontenay (1874, n°587 p. 93).



Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°587 pl. XXXIII.

## N°442

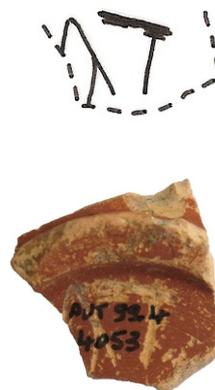
Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]AT

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Sous le fond.**Anciens Tennis 99.4, Espace 4, US 4053.**Inédit.*

La graphie des deux lettres est de forme capitale latine, le A est représenté avec une traverse oblique.

Le marquage au feutre, apposé directement sur l'inscription, témoigne du peu d'intérêt qui était porté aux graffites.



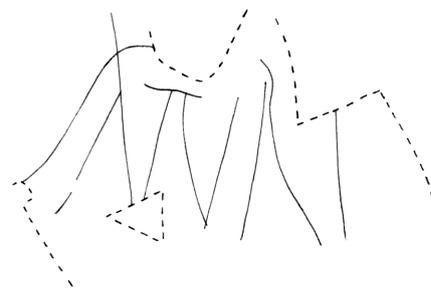
## N°118

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**ATVRI ou  $\widehat{\text{SATVRI}}$**   
**Cruche d'Aturius ou de Saturius**

*Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Milieu de panse (sous l'anse).**29 rue de la Grille 91.8, US 99. Destruction.**Inédit.*

Graffite complet. Il s'agit peut-être du même vase que les graffites N°721 et 722 (cf. p. 204 et 246) mais les tessons ne recollent pas. Plusieurs anthroponymes commençant par la racine *Atur-* sont attestés dans l'Empire (OPEL I, p. 217). Ce graffite pourrait correspondre à la forme abrégée du *nomen Aturiacus* dont on connaît une attestation en Gaule Belgique (OPEL I, p. 217) mais il est plus probable qu'il s'agisse d'un génitif. Plusieurs *cognomina* sont attestés : *Aturio*, *Aturo* ou le *nomen Aturius* (OPEL I, p. 217). Dans tous les cas, ce graffite est interprété comme étant une marque d'appartenance. À Bibracte, un pion à jouer en schiste a été découvert en 1872 près du temple (Pinette 1987, p. 129). Il porte l'inscription ATVRVS. Le mot a été interprété comme pouvant être un terme géographique (Pinette 1987, p. 129). P.-Y. Lambert propose la lecture SATVRI. Dans ce cas, deux solutions sont envisageables : une ligature SA ou un S suivi d'un A sans haste. L'inscription peut faire référence à l'anthroponyme *Saturius* au génitif ou à la forme abrégée de l'un de ses dérivés. *Saturi* peut également faire référence à l'adjectif 'repu', 'saoul', 'plein' particulièrement approprié sur une cruche destinée à contenir de la boisson (Petron, *Satiricon*, XXVIII).



Échelle 1/2



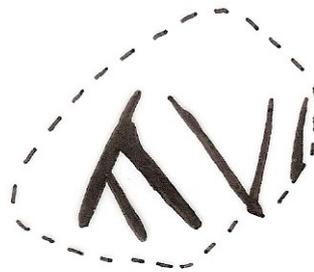
**N°326**

Musée Rolin, Inv. MR.98.146.1

**AV+[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette. Sous le fond.  
Fouille ancienne, provenance inconnue.  
Inédit.*

Graffite complet au début. La première lettre est un A de forme capitale latine à traverse oblique.

**N°587**

Musée Rolin, Inv. A1985.1.21

**B**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PARFINA (proj. sableuses). Gobelet. Sous le fond.  
Maison de retraite 85.1. D5M (?)  
Inédit.*

Graffite complet.

Probablement une marque d'appartenance. Peut-être l'initiale d'un anthroponyme commençant par la lettre B.

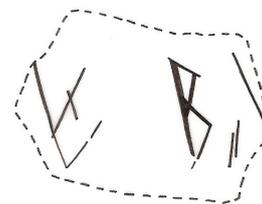
**B****N°496**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**...]+B+[...  
...]AB+[...**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PCCRU. Cruche. Panse extérieure.  
Diag. Lycée militaire 91.6, hors stratigraphie.  
Inédit.*

Une seule lettre complète : un B dont le tracé des panses est anguleux.



Échelle 1/2



**N°715**

Musée Rolin, Inv. B 394

**CA**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Coupelle. Sous le fond.  
Estampille : BASSVS du potier Bassus II.  
Collection ancienne, provenance inconnue.  
45-70 de n.-è. (Estampille)  
Inédit.*

Estampille répertoriée par H. de Fontenay (1874, n°73 p. 35) mais aucune trace de ce graffite ne figure dans son catalogue.

Il s'agit probablement d'une marque d'appartenance : anthroponyme commençant par *Ca-* ? L'estampille est aussi attestée au Faubourg d'Arroux (Alix 2015, p. 225).

Réf. estampille : NoTS 2, p. 18.

**N°540**

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

**CAB**  
**CAB(utius) ?**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSIT. Assiette. Sur la panse extérieure.  
Faubourg d'Arroux 2010.8, US 3204. Métallurgie ?  
Augustéen tardif (env. 15 av. ; 14 de n. é.).  
Inédit.*

Graffite très soigné probablement complet quoique l'espace relativement important entre chaque lettre permette d'envisager une suite après le B. Si l'on considère que l'inscription est complète, il peut s'agir de la forme abrégée d'un anthroponyme. L'OPEL ne recense aucun *cognomen* commençant par ces trois lettres en Gaule Lyonnaise mais on y trouve les *nomina Cabutius/Cabutia*, qui y sont attestés une fois chacun (CIL XIII 2082). Étant donné la datation du tesson, il est possible que le nom abrégé soit d'origine celtique. Les anthroponymes celtiques commençant par *Cab-* sont nombreux (plus d'une vingtaine, cf. Delamarre 2007, p. 51). Cette marque d'appartenance est gravée sur un récipient qui se distingue du reste du mobilier de l'époque par sa valeur financière (source : S. Mouton-Venault, INRAP).

CA



Cliché : C. Massard, musée Rolin

CAB



**N°527**

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

...]CAM[...]

...]CAM[...]

*Alphabet latin ou grec. Après cuisson.**TS. Coupelle. Sous le fond.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 2091. Habitat.**100-200 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Inscription très fragmentaire et incertaine. On peut proposer la lecture CAM[... avec ligature AM.

Pour P.-Y. Lambert, CAM pourrait être en lettres grecques car la lettre A est typiquement un alpha cursif. Dans ce cas, on lirait *Sam-*, comme dans *Samotalos* (Delamarre 2007, p. 159).

**N°416**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**CAMMA ou CAMAMA***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Coupe Drag. 37. Haut de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1258.**Andrieu 2013, p. 513.*

L'inscription s'adapte au support en s'appuyant sur le bandeau d'oves de ce Drag. 37. Elle est incisée avec précision et témoigne du soin apporté à la composition générale. La première lettre, un C, légèrement plus haute que les suivantes, s'ouvre comme une parenthèse sur une succession de ponts angulaires cadencés. Le développement du texte, anguleux et régulier, rappelle ainsi le rythme saccadé et continu du bandeau d'oves qui lui sert d'appui. Peut-être s'agit-il d'un pur hasard, mais il est intéressant de noter que chaque pont correspond à l'intervalle entre deux oves.

Deux lectures sont possibles : CAMMA et CAMAMA (OPEL II, p. 27). Tous deux sont des noms féminins attestés en Gaule.

Le premier se lit simplement de gauche à droite : CAMMA. Celui-ci n'apparaît pas dans le répertoire onomastique (OPEL) mais il est connu par un texte de Plutarque (40-120 de n. è.) intitulé *Des vertus des femmes* (chap. XX). Dans ce texte, Plutarque nous

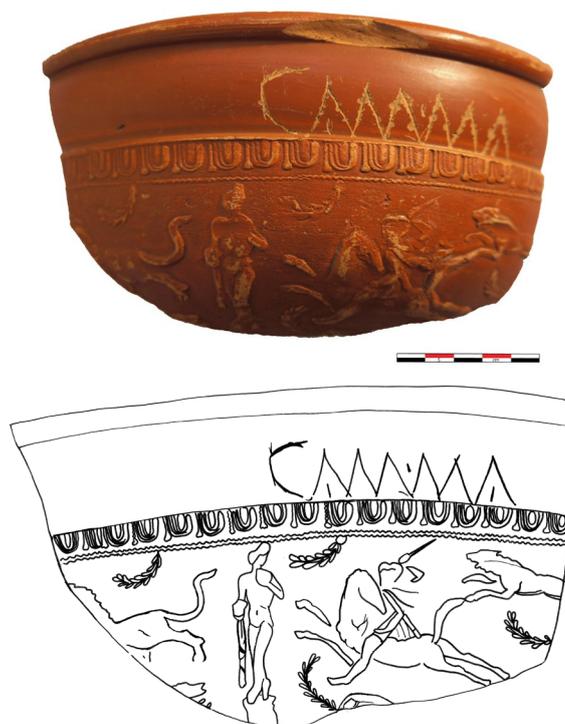


raconte l'histoire de Camma, la jeune prêtresse d'Artémis qui se donna la mort en buvant l'hydromel empoisonné de la coupe à libation qu'elle venait de tendre au meurtrier de son mari.

Sous le bandeau d'oves, le décor moulé présente une scène de chasse qui pourrait, lui aussi, faire référence à la déesse Artémis. De gauche à droite, on voit un lion en fuite suivi d'un cavalier (muni d'un carquois ?) brandissant une arme et suivi par un chien. Au centre de la scène, trône un personnage immobile monté sur un piédestal. Nous ne disposons pas de la totalité du décor et ne pouvons donc pas affirmer que celui-ci soit en lien avec l'inscription mais il est intéressant de souligner que les éléments présents rappellent quelques-uns des attributs de la déesse : la scène de chasse, le piédestal et les chiens réputés pour chasser même les lions.

La deuxième lecture découle de la première puisqu'en lisant le nom CAMMA, on remarque que les deux M sont séparés par une petite haste gravée entre leurs deux sommets. Celle-ci ne semble pas avoir été causée par une détérioration liée à l'usage ou à l'abandon du vase étant donné que le reste du bandeau lisse est totalement indemne. Ainsi, la haste incisée entre les deux M semble cohérente avec le reste de l'inscription. Elle semble même rappeler les hastes des deux A encadrant de part et d'autre les deux M. S'agit-il d'une fantaisie du graveur afin d'homogénéiser l'aspect décoratif de l'inscription et d'insister sur la symétrie verticale créée par la succession de ponts AMMA ? L'hypothèse est vraisemblable tant l'inscription a été gravée avec soin. En outre, la présence de cette haste nous offre une deuxième lecture : CAMAMA avec le A central renversé (tête en bas). Ce *cognomen* féminin celtique est attesté en Gaule Belgique (CIL XIII, 4352, OPEL II, p. 27 et Kakoschke 2010, p. 251).

Ainsi, ce graffite s'adapte à son support non seulement par sa position mais aussi par son aspect décoratif géométrique et structuré rappelant le bandeau d'oves qui le soutient. L'inscription apparaît alors comme le prolongement du décor moulé. Une telle attention portée à la gravure de l'inscription nous amène à nous interroger sur les liens susceptibles d'unir le texte au support. S'agit-il d'une simple marque d'appartenance ? Celles-ci sont le plus souvent gravées sous le fond des vases. Pourrait-il s'agir d'une légende associée à la scène figurée ? L'état de conservation du vase et du décor ne nous permet pas de trancher.



## N°397

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

CHI|...

*Alphabet latin ou grec. Après cuisson.*  
*PARFINA. Gobelet. Haut de la panse extérieure.*  
*Institution Saint Lazare 90.2, Zone 3, US C193.*  
*Inédit.*

Graffite complet au début. Inscription particulièrement soignée : petits empattements sur le haut des fûts de la lettre H. Peut-être CHK, à lire en grec *sék-* d'après P.-Y. Lambert.



## N°345

Musée Rolin, Inv. A2001.11.4

D|...

*Alphabet latin ou grec. Après cuisson.*  
*PGFINTN. Assiette. Dans le fond.*  
*Hôpital civil 2001.11, Zone 2, US 2694.*  
*Inédit.*

Graffite complet au début et soigneusement incisé. Peut-être un D.

P.-Y. Lambert confirme qu'il peut s'agir d'une lettre grecque : peut-être alpha cursif.



## N°711

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.1

**DAGORVT[... ou DAGORIT[...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSIT. Assiette (tesson retaillé ?). Sous le fond.**Estampille : EVHO du potier Evhodus.**Collection ancienne, provenance inconnue.**5 av. ; 40 de n. è. (Estampille)**Étiquette : "E79".**Fontenay 1874, n°575 p. 92.*

Graffite peut-être incomplet à droite. Graffite et estampille répertoriés par H. de Fontenay (1874, n°164 p. 43 et n°575 p. 92). Avec incertitude, il propose la lecture suivante : « DACONA (?) ». Dans ce cas, le A final serait inversé. On remarque que le premier A a été rajouté *a posteriori* entre le D et le G. Ce rajout traduit la maladresse de l'auteur qui n'est peut-être pas familier avec cet exercice. De la même façon, le scribe a ajouté une haste entre le dernier trait et le T. Dans ce cas, les deux traits finaux correspondent peut-être au E pour DAGORITE.

Les quatre premières lettres semblent faciles à déchiffrer : DAGO-. Cette racine de *dagos*, "bon", est un terme et un thème très fréquent de noms propres. On connaît plusieurs noms construits sur cette même racine. Par exemple : *Dago-bius* 'Bonne-Hache', *Dago-uassus* 'Bon-serviteur', *Dago-marus* 'Très-bon', etc. (cf. Delamarre 2003a, p. 134).

À Autun même, une inscription sur peson de fuseau indique : *matta dagomota baline enata*. W. Meid traduit *dagomota* par 'good-to-fuck', expression gaillarde, composée de *dago-* 'bon' et *mota* rapproché du v. irl. *moth* 'membre viril' (Delamarre 2003a, p. 134).

Réf. estampille : OCK, p. 218-219.

## N°621

Musée Rolin, Inv. A1987.1.5458.1

**...]DAN̄ ou ...]DAN̄V***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 27. Bas de la panse extérieure.**Rue des Pierres 87.1, hors stratigraphie.**Inédit.*

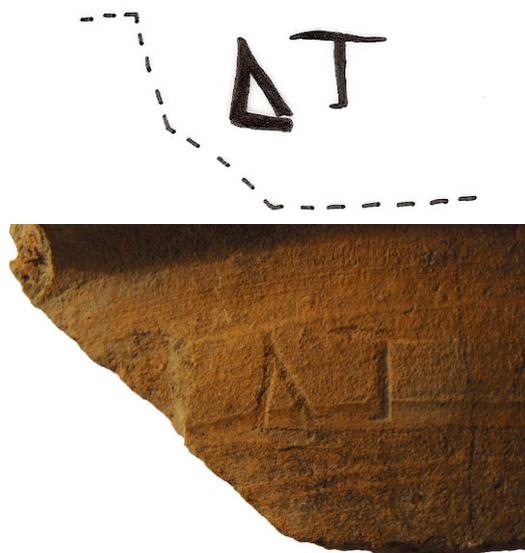
Graffite complet à la fin et peut-être complet au début.



**N°394**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...] ΔT  
 ...]DT ou ...]AT

*Alphabet latin (?) Après cuisson.**PC. FO. Haut de la panse extérieure.**Institution Saint Lazare 90.2, Zone 3, US C 161.**Inédit.***N°051**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**E***Alphabet latin. Après cuisson.**EIR. FO. Milieu de la panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1006.**Inédit.*

Graffite très fortement incisé et gravé sur support retourné, c'est-à-dire à l'envers par rapport au sens d'utilisation du vase. Présence de quelques marques aléatoires avant cuisson.

**N°032**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]IIAII  
 ...](D)EAE[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC micacée surcuite. Pot à épaule marquée.**Haut de la panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 8000 (HS).**Inédit.*

Trois lettres de relativement grandes dimensions (2,5<x<2,9 cm). Incisions profondes.



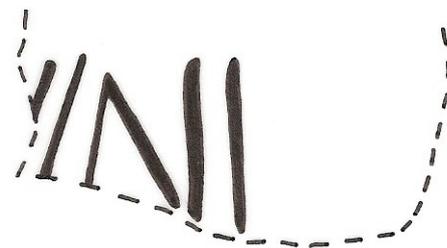
**N°460**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]IINI  
 ...]ENI

*Alphabet latin. Après cuisson.**PGMICAC. Pot. Haut de la panse extérieure.**Centre Leclerc 2000.13, US 1095.**Inédit.*

Seule la fin du graffite est conservée. L'inscription est trop fragmentaire pour que l'on puisse en proposer une transcription. Peut-être la fin d'un nom comme [PRIMIG]IINI.

**N°500**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

IIPPIAS  
 EPPIAS

*Alphabet latin. Après cuisson.**PS. Couvercle. Sous le bord extérieur.**Sondage Rempart 2009.3, hors stratigraphie.**Inédit.*

*Eppias*, nom gravé sur le bord du couvercle. On connaît des noms semblables : *Eppia*, *Eppius*, *Eppo* (OPEL II, p. 120), construits sur la même racine *epo-/epa-* "cheval/jument" en gaulois (Delamarre 2003a, p. 163). Il s'agit d'un diminutif à consonnes redoublées, appelé redoublement hypocoristique, qui correspond à une sorte de déformation associée à un langage familier, comme dans le langage enfantin (Lambert 1994, p. 33). Le nom *Eppia* est connu à travers plusieurs inscriptions et à travers un texte de Juvénal (*Satires*, VI, 82-113). Dans ce texte, *Eppia* (ou *Hippia* selon l'édition) est une dame romaine connue pour avoir abandonné sa maison, son mari sénateur et ses propres enfants pour suivre un athlète jusqu'en Egypte.

Une haste plus grande a été tracée (probablement volontairement) juste en dessous, sur le haut du couvercle. Il s'agit peut-être du début de IIPPIAS interrompu puis finalement gravé sur le bord du couvercle plutôt qu'en plein milieu. Il pourrait aussi s'agir du génitif de *Eppia*, nom attesté à Bibracte dans une graphie étrangement ressemblante (cf. n°53 p. 197, Lambert, Luginbühl 2005).

IIPPIAS



**N°351**

Musée Rolin, Inv. A2001.11.5

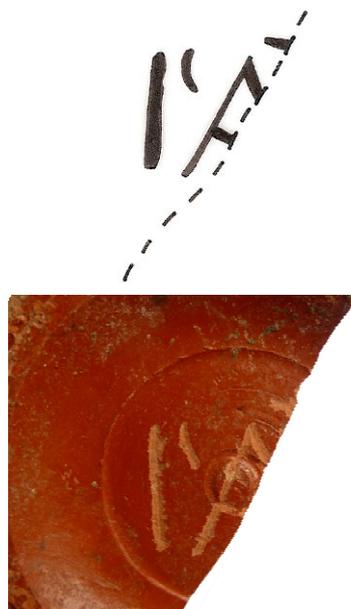
FAT̄[...  
 FAT̄

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupe Drag. 29. Sous le fond.**Estampille : ...]ODES+ du potier Modestus I.**Hôpital civil 2001.11, Zone 2, US 2019.**45-70 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Graffite complet au début et soigneusement incisé. La dimension du fond laisse penser que l'inscription ne dépasse pas les trois lettres FAT̄. Il pourrait s'agir d'une abréviation pour les *cognomina Fatalis* ou *Fatus* attestés en Gaule Belgique, Cisalpine et en Dacie (OPEL II, p. 135).

Une autre estampille du potier *Modestus* est attestée sur le site du Faubourg d'Arroux (Alix 2015, p. 225).

Réf. estampille : NoTS 6, p. 119 à 131.

**N°132**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

FR

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Assiette. Sous le fond.**Fonds ancien, collection Bulliot, Chemin de fer (1866 et 1867).**Fontenay 1874, n°580 p. 92 ; CIL XIII 403.*

Le graffite semble complet d'après le dessin fourni par H. de Fontenay (1874, pl. XXXII). On ne dispose d'aucune information supplémentaire (Fontenay 1874, n°580 p. 92). Il pourrait s'agir de l'abréviation d'un *cognomen* commençant par ces deux premières lettres tels que *Frontius*, *Fronto* et *Fruendus* dont chacun est attesté au moins une fois en Gaule Lyonnaise (OPEL II, p. 152-153).

*Nota bene* : « Les fouilles occasionnées par l'établissement du chemin de fer de Chagny à Nevers ont été faites en 1866 et 1867, dans la partie basse de la ville, presque parallèlement aux remparts du nord-ouest et au cours de l'Arroux » (Fontenay 1876, p. 28).



Échelle inconnue  
 Extrait de : Fontenay 1874, n°580 pl. XXXII.

## N°509

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

GLAY[...]  
GLAU(CUS) ou GLAU(CA)

*Alphabet latin. Après cuisson.**NL. Plat. Haut de la panse extérieure.**Surveillance rue de Paris 2009.8, US 12**Inédit.*

Les trois premières lettres sont intactes. Si la quatrième correspond bien à un V, il pourrait s'agir de *Glaucus* qui est le *cognomen* à racine *Glav-* le plus répandu dans l'Empire (13 attestations, cf. OPEL II, p. 167). Il s'agit d'un *cognomen* d'origine grecque, Γλαυκός signifiant 'vif', 'brillant' et connu à travers la mythologie grecque : Γλαυκός, fils de Sisyphe, roi de Corinthe (Kakoschke 2011, p. 387 ; Kakoschke 2007, p. 390).



## N°337

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

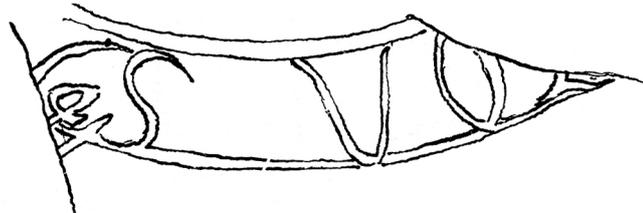
...]+S VO+[...  
...]+GŞ VOL[...\* ou ...]+CQŞ VOL[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Gobelet. Sous le bord.**Fonds ancien, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°589 p. 93 ; CIL XIII 62.*

Graffite incomplet. H. de Fontenay note : « Sur le col d'un vase à boire en terre samienne. L'inscription placée au-dessous du rebord faisait le tour du vase » (1874, n°589 p. 93).

Pour P.-Y. Lambert qui lit ...]+COS VOL[...], la taille et la facture du graffite pourrait indiquer une "acclamatio" du type LINGONIS FELICITER, etc. comme trouvée sur les sigillées de Banassac à la différence près que notre inscription est gravée et non moulée comme celles de Banassac (Morel, Peyre 1968).

\*Lecture proposée par H. de Fontenay (1874, n°589 p. 93).



Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°589 pl. XXXIII.

**N°046**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.3

**H·**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Coupelle. Sous le fond.  
Estampille : OFACVT du potier Acutus I.  
Fonds ancien, provenance inconnue.  
25-50 de n. è. (Estampille)  
Inédit.*

Graffite complet. La lettre H est nettement incisée. Elle est suivie d'un point dont le tracé semble volontaire mais dont la signification nous reste étrangère. Serait-ce pour marquer une abréviation ?

Réf. estampille : NoTS 1, p. 61.

**N°356**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**H**

*Alphabet latin (?) Après cuisson.  
PS. Jatte. Haut de panse extérieure.  
Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1020.  
Inédit.*

Graffite complet. H ou symbole indéterminé ?

**N°320**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.4

**H|...  
H**

*Alphabet latin (?) Après cuisson.  
TS. Coupelle. Sous le fond.  
Estampille incomplète non déchiffrée.  
Fonds ancien, provenance inconnue.  
Inédit.*

Graffite incomplet. Peut-être une seule lettre, possiblement un H.



**N°487**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**...]IL**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette. Sous le fond.  
29 rue de la Grille 91.8, US C102.  
Inédit.*

Graffite très fragmentaire. Lettres de très petites dimensions (environ 0,3 cm).

**N°526**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**ILΛ[.....]NTI**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSIT. Coupelle. Sous le fond.  
Estampille : XANTH du potier Xanthus II (Pise).  
Maison Salfati, Quartier de la Croix Verte, hors stratigraphie.  
5 av. ; 50 de n. è. (Estampille)  
Inédit.*

Graffite circulaire soigné et adapté au diamètre du fond. Malheureusement, seuls le début et la fin de l'inscription subsistent. La lecture des premières lettres est difficile : P.-Y. Lambert propose EFR ou ESD (avec S barré).

Réf. estampille : OCK, p. 506 à 509.

**N°726**

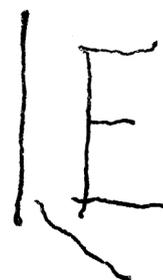
Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**LE**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSIT. Assiette. Sous le fond.  
Estampille XANTHI\*  
Fonds ancien, collection Bulliot, provenance inconnue.  
5 av. ; 50 de n. è. (Estampille)  
Fontenay 1874, n°618 p. 107 ; CIL XIII 513.*

Graffite complet d'après les notes et le dessin de H. de Fontenay (1874, n°618 p. 107). Il s'agit probablement de l'abréviation d'une marque d'appartenance. Les anthroponymes commençant par ces deux premières lettres sont nombreux (OPEL III, p. 21-24). L'estampille permet de dater la production de l'assiette entre -5 et 50 (OCK, p. 506 à 509).

\*Lecture proposée par H. de Fontenay (1874, n°403, p. 66).



Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°618 pl. XLII.

N°436

Musée Rolin, Inv. B 2131

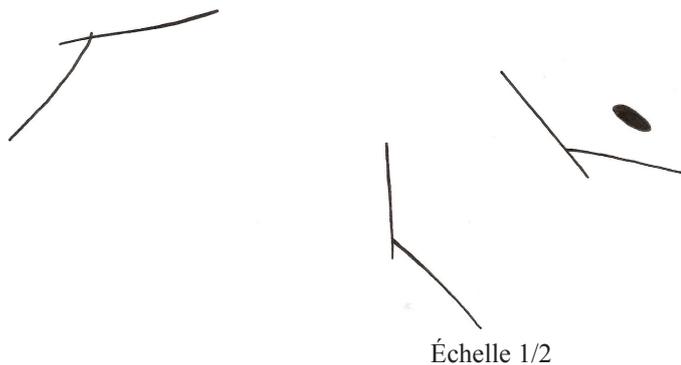
L L L

*Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**Fonds ancien, provenance imprécise.**Étiquette : "2.131 Autun 1866"**Inédit.*

Cette cruche a été trouvée dans les déblais lors de la construction de la gare en 1866. Aucune indication supplémentaire concernant le lieu de sa découverte n'est apportée.

La taille des lettres de ce graffite est particulièrement importante et exceptionnelle (environ 6 cm).

Les trois L pourraient correspondre à une abréviation de *tria nomina*. Mais, étant donné la situation du graffite et la taille des lettres utilisées, on ne peut écarter le fait qu'il puisse s'agir soit d'une indication chiffrée quelconque (L pour 50), soit d'une marque liée à un contexte cultuel. En effet, ce graffite rappelle une série d'inscriptions gravées sur les lèvres de nombreuses cruches/bouilloires retrouvées dans le complexe cultuel du Puy-de-Dôme (Trescarte 2007, p. 385). Excepté le fait qu'elles soient de petites dimensions et principalement gravées sur la lèvre des récipients, elles réunissent de nombreux points communs avec ce graffite. Il s'agit toujours d'abréviations, elles sont toutes gravées après cuisson et toujours sur des cruches/bouilloires. En outre, une bonne partie de ces inscriptions sont constituées de trois lettres successives (CAR, SAT, DUX, MRM, etc., p. 375 et 385). L'auteur envisage qu'il puisse s'agir de formules votives abrégées (p. 386). Sur le même site du Puy-de-Dôme, on peut également signaler la découverte d'un pot à cuire graffité CAX en très grandes lettres (comme le nôtre) sur le haut de la panse et découvert dans la fosse d'un bûcher funéraire (p. 384). Le vase a été interprété comme un vase domestique détourné pour servir à la préparation de l'offrande alimentaire faite à la divinité : le graffite consacrant l'objet et son contenu (p. 388). Dans notre cas, le contexte de découverte inconnu n'apporte aucun indice sur la fonction de ce graffite.



N°327

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.5

...]LVPERC[...  
Luperc(us) ?

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PARFINA. Gobelet. Milieu de panse extérieure.*

*Fonds ancien, Jardin Poizeau, 1884.*

*Étiquette : "Autun 1884, Jardin Poizeau, Faubourg d'Arroux, GVPER C"*

*Inédit.*

Inscription soignée mais présentant de nombreux traits de "ratures" qui témoignent des difficultés éprouvées par le graveur. On les remarque très bien sur le tracé des lettres P et R, dont l'arrondi des panses est particulièrement difficile à graver sur terre cuite. Malgré cela, l'inscription s'adapte remarquablement bien au support en profitant du bandeau lisse encadré en haut et en bas par des motifs de guillochis. L'inscription est ainsi mise en valeur.

Pourrait-il s'agir d'une marque d'appartenance ? Le *cognomen* latin *Lupercus* ou son équivalent féminin *Luperca* sont attestés plusieurs fois dans l'Empire et notamment en Gaule Lyonnaise (OPEL III, p. 38). On connaît un *Luperc(us)* gravé après cuisson au-dessus du bandeau d'oves d'un Drag. 37 découvert à Nida-Hedderheim (Scholz 1999, n°199 p. 166). Dans notre cas, on ne peut écarter la possibilité qu'il puisse s'agir d'autres *cognomina* tels que *Lupercianus* ou *Lupercilla* bien qu'aucun de ces noms n'ait été signalé en Gaule Lyonnaise.

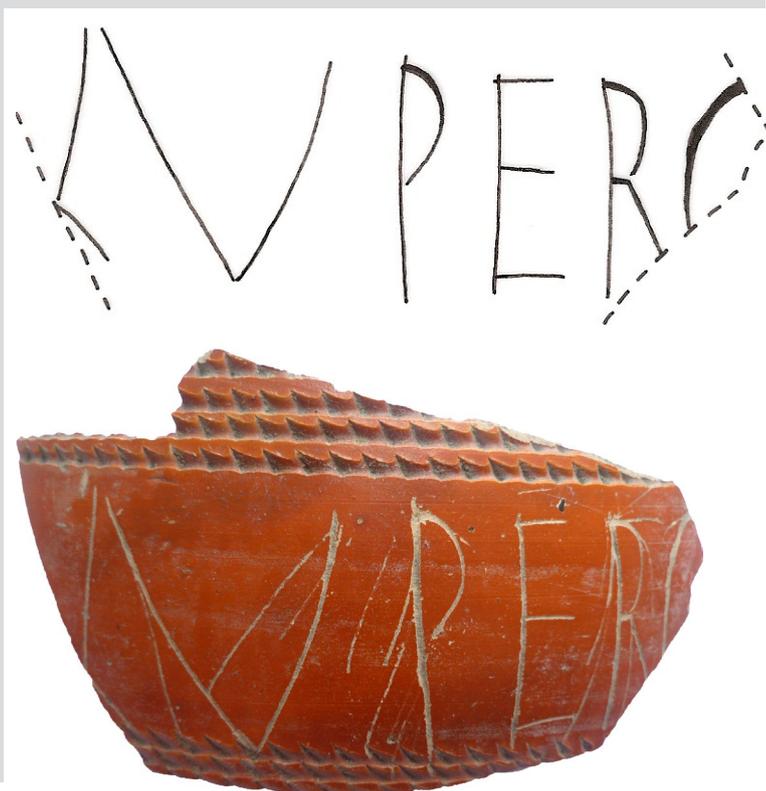
En revanche, l'aspect de ce graffite ouvre la piste à une autre hypothèse. Les grandes lettres (env. 3,5 cm de haut) et la composition graphique soigneusement adaptée au décor nous laissent penser que cette mise en scène témoigne peut-être d'un type d'inscriptions très différent des précédentes, à savoir les dédicaces religieuses. Ainsi, ce graffite nous fait penser aux fameuses *Lupercalia*, ces fêtes de purification annuelle qui se tenaient à Rome chaque 15 février et qui étaient données en l'honneur de *Lupercus* (Camous 2012, p. 5), dieu des bergers et de la fécondité (?) (Kakoschke 2007, p. 379). Par ailleurs, Justin (XLIII, 1, 7) nous apprend que le dieu Pan (arcadien) était appelé *Lupercus* par les Romains.

La lettre du Pape Gélase I<sup>er</sup> contre les Luperciales montre que la fête, vivace et populaire, reste célébrée à Rome au moins jusqu'au V<sup>e</sup> s. de n. è. (Pomarès 1959, p. 148).

Qu'en est-il de la présence d'un culte voué à *Lupercus* à Autun ?

Dans son ouvrage consacré à l'Histoire générale du Moyen Âge, M. Desmichels affirme que ces fêtes étaient toujours célébrées en Gaule, au V<sup>e</sup> s. de n. è., et qu'« Autun n'avait pas renoncé aux luperciales » (Desmichels 1835, p. 272). À l'heure actuelle, il n'y a aucun témoignage archéologique ou épigraphique de la pratique de ce culte à Autun mais cette piste mérite d'être approfondie.

P.-Y. Lambert suggère que l'inscription puisse faire référence au nom de la fête : LVPERCALIBVS, soit "Pour les Luperciales". À Lezoux, un graffite incisé avant cuisson sur une terrine en céramique commune mentionne les fêtes de Rosmerta (Lambert 2014, p. 170).



## N°706

Musée Rolin, Inv. B 391 bis

**M***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Bas de panse extérieure.**Estampille : OPASSIEN du groupe Passenus (Passienus).**Fonds ancien, provenance inconnue.**50-75 ? de n. è. (Estampille)**Fontenay 1874, n°577 p. 92.*

Graffite complet : lettre unique M (environ 1,7 cm). Tesson vu et répertorié par H. de Fontenay (1874, n°302 p. 55 et n°577 p. 92). Nous l'interprétons comme étant une marque d'appartenance. Une esquisse inachevée sous le fond (?) et quatre incisions sur l'arête du pied du vase sont peut-être volontaires.

Réf. estampille : NoTS 7, p. 12-28.



Échelle 1/2



## N°615

Musée Rolin, A1984.9.1

...]M[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille : (OFI)C CĀNTI du potier Cantus.**Maison Salfati, quartier de la croix verte, hors stratigraphie.**25-55 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

M complet de petite dimension (environ 0,5 cm). Le tesson est trop petit pour déterminer si le graffite est complet ou non.

Réf. estampille : NoTS 2, p. 214-224.



**N°707**

Musée Rolin, Inv. B 173 bis

**M***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille : SENTRVS du potier Sentrus I.**"Fouilles du Chemin de fer", 1866-1867\***25-45 ? de n. è. (Estampille)**Fontenay 1874, n°579 p. 92.*

Graffite complet : lettre unique de petites dimensions (environ 0,5 cm). Tesson vu et répertorié par H. de Fontenay (1874, n°369 p. 62 et n°579 p. 92).

Nous pensons qu'il pourrait s'agir d'une marque d'appartenance.

Réf. estampille : NoTS 8, p. 229-230.

\*Source : Fontenay 1874, p. 28.

**N°408**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**M***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Plat Drag. 4/22. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4599**Inédit.*

Graffite complet : abréviation d'un anthroponyme ?  
Interprété comme étant une marque d'appartenance.



**N°333**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.6

**MA***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Coupelle. Sous le fond.**Estampille indéchiffrée.**Fonds ancien, Jardin Fauconnet\* 1878.**Inédit.*

Graffite complet. Lettres de petites dimensions (environ 0,6 cm) gravées à un endroit peu accessible. Interprété comme étant une marque d'appartenance.

\*Le jardin Fauconnet se trouve rue Carion/13 rue des Eduens (actuel Vétérinaire Bay).

**N°323**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.7

**M̄AS**  
**MAS (ou NAS)**

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Haut de panse extérieure.**Fonds ancien, provenance inconnue.**Inédit.*

Graffite complet. Gravure particulièrement soignée. Ligature M̄A ou N̄A. Nous l'interprétons comme étant une marque d'appartenance : abréviation de *tria nomina* ?

**N°582**

Musée Rolin, Inv. A1978.1.2

**MAV[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Panse extérieure.**Promenade des Marbres 78.1, hors stratigraphie.**Inédit.*

De nombreux anthroponymes commençant par MAV[...] sont attestés dans l'Empire, la plupart sont des *cognomina* (OPEL III, p. 67 et 68).



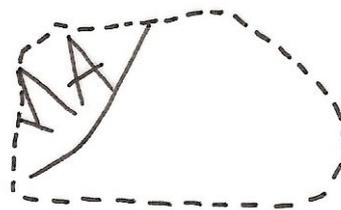
## N°529

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

...]MAS[...  
...]MAS

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 2377. Voie publique (trottoir).**Ier s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Le graffite est fragmentaire, seule la lettre A est entièrement conservée. L'inscription se termine par un S dont il manque la partie supérieure. Le M correspond peut-être à la première lettre du graffite. Dans ce cas, il pourrait s'agir de la forme abrégée d'un anthroponyme commençant par *Mas-* et dont certains exemples sont attestés en Gaule Lyonnaise (ex. : *Mascellio* (CIL XIII 2249, 2282), *Maspetius* (CIL XIII 2016, 2147, 1996)), ou bien de l'abréviation de *tria-nomina* ?



## N°332

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.8

MII  
ME

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Plat. Sous le fond.**Fonds ancien, provenance inconnue.**Inédit.*

De nombreux anthroponymes (*cognomen* ou *nomen*) commençant par ME- sont attestés dans l'Empire (OPEL III, p. 72 à 80). Il pourrait s'agir d'une abréviation de l'un d'entre eux. Nous interprétons ce graffite comme étant une marque d'appartenance. La graphie du E est discontinue. Cela est dû à la présence d'une large strie de tournage (sous le fond) qui entraîne une irrégularité sur la surface du vase et l'a certainement rendue plus difficile à graver.

M I !



## N°357

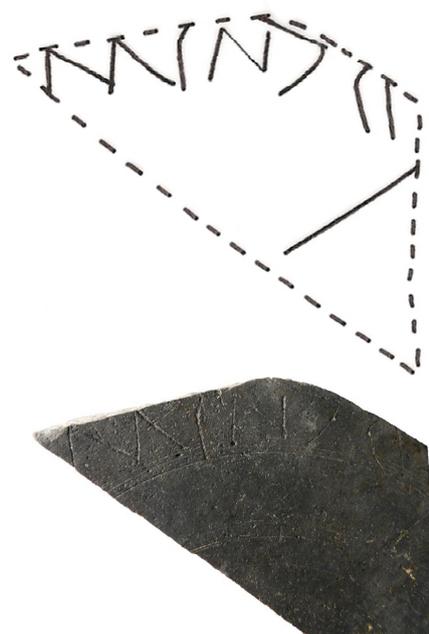
Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]MINDO[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6212.**Inédit.*

Graffite incomplet.

Probablement une marque d'appartenance.

Mindo( ), *cognomen* attesté en Lyonnaise (OPEL III, p. 81 ; CIL XIII 2743).

## N°328

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.9

...]+MIGE+[...  
(PR)IMIGEN(IVS)*Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Panse extérieure.**Caserne Changarnier 1876, hors stratigraphie.**Étiquette : "Autun caserne"**Inédit.*

Graffite tracé avec soin. Lettres bien finies. Style largement inspiré des inscriptions lapidaires capitales avec un léger empattement aux extrémités des fûts des lettres M, I et G. Il s'agit peut-être de l'anthroponyme latin *Primigenius* (ou *Primigenia*), littéralement 'le (ou la) premier(ère) né(e)' (l'absence de terminaison ne nous permet pas de trancher). Cet anthroponyme est fréquemment attesté dans l'Empire sous forme de *cognomen* (+ 140 attestations, OPEL III, p. 158-159), beaucoup moins sous forme de *nomen* (seulement 2 attestations, OPEL III, p. 159). Il existe deux autres *cognomina* construits sur la même racine et répertoriés dans l'OPEL (p. 158) qui pourraient correspondre à notre graffite : *Primigenianus* et *Primigenivola* mais ils sont très rares puisqu'ils sont attestés une seule fois, respectivement en Norique et en Dalmatie. D'après le répertoire de Kakoschke, le *cognomen Primigenius* est principalement attesté sur des supports datés de la fin du I<sup>e</sup> s. de n. è. jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle (2011, p. 518 ; 2010, p. 451 ; 2009, p. 251 ; 2008, p. 217).



**N°409**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

N

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette. Sous le fond.  
Estampille OFLICNI du potier Licinus.  
Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4227.  
35-65 de n. è. (Estampille)  
Inédit.*

Graffite complet au tracé très appuyé.

Réf. estampille : NoTS 5, p. 62.

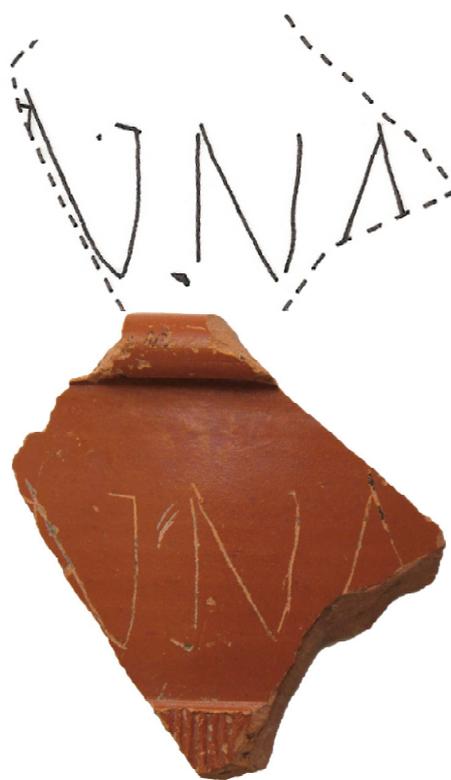
**N°439**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+N+[...  
...]|NNA[...

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Bol Drag. 37. Haut de panse extérieure.  
Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1601.  
Inédit.*

Graffite adapté au support : gravé sur le bandeau lisse du Drag. 37 (entre le bord et le bandeau d'oves).

**N°325**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.10

NI

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Coupelle. Milieu de panse extérieure.  
Fonds ancien, collection Bulliot, provenance inconnue.  
Fontenay 1874, n°652 p. 127 (?)*

Peut-être complet. Ressemble beaucoup à l'un des graffites vus et répertoriés par H. de Fontenay (1874, n°652 p. 127). Il s'agit peut-être du même.



N°727

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**NOR***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille OF.CANTI\***Fonds ancien, collection Bulliot, Avenue de la Gare (1870).**25-55 de n. è. (Estampille)**Fontenay 1874, n°574 p. 92 ; CIL XIII 639 ; CAG 71/1 p. 117.*

Graffite répertorié par H. de Fontenay (1874, n°574 p. 92). Issu des fouilles de l'avenue de la Gare. Aujourd'hui, cette avenue porte le nom d'avenue Charles de Gaulle (Rebourg 1998, p. 172). On ne dispose d'aucune information supplémentaire concernant le lieu de découverte et le support de ce graffite. Les critères de notation adoptés par H. de Fontenay indiquent que ce graffite est complet. Il s'agit probablement d'une marque d'appartenance. On connaît quelques *cognomina* commençant par les lettres *Nor-* tels que *Norbanus*, et *Norba* et *Norbus* qui sont chacun attestés au moins une fois en Gaule Lyonnaise (OPEL III, p. 104). Le *cognomen Norba*, en particulier, est attesté à Autun dans l'inscription NORBAAVVIIT, transcrite en *Norba Avvet(i.f.)* (CIL XIII 2747a). L'inscription est accompagnée de la représentation d'un homme tenant à la main un gobelet et une cruche.

Le récipient provient des ateliers de la Graufesenque et a été signé par *Cantus*, potier actif entre les années 25 et 55 de notre ère (NoTS 2, p. 214 à 224).

\*Lecture H. de Fontenay (1874, n°105 p. 38).

Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, pl. XXXII.

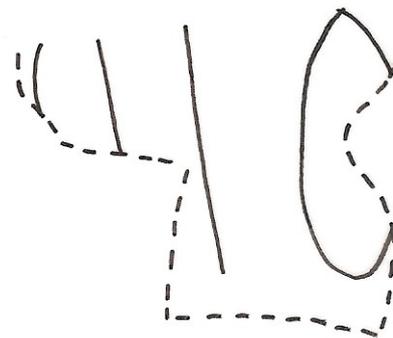
**N°361**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+HIO[...  
 ...]+EO[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC. FO. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6778.**Inédit.*

Lettres de grandes dimensions (environ 3,5 cm).

**N°340**

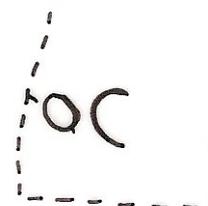
Musée Rolin, Inv. MR.14.120.11

...]+OC  
 ...]+OS ?

*Alphabet latin (?) Après cuisson**PCCRU. Cruche. Panse extérieure**Fonds ancien, Caserne Changarnier 1876.**Inédit.*

Incomplet au début. Polices de petites dimensions (environ 0,6 cm).

La dernière lettre laisse penser à un sigma lunaire. À titre d'exemples se référer aux graffites écrits en alphabet grec de Bibracte (exemples : n°10 p. 182 et n°30 et 31 p. 189, Lambert, Luginbühl 2005).



## N°107

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

## OLLA ou OLIA

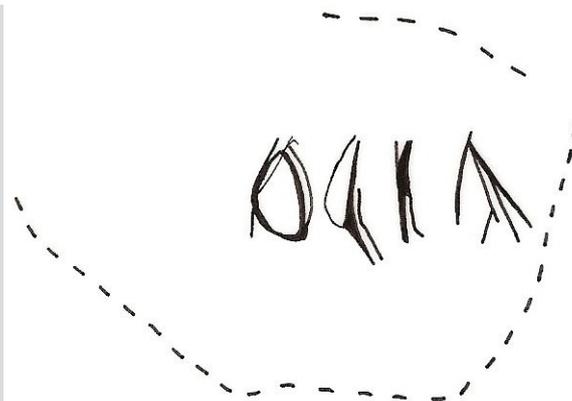
*Alphabet latin. Après cuisson.**PG. Pot à épaule marquée. Haut de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1877.**Inédit.*

Graffite complet. *Olla*, ae, f. (ancienne forme *aula*) signifie ‘pot, marmite’. En fait, comme le montre la traduction, la forme des vases qualifiés d’*ollae* varie considérablement d’un récipient (et d’une région ?) à l’autre mais, de manière générale, le nom s’applique à des vases pansus, sans ou avec de petites anses, et avec un fond plat (White 1975, p. 176-179). La lecture du graffite *Olla* se rapporte donc au contenant et semble envisageable

compte tenu de la nature du récipient (un pot à épaule marquée). Toutefois, l’utilité d’une telle mention semble superflue si elle est employée seule. Peut-être faut-il envisager la présence d’un anthroponyme et/ou d’une indication chiffrée gravés tout de suite après *Olla*. L’association *Olla* + anthroponyme est attestée à Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône). L’indication [*O*]lla Martii se trouve gravée sur le col d’un gobelet à couverture noire métalléscente de la fin du II<sup>e</sup> siècle (Mazimann 1997, p. 272). De même, à Eboracum (York, Yorkshire) on trouve la marque d’appartenance [...]tini ol(l)a gravée sur le haut de la panse d’un gobelet (colour-coated beaker) (RIB II, 2503.112, p. 51). On remarque que le mot peut se retrouver écrit de deux façons différentes, *olla* ou *ola*. À Augusta-Raurica (Augst, Suisse), par exemple, on retrouve indifféremment les mots *Ola* ou *Olla* toujours « inscrits sur le col ou le haut de la panse de gobelets de type Niederbieber datant de la fin du II<sup>e</sup> s. au III<sup>e</sup> s. » laissant penser qu’à Augst cette mention leur a été réservée (Féret, Sylvestre 2008, p. 64). Il semblerait, en effet, que le mot *Olla*, tout du moins en Gaule, soit régulièrement attesté sur des vases de formes fermées types pots, gobelets, etc. Dans tous les cas cités précédemment, il s’agit de récipients (pots ou gobelets) de formes hautes et fermées. À ceux-là s’ajoute celui retrouvé en contexte funéraire à Durocbrivae (Dunstable, Bedfordshire) où le mot *olla*, une fois de plus, est gravé sur la panse d’un gobelet (colour-coated beaker) (RIB II, p. 52). La présence d’*Ollae* en contexte funéraire n’est pas exceptionnelle, à Rome le terme indiquait d’ailleurs aussi bien l’urne cinéraire dans laquelle étaient placées les cendres du mort, que la niche de la tombe où elle était elle-même disposée (cf. “*Olla*”, Smith *et al.* 1890).

Selon G. Féret et R. Sylvestre (2008, p. 64), le terme *Olla* pourrait avoir été assimilé à l’adjectif *ollos*, qui signifie ‘grand’ en gaulois. Leur homophonie aurait entraîné un amalgame entre les deux mots, ce qui expliquerait le fait que la mention *Olla* se retrouve principalement sur des récipients de grande hauteur type gobelets, pots, etc.

Une autre hypothèse apparaît si l’on s’autorise une deuxième lecture du graffite : *Olia* (au lieu de *Olla*). Il peut s’agir du *nomen Olia*, attesté une fois en Gaule Lyonnaise (CIL XIII 2224) et trois autres fois dans l’Empire romain (OPEL III, p. 112). Dans ce cas, le graffite peut être interprété comme étant une marque d’appartenance.

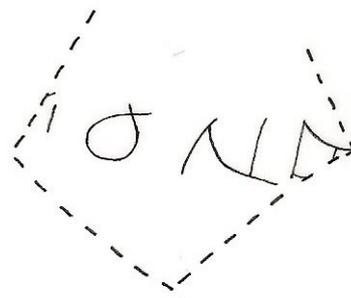


**N°125**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+ONΔ[...  
...]MONΔ[...

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PC. Indéterminée. Sur la panse extérieure.  
Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4311.  
Inédit.*

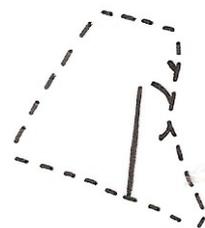


**N°360**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

P+[...

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PC. Indéterminée. Sur la panse extérieure.  
Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6649.  
Inédit.*



**N°728**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**PARA[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Panse extérieure.**Fonds anciens, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°581 p. 92 ; CIL XIII 665.*

Graffite vu et dessiné par H. de Fontenay (1874, n°581 p. 92). Graffite visiblement complet au début et incomplet à la fin d'après le dessin fourni par l'auteur. Aucune information supplémentaire n'est disponible.

Il s'agit peut-être d'un anthroponyme commençant par *Para-*. On suppose une attestation du *cognomen Paramythius* en Gaule Lyonnaise (CIL XIII 2201). Il s'agit du seul *cognomen* commençant par ces quatre lettres recensé par l'OPEL en Lyonnaise mais on en connaît d'autres ailleurs : par exemple à Langres un *Parameius* et un *Parasitus* (CIL XIII, 5824) et au moins 16 attestations de *Paratus* dans l'Empire (OPEL III, p. 124).

On doit aussi envisager qu'il puisse s'agir d'un autre mot tel que le nom du vase : *Para(xidi)* ou l'un des dérivés de la série de graphies plus ou moins proches (*paraxides, parasidi, parabsidi, etc.*, cf. Marichal 1988, p. 274). Le tesson ayant disparu, on ne peut vérifier si cette dénomination est cohérente avec la forme du vase en sigillée sur lequel est gravée l'inscription.



Extrait de : Fontenay 1874, n°581 pl. XXXII.

Échelle inconnue

**N°322**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.12

**PAS[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. FO. Sous le fond.**Fonds anciens, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°620 p. 107.*

Graffite vu et répertorié à l'époque par H. de Fontenay (1874, n°620 p. 107) qui note : « Sur le fond extérieur d'un vase samien appartenant à M. Boulez, sculpteur à Autun ». Nous ajouterons qu'il s'agit probablement d'une marque d'appartenance. L'OPEL répertorie une vingtaine de *cognomina* différents commençant par ces trois lettres dans l'Empire (III, p. 125-126).



**N°729**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**PEC KAR***Alphabet latin. Après cuisson.**« Terre grise à couverte rougeâtre ». Coupe. Panse extérieure.**Fonds anciens, 15 place du Champ-de-Mars.**Fontenay 1874, n°621 p. 107 ; CIL XIII 670.*

H. de Fontenay note : « Ces deux inscriptions sont gravées isolément, en deux endroits opposés de la panse d'une petite patère ou coupe en terre grise, à couverte rougeâtre, d'un travail grossier et d'une épaisseur inusitée, trouvée il y a sept ans environ, lors de la reconstruction de la maison située place du Champ-de-Mars, n°15. Cette coupe appartient à M. L. Pouillevet » (1874, n°621 p. 107).

Peut-être faut-il plutôt lire PEC et FAR. Plusieurs anthroponymes commençant par *Pec-* sont recensés dans l'OPEL. Le *cognomen* le plus courant est *Peculiaris* dont on connaît une attestation en Lyonnaise (OPEL III, p. 130). D'autres, moins fréquents sont aussi envisageables tels que *Pectillus* et *Peculius* (OPEL III, p. 130). Les *cognomina* commençant par *Far-* sont peu nombreux et l'OPEL n'en recense aucun en Lyonnaise. On peut néanmoins citer l'exemple d'un *Fariarix* attesté sur une monnaie (Delamarre 2007, p. 100) et les *cognomina* *Farianus*, *Farucius* et *Farlontio* répertoriés dans l'OPEL (II, p. 134-135). Le mot *fār*, *farris*, n., blé, froment (COL. 2, 6, 3 ; VIRG. *G.* 1, 73) ou épeautre, gruau (COL. 8, 11, 14) peut également être compris comme une indication de contenu mais sa présence sur une coupe rend cette interprétation peu probable.

**N°516**

Musée Rolin, Inv. A1987.1.1398.1 à 3.

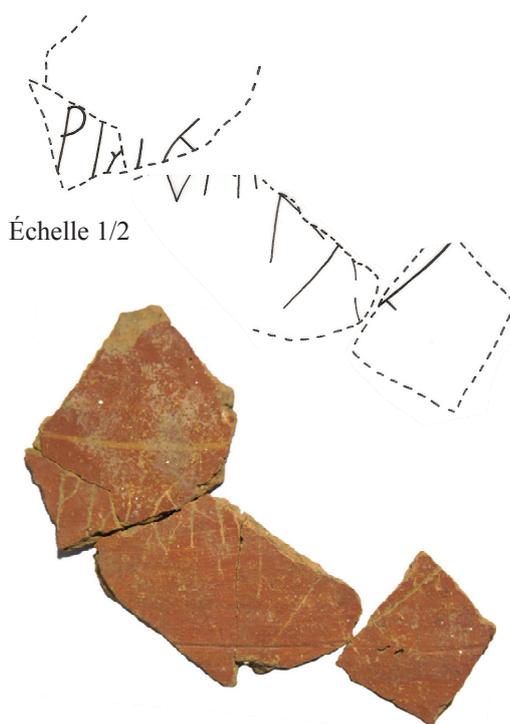
...]P[...]ON+[...  
...]PLATONIS+[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC. Indéterminée. Milieu de panse extérieure.**Rue des Pierres 87.1, US C593.**Inédit.*

Ensemble de cinq tessons appartenant au même vase. Difficile à lire car la fracture est située juste au niveau de l'inscription. Peut-être Platonis, cognomen attesté en Gaule Cisalpine (OPEL III, p. 145).

Extrait de : Fontenay 1874, n°621 pl. XLII.

Échelle inconnue



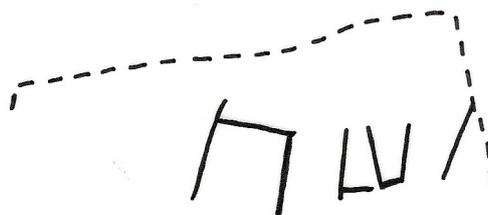
## N°545

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

Πωλ[...  
Po!(os) ?

*Alphabet grec. Après cuisson.*  
 IMITTN. Couvercle ? Sur la panse extérieure.  
 Faubourg d'Arroux 2010.8, US 1700. Habitat  
 Augustéen (env. 27 av. ; 14 de n. è.) (Contexte)  
 Andrieu 2013, p. 513.

Graffite en alphabet grec extrait d'un contexte augustéen. Complet au début mais incomplet à la fin. Le matériel céramique présent dans l'US (à la fois homogène et cohérente) est semblable à celui présent à Bibracte (d'après S. Mouton) où ont été retrouvés de nombreux graffites en alphabet grec. L'alphabet grec y est employé jusqu'à l'époque augustéenne (Lambert, Luginbühl 2005). Il s'agit probablement d'une marque d'appartenance. Par exemple : *Polos*, "poulain", nom grec attesté à La Graufesenque (Marichal 1988, p. 59 et 132).



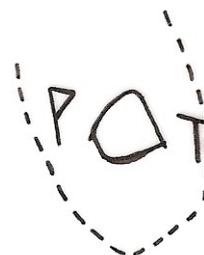
## N°350

Musée Rolin, Inv. A2001.11.6

POŦ[... ou POM[...

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
 TS. Indéterminée. Sous le fond.  
 Hôpital civil 2001.11, hors stratigraphie. Inédit.

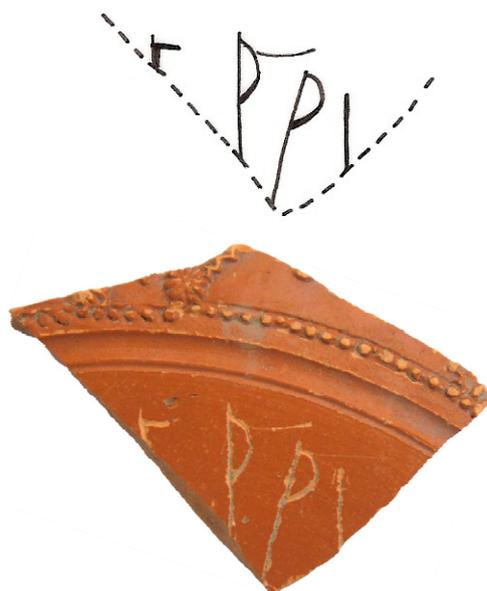
Probablement le début d'un anthroponyme commençant par *Pot[...* ou *Pom[...*. Les possibilités ne manquent pas (cf. OPEL III, p. 149-152 et p. 155-156).



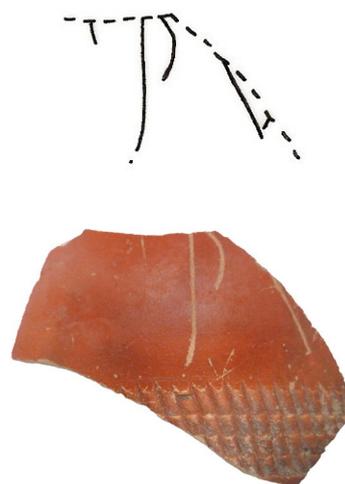
**N°417**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+PP+[...  
 ...]EPPV[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Bas de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1840.**Inédit.***N°050**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**PV[...***Alphabet latin. Après cuisson.**PARFINA. Gobelet. Haut de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1078.**Inédit.***N°730**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**PR***Alphabet latin. Après cuisson.**« Poterie noire grossière ». Indéterminée. Sur le col.**Fonds ancien, collection Bulliot, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°585 p. 93 ; CIL XIII 687.*

P R

Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°585 pl. XXXIII.

Graffite apparemment complet d'après les notes et le dessin de H. de Fontenay (1874, p. 93). Le lieu de provenance n'est pas indiqué. Le tesson a été trouvé en 1870. Aucune information supplémentaire n'est précisée.

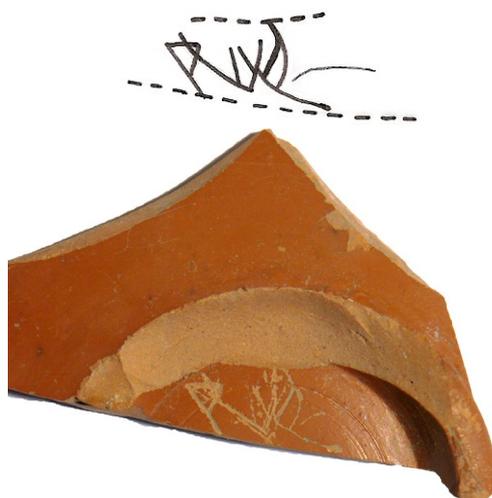
**N°524**

Musée Rolin, Inv. A1987.1.2358.1

**PVQ****PVQ**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Indéterminée. Sous le fond.  
Rue des Pierres 87.1, US C677.  
Inédit.*

Écriture maladroite, difficile à déchiffrer.

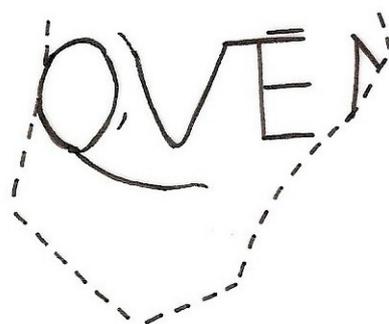
**N°626**

Musée Rolin, Inv. B 379 bis

**...]QUEM[...**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PARFINA. Gobelet. Haut de panse extérieure.  
Fonds ancien, provenance inconnue.  
Fontenay 1874, n°588 p. 93 ; CIL XIII 64.*

Tesson vu et répertorié par H. de Fontenay (1874, n°588 p. 93). La description était la suivante : « Sur le col d'un vase à couverte rougeâtre, marbrée de noir. L'inscription faisait le tour du vase, comme au n° précédent. La forme des lettres est très pure ». Il s'agit peut-être d'une sentence.

**N°520**

Musée Rolin, Inv. A1972.1.1550.1

**R**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Indéterminée. Sous le fond.  
Rue des Pierres 72.1. hors stratigraphie.  
Inédit.*

Rappelle le graffite n° 518 (cf. p. 196).



**N°625**

Musée Rolin, Inv. B 518 bis

**R+ [...]  
RE [...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
Tardive? Indéterminée. Haut de panse extérieure.  
Fonds ancien, provenance inconnue.  
Don de M. d'Espiard.  
Inédit.*

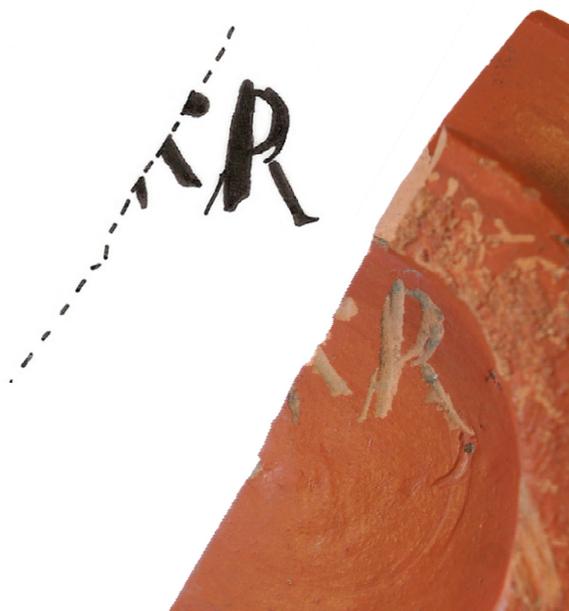
Graphie soignée. R de forme capitale avec empattements marqués.

**N°451**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**...]+R**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Coupe Drag. 29. Sous le fond.  
Lycée militaire 92.6, US 1200.  
Inédit.*

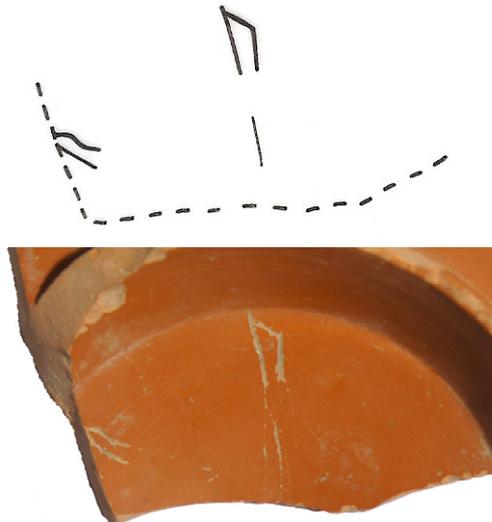
**N°518**

Musée Rolin, Inv. A1972.1.1550.1

**...]R R [...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Assiette. Sous le fond.  
Rue des Pierres 72.1. hors stratigraphie.  
Inédit.*

Rappelle le graffite n°520 (cf. p. 195) : probablement même vase ou en tous cas, même scripteur.



**N°593**

Musée Rolin, Inv. A1986.8.621

**RIICI  
RECE**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette. Sous le fond.  
Pavillon Saint Louis 86.8, US B17.  
Inédit.*

Graffite complet attesté ni dans l'OPEL, ni dans Kakoschke. On y trouve d'autres *cognomina* tels que *Recca*, *Receptus* et *Recessa* (OPEL IV, p. 24). *Rece* correspond peut-être à une forme abrégée de *Receptus*, *cognomen* latin largement attesté en Britannia et dans l'Est de l'Empire (Kakoschke 2008, p. 252 et Kakoschke 2010, p. 467). Dans tous les cas, nous interprétons ce graffite comme étant une marque d'appartenance. Le tracé des lettres est maladroit, en particulier celui du R.

RIICI

**N°404**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**RIC[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS. Coupelle. Sous le fond.  
Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 8002.  
Inédit.*

Graffite peut-être complet à la fin. Quelques *cognomina* commençant par ces trois même lettres sont attestés : *Riccus*, *Ricmarus*, *Ricoveriugus* (OPEL IV, p. 29) et *Ricenus* (Kakoschke 2010, p. 471). Aucun ne provient de Gaule Lyonnaise. On ne peut affirmer avec certitude que la troisième lettre soit un C. Il pourrait aussi s'agir d'un G : *Rigia*, *Rigo*, etc. (OPEL IV, p. 29).

---RIC---

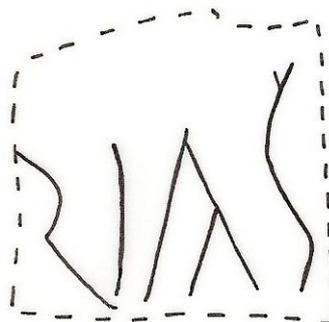
**N°130**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**...]RIAS[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.  
Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4000.  
Inédit.*

Lettres soigneusement incisées. Graffite incomplet et trop fragmentaire pour en proposer une restitution.



**N°330**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.13

**RY**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PCENGOB. Bouteille. Sur le Col.  
Fonds ancien, Jardin Bouhé, 1876.  
Étiquette : "Jardin Bouhé 1876".  
Inédit.*

Graffite complet et soigneusement incisé : lettre R suivie d'un trait erratique. La lettre R est de forme capitale avec empattements marqués. Ce graffite n'est pas mentionné dans le catalogue de H. de Fontenay.

**N°334**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.14

**RY**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PC. Cruche ? Sous le fond.  
Fonds ancien, provenance inconnue. Inédit.*

Graffite complet : R suivi d'un trait erratique. Geste qui rappelle celui du graffite n°330 (ci-dessus).



**N°731**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**RVFI***Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Sous le fond.**Fonds ancien, collection Bulliot, Avenue de la Gare (1870).**Fontenay 1874, n°582 p. 92 ; CIL XIII 746.*

Graffite vu et répertorié par H. de Fontenay (1874, n°582 p. 92). Visiblement complet d'après le dessin fourni par l'auteur. L'auteur n'apporte aucune information supplémentaire.

Il peut s'agir du génitif du *cognomen Rufus*, "le roux" qui est attesté 7 fois en Gaule Lyonnaise (OPEL IV, p. 35) ou bien d'une forme abrégée d'un de ses dérivés tels que *Rufianus* et *Rufinus* qui sont respectivement attestés 3 et 12 fois en Gaule Lyonnaise (OPEL IV, p. 33). Ce graffite est une marque d'appartenance.

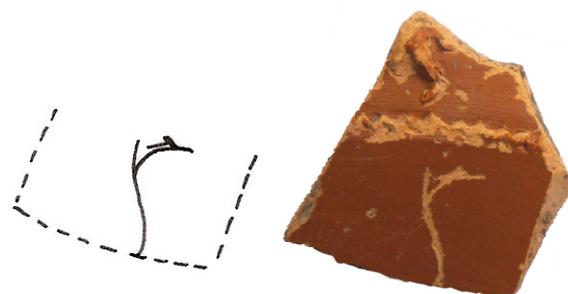
Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°582 pl. XXXII.

**N°422**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]S[...  
...]S[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Bas de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1789.**Inédit.*

**N°512**

Musée Rolin, Inv. A1987.1.1253

**SAPLUTI**  
**Vase de Saplutus**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGM. Coupe Drag. 33. Sous le fond.*  
*Rue des Pierres 87.1, US C393.*  
*Andrieu 2013, p. 513.*

Graffite complet et non abrégé, phénomène suffisamment rare pour être souligné. Il s'agit d'une marque d'appartenance gravée en alphabet latin sous le fond d'une coupe Drag. 33. On y lit SAPLUTI, génitif singulier de *Saplutus*. Ce vase appartenait donc à *Saplutus*, prénom masculin attesté en Gaule Lyonnaise (OPEL IV, p. 48) que l'on peut traduire par "le très riche". Le nom est emprunté au grec ζάπλουτος, adjectif signifiant 'très riche' et couramment répandu au sein des dialectes grecs d'Italie du sud (Adams 2007, p. 438). Le grec Za-ploutos est une variante dialectale de Dia-ploutos (source : P.-Y. Lambert).

**N°085**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**SCS**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*PS. Pot. Haut de panse extérieure.*  
*Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1668.*  
*Inédit.*

Trois lettres de très grandes dimensions (environ 3,2 cm). Les graffites avec des lettres de grandes dimensions sont rares (cf. n°436 p. 179). Il s'agit, là aussi, d'une succession de trois lettres gravées sur la panse d'un vase de forme fermée.

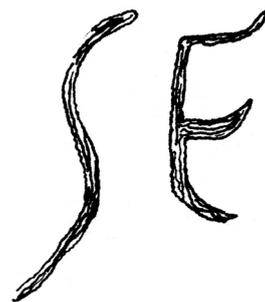


**N°732**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**SE|...***Alphabet latin. Après cuisson.**« Poterie noire ». Indéterminée. Indéterminée.**Fonds ancien, collection Bulliot, Avenue de la Gare (1870).**Fontenay 1874, n°584 p. 92 ; CIL XIII 771b.*

Graffite complet au début et incomplet à la fin d'après les notes de H. de Fontenay qui le transcrit : « SE..... » (Fontenay 1874, n°584 p. 92). On en déduit que le graffite était incomplet à droite. Malheureusement, son dessin ne précise pas où se situe la fragmentation de l'inscription. Aucune information supplémentaire n'est précisée.



Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°584 pl. XXXIII.

**N°733**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**SIINTRY|...  
SENTRV(S) ?***Alphabet latin. Après cuisson.**« Terre blanche ». Indéterminée. Indéterminée.**Fonds ancien, collection Bulliot, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°586 p. 93 ; CIL XIII 789.*

Graffite vu et répertorié par H. de Fontenay (1874, n°586 p. 93). La barre verticale qui sectionne l'inscription à droite représente le bord du tesson (cf. Fontenay 1874, n°586 p. 93).

Il s'agit peut-être du *cognomen Sentrus* attesté une fois en Gaule Belgique (CIL XIII 5570) ainsi que sur deux estampilles découvertes à Autun qui proviennent des ateliers de la Graufesenque (cf. Fontenay 1874, n°369 p. 62 et rapport Alix 2015, p. 225). La période d'activité du potier *Sentrus* de la Graufesenque est datée des années 35 à 65 de notre ère.



Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°586 pl. XXXIII.

**N°709**

Musée Rolin, Inv. B 249 bis

SIIT  
SET(TUS)

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSIT. FO. Sous le fond.**Estampille complète : XANTHI (avec N rétrograde) du potier Xanthus.**Fonds ancien, provenance inconnue.**5 av. ; 50 de n. è. (Estampille)**Don de M.B. Jovet.**Fontenay 1874, n°401 p. 66.*

Graffite complet. L'estampille et le graffite ont été vus et répertoriés par H. de Fontenay (1874, n°401 p. 66 et 622 p. 107). Mais H. de Fontenay ne proposait aucune transcription pour ce graffite qu'il regardait en sens inverse.

Il s'agit probablement de l'abréviation d'un *cognomen* commençant par *Set*[...]. On connaît par exemple les *cognomina* *Settus* et *Setubogius* en Gaule Belgique (CIL XIII 3980 et CIL XIII 3487). Mais on ne peut écarter la possibilité que ce graffite corresponde à l'abréviation d'autres *cognomina* connus ailleurs dans l'Empire tels que *Setianus*, *Setilius*, etc. (OPEL III, p. 74).

Réf. estampille : OCK, p. 506.

**N°407**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]SIIT[...  
...]SET[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Sur la panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1135.**Inédit.*

Ressemblance d'écriture avec graffite n°420 (cf. p. 204).



Cliché : C. Massard, musée Rolin



**N°411**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**SETV[... ou CETV[...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSIT. Coupelle. Sous le fond.**Estampille complète : ALBANI/L·ANNI du potier Albanus, esclave de L. Annius.**Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6762.**Augustéen (env. 27 av. ; 14 de n. è.) (Estampille)**Inédit.*Tesson avec gros éclat manquant au niveau de l'inscription.  
Probablement une marque d'appartenance.

Réf. estampille : OCK, p. 100.

**N°434**

Musée Rolin, Inv. MR.97.23

**SPA***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Coupelle Drag. 27. Bas de panse extérieure.**Estampille LVC[...]NIOF du potier Lucinus I (Lucianus).**Fonds ancien, provenance inconnue.**160-200 de n. è. (Estampille)**Fontenay 1874, n°576 p. 92.*

Graffite complet. Estampille et graffite vus et répertoriés par H. de Fontenay (1874, n°237 p. 50 et n°576 p. 92). Un autre graffite se trouve sur ce même vase (cf. graffite n°435 p. 231).

Réf. estampille : NoTS 5, p. 119-120.

**N°049**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

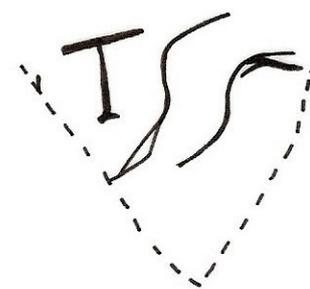
**TOV+[...****TOU†[...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Plat. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1049.**Inédit.*Graffite très soigné aux lettres de petites dimensions (environ 0,5 cm). Il s'agit très probablement d'un anthroponyme : l'OPEL recense plusieurs anthroponymes commençant par *Tou-*. En Gaule Lyonnaise, les *cognomina* *Toutedo*, *Toutillus*, *Toutissus*, *Toutonus* et *Toutorix* sont connus chacun par une attestation (OPEL IV, p. 127-128). Le *nomen* *Toutius* (ou *Toutia*) est attesté 5 fois en Gaule Lyonnaise tandis que le *nomen* *Toutonius* y est attesté 2 fois. Tous ces anthroponymes sont construits sur la racine celtique *\*touto-* = tribu, peuple (Kakoschke 2008, p. 399).



**N°036**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]TSS[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC. Indéterminée. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1049.**Inédit.***N°420**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+TII

...]ATE

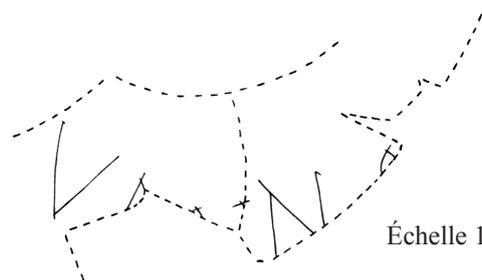
*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1789.**Inédit.*

Graphie 'étirée' et 'serrée' ressemblant à celle du graffite n°407 (cf. p. 202).

**N°721**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

V[.....]N[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**29 rue de la Grille 91.8, US 99.**Inédit.*

Échelle 1/2



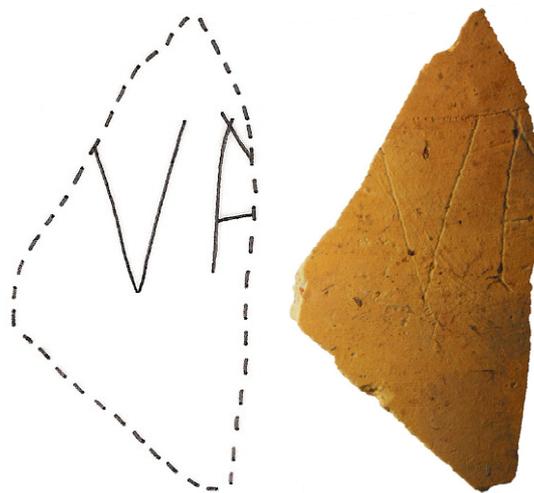
Probablement même vase que les graffites n°118 et 722 (cf. p. 166 et 246) mais ne recollent pas. Graffite trop fragmentaire pour interprétation.

**N°384**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**VA[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**Institution Saint Lazare 90.2, Zone 4, US 280.**Inédit.*

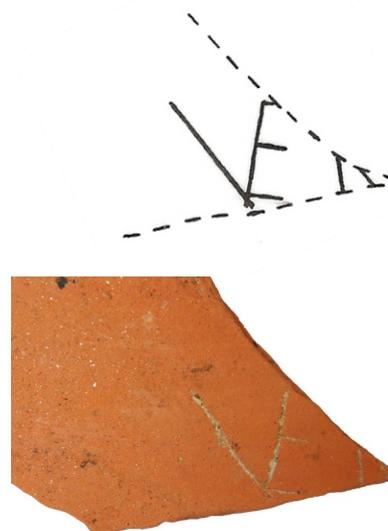
Très probablement complet au début. Graphie particulièrement soignée.

**N°479**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**VE+[...]****VER[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Panse extérieure.**28 rue de la Croix Verte 95.2, US 1600.**Inédit.*

Peut-être le début d'un anthroponyme commençant par *Ver[...]* comme *Verecundus*, *Verissimus* ou autres dérivés (OPEL IV, p. 199).

**N°499**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**VIDV[...]**  
**VIDU(CUS) ?***Alphabet latin. Après cuisson.**PG. Jatte. Haut de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite très soigné. Lettres de grandes dimensions (environ 2,5 cm). L'OPEL ne recense aucun anthroponyme commençant par *Vidu-* mais les volumes de Kakoschke en présentent deux : *Viducillus* (1 attestation en Gaule Belgique, Kakoschke 2010, p. 549) et *Viducus* (ou *Viduca*) (11 attestations dans l'Empire dont 1 à Besançon et 1 à Langres, Kakoschke 2008, p. 457). Ces *cognomina* d'origine celtique sont construits sur la racine *\*vidu-* = forêt (Kakoschke 2010, p. 549). Les supports sur lesquels est attesté le *cognomen* *Viducus* datent du II<sup>e</sup> s. - début III<sup>e</sup> s. (d'après Kakoschke 2010, p. 549 ; 2008, p. 457 et 2011, p. 647).

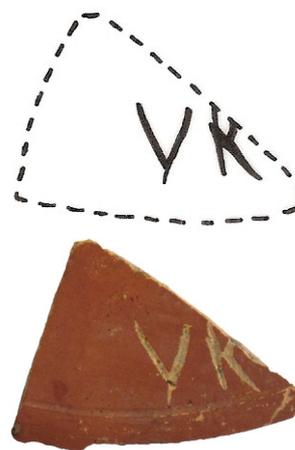
Échelle 1/2



## N°449

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

VR[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.**TS. Indéterminée. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4734.**Inédit.*

## N°539

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

**VRID** ou **VĪRID** ?  
**Urid(olanos)** ou **Virid(ius)** ?

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Coupelle. Sous le fond.**Estampille (S)ACROVIROS, Lezoux (Phase 2).**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 1462. Métallurgie ?**15-40 de n. è. (Typologie)**55-70 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

VRID

Le graffite est complet. Il s'agit probablement d'un anthroponyme, par exemple : « *Uirido-*, thème de nom de personne suffisamment attesté à date ancienne pour rendre son attribution au stock gaulois probable, plutôt qu'un emprunt au latin *uiridis*, 'vert'. Dérivation probable en -do- d'une base *uīro-*, 'homme' ou *uīro-*, 'vrai' dont le choix nous échappe : 'uirtus' au sens latin ou 'justice, vérité' » (Delamarre 2003a, p. 321). A titre d'hypothèse, nous pouvons proposer le nom *Urido-lanos* 'Empli-de-Uirtus' (\*uirido-) (Delamarre 2003a, p. 196).

Une seconde lecture, **VĪRID** au lieu de **VRID**, permet d'envisager l'inscription comme étant une version abrégée du *nomen Viridius* ou du *cognomen Viridomarus*. Tous deux sont attestés en Gaule Cisalpine et en Narbonnaise (OPEL IV, p. 174) mais jusqu'à ce jour, aucun des deux n'est attesté en Gaule Lyonnaise. Selon P.-Y. Lambert, il faut aussi envisager une lecture /wrid/ et peut-être même /writs/ car le D peut être un D barré. Il s'agirait alors du thème writsu- (/writsu/-) dont Lejeune a parlé plusieurs fois (cf. RIG I, G-111 p. 137, G-217 p. 304 et Lejeune 1968-69, p. 81).



Réf. estampille : NoTS 8, p. 66.

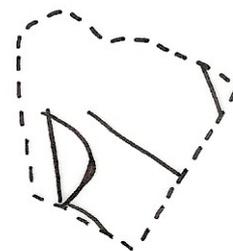
**N°597**

Musée Rolin, Inv. A1986.8.629

...]B̄V[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC. Indéterminée. Panse extérieure.**Pavillon Saint Louis 86.8, Zone B, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite très fragmentaire. Aucune lettre complète.

**N°059**

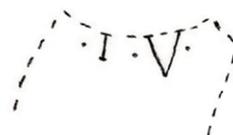
Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...] · I · V · [...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PC. Indéterminée. Panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4146.**Inédit.*

Lettres séparées par des points bien incisés.

Graffite très soigné.

**N°091**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]+V[...  
...]M̄V[...*Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1557.**Inédit.*

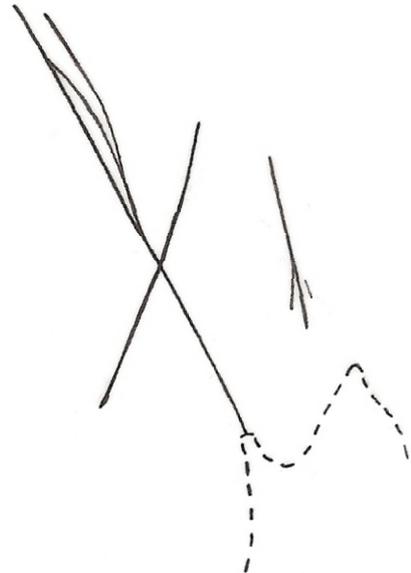
**N°511**

Musée Rolin, Inv. A1987.1.1323

**XI**  
**11**

*Chiffres romains. Après cuisson.*  
*CSB. Cruche. Haut de panse extérieure.*  
*Rue des Pierres 87.1, US C443.*  
*Inédit.*

Graffite complet. Indication chiffrée sans mention d'unité.

**N°536**

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

**XIII**  
**13**

*Chiffres romains. Après cuisson.*  
*TSGM. Coupelle. Sous le fond.*  
*Estampille inconnue MAC ?*  
*Faubourg d'Arroux 2010.8, US 1122. Habitat.*  
*20-40 de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*

Graffite complet. Indication chiffrée sans mention d'unité.  
 Réf. estampille : Aucune.

Vue par R. Delage et A. Delor-Ahü.

XIII



**N°522**

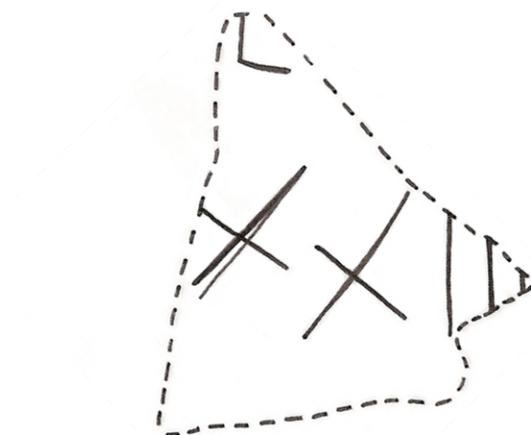
Musée Rolin, Inv. A1987.1.2076

Sur deux lignes :

...]L[...  
 ...]XXIII[...

*Chiffres romains. Après cuisson.  
 PG. Indéterminée. Panse extérieure.  
 Rue des Pierres 87.1, US 167.  
 Inédit.*

Graffite incomplet. Indication chiffrée trop fragmentaire pour proposer une transcription.

**N°590**

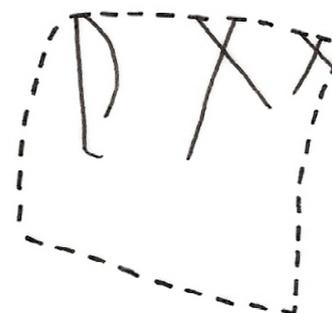
Musée Rolin, Inv. A1986.8.622

...]P XX[...  
 ...]TP XX[... (?)

*Chiffres romains. Après cuisson.  
 PCENGOB. Cruche. Panse extérieure.  
 Pavillon Saint Louis 86.8, US A73.  
 Inédit.*

Graffite incomplet, très fragmentaire (aucune lettre ou chiffre complet). Finement incisé.

Peut-être TP + mention chiffrée pour *T(esta) p(ondo) XX[...]*, c'est-à-dire une mention de la capacité ou de la contenance du récipient, mais le graffite est trop fragmentaire pour en être certain.

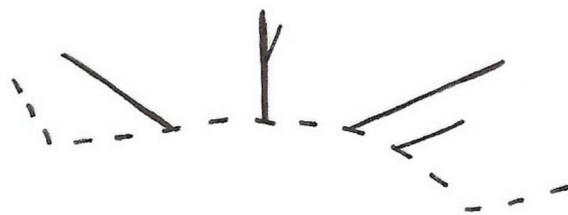


**N°025**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**"Étoile"***Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 3004.**Inédit.*

Graffite incomplet. Un peu moins de la moitié du fond subsiste mais il est suffisamment complet pour nous permettre d'affirmer que le motif gravé est une étoile. Le nombre de branches reste indéterminé. On remarquera le numéro qui, directement inscrit sur le graffite, témoigne du peu d'attention que l'on portait à ce type d'inscription.

**N°040**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**"Étoile"***Après cuisson.**TS. Coupelle. Sous le fond.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4168.**Inédit.*

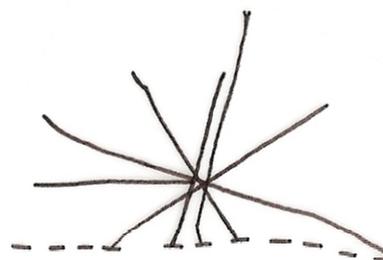
Graffite incomplet mais suffisamment préservé pour être identifié. Il s'agit d'une étoile. Toutefois, le nombre de branches reste indéterminé.

**N°336**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.16

**"Étoile à 11 branches"***Après cuisson.**TS. Plat. Sous le fond.**Fonds ancien, provenance inconnue.**Inédit.*

Graffite archéologiquement complet.



**N°376**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**"Étoile"**

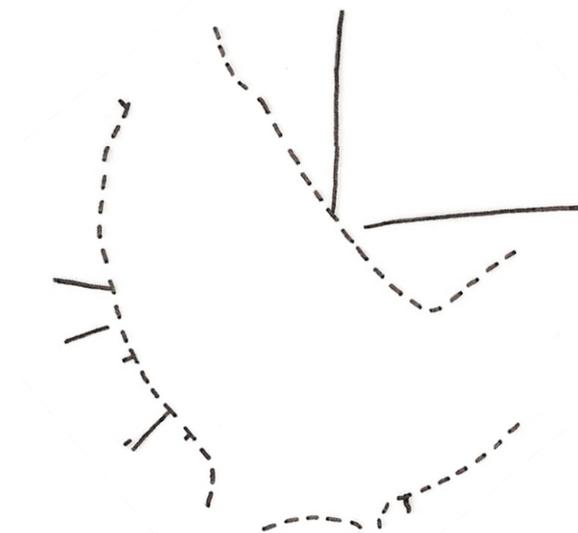
*Après cuisson.*

*TS. Assiette. Sous le fond.*

*Institution Saint Lazare 90.2, Zone 4, US 291.*

*Inédit.*

Graffite incomplet mais suffisamment conservé pour que l'on puisse affirmer que le motif gravé est une étoile. Le nombre de branches reste indéterminé. L'étoile possède six branches minimum.



**N°708**

Musée Rolin, Inv. B 333 bis

**"Étoile" à 13 branches**

*Après cuisson.*

*TSGM. Coupelle. Sous le fond.*

*Estampille : OFIC.CANTI du potier Cantus.*

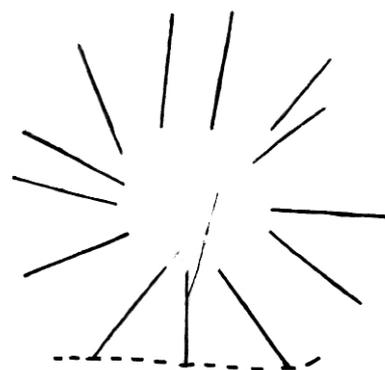
*Fonds ancien, provenance inconnue.*

*25-55 de n. è. (Estampille)*

*Inédit.*

Graffite archéologiquement complet. Ce graffite diffère des précédents car les hastes qui le composent ne se rejoignent pas.

Réf. estampille : NoTS 2, p. 214-224.



Cliché : C. Massard, musée Rolin

**N°086**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix dans cercle.**

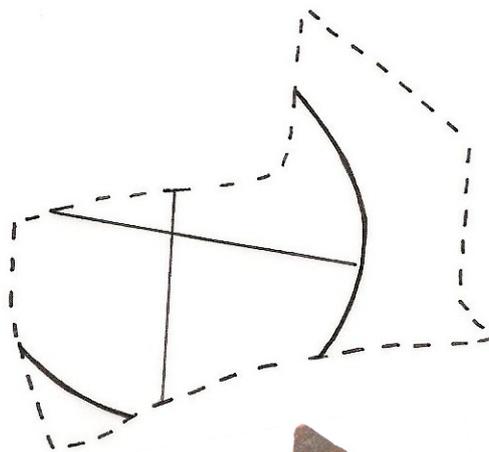
*Après cuisson.*

*PC. Indéterminée. Sur la panse extérieure.*

*Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1395.*

*Inédit.*

Graffite incomplet. Motif géométrique tracé au compas. Le point d'impact du compas est visible au centre du cercle et correspond aussi à l'intersection des deux hastes formant la croix.



**N°589**

Musée Rolin, Inv. A1985.1.22

**Croisillon.**

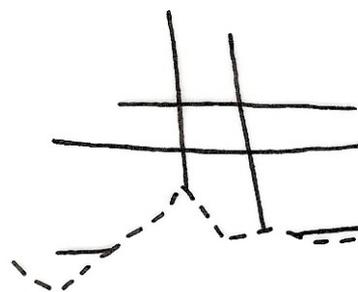
*Après cuisson.*

*PCENGOB. Indéterminée. Sous le fond.*

*Maison de retraite 85.1, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Graffite incomplet. Motif géométrique, croisillon composé d'au moins cinq hastes.



N°352

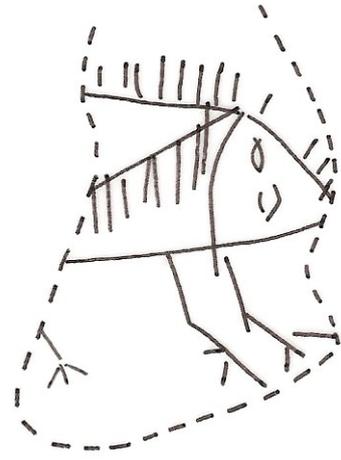
Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Quadrupède.***Après cuisson.**Indéterminée. Indéterminée. Panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, US 8043.**Andrieu 2013, p. 514.*

Ce graffite anépigraphique représente un quadrupède légèrement incisé et à peine visible. Il fut réalisé à la pointe sèche, après cuisson, sur un vase de céramique tournée rouge à pâte grise et de forme non identifiée qui s'apparente à un grand vase de stockage, type *dolium*. Une seule patte est conservée de la partie postérieure de l'animal mais la tête et les membres antérieurs apparaissent clairement.

Très rare sur céramique, ce type de représentations animales stylisées semble plus fréquent sur paroi murale. L'exemple du graffite de Périgueux (Barbet, Fuchs 2008, p. 104) qui est gravé sur paroi murale constitue un parallèle intéressant avec celui d'Autun. Le quadrupède de Périgueux est interprété comme un chien tenu par un chasseur. C'est surtout en raison de l'onomatopée VAVA qui accompagne le dessin, que l'animal a été identifié comme étant un chien. La représentation du chien présente des similarités avec notre quadrupède : la tête est figurée par un triangle tandis que le corps est de forme rectangulaire. Le pelage est stylisé sous la forme de petits segments.

Cependant, l'identification de l'animal du Lycée militaire reste incertaine car les comparaisons établies ne permettent pas de déterminer avec certitude s'il s'agit d'un sanglier ou d'un chien. D'ailleurs plusieurs indices semblent plutôt privilégier le sanglier comme interprétation de ce graffite. Il faut noter qu'une fibule en forme de sanglier a été découverte sur le même site que notre graffite (Chardon-Picault 2007, p. 52-53, n°53). En outre, notre quadrupède présente plusieurs points communs avec ce sanglier à savoir : des pattes antérieures lancées vers l'avant, une crête sommitale composée de poils raides dressés sur le dos jusque sur l'avant de la tête et une incision en dessous de l'oeil qui pourrait s'apparenter à une défense.



Fibule zoomorphe représentant un sanglier  
(Autun, musée Rolin, FIB-4598)



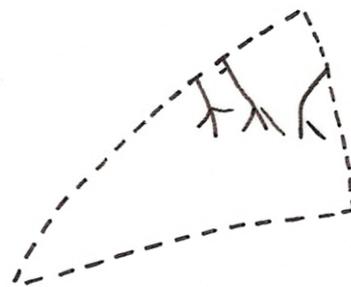
Graffite de Périgueux  
(Barbet, Fuchs 2008, p. 104)

**N°580**

Musée Rolin, Inv. A1985.1.23

**Trois pattes.***Après cuisson.**MICACF. Indéterminée. Panse extérieure.**Maison de retraite 85.1, hors stratigraphie.**Inédit.*

Ce graffite anépigraphique représente trois pattes d'animal (ou d'animaux). Il s'agit peut-être de celles d'un quadrupède étant donné leur nombre et leur orientation : deux postérieures (à gauche) et une antérieure (à droite) ? À moins qu'il ne s'agisse de plusieurs animaux. Le graffite est trop fragmentaire pour proposer une interprétation certaine.



## N°403

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Oiseau-phallus.***Après cuisson.**TSGC. Bol Drag. 37. Haut de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 3022.**Andrieu 2013, p. 514.*

Gravé sur le haut d'un bol en sigillée (Drag. 37), le graffite se présente sous la forme d'un oiseau dont la tête et la queue ont été remplacées par les attributs sexuels masculins. En effet, l'oiseau est muni de deux testicules disposés à l'arrière de son abdomen et sa tête est remplacée par un phallus en érection éjaculant. D'un oiseau, il conserve néanmoins les pattes et les ailes incisées le long de son abdomen. Cet oiseau-phallus était probablement associé à un texte dont il ne nous reste qu'un mince indice : une haste incomplète visible sur la partie gauche du tesson, peut-être la fin d'une inscription.

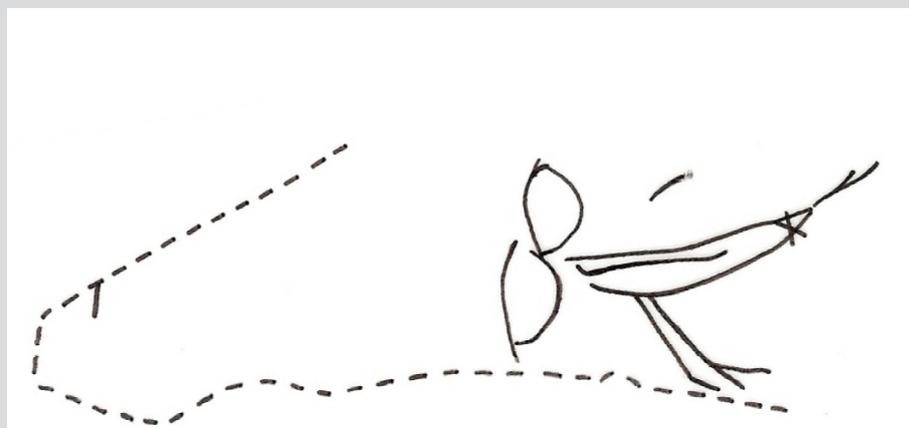
Ce graffite anépigraphique renvoie aux nombreux modèles d'animaux-phallus retrouvés dans l'Empire romain et interprétés comme symboles apotropaïques. Ce symbole est également attesté en Gaule lyonnaise, notamment chez les Éduens. Citons, par exemple, le pendeloque en bronze conservé au musée Rolin d'Autun (Pinette 1987, p. 113) ou le groupe des trois phallus gravés sur l'un des fronts de taille de la carrière gallo-romaine de Saint-Boil, dont l'un est représenté avec des pattes de volatile (Monthel, Lambert 2002, p. 108). D'autres exemples d'oiseaux et animaux-phallus sont attestés sur parois murales à travers l'Empire. Plusieurs d'entre eux ont été répertoriés par M. Langner (2001, tafel 83). Le plus ressemblant au nôtre est sans doute celui d'Argenton (cf. ci-dessous).



Graffite animal-phallus n°1275  
(prov. : Argenton, Langner 2011, tafel 83)



Pendeloque animal-phallus  
(prov. : Bois Saint-Jean, Autun,  
musée Rolin inv. B. 3040)

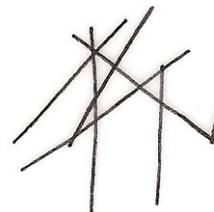


**N°321**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.17

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**TS. Coupelle. Sous le fond.**Estampille incomplète : SAN[...]**Fonds ancien, provenance inconnue.**Étiquette : "1878".**Inédit.*

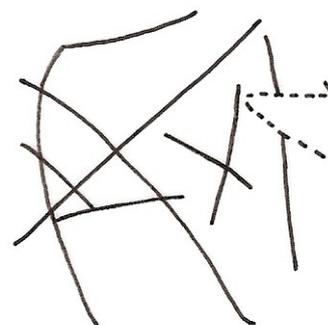
Graffite complet. Motif indéterminé composé de sept hastes. Légèrement semblable au graffite n°401 (page suivante).

**N°412**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**TS. Assiette. Sous le fond.**Estampille illisible.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1597.**Inédit.*

Graffite archéologiquement complet. Motif indéterminé composé de neuf hastes. Une fois de plus, le tesson a fait l'objet de marquages au feutre directement apposés sur le graffite, témoins du peu d'intérêt qui leur était porté.



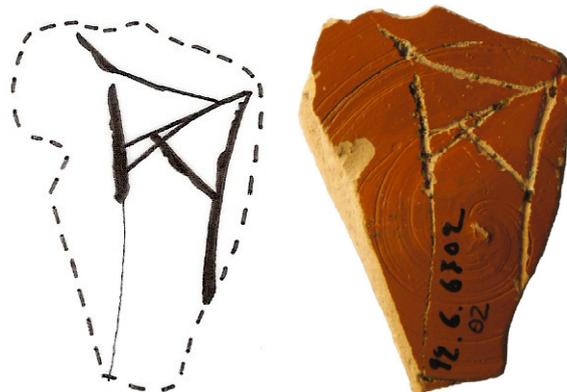
**N°401**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**TSIT. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille complète : ATEI du groupe Ateius.**15 av. ; 30 de n. è. (Estampille)**Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6302.**Inédit.*

Graffite incomplet. Motif géométrique légèrement semblable au graffite n°321 (p. 216). Composé de 6 hastes.

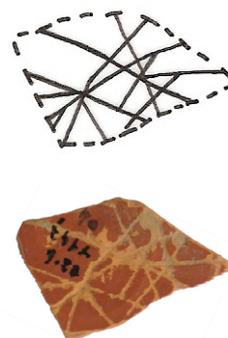
Réf. estampille : OCK, p. 122-126.

**N°453**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**TSIT. Indéterminée. Indéterminée.**Estampille complète : CCA.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1143.**Inédit.*

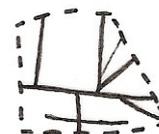
Réf. estampille : OCK p. 166 et 167. Datation et provenance de cette estampille sont inconnues.

**N°454**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**TS. Indéterminée. Indéterminée.**Centre Leclerc 99.2, US 433.**Inédit.*

Très semblable au motif précédent (Graf. 453) mais ne provient pas du même site.



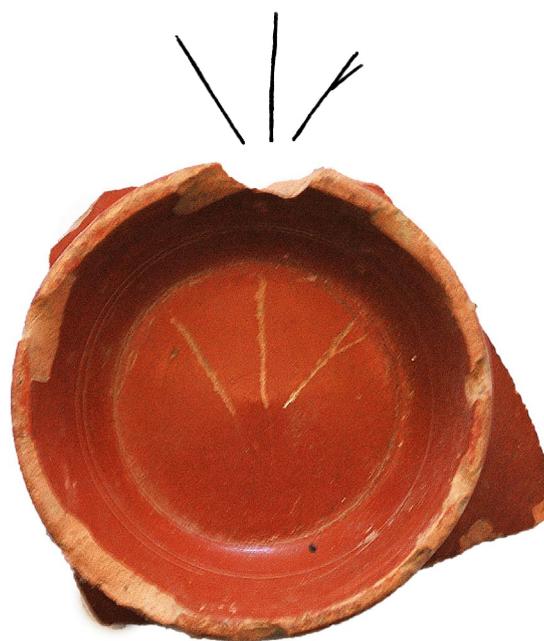
**N°716**

Musée Rolin, Inv. B 191

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**TSGM. Coupelle ? Sous le fond.**Estampille : POTITVS du potier Potitus I.**Fonds ancien, provenance inconnue.**Étiquette : "B191".**70-85 ? de n. è. (Estampille)**Fontenay 1874, n°578 p. 92.*

Graffite complet. Il s'agit de trois hastes disposées en éventail. Estampille et graffite répertoriés par H. de Fontenay (1874, n°318 p. 57 - Lecture POTITVS et graffite sans commentaire ni description n°578 p. 92).

Réf. estampille : NoTS 7, p. 182-185.



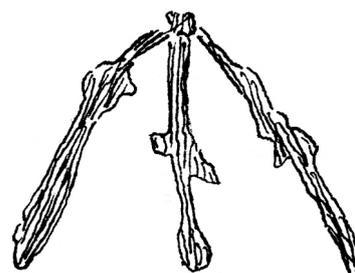
Cliché : C. Massard, musée Rolin

**N°734**

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**« Poterie à couverte noire ». Indéterminée. Sous le fond.**Estampille : VXSASVS (appliquée à deux reprises).**Fonds ancien, collection Bulliot, provenance inconnue.**Fontenay 1874, n°583 p. 92 ; CIL XIII 95d.*

L'estampille et le graffite ont été répertoriés par H. de Fontenay (1874, n°461 p. 71 et n°583 p. 92). Le graffite semble complet d'après le dessin qu'il fournit. Il s'agit de trois hastes disposées en éventail. Avec hésitation, H. de Fontenay proposait d'y voir la lettre A (1874, p. 92). Il ressemble beaucoup au graffite précédent (n°716 p. 218). L'estampille laisse penser que le vase était probablement un récipient en *terra nigra* (source : P. Denat).



Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°583 pl. XXXIII.

N°329

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.18

...]+ISCINI + motif figuré[...  
 (P)iscini + palme[...

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PARFINA. Gobelet Bet 331. Haut de panse extérieure.*

*Fonds ancien, Caserne Changarnier 1876*

*env. 70-125 de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Graffite incomplet, très soigné et adapté au support : l'exécution du graffite a été gênée par le décor d'épingles réalisé à la barbotine. La dernière lettre de l'inscription est légèrement décalée par rapport aux précédentes et la palme se retrouve coincée entre le décor et le bord du vase. Au moins une lettre précède le premier I de l'inscription. Une panse apparaît discrètement, juste après la fracture de gauche. Il pourrait donc s'agir d'un B ou d'un P. Aucun anthroponyme *Biscin-* n'est attesté (ni dans l'OPEL, ni dans Kakoschke). En revanche, le *cognomen Piscinus* (*Piscini* au génitif singulier) est attesté en Mésie inférieure (OPEL III, p. 142). Nous interprétons cette inscription comme étant une marque d'appartenance : "Gobelet de Piscinus" suivi d'une palme, symbole de victoire et d'allégresse.



## N°735

Musée Rolin, tesson non retrouvé, sans n° inv.

Registre supérieur : **Représentation humaine**Registre inférieur : **IVXIW[...]\***Registre supérieur : **Gladiateur(s) ?**Registre inférieur : **Chiffres dans cartouche ?***Après cuisson.*

« Terre noire fine ». FO. Sur la panse extérieure.

Fonds ancien, provenance inconnue.

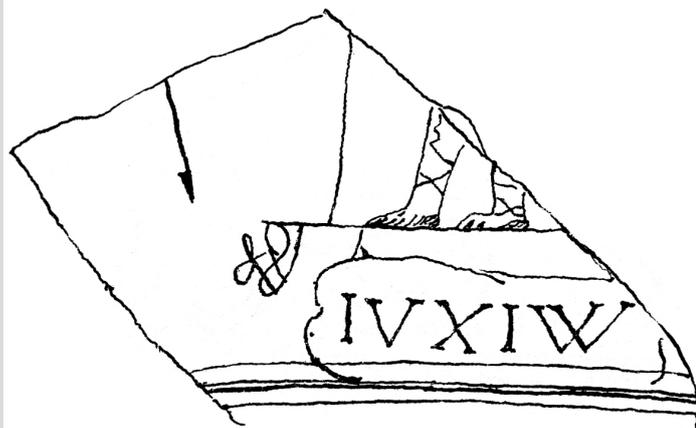
Fontenay 1874, n°590 p. 93 ; CIL XIII 1079.

Graffite incomplet vu et répertorié par H. de Fontenay qui note : « Cette inscription dont nous n'avons pu découvrir le sens, est gravée sur les flancs d'un vase de terre noire fine, au-dessous d'un personnage dont il ne reste que les deux jambes ». Cela signifie-t-il que le personnage est également gravé ? Cela semble être le cas mais rien dans le texte ne l'indique clairement. L'auteur poursuit : « Il est regrettable que cet objet ne nous ait pas été conservé entier, car il eût sans doute présenté un véritable intérêt. Dans l'état actuel, il nous est seulement permis de supposer que le personnage, debout, tenait d'une main une lance ou un bâton [mais il peut aussi s'agir d'autres armes comme un trident, par exemple] dont on voit encore l'extrémité inférieure, et de constater que sa chaussure était maintenue par une sorte de fascia ou lanière qui s'entrecroisait le long des jambes [et qui pouvait servir à maintenir des jambières, des protège-tibias]. Nous remarquerons en outre que l'intérieur du vase avait également reçu une décoration à la pointe, qui se composait d'une zone de stries se coupant régulièrement de manière à former un lozangé [sic] » (1874, n°590 p. 93). Cette dernière information nous a permis d'en déduire qu'il s'agissait d'un vase de forme ouverte.

Les quelques éléments que nous avons à notre disposition font penser à la représentation d'un gladiateur accompagné d'une indication chiffrée. Celle-ci légendait peut-être le nombre de victoires et le nom de l'athlète comme cela est attesté à plusieurs endroits (Langner 2001).



Scène de gladiateurs, Porta di Nocera (Pompéi)

Extrait de : <https://www.flickr.com/photos/mrjennings/8465135/>

Échelle inconnue

Extrait de : Fontenay 1874, n°590 pl. XXXIII.

La haste de gauche était peut-être l'arme d'un autre personnage faisant face à celui dont les pieds sont conservés. Cette scène serait comparable à celle retrouvée dans la nécropole de Porta di Nocera (ci-contre) où deux gladiateurs se font face (CIL IV 10236a). Chaque personnage est accompagné d'une légende présentant : le nom du gladiateur, Marcus Attilius à gauche et Lucius Raecius Felix à droite, leur nombre de combats respectifs (1 vs 12), leur nombre respectif de victoires couronnées (1 vs 12) et les abréviations V pour *vicit* 'il a gagné' ou M pour *missus est*, 'il a été pardonné' (Wallace 2005, p. 19). L'élément qui est représenté à terre entre les deux armes pourrait être le casque du gladiateur vaincu de la même façon que le motif est attesté sur la scène de Nocera (cf. ci-contre, Langner 2001, p. 51).

\*Lecture proposée par H. de Fontenay (1874, n°590 p. 93).

N°433

Musée Rolin, Inv. B 1929

**NIV § II**  
**Niv(alis) [ou Niv(alius)] s(extarii) II**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PC. Bouteille. Bas de panse extérieure.*

*Faubourg Saint-André 1865.*

*Fin I<sup>er</sup> s. av. - début I<sup>er</sup> s. de n. è. (datation musée).*

*Inédit.*



Pièce exposée au musée Rolin et ayant fait l'objet d'une notice rédigée par A. Rebourg dans le catalogue de l'exposition de 1985 (Pinette 1987, p. 153). L'objet y est décrit comme suit : « Vase ovoïde (*olla*). Céramique peinte. H. 0,142 ; Diam. ouverture 0,080. Une partie du rebord a été restaurée au plâtre peint. (...) Pâte rose à couverture blanche ornée à l'épaule et au rebord de cinq raies rouges. À l'évasement, tout près du pied, graffito en lettres capitales tracées après cuisson : *NIVSTI* (de Niustus ? mais ce nom n'est attesté nulle part ailleurs). Ce vase, utilisé comme urne cinéraire, a été découvert *extra-muros*, dans la nécropole s'étendant au-delà de la Porte Saint-André, le long de la voie de Langres. Il contenait un moyen bronze, ayant peu circulé, d'Antonia, fille de Marc-Antoine et Octavie, et mère de Germanicus, Livilla et Claude (circa 16 avant. J.C.-37 après J.C.) ».

Le graffite, complet, est gravé après cuisson au bas de la panse, juste au-dessus du pied annulaire. La graphie est régulière et soignée. Les lettres mesurent environ 1 cm de hauteur.

Ce graffite est constitué de 3 modules différents, chacun séparé par un espace légèrement supérieur à ceux observables entre les 3 premiers caractères : le premier module est constitué des lettres NIV-, le second d'un S barré et le troisième, de ce qu'A. Rebourg interprétait comme -TI (pour *NIVSTI* cf. précédemment), mais que nous interprétons comme étant le chiffre II. Ainsi, nous proposons la lecture suivante : NIV § II

Le premier module pourrait correspondre aux premières lettres d'un *nomen* ou d'un *cognomen*. On connaît une dizaine d'anthroponymes commençant par *Niv-* (OPEL III, p. 103). On peut toutefois en retenir un "régulièrement" attesté dans les régions avoisinant *Augustodunum* : il s'agit du *cognomen Nivalis* connu par six attestations ( 2 en Gaule Belgique, 3 en Narbonnaise et 1 en Pannonie). Citons aussi le *nomen Nivalius* connu par une attestation en Gaule Belgique (OPEL III, p. 103). Dans tous les cas, nous ne pouvons exclure la possibilité qu'il puisse s'agir d'autres noms masculins : *Nivatus*, *Niugenus*, *Nivio*, etc. ou de leurs équivalents féminins.

Le deuxième et le troisième modules correspondent vraisemblablement à la contenance de la cruche exprimée en setiers (le S barré est l'abréviation du setier). Le setier vaut 0,539 litres, on peut donc calculer le contenu théorique de la cruche :  $2 \times 0,539 = 1,078$  litres. Pour vérifier si la capacité de contenance du vase correspond à l'indication du graffite, nous avons procédé à une expérience. L'état de conservation du vase ne nous permettant pas de la réaliser avec un liquide, nous avons opté pour l'utilisation de grains de riz (apparemment utilisés à l'époque). Il s'avère que la capacité de contenance de ce vase est de 1,078 kg de riz (le niveau atteint la jonction entre le bord et la panse). Par ailleurs, nous savons qu' 1 kg de riz équivaut à 1,2 L, ainsi nous avons calculé que la capacité de contenance du vase est d'environ 1,30 litres.

Quoique la présence d'un anthroponyme placé avant une indication chiffrée puisse surprendre, cette pratique est attestée ailleurs et notamment au Mans où plusieurs graffites construits sur le même modèle ont été mis au jour. Par exemple : *Gaviani s(extarii) IIII* ou encore *Perpetui {...} lagona sex(tarii) XX* (Guillier, Thauré 2003, p. 40 et 44). En revanche, nous ne pouvons écarter la possibilité que le module NIV- puisse correspondre à une indication liée au contenu du vase telle que l'origine du produit *Nivernensis* (du Nivernais) ou d'un critère de qualité exprimé par des adjectifs tels que *nivalis* ou *niveus* : blanc, clair, limpide, pur, etc. (source : Thierry Luginbühl).

**N°370**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**X PARO (?)  
Croix + Paro (?)***Après cuisson.**EIR. Plat. Milieu de panse extérieure.**Institution Saint-Lazare 90.2, Zone 3, US C.180.**Inédit.*

Vu et dessiné dans le rapport de fouille. Retrouvé en contexte de destruction-abandon, mêlé à beaucoup de mortier et à un abondant matériel céramique. Le rapport indique que « beaucoup de céramiques étaient écrasées pêle-mêle dans cette couche (US C 180). On peut ici émettre l'hypothèse de la présence d'une étagère contre le mur nord. » (cf. Rapport de fouille p. 70).

Le graffite se répartit sur 3 tessons recollés et longtemps maintenus par des morceaux de ruban adhésif dont les traces subsistent. La graphie est assez inhabituelle et "élancée".

Nous proposons la lecture croix + PARO à rapprocher de *Paropsis*, 'plat long' ou *Paropter*, 'vase à rôtir' ou tout simplement *Paro*, 'je prépare' précédé d'une croix (marque d'appartenance ?).

P.-Y. Lambert suggère de lire : Croix + P FRO pour *P(ublius) Fro(nto)* (ou *P(ublius) Fro(ntinus)*, etc.).



Échelle 1/2

**N°608**

Musée Rolin, Inv. A1973.1.11

Sur deux lignes : **TE[... / XI[...***Alphabet latin. Après cuisson.**Indéterminée. Coupe. Haut de panse extérieure.**Ateliers d'Art 74/75, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite très soigné. Inscription gravée sur deux lignes et sectionnée à droite. Graphie étonnante : datation du bas empire ou à la limite du III<sup>e</sup> siècle. Céramique brune lissée et micacée. "Mise en page" adaptée au support : gravé sur le bandeau lisse entre le bord et le décor à guillochis du vase. Graphie inhabituelle particulièrement fine et travaillée. L'inscription se développe sur deux lignes. La deuxième ligne correspond peut-être à une indication chiffrée.



**N°019**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*  
*PCCRU. Cruche. Sous le fond.*  
*Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 5018.*  
*Inédit.*



**N°048**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*  
*TS. Indéterminée. Sous le fond.*  
*Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1334.*  
*Inédit.*



Tesson retillé en jeton ?

**N°063**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*  
*PCCRU. Cruche. Sous le fond.*  
*Lycée militaire 92.6, US 1051.*  
*Inédit.*



**N°087**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*  
*NPR. Indéterminée. Sous la lèvre.*  
*Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6838.*  
*Inédit.*



**N°101**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*  
*PCCRU. Cruche. Milieu de panse extérieure.*  
*Lycée militaire 92.6, Zone 3, US 6355.*  
*Inédit.*



Graffite faiblement incisé + empreinte digitale.

**N°413**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

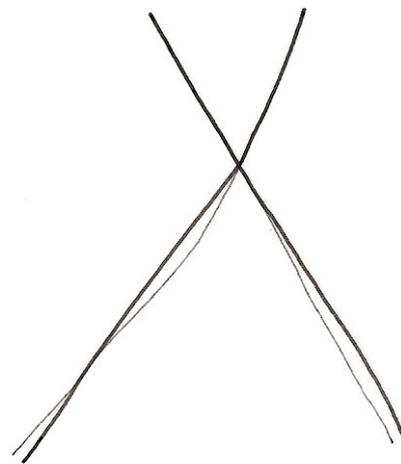
*Après cuisson.*

*TS. Plat. Sous le fond.*

*Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1590.*

*Inédit.*

Tesson retaillé en jeton ?



**N°414**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*

*TS. Coupelle Drag. 46. Sous le fond.*

*Estampille anépigraphhe (rosette à 6 pétales)*

*Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1794.*

*Inédit.*



**N°428**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*

*TSIT. Indéterminée. Sous le fond.*

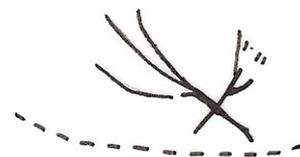
*Estampille MAHETI(S) du potier Mahes II (Pise).*

*Lycée militaire 92.6, Zone 2 (?), US 4672.*

*5 av. ; 20 de n. è. (Estampille)*

*Inédit.*

Réf. estampille : OCK, p. 268-270. Lettres MAHE ligaturées.



**N°437**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

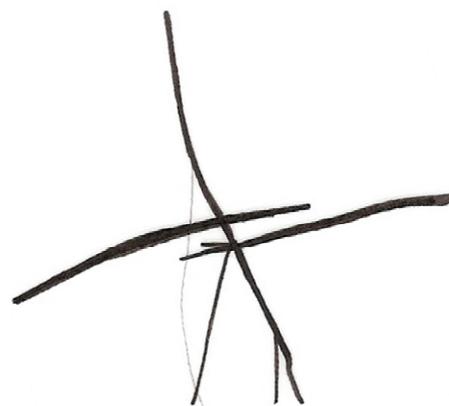
*Après cuisson.*

*TS. Plat. Sous le fond.*

*Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 1601.*

*Inédit.*

Tesson retaillé en jeton ?



**N°440**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*

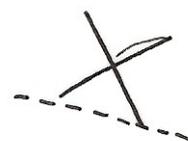
*TS. Coupelle Drag.33. Sous le fond.*

*Estampille illisible.*

*Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4042.*

*Inédit.*

Graffite "archéologiquement" complet.



**N°469**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

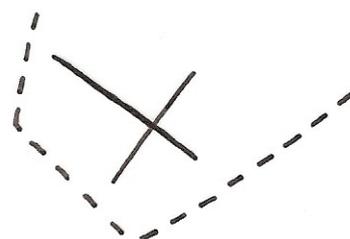
*Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette. Sous le fond.*

*Ruelle du Carrouge 92.1, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Tesson très érodé. Croix peu visible.



**N°473**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.**

*Après cuisson.*

*TSIT. Indéterminée. Sous le fond.*

*Estampille circulaire CALAMI(A?) du potier Calamis.*

*28 rue de la Croix Verte 95.2, US 1161.*

*10 av. ; 1 de n. è. (Estampille)*

*Inédit.*

Réf. estampille : OCK, p. 168.



**N°585**

Musée Rolin, Inv. A1985.1.24

**Croix.**

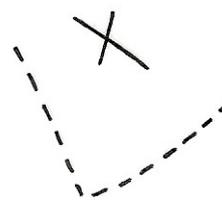
*Après cuisson.*

*RAMET. Indéterminée. Sous le pied.*

*Maison de retraite 85.1,*

*hors stratigraphie.*

*Inédit.*

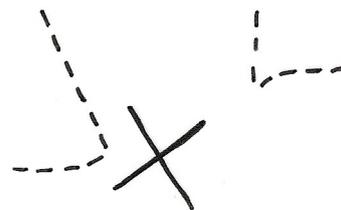


**N°534**

Inrap Dijon, Inv. [en attente].

**Croix.***Après cuisson.**RAMET. Gobelet Nied. 33. Sur le col.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 1255. Comblement four**Pistillus.**III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Croix complète.

**N°612**

Musée Rolin, Inv. A1981.7.1

**Croix.***Après cuisson.**TSGC. Indéterminée. Sous le fond.**Hôtel des Ursulines, 14 rue Rivault 81.7, hors stratigraphie.**Inédit.*

Croix complète mais à peine visible en raison de l'érosion de la surface du tesson.

**N°710**

Musée Rolin, Inv. B 384

**Croix.***Après cuisson.**TSIT. Indéterminée. Sous le fond.**Estampille : XANTH du potier Xanthus.**Fonds ancien, provenance inconnue.**5 av. ; 50 de n. è. (Estampille)**Étiquette : "B384".**Inédit.*

Estampille vue et répertoriée par H. de Fontenay (1874, n°402 p. 66) mais graffite non répertorié. Symbole du denier ?

Réf. estampille : OCK, p. 506 à 509. Lettres NTH ligaturées.



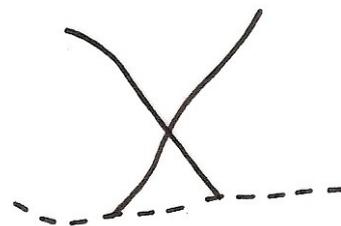
**N°474**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.***Après cuisson.**TSIT. Coupe. Sous le fond.**Estampille : CNAŦEI du potier Cn. Ateius 5.**Diag. extension Centre Leclerc 2000.4, US 690.**15 av. ; 50 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Bien que le graffite soit incomplet, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une croix.

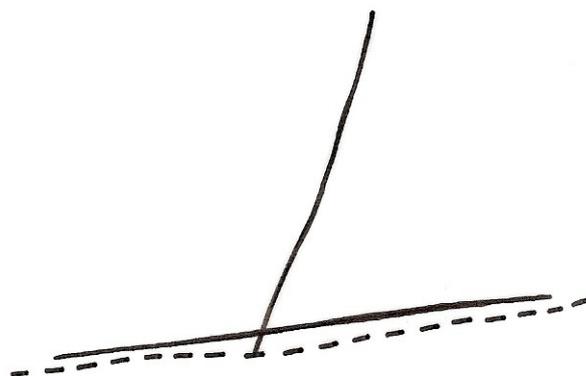
Réf. estampille : OCK, p. 130-133.

**N°588**

Musée Rolin, Inv. A1985.1.25

**Croix.***Après cuisson.**PC. Indéterminée. Sous le fond**Maison de retraite 85.1, US ?**Inédit.*

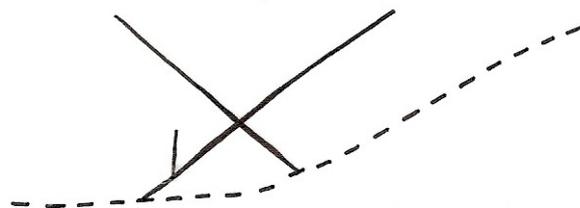
Bien que le graffite soit incomplet, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une croix.

**N°595**

Musée Rolin, Inv. A1986.8.623

**Croix.***Après cuisson.**PCGROS. Indéterminée. Sous le fond.**Pavillon Saint Louis 86.8, hors stratigraphie.**Inédit.*

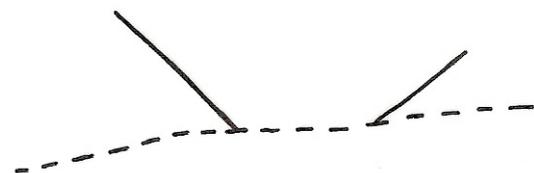
Bien que le graffite soit incomplet, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une croix.

**N°603**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.19

**Croix.***Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Porte Saint-André 73, hors stratigraphie.**Inédit.*

Bien que le graffite soit incomplet, nous pouvons affirmer avec quasi-certitude qu'il s'agit d'une croix.



**N°605**

Musée Rolin, Inv. A1978.1.3

**Croix.***Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Sous le fond.**Promenade des Marbres 78.1, hors stratigraphie.**Inédit.*

Bien que le graffite soit incomplet, nous pouvons affirmer avec quasi-certitude qu'il s'agit d'une croix.

**N°611**

Musée Rolin, Inv. A1980.7.10

**Croix.***Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 24/25. Sous le fond.**Estampille : O.ARD du potier Ardanus.**14 rue de la Croix Verte 80.7, hors stratigraphie.**50-70 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Le fond étant presque complet, nous pouvons affirmer avec quasi-certitude qu'il s'agit d'une croix.

La même estampille a été retrouvée à Sens avec un graffite semblable gravé sous le fond (voir n° 205 p. 356).

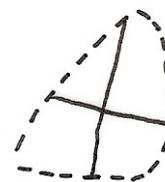
Réf. estampille : NoTS 1, p. 259.

**N°618**

Musée Rolin, Inv. A1987.1.3319.1

**Croix.***Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond.**Rue des Pierres 87.1, US 42.**Inédit.*

Le fond étant presque complet, nous pouvons affirmer avec quasi-certitude, qu'il s'agit d'une croix.



**N°531**

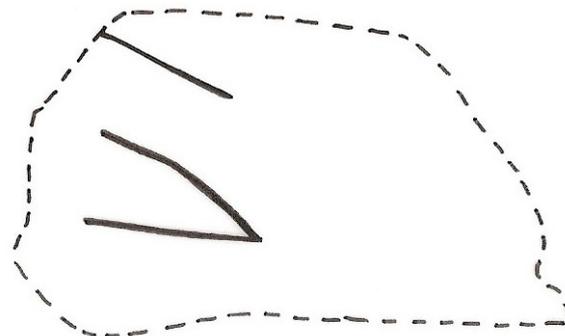
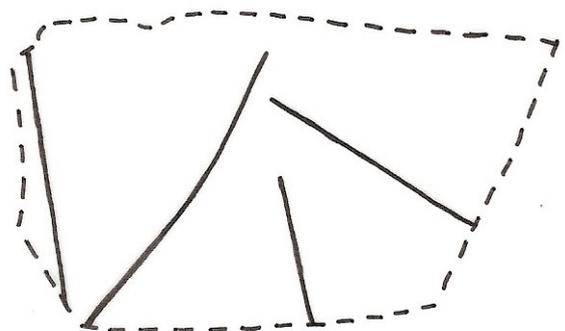
Inrap Dijon, Inv. [en attente].

Dans le fond: ...]+A[...

Sous le fond: V+[...

*Alphabet latin et chiffres romains (?) Après cuisson.**PGFINTN. Assiette Menez 33. Dans le fond.**Estampille illisible.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 2655. Habitat ?**Premier tiers du I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

L'assiette est gravée sur ses deux côtés, à la fois dans le fond et sous le fond. Les caractères gravés sont fragmentaires et de taille relativement importante. Par exemple, la hauteur du A, gravé dans le fond de l'assiette, dépasse les 3,5 cm.

**N°064**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

V+[...

*Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Milieu de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, US 1051.**Inédit.*

Graffite épigraphique ou indication chiffrée ?



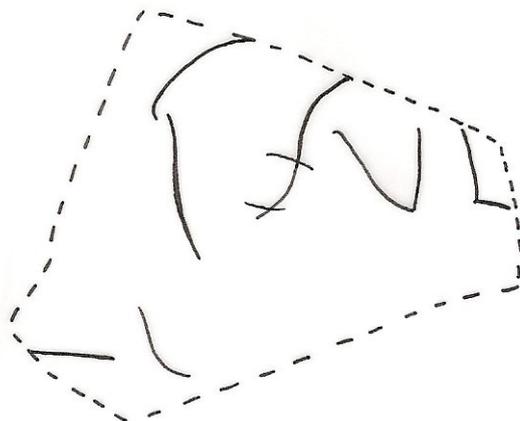
**N°117**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]G SV+[... ?  
 ...]G S(extarii)VL[... ?

*Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1 (?), US 1193.**Inédit.*

Lettre G utilisée comme abréviation d'une indication de contenu ou d'appartenance suivie du symbole du setier (un S barré), un V pour le chiffre '5'. La suite du graffite est manquante.

**N°381**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**O ou C ou Cercle ?***Après cuisson.**Indéterminée. Indéterminée. Panse extérieure.**Faubourg d'Arroux 89.8, US 107.**Inédit.*

Ebauche de cercle. Motif décoratif ou volonté épigraphique (O ou C) ?

**N°410**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]V ou A[...

*Après cuisson.**TSIT. Coupelle Ha. 11. Milieu de panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, US 1811.**Inédit.*

Il est difficile de déterminer la nature de cette marque car le tesson est très abîmé.

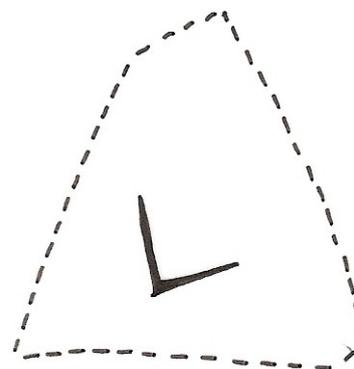


**N°424**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**L ou angle droit ?***Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond**Estampille : LICINVS du potier Licinus.**Lycée militaire 92.6, US 1554.**35-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Réf. estampille : NoTS 5, p. 62.

**N°435**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.20

**ILOR ?***Après cuisson.**TSGC. Coupelle Drag. 27. Sous le fond.**Estampille LVC[...]NIOF du potier Lucinus I (Lucianus).**Fonds ancien, provenance inconnue.**160-200 de n. è. (Estampille)**Fontenay 1874, n°576 p. 92.*

Même support que pour le graffite n°434 (p. 203). Graffite dessiné et commenté par H. de Fontenay (1874, n°576 p. 92 et pl. XXXII) de la manière suivante : « Au fond extérieur de ce même vase est une autre inscription gravée à la pointe, que nous ne déchiffrons pas, et qui, si ce fragment n'avait pas été trouvé sous les yeux de M. Bulliot, pourrait passer pour récente tant elle rappelle la forme des chiffres qui composent le nombre 1402 ». L'inscription est de lecture difficile, nous rejoignons l'observation de H. de Fontenay quant à la similitude qu'elle présente avec le nombre 1402. Nous proposons la lecture ILOR mais, dans ce cas, la graphie du R serait très approximative. En guise de comparaison, le *cognomen Ilo* est attesté en Pannonie (OPEL II, p. 192), et le *nomen Ilonius* en Narbonnaise (OPEL II, p. 192).

Réf. estampille : NoTS 5, p. 119-120.

1402



**N°455**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

...]R[... ou ...]B[...

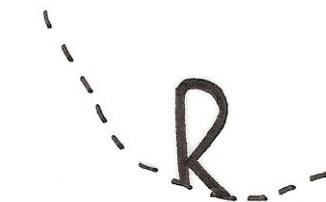
*Après cuisson.*

*AMR. Amphore. Milieu de panse extérieure.*

*15 rue de la Croix Blanche 98.12, US 212.*

*Inédit.*

R ou B incomplet, gravé soigneusement.



**N°517**

Musée Rolin, Inv. A1972.1.1552.1

**Motif décoratif ?**

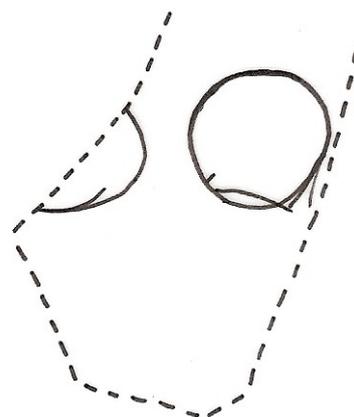
*Après cuisson.*

*TS. Coupe Drag. 37. Haut de panse extérieure.*

*Rue des Pierres 72.1, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Motif décoratif (?) incisé entre le bandeau d'oves et le bord du vase. Il faisait peut-être tout le tour du vase.



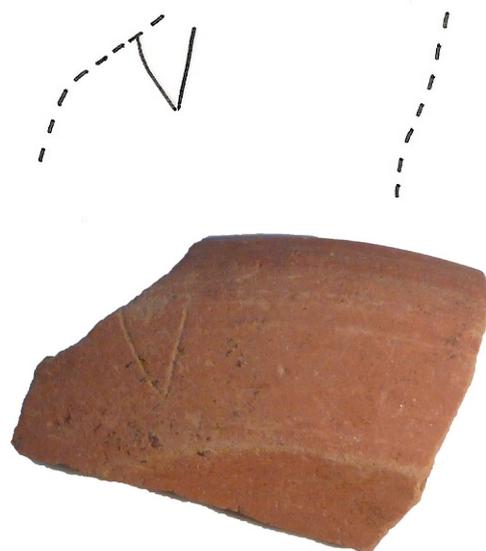
**N°599**

Musée Rolin, Inv. MR.14.120.21

...]V ou A[...

*Après cuisson.**EIR. Plat. Panse extérieure.**Porte Saint-André 73, hors stratigraphie.**Inédit.*

Lettre V ou A sans traverse ou indication chiffrée '5'.

**N°718**

Musée Rolin, Inv. B 403 bis

V ou A

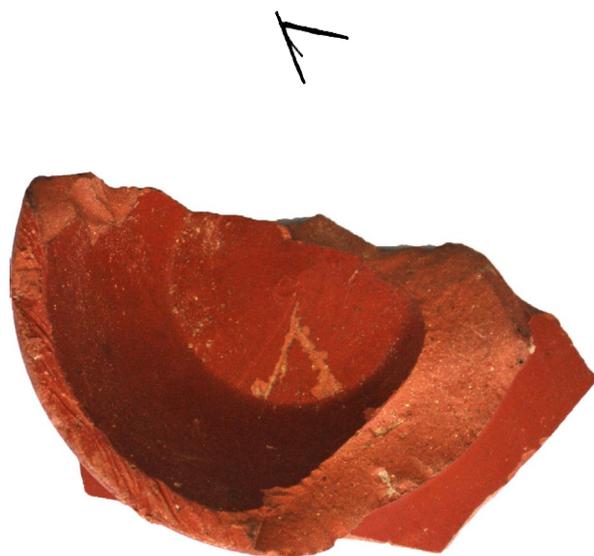
*Après cuisson.**TSGM. Coupelle ? Sous le fond.**Estampille : CABVCA.F\***Fonds ancien, provenance inconnue.**Étiquette : "B403".**50-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Lettre V ou A sans traverse. Graffite complet.

Graffite non répertorié par H. de Fontenay. Il mentionne seulement l'estampille (Fontenay 1874, n°89 p. 36).

Réf. estampille : NoTS 2, p. 148-149.

\*Lecture : H. de Fontenay.



Cliché : C. Massard, musée Rolin

**N°719**

Musée Rolin, Inv. M.R.14.120.2

A et croix ?

*Après cuisson.**TS. Coupelle Ritt. 8. Bas de panse extérieure.**Estampille incomplète.**Fonds ancien, provenance inconnue.**Étiquette : "E45".**Inédit.*

Le sens d'orientation de l'inscription et sa lecture sont incertains. La croix est à peine incisée.

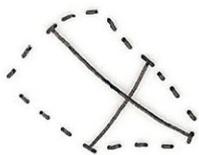


Cliché : C. Massard, musée Rolin

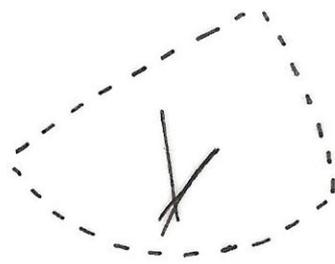
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
017	AR	Deux hastes incomplètes.	Indéterminée	Sigillée	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3010
018	AR	Croix incomplète.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5051
020	AR	Douteux. Volontaire ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5058
021	AR	...JRR XX[... ?	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5058
023	AR	Hastes incomplètes.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5042
026	AR	Ensemble de croix irrégulières et incomplètes.	Gobelet	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5011
028	AR	Douteux. Incisions post-abandon ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5093
029	AR	Croix incomplète.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5023
031	AR	Croix + haste incomplètes.	Indéterminée	MICACF	Sous le bord --> Intérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 3015
033	Inrap Dijon	Indéterminée.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013)	US 6021
034	AR	Douteux. Haste incisée post-abandon ?	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3015
035	AR	Haste incomplète.	Assiette	TSGC	Sous le bord --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 1085
037	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	TSGC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6194
038	AR	A[... ? Incertain.	Plat	TSGC	Sous le fond	NON	Lycée Militaire 92.7	Zone 3 ; US 6157
039	AR	Indéterminée.	Plat	TSGC	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4118+4053
041	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	TSGC	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4236
045	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	TSGC	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 6055
047	AR	Graffite épigraphique. Angles de lettres : AIN[... ?	Gobelet	PC	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1050
052	AR	Très incertain. Graffite épigraphique ? FE[... ou RE[... ?	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1075
053	AR	Indéterminée. Angle de lettre ?	Indéterminée	PG	Lèvre	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1019
054	AR	Deux hastes incomplètes et perpendiculaires. Croix ?	Assiette Drag.4/22	Sigillée	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1227
055	AR	Peut-être de nature alphabétique: R	Coupelle	Sigillée	Bas de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1213
056	AR	Marque étrange ! Semblable à une graduation horizontale.	Assiette	Sigillée	Haut de panse --> Intérieur	NON	Lycée militaire 92.6	HS
058	AR	Haste incomplète : croix ou étoile ?	Assiette	Sigillée	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1019
060	AR	Douteux : peut-être traces de découpe au couteau (fond d'assiette).	Plat	PGFINTN	Dans le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1256
062	AR	Très fragmentaire. (XA)[... (ligature) ? ou Croix ?	Indéterminée	PGFINTN	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3020
065	AR	Sablier horizontal (ou triangles opposés), IIII et sorte de Z barré. 1000, 4 sesterces?	Cruche	PCCRU	Bas de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 1051
067	AR	Graffite anépigraphe ? Indéterminé.	Assiette	PG	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1477
068	AR	...]+A[... ?	Assiette	PGFINTN	Dans le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1362
069	AR	...]V[... ou ...]A[... ?	Indéterminée	PC	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 1034
070	AR	Graffite ou traces de découpe (fond d'assiette).	Assiette	PGFINTN	Dans le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 1016



N°17



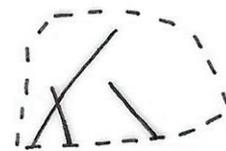
N°18



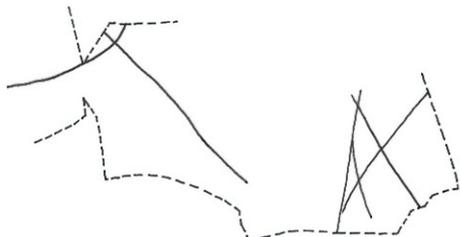
N°20



N°21 (Échelle 1/2)



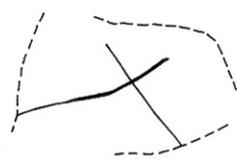
N°23



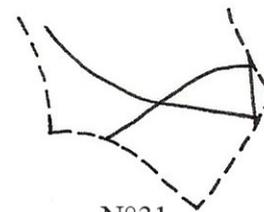
N°26 (Échelle 1/2)



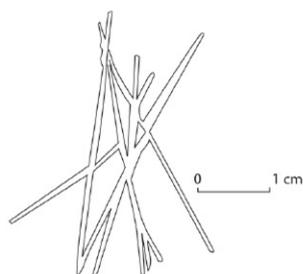
N°28



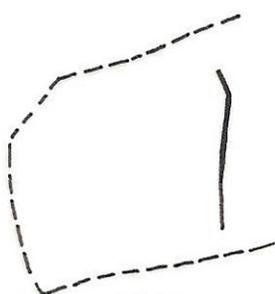
N°29 (Échelle 1/2)



N°31



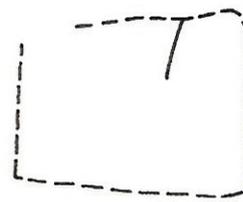
N°33  
(Dessin : A. Delor-Ahü)



N°34



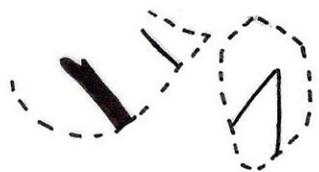
N°35 (Échelle 1/2)



N°37



N°38



N°39



N°41



N°45



N°47



N°52



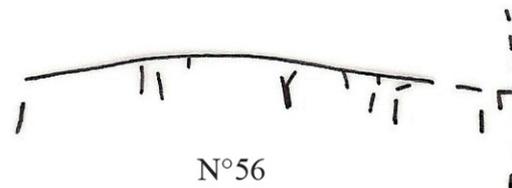
N°53



N°54



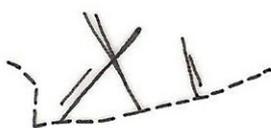
N°55



N°56



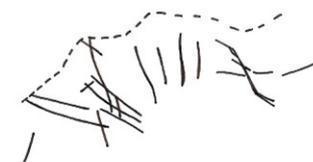
N°58



N°60



N°62



N°65 (Échelle 1/2)



N°67 (Échelle 1/2)



N°68 (Échelle 1/2)

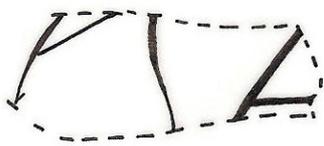


N°69

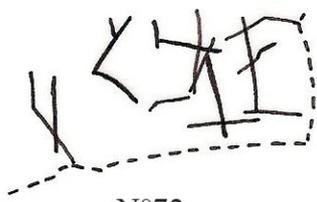


N°70

N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
071	AR	Hastes incomplètes.	Indéterminée	PGFINTN	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4191
072	AR	XLL ?	Indéterminée	PGFINTN	Sous le bord --> Intérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 1410
073	AR	Traces de découpe au couteau ?	Indéterminée	Indéterminée	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US ?
076	AR	Indéterminé. Tesson très endommagé.	Indéterminée	PC	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 4420
077	AR	Étoile? ou début d'ensemble alphabétique ?	Indéterminée	PSGROS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4472
078	AR	Quatre hastes incomplètes.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US ?
079	AR	Croix incomplète.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1296
080	AR	...JVS ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1187
081	AR	Très fragmentaire. Très probablement épigraphique. ...JINS[... ou ...JVS[... ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1334
082	AR	Quatre hastes incomplètes (peut-être post-abandon ?)	Indéterminée	PGFINTN	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1417
084	AR	Une haste incomplète (post-abandon ?)	Pot	PG	Bas de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 4119
089	AR	Semblable à la lettre : A Douteux. Incisions post-abandon ?	Indéterminée	PG	Lèvre	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6167
090	AR	Graffite douteux. Deux hastes. Tesson endommagé.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3022
092	AR	Graffite douteux. Trois hastes + trou non percé.	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1000
093	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1487
094	AR	Graffite douteux. Haste incomplète. Tesson endommagé.	Indéterminée	MICACF	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6178
098	AR	Haste incomplète.	Cruche	PCCRU	Col	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6538
099	AR	Croix?	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 4734
100	AR	Haste incomplète. (post-abandon ?)	Indéterminée	Indéterminée	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6355
102	AR	Deux croix. Proche d'une empreinte digitale. (même support que graffite n°104)	Indéterminée	NPR	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6355
103	AR	Croix?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4736
104	AR	Hastes incomplètes (même support que graffite n°102)	Indéterminée	Indéterminée	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6178
108	AR	Croix ?	Pot à épaule marquée	MICACG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 1877
110	AR	Croix ? Tesson endommagé.	Assiette	PGFINTN	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1802
111	AR	A ou V. Angle de lettre. Très fragmentaire.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3009
112	AR	Indéterminé. Tesson très endommagé.	Pot à épaule marquée	PC	Bas de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1050
113	AR	Croisillon ?	Indéterminée	PC	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone ? ; US 1019
115	AR	Hastes incomplètes.	Indéterminée	PC	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1019



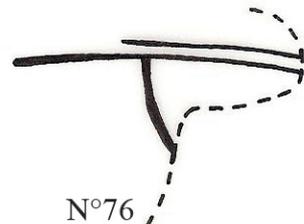
N°71



N°72



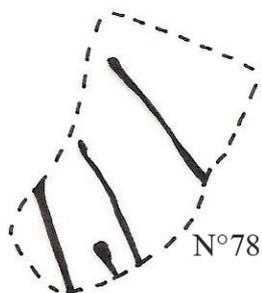
N°73



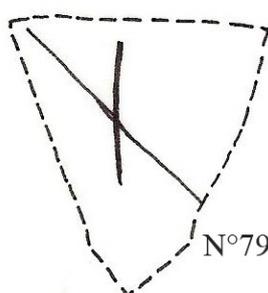
N°76



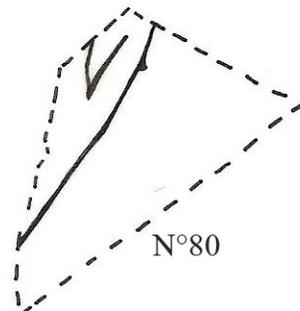
N°77



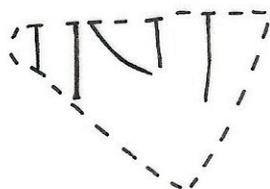
N°78



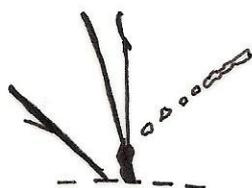
N°79



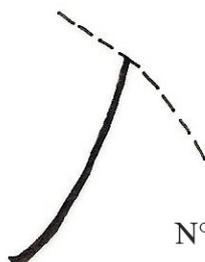
N°80



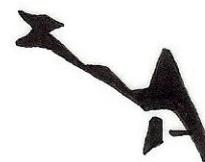
N°81



N°82



N°84



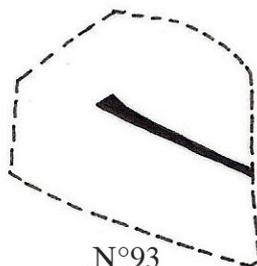
N°89



N°90



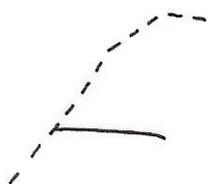
N°92



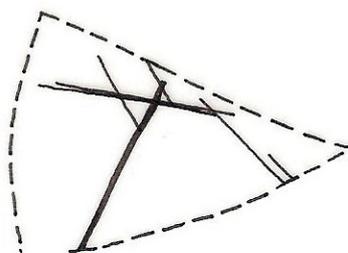
N°93



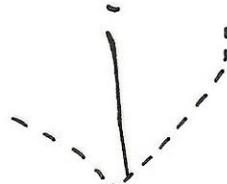
N°94 (Échelle 1/2)



N°98



N°99



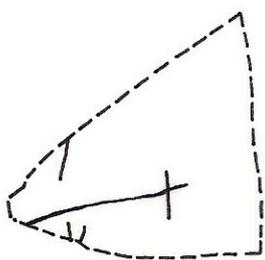
N°100



N°102



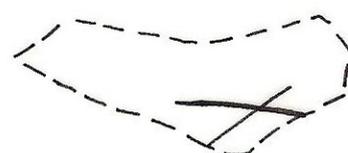
N°103



N°104



N°108



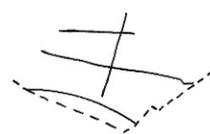
N°110



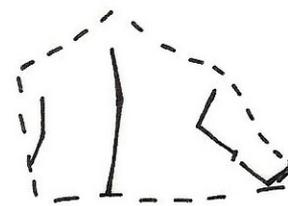
N°111



N°112 (Échelle 1/2)

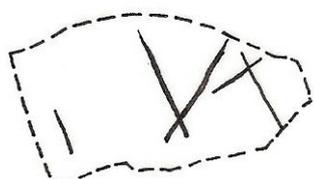


N°113 (Échelle 1/2)

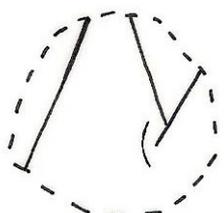


N°115

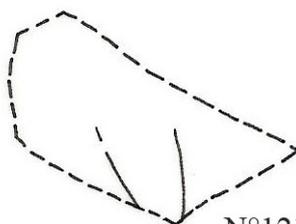
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
119	AR	Douteux. Croix ?	Indéterminée	PC	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	US 1200
120	AR	...]M[... sur tesson retailé en jeton ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	US 1548
121	AR	Deux hastes incomplètes.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1524
122	AR	Fragmentaire. Croix ou graffite épigraphique ?	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1438
123	AR	Fragmentaire et endommagé.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4236
124	AR	Peut-être un graffite épigraphique ...]BA[...	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	US 4227
127	AR	Graffite finement incisé. IIIM[... ?	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4094
129	AR	Croix incomplète. Indéterminé.	Gobelet	PGFINTN	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6970
131	AR	Indéterminé.	Indéterminée	NPR	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4598
133	AR	Hastes incomplètes.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1832
134	AR	Haste incomplète.	Cruche	PC	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4020
135	AR	Fragmentaire. Indéterminé. ...]JD +[...	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4024
324	MR	Indéterminé.	Assiette	TS	Sous le fond	OUI	Provenance inconnue	Fouille ancienne
331	MR	Q[... ou P[...	Coupelle	TS	Sous le fond	OUI	Clos Jovet 1877	Fouille ancienne
335	MR	Croix incomplète. Probablement une croix.	Coupe	TS	Bas de panse --> Extérieur	NON	Provenance inconnue	Fouille ancienne
338	MR	Inscription très fragmentaire. Graffite épigraphique.	Indéterminée	TS	Sous le fond	NON	Provenance inconnue	Fouille ancienne
339	MR	Inscription fragmentaire. Indéterminé.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Résidence du Cardo	Zone 45 Fouille ancienne
341	MR	Inscription fragmentaire. Sens d'orientation ? ...]MIVS ? ou AID[... ?	Indéterminée	TS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; US 2359
342	MR	Angle de lettre ?	Assiette	TS	Panse --> Extérieur	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 1 ; US 1022
343	MR	Très fragmentaire. Peut-être un début d'ensemble alphabétique IÇ[...	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; Fait n°308
344	MR	Fragmentaire. Graffite épigraphique ? Lettre A renversée ?	Drag, 24/25	TS	Bas de panse --> Extérieur	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; US 2632
346	MR	Haste incomplète.	Amphore	AMR	Panse --> Extérieur	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; US 2029
347	MR	Indéterminé. Motif géométrique ?	Indéterminée	PC	Sous le fond	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; US 4287
348	MR	M[... Trop fragmentaire pour interprétation.	Assiette	TS	Sous le fond	NSP	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; US 4210
349	MR	Deux hastes incomplètes.	Pot	PS	Panse --> Extérieur	NON	Hôpital civil 2001.11	Zone 2 ; US 4196
354	AR	Indéterminé. Peut-être post-abandon.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6091
355	AR	Indéterminé. Marque de graduation ?	Pot	PS	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1476
358	AR	Alphabet grec ? Indéterminé.	Indéterminée	PS	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6670
359	AR	Douteux. Post-abandon ?	Assiette	PGFINTN	Sous le fond	NSP	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6493
362	AR	Haste incomplète.	Cruche	PCCRU	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6198
363	AR	Croix incomplète. Indéterminé.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6204



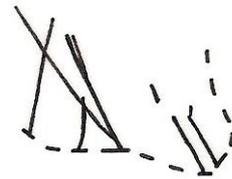
N°119



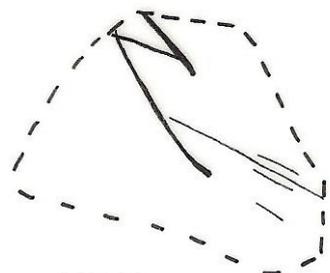
N°120



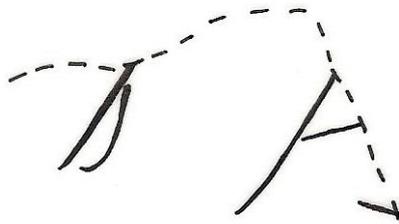
N°121



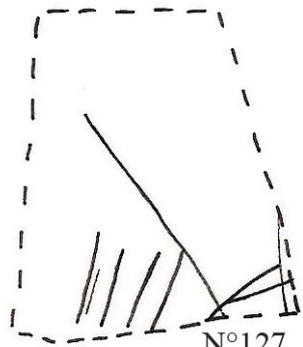
N°122



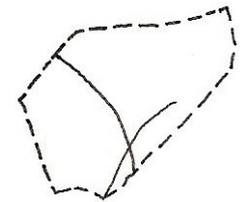
N°123



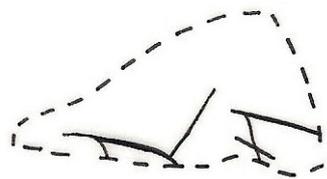
N°124



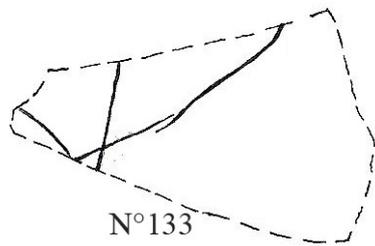
N°127



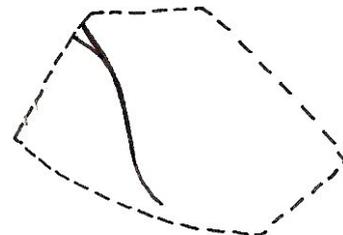
N°129



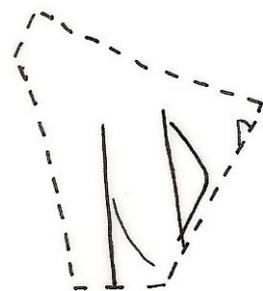
N°131



N°133



N°134



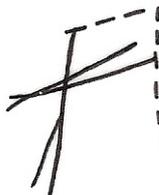
N°135



N°324



N°331



N°335



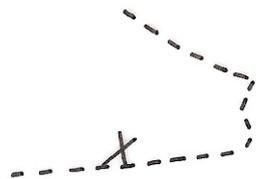
N°338



N°339 (Échelle 1/2)



N°341



N°342



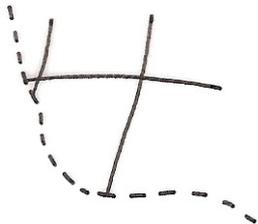
N°343



N°344



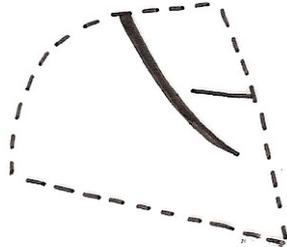
N°346



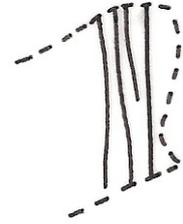
N°347



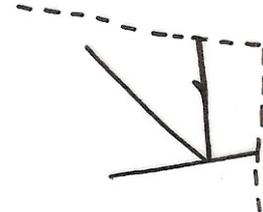
N°348



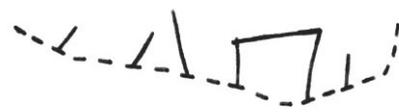
N°349



N°354



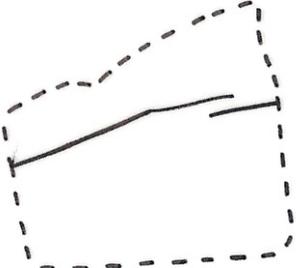
N°355



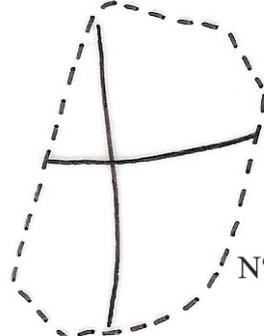
N°358



N°359 (Échelle 1/2)

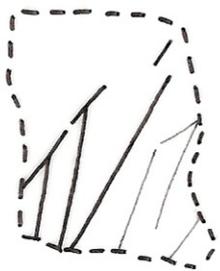


N°362



N°363

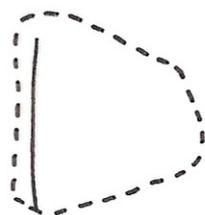
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
364	AR	Succession de hastes incomplètes et presque parallèles. Motif incomplet. Trop fragmentaire pour interprétation.	Plat	EIR	Dans le fond	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Zone ? ; US 100
365	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	Indéterminée	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6306
366	AR	Haste incomplète au tracé peu soigné. Post-abandon ?	Indéterminée	MICACF	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6221
367	AR	Quatre grandes hastes incomplètes et parallèles.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6194
368	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	PS	Indéterminée	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 1 ; C.179
369	AR	Angle de lettre.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; C.253
371	AR	...]Q	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US C.237
372	AR	Haste incomplète et incision peu soignée.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US C.227
373	AR	Haste incomplète. Post-abandon ?	Indéterminée	PC	Indéterminée	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone ? ; US 52
377	AR	Angle de lettre.	Assiette	TS	Sous le fond	NSP	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 253
378	AR	Arc de cercle.	Amphore	AMR Brune	Panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Zone ? ; US 103
379	AR	Trois hastes incomplètes.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Zone ? ; US 100
382	AR	Angle de lettre.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 2 ; US 208
383	AR	Indéterminé.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 2 ; US 208
387	AR	Sorte de triangle hachuré. Graffite incomplet.	Assiette	PG	Dans le fond	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 160
388	AR	Croix complète + ligne décrivant deux vagues successives. Motif décoratif ?	Bol	PS	Dans le fond	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 160
389	AR	Deux hastes incomplètes.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 252
392	AR	Haste incomplète très incisée.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 288
395	AR	Étoile ?	Drag. 15/17	TS	Sous le fond	NON	13 rue des Quatre Vents 90.1	Zone 1 ; Sondage 1
396	AR	...]O ou motif décoratif ?	Drag. 4/22	TS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 2 ; US C165
398	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 2 ; US C250
399	AR	Angle de lettre ?	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US C230
400	AR	Haste seule. Post abandon ?	Assiette	PGFINTN	Haut de panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Zone ? ; US 102
402	AR	Croix incomplète.	Indéterminée	TS	Sous le fond	OUI	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5051
405	AR	Deux hastes incomplètes.	Plat	TS	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6803
406	AR	Croix incomplète.	Drag. 27	TS	Bas de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1812
415	AR	Deux hastes perpendiculaires incomplètes. Croix ?	Indéterminée	TS	Bas de panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Zone ? ; US 107



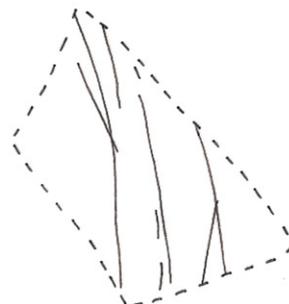
N°364



N°365



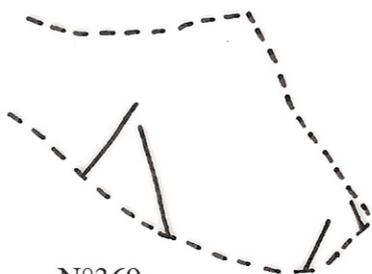
N°366



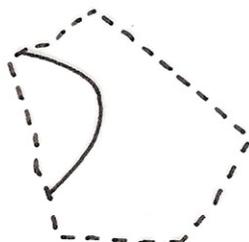
N°367 (Échelle 1/2)



N°368



N°369



N°371



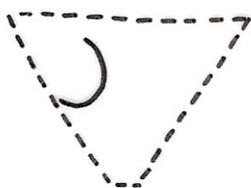
N°372



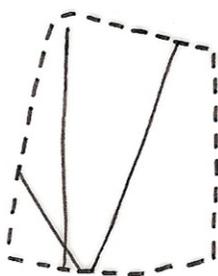
N°373



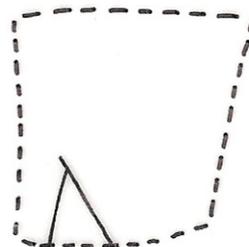
N°377



N°378



N°379



N°382



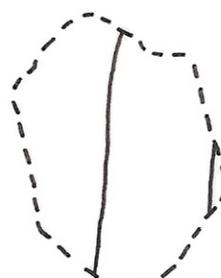
N°383



N°387



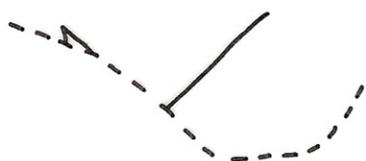
N°388



N°389



N°392 (Échelle 1/2)



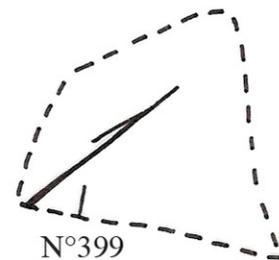
N°395



N°396



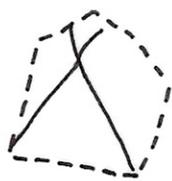
N°398



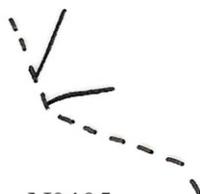
N°399



N°400



N°402



N°405

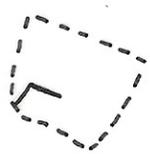


N°406



N°415

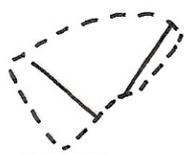
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
418	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	TS	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1659
419	AR	Deux hastes incomplètes. Croix ?	Indéterminée	TS	Bas de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1840
421	AR	Probablement une croix.	Indéterminée	PCENGOB	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1789
423	AR	Croix ?	Assiette	TS	Sous le fond	OUI	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4156
425	AR	Deux hastes incomplètes. Croix ?	Indéterminée	TS	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6873
427	AR	Angles de lettres.	Coupelle	TS	Bas de panse --> Extérieur	OUI	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6778
429	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5078? 5081?
430	AR	BAL ? Graffite épigraphique ?	Drag. 18	TS	Sous le fond	OUI	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4269
431	AR	...]Q[...	Indéterminée	PCENGOB	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1791
432	AR	Indéterminé. Caractères épigraphiques ?	Indéterminée	PCENGOB	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1592
441	AR	...]Q[...	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	"Leader Price" 2000.11	US 35
443	AR	Croix incomplète ?	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	Anciens Tennis 99.4	Zone ? ; US 3015
444	AR	2 hastes incomplètes.	Indéterminée	TSGM	Panse --> Extérieur	NON	Anciens Tennis 99.4	US 4036
445	AR	Angle de lettre ?	Pot	PS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Anciens Tennis 99.4	Espace 4 ; US 4053
446	AR	Hastes incomplètes.	Assiette	PGFINTN	Indéterminée	NON	Anciens Tennis 99.4	Espace 4 ; US 4053
447	AR	Deux hastes parallèles et incomplètes.	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	Anciens Tennis 99.4	Espace 4 ; US 4053
452	AR	Croix incomplète ?	Coupelle	TS	Sous le fond	OUI	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4696
457	AR	Croix incomplète ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Centre Leclerc 99.2	US 140
458	AR	Croix incomplète ?	Indéterminée	PGFINTN	Sous le fond	NON	Centre Leclerc 2000.13	US 1099
459	AR	Deux hastes incomplètes. Croix ?	Bouteille ?	PS	Sous le fond	NON	Centre Leclerc 2000.13	US 1098
461	AR	Deux hastes incomplètes.	Pot	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Centre Leclerc 2000.13	US 1000
462	AR	IIIÇ[... ?	Couvercle ?	PSGROS	Indéterminée	NON	Centre Leclerc 2000.13	US 1000
463	AR	Graffite épigraphique. Trop fragmentaire pour transcription.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	12 rue du théâtre romain 2005.1	US 411
464	AR	Haste	Indéterminée	TS	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	US 8002
465	AR	Angle de lettre? A[...	Indéterminée	TS	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1592
466	AR	Croix ?	Indéterminée	TS	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	HS
467	AR	Angle de lettre ?	Assiette	TS	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3008
468	AR	Indéterminée.	Cruche	PC	Indéterminée	NON	Diag. Latouche 2010.4	US 6001
470	AR	Angle de lettre ?	Indéterminée	PGMICAC	Panse --> Extérieur	NON	Rue Traversière 97.7	US 0022
472	AR	Croix ?	Coupelle	TSGM	Sous le fond	OUI	Diag. Latouche 2010.4	US 6069
475	AR	Douteux. Haste. Involontaire ?	Plat	EIR	Dans le fond	NON	Diag. extension Centre Leclerc 2000.4	US 738
476	AR	...]NA[...	Indéterminée	PCENGOB	Bas de panse --> Extérieur	NON	Diag. extension Centre Leclerc 2000.4	US 719
480	AR	Quatre hastes parallèles et incomplètes.	Gobelet	PARFIN	Haut de panse - Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	HS



N°418



N°419 (Échelle 1/2)



N°421



N°423 (Échelle 1/2)



N°425



N°427



N°429



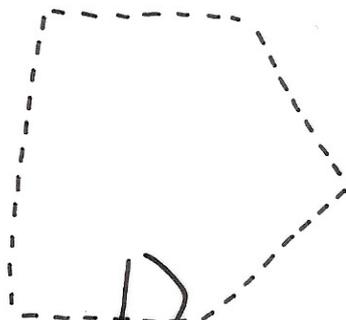
N°430



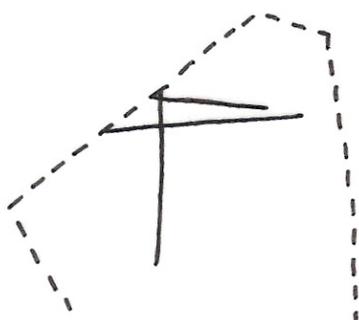
N°431



N°432 (Échelle 1/2)



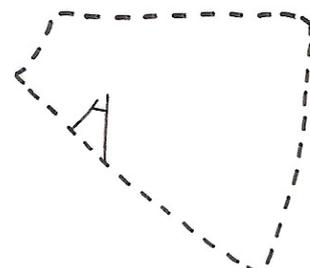
N°441



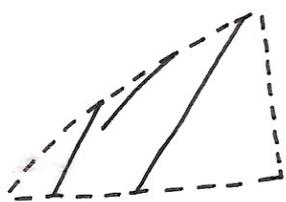
N°443



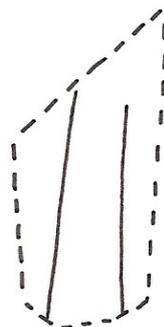
N°444



N°445



N°446



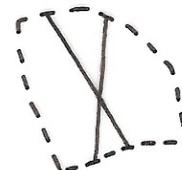
N°447



N°452



N°457 (Échelle 1/2)



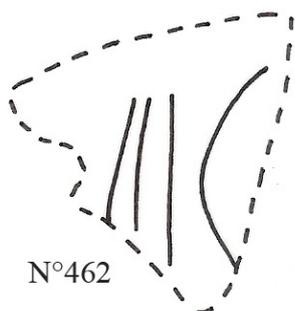
N°458



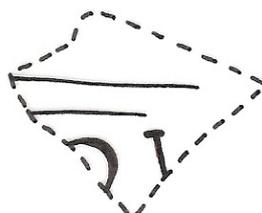
N°459 (Échelle 1/2)



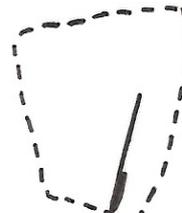
N°461



N°462



N°463



N°464



N°465



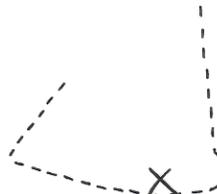
N°466



N°467



N°468



N°470



N°472



N°475



N°476

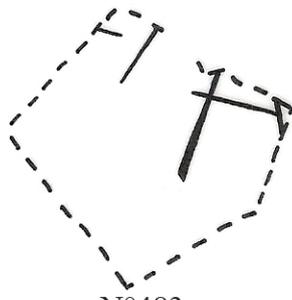


N°480

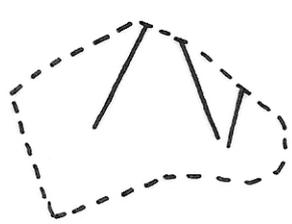
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
481	AR	Angle de lettre ?	Indéterminée	MICACMIFIN	Panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	HS
483	AR	...]A[...	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	US 96
484	AR	...]M[...	Gobelet	PARFIN	Haut de panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	US 165
485	AR	Angle de lettre.	Indéterminée	TSGM	Indéterminée	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	Zone 1 ; C009
486	AR	Graffite épigraphique ?	Assiette	TSGC	Sous le fond	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	Zone 1 ; C165
488	AR	Indéterminée.	Indéterminée	MICACMIFIN	Panse --> Extérieur	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	HS
489	AR	Indéterminée. Trois tessons probablement du même Vase mais qui ne recollent pas. Plusieurs hastes parallèles.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	US 102
490	AR	Croix ?	Indéterminée	TS	Sous le fond	OUI	Diag. Lycée Militaire 91.6	US C095
491	AR	R	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	US C102
492	AR	Deux hastes incomplètes.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	Zone 1 ; US C032
493	AR	Deux hastes incomplètes sur deux tessons qui recollent.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	US C174
494	AR	Douteux. Ligature AX ? Faiblement incisé, peu visible.	Bouteille ?	PC	Bas de panse --> Extérieur	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	US C174
497	AR	L[... ? Ensemble de cinq tessons dont quatre avec chacun une haste incomplète. Appartiennent probablement au même support. Deux tessons recollent.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	Zone 2 ; HS
498	AR	Indéterminée.	Assiette	PGFINTN	Sous le fond	OUI	Lycée militaire 92.6	US 3009
502	AR	Indéterminée. A peine incisé.	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	36 rue de la Croix Blanche "cuve" 89.2	Sondage 3 ; HS
504	AR	Deux croix incomplètes ?	Coupe	TSGM	Sous le fond	OUI	Centre hospitalier 99.8	HS
505	AR	Indéterminée. MA[... Zone difficilement accessible donc difficile à graver.	Drag. 27	TSGM	Sous le fond	OUI	Centre hospitalier 99.8	US 3
506	AR	Indéterminée.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Centre hospitalier 99.8	US 149
507	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	NL	Panse --> Extérieur	NON	Diag. Maison de retraite Ste-Anne 2005.9	US 1118
508	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	MICACF	Panse --> Extérieur	NON	Diag. DISCAR rue Carion 2006.5	Sondage 1
514	CR	Douteux. E	Indéterminée	TS	Panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 73.2	HS
515	CR	Ébauche de lettre ? A	Indéterminée	TS	Sous le fond	NON	Rue des pierres 73.2	HS
519	CR	Croix ou étoile	Assiette	TS	Sous le fond	NON	Rue des pierres 72.1	HS
521	CR	Indéterminée et étrange.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	HS
523	CR	O[...	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	US 677
525	CR	Deux hastes parallèles et incomplètes.	Assiette	EIR	Haut de panse --> Intérieur	NON	Rue des pierres 87.1	US 654
528	AR	Croix incomplète ?	Coupelle	TSGM	Milieu de panse --> Intérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 2242
530	AR	Incision bien marquée. Peut-être un ...]M	Pot à col caréné	PS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 2439
532	AR	Indéterminée. Motif visible uniquement en lumière rasante.	Assiette Drag. 17	TSGC	Sous le fond	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 2751
533	AR	Croix incomplète ?	Coupelle	TSGM	Panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 1175
535	AR	Angles de lettres ? Épigraphique ?	Assiette	TSGC	Bas de panse Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 3045



N°481



N°483



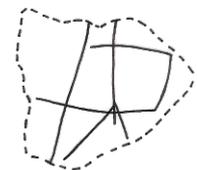
N°484



N°485



N°486



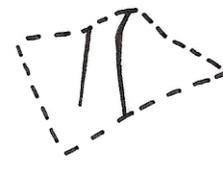
N°488 (Échelle 1/2)



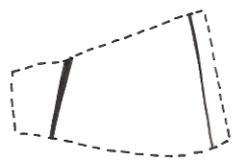
N°489 (1, 2 et 3) (Échelle 1/2)



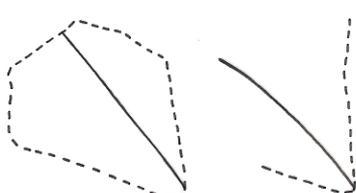
N°490



N°491



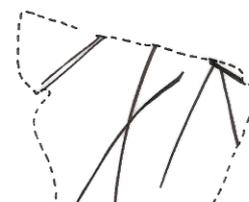
N°492 (Échelle 1/2)



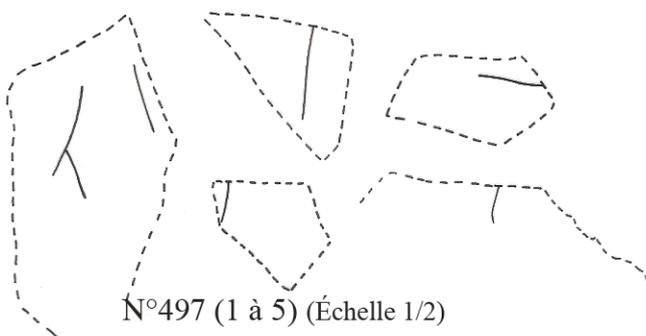
N°493 (1 et 2) (Échelle 1/2)



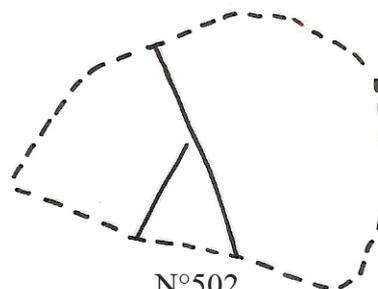
N°494



N°498



N°497 (1 à 5) (Échelle 1/2)



N°502



N°504



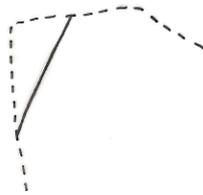
N°505



N°506



N°507



N°508 (Échelle 1/2)



N°514



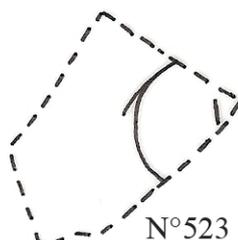
N°515



N°519



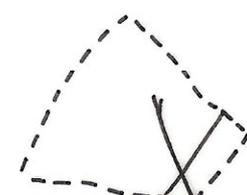
N°521 (Échelle 1/2)



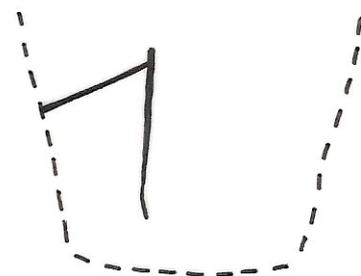
N°523



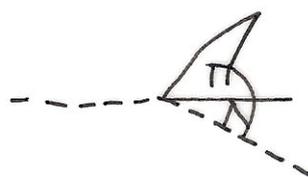
N°525 (Échelle 1/2)



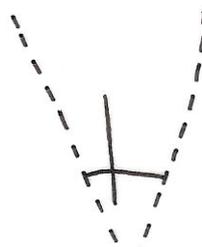
N°528



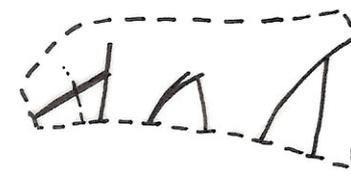
N°530



N°532

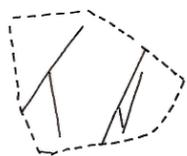


N°533



N°535

N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
537	AR	Graffite peu soigné, incomplet et difficilement lisible. LA[...] (?) Ressemble au Graf 541.	Assiette	TSIT	Sous le fond	OUI	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 2426
538	AR	Trois hastes incomplètes, incisées avec acharnement.	Indéterminée	TSGC	Milieu de panse --> Intérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 1463
546	AR	Peut-être deux premières lettres: IM[...] (?)	Assiette	TSIT	Sous le fond	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 3601
548	AR	Trois hastes incomplètes et parallèles.	Pot	PG	Panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 1462
572	MR	Indéterminé. Graffite épigraphique.	Gobelet	NL	Haut de panse --> Extérieur	NON	Rue de la grille 85.4	US C5B
573	MR	Hastes sur 5 tessons probablement du même vase. Seulement 2 tessons recollent.	Indéterminée	MICACMIFIN	Panse --> Extérieur	NON	Rue de la grille 85.4	US D3A
574	MR	N (?)	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	Rue de la grille 85.4	US E2B
575	MR	Croix incomplète (?)	Indéterminée	TS	Indéterminée	NON	Ateliers d'Art 74/75	US Q3B
577	MR	Angle de lettre.	Drag. 22/23	TSGM	Sous le fond	NON	Ateliers d'Art 74/75	US E7B
578	MR	Graffite épigraphique (?)	Indéterminée	NL	Panse --> Extérieur	NON	Ateliers d'Art 74/75	US R4
579	MR	Haste incomplète.	Indéterminée	PCENGOB	Sous le fond	NON	Maison de retraite 85.1	HS
581	MR	Indéterminée.	Couvercle	PG	Panse --> Extérieur	NON	Maison de retraite 85.1	HS
583	MR	Graffite épigraphique ?	Pot	PS	Panse --> Extérieur	NON	Maison de retraite 85.1	HS
584	MR	Motif décoratif ?	Amphore Régionale	AMR RO	Panse --> Extérieur	NON	Maison de retraite 85.1	HS
591	MR	Deux hastes incomplètes. Étoile ?	Indéterminée	PARFIN		NON	Maison de retraite 85.1	HS
592	MR	Hastes incomplètes.	Assiette	TS	Sous le fond	NON	Pavillon Saint Louis 86	US 191
596	MR	Croix incomplète ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Pavillon Saint Louis 86	US B14
598	MR	Haste incomplète.	Indéterminée	MICACMIFIN	Panse --> Extérieur	NON	Pavillon Saint Louis 86	US D49
601	MR	Deux hastes incomplètes + petite croix.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Promenade des marbres	HS
604	MR	Graffite épigraphique. ...]NI[...] ou ...]DAS[...] Sens de lecture ? Trop fragmentaire pour interprétation.	Couvercle	PC	Panse --> Extérieur	NON	Promenade des marbres	HS
606	MR	Graffite épigraphique ?	Gobelet	RAMET	Haut de panse --> Extérieur	NON	Ateliers d'Art 74/75	HS
607	MR	Quatre hastes incomplètes.	Indéterminée	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Promenade des marbres	HS
610	MR	...]N[...]	Indéterminée	PC	Haut de panse --> Extérieur	NON	Rue de la grille 85.4	HS
613	MR	Indéterminée. Ebauche de lettre ? A ? L ? Semblable au graffite n°515.	Coupelle	TS	Sous le fond	OUI	Hôtel des Ursulines 81.7	HS
616	CR	Deux hastes incomplètes.	Indéterminée	PS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	US C 291
619	CR	Indéterminée.	Indéterminée	PS	Indéterminée	NON	Rue des pierres 87.1	US C 446
620	CR	Deux hastes incomplètes.	Indéterminée	NL	Panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	US 345
622	CR	Deux hastes incomplètes.	Assiette	TSGC	Sous le fond	NON	Rue des pierres 87.1	HS
623	CR	Croix incomplète ?	Drag 18 b	TSGM	Sous le fond	NON	Rue des pierres 87.1	HS
624	CR	Deux hastes. Début d'une inscription épigraphique ?	Indéterminée	TS	Haut de panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	HS
712	MR	Indéterminée.	Indéterminée	TS	Sous le fond	OUI	Provenance inconnue	HS
713	MR	XIA[...] ?	Assiette	TS	Bas de panse --> Extérieur	NON	Provenance inconnue	HS
714	MR	Croix incomplète ? Post abandon ?	Assiette	TS	Sous le fond	NON	Provenance inconnue	HS
720	MR	Croix ? Graffite complet.	Coupelle	TS	Sous le fond	OUI	Provenance inconnue	HS
722	AR	Graffite épigraphique ? A[...]	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	US 99



N°537  
(Échelle 1/2)



N°538  
(Échelle 1/2)



N°546  
(Échelle 1/2)



N°548  
(Échelle 1/2)



N°572  
(Échelle 1/2)



N°573 (1 à 4)  
(Échelle 1/2)



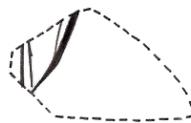
N°574  
(Échelle 1/2)



N°575  
(Échelle 1/2)



N°577  
(Échelle 1/2)



N°578  
(Échelle 1/2)



N°579  
(Échelle 1/2)



N°581  
(Échelle 1/2)



N°583  
(Échelle 1/2)



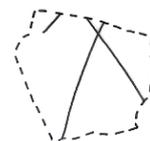
N°584  
(Échelle 1/2)



N°591



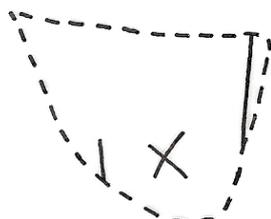
N°592  
(Échelle 1/2)



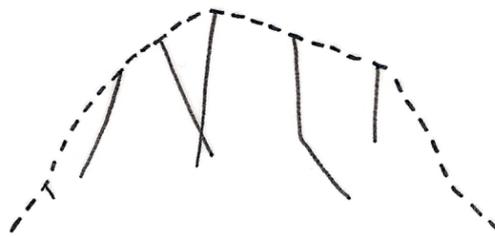
N°596  
(Échelle 1/2)



N°598  
(Échelle 1/2)



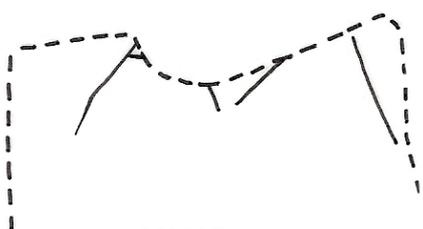
N°601



N°604



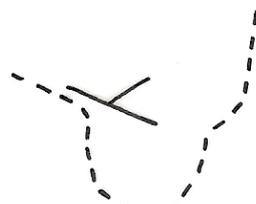
N°606  
(Échelle 1/2)



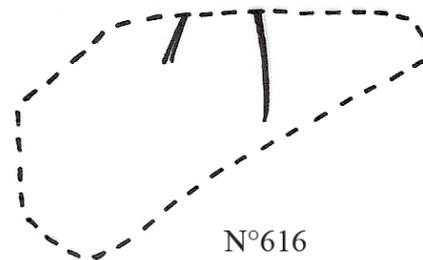
N°607



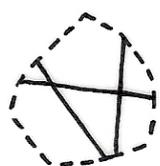
N°610



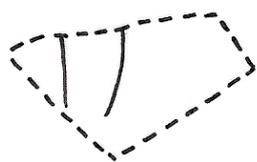
N°613



N°616



N°619



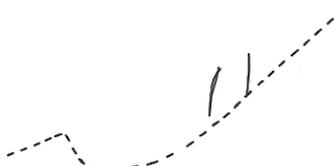
N°620



N°622



N°623



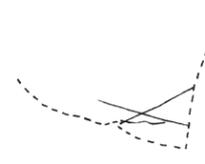
N°624



N°712



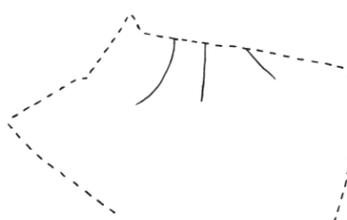
N°713



N°714  
(Échelle 1/2)



N°720



N°722



## **GRAFFITES GRAVÉS AVANT CUISSON**



**N°095**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**ABC** ou **ABV**  
**ABC** ou **ABV***Avant cuisson.**PCGROS brûlée. Indéterminée. Panse extérieure.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1176.**Inédit.*

Trois lettres complètes : A, B et C (?) La lecture de la troisième lettre est incertaine. La lettre semble avoir été barrée. Dans l'ensemble, on remarque que le geste du graveur n'est pas assuré. Le B semble avoir été gravé avec difficulté : en attestent les arrondis peu réussis et les débordements verticaux aux pieds du B.

Ce graffite a été réalisé dans de l'argile molle dont les propriétés sont à rapprocher de celles des tablettes d'écriture en cire particulièrement adaptées aux exercices d'écriture puisqu'elles offraient la possibilité d'effacer et de corriger ses erreurs. Ici, la présence de zones de surcuisson indiquent peut-être que le tesson a été brûlé par accident (suite à un incendie ?). Tout comme les tablettes de cire, le support de ce graffite n'était peut-être pas destiné à être cuit. Sa nature reste indéterminée.

Nous pensons qu'il peut s'agir d'un exercice d'écriture comme ceux retrouvés ailleurs dans l'Empire : sur vaisselle céramique à Lattes (Bats 1988, p. 127) ou sur tuiles à Châteaubleau par exemple (Lambert 2008a, p. 143). Le geste de barrer une faute est également attesté ailleurs (Janin, Py [en ligne]). La troisième lettre ne ressemble pas à un C, c'est peut-être la raison pour laquelle elle a été barrée.

Dans ce cas, on comprend mal pourquoi le graveur n'a pas profité de l'argile molle pour effacer et recommencer son exercice au lieu de le barrer.



N°009

MAN, Inv. S.VI.M.20F 80381 (1/Lot)

**LVPINI[...  
Lupin(us) (l'a fait) ?**

*Alphabet latin. Avant cuisson.*

*TS. Mortier. Sous le fond.*

*Fouille ancienne, provenance inconnue.*

*Inédit.*

Entré au musée suite au legs d'Alfred Lacroix en 1948 et enregistré en 1952. Provenance non renseignée dans l'inventaire mais retrouvée via le CIL XIII, 10017, 538 (recherches : Hélène Chew). Selon P.-Y. Lambert, la graphie présente un « style cursif très proche de la capitale très fréquent à Lezoux ». Il s'agit d'une marque réalisée avant cuisson, en témoignent les bourrelets d'argiles accumulés sur les bords des tracés. Elle est donc intrinsèque à l'atelier de production : peut-être s'agit-il d'une signature de potier ? Des estampilles LVPINIM et LVPINIMA sont attestées à Lezoux (Oswald 1931, Tilhard 2004). Peut-être s'agit-il du même potier.

Dans tous les cas, on peut rapprocher ce graffite des anthroponymes construits sur la racine *Lupin-* dont on retrouve plusieurs attestations dans l'Empire : *Lupinius* (*nomen* attesté en Gaule Belgique) ou les *cognomina Lupinula* et *Lupinus* (OPEL III, p. 38).



## N°542

Centre Alain Rebourg, Inv. [en attente].

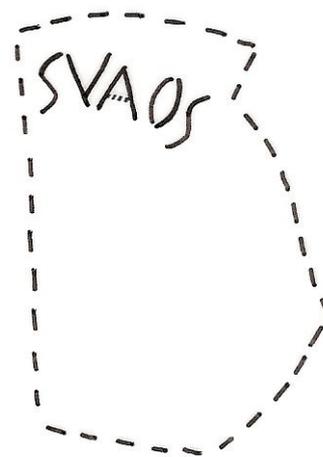
SVAOS  
SUAOS*Alphabet latin. Avant cuisson.**TR. Gobelet. Sous le fond.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 3210. Métallurgie?**Première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è.**Inédit.*

Ce graffite est difficile à interpréter, d'abord parce que la cassure sectionne l'inscription en plein milieu de la lettre A. Par conséquent, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un A sans traverse ou d'un A à traverse horizontale, lecture que nous privilégions. Pour P.-Y. Lambert, il s'agirait plutôt d'un A sans traverse, c'est-à-dire la forme du Lambda majuscule. En outre, même si le mot paraît complet, il faut envisager qu'il y ait pu y avoir d'autres lettres ou d'autres mots avant le premier S. Deux hypothèses peuvent être formulées.

Première hypothèse, il pourrait s'agir d'un *cognomen* celtique. Su-, 'bon-, bien-' est un préfixe, indiquant la bonne qualité ou l'excellence, que l'on trouve fréquemment dans l'onomastique gauloise (Delamarre 2003a, p 283). Le nom serait dérivé avec un suffixe -awo- qui apparaît sporadiquement sous la forme -ao- (cf. Lambert, Luginbühl 2005, p. 199). *Suaos*, le bon (?) Ce graffite est gravé avant cuisson, il appartient donc à un contexte de production plutôt qu'à un contexte de consommation. Il pourrait donc s'agir d'un nom de potier.

À titre de comparaison, on peut citer le graffite SVAINA du Mans gravé après cuisson sous le fond d'une coupelle et interprété comme étant une marque d'appartenance (Guillier, Thauré 2003, p. 188).

La seconde hypothèse est formulée par P.-Y. Lambert qui suggère d'y voir un jeu d'écriture où le scribe aurait volontairement utilisé des lettres qui se lisent dans les deux sens en retournant le texte. Les lettres S et O sont dans ce cas, en revanche le V change de nature s'il est retourné : il devient un A (sans traverse). Le graveur se serait donc amusé à écrire ces lettres qui ont un double sens de lecture, ce qui donne SVAOS dans un sens et SOVAS dans l'autre. Le mot que le scribe cherchait à écrire est peut-être SVOAS, qui se lit exactement de la même façon si l'on retourne le texte à 180°. Ce cas ne fonctionne que pour un A sans traverse. La séquence SAOVS était elle aussi envisageable, mais on s'écarte alors un peu plus du graffite tel qu'il est. P.-Y. Lambert pense donc à un jeu d'écriture un peu raté puisque le graveur ne se souvient pas bien de l'ordre des lettres.



**N°066**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Deux hastes parallèles**

*Avant cuisson.*

*PC. Indéterminée. Sous le fond.*

*Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1061.*

*Inédit.*

Deux lignes parallèles interrompues au centre du fond du vase.



**N°510**

Musée Rolin, Inv. A1973.2.1263

**"Étoile" à 11 branches**

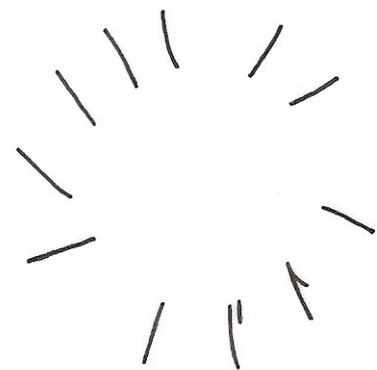
*Avant cuisson.*

*PC. Cruche. Sur la lèvre.*

*Rue des Pierres 73.2, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Graffite complet. Ensemble de onze hastes aux dimensions plus ou moins équivalentes et réparties en rayons sur la lèvre autour du goulot du récipient. Il s'agit peut-être d'un simple motif décoratif.

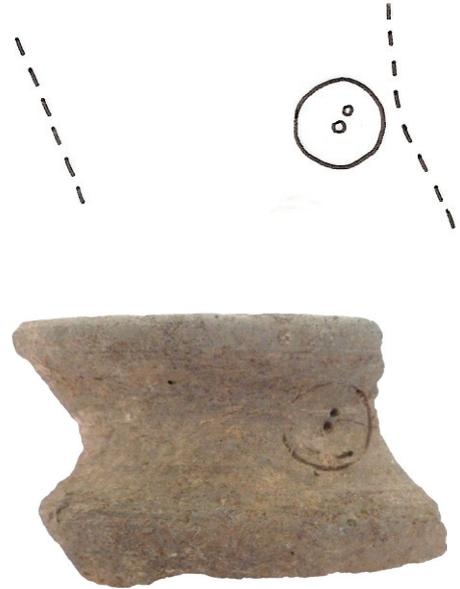


**N°547**

Centre Alain Rebourg, Inv. [en attente].

**Cercle tracé au compas.***Avant cuisson.**PG. Pot. Haut de panse extérieure.**Faubourg d'Arroux 2010.8, US 1462. Métallurgie?**Inédit.*

Deux points d'impact sont visibles, seul le plus bas correspond au tracé du cercle. Le plus haut a donné lieu à un petit arc de cercle (non représenté sur le dessin mais visible sur la photo) qui n'a pas abouti au tracé d'un cercle complet. Certainement dans le but de mieux s'adapter à la forme du support, le graveur a choisi de tracer son cercle un peu plus bas (d'où le deuxième point d'impact situé juste au dessous du premier). S'agit-il d'un motif décoratif ? Le tesson ne nous permet pas de savoir si ce motif était répété sur tout le contour du vase.



Autun II.5.a - Avant cuisson / Graffites de lecture plurivoque / Le cas des croix isolées complètes

**N°116**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.***Avant cuisson.**PCCRU. Cruche. Sur l'anse.**Lycée militaire 92.6, Zone 1, US 1195.**Inédit.*

Croix complète tracée perpendiculairement à l'anse.

**N°128**

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**Croix.***Avant cuisson.**PCCRU. Cruche. Sur l'anse.**Lycée militaire 92.6, Zone 2, US 4166.**Inédit.*

Croix complète tracée perpendiculairement à l'anse.



N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
024	AR	Deux hastes incomplètes dont l'une très incisée.	Cruche	PC	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1908
027	AR	Haste incomplète très incisée.	Indéterminée	PSGROS	Indéterminée	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 5072
030	AR	Haste incomplète.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 3015
042	AR	Quatre hastes perpendiculaires aux stries de tournage : motif décoratif ?	Gobelet	MICACF	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4133
043	AR	Haste incomplète : graffite ou défaut de cuisson ?	Indéterminée	RAMET	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4024
044	AR	Haste incomplète : graffite ou décoration ?	Indéterminée	TS	Panse --> Extérieur	NSP	Lycée militaire 92.6	Zone 2 ; US 4024
074	AR	Croix incomplète ? comme tracée à la règle.	Indéterminée	Indéterminée	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	US 4455
075	AR	Haste incomplète.	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1401
088	AR	Haste incomplète : empreinte involontaire ?	Indéterminée	PG	Sous le fond	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6086
097	AR	Haste incomplète : motif décoratif ?	Indéterminée	PS	Sous le bord --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1182
105	AR	Haste incomplète très incisée.	Cruche	PCCRU	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	US 6200
109	AR	Haste incomplète perpendiculaire aux stries de tournage.	Bol à mari	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1786
114	AR	Sept hastes incomplètes : motifs ?	Indéterminée	PC	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 1 ; US 1006
353	AR	Croix ? Graffite incomplet.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Lycée militaire 92.6	Zone 3 ; US 6135
374	AR	Croix incomplète ? A ou X excentré ? Marque très incisée.	Pot	PG	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Sondage 1 ; US 100
375	AR	Haste incomplète à peine visible.	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 89.8	Sondage 1 ; US 100
380	AR	Haste incomplète : involontaire ?	Pot	PSGROS	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 3 ; US 158
385	AR	Motif décoratif ? Fortement incisé.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 2 ; US 164
386	AR	Deux hastes incomplètes.	Pot	PG	Bas de panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 160
390	AR	Haste incomplète.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 3 ; US 178
391	AR	Haste incomplète.	Coupelle	PS	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Institution Saint Lazare 90.2	Zone 4 ; US 160
471	AR	Indéterminée.	Amphore régionale	Indéterminée	Panse --> Extérieur	NON	Caves du Lutrin 97.12	US 123
477	AR	Haste involontaire ?	Indéterminée	PC	Indéterminée	NON	Rue des pierres 87.1	US C716
478	AR	Indéterminée. Ebauche de palmette ?	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	US C716
482	AR	Croix incomplète ?	Indéterminée	TSGM	Panse --> Extérieur	NON	29 rue de la grille 91.8	HS
495	AR	Haste incomplète involontaire ?	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON	Diag. Lycée Militaire 91.6	Zone 2 ; Sondage 5 ; HS
501	AR	Haste incomplète perpendiculaire aux stries de tournage. Incision très nette.	Amphore régionale	AMR Brune	Panse --> Extérieur	NON	Clinique du parc 89.3	US 176
503	AR	Haste courbe incomplète.	Indéterminée	PS	Sous le fond	NON	36 rue de la Croix Blanche "cuve" 89.2	Sondage 3 ; HS
541	AR	Graffite très incisé mais incomplet. Difficile à interpréter: graffite épigraphique ? Ressemble au Graf. 537.	Pot caréné	MICACF	Panse --> Extérieur	NON	Faubourg d'Arroux 2010.8	US 3210
602	MR	Croix incomplète ?	Indéterminée	PC	Sous le fond	NON	Pavillon Saint Louis 86	Zone D ; US D7
617	CR	Multiplés hastes incomplètes et perpendiculaires aux stries de tournage.	Indéterminée	PG	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Rue des pierres 87.1	Zone G IV / H IV ; US C 266



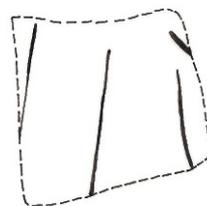
N°24



N°27



N°30



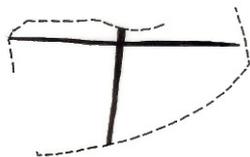
N°42 (Échelle 1/2)



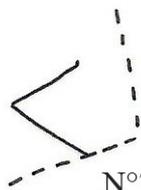
N°43



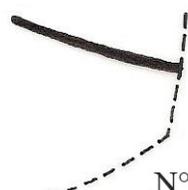
N°44



N°74 (Échelle 1/2)



N°75



N°88



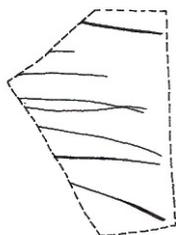
N°97



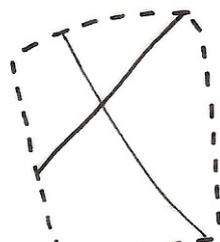
N°105  
(Échelle 1/2)



N°109  
(Échelle 1/2)



N°114 (Échelle 1/2)



N°353



N°374 (Échelle 1/2)



N°375 (Échelle 1/2)



N°380



N°385 (Échelle 1/2)



N°386  
(Échelle 1/2)



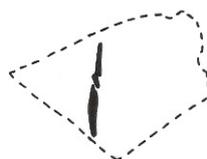
N°390



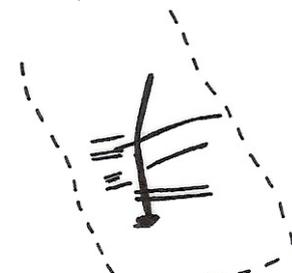
N°391



N°471



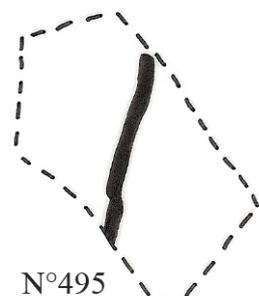
N°477 (Échelle 1/2)



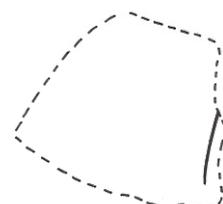
N°478



N°482



N°495



N°501 (Échelle 1/2)



N°503



N°541



N°602



N°617 (Échelle 1/2)



**CHARTRES**

*AUTRICUM*



## **GRAFFITES GRAVÉS APRÈS CUISSON**

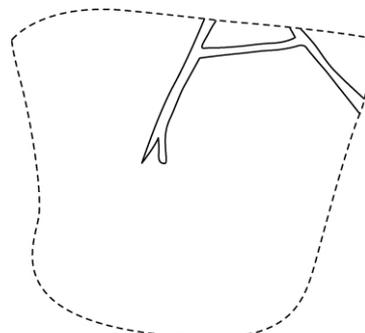


**N°294**

SAVC, Inv. C81.3072.2

**A[...***Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Sous le fond.**36/40 boulevard Chasles C81, US 3072.**Inédit.*

Graffite incomplet. Très probablement un A, de forme capitale latine à traverse horizontale.



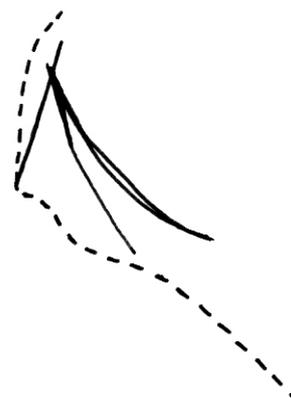
(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°677**

SAVC, Inv. C28.3189.1.101

**...]A***Alphabet latin. Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Sur le col.**Rue aux Ormes C28, US 3189.1.**III<sup>e</sup> siècle (Typologie)**Inédit.*

Lettre A de forme capitale latine à traverse verticale.



N°633

SAVC, Inv. C219.20027.101

...]+A  
 ...]LA ou ...]VA

*Alphabet latin. Après cuisson.  
 TSGM brûlée. Coupelle. Bas de panse extérieure.  
 Cinéma C219, US 20027.  
 Fin I<sup>er</sup> s. (Contexte)  
 Inédit.*

Graffite incomplet. Une seule lettre complète : un A de forme capitale latine à traverse horizontale.



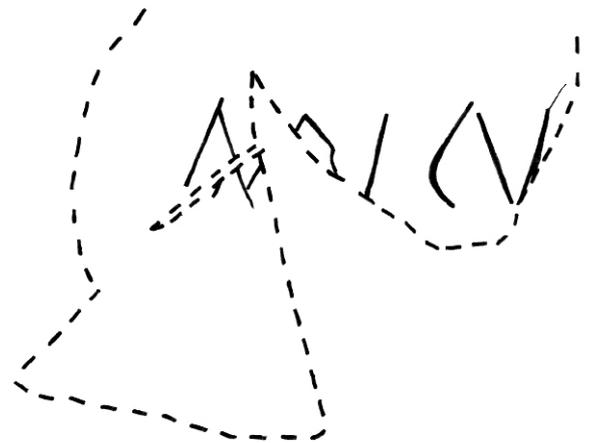
N°268

SAVC, Inv. C219.4970.109

A[...]|CV[...  
 AMICUŞ ?

*Alphabet latin. Après cuisson.  
 PARFINB. Gobelet. Haut de panse extérieure.  
 Cinéma C219, US 4970.  
 Augusto-tibérien (Typologie)  
 Inédit.*

Le graffite est incomplet.



N°672

SAVC, Inv. C27.19127.101

AII[...  
 AE[...

*Alphabet latin. Après cuisson.  
 PGFINTN. Assiette. Sous le fond.  
 Place des Halles C27, US 19127.  
 Inédit.*



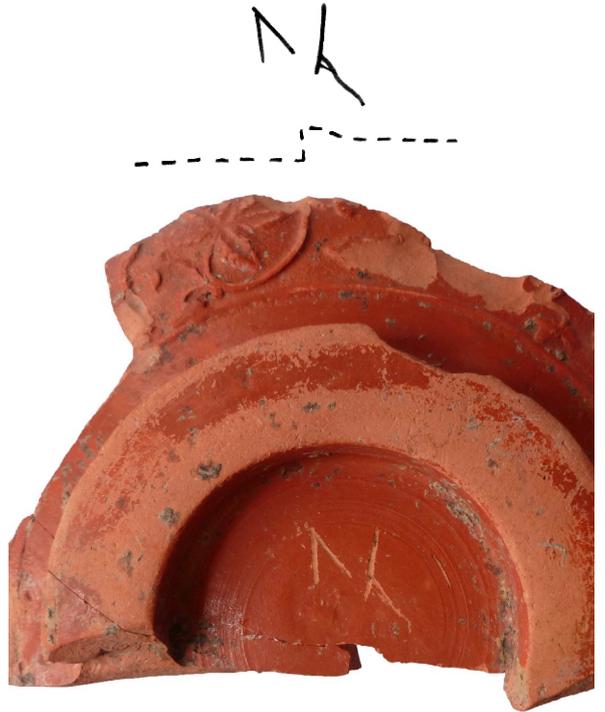
## N°239

SAVC, Inv. C219.3002.100

AL

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGC. Bol Drag.37. Sous le fond.*  
*Cinéma C219, US 3002.*  
*Milieu du II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*  
*Inédit.*

Graffite complet.  
 Probablement une marque d'appartenance. Peut-être une abréviation : de nombreux anthroponymes commençant par *Al-* sont attestés dans l'Empire (OPEL I, p. 62 à 86).



## N°262

SAVC, Inv. C219.4600.101

...]APIÛR  
 ...]APER

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*NL. Gobelet. Sous le fond.*  
*Cinéma C219, US 4600.*  
*I<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)*  
*Inédit.*

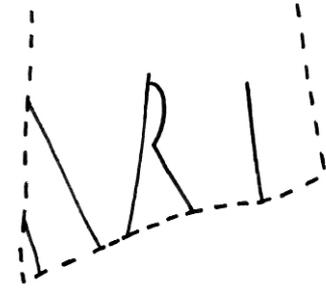
Graffite probablement complet : *Apër, pri, m.*, “Sanglier” (lecture: Th. Luginbühl). *Cognomen* courant attesté à plusieurs reprises, en particulier chez un des interlocuteurs du dialogue des Orateurs de Tacite (Marcus Aper qui vécut au I<sup>er</sup> s. de n. è.), et attesté trois fois en Gaule Lyonnaise (OPEL I, p. 138-139). On ne peut écarter la possibilité qu’il puisse s’agir d’une abréviation d’autres *cognomina* comme *Aperinus* mais il n’est attesté qu’une fois et en Gaule Belgique (OPEL I, p. 139). On connaît un autre *Aper* gravé après cuisson sur le haut de la panse d’un Niederbieber 33 trouvé à Nida-Heddernheim (Scholz 1999, n°67 p. 142).



**N°664**

SAVC, Inv. C219.50459.101

...]ARI[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 2102. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 50459.**II<sup>e</sup> siècle (Typologie)**Inédit.***N°671**

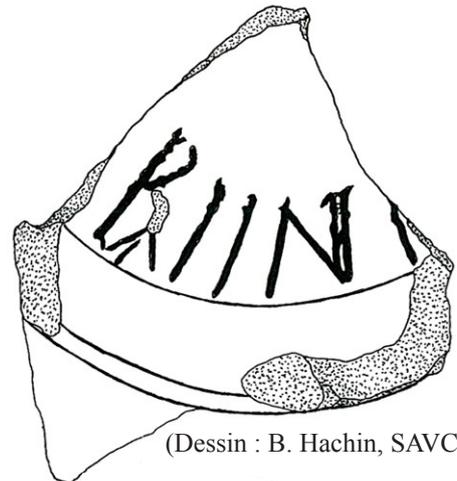
SAVC, Inv. C27.3368.102

...]AT[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSIT. Indéterminée. Sous le fond ?**Place des Halles C27, US 3368.**Inédit.***N°281**

SAVC, Inv. C219.20504.100

...]BENI[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille (S)ECVNDV(S), du potier Secundus I.**Cinéma C219, US 20504.**25-50 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

(Dessin : B. Hachin, SAVC)

Réf. estampille : NoTS 8, p. 160 à 166.

Il s'agit très probablement d'un anthroponyme et d'une marque d'appartenance.



N°629

SAVC, Inv. C219.20052.101

**BIINIO** ou **BIINICI**  
**BENIO** ou **BENICI**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette Menez 16a. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 20052.*

*Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Le tracé des lettres est semblable à celui du précédent. Il s'agit probablement du même scribe.

De nombreux anthroponymes construits sur la même racine sont attestés dans l'Empire. On peut citer *Benivulus* et *Benigna* en Gaule Lyonnaise (OPEL I, p. 287). *Benio* et *Benicus* ne sont pas attestés dans les recueils onomastiques.



N°691

SAVC, Inv. C50.3015.101

...]BL  
 BL ?

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*AMR brune. Amphore. Sous le fond.*

*Rue du Palais de Justice C50, US 3015.*

*Inédit.*

L'OPEL recense au moins 40 anthroponymes commençant par Bl-. *Blaesus*, *Blandina* et *Blandus* sont chacun attestés une fois en Gaule Lyonnaise (OPEL I, p. 301-302).



**N°250**

SAVC, Inv. C27.3624.100

**BO+[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Bas de panse extérieure.**Cinéma C219, US 3624.**Inédit.***N°171**

SAVC, Inv. C219.2144.102

**CAII[...]****CAE[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**AMR Beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 2144.**Haut-Empire (30 av.-270 de n. è.) (Typologie)**Inédit.*

Les trois lettres sont de grandes dimensions. Il pourrait s'agir des premières lettres d'un anthroponyme. De nombreux noms commençant par *Caef*[...] sont connus (OPEL II, p. 16-20). Toutefois, on ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle l'amphore aurait pu contenir du *Caecubum*, le Cécube un vin blanc doux et liquoreux qui devient fauve en vieillissant (Tchernia 1986, p. 109 et 204). Sa mention peut être abrégée en CAE ou CAEC comme l'attestent deux *tituli picti* sur amphores Dressel 1 (CIL XV, 4545, 4546). Ce vin appartenait à la famille des grands crus italiens mais sa production s'achève sous les Flaviens (Tchernia 1986, p. 270). Dès lors, son nom ne reste que pour désigner un type de vin vieux (Tchernia 1986, p. 207 et 342). La fragmentation de l'inscription ne nous permet pas de privilégier l'une ou l'autre des deux hypothèses et la datation du tesson ne permet pas de savoir si l'inscription est contemporaine du grand cru ou si elle fait simplement référence à un vin vieux.

N°627

SAVC, Inv. C219.3905.102

**CAVANNI LAG**  
**CAVANNI LAG(ONA)**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PC. Cruche (lagène). Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 3905.*

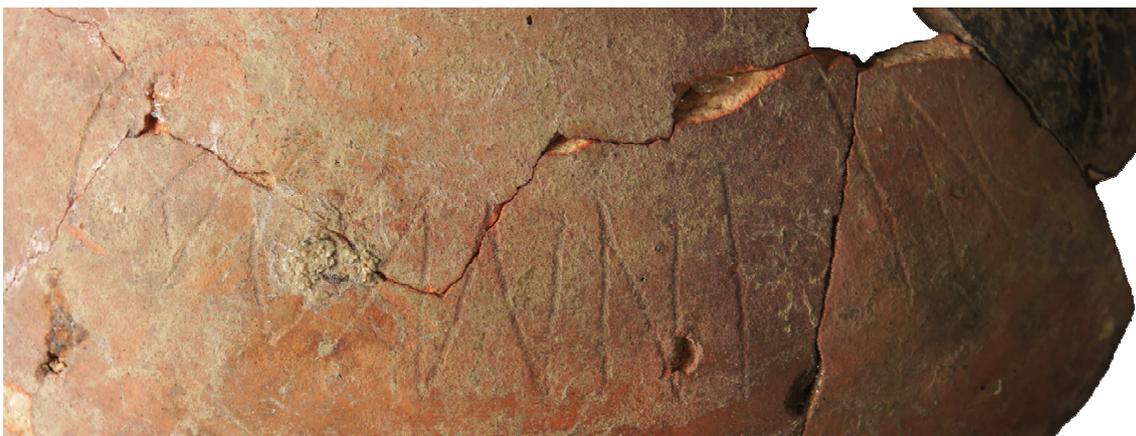
*Fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Graffite (à peine visible) complet et composé de deux modules. Le premier module est *Cavanni*, génitif singulier de *Cavannus*. Il s'agit d'un anthroponyme appartenant au lexique gaulois, *cavannus/cavanna* signifiant 'hibou, chouette hulotte' (Degavre 1998, p. 145). Ce *cognomen* est aussi attesté via l'estampille d'un potier ayant exercé aux Allieux (Meuse) (Chenet 1911, p. 53).

Le deuxième module *Lag*, est la forme abrégée de *Lagona* que l'on peut traduire par 'lagène'. Ce terme se rencontre occasionnellement sur des céramiques. Par exemple, au Mans où l'on peut lire *Perpetui [...]* *lagona sex(tarii) XX*, traduit par 'lagène de Perpetuus contenant 20 setiers' gravé sur une « grosse cruche à pâte brune » datée du II<sup>e</sup> s. de notre ère (Guillier, Thauré 2003, p. 44). Les auteurs énumèrent également plusieurs autres attestations : « sur le territoire des Santons : *lagona Non/ae* (1005.63), *Martialis sol(i)da lagona* (1005.54), *Mihi donauit/Vegetus iucundi lagonam* (1005.87), *lagona* (1008.2) (Maurin, 1994), un tesson dans le Cambridgeshire : *Faxiatis [...]/lagonam[...]* et une cruche à Ospringe dans le Kent : *Dixitux metti lagona* (Collingwood et Wright, 1995 a, 2502.4 et 2503.111; Binsfeld 1997, n°7), une cruche à deux anses en Allemagne : *Victorini lagona* (Galsterer-Kröll, 1975, n°563 p. 171; Binsfeld, 1997, n°5) et une cruche monoansée à *Mogontiacum* : *Lagona(m) Sever(a)e* (Schillinger, 098; Binsfeld, 1997, n°4). D'après Santrot (1979, p. 233-235) ce terme qui peut s'écrire *lagoena*, *lagona* ou *lagena*, se rencontre indifféremment sur des cruches à une ou deux anses. » (Guillier, Thauré 2003, p. 44). Dans notre cas, il s'agit d'une cruche à une seule anse.

Les dimensions des lettres varient entre 2,2 et 3,2 cm. L'écriture est régulière et soignée : on remarquera le soin apporté à la graphie de chaque lettre. La graphie des deux premiers A est originale et diffère de la forme du troisième qui ne dispose d'aucune traverse et dont les extrémités sont rehaussées par de petits empattements.



N°280

SAVC, Inv. C219.20137.100

## CERIA

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille BASSVS du potier Bassus II.**Cinéma C219, US 20137.**45-70 de n. è. (Estampille)**Andrieu 2014, p. 285.*

L'anthroponyme *Ceria* n'est attesté ni dans l'OPEL, ni dans les volumes de Kakoschke. On y trouve deux anthroponymes qui s'en rapprochent : le *cognomen Cerialis* et le *nomen Cerialius* (OPEL II, p. 51). Le premier est relativement bien attesté dans l'Empire (plus de 30 fois) tandis que *Cerialius* n'est attesté qu'à deux reprises et uniquement en Gaule Lyonnaise. Il faut peut-être y voir une forme abrégée de l'un ou l'autre de ces anthroponymes. Dans ce cas, ce graffite peut être interprété comme une marque d'appartenance.

Une seconde hypothèse pourrait faire de ce graffite une indication de contenu. Pline nous apprend que le mot *cerea* (parfois traduit par *ceria*), tout comme *caelia* sont employés en Espagne pour désigner la bière qui ailleurs est appelée *cerevisia*, *cervisia* (mots gaulois d'où est dérivé le mot cervoise) (HN, 22, 164). Il est difficile de savoir s'il s'agit de la même boisson comme semble l'indiquer Pline ou si sa composition varie comme le décrit Paul Orose. Celui-ci précise que la bière d'Hispanie était produite avec du froment et non avec de l'orge comme l'était la cervoise (Furetière 1690, p. 421).

En outre, Pline nous apprend que l'écume de toutes ces boissons était employée par les femmes pour entretenir la fraîcheur de leur teint (HN, 22, 164). Le terme de *ceria* suscite le doute chez certains spécialistes qui regrettent que les sources de Pline concernant cette bière demeurent inconnues et n'aient été citées nulle part ailleurs (Nelson 2001, p. 48). La présence de ce graffite sous le fond d'une assiette, nous laisse plutôt croire à une marque d'appartenance.

« *Ex iisdem fiunt et potus, zythum in Aegypto, caelia et cerea in Hispania, cervesia et plura genera in Gallia aliisque provinciis, quorum omnium spuma cutem feminarum in facie nutrit.* » (Pline, HN, 22, 164).

Réf. estampille : NoTS 2, p. 18-31.



N°736

SAVC, Inv. C219.30611.102

Bas de panse : **COBRVNA CO+[...**Sous le fond : **...]SV***Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Bas de panse ext. et sous le fond.**Cinéma C219, US 30611.**30-70 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

*Cobruna* est vraisemblablement un nom gaulois. On le rencontre à plusieurs endroits de l'Empire. Le nom, décliné soit au féminin soit au masculin, est connu par quatre attestations (OPEL II, p. 67) dont un *Cobrunus* en Lyonnaise (Lyon, CIL XIII 2084) et une *Cobruna* chez les Trévires (Michelbach en Alsace, CIL XIII 4248). La présence de ce *cognomen* dans la région Centre n'avait pas encore été détectée.

Les noms personnels *Cobrunus*, *Cobruna* ainsi que leurs dérivés ont été analysés comme des composés \**com-runo-* avec la séquence *-mr- > -br-* (cf. v.irl. *mruig > bruig*). On aurait un composé entre le préverbe *com-* 'avec, ensemble' et \**runo-* 'secret, mystère, incantation'. Le nom de *Cobruna* est donc à comprendre par 'confidente, initiée' ('dans le secret') (Delamarre 2003a, p. 123).

*Cobruna* est suivi d'un second module très fragmentaire. Il pourrait servir à désigner un deuxième individu, mais pourrait aussi indiquer autre chose (fonction, nom paternel, etc.). La graphie des deux premières lettres rappelle celle des premières lettres du graffite n°247 p. 272 qui a été trouvé sur le même site.

P.-Y. Lambert propose la lecture COV̄NI(A) pour ce second module. Le nom *Counus* est attesté *via* une estampille COVNI trouvée à Chartres (Delamarre 2007, p. 76 et Osw. 1931).

Un autre graffite, probablement épigraphique, a été gravé sous le fond de l'assiette. La seule lettre qui nous soit parvenue correspond probablement à la dernière lettre du mot.



(Dessin et cliché : P. Denat, SAVC)

N°266

SAVC, Inv. C219.7133.101

COM[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette Menez 16a. Sur la panse extérieure.**Cinéma C219, US 7133.**Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

De nombreux anthroponymes commençant par *Com-* sont attestés à travers l'Empire. En Gaule Lyonnaise sont attestés le *nomen Cominius* et les *cognomina Comatullus, Combardus, Combaromarus, Combucovatus* et *Cominianus* (OPEL II, p. 69-70). Le graffite est trop fragmentaire pour proposer une restitution. Il s'agit peut-être d'une marque d'appartenance.

On notera que « le préfixe *com-*, est très fréquent dans l'onomastique gauloise qui dénote la communauté, la participation, la relation, la connexion, très proche dans son emploi du latin *cum-*, (...) 'avec' » par exemple, *Com-argus* 'Camarade' (Delamarre 2003a, p. 121).



N°247

SAVC, Inv. C219.3180.106

...]CONOC[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Sous le fond.**Cinéma C219, US 3180.**I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

## N°285

SAVC, Inv. C219.5753.100

...]+CVNDA[...  
 (VERE)CVNDA ou (SE)CUNDA

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PGFINTN. Coupe. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 5753.*

*Début I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Il s'agit probablement d'un anthroponyme tel que *Verecunda*, *Secunda* ou d'un autre dérivé.



## N°685

SAVC, Inv. C27.22027.101

...]CVND[...  
 (VERE)CVND(A), (VERE)CVND(US)  
 ou (SE)CUND(US)

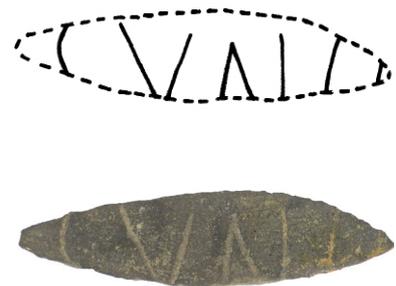
*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette ? Sous le fond.*

*Place des Halles C27, US 22027.*

*Inédit.*

Le graffite est très fragmentaire. Comme au graffite précédent, il peut s'agir du *cognomen Verecundus*, de *Secundus* ou de l'un de leurs dérivés féminins ou masculins. En Gaule Lyonnaise, on connaît au moins trois attestations de *Verecundus* et une attestation du *cognomen Verecunda* (OPEL III, p. 157-158). Les anthroponymes construits à partir de *Secund-* sont nombreux et attestés à plusieurs reprises en Gaule Lyonnaise (OPEL IV, p. 57-61).



**N°229**

SAVC, Inv. C219.1385.107

...]DA[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**AMR Beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 1385.**50-100 de n. è. (Contexte)**Inédit.***N°307**

SAVC, Inv. C191.178240.101

DA P[...

DA P[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Boulevard Chasles C191, US 178240.**I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Ce graffite, complet au début, semble composé d'au moins deux modules car l'espace entre la deuxième et la troisième lettre est supérieur à celui entre la première et la deuxième lettre. Le premier module Da semble complet tandis que seule la première lettre du second module subsiste : il s'agit probablement de la lettre P.



N°659

SAVC, Inv. ?

...]DA	MART
...]+IS	-IALIS

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Assiette. Sous le fond.**Place de la République C23, US ?**150-250 de n. è. (Typologie)**Andrieu 2014, p. 285.*

Alors que la plupart des graffites sur céramique sont très fragmentaires et dépassent rarement les 5 lettres, ce témoignage nous apporte un total de 13 lettres complètes. D'autre part, on remarque que l'inscription se développe sur deux lignes et se divise, au moins, en deux modules : un premier (à gauche) dont les premières lettres sont manquantes et un second, à droite, complet.

Ce deuxième module se lit *Mart/ialis* littéralement 'qui appartient à Mars' (Kakoschke 2008, p. 86). Il s'agit d'un *cognomen* latin couramment attesté dans l'Empire (plus de 100 attestations, OPEL III, p. 60).

Les recensements établis par Kakoschke nous permettent d'établir une répartition chronologique des attestations répertoriées par l'auteur : en *Germania (inferior et superior)*, en *Belgica*, en *Raetia* et en *Britannia*, le *cognomen Martialis* est globalement attesté dès le milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère et jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. La majorité des attestations étant datées du II<sup>e</sup> s. (Kakoschke 2008, p. 86 ; Kakoschke 2010, p. 396 ; Kakoschke 2009, p. 218 ; Kakoschke 2011, p. 454).

Parmi ces attestations, 8 sont des graffites parmi lesquels 5 sont gravés sur céramique (1 sur amphore, 3 sur mortiers et 1 sur sigillée). À ceux-là nous pouvons ajouter le graffite *Martialis* gravé sur une cruche à bec tréflé provenant du port Guillot (Saône-et-Loire) et bientôt publié par S. Nieloud-Muller (à paraître, p. 132).

Par manque de place, le graveur a été forcé d'écrire le nom *Mart/ialis* sur deux lignes séparant les quatre premières lettres des cinq dernières. On remarque un petit trait gravé juste avant le I : s'agit-il d'un trait d'union ou bien d'une petite haste incisée là par hasard ?

Le premier module est peut-être un autre nom. P.-Y. Lambert suggère qu'il puisse s'agir de celui d'une femme. Dans tous les cas, les deux modules ont probablement été gravés par un même scribe tant la forme des lettres est semblable (voir par exemple le A et le S).



N°645

SAVC, Inv. C219.2206.111

? ...]IIS+[...  
 ? ...]ESC[... ou ...]ESQ[...

*Alphabet latin. Après cuisson.*

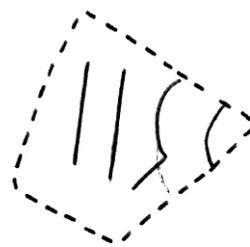
*NPRL. Gobelet. Panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 2206.*

*Fin I<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Graffite peut-être complet au début ? Si tel est le cas, il pourrait s'agir d'un anthroponyme. Quelques rares noms commençant par *Esc-* sont attestés dans l'Empire. En Gaule Belgique, par exemple, on connaît le *cognomen Escupius* (OPEL II, p. 122).



## N°246

SAVC, Inv. C219.3120.115 et C219.3500.129

...]IIMIALIS IIT MARULLUS VIV[...  
 (VIND)EMIALIS ET MARULLUS VIV(UNT)\*  
 (VIND)EMIALIS ET MAṬRULLUS VIV(ANT)\*\*

Alphabet latin. Après cuisson.

NL. Gobelet Ch. 1325. Sur le col.

Cinéma C219, US 3120.

III<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)

Chartres. Votre Ville, 95 (nov. 2010), p. 38.

\* Lecture proposée par R. Sylvestre, UNIL.

\*\* Lecture proposée par P.-Y. Lambert, EPHE.

L'inscription est incomplète et se développait tout autour du vase. *Vindemialis* et *Marullus* sont deux *cognomina* aux origines équivoques. *Vindemialis* peut être un *cognomen* latin construit sur la base de *vindemia* qui signifie 'vendange' ou il peut être un *cognomen* d'origine celtique développé à partir de la racine \*vindo- = blanc. Dans tous les cas, ce *cognomen* est peu fréquent (Kakoschke 2008, p. 460). *Marullus* est un *cognomen* un peu plus fréquent voire même assez commun d'après S.S. Frere et R. Tomlin (RIB II, fasc. 7, 2501.351). De la même façon, il peut être soit d'origine celtique, construit sur la racine \*maros = grand, soit d'origine latine, dérivé du *cognomen* *Marus* (Kakoschke 2008, p. 90). On connaît un autre graffite *Marullus/Caril* de Neupotz (Allemagne) (Künzl 1993, p. 398).

Pour P.-Y. Lambert l'étrange graphie du R pourrait être le résultat d'une ligature TR. Ainsi, on aurait *Matrullus* et non *Marullus*. Le *cognomen* *Matrulla* est attesté (Delamarre 2007, p. 129), la version au masculin est donc envisageable.

Si l'inscription mentionne deux personnages, la gravure est l'œuvre d'un seul (peut-être l'un des deux) puisque la graphie est exactement la même d'un bout à l'autre de l'inscription. On remarquera, par exemple, l'absence de traverse aux deux A, l'inclinaison des S et des L qui est sensiblement la même dans les deux noms ainsi que la forme des M qui est tout à fait identique. Nul doute que l'auteur maîtrisait parfaitement cet exercice. On notera le soin apporté à l'écriture. Si cette inscription a fait office de marque d'appartenance, celle de *Ma(t)rullus*, de *Vindemialis* ou des deux, il y a fort à parier que ce n'était pas sa fonction principale. Pour reprendre le terme employé par P. Denat et J. Simon, ce graffite peut être interprété comme un éloge à la vie. À travers son message et son aspect (lettres blanches sur fond noir), ce graffite rappelle les formules engobées écrites sur les gobelets tréviens qui sont des invitations à boire et à profiter de la vie. À ce propos, P.-Y. Lambert suggère qu'il serait mieux adapté au contexte festif et bachique de supposer un souhait de longue vie donc, de supposer la présence d'un subjonctif soit, *(Vind)emialis et Ma(t)rullus uiuant*.

(Dessin et clichés : P. Denat, SMAC)



## N°306

SAVC, Inv. C268.1174.109

**ILIIAT** ou **IILAT**  
**ILĒAT** ou **ELĀT(US)**

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille très abimée : OF[....]ER**Clos vert C268, US 1174.**50-100 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite complet. La lecture est incertaine car la graphie est peu soignée. Le redoublement du L est envisageable mais peu probable. En effet, rares sont les anthroponymes attestés commençant par *Ella-*. On connaît le *nomen Ellius* et son équivalent féminin *Ellia*, mais aucun n'est attesté en Gaule Lyonnaise (OPEL II, p. 115). En revanche, les anthroponymes commençant par *Elat-* sont plus nombreux. On connaît les *cognomina Elatinus, Elatus, Elatussio* (OPEL II, p. 115). Ce dernier est attesté en Gaule Lyonnaise (CIL XIII 2802). On peut également citer le *nomen Elatius* mais celui-ci est attesté une seule fois, en Hispanie (OPEL II, p. 115).

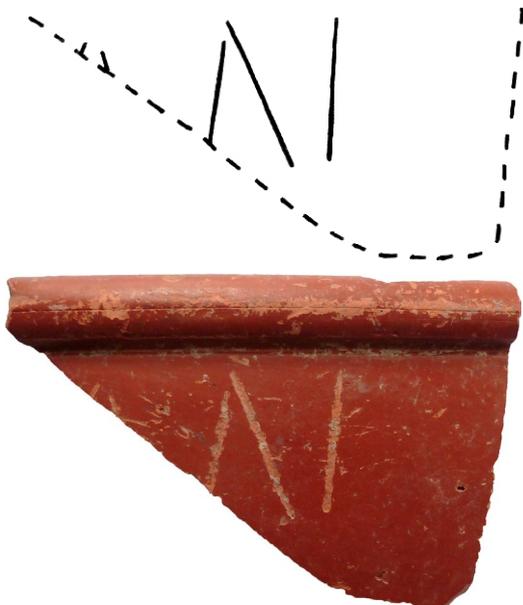
## N°238

SAVC, Inv. C219.3001.103

...]+I  
 ...]MI ?

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Bol Drag. 37. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 3001.**170-240 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

(Dessin : P. Denat, SAVC)



N°278

SAVC, Inv. C219.2452.114

LANA[...  
LANA

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*AMR beige rosée. Amphore. Sur le col.*

*Cinéma C219, US 2452.*

*Fin I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Graffite complet. Les lettres sont de forme capitale latine. Les deux A ont une traverse horizontale. Le L fait office de majuscule : son jambage inférieur est particulièrement développé.

*Lana*, est un nom personnel gaulois (Whatmough 1970, p. 263), équivalent féminin du *cognomen* celtique *Lanus* (OPEL III, p. 18) dont les attestations les plus anciennes sont datées de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Kakoschke 2009, p. 202 et Kakoschke 2007, p. 450). Le *cognomen Lana* est connu par une attestation en Gaule Aquitaine (CIL XIII 286 d'après OPEL III, p. 18). On trouve aussi une attestation du nom avec double N, *Lanna*, en Gaule cisalpine (CIL V 3655 d'après OPEL III, p. 18).

On peut noter que le mot *lano-*, signifie 'plein' en gaulois (et peut-être aussi 'plaine') et qu'il se retrouve dans plusieurs noms personnels tels que *Uisu-lanius* 'Empli-de-Science', *Lano-ualo* 'Tout-Puissant', *Arsu-lana* (\**are-su* ? : 'bien pleine par devant' = grosse, ventrue'), *So-lanus* : 'Bien-Plein', etc. (cf. Delamarre 2003a, p. 196 et Evans 1967, p. 215). Ainsi, on peut se demander dans quelle mesure ce graffite pourrait faire référence à l'état de l'amphore et aurait été gravé pour indiquer que celle-ci était 'pleine' ?



(Échelle 1/2)



**N°257**

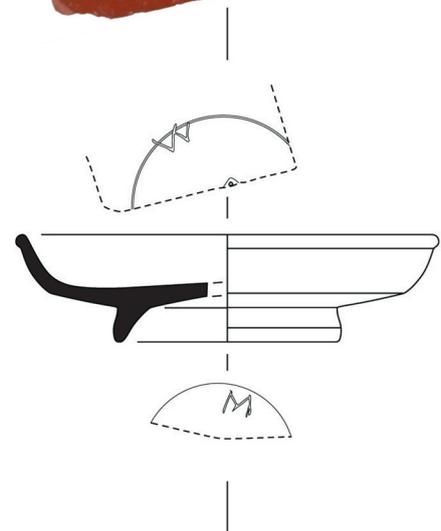
SAVC, Inv. C219.4131.101

**LE[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sur la panse extérieure.**Cinéma C219, US 4131.**I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.***N°231**

SAVC, Inv. C219.1281.100

*Dans le fond :* **M***Sous le fond :* **M***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette Drag.18 . Sous et dans le fond.**Estampille illisible (trop fragmentaire).**Cinéma C219, US 1281.**Fin I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Andrieu 2014, p. 284.*

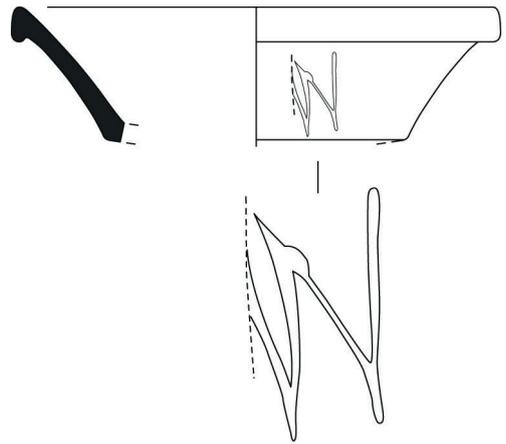
Marque d'appartenance discrète mais répétée à deux reprises : M gravé dans le fond et sous le fond.



(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°241**

SAVC, Inv. C219.3070.156

**M|...***Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Coupelle Menez (b) 39d. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 3070.**Début I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°295**

SAVC, Inv. C81.2130.1

**M|...****M|...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette Drag. 4/22. Sous le fond .  
36/40 boulevard Chasles C81, US 2130.**Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

(Dessin : P. Denat, SAVC)

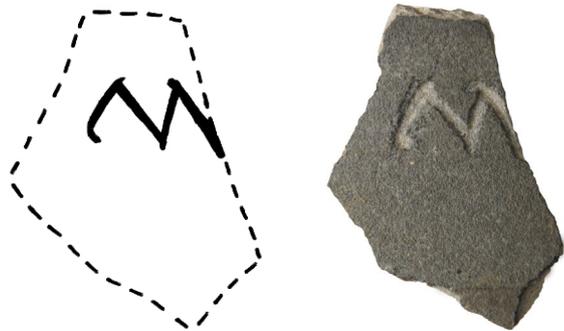


**N°675**

SAVC, Inv. C27.403.1.101

**M[...**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PG. Pot. Haut de panse extérieure.  
Place des Halles C27, US 403.1.  
Inédit.*

**N°264**

SAVC, Inv. C219.4482.101

**M̂A[...**

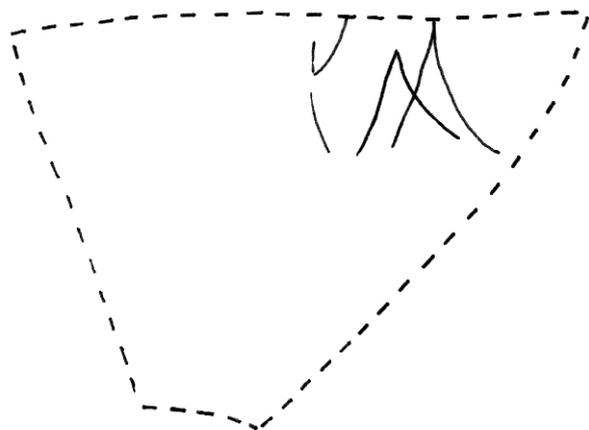
*Alphabet latin. Après cuisson.  
AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.  
Cinéma C219, US 4482.  
Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)  
Inédit.*

**N°694**

SAVC, Inv. C27.8319.101

**Indéterminé + M[...  
M[...**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TR champenoise. Indéterminée. Milieu de panse extérieure.  
Place des Halles C27, US 8319.  
Inédit.*



## N°142

SAVC, Inv. C219.1253.101

M+[...  
M(odii)+ chiffre[... ?

*Alphabet latin. Après cuisson.*

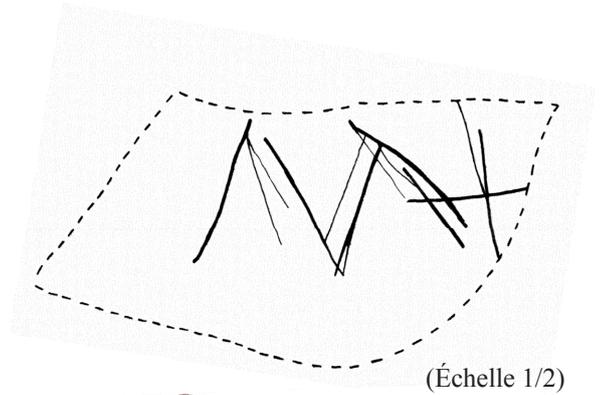
*AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 1253.*

*Début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Graffite trop fragmentaire pour proposer une interprétation mais la présence d'un M sur une amphore laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une indication de volume exprimée en *modii* ? (Féret, Sylvestre 2008, p. 68 et Guillier, Thauré 2003, p. 37).



## N°222

SAVC, Inv. C219.1160.103

...]M +[...  
...]M A[...

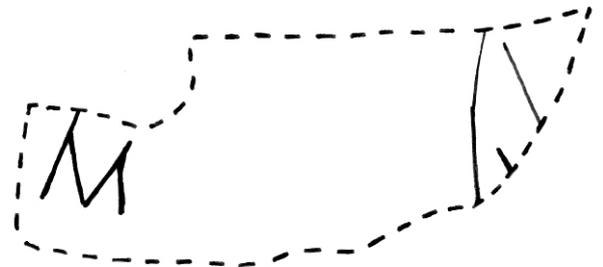
*Alphabet latin. Après cuisson.*

*AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 1160.*

*Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*



## N°260

SAVC, Inv. C219.4101.126

MA[...  
MA[...

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette. Indéterminée.*

*Cinéma C219, US 4101.*

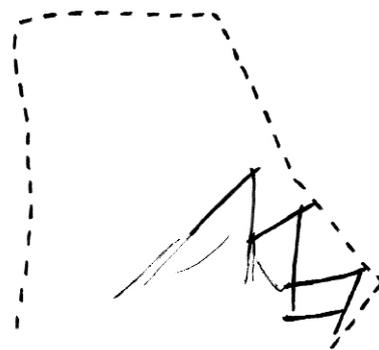
*I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



**N°296**

SAVC, Inv. C93.3061.14

**MA[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 27. Bas de panse extérieure.**10 boulevard Chasles C93, US 3061.**1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.***N°165**

SAVC, Inv. C219.2557.122

**...]MA+[...]***Alphabet latin. Après cuisson.**PC. Cruche. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 2557.**150-200 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

N°689

SAVC, Inv. C33.4000.101

**MAPI+ [...]  
 MAPIꞤ(US) ?**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*TSGM. Coupelle. Sous le fond.*

*Estampille LICINVS du potier Licinus.*

*15-31 rue du Faubourg la Grappe C33, US 4000.*

*35-65 de n. è. (Estampille)*

*Inédit.*

Les anthroponymes commençant par *Mapi-* sont rares. L'OPEL recense un *cognomen* : *Mapilla* attesté une fois en Narbonnaise (CIL XII 1950 d'après OPEL III, p. 52) et Kakoschke en mentionne deux autres d'origine celtique : *Mapillus* ou un dérivé *Mapilianus* (2008, p. 74).

On pourrait envisager la présence d'un E après le P mais, jusqu'à présent, aucun nom commençant par *Mape-* n'a été répertorié ni dans l'OPEL, ni dans les volumes de Kakoschke.

Réf. estampille : NoTS 5, p. 77.



N°235

SAVC, Inv. C219.2085.102

**...]IIMII [...  
 ..]EME [...**

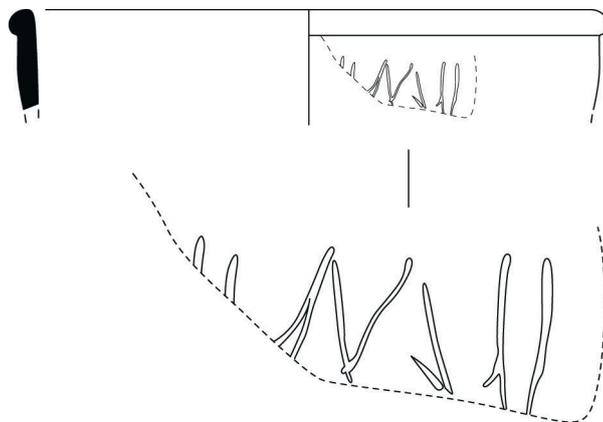
*Alphabet latin. Après cuisson.*

*TSGC. Bol Drag. 37. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 2085.*

*130-190 de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



(Dessin : P. Denat, SAVC)

## N°676

SAVC, Inv. C219.4204.106

**MIIRÇĀ ou MIIRĠĬ**  
**MERÇĀ ou MERĠĬ**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PCCRU. Cruche Ch. 3409. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 4204.*

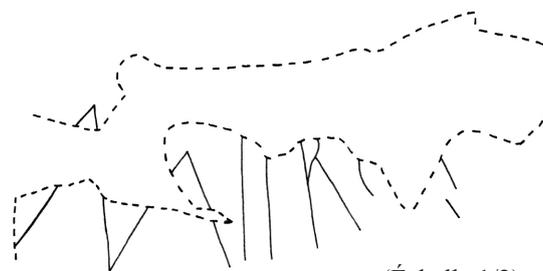
*Fin I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Graffite très fragmenté. On lit *Merca-* peut-être incomplet à la fin. L'OPEL (III, p. 76) recense de nombreux anthroponymes commençant par ces cinq lettres. Plusieurs *cognomina* incomplets commençant par *Merca()* sont attestés en Gaule Lyonnaise (CIL XIII 2741 + XIII/4, p. 30 ; OPEL III, p. 76) et en Gaule Belgique. En Gaule Lyonnaise, on trouve également le *cognomen* féminin *Mercatilla* attesté trois fois (CIL XIII 2245, CIL XIII 1995 et CIL XIII 2973), le *cognomen* *Mercator* attesté une fois (CIL XIII 2245; 2614: civis Trever) et le *nomen* *Mercator(ia)* (CIL XIII 11205).

En Britannia, un *Mercator* est gravé sous le fond d'un vase en sigillée (Drag. 18). Il est interprété comme étant une marque d'appartenance (RIB II, Fasc.7, 2501.380). Un graffite *Merc()* est attesté au Mans (Guillier, Thauré 2003, p. 137). Il y est interprété comme *cognomen*. Il se trouve également sur une cruche en céramique commune claire.

L'inscription a été gravée sur le haut d'une cruche. Peut-être est-elle à mettre en rapport avec la *mercatura, ae, f.* au sens de 'marchandise'. P.-Y. Lambert propose la lecture MERGI.



(Échelle 1/2)



## N°701

SAVC, Inv. C27.23004.101

**MIN[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

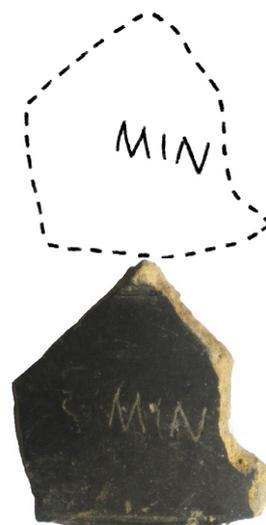
*PGFINTN. Coupelle ? Panse extérieure.*

*Place des Halles C27, US 23004.*

*Inédit.*

Plusieurs anthroponymes commençant par *Min-* sont attestés en Gaule Lyonnaise. Il s'agit essentiellement de *cognomina* : *Minervalis*, *Minervinus*, *Minna*, *Minucia*, *Minuo* et *Minuso* (OPEL III, p. 82-83).

En gaulois, *minio-*, *meno-*, 'doux' se retrouve dans les noms tels que *Minius*, *Minnius*, *Minicus*, *Minicia*, *Minuso*, *Minna*, etc. (Delamarre 2003a, p. 227-228).



**N°270**

SAVC, Inv. C219.5376.101

**M̂V[...**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PGFINTN. Assiette. Sous le fond.  
Cinéma C219, US 5376.  
Début I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)  
Inédit.*

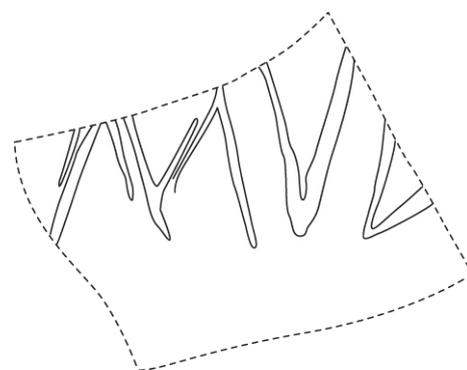
**N°302**

SAVC, Inv. C268.1105.164

**...]MV+[...  
...]MVD[...**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
AMR beige rosée. Amphore. Sur la panse extérieure.  
Clos vert C268, US 1105.  
Fin I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)  
Inédit.*

Graffite incomplet sur une amphore de production chartraine. Trop fragmentaire pour faire l'objet d'une interprétation valable.



(Dessin : P. Denat, SAVC)

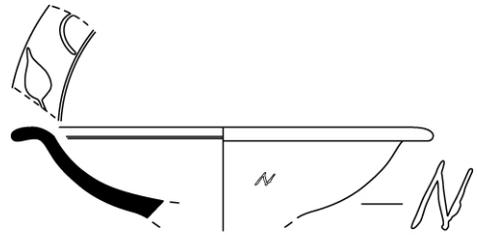


**N°316**

SAVC, Inv. C204.7003.101

**N**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGM. Assiette Drag. 36. Milieu de panse extérieure.*  
*1 place Drouaise C204, US 7003.*  
*Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)*  
*Andrieu 2014, p. 284.*



(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°638**

SAVC, Inv. C219.2085.112

**N**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*EIR. Plat. Bas de panse extérieure.*  
*Cinéma C219, US 2085.*  
*Inédit.*

**N°686**

SAVC, Inv. C27.1022.101

**N**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*PS. Coupe Ch. 820. Sous le bord, paroi extérieure.*  
*Place des Halles C27, US 1022.*  
*Deuxième moitié II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*



**N°702**

SAVC, Inv. C27.1152.101

N[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette. Bas de panse extérieure.  
Place des Halles C27, US 1152.  
Inédit.*

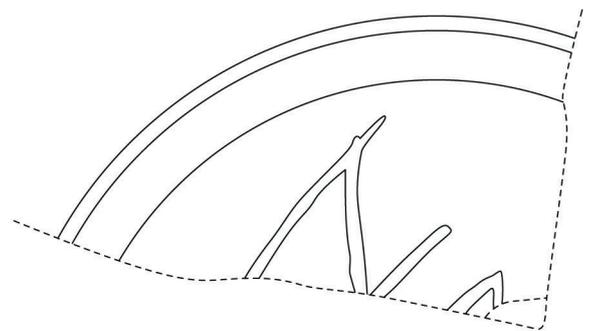
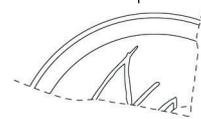
**N°143**

SAVC, Inv. C219.1858.105

N+[...]

NΛ[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.  
PGFINTN. Assiette Menez 16a. Sous le fond.  
Cinéma C219, US 1858.  
Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)  
Inédit.*



(Dessin : P. Denat, SAVC)



## N°265

SAVC, Inv. C219.50891.100

...]AN

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette. Indéterminée.  
Cinéma C219, US 50891.  
15-40 de n. è. (Typologie)  
Inédit.*



## N°318

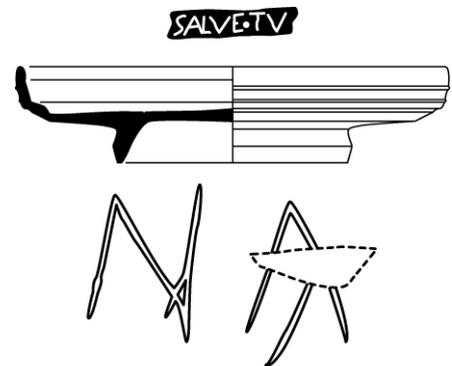
SAVC, Inv. C285.1004.101

NA

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TSGM. Assiette Drag. 15/17a. Sous le fond.  
Estampille SALVE•TV du potier Salvetus I.  
3 rue Pierre Nicole C285, US 1004.  
30-60 de n. è. (Estampille)  
Andrieu 2014, p. 284.*

Graffite complet composé de deux lettres *NA*. Peut-être l'abréviation d'un anthroponyme. De nombreux anthroponymes commençant par ces deux lettres sont attestés dans l'Empire. Les *cognomina* *Namentobogus*, *Namentus* et *Narcissus*, chacun attesté une fois, sont les seuls répertoriés par l'OPEL (III, p. 94-95) en Gaule Lyonnaise mais les possibilités sont multiples. Le nom est trop abrégé pour nous permettre de proposer une restitution valable. Ce graffite est une marque d'appartenance.

Réf. estampille : NoTS 8, p. 71-78.



(Dessin et cliché : P. Denat, SAVC)

**N°668**

SAVC, Inv. C219.10263.107

...]ND[...

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*PGFINTN. Assiette ? Sous le fond.*  
*Cinéma C219, US 10263.*  
*Début I<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)*  
*Inédit.*

**N°230**

SAVC, Inv. C219.1250.102

...]NIA

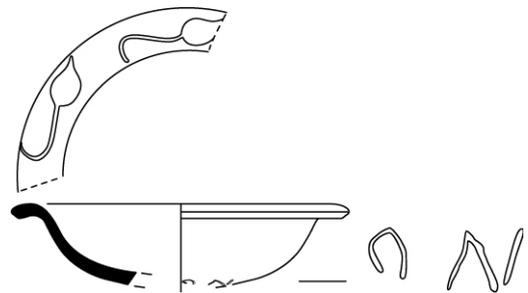
*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*PGFINTN. Indéterminée. Sous le fond.*  
*Cinéma C219, US 1250.*  
*I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*

**N°298**

SAVC, Inv. C93.3219.1

NO ?

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGM. Coupelle Drag. 35. Bas de panse extérieure.*  
*10 boulevard Chasles C93, US 3219.*  
*Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*



(Dessin : P. Denat, SAVC)



N°227

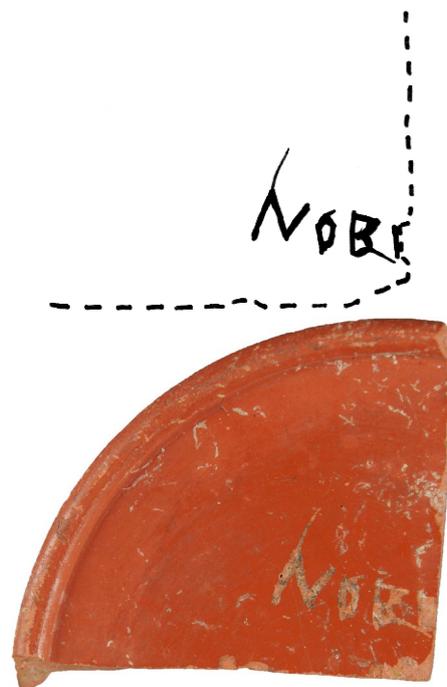
SAVC, Inv. C.219.1917.102

NOBI[...  
NOBI(LIS) ?*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette Drag. 4/22. Sous le fond.**Cinéma C219, US 1917.**40-120 de n. è. (Typologie)**Andrieu 2014, p. 284.*

Le seul anthroponyme commençant par *Nobi-* attesté à ce jour en Gaule Lyonnaise est le *cognomen Nobilis* (CIL XIII 1820, 2886, 2940 d'après OPEL III, p. 102).

Nous ne pouvons exclure la possibilité qu'il puisse s'agir d'un autre *cognomen* (*Nobilianus, Nobilina, Nobilior* ou *Nobilus*). Ceux-ci sont attestés ailleurs dans l'Empire mais ils semblent moins fréquents.

D'autres graffites sur céramiques commençant par *Nobi-* ont été relevés par Guillier, Thauré 2003, p. 152 : *Nobil[...* à South Shields (Durham) et à Haltern ; *Nobilis* à Saintes.

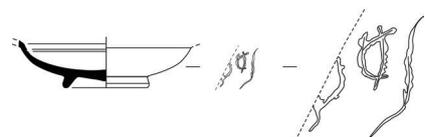


N°233

SAVC, Inv. C.219.20122.100

...]+OS[...  
...]SOS[...*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Coupelle. Bas de panse extérieure.**Cinéma C219, US 20122.**Fin I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Peut-être la succession des trois lettres *SOS*. On peut citer l'exemple d'un graffite semblable découvert au *castellum* d'Altenstadt en Allemagne : *SOS* est aussi gravé sur la panse d'un vase en terre sigillée, une assiette (Drag.18/31) estampillée (cf. Schönberger, Simon 1983, D11 p.160). Il pourrait s'agir de l'abréviation d'un anthroponyme tels que les *cognomina Sosandris* et *Sosus* attestés en Gaule lyonnaise (OPEL IV, p. 88).



(Échelle 1/2)

(Dessin : P. Denat, SAVC)

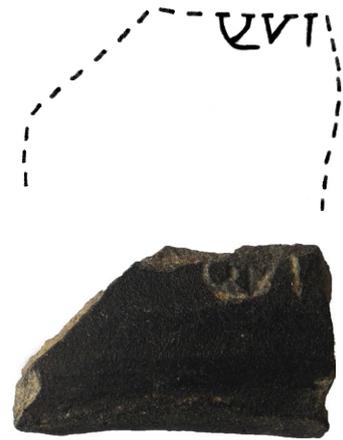


**N°692**

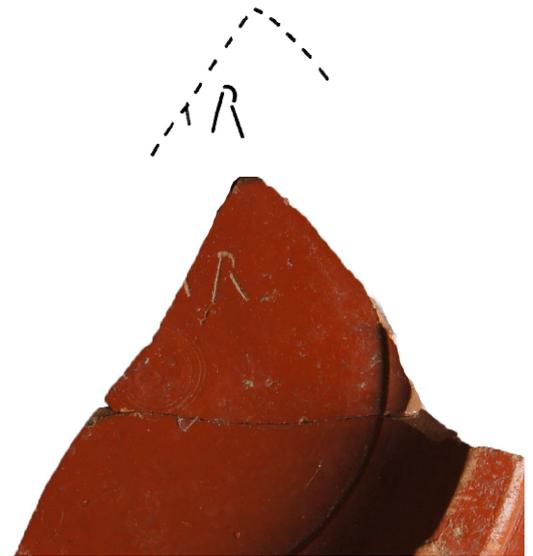
SAVC, Inv. C27.401.1.101

**QVI[...  
QVI(NTUS) ?***Alphabet latin. Après cuisson.**NL. Coupe Ch. 306. Sur la collerette.**Place des Halles C27, US 401.1 (?)**Fin I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

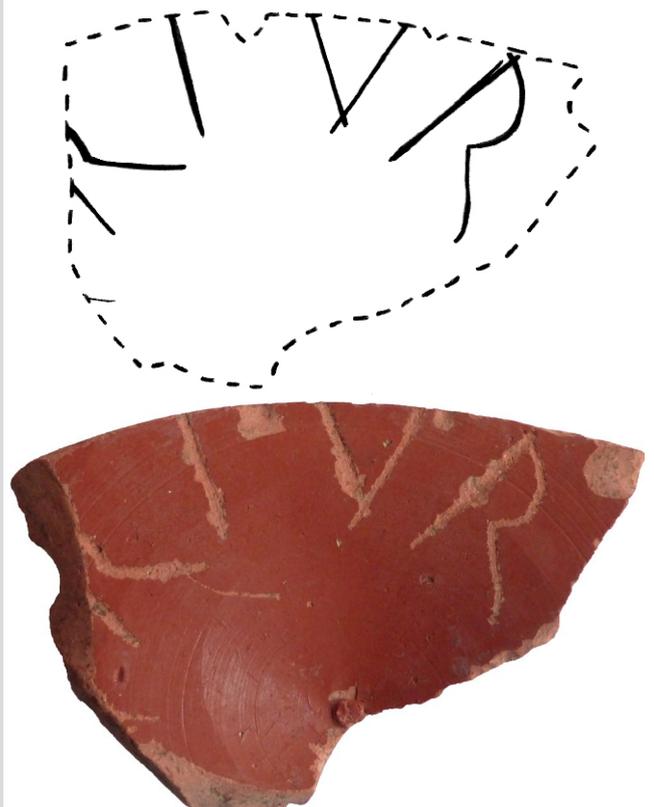
Graffite fragmentaire dont ne subsiste que la moitié inférieure de trois lettres. Il s'agit peut-être d'un anthroponyme commençant par *Qui*[... comme *Qui(ntus)* (5 occurrences en Gaule Lyonnaise) ou de l'un de ses dérivés comme *Quietus* (4 occurrences en Gaule Lyonnaise) (OPEL IV, p. 17-20).

**N°636**

SAVC, Inv. C219.20004.101

**...]+R  
...]+AR***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Plat. Sous le fond.**Cinéma C219, US 20004.**Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.***N°310**

SAVC, Inv. C266.4017.102

**...]+RṬVR[...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille illisible.**27/31 rue Pierre Brossolette C266, US 4017.**I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

N°234

SAVC, Inv. C219.51226.101

**RVF**  
**RUF(INUS) ?**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGC. Coupelle. Sous le fond.*  
*Estampille illisible (confirmée par R. Delage).*  
*Cinéma C219, US 51226.*  
*15-40 de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*

Il s'agit très probablement de l'abréviation d'un *cognomen* commençant par les lettres *Ruf*[...]

Les plus couramment attestés en Gaule Lyonnaise sont les *cognomina Ruf(inus)* (12 occurrences), *Ruf(us)* (7) et *Ruf(ianus)* (3) (OPEL IV, p. 33-35).



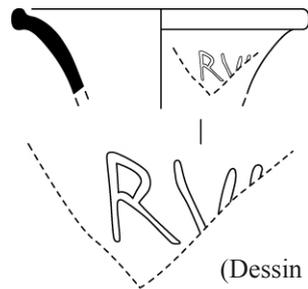
N°314

SAVC, Inv. C260.4362.101

**RV+[...]**  
**RVF[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGC. Coupelle Le. 44. Milieu de panse extérieure.*  
*17 rue de Reverdy C260, US 4362.*  
*140-190 de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*

De nombreux *cognomina* commençant par *Ru*[...] sont attestés dans l'Empire. En Gaule Lyonnaise, les plus fréquemment attestés sont : *Rufus* (7) et ses dérivés *Rufinus* (12), *Rufianus* (3) (OPEL IV, p. 32-38). Il s'agit probablement d'une marque d'appartenance.



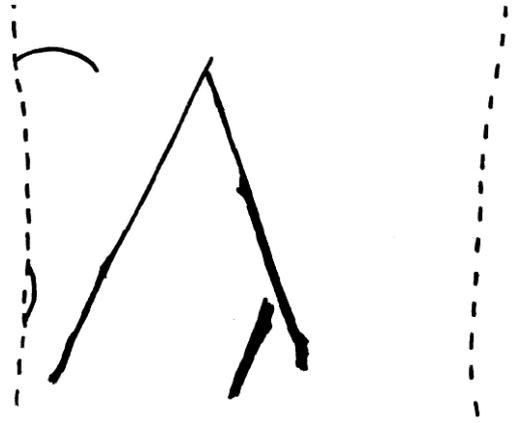
(Dessin : P. Denat, SAVC)



N°651

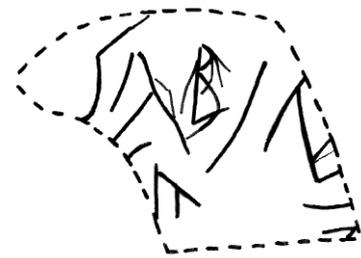
SAVC, Inv. C219.30614.102

...]SA

*Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Coupe Menez 110a. Bas de panse extérieure.**Cinéma C219, US 30614.**(30) 40 - 70 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

N°283

SAVC, Inv. C219.3070.100

Sur deux lignes : **SABINA[...**  
**...]SA***Alphabet latin. Après cuisson. TSGM.**Coupelle. Sous le fond.**Estampille OF.QVA(RTVS) du potier Quartus III.**Cinéma C219, US 3070.**45-75 de n. è. (Estampille)**Andrieu 2014, p. 284.*

Graffite peut-être complet à la fin. Les nombreux traits de “ratures” témoignent des difficultés éprouvées par le scribe. On les remarque bien sur le tracé des lettres A, B et N. *Sabina-*, *cognomen* d’origine latine, équivalent féminin du *cognomen Sabinus* (Kakoschke 2009, p. 268). Le *cognomen Sabina* est très répandu dans l’Empire (+ 150 attestations complètes recensées par l’OPEL IV, p. 40). Le territoire de Gaule Lyonnaise en compte sept (CIL XIII 1704, 1870, 2077, 2126, 2265, 2758, 2917 d’après OPEL IV, p. 40).

L’inscription se développe sur deux lignes. On devine *Sa-* sur la deuxième ligne qui correspond peut-être à une ébauche de *Sabina-* interrompue et finalement gravée au-dessus afin de bénéficier de plus d’espace pour la gravure.

Réf. estampille : NoTS 7, p. 297-301.

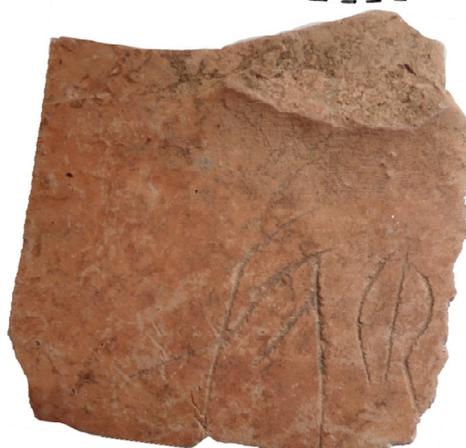
## N°253

SAVC, Inv. C219.3850.101

LACR[...] ou SACR[...]  
LACR(INUS) ?*Alphabet latin. Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 3850.**50-100 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Peu d'anthroponymes commençant par ces quatre lettres sont attestés. Les volumes de Kakoschke ne répertorient aucun nom commençant par *Lacr-*. L'OPEL en recense un seul : le *cognomen Lacrinus*, attesté une fois en Narbonnaise (CIL XII 4571, d'après OPEL III, p. 16). Le graffite est trop fragmentaire pour savoir s'il s'agit bien d'un anthroponyme comme le *cognomen Lacrinus* ou de son équivalent féminin.

Comme le suggère P.-Y. Lambert, on peut envisager que le scribe ait raté la première lettre. Ainsi, il faudrait lire *Sacr-*. Les anthroponymes commençant par ces lettres sont plus nombreux. Les *cognomina Sacrovir* et *Sacruna*, par exemple, sont attestés en Gaule Lyonnaise (OPEL IV, p. 42).



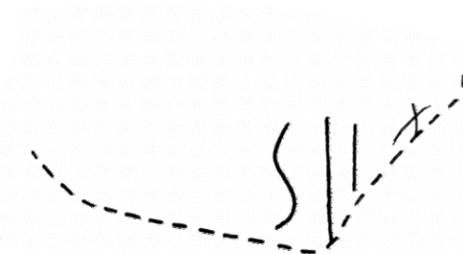
## N°666

SAVC, Inv. C219.10261.104

## SII+ [...]

*Alphabet latin. Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Sous le fond.**Cinéma C219, US 10261.**1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

De nombreux anthroponymes commençant par *Se-* sont attestés dans l'Empire (d'après OPEL IV, p. 56 à 80).



N°678

SAVC, Inv. C27.9028.101

...]SIIVIIRV[...  
SEVERV(S)

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*TSGM. Coupelle Drag.24/25b. Haut de panse extérieure.*

*Place des Halles C27, US 9028.*

*80/90 - 170 de n. è. (Typologie)*

*Andrieu 2014, p. 284.*

*Severus*, traduisible par ‘stricte, sérieux, dur’ (Kakoschke 2009, p. 282) et son équivalent féminin, *Severa*, sont des *cognomina* latins extrêmement répandus à travers l’Empire (+ 800 attestations, OPEL IV, p. 76). Le territoire de Gaule Lyonnaise compte onze attestations complètes du *cognomen Severus* (CIL XIII 1650, 2528, 2900, 2947, 2950, 3071, 3160, 3168, 3212, 3236, ILTG 345 d’après OPEL IV p. 77). En *Britannia*, un autre *Severus* a gravé son nom sous le fond d’un vase en sigillée (Drag.18) (RIB II, Fasc. 7, 2501.508). Le *castellum* d’Altenstadt, en Allemagne, a livré une assiette (Drag.18/31) gravée *Sever[...]* (Schönberger, Simon 1983, p. 160). Le camp romain de Vetera et la colonie de Xanten livrent chacun un autre *Severi* sur céramique qui semblent écrits d’une même main (Weiss-König 2010, n°206 p. 172). Le nom semble particulièrement populaire auprès des esclaves et des militaires (Weiss-König 2010, p. 172).

N°639

SAVC, Inv. C219.2287.101

SVM[... ou SVN[...

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*PC. Coupe à collerette Ch. 308. Haut de panse extérieure.*

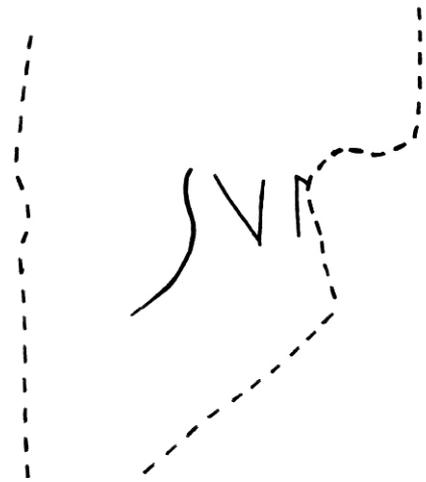
*Cinéma C219, US 2287.*

*40-100 de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Plusieurs anthroponymes commençant par *Sum-* sont attestés dans l’Empire mais L’OPEL n’en recense aucun en Gaule Lyonnaise.

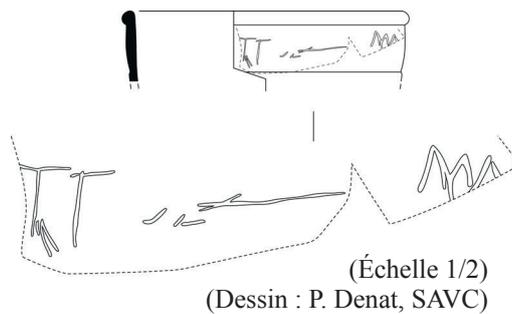
Il s’agit peut-être ici du début d’une formule comme celles qui font la particularité des objets parlants. À titre de comparaison, on peut citer l’exemple de trois graffites de Peyrestortes : *Tiburtini sum (...)*, *Albini s(um)* et *Amatae s(um)* (Claustres 1958, resp. n°149 p. 47 et 49, n°881 p. 61 ; n°154 p. 71). La formule est parfois aussi inversée : *sum* + anthroponyme au génitif (Vavassori 2012, p. 95).



**N°237**

SAVC, Inv. C219.2501.103

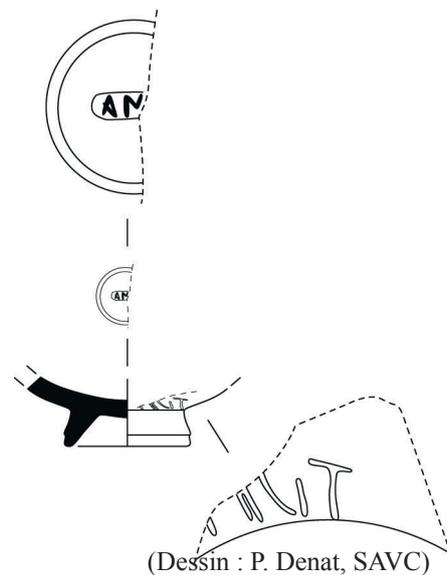
...]TT — MA[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGC. Bol Drag.37. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 2501.**140-190 de n. è. (Typologie)**Inédit.***N°189**

SAVC, Inv. C219.3001.106

...]+VT

...]AVT

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Bas de panse extérieure.**Estampille illisible AM[...**Cinéma C219, US 3001.**40-60 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

N°696

SAVC, Inv. C33.3211.101

TP[...  
T(esta) P(ondo) (Librae)

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*AMR brune. Amphore régionale. Haut de panse extérieure.*

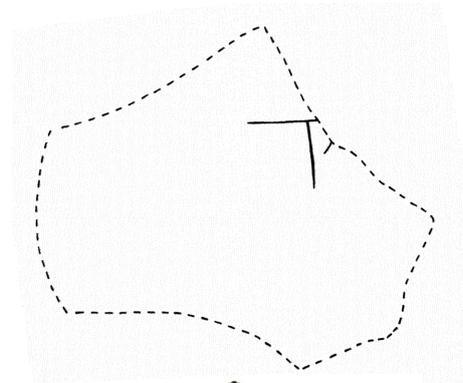
*15-31 rue du Faubourg la Grappe C33, US 3211.*

*1<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Il s'agit d'une mesure de poids.

Les lettres T et P sont ligaturées. Cette pratique est attestée ailleurs et notamment en *Britannia* (RIB II, fasc. 8, 2503.16, p. 33). La suite de l'inscription est manquante. Il s'agissait très probablement d'un chiffre.



(Échelle 1/2)



N°272

SAVC, Inv. C219.50253.101

...]+VA[...

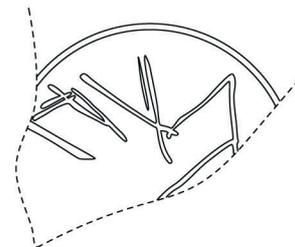
*Alphabet latin. Après cuisson.*

*TSGM. Assiette. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 50253.*

*Fin 1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



(Dessin : P. Denat, SAVC)



N°650

SAVC, Inv. C219.3135.101

VIIIVGNVŞ[...]  
VELUGNUS

Alphabet latin. Après cuisson.

PGFINTN. Assiette Menez 8d. Milieu de panse extérieure.

Cinéma C219, US 3135.

Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)

Inédit.

*Velugnus*, est un *cognomen* celtique dont on connaît une seule autre attestation qui se trouve en Gaule Belgique (CIL XIII 6221 d'après OPEL IV p. 153) et qui est datée de la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Kakoschke 2010, p. 542). Le nom se décompose en *Uelu-gnus* (Delamarre 2003a, p. 178). Le suffixe *-gnus* est une variante de *gnos*, 'lignée, famille' et *-gnos* 'fils de', bien connue dans d'autres langues : ainsi *Privi-gnus* 'beau-fils' en latin et *neo-gnós* 'nouveau-né' en grec. En gaulois, on trouve par exemple *Ulatu-gni* (génitif), 'Fils de Prince' (Delamarre 2003a, p. 178). Le radical *uel-* prend le sens de 'vouloir, choisir' ou 'souhaiter' (Delamarre 2003a, p. 312 et Kakoschke 2011, p. 630). Ainsi, on pourrait proposer de traduire *Uelu-gnus*, par 'Fils voulu/choisi/souhaité', au sens de 'désiré' - *Velugnus*, 'le désiré'.

L'existence d'un équivalent féminin *Velugna* est probable (cf. le graffite [...]IILUGNA, découvert en 1965 à Leicester (*Ratae, Britannia*) dans un contexte daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il est gravé sur un plat en *terra nigra* et a été transcrit : *[V]elugna* (Frere, Tomlin 1995b, p. 11)).

P.-Y. Lambert suggère que *Velugnus* ne soit pas un nom gaulois en *-gnos* latinisé en *-gnus* mais plutôt un thème *-gnut-* dont il existe un autre exemple : *Ategnutis* (CIL XIII 1193 (Bourges)). Il s'agirait d'un participe parfait ayant perdu son redoublement : "connu, reconnu". *Velu-*ajoute l'idée de "souhait, envie" donc "bien reconnu", l'équivalent de "bienvenu".



(Dessin échelle 1/2)



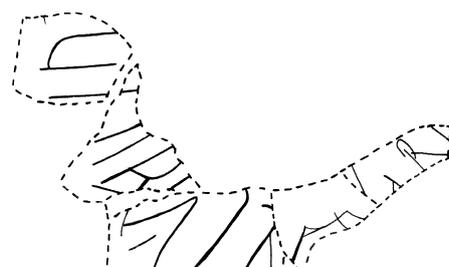
**N°311**

SAVC, Inv. C277.1435.102

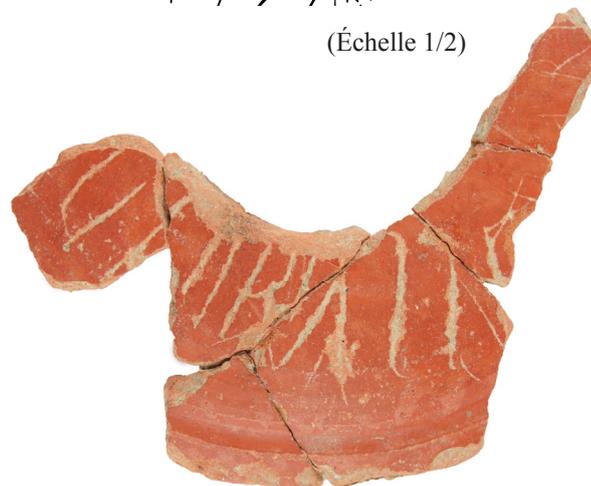
...]VIIRIALL[...]+R+[...  
 ...]VIERIALL[...]+R+[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**RPR. Bouteille. Haut de panse extérieure.**32 boulevard de la Courtille C277, US 1435.**1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Il s'agit peut-être d'une sentence qui faisait tout le tour du récipient mais elle est trop fragmentaire pour être restituée.



(Échelle 1/2)



N°282

SAVC, Inv. C219.2921.101

**VIRCON+[...]  
VIR(I)CON(I)**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

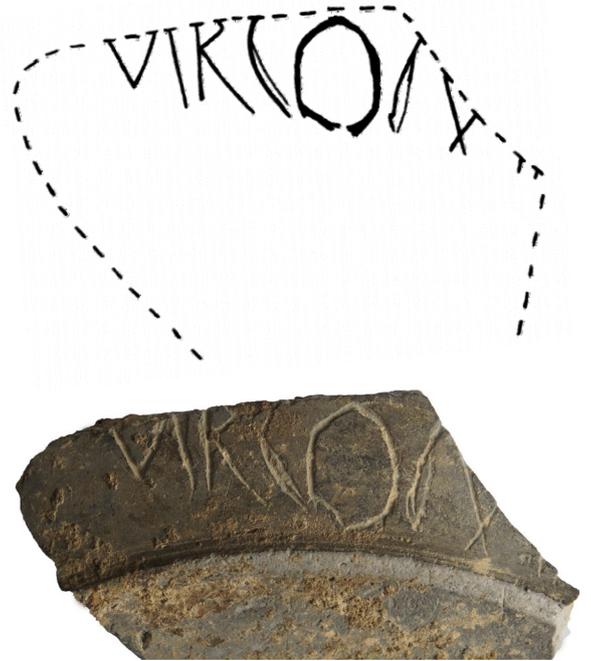
*PGFINTN. Assiette. Bas de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 2921.*

*1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Aucun *cognomen* commençant par les lettres *Vircon*[... n'est attesté ni dans l'OPEL ni dans les volumes de Kakoschke. L'ouvrage de X. Delamarre n'en répertorie aucun non plus mais il recense un *cognomen* semblable : *Viriconi* (celt. \**Viro-cū*, 'Were-wolf' latinisé en *Viricō*, cf. celtib. *ViroKu* et le topon. breton *Viroconium*) (d'après Delamarre 2007, p. 201).



N°284

SAVC, Inv. C219.3166.101

**...]V MORA**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*TSGM. Assiette Drag. 4/22. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 3166.*

*40-120 de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Les suffixes *-morus*, *-mora* sont attestés dans l'onomastique gauloise. On connaît par exemple les noms composés *Anate-morus*, *Cuno-morus*, *Elio-morus*, ...]tate-mora (Delamarre 2007, p. 227).

Par conséquent, ce graffite est peut-être un anthroponyme gaulois composé dont il manque la première partie ...]u-mora.



## N°245

SAVC, Inv. C219.3119.102

...]+ • VIII[...

*Chiffres romains. Après cuisson.**NL brune. Indéterminée. Panse extérieure.**Cinéma C219, US 3119.**I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Très probablement une indication chiffrée. Aucune mention d'unité de valeur. À noter un signe de ponctuation : un point.



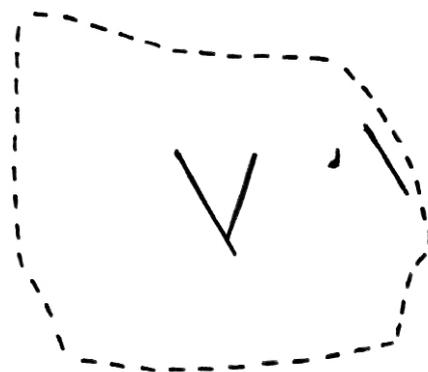
## N°249

SAVC, Inv. C219.3500.112

V • I[...

*Chiffres romains. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 3500.**Haut-Empire (30 av.-270 de n. è.) (Typologie)**Inédit.*

Très probablement une indication chiffrée. Aucune mention d'unité de valeur. À noter un signe de ponctuation : un point.



## N°309

SAVC, Inv. C258.1529.142

...]VIII[...

*Chiffres romains. Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.**Rue de la Croix Jumelin C258, US 1529.**II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Très probablement une indication chiffrée. Aucune mention d'unité de valeur.

...]XIII[... ou ...]VIII[... (le dernier étant plus plausible).

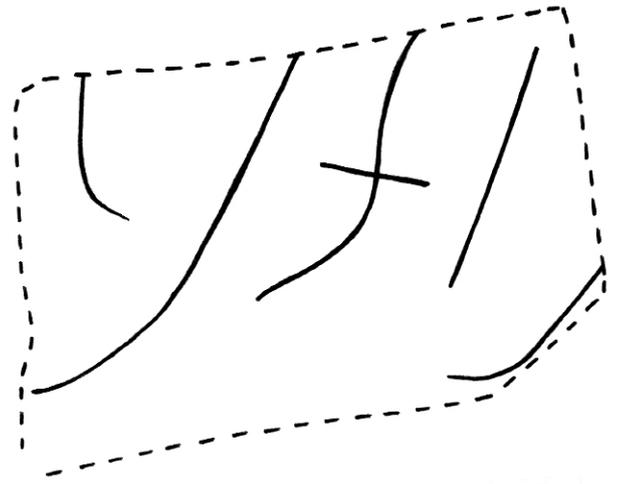


**N°640**

SAVC, Inv. C219.2161.101

...]+ **SI**+[...*Après cuisson.**AMR rouge. Amphore. Panse extérieure.**Cinéma C219, US 2161.**1<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

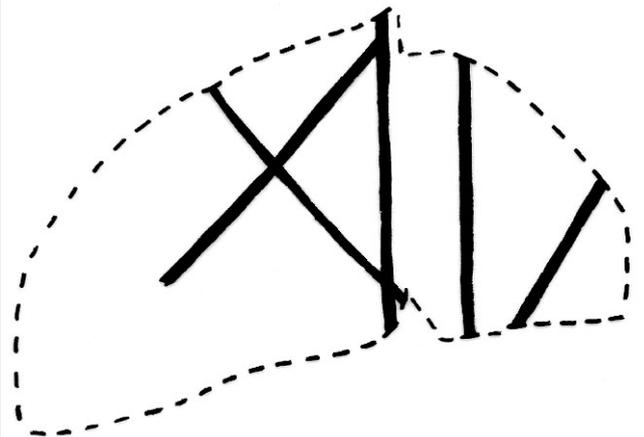
On devine une indication chiffrée avec la présence du S barré, symbole du *sextarius*, 'setier'.

**N°654**

SAVC, Inv. C219.2487.102

**XII**+[...*Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.**Cinéma C219, US 2487.**1<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Indication chiffrée fragmentaire.



**N°688**

SAVC, Inv. C27.1112.101

...]+IIS[...

*Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.**Place des Halles C27, US 1112.**Inédit.*

Indication chiffrée fragmentaire : le début est manquant. Le graffite est peut-être complet à la fin. Le S pose problème. Il pourrait s'agir du symbole du *sextarius*, 'setier' ou du *semis*, 'demi' (Féret, Sylvestre 2008, p. 68). Dans le premier cas l'inscription correspondrait à une indication de volume exprimée en setiers. Dans le second cas, il s'agirait d'une inscription chiffrée fragmentaire et sans indication d'unité : 2,5. Nous ne pouvons donc pas déterminer la mesure renseignée sur cette amphore.

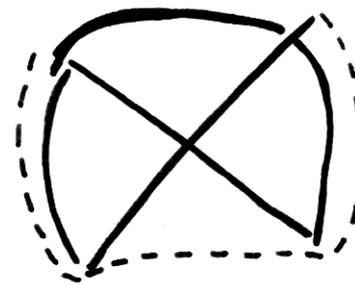


**N°190**

SAVC, Inv. C.219.1100.107

**Croix dans "cercle".***Après cuisson.**TSGC. Coupe. Sous le fond.**Cinéma C219, US 1100.**15-40 de n.-è. (Typologie)**Inédit.*

Croix dans quadrilatère mesurant environ 3 cm de côté.  
Le revêtement du vase a presque totalement disparu.

**N°271**

SAVC, Inv. C219.7062.101

**"Étoile".***Après cuisson.**PGFINTN. Coupelle. Sous le fond.**Estampille CON[...]/AVO(T).**Cinéma C219, US 7062.**I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Incisions très profondes. Graffite incomplet mais très  
probablement une étoile (à dix branches ?).



(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°274**

SAVC, Inv. C219.2185.117

**Croix dans carré.**

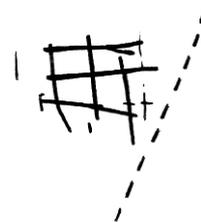
*Après cuisson.*

*TSGC. Coupelle Le. 42. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 2185.*

*140-170 de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



**N°286**

SAVC, Inv. C219.3943.103

**Croix dans ovale.**

*Après cuisson.*

*NPRL brûlée. Bouteille. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 3943.*

*1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



**N°319**

SAVC, Inv. C285.1004.106

**"Étoile à 6 branches".**

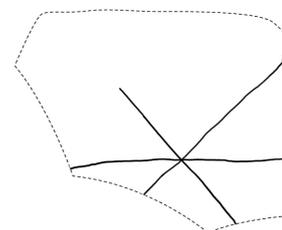
*Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette. Sous le fond.*

*3 rue Pierre Nicole C285, US 1004.*

*1<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*



(Échelle 1/2)



**N°641**

SAVC, Inv. C219.2448.101

**"Étoile".**

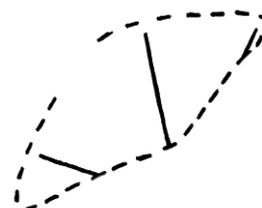
*Après cuisson.*

*NPRL. Gobelet. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 2448.*

*Inédit.*

Étoile à 6 branches minimum.



**N°683**

SAVC, Inv. C27.319.33.101

**Motif anépigraphhe.**

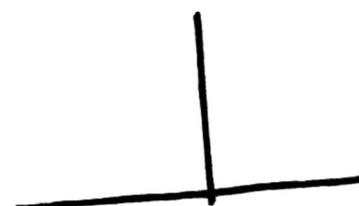
*Après cuisson.*

*NPRB. Indéterminée. Sous le fond.*

*Place des Halles C27, US 319.33 (?)*

*Inédit.*

Deux hastes perpendiculaires. Motif semblable au graffite n°720 (cf. p. 246, corpus d'Autun).



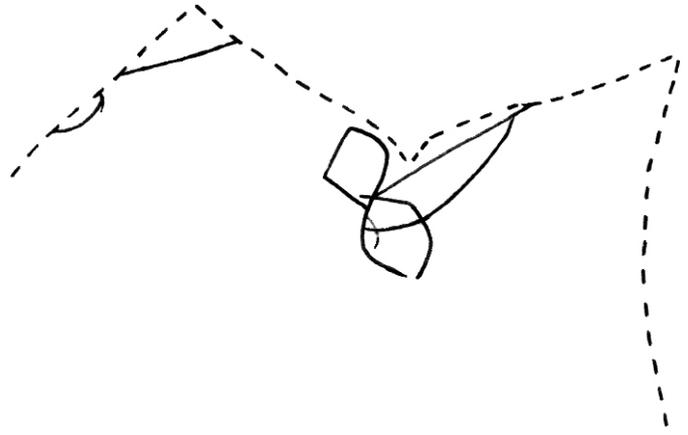
N°652

SAVC, Inv. C219.2501.114

**Phallus en érection.***Après cuisson.**NL. Gobelet. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 2501.**Inédit.*

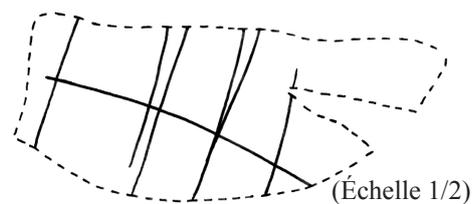
Un phallus et peut-être un deuxième à gauche. Il est possible que le motif se répète tout autour du gobelet.

Ici, la fragmentation du vase ne nous permet pas de savoir si le motif était associé à du texte comme c'est notamment le cas d'un graffite découvert sur le site du "Carré Jaude 2" à Clermont-Ferrand (2010). Ce dernier incisé après cuisson, sous la lèvre d'un gobelet à deux anses, comporte deux phallus et un texte lacunaire dont la signification reste énigmatique (Wittmann 2014, p. 212).

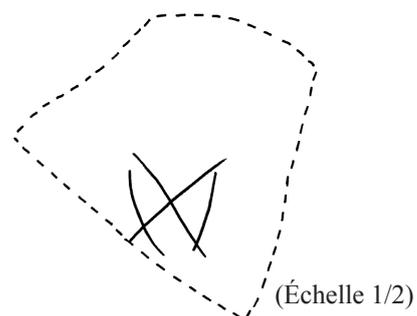


**N°258**

SAVC, Inv. C219.4137.106

**Croisillon ?***Après cuisson.**AMR brune. Amphore. Panse extérieure.**Cinéma C219, US 4137.**Inédit.***N°259**

SAVC, Inv. C219.4833.101

**Motif anépigraphe.***Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Sous le fond.**Cinéma C219, US 4833.**Inédit.*

Motif anépigraphe : sorte de croix entre parenthèses.

**N°684**

SAVC, Inv. C27.X84

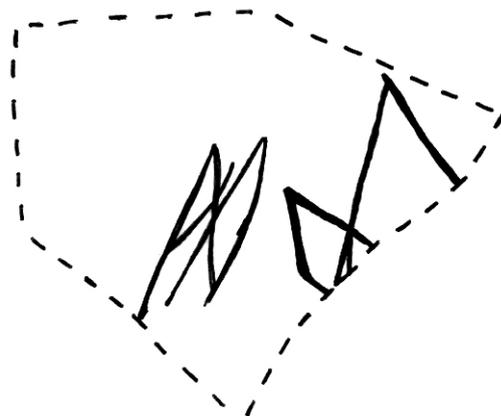
**"Étoile" ?***Après cuisson.**TSGM. Indéterminée. Sous le fond.**Place des Halles C27, US X84 ?**Inédit.*

N°146

SAVC, Inv. C219.10318.101

**Motifs anépigraphes.***Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Sur le col.**Cinéma C219, US 10318.**I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Ce tesson présente le motif de deux triangles opposés (parfois aussi appelé diabolos). Il est répété au moins deux fois sur cette amphore. Ce symbole est attesté plusieurs fois et notamment à Augst où il est gravé sur le haut de la panse d'un pot à provisions et succède à une indication de poids : *T(esta) P(ondo) VIII (librae)* + symbole des triangles opposés interprété comme indiquant que le pot a été pesé plusieurs fois (Sylvestre 2009, p. 27).

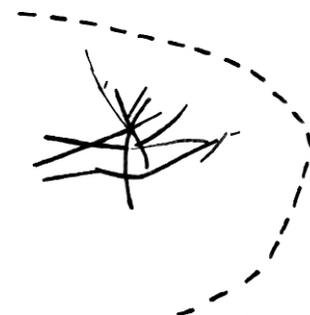


N°277

SAVC, Inv. C219.2398.104

**Motif anépigraphes.***Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Cinéma C219, US 2398.**Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Motif anépigraphes gravé sous le fond d'une assiette. Peut-être un oiseau "stylisé". Le motif est accompagné d'autres incisions anépigraphes sur le bas de la panse du même vase.



**N°646**

SAVC, Inv. C219.3781.101

**...]Motif décoratif[...**

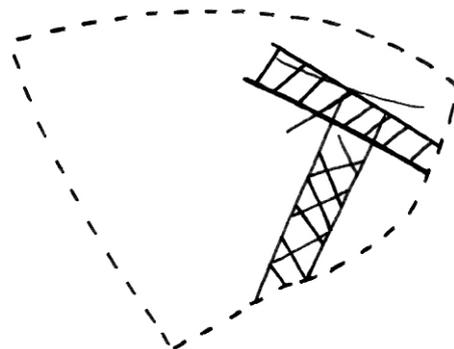
*Après cuisson.*

*NPRL. Indéterminée. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 3781.*

*Inédit.*

Motif "décoratif" fragmenté : angle de lettre "stylisée" ?  
Fragment de représentation figurée ?



**N°660**

SAVC, Inv. C219.2678.100

**Croix ?**

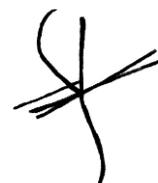
*Après cuisson.*

*TSGM. Coupelle Drag. 33. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 2678.*

*Fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



N°256

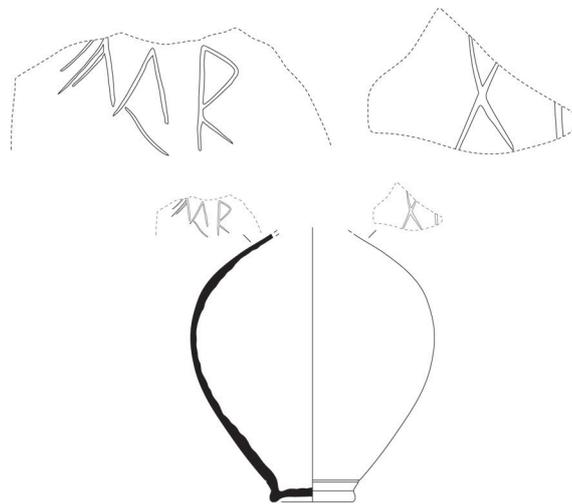
SAVC, Inv. C219.5516.107

...]M̄AR ...]XI[...

*Alphabet latin. Après cuisson.**PCCRU. Cruche. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 5516.**1<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Cruche de production chartraine et un tesson portant le graffite ...]XI[... qui appartient au même vase mais qui ne recolle pas. Nous sommes peut-être en présence d'une marque d'appartenance abrégée M̄AR (avec ligature MA) suivie d'une indication chiffrée incomplète (...]XI[...)] pour laquelle nous ne disposons d'aucune unité de valeur.

M̄AR peut correspondre à une abréviation de *tria-nomina* ou aux premières lettres d'un anthroponyme. Les possibilités ne manquent pas (cf. OPEL III, p. 52 à 62). Citons les trois anthroponymes les plus fréquents (ou en tout cas, ceux recensés en plus grand nombre par l'OPEL) en Gaule Lyonnaise : les *cognomina Marciana/us* et *Marcella/us* et le *nomen Marius* avec plus de dix attestations chacun.



(Dessin : P. Denat, SAVC)

(Échelle 1/2)



## N°261

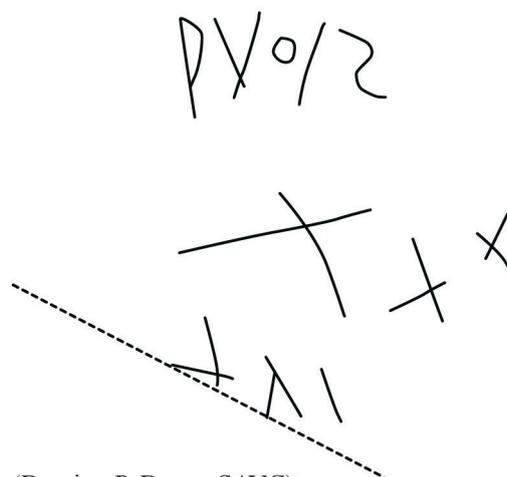
SAVC, Inv. C219.4732.108

Sur 3 lignes :           **PVOR**  
                                   **XXX**  
                                   **X M̄A**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*PGFINTN. Coupe. Sous le fond.*  
*Cinéma C219, US 4732.*  
*1<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*

Graffite développé sur trois lignes. La dernière est incomplète dans sa partie inférieure.

P.-Y. Lambert suggère la lecture P VORO[...] (le dernier O étant incertain), pour *P(ublius) Voro()*.



(Dessin : P. Denat, SAVC)



## N°275

SAVC, Inv. C219.2196.101

...]**AXX**[...

*Après cuisson.*  
*AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.*  
*Cinéma C219, US 2196.*  
*1<sup>er</sup> ou début II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*  
*Inédit.*

Graffite "mixte" avec lettre en alphabet latin ...]A, de forme capitale à traverse oblique, et indication chiffrée XX[...] incomplète.

Les caractères sont de taille relativement importante (env. 3 cm de hauteur). L'inscription est trop fragmentaire pour permettre une interprétation. Etant donné que le graffite est gravé sur une amphore, on peut suggérer qu'il s'agit d'une indication relative à son contenu, par exemple de l'*A(minneum)* suivi d'une indication chiffrée, peut-être exprimée en volume.



(Dessin : B. Hachin, SAVC)  
 (Échelle 1/2)



N°304

SAVC, Inv. C268.1378.104

AV. P III[...  
 Av(ena) ? P(ondo) III[...

*Après cuisson.*

*PS. Pot. Sous le fond.*

*Clos vert C268, US 1378.*

*II<sup>e</sup> ou début III<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)*

*Inédit.*

Graffite composé d'au moins deux modules séparés par un point. Le premier module AV. correspond peut-être à l'abréviation d'un anthroponyme. De nombreux anthroponymes commençant par ces deux premières lettres sont attestés dans l'Empire (OPEL I, p. 218 à 254). Toutefois, on ne peut écarter la possibilité qu'il puisse s'agir d'une autre mention, telle qu'une indication de contenu : *Av(ena)*, 'Avoine' par exemple.

Le deuxième module P III[...] correspond peut-être à une indication de poids : *p(ondo) (librae) III[...]*, c'est-à-dire 'vase (du) poids (de) 3 livres' (minimum, puisque le graffite est incomplet), soit un minimum de 0,982 kg (cf. Linckenheld 1929). La présence de cette inscription sous le fond du pot laisse des doutes quant à sa praticité.



**N°647**

SAVC, Inv. C27.3366.101

Sur la panse : **Angle de lettre**  
 Sous le fond : **Croix ou étoile ?**

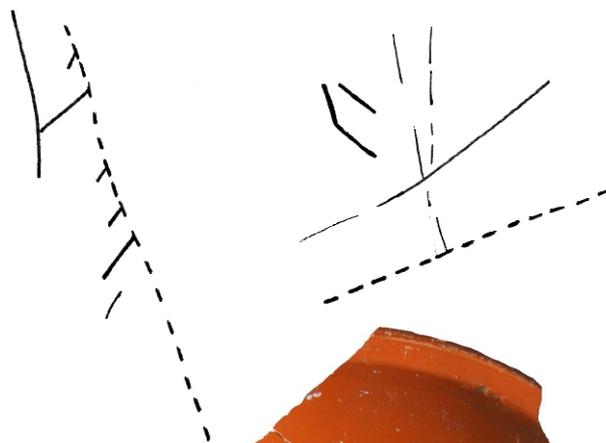
*Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 24/25. Panse extérieure et sous le fond.**Estampille LICINVS (variante 46).**Place des Halles C27, US 3366.**35-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Deux graffites sur le même support : sur la panse extérieure, un angle de lettre et sous le fond une croix ou une étoile. Le tracé est assez hésitant.

Réf. estampille : NoTS 5, p. 62 à 78.

Sur la panse :

Sous le fond :

**N°674**

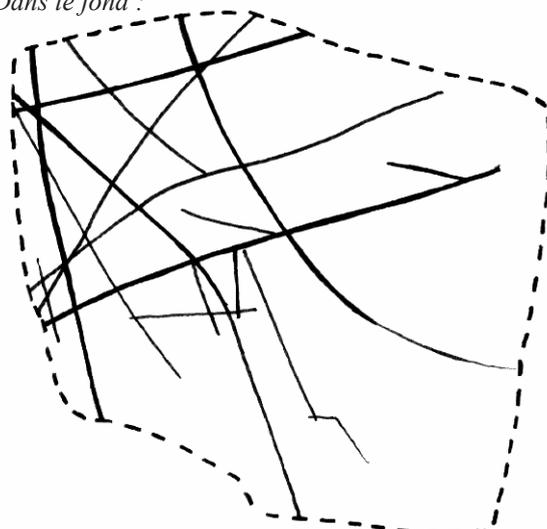
SAVC, Inv.C27.422.3.101

Dans le fond : **...]Motif indéterminé[...**  
 Sous le fond : **Croix**

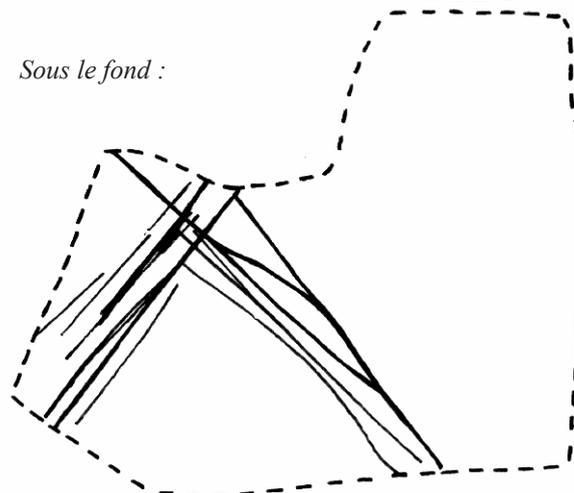
*Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Dans et sous le fond.**Place des Halles C27, US 422.3.**Inédit.*

Deux graffites incomplets : un motif indéterminé, gravé dans le fond, et une grande croix gravée avec acharnement sous le fond du vase.

Dans le fond :



Sous le fond :



## N°680

SAVC, Inv. C27.7019.101

Dans le fond : ...]MATVRIX + symbole indéterminé

Sous le fond : MAT[...

Après cuisson.

PGFINTN. Assiette Menez 16. Dans et sous le fond.

Place des Halles C27, US 7019.

Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)

Inédit.

Deux graffites sur le même support : dans le fond de l'assiette, ...]MATVRIX accompagné d'un symbole indéterminé et sous le fond de l'assiette : MAT[...

*Maturix*, est un *cognomen* celtique. A. Kakoschke propose de le décomposer en *matu-*, 'ours' et *rix*, 'roi' (Kakoschke 2008, p. 101) mais il semblerait qu'il faille être particulièrement prudent puisqu'il existe un homonyme *matu-*, qui signifie 'bon, favorable, complet ?' (Delamarre 2003a, p. 221). Ainsi, il est difficile de savoir si *Maturix* prend le sens de "Bon-roi" ou de "Roi-ours". À ce sujet : « J. Vendryes suppose que *matu-*, *mati-*, 'bon, favorable' et *matu-*, 'ours' étaient le même mot car « l'ours aurait été désigné par une épithète flatteuse, comme cela se produit pour d'autres animaux de l'époque préhistorique », *LEIA M-24, CRAI* 1939, 466 ss. ; cela est possible mais indémontrable. Les peuples du nord de l'Europe, Germains, Baltes, Slaves, Finnois qui ont, pour des raisons de tabou, changé le vieux nom i.e. de l'ours, *\*h<sub>2</sub>rt̥kos*, lui ont appliqué des épithètes du genre "le brun", le "vieux", "le mangeur de miel", "le lécheur", etc. mais pas "le bon", cf. Meillet *LHLG* 282-86 » (Delamarre 2003a, p. 221).

Quant à l'élément *rix*, 'roi', il est « l'élément le plus fréquent des noms de personnes composés gaulois » (Delamarre 2003a, p. 260).

Enfin, il est fort probable que le graffite MAT[...] soit le même nom : *Mat(urix)* répété à un endroit différent (sous le fond de l'assiette). Nous interprétons ces deux graffites comme étant des marques d'appartenance. La signification du symbole apposé dans le fond de l'assiette, à droite du nom, reste un mystère.

Dans le fond :



Sous le fond :

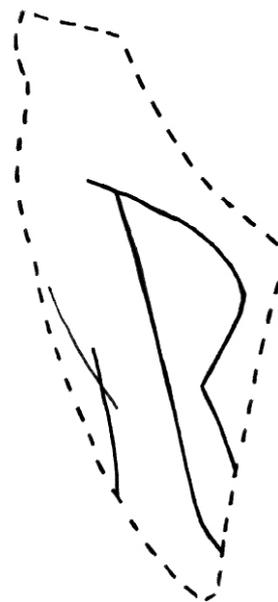


**N°682**

SAVC, Inv. C27.19139.101

*Dans le fond :*           ...]+B[...*Sous le fond :*           **Indéterminé***Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Dans et sous le fond.**Place des Halles C27, US 19139.**Inédit.*

Deux graffites incomplets : un graffite épigraphique ...]+B, gravé dans le fond et un graffite indéterminé gravé sous le fond.

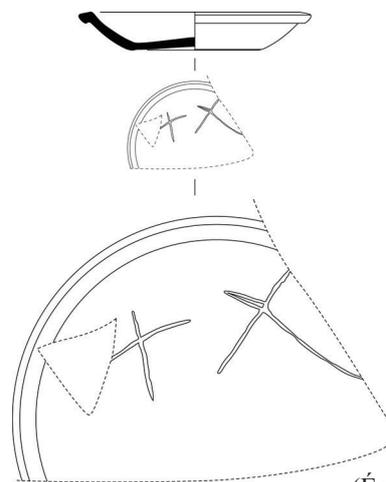
*Dans le fond :**Sous le fond :*

**N°197**

SAVC, Inv. C219.10343.101

**Croix + Croix[...]***Après cuisson.**PGFINTN. Assiette Menez 8d. Sous le fond.**Cinéma C219, US 10343.**Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Deux croix sont conservées. Le fond n'est pas complet, peut-être y en avait-il davantage ?



(Échelle 1/2)

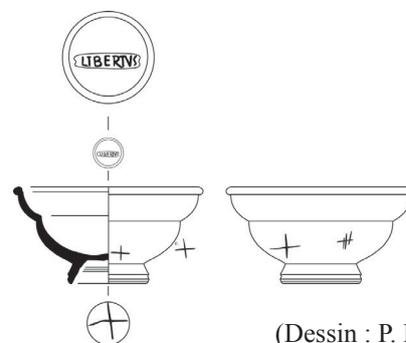
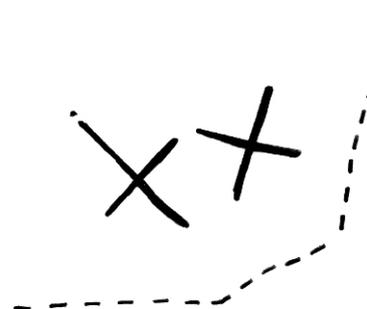
(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°263**

SAVC, Inv. C219.10071.100

**Croix + Croix***Après cuisson.**TSGM. Plat Drag. 18. Sous le fond.**Cinéma C219, US 10071.**60-100 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Deux croix sont conservées. Le fond n'est pas complet, peut-être y en avait-il davantage ?



(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°299**

SAVC, Inv. C23.75206.1

**Multi-croix***Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 27b. Sous le fond et sur la panse.**Place de la République C23, US 75206.**Estampille LIBERTVS du potier Libertus I.**50-75 de n. è. (Estampille)**Andrieu 2014, p. 284.*

Nombreuses croix (5 au total) gravées sur chaque "face" du vase et sous le fond. Ces croix correspondent-elles à l'acharnement d'un propriétaire ?

Réf. estampille : NoTS 5, p. 53-54.



**N°631**

SAVC, Inv. C219.20060.106

**Croix.**

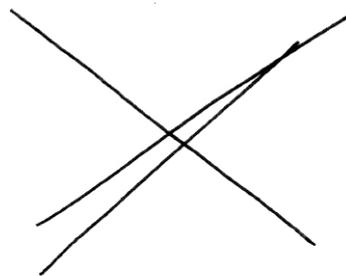
*Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette (jeton ?). Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 20060.*

*Inédit.*

Fond du vase taillé pour servir de jeton ?



**N°667**

SAVC, Inv. C219.10038.101

**Croix.**

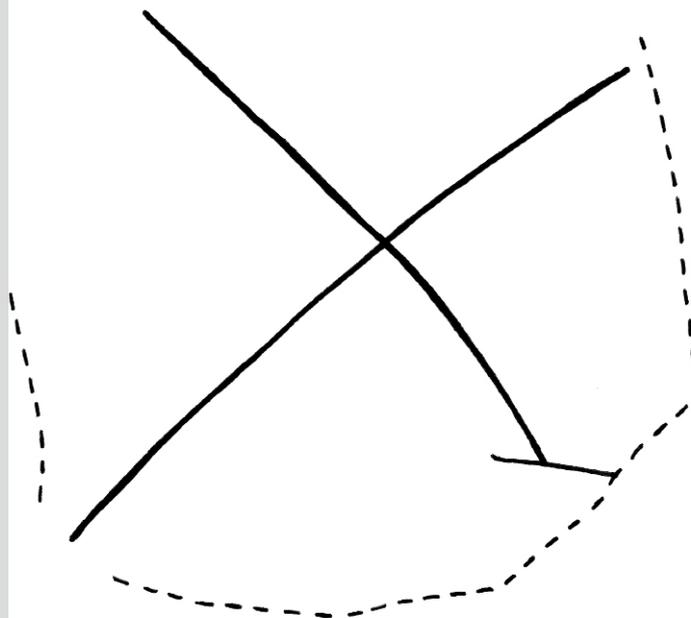
*Après cuisson.*

*PGFINTN. Assiette Menez 16a. Sous le fond.*

*Cinéma C219, US 10038.*

*Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*



**N°267**

SAVC, Inv. C219.4830.101

**Croix.***Après cuisson.**PGFINTN. Coupe. Sous le fond.**Cinéma C219, US 4830.**I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

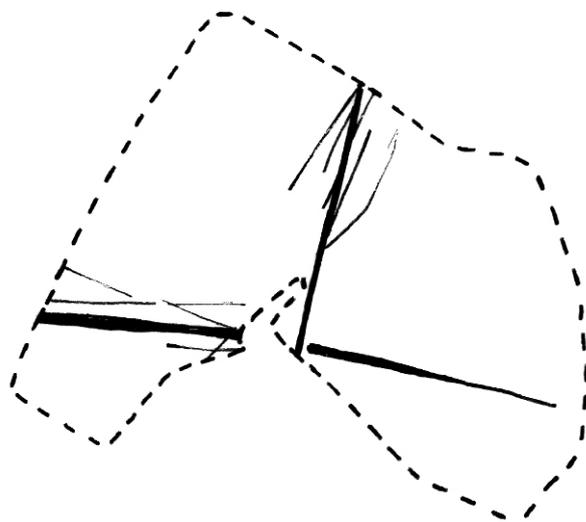
Bien que le graffite soit incomplet, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il s'agit d'une croix.

**N°655**

SAVC, Inv. C219.10033.101

**Croix.***Après cuisson.**PGFINTN. Assiette Menez 8b. Sous le fond.**Cinéma C219, US 10033.**Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

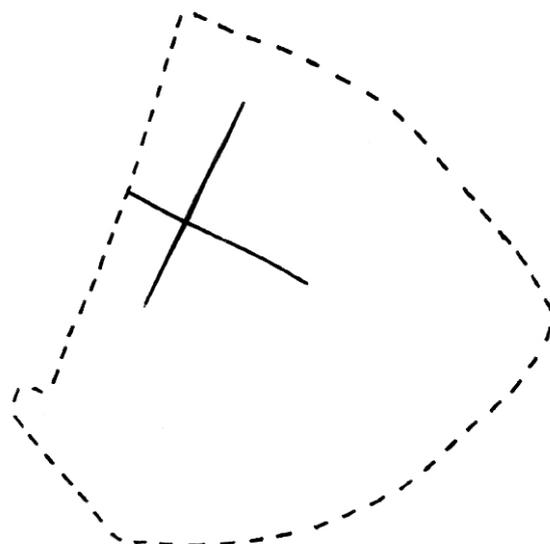
Bien que le graffite soit incomplet, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il s'agit d'une croix.

**N°690**

SAVC, Inv. C50.3018.101

**Croix.***Après cuisson.**PGFINTN. Assiette. Sous le fond.**Rue du Palais de Justice C50, US 3018.**Inédit.*

Bien que le graffite soit incomplet, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il s'agit d'une croix.



## N°228

SAVC, Inv. C219.1259.103

IIIM[...  
EM[... ? ou II M(odii) ?

Après cuisson.

AMR beige rosée. Amphore. Sur le col.

Cinéma C219, US 1259.

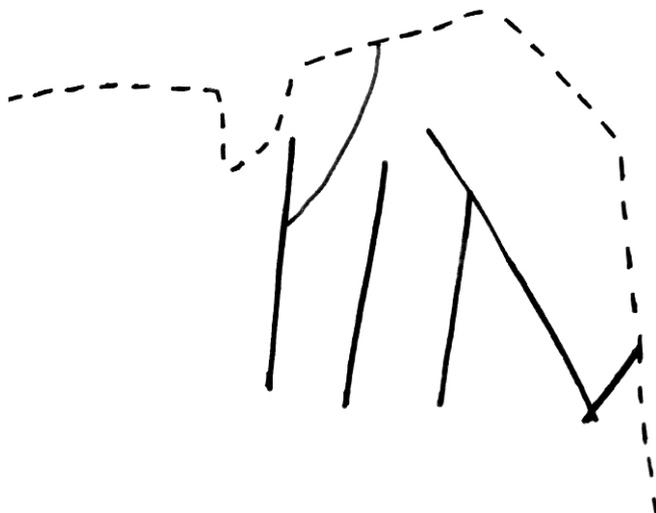
I<sup>er</sup> s. de n. è. (Contexte)

Inédit.

Graffite de lecture incertaine et plurivoque : s'agit-il d'un graffite épigraphique commençant par EM[... ? La lecture du E est incertaine car la première haste est doublée d'une haste légèrement courbée en hauteur de sorte que l'on pourrait presque y voir un P.

Peut-être est-ce simplement dû à la maladresse du graveur qui, de la même façon, ne semble pas avoir épargné le tracé du M : une petite haste (involontaire ?) coupe perpendiculairement le premier fût de la lettre.

Pour notre part, la taille des caractères et la présence de ce graffite sur le col d'une amphore nous laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une indication relative au récipient : une indication chiffrée exprimée en *modii* : 2 *modii* ?



## N°244

SAVC, Inv. C219.3409.104

IIS ou SII

Après cuisson.

TSGM. Assiette. Sous le fond.

Cinéma C219, US 3409.

I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)

Inédit.

Graffite incomplet fragmenté dans sa partie inférieure ou supérieure (suivant le sens d'orientation) qui pourrait correspondre à une marque d'appartenance car de nombreux anthroponymes commencent par *Se-* (OPEL IV, p. 56 à 80), beaucoup moins commencent par *Es-* (OPEL II, p. 122-123).

Il pourrait s'agir aussi d'une indication chiffrée *IIS(emis)* pour 2,5 sans mention d'unité de valeur (peut-être un prix). Nous sommes plus favorable à la première proposition : la marque d'appartenance d'un anthroponyme commençant par *Se-*.

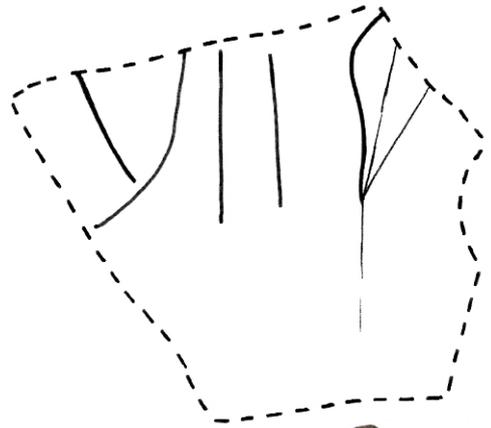


N°630

SAVC, Inv. C219.2343.102

**...]VIIŞ[... ou indication chiffrée ?***Après cuisson.**CSB. Pot. Panse extérieure.**Cinéma C219, US 2343.**Inédit.*

Graffite très fragmentaire. S'agit-il d'un graffite épigraphique : ...]VIIŞ[... , d'une indication chiffrée ...]VII suivi d'un *S(emis)*, '...]7,5' (minimum) ou d'un "symbole" indéterminé ?

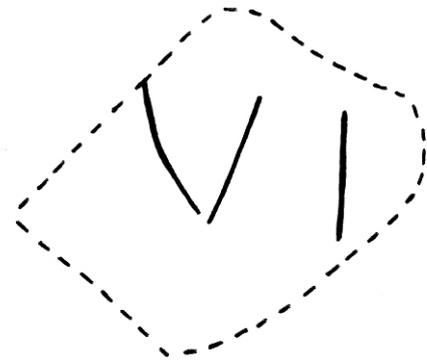


**N°643**

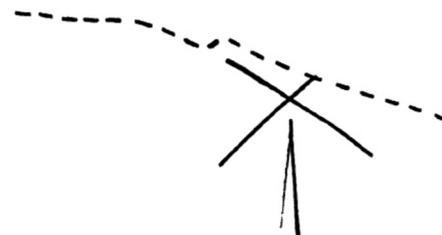
SAVC, Inv. C219.2490.101

**...]VI[... ?***Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.**Cinéma C219, US 2490.**Inédit.*

Graffite très fragmentaire et le sens d'orientation du tesson est difficile à déterminer. La lecture est plurivoque : il peut s'agir d'une indication chiffrée ou de lettres.

**N°669**

SAVC, Inv. C219.10263.108

**Croix ou A ?***Après cuisson.**PGFINTN. Assiette Deru A38. Sous le fond.**Cinéma C219, US 10263.**30 av. - 60 de n. è. (Typologie)**Inédit.***N°670**

SAVC, Inv. C69.2724.101

**D[... ou B[...***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1104. Haut de panse extérieure.**Terrain Socam C69, US 2724.**Fin I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

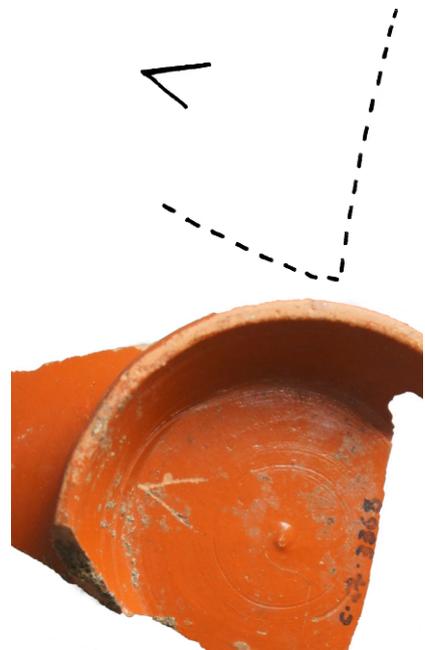
**N°673**

SAVC, Inv. C27.3368.101

A[... ou V[...

*Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Sous le fond.**Estampille PAVOF du potier Paullus I (Paulus).**Place des Halles C27, US 3368.**35-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Réf. estampille : NoTS 7, p. 99 à 105.

**N°697**

SAVC, Inv. C27.3357.101

A ou V

*Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Sous le fond.**Estampille : Rosette.**Place des Halles C27, US 3357.**Inédit.*

Peut-être le même graveur que graffite précédent (n°673).

Marque d'appartenance ?

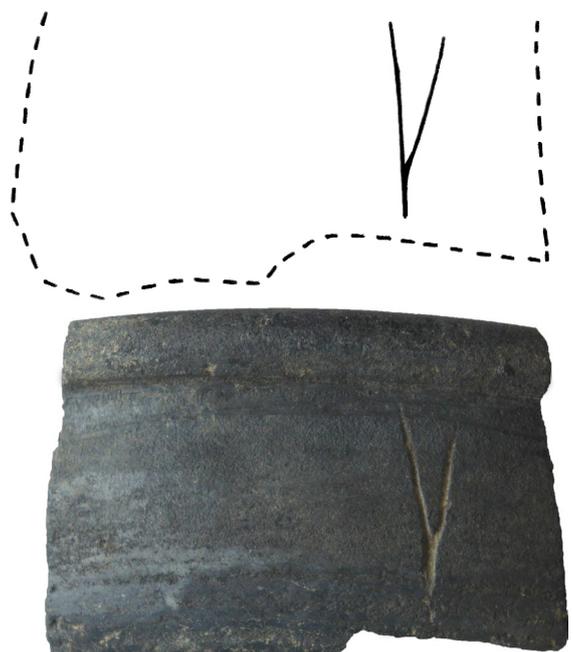
**N°698**

SAVC, Inv. C27.1002.101

V ?

*Après cuisson.**NL. Assiette Ch. 125. Haut de panse extérieure.**Place des Halles C27, US 1002.**II<sup>e</sup> s. de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Peut-être le même graveur que les graffites précédents (n°673 et 697). Marque d'appartenance ?



N°705

SAVC, Inv. C219.2398.133

M+[...  
M(ODII + chiffre) ?

...]MV  
...]MV(LSUM) ?

...]AVI  
...]A(NNORUM) VI ?

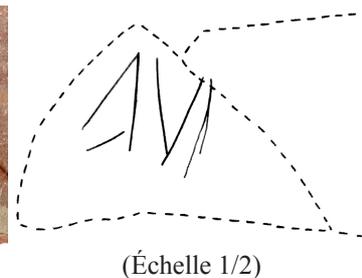
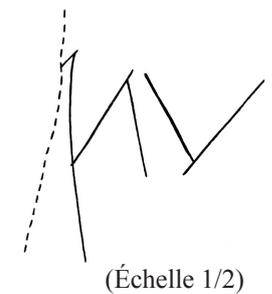
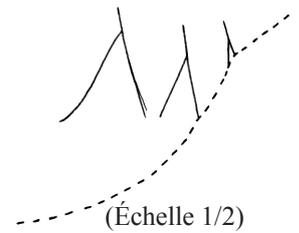
*Alphabet latin. Après cuisson.*

*AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 2398.*

*Inédit.*

Trois tessons provenant du même vase mais qui ne recollent pas. Les lettres ...]MV indiquent peut-être que cette amphore contenait du *Mulsum*, un vin miellé qui pouvait être consommé après plusieurs années de maturation. Dans ce cas, il peut être qualifié de *mulsum vetus* (Pline, *HN*, 14, 85). Plusieurs amphores gauloises ont déjà fourni des inscriptions mentionnant ce vin, tantôt abrégé MV ou MVL (Laubenheimer 2004, p. 168 ; Liou 1987, p. 78). La mention de la nature d'un vin est parfois accompagnée d'une indication volumétrique qui peut être exprimée en muid. C'est peut-être ce que l'on trouve sur le premier tesson M(odii + chiffre). Il est possible que le vin contenu dans cette amphore ait eu six années de maturation comme pourrait l'indiquer l'inscription AVI pour A(nnorum) VI.



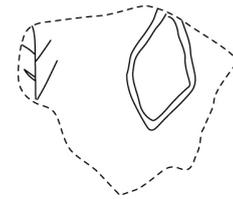
**N°287**

SAVC, Inv. C128.7347.121

**...]Palme + O[...***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Panse extérieure.**St Martin au Val C128, US 7347.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite “mixte” avec motif figuré, probablement une palme suivie d’une lettre, peut-être un O[...] (peut-être le même vase que celui du graffite N° 288 p. 329 ).

Le site de Saint-Martin-au-Val est couvert par un vaste ensemble monumental gallo-romain (probablement un sanctuaire). Il y a fort à parier que ce graffite ait un lien avec le sanctuaire.



(Dessin : J. Simon, SAVC)

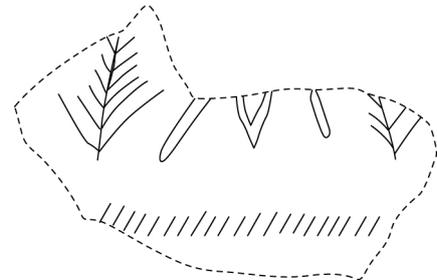
**N°289**

SAVC, Inv. C128.7206.127

**...]Palme M Palme[...***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Sur le col.**St Martin au Val C128, US 7206.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite “mixte” : lettre M (avec légers empattements) gravée entre deux palmes et soulignée par un motif de guillochis tracé à la main après cuisson (imitation des décors de guillochis présents sur certains vases).

Il s’agit peut-être du même vase que celui des graffites n° 287 et n°291 p. 327.



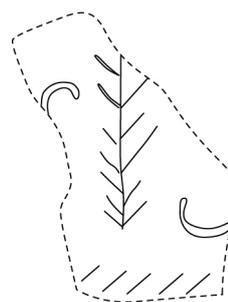
(Dessin : J. Simon, SAVC)

**N°291**

SAVC, Inv. C128.7331.174

**...]S palme S[... ?***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Sur le col.**St Martin au Val C128, US 7331.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite “mixte” : deux S (?) encadrent une palme. L’ensemble est souligné par un motif de guillochis tracé à la main après cuisson (imitation des décors de guillochis présents sur certains vases). Même vase que précédemment ?



(Dessin : J. Simon, SAVC)

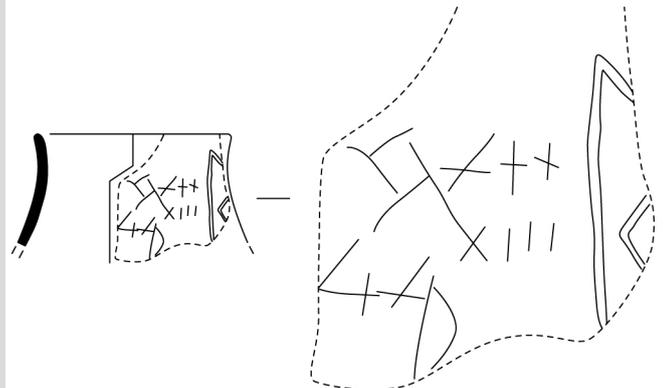


**N°292**

SAVC, Inv. C128.7331.219

*Sur plusieurs lignes :***Nombreuses croix + lettres R ?***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Sur le col.**St Martin au Val C128, US 7331.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite "mixte" : Deux R et de nombreuses croix ? Il s'agit peut-être du même vase que celui des graffites n° 287 et 289 p. 327, 288 et 290 p. 329.



(Dessin : J. Simon, SAVC)

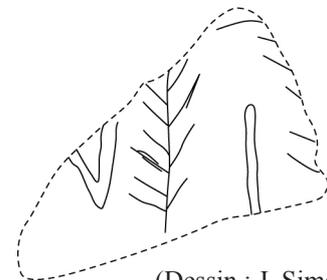
**N°293**

SAVC, Inv. C128.7331.220

**Palme, angle de lettre + haste et guillochis.***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Panse extérieure.**St Martin au Val C128, US 7331.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite "mixte" : angle de lettre, palme, haste incomplète et guillochis.

Il s'agit probablement du même vase que celui des graffites précédents mais aucun des tessons ne recolle.

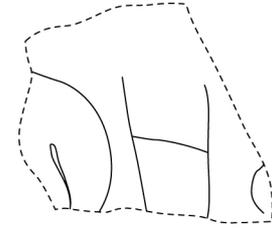


(Dessin : J. Simon, SAVC)



**N°288**

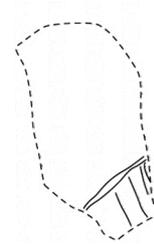
SAVC, Inv. C128.7347.122

**Indéterminée.***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Panse extérieure.**St Martin au Val C128, US 7347.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

(Dessin : J. Simon, SAVC)

**N°290**

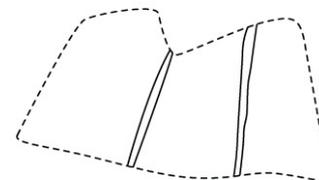
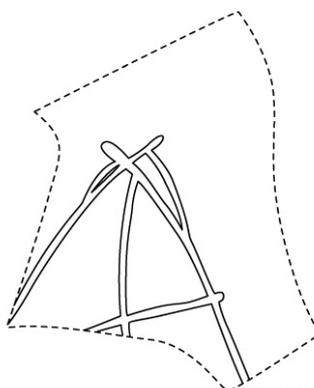
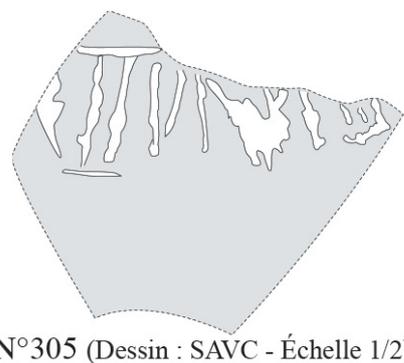
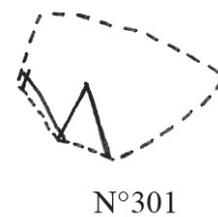
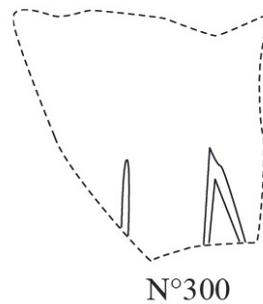
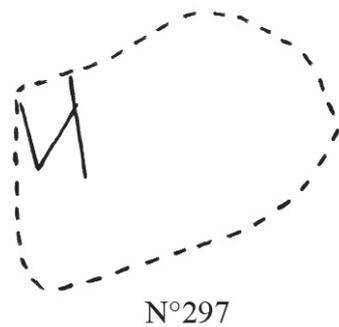
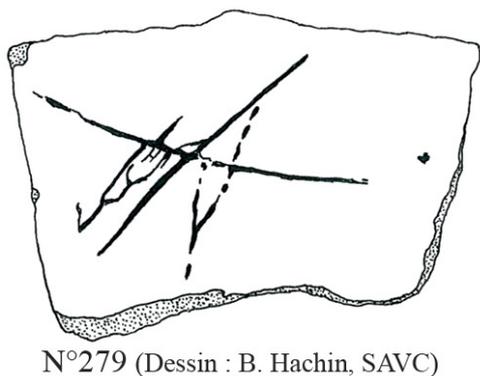
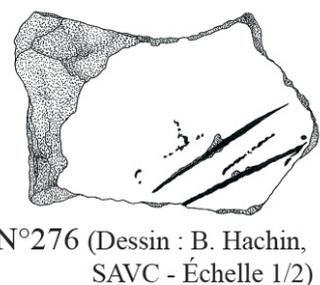
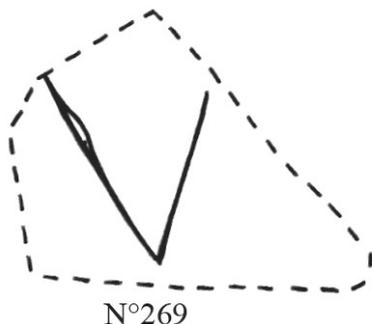
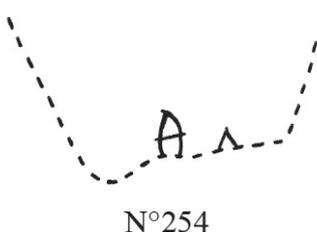
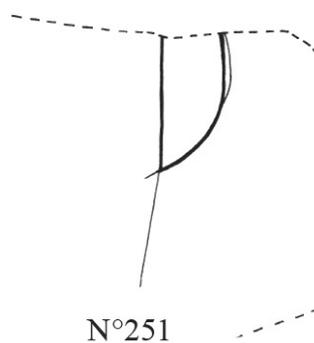
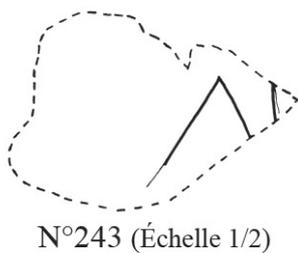
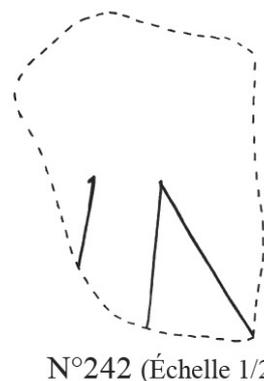
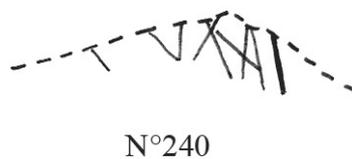
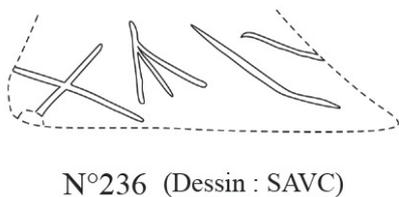
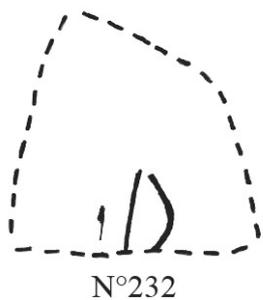
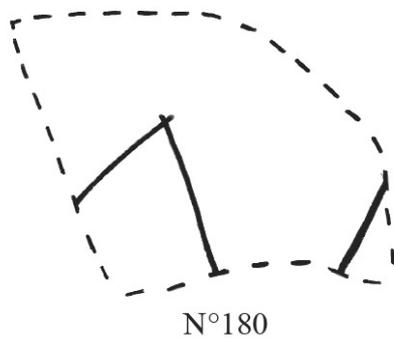
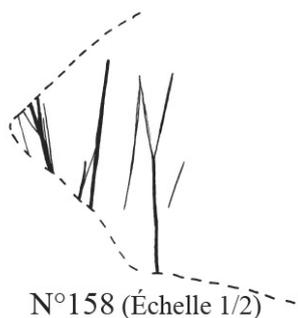
SAVC, Inv. C128.7206.126

**Motif indéterminé.***Après cuisson.**NL. Gobelet Ch. 1325. Panse extérieure.**St Martin au Val C128, US 7347.**260-280 de n. è. (Contexte)**Inédit.*

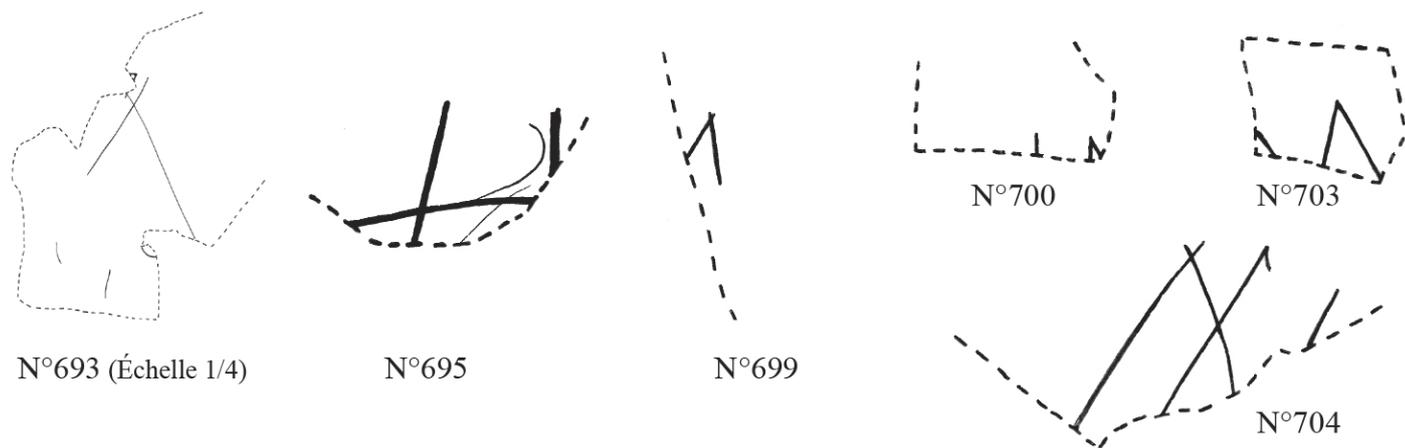
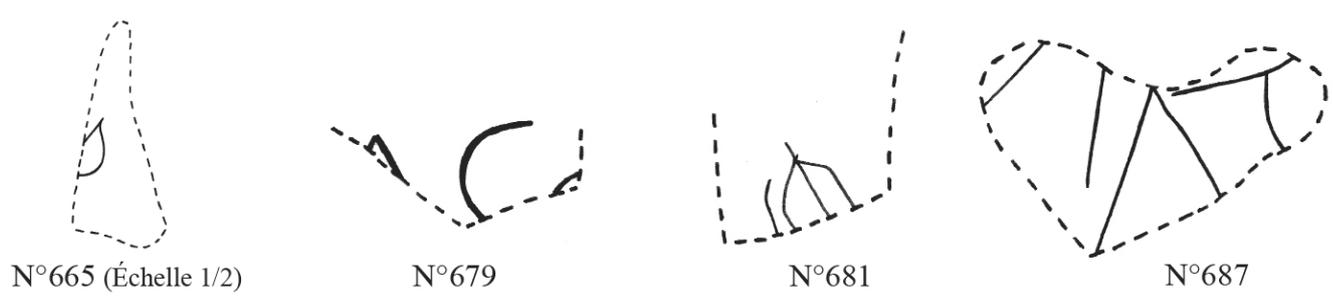
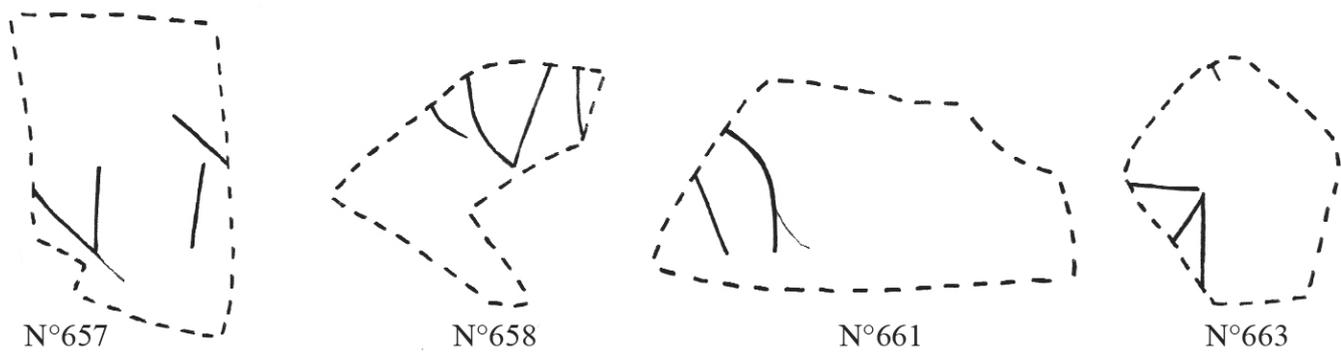
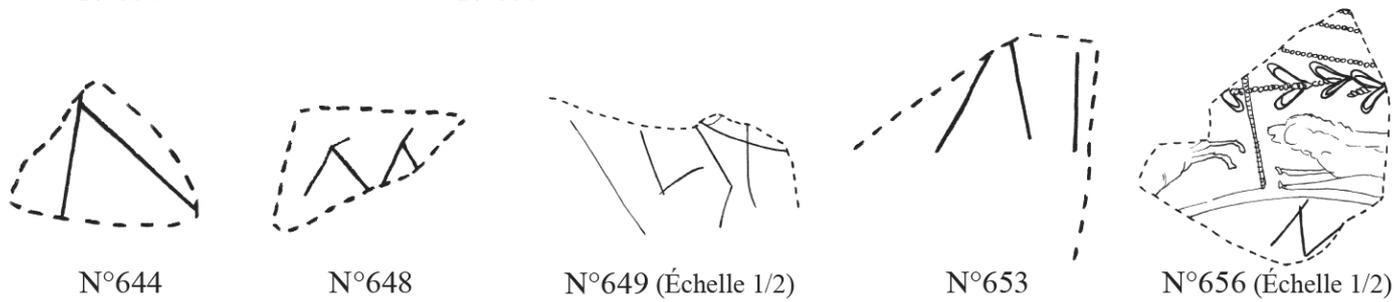
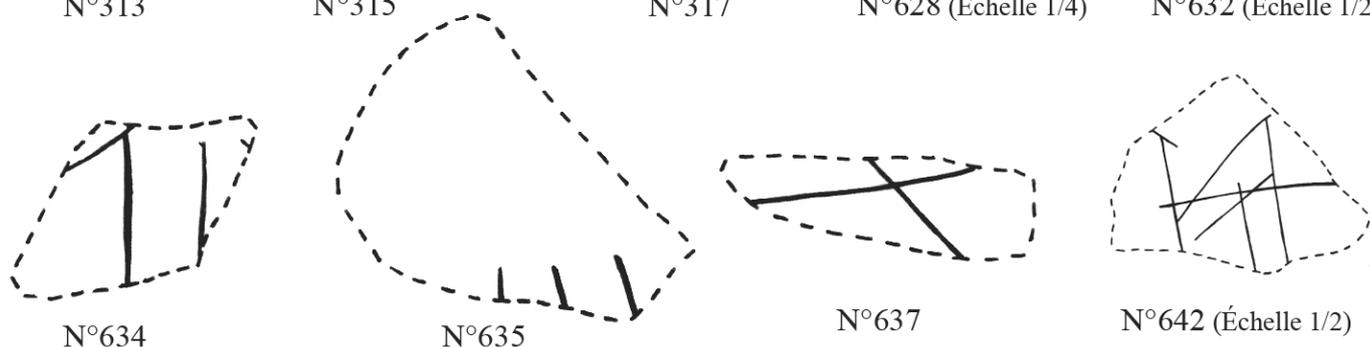
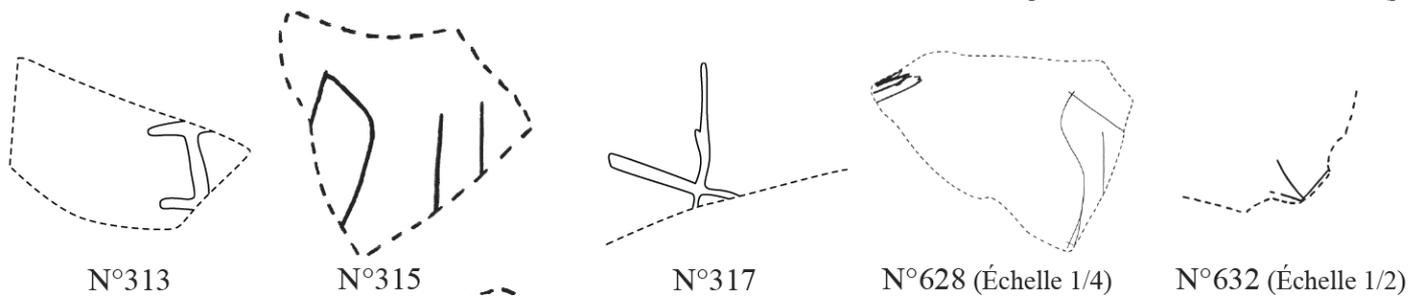
(Dessin : J. Simon, SAVC)

Motif végétal ?

N°	Dépôt	N° Inventaire	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille
158	SMAC	C219.30811.103	Stries incomplètes (5 cm de haut).	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Col	NON
172	SMAC	C219.51671.101	Graffite épigraphique : ...]CCV[... ?	Assiette	PGFINTN	Sous le fond	NON
180	SMAC	C219.2557.123	Angle de lettre ou motif décoratif ?	Gobelet	NL	Haut de panse --> Extérieur	NON
224	SMAC	C219.01165.102	Graffite épigraphique : AO[... ou RO[... ou AB[... ?	Assiette	TSGC	Sous le fond	NON
232	SMAC	C219.1900.102	Graffite épigraphique : ...]ID[... ?	Gobelet	NPR	Bas de panse --> Extérieur	NON
236	SMAC	C219.2185.114	Graffite épigraphique ? ...]XA+[... ?	Coupelle	TSGC	Sous la collerette	NON
240	SMAC	C219.3064.118	Indéterminée.	Gobelet	NL	Haut de panse --> Extérieur	NON
242	SMAC	C219.50642.102	Haste incomplète et angle de lettre ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Haut de panse --> Extérieur	NON
243	SMAC	C219.52154.101	Haste incomplète et angle de lettre ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Haut de panse --> Extérieur	NON
248	SMAC	C219.3409.140	Graffite épigraphique ?	Indéterminée	TSGM	Sous le fond	NON
251	SMAC	C219.3857.101	D ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Haut de panse --> Extérieur	NON
254	SMAC	C219.3850.103	D barré ? Et angle de lettre ?	Assiette	PGFINTN	Haut de panse --> Intérieur	NON
269	SMAC	C219.5204.103	Angle de lettre?	Gobelet	NL	Panse --> Extérieur	NON
273	SMAC	C219.50820.101	Indéterminée.	Coupelle	TSGM	Dans le fond	NON
276	SMAC	C219.2299.101	Deux hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON
279	SMAC	C219.2452.115	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Haut de panse --> Extérieur	NON
297	SMAC	C93.3061.15	Angle de lettre. M[... ?	Drag. 27	TSGM	Bas de panse --> Extérieur	NON
300	SMAC	C268.1254.128	Haste incomplète et angle de lettre ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON
301	SMAC	C268.1125.101	...]M[... ?	Assiette	TSGM	Indéterminée	NON
303	SMAC	C268.1254.129	Deux hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON
305	SMAC	C268.1438.192	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON
312	SMAC	C260.4085.101	Deux tessons du même vase ...]A[... ? et hastes incomplètes.	Indéterminée	PC	Panse --> Extérieur	NON



N°	Dépôt	N° Inventaire	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille
313	SMAC	C260.4053.101	D[...	Gobelet	NL	Panse --> Extérieur	NON
315	SMAC	C204.7022.102	...]DE[...	Pot	NPR	Haut de panse --> Extérieur	NON
317	SMAC	C285.1021.101	Croix ?	Assiette	TSGC	Bas de panse --> Extérieur	NON
628	SMAC	C219.20034.102	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Haut de panse --> Extérieur	NON
632	SMAC	C93.3329.101	Croix (ou étoile) sous le fond.	Drag. 15/17b	TSGM	Sous le fond	NON
634	SMAC	C219.20031.103	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Rouge	Panse --> Extérieur	NON
635	SMAC	C219.20031.102	Trois hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Rouge	Panse --> Extérieur	NON
637	SMAC	C219.2151.101	Croix incomplète.	Amphore régionale	AMR Rouge	Panse --> Extérieur	NON
642	SMAC	C219.2490.102	Indéterminée.	Assiette	TN	Sous le fond	NON
644	SMAC	C219.2429.103	Indéterminée.	Indéterminée	PS	Panse --> Extérieur	NON
648	SMAC	C219.3010.101	...]M[...	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON
649	SMAC	C219.3010.102	Graffite épigraphique ? Indéterminée.	Pot	PS	Sous le fond	NON
653	SMAC	C219.3001.113	Indéterminée. Chiffre ou lettres ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Col	NON
656	SMAC	C219.2700.100	M[...	Indéterminée	TSGM – Décor moulé	Bas de panse --> Extérieur	NON
657	SMAC	C219.2501.115	Angles de lettres : ...]NM[...	Indéterminée	NL	Panse --> Extérieur	NON
658	SMAC	C219.25532.101	Graffite épigraphique ? Indéterminée.	Cruche	PCCRU	Haut de panse --> Extérieur	NON
661	SMAC	C33.1026.101	Indéterminée	Assiette	TSGC	Panse --> Extérieur	NON
663	SMAC	C322.1.1376.101	Indéterminée.	Gobelet	NL	Panse --> Extérieur	NON
665	SMAC	C219.1199.103	Lettre ? R ou D ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON
679	SMAC	C27.13054.101	...]+C+[...	Cruche	PCCRU	Sous le fond	NON
681	SMAC	C27.21088.101	Indéterminée.	Assiette	TN	Sous le fond	NON
687	SMAC	C27.2737.101	Graffite épigraphique ? Indéterminée.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON
693	SMAC	C27.401.7.101	Croix incomplète. Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Rouge	Panse --> Extérieur	NON
695	SMAC	C27.21147.101	Indéterminée.	Indéterminée	PC	Sous le fond	NON
699	SMAC	C27.3349.101	Angle de lettre : ...]M	Assiette	TSGM	Sous le fond	OUI
700	SMAC	C27.2128.101	Graffite épigraphique. Indéterminée.	Gobelet	NL	Haut de panse --> Extérieur	NON
703	SMAC	C27.2123.101	Angle de lettre.	Cruche	PCCRU	Panse --> Extérieur	NON
704	SMAC	C27.2000.101	Indéterminée.	Plat ?	TSARG	Sous le fond	NON





## **GRAFFITES GRAVÉS AVANT CUISSON**



**N°252**

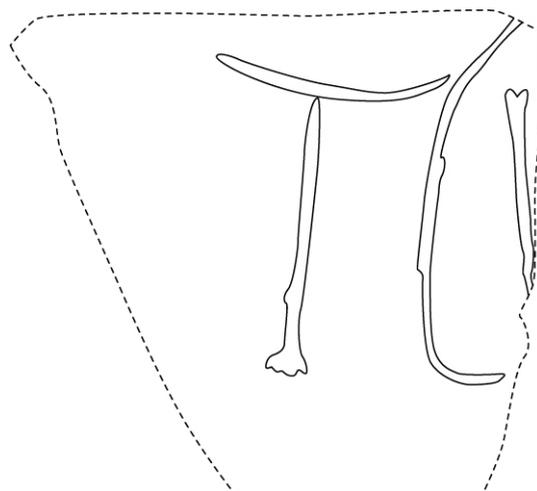
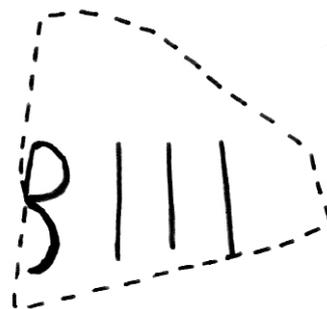
SAVC, Inv. C219.3708.101

...]BIIL[...  
 ...]BEL[... ?

*Alphabet latin. Avant cuisson.**CSB. Pot. Haut de panse extérieure.**Cinéma C219, US 3708.**Milieu I<sup>er</sup> (Contexte)**Inédit.*

Ce graffite rappelle les graffites n°300 et 301 d'*Augusta Raurica* (Féret, Sylvestre 2008, planche 32 p. 250) qui sont respectivement gravés sur la panse et sur le haut de la panse de pots en céramique à pâte grise grossière (Féret, Sylvestre 2008, p. 210). Réalisés avant cuisson, ils sont interprétés comme étant des marques d'atelier (Féret, Sylvestre 2008, p. 210).

Tout comme ces derniers, ce graffite est gravé sur le haut de la panse d'un pot en céramique commune sombre. La qualité du tracé des courbes constituant la lettre B est un indice indiquant que ce graffite a été tracé avant cuisson.



(Dessin : P. Denat, SAVC)

**N°308**

SAVC, Inv. C254.3028.105

T+[...  
 TC+[...

*Alphabet latin. Avant cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.**6 rue Victor Gilbert C254, US 3028.**II<sup>e</sup> s. de n. è. (Contexte)**Inédit.*

Graffite épigraphique sur amphore de production chartraîne.



N°255

SAVC, Inv. C219.3898.103

**Motif végétal**  
**Palme[...]**

*Avant cuisson.*

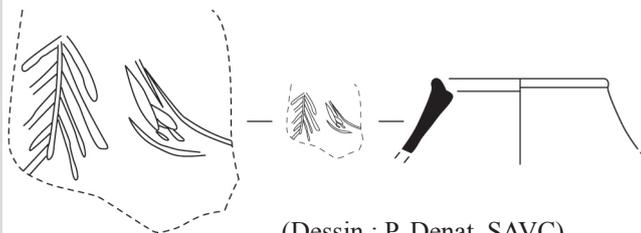
*NL brune. Gobelet. Haut de panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 3898.*

*Première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Graffite anépigraphe, palme végétale.



(Dessin : P. Denat, SAVC)



N°662

SAVC, Inv. C219.5003.101

**Motifs végétaux ?**  
**Palmier + motif indéterminé[...]**

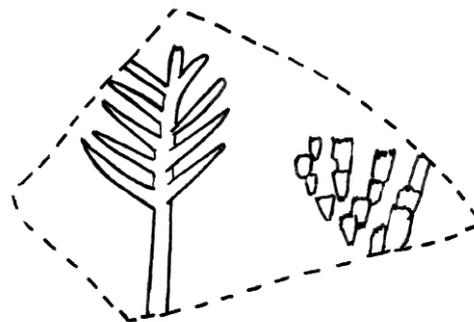
*Avant cuisson.*

*PCENGOB. Indéterminée. Panse extérieure.*

*Cinéma C219, US 5003.*

*Inédit.*

Graffite anépigraphe, palmier (?) et motif végétal indéterminé ?







**SENS**

***AGEDINCUM***



## **GRAFFITES GRAVÉS APRÈS CUISSON**



**N°181**

CEREP, sans n° inv.

...]+A+[...]

*Alphabet latin. Après cuisson.**NL. Gobelet. Panse extérieure.**Banque de France, hors stratigraphie.**Inédit.*

Lettre A de forme capitale latine à traverse verticale.

**N°145**

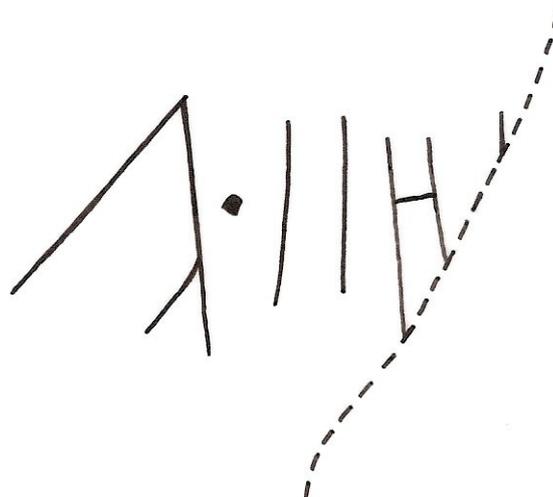
CEREP, Inv. D.94.1.136

A·IIH+[...  
 A·EH+[... ?

*Alphabet latin. Après cuisson.**AMR brune. Amphore. Haut de panse extérieure.**Espace du Tau D.94.1, Zone 3, US 412.**40-70 de n. è. (Typologie)**Joly 1995, p. 263.*

Lettre A de forme capitale latine à traverse oblique.

Un point apparaît entre le A et les lettres (?) suivantes :  
 s'agit-il d'une marque de ponctuation ? Faut-il transcrire  
 II par E ou par le chiffre 2, suivi de la lettre H ?



## N°176

CEREP, sans n° inv.

AT

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 27b. Sur l'intérieur du pied.**Estampille OFPRIM du potier Primus III.**Fond Parruzot, hors stratigraphie.**40-80 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Graffite complet gravé sur l'intérieur du pied, un endroit particulièrement difficile d'accès. La qualité du tracé s'en ressent et a visiblement été affectée par le choix de l'emplacement : la graphie du A est peu aboutie.

AT, correspond probablement à l'abréviation d'un *cognomen* ou de *duo-nomina*.

De nombreux anthroponymes commençant par *At-* sont attestés dans l'Empire (OPEL I, p. 90-218). On connaît, par exemple, les *cognomina Attilius, Attianus, Atticus et Attius* pour ne citer que les plus courants en Gaule Lyonnaise.

Réf. estampille : NoTS 7, p. 233.

## N°159

CEREP, Inv. D.87.2.1

...]+ • B

...]A • B

*Alphabet latin. Après cuisson.**NL. Gobelet. Panse extérieure.**12 cours Tarbé D.87.2, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite fragmenté à gauche et dans sa partie supérieure. Un point sépare les deux lettres : peut-être s'agit-il d'une ponctuation ? Graffite trop fragmentaire pour proposer une interprétation.

AT



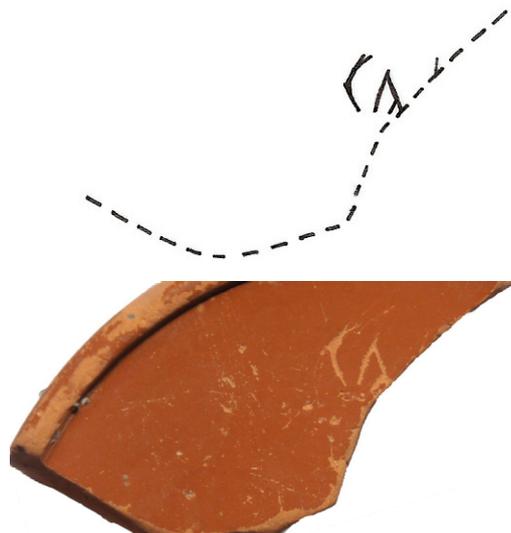
**N°152**

CEREP, Inv. D.94.1.41

**CA[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson*  
*TSGM. Assiette Drag. 4/22. Sous le fond.*  
*Espace du Tau D.94.1, hors stratigraphie.*  
*40-120 de n. è. (Typologie)*  
*Inédit.*

Graffite incomplet : seules deux lettres sont conservées. Il s'agit peut-être du début d'un anthroponyme. Nombreux sont ceux commençant par *Ca-* (OPEL II, p. 15 à 46).

**N°168**

CEREP, Inv. D.85.3.81

**CAT[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*TSGM. Coupelle. Sur l'intérieur du pied.*  
*Gennetier D.85.3, hors stratigraphie.*  
*Inédit.*

Graffite peut-être complet à la fin. Début d'un anthroponyme ou abréviation de *tria-nomina* ? Plusieurs anthroponymes commençant par *Cat-* sont attestés en Gaule Lyonnaise : on connaît notamment les *cognomina* *Catianus*, *Cattus*, *Catullinus*, *Catullus* (ou *Catulla*) tous attestés plus de deux fois. On peut citer également plusieurs *nomina* : *Catius*, *Catullius*, etc. (OPEL II, p. 43 à 45).

Le CIL mentionne la découverte à Sens même, d'une stèle sur laquelle on peut lire : *CIRRVS·(ascia)·CAT[...]* (CIL XIII, 2968). Il s'agit de la partie inférieure d'un monument funéraire où se trouvaient représentés plusieurs personnages et des meubles. L'un des personnages s'appelait *Cirrus* et l'autre *Cat[...]* (Bulletin de la Société Archéologique de Sens, Tome XV, Sens, 1892, n°86 p. 268).

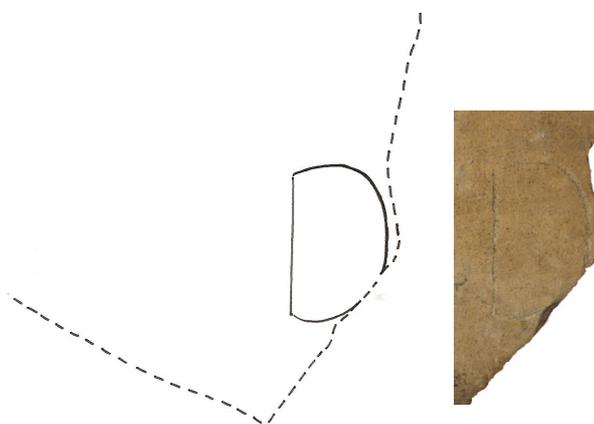
**N°199**

CEREP, Inv. D.85.3.255

**D[...]**

*Alphabet latin. Après cuisson.*  
*AMR beige rosée. Amphore. Milieu de panse extérieure.*  
*Gennetier D.85.3, hors stratigraphie.*  
*Inédit.*

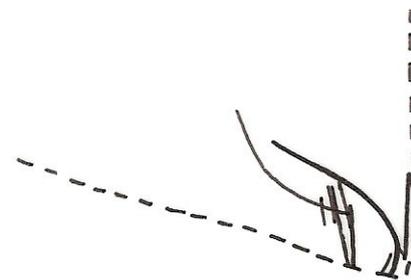
Indication chiffrée ou graffite épigraphique ?



(Échelle 1/2)

**N°215**

CEREP, Inv. D.94.1.214

**D+ [...****DA [...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Bas de panse extérieure.**Estampille fragmentée ...]MO.**Espace du Tau D.94.1, Zone 3, US 410-411.**Inédit.***N°162**

CEREP, sans n° inv.

**M [...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 24/25a. Haut de panse extérieure.**Fond Parruzot, hors stratigraphie.**15-80/90 de n. è. (Typologie)**Inédit.***N°209**

CEREP, Inv. D.93.3.35

**PN+ [... ou QN+ [...***Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Résidence St Pregts D.93.3, hors stratigraphie.**Inédit.*

N°204

CEREP, sans n° inv.

OPTATA  
OPTATA*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupelle. Sous le fond.**Estampille [LICN] du potier LICINUS.**Banque de France 1976, hors stratigraphie.**35-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

*Optata*, ‘Souhaitée’, ‘Bienvenue’ est un *cognomen* latin (Kakoschke 2011, p. 497). C’est l’équivalent féminin du *cognomen* masculin *Optatus* bien attesté dans l’Empire et particulièrement en Gaule cisalpine, en *Hispania* et en Narbonnaise (OPEL III, p. 115). Le *cognomen Optata*, conservé dans son intégralité, est attesté plus de 70 fois dans l’Empire (OPEL III, p. 115) dont une fois en Gaule Lyonnaise (CIL XIII 2985). Un graffite *Optati* a été découvert à *Iulia Concordia* (Italie). Il est gravé sous le fond d’un plat en sigillée (consp. B1) (Cipriano, Sandrini 2014, n°24 p. 296).

Il semblerait que le *cognomen Optata* puisse aussi bien être attribué à une femme qu’à un homme (CIL V 8764).

À Sens même, une inscription funéraire mentionnant une certaine *Optata* est exposée au musée (CIL XIII 2985). La stèle fait clairement référence à une femme. On ne peut s’empêcher de se demander s’il s’agit de la même personne. Malheureusement, les datations des deux supports ne coïncident pas. La coupelle en céramique est datée du I<sup>er</sup> siècle de notre ère tandis que la stèle a été datée du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (Guerrier 1979, p. 220 ; Dondin-Payre 2001, p. 225). La datation nous a été confirmée par N. Laubry dont la thèse a porté sur les tombeaux et les épitaphes de Lyonnaise (à paraître).

L’inscription circulaire s’adapte au support. La graphie est particulièrement soignée. La zone choisie par le graveur n’est pas facilement accessible et la surface qu’elle offre est très limitée. Ainsi, la taille des caractères ne dépasse pas 1 cm de hauteur. Le tracé du O a été rectifié à plusieurs reprises mais le tracé des autres lettres témoigne d’une grande maîtrise du geste.



**N°155**

CEREP, Inv. D.94.1.80

...]+ECVN  
 ...]SECVN(DINUS) ?

*Alphabet latin. Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.**Espace du Tau D.94.1, Zone 3, US 156.**Inédit.*

Graffite complet à la fin. Peut-être une abréviation pour le *cognomen* *Secundinus*, dont on connaît déjà 16 occurrences en Gaule Lyonnaise, ou l'un de ses dérivés (*Secundus* (9), *Secundanus* (1), *Secundianus* (2), *Secundillus* (3)) (OPEL IV, p. 57-61).

**N°202**

CEREP, sans n° inv.

**SIIGOMA/RV**  
**SEGOMARU**

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Coupe. Sous le fond.**5 rue Rigault, hors stratigraphie.**Inédit.*

*Segomaru* est un nom gaulois (Lambert 1994, p. 32) qui équivaut à *Sego-maros*, composé en *Sego-*, 'victoire, force' et *-maros* 'grand' : 'grand par ses victoires' (Delamarre 2003a, p. 269) ou 'aux grandes victoires' (Lambert 1994, p. 32). D'après X. Delamarre (2003, p. 218), *maros* est un des composés les plus fréquents de l'anthroponymie gauloise. Quant à *sego-*, c'est également un thème fréquent de l'onomastique gauloise (Delamarre 2003a, p. 269).



Segomaru : Datif masculin singulier ? "à Segomarus" ?  
 (Lambert 1994, p. 51-52)

On connaît un autre *Segomarus* en Côte-d'Or dont le nom est gravé sur le manche d'une sorte de passoire en bronze (CIL XIII 5568), aujourd'hui conservée au musée archéologique de Dijon (Lambert 1994, p. 135).

Le *cognomen* est également attesté sous forme latine *Segomarus* (cf. CIL V 4205 et CIL XIII 5468 d'après OPEL IV, p. 62).

## N°137

CEREP, Inv. D.89.3.15

## SEMIS ou SEMVS

*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille : [OFSILVIN] du potier SILVINUS I (30-60? ap.) ou SILVINUS II (70-100 ap.)**9 cours Tarbé D.89.3, HP 32.6.**30-100 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Graffite complet gravé sur un fond de vase qui semble avoir été retaillé. L'interprétation de ce graffite pose problème.

*Semis* ou *Semus* pourraient correspondre à des anthroponymes :

Les volumes de A. Kakoschke ne signalent aucune attestation du nom *Semis*. L'OPEL (IV, p. 63) en mentionne une en provenance de Pannonie mais apparemment douteuse car elle renvoie à *Senilis*. *Semis* pourrait être un *cognomen* non encore identifié.

Une deuxième lecture est possible : SEMVS avec ligature M̂V. Un *cognomen* celtique *Semus* a été retrouvé en Germanie Supérieure (Kakoschke 2008, p. 313).

Dans ces deux cas, il s'agirait d'une marque d'appartenance.

Ce graffite pourrait aussi correspondre à une unité de valeur :

*Semis*, 'demi' vaut 1/2 mais il semble rarement écrit en toutes lettres, on le trouve souvent abrégé sous la forme d'un S (Féret, Sylvestre 2008, p. 68).

À quoi pourrait correspondre la valeur *Semis* gravée sous le fond de ce vase ?

On pense d'abord à une indication monétaire : peut-être faut-il y voir une indication du prix du vase ? En effet, la notion de *Semis* est parfois utilisée pour faire référence au demi-as, à la moitié de l'As. Dans notre cas, on s'étonne qu'une telle indication n'ait pas fait l'objet d'une notation plus discrète. Par exemple, toutes les indications de prix gravées sur céramiques, interprétées comme telles et retrouvées à Augst, sont discrètes et sont exprimées sous forme de symboles (cf. Féret, Sylvestre 2008, p. 69). Mais, dans cette cité, les prix observés pour un récipient en terre sigillée dépassent de loin le prix d'un *semis*. Ils s'échelonnent de 16 à 48 as pour des récipients en terre sigillée, soit 32 à 96 fois le prix de notre récipient (1 *semis* = 0,5 as). En revanche, les chiffres présentés dans le tableau publié par les auteurs des « prix de vente attestés pour certains objets entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère » (Féret, Sylvestre 2008, p. 75) semblent plus raisonnables et offrent des possibilités de comparaison. On y apprend qu'au I<sup>er</sup> s. de n. è. à Pompéi, une lampe en terre cuite, un pot à bouillie et une assiette valaient chacun 1 as, soit 2 *semis*. Notre récipient est également daté du I<sup>er</sup> s. de n. è. Peut-on en conclure qu'à cette époque, le prix d'une assiette en terre sigillée produite à la Graufesenque valait ½ as à Sens, soit deux fois moins qu'une assiette vendue à Pompéi ? Nous ne disposons d'aucun moyen pour vérifier cette hypothèse.

On peut également soumettre une autre hypothèse et envisager que *Semis* corresponde à une indication de poids. Le *semis* est souvent utilisé pour exprimer la moitié de l'unité de base. La livre (libra) vaut environ 327 g donc ici *Semis*, sous-entendu 1 *semis*, c'est à dire ½ livre vaudrait 163,5 grammes. En suivant cette hypothèse on peut supposer que le tesson a été découpé afin de servir de poids de référence équivalant à un *semis*. Ainsi, nous nous sommes livrées à une petite expérience et avons pesé le tesson à l'aide d'une balance domestique. Résultat : celui-ci pèse 103 grammes. Il est donc peu probable qu'il ait servi d'étalon au *semis*. De façon complètement arbitraire, nous avons réitéré l'expérience, en remplissant la cavité créée par le fond du vase avec de l'eau (au niveau maximum). Cette fois la balance indiquait 160 grammes. Il s'agit très certainement d'une coïncidence mais on ne peut s'empêcher d'envisager que, peut-être, ce tesson ait pu servir d'étalon une fois

rempli. Par quoi ? Nous ne disposons d'aucun moyen de le savoir et nous restons sceptique quant à l'utilité et à la praticité d'un tel stratagème.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de déterminer la nature de ce graffite : marque d'appartenance, *cognomen* encore non attesté ? Indication de prix inhabituelle car écrite en toutes lettres ? Indication de poids peu convaincante ?

Réf. estampille : NoTS 8, p. 307-311 pour Hartley & Dickinson, Vol.8, 2011, 1a, p. 307 ou 3a, p. 311.

SEMP



## N°163

CEREP, sans n° inv.

SIINI  
SENI*Alphabet latin. Après cuisson.**TSGM. Plat. Sous le fond.**Estampille brisée et difficilement lisible NA[...]RUM ?**Fond Parruzot, Parmentier (égouts), hors stratigraphie.**80-120 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

*Seni*, génitif de *Senus* (ou de *Sena*), est un *cognomen* attesté deux fois, une fois en *Hispania* et une fois en Norique. On connaît également une attestation du *cognomen Sena*, en Gaule Belgique (OPEL IV, p. 68). Un graffite *Seni* a été découvert à *Asciburgium* (*Germania inferior*) sous le fond d'une assiette (Drag. 18) (Bechert 1976, p. 64-65).

*Seni* peut aussi correspondre au génitif du *cognomen* celtique *Seno* dont on connaît deux attestations : l'une signalée en Réthie et l'autre en Germanie supérieure (cf. respectivement Kakoschke 2009, p. 279 et 2008, p. 318). En gaulois, *senos*, 'ancien, vieux' est un terme fréquent de l'onomastique. On trouve par exemple les noms *Seno-bena* 'Vieille-Femme', *Seno-rix* 'Vieux-Roi', *Uer-senius* 'Très-Vieux', etc. (Delamarre 2003a, p. 270).

À ce propos, la tribu des *Senones* qui a donné le nom de la ville de Sens devait signifier 'Les Anciens' (cf. Delamarre 2003a, p. 270-271).

Le fait que ce graffite ait été découvert à Sens soulève une question. Comment faut-il interpréter le *cognomen Seni* ? Dans notre cas, l'interprétation de *Seni*, littéralement 'qui appartient à l'Ancien', 'au Vieux' pose problème. Faut-il y voir un *cognomen* relatif au nom de la tribu des *Senones* ? En d'autres termes s'agit-il d'un nom ethnique\* à comprendre en tant que *Seni*, 'qui appartient au Senon', membre de la tribu des Sénons (mais on aurait plutôt un *Senoni* ?) ou bien faut-il s'en tenir à *Seni*, 'qui appartient à l'Ancien, au Vieux' sans y voir une idée de rattachement à la tribu ?

\*Selon P.-Y. Lambert, l'inscription GIAMILOS/SIINV (BN 7554-7569) frappée sur une monnaie présente un nom individuel associé à un nom ethnique. Pour lui, *Giamilos Senu* appartient sans doute aux Sénons (Lambert 1994, p. 183). Peut-on établir un parallèle entre les deux inscriptions ?



N°723

CEREP, Inv. D.60.2.1

**M III S I**  
**M(odii) 3 S(extarius) 1**

*Alphabet latin. Après cuisson.*

*AMR. Amphore. Haut de panse extérieure.*

*4 boulevard du Centenaire (1960), US ?*

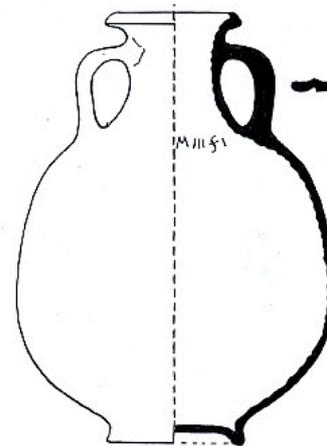
*Fin I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> s. de n. è. (source : J.M. Séguier).*

*Inédit.*

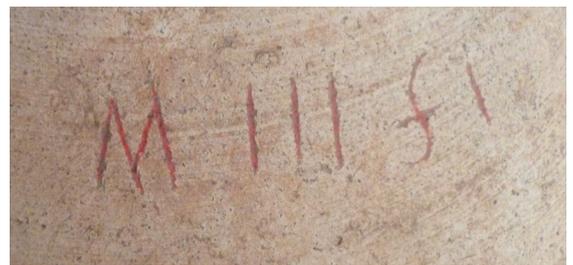
Graffite répertorié par le musée et décrit comme suit (notice par J.M. Séguier) : « Amphore probablement produite à Sens dans l'atelier des Sablons à la fin du I<sup>er</sup> ou au II<sup>e</sup> siècle de n. è. et dérivée d'un prototype de la Gaule narbonnaise (type Gauloise 4). L'inscription en capitales, gravée après cuisson sur l'épaule, doit être comprise comme une indication du volume contenu par le récipient. Lue M III S I, elle doit être traduite sous la forme "trois *modii* et un *sextarius*". Le *modius*, équivalent du boisseau, vaut 9,72 litres ; le *sextarius*, à l'origine du nom "setier" vaut 0,54 litre. Donc cette amphore contenait 29,70 litres, soit un peu plus que la mesure antique "amphore" qui vaut 29,16 litres. La question du contenu de ce récipient n'est pas pour autant résolue (vin?) ».

Attention : On ne connaît pas la valeur qu'avait le muid à Sens aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de notre ère. Il semble que sa valeur ait varié d'une région à l'autre et d'une époque à l'autre. Par conséquent, les chercheurs ne s'accordent pas sur la valeur du muid. Pour G. Guillier et M. Thauré (2003, p. 37), par exemple, 1 modius = 8,697 l et non 9,72 l. Dans ce cas, le total vaudrait 26,631 litres, soit une indication inférieure à la mesure antique de l'amphore dont parle J.M. Séguier.

M III S I



(Dessin : P. Pihuit, INRAP)



**N°147**

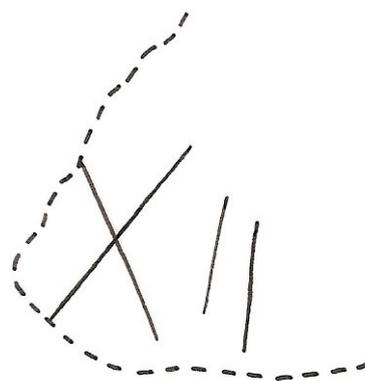
CEREP, Inv. D.93.1.47

...]XII

...]12

*Chiffres romains. Après cuisson.**AMR brune. Amphore. Panse extérieure.**9 boulevard Maupéou D.93.1, Zone 1, US 005.**Inédit.*

Indication chiffrée fragmentaire.

**N°156**

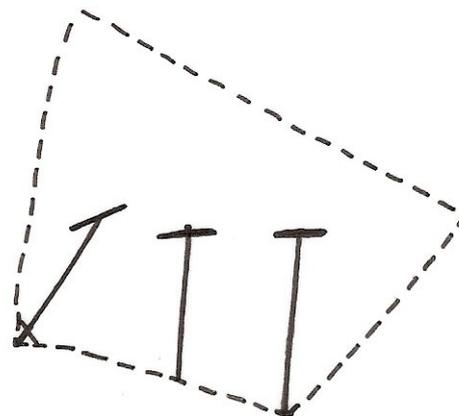
CEREP, Inv. D.94.1.52 et 53

...]XII[...

...]12[...

*Chiffres romains. Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Panse extérieure.**Espace du Tau D.94.1, Zone 2, US 288.**Inédit.*

Indication chiffrée fragmentaire. Empattements marqués aux extrémités de chaque nombre.



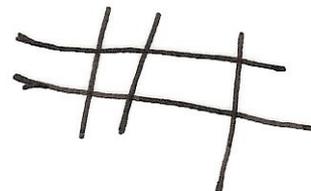
**N°160**

CEREP, sans n° inv.

**Croisillon.***Après cuisson.**TSGM. Bol Drag. 37. Haut de panse extérieure.**Fond Parruzot, hors stratigraphie.**Étiquette : "3407" (au dos du tesson)**80-120 de n. è. (Typologie)**Inédit.*

Graffite complet, croisillon (composé de cinq hastes) gravé sur le bandeau lisse d'un Drag. 37. Le motif du croisillon semble relativement fréquent sur céramique.

Ce motif apparaît à plusieurs reprises. Dans le corpus des graffites d'Autun (cf. N°589 p. 212), par exemple. Dans le corpus de Bibracte, où on le retrouve gravé sous le fond d'un pot, il présente six hastes au lieu de cinq (Lambert, Luginbühl 2005, p. 216).

**N°178**

CEREP, sans n° inv.

**Trois hastes.***Après cuisson.**PG. Coupe. Sous le pied.**Banque de France, hors stratigraphie. Inédit.*

Graffite complet incisé sur le pied du vase.

**N°205**

CEREP, sans n° inv.

**"Étoile".***Après cuisson.**TSGM. Coupelle Drag. 27. Sous le fond.**Estampille [O.ARD] du potier Ardanus.**Banque de France 1976, hors stratigraphie.**50-70 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Emplacement choisi très difficile à inciser d'où la relative médiocrité du tracé.

Réf. estampille : NoTS 1, p. 258-259.



N°207

CEREP, Inv. D.93.2.1

**"Étoile".**

*Après cuisson.*

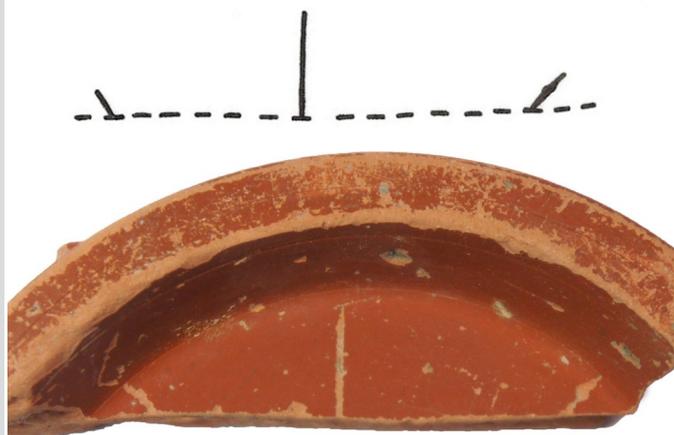
*TSGC. Plat. Sous le fond.*

*4-6 rue du Tau D.93.2, hors stratigraphie.*

*140-230 de n. è. (Typologie)*

*Inédit.*

Graffite incomplet. L'écartement et l'orientation des trois hastes nous amènent à conclure qu'il s'agit d'une étoile à six branches minimum.



**N°221**

CEREP, Inv. D.94.1.110

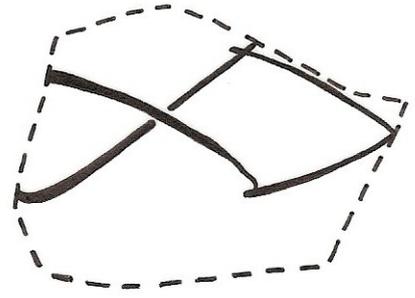
**Indéterminé.**

*Après cuisson.*

*AMR beige rosée. Amphore. Col.*

*Espace du Tau D.94.1, Zone 3, US 252.*

*Inédit.*



## N°724

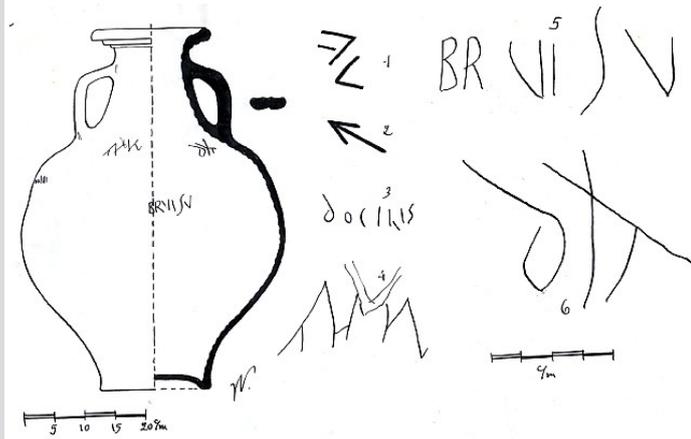
CEREP, Inv. D.60.2.2

(n°3,4,5 et 6 sur le dessin)

Sur le haut de la panse : **AM ?**Sur le haut de la panse : **DA**Au milieu de la panse : **DOCILIS**Au milieu de la panse : **BR VI SV***Alphabet latin. Après cuisson.**AMR. Amphore. Haut et milieu de panse extérieure.**4 boulevard du Centenaire (1960), US ?**Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (source : J.M. Séguier).**Inédit.*

Graffite répertorié par le musée et décrit comme suit (notice par J.M. Séguier) : « amphore probablement produite à Sens dans l'atelier des Sablons vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de n. è. et dérivée d'un prototype de la Gaule narbonnaise (type Gauloise 3). Ce récipient porte plusieurs inscriptions. Deux semblent tracées avant cuisson (voir n°725 p. 371). (...) Quatre inscriptions sont gravées après cuisson. Deux, situées sur le haut de la panse, sont incompréhensibles (A... M ? en capitale ; DA en cursive). Les deux autres sont situées au milieu de la panse. "DOCILIS", gravé en écriture cursive, est un *cognomen* (surnom) et désigne un personnage (le propriétaire du vase ou d'une échoppe ?). La seconde est plus obscure : gravée en lettres capitales, elle se lit "BR VI SV". Jean Nicolle pensait que cette mention renvoyait à une indication de "mesure de tradition gauloise", ce que les lettres VI (six) et SV (cinq *sextarii* = 2,7 litre) pourraient confirmer en partie. Toutefois, l'abréviation BR ne correspondant à aucune unité de mesure connue, cette inscription reste incompréhensible, sauf si BR désigne le *brassus*, le brassin destiné à la fabrication de la bière, boisson traditionnelle en Gaule, mais à laquelle très peu d'inscriptions font allusion. »

*Docilis, cognomen* féminin ou masculin attesté deux fois en Cisalpine, une fois en Narbonnaise et une fois en Norique (OPEL II, p. 104).



(Dessin : Patrick Pihuit, INRAP)

**N°182**

CEREP, Inv. D.85.1.263

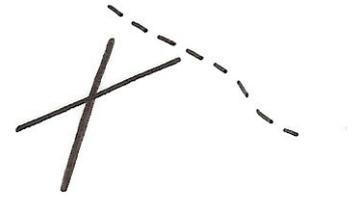
**Croix.**

*Après cuisson.*

*PG. Pot. Sous le fond.*

*Ancien Archevêché D.85.1, Pièce A.*

*Inédit.*



**N°208**

CEREP, Inv. D.93.3.38

**Croix.**

*Après cuisson.*

*TSGM. Coupelle Drag. 24/25. Sous le fond.*

*Estampille [.FPRM] du Potier Primus III.*

*Résidence St Pregts D.93.3, hors stratigraphie.*

*40-80 de n. è. (Estampille)*

*Inédit.*



Réf. estampille : NoTS 7, p. 223-244.

**N°184**

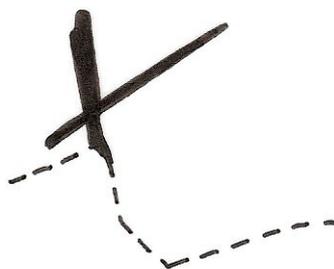
CEREP, Inv. D.85.1.270

**Croix.***Après cuisson.**PG. Marmite. Sous le fond.**Ancien Archevêché D.85.1, hors stratigraphie.**Inédit.*

Croix gravée avec insistance.

**N°185**

CEREP, Inv. D.85.1.284

**Croix.***Après cuisson.**NL. Pot. Sous le fond.**Ancien Archevêché D.85.1, hors stratigraphie.**Inédit.***N°188**

CEREP, Inv. D.85.1.288

**Croix.***Après cuisson.**TSGM. Coupe. Sous le fond.**Estampille [LAVR•IO] du potier Laurus.**Ancien Archevêché D.85.1, hors stratigraphie.**40-70 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Réf. estampille : NoTS 5, p. 30.

**N°214**

CEREP, Inv. D.94.1.141

**Croix.***Après cuisson.**TSGM. Assiette. Sous le fond.**Estampille LA(R)TIVS du potier Lartius.**Espace du Tau D.94.1, US 410-411.**40-65 de n. è. (Estampille)**Inédit.*

Réf. estampille : NoTS 5, p. 18-19.



**N°200**

CEREP, Inv. D.93.4.28

**VIII D (?)***Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.**Rue du Tau D.93.4, Zone 3, US 115.**Inédit.*

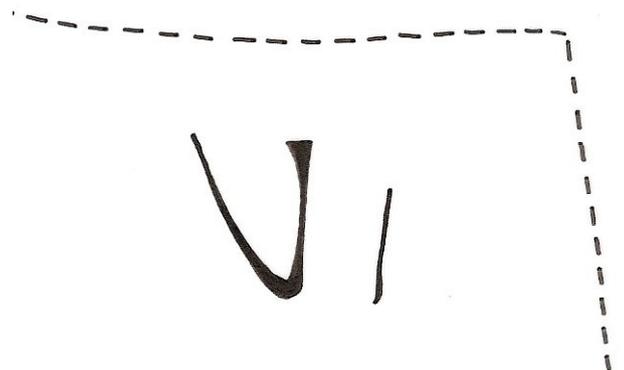
La surface du tesson est très endommagée : la lecture est incertaine. S'agit-il de lettres ou d'une indication chiffrée ?

**N°225**

CEREP, Inv. D.93.2.1

**VI***Après cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Milieu de panse extérieure.**4-6 rue du Tau D.93.2, hors stratigraphie.**Inédit.*

Graffite peu visible. S'agit-il d'une indication chiffrée : VI, '6' ou de lettres ?



N°164

CEREP, sans n° inv.

...|VX

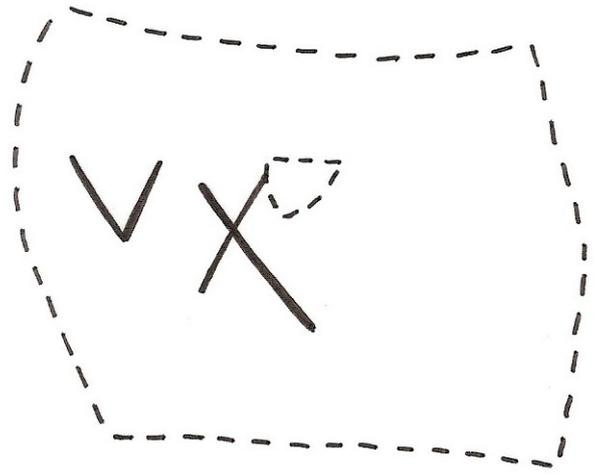
*Après cuisson.*

*AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.*

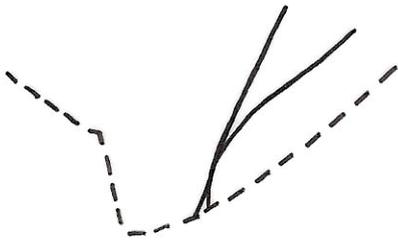
*Fond Parruzot, rue du Général Dubois, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

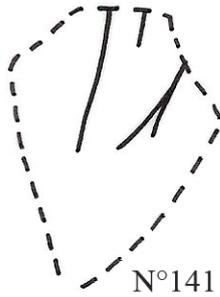
Indication chiffrée ?



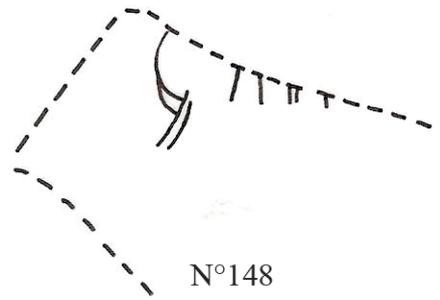
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
139	CEREP	Indéterminée.	Assiette	TSGM	Sous le fond	OUI	9 cours Tarbé D.89.3	HP 32.6
141	CEREP	Indéterminée.	Indéterminée	TSGM	Sous le fond	OUI	12 cours Tarbé D.87.2	12 CT.71
148	CEREP	Graffite épigraphique.	Indéterminée	TSGC	Panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 3 ; US 299
149	CEREP	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 3 ; US 125
150	CEREP	Indéterminée.	Pot	PG	Sous le fond	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 2 ; US 288
151	CEREP	Indéterminée.	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 1 ; US ? ; F.4
153	CEREP	Graffite épigraphique ? Chiffré ? Indéterminée.	Indéterminée	TSGM	Sous le fond	NON	Espace du Tau D.94.1	HS
154	CEREP	Haste incomplète.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 2 ; US 347
161	CEREP	Étoile ?	Assiette	TSIT	Sous le fond	NON	Fond Parruzot	Maupéou 41 (?)
169	CEREP	Angle de lettre ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Vermiglio D.87.1	HS
173	CEREP	Deux hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Rouge orangée	Panse --> Extérieur	NON	Gennetier D.85.3	Structure VI Cave H7/H8 US 254 ?
174	CEREP	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Vermiglio D.87.1	HS
175	CEREP	Graffite épigraphique. ICOR ? Complet.	Assiette	TSGM	Sous le fond	OUI	Fond Parruzot	35 R. Jossey (?)
177	CEREP	Graffite épigraphique ? Incomplet.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Vermiglio D.87.1	HS
179	CEREP	Trois hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Banque de France	HS
183	CEREP	Angle de lettre ?	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Ancien Archevêché D.85.1	H3
186	CEREP	VA ? Marque gravée avec acharnement !	Pot	NL	Sous le fond	NON	Ancien Archevêché D.85.1	HS



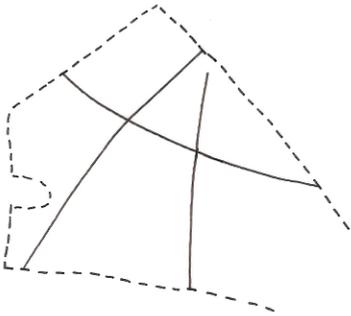
N°139



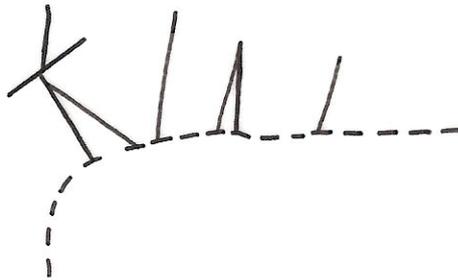
N°141



N°148



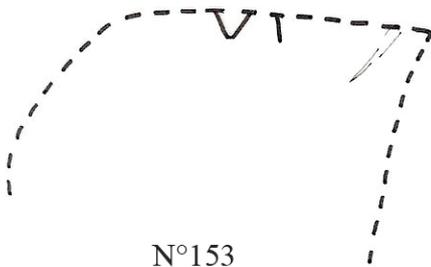
N°149 (Échelle 1/2)



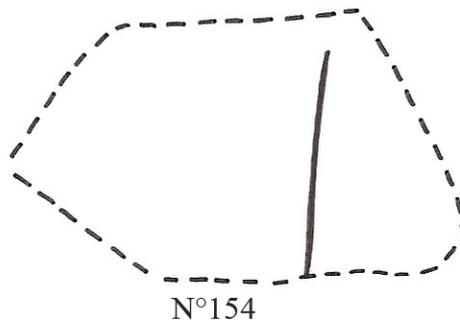
N°150



N°151



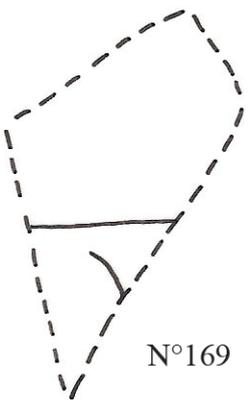
N°153



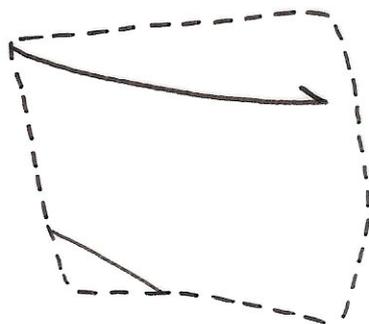
N°154



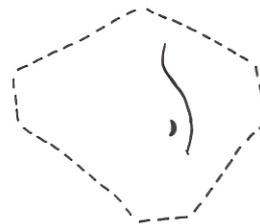
N°161



N°169



N°173



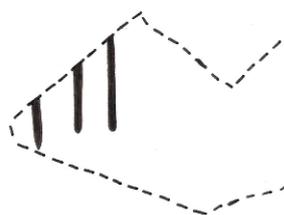
N°174 (Échelle 1/2)



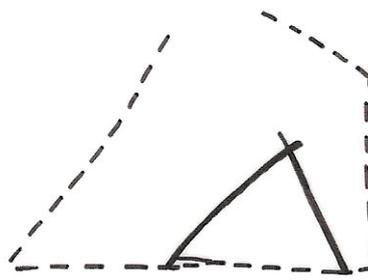
N°175



N°177 (Échelle 1/2)



N°179 (Échelle 1/2)

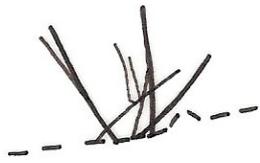


N°183

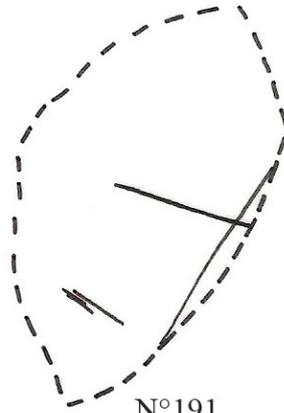


N°186 (Échelle 1/2)

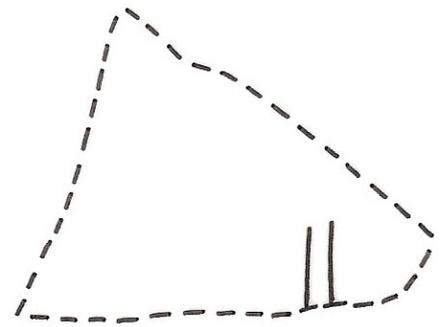
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
187	CEREP	Étoile ?	Chenet 319	TSARG	Sous le fond	NON	Ancien Archevêché D.85.1	HS
191	CEREP	Croix ?	Assiette	TSGM	Sous le fond	OUI	Gennetier D.85.3	E6 907
193	CEREP	Deux hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Gennetier D.85.3	HS
196	CEREP	Deux hastes incomplètes.	Pot	PS	Panse --> Extérieur	NON	Gennetier D.85.3	E4 Fosse 8
201	CEREP	Graffite épigraphique : PA[... ?	Assiette	TSGM	Sous le fond	NON	Rue du Tau D.93.4	Zone 3 ; US 207
203	CEREP	...JM ?	Drag. 27	TSGM	Bas de panse --> Extérieur	OUI	Banque de France 1976	HS
206	CEREP	Haste seule. Fin d'une inscription ?	Pot	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Résidence Foch 1977	HS
212	CEREP	Angle de lettre ? M ou N ?	Gobelet	NL	Panse --> Extérieur	NON	Boulevard du Mail D.91.1	HS
216	CEREP	Marque indéterminée.	Jatte	PG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Résidence St Pregts D.93.3	HS
218	CEREP	Indéterminée.	Drag. 4/22	TSGM	Sous le fond	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 3 ; US 409 ; Fossé
223	CEREP	Deux hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 3 ; US 412
226	CEREP	Graffite épigraphique ou motif décoratif ? Seule dernière lettre ? ...]Q Gravé entre le bord et le décor.	Jatte	TSARG	Haut de panse --> Extérieur	NON	Gennetier D.85.3	HS



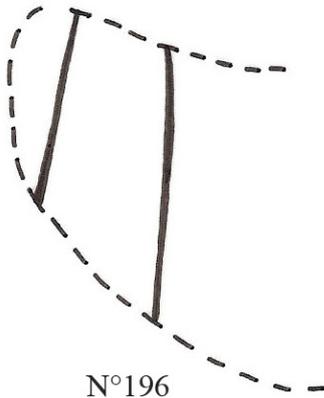
N°187



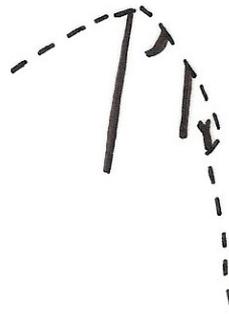
N°191



N°193



N°196



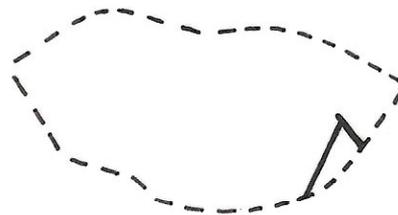
N°201



N°203



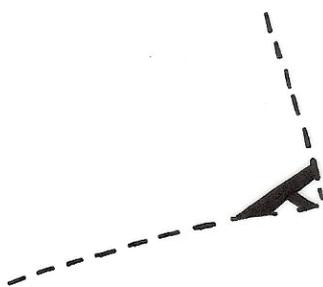
N°206



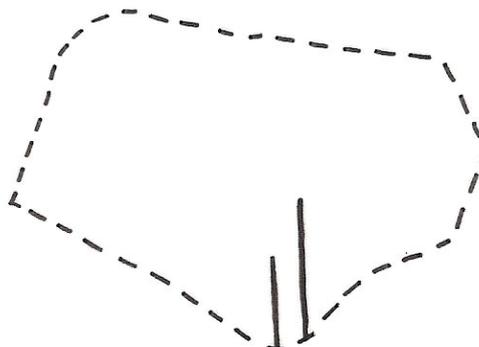
N°212



N°216



N°218



N°223



N°226



## **GRAFFITES GRAVÉS AVANT CUISSON**



## N°725

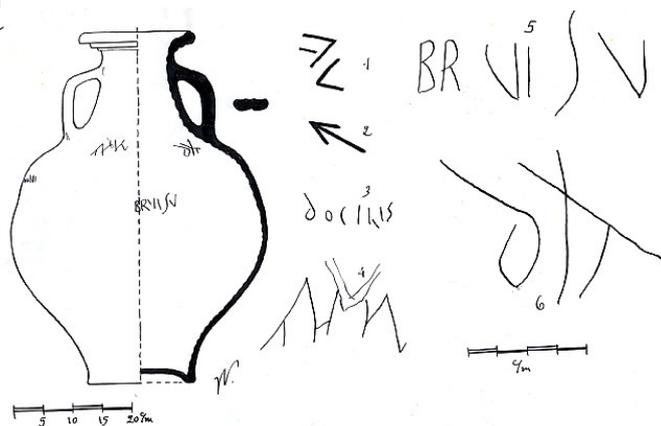
CEREP, Inv. D.60.2.2  
(n°1 et 2 sur le dessin)

Sur le col : **AV**  
Sur la base de l'anse : **flèche**

*Avant cuisson.*

*AMR. Amphore. Sur le col et à la base de l'anse.  
4 boulevard du Centenaire (1960), US ?  
Milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (source : J.M. Séguier).  
Inédit.*

Graffite répertorié par le musée et décrit comme suit (notice par J.M. Séguier) : « amphore probablement produite à Sens dans l'atelier des Sablons vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de n. è. et dérivée d'un prototype de la Gaule narbonnaise (type Gauloise 3). Ce récipient porte plusieurs inscriptions. Deux semblent tracées avant cuisson : AV, en capitales, sur le col et flèche à la base de l'anse. Il s'agit probablement de marques de tâcheron liées à l'organisation de la production dans l'officine (nom abrégé du potier, système de compte ?). Quatre inscriptions sont gravées après cuisson (voir n°724 p. 359). (...) ».



(Dessin : P. Pihuit, INRAP)

**N°138**

CEREP, Inv. D.89.3.1

**Haste.**

*Avant cuisson.*

*PG. Pot. Sous le fond.*

*9 cours Tarbé D.89.3, HP 34.*

*Inédit.*

Il s'agit peut-être d'une marque involontaire.



**N°140**

CEREP, Inv. D.89.3.6

**Étoile à 6 branches.**

*Avant cuisson.*

*NL. Indéterminée. Panse extérieure.*

*9 cours Tarbé D.89.3, hors stratigraphie.*

*Inédit.*



**N°157**

CEREP, Inv. D.94.1.50

**5 entailles disposées en cercle.***Avant cuisson.**PC. cruche. Sous le fond.**Espace du Tau D.94.1, Zone 2, US 289.**Inédit.*

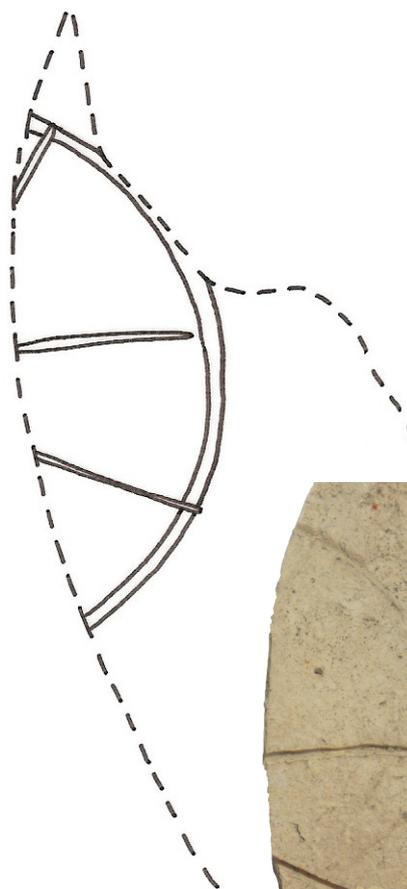
Cinq entailles profondes réalisées avant cuisson (petits bourrelets de terre visibles) et disposées en cercle sous le fond. Pourrait-il s'agir d'une marque de potier ?

**N°195**

CEREP, Inv. D.85.3.188

**Rouelle***Avant cuisson.**AMR beige rosée. Amphore. Haut de panse extérieure.**Gennetier D.85.3, hors stratigraphie.**Inédit.*

Rouelle dont le cercle a été tracé au compas.



**N°194**

CEREP, Inv. D.85.3.219

**Motif indéterminé.**

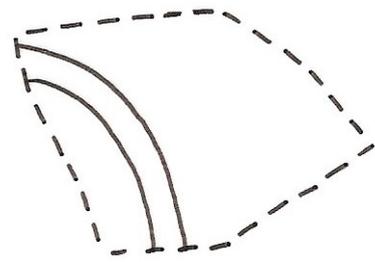
*Avant cuisson.*

*PC. Indéterminée. Panse extérieure.*

*Gennetier D.85.3, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Motif géométrique probablement tracé au compas.



**N°211**

CEREP, Inv. D.85.3.219

**Motif indéterminé.**

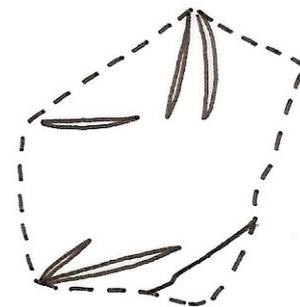
*Avant cuisson.*

*PS. Indéterminée. Panse extérieure.*

*Gennetier D.85.3, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Décor de motifs végétaux ?



**N°192**

CEREP, Inv. D.85.3.317

**Croix.**

*Avant cuisson.*

*PCCRU. Cruche. Sous le fond.*

*Gennetier D.85.3, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Croix complète.



**N°213**

CEREP, Inv. D.91.1.5

**Croix incomplète.**

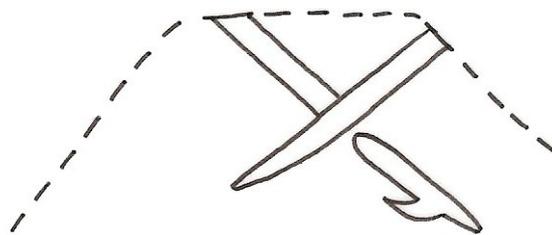
*Avant cuisson.*

*AMR beige rosée. Amphore. Sur le col.*

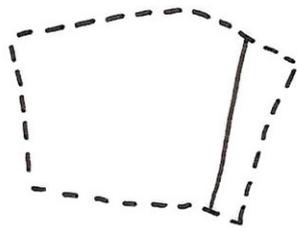
*Boulevard du Mail D.91.1, hors stratigraphie.*

*Inédit.*

Croix fortement incisée et incomplète.



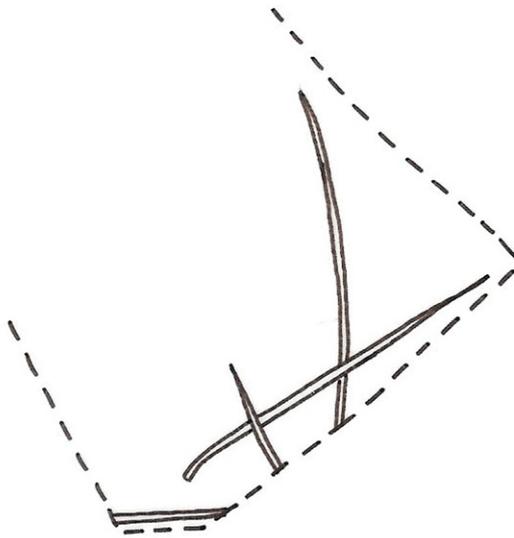
N°	Dépôt	Transcription	Forme	Pâte	Position	Estampille	Site	Contexte
144	CEREP	Haste incomplète.	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	12 cours Tarbé D.87.2	CT.55
167	CEREP	...]K Probablement complet à la fin	Indéterminée	PC	Sous le bord --> Extérieur	NON	Vermiglio Evaluation 99.105	US 305
170	CEREP	Indéterminée. Motif décoratif ?	Cruche	PC	Panse --> Extérieur	NON	Vermiglio D.87.1	HS
198	CEREP	Deux hastes fortement incisées Incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Gennetier D.85.3	HS
210	CEREP	Indéterminée.	Amphore régionale	AMR Rouge orangée	Panse --> Extérieur	NON	Gennetier D.85.3	HS
217	CEREP	Haste incomplète.	Indéterminée	PG	Panse --> Extérieur	NON	Résidence St Prechts D.93.3	HS
219	CEREP	Hastes incomplètes.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 3 ; US 254
220	CEREP	Haste incomplète très incisée.	Amphore régionale	AMR Beige rosée	Milieu de panse --> Extérieur	NON	Espace du Tau D.94.1	Zone 3 ; US 252



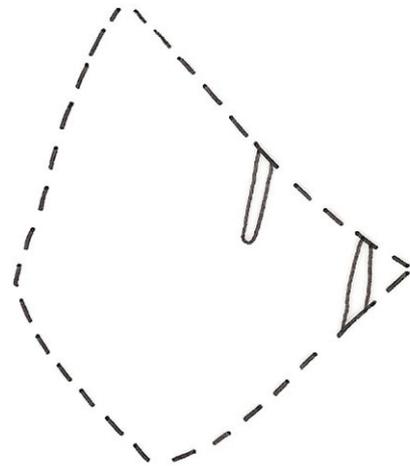
N°144



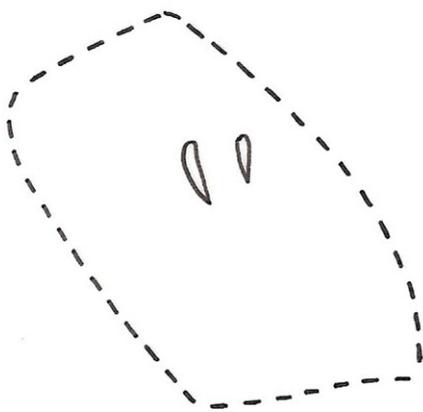
N°167



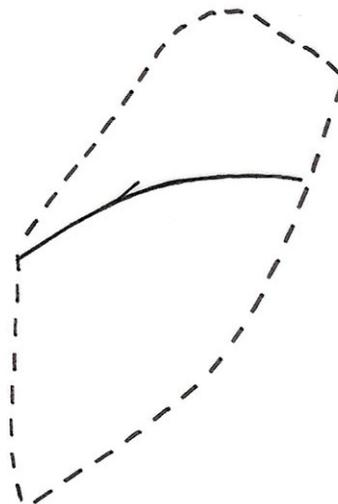
N°170



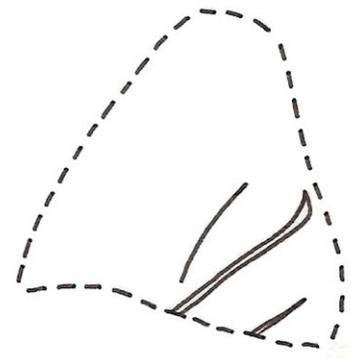
N°198



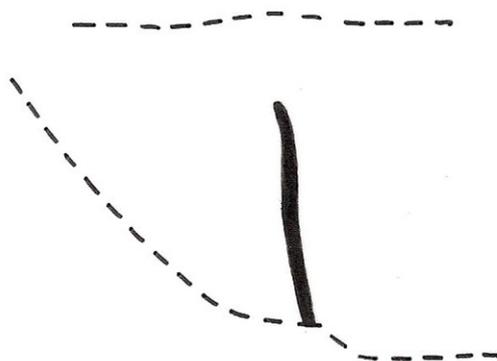
N°210



N°217



N°219



N°220



# **CHAPITRE 3**

## **ANALYSE DU CORPUS**



## CHAPITRE 3

### ANALYSE DU CORPUS

#### 3.1 RÉCAPITULATIF DES DONNÉES

##### 3.1.1 APPROCHE QUANTITATIVE PAR CITÉ

Le corpus réunit 676 graffites répartis entre les cités d'Autun (418 graffites), Chartres (179) et Sens (79) (Tableau 6).

**Tableau 6** : Caractéristiques des graffites de chaque cité

	Autun		Chartres		Sens		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Total</b>	418	100%	179	100%	79	100%	676	100%
<b>Répartition avant/après cuisson</b>								
Avant cuisson	39	9,3%	3	1,7%	17	21,5%	59	8,7%
Après cuisson	379	90,7%	176	98,3%	62	78,5%	617	91,3%
<b>Catégorisation des graffites</b>								
Graffites épigraphiques	107	25,7%	80	44,7%	15	19%	202	29,9%
Graffites chiffrés	4	0,9%	6	3,3%	3	3,8%	13	1,9%
Motifs, « symboles » et graffites figurés	20	4,8%	17	9,5%	11	13,95%	48	7,1%
Graffites mixtes	4	0,9%	8	4,5%	2	2,5%	14	2,1%
Graffites de lecture plurivoque	36	8,6%	18	10,0%	11	13,95%	65	9,6%
Graffites illisibles	247	59,1%	50	28,0%	37	46,8%	334	49,4%
<b>Alphabets</b>								
Latin	128	30,6%	101	56,4%	22	27,8%	251	37,1%
Grec	2	0,5%	1	0,6%	0	0%	3	0,5%
Indéterminé ou incertain	82	19,6%	39	21,8%	3	3,8%	124	18,3%
Aucun / anépigraphes (hastes, croix...)	206	49,3%	38	21,2%	54	68,4%	298	44,1%
<b>État de conservation</b>								
Graffites complets	54	12,9%	17	9,5%	12	15,2%	83	12,3%
Graffites incomplets	364	87,1%	162	90,5%	67	84,8%	593	87,7%

**Tableau 7** : Caractéristiques des graffites complets de chaque cité

	Autun		Chartres		Sens		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Total</b>	54	100%	17	100%	12	100%	83	100%
<b>Emplacement des graffites complets</b>								
bord	4	7,4%	0	0%	0	0%	4	4,8%
anse	1	1,9%	0	0%	0	0%	1	1,2%
col	1	1,9%	0	0%	0	0%	1	1,2%
haut de la panse	3	5,6%	3	17,6%	1	8,3%	7	8,4%
panse	3	5,6%	2	11,8%	3	25,0%	8	9,6%
bas de panse	4	7,4%	1	5,9%	0	0%	5	6,0%
Sous le fond	38	70,4%	11	64,7%	8	66,7%	57	68,7%
<b>Supports des graffites complets</b>								
Sigillée	38	70,4%	11	64,7%	5	41,7%	54	65,1%
PARFIN	1	1,9%	0	0%	0	0%	1	1,2%
RAMET	1	1,9%	0	0%	0	0%	1	1,2%
<i>Terra nigra</i>	0	0%	1	5,9%	0	0%	1	1,2%
Noire lissée	0	0%	2	11,8%	0	0%	2	2,4%
AMR	0	0%	0	0%	4	33,3%	4	4,8%
Commune claire et sombre	14	25,9%	3	17,6%	3	25,0%	20	24,1%
<b>Type des graffites complets</b>								
Épigraphiques	25	46,3%	10	58,8%	4	33,3%	39	47,0%
Croix, étoiles et motifs indéterminés	20	37,0%	4	23,5%	3	25,0%	27	32,5%
Chiffrés	2	3,7%	0	0%	1	8,3%	3	3,6%
Mixtes	1	1,9%	0	0%	2	16,7%	3	3,6%
Illisibles et plurivoques	6	11,1%	3	17,7%	2	16,7%	11	13,3%

Dans ce tableau, nous utilisons les mêmes définitions que celles énoncées au début du catalogue (p. 147 – préface du catalogue).

### 3.1.1.1 AUTUN

Les investigations menées à Autun ont abouti à la découverte de 418 graffites. Ces inscriptions sont issues de plus de 48 opérations archéologiques<sup>532</sup> réalisées entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 2013. Les données recueillies tendent vers l'exhaustivité car l'ensemble du mobilier accessible a été examiné.

Dix-sept graffites autunois ne sont pas inclus dans les calculs : il s'agit de treize graffites mentionnés par H. de Fontenay mais non retrouvés dans les réserves<sup>533</sup> et quatre graffites récemment découverts (avril 2014). Les premiers ont été exclus car nous n'avons pu vérifier et

<sup>532</sup> Le terme « opération archéologique » est employé pour caractériser toute intrusion dans le sous-sol à des fins archéologiques. Il peut s'agir de fouilles anciennes, de diagnostics, d'opérations de sauvetages ou de fouilles programmées.

<sup>533</sup> Dans le catalogue, ces graffites sont signalés par la mention « tesson non retrouvé ».

étudier leurs caractéristiques. Les quatre autres, découverts après la clôture de notre corpus, sont présentés en annexe (cf. *addenda*, page 630). Avec ces 17 attestations, le nombre total de graffites trouvés à Autun est de 435.

#### 3.1.1.1.1 DISTINCTION AVANT ET APRÈS CUISSON

Près de 91% des graffites sont gravés après la cuisson de leur support (90,7%). Seuls 9,3% sont gravés avant cuisson (Tableau 6). La plupart des graffites d'Autun ont donc été réalisés après la fabrication du vase.

#### 3.1.1.1.2 CATÉGORISATION DES GRAFFITES

À Autun, 171 graffites ont été identifiés et classés en cinq catégories, soit 40,9% du corpus. Les autres, ceux qualifiés d' « illisibles » sont des marques très fragmentaires, souvent de simples traits, croisements ou successions de traits impossibles à interpréter mais que nous devons relever car ils sont d'origine anthropique ou susceptibles de l'être. Ceux-ci sont présentés sur les planches du catalogue (p. 234 à 247).

Parmi les graffites clairement identifiés, les graffites épigraphiques sont majoritaires (62,7%). Puis les graffites de lecture plurivoque (21,0%) qui comprennent les croix isolées complètes et incomplètes ainsi que les graffites ayant plusieurs interprétations possibles. La catégorie des motifs, « symboles » et graffites figurés représente 11,7%, celle des graffites mixtes et des graffites chiffrés 2,3% chacune.

#### 3.1.1.1.3 NATURE DES ALPHABETS

Le corpus d'Autun est composé de 107 graffites épigraphiques, quatre graffites mixtes<sup>534</sup> et d'une dizaine de graffites illisibles probablement épigraphiques, par exemple : le n°358 p. 238 est peut-être en alphabet grec et le n°430 p. 242 semble correspondre à du latin.

L'alphabet de 82 graffites n'a pas pu être identifié, soit 18,9% (cette catégorie inclut trois graffites ambigus latins ou grecs<sup>535</sup>). En effet, ces graffites susceptibles d'être épigraphiques sont trop fragmentaires pour pouvoir en déterminer l'alphabet (cf. Tableau 6, catégorie « indéterminé ou incertain »). Sur les 130 graffites épigraphiques identifiés, 128 sont en alphabet latin (98,5%) et 2 en alphabet grec (1,5%). Les graffites en alphabet latin sont donc nettement majoritaires à Autun.

<sup>534</sup> Rappel : un graffite mixte associe épigraphie + « symboles » ou épigraphie + indication chiffrée.

<sup>535</sup> Les graffites ambigus sont : Graf. 397 et 345 p. 171 et 527 p. 169.

Les graffites anépigraphes (croix, traits et motifs) représentent 49,3% du corpus (Tableau 6).

#### 3.1.1.1.4 ÉTAT DE CONSERVATION

Un graffite est défini comme complet lorsqu'il se trouve sur un vase entier ou, dans le cas où il se trouve sur un tesson, lorsque les espaces à sa droite et à sa gauche ne sont pas gravés et que les bords du tesson se situent à une distance au moins supérieure à celle qui sépare une lettre ou un mot d'un autre. Cette définition a ses limites. En effet, elle permet d'identifier sans trop d'erreur les graffites complets sur fonds de vases et sur anses car ces surfaces sont bien délimitées et constituent des cadres infranchissables au sein desquels se développent les graffites. En revanche, il est plus difficile d'évaluer l'étendue d'un graffite sur un tesson provenant d'une plus grande surface, comme un tesson de panse par exemple, car un mot apparemment complet peut avoir fait partie d'une sentence<sup>536</sup> gravée tout autour du vase (au sujet des sentences cf. p. 445).

Le corpus d'Autun est composé de 54 graffites complets (12,9%) plus 5 graffites très probablement complets pour lesquels un doute subsiste donc non inclus dans le descriptif des graffites complets.

**Tableau 8:** Liste des graffites complets d'Autun (avant et après cuisson confondus)

n°19 – Croix sous fond	n°437 – Croix sous fond
n°46 – Épigraphique sous fond	n°438 – Épigraphique sous fond
n°48 – Croix sous fond	n°472 – Croix sous fond
n°61 – Épigraphique sous fond	n°473 – Croix sous fond
n°63 – Croix sous fond	n°500 – Épigraphique sur bord
n°87 – Croix sur bord	n°505 – Illisible sous fond
n°116 – Croix sur anse	n°510 – Etoile sur bord
n°118 – Épigraphique sur panse	n°511 – Chiffré sur panse
n°321 – Motif indéterminé sous fond	n°512 – Épigraphique sous fond
n°323 – Épigraphique sur haut de panse	n°534 – Croix sur panse
n°330 – Épigraphique sur col	n°536 – Chiffré sous fond
n°332 – Épigraphique sous fond	n°539 – Épigraphique sous fond
n°333 – Épigraphique sous fond	n°542 – Épigraphique sous fond
n°334 – Épigraphique sous fond	n°585 – Croix sous pied
n°356 – Épigraphique sur bord	n°587 – Épigraphique sous fond
n°408 – Croix sous fond	n°593 – Épigraphique sous fond
n°412 – Motif indéterminé sous fond	n°612 – Croix sous fond
n°413 – Croix sous fond	n°621 – Épigraphique sur bas de panse

<sup>536</sup> Nous reprenons ici la définition donnée par G. Féret et R. Sylvestre : « Sont réunies sous l'appellation « sentences » toutes les inscriptions qui comportent certaines locutions propres à des phrases (excepté les dédicaces religieuses), même si celles-ci sont souvent incomplètes. » (Féret, Sylvestre 2008, p. 62).

n°414 – Croix sous fond	n°706 – Épigraphique sur bas de panse
n°416 – Épigraphique sur haut de panse	n°707 – Épigraphique sous fond
n°424 – Plurivoque sous fond	n°708 – Étoile sous fond
n°426 – Épigraphique sous fond	n°709 – Épigraphique sous fond
n°430 – Illisible (épigraphique?) sous fond	n°710 – Croix sous fond
n°433 – Mixte sur bas de panse	n°715 – Épigraphique sous fond
n°434 – Épigraphique sur bas de panse	n°716 – Étoile (?) sous fond
n°435 – Plurivoque sous fond	n°718 – Plurivoque sous fond
n°436 – Épigraphique sur haut de panse	n°720 – Illisible (croix?) sous fond

**Tableau 9:** Liste des graffites probablement complets d'Autun (avant et après cuisson confondus)

n°106 – Épigraphique sur panse	n°409 – Épigraphique sous fond
n°107 – Épigraphique sur panse	n°614 – Épigraphique sous fond
n°325 – Épigraphique sur milieu de panse	

Le Tableau 7 montre très clairement que la majorité des graffites complets sont gravés sous le fond des vases (38/54 graffites soit 70,4% des graffites complets du corpus d'Autun).

Il convient également de remarquer que la plupart des graffites complets sont attestés sur de la céramique sigillée (Tableau 7).

Concernant le type des graffites complets, il s'agit :

- de marques épigraphiques (25)
- de croix (15)
- d'étoiles et de motifs indéterminés (5) (cf. Tableau 7, p. 382).

Pour conclure sur l'état de conservation des graffites d'Autun, les graffites complets représentent environ 13% du corpus et sont principalement retrouvés sur de la vaisselle sigillée. Il s'agit pour l'essentiel de marques épigraphiques et de croix principalement gravées sous les fonds des vases.

**Tableau 10:** Liste des 25 graffites épigraphiques complets d'Autun (avant et après cuisson confondus)

n°46 – H.	n°416 – CAMMA	n°587 – B
n°61 – ACUTI	n°426 – A	n°593 – RIICII
n°118 – ATURI	n°434 – SPA	n°621 – DN
n°323 – M̄AS	n°436 – LLL	n°706 – M
n°330 – R	n°438 – A	n°707 – M
n°332 – MII	n°500 – IIPPIAS	n°709 – SIIT
n°333 – MA	n°512 – SAPLUTI	n°715 – CA
n°334 – RV	n°539 – VRID (ou V̄IRID)	
n°356 – H	n°542 – SVAOS	

#### 3.1.1.1.5 BILAN

Le corpus d'Autun est composé de 418 graffites, dont 405 inédits. Il est principalement composé de marques incisées après la cuisson des vases (91%). Un peu plus de la moitié de ces marques sont illisibles car très fragmentaires. L'autre moitié est constituée en majorité de graffites épigraphiques (62,7%). Cette catégorie comprend 128 graffites en alphabet latin (98,5%) et deux inscriptions en alphabet grec (1,5%). Ces deux graffites sont les premiers graffites grecs retrouvés sur céramique à Autun<sup>537</sup>. L'analyse de l'état de conservation des graffites du corpus montre que 13% des graffites sont complets. 70% d'entre eux ont été retrouvés sur sigillée et sous le fond des vases. Il s'agit pour l'essentiel de marques épigraphiques et de croix.

#### 3.1.1.2 CHARTRES

Les graffites de Chartres sont au nombre de 179. Ils proviennent de 19 opérations archéologiques réalisées entre 1976 et 2010. Le lot de graffites réunit dans ce corpus n'est pas exhaustif car le mobilier de plusieurs fouilles anciennes reste à prospector.

##### 3.1.1.2.1 DISTINCTION AVANT ET APRÈS CUISSON

Comme observé pour les graffites d'Autun, la majorité des graffites de Chartres ont été gravés après la fabrication du vase (98,3%) (cf. Tableau 6).

##### 3.1.1.2.2 CATÉGORISATION DES GRAFFITES

Au sein du corpus chartrain, 129 graffites ont pu être identifiés (72%, soit près des 3/4 des graffites du corpus), 50 graffites sont illisibles (cf. catalogue).

Parmi les graffites identifiés, 80 graffites sont épigraphiques (62%), 18 sont de lecture plurivoque (14%). Cette dernière catégorie est composée des croix isolées complètes et incomplètes et des graffites offrant plusieurs interprétations possibles. La catégorie constituée des motifs, « symboles » et graffites figurés représente 13,1%, celle des graffites mixtes 6,2% et les graffites chiffrés 4,7%.

---

<sup>537</sup> Cf. Graf. 545 p. 193 et 358 p. 238 auxquels s'ajoutent les trois graffites ambigus susceptibles d'avoir été tracés en lettres grecques : Graf. 397, 345 p. 171 et n°527 p. 169.

### 3.1.1.2.3 NATURE DES ALPHABETS

Les graffites en alphabet latin sont majoritaires à Chartres (Tableau 6, p. 234). Un seul graffite est susceptible d'avoir été gravé en alphabet grec : il s'agit du n°254 (p. 330). Son état de conservation est très fragmentaire.

### 3.1.1.2.4 ÉTAT DE CONSERVATION

Le corpus de Chartres est composé de 17 graffites complets (9,5% des graffites chartrais).

**Tableau 11:** Liste des graffites complets de Chartres (avant et après cuisson confondus)

n°239 – Épigraphique sous fond	n°234 – Épigraphique sous fond
n°629 – Épigraphique sur haut de panse	n°190 – Cercle sous fond
n°627 – Épigraphique sur haut de panse	n°286 – Croix dans ovale sous fond
n°280 – Épigraphique sous fond	n°683 – Anépigraphie sous fond
n°306 – Épigraphique sous fond	n°660 – Motif indéterminé sous fond
n°231 – Épigraphique dans et sous fond	n°673 – Plurivoque sous fond
n°316 – Épigraphique milieu panse	n°697 – Plurivoque sous fond
n°686 – Épigraphique sur panse	n°698 – Plurivoque sur haut de panse
n°298 – Épigraphique sur bas de panse	

Le Tableau 7 montre que la majorité des graffites complets sont gravés sous le fond des vases (11/17 graffites soit 64,7% des graffites complets du corpus de Chartres). Il convient de remarquer que la majorité des graffites complets ont été trouvés sur de la céramique sigillée.

Concernant le type des graffites complets, il s'agit pour l'essentiel de marques épigraphiques (10) (cf. Tableau 7).

Pour conclure, les graffites complets représentent environ 10% du corpus de Chartres et sont principalement retrouvés sur de la vaisselle sigillée. 64,7% d'entre eux sont gravés sous le fond des vases et 59% sont épigraphiques.

**Tableau 12:** Liste des 10 graffites épigraphiques complets (avant et après cuisson confondus)

n°239 – AL	n°231 – M
n°629 – BIINIO	n°316 – N
n°627 – CAVANNI LAG	n°686 – N
n°280 – CERIA	n°298 – NO ?
n°306 – ILIAT ou IILAT	n°234 – RVF ou RUII

#### 3.1.1.2.5 BILAN

Les 179 graffites de Chartres sont majoritairement incisés après la cuisson des vases (98,3%). Environ 3/4 du corpus a pu être identifié (72%) : les graffites épigraphiques y sont majoritaires (62%). Un seul graffite est susceptible d'être rédigé en alphabet grec, les autres le sont en alphabet latin. Les graffites complets représentent environ 10% du corpus chartrain et sont principalement retrouvés sur de la vaisselle sigillée. Il s'agit pour l'essentiel de marques épigraphiques gravées sous les fonds des vases.

#### 3.1.1.3 SENS

Le travail effectué à Sens a permis d'identifier 79 graffites issus de 17 opérations de terrain et d'un fond documentaire appelé le « fond Parruzot ». Les données recueillies tendent vers l'exhaustivité car l'ensemble du mobilier accessible a été prospecté.

##### 3.1.1.3.1 DISTINCTION AVANT ET APRÈS CUISSON

Le Tableau 6 montre que 78,5% des graffites sont incisés après cuisson. Comme pour les autres cités, la majorité des graffites de Sens ont donc été gravés après la fabrication du vase.

##### 3.1.1.3.2 CATÉGORISATION DES GRAFFITES

Parmi les 79 graffites de Sens, 42 ont été identifiés (soit 53,2%) et catégorisés. 37 graffites sont illisibles (soit 46,8%).

Parmi les graffites ayant été identifiés, les graffites épigraphiques sont les plus nombreux (35,7%). La catégorie des graffites de lectures plurivoques et celle des motifs, « symboles » et graffites figurés représentent 26,2% chacune. Les graffites chiffrés et les graffites mixtes représentent respectivement 7,1% et 4,8%.

##### 3.1.1.3.3 NATURE DES ALPHABETS

Les graffites retrouvés à Sens sont exclusivement gravés en alphabet latin. Aucun graffite en alphabet grec n'a été identifié sur céramique (Tableau 6).

### 3.1.1.3.4 ÉTAT DE CONSERVATION

Le corpus de Sens est composé de 12 graffites complets sur un total de 79 graffites (soit 15,2%).

**Tableau 13** : Liste des graffites complets de Sens (avant et après cuisson confondus)

n°132 – Haste sous fond	n°192 – Croix sous fond
n°137 – Épigraphique sous fond	n°202 – Épigraphique sous fond
n°157 – Motif sous fond	n°225 – Plurivoque sur panse
n°163 – Épigraphique sous fond	n°723 – Chiffré sur haut de panse
n°175 – Illisible sous fond	n°724 – Mixte sur panse
n°176 – Épigraphique sous fond	n°725 – Mixte sur panse

Le Tableau 7 montre que la majorité des graffites complets sont gravés sous le fond des vases (8/12 graffites, soit 66,7% des graffites complets du corpus de Sens).

Les tessons de sigillées, d'amphores régionales et de céramique commune fournissent presque le même nombre de graffites complets.

Concernant le type des graffites complets, le nombre est quasi-équivalent d'une catégorie à l'autre (cf. Tableau 7).

Pour conclure sur l'état de conservation des graffites de Sens, les graffites complets représentent environ 15% du corpus de Sens et sont principalement retrouvés sur de la vaisselle sigillée et des amphores régionales. Il s'agit pour l'essentiel de marques gravées sous les fonds des vases.

**Tableau 14**: Liste des 4 graffites épigraphiques complets (tous gravés après cuisson)

n°137 – SEMIS	n°176 – AT
n°163 – SIINI	n°202 – SEGOMARU

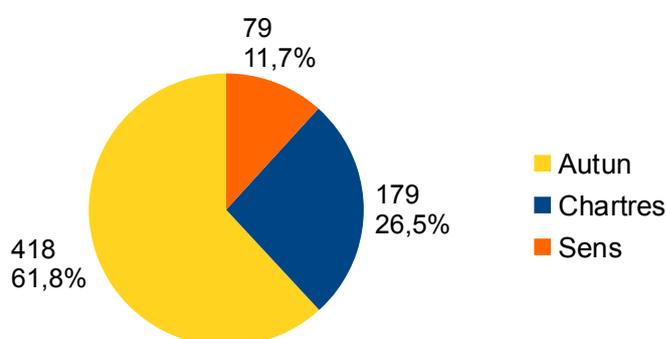
### 3.1.1.3.5 BILAN

Les réserves de la ville de Sens ont livré 79 graffites dont la majorité ont été gravés après la cuisson des vases (78,5%). Parmi les graffites identifiés (53,2%), les graffites épigraphiques sont les plus nombreux (35,7%). Les graffites complets représentent environ 15% du corpus de Sens. On les retrouve indifféremment sur de la vaisselle sigillée, des amphores régionales et de la céramique commune, sous les fonds des vases surtout.

### 3.1.2 COMPARAISON ENTRE CITÉS, ANALYSE QUANTITATIVE

#### 3.1.2.1 NOMBRE DE GRAFFITES

Les recherches entreprises à Autun, à Chartres et à Sens ont livré un total de 676 graffites répondant aux critères de l'étude. Il est difficile de comparer ce nombre avec celui des publications existantes car les critères d'inclusion, les méthodes d'analyse par catégories et les contextes archéologiques ne sont pas les mêmes. On peut cependant évoquer le travail de G. Guillier et M. Thauré qui, comme le nôtre, a consisté à trier tous les tessons des collections existantes. Leur corpus réunit l'ensemble des graffites découverts dans l'actuel département de la Sarthe<sup>538</sup> et rassemble 538 marques<sup>539</sup>. L'inventaire a duré 7 ans (de 1993 à 2000)<sup>540</sup> et trois années supplémentaires ont été nécessaires à l'étude et à la publication des résultats.



**Figure 44** : Nombre de graffites découverts dans chaque cité

Compte tenu que les trois villes sont de superficies comparables (cf. Tableau 15 ci-dessous p. 392), le nombre de graffites trouvés dans chaque ville aurait dû être le même et pourtant il s'avère être très différent. C'est à Autun qu'a été retrouvé le plus grand nombre de graffites soit un total de 418, ce qui représente 61,8% de notre corpus (Figure 40). Les recherches entreprises à Chartres ont fourni environ 2,3 fois moins de graffites qu'à Autun. Elles ont néanmoins permis de réunir un total de 179 graffites ce qui représente 26,5% du corpus. Les réserves de la ville de Sens sont celles qui ont livré le moins de graffites : 79 soit 5 fois moins qu'à Autun et 2 fois moins qu'à Chartres. Cette différence dans le nombre de graffites retrouvés s'explique par différents facteurs.

Le premier facteur est l'activité archéologique des villes étudiées. Les moyens financiers et les infrastructures mis à disposition de la recherche en archéologie influencent considérablement l'activité archéologique d'un territoire. Cette activité, elle-même, a une incidence sur la quantité de

<sup>538</sup> L'actuel département de la Sarthe a une superficie de 6205km<sup>2</sup> (source : <http://www.cg72.fr/departement.aspx>).

<sup>539</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 11.

<sup>540</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 11.

mobilier extrait du sous-sol. Or, on observe que cette activité est très variable d'une ville à l'autre. La ville d'Autun suscite l'intérêt des historiens et des archéologues depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>541</sup>. Sa proximité et son lien étroit avec l'*oppidum* de Bibracte accroissent son importance aux yeux de la communauté scientifique et contrairement à Chartres et à Sens, elle dispose d'un service archéologique depuis 25 ans (création en 1989). L'archéologie chartraine est très active mais ce dynamisme est récent. Les prémices de cette activité voient le jour dans les années 1980 suite à la création d'une association<sup>542</sup> dont les premiers travaux sont exclusivement menés sur la périphérie de la ville antique. Le service municipal d'archéologie est créé en 2003 et compte actuellement 47 personnes<sup>543</sup>. De ce fait, les moyens techniques et financiers dont dispose ce service contrastent nettement avec ceux dont disposent les villes de Sens et d'Autun. L'activité archéologique chartraine s'insère dans une dynamique culturelle globale que la ville cultive afin de valoriser son patrimoine et de lutter contre le phénomène de cité-dortoir causé par sa proximité avec Paris. Des trois cités de notre corpus, la ville de Sens est la moins privilégiée. Elle ne dispose d'aucun service archéologique ni d'aucun archéologue municipal et l'activité archéologique y est faible. Ces différences dans l'activité archéologique d'Autun, Chartres et Sens se répercutent nécessairement sur le nombre de graffites recensés dans chaque ville.

Le deuxième facteur concerne les méthodes et les moyens employés pour la prospection des graffites. Les villes d'Autun et de Sens ne disposant d'aucune base de données qui répertorie les graffites mis au jour, elles ont été prioritaires dans la collecte des inscriptions sur céramique. À Sens et à Autun, les prospections tendent vers l'exhaustivité : tout le mobilier accessible et conservé dans les réserves de ces villes a été prospecté finement. Seule la ville de Sens dispose de quelques caisses de mobilier non lavé qui n'ont pas été étudiées<sup>544</sup>. La différence du nombre de graffites recensés à Sens et à Autun n'est donc pas due à différentes méthodes d'investigation.

La ville de Chartres n'a pas bénéficié du même type de prospections. Les premières données ont été réunies à partir des graffites enregistrés dans la base de données du service (SysDA – 103 graffites). Les suivantes proviennent de fouilles anciennes qui n'avaient pas été intégrées à SysDA (78 graffites) (cf. p. 135). Par manque de temps, toutes les fouilles anciennes n'ont pu être prospectées. Les réserves chartraines renferment probablement davantage de graffites.

---

<sup>541</sup> Pinette 1987, p. 7.

<sup>542</sup> L'ADAUC : Association pour le Développement de l'Archéologie Urbaine à Chartres créée par D. JOLY et A. CHARTRAIN en 1978.

<sup>543</sup> État des effectifs en avril 2013.

<sup>544</sup> Il s'agit d'une partie du mobilier céramique du site Vermiglio (ateliers de potiers) situé en périphérie de la ville.

Troisièmement, le nombre de graffites dépend de l'état de conservation des niveaux archéologiques. Certains terrains sont plus propices à la conservation des structures et du mobilier archéologique. La nature des terrains varie non seulement d'une région à l'autre mais également d'une ville à l'autre et au sein d'une même ville.

Ci-dessous, le tableau résume les caractéristiques principales de chaque corpus :

**Tableau 15** : Récapitulatif des caractéristiques propres à chaque corpus

Corpus	<i>Autun-Augustodunum</i>	<i>Chartres-Autricum</i>	<i>Sens-Agedincum</i>
Superficie <i>intra-muros</i>	200 ha	200 ha	225 ha
Nombre de graffites	418	179	79
Données	Proche de l'exhaustivité : prise en compte du matériel conservé sous la responsabilité du musée Rolin, du SAVA et de l'INRAP	Non-exhaustif : graffites répertoriés dans SysDA + 76 graffites issus de fouilles anciennes	Proche de l'exhaustivité : prise en compte du matériel conservé sous la responsabilité du CEREP
Moyens	30 jours de prospection à 3-4 personnes en moyenne + 25 graffites isolés par l'INRAP	Base de données SysDA + prospection de 15 jours à 3-4 personnes en moyenne	5 jours de prospection à 5-6 personnes en moyenne
Nombre d'opérations ayant fourni des graffites	48	19	17

Pour conclure, le nombre de graffites trouvés dans chaque ville dépend de l'activité archéologique et de la quantité de mobilier accessible, des méthodes de prospection exhaustives ou non et de l'état de conservation des terrains archéologiques. En résumé, le nombre de graffites recensés dépend de l'état de la recherche en archéologie de chaque ville.

### 3.1.2.2 DISTINCTION AVANT ET APRÈS CUISSON

Plus de 91% des graffites du corpus (91,3%) ont été gravés après cuisson. Seuls 8,7% ont été gravés avant cuisson (Tableau 6). Cette particularité n'est pas propre aux graffites de notre corpus. Elle s'observe ailleurs et notamment au Mans où seules quatre inscriptions ont été gravées avant cuisson<sup>545</sup>, à *Augusta Raurica* où elles représentent moins de 13% de l'ensemble des graffites<sup>546</sup> et à Avenches où les premières observations révèlent 96,9% de graffites après cuisson (soit 493/509 individus)<sup>547</sup>. D'une manière générale le pourcentage de graffites gravés avant cuisson est d'environ

<sup>545</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 11.

<sup>546</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 99.

<sup>547</sup> Sylvestre 2012, p. 26.

10% de l'ensemble des graffites d'un corpus. Si ces observations sont exclusivement basées sur du mobilier provenant de capitales de cité, c'est-à-dire en contextes urbains où se mêlent artisanats et habitats, ces environnements ne sont pas les seuls au sein desquels cette tendance est observée. La même tendance est relevée en contextes funéraire<sup>548</sup> et militaire<sup>549</sup>. Le cas des ateliers de potiers est probablement le seul espace au sein duquel les graffites gravés avant cuisson pourraient être plus nombreux que ceux gravés après cuisson. On peut citer le cas des graffites de la Graufesenque qui constituent jusqu'ici un *unicum*. Cependant, il est possible que cette impression ne soit faussée par l'absence de publication consacrée aux graffites de la Graufesenque gravés après cuisson<sup>550</sup>.

Les graffites avant cuisson sont inhérents à la fabrication du vase. Ils sont réalisés au sein des ateliers de production que ceux-ci aient un caractère domestique ou artisanal.

### 3.1.2.3 CATÉGORISATION DES GRAFFITES

Dans le catalogue, les graffites se répartissent de la manière suivante :

**Tableau 16** : Nature des graffites avant et après cuisson dans chaque cité

Graffites	Autun				Chartres				Sens				% de l'ensemble du corpus
	Après cuisson	Avant cuisson	Total	%	Après cuisson	Avant cuisson	Total	%	Après cuisson	Avant cuisson	Total	%	
épigraphiques	104	3	107	25,7	79	1	80	44,7	15	0	15	19	29,9
chiffrés	4	0	4	0,9	6	0	6	3,3	3	0	3	3,8	1,9
Motifs, « symboles » et figurés	17	3	20	4,8	15	2	17	9,5	5	6	11	13,95	7,1
mixtes	4	0	4	0,9	8	0	8	4,5	1	1	2	2,5	2,1
de lecture plurivoque	34	2	36	8,6	18	0	18	10	9	2	11	13,95	9,6
illisibles	216	31	247	59,1	50	0	50	28	29	8	37	46,8	49,4
Total	379	39	<b>418</b>	100	175	3	<b>179</b>	100	62	17	<b>79</b>	100	100

#### 3.1.2.3.1 GRAFFITES ILLISIBLES

Les résultats présentés dans le Tableau 16 révèlent que près de la moitié des graffites du corpus sont illisibles (49,4%). Ce chiffre qui, au premier abord, paraît particulièrement élevé doit être pondéré

<sup>548</sup> Sur les 37 graffites identifiés dans la nécropole de Lazenay, un seul a été incisé avant cuisson (Fourré 2012, p. 169).

<sup>549</sup> Si l'information n'est pas clairement exprimée, il suffit de feuilleter le catalogue des graffites du Rhin, principalement issus de contextes militaires, pour constater que les graffites après cuisson sont là aussi majoritaires (Bakker, Galsterer-Kröll 1975).

<sup>550</sup> En dehors des comptes de potiers, d'autres graffites ont été signalés mais ils sont également incisés avant la cuisson de leurs supports (Bet 2014, p. 182).

par plusieurs facteurs. La part des graffites illisibles dépend du niveau d'investigation. En effet, la minutie des recherches entreprises à Autun a favorisé l'isolement de toutes les marques anthropiques aussi brèves soient-elles. Ce recensement effectué sur une importante quantité de céramique a vivement participé à la découverte d'inscriptions illisibles (247 au total, soit 36,6% du corpus global). Bien qu'elles soient illisibles, la prise en compte de ces marques est essentielle. Elles constituent au même titre que les autres, des attestations anthropiques sur céramique et participent aux statistiques qui nous permettent de définir le nombre d'occurrences des différents types de vases gravés, leur situation sur les vases, etc. La présence de ces inscriptions discrètes et d'aspect souvent ingrat témoigne en faveur d'une recherche approfondie. Elles certifient également que notre corpus est affranchi de tout critère de sélection esthétique.

À titre de comparaison, le corpus des graffites d'*Augusta Raurica*, qui n'a pas bénéficié de prospection en dépôts archéologiques, compte 387 marques illisibles pour 1816 graffites (soit 21,3%).

Au Mans, tous les graffites illisibles ou indéterminés ont été exclus du catalogue. Sur 538 inscriptions inventoriées, 176 sont illisibles (soit 32,7%). Ce lot comprend près d'une centaine de marques non littérales (pour la plupart des croix), « ainsi qu'à peu près autant de fragments d'inscriptions réduits à un simple fragment de lettre, éléments souvent inintelligibles ou sans intérêt »<sup>551</sup>.

On notera que la définition du « graffite illisible » n'est pas équivalente d'une publication à une autre. Au Mans, G. Guillier et M. Thauré considèrent comme « illisibles » les marques non littérales (y compris les croix) et les fragments de lettres qu'ils jugent « sans intérêt »<sup>552</sup>. À *Augusta Raurica*, le terme d'« inscriptions illisibles » est appliqué à chaque catégorie<sup>553</sup>. Ainsi, les croix ne sont pas déclarées comme « illisibles » mais comme « indéterminées »<sup>554</sup>. L'idée rejoint celle que nous avons eue de créer une catégorie dédiée aux graffites à l'interprétation plurivoque.

### 3.1.2.3.2 GRAFFITES DE LECTURE PLURIVOQUE

Les graffites offrant plusieurs lectures possibles sont récurrents dans les trois cités étudiées. Ils constituent 9,6% de notre corpus. Cette catégorie inclut toutes les croix isolées ainsi que d'autres graffites à l'interprétation problématique comme le V qui selon le sens de lecture peut représenter la

---

<sup>551</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 12.

<sup>552</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 12.

<sup>553</sup> Source : R. Sylvestre.

<sup>554</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 16.

lettre V, le chiffre 5 ou la lettre A. Cette catégorie permet de distinguer les graffites illisibles des graffites lisibles mais mal compris qui suscitent plusieurs interprétations.

#### 3.1.2.3.3 GRAFFITES MIXTES

Cette catégorie rassemble les inscriptions composées d'éléments rattachés à au moins deux catégories différentes : un graffite constitué d'un nom suivi d'une croix par exemple ou une indication de contenu suivie d'un chiffre, etc. Ces graffites sont appelés « Graffites composites » par R. Sylvestre. Il s'agit de graffites relativement rares. Notre corpus en compte 14 exemplaires, soit 2,1% (Tableau 16).

#### 3.1.2.3.4 MOTIFS, « SYMBOLES » ET GRAFFITES FIGURÉS

Cette catégorie regroupe toutes les représentations anépigraphes à l'exception des croix. Au nombre de 48, les graffites anépigraphes se répartissent en quatre sous-catégories :

- les motifs et signes géométriques (étoiles, croisillons, etc.)
- les motifs végétaux
- les graffites figurés
- les motifs indéterminés

Ils représentent 7,1% de notre corpus (Tableau 16). Pour comparaison, à *Augusta Raurica*, leur nombre s'élève à 61, ce qui représente 3,4% du corpus et au Mans, 6 graffites ont été jugés suffisamment explicites pour être intégrés au catalogue, soit environ 1% de l'ensemble du corpus<sup>555</sup>. Dans ces deux études, les amphores importées ont été exclues.

#### 3.1.2.3.5 GRAFFITES CHIFFRÉS

Notre corpus réunit un ensemble de 13 graffites chiffrés, ce qui représente 1,9%.

À *Augusta Raurica*, les graffites chiffrés représentent 4,7% du corpus<sup>556</sup>. Ce résultat est à peu près équivalent à ceux fournis par Chartres et Sens (respectivement 3,3 et 3,8%, cf. Tableau 16). Le faible nombre de graffites chiffrés à Augst et dans notre corpus s'explique principalement par le fait que les graffites sur amphores importées sont exclus.

#### 3.1.2.3.6 GRAFFITES ÉPIGRAPHIQUES

La catégorie constituée des graffites épigraphiques représente 29,9% de notre corpus.

---

<sup>555</sup> Faute d'information, nous avons relevé manuellement les graffites anépigraphes présentés dans le catalogue du Mans (Guillier, Thauré 2003) : oiseau (p. 61), bateau (p. 62), chevrons (p. 79), oiseau (p. 253), hédéra et étoile dans cercle (p. 284).

<sup>556</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 22.

À Autun et à Sens leur proportion est équivalente (respectivement 25,7% et 19%) mais à Chartres, ceux-ci représentent plus de 44% du corpus chartrain. Cette tendance est due au fait que les graffites inclus à la base de données SysDA ont fait l'objet d'une sélection avant d'être intégrés à la base de données (fouilles anciennes exclues, graffites jugés sans intérêt ou simple non-observation de l'inscription sont autant de critères qui participent à cette sélection).

Dans notre corpus, les 202 graffites épigraphiques représentent 59% des 342 graffites identifiés. Ils occupent donc une place prépondérante par rapport aux autres catégories.

Cette tendance est également observée à Augst où les messages verbaux sont clairement majoritaires qu'ils soient gravés avant (60,7%) ou après cuisson (50,4%)<sup>557</sup>. Au Mans où les graffites présentés ont fait l'objet d'une sélection excluant la plupart des graffites anépigraphes<sup>558</sup>, la proportion de graffites épigraphiques s'élève à plus de 80% du corpus<sup>559</sup>.

L'état de la recherche sur les graffites sur céramique ne nous permet pas de savoir si cette prépondérance est réservée aux capitales de cité. Il semblerait que cela soit différent en contexte funéraire. L'exemple des graffites de la nécropole de Lazenay à Bourges<sup>560</sup> ne suffit pas à généraliser, d'autant que ce corpus est plus tardif (Bas-Empire) que ceux précédemment cités, mais il témoigne d'un cas différent où les marques anépigraphes sont les plus nombreuses.

#### 3.1.2.4 NATURE DES ALPHABETS

Le corpus est composé de 254 graffites épigraphiques plus 124 autres indéterminés ou incertains. Ces derniers sont probablement épigraphiques mais leur état de conservation ne nous permet pas de l'affirmer (Tableau 6).

Les graffites épigraphiques en alphabet latin sont largement majoritaires. Au nombre de 251, ils représentent 37,1% de l'ensemble du corpus et 98,8% des graffites épigraphiques dont l'alphabet a pu être identifié. Le corpus compte au moins 3 graffites en alphabet grec, 2 en provenance d'Autun et un en provenance de Chartres. Aucun n'a été découvert à Sens jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>557</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 99.

<sup>558</sup> Les auteurs indiquent : « Dans cette étude n'ont pas été prises en compte de nombreuses marques non littérales, près d'une centaine – pour la plupart des croix – ainsi qu'à peu près autant de fragments d'inscriptions réduits à un simple fragment de lettre, éléments souvent inintelligibles ou sans intérêt. » (Guillier, Thauré 2003, p. 12).

<sup>559</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 20.

<sup>560</sup> Fourré 2012, p. 169.

### 3.1.2.5 ÉTAT DE CONSERVATION

Au total, le corpus est composé de 83 graffites complets dont 54 à Autun, 17 à Chartres et 12 à Sens (Tableau 6), soit 12,3% du corpus. L'état de conservation des inscriptions est donc faible. L'état de conservation des inscriptions étudiées est tributaire du support sur lequel elles sont gravées et la vaisselle céramique est un support fragile. La découverte d'un vase intact est rare, de ce fait, la majorité des graffites du corpus sont fragmentaires.

L'ensemble des observations montre très clairement que la majorité des graffites complets sont gravés sous le fond des vases, soit 57/83 individus ce qui représente 68,7% des graffites complets. Ceci s'explique du fait que le fond est l'une des parties les plus solides d'un vase, c'est pourquoi ces pièces nous parviennent en meilleur état que les panses ou les cols par exemple.

On remarque que le nombre de graffites complets par rapport au nombre total de graffites est à peu près équivalent d'une cité à l'autre : 9,5% de graffites complets à Chartres contre 12,9% à Autun et 15,2% à Sens.

Le Tableau 7 montre que les graffites complets sur céramique sigillée sont majoritaires (54/83 individus, soit 65,1%). Cette céramique cuite à très haute température est très solide comparée aux céramiques à parois fines, par exemple. Cette propriété est une des raisons qui explique pourquoi on retrouve plus de graffites complets sur ce support.

Les graffites sur céramique commune claire et commune sombre représentent 24%.

Ces deux catégories de vaisselle céramique, sigillée et commune, sont celles qui ont livré le plus de graffites complets.

Dans l'ensemble du corpus, la majorité des graffites complets sont épigraphiques (soit 47%) et anépigraphes (32,5%). Quelques-uns sont illisibles et plurivoques (13,3%), les graffites chiffrés et mixtes sont minoritaires (3,6% chacun) (Tableau 7).

Pour conclure, les graffites complets représentent environ 12% du corpus et sont principalement retrouvés sous les fonds des vases en sigillée et en céramique commune claire ou sombre (Tableau 7). Il s'agit pour l'essentiel de marques épigraphiques et anépigraphes (Tableau 7).

## 3.2 NATURE DES MESSAGES

Un graffiti est un message quel que soit son support et quel que soit son type : signature de potier, marque d'appartenance, indication chiffrée, indication de contenu, de provenance, de qualité d'un produit, symbole indéterminé, etc. Les destinataires de ces messages sont aussi variés que les informations transmises. Par exemple, les renseignements liés à la qualité d'un produit, qui sont presque exclusivement gravés sur des amphores, sont destinés aux différents acteurs du commerce (*negotiatores* et consommateurs). C'est le cas également des signatures de potiers mais celles-ci, au même titre que les estampilles, servent aussi à authentifier une production diffusée et appréciée à différentes échelles (régionale ou supra-régionale) comme en témoigne la production de *Pistillus*. Quant aux marques d'appartenance, elles s'adressent à autrui et permettent d'identifier son patrimoine en personnalisant les objets auxquels on tient.

Il apparaît évident que la portée de ces messages est plus ou moins grande suivant le support et le contexte. En effet, dans le cas des inscriptions sur amphores et de celles liées à la production d'objets artisanaux (statuettes, vases, petits objets, etc.), il est clair que les graffiti s'adressent et sont vus par un large public tandis que dans un contexte domestique, les messages ne s'adressent qu'aux membres de la maison et aux visiteurs. Par contre, pour les graffiti retrouvés en contexte cultuel leur portée est difficile à déterminer. En effet, les premières observations tendent à montrer que ceux-ci sont non seulement d'ordre privé, puisque destinés à servir un intérêt personnel auprès de la divinité, mais aussi d'ordre public puisqu'exposés et ajoutés aux autres offrandes dans un lieu de culte reconnu par la communauté.

L'analyse qui suit concerne la nature des messages transmis par les graffiti de notre corpus.

### 3.2.1 LES MARQUES D'APPARTENANCE ET DE PROPRIÉTÉ

#### 3.2.1.1 DÉFINITIONS

##### 3.2.1.1.1 LES MARQUES D'APPARTENANCE

Une marque d'appartenance est un message destiné à individualiser un objet et à marquer sa possession par un individu x. L'individu x peut être l'auteur ou non de la marque<sup>561</sup>. Dans tous les cas, cette marque s'adresse à une collectivité qu'elle soit domestique, artisanale ou militaire.

---

<sup>561</sup> Aucun moyen technique ne nous permet d'identifier l'auteur de l'inscription qui peut être le propriétaire du vase, un proche maîtrisant l'écriture, voire l'équivalent d'un artisan graveur, artisanat qui constitue aujourd'hui une

Dans notre travail, est considérée comme marque d'appartenance toute marque épigraphique dont la fonction est d'individualiser le récipient qui la porte. Les anthroponymes qu'ils soient complets ou abrégés sont considérés comme tels lorsqu'ils sont gravés après cuisson. Au total, notre corpus compte 54 anthroponymes non fragmentaires : 18 écrits en toutes lettres (complets) et 38 abrégés (Tableau 17). 108 autres inscriptions épigraphiques, fragmentaires, peuvent être considérées comme des marques d'appartenance car elles sont cachées sous le fond ou sur le bas des panses des récipients. Elles sont non visibles dans le sens d'utilisation du récipient. Pour toutes les remarques suivantes, la notion de visible/non visible s'applique au vase dans le sens de son utilisation, c'est-à-dire pied vers le bas et bord vers le haut. Concernant l'interprétation des marques épigraphiques cachées en tant que marque d'appartenance, notre définition est la même que celle de R. Sylvestre et G. Féret à Augst<sup>562</sup>, et de Th. Luginbühl à Lausanne<sup>563</sup>. Soit, la présence d'une marque épigraphique cachée sous un vase ou gravée sur une partie non visible d'un récipient est fortement susceptible d'être une marque d'appartenance. En effet, il paraît peu probable que des indications de contenu soient gravées sous le fond d'un vase car la manipulation du récipient plein en rendrait la lecture inconfortable<sup>564</sup>. Les inscriptions relatives au contenu d'un vase, au même titre que les indications de poids, de volume et de qualité d'un produit doivent être visibles au premier coup d'œil. C'est la raison pour laquelle on les retrouve plutôt gravées sur le haut des panses. Il en est de même pour les autres inscriptions telles que les dédicaces religieuses et les sentences dont la portée des messages nécessite qu'elles soient gravées sur une partie visible du vase et dont le développement et la longueur nécessitent de l'espace. Elles sont donc plus adaptées à une gravure sur la paroi des vases (au milieu ou sur le haut de la panse).

Les marques anépigraphes posent problème car les messages qu'elles transmettent sont souvent insaisissables. C'est pour cette raison que le cas des croix et des représentations figurées sera abordé ultérieurement (cf. p. 450).

### 3.2.1.1.2 MARQUES D'APPARTENANCE *VERSUS* MARQUES DE PROPRIÉTÉ

Jusqu'à présent, les spécialistes ont toujours donné aux anthroponymes gravés sur les vases le nom de "marques de propriété". Ce terme est indifféremment appliqué quelle que soit la nature des noms (romains ou indigènes). Il faut pourtant employer le terme de « propriété » avec

---

profession à part entière. Cette dernière hypothèse paraît peu probable étant donné la variété des écritures recensées sur chaque site et, à l'heure actuelle, cette pratique n'est pas attestée.

<sup>562</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 26.

<sup>563</sup> Luginbühl 2012, p. 16.

<sup>564</sup> Elles sont d'ailleurs très rarement gravées à ces emplacements.

précaution, en particulier lorsqu'il s'agit de propriété mobilière, car si les modalités de la propriété romaine sont connues<sup>565</sup>, rien ou presque n'est connu sur la propriété en Gaule.

Selon le droit romain et d'un point de vue strictement juridique – car dans les faits cette situation est sans doute moins stricte qu'elle n'y paraît<sup>566</sup> – seul un citoyen romain peut prétendre à la propriété. Lui seul peut posséder un patrimoine en toute propriété et léguer ses biens<sup>567</sup>. Le *paterfamilias* est, en théorie, le seul capable d'avoir un patrimoine<sup>568</sup>.

C'est pourquoi, en partant du principe que le droit romain s'applique aux provinces de l'Empire<sup>569</sup>, il nous a paru essentiel de distinguer le terme d'appartenance et celui de propriété. Nous avons pris la décision en accord avec R. Sylvestre et le Professeur Th. Luginbühl, de faire une distinction entre les deux définitions. Le terme de marque d'appartenance s'applique sans restriction à tous les possesseurs alors que le terme de marque de propriété ne peut s'employer que dans le cas où le possesseur de l'objet en est aussi le propriétaire, c'est-à-dire citoyen romain.

La distinction entre les termes de possession et de propriété perd toutefois son intérêt « dès lors qu'en 212, la constitution Antoniniana, prise par l'empereur Caracalla, étend la citoyenneté romaine à l'ensemble des habitants de l'Empire »<sup>570</sup>.

### 3.2.1.1.3 PARTICULARITÉS DE LA PROPRIÉTÉ ROMAINE

Le droit de propriété accessible à tous est une notion récente. Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'idée que la propriété privée pouvait être un droit naturel ne recevait qu'un timide soutien<sup>571</sup>, si bien que l'on considère souvent que ce sont les philosophes des débuts de la période des Lumières qui ont élevé le droit de propriété au statut d'un droit naturel<sup>572</sup>.

Dans le vocabulaire juridique classique, la possession (*possessio*) et la propriété (*dominium*) sont deux termes distincts l'un de l'autre. Si les deux termes se confondent le plus souvent, il arrive que le propriétaire d'un meuble ou d'un immeuble n'en soit pas le possesseur, par exemple en cas de

---

<sup>565</sup> À ce sujet : Ducos 1996 ; Brégi 2009.

<sup>566</sup> En effet, le fils de famille peut se retrouver à la tête d'un pécule. Ainsi que l'esclave, il peut acquérir des biens ou des créances pour le compte d'autrui (Ducos 1996, p. 52.).

<sup>567</sup> Ducos 1996, p. 32.

<sup>568</sup> Brégi 2009, p. 52

<sup>569</sup> Ducos 1996, p. 5 et 31.

<sup>570</sup> Brég 2009i, p. 71 et Ducos 1996, p. 33.

<sup>571</sup> Garnsey 2013, p. 239.

<sup>572</sup> Garnsey 2013, p. 239.

gage, de louage, ou encore de vol<sup>573</sup>. En outre, « la protection de la possession ne s'étend pas uniquement au possesseur de bonne foi, mais peut aussi s'appliquer au possesseur de mauvaise foi, et même au voleur »<sup>574</sup>. Dans ces conditions le droit de propriété et de possession constitue un réel pouvoir. D'ailleurs, du point de vue de l'étymologie, le mot possession dériverait à la fois de *sedeo*, 'rester', 'demeurer' et de *pot-* qui, comme dans *pōtens* et *pōtīs*, désigne la force et la puissance<sup>575</sup>. « Posséder, c'est donc tenir quelque chose en sa puissance de manière permanente »<sup>576</sup>. De plus, comme le suggère l'étymologie, la possession se compose de deux éléments. Le premier, le *corpus*, implique un lien matériel entre le possesseur et l'objet possédé. L'importance de cet élément varie selon les époques. Dans le droit ancien par exemple, « le *corpus* constitue l'élément indispensable de la possession, et il n'est pas de possession qui ne soit entièrement corporelle »<sup>577</sup>. Cela implique que l'on ait constamment ou presque l'objet en main, de façon à pouvoir le déplacer ou l'utiliser librement. Heureusement, au commencement de l'Empire, les juristes effectuent quelques corrections à cette conception purement matérielle de la possession. C'est ainsi qu'ils admettent par exemple que la possession d'un bien est suffisamment établie si le possesseur a institué un gardien pour protéger ce bien<sup>578</sup>, ou s'il y a apposé sa marque<sup>579</sup> en particulier dans le cas d'objets encombrants ou difficiles à déplacer<sup>580</sup>. Dans ces conditions, la présence de marques d'appartenance et de marques de propriété gravées sur les vases en céramique paraît en tous points justifiée et sert à revendiquer le *corpus* d'un objet sans pour autant l'avoir toujours en main.

Au *corpus*, il faut ajouter l'*animus* qui est le second élément qui compose la possession. « L'*animus* constitue l'aspect intellectuel de la possession. L'*animus* exprime l'intention de conserver le bien possédé. Cette intention permet de distinguer la possession proprement dite de la simple détention qui bien qu'elle apparaisse également corporelle, ne comporte pas la volonté de posséder. L'ami qui pénètre, en cette qualité, sur le fonds d'un proche, ne le possède pas, parce qu'il n'en a pas l'intention<sup>581</sup> »<sup>582</sup>. La présence d'une marque d'appartenance ou de propriété gravée sur un vase sert clairement à affirmer la possession de cet objet en revendiquant d'une part le *corpus* et d'autre part

---

<sup>573</sup> Brégi 2009, p. 114.

<sup>574</sup> Brégi 2009, p. 114.

<sup>575</sup> J.-F. Brégi ajoute à cette liste le verbe *pōtior*, qui désigne l'action de prendre en son pouvoir, se rendre maître de, s'emparer de (Brégé 2009, p. 114).

<sup>576</sup> Brégi 2009, p. 114.

<sup>577</sup> J.-F. Brégi (2009, p. 115) cite Paul, *Digeste*, XLI, II, 3 : « On ne peut posséder que des choses corporelles. » Texte original : *Possideri autem possunt, quæ sunt corporalia.*

<sup>578</sup> Javolénus, *Digeste*, XLI, II, 51.

<sup>579</sup> Ulpien, *Digeste*, XVIII, VI, 1, 2 : « Si le tonneau qui contient le vin a été cacheté par l'acheteur, Trébatius pense que la délivrance en est censée faite. » Texte original : *Si dolium dignatum sit ab emptore, Trebatius ait traditum id videri (...).*

<sup>580</sup> Brégi 2009, p. 115.

<sup>581</sup> Paul, *Digeste*, XLI, II, 41.

<sup>582</sup> Brégi 2009, p. 116.

le souhait de conserver le vase en le personnalisant de son nom ou de tout autre signe distinctif. Ainsi, étant donné qu'acquérir un objet consiste à réunir le *corpus* et l'*animus*, la marque d'appartenance et la marque de propriété sont des outils qui servent à protéger sa possession.

### 3.2.1.2 PROTÉGER SA POSSESSION : NOMS COMPLETS, NOMS ABRÉGÉS ET MARQUES ANÉPIGRAPHES

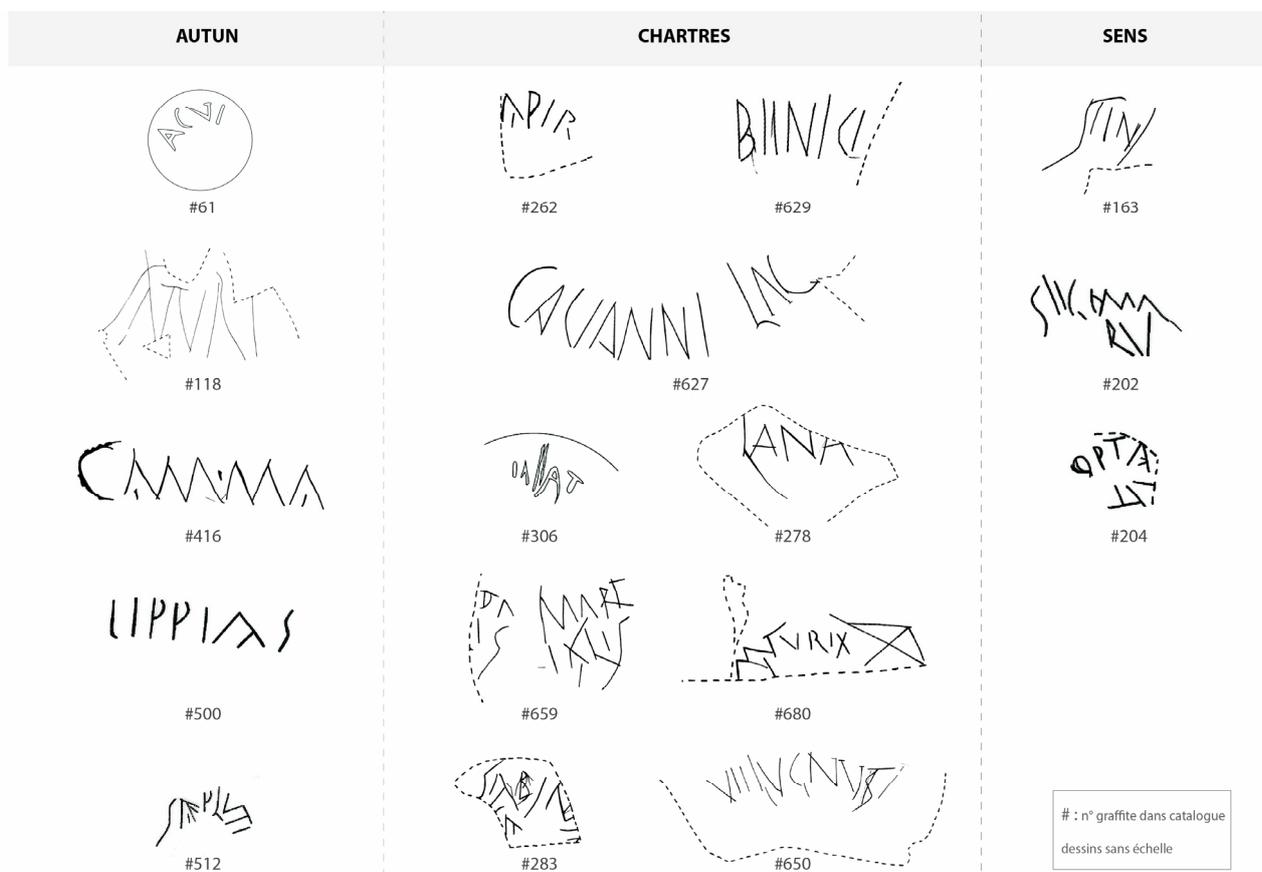
Étant donné l'état très fragmentaire des inscriptions à notre disposition, il est difficile de déterminer sur un même niveau d'exactitude la fonction de chacune d'entre elles. C'est la raison pour laquelle nous avons divisé notre interprétation en quatre catégories. La première réunit les marques d'appartenance dont l'interprétation ne fait aucun doute puisqu'il s'agit d'anthroponymes non fragmentaires écrits en toutes lettres. Les 18 marques de cette catégorie se répartissent de la manière suivante : 5 à Autun, 10 à Chartres et 3 à Sens (Tableau 17). La deuxième catégorie rassemble les marques d'appartenance non fragmentaires qui correspondent à des anthroponymes abrégés sous la forme d'une ou plusieurs lettres. Elles sont les plus nombreuses à Autun (27/38) comparé à Chartres (10) et à Sens (1) (Tableau 17). La troisième catégorie réunit les graffites incomplets mais qui constituent des marques d'appartenance certaines. Leur état fragmentaire ne nous permet que très rarement d'y reconnaître des anthroponymes mais leur situation non visible sur les vases nous permet de les identifier comme des marques d'appartenance. Enfin, la quatrième catégorie réunit 17 graffites qui sont des marques d'appartenance probables.

**Tableau 17** : Répartition des marques d'appartenance par cité

<b>Marques d'appartenance</b>	<b>AUTUN</b>	<b>CHARTRES</b>	<b>SENS</b>	<b>Total</b>
Complètes	5	10	3	18
Abrégées	27	10	1	38
Fragmentaires	57	42	9	108
Sous-total	89	62	13	164
Probables	9	5	3	17
Total	98	66	16	181
Total du corpus	418	179	79	

### 3.2.1.2.1 LES NOMS COMPLETS

La catégorie 1 est constituée de 18 anthroponymes non fragmentaires et non abrégés. La Figure 45 réunit l'ensemble de ces marques d'appartenance.



**Figure 45** : Marques d'appartenance complètes (catégorie 1) – Répartition par ville

Chaque marque est commentée plus en détail dans le catalogue. Les anthroponymes sont les suivants (dans l'ordre de la Figure 45) :

**Tableau 18** : Transcription des anthroponymes complets

Autun	Chartres	Sens
<i>Acutus</i>	<i>Aper</i>	<i>Senus</i>
<i>Aturus ou Saturus</i>	<i>Benio ou Benicus</i>	<i>Segomarus</i>
<i>Camma ou Camama</i>	<i>Cavannus</i>	<i>Optata</i>
<i>Eppias ou Lippias</i>	<i>Cobruna</i>	
<i>Saplutus</i>	<i>Elatus</i>	
	<i>Lana</i>	
	<i>Martialis</i>	
	<i>Maturix</i>	
	<i>Sabina</i>	
	<i>Velugnus ou Velugnutis</i>	

Certaines inscriptions se déclinent sous la forme de sentences telle que CAVANNI LAG(ONA) qui nous informe que la cruche (lagène) est celle de *Cavannus* (n° 627 p. 269, Chartres). Cette inscription fait à la fois office de sentence et de marque d'appartenance. C'est peut-être aussi le cas du graffite n°659 (Chartres) dont il manque la partie gauche (Figure 45).

Certains noms sont répétés à plusieurs endroits des vases comme *Sabina/Sa[...* (n° 283 p. 295, Chartres) dont on aperçoit une première tentative de gravure inachevée (sous le *Sabina* qui est écrit en toutes lettres) et *Maturix* qui est répété à la fois dans le fond et sous le fond d'une assiette (n° 680 p. 317, Chartres). Dans ce dernier cas, le nom *Maturix* est accompagné d'un symbole indéterminé qui participe peut-être à l'individualisation du vase. En cela, il est possible que ce symbole constitue un élément inhérent à la marque du propriétaire comparable aux signes et symboles de nos signatures actuelles.

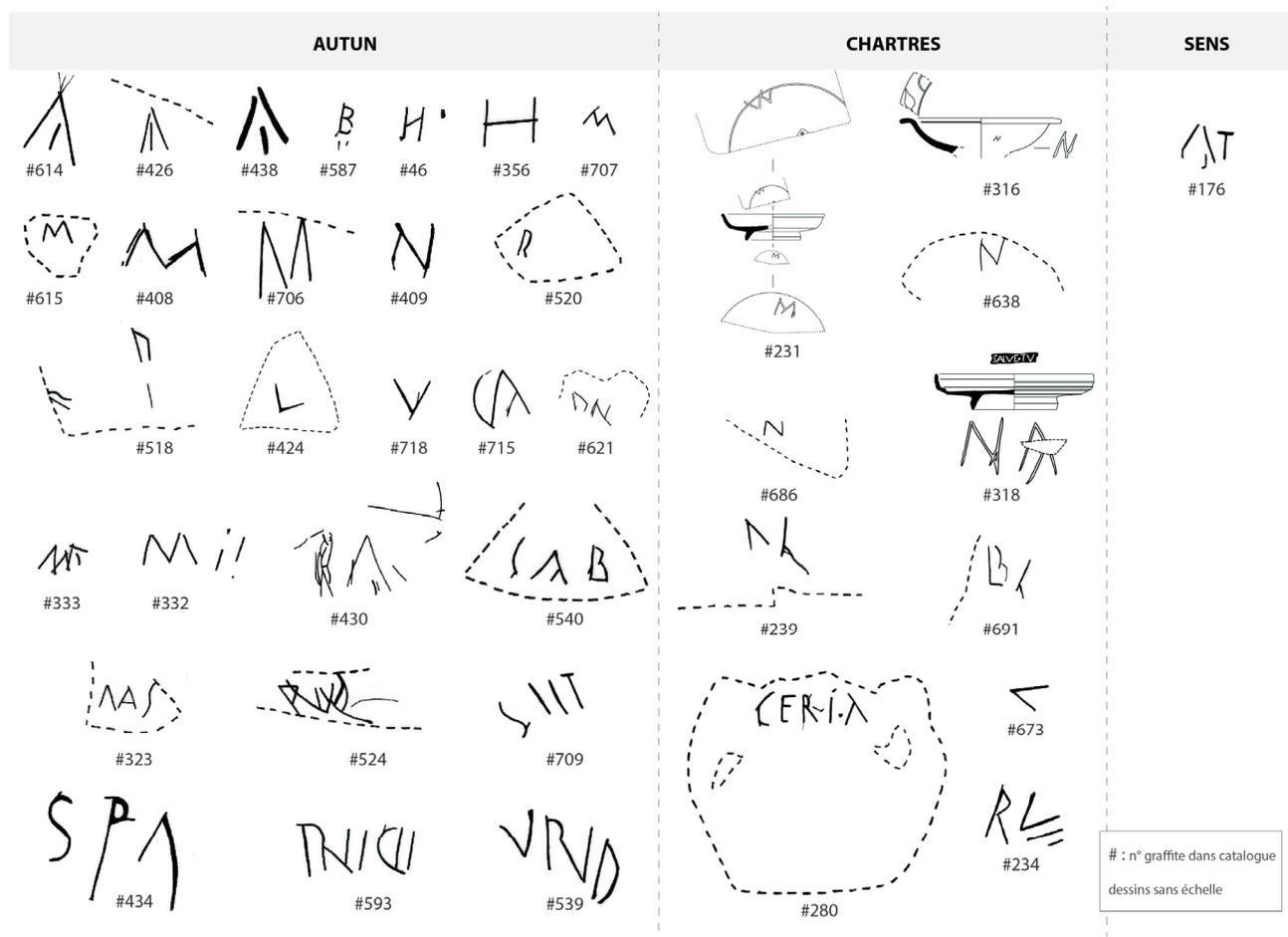
La mise au jour d'anthroponymes non abrégés et non fragmentaires est rare sur céramique en raison de la fragilité du support. À partir des documents disponibles<sup>583</sup>, nous en avons identifié 33 dans le corpus du Mans (sur 290 noms environ) et une vingtaine dans celui d'Augst (sur 202 noms).

---

<sup>583</sup> Guillier, Thauré 2003 ; Féret, Sylvestre 2008.

### 3.2.1.2.2 LES ABRÉVIATIONS

La catégorie 2 rassemble les 38 abréviations non fragmentaires du corpus. Celles-ci sont représentées ci-dessous, dans la Figure 46.



**Figure 46 :** Marques d'appartenance abrégées non fragmentaires (catégorie 2) – Répartition par ville

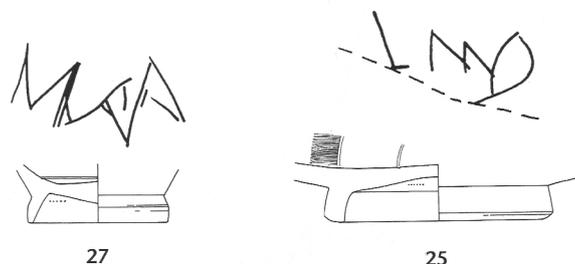
Les abréviations de notre corpus sont composées d'une à cinq lettres. Les abréviations à une lettre sont les plus nombreuses (20 individus). On dénombre huit abréviations à deux lettres, sept à trois lettres, deux à quatre lettres et une seule abréviation à cinq lettres (n° 280 p. 270).

Les lettres uniques correspondent probablement aux initiales d'anthroponymes. Une succession de deux lettres ou plus peut correspondre aux premières lettres d'un nom comme par exemple *Cab(utius)* et *Set(tus)* (Figure 46, n° 540 et 709). Face à trois lettres successives on peut se poser la question de la présence d'une abréviation de *tria nomina*, en particulier lorsque l'on se trouve face à une succession de consonnes. Comme on trouve *L(ucius) M(-) O(-)* ou *T(itus) N(-) P(-)* à Augst<sup>584</sup>.

Ici, aucun des graffites ne semble correspondre à l'abréviation de *tria nomina* sauf peut-être le Graf. 524 qui, bien que fragmentaire et difficile à lire, présente une succession de lettres PVQ (ou

<sup>584</sup> Cf. : n°25 et 50, Féret, Sylvestre 2008, p. 54.

PVO ?) dont la maladresse – les lettres s'enchevêtrent les unes dans les autres – rappellent celle des *tria nomina* 25 et 27 d'Augst (Figure 47). On notera que, contre toute attente, les citoyens romains ne sont pas forcément les plus habiles des graveurs sur céramique. Dans notre cas, il pourrait s'agir de la marque d'un certain *P(ublius) V(-) Q(-)*. Les combinaisons des *tria nomina* possibles sont multiples.



**Figure 47** : Exemples de marques interprétées comme des abréviations de *tria nomina*  
(Extrait de Féret, Sylvestre 2008, p. 221).

Quoi qu'il en soit, les attestations de *tria nomina* gravés en toutes lettres sur céramique sont presque inexistantes<sup>585</sup> et le fait de marquer un récipient par l'abréviation de ses *tria nomina* paraît peu courant. À Augst, par exemple, sur les 202 marques d'appartenance attestées, seuls huit graffites sont interprétés comme des abréviations de *tria nomina* et 35 autres le sont comme de *tria nomina* potentiels<sup>586</sup>. D'une manière générale, les *duo nomina* sont plus fréquents que les *tria nomina*<sup>587</sup>.

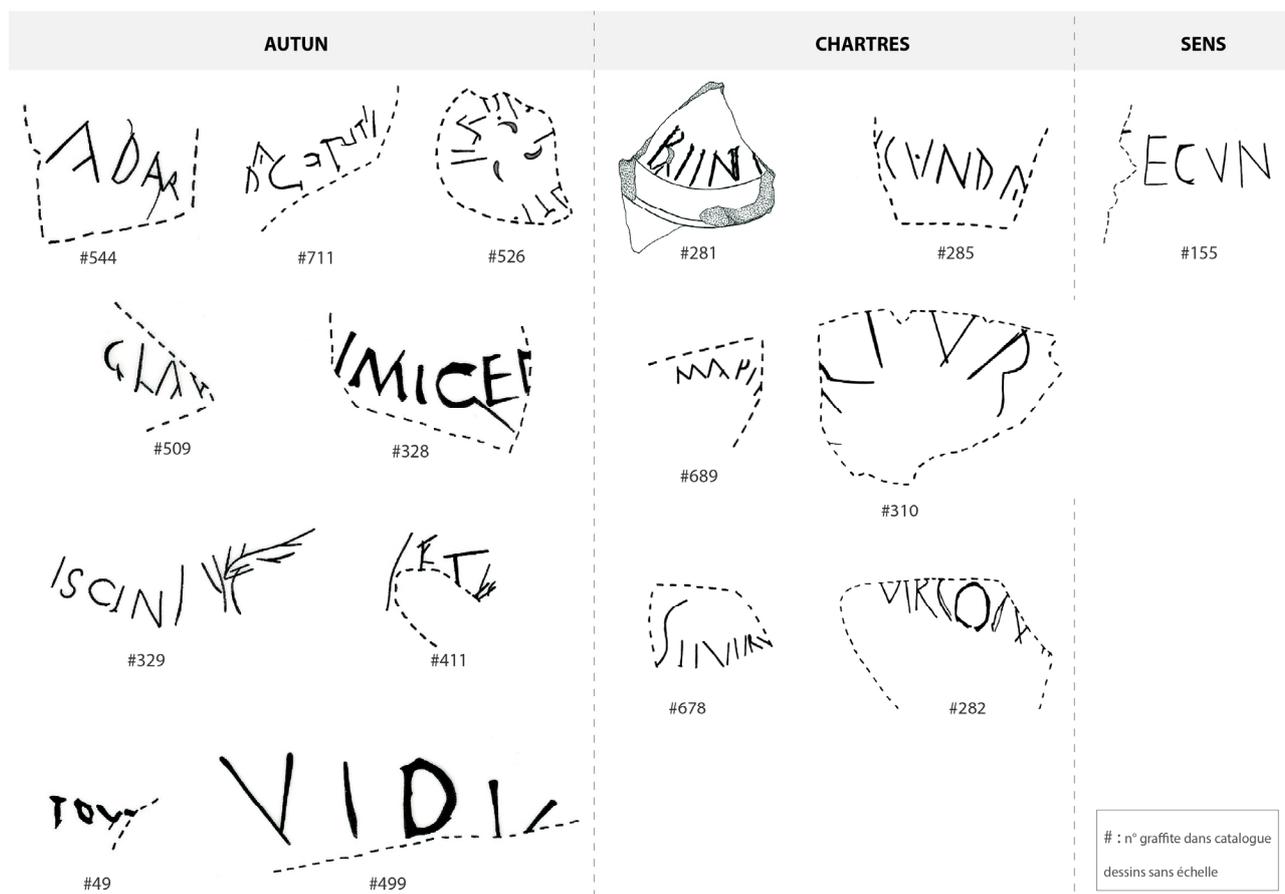
<sup>585</sup> Le corpus du RLM recense un tessou de sigillée avec *tria nomina* mais le *praenomen* est abrégé (cf. Bakker, Galsterer-Kröll 1975, n°308 p. 172 : *T(iti) Verulli Genialis*). Les trois *tria nomina* attestés à Xanten aussi sont abrégés (Weiss-König 2010, p. 80).

<sup>586</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 54.

<sup>587</sup> À titre indicatif cf. Weiss-König 2010, p. 80 ; Bakker-Galsterer-Kröll 1975, p. 57-59 et Scholz 1999, p. 72.

### 3.2.1.2.3 LES MARQUES D'APPARTENANCE FRAGMENTAIRES

La catégorie 3 regroupe 108 marques épigraphiques fragmentaires qui constituent des marques d'appartenance certaines mais lacunaires ou illisibles. La Figure 48 présente les plus longues, celles de quatre lettres minimum.



**Figure 48** : Marques d'appartenance fragmentaires de plus de quatre lettres (catégorie 3) – Répartition par ville.

Chaque marque est commentée plus en détail dans le catalogue. Les anthroponymes sont les suivants (dans l'ordre de la Figure 48) :

**Tableau 19** : Transcription des marques d'appartenance fragmentaires de plus de quatre lettres

Autun	Chartres	Sens
<i>Adar(us)</i>	<i>Ben(us)*</i>	<i>Secun(dus)*</i>
<i>Dagobit(us)</i>	<i>(Vere)cunda*</i>	
<i>Ila[...].nti</i>	<i>Mapi(llus)*</i>	
<i>Glau(cus)*</i>	<i>(A)r̄tur(us)</i>	
<i>(Pr)imigen(ius)</i>	<i>Severu(s)</i>	
<i>(P)iscini + palme</i>	<i>Vircon(...)</i>	
<i>Set(us)*</i>		
<i>Touř(us)*</i>		
<i>Vidu(cus)</i>		

\* ou autres formes dérivées.

Les marques d'appartenance fragmentaires constituées d'une à trois lettres ou illisibles sont listées par ville, ci-après :

---

Autun (48 individus) :

36 p. 204	345 p. 171	427 p. 242	527 p. 169
38 p. 234	348 p. 238	442 p. 166	529 p. 184
39 p. 234	350 p. 193	448 p. 160	537 p. 246
51 p. 173	351 p. 175	449 p. 206	541 p. 256
320 p. 177	357 p. 185	450 p. 159	545 p. 193
322 p. 191	358 p. 238	451 p. 196	546 p. 246
325 p. 186	361 p. 188	476 p. 242	577 p. 246
326 p. 167	404 p. 197	479 p. 205	582 p. 183
331 p. 238	417 p. 194	486 p. 244	599 p. 233
334 p. 198	420 p. 204	487 p. 178	600 p. 159
330 p. 198	422 p. 199	505 p. 244	717 p. 158
338 p. 238	424 p. 231	515 p. 244	719 p. 233

---

Chartres (36) :

143 p. 289	250 p. 268	296 p. 284	668 p. 291
189 p. 298	257 p. 280	297 p. 330	671 p. 266
224 p. 330	265 p. 290	298 p. 291	672 p. 264
227 p. 292	266 p. 272	633 p. 264	677 p. 263
230 p. 291	270 p. 287	636 p. 293	679 p. 332
232 p. 330	272 p. 299	638 p. 288	682 p. 318
233 p. 292	284 p. 302	649 p. 332	685 p. 273
247 p. 272	294 p. 263	656 p. 332	699 p. 332
248 p. 330	295 p. 281	666 p. 296	702 p. 289

---

Sens (8) :

152 p. 347	168 p. 347	201 p. 366	209 p. 348
153 p. 364	175 p. 364	203 p. 366	724 p. 359

---

### 3.2.1.2.4 LES MARQUES D'APPARTENANCE PROBABLES

À ces trois catégories, nous avons ajouté une quatrième catégorie qui rassemble 17 graffites qui, incisés sous le fond de vases, constituent des marques d'appartenance probables. Il s'agit de marques illisibles semblables à de l'épigraphie, des graffites plurivoques et des angles de lettres. Certaines marques clairement anépigraphes sont peut-être aussi des marques d'appartenance mais dans le doute, nous ne les avons pas ajoutées.

**Tableau 20** : Liste des marques d'appartenance probables

<b>Autun (9)</b>	<b>Chartres (5)</b>	<b>Sens (3)</b>
613 p. 246	642 p. 332	137 p. 351
321 p. 216	172 p. 330	186 p. 364
401 p. 217	244 p. 322	218 p. 366
119 p. 238	697 p. 325	
377 p. 240	704 p. 332	
412 p. 216		
435 p. 231		
472 p. 242		
718 p. 233		

Les abréviations courtes, à une lettre ou deux, semblent plus répandues que celles à quatre lettres ou plus. De même, les noms abrégés complets sont plus nombreux que les noms complets écrits en toutes lettres (Tableau 17, p. 402) ce qui s'explique, en partie au moins, par le fait qu'un nom abrégé a plus de chance de nous parvenir complet qu'un nom écrit en toutes lettres compte tenu de sa longueur et de la fragilité du support. Ainsi il n'est pas possible de comparer quantitativement ces deux catégories. Par contre, on peut noter que les proportions sont semblables à celles des autres corpus comme au Mans où le rapport abréviations/noms complets est de 2 pour 1 et à *Lousonna-Vidy* où il est de 3 pour 1<sup>588</sup>. On peut donc envisager que cette tendance au raccourcissement et à la simplification des marques d'appartenance *via* l'emploi d'abréviations permette aux scripteurs de réduire leurs efforts et d'adapter la longueur de leurs marques en fonction des espaces disponibles.

De même, comparer le nombre de marques d'appartenance attestées d'une ville à l'autre a peu de sens car il dépend des moyens mis en œuvre pour la recherche des graffites : quasi exhaustive à Autun et à Sens et plus restreinte à Chartres où, rappelons-le, une grande partie des graffites ont fait l'objet d'une sélection par les membres du service archéologique. Toutes les hastes peu concluantes ont été exclues à Chartres, ce qui favorise les marques d'appartenance au détriment des autres

<sup>588</sup> Respectivement Guillier, Thauré 2003, p. 17 et Luginbühl 1994, p. 98.

marques très fragmentaires qui sont parfois peu visibles. Par conséquent, la ville de Chartres compte 38,2% de marques d'appartenance sur son corpus total, Autun 23,4% et Sens 17,8%. Ces pourcentages varient entre 20% et 40%. La même proportion est observée à Augst où les marques d'appartenance constituent 32,2% du corpus total et 37% des graffites après cuisson<sup>589</sup>.

### 3.2.1.3 ONOMASTIQUE ET STATUTS SOCIAUX

Au total, une trentaine de noms peuvent faire l'objet d'une étude onomastique. Les noms de notre corpus sont d'origine latine, gauloise ou grecque (cf. Tableau 21).

**Tableau 21** : Origine linguistique des anthroponymes  
(# = n° du graffite)

	<b>grecs</b>	<b>gaulois</b>	<b>latins</b>	<b>origine indéterminée</b>
Noms	Saplutus #512 Glaucus #509 Pol(os) #545	Adarus #544 Aturus #118 Camma/Camama #416 Cavannus #627 Cobruna #736 Dago(bitus) #711 Eppias #500 Lana #278 Maturix #680 Segomarus #202 Tout(us) #49 Velugnus #650 Vidu(cus) #499 Virid(ius) #539	Acutus #61 Aper #262 Ben(us) #281 Ceria(lis) #280 Martialis #659 Optata #204 (P)iscinus #329 (Prim)igen(ius) #328 Rece(ptus) #593 Ruf(inus) #234 Sabina #283 Secun(dus) #155 Severus #678 Verecunda #285	Seni #163 (Vind)emialis #246 Marullus #246
Total	2	15	14	3

Seuls les noms suffisamment complets ou restituables ont été intégrés à cette liste. La racine de ces noms permet de définir leur origine. Les anthroponymes construits à partir d'une racine gauloise sont aussi nombreux que ceux construits à partir d'une racine latine. Ces observations ne nous permettent pas de déterminer la proportion d'indigènes et de romains alphabétisés, ni de déterminer si les uns étaient plus adeptes de l'écriture que les autres. En effet, un nom unique ne nous renseigne pas sur le statut et l'origine ethnique d'un individu<sup>590</sup>. Ces anthroponymes peuvent appartenir soit à

<sup>589</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 54.

<sup>590</sup> Les premières analyses « qui s'interrogeaient clairement sur les rapports entre statut civique et expression onomastique, entre modes de latinisation et origine ethnique, apparaissent aujourd'hui, à la lumière des études plus poussées qu'elles ont inspirées, devoir être corrigées. D'une part elles superposent linguistique et statut civique, assimilant le fait qu'un nom soit latin italien et le fait que son porteur soit un « vrai Romain » donc un citoyen, et elles impliquent par conséquent que le porteur d'un nom linguistiquement indigène ne peut être juridiquement qu'un non Romain, c'est-à-dire un nom citoyen, un pérégrin ; répétons que cette assimilation est fautive » (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001, p. 245). « (...) il faut désormais admettre qu'un prénom suivi d'un nom de forme

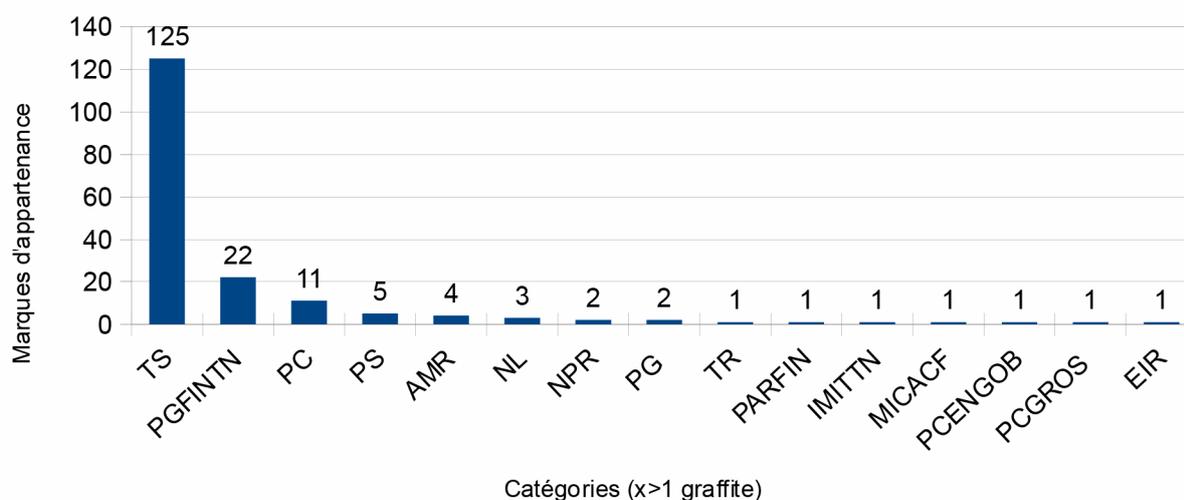
des pérégrins, dans ce cas on les appelle des idionymes, soit à des citoyens romains, dans ce cas on parle de *cognomina*<sup>591</sup>. Nous pouvons néanmoins observer la survivance de plusieurs noms gaulois et l'accès à l'écriture pour plusieurs personnages aux noms indigènes.

### 3.2.1.4 LES SUPPORTS : CATÉGORIES ET FORMES

Au nombre de 181, les marques d'appartenance constituent le groupe fonctionnel le plus important de notre corpus, soit 29,2% des graffites après cuisson<sup>592</sup>. C'est également le groupe fonctionnel majoritaire au Mans (80% du corpus)<sup>593</sup>, à *Lousonna* (93% du corpus)<sup>594</sup>, à Augst et à Avenches (respectivement 63,8% et 71,5% des graffites épigraphiques)<sup>595</sup>. Les caractéristiques des supports sur lesquels sont retrouvées ces inscriptions sont particulièrement intéressantes à étudier car elles sont sources d'information.

#### 3.2.1.4.1 CATÉGORIES

La présence des marques d'appartenance est récurrente sur certains types de vases et en particulier sur ceux en sigillée (Figure 49).



**Figure 49** : Répartitions des marques d'appartenance par catégorie  
Rappel des abréviations (p. 150)

gentilice peut désigner non un citoyen mais un pérégrin. Inversement, un citoyen peut être désigné par son seul surnom, voire par un prénom développé. » (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001, p. VII).

<sup>591</sup> Dondin-Payre 2011, p. 15.

<sup>592</sup> Rappel, contrairement au corpus d'Augst, nous n'avons pas pris en compte les croix et les représentations anépigraphes.

<sup>593</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 20.

<sup>594</sup> Luginbühl 1994, p. 98.

<sup>595</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 21 et Sylvestre 2012, p. 27.

La Figure 6 montre que la majorité des marques d'appartenance sont gravées sur de la céramique sigillée (125 graffites soit 69,1% des marques d'appartenance). Au nombre de 22, les graffites sur céramique fine à pâte grise *terra nigra* (PGFINTN) constituent 12,2% des marques d'appartenance. Puis 11 graffites sur céramique commune (fine) à pâte claire (PC), soit 6,1%, 5 sur céramique à pâte sombre (PS), 4 sur amphore régionale (AMR), 3 sur céramique noire lissée (NL), 2 sur céramique noire à pâte rouge (NPR) et sur céramique à pâte grise (PG). Une seule marque d'appartenance a été retrouvée sur les autres catégories de céramique.

À terme, il faudrait pouvoir pondérer ces observations en comparant le nombre de tessons gravés par rapport à la proportion de chaque catégorie céramique des sites. Pour l'heure, ces données ne sont pas disponibles.

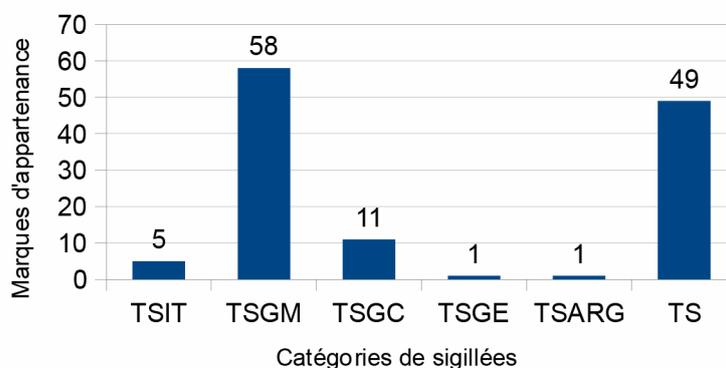
Faute de pouvoir connaître la proportion de récipients gravés par rapport au nombre total de vases présents sur le site, la répartition du nombre de graffites en fonction des différentes catégories céramiques peut servir de mesure indirecte pour évaluer la fréquence de la gravure propre à chaque support. En considérant que le taux de fragmentation est plus ou moins le même suivant le type de récipient en céramique, on peut en déduire que la vaisselle sigillée constituait le support principal des marques d'appartenance des gallo-romains au sein de leur vaisselle en céramique.

La pratique qui consiste à marquer ses objets personnels trouve deux points de comparaison dans notre société. D'une part, celle qui consiste à marquer les objets auxquels on accorde une valeur particulière et d'autre part celle qui consiste à individualiser un objet si banal et si populaire qu'il est nécessaire d'y ajouter un signe distinctif pour le reconnaître (exemple : un gobelet en plastique lors de festivités). Le marquage d'un objet peut donc être motivé par deux scénarios opposés avec d'un côté un objet rare et précieux auquel on tient et, de l'autre, un objet commun que l'on marque pour le reconnaître au milieu d'objets identiques.

À quel cas de figure appartiennent les marques d'appartenance gravées sur la vaisselle de notre corpus ? La vaisselle en sigillée était-elle gravée parce qu'elle constituait un objet précieux ou bien parce qu'elle constituait, au contraire, un objet commun ?

Plusieurs indices nous permettent de répondre à cette question. Tout d'abord, la sigillée n'est pas le seul support sur lequel on trouve des marques d'appartenance. En effet, la plupart de ces marques sont gravées sur des récipients en céramique de qualité (Figure 49). Cette observation est faite dans la plupart des autres corpus. La sigillée est le support privilégié à Augst où les graffites sur sigillée

représentent 71,3% des marques d'appartenance<sup>596</sup>, à *Lousonna-Vidy* où elles représentent 76,9% du corpus<sup>597</sup> et à *Avenches* où les premières observations montrent que 60% des marques d'appartenance sont gravées sur de la vaisselle sigillée<sup>598</sup>.



**Figure 50** : Répartition des marques d'appartenance par catégories de sigillées

Dans notre corpus, c'est sur de la sigillée gauloise que sont gravées la majorité des marques d'appartenance, en particulier sur de la sigillée importée des ateliers du sud de la Gaule (58 individus sur TSGM) (Figure 50) dont 31 tessons proviennent des ateliers de la Graufesenque, 1 des ateliers de Montans et 26 dont la provenance est indéterminée (Figure 51). Les marques d'appartenance sont donc principalement gravées sur des objets importés dont le coût était probablement supérieur à celui des productions locales.

L'omniprésence des marques d'appartenance sur la vaisselle d'argent, encore plus coûteuse et dont la valeur est sans commune mesure avec la sigillée, confirme que ce sont les objets précieux qui sont marqués. En effet, la vaisselle d'argent porte de nombreux graffites<sup>599</sup> et la proportion des récipients inscrits est même plus importante que sur la vaisselle en céramique<sup>600</sup>.

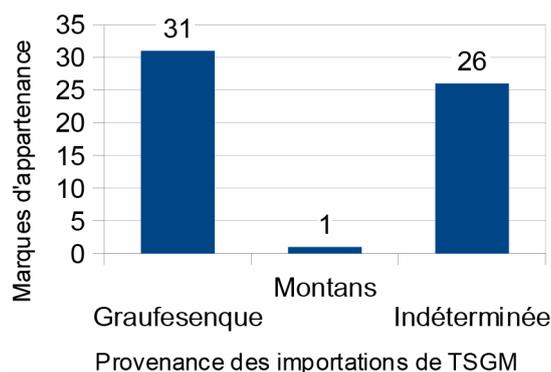
<sup>596</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 54.

<sup>597</sup> Luginbühl 1994, p. 98.

<sup>598</sup> Sylvestre 2012, p. 30.

<sup>599</sup> Baratte 1993, p. 262.

<sup>600</sup> Les chiffres que nous livre F. Baratte sont les suivants : 4/9 objets marqués dans le trésor de Graincourt, 3/14 à Rethel, 3/7 à Chatuzange, 15/41 à Chaourse et 6/7 à Thil (1993, p. 271).



**Figure 51** : Répartition des marques d'appartenance sur TSGM

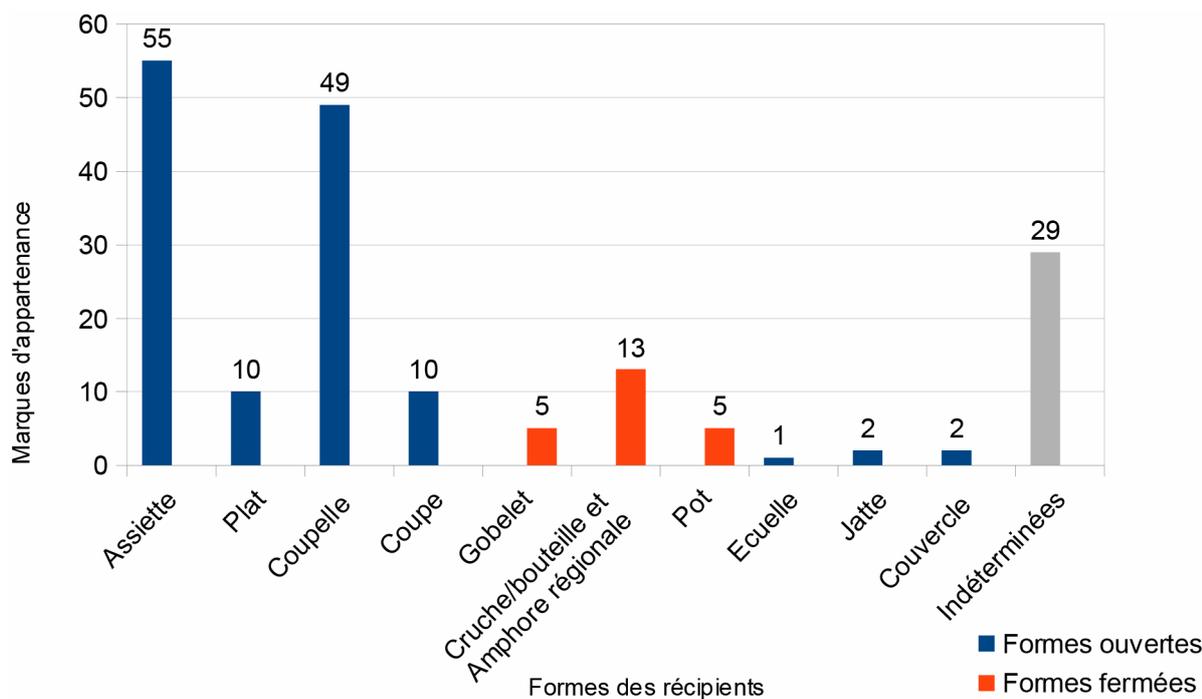
La répartition des marques d'appartenance sur TSGM (Figure 51) est inégale. Cette répartition est due au fait que les caractéristiques techniques des sigillées de Millau-La Graufesenque se distinguent assez bien à l'œil nu, ce qui n'est pas le cas des autres productions de TSGM<sup>601</sup>. « Dans de nombreux cas, seules les analyses des composantes géochimiques peuvent être en mesure de trancher la question de la provenance » mais d'après R. Delage, « le commerce à longue distance, et plus particulièrement celui du Nord de la Gaule, est peu concerné par ce problème car toutes les données recueillies depuis des décennies montrent que la quasi-totalité des vases du Sud de la Gaule découverts sur des sites septentrionaux, a été fabriquée au sein du quartier de La Graufesenque »<sup>602</sup>. Ainsi, on peut supposer que la plupart des tessons de céramique TSGM de provenance indéterminée de notre corpus ont été fabriqués au sein du quartier de La Graufesenque.

#### 3.2.1.4.2 FORMES

La Figure 52 montre que les marques d'appartenance sont principalement gravées sur des assiettes (30%) et des coupelles (27%). Viennent ensuite la catégorie des cruches/bouteilles et amphores régionales (7%), les plats (6%) et les coupes (6%), les gobelets (3%), les pots (3%), puis deux jattes, deux couvercles et une écuelle (Figure 52, p. 415).

<sup>601</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 61.

<sup>602</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 61.



**Figure 52** : Répartition des marques d'appartenance en fonction des formes de récipients

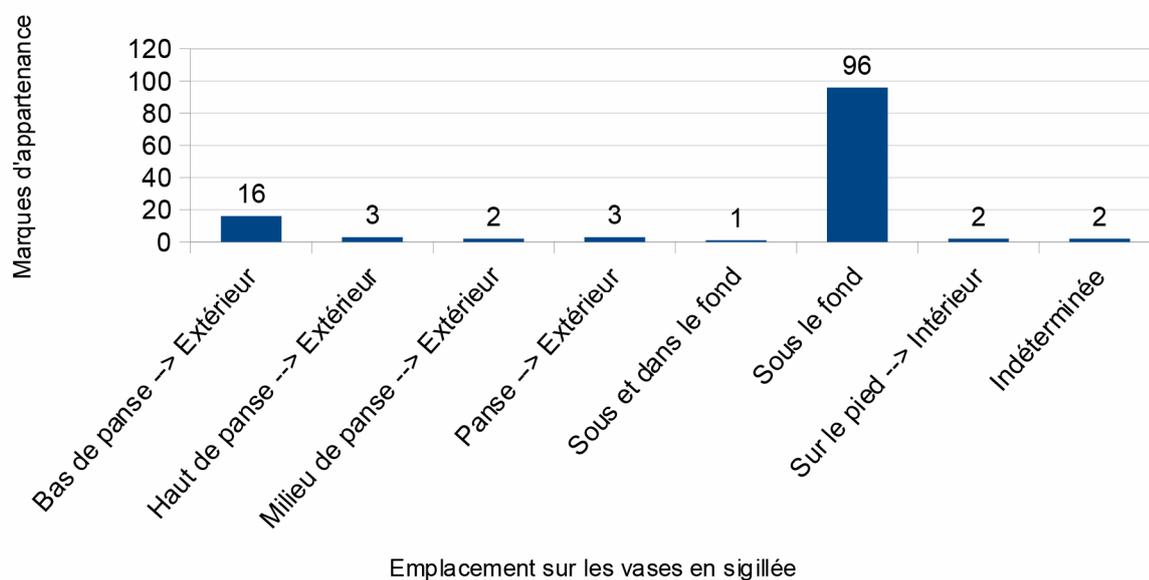
La majorité des formes sur lesquelles apparaissent des marques d'appartenance sont des formes ouvertes (assiettes, plats, coupelles, coupes, écuelles, etc.). Celles-ci sont destinées au service et/ou à la consommation. Au total, 129 marques d'appartenance sont incisées sur des formes ouvertes (71%) contre 52 sur des formes fermées (29%). Les formes fermées servent au stockage des denrées et à la boisson (gobelets, cruches, bouteilles, etc.). Les marques d'appartenance sont donc liées davantage au service et à la consommation plutôt qu'au stockage des denrées. Les résultats obtenus à *Lousonna* et à *Augst* ont abouti aux mêmes conclusions<sup>603</sup>.

Les marques d'appartenance sont plus nombreuses sur les récipients de petit format (assiettes et coupelles, 57%) que sur les modèles de grand format (plats et coupes, 12%) (Figure 52). Cette observation illustre le fait que les récipients de petit format sont plutôt destinés à un usage individuel tandis que les récipients de grand format sont destinés au service et à l'usage collectif. Il convient également de rappeler que les coupes, les coupelles et les assiettes font partie des formes de sigillée les plus répandues dans l'Empire, ce qui influence considérablement la proportion de formes gravées<sup>604</sup>. Par ailleurs, la rareté des marques d'appartenance sur vaisselle décorée (7 individus dans le corpus) témoigne probablement du rôle de la décoration comme système d'identification.

<sup>603</sup> Luginbühl 1994, p. 99 ; Féret, Sylvestre 2008, p. 55.

<sup>604</sup> RIB II, fasc. 7, p. 7.

En dernier lieu, il est important de noter que, sur sigillée, les marques d'appartenance sont clairement gravées à des endroits non-visibles des vases : 78% d'entre elles sont gravées sous les fonds des vases et 13% le sont sur les bas des panses (Figure 53). Sur vaisselle d'argent aussi, la plupart des inscriptions sont discrètes<sup>605</sup>. Cette pratique reflète très probablement une volonté de minimiser l'impact de la gravure qui altère la surface et l'esthétique de l'objet. Elle montre que l'aspect du vase était un atout qu'il était précieux de conserver dans son intégralité. Dans notre corpus, deux marques d'appartenance étaient particulièrement bien cachées puisqu'elles ont été gravées sur la paroi interne de pieds, une zone difficile d'accès pour le graveur mais l'une des plus discrètes (Graf. 168 p. 347 et 176 p. 346, Sens).



**Figure 53** : Répartition des marques d'appartenance en fonction de leur emplacement sur les vases en sigillée

<sup>605</sup> Baratte 1993, p. 262.

### 3.2.1.5 ÉTUDE CHRONOLOGIQUE DES MARQUES D'APPARTENANCE SUR CÉRAMIQUE

#### 3.2.1.5.1 L'APPORT DE LA CHRONO-TYPOLOGIE

Sur les 181 marques d'appartenance, 74 ont pu être datées en fonction de leur support (estampilles et typologie). La majorité des tessons datés sont des tessons de sigillée mais quelques tessons de céramique fine et six tessons de céramique commune ont pu être datés. Au total, 7% des marques d'appartenance sont gravées sur des tessons datés de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. 80% d'entre-elles sont datées du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. 13% sont datées de la fin du I<sup>er</sup> siècle de n. è. et du début du II<sup>e</sup> siècle ou du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Aucune marque d'appartenance n'est identifiée sur des tessons dont la datation est postérieure à 250 de notre ère. 60% des marques d'appartenance datées du I<sup>er</sup> s. sont gravées sur de la terre sigillée de Gaule méridionale (TSGM).

L'analyse chronologique montre donc que 80% des marques d'appartenance sont gravées sur de la céramique datée du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et 60% de ces marques sont gravées sur de la terre sigillée de Gaule méridionale (TSGM).

Parallèlement à ces observations, il est intéressant de noter que la période du I<sup>er</sup> siècle de notre ère correspond précisément aux premiers courants de diffusion des sigillées de Millau-La Graufesenque qui se met en place à partir de l'époque tibérienne, au cours des années 10-20 de notre ère<sup>606</sup>. Cette sigillée fait figure de nouveauté avec le reflet éclatant qui la caractérise<sup>607</sup>.

Au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la céramique sigillée de la Graufesenque constitue la vaisselle de table la plus couramment répandue en occident romain<sup>608</sup>. La qualité des vases et la capacité des ateliers assurent le succès de ces céramiques rutènes jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle.

La fin du I<sup>er</sup> siècle constitue un tournant progressif avec, dans de nombreuses régions, le début du développement des petits centres de production qui ensemble fragilisent le commerce des sigillées de la Graufesenque<sup>609</sup>. À partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle, les productions des ateliers du sud de la Gaule sont peu à peu remplacées et perdent progressivement de leur influence au profit des ateliers du centre de la Gaule<sup>610</sup>. La fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle marquent une phase de transition

---

<sup>606</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 57 et 71.

<sup>607</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 60.

<sup>608</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 60.

<sup>609</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 71.

<sup>610</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 58.

où les sigillées du centre de la Gaule passent d'une diffusion régionale<sup>611</sup> à une diffusion à longue distance. Au milieu du II<sup>e</sup> siècle, la diffusion des productions des ateliers du centre de la Gaule atteint son extension maximale<sup>612</sup>. La datation de la fin de la production des sigillées de La Graufesenque reste floue mais « la plupart des spécialistes s'accorde sur le fait que la majorité des sigillées rutènes disparaît des territoires les plus éloignés du site de production vers les années 120 »<sup>613</sup>.

Pour résumer, les marques d'appartenance apparaissent sur de la céramique de qualité et plus particulièrement sur les premières importations de sigillée des ateliers de La Graufesenque. Les noms abrégés ou non sont le plus souvent cachés pour ne pas abîmer l'esthétique des récipients et la plupart des lettres sont tracées avec soin. En outre, bien que notre étude ait des limites, en particulier celles causées par l'absence de données sur la proportion de récipients gravés en fonction du nombre total de vases, elle nous permet de conclure que la période du I<sup>er</sup> siècle – qui correspond aux grands courants de diffusion des céramiques rutènes et lézoviennes en Gaule – peut être qualifiée « d'âge d'or » des marques d'appartenance sur céramique sigillée. À cette époque, la sigillée présente une certaine nouveauté et son coût, légèrement supérieur à celui des productions locales, conduit certains individus à y apposer leur marque pour dissuader les voleurs et éviter tout emprunt malencontreux. Le tournant du II<sup>e</sup> siècle voit la situation évoluer : l'engouement pour cette vaisselle s'estompe, le nombre de graffites sur sigillée diminue. La production et la diffusion de la céramique sigillée se régionalisent<sup>614</sup>, entraînant une banalisation et une profusion des modèles devenus moins onéreux. Ce renversement explique probablement la raréfaction des graffites sur sigillée à cette période, leur abondance ne justifiant plus que l'on y grave sa marque.

Apposer sa marque sur un vase de qualité apparaît comme une pratique presque exclusivement réservée au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Avant, les marques d'appartenance sur céramique se font rares. Leur profusion coïncide avec l'arrivée des premières importations de sigillées du sud de la Gaule. Dans quelle mesure cette pratique ne correspond-elle pas aussi à une évolution de la notion de propriété ?

---

<sup>611</sup> En Gaule Lyonnaise, au nord de l'Aquitaine et de manière plus marginale dans les provinces limitrophes.

<sup>612</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 94.

<sup>613</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 71.

<sup>614</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 35.

### 3.2.1.5.2 ÉVOLUTION DE LA NOTION DE PROPRIÉTÉ : L'APPORT DES MARQUES D'APPARTENANCE

#### 3.2.1.5.2.1 LE DÉVELOPPEMENT DES MARQUES D'APPARTENANCE : REFLET D'UNE ÉVOLUTION ?

L'apparition et la multiplication des marques d'appartenance aux contacts des Romains conduisent à se demander si le phénomène, au delà de la diffusion et de l'adoption de l'écriture, ne pourrait pas refléter une évolution de la notion de propriété en Gaule.

Cette interrogation risque cependant de ne pas trouver de réponse avant longtemps car rien ou presque n'est connu sur la propriété en Gaule. Une des seules études à s'être penchée sur le sujet est celle de H. d'Arbois de Jubainville en 1887 qui analyse exclusivement la question de la propriété foncière<sup>615</sup>. En s'appuyant sur les textes antiques, l'auteur soutient que la propriété rurale du sol était collective à l'époque où la Gaule a été conquise par César et que le droit de propriété en Gaule a connu une évolution analogue à celle de Rome<sup>616</sup>. Pour résumer, il aurait existé en Gaule, comme à Rome, un *ager publicus* important : la propriété du sol était collective et demeurait aux mains de l'État. Jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle il n'existait pas de pleine propriété à la campagne dans la plus grande partie de la Gaule et la fortune personnelle reposait essentiellement sur la propriété de troupeaux<sup>617</sup> (...) »<sup>618</sup>. Concernant la propriété mobilière préexistante à l'arrivée des Romains, deux configurations sont possibles : elle était soit privée, soit collective.

#### 3.2.1.5.2.2 LA NOTION DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE MOBILIÈRE EN GAULE

L'analyse de H. d'Arbois de Jubainville défend l'idée d'une évolution dans la notion de propriété foncière en Gaule à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>619</sup>. En tenant compte des différences notables entre propriété mobilière et propriété immobilière, on peut penser que la propriété privée mobilière a pu suivre une évolution analogue à celle de la propriété foncière (immobilière) au contact des Romains. L'existence d'anthroponymes gaulois gravés en caractères grecs sur des vases en céramique datés de la fin du III<sup>e</sup> s. - début II<sup>e</sup> s. en Gaule méridionale<sup>620</sup> montre que la notion de propriété privée en Gaule précédait l'arrivée des Romains mais ces premiers témoignages sont rares en Gaule septentrionale où les contacts étaient limités. Les marques d'appartenance sont plus nombreuses au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cela révèle peut-être un phénomène engendré par le besoin nouveau de revendiquer ses biens personnels dans un contexte troublé par l'intensification des contacts. L'arrivée des Romains et de leurs lois qui confèrent une grande place à l'individu et à la

---

<sup>615</sup> D'Arbois de Jubainville 1887.

<sup>616</sup> D'Arbois de Jubainville 1887, p. 65-66.

<sup>617</sup> Le plus ancien texte que nous ayons sur la constitution de la propriété chez les Gaulois appartient à Polybe (livre II, chap. XVII, § 11). Il fait référence aux Gaulois d'Italie du III<sup>e</sup> siècle (D'Arbois de Jubainville 1887, p. 66).

<sup>618</sup> Brunaux 2000, p. 276.

<sup>619</sup> D'Arbois de Jubainville 1887, p. 86.

<sup>620</sup> Bats 2003, p. 372.

propriété<sup>621</sup> a forcément troublé les habitudes des tribus indigènes et ce, quelles que soient les configurations préexistant à leur installation. Si l'on estime que la propriété privée était reconnue en Gaule, l'arrivée des Romains et l'application du droit romain qui, d'un point de vue juridique, favorise le *paterfamilias*, a forcément causé des tensions et des résistances, lesquelles s'expriment peut-être à travers la prolifération des marques sur les biens personnels des indigènes. Celles sur céramique sont les principales dont nous disposons mais il faut envisager que la vaisselle n'était pas le seul bien à être marqué. Dans la situation inverse, c'est-à-dire si la propriété privée n'était pas reconnue dans les tribus gauloises<sup>622</sup>, on peut envisager que l'arrivée d'une nouvelle structure ait inspiré les indigènes et les ait encouragés à affirmer la possession de leurs biens personnels en imitant les pratiques romaines. Marquer son nom sur un objet personnel, c'est affirmer sa possession et s'approcher un peu plus du droit accordé aux citoyens romains. À ces suppositions, il faut ajouter que l'écriture pouvait aussi constituer un moyen ostentatoire de manifester son alphabétisation<sup>623</sup>.

À ce contexte s'ajoute une urbanisation croissante qui favorise la promiscuité notamment *via* la multiplication des lieux de vie collectifs publics (théâtres, thermes, forum, etc.) et la concentration des habitats privés sur une surface réduite ce qui entraîne la nécessité d'affirmer son espace et ses biens personnels.

### 3.2.1.5.3 LES MARQUES D'APPARTENANCE EN GAULE MÉRIDIONALE

Le même schéma s'observe en Gaule méridionale, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. n. è. où l'arrivée des commerçants méditerranéens (Grecs, Phéniciens) a provoqué une « frénésie du signe écrit »<sup>624</sup> sur céramique. M. Bats remarque qu'au II<sup>e</sup> s. av. n. è., « les vestiges les plus nombreux sont aussi les plus précoces et ceux que leur situation géographique mettait en contact le plus direct avec les colons marseillais, que ce soit par proximité immédiate ou par accès maritime »<sup>625</sup>. Des sites tels que Martigues, Lattes et Saint-Blaise, dont le mobilier atteste des relations suivies avec Marseille, offrent d'un seul coup, à partir du début du II<sup>e</sup> s., ces témoignages d'inscriptions de noms propres en alphabet grec sur céramique<sup>626</sup>.

De la même façon qu'au I<sup>er</sup> s. de n. è., les graffites de Gaule septentrionale sont des marques d'appartenance sur de la vaisselle de qualité – en particulier sur sigillée –, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. n. è., les graffites de Gaule méridionale sont des marques « de propriété » gravées « sur des vases de

---

<sup>621</sup> Source : M. Ducos.

<sup>622</sup> La découverte de noms gaulois en caractères grecs sur céramique semble indiquer le contraire (Bats 2004, p. 7).

<sup>623</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 220.

<sup>624</sup> Bats 2004, p. 7 et 8.

<sup>625</sup> Bats 2004, p. 13.

<sup>626</sup> Bats 2004, p. 19.

céramique campanienne à vernis noir (...) dont la qualité explique vraisemblablement qu'elle ait été retenue prioritairement pour affirmer à la fois propriété et identité »<sup>627</sup>.

De même, les abréviations « par suspension » où seul le début du nom est écrit sont très fréquentes<sup>628</sup> et les marques anépigraphes sont plus rares que les marques épigraphiques<sup>629</sup>.

Pour M. Bats, la raison de cette profusion de marques « est certainement à chercher dans l'établissement d'un nouveau type de relations entre Grecs et indigènes » sur ces sites. « Du point de vue culturel, il témoigne d'une affirmation d'identité, d'une prise en compte de soi par rapport à l'autre d'une façon qui n'existait pas auparavant dans ce secteur »<sup>630</sup>.

### 3.2.1.5.3 CONCLUSION

Pour conclure, il s'avère que les marques d'appartenance attestées sur vaisselle céramique en Gaule septentrionale ont une longévité relativement courte qui s'étend globalement du début jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La multiplication de ces marques coïncide avec le succès de la sigillée importée des ateliers du sud de la Gaule qui constitue à la fois une nouveauté et un "phénomène de mode". Leur seule présence suggère aussi une tension puisque leur fonction première est de revendiquer la propriété privée. D'ailleurs, même si la sigillée est la vaisselle sur laquelle on retrouve la majorité des marques d'appartenance, d'une manière générale, c'est toute la vaisselle de qualité qui est touchée par ce phénomène. La tension se manifeste non seulement dans le fait que ce soient principalement des vases de qualité qui sont gravés mais aussi à travers la multiplication des marques d'appartenance dans les lieux de promiscuité. Il est possible que cette tension ait été alimentée par la multiplication des contacts et par la mise en place d'une nouvelle législation redéfinissant les modalités de la propriété en Gaule.

La situation que M. Bats observe en Gaule méridionale au II<sup>e</sup> s. av. n. è. est analogue à celle que nous observons en Gaule septentrionale deux à trois siècles plus tard. Toutes deux montrent que la multiplication des marques d'appartenance sur la vaisselle de qualité, comme probablement sur l'ensemble des objets précieux disparus, est suscitée par l'établissement et l'intensification de nouveaux contacts qui entraînent un besoin d'affirmer propriété et identité du côté indigène et allogène. Aussi, de manière presque contradictoire, on remarque que ces contacts allogènes sont ceux qui stimulent et facilitent la diffusion de ces écritures et des supports qui les portent.

---

<sup>627</sup> Bats 2004, p. 7 et 13.

<sup>628</sup> Bats 2004, p. 15.

<sup>629</sup> Bats 2004, p. 19.

<sup>630</sup> Bats 2004, p. 19.

### 3.2.1.6 GRAFFITES ET ESTAMPILLES

#### 3.2.1.6.1 DONNÉES ET OBSERVATION

Dans le corpus, 89 fragments sur 689 (13%) portent à la fois un graffiti et une estampille. Cela signifie que 1,3 graffiti sur 10 est gravé sur un vase estampillé. Sur les 240 tessons de sigillée graffitée, 85 portent une estampille, soit 35%. Ce chiffre est considérable si l'on songe au fait que les estampilles se retrouvent exclusivement sur les fonds des vases et uniquement sur certaines formes.

**Tableau 22** : Répartition des estampilles du corpus

	<b>Fragments estampillés</b>	<b>Fragments total</b>
Autun	59	431
Chartres	16	179
Sens	14	79
Total	89	689

À Autun, 60 graffites se trouvent sur un vase estampillé. Ce résultat inclut les graffites signalés par H. De Fontenay. Les villes de Chartres et de Sens comptent respectivement 15 et 14 graffites sur vase estampillé.

**Tableau 23** : Tableau récapitulatif des estampilles recensées dans le corpus

n° graffiti	Nature du graffiti	Lecture estampille	Provenance	Datation
<b>SENS</b>				
137	Marque appartenance ?	OFSILVIN	Graufesenque	30-100
139	Indéterminé	Non lisible	Graufesenque	non daté
141	Indéterminé	CRESTI[...]	Graufesenque	45-75
163	Marque appartenance ?	NA[...]RUM ?	Graufesenque	80-120
175	Indéterminé	OFSILVI	Graufesenque	40-75
176	Marque appartenance	OFPRIM	Graufesenque	40-80
188	Croix	LAVR•IO	Graufesenque	40-70
191	Croix ?	...]/VS	Graufesenque	I-IIe s.
203	...]M ?	IVII[...]	Graufesenque	non daté
204	Marque appartenance	LICN	Graufesenque	35-65
205	Étoile	O.ARD	Graufesenque	50-70
208	Croix	.FPRM	Graufesenque	40-80

n° graffite	Nature du graffite	Lecture estampille	Provenance	Datation
214	Croix	LA(R)TIVS	Graufesenque	40-65
215	Marque appartenance ?	...]MO	Graufesenque	non daté
<b>CHARTRES</b>				
231	Marque appartenance	Non lisible	Graufesenque	Fin Ier s.
234	Marque appartenance	Non lisible	Lezoux	15-40
189	Marque appartenance	AM[...	Graufesenque	40-60
271	Étoile	CON[... / AVO(T)	Centre	Ier s.
280	Marque appartenance	BASSVS	Graufesenque	45-70
281	Marque appartenance	(S)ECUNDV(S)	Graufesenque	25-50
283	Marque appartenance	OF.QVA(RTVS)	Graufesenque	45-75
299	Multi-croix	LIBERTVS	Graufesenque	50-75
306	Marque appartenance	OF[....]ER	Graufesenque	50-100
310	Marque appartenance	Non lisible	Graufesenque	Ier s.
318	Marque appartenance	SALVE•TV	Graufesenque	30-60
647	Marque appartenance	LICINVS	Graufesenque	35-65
673	V?	PAVOF	Graufesenque	35-65
689	Marque appartenance	LICINVS	Graufesenque	35-65
697	V?	Rosette	Graufesenque	non daté
699	...]M ?	..]OM	Graufesenque	non daté
<b>AUTUN</b>				
40	Etoile	...]AM[...	indéterminée	non daté
46	Marque appartenance	OFACVT	Graufesenque	25-50
320	Marque appartenance	Non lisible	indéterminée	non daté
321	Motif indéterminé	SAN[...	indéterminée	non daté
324	Croix ?	MO[...	indéterminée	non daté
331	O[... ou P[...	Non lisible.	indéterminée	non daté
333	Marque appartenance	Non lisible.	indéterminée	non daté
351	Marque appartenance	..]ODES+	Graufesenque	45-70
401	Motif indéterminé	ATEI	Italique	-15;+30
402	Croix ?	Non lisible	indéterminée	non daté
404	Marque appartenance	Non lisible	indéterminée	non daté
409	Marque appartenance	OFLICNI	Graufesenque	35-65
411	Marque appartenance	ALBANI/ L·ANNI	Italique	-27;+14
412	Motif indéterminé	Non lisible	indéterminée	non daté
414	Croix	Florale	indéterminée	non daté

n° graffite	Nature du graffite	Lecture estampille	Provenance	Datation
423	Croix ?	Non lisible	indéterminée	non daté
424	Plurivoque	LICINVS	Graufesenque	35-65
427	Indéterminé	LICIN	Graufesenque	Ier s.
428	Croix	MAHETI(S)	Italique	-5;+20
430	Non lisible	NA[...]ISSV	indéterminée	non daté
434/435	Marque appartenance	[...]CINIOF	Centre	160-200
440	Croix	Non lisible	indéterminée	non daté
448	Marque appartenance	Non lisible	indéterminée	150-200
450	Marque appartenance	Non lisible	indéterminée	non daté
452	Croix ?	Non lisible	indéterminée	non daté
453	Motif indéterminé	CCA	Italique	non daté
472	Plurivoque	XIPI ?	Graufesenque	non daté
473	Croix	CALAMI(A?)	Italique	-10 ; +1
474	Croix	CNAȚEI	Italique	-15 ; +50
490	Haste	CANTVS	Graufesenque	25-55
498	Indéterminé	Non lisible	Centre	non daté
504	Croix	OFN[...	Graufesenque	non daté
505	Indéterminé	PERVS.F ?	Graufesenque	non daté
526	Marque appartenance	XANTH	Italique	-5 ; +50
531	Multiple	Non lisible	Centre	0-30
536	XIII	Anépigraphe	Graufesenque	20-40
537	LA ?	IXANOF	Italique	-5 ; +50
539	Marque appartenance	(S)ACROVIKOS	Centre	55-70
611	Croix	O.ARD.	Graufesenque	50-70
613	Indéterminé	Non lisible.	indéterminée	non daté
614	Marque appartenance	O PASSEN	Graufesenque	50-80
615	Marque appartenance	(OFI)]C CA NTI	Graufesenque	25-55
706	Marque appartenance	O PASSIEN	Graufesenque	50-75 ?
707	Marque appartenance	SENTRVS	Graufesenque	25-45 ?
708	Étoile	OFIC.CANTI	Graufesenque	25-55
709	Marque appartenance	XANTHI	Italique	Fin I <sup>er</sup> av.- début I <sup>er</sup> s.
710	Croix	XANTH	Italique	-5 ; +50
711	Marque appartenance	EVHO	Italique	-5 ; +40
712	Indéterminé	OF PRIMI	Graufesenque	40-80
715	Marque appartenance	BASSVS	Graufesenque	45-70

n° graffite	Nature du graffite	Lecture estampille	Provenance	Datation
716	Motif indéterminé	POTITVS	Graufesenque	70-85 ?
717	Marque d'appartenance	COCIOF	Graufesenque	35-65
718	V	CABUCA.F	Graufesenque	50-65
719	A ou X ?	Non lisible	indéterminée	non daté
720	Motif indéterminé	Non lisible	indéterminée	non daté
61	Marque appartenance	FONT(EIANVS)	italique	-10 ; +10
726	Marque appartenance	XANTHI	italique	-5 ; +50
727	Marque appartenance	OF.CANTI	Graufesenque	25-55
734	Motif indéterminé	VXSASVS	Centre	non daté

La majorité des estampilles du corpus sont imprimées sur de la terre sigillée (85 individus) pour seulement 4 sur *terra nigra* (n°271, 498, 531 et 734). Les estampilles sur sigillée proviennent majoritairement des ateliers de la Graufesenque (42/85). Elles sont toutes issues d'ateliers actifs entre les années 25 et 120 de notre ère et sont principalement datées entre les années 25 et 75 de notre ère.

Dans le corpus, 13 estampilles sont d'origine italique. Elles proviennent toutes d'ateliers actifs entre -27 et 50 de notre ère. La plupart d'entre elles sont datées de -5 à 50.

Seules 3 estampilles sur sigillée proviennent des ateliers du centre de la Gaule. La provenance de 19 estampilles n'a pas pu être déterminée en raison de leur état de conservation qui en rend la lecture impossible.

Le lot des vases portant à la fois une estampille et un graffite est homogène puisqu'il est constitué en très grande majorité de fragments de sigillée provenant des ateliers de la Graufesenque actifs entre 25 et 75 de notre ère. Seuls quelques tessons de production italique, plus précoce, sont attestés à Autun. Le corpus est principalement constitué d'estampilles provenant de la Graufesenque, probablement parce que la céramique sigillée produite dans ces ateliers est la vaisselle de table la plus couramment répandue en Occident romain au I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>631</sup>. En outre, le fait que ces estampilles datent principalement des années 25 à 75 de n. è. est à mettre en relation avec l'évolution que connaît l'usage des estampilles dans ces ateliers. À la période tibérienne (14-37), c'est presque l'ensemble des vases de la Graufesenque qui sont estampillés tandis que dès le milieu du I<sup>er</sup> s., un certain nombre de formes ne sont plus estampillées et la création de nouvelles formes

<sup>631</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 60.

sans estampille contribuent à limiter l'usage de cette coutume<sup>632</sup>. La coutume se perd encore un peu plus avec l'apparition des services flaviens sur lesquels les potiers n'apposent pas non plus leur nom. En tenant compte du délai inhérent à la diffusion des productions jusqu'aux villes de Sens, Chartres et Autun, nous pouvons considérer que la majorité des fragments de notre corpus correspondent à la période d'apogée des estampilles de la Graufesenque. L'usage des estampilles dans les ateliers de la Graufesenque déclinant progressivement à partir du milieu du I<sup>er</sup> s., leur nombre se répercute sur les sites consommateurs. C'est la raison pour laquelle notre corpus ne compte que de très rares estampilles de la Graufesenque postérieures aux années 80-85 de notre ère.

#### 3.2.1.6.2 LA VAISSELLE ESTAMPILLÉE, UN ATTRAIT POUR LES CONSOMMATEURS

Les marques d'appartenance sont nombreuses sur les vases estampillés (au moins 39/89). Elles représentent au moins 44% des graffites qui sont associés à une estampille. Cette observation nous amène à envisager que les populations conféraient peut-être un attrait particulier aux vases qui portaient une estampille. Le nombre total d'estampilles sur *terra nigra* étant infime (4), nous nous appuyons donc uniquement sur celles sur sigillée.

Dans le corpus, le nombre total de marques d'appartenance sur sigillée est de 125. Le nombre de marques d'appartenance sur sigillée estampillée s'élève à 39, soit 31%.

En s'appuyant sur le cas des ateliers de la Graufesenque qui ont fourni la majorité des estampilles du corpus, on remarque que les marques d'appartenance constituent une part importante des marques qui sont gravées sur les vases estampillés. En effet, sur les 42 tessons estampillés provenant de la Graufesenque, 25 au moins (60%) portent une marque d'appartenance. Tous ces chiffres sont probablement sous-estimés, non seulement en raison de la fragmentation de la céramique qui ne nous permet pas de retrouver toutes les estampilles, mais aussi car nous avons préféré ne pas inclure dans les calculs les graffites de lecture plurivoque, les croix et les étoiles dont l'interprétation reste sujette à caution.

En outre, pour savoir si les vases estampillés présentaient un intérêt supérieur aux autres, il serait intéressant de pouvoir déterminer la proportion des marques d'appartenance pour chacun. À l'heure actuelle, ces données ne sont pas disponibles car nous ne disposons pas du nombre minimum de vases en sigillée présents sur chaque site. Pour approfondir encore nos observations, il serait

---

<sup>632</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 70.

intéressant aussi de connaître le nombre de vases estampillés avec graffiti en fonction du nombre total de vases estampillés sur un site.

Pour conclure, il apparaît que 31% des marques d'appartenance gravées sur de la vaisselle sigillée le sont sur des vases estampillés. Ce nombre est probablement sous-estimé au vu de la fragmentation de la céramique et de nos incertitudes quant à l'interprétation de certains graffites (croix, étoiles, etc.). Ces premiers résultats indiquent clairement l'existence d'un lien entre vases estampillés et marques d'appartenance tant leur présence est simultanée. Seule la poursuite des recherches nous permettra d'affiner ces premières observations.

### 3.2.2 LES INDICATIONS DE CONTENU ET DE CONTENANT

Sont considérés comme indications de contenu, tous les graffites livrant des informations relatives à ce que contenait les récipients. Il peut s'agir d'informations sur la nature des denrées stockées, leur qualité, leur poids, leur volume, leur prix, etc.

Les indications de contenant concernent les informations relatives aux récipients sur lesquels sont gravés ces données comme par exemple les noms des récipients ou la tare.

Nous avons classé ces indications en deux catégories : d'abord celles concernant la nature des contenus et des contenants puis celles réunissant les indications associées à des chiffres.

#### 3.2.2.1 INFORMATIONS SUR LA NATURE DU CONTENU OU DU CONTENANT

Notre corpus compte quatre graffites mentionnant les denrées contenues dans des récipients. Chaque graffiti est commenté plus en détail dans le catalogue :

À Autun, une cruche contenait de l'*Aminneum* (Graf. 22 p. 164), un vin réputé pour sa qualité et recommandé pour ses vertus médicinales<sup>633</sup>.

À Chartres, une amphore régionale contenait du *Mulsum*, un vin miellé (Graf. 705 p. 326). Celui-ci, en particulier, a peut-être été vieilli six années.

---

<sup>633</sup> André, Levadoux 1964, p. 174.

Une autre amphore régionale de Chartres contenait peut-être du *Caecubum*, le Cécube est un vin blanc doux et liquoreux qui devient fauve en vieillissant<sup>634</sup> (Graf. 171 p. 268).

À Sens, J.-M. Séguier émet l'hypothèse selon laquelle l'amphore régionale D.60.2.2 contenait peut-être du *Brassus* ; le brassin qui était destiné à la fabrication de la bière (Graf. 724 p. 359).

Notre corpus compte deux graffites mentionnant les contenants :

- À Autun, la mention *Olla* (ou *Olia*) est gravée sur le haut d'un pot à épaule marqué. Le mot *Olla, ae, f.* signifie 'pot, marmite'. Cette hypothèse est l'une des interprétations possibles proposées pour le Graf. 107 p. 189.
- À Chartres, une cruche porte la mention *Cavanni Lag(ona)* qui indique que le récipient est une cruche/lagène et qu'elle appartient à *Cavannus* (Graf. 627 p. 269). Si la mention du nom d'un récipient gravée directement sur celui-ci peut nous paraître surprenante, voire superflue, cette pratique est attestée en plusieurs endroits comme au Mans<sup>635</sup> où l'on trouve le mot *lagona* écrit en toutes lettres<sup>636</sup>.

Ces indications de contenu et de contenant sont toutes gravées sur des récipients de forme fermée (pots, cruches, amphores régionales) et sont gravées sur le haut des panses de manière à être visibles. Nous avons remarqué que la taille des lettres employée pour ces inscriptions est généralement plus grande que celle des marques d'appartenance gravées sous les fonds des vases en sigillée. La taille des indications de contenu/contenant indique qu'elles sont destinées à être vues au premier coup d'œil à la différence des inscriptions sur vaisselle sigillée dont la plupart sont gravées dans un format réduit (Figure 55). Cette différence résulte des fonctions de chaque forme : les formes fermées sont principalement destinées au stockage. Ces récipients peuvent peser jusqu'à plusieurs dizaines de kilos ce qui les rend difficile à manipuler. Les informations relatives au contenu et au contenant des vases doivent être clairement identifiables donc écrites en grandes lettres et sur une surface visible.

---

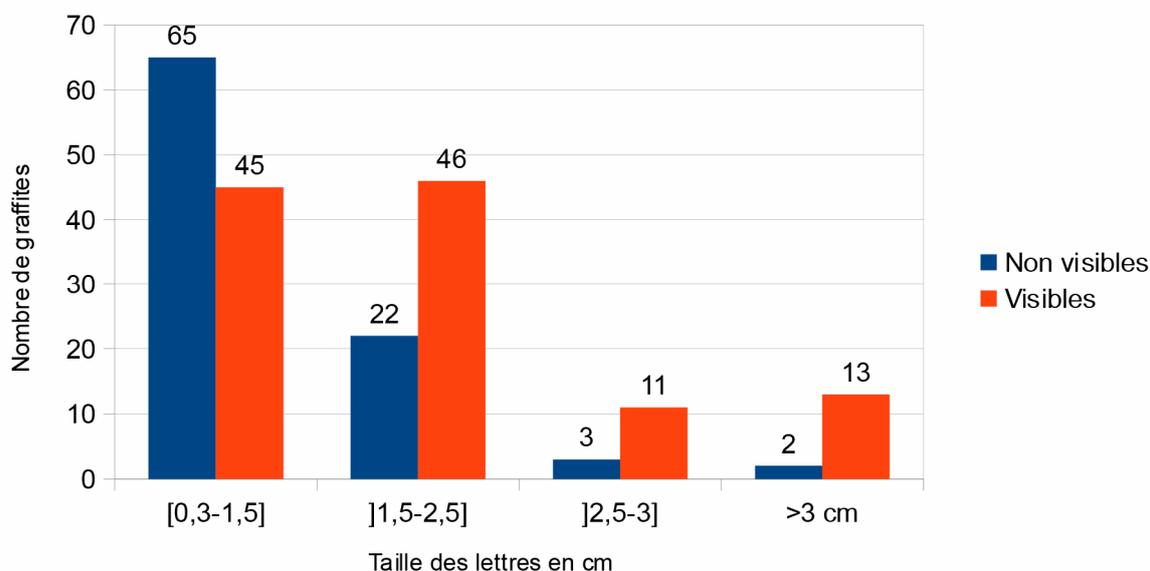
<sup>634</sup> Tchernia 1986, p. 109 et 204.

<sup>635</sup> Les auteurs citent plusieurs autres attestations : quatre sur le territoire des Santons, deux outre-Manche et deux en Allemagne (cf. Guillier, Thauré 2003, p. 44). On peut ajouter celle retrouvée à Chassey-les-Montobozon (Haute-Saône) : LAGONA NATALIS (inv. 995 1766) (Mazimann 1997, p. 271).

<sup>636</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 44.

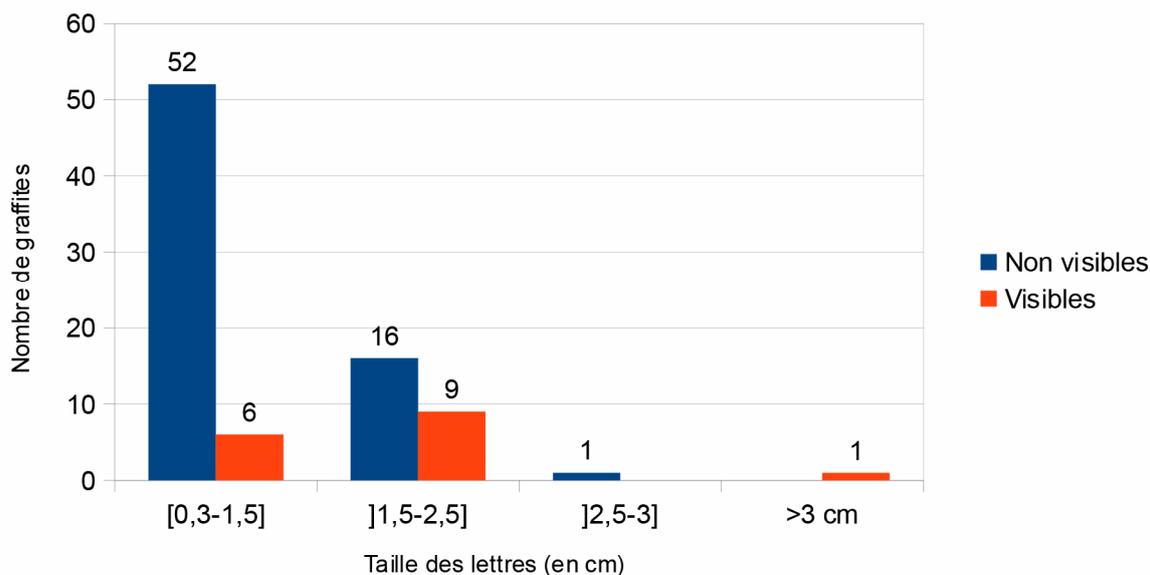
Cette différence révèle également une disparité dans le traitement de la vaisselle : on ne craint pas d'écrire sur un pot, une amphore ou sur une cruche. Par contre, l'écriture sur sigillée doit être discrète car il s'agit d'une vaisselle de qualité souvent destinée à la présentation (cf. p. 416).

### 3.2.2.2 RÉFLEXION SUR LA TAILLE DES LETTRES

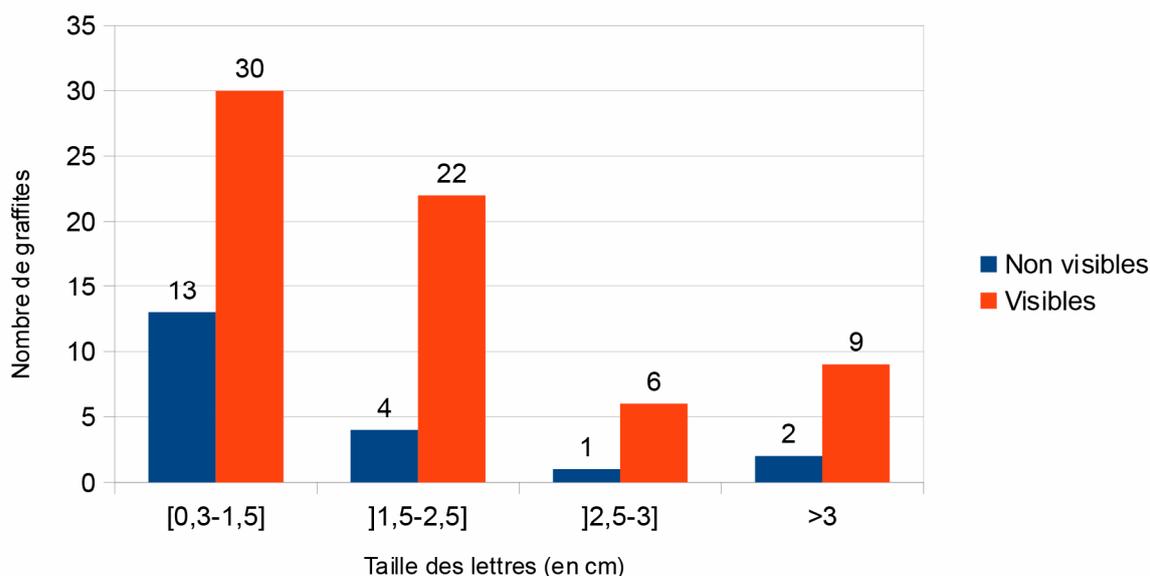


**Figure 54** : Taille des lettres gravées en fonction de leur visibilité (dans le sens d'utilisation du vase)

Au total, 207 graffites étaient suffisamment complets pour que nous puissions mesurer la taille des lettres. Les lettres qui composent un graffite sont rarement toutes de la même taille. Pour les mesurer, nous avons donc procédé par échelles de valeurs (de 0,3 cm à 1,5 cm, de 1,5 à 2,5 cm, etc.). La Figure 55 montre que les lettres dont la taille est comprise entre 0,3 et 1,5 cm sont principalement gravées à des emplacements non visibles des vases (65 individus contre 45 individus gravés en situation visible). La tendance s'inverse quand la taille des lettres augmente. La Figure 55 montre également que la plupart des lettres gravées sur céramique sont de petites dimensions : la majorité des inscriptions ont une taille comprise entre 0,3 et 2,5 cm. Les inscriptions de taille supérieure à 2,5 et 3 cm sont rares.



**Figure 55** : Vaisselle sigillée, répartition des graffites par taille



**Figure 56** : Autres catégories céramiques, répartition des graffites par taille

La Figure 55 et Figure 56 montrent que la taille des graffites sur sigillée est généralement plus petite que celle des graffites gravés sur les autres catégories de céramiques. En outre, les graffites sur sigillées sont majoritairement situés à des endroits non visibles des vases. Les graffites sur sigillées de taille supérieure à 3 cm sont rares et le seul exemplaire de notre corpus est gravé à un endroit visible (Figure 55). Sur les autres catégories céramiques, la majorité des graffites sont

visibles et ceux mesurant entre 1,5 et 2,5 cm sont plus nombreux que sur sigillée. Ceux de grandes dimensions (2,5 ou plus) également sont plus fréquents que sur sigillée.

### 3.2.2.3 LES INDICATIONS CHIFFRÉES

Le corpus, pris dans sa globalité, compte 13 graffites chiffrés qui sont tous gravés après cuisson (cf. Tableau 6, p. 381).

Le corpus autunois compte quatre graffites chiffrés dont deux sont complets mais sans mention d'unité (Graf. 511 p. 208 et 536 p. 208). L'utilité de ces deux inscriptions était probablement différente puisque dans un cas le chiffre mesure plus de 3 cm et est gravé sur le haut d'une cruche et dans l'autre le chiffre mesure moins d'un cm et est gravée sous le fond d'une coupelle. Les deux autres graffites sont incomplets : le Graf. 522 (p. 209) est trop fragmentaire pour être interprété et le Graf. 590 (p. 209) correspond probablement à une indication de capacité précédée de la mention *T(esta) p(ondo)*. On peut également mentionner deux autres graffites susceptibles d'appartenir à cette catégorie : le Graf. 433 (p. 221) peut être interprété comme étant une indication de contenance exprimée en setiers. Le Graf. 608 (p. 222), fragmenté, demeure incompris.

À Chartres, on trouve la mention *T(esta) P(ondo)* sur le haut de la panse d'une amphore régionale (Graf. 696 p. 299), une indication chiffrée exprimée en setiers (Graf. 640 p. 304) et cinq autres inscriptions chiffrées fragmentaires sans unité de mesure conservée (cf. p. 303 à 304). Deux inscriptions mixtes (lettres + chiffres) peuvent aussi être mentionnées. La première, très fragmentée, est difficile à interpréter (Graf. 275 p. 314) et la seconde pourrait correspondre à une indication de poids (*p(ondo librae) III[...]*) accompagnée d'une information relative au contenu (peut-être de l'avoine) (Graf. 304 p. 315). Sept autres graffites sont susceptibles d'appartenir à cette catégorie mais leur état de conservation ou leur plurivocité rend leur interprétation difficile (cf. p. 322 à 325).

Trois indications chiffrées sont recensées à Sens : deux sont fragmentaires et ne livrent aucune unité de mesure (Graf. 147 et 156 p. 355), la troisième est une indication de volume (Graf. 723 p. 354). Trois autres marques sont des chiffres éventuels (p. 362 à 363).

En outre, il ne faut pas oublier que certaines lettres telles que le M (= 1000) et le D (= 500) sont susceptibles de faire référence à des chiffres. Exemples : Graf. 199 p. 347 (Sens) et 251 p. 330 (Chartres).

### 3.2.2.3.1 PRIX

Certains symboles gravés sous le fond des récipients peuvent être interprétés comme des mentions de prix<sup>637</sup>. Ces symboles sont difficiles à distinguer des croix et des étoiles qui sont souvent gravées sous les récipients. Un trait horizontal barré peut correspondre au symbole de l'as. Un autre symbole est attribué au sesterce. Un X barré ou une étoile à six branches peut représenter le symbole du denier<sup>638</sup>. En revanche, et c'est là que se trouve la difficulté, toutes les étoiles à six branches ne sont pas interprétées comme étant des symboles du denier. Leur taille mais surtout leur association avec des chiffres ou non influencent l'interprétation qu'en donnent G. Féret et R. Sylvestre. En effet, les étoiles à six branches de petite taille associées à un chiffre sont considérées comme étant des symboles du denier tandis que les étoiles à six branches isolées et de grandes dimensions sont classées dans la catégorie des graffites anépigraphes<sup>639</sup>. Les auteurs envisagent néanmoins que ces étoiles puissent être des variantes du symbole du denier<sup>640</sup>.

Dans notre corpus, un graffite autunois pourrait se rattacher à la catégorie des indications de prix. Il s'agit d'une croix barrée à moitié (Graf. 710 p. 226) qui est comparable au graffite décrit par R. Sylvestre et G. Féret et qui pourrait correspondre au symbole du denier (n°241 dans Féret, Sylvestre 2008, p. 69). L'absence d'indication chiffrée associée au symbole pourrait indiquer que la valeur du récipient est d'un denier<sup>641</sup>. Cette interprétation demeure hypothétique car bien que le symbole soit gravé sous le fond d'un récipient en sigillée, la taille de notre graffite est largement supérieure à la taille de ceux que G. Féret et R. Sylvestre interprètent comme des prix. À Augst, cinq graffites représentant le symbole du denier ont été recensés parmi lesquels quatre sont gravés sous le fond d'assiettes en sigillée. Le cinquième est gravé sur le col d'un gobelet à revêtement argileux<sup>642</sup>. Une autre mention de prix a été signalée au Mans : celle-ci est gravée sur une panse<sup>643</sup>. Les attestations de ce symbole sur céramique sont encore trop rares pour pouvoir l'assurer mais il semblerait que sa présence soit plus fréquente sous les fonds des vases que sur les hauts des panses.

Une indication de prix a été découverte sur un bol décoré (Drag. 37) provenant du site de Flavia Solva en Norique (Autriche). Le bol porte l'estampille du potier *Cinnamus* qui exerça à Lezoux entre les années 150 et 180 de notre ère. L'inscription gravée sur le bas de la panse autour du pied se

---

<sup>637</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 68.

<sup>638</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 68.

<sup>639</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 299.

<sup>640</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 84.

<sup>641</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 69.

<sup>642</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 69.

<sup>643</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 60.

lit PANNA VIIRIICVNDIAIS IIMPTA VIGIIS, soit *Panna Verecundaes empta viges(is)*, que R. Noll interprète comme « Bol de *Verecunda*, acheté 20 as »<sup>644</sup>. Au-delà du fait que cette inscription montre que des prix sont parfois directement gravés sur les vases et qu'ils le sont comme moyen mnémotechnique, elle montre aussi que le prix d'un vase en sigillée est relativement élevé. En effet, 20 as représentent une fois et demie le salaire journalier d'un légionnaire contemporain et probablement le double de celui d'un auxiliaire d'infanterie<sup>645</sup>. Les récipients en sigillée n'étaient donc pas particulièrement bon marché. D'ailleurs, les compositions décoratives des officines de *Cinnamus*, en particulier, sont connues pour être de grande qualité<sup>646</sup>.

D'une manière générale, on ne sait encore que peu de choses à propos des prix gravés sur vaisselle céramique. Leurs mentions sont très rares dans les publications<sup>647</sup>. Cela est probablement dû au fait qu'ils sont difficiles à reconnaître mais il faut également envisager la possibilité que la pratique n'était peut-être pas très répandue. En effet, en dehors des cas où les indications de prix ont pu être gravées par les acheteurs eux-mêmes, comme le graffite de *Verecunda* par exemple, il semble maladroit de graver le prix, de façon visible ou non, sur un vase destiné à la vente alors que les alternatives ne manquent pas : communication du prix par oral, utilisation du charbon ou de la craie pour écrire directement sur le vase sans l'abîmer<sup>648</sup>, etc.

### 3.2.2.3.2 POIDS

Une indication de poids sur un contenant sert à éviter la multiplication des pesées dans le cadre d'une activité répétitive<sup>649</sup>.

Le poids net est le poids d'une denrée sans le récipient qui la contient. La tare est le poids du récipient vide. Le poids brut est le poids d'une denrée avec le récipient. Les mesures de poids gravées sur céramique peuvent faire référence à ces trois poids différents et, dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas facile de savoir à quel poids fait référence chaque inscription. À moins qu'elle ne soit écrite en toutes lettres, ce qui n'arrive pour ainsi dire jamais, les seuls indices qui nous permettent d'identifier une indication de poids est la présence de chiffres précédés des abréviations P, PP, TP ou TPL<sup>650</sup>. En théorie, ces abréviations permettent de préciser l'objet pesé

---

<sup>644</sup> RIB II, fasc. 7, p. 7.

<sup>645</sup> RIB II, fasc. 7, p. 7.

<sup>646</sup> Brulet *et al* 2010, p. 106.

<sup>647</sup> On peut citer, par exemple, une seule attestation au Mans sur les 538 marques recensées, et 7 à Augst sur les 1816 graffites répertoriés.

<sup>648</sup> Hypothèse à vérifier : « la craie et le charbon adhèrent-ils un minimum sur la vaisselle sigillée par exemple ? ». Pratique des inscriptions faites au charbon sur amphores gauloises mentionnée par F. Laubenheimer (2004, p. 153)

<sup>649</sup> Feugère 2004, p. 61.

<sup>650</sup> L'abréviation TPL est rare. Une occurrence incertaine est signalée dans Féret, Sylvestre 2008, p. 71.

mais nombreux sont les auteurs qui ne font pas la distinction entre les différentes abréviations<sup>651</sup>. Pour cause, de ces quatre abréviations, on ne connaît pas grand-chose. Les mêmes abréviations suivies de chiffres sont parfois peintes sur des cols d'amphores importées<sup>652</sup> et leur attestation aussi bien à Arles qu'à Rome et à Pompéi prouve que ces formules étaient répandues et connues à travers l'Empire. Un consensus veut que l'abréviation P corresponde à celle de *P(ondo)*, que TP corresponde à la formule *T(esta) P(ondo)* et que TPL soit l'équivalent de *T(esta) P(ondo) L(ibrae)*. Jusque-là, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde mais les avis divergent à partir du moment où il faut interpréter la portée de chaque abréviation<sup>653</sup>. Une indication chiffrée précédée d'un P, soit P+chiffre, fait-elle référence au poids net, à la tare ou au poids brut ? À quel poids fait référence la formule *testa pondo* + chiffre (TP+chiffre) ? Jusqu'à récemment, aucune étude ne proposait de solution à ces questions. Quant à l'abréviation PP, si de nombreux spécialistes considèrent qu'il s'agit de la formule *P(lena) P(ondo)* pour « poids (du récipient) plein »<sup>654</sup>, Th. Luginbühl rappelle que les deux lettres pourraient aussi abrégé d'autres formules telles que *P(onderatus) P(ondo)* pour « Poids pesé » ou *P(endens) P(ondo)* pour « Poids affiché »<sup>655</sup>. Plus récemment encore, H. Lieb proposait d'y voir l'abréviation de *P(urum) P(ondus)* ou *P(uro) P(ondo)* comme référence au poids de la denrée (poids net)<sup>656</sup>.

Dans notre corpus, trois inscriptions livrent des informations relatives à des poids. Celles-ci sont précédées soit de la formule *T(esta) P(ondo)* (Graf. 590 p. 209 et 696 p. 299), soit par un simple P qui correspond à l'abréviation de *P(ondo)* (Graf. 304 p. 315).

L'unité de mesure est rarement mentionnée dans les indications de poids. Cette règle ne fait pas exception dans notre corpus mais il est fort probable que le poids ait été exprimé en livres (*Librae*). L'accumulation d'exemples tirés des différents corpus publiés montre que la livre est très souvent l'unité de mesure la mieux adaptée en regard des valeurs gravées et des capacités de contenance des récipients<sup>657</sup>. Cette observation récurrente nous pousse à croire que la livre était l'unité de mesure pondérale la plus usitée pour les récipients en céramique. Seule l'accumulation d'inscriptions sur des vases entiers ou archéologiquement complets nous permettra de confirmer cette tendance.

---

<sup>651</sup> Sylvestre 2012, p. 77.

<sup>652</sup> Les abréviations TP et PP sont mentionnées par B. Liou (1987, p. 120-122).

<sup>653</sup> G. Féret et R. Sylvestre remarquent d'ailleurs que la plupart des auteurs proposent de manière un peu aléatoire un poids qu'ils attribuent soit au récipient, soit à son contenu soit aux deux sans même tenir compte des formulations employées qui peuvent varier d'une inscription à l'autre (2008, p. 77).

<sup>654</sup> C'est le cas de B. Liou (1987, p. 122) ; S. Frere et R. Tomlin (RIB II, fasc. 8, p. 32-34).

<sup>655</sup> Luginbühl 2012, p. 21.

<sup>656</sup> Lieb 2015, à paraître.

<sup>657</sup> Exemples : Luginbühl 1994, p. 104 ; Guillier, Thauré 2003, p. 38, 43, 46 (...) ; etc.

La détermination du poids de la livre romaine a fait l'objet de nombreuses recherches fondées sur différentes catégories d'objets tels que des poids de pierre, des balances et des monnaies dont on pouvait connaître le nombre contenu dans une livre. Les résultats des calculs du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours se situent entre 322,54 g et 327,45 g<sup>658</sup>. Ces variations s'expliquent par le fait que les Romains ne disposaient probablement pas, « à tout moment et partout, de poids sincères et véritables »<sup>659</sup>. Des étalons des unités de mesures officielles adoptées étaient pourtant affichés en lieux publics, souvent sur le *forum*. Ces étalons se présentent sous la forme de tables de mesures (*mensae ponderariae*<sup>660</sup>) percées de différentes cavités qui correspondent aux mesures officielles. Celle du forum de Pompéi est sans doute l'une des plus connues<sup>661</sup> mais on en connaît plusieurs autres disséminées dans diverses provinces de l'Empire romain<sup>662</sup> et notamment en Gaule<sup>663</sup>. Ces tables de mesures servaient à vérifier et à garantir les mesures diffusées dans le commerce<sup>664</sup>. Pour l'heure, aucune table n'a été découverte à Chartres, Autun et Sens. Nous ne disposons donc pas de la valeur exacte de la livre adoptée dans chaque cité. À défaut et si besoin, nous nous en tiendrons donc à la valeur approximative de 327 grammes.

### La formule *Testa Pondo*

Le mot *testa, ae, f.* a plusieurs significations. Il peut faire référence à une brique, à une tuile, à un vase en terre cuite (pot, cruche ou amphore), à une lampe d'argile ou à des fragments de poterie. Le mot peut aussi faire référence à la coquille des mollusques<sup>665</sup>. Dans le cas de la formule *testa pondo*, on sait que le mot *testa* désigne le récipient. En revanche, on ne sait pas à quel poids fait référence la formule *testa pondo*. S'agit-il du poids du vase seul ou du poids du vase pesé avec son contenu ?

G. Féret et R. Sylvestre ont démontré que les abréviations P et TP font référence à des indications de poids différentes. Pour eux, le T de *Testa* correspondrait au poids du récipient vide et *Pondo* suivi d'un chiffre ferait référence au seul contenu. La mention *Testa pondo* correspondrait au poids brut, c'est-à-dire à celui du vase pesé avec son contenu<sup>666</sup>.

C'est la découverte d'un graffiti à Altenstadt (Hesse, Allemagne) qui conduit M. Scholz et les deux auteurs à cette hypothèse. Gravée sur l'épaule d'un pot à miel, l'inscription révèle une indication de

---

<sup>658</sup> Brénot *et al.* 1999, p. 291.

<sup>659</sup> Brénot *et al.* 1999, p. 291.

<sup>660</sup> Nom donné à posteriori faute de connaître celui qu'elles portaient dans l'Antiquité.

<sup>661</sup> Cagnat 1905, p. 491.

<sup>662</sup> Tarbell 1891, p. 440.

<sup>663</sup> Darrou 2005 : pierres de mesure ou pierres de capacité.

<sup>664</sup> Corti 2001, p. 219.

<sup>665</sup> Gaffiot.

<sup>666</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 69 et 77.

la tare (*testa VII*) et une autre indication que les auteurs interprètent comme étant celle du contenu (*pondo XXVI*) (Figure 57). La somme des deux valeurs correspondrait au poids du récipient plein, *Testa Pondo*<sup>667</sup>.



**Figure 57** : Indication de poids découverte à Altenstadt  
(Graf. D 50 a, extrait de : Schönberger, Simon 1983, pl. 67)

Cependant, tous les chercheurs ne considèrent pas que le P suivi d'une indication chiffrée fait référence au poids net. M. Feugère mentionne un exemple à Saintes où le terme *testa* n'apparaît pas mais où, selon lui, il est sous-entendu dans l'inscription : **PIS / PPIII** = qu'il restitue en *P(ondo) I S(emis) / P(lena lagona) P(ondo) (librae) III sextans* (ILA Santons, n°1003,3), c'est-à-dire « poids (de la tare) 1,5 et poids du vase plein 3 et 1 sextant ». Dans ce cas, il est toutefois difficile de savoir si PIS faisait effectivement référence à la tare ou bien s'il faisait plutôt référence au poids d'une denrée pesée à un moment donné, lorsque le vase n'était pas plein. D'ailleurs, si l'on considère que l'abréviation PP vaut pour *P(lena) P(ondo)* alors la mesure PIS, soit '*P(ondo) 1,5*' fait référence au poids du vase pesé à moitié plein. On peut citer une autre inscription chiffrée précédée de la mention PP. Celle-ci a été découverte à Lousonna-Vidy et se lit **...]PP III S[...**, formule pour laquelle Th. Luginbühl propose plusieurs interprétations : *ponderatus*, *pendens* ou *plena pondo tres semis (librae?)*, soit « poids pesé, affiché ou plein : trois (livres?) et demie »<sup>668</sup>.

L'attestation d'Altenstadt n'est pas la seule connue à ce jour. Un autre graffite construit sur le même modèle a été mis au jour à Reims. L'inscription TIIS PIIS est gravée sur le haut de la panse d'un *urceus*<sup>669</sup> découvert en 1929 par P. Coulon (cf. Figure 58)<sup>670</sup>. En 1929, l'inscription est transcrite comme suit :

<sup>667</sup> Scholz 1999, 226, n°554.

<sup>668</sup> Luginbühl 2012, p. 21.

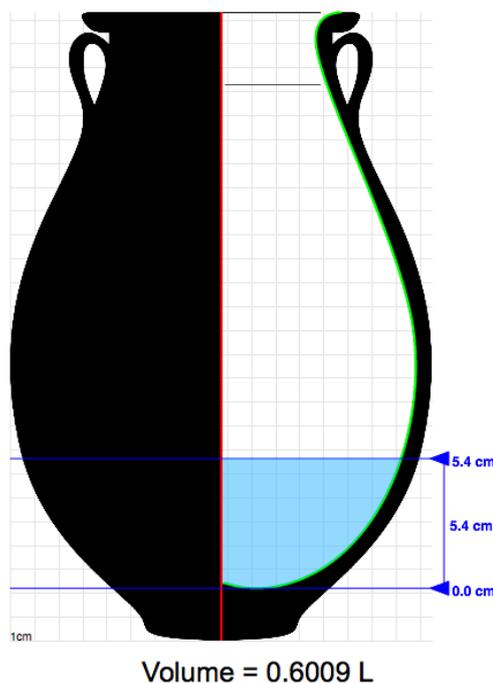
<sup>669</sup> Le mot latin *Urcēus*, *i. m.* désigne un pot, une cruche (Gaffiot). Dans son article E. Linckenheld décrit le vase comme étant un récipient à col très bas, muni de deux anses très petites, avec une ouverture plus large que le fond et sans pied (1929, p. 312). Il ajoute que la plupart des *urcei* de taille moyenne servaient à conserver le miel (p. 313).

<sup>670</sup> Coulon 1929, p. 311.

TIIS = T(esta) duo S(emis) PIIS = P(ondo) duo S(emis), soit 'Vase 2,5 livres (et) Poids 2,5 livres'<sup>671</sup>.



**Figure 58** : Graffite sur *urceus* trouvé à Reims  
Extrait de : Coulon 1929, p. 310.



**Figure 59** : Modélisation de la contenance en miel de l'*urceus* de Reims  
(Résultats obtenus à partir des données publiées par Coulon 1929, p. 310-311 et Linckenheld 1929, p. 312-313 et de l'application informatique développée par le CReA-Patrimoine<sup>672</sup>)

Si l'on suit l'hypothèse formulée précédemment par G. Féret et R. Sylvestre, cette inscription indique que le vase vide pèse 2,5 livres et que son contenu pèse aussi 2,5 livres soit l'équivalent de 0,819 kg chacun selon Linckenheld<sup>673</sup>. D'après nos calculs et en considérant que l'*urceus* a effectivement contenu du miel comme le suggère E. Linckenheld<sup>674</sup>, étant donné que la densité du miel est de 1,4 environ alors 0,819 kg de miel équivaut à un volume de 0,6 litres environ. En outre, avec le dessin et les dimensions du vase (hauteur = 24 cm ; largeur de la panse = 15,5 m) livrés par P. Coulon<sup>675</sup>, nous avons pu modéliser le vase et estimer le niveau qu'atteignait le miel au moment de la pesée (Figure 59). Les résultats montrent que le vase est tout à fait apte à recevoir la mesure renseignée sur le récipient. Ces résultats montrent aussi que la pesée a été effectuée alors que le

<sup>671</sup> Linckenheld 1929, p. 312.

<sup>672</sup> Les archéologues du CReA-Patrimoine se sont associés aux ingénieurs informaticiens du Laboratoire de l'Image : Synthèse et Analyse (LISA) pour développer un outil informatique permettant de calculer la capacité d'un récipient à partir de son dessin à l'échelle. Cet outil est librement accessible en ligne : <http://crea.ulb.ac.be/Capacite.html>

<sup>673</sup> Linckenheld 1929, p. 313.

<sup>674</sup> Linckenheld 1929, p. 313.

<sup>675</sup> Coulon 1929, p. 311.

vase n'était que partiellement rempli. Le poids de la tare pourrait être vérifié en pesant le vase. Cependant, cette vérification est impossible car ce vase est absent des collections du musée de Reims et pourrait avoir été détruit pendant la seconde guerre mondiale (source : C. Thenault<sup>676</sup>). On connaît d'autres pots, ayant probablement contenu du miel, qui sont pourvus d'une indication de poids ; par exemple un vase découvert à Saintes (CIL XIII, 10008, 43) sur lequel est gravé l'inscription MEL P IIII S transcrite en *Mel(lis) P(ondo) quattuor s(emis)* signifiant (le vase contient) 4,5 (livres) de miel, soit 1,47 kg<sup>677</sup>.

Pour E. Linckenheld, la mention *Testa Pondo* ne correspond pas au poids brut. Il traduit la formule *testa pondo x* par « vase (du) poids (de) x livres ». Pour lui, cette mention concerne uniquement la tare. Il illustre d'ailleurs sa démonstration en citant plusieurs exemples d'inscriptions où les indications chiffrées précédées de l'abréviation TP correspondent aux poids des vases vides<sup>678</sup>.

G. Féret et R. Sylvestre, puis R. Sylvestre seul, en complétant avec les données d'Avenches, se sont astreints à répertorier les indications de poids complètes contenant la formule *testa pondo*, *pondo* ou *testa* pour vérifier la cohérence des mesures avec les capacités des récipients<sup>679</sup>. Ils assurent que « le poids inscrit correspond à des capacités réelles ou vraisemblables des récipients »<sup>680</sup>. Cependant, ils ne présentent pas les capacités des récipients dans leur tableau. Nous ne pouvons donc pas avoir un regard critique sur cette information. De ce tableau, les auteurs déduisent que la formule *T(esta) P(ondo)* désigne le poids du récipient plein<sup>681</sup>. Toutefois, à deux reprises, les auteurs sont confrontés à des inscriptions affichant un poids trop peu élevé pour considérer qu'il s'agit effectivement du poids brut des vases gravés (soit 0,982 kg et 1,8 kg). Ainsi, les auteurs envisagent deux hypothèses pour expliquer la formule *Testa Pondo*. D'abord, qu'elle puisse faire référence à la tare, ce qui expliquerait l'absence d'indications de poids de la tare à Augst, ou bien qu'elle fasse référence au contenu d'un récipient qui n'aurait été que partiellement rempli lors de la pesée<sup>682</sup>. Ainsi, la signification de l'abréviation TP demeure incertaine.

Outre-Manche, la formule *T(esta) P(ondo)* est interprétée comme faisant référence au poids du récipient vide et *P(lena) P(ondo)* au poids du vase plein (poids brut). C'est le cas du graffite TPV

---

<sup>676</sup> Claudine Thenault, régisseur des œuvres, musée historique Saint-Rémi contactée en janvier 2015.

<sup>677</sup> Linckenheld 1929, p. 313.

<sup>678</sup> Linckenheld 1929, p. 312 ; E. Linckenheld semble n'avoir aucun problème à expliquer la mention TIIS. En revanche pour PIIS son interprétation est hésitante et il ne précise pas à quel poids la mention fait référence.

<sup>679</sup> Respectivement Féret, Sylvestre 2008, p. 77 et Sylvestre 2012, p. 29.

<sup>680</sup> Sylvestre 2012, p. 29.

<sup>681</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 77.

<sup>682</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 77-78.

PP[... que les spécialistes interprètent comme étant la formule abrégée de : *t(esta) p(ondo) (librae) V p(lena) p(ondo)*[... c'est-à-dire : « Vase du poids de 5 livres, poids plein [chiffre manquant] »<sup>683</sup>. On peut citer un autre exemple : ...]PVIISPPXXXIIIS qui vaut pour [*t(esta)*] *p(ondo) (librae) VIII s(emis) p(lena) p(ondo) XXXXIII s(emis)*, soit « Vase pesant 8,5 (livres), (si) plein 43,5 (livres) »<sup>684</sup>. Un graffite semblable mais incomplet a été découvert en Suisse, à Lousonna-Vidy. Th. Luginbühl le transcrit : PP III S<sup>685</sup> et propose trois lectures différentes du premier P, soit *ponderatus/pendens* ou *plena pondo tres semis* soit « Poids pesé/affiché ou plein : trois (livres?) et demie »<sup>686</sup>. On regrette qu'aucune de ces trois inscriptions ne soit complète et ne permette d'affirmer avec certitude la compatibilité entre les abréviations TP et PP.

En revanche, H. Lieb, dans un article à paraître, a peut-être trouvé la signification de l'abréviation PP. En effet, l'auteur s'appuie sur plusieurs inscriptions chiffrées peintes sur amphores pour montrer que la formule PP sert à indiquer le poids des denrées et non le poids du vase plein. Il cite plusieurs exemples dont celui d'une inscription découverte à Pompéi (CIL IV 9521) : P LIII TP VIII PP XLV. Comme pour les autres inscriptions qu'il donne en exemple, il faut y voir une soustraction, c'est-à-dire : 53-8=45. Ainsi, le calcul nous permet de comprendre les abréviations de la manière suivante : P (poids brut) – TP (poids du vase) = PP (poids net). Ce raisonnement a permis à H. Lieb de conclure que l'abréviation PP vaut pour une formule telle que *P(uro) P(ondo)* ou *P(urum) P(ondus)*<sup>687</sup>.

En tenant compte de cette dernière avancée et en supposant qu'elle s'applique à tous les cas, il convient de revoir l'interprétation de bon nombre d'indications chiffrées y compris celle de Reims lue *T(esta) 2,5 (librae) P(ondo) 2,5 (librae)* car, dans ce cas, si *Pondo* est le poids brut et *Testa* le poids du vase, alors le poids net est nul. L'association des deux mesures ne trouverait alors aucune explication logique. Ainsi, M. Scholz nous suggère une lecture différente qui semble mieux convenir : TIIS(ta) P(ondo) IIS(emis), soit « poids de la tare 2,5 (livre) ». Une dernière solution pourrait être que le P de l'inscription de Reims abrège la formule *P(ondus purum)* mais dans ce cas, le code appliqué ici serait différent de celui relevé par H. Lieb.

Au vu de l'état actuel de la recherche, il nous paraît donc un peu précipité d'établir un tableau des correspondances entre les abréviations attestées et les formules associées. En outre, la plupart des

<sup>683</sup> RIB II, fasc. 8, 2503.11, p. 32.

<sup>684</sup> RIB II, fasc. 8, 2503.22, p. 34.

<sup>685</sup> Il est nous semble plus prudent de la transcrire ...]PP III S[...] car, d'après le dessin fourni, l'inscription est peut-être incomplète au début et peut-être aussi à la fin.

<sup>686</sup> Luginbühl 2012, n° 76 p. 21.

<sup>687</sup> Lieb 2015, à paraître.

indications chiffrées n'ont pas fait l'objet de mesures directes sur les récipients, ces derniers étant perdus ou trop fragmentés<sup>688</sup>. Les interprétations n'ont donc pas été vérifiées. Heureusement, deux cas particuliers ne semblent pas poser de problème. Premièrement, lorsque *Testa* et *Pondo* sont chacun suivis d'un chiffre, il nous semble peu risqué de considérer, comme G. Féret et R. Sylvestre le suggèrent, qu'il s'agit du poids du vase (*testa*) suivi de celui du contenu (*pondo*). Le second cas sur lequel tous les spécialistes s'accordent est celui de la mention de *Pondo* qui, utilisée seule, fait référence au contenu du vase<sup>689</sup>. Pour tous les autres cas de figure, il est difficile de déterminer une règle applicable à toutes les indications chiffrées associées à la mention TP. Il n'existait d'ailleurs peut-être aucune règle universelle et l'emploi de la formule TP variait alors d'une région à une autre. C'est ce qu'on observe en tout cas pour certaines unités de mesures<sup>690</sup>.

On notera enfin que de manière logique, les trois indications de poids de notre corpus sont gravées sur des récipients de stockages : une cruche, une amphore et un pot. Le graffiti 304 (p. 315) surprend par sa localisation sous le pied du pot car il existe peu d'inscriptions de contenu/contenant gravées sous le fond ou sous le pied de récipients.

### 3.2.2.3.3 VOLUMES

Les indications de volume servent à pallier les différences de capacité de contenance qui existent d'un vase à un autre et qui existent même entre des vases d'un même module. En effet, bien que les potiers s'efforcent à produire des vases identiques, les productions artisanales engendrent nécessairement des différences entre les vases. F. Olmer rappelle l'exemple de la Dressel 1 que tous croient standardisée à 21 litres (pour la Dressel 1A) et 26 litres (pour la Dressel 1B) alors que L. Long<sup>691</sup> a mis en évidence l'extrême variabilité des volumes de cette amphore. Pour la Dressel 1B, par exemple, les différences de volume sont très importantes avec une capacité comprise entre 21 et 28,5 litres (soit entre 31,3 et 52,1 *sextarii*) et c'est sans parler des différences phénoménales qui peuvent s'observer entre les poids nets de tels récipients<sup>692</sup>.

C'est principalement sur les amphores que l'on trouve des indications de volume<sup>693</sup>. Comme nous avons exclu la majeure partie des amphores, à savoir toutes celles qui n'étaient pas de production

---

<sup>688</sup> À titre indicatif, le récipient portant le graffiti d'Altenstadt n'a fait l'objet d'aucune mesure (source : M. Scholz) et celui de Reims est perdu (source : C. Thenault).

<sup>689</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 77 ; Linckenheld 1929, p. 312-313 ; Feugère 2004, p. 62.

<sup>690</sup> Corti 2001, p. 219.

<sup>691</sup> F. Olmer cite : Long 1994, p. 15-16.

<sup>692</sup> Olmer 2001, p. 230.

<sup>693</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 78.

régionale, notre corpus ne compte que deux indications de volumes sur amphores : n°640 (p. 304) et 723 (p. 354)<sup>694</sup>. Deux unités de mesure ont été employées : le setier (*sextarius*) et le muid (*modius*). Elles le sont parfois conjointement comme en témoignent le graffite 723 p. 354.

Dans notre corpus, le muid est exprimé sous sa forme abrégée (M). Le setier, qui peut être exprimé en toutes lettres ou sous différentes formes abrégées (cf. § 1.3.6.1 p. 119), est exclusivement présent sous la forme du S barré ( S )<sup>695</sup>. Le symbole du setier est un S le plus souvent barré (S) pour le différencier du S de S(emis) qui correspond à la valeur ½, c'est-à-dire 'demi'. On retrouve le S dans le graffite 640 p. 304, par exemple. Le graffite 688 (p. 305) étant incomplet, il illustre à quel point ce n'est pas toujours possible de savoir si le S fait référence au setier ou au semis.

Les avis divergent quant à la nature des denrées pesées en setiers et en muids. Certains pensent que le muid était exclusivement réservé aux matières solides<sup>696</sup> tandis que d'autres l'attribuent aussi bien aux matières solides qu'aux liquides<sup>697</sup>. Quant au setier, il est généralement utilisé pour mesurer la quantité de vin<sup>698</sup> mais il sert aussi bien à mesurer les liquides que les matières sèches<sup>699</sup>. Le fait que le muid et le setier étaient parfois utilisés conjointement (ex : Graf. 723, p. 354), montre que les deux unités pouvaient servir à peser une même denrée.

### 3.2.3 LES DÉDICACES RELIGIEUSES

Dans notre corpus, les dédicaces religieuses sont difficiles à identifier en raison de la fragmentation des inscriptions. Cette situation n'a malheureusement rien d'exceptionnel car ces inscriptions sont rares sur céramique et difficiles à reconnaître. Comme le rappellent G. Féret et R. Sylvestre, « l'état souvent fragmentaire, l'abréviation de l'inscription ou l'ambiguïté de l'interprétation du graffite ne permettent qu'exceptionnellement de certifier cette fonction »<sup>700</sup>. Néanmoins, en comparant notre matériel aux dédicaces religieuses identifiées sur d'autres sites, plusieurs individus peuvent être interprétés en ce sens.

---

<sup>694</sup> On pourrait peut-être ajouter deux autres graffites à cette liste mais leur lecture est équivoque (cf. Graf. 433 p. 221 et 688 p. 305).

<sup>695</sup> Cf. n° 640 p. 304, n°723 p. 354.

<sup>696</sup> Corti 2001, p. 219.

<sup>697</sup> Doursther 1840, p. 357 ; Féret, Sylvestre 2008, p. 78.

<sup>698</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 78.

<sup>699</sup> Doursther 1840, p. 495.

<sup>700</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 59.

C'est le cas du graffite 32 p. 173 qui est gravé après cuisson sur un pot à épaule marquée. Les trois lettres conservées ...]IIAII[...] sont de relativement grandes dimensions (2,5 < x < 2,9 cm) et sont exposées à l'endroit le plus visible du récipient c'est-à-dire sur le haut de la panse.

D'une manière générale, les dédicaces religieuses sont gravées sur le haut de la panse des vases sélectionnés pour la ou les divinités. C'est ce que suggère en tout cas la découverte de plusieurs lots de graffites interprétés comme des dédicaces. Sur les 13 dédicaces découvertes à Augst, huit sont gravées sur le haut de panses, trois sur des cols et deux sur les panses (sans plus de précision)<sup>701</sup>. De la même façon, les graffites cultuels du Puy-de-Dôme sont majoritairement gravés sur des parties très visibles des récipients : lèvres, anses, hauts de panses<sup>702</sup>. La situation de ces inscriptions et la taille des lettres utilisées montrent qu'elles étaient destinées à être vues. C'est également le cas du graffite 32 p. 173.

De plus, les trois lettres ...]IIAII[...] pourraient appartenir à une dédicace religieuse du type (D)EAE[...] où les noms du dédicant et de la déesse à qui est adressée l'inscription ne sont pas conservés. Le contexte de découverte du graffite est imprécis. Nous savons seulement qu'il a été découvert sur le site du Lycée militaire à Autun. En outre, la ville ne manque pas d'édifices religieux et si le dossier épigraphique est relativement pauvre, plusieurs inscriptions religieuses ont déjà été mentionnées<sup>703</sup> avec notamment la découverte d'un graffite religieux incisé avant cuisson sur une tuile. Ce dernier est interprété comme étant une dédicace adressée au dieu Mercure<sup>704</sup>. Une dédicace adressée à la déesse *Tutela* a été découverte entre le centre-ville et le quartier artisanal du Lycée militaire, à l'emplacement des anciens Ateliers d'Art (actuellement l'Hexagone)<sup>705</sup>. On peut citer le cas d'une découverte ancienne (1688) signalée à proximité immédiate de notre graffite puisqu'elle fut réalisée alors qu'était creusé le bassin de l'actuel Lycée militaire. Les éléments découverts sont décrits comme un luxueux bâtiment romain de très grande envergure<sup>706</sup> qui, selon M. Kasprzyk, pourraient « nettement s'apparenter à un temple de plan gallo-romain, comparable en dimension à un édifice comme le temple périurbain de la Genetoye »<sup>707</sup>. Toujours à proximité immédiate du site, la découverte de deux blocs lapidaires portant chacun l'inscription *Deae Bibracti*

---

<sup>701</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 177.

<sup>702</sup> Trescarte 2007, p. 388.

<sup>703</sup> Cf. Kasprzyk *et al.* 2010.

<sup>704</sup> Pinette 1987, p. 274.

<sup>705</sup> Pinette 1987, p. 281.

<sup>706</sup> « un bâtiment romain de quatre-vingt pieds [environ 27 m] en carré, dont les murs avaient quinze pieds d'épaisseur [environ 5 m] ; le pavé était de marbre incrusté et les fragments extérieurs revêtus de pâtreaux » (d'après Kasprzyk *et al.*, 2010, p. 643)

<sup>707</sup> Kasprzyk *et al.* 2010, p. 643.

a été signalée<sup>708</sup>. L'authenticité de ces deux inscriptions lapidaires perdues depuis longtemps n'a pas été vérifiée<sup>709</sup>. Leur découverte à la même époque qu'une plaque en bronze qui s'est révélée être un faux<sup>710</sup> n'ajoute rien à leur crédibilité. Cependant, M. Lejeune les tient pour authentiques et envisage qu'elles aient pu servir de source d'inspiration à la plaque en bronze<sup>711</sup>. Notre graffite est bien trop incomplet pour imaginer quelle déesse a pu être mentionnée sur ce pot. En revanche, son exposition (grandes lettres gravées sur la surface proéminente la plus visible du vase) et les trois lettres qu'il nous livre ...]EAE[...], nous conduit à envisager qu'il puisse s'agir d'une dédicace religieuse adressée à une déesse.

Pour Th. Luginbühl cette dédicace ne fait aucun doute. Elle évoque même un graffite de Bibracte aux caractéristiques similaires. Le graffite en question est incisé avant cuisson sur la panse d'un pot retrouvé en contexte domestique. L'inscription, lue DRVENTIA par P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl, est identique au nom de rivière *Druentia* « Durance ». Le graffite peut être interprété comme un simple anthroponyme mais la découverte du pot dans une canalisation ayant servi à capter l'eau d'une source, conduit Th. Luginbühl à penser qu'il ait pu s'agir d'une dédicace religieuse adressée à une divinité de l'eau<sup>712</sup>. La présence de cet hydronyme sur un vase rappelle le graffite *Aturi* de notre corpus dont le nom évoque, d'après A. Rebourg, le nom de la rivière Arroux, affluent de la Loire, qui passe à Autun<sup>713</sup> (Cf. Graf. 118 p. 166). La taille des lettres du graffite *Aturi*, sa présence sur une cruche ayant pu contenir de l'eau (de la rivière) et sa situation sur le milieu de la panse sont autant d'indices qui nous amènent à l'envisager comme une dédicace religieuse adressée à une divinité de l'eau. On peut également noter un pion à jouer portant l'inscription *Aturus* découvert près du temple de Bibracte : le mot a été interprété comme pouvant être un terme géographique<sup>714</sup>.

Le contexte de découverte du graffite *Aturi* n'apporte aucun élément soutenant l'hypothèse de la dédicace religieuse aussi nous interprétons ce graffite comme une marque d'appartenance. Cette interprétation est la plus raisonnable étant donné l'attestation de plusieurs anthroponymes construits sur la racine *Atur-* dans l'Empire<sup>715</sup>.

---

<sup>708</sup> CIL XIII, 2651 et 2653.

<sup>709</sup> Lejeune 1990, p. 92.

<sup>710</sup> Cf. n° 94 « Plaque inscrite » ; in PINETTE (M.) (dir.), *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens. Catalogue de l'exposition*, Autun, Musée Rolin, 1987, p. 50.

<sup>711</sup> Lejeune 1990, p. 96.

<sup>712</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 197.

<sup>713</sup> Rebourg 1996, n°114 p. 99-100.

<sup>714</sup> Pinette 1987, p. 129.

<sup>715</sup> OPEL I, p. 217.

Un deuxième graffite autunois réunit les principales caractéristiques d'une dédicace religieuse (cf. Graf. 327 p. 180). La taille des lettres utilisées est particulièrement grande (comprise entre 2,9 et 3,5 cm). L'inscription était visible puisqu'elle est incisée au milieu de la panse. Le seul fragment qui nous est parvenu suffit à noter l'effort de composition dont l'inscription a fait l'objet. En effet, le texte a été gravé sur un bandeau lisse qui est ceint, en haut et en bas, de plusieurs lignes de guillochis. Toutes ces caractéristiques donnent à l'inscription un aspect imposant et presque solennel que n'ont pas, par exemple, les marques d'appartenance cachées sous les fonds des vases. Les lettres conservées nous permettent de proposer la lecture *...]Luperc(us)[... .* Pour les informations concernant l'inscription, on se référera au catalogue (n° 327 p. 180).

La présence de dédicaces religieuses en contexte urbain n'est pas rare mais c'est clairement en contextes culturels qu'elles prolifèrent.

Un ensemble de graffites a été mis au jour sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val. Ce sanctuaire étant situé à l'extérieur des limites de la ville de Chartres, les sept tessons qui composent ce lot sont signalés en aparté (cf. p. 327-329). L'ensemble provient d'une même fosse et est datable de la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il est possible que ces sept tessons proviennent d'un ensemble de deux ou trois vases. Malheureusement aucun des tessons ne recolle<sup>716</sup>. Les tessons proviennent d'un lot de vases identiques. Les fragments sont tous en céramique noire lissée et rattachés à la forme Ch. 1325 de Chartres qui s'apparente à un gobelet à la lèvre continue légèrement évasée, au col resserré concave limité par un ressaut, une panse globulaire, un pied bas étroit et une base plane<sup>717</sup>. Les sept tessons dont nous disposons sont des fragments de col(s) et de panse(s). Sur les sept tessons, quatre livrent des lettres ou fragments de lettres accompagnés de motifs végétaux (palmettes). Si plusieurs de ces tessons appartiennent à un même vase, il est fort probable que les palmettes aient entrecoupé une succession de lettres. L'ensemble a été incisé après la cuisson du vase. L'inscription était visiblement soulignée par une rangée de guillochis également incisés à la main après cuisson. L'effort de composition et le contexte de découverte nous invitent à associer ces graffites aux pratiques religieuses et culturelles qui sont pressenties sur le site dit du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val. Les prochaines campagnes de fouille livreront sans doute de nouveaux éléments qui nous permettront de développer et d'approfondir notre réflexion sur la place des récipients gravés en contexte culturel.

---

<sup>716</sup> Source : J. Simon, céramologue SVAC.

<sup>717</sup> Sellès 2001, p. 136.

En outre, on peut évoquer la découverte récente et l'étude en cours d'un corpus de graffites retrouvés sur deux passages à gué de la Saône. Ce lot est constitué de 29 graffites dont la majorité sont gravés sur des cruches à bec tréflé et presque systématiquement sur le col ou sur le haut de la panse, en situation visible donc. Parallèlement, de nombreux cas de mutilations volontaires sont attestés, majoritairement sur des cruches. Deux des vases mutilés portent des graffites et, dans les deux cas, la mutilation touche le graffite. À cet ensemble sont associés neuf vases à déversoirs phalliques mais aucun ne porte d'inscription. Aux marques épigraphiques (anthroponymes complets et abréviations difficiles à interpréter), s'ajoutent des marques anépigraphes parmi lesquelles plusieurs représentations phalliques. Ce lot de graffites est comparable à ceux recensés dans le secteur cultuel du puy Lacroix (Puy-de-Dôme)<sup>718</sup>. Cette étude contribuera à augmenter nos connaissances sur le rôle de ces inscriptions en contextes culturels<sup>719</sup>.

### 3.2.4 LES SENTENCES

Cette catégorie reprend la définition de G. Féret et R. Sylvestre. Elle réunit les inscriptions qui comportent certaines locutions propres à des phrases (excepté les dédicaces religieuses), même celles qui sont incomplètes<sup>720</sup>.

Le graffite 626 p. 195 appartient peut-être à cette catégorie. Les quatre lettres conservées ...]QUEM[...] sont gravées sur le haut de la panse d'un gobelet et en faisaient probablement le tour. C'est en tout cas ce que suggèrent la taille et l'espacement des lettres par rapport au diamètre d'ouverture du récipient. Cette impression était déjà celle de H. de Fontenay qui indiquait dans sa notice que « l'inscription faisait le tour du vase »<sup>721</sup>. En outre, la particule *quem* pourrait faire partie d'une sentence. Des sentences de différents types sont gravées sur céramique. Les plus fréquentes sont probablement les sentences d'appropriation mais on trouve également des invitations à boire et des vœux.

#### Les sentences d'appropriation

On peut citer l'exemple d'une cruche d'Avenches sur laquelle est inscrit : LAGO(NA) NICOMIIDIIS QUI ILLA IIMIIRVIT<sup>722</sup>, soit « La cruche de Nicomèdes qui l'a méritée » (II<sup>e</sup> s.)<sup>723</sup>.

---

<sup>718</sup> Cf. Trescarte 2007.

<sup>719</sup> En collaboration avec Sébastien Nieloud-Muller (Doctorant, Université Paris-Sorbonne (Paris IV)).

<sup>720</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 62.

<sup>721</sup> Fontenay 1874, p. 421.

<sup>722</sup> Les lettres RVI sont ligaturées.

<sup>723</sup> Sylvestre 2012, p. 26.

L'inscription a pu être gravée par Nicomèdes lui-même ou par un donateur qui lui en aurait fait cadeau. Dans tous les cas, cette sentence sert de marque d'appropriation à Nicomèdes.

D'autres sentences sont des marqueurs de possession ou de propriété. Leur originalité réside dans le fait qu'elles font parler les objets. L'article de M. Vavassori propose une liste (non-exhaustive<sup>724</sup>) de 29 de ces inscriptions qui confèrent aux objets qui les portent le titre d'« objets parlants »<sup>725</sup>. Les formes les plus simples sont constituées d'un anthroponyme au génitif suivi de *sum* entier ou abrégé, comme à Peyrestortes : *Albini s(um)* et *Amatae s(um)*<sup>726</sup>. La formule est parfois aussi inversée : *sum* + anthroponyme au génitif<sup>727</sup>. Le graffiti 639 p. 297 de notre corpus, SUM[...] pourrait constituer le début d'une sentence construite sur ce même modèle. Le seul fragment dont nous disposons ne nous permet pas d'en être certain mais l'hypothèse mérite d'être formulée car l'inscription est gravée sur le haut de la panse du récipient. De cette manière, elle était visible et disposait d'un espace suffisant pour se développer autour du vase. La formule est parfois précédée du pronom *ego* comme l'atteste la découverte d'un graffiti à Perpignan<sup>728</sup>. L'inscription se lit : *ego sum L. gunae amantis, non timuit pleru, fur cave malum*, traduit par « J'appartiens à Lucius l'amateur de femmes. Il n'a jamais eu peur (de personne). Voleur, prends garde au bâton ! »<sup>729</sup>.

---

<sup>724</sup> On peut notamment ajouter à cette liste le graffiti LUCIAESQVASSVM trouvé à Salzbourg (Norique) en 1986: *Luciaes quas(illariae?) sum* (Wedenic 2008, p. 321).

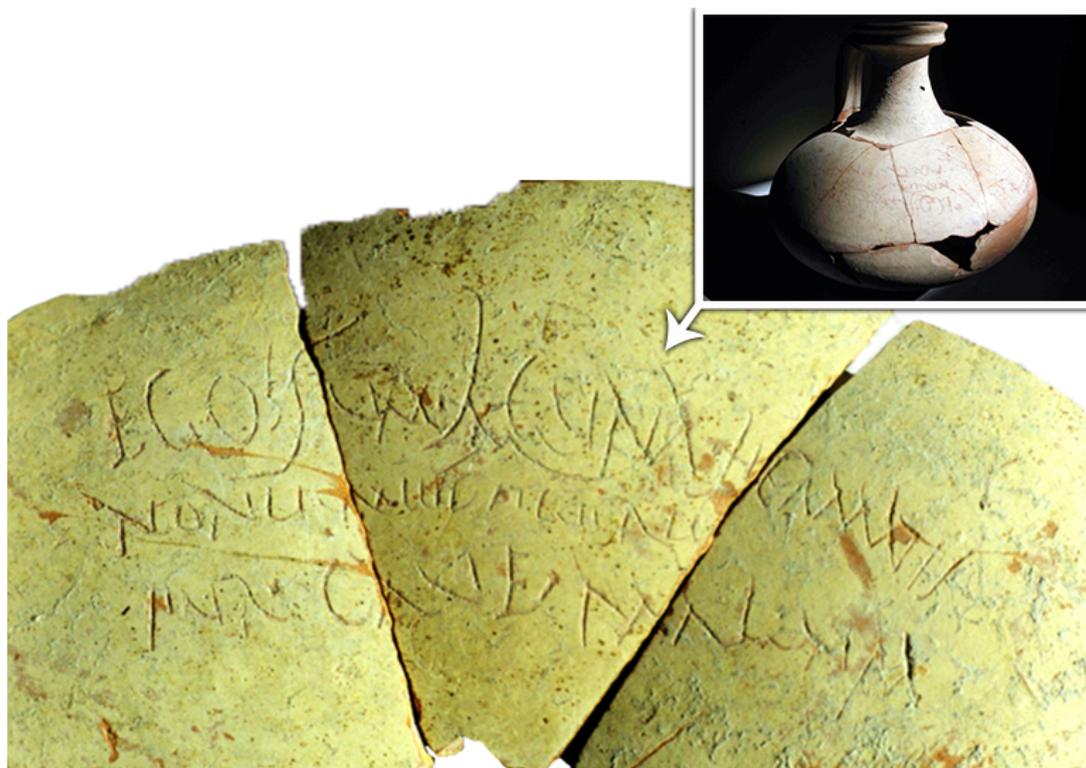
<sup>725</sup> Vavassori 2012, p. 96.

<sup>726</sup> Claustres 1958, resp. n°881 p. 61 ; n°154 p. 71.

<sup>727</sup> Vavassori 2012, p. 95 : notamment deux graffiti provenant de Rome : *Sum Valeri* (CIL XV, 6906) et *Sum Marti<a>lis* (CIL XV, 5927).

<sup>728</sup> Graffiti découvert sur le site du Petit Clos, Perpignan (Pyrénées-Orientales) (Inrap, 1999). <http://www.inrap.fr/Archeologie-du-vin/Histoire-du-vin/Antiquite/Les-sites/p-13268-Le-domaine-antique-du-Petit-Clos-a-Perpignan-Pyrenees-Orientales-.htm>

<sup>729</sup> Traduction J. Abélanet, bénévole Inrap.



**Figure 60** : Graffite découvert sur le site du Petit Clos, Perpignan (Pyrénées-Orientales)  
(Inrap, 1999) Clichés : J. Abélanet et J. Kotarba ; DAO : M. Andrieu.

Cette sentence d'appropriation directement adressée au voleur potentiel n'est pas un cas isolé. Le corpus de Peyrestortes en livre trois exemples datés du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>730</sup> dont nous citons ici les deux mieux conservés : *Tiburtini sum fur cave malum*, soit « Je suis (le bien) de Tiburtinus ; voleur, gare au bâton ! »<sup>731</sup> ou encore *Agtinis sum fur cav(e) malu(m)*, « J'appartiens à *Agtinus* ; voleur, prends garde au bâton »<sup>732</sup>. Ces sentences sont clairement des menaces violentes adressées aux voleurs mais rien n'indique, contrairement à la traduction de G. Claustres, qu'un bâton soit à l'origine des maux qui s'abattront sur les coupables.

La formule est courante et d'autres attestations sont retrouvées ailleurs tant sur les murs de Pompéi (CIL IV, 6253) que sur une tuile à Aquilée (CIL V, 8110, 176)<sup>733</sup>. On peut ajouter le cas d'un graffite M.FUR.CA[...] trouvé à Glanum et transcrit *M(arcus) Fur(ius) Ca...*<sup>734</sup> mais qui se rattache peut-être à la formule *Fur cave malum* suivant l'ordre des mots<sup>735</sup>.

<sup>730</sup> Claustres 1958, p. 42.

<sup>731</sup> Claustres 1958, n°149 p. 49.

<sup>732</sup> Claustres 1958, n°184 p. 50.

<sup>733</sup> Claustres 1958, p. 50.

<sup>734</sup> L'auteur décrit un ensemble de graffites tracés sur « des tessons de poteries rouges des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, trouvés dans les fouilles de Glanum ». Il s'agit probablement de sigillée, en revanche aucune information n'indique s'il s'agit d'un fragment de fond ou de panse (Rolland 1944, n°88 p. 198).

<sup>735</sup> Si l'inscription est gravée sur une panse, elle a pu faire le tour du vase et dans ce cas, l'ordre des mots est à reconsidérer. Un examen attentif du fragment nous permettrait de préciser l'interprétation de cette inscription surtout que les attestations de *tria nomina* sont extrêmement rares sur céramique.

D'autres sentences violentes pourraient également revêtir la fonction de marques d'appartenance en considérant qu'elles s'adressaient, comme les précédentes, aux voleurs potentiels à moins qu'il ne s'agisse de « cadeaux empoisonnés » destinés à un individu en particulier. On peut citer l'exemple d'une sentence incisée avant cuisson sur un fond d'assiette en céramique estampée transcrite : *III vices pidico qui legeret, [l]ege, vade, quere qui uae [tibi dicat?]*, soit « Je sodomise trois fois celui qui le lira. Lis, va, cherche qui te souhaite ce malheur » (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)<sup>736</sup>. Le message énigmatique et le fait qu'il ait été rédigé en même temps que la fabrication du vase indique une préméditation qui nous amène à supposer que le destinataire visé était déjà connu de son auteur.

Dans la même veine mais réalisé après cuisson cette fois, on peut citer l'exemple d'un graffite découvert à Meaux, sur le col d'un gobelet daté du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle : *IIGO QVI LEGO PEDICOR* soit « Moi qui lis (ceci), sodomisé »<sup>737</sup>. L'insulte qui se déploie sur un gobelet de qualité était peut-être adressée aux voleurs potentiels.

Ces exemples de graffites si longs et si bien conservés sont exceptionnels mais il y a fort à parier que ces types de sentences (obscènes ou non) qui servaient à revendiquer une possession étaient plus répandus qu'il n'y paraît. À travers ces sentences, on menace et on insulte les intrus et les voleurs potentiels en espérant que cela les détourne de leur objectif et nous protège du mauvais œil. En ce sens, ces menaces et insultes peuvent être considérées comme des sentences à fonction apotropaïque. Les premières observations pourraient indiquer une évolution chronologique dans le développement des sentences apotropaïques et dans le registre utilisé en Gaule. Les graffites anépigraphes tels que les phallus et autres représentations constituent les premiers indices de protection apotropaïque utilisée sur céramique pour lutter contre les voleurs et le mauvais œil en général. Progressivement, le texte s'associe aux dessins. Ce sont d'abord des noms, ceux des propriétaires qui sont associés aux dessins protecteurs, puis viennent les premières sentences. Celles-ci sont attestées dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère en Gaule et s'adressent parfois directement aux voleurs. Le registre du langage employé est courant mais privé de toute vulgarité. En revanche, celui usité dans les sentences du III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles est obscène comme le montrent les graffites de Bordeaux et de Meaux. La découverte de nouveaux exemples permettra de préciser cette première impression et de la confirmer ou non.

---

<sup>736</sup> Debord, Gauthier 1982, p. 38 d'après AE 1985, p. 192.

<sup>737</sup> Trésors de terre 1993, p. 196.

### Les invitations à boire

Certains vases portent parfois d'autres types de sentences gravées telles que des invitations à boire. Le corpus de Peyrestortes en conserve deux exemplaires dont le plus complet est lu : *Bibe serve non vaco tibi*, soit 'bois, esclave, je ne suis pas vide pour toi'<sup>738</sup>.

Ces formules trouvent des parallèles dans les inscriptions qui sont appliquées à la peinture ou à la barbotine blanche sur les vases à boire et vendues ainsi à la clientèle telles que *bibe, da vinum, misce da*, etc.<sup>739</sup> Cette technique décorative est particulièrement mise à l'honneur dans les ateliers de Trèves. Les inscriptions se déploient généralement dans le registre supérieur des vases et sont principalement des invitations à boire et à profiter de la vie<sup>740</sup>. Ainsi, les formules gravées pourraient constituer des imitations des formules commerciales<sup>741</sup>.

### Les bons vœux

Par « vœux », nous entendons toutes formules invitant à célébrer et à profiter de la vie du type : *vita, vivas, vivamus, mi vivatis amici*, etc<sup>742</sup>. De nombreux exemples sont peints sur des vases à boire, en particulier sur des gobelets Nied. 33. Des vœux peuvent aussi être gravés comme l'atteste l'un des graffites de notre corpus, daté du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (n°246 p. 277) : *(Vind)emialis et Marullus viv(ant)*. Le récipient est un gobelet Ch. 1325 en céramique noire lissée. Le creusement de l'inscription dans la surface noire du récipient laisse apparaître la pâte grise-blanche du vase et produit un effet des plus contrastants. Ainsi, les lettres blanches du graffite 246 qui se détachent de la surface noire du gobelet produisent un effet comparable à celui de la barbotine blanche qui est si caractéristique des *tituli picti* apposés sur les vases à boire en céramique noire métallescente. En outre, les gobelets Ch. 1325 sont les imitations locales des gobelets Nied. 33 sur lesquels on retrouve de nombreuses devises appliquées à la barbotine blanche<sup>743</sup>. Ainsi, l'aspect du vase, celui du graffite et le message qu'il véhicule laissent penser que l'inscription de Chartres a pu être influencée par les formules commerciales diffusées par les ateliers trévires dont la période d'apogée est située aux alentours des années 255 à 280 de notre ère<sup>744</sup>. En outre, notre inscription est gravée sur de la céramique datée du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elle est donc contemporaine aux courants de diffusion de la céramique métallescente de Trèves. Les graffites du sanctuaire de Saint-Martin-

---

<sup>738</sup> Claustres 1958, n°240 p. 52.

<sup>739</sup> De nombreux exemples sont cités dans le CIL XIII, 10018.

<sup>740</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 355.

<sup>741</sup> Claustres 1954, p. 53.

<sup>742</sup> De nombreux exemples sont cités dans le CIL XIII, 10018, cf. en particulier n°191, 194, 196-207.

<sup>743</sup> Source : P. Denat, céramologue SVAC.

<sup>744</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 355.

au-Val sont également incisés sur des gobelets Ch. 1325 mais leur fragmentation ne nous permet pas de restituer les messages qu'ils portaient.

### 3.2.5 MESSAGES AUTRES ET INDÉTERMINÉS

#### 3.2.5.1 LES MARQUES APOTROPAÏQUES

Comme évoqué précédemment, la recherche de protection est parfois exprimée en toutes lettres sur céramique. Elle se manifeste non seulement à travers les souhaits peints et engobés sur céramique mais également à travers des menaces qui sont parfois directement adressées aux voleurs. La recherche de protection peut également se faire *via* l'utilisation de raccourcis, matérialisés sous la forme de représentations anépigraphes censées apporter protection et bonne fortune. La fonction apotropaïque des phallus n'est plus à démontrer (cf. p. 98, § 1.3.5). Pour d'autres dessins, un doute subsiste quant aux fonctions qu'il est possible de leur attribuer.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, il semble que l'une des premières caractéristiques qui nous permette de reconnaître des marques apotropaïques est qu'elles sont multipliées sur différents objets domestiques, artisanaux, cultuels et militaires. C'est évidemment le cas des phallus qui sont aussi bien placés à l'entrée des habitations qu'à l'entrée des commerces et qui sont aussi bien gravés sur de la vaisselle domestique que placés au-dessus d'un four de boulanger comme à Pompéi par exemple (cf. § 1.3.5.1, p.100). Mais il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Italie pour se rendre compte que la représentation du phallus se déclinait sous toutes ses formes et sur divers matériaux. Le musée Rolin conserve plusieurs exemples qui témoignent de l'omniprésence de cette représentation à Autun : pendeloque d'animal-phallus en bronze suspendu peut-être à l'entrée d'une maison<sup>745</sup> et amulettes phalliques (en alliages cuivreux et os) destinées à être portées en pendentifs<sup>746</sup>. L'une d'elles est identifiée comme ayant appartenu à un harnais de cheval<sup>747</sup>. À ces témoignages s'ajoute l'oiseau-phallus de notre corpus qui a été gravé sur de la vaisselle domestique (n°403 p. 215). Notre corpus compte une autre représentation phallique. Celle-ci a été découverte à Chartres et est beaucoup moins sophistiquée que la première puisqu'il s'agit d'un simple phallus. Quasi-complet, il est incisé sur un gobelet en céramique noire lissée. Le motif se répétait peut être tout autour du vase comme le suggère la présence et l'orientation des traits supplémentaires visibles

---

<sup>745</sup> Pinette 1987, p. 114.

<sup>746</sup> Pinette 1987, p. 194. Au moins deux amulettes phalliques supplémentaires ont été découvertes depuis la publication du catalogue : l'une sur le site de l'Institution Saint-Lazare (n°inv. : 90.2.94) (cf. rapport de fouille 90.2), l'autre (en os) dans la Maison aux artisans (Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005, p. 156).

<sup>747</sup> Fort, Labaune 2008a, p. 147.

dans la partie gauche du tesson (cf. Graf. 652 p. 309). Le motif est rare à Chartres mais il est connu par la découverte de six amulettes phalliques<sup>748</sup>.

Cette multiplication des dessins apotropaïques – des phallus en particulier – que l'on trouve sur tous types d'objets, est comparable à la pratique plus tardive des formules épigraphiques que nous avons évoquées précédemment. Parmi ces formules, on peut citer l'exemple de la formule *UTERE FELIX* qui est un bon exemple car elle est non seulement attestée sur céramique (notamment à Alésia) mais aussi sur verre, sur des boucles de ceinturon (dont une provenant de Lyon) et sur des fibules du Bas-Empire<sup>749</sup>. En outre, cette formule est connue en plusieurs endroits de l'Empire, aussi bien en *Britannia* que dans la péninsule ibérique<sup>750</sup>.

### 3.2.5.2 LES CROIX

Le cas des croix sur céramique fait polémique. Les interprétations qu'on leur donne sont multiples. Effectivement, le cas des croix est particulier car le signe vaut aussi bien pour une lettre, que pour le nombre 10 ou un motif. Lorsqu'elle fait partie d'un mot ou d'un groupe de chiffres, il n'est pas difficile de l'interpréter respectivement comme une lettre ou comme le nombre 10. En revanche, la présence d'une croix seule suscite le doute car les trois définitions sont applicables. Dans ce cas, on ne dispose que de l'emplacement de la croix sur le vase comme aide à l'interprétation.

En 1958, les croix gravées sur des œnochoés ainsi que sous le pied des vases à Peyrestortes sont interprétées comme des repères de quantité ou de poids<sup>751</sup>. Cependant, l'auteur ne propose aucun argument pour défendre son hypothèse en dehors du fait que, pour lui, les croix gravées sous des vases n'avaient probablement pas une fonction ornementale<sup>752</sup>. Selon nous, des croix gravées sous des vases ne peuvent pas non plus remplir une fonction de repère de quantité ou de poids. De même que les indications de poids et de volumes, un repère de quantité ou de poids doit être visible et accessible sans manipulation or sa position sous un vase plein est contraire à ce prérequis.

---

<sup>748</sup> Source : Stéphane Willerval, chargé d'étude et d'inventaire du mobilier non céramique (SMAC) et Trombetta 2000, fig. 11, p. 90) J.-P. Trombetta, La guerre des Gaules : phallus d'Ile-de-France et d'ailleurs. In : *Actes des Journées archéologiques d'Ile-de-France* (Saint-Denis 1999), Paris 2000, 83-110.

<sup>749</sup> Bullinger 1972, p. 281-282.

<sup>750</sup> En *Britannia*, par exemple, la formule est attestée sur une grande variété d'objets tels que des cuillères, des intailles, des fibules, des ceintures militaires, de la marqueterie en os et sur des bijoux (Holbrook 2004, p. 61).

<sup>751</sup> Claustres 1958, p. 46.

<sup>752</sup> Il est indiqué : « Sur certaines œnochoés, il y a des X, ainsi que sous le pied des vases unis ou sigillées. Dans ces cas-là, il serait difficile de penser à un décor quelconque. Jusqu'à preuve du contraire, nous préférons y reconnaître des repères de quantité ou de poids » (Claustres 1958, p. 46).

N. Gudea (1995) y voit le signe du symbolisme chrétien<sup>753</sup>. Étant donné le contexte archéologique des croix nous concernant, cette interprétation symbolique chrétienne est peu probable. Dans son ouvrage sur les graffites de Neuss (2008), J. Kütter consacre une vingtaine de pages aux problèmes posés par l'interprétation des croix. Après avoir critiqué les interprétations proposées par ses confrères, il admet que certaines croix aient pu servir de marques d'appartenance. Cependant, pour lui la majorité d'entre elles sont antérieures à l'utilisation des vases et servaient probablement à signaler une vaisselle de second choix<sup>754</sup>. Pour J. Kütter, les croix jouent un rôle indépendant des autres graffites à proximité desquels on les trouve parfois et pourraient être déjà présentes sur les vases lors de leur acheminement sur la voie commerciale qui relie le producteur au consommateur<sup>755</sup>. L'auteur appuie son hypothèse sur une série de comparaisons qu'il effectue entre la terre sigillée et les pratiques actuelles observées sur porcelaine. J. Kütter avance plusieurs arguments contre l'interprétation des croix comme marques d'appartenance. La quantité, la simplicité et la récurrence des croix ne remplit pas, selon lui, le rôle de signe distinctif et de signe unique qu'on attend pour une marque d'appartenance. Seulement, toutes les croix ne sont pas identiques. Comme le montrent les exemples de notre corpus<sup>756</sup> et le tableau que S. Weiss-König a réalisé pour les croix de la Colonia Ulpia Traiana (Xanten)<sup>757</sup>, il existe une infinie variété de croix (taille, forme, nombre, combinaisons) qui servaient très probablement d'identifiants. Les chercheurs qui les interprètent comme des marques d'appartenance sont nombreux. Z. Visy, B. Galsterer-Kröll, E. Ruoff, M. Scholz, A. Fourré et R. Sylvestre sont tous favorables à cette interprétation mais chacun avec quelques nuances<sup>758</sup>. Si presque tous ne se prononcent pas sur les auteurs des croix, E. Ruoff les interprète comme des marques réalisées par des femmes et des enfants, population qui, selon lui, n'aurait pas pratiqué l'écriture<sup>759</sup>. Cette attribution nous paraît peu vraisemblable car on sait aujourd'hui que les femmes avaient accès à l'écriture<sup>760</sup> et que les enfants apprenaient à écrire<sup>761</sup>. M. Scholz les envisage, plus généralement, comme une alternative aux marques

---

<sup>753</sup> Dans Gudea 1995, Kreuzförmige Zeichen auf Gegenständen des täglichen Gebrauchs aus vorkonstantinischer Zeit. In : *Akten des XII. Internationalen Kongresses für Christliche Archäologie*: Bonn 22.-28. September 1991. Teil 2 / Collectif. - Münster : Aschendorff Verlag, 1995. p.833-848.

<sup>754</sup> Kütter 2008, p. 82.

<sup>755</sup> Kütter 2008, p. 82.

<sup>756</sup> Cf. catalogue p. 223 à 228 (Autun) ; p. 319 à 321 (Chartres) et p. 360 à 361 (Sens).

<sup>757</sup> Weiss-König 2010, fig. 19 p. 52. La figure présente cinq grands types de croix retrouvés sur la céramique de la colonie.

<sup>758</sup> Visy 1969 ; Galsterer 1983 ; Ruoff 1986 ; Scholz 1999 ; Fourré 2007 ; Sylvestre 2004.

<sup>759</sup> Ruoff 1986, p. 240 d'après Kütter 2008, p. 81.

<sup>760</sup> Ainsi que le suggèrent, par exemple, les graffites de Bibracte (Lambert, Luginbühl 2005, p. 220) et la célèbre peinture de Pompéi dite « La Poétesse » ou « Sapho » sur laquelle une jeune femme tient dans la main gauche un carnet de tablettes de cire et un stylet dans la main droite (Božič, Feugère 2004, p. 31).

<sup>761</sup> Marrou 1948.

d'appartenance épigraphiques pour des possesseurs analphabètes<sup>762</sup>. Il suggère également qu'en plus de leur fonction de marques d'appartenance, les croix aient pu jouer un rôle de signes porte-bonheur<sup>763</sup>. Pour A. Fourré (2007), les croix, comme les autres symboles géométriques, sont des « marques faciles et rapides à tracer », permettant aux propriétaires d'individualiser leurs vases<sup>764</sup>. Pour R. Sylvestre (2004), il est possible de rencontrer des marques d'appartenance sous la forme de marques anépigraphes et cruciformes<sup>765</sup>.

Les croix seules sont fréquentes dans notre corpus<sup>766</sup>. Au total, 37 croix seules sont gravées après cuisson et 4 avant cuisson. Notre corpus compte trois graffites composés de plusieurs croix (Graf. 197, 263 et 299) et deux graffites composés de croix associées à du texte (n°261 p. 314 et n°370 p. 222)<sup>767</sup>.

**Tableau 24** : Croix présentes dans le corpus

	Croix uniques		Graffites composés de 2 croix ou plus	Croix + texte
	après cuisson	avant cuisson		
Autun	23	2 (sur anses)	0	1 (n°370 p. 222)
Chartres	5	0	3	1 (n°261 p. 314)
Sens	6	2	0	0

La grande majorité des croix seules sont gravées sous le fond des vases, aussi bien dans notre corpus que dans les autres corpus étudiés. Cette caractéristique a conduit plusieurs chercheurs à les interpréter comme des marques d'appartenance anépigraphes<sup>768</sup>.

D'une part, comme pour les noms, la majorité d'entre-elles sont incisées après la cuisson du vase. D'autre part, elles sont le plus souvent cachées et se substituent aux noms et aux abréviations que l'on trouve aux mêmes emplacements (principalement sous le fond). Enfin, elles sont parfois répétées comme peuvent l'être certains noms, par exemple : *Sabina*, n°283 p. 295 et *Maturix*, n°680 p. 317. L'ensemble de ces caractéristiques communes nous pousse à croire que les croix seules ont la même fonction que les noms complets ou abrégés que nous interprétons comme des marques d'appartenance. Elles constituent à ce titre, des marques d'appartenance non littérales.

<sup>762</sup> Scholz 1999, p. 82.

<sup>763</sup> Scholz 1999, p. 89.

<sup>764</sup> Fourré 2007, p. 406.

<sup>765</sup> Sylvestre 2004, p. 5.

<sup>766</sup> Cf. catalogue p. 223 à 228 (Autun) ; p. 319 à 321 (Chartres) et p. 360 à 361 (Sens).

<sup>767</sup> Tous proviennent de Chartres.

<sup>768</sup> Fourré 2007, p. 406 ; Kütter 2008 (cf. § 8.1.1 p. 80 où il établit un bref historique des différentes interprétations données aux croix gravées sur céramique).

De plus, bien que les croix soient relativement fréquentes, il est important de rappeler que les graffites et donc l'apposition d'une marque gravée quelle qu'elle soit est rare. Ainsi, en pratique, la présence d'une croix sous un vase a effectivement pu servir à identifier un vase. En outre, les différences de taille et de trait qui s'observent d'une croix à l'autre pouvaient également servir à distinguer deux vases marqués d'une simple croix. Il semblerait que certains propriétaires se soient prémunis contre cette éventualité notamment en multipliant les croix à la surface de leur vase<sup>769</sup> ou en associant leur nom à une croix<sup>770</sup>. Ainsi, il nous semble raisonnable d'interpréter comme des marques d'appartenance, les croix gravées sous les fonds et celles qui sont répétées à plusieurs endroits des vases.

En pratique, il paraît peu plausible que toutes les croix aient eu la même fonction, y compris celles gravées à des emplacements identiques. En dehors du nombre 10 et de la lettre X, on leur reconnaît un rôle ornemental et décoratif<sup>771</sup> et/ou un rôle de marque de reconnaissance dont la fonction est à définir au cas par cas (utilité commerciale, identifiant personnel, etc.). Le mystère de la fonction des croix n'est pas propre à la vaisselle de table puisque l'on trouve également de nombreuses croix gravées sur anses, panses et pieds d'amphores dont la fonction reste inexplicite<sup>772</sup>.

### 3.2.5.3 LES MOTIFS GÉOMÉTRIQUES

Notre corpus compte plusieurs motifs géométriques gravés sur céramique (étoiles, croisillons, indéterminés, etc.). Le fait qu'ils soient principalement gravés sous les fonds des vases laisse penser qu'il puisse s'agir de marques d'appartenance au même titre que les noms et les croix qui sont si souvent gravés à ce même emplacement. Ainsi, ces motifs géométriques pourraient avoir une fonction analogue à celle des anthroponymes sans toutefois faire appel à l'épigraphie. Les motifs anépigraphes ont pu être privilégiés par les propriétaires analphabètes ou ceux n'ayant simplement pas la volonté d'écrire leur nom. Néanmoins, il existe des cas où anthroponymes et motifs géométriques sont employés simultanément, l'un à la suite de l'autre. M. Scholz suggère que dans ce cas précis, les signes géométriques aient pu servir de signes distinctifs permettant de personnaliser

---

<sup>769</sup> Exemples dans notre corpus Graf. 197, 263, 299 p. 319. ; Bakker, Galsterer-Kröll 1975, n° 21 et 22 p. 66, n°107 p. 84, n°411 et 412 p. 140, n°534 et 535 p. 164 ; Weiss-König 2010, n°61.1 pl. 6, n°355.1 pl. 32 ; Scholz 1999, n°554 p. 279, p. 280-281.

<sup>770</sup> Exemples dans notre corpus : peut-être Graf. 261 p. 314 ; Bakker, Galsterer-Kröll 1975, n°97 p. 81 (*Ant* + croix), n°142 et 143 p. 90 (resp. *Cretici* + croix et *Donirivi* + croix), n°166 p. 95 (*Lic(entius)* + croix), n°336 p. 125 (*Amandi* + croix), n°438 p. 145 (*Firn* + deux croix), n°451 p. 148 (*L(ucius) Pontienus* + croix) ; Weiss-König 2010, n°411.1, pl. 37 ; Scholz 1999, n°98 p. 242, n°265 et 266 p. 259.

<sup>771</sup> Exemples : dans notre corpus n°299 p. 319 ; Weiss-König 2010, n°61.1, pl. 6.

<sup>772</sup> Savarese 2011, p. 226 ; Tchernia, Zevi 1972, p. 65.

un nom trop courant<sup>773</sup>. Dans notre corpus, on peut citer le graffiti n°680 p. 317. Cette hypothèse semble pouvoir expliquer la simultanéité et la redondance de marques d'appartenance mais peut-être faut-il envisager aussi que ces signes aient pu avoir une fonction supplémentaire, purement ornementale ou prophylactique.

---

<sup>773</sup> Scholz 1999, p. 82.

### 3.3 ANALYSE SPATIALE ET CHRONOLOGIQUE

#### 3.3.1 APPROCHES SPATIALES

##### 3.3.1.1 AUTUN

###### 3.3.1.1.1 RÉPARTITION DES GRAFFITES AU SEIN DE LA VILLE

Nous avons pu géolocaliser tous les graffites du corpus à l'exception de 34 individus. La précision de la géolocalisation varie néanmoins considérablement d'un site à l'autre en fonction de la documentation archéologique disponible pour chaque site.

Le tableau ci-dessous, présente les sites ayant fourni des graffites et le nombre de graffites attestés par site. Les sites sont classés en fonction du code d'opération attribué par le Service Archéologie et le Musée Rolin.

**Tableau 25** : Autun, répartition des graffites par site archéologique

Codes opérations	Noms des sites	Nombre de graffites	Dépôts
78.1	Promenade des Marbres (Sauvetage)	6	MR
80.2	Résidence du Cardo 1980	1	MR
80.7	14 rue de la Croix Verte	1	MR
81.7	Hôtel des Ursulines – 14 rue Rivault	2	MR
85.1	Maison de retraite	11	MR
85.4	Rue de la Grille	4	MR
86.8	Pavillon Saint-Louis	9	MR
89.2	36 rue de la Croix Blanche « Cuve »	2	SA
89.3	Clinique du Parc	2	SA
89.8	Sondage Faubourg d'Arroux (pelle mécanique)	8	SA
90.1	13 rue des Quatre Vents	1	SA
90.2	Institution Saint-Lazare	26	SA
91.6	Diag. Lycée militaire	10	SA
91.8	29 rue de la Grille	11	SA
92.1	Ruelle du Carrouge	1	SA
92.6	Lycée militaire	174	SA
95.2	28 rue de la Croix Verte	2	SA
97.12	Caves du Lutrin	1	SA
97.7	Rue Traversière	1	SA

98.12	15 rue de la Croix Blanche	1	SA
99.2	Centre Leclerc	3	SA
99.4	Casino Leader-Price/Ancien Tennis	6	SA
99.8	Centre Hospitalier Diag.	3	SA
1865	Faubourg Saint-André 1865	1	MR
1876a	Caserne Changarnier 1876	3	MR
1877	Clos Jovet 1877	1	MR
1884	Jardin Poizeau – Faubourg d'Arroux 1884	1	MR
1972.1	Rue des Pierres	4	MR
1973	Porte Saint-André	2	MR
1973.2	Rue des Pierres	4	MR
1987.1	Rue des Pierres	19	MR
2000.11	Sauvetage ext. parking Leader Price	1	SA
2000.13	Centre Leclerc	5	SA
2000.4	Diag. Extension magasin Centre Leclerc	3	SA
2001.11	Nouveau centre hospitalier – Extension hôpital	11	MR
2005.1	12 rue du Théâtre Romain	1	SA
2005.9	Diag. (Maison de retraite) Sainte-Anne	1	SA
2006.5	Rue Carion	1	SA
2009.3	Sondage Rempart	1	SA
2009.8	Surveillance Rue de Paris	1	SA
2010.4	Diag. Latouche	2	SA
2010.8	Faubourg d'Arroux	22	Inrap Dijon
2013.13	17 rue Saint-Antoine	3	Inrap Dijon
63.1	Rue des Pierres « Don Creusaton »	1	MR
73.1	Ateliers d'Art	6	MR
1876b	Jardin Bouhé 1876	1	MR
1878	Jardin Fauconnet 1878	1	MR
84.9	Maison Salfati, Quartier de la Croix Verte	2	MR
TOTAL		384	
		+ 34 de provenances inconnues	

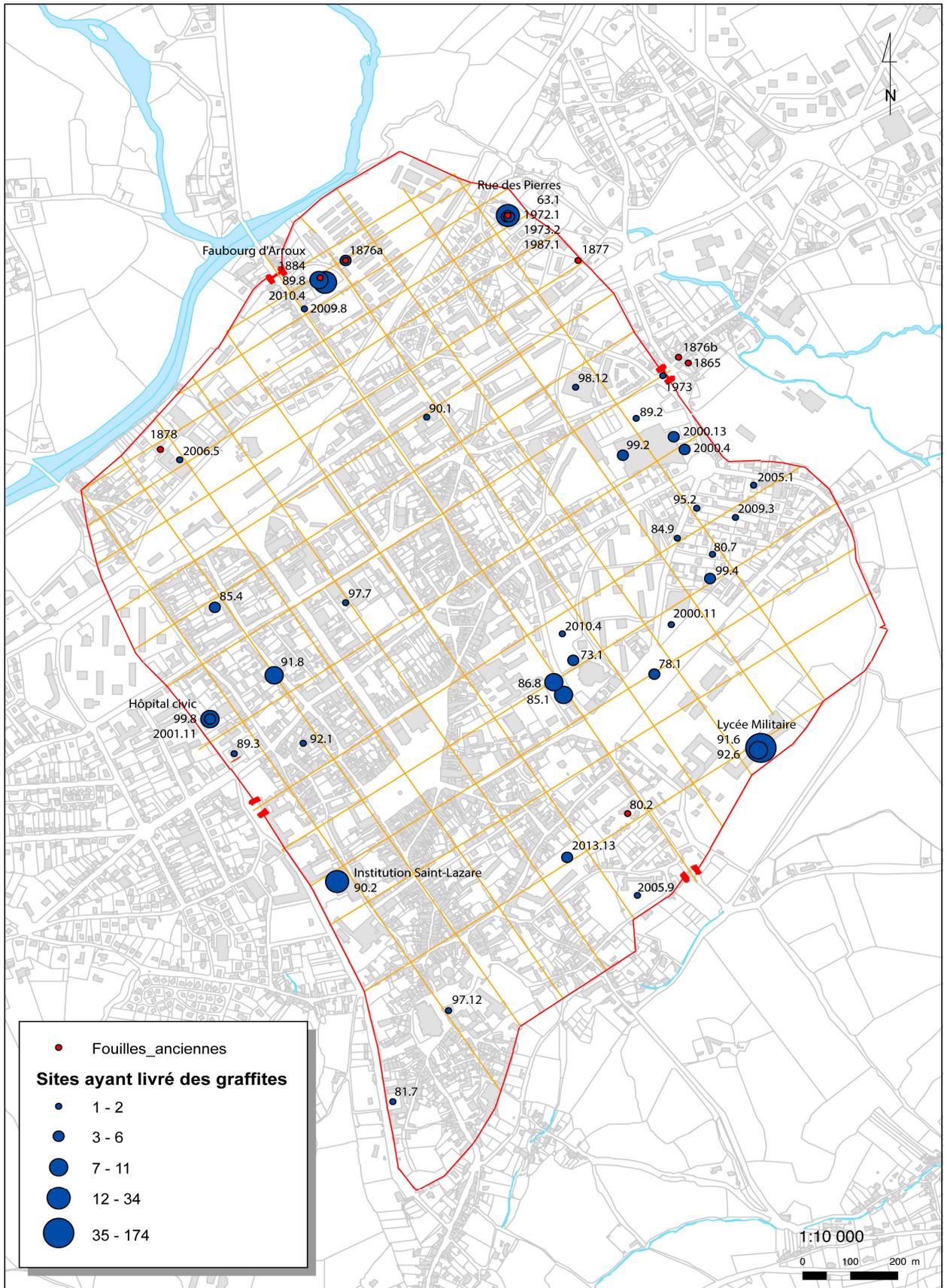
La carte (Figure 61, p. 459) montre que la répartition des graffites sur les sites *intra-muros* n'est pas homogène. En effet, près de la moitié des graffites du corpus de la ville proviennent du site du

« Lycée militaire ». Cependant, il est difficile de proposer une corrélation entre l'activité scripturale antique et le nombre de graffites par site compte tenu de la variabilité de l'intensité des opérations archéologiques menées à Autun (variabilité dans la superficie et dans la durée de chaque opération). Pour exemple, le site du Lycée militaire couvre une surface ouverte de 9500 m<sup>2</sup> explorée sur un total de 12 mois. Il s'agit de la plus grosse opération menée dans la ville, cela pouvant expliquer, au moins en partie, la profusion de matériel trouvé. En outre, « les hauteurs de remblai au-dessus de la ville antique varient considérablement : souvent à peine 50 centimètres au Faubourg Saint-Jean et jusqu'à 2 ou 3 mètres dans la partie ouest de la ville ou dans l'enceinte de l'Hôpital, le long de l'enceinte du XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>774</sup>. Si bien que « dans certains secteurs, le niveau antique a pratiquement disparu car il se trouvait plus haut que le niveau actuel de certaines rues »<sup>775</sup>. Les épaisseurs de remblai disparates ne livrent donc pas la même proportion de « restes archéologiques » d'un endroit à l'autre de la ville. Une analyse pondérée prenant en compte les paramètres de confusion cités ci-dessus permettrait une analyse plus quantitative de la répartition des graffites étudiés.

---

<sup>774</sup> CAG 71/1, p. 24.

<sup>775</sup> CAG 71/1, p. 24.



Réalisation (ArcGIS), M. ANDRIEU, A. TISSERAND, Service Archéologique d'Autun, 2014.

**Figure 61** : Répartition géographique des graffites, Autun

### 3.2.1.1.2 RÉPARTITION DES GRAFFITES SUR LE SITE DU « LYCÉE MILITAIRE »

#### 3.2.1.1.2.1 LE SITE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR L'ÉTUDE DES GRAFFITES

Le site présente à la fois des avantages et des inconvénients pour l'étude des graffites sur céramique qui y ont été découverts. D'abord, l'opération archéologique qui a eu lieu sur le site dit du « Lycée militaire » est la plus grosse opération menée dans la ville. Il s'agit d'une opération de sauvetage programmée réalisée pendant un peu plus d'un an entre 1992 et 1993 sous la direction de P. Chardron-Picault. Le site a été fouillé finement sur une vaste superficie (9500 m<sup>2</sup>)<sup>776</sup> et s'avère être bien documenté ce qui n'est pas le cas de toutes les opérations de terrain entreprises à Autun. Il a même fait l'objet d'un volume entier publié dans les Documents d'Archéologie Française (DAF n°45). Les vestiges mis au jour sur le site se rattachent exclusivement à l'Antiquité, de l'époque augusto-tibérienne jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>777</sup>. Il s'agit d'un site *intra-muros* qui englobe cinq îlots antiques.

Le site correspond essentiellement à un quartier à vocation artisanale de productions métallurgiques, environnement qui à première vue n'apparaît pas propice à la profusion des graffites sur céramique. C'est pourtant le site qui a fourni le plus de graffites (cf. Tableau 25, p. 456). Sa présence dans la ville est remarquable puisque les activités artisanales sont généralement rejetées hors les murs (exemples : à Sens et à Jublains)<sup>778</sup>. Les observations réalisées sur le site ont permis de conclure que l'artisanat du métal était un atout économique pour *Augustodunum*. Cela nous conduit à nous demander quel type d'épigraphie est présent sur un site dont la production artisanale est visiblement importante pour la cité.

Bien que la majeure partie des locaux identifiés sur le site s'apparentent à des locaux artisanaux, les fouilles ont également révélé la présence d'habitats<sup>779</sup>. Ces zones livrent-elles davantage de graffites que les zones consacrées à l'artisanat ? La présence simultanée sur le site de ces environnements différents constitue un point intéressant pour notre étude car il permet d'envisager une comparaison entre le matériel épigraphique découvert dans chaque milieu. Il permettra aussi de déterminer si le milieu influence la pratique de l'écriture. Nous devons néanmoins nous heurter au fait que seuls peu de vestiges ont pu être reliés à la vie domestique et que les recherches n'ont pas permis de déterminer si les habitants du site du « Lycée militaire » étaient les artisans eux-mêmes<sup>780</sup>.

---

<sup>776</sup> DAF 76, p. 263.

<sup>777</sup> DAF 76, p. 249.

<sup>778</sup> DAF 76, p. 268.

<sup>779</sup> DAF 76, p. 141.

<sup>780</sup> DAF 76, p. 264.

Le site offre aussi la particularité d'être à la fois un lieu de production et de consommation de vaisselle céramique. Cette particularité représente un atout pour notre étude car elle nous permet d'aborder la pratique de l'écriture avant et après la cuisson des vases. En revanche, le fait que la céramique y soit peu abondante et très fragmentaire<sup>781</sup> constitue un frein à la découverte d'inscriptions complètes. D'autre part, la céramique commune est majoritaire et la céramique fine peu abondante. Là encore, ce critère apparaît comme un inconvénient puisque les études récentes montrent que les graffites se trouvent majoritairement sur céramique fine et en particulier sur la sigillée<sup>782</sup>. Globalement, les formes archéologiquement complètes sont rares et le pourcentage de formes identifiables est relativement faible<sup>783</sup>. Le mobilier provient en très grande majorité de dépôts secondaires de type remblais. Les niveaux d'occupation ont livré peu de céramique et les ensembles clos (dépotoirs, remplissages de fosses scellés) sont très rares<sup>784</sup>. De plus, la céramique du site ne bénéficie d'aucune étude céramologique exhaustive. Elle a « porté sur un ensemble d'environ 50 000 tessons toutes catégories confondues qui ont été réparties en trois lots : la céramique fine (sigillée et imitations, parois fines, plombifère et mi-fine), la céramique commune et les amphores »<sup>785</sup>. La céramique commune a uniquement été étudiée du point de vue de la production. Les résultats indiquent qu'il ne semble pas y avoir eu de liens de cause à effets entre la production de céramique et les activités métallurgiques du site. Au contraire, plusieurs arguments plaident en faveur d'une clientèle dépassant les limites du quartier<sup>786</sup>.

En résumé, nous avons choisi le site du « Lycée militaire » pour cette étude de cas parce que c'est celui qui concentre la plus grande quantité de graffites et parce qu'il figure parmi les sites les mieux documentés de la ville. Il présente également la particularité de réunir production et consommation de céramique ainsi qu'artisanats et habitations. Cette étude nous permet d'aborder les questions liées à la répartition spatiale des graffites et à l'influence du milieu sur la pratique de l'écriture.

### 3.2.1.1.2 RÉPARTITION GÉNÉRALE DES GRAFFITES (HORS CHRONOLOGIE)

La première étape a consisté à replacer chaque graffite *in situ*. Pour cela nous avons eu recours aux anciens classeurs de fouille conservés au SAVA. Ceux-ci nous ont permis de retrouver les zones et les pièces où ont été découverts les graffites lorsque l'unité stratigraphique de

---

<sup>781</sup> DAF 76, p. 45.

<sup>782</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 22 ; Guillier, Thauré 2003, p.14.

<sup>783</sup> DAF 76, p. 45.

<sup>784</sup> DAF 76, p. 45.

<sup>785</sup> DAF 76, p. 44.

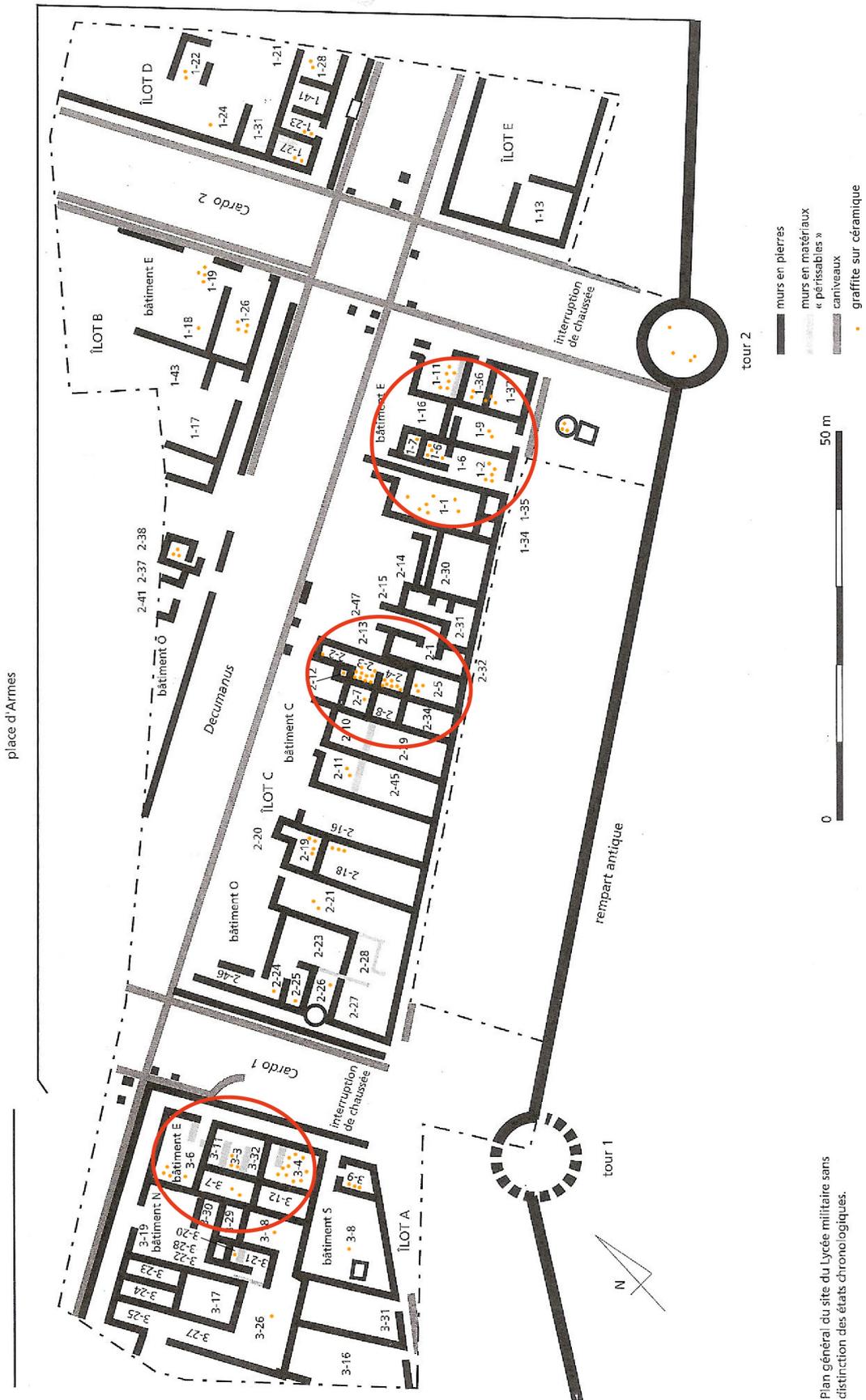
<sup>786</sup> DAF 76, p. 250.

provenance était renseignée. Quelques graffites n'ont pas pu être localisés sur la carte<sup>787</sup>. Parmi eux, beaucoup proviennent de voies de circulation et de dépotoirs ou ont été enregistrés « hors stratigraphie ». Sur les 184 graffites découverts au « Lycée militaire », 118 ont pu être replacés sur le site en dehors de toute considération chronologique (cf. Figure 62). Sur la Figure 62, chaque point correspond à un graffite. Il faut noter que « les bâtiments du quartier se présentent sous la forme d'espaces à semi-enterrés, les secteurs de plain-pied ayant été presque totalement érodés »<sup>788</sup>.

---

<sup>787</sup> Plusieurs éléments ne sont pas représentés sur les plans publiés dans le DAF. Les localisations indéterminées ayant fournies des graffites sont les suivantes : un graffite : Four 3003, pièce 2-6, pièce 1-10, pièce 1-4, pièce 1-40, pièce 2-40 et pièce P ? ; deux graffites : pièce 1-8, pièce 2-43 et pièce 1-33 ; huit graffites : pièce 1-20 (visiblement dans l'îlot D).

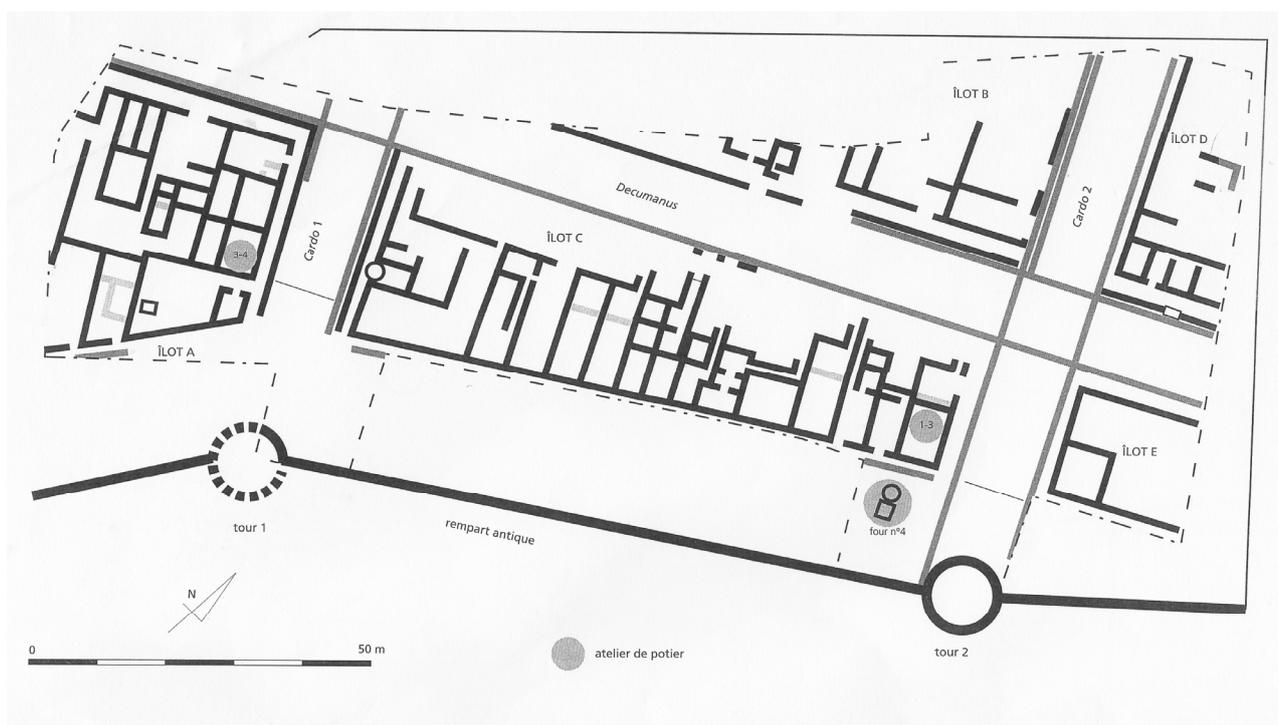
<sup>788</sup> DAF 76, p. 149.



**Figure 62 :** Lycée militaire, répartition des graffites sans distinction chronologique (d'après le plan général du site, DAF 76, p. 14)

Cette carte montre la répartition des graffites en dehors de toute considération chronologique. Elle révèle trois pôles de concentration majeurs : à l'est de l'îlot C, une concentration répartie de façon homogène dans les pièces du bâtiment E. Au centre, une grande concentration de graffites dans les pièces 2-3 et 2-4 et à l'ouest, une nette concentration de graffites dans le bâtiment E de l'îlot A, et plus particulièrement dans la pièce 3-4 où il s'agit pour l'essentiel de hastes et de croix.

Il s'avère que deux de ces trois zones de concentration correspondent à des ateliers de potiers (cf. Figure 63, pièce 3-4 et pièces 1-36/1-37).



**Figure 63** : Lycée militaire, situation des deux ateliers de potiers.  
(extrait de DAF 76, p. 219)

Les fours découverts à ces emplacements sont peu nombreux, de petites dimensions et ne revêtent pas un caractère industriel<sup>789</sup> : l'étude typologique a mis en évidence le caractère essentiellement domestique des productions et leur diversité, soit plus de 30 formes différentes, en majorité des formes de vaisselle courantes en Gaule aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles<sup>790</sup>. Il est probable qu'une partie des installations nécessaires à l'activité des potiers se trouvait dans la zone comprise entre la façade sud des îlots et l'enceinte mais cette zone n'a pas été fouillée. De ce fait, l'organisation précise de ces ateliers n'a pu être appréhendée.

<sup>789</sup> DAF 76, p. 250.

<sup>790</sup> DAF 76, p. 250.

La zone de concentration située au centre de l'îlot C est attribuée à un ensemble de pièces dont la fonction varie au fil du temps. La pièce 2-3 a d'abord été affectée à un atelier de bronzier, puis sidérurgique tandis que les niveaux les plus récents ne livrent aucune trace de travail<sup>791</sup>. La pièce 2-4 est mentionnée comme étant très riche en mobilier céramique, ce qui participe sans doute au plus grand nombre de graffites retrouvés sur céramique mais sa fonction est indéterminée<sup>792</sup>.

Sur la carte, certaines zones sont dépourvues de graffites. C'est le cas de la zone est et nord-est du site qui regroupe les îlots B, D et E (cf. Figure 62, p. 463). Cette absence ne reflète pas un réel manque épigraphique mais semble correspondre à l'état de conservation des différents îlots et aux limitations de la parcelle fouillée. En effet, les îlots A et C qui ont livré le plus de graffites, sont les deux zones les mieux conservées du site<sup>793</sup>. L'îlot C est le seul à avoir été entièrement dégagé, c'est également celui qui a fourni le plus gros lot de céramique fine<sup>794</sup>. À l'inverse les îlots B, D et E n'ont été que partiellement fouillés<sup>795</sup>. En conséquence, ils ont fourni moins de céramique fine même si l'îlot D en a fourni un lot relativement abondant<sup>796</sup>. Aucun graffite ne provient de l'îlot E, ce qui est probablement dû à son fort arasement<sup>797</sup>. La tour 2 est la seule à avoir fait l'objet d'une investigation : un sondage a été effectué dans sa partie interne<sup>798</sup>.

La deuxième étape a consisté à replacer les graffites en fonction des différents états du site. La chronologie du site a été divisée en trois grands états 1, 2 et 3 qui correspondent à trois grandes périodes d'occupation<sup>799</sup>. L'occupation du site est précédée par la phase 0 qui correspond à la période d'implantation. Elle n'est perceptible que dans les îlots A, C et E et se résume à quelques vestiges (portions de murs, niveaux de circulation et remblais) dont la fonction est inconnue<sup>800</sup>. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réunir les graffites de la phase 0 et ceux de l'état 1. Le dernier état d'occupation (état 3) est suivi par une période d'abandon<sup>801</sup>. L'abandon s'étant fait de manière progressive, la frontière entre ces deux périodes est floue. Nous avons donc choisi de réunir les graffites de l'état 3 et ceux de la phase d'abandon sur une même carte. En outre, il nous a paru peu pertinent de conserver la distinction entre l'état 3 et la phase d'abandon car les graffites attribués

---

<sup>791</sup> DAF 76, p. 108.

<sup>792</sup> DAF 76, p. 108.

<sup>793</sup> DAF 76, p. 46.

<sup>794</sup> DAF 76, p. 51.

<sup>795</sup> DAF 76, p. 58,60,62.

<sup>796</sup> DAF 76, p. 60.

<sup>797</sup> DAF 76, p. 62.

<sup>798</sup> DAF 76, p. 29.

<sup>799</sup> DAF 76, p. 32.

<sup>800</sup> DAF 76, p. 41.

<sup>801</sup> DAF 76, p. 32.

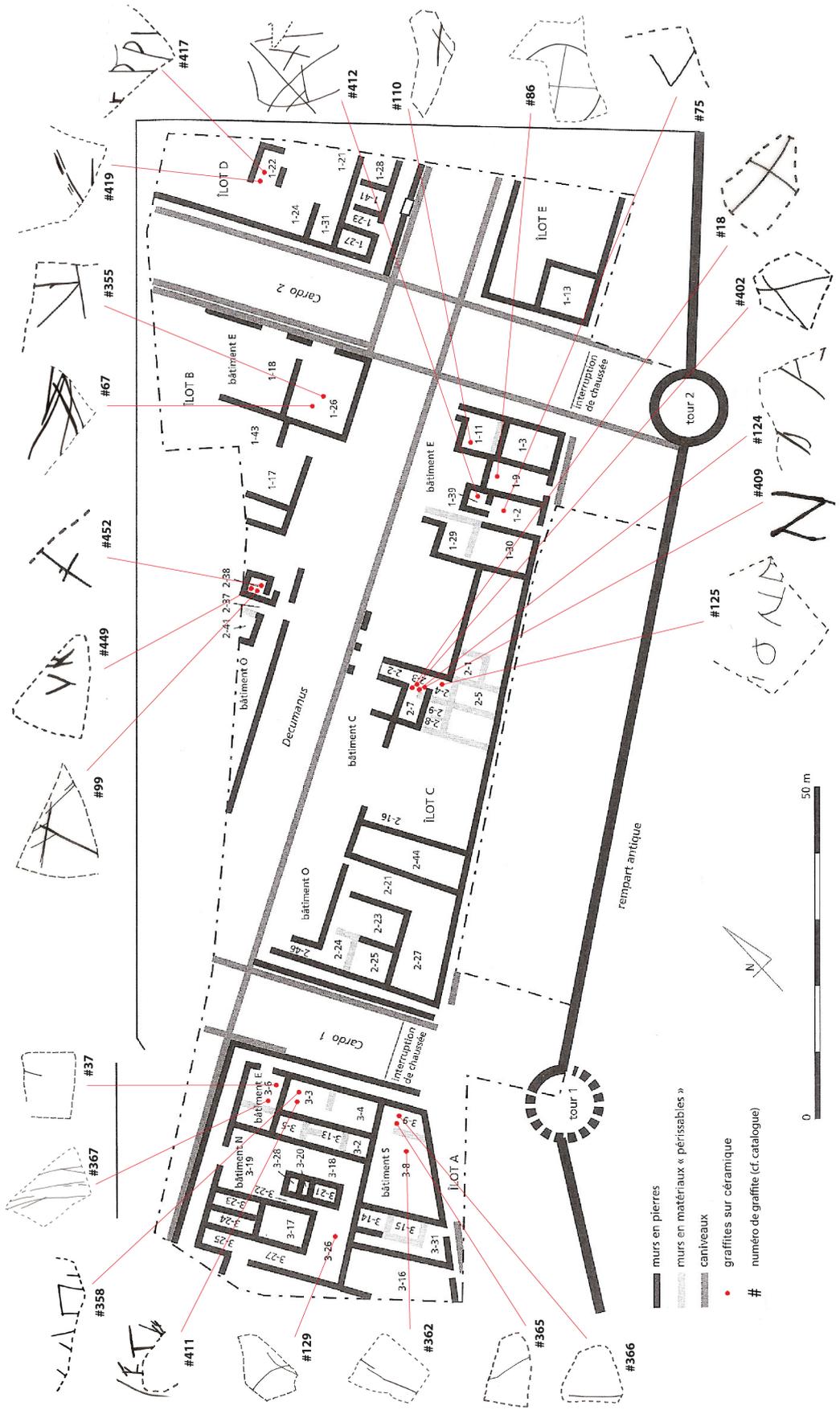
à la phase d'abandon ont forcément été gravés avant les périodes de démolition, de désertion et d'amoncellement des déchets.

Au total, 109 graffites ont pu être replacés sur le site en fonction des différents états chronologiques soit 30 graffites pour l'état 1, 33 pour l'état 2 et 48 pour l'état 3 et la phase d'abandon. En plus de la division chronologique en phases et états, le site est divisé en trois zones : zone 1 à l'est, zone 2 au centre et zone 3 à l'ouest. La zone à laquelle appartient chaque pièce est rappelée par le premier chiffre qui la caractérise, par exemple : la pièce 1-22 correspond à la pièce 22 de la zone 1.

### **3.2.1.1.2.3 RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DES GRAFFITES**

#### **3.2.1.1.2.3.1 LES GRAFFITES DE L'ÉTAT 1**

Comme expliqué précédemment, nous avons ajouté aux graffites de l'état 1 (26 individus), ceux de la phase 0 (4 individus). L'état 1 comprend donc 30 graffites au total, dont 6 n'ont pu être localisés sur la carte car les pièces qui leur sont attribuées ne sont pas localisées dans la DAF (cf. note de bas de page n°261). Parmi les six graffites non localisés, un graffite (Graf. 407) provient d'un niveau de circulation (trottoir-voie) de la zone 1.



Plan général de l'Etat 1 : répartition des graffites (phase 0 + état 1).

dessins sans échelle

Figure 64 : Lycée militaire, répartition des graffites de l'état 1 (d'après le plan général de l'état 1, DAF 76, p. 78)

**Répartition des graffites dans les pièces** : la description se fait d'est en ouest et du nord au sud (Figure 64).

ZONE 1, ÎLOT D (ANGLE N-E DU SITE).

- pièce 1-22 : il s'agit d'une cave dont les murs étaient recouverts de peinture blanche. Un grand nombre de céramiques brisées sur place jonchent le sol, notamment contre les murs sud et est<sup>802</sup>. Les vases étaient peut-être disposés sur un meuble en bois (étagère ou autre). Deux graffites sur sigillée (Graf. 417 p. 194 et 419 p. 242), probablement des marques d'appartenance, ont été trouvés dans cette cave. La cave est remblayée au cours de l'état 2.

ZONE 1, ÎLOT B, BÂTIMENT E (NORD DU *DECUMANUS*)

- pièce 1-26 : il s'agit d'une pièce dédiée à la production artisanale de fibules (zone de travail associée à des zones de dépotoirs)<sup>803</sup>. La pièce est dans un bon état de conservation et il s'agit de l'une des plus grandes du site (93 m<sup>2</sup>)<sup>804</sup>. Elle livre deux graffites illisibles gravés sur de la céramique commune (Graf. 67 p. 234 et 355 p. 238).

ZONE 2, ÎLOT B, BÂTIMENT O

- pièce 2-38 : il s'agit d'une cave maçonnée (20 m<sup>2</sup>) au centre de laquelle était aménagée une fosse-silo. Les murs conservés signalent la présence d'un enduit blanc orné d'un décor géométrique rouge. Sa période d'utilisation ne dépasse pas la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>805</sup>. La pièce a livré très peu de mobilier mais trois graffites en sont issus : deux graffites illisibles (Graf. 99 p. 236 et 452 p. 242) et un graffite épigraphique sur sigillée, gravé sous un fond, il s'agit probablement d'une marque d'appartenance (Graf. 449 p. 206).

ZONE 1, ÎLOT C, BÂTIMENT E

- pièce 1-11 : cette pièce a livré un graffite fragmentaire et illisible (Graf. 110 p. 236). La pièce accueille un atelier de bronzier au sein duquel cohabitent activités de fonderie et de polissage. Des fibules y étaient produites<sup>806</sup>.

---

<sup>802</sup> DAF 76, p. 137.

<sup>803</sup> DAF 76, p. 135.

<sup>804</sup> DAF 76, p. 133.

<sup>805</sup> DAF 76, p. 133.

<sup>806</sup> DAF 76, p. 119.

- pièce 1-9 : le graffite découvert dans cette pièce, une croix dans un cercle (Graf. 86 p. 212), est attribué à la phase 0. Il est issu d'un niveau de remblai qui scelle le niveau d'occupation de la phase 0<sup>807</sup>. Tracé avant cuisson, il provient probablement de déchets artisanaux attestés dans ce même niveau<sup>808</sup>. À l'état 1, la pièce constitue un espace entièrement dédié au travail des alliages à base de cuivre<sup>809</sup>.

- pièce 1-39 : cette pièce a une vocation artisanale probablement en rapport avec la fabrication de fibules<sup>810</sup>. Elle a livré un motif indéterminé gravé sous le fond d'une assiette en sigillée, peut-être une marque d'appartenance (Graf. 412 p. 216).

- pièce 1-2 : cette pièce a livré une petite haste incomplète incisée avant cuisson (Graf. 75 p. 236). La pièce accueille une zone de travail à caractère métallurgique, sa production est inconnue<sup>811</sup>.

#### ZONE 2, ÎLOT C, BÂTIMENT C

- pièce 2-3 : elle accueille des activités de fonderie<sup>812</sup> et livre quatre graffites : deux graffites illisibles (croix incomplètes, 18 p. 234 et 402 p. 240) et peut-être deux graffites épigraphiques (124 p. 238 et 409 p. 240) dont un N gravé sous le fond d'une assiette en sigillée qui correspond probablement à une marque d'appartenance.

- pièce 2-4 : la pièce 2-4 porte des traces de métallurgie des alliages à base de cuivre<sup>813</sup>. Elle livre un graffite épigraphique d'au moins quatre lettres, gravé sur la panse d'un vase de forme fermée en céramique commune claire (...]MONA[...], Graf. 125 p. 190).

#### ZONE 3, ÎLOT A, BÂTIMENT E

- pièce 3-6 : cette grande pièce de 50 m<sup>2</sup> révèle la présence d'un travail des alliages cuivreux<sup>814</sup>. Deux modestes graffites (hastes) en proviennent (Graf. 37 p. 234 et 367 p. 240).

---

<sup>807</sup> DAF 76, p. 42.

<sup>808</sup> US 1395 – DAF 76, p. 44.

<sup>809</sup> DAF 76, p. 120.

<sup>810</sup> DAF 76, p. 117.

<sup>811</sup> DAF 76, p. 117.

<sup>812</sup> DAF 76, p. 105.

<sup>813</sup> DAF 76, p. 104.

<sup>814</sup> DAF 76, p. 83-85.

- pièce 3-3 : elle occupe une surface de 34 m<sup>2</sup> et livre deux graffites très fragmentaires. L'un d'entre eux correspond peut-être à un graffite épigraphique en alphabet grec mais son état de conservation ne nous permet pas de l'affirmer (Graf. 358 p. 238). L'autre est attribué à la phase 0 et correspond probablement à une marque d'appartenance gravée sous le fond d'une coupelle en sigillée (Graf. 411 p. 203). La pièce 3-3 est munie de fosses servant au polissage ou aux traitements chimiques des alliages cuivreux<sup>815</sup>.

#### ZONE 3, ÎLOT A, BÂTIMENT N

- pièce 3-26 : la plupart des niveaux ont été lessivés par l'érosion<sup>816</sup>, la pièce de 52 m<sup>2</sup> ne comporte aucune trace de structure, seuls des niveaux d'épandage (tessons de céramique très fragmentés et déchets de faune) y ont été découverts<sup>817</sup>. La pièce est interprétée comme une cour ou un espace de circulation probablement en grande partie à ciel ouvert<sup>818</sup>. Un graffite illisible y a été découvert (Graf. 129 p. 238).

#### ZONE 3, ÎLOT A, BÂTIMENT S

- pièce 3-9 : elle a été largement perturbée par des remaniements postérieurs mais correspond à un atelier de travail des alliages cuivreux<sup>819</sup>. Deux très modestes graffites (hastes) y ont été découverts : Graf. 365 et 366 p. 240.

- pièce 3-10 : sur le plan, cette pièce correspond à la pièce 3-8. Elle abritait un atelier de travail des alliages cuivreux<sup>820</sup> et livre une haste incomplète sur un tesson de cruche (Graf. 362 p. 238).

Pour conclure, les graffites de l'état 1 se répartissent dans des pièces à vocation artisanale (travail des alliages cuivreux et productions de fibules), des caves et des lieux à ciels ouverts (cours et voie de circulation). Leur présence au cœur d'ateliers de production pourrait leur conférer un lien avec ces activités. Cependant, seule l'analyse des inscriptions nous permettra de déterminer si les graffites retrouvés dans les ateliers et dans les caves ont respectivement un lien avec la production métallurgique et le stockage des denrées.

---

<sup>815</sup> DAF 76, p. 86.

<sup>816</sup> DAF 76, p. 88.

<sup>817</sup> DAF 76, p. 88.

<sup>818</sup> DAF 76, p. 88.

<sup>819</sup> DAF 76, p. 89.

<sup>820</sup> DAF 76, p. 89.

### NATURE DES GRAFFITES DE L'ÉTAT 1

Sur les 30 graffites, 19 sont des hastes ou des croix incomplètes, 2 correspondent à des motifs et signes géométriques et 9 sont épigraphiques (cf. Tableau 26).

**Tableau 26** : Lycée militaire, nature des graffites de l'état 1

<b>Graffites de l'état 1 en détail</b>	<b>Hastes et croix incomplètes</b>	<b>Graffites épigraphiques (dont 2 illisibles)</b>	<b>Motifs et signes géométriques</b>
phase 0	93 ; 129	411 (SETV[...])	86 (croix dans cercle)
état 1	18 ; 37 ; 67 ; 75 ; 99 ; 103 ; 110 ; 355 ; 362 ; 365 ; 366 ; 367 ; 402 ; 406 ; 419 ; 452 ; 464	124 (...]BA[... ?) 125 (...]MONA[...) 358 (alphabet grec?) 404 (RIC[...) 407 (...]SIIT[...) 409 (N) 417 (...]EPPV[...) 449 (VR[...)	412 (indéterminé)
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>2</b>

Les graffites illisibles et très fragmentaires sont nettement majoritaires sur le site (19/30 individus). Les graffites épigraphiques sont en mauvais état de conservation (8/9 individus sont incomplets). À l'exception d'un graffite ressemblant à du grec (Graf. 358 p. 238), ils sont tous en alphabet latin.

Si on dissocie momentanément les graffites de la phase 0 de ceux de l'état 1 dans le Tableau 26 et dans ce paragraphe, on remarque que le nombre de graffites attribués à la phase 0 est faible. Cela reflète peut-être en partie l'activité du site à la phase 0, période qui correspond aux toutes premières occupations. Sur quatre individus, la phase 0 livre un graffite épigraphique qui correspond probablement à une marque d'appartenance (Graf. 411 p. 203) et un motif géométrique (Graf. 86 p. 212). L'état 1 apporte un plus grand nombre de graffites que la phase 0. Cela reflète évidemment l'activité du site mais il faut également noter qu'il couvre une aire chronologique plus vaste. Sur 26 individus, l'état 1 comporte 8 graffites épigraphiques parmi lesquels quatre sont gravés sous le fond de récipients et constituent des marques d'appartenance éventuelles (Graf. 358, 404, 409 et 449).

Les 11 pièces dédiées à l'artisanat métallurgique sont les plus nombreuses à avoir livré des graffites. Elles fournissent 16 graffites au total mais il s'agit principalement de hastes et de croix incomplètes. Seulement deux graffites sont épigraphiques (Graf. 409 p. 186 et 125 p. 190) et deux autres sont susceptibles de l'être (Graf. 124 p. 238 et 358 p. 238). Le Graf. 409 (p. 186) correspond

probablement à une marque d'appartenance : il s'agit d'un N gravé sous le fond d'une assiette en sigillée méridionale. L'autre graffite (125 p. 190) est gravé sur la panse d'un vase en céramique commune claire. Il est trop fragmentaire pour que nous puissions identifier sa fonction. L'épigraphie sur céramique découverte dans ces pièces est donc très limitée (essentiellement des croix et des hastes incomplètes) et ne semble pas avoir de lien avec les activités artisanales.

Les deux caves (pièces 2-38 et 1-22) ont respectivement livré une et deux marques d'appartenance (Graf. 417, 419 et 449). Si les liens entre les graffites et le stockage des denrées n'est pas évident, cette particularité nous amène à supposer que ces caves ont pu être partagées par plusieurs personnes. La présence de marques d'appartenance servait peut-être à réserver le contenu des vases ou les vases eux-mêmes à l'usage exclusif de leur propriétaire.

En résumé, l'état 1 fournit des graffites très fragmentaires, beaucoup de hastes et de croix incomplètes et sont principalement répartis dans des pièces couvertes à vocation artisanale métallurgique (travail des alliages cuivreux et productions de fibules).

#### 3.2.1.1.2.3.2 LES GRAFFITES DE L'ÉTAT 2

L'état 2 compte 33 graffites. La provenance de deux d'entre eux n'a pas pu être précisée. Sur les 31 graffites restants, 27 ont pu être replacés sur le plan et 4 proviennent de pièces non localisées (pièce 1-20 et pièce 2-22).

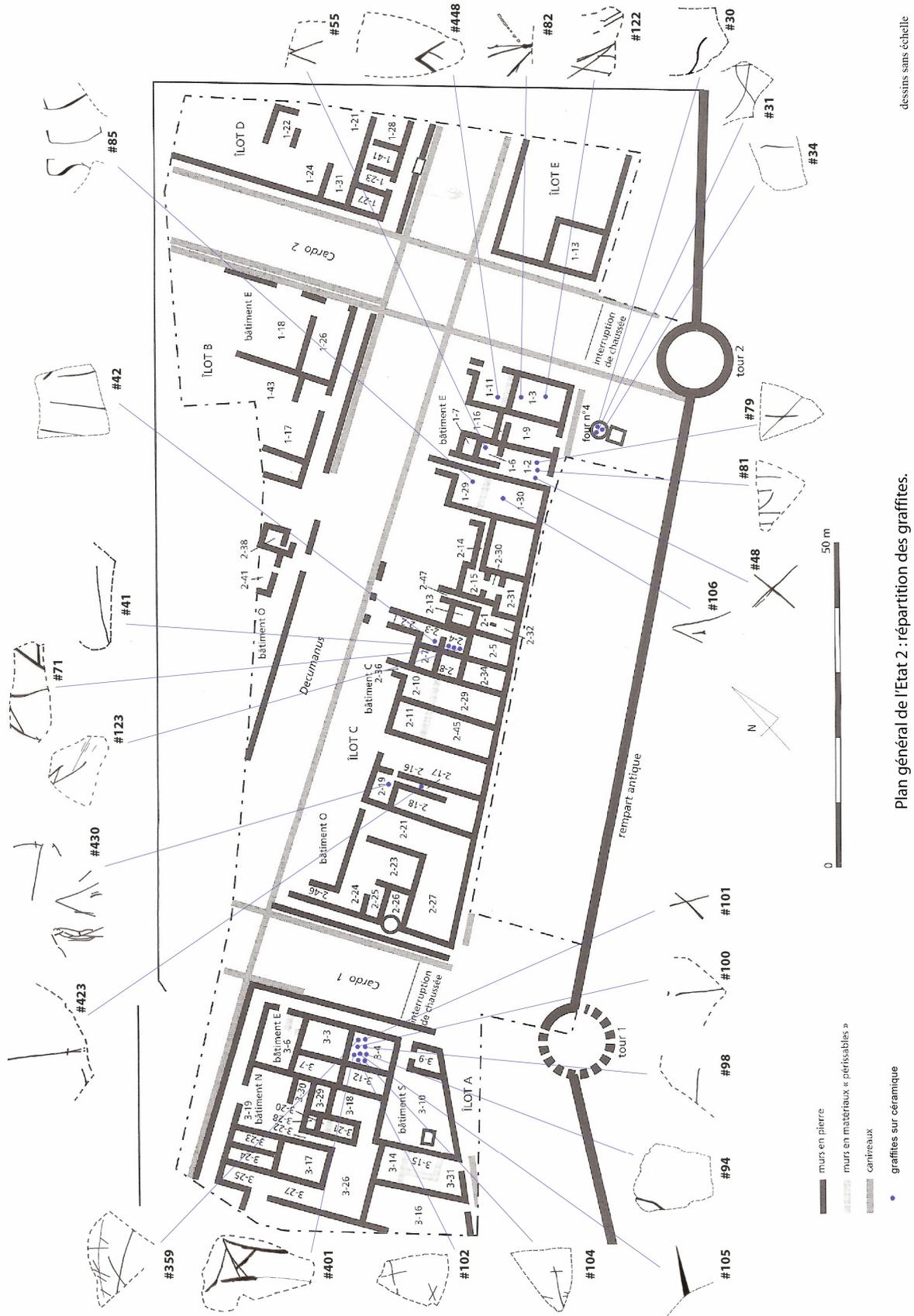


Figure 65 : Lycée militaire, répartition des graffites de l'état 2 (d'après le plan DAF 76, p. 80)

**Répartition des graffites dans les pièces** : la description se fait d'est en ouest et du nord au sud.

#### ZONE 1, ÎLOT C, BÂTIMENT E

- pièce 1-11 : cette pièce, déjà affectée au travail des alliages cuivreux à l'état 1, reste dédiée à cette même activité à l'état 2 mais la production de fibules est interrompue et la production qui la remplace est inconnue<sup>821</sup>. Elle est peut-être remplacée par une production de clochettes<sup>822</sup>. La pièce réunit des activités de travail et peut-être aussi de stockage des différents matériaux utiles au fonctionnement de l'atelier<sup>823</sup>. La pièce livre un graffite épigraphique situé sous le fond d'un récipient en sigillée : un ...]A[... (Graf. 448 p. 160).

- pièce 1-3 : cette pièce dédiée au travail des alliages à base de cuivre à l'état 1, se tourne vers la céramique à l'état 2<sup>824</sup>. Trois, voire quatre fours de potiers sont installés dans cette pièce. Ils sont de dimensions modestes et présentent un schéma classique du type à sole suspendue et tirage vertical<sup>825</sup>. Deux graffites illisibles ont été retrouvés dans cette pièce (Graf. 82 et 122 p. 236-238).

- Four n° 4 : ce grand four est situé à l'extérieur de l'îlot C mais est inhérent à l'atelier de la pièce 1-3. Trois graffites sont issus de ce four et plus particulièrement d'un niveau correspondant à un dépotoir de céramiques principalement composé de ratés de cuisson<sup>826</sup>. Il s'agit exclusivement de hastes incomplètes (Graf. 30, 31 et 34 p. 234 et 256).

- pièce 1-6 : elle abrite une activité artisanale difficile à identifier : peut-être un travail de tôlerie<sup>827</sup>. Elle fournit un graffite illisible qui est peut-être de nature épigraphique (Graf. 55 p. 234).

- pièce 1-2 : la pièce connaît une évolution dans son organisation interne par rapport à l'état 1. La nature exacte des activités pratiquées au cours de cette période est inconnue<sup>828</sup>. Trois graffites proviennent de cette pièce. Deux sont gravés sur de la céramique commune claire, type cruches : il s'agit d'un graffite illisible (une croix ?) et d'un graffite épigraphique incomplet (Graf. 79 et 81 p. 236). Le dernier, une croix complète, est gravé sous le fond d'un récipient en sigillée (Graf. 48 p. 223).

---

<sup>821</sup> DAF 76, p. 123.

<sup>822</sup> DAF 76, p. 126.

<sup>823</sup> DAF 76, p. 126.

<sup>824</sup> DAF 76, p. 123.

<sup>825</sup> DAF 76, p. 124.

<sup>826</sup> US 3015, DAF 76, p. 124-125.

<sup>827</sup> DAF 76, p. 122.

<sup>828</sup> DAF 76, p. 123.

- pièce 1-29 : elle subit d'importantes modifications au cours de l'état 2. L'un de ses murs « autrefois construit en matériaux périssables est démoli pour être reconstruit en petits moellons de granite assez réguliers » et les activités métallurgiques mises en évidence au cours de l'état 1 sont abandonnées<sup>829</sup>. Le sol de la pièce est jonché de céramiques brisées. Les traces d'un éventuel artisanat sont très ténues et rien n'autorise une interprétation en faveur d'une pièce dédiée à l'habitat<sup>830</sup>. Un graffite épigraphique quasi-complet composé de trois lettres de grandes dimensions (supérieures à 3 cm de hauteur) provient de cette pièce (Graf. 85 p. 200). La fonction de cette inscription ostentatoire demeure incertaine.

- pièce 1-30 : cette pièce « ne subit aucune modification architecturale. Elle reste vouée au travail des alliages à base de cuivre » et plus particulièrement aux travaux de finition et de polissage<sup>831</sup>. Un graffite complet y est attesté (Graf. 106 p. 157). Il s'agit d'un A gravé sur le haut de la panse d'un pot en céramique grossière à revêtement micacé.

#### ZONE 2, ÎLOT C, BÂTIMENT C

- pièce 2-3 : occupée à l'origine par un atelier de bronzier, la pièce 2-3 est recouverte par un remblai pour permettre l'installation de nouvelles structures de travail sidérurgique<sup>832</sup>. Une succession de hastes incisées avant cuisson apparaît sur le haut d'un gobelet de céramique fine à revêtement micacé (Graf. 42 p. 256).

- pièce 2-4 : trois graffites en sont issus. Ils sont très fragmentaires et illisibles (hastes et croix incomplètes). La présence éventuelle d'un vide sanitaire laisse penser que la pièce était peut-être dédiée au stockage de matériaux très sensibles à l'humidité tels que le charbon et le bois<sup>833</sup>.

#### ZONE 2, ÎLOT C, BÂTIMENT O

- pièce 2-19 : dédiée au travail des alliages cuivreux, il s'agit de la pièce la plus riche en vestiges du bâtiment O<sup>834</sup>. C'est aussi la seule à avoir livré un graffite dans cette zone : ce dernier est illisible mais il est complet et pourrait bien être de nature épigraphique (Graf. 430 p. 242).

---

<sup>829</sup> DAF 76, p. 121.

<sup>830</sup> DAF 76, p. 122.

<sup>831</sup> DAF 76, p. 121.

<sup>832</sup> DAF 76, p. 108.

<sup>833</sup> DAF 76, p. 109.

<sup>834</sup> DAF 76, p. 101.

- pièce 2-17 : ce couloir d'un mètre de large sur sept mètres de long débouche sur la pièce 2-19. Il s'agissait peut-être d'une cage d'escalier<sup>835</sup> et a fourni une croix incomplète gravée sous le fond d'une assiette en sigillée (Graf. 423 p. 242).

#### ZONE 3, ÎLOT 1, BÂTIMENT E

- pièce 3-4 : Les activités artisanales évoluent, elles passent du travail des alliages cuivreux à celui de la céramique. Deux fours de potier successifs sont installés dans la pièce 3-4<sup>836</sup>. La pièce livre neuf graffites : il s'agit presque exclusivement de hastes incomplètes et de traits erratiques. Un seul graffite est clairement d'origine anthropique : il s'agit d'un motif indéterminé gravé sous le fond d'un vase en sigillée (Graf. 401 p. 217).

Pour conclure, les graffites de l'état 2 sont répartis dans des zones d'activités diversifiées (stockages, travail des alliages cuivreux, production sidérurgique et céramique). Les deux pièces dont la fonction est rattachée à la production de céramiques et le four n°4 sont les contextes qui ont livré le plus de graffites (14/32). Les cinq pièces dédiées à la production métallurgique fournissent chacune un graffite (soit 5/32). Quatre graffites ont été retrouvés dans des zones de circulation (trottoir-voie ou couloir) et trois dans une pièce de stockage (pièce 2-4). Les six derniers graffites n'ont soit pas été localisés, soit proviennent de pièces dont la fonction et/ou la localisation n'a pas été déterminée (pièce 2-22, 1-2, 1-29).

D'une manière générale, le passage de l'état 1 à l'état 2 est marqué par des modifications architecturales qui visent à améliorer les infrastructures du site (agrandissements, remplacement des matériaux périssables par des maçonneries, etc.) et est caractérisé par une diversification de l'activité artisanale avec l'apparition du travail du fer et de la céramique<sup>837</sup>. Une grande concentration de graffites apparaît dans la pièce 3-4 qui est dédiée à la production céramique. D'autres graffites sont découverts à proximité de la pièce 1-3 qui est aussi dotée de plusieurs fours de potier et le four n°4 livre également trois graffites. Mais les graffites retrouvés à proximité des fours sont presque tous des hastes et des croix incomplètes auxquelles il est difficile d'attribuer une origine anthropique incontestable.

---

<sup>835</sup> DAF 76, p. 101.

<sup>836</sup> DAF 76, p. 93.

<sup>837</sup> DAF 76, p. 99.

## NATURE DES GRAFFITES DE L'ÉTAT 2

Sur les 33 graffites de l'état 2, 23 sont des hastes ou des croix incomplètes, 3 correspondent à des motifs et signes géométriques et 7 sont épigraphiques ( cf. Tableau 27) :

**Tableau 27** : Lycée militaire, nature des graffites de l'état 2

	<b>Hastes et croix incomplètes</b>	<b>Graffites épigraphiques (dont 2 illisibles)</b>	<b>Motifs et signes géométriques</b>
Graffites de l'état 2	30 ; 31 ; 34 ; 41 ; 71 ; 123 ; 42 ; 55 ; 77 ; 79 ; 82 ; 94 ; 98 ; 100 ; 101 ; 72 ; 102 ; 104 ; 105 ; 359 ; 122 ; 421 ; 423	81 p. 236 (...]INS[... ou ]INI[...?) 85 p. 200 ( SCŞ ) 430 p. 242 ( BAL ? ) 448 p. 160 (...]A[...) 106 p. 157 (A) 420 p. 204 (...]ATII) 422 p. 199 (...]S[...)	48 ; 63 ; 401
Total	23	7	3

Comme à l'état précédent, les graffites illisibles et fragmentaires sont nettement majoritaires sur le site (23/33 individus). Les graffites épigraphiques sont également en mauvais état de conservation (seuls trois sont complets). Aucun graffite en alphabet grec n'est attesté, toutes les inscriptions sont rédigées en alphabet latin. Six pièces (1-20, 1-30, 1-11, 2-19, 1-29 et 1-2) ont livré des graffites de ce type. Malheureusement, la fonction et la localisation de la pièce 1-20, qui en fourni le plus, nous est inconnue car non mentionnée dans la DAF. La pièce livre deux graffites épigraphiques (Graf. 420 p. 204 et n°422 p. 199) et une croix (Graf. 421 p. 242). Les classeurs indiquent que la pièce correspond à un niveau de circulation appartenant à l'îlot D. Les pièces 1-30, 1-11 et 2-19 sont dédiées au travail des alliages cuivreux tandis que la fonction des pièces 1-29 et 1-2 est indéterminée.

Malgré la diversification des activités artisanales et l'arrivée du travail de la céramique, l'état 2 ne se démarque pas de l'état 1 et fournit *grosso modo* le même nombre de graffites (33 *versus* 30) et de graffites épigraphiques que l'état 1 (7 *versus* 9). Les graffites provenant de l'état 2 sont très pauvres et les attestations épigraphiques sont maigres.

Parmi les graffites épigraphiques de l'état 2, trois sont gravés sous le fond de récipients en sigillée et peuvent être assimilés à des marques d'appartenance. C'est peut-être aussi le cas des trois motifs qui sont eux aussi gravés sous des fonds de récipients. De la sorte, l'état 2 totalise un minimum de six

marques d'appartenance ce qui équivaut sensiblement au nombre de marques d'appartenance attestées à l'état 1.

### 3.2.1.1.2.3.3 LES GRAFFITES DE L'ÉTAT 3 ET DE LA PHASE D'ABANDON

L'état 3 compte 30 graffites parmi lesquels 27 ont pu être replacés sur le plan. La phase d'abandon compte 18 graffites dont 16 ont pu être localisés et ajoutés au plan (en vert clair). Cette phase correspond aux démolitions, aux désertions et aux transformations des pièces en dépotoir<sup>838</sup>. Mais l'abandon du site a été progressif et ne s'est pas fait partout au même moment. Un même bâtiment est parfois partiellement occupé tandis que les autres pièces servent de dépotoir. C'est le cas du bâtiment E de l'îlot C où la pièce 1-11 est abandonnée alors que le reste du bâtiment est occupé<sup>839</sup>.

---

<sup>838</sup> DAF 76, p. 41.

<sup>839</sup> DAF 76, p. 41.

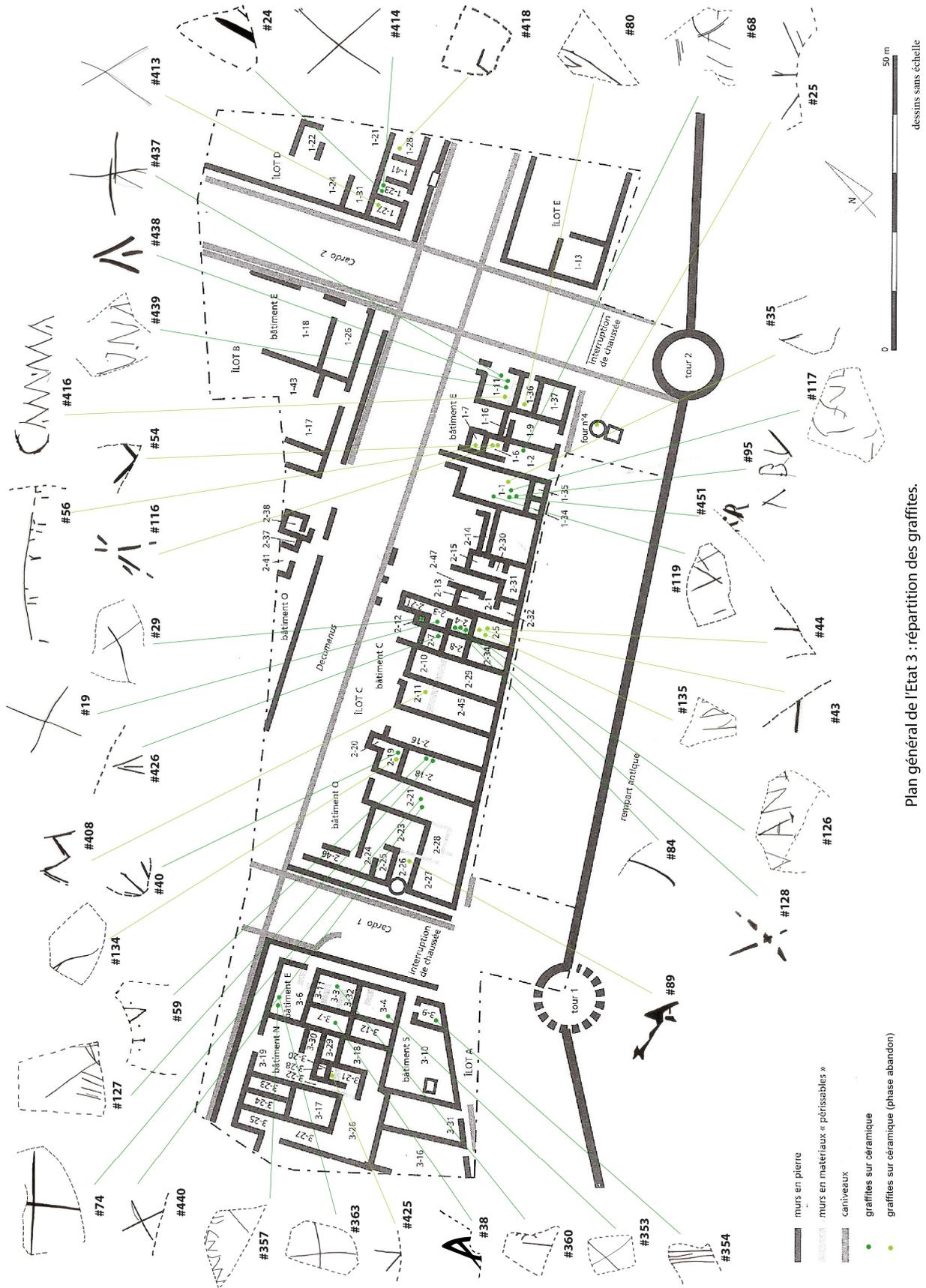


Figure 66 : Lycée militaire, répartition des graffites de l'état 3 (d'après le plan DAF 76, p. 80)

**Répartition des graffites dans les pièces** : la description se fait d'est en ouest et du nord au sud.

#### ZONE 1, ÎLOT D

- pièce 1-28 : Elle n'a pas bénéficié d'une fouille fine et les observations relatives à cette pièce sont minimales<sup>840</sup>. À l'état 1, il est possible qu'elle ait abrité un atelier destiné au travail des alliages cuivreux<sup>841</sup>. Les observations pour l'état 2 et 3 sont très lacunaires à cause du mauvais état de conservation des structures arasées et perturbées par des structures modernes<sup>842</sup>. La pièce fournit une courte haste incomplète gravée sur un petit tesson attribué à la phase d'abandon (Graf. 418 p. 242).

- pièce 1-23 : à l'état 3, cette pièce et la pièce 1-27 sont les seules pièces préservées dans cette partie de l'îlot qui est très perturbée par des structures modernes. La fonction de ces deux pièces est impossible à préciser<sup>843</sup>. La pièce 1-23 livre deux graffites : l'un illisible, l'autre une croix complète gravée sous un fond de sigillée (Graf. 24 p. 256 et 414 p. 224).

- pièce 1-27 : aucune fouille fine n'a été réalisée dans cette pièce<sup>844</sup>. À l'état 1, elle accueille des activités liées à l'artisanat des alliages cuivreux<sup>845</sup>. La fonction de cette pièce à l'état 3 est indéterminée<sup>846</sup>. Une croix complète gravée sous le fond d'un plat en sigillée (Graf. 413 p. 224) est attribuée à la phase d'abandon.

#### ZONE 1, ÎLOT C, BÂTIMENT E

- pièce 1-11 : sa fonction à l'état 3 n'est pas précisée. Cette pièce a déjà livré deux graffites, un à chaque état précédent. À l'état 3, cette pièce fournit trois graffites sur vaisselle sigillée dont deux complets qui correspondent peut-être à des marques d'appartenance (Graf. 437 p. 224, une croix et 438 p. 157, un A dont la graphie diffère avec celui trouvé à l'état 2 (cf. Graf. 448 p. 160)) et un fragment d'inscription (...]NNA[... , Graf. 439 p. 186). Une importante quantité de mobilier céramique brisé jonchait le sol d'occupation de la pièce. Il était associé à de nombreux fragments de cloisons en terre et à des traces de poutres qui laissent penser à un abandon rapide de la pièce,

---

<sup>840</sup> DAF 76, p. 137-138.

<sup>841</sup> DAF 76, p. 137.

<sup>842</sup> DAF 76, p. 138.

<sup>843</sup> DAF 76, p. 138.

<sup>844</sup> DAF 76, p. 137.

<sup>845</sup> DAF 76, p. 137.

<sup>846</sup> DAF 76, p. 138.

peut-être dû à l'effondrement de l'étage qu'elle supportait<sup>847</sup>. Si un effondrement a eu lieu, il est possible que les graffites proviennent de l'étage supérieur. La présence d'étages dédiés à l'habitat est un argument envisagé par P. Chardron-Picault<sup>848</sup>. Il est donc possible que ces graffites soient issus d'un contexte d'habitat. La découverte des marques d'appartenance témoigne en faveur de cette hypothèse. Par ailleurs, une inscription complète de cinq lettres a été découverte dans cette même pièce. Elle est gravée sur le haut d'un bol en sigillée (Drag. 37) importé de Gaule centrale et témoigne d'une écriture habile et maîtrisée (CAMMA, Graf. 416 p. 169). L'unité stratigraphique dont elle est issue (US 1258) correspond à une couche de destruction et d'abandon, vraisemblablement au niveau de démolition du plafond et de l'étage<sup>849</sup>. Il est donc plus que probable que ce graffite provienne de l'étage d'habitation.

- pièce 1-36 : un graffite illisible (peut-être épigraphique, Graf. 80 p. 236) se rattache à cette pièce spécialisée dans la production de clochettes bronzées<sup>850</sup>. Le reste du bâtiment, excepté les pièces 1-37 et 1-9 était déjà abandonné<sup>851</sup>.

- Four n° 4 : un graffite provient de la couche d'abandon de ce four<sup>852</sup>. Il s'agit d'une étoile à huit branches minimum gravée sous le fond d'un récipient en céramique commune claire de type cruche (Graf. 25 p. 210).

- pièce 1-7 : un graffite incomplet (Graf. 54 p. 234), probablement une croix, y a été retrouvé (phase d'abandon). La fonction de la pièce est indéfinie<sup>853</sup>.

- pièce 1-6 : deux graffites dont une croix complète gravée avant cuisson sur l'anse d'une cruche sont issus de cette pièce (Graf. 56 et 116 p. 234 et 255) et attribués à la phase d'abandon. Sa fonction est difficile à déterminer<sup>854</sup>.

- pièce 1-2 : les activités métallurgiques sont remplacées par un atelier de forge dont les productions sont inconnues<sup>855</sup>. La pièce livre un graffite illisible, peut-être un graffite épigraphique (...)+A[... (Graf. 68 p. 234).

---

<sup>847</sup> DAF 76, p. 129.

<sup>848</sup> DAF 76, p. 142.

<sup>849</sup> DAF 76, p. 39 et 131.

<sup>850</sup> DAF 76, p. 131.

<sup>851</sup> DAF 76, p. 131.

<sup>852</sup> US 3004, cf. Fig. 101, DAF 76, p. 125.

<sup>853</sup> DAF 76, p. 128.

<sup>854</sup> DAF 76, p. 129.

- pièce 1-1 : la pièce 1-1 correspond aux pièces 1-29 et 1-30 de l'état 2 réunies suite à l'arasement de la cloison de séparation<sup>856</sup>. Elle occupe une surface importante de 54 m<sup>2</sup>. Elle conserve les mêmes activités artisanales que celles des pièces 1-29 et 1-30, soit des travaux de finition et de polissage. La production est inconnue<sup>857</sup>. Quatre graffites proviennent de cet atelier : trois d'entre eux sont constitués de lettres (Graf. 95, 117 et 451 p. 251, 230 et 196), le quatrième est illisible et peu pertinent (Graf. 119 p. 238). Une haste incomplète est attribuée à la phase d'abandon (Graf. 35 p. 234).

#### ZONE 2, ÎLOT C, BÂTIMENT C

- pièce 2-12 : la zone correspond à un espace de circulation privé<sup>858</sup>. Une croix incomplète provient de cette entrée (Graf. 29 p. 234).

- pièce 2-3 : une croix complète gravée sous le fond d'une cruche a été découverte dans cette pièce (Graf. 19 p. 223). La pièce avait aussi livré un graffite à l'état 2 et quatre à l'état 1, principalement des hastes indéterminées à l'exception d'un N complet (Graf. 409 p. 186). Le sol de la pièce ne porte aucune trace de travail<sup>859</sup>, sa fonction n'est pas précisée.

- pièce 2-4 : tout comme la pièce 2-3, le sol de la pièce 2-4 ne porte pas de trace de travail et sa fonction n'est pas précisée<sup>860</sup>. Trois graffites en proviennent : une croix complète gravée avant cuisson sur l'anse d'une cruche (Graf. 128 p. 255), un fragment d'inscription (...]VAN+[..., Graf. 126 p. 165) et une haste incomplète (Graf. 84 p. 236). La pièce avait fourni autant de graffite à l'état 2 (essentiellement des hastes) et une inscription à l'état 1 (...]MONA[..., Graf. 125 p. 190).

- pièce 2-5 : trois graffites illisibles sont attribués à la phase d'abandon de cette pièce (hastes, Graf. 43 et 44 p. 256 et épigraphique, Graf. 135 p. 238). Son sol ne porte pas de trace de travail et sa fonction n'est pas définie<sup>861</sup>.

---

<sup>855</sup> DAF 76, p. 128.

<sup>856</sup> DAF 76, p. 126.

<sup>857</sup> DAF 76, p. 127.

<sup>858</sup> DAF 76, p. 112.

<sup>859</sup> DAF 76, p. 113.

<sup>860</sup> DAF 76, p. 113.

<sup>861</sup> DAF 76, p. 113.

- pièce 2-7 : aucune trace d'activité artisanale n'a été détectée, il s'agit peut-être d'un espace d'habitation ou d'un travail ne produisant pas de vestiges repérables<sup>862</sup>. Une marque d'appartenance gravée sous le fond d'une assiette en sigillée (A, Graf. 426 p. 157) témoigne en faveur de la première hypothèse.

- pièce 2-11 : un M complet gravé sous le fond d'un récipient en sigillée provient de la phase d'abandon de cette pièce (Graf. 408 p. 182). Il s'agit très probablement d'une marque d'appartenance. À l'état 3, cette pièce perd son caractère artisanal mais sa nouvelle fonction est indéfinie. Elle est reliée à la pièce 2-10 pour laquelle un étage et des traces d'habitat sont attestées<sup>863</sup>.

#### ZONE 2, ÎLOT C, BÂTIMENT O

- pièce 2-19 : c'est la pièce du bâtiment O la plus riche en vestiges. Elle est dédiée au travail des alliages cuivreux<sup>864</sup>. Une étoile incisée sous le fond d'une coupelle en sigillée (Graf. 40 p. 210) est attribuée à l'état 3 de cette pièce. Une haste incomplète est attribuée à la phase d'abandon (Graf. 134 p. 238). À l'état 2, la pièce avait livré un graffite illisible complet peut-être épigraphique (Graf. 430 p. 242).

- pièce 2-17 : ce couloir correspondait peut-être à une cage d'escalier<sup>865</sup> et fourni deux graffites à l'état 3 (Graf. 59 et 127 p. 207 et 238) et un à l'état 2 (Graf. 423 p. 242).

- pièce 2-21 : à l'état 2, cette pièce était dévolue au travail du fer<sup>866</sup>. À l'état 3, sa fonction n'est pas précisée. Deux croix sont issues de cette pièce dont une presque complète gravée sous le fond d'un vase en sigillée (Graf. 74 et 440 p. 256 et 225).

- pièce 2-26 : à l'état 2, un puits est creusé dans la pièce 2-26. Un graffite illisible est attribué à la période d'abandon de cette pièce (Graf. 89 p. 236).

---

<sup>862</sup> DAF 76, p. 113.

<sup>863</sup> DAF 76, p. 112.

<sup>864</sup> DAF 76, p. 101.

<sup>865</sup> DAF 76, p. 101.

<sup>866</sup> DAF 76, p. 102.

### ZONE 3, ÎLOT A, BÂTIMENT E

- pièce 3-6 : sa fonction à l'état 3 n'est pas précisée. Elle livre deux graffites dont un nom gravé sous le fond d'une assiette (...)]MINDO+[..., Graf. 357 p. 185 et Graf. 363 p. 238). Deux graffites (uniquement des hastes) lui étaient aussi attribués à l'état 1 lorsqu'elle était vouée au travail des alliages cuivreux<sup>867</sup>.

- pièce 3-3 : la pièce subit des modifications architecturales mais sa fonction à l'état 3 n'est pas précisée<sup>868</sup>. Elle livre un petit fragment d'inscription (P+[..., Graf. 360 p. 190). À l'état 1, la même pièce avait livré le graffite grec et une marque d'appartenance (Graf. 358 p. 238 et 411 p. 203).

- pièce 3-4 : sans certitude, il est possible que l'atelier de potier perdure<sup>869</sup>. La présence d'un graffite incomplet tracé avant cuisson va dans ce sens (Graf. 353 p. 256).

- pièce 3-7 : la fonction de cette pièce n'est pas précisée. Un A[...] gravé sous le fond d'un plat en sigillée lui est attribué, il s'agit peut-être de la première lettre du nom du possesseur (Graf. 38 p. 234).

- pièce 3-9 : un graffite illisible et fragmentaire (Graf. 354 p. 238) provient de cette pièce dédiée à l'habitat<sup>870</sup>.

- pièce 3-20 : une probable croix ou une étoile incomplète est attribuée à la phase d'abandon de cette pièce (Graf. 425 p. 242) située dans le bâtiment N. Son aspect, comme celui des autres pièces de ce bâtiment, est inconnu à l'état 3<sup>871</sup>.

Pour conclure, à l'état 3, seuls cinq graffites proviennent de zones d'activité artisanale (travail de finition et polissage (pièce 1-1), forge (pièce 1-2) et travail des alliages cuivreux (pièce 2-19)). Un provient d'un four, trois proviennent d'espaces de circulation privés (couloir et cage d'escalier, pièce 2-12 et 2-17) et deux autres ont été retrouvés dans des habitats (pièce 2-7 et 3-9). De nombreux graffites (16/30) sont issus de pièces aux fonctions inconnues (pièce 1-23, 2-3, 3-4, 3-7, 2-21, 2-4, 3-6, 1-11) ou non localisées (3/30). D'une manière générale les fonctions des pièces de l'état 3 sont

---

<sup>867</sup> DAF 76, p. 83-85.

<sup>868</sup> DAF 76, p. 96.

<sup>869</sup> DAF 76, p. 96.

<sup>870</sup> DAF 76, p. 96.

<sup>871</sup> DAF 76, p. 96.

moins bien connues que celles des états précédents à cause du mauvais état de conservation des niveaux archéologiques<sup>872</sup>.

Du point de vue des activités, les mutations observées à l'état 3 ne sont pas aussi importantes que celles qui ont accompagné le changement d'état précédent (état 1 à 2)<sup>873</sup>. Les potiers ont quitté le site mais bronziers et forgerons y cohabitent encore étroitement<sup>874</sup>.

#### NATURE DES GRAFFITES DE L'ÉTAT 3

Sur les 30 graffites de l'état 3, 12 sont des hastes ou des croix incomplètes, 6 correspondent à des motifs et signes géométriques et 12 sont épigraphiques ( cf. Tableau 28) :

**Tableau 28** : Lycée militaire, nature des graffites de l'état 3

	<b>Hastes et croix incomplètes</b>	<b>Graffites épigraphiques et plurivoques</b>	<b>Motifs et signes géométriques (croix complètes + étoile)</b>
Graffites de l'état 3	24 ; 29 ; 127 ; 68 ; 74 ; 84 ; 119 ; 354 ; 363 ; 432 ; 465 ; 353	38 p. 234 (A[... ] 59 p. 207 (...].I.V.[... ] 126 p. 165 (...].VAN+[...] 95 p. 251 (ABC) 117 p. 230 (...].G SV+[... ] 357 p. 185 (...].MINDO+[...] 360 p. 190 (P[...] 424 p. 231 (L ou V) 426 p. 157 (A) 438 p. 157 (A) 439 p. 186 (...].NNA[...] 451 p. 196 (...].+R)	19 ; 414 ; 40 ; 440 ; 128 ; 437
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>6</b>

Les graffites épigraphiques sont fragmentaires (9/12 individus sont incomplets) et ils sont tous en alphabet latin. Au total, 8 pièces (3-7, 2-17, 2-4, 1-1, 3-6, 3-3, 2-7 et 1-11) ont livré ce type de graffites mais seule la fonction de trois pièces a été déterminée (2-17, 1-1 et 2-7), respectivement un couloir, un lieu de finition/polissage et une pièce d'habitat.

<sup>872</sup> DAF 76, p. 94 et 138.

<sup>873</sup> DAF 76, p. 149.

<sup>874</sup> DAF 76, p. 149.

La plupart des graffites épigraphiques du site sont attribués à l'état 3, soit 9 individus au moins sans inclure les 3 graffites plurivoques (n°59, 424 et 117). L'état 3 fournit également plusieurs croix complètes (4 + 1 presque complète) ainsi qu'une étoile (Graf. 40 p. 210).

Parmi les 12 inscriptions, six sont gravées sous le fond de récipients ce qui laisse supposer qu'il puisse s'agir de marques d'appartenance. En dehors d'une croix gravée sur une anse, les motifs et signes géométriques de l'état 3 sont tous gravés sous le fond des vases. Si on considère que les étoiles et les croix constituent des marques d'appartenance au même titre que les anthroponymes, alors le nombre de marques d'appartenance à l'état 3 s'élève à 11 individus, ce qui est largement supérieur au nombre de marques d'appartenance relevées aux états précédents. De plus, on ne peut exclure la présence éventuelle d'autres marques d'appartenance parmi les graffites épigraphiques restants. Cette augmentation du nombre de marques d'appartenance reflète peut-être une plus grande nécessité de marquer ses effets personnels.

Quelques mots à propos des graffites de la phase abandon :

Les informations répertoriées dans les anciens classeurs de fouille nous ont permis de retrouver 18 graffites attribués à cette phase. Le lot est composé de neuf graffites illisibles, trois croix ou étoiles incomplètes gravées sous le fond de récipients en sigillée (Graf. 25, 425 et 54 p. 210, 242 et 234), deux croix complètes, l'une tracée sous un fond de sigillée, l'autre gravée avant cuisson sur l'anse d'une cruche (Graf. 413 et 116) et quatre inscriptions dont deux complètes (M, Graf. 408 p. 182 et CAMMA, Graf. 416 p. 169).

Ils proviennent de 12 pièces différentes et du four n°4. L'origine de deux graffites attribués à cette phase n'a pas été retrouvée (Graf. 92 et 130). Les autres se répartissent dans six pièces de fonction indéterminée (10 graffites répartis dans les pièces 3-20, 2-5, 1-7, 1-6, 1-27 et 1-28), dans trois pièces à vocation artisanale qui livrent chacune un graffite (pièce 1-36, 2-19 et 1-1) et dans deux pièces d'habitat ou située à proximité d'un habitat (respectivement 1-11 et 2-11). Ces dernières livrent chacune une marque d'appartenance (M, Graf. 408 p. 182 et CAMMA, Graf. 416 p. 169).

### 3.2.1.1.2.4 ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES GRAFFITES ANÉPIGRAPHES

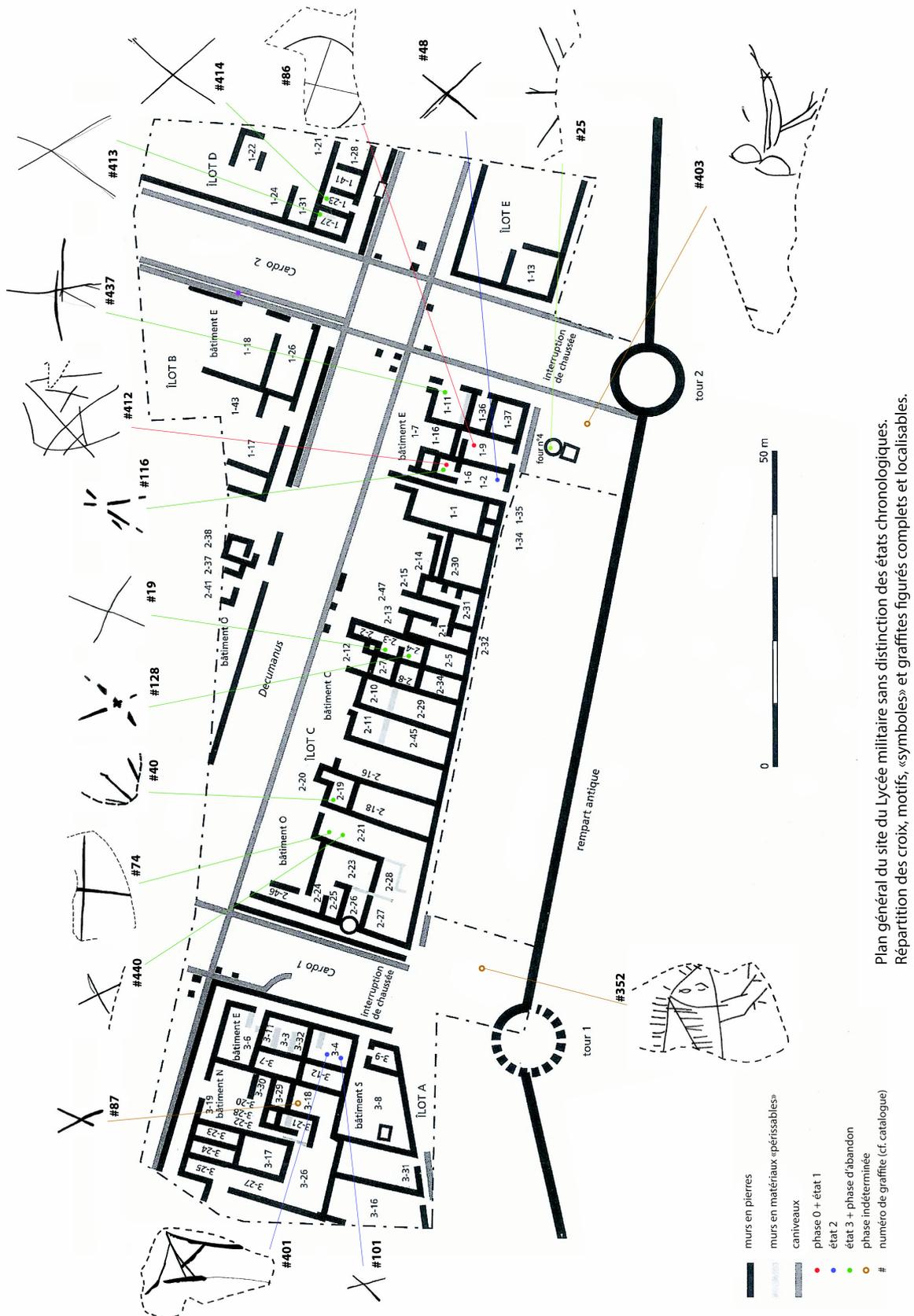


Figure 67 : Lycée militaire, répartition des graffites anépiographiques sans distinction des états chronologiques

Les graffites anépigraphes les plus pertinents sont présentés sur le plan (Figure 67). Nous avons sélectionné toutes les croix complètes, les motifs, les « symboles » et les graffites figurés complets ou archéologiquement complets. À l'exception de deux individus (Graf. 66 et 453, p. 254 et 217), tous ont pu être localisés sur le plan. Il apparaît clairement que les graffites anépigraphes sont moins nombreux que les inscriptions. Il s'agit principalement de croix (Graf. 19, 437, 413,...). Elles sont presque exclusivement gravées sous le fond des vases (Graf. 440, 74, 19, 437, 413, 414 et 48). Quatre individus ne répondent pas à cette règle : deux croix ont été gravées avant cuisson sur deux anses (Graf. 116 et 128), une est gravée sur un bord (Graf. 87) et une autre est gravée sur une panse (Graf. 101). Le corpus compte deux étoiles qui sont incisées sous le fonds de récipients (Graf. 40 et 25). Deux motifs indéterminés (Graf. 401 et 412) apparaissent sous le fond de vases en sigillée. Les trois graffites les plus complexes (Graf. 352, 403 et 86) sont gravés sur des surfaces planes : pour deux d'entre eux il s'agit de panses de vases, pour le Graf. 352 le support est indéterminé.

Les deux « bestiaires » proviennent de la zone comprise entre l'îlot C et le rempart. Cet espace « tampon » est très mal connu car il n'a fait l'objet que de deux sondages. Le Graf. 352 identifié comme un quadrupède (sanglier ou chien) provient d'une fosse dépotoir située proche de la tour 1. Le Graf. 403 qui représente un oiseau-phallus est issu d'un grand dépotoir non fouillé dans son intégralité compris entre le four et la tour 2. Leur exécution se distingue nettement des graffites retrouvés sur le site. Leur découverte dans la zone comprise entre le quartier artisanal et le rempart rend difficile leur attribution à l'un ou à l'autre espace.

Le nombre d'individus étant relativement faible, la répartition générale des graffites anépigraphes ne suscite aucun commentaire. On note en revanche une majorité de graffites attribués à l'état 3 (cf. plan). Cette observation rejoint celle faite précédemment au sujet des graffites épigraphiques.

### 3.2.1.1.2.5 ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES GRAFFITES ÉPIGRAPHIQUES

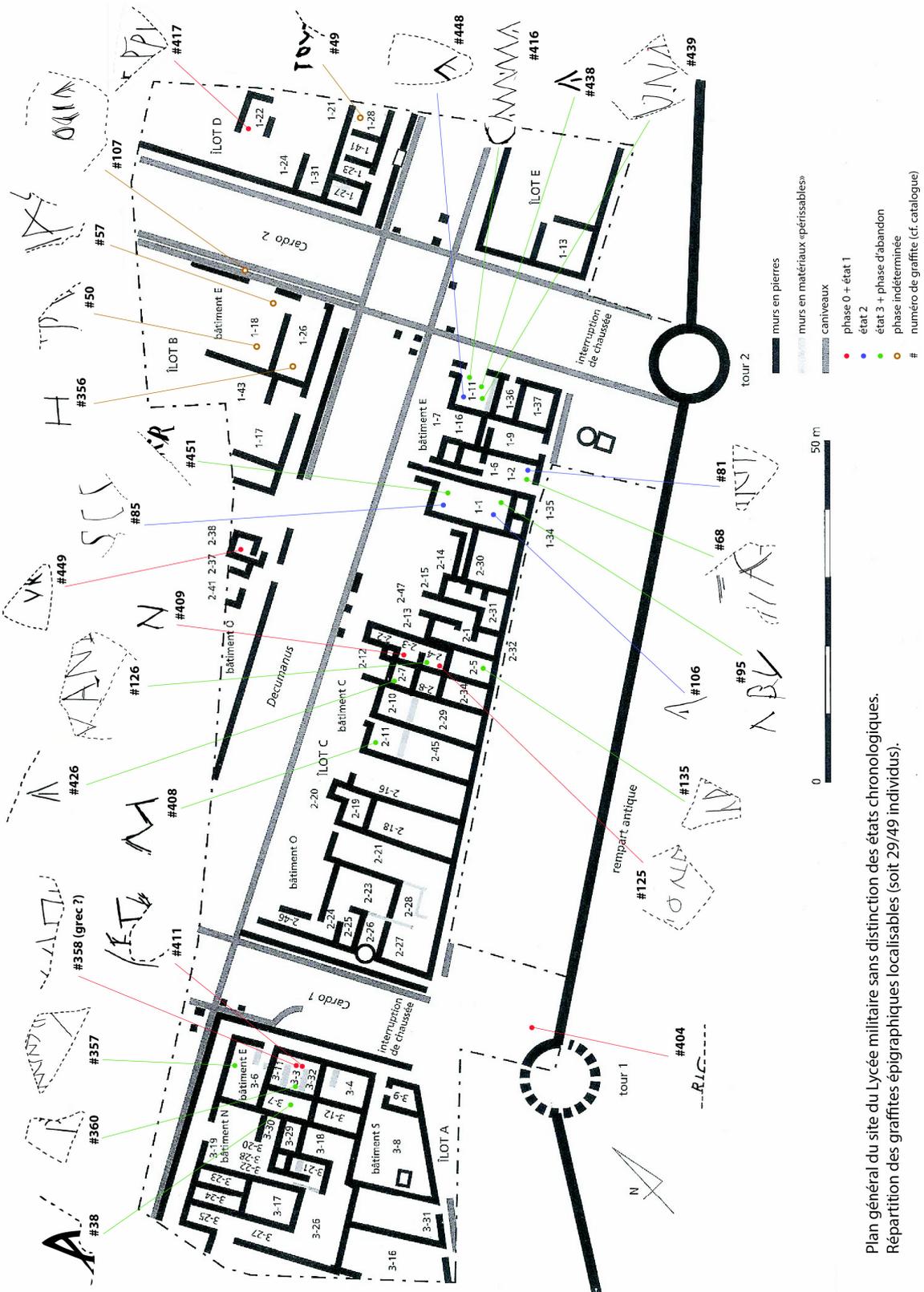


Figure 68 : Lycée militaire, répartition des graffites épigraphiques sans distinction des états chronologiques

Le plan ci-contre présente les graffites épigraphiques localisables. Au total, 49 graffites sont alphabétiques ou fortement susceptibles de l'être. Parmi eux, 30 ont pu être localisés sur le plan (Figure 68). Les différents états chronologiques sont matérialisés par les mêmes couleurs que précédemment. Au nord du site, dans les îlots B et D, cinq individus ne sont pas attribuables à une phase chronologique. Les trois zones de concentration observées sur la Figure 62 (p. 463) restent les mêmes mais le plan ci-contre montre clairement qu'aucun graffite épigraphique n'est attesté dans les pièces où se trouvent les fours de potiers (pièces 1-36, 1-37 et 3-4).

L'observation des différentes écritures du site nous permet de relever quelques points intéressants. D'abord, des pièces différentes semblent livrer des graffites tracés d'une même main. Cela pourrait être le cas des graffites 126 et 439, pourtant retrouvés dans deux zones différentes. L'espacement et la taille des caractères est rigoureusement semblable (environ 2 cm de hauteur). La forme des lettres (notamment celle des N) ainsi que les empattements aux pieds des lettres – à la lettre A (Graf. 126) et aux N (Graf. 439) – sont autant d'indices favorables à cette interprétation. Le graffite 81 se rattache aussi peut-être à ce groupe mais contrairement aux deux graffites précédents, il appartient à l'état 2 et non à l'état 3. On ne peut donc pas le rattacher avec certitude.

D'autre part, certaines pièces, comme la pièce 1-11 semblent avoir accueilli plusieurs graveurs successifs. Cette impression résulte non seulement du fait que des graffites sont retrouvés à différentes périodes chronologiques mais aussi qu'une même lettre est parfois attestée sous différentes formes d'un tesson à un autre (exemple : Graf. 416, 438 et 448).

Malheureusement, l'état de conservation des inscriptions ne nous permet pas de faire des suppositions sur le nombre de graveurs différents attestés sur le site.

Du point de vue de la chronologie, quelques graffites épigraphiques appartiennent à l'état 1 (= 6 localisés), d'autres à l'état 2 (= 4) mais la majorité est rattachée à l'état 3 (= 14).

### **3.2.1.1.2.6 CONCLUSION**

L'épigraphie est présente dès les premières occupations du site. Hormis la découverte d'un graffite en alphabet grec (Graf. 358 p. 238), l'ensemble des inscriptions sont rédigées en latin. Les premières traces d'écriture se répartissent dans des pièces aux fonctions diverses mais principalement dans celles à vocations artisanales métallurgiques (production de fibules, atelier de bronzier, travail des alliages cuivreux). Ces pièces sont aussi les plus nombreuses et les mieux identifiées du site, ce qui participe probablement à ce résultat. Les premières marques d'appartenance sont rares et la plupart des graffites sont très fragmentaires et illisibles.

Le passage à l'état 2 marque une optimisation des aménagements et une diversification des activités avec l'apparition du travail du fer et de la céramique. Cette dernière entraîne une multiplication des marques sur céramique aux abords des fours de potier mais elles correspondent presque exclusivement à des hastes incomplètes dont l'origine anthropique n'est pas clairement avérée. Aucune progression dans la pratique de l'écriture n'est observée entre ces deux états. À l'état 2, les pièces dédiées au travail des alliages cuivreux sont celles qui fournissent le plus de graffites épigraphiques mais les marques d'appartenance restent peu nombreuses. Le passage de l'état 2 à l'état 3 marque une augmentation du nombre de graffites épigraphiques. Cette augmentation est le signe d'une amélioration du point de vue de l'écriture. La période révèle également un nombre de marques d'appartenance supérieur à celui des états précédents. Cette évolution n'est visiblement pas la conséquence d'un enrichissement du site puisque le niveau de richesse des habitants du quartier du Lycée militaire ne paraît guère avoir évolué au fil des générations<sup>875</sup>. En revanche, deux hypothèses peuvent expliquer l'augmentation du nombre de marques d'appartenance sur vaisselle céramique :

- Celle d'un accroissement démographique entraînant une certaine promiscuité qui aurait incité les particuliers à marquer leurs effets personnels. C'est ce que pourrait révéler l'expansion du bâti qui atteint son maximum de la seconde moitié de l'état 2 jusqu'au début de l'état 3<sup>876</sup>.
- Et celle de l'effondrement, parfois brutal, des étages supérieurs qui fournissent beaucoup de vaisselle céramique laissée sur place<sup>877</sup>. En effet, en dehors de toute perturbation comme celle causée par un effondrement brutal, les pièces sont entretenues et le ménage du sol est fait régulièrement<sup>878</sup>. Cela explique pourquoi « les couches correspondant au fonctionnement sont souvent minces, voire très minces » et ne livrent que peu de mobilier<sup>879</sup>. En outre, le mobilier retrouvé sur le site est principalement constitué de déchets car les outils et les matériaux sont récupérés et conservés durant les transformations des pièces ou emportés vers un autre lieu si l'atelier est abandonné. Même en cas d'incendie les décombres sont fouillés pour récupérer tout ce qui est récupérable ou recyclable<sup>880</sup>. Par chance, la céramique n'est pas recyclable, c'est la raison pour laquelle les tessons brisés sont laissés sur place. Ces zones de concentration de vaisselle céramique sont plus à même de livrer des graffites et donc statistiquement plus à même de livrer des marques d'appartenance.

---

<sup>875</sup> DAF 76, p. 144.

<sup>876</sup> DAF 76, p. 149.

<sup>877</sup> DAF 76, p. 129.

<sup>878</sup> DAF 76, p. 32.

<sup>879</sup> DAF 76, p. 32.

<sup>880</sup> DAF 76, p. 154.

Il faut ajouter que notre vision est peut-être aussi légèrement biaisée par le fait que les effondrements ont lieu à la fin de l'occupation du site. De façon logique, les structures et les niveaux supérieurs, s'ils existaient, étaient entretenus pour éviter les accidents (incendies, inondations, etc.), voire évacués et remontés en cas d'effondrement pendant toute la période d'occupation. En revanche, l'abandon du site marque la fin de ces investissements, les effondrements sont laissés tels quels. Ainsi, ils présentent l'avantage de conserver le matériel des niveaux supérieurs inaccessibles autrement. Enfin, en rabaissant les étages au niveau du sous-sol qui correspond très souvent à des pièces semi-enterrées<sup>881</sup>, ils limitent les dégradations qui touchent d'abord les niveaux proches de la surface plus facilement arasés et perturbés par les structures modernes.

Il faut également nuancer les observations concernant la répartition des graffites par rapport aux fonctions des différentes pièces. La découverte de graffites dans de nombreuses pièces à vocation métallurgique n'implique pas que ces artisans aient plus écrit que leurs voisins. Cela n'indique pas non plus que les artisans se soient plus servis de l'écriture en milieu artisanal qu'en contexte domestique ou de stockage<sup>882</sup>. Il est important de garder en mémoire que certaines activités laissent plus de traces que d'autres et facilitent l'interprétation des locaux qui les abritent. C'est le cas des activités métallurgiques qui laissent derrière elles toutes sortes d'indices (moules, scories, structures de chauffe, etc.) et de la céramique aisément repérable par ses fours et ses ratés de cuissons. À l'inverse, la fonction de nombreuses pièces n'a pas été renseignée à cause de l'absence de vestiges<sup>883</sup>. Ainsi, certains artisanats comme la vannerie et le travail du bois n'ont pas laissé de traces<sup>884</sup>. De même les traces liées à l'habitat sont discrètes sur le site. Il n'est pas improbable que l'habitat ait été situé dans les étages. Ainsi, il est possible que les marques d'appartenance identifiées dans les couches correspondant aux effondrements d'étages proviennent de lieux d'habitat. Ces habitats sont qualifiés de modestes en raison de l'absence de sols décorés, de structures de chauffage rudimentaires et de décors muraux simples<sup>885</sup>. Ces mêmes étages auraient pu aussi « abriter une partie des activités artisanales (...) ou bien encore des activités commerciales en jouant le rôle de boutiques »<sup>886</sup>.

---

<sup>881</sup> DAF 76, p. 149.

<sup>882</sup> À ce sujet, nous rappelons que les amphores importées n'ont pas été incluses à notre étude. Par conséquent, les inscriptions relatives au stockage (denrées ou matériaux) qui sont parfois présentes sur ce type de récipient ne sont pas abordées.

<sup>883</sup> DAF 76, p. 263.

<sup>884</sup> DAF 76, p. 258.

<sup>885</sup> DAF 76, p. 144.

<sup>886</sup> DAF 76, p. 150.

Il faut également tenir compte des phénomènes de résidualité qui sont omniprésents à Autun en raison des nombreux brassages qui s'appliquent en milieu urbain. Les graffites du site ont été replacés dans leur contexte archéologique et les distributions chronologiques obtenues dépendent uniquement des contextes archéologiques. Or, les phénomènes de résidualité ont tendance à reculer les datations des graffites dont certains ont pu être gravés sur de la céramique résiduelle qui est plus précoce que le contexte archéologique dans lequel elle a été retrouvée. Seule une étude céramologique prenant en compte l'ensemble de la céramique du site permettra d'affiner la datation de chaque tesson.

En outre, il faut rester prudent concernant la chronologie du site. Certes, les trois états chronologiques correspondent à des modifications du bâti et à des changements d'activité mais en raison de l'interruption des liens stratigraphiques due à la présence des voies, il n'a pas été possible d'établir une chronologie relative entre les îlots<sup>887</sup>. La phase 0 est datée du début du règne de Tibère jusqu'aux environs de l'an 30<sup>888</sup>. Cette date marquerait le scellement des occupations de la phase 0 par la pose du remblai initiant l'état 1. Dès lors, l'occupation du site augmente fortement avec la mise en place de nouveaux bâtiments. En parallèle, les bâtiments les plus anciens subissent une première campagne de modifications avec notamment des agrandissements et le remplacement de la plupart des murs en matériaux légers par des maçonneries en pierre<sup>889</sup>. Cette première restructuration correspond à l'état 1 et semble accomplie vers 120<sup>890</sup>. Le passage à l'état 2 est marqué par une diversification des activités artisanales avec l'arrivée de potiers et de ferronniers. Globalement, la seconde moitié de l'état 2 et la transition avec l'état 3 constitue la période pendant laquelle la surface d'occupation au sol atteint son maximum<sup>891</sup>. Cette expansion du bâti reflète peut-être une période d'augmentation de la population. En ce sens, elle rejoint les observations que nous avons établies à partir de l'étude des graffites du site. La transition entre l'état 2 et l'état 3 se fait vers la fin du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle<sup>892</sup>.

Pour finir, nous aimerions attirer l'attention sur le fait que des parallèles ont été observés entre les productions de fibules du quartier artisanal et celles trouvées au Mont Beuvray. Les artisans

---

<sup>887</sup> DAF 76, p. 249.

<sup>888</sup> DAF 76, p. 66 et 71.

<sup>889</sup> DAF 76, p. 149.

<sup>890</sup> DAF 76, p. 149.

<sup>891</sup> DAF 76, p. 149.

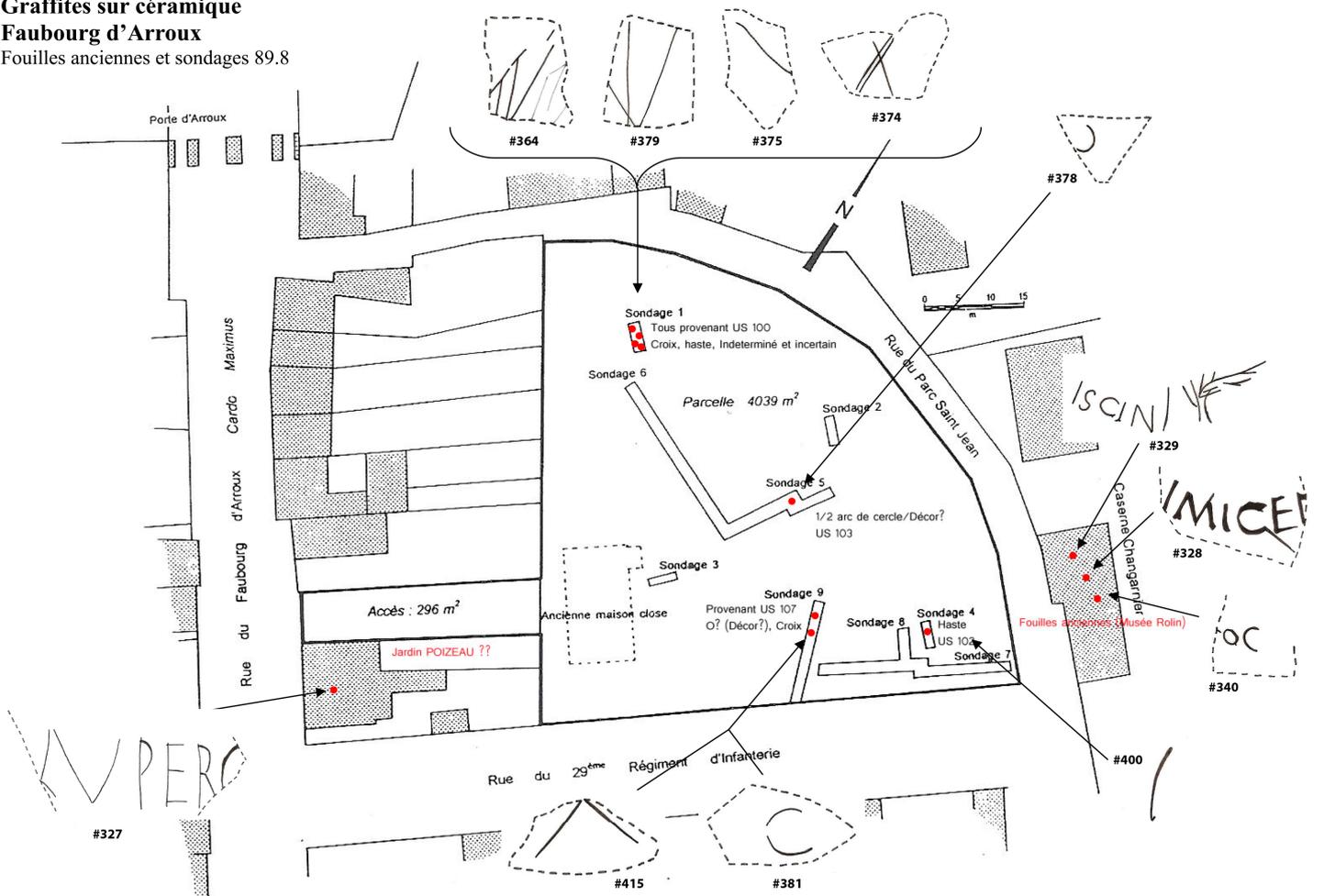
<sup>892</sup> DAF 76, p. 149.

fabriquent des fibules identiques avec les mêmes techniques<sup>893</sup>. Cette caractéristique sera rappelée lorsque nous aborderons la question des comparaisons entre les graffites d'Autun et de Bibracte.

### 3.3.1.1.3 RÉPARTITION DES GRAFFITES SUR LE SITE DU FAUBOURG D'ARROUX

Le secteur du « Faubourg d'Arroux » qui est situé au nord de la ville a fait l'objet de plusieurs investigations archéologiques (cf. Figure 61, p. 459). Les recherches que nous avons effectuées sur le mobilier issu de ces différentes opérations nous ont permis de mettre au jour 34 graffites. Quatre d'entre eux proviennent de découvertes ponctuelles entreprises au XIX<sup>e</sup> siècle aux abords du site, à l'est et à l'ouest. À l'est, trois graffites proviennent du secteur dit de la « Caserne Changarnier » (cf. Figure 69, p. 495).

**Graffites sur céramique**  
**Faubourg d'Arroux**  
 Fouilles anciennes et sondages 89.8



Dessins sans échelle.

**Figure 69 :** Faubourg d'Arroux, graffites issus des fouilles anciennes et des sondages 89.8

<sup>893</sup> DAF 76, p. 269.

Sans que l'on puisse savoir desquels il s'agit, deux de ces trois graffites avaient probablement déjà été vus à l'époque puisque le volume de la CAG en fait mention : « Caserne Changarnier : (...) trois tessons de céramique fine dont deux portant des graffitti, sans n° inv. »<sup>894</sup>. Le quatrième (Graf. 327) provient du « jardin Poizeau » dont la localisation précise est incertaine<sup>895</sup>. Sur le site même, neuf sondages ont été implantés au cours d'une étude d'évaluation réalisée en 1989. Le mobilier céramique issu de ces tranchées fournit huit graffites (cf. Figure 69). Plus récemment, en 2010, le site a fait l'objet d'une opération de sauvetage Inrap d'une durée de six mois. Cette dernière opération a révélé la plupart des graffites que nous connaissons aujourd'hui sur ce site. Un ensemble de 24 graffites<sup>896</sup> a été isolé par les céramologues A. Delor-Ahu et S. Mouton-Venault au cours de leur étude céramologique. Si cet ensemble ne prétend pas à l'exhaustivité, il offre néanmoins un échantillon intéressant (cf. Figure 70).



Plan général du site du Faubourg d'Arroux.  
Répartition des graffites localisables (soit 22/22 individus).

**Figure 70** : Faubourg d'Arroux, répartition des graffites fouille Inrap 2010

<sup>894</sup> CAG 71/1, p. 118.

<sup>895</sup> CAG 71/1, p. 118.

<sup>896</sup> Au total, 24 graffites dont deux sur amphores importées que nous ne traiterons pas.

Le site du « Faubourg d'Arroux » constitue un parallèle intéressant avec le quartier du « Lycée militaire ». Tout en étant situé à l'extrême opposé de la ville, il réunit les mêmes particularités que celles observées au sud dans le quartier du « Lycée militaire ». On y retrouve non seulement une cohabitation entre habitat et zones artisanales mais on y trouve également les mêmes activités à savoir des zones de productions métallurgiques et des zones de productions céramiques.

Par comparaison, le quartier résidentiel du « Faubourg d'Arroux » semble davantage privilégié que celui du « Lycée militaire ». Des sols en béton de tuileau<sup>897</sup>, des tesselles de mosaïques, de nombreux fragments d'enduits peints, quelques placages de marbres et des petites salles à hypocaustes ont été exhumés et témoignent d'un habitat modérément fortuné<sup>898</sup> et certainement plus confortable que celui attesté au « Lycée militaire ». Deux caves maçonnées y ont aussi été découvertes, elles semblent avoir été abandonnées dès la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>899</sup>. En outre, des espaces extérieurs (cours ou jardins) comportant des puits, des canalisations et des réceptacles destinés à recueillir l'eau de pluie ont été signalés. On peut également noter la découverte, sur le site, d'une plaque portant la dédicace d'un membre de l'ordre équestre romain et tribun militaire de la XXII<sup>e</sup> légion<sup>900</sup>.

Du point de vue de l'artisanat, la métallurgie du fer et celle du bronze sont les mieux représentées sur le site mais la production ne semble pas aussi « massive » qu'au « Lycée militaire »<sup>901</sup>. Plus tardif, le travail de la terre cuite est attesté par la présence de trois fours. Un four de production de vaisselle de la fin du II<sup>e</sup> s. de notre ère a été découvert au sud de la parcelle. Au nord, deux autres fours ont été mis au jour mais seul l'un d'entre eux a été mis en service. Ils pourraient être liés à la production de statuettes en terre cuite du fameux *Pistillus* dont des fragments de statuettes ont été trouvés à proximité immédiate du four<sup>902</sup>. Plusieurs fragments de moules signés *Pistillus* ont également été découverts sur le site. L'activité de ce coroplaste est connue à Autun entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. de notre ère. La mise au jour de ces fragments signés et la découverte des graffites sur céramique sont autant de témoignages de l'activité épigraphique du site qui, ajoutés au corpus des graffites de la ville, permet de mieux comprendre la pratique de l'écriture populaire à Autun.

---

<sup>897</sup> Il s'agit d'un mélange de mortier, de gravier et de tuiles ou de briques concassées (Alix, dépliant Inrap).

<sup>898</sup> Alix 2011a, p. 127.

<sup>899</sup> Alix 2011b, p. 23.

<sup>900</sup> <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Communique-de-presse/p-10804-Pistillus-celebre-potier-antique-retrouve-a-Autun.htm> [consulté le 08/07/15]

<sup>901</sup> Alix 2011b, p. 24.

<sup>902</sup> source : S. Alix.



**Figure 71** : Demi moule de Vénus signé *Pistillus* au verso, Autun  
Cliché : D. Gliksman, Inrap

À l'image du « Lycée militaire », le site du « Faubourg d'Arroux » est susceptible de renfermer des graffites sur de la céramique provenant de plusieurs contextes différents : production et consommation, artisanat et habitat. Mais si ces types d'occupation ont pour habitude de fournir une grande quantité de tessons, il est essentiel de garder à l'esprit que la gravure constitue une certaine dégradation de l'objet et consistait en une pratique relativement rare. Parmi les 180 caisses de céramique collectées par l'Inrap, 24 graffites ont été isolés.

En résumé, le site du « Faubourg d'Arroux » peut être considéré comme le pendant septentrional du quartier du « Lycée militaire ». Ces deux sites se présentent comme des quartiers mixtes bénéficiant d'une implantation *intra-muros* à proximité des remparts. Il faut néanmoins noter que les deux sites diffèrent de par leur superficie et la durée des opérations qui y ont été entreprises. Ainsi, alors que le site du « Lycée militaire » a été fouillé sur une surface de 9500m<sup>2</sup>, celui du « Faubourg d'Arroux » a été limité au tiers, soit à une surface d'environ 3500m<sup>2</sup>. Par conséquent, le site du « Lycée militaire » s'ouvre sur cinq îlots quand celui du « Faubourg d'Arroux » n'en couvre même pas la moitié d'un. Concernant la durée des opérations, le « Lycée militaire » a fait l'objet d'investigations pendant plus d'un an tandis que les fouilles préventives menées au « Faubourg d'Arroux » ont duré six mois<sup>903</sup>. Toutes ces disparités, y compris celle concernant la méthode utilisée pour isoler les graffites, expliquent au moins en partie l'écart observé entre le nombre de graffites identifiés sur chaque site : 184 au « Lycée militaire » *versus* 34 au « Faubourg d'Arroux ».

L'occupation du site s'échelonne de la période augustéenne jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. de notre ère avec une réoccupation médiévale partielle<sup>904</sup>. La majorité des structures qui ont été découvertes sont des

---

<sup>903</sup> Alix 2011a, p. 127.

<sup>904</sup> Alix 2011a, p. 127.

bâtiments en pierre dont l'implantation a probablement débuté aux alentours de 40 de notre ère<sup>905</sup>. Un ensemble de structures en creux plus précoces (augusto-tibériennes) a également été découvert<sup>906</sup>. Cet ensemble constitue un des rares témoignages des niveaux d'occupation précoces qui restent mal connus dans la ville. Un graffiti en alphabet grec (N°545 p. 193) a d'ailleurs été découvert dans ces niveaux.

Sur les 34 graffiti attribués au secteur, seuls les 22 provenant de la fouille récente Inrap peuvent faire l'objet d'une localisation précise. Les huit graffiti sortis de terre en 1989 ont pu être replacés dans leurs sondages respectifs mais sans plus de précision. Quant aux quatre graffiti issus des fouilles anciennes, leur localisation est très approximative (cf. Figure 69, p. 495). L'échantillon dont nous disposons est donc faible et nous oblige à limiter nos observations. Nous n'aborderons donc que rapidement les questions liées à répartition des graffiti sur le site, qui plus est avec prudence car l'organisation interne du bâti n'a pas encore été clairement établie<sup>907</sup>. En outre, le rapport de fouille étant en cours de rédaction, nous devons pour le moment nous contenter des premières interprétations.

#### **3.3.1.1.3.1 OBSERVATIONS GÉNÉRALES**

La répartition des graffiti en dehors de toute considération chronologique révèle une distribution inégale sur le site avec une nette distinction est/ouest matérialisée sur le plan par une droite en pointillés rose (cf. Figure 70, p. 496). La partie orientale est celle qui a livré la majorité des structures<sup>908</sup>. Cette scission nette dans la répartition des graffiti est donc, au moins en partie, liée aux « effets de source ». Mais cette répartition hétérogène traduit-elle aussi une réalité propre à l'organisation du secteur et à la distribution des différentes activités sur le site au cours du temps ? C'est ce que nous aimerions savoir.

#### **3.3.1.1.3.2 RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE**

La chronologie du site du « Faubourg d'Arroux » a été divisée en six phases. Elles sont nommées par ordre chronologique de A à F, la phase A étant la phase la plus précoce, les phases E et F étant les plus tardives.

---

<sup>905</sup> Alix 2011a, p. 127.

<sup>906</sup> Alix 2011a, p. 127.

<sup>907</sup> Alix 2011b, p. 24.

<sup>908</sup> Alix 2011a, p. 127.

Plusieurs arguments nous poussent à dater les graffites en fonction de la datation typologique des récipients sur lesquels ils se trouvent plutôt qu'en fonction de la datation de leur contexte de découverte. D'abord, la durée de vie d'un vase entier et son utilisation sont relativement limitées dans le temps. Ensuite, il est plus probable qu'une marque ait été gravée lors d'une première acquisition du récipient. Enfin, le site est victime d'une très forte résidualité due à l'abondance des céramiques qui sont omniprésentes et qui saturent les couches de sols et de remblai dont le brassage en milieu urbain est inévitable (source : S. Alix). Par conséquent, il est plus sage de se référer, lorsque cela est possible, à la datation typologique du vase et non à celle du contexte de découverte qui a été victime de nombreux bouleversements. Ainsi, les tessons gravés résiduels ont été replacés dans leur contexte (phase) d'origine. Seuls trois tessons n'ayant pu faire l'objet d'une datation typologique ont été placés sur le site en fonction de leur contexte de découverte.

Les graffites attribués à la phase A sont les plus nombreux (10 individus). Ils sont signalés en rouge sur la carte (Figure 70). Cette première phase est datée des années 15/10 av. notre ère jusqu'en 40 de notre ère (source : S. Alix). Tous les niveaux de céramique de cette phase ont été vus en détail. Le nombre de graffites qui ont été identifiés est donc proche de l'exhaustivité. Des activités de forge et de boucherie sont attestées à cette période.

Sur les 10 graffites, six sont épigraphiques ou très susceptibles de l'être (Graf. 539, 545, 530, 544, 546 et 540). Parmi eux, quatre sont des anthroponymes, probablement des marques d'appartenance : celles de *Viridus* (ou équivalent), d'*Adarus*, de *Cab(utius)* et de *Polos* (respectivement Graf. 539 p. 206, 544 p. 163, 540 p. 168 et 545 p. 193). Un graffite chiffré gravé sous le fond d'une coupelle en sigillée a été retrouvé à l'ouest du site mais l'absence d'unité ou de toute autre mention rend son interprétation difficile. Les autres graffites sont fragmentaires et illisibles.

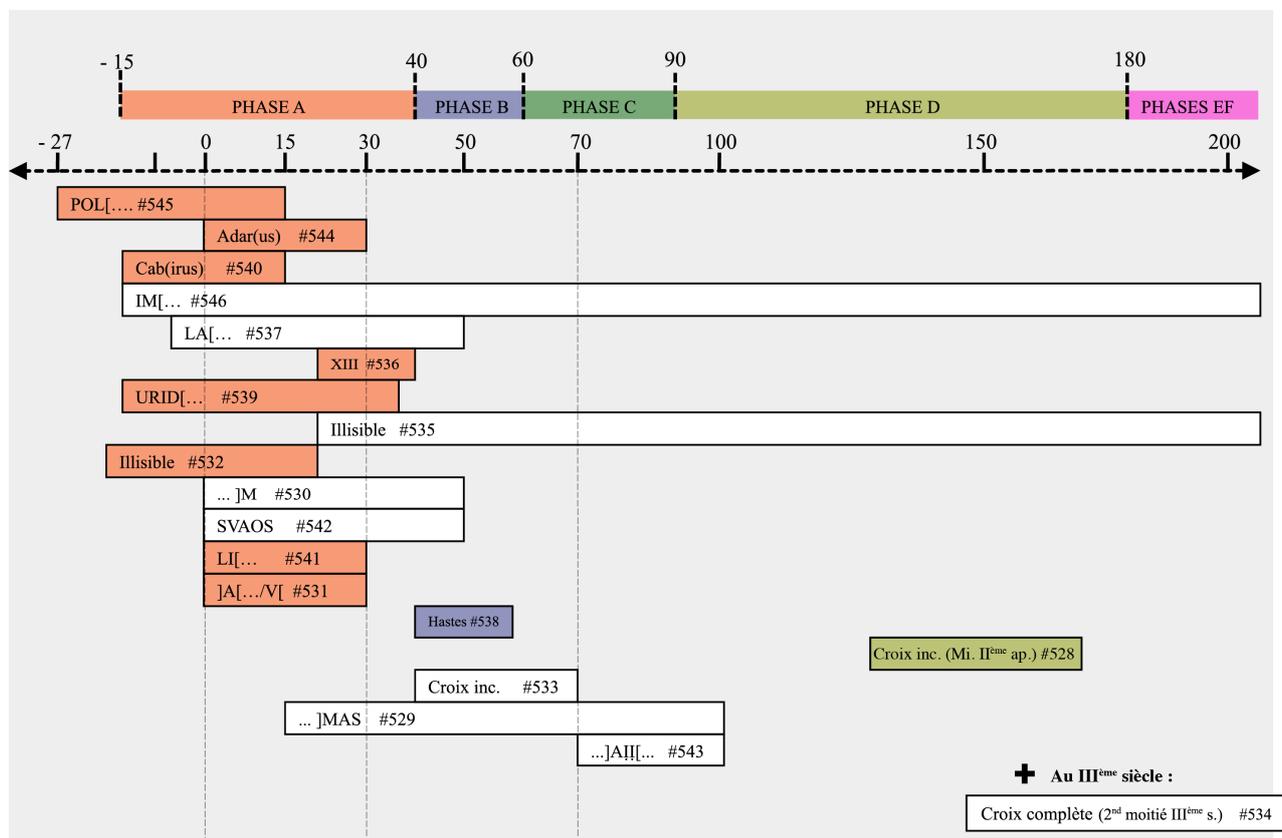
Sept graffites sont attribués à la phase B qui s'échelonne de 40 à 60 de notre ère (cf. Figure 70 en bleu). Tous sont fragmentaires à l'exception d'un mot gaulois (anthroponyme ?) complet gravé avant cuisson : *Suaos* (Graf. 542 p. 253). Deux autres graffites sont susceptibles d'être de type épigraphique (Graf. 541 et 531). Pendant cette phase, des activités de métallurgie ainsi que des ateliers de bronziers et du travail du fer sont attestés sur le site.

Seuls deux graffites appartiennent à la phase C (cf. plan en vert). Cette phase correspond globalement à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère (60-90 de n. è.). Des ateliers de bronziers sont attestés sur le site à cette période. Les deux graffites de cette phase sont épigraphiques mais incomplets (Graf. 543 p. 161 et 529 p. 184).

La phase D qui s'échelonne sur une période de près d'un siècle (90-180) ne livre que deux graffites : un fragment épigraphique (Graf. 527 p. 169) et une croix incomplète (528 p. 244) (cf. plan en vert clair).

Quant aux phases E et F, pourtant dotées d'aires chronologiques étendues (respectivement 180-300 et fin III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> s.), elles ne révèlent qu'un seul graffite : une croix complète (Graf. 534 p. 226).

Datations des graffites du Faubourg d'Arroux (2010.8)



+ 3 graffites pour lesquels il n'existe aucune datation typologique.

**Figure 72** : Faubourg d'Arroux, frise récapitulative de la datation des graffites en fonction de la typologie

Les premiers résultats montrent que la plupart des tessons gravés sont datés des phases A et B, c'est-à-dire de la période augusto-tibérienne jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Cette période réunit presque tous les graffites épigraphiques du site. Cette observation peut s'expliquer par le fait que 50% des unités stratigraphiques datables du site sont au moins partiellement datées du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>909</sup>. Mais la même tendance est observée de façon récurrente sur d'autres sites où, indépendamment de la datation des unités stratigraphiques, la pratique du graffite sur céramique est

<sup>909</sup> Alix 2011b, p. 23.

majoritaire au I<sup>er</sup> s. puis décline à la fin du II<sup>e</sup> s. pour quasiment disparaître au III<sup>e</sup> s. de notre ère (exemple : au Mans<sup>910</sup>).

### 3.3.1.1.3.3 RÉPARTITION DES GRAFFITES EN FONCTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les premières observations de S. Alix nous permettent de réaliser un tableau récapitulatif de la répartition des graffites du site en fonction des différents contextes. Les interprétations restent provisoires dans l'attente de la parution du rapport de fouille qui est prévu pour 2015.

**Tableau 29** : Répartition des graffites en fonction des contextes archéologiques pressentis par S. Alix (2011).

	<b>Habitat</b> (+ cour)	<b>Production</b> <b>métallurgique</b>	<b>Comblement</b> <b>du four nord</b>	<b>Circulation</b> <b>publique</b>	<b>Indéterminé</b>	<b>Total</b>
Anépigraphes	0	1	1	0	1	3
Épigraphiques <sup>911</sup>	7	4	0	1	1	13
Chiffrés	1	0	0	0	0	1
Indéterminés	1	3	0	1	0	5
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>22</b>

Évidemment, ces résultats sont à considérer avec prudence étant donné le faible nombre de graffites à disposition et le caractère provisoire des interprétations des différents contextes. Ces premiers résultats indiquent que les graffites sur céramique sont majoritaires en contexte d'habitat et dans les ateliers de production métallurgique. Aucun graffite n'a été découvert en lien avec la production céramique. Le seul qui a été retrouvé dans l'un des deux fours (Graf. 534 p. 226) fait partie d'une couche de comblement composée de mobilier des alentours (source : S. Alix).

Comme sur le site du « Lycée militaire » ce ne sont pas les ateliers de production de céramique qui livrent la plus grande quantité de graffites mais les lieux dédiés à l'habitat et aux activités artisanales métallurgiques (cf. Tableau 29). En outre, on notera que la quasi-totalité des quelques objets liés à l'écriture mis au jour sur le site<sup>912</sup>, ont été retrouvés dans un ensemble architectural où un atelier de métallurgie était actif à la même période<sup>913</sup>.

<sup>910</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 21-22.

<sup>911</sup> Y compris ceux hautement susceptibles de l'être.

<sup>912</sup> Ce lot est constitué d'une petite série de fragments de boîtes à sceaux et par deux stylets.

<sup>913</sup> Rapport de fouille Alix 2015, p. 674.

#### 3.3.1.1.3.4 LES GRAFFITES EN PARTICULIER

Les quatre graffites ayant fait l'objet de découvertes ponctuelles situées à proximité du site (cf. Figure 69, p. 495) sont aujourd'hui conservés au musée Rolin. Tous sont épigraphiques et gravés, soit au milieu, soit sur le haut de panses de récipients de formes fermées (cruches et gobelets). Ils font chacun l'objet de commentaires dans notre catalogue (cf. Graf. 327 p. 180, 38 p. 234, 329 p. 219, 340 p. 188). Sur les quatre, trois affichent au moins quatre lettres entières. Cette particularité montre que ces pièces ont probablement fait l'objet d'une sélection à l'époque.

Les huit graffites retrouvés lors des sondages de 1989 (cf. Figure 69) sont pour l'essentiel des hastes incomplètes et des croix fragmentaires (cf. catalogue).

Enfin, les 22 graffites de la fouille Inrap se répartissent de la façon suivante : treize graffites épigraphiques (ou fortement susceptibles de l'être) dont six interprétés comme des marques d'appartenance (Graf. 539, 545, 527, 544, 529 et 540). Ils sont tous gravés en alphabet latin à l'exception du Graf. 545 (p. 193) qui est en alphabet grec. Outre le graffite supposé grec du « Lycée militaire » (Graf. 358 p. 238), il constitue le seul témoignage précoce de l'écriture sur céramique à Autun. Parmi ces treize graffites, on peut signaler la présence du mot SVAOS, peut-être un nom *Suaos*, « le bon ». Gravé avant cuisson et retrouvé à proximité du four n°3 (cf. Figure 70), il pourrait s'agir d'une signature de potier au nom possiblement gaulois (Graf. 542 p. 253) comparable au nom *Suaina* gravé sous le fond d'une coupelle en sigillée découverte au Mans<sup>914</sup>. Le site livre également une indication chiffrée (Graf. 536 p. 208), une croix complète (Graf. 534 p. 226), un petit cercle tracé avant cuisson (Graf. 547 p. 255) et six graffites illisibles (Graf. 548, 538, 533, 535, 532 et 528).

#### 3.3.1.1.4 SYNTHÈSE

La majorité des graffites du « Faubourg d'Arroux » sont gravés sur de la céramique datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. et sont retrouvés en contexte domestique et artisanal (métallurgique). Sur le site du « Lycée militaire », les pièces à vocation métallurgique et les étages supérieurs susceptibles et soupçonnés d'avoir accueilli les zones d'habitats sont également ceux qui ont fourni le plus de graffites. En revanche, c'est vers la fin du II<sup>e</sup> siècle que sont datés la plupart des graffites du « Lycée militaire ». Plusieurs raisons peuvent expliquer ce décalage chronologique. D'abord, contrairement aux graffites du « Faubourg d'Arroux », ceux du « Lycée militaire » sont

---

<sup>914</sup> Cf. Guillier, Thauré 2003, n°146 p. 188.

principalement datés en fonction de leur contexte de découverte, ce qui, en raison des nombreux brassages urbains, a tendance à reculer les datations (phénomène de résidualité). Ensuite, les ensembles clairement datés des II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s. sont peu représentés au « Faubourg d'Arroux »<sup>915</sup>. Là encore, cette caractéristique a tendance à influencer les répartitions chronologiques.

Parmi les 22 graffites du « Faubourg d'Arroux », six sont des anthroponymes interprétés comme des marques d'appartenance mais ce nombre est un minimum et il faut sans doute envisager qu'une partie des autres graffites et marques fragmentaires constituent aussi des marques d'appartenance. Deux observations étayent cette interprétation. D'abord, plus de la moitié des graffites du site (12/22) sont gravés sur de la terre sigillée. Cette vaisselle de table est convoitée au début du I<sup>er</sup> s. de notre ère ce qui explique la présence récurrente de graffites et en particulier de marques d'appartenance sur ces vases. Deuxièmement, la plupart des récipients gravés sont de forme ouverte, type assiettes et coupelles (14 /22 graffites). Il est fort probable que les inscriptions relatives à ces vases ne soient pas liées au stockage des denrées puisqu'il ne s'agit pas de la fonction de ces formes de vase.

La répartition chronologique des graffites montre que la pratique de l'écriture sur céramique s'estompe considérablement à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère pour disparaître peu à peu aux siècles suivants (cf. Figure 72, p. 501). Cette même tendance est observée ailleurs où la pratique du graffite sur céramique est majoritaire au I<sup>er</sup> s. puis décline à la fin du II<sup>e</sup> s. pour quasiment disparaître au III<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>916</sup>.

Les graffites du « Faubourg d'Arroux » témoignent d'une activité domestique et d'une volonté de marquer ses effets personnels, volonté particulièrement accrue dans les premiers temps de l'installation, c'est-à-dire pendant la période augusto-tibérienne. La présence d'un, voire plusieurs, graffites en alphabet grec et, plus tard, celle d'un nom gaulois écrit en alphabet latin reflète, à l'échelle du site, les bouleversements épigraphiques qu'a connu la Gaule à cette période<sup>917</sup>.

Le même travail de répartition spatiale n'a pas pu être entrepris pour tous les sites de la ville. D'abord, il nous a semblé peu pertinent de le faire pour des sites ayant fourni moins de 30 graffites. En dessous de cette limite, l'échantillon à disposition est très faible et ne permet pas d'établir des observations "statistiques" satisfaisantes. De plus, 48 opérations archéologiques différentes ont livré

---

<sup>915</sup> Alix 2011b, p. 23.

<sup>916</sup> Exemple : Guillier, Thauré 2003, p. 21-22.

<sup>917</sup> Graffite grec avéré : n°545 p. 193 et probable : n°527 p. 169. Nom gaulois probable : n°542 p. 253.

l'ensemble des graffites d'Autun. Faute de temps, nous avons procédé à une sélection des sites les mieux documentés et ceux qui ont livrés le plus de graffites.

#### 3.3.1.1.5 LES AUTRES SITES DE LA VILLE

Après le site du « Lycée militaire » et celui du « Faubourg d'Arroux », ce sont les sites de la « Rue des Pierres » et de « l'Institution Saint-Lazare » qui, dans l'état actuel de la recherche, livrent le plus de graffites sur céramique soit respectivement 28 et 26 individus (cf. Tableau 25). Ces deux sites, comme les deux précédents, sont situés à proximité des remparts et sont des quartiers mixtes où se mêlent habitats et artisanats (cf. Tableau 23).

##### 3.3.1.1.5.1 LE SITE DE LA « RUE DES PIERRES »

Situé au nord-est de la ville, ce site a fait l'objet de cinq investigations archéologiques<sup>918</sup>. Un graffite nous est parvenu des sondages de 1968 (Graf. 614 p. 158). À cette époque, on soupçonnait la présence d'un atelier de potier unique. L'année 1971 marque le début d'une série de fouilles organisées environ deux semaines chaque été jusqu'en 1973. Quatre graffites proviennent des fouilles de 1972 (72.1) et quatre autres sont issus du chantier de 1973 (73.2). C'est la dernière fouille du site, en 1987 (87.1), qui a livré la plus grosse quantité de graffites, soit 19 individus. Cette fouille de sauvetage est aussi la plus étendue puisqu'elle a permis de dégager un secteur d'environ 3500m<sup>2</sup>. Elle confirme la présence d'un quartier artisanal regroupant les métiers du feu : potiers, bronziers et verriers<sup>919</sup>. L'activité métallurgique qui apparaît limitée au I<sup>er</sup> siècle de notre ère est attestée par la présence de moules, creusets et débris d'objets en bronze. L'atelier de verrier qui nous est parvenu dans un état de conservation exceptionnel est daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>920</sup>. Le travail de la céramique, de loin le plus important, est attesté dès le début du I<sup>er</sup> siècle et jusqu'au III<sup>e</sup> siècle : ces activités sont particulièrement bien représentées au III<sup>e</sup> siècle par la présence de huit fours et de nombreux dépotoirs. La production est variée (céramique commune (cruches, assiettes et autres formes ouvertes), mortiers (avec estampille), céramique estampée et figurines en terre cuite blanche (moules et statuettes de Vénus,...))<sup>921</sup>. On peut également ajouter la production de plats à engobe interne rouge pompéien dont les caractéristiques ont fait l'objet d'une étude par J. Simon (2004). Au sud, des vestiges d'habitat ont été mis au jour avec des salles chauffées par hypocauste, des cours avec puits et un réseau de

---

<sup>918</sup> 1968 : sondages J. Creusaton ; 1971 et 1972 : sondages H. Vertet ; 1973 : sondages A. Demongeot ; 1987 : fouille de sauvetage A. Rebourg.

<sup>919</sup> CAG 71/1, p. 138.

<sup>920</sup> CAG 71/1, p. 139.

<sup>921</sup> CAG 71/1, p. 138.

canalisations<sup>922</sup>. Le site présente donc un ensemble de vestiges propices à la découverte de graffites. Malheureusement, faute de moyens financiers, une grande partie du mobilier n'a pu être étudiée et la fouille n'a pas fait l'objet d'un rapport<sup>923</sup>. De plus, la moitié des graffites du site (14/28) sont signalés « hors stratigraphie ». Ces lacunes nous obligent à limiter nos observations.

Sur les 28 graffites du site, quatre ont été incisés avant cuisson sur de la céramique commune et sont donc probablement inhérents à l'atelier de production. Mais à l'exception du Graf. 510 p. 254 semblable à un motif décoratif, tous sont illisibles (477, 478, 617 p. 256). Les graffites après cuisson (24/28) sont principalement gravés sur de la sigillée (15/24 individus). Neuf sont gravés sur de la céramique commune claire ou sombre parmi lesquels un seul tesson de céramique à vernis rouge pompéien a livré une marque : deux hastes parallèles incomplètes (Graf. 525 p. 244).

**Tableau 30** : « Rue des pierres », types de graffites

Graffites	Total	Numéros
Épigraphiques	8	512 p. 200 ; 513 p. 160 ; 516 p. 192 ; 518 p. 196 ; 520 p. 195 ; 524 p. 195 ; 614 p. 158 ; 621 p. 172
Anépigraphes	2	510 p. 254 ; 618 p. 228
Chiffrés	2	511 p. 208 ; 522 p. 209
Plurivoques	1	517 p. 232 ;
Illisibles	15	477 ; 478 ; 514 ; 515 ; 519 ; 521 ; 523 ; 525 ; 616 ; 617 ; 619 ; 620 ; 622 ; 623 ; 624 p. 246 et 256.

La majorité des graffites du site sont illisibles (15/28, cf. tableau). Huit graffites épigraphiques nous sont parvenus dont au moins cinq sont des marques d'appartenance. Deux sont complètes : celle de *Saphutus* dont le nom décliné au génitif marque clairement la notion d'appartenance (Graf. 512 p. 200) et un *A* qui correspond probablement à la première lettre d'un anthroponyme (Graf. 614 p. 158). Les trois autres marques d'appartenance sont fragmentaires ou ont été exécutées avec difficulté (Graf. 524 p. 195). Les tessons des Graf. 518 et 520 ne recollent pas mais la graphie des *R* étant semblable sur les deux tessons, il est possible qu'ils proviennent du même vase ou, en tout cas, qu'ils aient été gravés par la même personne (cf. p. 196 et 195).

Les deux indications chiffrées (cf. Tableau 30) ne nous apportent aucun renseignement quant à la fonction des vases sur lesquels elles sont gravées. L'une est incomplète (Graf. 522 p. 209), l'autre ne

<sup>922</sup> Rebourg 1987.

<sup>923</sup> CAG 71/1, p. 139 ; Simon 2004, p. 227.

fait mention d'aucune unité de mesure (Graf. 511 p. 208) mais elles sont toutes les deux gravées sur des vases en céramique commune sombre brute, probablement dédiés au stockage.

### 3.3.1.1.5.2 LE SITE DE « L'INSTITUTION SAINT-LAZARE » (CODE OPÉRATION : 90.2)

Ce site livre 26 individus dont un est signalé dans le rapport de fouille (Graf. 370 p. 222)<sup>924</sup>. Comme les sites précédents, il est situé à proximité des remparts mais dans la partie sud-ouest de la ville, très exactement au 14 rue aux Raz. En 1990, cinq sondages préliminaires effectués à la pelle mécanique révèlent les traces d'une occupation gallo-romaine<sup>925</sup>. L'année suivante, le site fait l'objet d'une fouille de sauvetage, menée par P. Chardron-Picault sur une surface de 520 m<sup>2</sup><sup>926</sup>. Les premières constructions correspondent à la phase 1. Elles sont datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère et se concentrent dans la partie sud du site. Il s'agit de deux bâtiments en matériaux légers séparés l'un de l'autre par une ruelle. Les pièces du bâtiment oriental ont appartenu à un habitat privé relativement modeste auquel se rattache une cave<sup>927</sup>. Une salle se démarque des autres par la présence d'un sol en béton et de peintures murales. Dans cette pièce (pièce 24), la fouille de plusieurs fosses dépotoirs a révélé la présence d'une grande quantité de céramique (sigillées, vases de stockage et céramiques communes).

À la fin du I<sup>er</sup> siècle, les zones d'habitat du bâtiment ouest subissent d'importantes modifications (phase 2), les murs en pierres remplacent ceux en torchis et la zone est désormais occupée par des artisans<sup>928</sup>. Le travail des alliages cuivreux, de la corne et de l'os<sup>929</sup> y sont attestés<sup>930</sup>. L'atelier de tabletterie qui s'installe au nord-ouest à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. fabrique des charnières, des aiguilles et des jetons. L'activité est abandonnée au III<sup>e</sup> siècle. La phase 3 correspond à de profondes modifications : la plupart des murs ayant appartenu à la seconde phase sont détruits, l'artisanat disparaît et les structures d'habitats sont améliorées ce qui reflète un enrichissement des habitants par rapport aux premiers occupants<sup>931</sup>. Une grande maison s'étend sur le site. Puis, c'est au cours de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, que le site est brutalement abandonné<sup>932</sup>.

Les graffites du site sont modestes et très fragmentaires. Sur les 26 retrouvés, 20 sont illisibles et seulement cinq sont épigraphiques de façon certaine (cf. Tableau 31). À ces cinq individus, on

---

<sup>924</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p.71.

<sup>925</sup> Chardron-Picault 1990.

<sup>926</sup> CAG 71/1, p. 111.

<sup>927</sup> Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005, p. 151 ; Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 125.

<sup>928</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 89.

<sup>929</sup> L'atelier consacré au travail de l'os, aussi appelé « La maison aux artisans » a fait l'objet d'une publication : RAE, t. 54-2005, p. 149-209, 2006.

<sup>930</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 125.

<sup>931</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 92.

<sup>932</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 126.

pourrait ajouter les Graf. 369, 377, 382, voire 383, qui sont susceptibles d'être épigraphiques mais dont l'état de conservation ne nous permet pas de l'affirmer.

**Tableau 31** : «Institution Saint-Lazare», types de graffites

Graffites	Total	Numéros
Épigraphiques	5	370 p. 222 ; 384 p. 205 ; 393 p. 164 ; 394 p. 173 ; 397 p. 171 ;
Anépigraphes	1	376 p. 211
Chiffrés	0	Aucun
Plurivoques	0	Aucun
Illisibles	20	avant cuisson : 380, 385, 386, 390, 391 p. 256 après cuisson : 368, 369, 371, 372, 373, 377, 382, 383, 387, 388, 389, 392, 396, 398, 399.

Des cinq graffites épigraphiques, aucun n'est gravé sur de la sigillée : deux sont gravés sur des récipients type cruches (Graf. 384 et 393 p. 205 et 164), un l'est sur un plat à cuire (Graf. 370 p. 222), un autre sur un gobelet de céramique à paroi fine (Graf. 397 p. 171) et le dernier sur un tesson de céramique commune claire (Graf. 394 p. 173). Ils présentent tous la particularité d'avoir été gravés sur le milieu ou sur la panse des vases. Le site ne livre que trois tessons de sigillée gravés : deux illisibles (Graf. 377 et 396) et une étoile sous le fond d'une assiette (Graf. 376 p. 211). Cette particularité est peut-être due au fait que la céramique commune à fonction culinaire (écuelles, tripodes, pots à cuire) prédomine largement pendant la phase 1, phase qui correspond aux premiers aménagements du site<sup>933</sup>.

**Tableau 32** : « Institution Saint-Lazare », répartition des graffites en fonction des contextes archéologiques (d'après les données saisies dans le rapport de fouille Chardron-Picault, Ducreux 1991)

	Habitat (+ cour)	Cave, espaces de stockage ou de rangement	Aire de travail du métal	Atelier de tabletterie	Indéterminé	Total
Anépigraphes	0	1	0	0	0	1
Épigraphiques	1	2	0	1	1	5
Épigraphiques susceptibles	2	0	0	0	2	4
Illisibles	0	3	0	2	11	16
Total	3	6	0	3	14	26

<sup>933</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 85.

Le Tableau 32 montre que 11 graffites sont illisibles et proviennent d'une pièce à la fonction indéterminée. Sur les 15 restants, six proviennent de pièces dédiées au stockage ou au rangement, trois, exclusivement des graffites épigraphiques, proviennent d'habitats et trois autres ont été découverts dans l'atelier de tabletterie. Aucun graffite n'a été retrouvé dans l'aire dédiée au travail du métal. Le tableau confirme qu'avec un échantillon trop petit, les résultats de la répartition spatiale sont peu significatifs puisque les graffites illisibles de provenance indéterminée sont majoritaires.

La plupart des graffites proviennent de fosses et de niveaux archéologiques décrits comme contenant un matériel céramique abondant. Il s'agit principalement de fosses, de niveaux d'occupation et de niveaux d'abandon. Le Graf. 370 (p. 222), par exemple, a été retrouvé mêlé à un abondant matériel céramique dans un niveau de destruction composé de mortier de blocs de pierre résultant de l'éboulement d'un mur (M01). La couche qu'il occupait (US C180) renfermait beaucoup de céramiques écrasées pêle-mêle ce qui laisse penser à la présence d'une étagère placée contre le mur<sup>934</sup>. Le plat à engobe interne rouge sur lequel est gravée l'inscription *X PARO*, fait partie d'un ensemble d'au moins six récipients quasi-identiques destinés à la cuisson des aliments et qui étaient peut-être rangés sur la même étagère. La pièce (pièce 10) dans laquelle ils ont été découverts était une pièce chauffée par un foyer mural<sup>935</sup>. Il est fort possible que ce même foyer ait servi à la cuisson des aliments et qu'il ait donc accueilli les vases à cuire retrouvés dans la même pièce. Le Graf. 370 est la seule inscription fournie par cette salle. Son interprétation est discutée dans le catalogue (cf. page 222).

Les deux pièces ayant fourni le plus grand nombre de graffites (6 individus au total) sont les pièces 7 et 8 interprétées comme des locaux de stockage ou des remises situées à l'arrière des pièces habitées<sup>936</sup>.

Malheureusement, les quatre graffites retrouvés dans la pièce 8 sont tous fragmentaires et illisibles. Par conséquent, ils ne nous livrent aucune information supplémentaire et nous permettent ni de préciser le type des produits conservés dans cette cave, ni de préciser la fonction des récipients gravés (Graf. 386, 387, 388 et 391). On peut néanmoins noter qu'ils ont tous été gravés sur de la céramique commune sombre. Ces vases, au même titre que les amphores, étaient peut-être aussi dédiés au stockage. Les deux graffites retrouvés dans la pièce 7 sont de type épigraphique mais ils

---

<sup>934</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 70.

<sup>935</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 70.

<sup>936</sup> Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 68.

sont très courts (deux lettres à chaque fois, cf. Graf. 394 et 397 p. 171). Trop courts pour envisager une interprétation, ils ne nous apportent aucune information supplémentaire.

Tous les autres sites de la ville ont chacun livré moins de 20 graffites (Tableau 25).

### 3.3.1.1.6 CONCLUSION GÉNÉRALE AUTUN

Les quatre sites que nous venons d'aborder sont ceux qui ont livré le plus de graffites à Autun. Ils présentent des particularités équivalentes. Tous sont des sites *intra-muros* situés en périphérie de la ville, à proximité immédiate des remparts. Ils associent lieux d'habitation souvent modestes et zones d'activités artisanales. Ces activités sont diversifiées (poterie, métallurgie, verrerie, tableterie) mais elles sont presque exclusivement liées aux métiers du feu. C'est d'ailleurs probablement pour des raisons de sécurité qu'elles sont systématiquement rejetées en périphérie de la ville. L'observation de la répartition des graffites montre que celle-ci ne dépend pas uniquement de la distribution des vestiges archéologiques mais aussi de la nature des vestiges puisque, d'une manière générale, les graffites proviennent de zones à grande concentration de vaisselle céramique tels que des fosses, des remblais, des niveaux de destruction et des niveaux d'habitation (étagères ou étages effondrés). D'ailleurs, à l'exception de « l'Institution Saint-Lazare », tous ont accueilli des ateliers de potiers mais ces derniers, contre toute attente<sup>937</sup>, ne sont pas ceux qui livrent le plus d'inscriptions sur céramique. Les graffites découverts en contexte de production sont rares et très fragmentaires. Ils constituent pour la plupart des hastes incomplètes et des traits erratiques dont l'origine anthropique est discutable. Finalement, il apparaît qu'à *Augustodunum*, la plupart des graffites, et en particulier les marques d'appartenance, sont retrouvés en contexte domestique et artisanal, les deux contextes étant parfois difficile à distinguer l'un de l'autre comme c'est le cas sur le site du « Lycée militaire ».

La rareté des graffites en centre ville et leur plus grand nombre en périphérie *intra-muros* (Figure 61, p. 459) pourraient être des conséquences de la gestion des déchets durant l'époque romaine. En effet, M. Kasprzyk et Y. Labaune notent que les déchets domestiques sont plus rares dans le centre de la ville qu'en périphérie et l'expliquent de deux manières : « La première est que [le centre ville] est essentiellement, voire exclusivement, occupé par des ensembles monumentaux ou des habitats de type aristocratique au sein desquels l'évacuation devait être assurée de manière régulière. La seconde, découlant de la première, est que l'on assiste au développement de zones de dépotoirs extra-urbains [aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de n. è.] qui reflètent certainement la migration des déchets du centre

---

<sup>937</sup> À l'image des graffites de la Graufesenque.

vers la périphérie de la ville antique»<sup>938</sup>. Pour M. Kasprzyk et Y. Labaune, la fréquence des déchets domestiques dans les quartiers artisanaux périphériques d'Autun indique soit qu'une partie des déchets des *domus* aisées étaient déversés dans ces derniers, « soit plutôt que l'évacuation régulière des déchets domestiques était réservée, ou du moins essentiellement pratiquée, dans les quartiers aisés de la ville »<sup>939</sup>. Un phénomène analogue a été observé à Augst par S. Martin-Kilcher qui expliquait de la même manière la surreprésentation du matériel amphorique dans les quartiers artisanaux au détriment des *domus* du centre de la ville<sup>940</sup>. Ainsi, l'évacuation systématique des déchets du centre ville, dont une importante quantité de céramique, pourrait expliquer, en partie au moins, la rareté des graffites dans cette partie de l'agglomération. Les graffites des habitats aristocratiques et ceux du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles sont peut-être à chercher dans les dépotoirs *extra-muros*<sup>941</sup>.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que la recherche archéologique est tributaire du paysage actuel. Ainsi, les sites situés en périphérie sont plus faciles d'accès que ceux situés au centre-ville qui sont sous l'emprise des habitats et des constructions contemporaines. Contrairement au centre-ville, les sites périphériques ont pu faire l'objet de fouilles de grande envergure qui génèrent plus de découvertes. Ce phénomène d'archéologie à deux vitesses entre le centre-ville et sa périphérie explique la répartition des graffites telle qu'elle apparaît sur la carte (Figure 61, p. 459). Cette observation est confirmée par le Service Archéologique de la ville qui assure que le cumul des interventions archéologiques menées à Autun ces trente dernières années ne dépasse guère plus de 4 hectares. Cette surface représente une fenêtre d'observation sur les occupations antiques les plus récentes équivalente à 2% de l'assiette totale de la ville antique estimée à 200 hectares. Pour les occupations les plus anciennes, julio-claudiennes au sens large, la fenêtre d'observation actuelle, bien plus réduite, ne dépasse pas 0,7% à 1%. Les espaces étudiés sont pour l'essentiel situés en périphérie proche de l'enceinte. Il s'agit bien plus rarement d'îlots centraux ou monumentaux [Labaune, à paraître].

---

<sup>938</sup> Kasprzyk, Labaune 2003, p. 100.

<sup>939</sup> Kasprzyk, Labaune 2003, p. 100.

<sup>940</sup> Kasprzyk, Labaune 2003, p. 100.

<sup>941</sup> Les zones interprétées comme des dépotoirs extra-urbains sont localisées au nord, à l'est et au sud-est de la

### 3.3.1.2 CHARTRES

#### RÉPARTITION DES GRAFFITES DANS LA VILLE

**Tableau 33** : Sites chartrains ayant livré au moins 1 graffite

Noms sites	Code SysDA	Graffites	Dates et types d'opérations
Cinéma Les Enfants du Paradis	C129	114	2005-2010 (fouille)
1 place Drouaise	C204	2	2008 (diag) / 2009 (fouille)
10 boulevard Chasles	C93	4	1992 (fouille)
15-31 rue du faubourg la Grappe	C33/C19	3	1980-1982 (fouille)
17 rue de Reverdy	C260	3	2007 (diag) / 2008 (fouille)
27/31 rue Pierre Brossolette	C266	1	2007 (diag)
3 rue Pierre Nicole	C285	3	2010 (diag) / 2011 (fouille)
32 boulevard de la Courtille	C277	1	2010 (diag) / 2011-2013 (fouille)
36/40 boulevard Chasles	C81	2	1991 (fouille)
6 ruelle du Grand Sentier	C322	1	2013 (diag + fouille)
6 rue Victor Gilbert	C254	1	2010 (diag)
Clos Vert	C268	7	2008 (diag + fouille)
Cœur de ville, Boulevard Chasles	C191	1	2002 (diag) / 2004 (fouille)
Place de la République	C23/C51	2	1976-1977 (fouille)
Place des Halles	C27/C14	29	1978-1982 (fouille)
Rue aux Ormes	C28/C10	1	1978 (fouille)
Rue de la Croix Jumelin	C258	1	2007 (diag) / 2008 (fouille)
Rue du Palais de Justice	C50/C35	2	1981-1982 (fouille)
Terrain Socam	C69/C45	1	1983 (fouille)
St Martin au Val	C128	7	1995-2013 (diag + fouille)

Le tableau ci-dessus présente le nombre de graffites retrouvés par site. Leur distribution sur les sites chartrains est loin d'être homogène. En effet, près de 96% des graffites chartrains répertoriés dans notre base de données proviennent du chantier dit du « Cinéma Les Enfants du Paradis » (C219) fouillé en 2005 par le service archéologique de la ville. L'étendue de la surface fouillée (environ 4700m<sup>2</sup>) et la durée des opérations (14 mois) expliquent en partie cette profusion de matériel graphique (c'est-à-dire de matériel épigraphique et anépigraphé). Les données répertoriées dans SysDA témoignent du « gigantisme » de ce site : il représente 328 044 fragments de céramique sur les 701 458 recensés au total dans SysDA pour la ville et ses alentours, soit environ la moitié<sup>942</sup>. Sans surprise, l'ampleur de cette fouille se répercute sur le nombre de graffites.

<sup>942</sup> Source : P. Denat. À titre d'information, le nombre minimum d'individus recensés sur le site est de 38 518 (nmi) et de 77 699 (nmi) pour la ville entière.

Toutefois, l'absence d'identification et d'enregistrement systématique des graffites chartrains participe aussi à ce déséquilibre<sup>943</sup>. En effet, l'intérêt que suscitent les graffites aujourd'hui n'a pas toujours été, de sorte que les graffites ne sont presque jamais mentionnés et enregistrés dans les inventaires des fouilles anciennes<sup>944</sup>. Un bon exemple est celui du site de la « Place de la République » (C23). Fouillé en 1976-1977 sur une surface de 7200m<sup>2</sup>, il ne présente que deux graffites répertoriés dans SysDA mais beaucoup d'autres restent très certainement inconnus et inexploités. Par conséquent, un recensement exhaustif des graffites sur céramique s'avère nécessaire pour garantir une meilleure analyse du matériel chartrain conservé dans les réserves de la ville. Les premières investigations que nous avons réalisées dans le cadre de ce travail ont permis d'ajouter 76 graffites à ceux déjà saisis dans SysDA. La poursuite des recherches permettra de compléter ces données.

Toutefois, il faut apporter quelques nuances. En effet, sur les 701 458 tessons de Chartres *intra-muros* recensés dans SysDA depuis 1988, seuls 179 graffites sur céramique sont attestés aujourd'hui ce qui représente à peine plus de 0,02% de l'ensemble des tessons référencés dans la base de données<sup>945</sup>. Il convient donc de garder à l'esprit que la présence de marques sur céramique est rare.

C'est de loin le site dit du Cinéma « Les Enfants du Paradis » (C219) qui en livre le plus avec un total de 113 individus. À l'exception du site « Place des Halles » (C27) qui a livré 29 graffites, tous les autres sites en ont livré moins de 10. Cette répartition révèle une grande disparité entre le nombre de graffites attestés sur le site du « Cinéma », la « Place des Halles » et les autres sites.

La fouille de la « Place des Halles » (1978-1981) n'avait pas encore fait l'objet d'un récolement ni d'une saisie dans la base de données SysDA. Les graffites qui sont attribués à ce site sont exclusivement issus des recherches que nous avons entreprises dans les réserves. Tous les tessons de cette fouille ont été passés en revue. Le nombre de 29 graffites peut donc être considéré comme proche de l'exhaustivité. Le site correspond à un ensemble de huit puits et de cinq fosses associés à une voie bordée de façon discontinue par de petites habitations en matériaux périssables<sup>946</sup> : certaines des fosses ont apparemment servi pour l'extraction de matériaux<sup>947</sup>. Ce site est un des rares sites de la ville à avoir livré du mobilier gallo-romain précoce<sup>948</sup>. Aucun graffite en alphabet grec

---

<sup>943</sup> J. Simon et P. Denat estiment entre 300.000 et 400.000 le nombre de tessons non référencés dans SysDA issus des fouilles anciennes.

<sup>944</sup> À Chartres, sont considérées comme fouilles anciennes, toutes les fouilles antérieures à 1976.

<sup>945</sup> Rappel : amphores non régionales et *dolia* exclus.

<sup>946</sup> Delhoofs, Ben Kaddour, Joly 2011, p. 6 ; CAG 28, p. 120.

<sup>947</sup> CAG 28, p. 145.

<sup>948</sup> Delhoofs, Ben Kaddour, Joly 2011, p. 6.

n'y est attesté mais on peut noter la découverte d'un nom gaulois *Maturix* (Graf. 680 p. 317) gravé sur une assiette en *terra nigra* datée de 30 à 70 de notre ère<sup>949</sup>.

Les vestiges découverts sur le site du « Cinéma » sont comparables à ceux attestés sur les sites ayant fournis le plus de graffites à Autun, à savoir : un quartier artisanal où sont attestés travail de l'os, tissage et ateliers de forges mêlé à des zones d'habitats représentées par la découverte d'une *domus* dotées de jardins et de plusieurs habitats liés à des ateliers de forges. En outre, un ensemble de bâtiments sur caves a été interprété comme une zone de stockage. Ce secteur de la ville apparaît particulièrement actif aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère<sup>950</sup>. Son abandon est amorcé dès la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avec l'incendie de toute la partie sud du site et se poursuit jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle par l'abandon des autres bâtiments artisanaux et de la *domus*. Les voies demeurent utilisées jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle mais le site est abandonné au profit de quelques sépultures qui sont installées dans le secteur sud<sup>951</sup>.

Nous avons décidé de ne pas procéder à la répartition spatiale détaillée des graffites de Chartres, le site ayant livré la majorité des témoignages, celui du « Cinéma », n'ayant pas encore fait l'objet d'un rapport de fouille. Celui-ci est prévu pour 2015 (source : P. Denat). En revanche, l'existence de la base de données SysDA présente un atout considérable puisqu'elle nous renseigne sur la quantité de tessons répertoriés sur onze sites. Si l'on considère que tous les tessons d'un site pouvaient être gravés, diviser le nombre total de tessons par le nombre de tessons gravés, nous permet d'obtenir la probabilité qu'un tesson soit gravé sur chaque site (Tableau 34). À noter que les tessons d'amphores importées ainsi que les tessons de céramique médiévale et moderne sont inclus aux totaux SysDA, or, nous n'avons pas sélectionné les graffites incisés sur ces tessons. Au vu de ces informations, les pourcentages obtenus sont susceptibles d'être légèrement sous-estimés.

---

<sup>949</sup> Assiette CH122.1 d'après la typologie chartraine, Sellès 2001, p. 35.

<sup>950</sup> Denat 2010, p. 547.

<sup>951</sup> Denat 2010, p. 548.

**Tableau 34** : Proportion de tessons gravés, Chartres

Noms sites et codes	Graffites par site (nbre)	Tessons par site (nbre)	Proportion (%)
Cinéma Les enfants du paradis C219	113	328044	0,03
1 place Drouaise C204	2	9659	0,02
17 rue de Reverdy C260	3	16087	0,02
27/31 rue Pierre Brossolette C266	1	1029	0,01
3 rue Pierre Nicole C285	3	3803	0,08
32 boulevard de la Courtille C277	1	3493	0,03
6 ruelle des grands sentiers C322	1	12189	0,01
6 rue Victor Gilbert C254	1	2601	0,04
Clos Vert C268	7	19579	0,04
Rue de la Croix Jumelin C258	1	6138	0,02
St Martin au Val C128	7	24198	0,03

Le Tableau 34 montre que la proportion de tessons gravés est faible : elle est de 0,04% au mieux, soit l'équivalent d'un graffite trouvé tous les 2500 tessons environ.

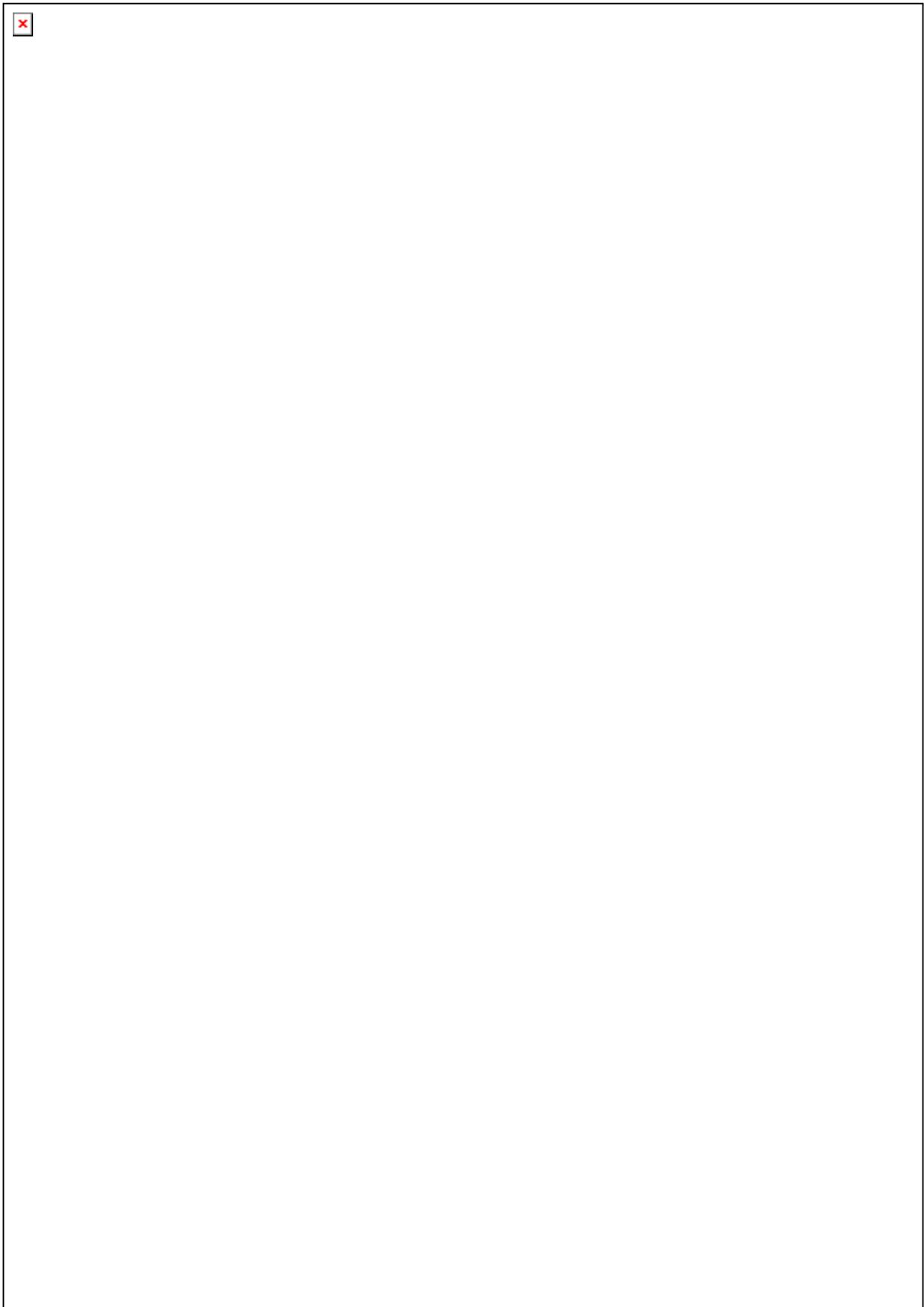
Comme à Autun, la répartition des graffites à l'échelle de la ville de Chartres n'est pas le reflet de l'activité scripturale antique (Figure 73, p. 516). Elle traduit l'activité archéologique de la ville : les sites du « Cinéma » et de la « Place des Halles »<sup>952</sup> qui figurent parmi les sites les plus importants en superficie et en temps sont ceux qui livrent la majorité des graffites. En outre, de nombreux graffites appartiennent à des secteurs périphériques de la ville. Là encore, cette répartition est liée à l'activité archéologique. Entre 1978 et 1982, par exemple, une vingtaine de fouilles urbaines, parmi les premières fouilles engagées dans la ville, ont exclusivement été menées sur la périphérie de la ville antique. À Chartres, comme à Autun, les fouilles de grandes envergures sont favorisées en périphérie où l'urbanisation actuelle est moins dense.

Du point de vue de la chronologie, les aménagements urbains de la période gallo-romaine précoce sont relativement peu connus à Chartres<sup>953</sup>. La documentation la plus ancienne provient du site de la « Place des Halles ». À Chartres, seules une dizaine d'opérations dont celle de la « Place des Halles » ont livré du mobilier gallo-romain précoce<sup>954</sup>.

<sup>952</sup> Le site de la « Place des Halles » est conduit sur quatre années de fouilles de 1978 à 1981 (CAG 28, p. 145).

<sup>953</sup> Delhoofs, Ben Kaddour, July 2011, p. 6.

<sup>954</sup> Delhoofs, Ben Kaddour, July 2011, p. 6.



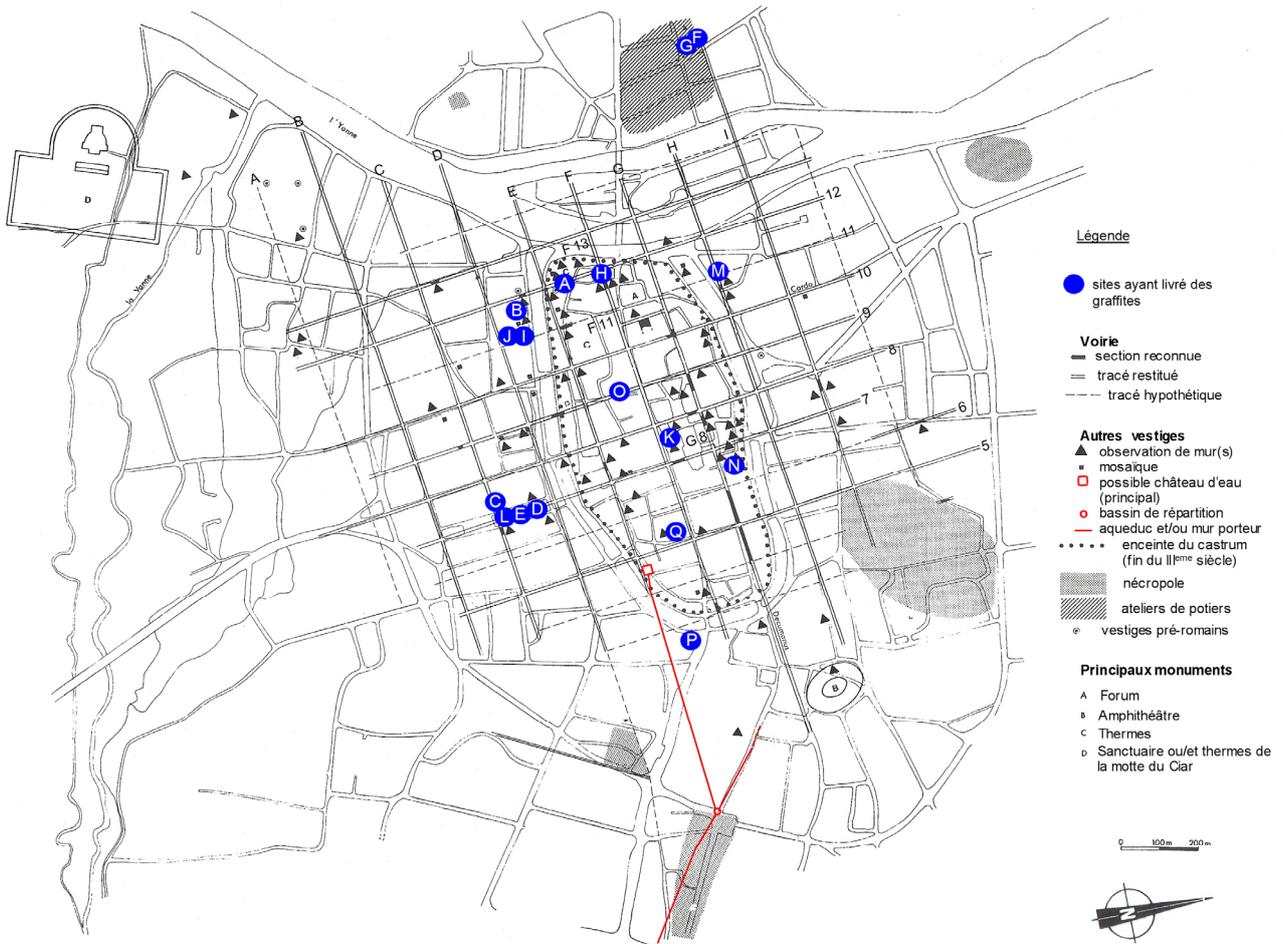
**Figure 73** : Carte de répartition des graffites chartrains

### 3.3.1.3 SENS

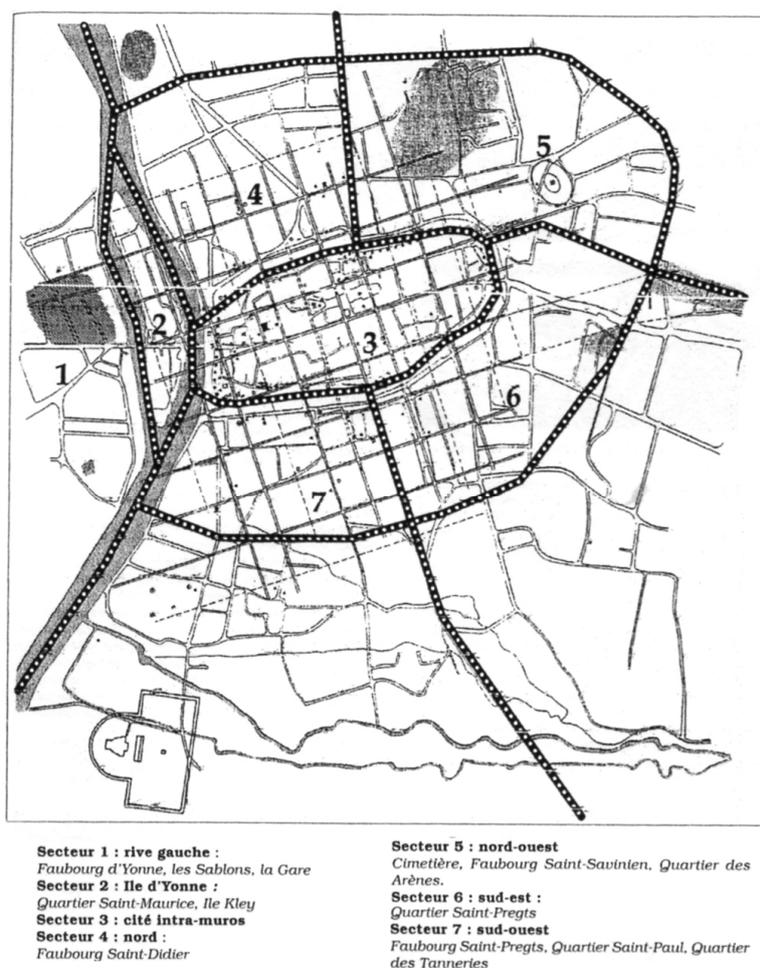
À Sens, aucun site n'a révélé plus de 20 graffites. Nous ne procéderons donc pas à une répartition spatiale détaillée. C'est le site dit de « l'Espace du Tau » (D94.1) qui en fournit le plus avec 18 individus (Tableau 35). L'ensemble des graffites a été replacé sur une carte (cf. Figure 74). La ville ne disposant d'aucun SIG, les points ont été placés manuellement sur la carte. Chaque point correspond à un site (Tableau 35). La ville de Sens a fait l'objet d'une division en secteurs géographiques (Figure 75).

**Tableau 35** : Sites de Sens ayant livré au moins 1 graffite

<b>Localisation</b>	<b>Codes opérations</b>	<b>Noms des sites</b>	<b>Graffites</b>
A	D89.3	9 cours Tarbé	4
B	D87.2	12 cours Tarbé	3
C	D93.2	4-6 rue du Tau	2
D	D93.4	Rue du Tau	2
E	D94.1	Espace du Tau	18
F	D87.1	Vermiglio	4
G	99.105	Vermiglio Evaluation	1
H	D85.3	Gennetier	13
I	2011.4	Banque de France - M. Bourgeau	3
J	2004.4	Banque de France 1976	3
K	D85.1	Ancien Archevêché	7
L	D93.3	Résidence St Pregts	4
M	D93.1	9 boulevard Maupéou	1
N	D91.1	Boulevard du Mail	2
O	Aucun	5 rue Rigault	1
P	Aucun	Résidence Foch 1977	1
Q	D.60.2	4 boulevard du centenaire	3
	Fond Parruzot		7
		<b>TOTAL</b>	<b>79</b>



**Figure 74** : Carte de répartition des graffites sénonais (Carte archéologique de Sens antique, D. Perrugot, état 2007).



**Figure 75 :** Sens, répartition des secteurs de la ville  
(carte d'après D. Perrugot)  
Extrait de Delor 2002, p. 647

Au Haut-Empire, la ville de Sens ne dispose d'aucune muraille. Ce n'est qu'au Bas-Empire qu'elle se munit d'une enceinte qui fut sans doute construite en grande partie à la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>955</sup>. Cette absence ne nous a pas permis de faire de distinction entre une zone *intra-muros* et *extra-muros*. Nous nous sommes donc principalement appuyée sur la présence des nécropoles qui sont situées en périphérie de la ville au sud et à l'est pour limiter notre zone d'investigation. En dehors de ces limites, le nombre de graffites attesté à Sens étant relativement faible, nous avons choisi de procéder au recensement exhaustif de tous les graffites conservés au CEREP. Ce choix inclut donc les graffites provenant des ateliers de potiers du site de Vermiglio situé sur la rive gauche de l'Yonne (Figure 74, sites G et F et Figure 75 secteur n°1).

<sup>955</sup> Bedon 2001, p. 295.

Ces ateliers de potiers ont fait l'objet d'une première fouille de sauvetage en 1987 qui a livré quatre graffites, puis d'un diagnostic en 1999 qui a livré un graffite<sup>956</sup>. Toutes les marques sont illisibles en raison de la fragmentation des tessons. Deux d'entre elles ont été tracées avant cuisson. Les recherches archéologiques n'ont pas été exhaustives sur ce site. Il a néanmoins livré une masse considérable de mobilier céramique dont des amphores à vin, des cruches et des mortiers servant à la préparation des aliments<sup>957</sup>. Comme à Autun, il semblerait donc que les graffites sur céramique ne soient pas particulièrement fréquents dans les ateliers de potiers.

Le secteur 2, l'île d'Yonne, a fait l'objet de plusieurs découvertes épigraphiques qui sont exclusivement lapidaires. L'île n'a fait l'objet que de peu d'investigations<sup>958</sup>.

Le secteur central (n°3 sur le plan) est celui qui a livré la majorité des graffites du corpus (30). Les sites sur lesquels sont attestés des graffites sont brièvement présentés ci-dessous :

- Plusieurs fouilles se sont succédées dans la cour de l'ancien Archevêché (K) à l'occasion de la construction d'une salle souterraine attenante au nouveau musée archéologique<sup>959</sup>. Les différentes opérations ont permis de mettre en évidence la présence d'un établissement à vocation thermale. Sept graffites sont issus de ce site mais tous sont signalés hors stratigraphie.

- Deux campagnes de fouilles ont été réalisées au 9 cours Tarbé (A). C'est la deuxième campagne de fouilles, réalisée en 1989 sous la direction de D. Perrugot, qui a livré quatre graffites (n° 137 p. 351 à 140 p. 372). Un seul est épigraphique (SEMIS, n°137 p. 351). L'estampille du potier nous permet de dater l'assiette sur laquelle il est gravé des années 30 à 100 de notre ère. Les premiers vestiges antiques reconnus sont datés de l'époque flavienne et correspondent aux restes d'un quartier d'habitations qui comprenait des maisons construites en bois, pisé et torchis<sup>960</sup>. Un incendie détruit le quartier qui est réutilisé dès le II<sup>e</sup> siècle. Un vaste bâtiment en dur y est construit. Deux phases d'utilisation y ont été observées. La première phase présente des vestiges de l'activité d'un forgeron tandis que la deuxième correspond au remblaiement de l'intérieur du bâtiment, suivi de la construction d'un plancher en bois<sup>961</sup>. La fonction du bâtiment est indéterminée.

---

<sup>956</sup> Opération de 1987 effectuée par D. Perrugot : cf. graffites n°169, 170, 174 et 177 p. 364 et 376 // Diagnostic de 1999 effectué sous la responsabilité de K. Chuniaud (AFAN) : n°167 p. 376.

<sup>957</sup> Delor 2002, p. 648.

<sup>958</sup> Delor 2002, p. 650.

<sup>959</sup> Delor 2002, p. 652.

<sup>960</sup> Delor 2002, p. 658.

<sup>961</sup> Delor 2002, p. 658.

- Le site de la résidence Gennetier se trouve à l'extrémité ouest du secteur n°3 (cf. plan). Il a fait l'objet de deux opérations de fouille, l'une en 1982, l'autre en 1985<sup>962</sup>. La fouille de 1982 n'a livré que peu de mobilier archéologique<sup>963</sup>. Les 13 graffites découverts sur le site proviennent de la fouille de 1985.

- Deux graffites incomplets : une croix avant cuisson (Graf. 213 p. 375) et un angle de lettre (Graf. 212 p. 366) ont été trouvés sur la Promenade du Mail lors d'un sauvetage programmé en 1991.

- Deux amphores graffitées ont été découvertes parmi un lot d'amphores trouvé au n°4 du Boulevard du Centenaire. L'une d'elle avait déjà fait l'objet d'un rapide commentaire dans le volume de la CAG<sup>964</sup>.

Un seul graffite provient du secteur nord (n°4 sur le plan), quartier du Faubourg Saint-Didier. Les vestiges archéologiques sont pourtant nombreux à cet emplacement<sup>965</sup>. C'est au n°9 du boulevard Maupéou (ancienne promenade Saint-Didier), au nord de la ville antique et au pied du mur d'enceinte (du III<sup>e</sup> siècle), qu'a été trouvé le graffite n°147 (p. 355) qui correspond à une indication chiffrée (...]XII) sur un tesson d'amphore régionale. Les fouilles de sauvetage ont eu lieu en 1993 sous la responsabilité de L. Duval qui y a reconnu trois phases d'occupation. La première est celle qui nous concerne puisqu'elle s'étend du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Un bâtiment dont la fonction n'est pas connue est attesté le long du *decumanus* secondaire. La voirie (rue et trottoirs) est remaniée au cours du II<sup>e</sup> siècle et le site est abandonné au III<sup>e</sup> siècle suite à un incendie<sup>966</sup>.

Cinq sites ont livré des graffites dans le secteur 6. Ce secteur est situé au sud-est de la ville, dans le quartier Saint-Pregts.

Les sites C, L, E et D se concentrent sur un îlot qui comporte des bâtiments liés à des activités artisanales (métallurgie, tissage et travail du bois)<sup>967</sup> et un habitat avec enduits peints et système de chauffage par hypocauste. De nombreuses structures hydrauliques ont également été mises au jour (trois puits, un réservoir, un bassin et un barrage)<sup>968</sup>.

---

<sup>962</sup> La première est dirigée par J. Nicolle (1982), la seconde par Y. Gourgousse (1985) (Perrugot, Rondel 2011, p. 9).

<sup>963</sup> Delor 2002, p. 656.

<sup>964</sup> Delor 2002, n°260 p. 676.

<sup>965</sup> Delor 2002, p. 677.

<sup>966</sup> Delor 2002, p. 677.

<sup>967</sup> Joly 1995, p. 264.

<sup>968</sup> Delor 2002, p. 683.

Le site de « l'Espace du Tau » (D94.1) (E sur la plan) est celui qui a livré la plus grande concentration de graffites à Sens. Deux des graffites retrouvés sur ce site (cf. n°145 p. 345 et n°214 p. 361) ont déjà été signalés par M. Joly qui a étudié l'ensemble de la céramique provenant d'un même fossé<sup>969</sup>.

Dans le même secteur, les sites D (« Rue du Tau » (D.93.4)) et C (« 4-6 rue du Tau » (D93.2)) ont chacun livré deux graffites. Le site L (résidence Saint-Pregts (D93.3)) en a livré quatre.

Un graffite a été retrouvé sur le site P situé plus au sud (résidence Foch). Au total, 27 graffites ont donc été découverts dans le quartier Saint-Pregts.

**Dans le secteur 7** (Figure 75), les trois sites B, I et J ont livré 9 graffites au total<sup>970</sup>.

Le site B, 12 cours Tarbé, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1987<sup>971</sup>. Les découvertes ont révélé une voie et des restes de bâtiments construits le long de cette voie<sup>972</sup>. Sur les trois graffites qu'a livrés cette fouille, un seul est de nature épigraphique et son contexte de découverte nous est inconnu. Les vestiges les plus anciens auxquelles la fouille a pu accéder sont des habitations en bois et torchis datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

À ces graffites que nous avons étudiés, nous pouvons ajouter celui publié par D. Perrugot qui provient du site du 18 cours Tarbé<sup>973</sup> (actuelle Banque de France)<sup>974</sup>. Sa découverte sur les déblais de la fouille ne nous permet pas de connaître son contexte archéologique. Il s'agit d'un fragment de gobelet en *terra nigra* (pâte marron et couverte noire) qui porte une inscription incomplète que D. Perrugot a transcrite : PVISION[... Celle-ci a été gravée sur le haut de la panse du gobelet (Figure 76). Les six lettres sont probablement les premières lettres d'un anthroponyme. Plusieurs noms commençant par *Pusi-* sont attestés dans l'Empire<sup>975</sup>. L'inscription correspond peut-être au génitif singulier PVISION(IS) du *cognomen Pusio* dont on connaît sept attestations à travers l'Empire et qui est aussi mentionné par Pline l'ancien<sup>976</sup>. Littéralement *Pusio* signifie « petit garçon » par antiphrase<sup>977</sup>. Le répertoire des noms de personnes celtiques répertorie aussi un personnage du nom de *Pusio*<sup>978</sup>.

---

<sup>969</sup> Joly 1995, p. 265 et 267.

<sup>970</sup> Sur le site B : n°141, 144 et 159 p. 364, 376 et 346 // site I : n°178, 179 et 181 p. 356, 364 et 345 // site J : n°203, 204 et 205 p. 366, 349 et 356.

<sup>971</sup> Conduite sous la responsabilité de D. Perrugot.

<sup>972</sup> Perrugot 1994, p. 12.

<sup>973</sup> Perrugot 1994, p. 9.

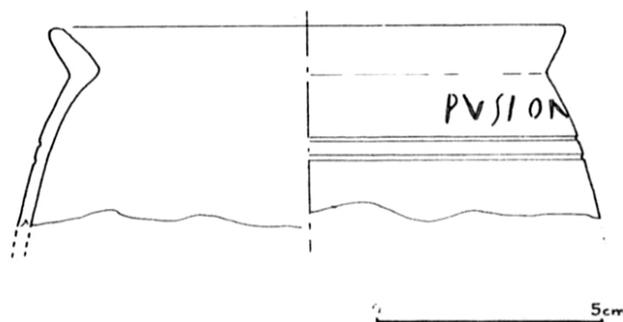
<sup>974</sup> Le graffite est aussi mentionné dans la CAG 89/2, p. 688.

<sup>975</sup> OPEL III, p. 172-173.

<sup>976</sup> *HN*, Livre VII, XVI.

<sup>977</sup> *HN*, notes de l'auteur S. Schmitt, Bibliothèque de la Pléiade, Ed. Gallimard 2013, note 106 p. 1802.

<sup>978</sup> Delamarre 2007, p. 150.



**Figure 76** : Dessin du graffite PVISION[...] (Sens)  
provenant du chantier du 18 cours Tarbé (D. Perrugot)  
Extrait de Perrugot 1994, p. 9

D'autres graffites accompagnaient peut-être cet exemplaire mais presque tout le matériel archéologique de la fouille du 18 cours Tarbé qui était entreposé au domicile de J. Nicolle a disparu<sup>979</sup>.

#### 3.3.1.4 CONCLUSION

À l'échelle des capitales de cité, la distribution des graffites dépend de l'état des recherches archéologiques. Ce phénomène est illustré par la présence des sites de grande envergure tels que celui du « Lycée militaire » à Autun et celui du « Cinéma » à Chartres. Ces sites qui sont les plus importants (en temps et en taille) ont chacun livré la majorité des graffites dans leur ville respective. Par ailleurs, l'exemple des villes d'Autun, Chartres et Sens témoigne d'une archéologie à deux vitesses où l'inaccessibilité des centres villes limite les investigations et limite par conséquent la découverte de graffites. En revanche, la répartition spatiale réalisée à l'échelle d'un site montre que la nature du sous-sol et son contexte influencent la proportion de graffites découverts. Ainsi, les sites du « Lycée militaire », du « Faubourg d'Arroux » et celui de « l'Institution Saint-Lazare » montrent que la plupart des graffites sont retrouvés au sein de zones à grande concentration de vaisselle céramique tels que des fosses, des remblais, des niveaux de destruction et des niveaux d'habitation (étagères ou étages effondrés). Les premiers résultats montrent que les graffites sur céramique retrouvés en contexte urbain et plus particulièrement de capitale de cité, proviennent de zones dédiées à l'habitat et à la production artisanale. L'omniprésence des graffites retrouvés au cœur des ateliers de production métallurgique à Autun pourrait être spécifique à cette ville dont la production métallurgique est largement développée. D'une manière générale, et contrairement à l'exemple des ateliers de la Graufesenque, les ateliers de potiers ne fournissent pas plus de graffites

<sup>979</sup> Perrugot 1994, p. 3.

sur céramique, voire même moins que les autres sites fouillés. Les observations effectuées sur les ateliers de potiers d'Autun montrent qu'à l'exception de quelques rares signatures de potiers réalisées avant cuisson (exemple : *Suaos* et *Pistillus*), les graffites découverts à proximité des fours ne sont que des hastes et des traits erratiques. Les voies de circulation révèlent quelques graffites mais en faible nombre. En revanche, les pièces de stockage et de rangement (type caves) liées aux habitats et/ou aux artisanats sont propices à la découverte de graffites. À l'avenir, la prise en compte des inscriptions gravées sur amphores apportera des informations complémentaires à notre travail, notamment dans le cadre des pièces dédiées au stockage. Sans pour autant oublier que ces vases pouvaient avoir été recyclés, la découverte d'inscriptions mentionnant les produits contenus dans les amphores nous permettra de savoir ce qui y était entreposé. Le site de la ZAC Pasteur à Besançon est un exemple de ce que ces graffites peuvent nous apporter <sup>980</sup>.

Du point de vue de la chronologie, il apparaît que la plupart des graffites sont retrouvés sur de la céramique datée du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Mais lorsqu'il a été possible, comme sur le site du « Faubourg d'Arroux » (Autun) par exemple, d'accéder aux strates les plus précoces, datées de l'époque augustéenne, les recherches révèlent également la présence de graffites sur céramique dont certains sont rédigés en alphabet grec. Malheureusement, la durée des fouilles étant souvent limitée, ces niveaux précoces sont rarement atteints et lorsqu'ils le sont, ils sont souvent retrouvés dans un mauvais état de conservation. Pour ces raisons, seuls quelques rares témoignages nous sont parvenus. L'exemple de Bibracte montre que ces niveaux archéologiques sont propices à la découverte d'inscriptions sur céramique<sup>981</sup>. Par conséquent, l'étude des premières écritures urbaines gagnerait beaucoup avec la prise en compte systématique de ces niveaux les plus précoces. Quelques graffites sont attribués au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Quant au III<sup>e</sup> siècle, il marque la disparition de cette pratique graphique.

### 3.3.2 APPROCHE CHRONO-TYPOLOGIQUE, ÉTUDE DE CAS : CHARTRES/*AUTRICUM*.

En dehors des indices paléographiques qui apportent parfois des pistes chronologiques pour la datation des graffites sur céramique, dater le geste graphique en lui-même est une mission impossible. Les seuls outils dont nous disposons sont la datation du contexte archéologique qui est souvent sujet aux bouleversements du terrain comme vu précédemment et celle du support que nous abordons maintenant.

---

<sup>980</sup> Andrieu 2014.

<sup>981</sup> Lambert, Luginbühl 2005.

Nous avons choisi Chartres pour illustrer cette étude de cas car, à l'heure actuelle, cette ville est la seule de notre corpus à disposer d'une Cellule Céramologie. La collaboration de ses deux spécialistes, P. Denat et J. Simon, a contribué à affiner les identifications et datations céramologiques de chaque tesson.

### 3.3.2.1 ANALYSE CHRONOLOGIQUE : LA VAISSELLE DANS SON ENSEMBLE

Sur les 178 graffites de l'étude, 113 ont pu être datés plus ou moins précisément par le biais de la typologie (108 individus) ou grâce aux estampilles (5 individus). 65 graffites ne sont pas datés.

Les premiers résultats montrent que 95% des graffites datés sont gravés sur de la céramique appartenant à la période du Haut-Empire<sup>982</sup> (Figure 77).

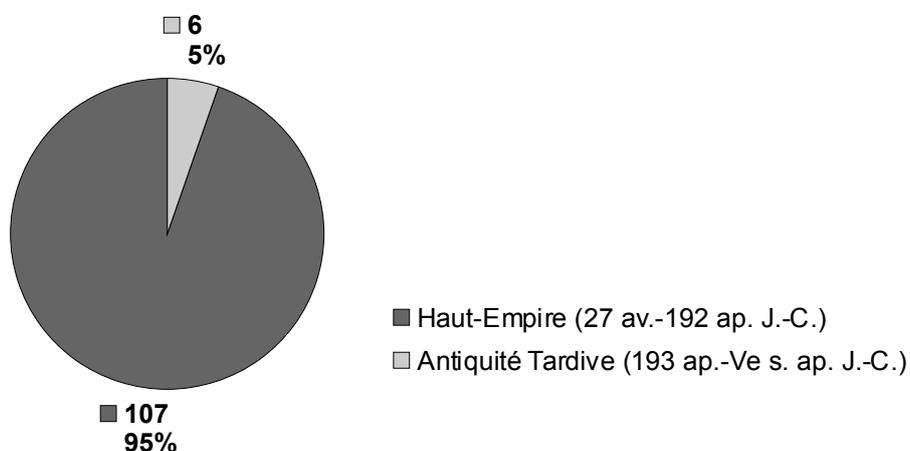
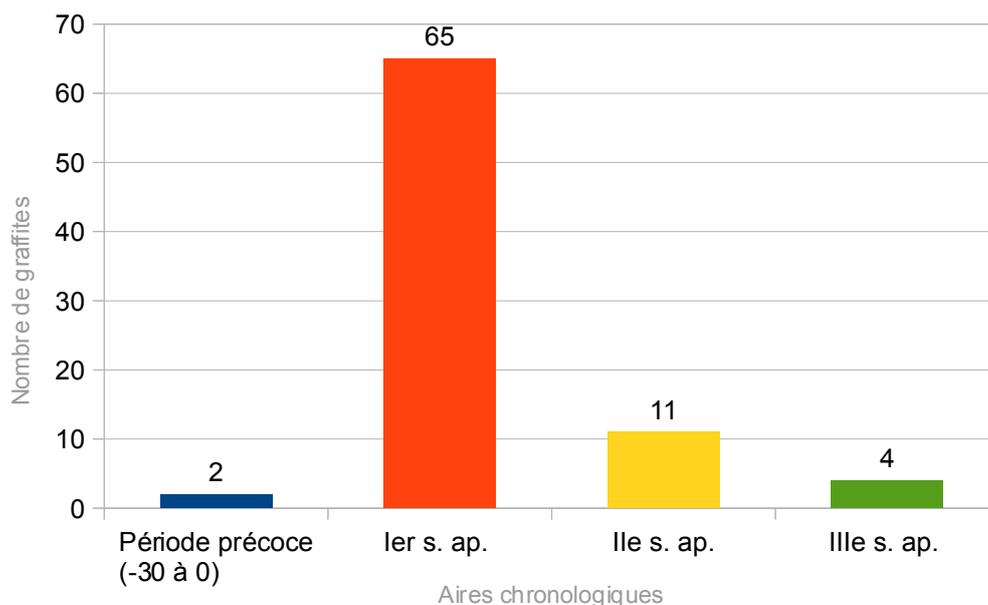


Figure 77 : Répartition chronologique globale des graffites chartrais datés

Parmi ces 113 graffites, 82 ont pu être datés plus précisément. Les 31 autres sont des marques gravées sur des types de céramiques couvrant plusieurs périodes chronologiques (7 tessons) et des tessons du Haut-Empire dont la datation n'a pu être affinée (24 tessons). Ces 31 tessons n'ont pas été comptabilisés dans la Figure 78.

Au total, 79% des graffites sont gravés sur de la céramique datée du I<sup>er</sup> s. de notre ère (65 individus), les graffites sur céramiques datées du II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ne représentent que 15 individus, soit 18% (Figure 78). Ceux attribués à la période précoce (-30 à 0) représentent 2%.

<sup>982</sup> Nous considérons que cette période s'échelonne du règne d'Auguste jusqu'à la dynastie des Sévères, soit de 27 av. jusqu'en 192 de notre ère. Elle est suivie par la « crise » du monde antique au III<sup>e</sup> siècle qui marque un tournant décisif (Ferdrière 2005, p. 289).



**Figure 78** : Répartition chronologique des graffites chartrains datés

Il apparaît clairement que la majorité des graffites sont gravés sur de la céramique datée du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Figure 78). Les trois autres aires chronologiques sont beaucoup moins riches. L'amplitude vaste des aires chronologiques est due au fait que les éléments permettant de dater une céramique livrent des fourchettes de datation relativement larges. Ainsi, aucune analyse chronologique fine de la répartition des graffites n'est possible.

Les datations chronologiques doivent être interprétées avec précautions car elles ne proviennent pas d'un ensemble homogène. Non seulement les graffites du « Cinéma » constituent 96% du corpus chartrain mais certaines catégories céramiques sont plus facilement datables que d'autres. Par exemple, les sigillées sont mieux datées que les céramiques communes. Ainsi, il est important de noter que les datations obtenues sont principalement issues du site du « Cinéma » (Figure 79) et de la sigillée qui y a été découverte. Afin d'affiner nos observations, le tableau de répartition suivant (Tableau 36) détaille la répartition chronologique des graffites par sites et permet de mieux appréhender toute l'ampleur qu'occupe le site du « Cinéma » face aux autres.

**Tableau 36** : Répartition chronologique des graffites par sites chartrains *intra-muros* (données)

Datation des graffites par sites	Période précoce (-30 à 0)	Ier s. ap. (0 à 100)	IIe s. ap (100 à 200)	IIIe s. ap (200 à 300)	Périodes chevauchantes	Haut-Empire sans précision	Sans datation	Total
1 place Drouaise C204	0	2	0	0	0	0	0	2
10 boulevard Chasles C93	0	3	0	0	0	0	1	4
15-31 rue du faubourg la Grappe C33	0	1	0	0	1 (140-230 ap.)	0	1	3
17 rue de Reverdy C260	0	0	1	1	0	0	1	3
27/31 rue Pierre Brossolette C266	0	1	0	0	0	0	0	1
3 rue Pierre Nicole C285	0	3	0	0	0	0	0	3
32 boulevard de la Courtille C277	0	1	0	0	0	0	0	1
36/40 boulevard Chasles C81	0	2	0	0	0	0	0	2
6 ruelle des Grands Sentiers C322	0	0	0	0	0	0	1	1
6 rue Victor Gilbert C254	0	0	1	0	0	0	0	1
Cinéma les Enfants du Paradis C219	2	45	8	2	1 (Ier-IIe s. ap.) 1 (IIe-IIIe s. ap.) 1 (230-350(400) ap.)	18	35	113
Clos Vert C268	0	1	0	0	1 (fin Ier-début IIe)	4	1	7
Cœur de ville, boulevard Chasles C191	0	1	0	0	0	0	0	1
Place de la République C23	0	1	0	0	1 (140-230 ap.)	0	0	2
Place des Halles C27	0	4	1	1	1 (150-250 ap.)	0	22	29
Rue aux Ormes C28	0	0	0	0	0	0	1	1
Rue de la Croix Jumelin C258	0	0	0	0	0	1	0	1
Rue du Palais de Justice C50	0	0	0	0	0	0	2	2
Terrain Socam C69	0	0	0	0	0	1	0	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>65</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>65</b>	<b>178</b>

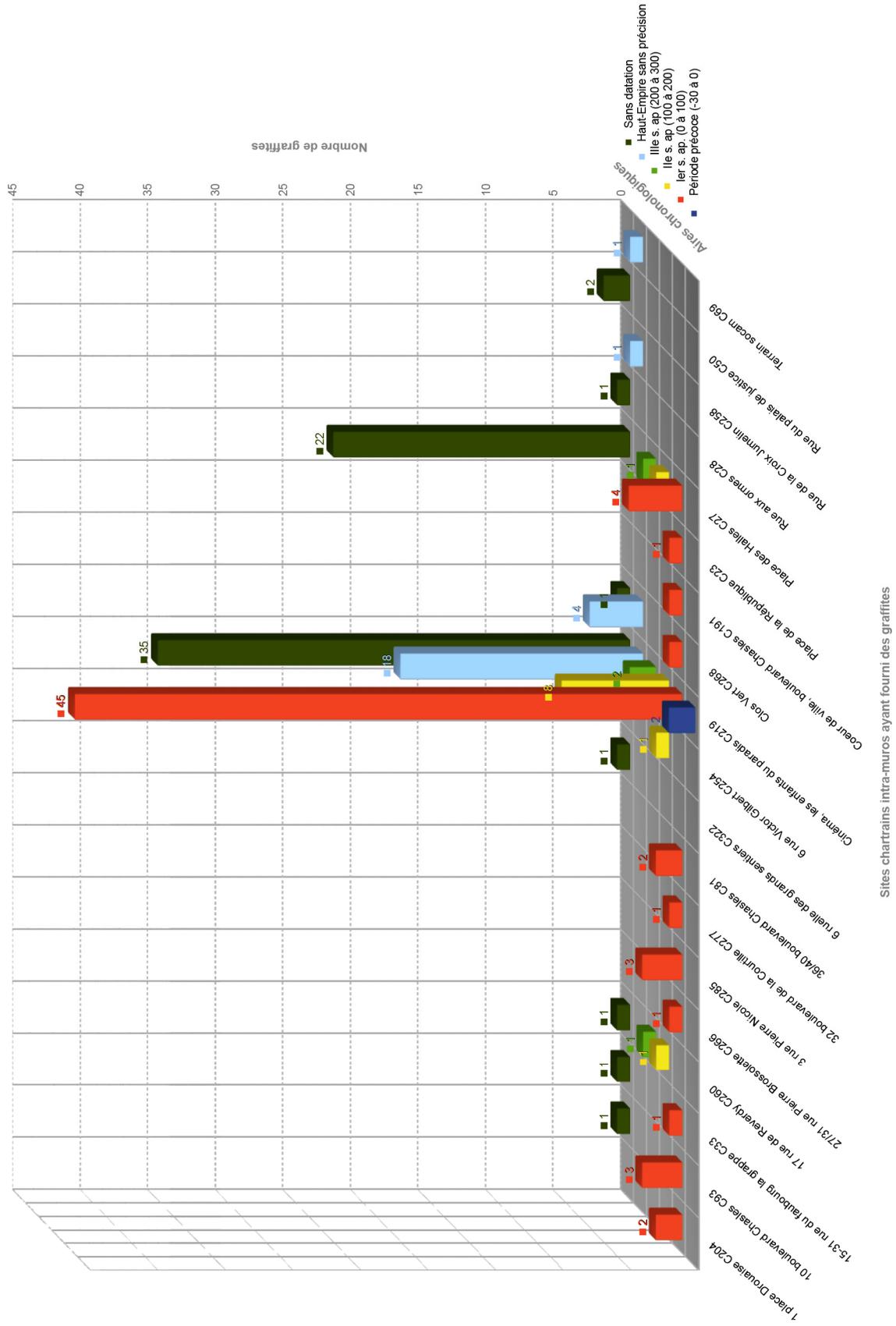


Figure 79 : Répartition chronologique des graffites par sites chartrains *intra-muros*

La Figure 79 est une représentation graphique des données du Tableau 36. Elle montre la répartition des graffites par sites en fonction de la chronologie. Les 19 sites chartrains ayant livré des graffites sont représentés en abscisse. Le nombre de graffites apparaît en ordonnée. L'axe Z représente les différentes périodes. Sur la Figure 79, la prépondérance des graffites du Cinéma « Les Enfants du Paradis C219 » apparaît clairement illustrée. C'est aussi le seul site à avoir livré des graffites sur céramique précoce (2 individus). La rareté des graffites « précoces » pourrait être due au contexte historique de Chartres ou plus vraisemblablement à la difficulté que rencontrent les opérations de terrain à atteindre les niveaux précoces.

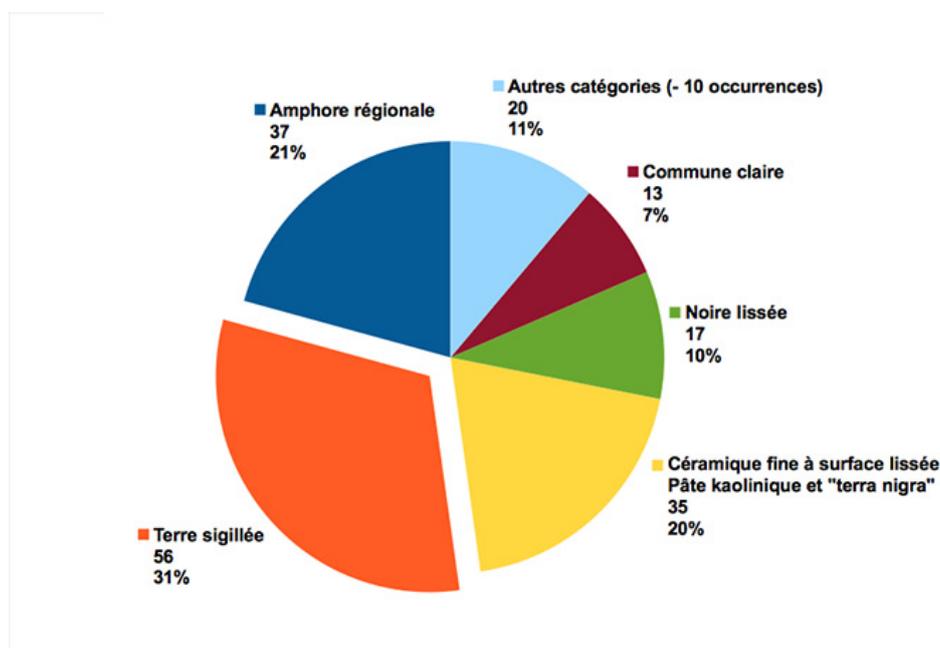
Au total, 12 sites chartrains livrent des graffites sur de la céramique du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. À l'exception du site du « Cinéma » qui en totalise 45, les sites révèlent entre 1 à 4 graffites sur céramique du I<sup>er</sup> siècle. Les 11 individus gravés sur de la vaisselle datée du II<sup>e</sup> s. de notre ère se répartissent sur quatre sites. À nouveau, le site du « Cinéma » se démarque des autres sites puisqu'il livre huit graffites à lui seul. Les tessons gravés du III<sup>e</sup> siècle sont rares : quatre individus se répartissent sur trois sites.

La Figure 79 montre que le I<sup>er</sup> siècle constitue la période faste des graffites sur céramique. En effet, tous les sites, à l'exception du « 17 rue de Reverdy C260 » et du « 6 rue Victor Gilbert C254 », livrent la plupart de leurs graffites au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Pour tous les sites, les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles constituent des périodes pauvres en graffites. À part le site du « Cinéma » où sont attestés 10 individus datés du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle, les trois autres sites ne livrent pas plus de deux graffites répartis sur les deux siècles.

Il semblerait que l'activité épigraphique chartraine se calque sur l'activité urbaine de la cité qui connaît un essor fulgurant sous le Haut-Empire et plus particulièrement au I<sup>er</sup> s. de notre ère.

À l'étape suivante, nous aborderons le cas particulier des graffites sur sigillées puisque c'est sur cette vaisselle qu'ils sont les plus nombreux. Par chance, la sigillée est un bon élément datant. En revanche, on peut déplorer le fait que la plupart des graffites sont gravés sous des fonds de vases. De façon récurrente donc, l'absence de bord pose problème pour la reconnaissance des formes et, par conséquent, pour la datation.

### 3.3.2.2 ANALYSE CHRONOLOGIQUE - LE CAS DE LA SIGILLÉE



**Figure 80** : Chartres, répartition des graffites par catégories principales (+10 occurrences)

La Figure 80 montre que parmi les 178 graffites chartrains, ceux gravés sur terre sigillée sont les plus nombreux (56/178). Cette catégorie constitue 31% du corpus chartrain. En considérant que le taux de fragmentation est plus ou moins le même suivant le type de récipient en céramique, on peut en déduire que la vaisselle sigillée constituait le support « à graver » privilégié par les Gallo-romains dans le lot que constitue la vaisselle en céramique.

Cette tendance est observée ailleurs et notamment au Mans, à Augst, à Lausanne et à Autun et suscite plusieurs interrogations : pourquoi observe-t-on une majorité de graffites gravés sur sigillée ? Cette tendance est-elle la même en fonction de la chronologie ? De quelle nature sont les graffites sur céramique sigillée ?

71% des 56 graffites chartrains gravés sur des tessons de céramique sigillée proviennent des ateliers de Gaule méridionale et 23% de Gaule centrale. Le corpus compte également un graffite sur sigillée italique, un autre sur sigillée d'Argonne et un tesson de sigillée brûlée de provenance indéterminée soit les 6% restant.

La vaisselle sigillée importée de Gaule méridionale sur laquelle apparaissent les graffites découverts à Chartres provient, presque exclusivement, des ateliers de La Graufesenque. Il est intéressant de noter que 70% de ces importations méridionales sont datées du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La datation des sigillées de Gaule centrale est plus tardive : seules 15% sont datées du I<sup>er</sup> siècle de notre ère alors que 62% sont datées du milieu du I<sup>er</sup> – milieu du II<sup>e</sup> siècle et 23% du milieu du II<sup>e</sup> – début III<sup>e</sup> siècle.

Cette répartition reflète les habitudes de consommation : au I<sup>er</sup> siècle, la céramique sigillée de La Graufesenque constitue la vaisselle de table la plus couramment répandue en occident romain<sup>983</sup>. À Chartres, comme ailleurs dans cette région de l'Empire, les productions des ateliers de La Graufesenque concurrencent les productions locales. Toutefois, vers la fin du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècle, les importations de La Graufesenque laissent « progressivement la place aux seules productions du centre de la Gaule entre la période trajane et hadrienne »<sup>984</sup>. La population grave sur la céramique dont elle dispose. Cela explique pourquoi il y a davantage de graffites sur de la terre sigillée de Gaule méridionale au I<sup>er</sup> siècle, puis sur de la terre sigillée de Gaule centrale au milieu du II<sup>e</sup> – début III<sup>e</sup> siècle.

Les résultats montrent également que la pratique s'essouffle à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle. Pourquoi cette diminution ? La réponse se trouve dans la nature des messages transmis par les graffites sur sigillées (cf. p. 421).

La majorité des graffites sur sigillées sont des marques d'appartenance gravées sur de la sigillée importée des ateliers de la Graufesenque au I<sup>er</sup> s. de n. è. Cette pratique suggère que la sigillée suscitait un certain engouement et une forte volonté d'appropriation au I<sup>er</sup> s. de n. è. peut-être dû à sa nouveauté. Caractéristique de la mode « à la romaine », son exotisme et son prix probablement légèrement supérieur aux productions locales contemporaines peuvent être des raisons qui poussèrent certains acquéreurs à y apposer leur marque.

La chute du nombre de graffites apposés sur sigillée à partir du II<sup>e</sup> s. reflète peut-être le passage à une diffusion quasi « industrielle » et à une consommation devenue intensive de ce même produit. De cette époque sont d'ailleurs attestés des fours de production pouvant contenir jusqu'à 30 000 vases<sup>985</sup>. Un produit devenu bien trop répandu et usuel pour susciter une quelconque volonté particulière d'appropriation. À Chartres, l'importation massive, au II<sup>e</sup> s. de n. è., de nombreuses

---

<sup>983</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 60.

<sup>984</sup> Sellès 2001, p. 15.

<sup>985</sup> Duval 1989, p. 1140.

sigillées en provenance des ateliers de Lezoux est par ailleurs attestée (source : J. Simon) et vient conforter cette hypothèse.

Ces premiers résultats soulèvent d'autres questions telles que celle de l'influence du contexte environnant sur la nécessité de marquer ses effets personnels. Comme le signalait J. Evans en 1987, les lieux à haute densité de population, comme les forts et les camps militaires par exemple, offrent un environnement propice voire déclenchant la multiplication des marques d'appartenance, phénomène probablement encouragé par une certaine promiscuité. Il sera intéressant d'appliquer cette observation au cas de la ville de Chartres en tentant de distinguer les établissements collectifs des établissements privés afin d'obtenir la répartition des graffites au sein de ces différentes structures et de confirmer ou non ce qui est observé à plus grande échelle.

### **3.4 APPROCHE PALÉOGRAPHIQUE : GRAPHIE ET DUCTUS SUR CÉRAMIQUE**

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la paléographie ne disposait d'aucun manuscrit antérieur au IV<sup>e</sup> siècle. Constituée sur les textes à disposition, la paléographie latine fut donc d'abord une science de médiévistes<sup>986</sup>. De Rome, par exemple, on ne connaissait rien qui ait été écrit à l'encre avant les empereurs de la dynastie Valentinienne<sup>987</sup>. Ainsi, J. Mallon insiste sur le fait qu'il « est important de noter et de retenir que c'est d'après un matériel limité chronologiquement (...) qu'on a fixé, au XIX<sup>e</sup> s., le langage de la paléographie et le cadre de classement traditionnel des écritures latines, encore aujourd'hui respecté (capitale élégante, capitale rustique, onciale, semi-unciale, minuscule, cursive etc. (...)) Il ne faut jamais l'oublier car cette considération nous affranchit de toute superstition à l'égard de ces critères, surtout pour l'étude des périodes antérieures »<sup>988</sup>. À partir la fin du XIX<sup>e</sup> s., c'est la recherche sur les papyrus grecs et latins en Egypte qui a complètement changé les données.

#### **3.4.1 CÉRAMO-PALÉOGRAPHIE : LES LETTRES DE L'ALPHABET**

Le choix de l'outil et le choix du support ont un impact sur l'écriture. Dans la plupart des cas, l'outil utilisé pour graver a disparu et n'est pas identifiable. Dans le cas des graffites, au mieux pourra-t-on donc indiquer qu'il s'agit d'une pointe dure, sans apporter de précision sur le type d'objet utilisé : stylet, clou, fibule, etc.

---

<sup>986</sup> Mallon 1952, p. 18.

<sup>987</sup> Mallon 1952, p. 18.

<sup>988</sup> Mallon 1952, p. 18.

Pour ce qui est du support, c'est d'abord sa matière donc son coût qui influence le type d'inscription.

Schématiquement :

- inscriptions officielles sur matières nobles et prestigieuses (panneaux en bronze, plaque de marbre, etc.)
- gribouillis et exercices d'écriture sur matières ordinaires et abondantes (tuiles, enduits peints, etc.)

La nature du support influence aussi le tracé des lettres :

- la matière du support conditionne au moins en partie la forme des lettres. Le tracé varie d'une matière à l'autre – les lettres sur pierre et sur papyrus diffèrent – et pour une même matière : en témoignent les formes de lettres sur céramique qui varient suivant qu'elles sont tracées dans l'argile crue ou cuite.

- la forme du support conditionne la disposition des lettres et le développement de l'inscription : les zones faciles à graver sont privilégiées, par exemple sur céramique : sous le fond, sur le bandeau lisse d'un Drag. 37, etc.

- Il est tentant d'envisager que la fonction d'un récipient influence le tracé des lettres. Il y a fort à parier qu'une inscription sur un récipient destiné à être vu ou exposé soit plus soignée qu'une inscription sur un récipient à usage personnel et privé dédié au stockage ou à la cuisson. Ainsi, on peut opposer les inscriptions cultuelles aux marques d'appartenance et aux exercices d'écriture. Il sera intéressant de vérifier cette hypothèse.

En dehors de toutes ces considérations, on observe que la forme des lettres varie aussi sans que la matière du support, sa forme ou la nature de l'outil ne soient des facteurs déterminants. Le développement qui suit a pour but d'étudier la graphie des inscriptions, c'est à dire les différentes formes de lettres. Celles-ci sont présentées dans des tableaux réunissant toutes les lettres du corpus qui sont complètes et dont la lecture est assurée. Celles-ci sont représentées à l'échelle 2/3.

Dans certains cas, la collecte d'un nombre suffisant de lettres complètes a permis d'isoler des groupes de formes clairement identifiés. Pour d'autres, le faible nombre d'attestations ne nous autorise pas à établir des catégories. Par ailleurs, certaines formes complètes n'ont pu être rattachées

aux catégories établies. Ces formes inclassables ont été placées dans les espaces blancs qui marquent un « entre deux catégories ». Dans la mesure du possible, les lettres attestées sur un même support sont signalées et reliées par un rectangle rouge.

Chaque paragraphe est accompagné d'un tableau de comptage qui répertorie, en fonction de la provenance, le nombre d'attestations complètes dont la lecture est assurée dans la première colonne, le nombre total d'attestations dans la deuxième colonne (y compris celles incomplètes à condition que la lecture soit certaine ou quasi certaine). À titre indicatif, la dernière colonne nous renseigne sur la proportion de lettres conservées (%).

Lorsque cela est pertinent, un dernier paragraphe apporte des éléments de comparaison avec les autres corpus de graffites connus. Plusieurs corpus de graffites sur céramique ont fait l'objet d'études paléographiques. On peut citer les graffites de la Graufesenque de R. Marichal (1988) qui inclut une importante étude paléographique mais qui concerne exclusivement des graffites gravés avant cuisson dans un contexte d'atelier de production céramique. On peut citer aussi les graffites de la région du Rhin, qui ont fait l'objet d'un développement paléographique par L. Bakker et B. Galsterer et qui est parfois cité par R. Marichal. Cette étude concerne exclusivement des graffites gravés en contexte « militaire ». Plus récemment, on se référera aux études des graffites des Aulerques Cénomans<sup>989</sup> et celles d'Augst<sup>990</sup>. Ponctuellement, on pourra aussi faire référence à d'autres études et notamment celle de Th. Luginbühl qui a réalisé un répertoire des caractères groupés par époque des graffites de *Lousonna-Vidy*<sup>991</sup>.

D'abord, on peut noter que, contrairement aux corpus d'Augst et des Aulerques Cénomans<sup>992</sup>, ceux des graffites de Sens, Autun et Chartes ne comportent aucune inscription en lettres cursives. Il s'agit exclusivement de lettres capitales et capitales cursives. Le terme de lettres capitales, sur céramique, s'applique essentiellement aux lettres à empattements, celles que R. Sylvestre et G. Féret qualifient de « véritables capitales »<sup>993</sup>. Les autres, majoritaires, qui présentent un style « relâché », sont qualifiées de capitales ou majuscules cursives<sup>994</sup>.

---

<sup>989</sup> Guillier, Thauré 2003.

<sup>990</sup> Féret, Sylvestre 2008.

<sup>991</sup> Luginbühl 1994, p. 96.

<sup>992</sup> G. Féret et R. Sylvestre notent que « l'usage de la cursive ne représente que 1,3% de l'ensemble » de leur corpus. Ils ajoutent que « cette proportion correspond à celle du corpus des graffites des Aulerques Cénomans, où 2,5% des inscriptions présentent des lettres en cursive latine » tandis qu'en Grande Bretagne, 1,8% des inscriptions sont gravées en cursive (Féret, Sylvestre 2008, p. 85).

<sup>993</sup> Féret, Sylvestre 2008, p.85.

<sup>994</sup> RIG II, 2, p. 367-370.

### 3.4.1.1 LETTRE A

Les différentes formes de A se répartissent en quatre catégories clairement définies (cf. groupes I à III). Au sein de ces catégories, de légères variations dans la forme des lettres a nécessité la mise en place de sous-catégories (Lignes 1 à 3).

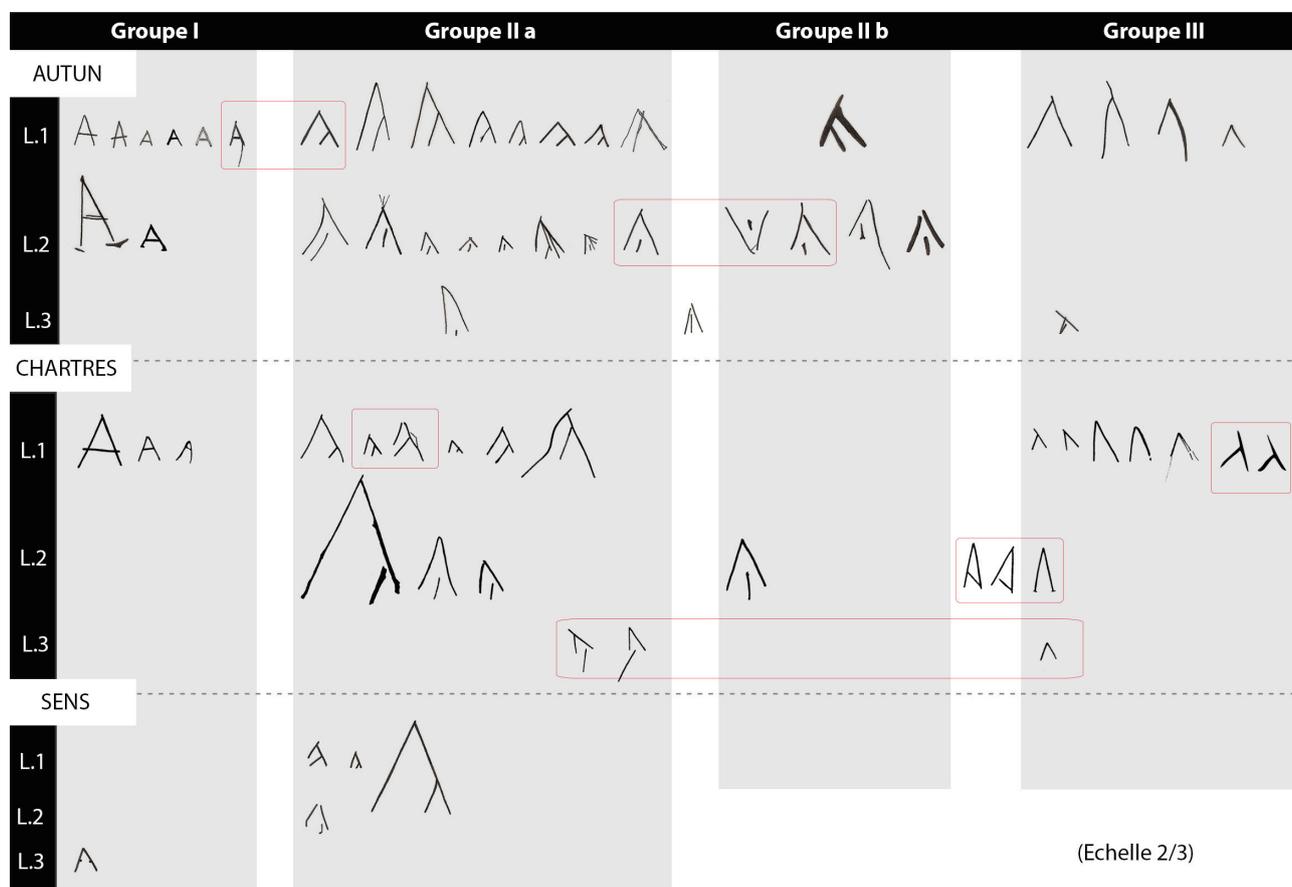


Figure 81 : Lettres A complètes

#### Groupe I

Le groupe I rassemble les A à traverse horizontale. Ces A sont assez proches de ceux que l'on trouve sur les inscriptions lapidaires. Les L.1, L.2 et L.3 présentent des formes légèrement différentes.

L.1 : Nous avons choisi de ne pas séparer les A dont la traverse coupe les jambages de ceux dont la traverse ne dépasse pas les jambages. Selon nous, cette caractéristique dépend davantage de l'habileté du graveur à maîtriser la longueur de son trait que d'une véritable distinction de formes. En effet, nous avons remarqué qu'il n'était pas toujours facile de maîtriser avec précision la longueur d'un tracé sur céramique cuite.

L.2 : Dans le groupe I, certains A présentent des empattements plus ou moins prononcés. Un empattement est l'embout qui vient achever l'extrémité d'un fût de lettre. Ces A constituent une forme différente de la précédente, nous avons donc choisi de distinguer ceux avec empattements de ceux sans empattement (L.1 = A sans empattement / L.2 : A avec empattements). Le rôle des empattements est de guider l'œil du lecteur d'une lettre à l'autre, ce qui facilite la lecture. Sur céramique, la gravure de ces empattements constitue un effort et une difficulté supplémentaire pour le scribe. C'est probablement une des raisons pour laquelle les formes de lettres à empattements sont largement minoritaires dans notre corpus (au total : seulement dix attestations complètes à Autun, cinq à Chartres et aucune à Sens).

L.3 : Un seul A est attribué à cette sous-catégorie. Il a été découvert à Sens et présente une haste horizontale incomplète comme effacée en son milieu, ce qui résulte probablement d'un tracé trop superficiel (Graf. 168 p. 347). Nous émettons donc un avis réservé sur l'existence de cette forme d'autant plus qu'elle ne semble attestée nulle part ailleurs.

### **Groupe II a et b**

Ce groupe réunit l'ensemble des A disposant d'une haste verticale oblique. Le groupe IIa rassemble celles dont la traverse oblique part du jambage droit tandis que le groupe IIb rassemble les A dont la traverse oblique part du jambage gauche. Ce sont ces deux différences qui distinguent les groupes a et b. Nous relevons ici de légères variations au sein de chaque groupe. La L.1 regroupe systématiquement les A dont la traverse touche le jambage (droit ou gauche) à la différence de la L.2 où les traverses se détachent des jambages. Dans cette forme, la traverse verticale « flotte » entre les deux jambages.

Il apparaît clairement que les formes du groupe IIa sont plus nombreuses que celles du groupe II b : les A à traverse oblique orientée de droite à gauche sont majoritaires et ce, qu'elles soient attachées ou détachées au jambage (L. 1 ou 2). Seuls quelques cas (7 cas sur 40 lettres A du groupe II) présentent une orientation opposée (traverse orientée de gauche à droite).

La ligne 3 réunit les A de formes originales (exemple : groupe IIa, L.3 ou groupe III, L.3) et ceux à traverse strictement verticale qui, par conséquent, n'ont pu être classés.

### **Groupe III**

Le groupe III regroupe tous les A sans traverse. De légères variations sont observées : parfois, le deuxième jambage recoupe le premier et dépasse vers le haut, parfois ils sont parfaitement alignés.

Nous avons décidé de ne pas séparer ces deux variantes parce que nous pensons qu'elles dépendent surtout de l'habileté du graveur.

### Comptages

Au total, 36 A complets ont été trouvés à Autun, 28 à Chartres et 5 à Sens (Tableau 37).

**Tableau 37** : Lettre A, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de A complets	Nombre total de A	% A complets
Autun	36	50	72 %
Chartres	28	42	67 %
Sens	5	7	71 %
Total	69	99	70 %

**Tableau 38** : Répartition générale des formes

Cité/Groupe	Groupe I : A ou A	Groupe IIa : Λ ou Λ	Groupe IIb : Λ ou Λ	Groupe III : Λ ou Λ	Inclassables	Total
Autun	8	17	5	5	1	36
Chartres	3	12	2	9	2	28
Sens	1	4	0	0	0	5
Total	12	33	7	14	3	69

Le Tableau 38 montre que les A du groupe II (a et b) sont clairement majoritaires. Dans ce groupe, les formes de type IIa sont les plus nombreuses et représentent 48% des A complets du corpus. On peut donc estimer que, sur vaisselle céramique, ce sont les A de forme IIa qui sont privilégiés à l'époque gallo-romaine. Il sera intéressant d'affiner ces résultats en vérifiant si cette préférence évolue en fonction de la chronologie. Des recherches analogues ont été menées par le Professeur Th. Luginbühl qui propose une évolution chronologique de la forme des lettres dans le corpus des graffites sur céramique de *Lousonna-Vidy*<sup>995</sup>.

<sup>995</sup> Luginbühl 1994, p. 96-97.

L'ouvrage de G. Féret et R. Sylvestre renferme un tableau que nous utilisons ci-dessous et complétons en vue d'établir des comparaisons<sup>996</sup>.

**Tableau 39** : Tableau des différentes formes de A. Données en % (nombres d'occurrences)  
(d'après Féret, Sylvestre 2008, p. 87 \*les données grisées ont été ajoutées)

Corpus / Formes A	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
	A	A	A	A	A	A
Autun (36)	22,2% (8)	-	<b>38,9%</b> (14)	2,8% (1)	22,2% (8)	13,9% (5)
Chartres (28)	10,7% (3)	-	28,6% (8)	7,2% (2)	21,4% (6)	<b>32,1%</b> (9)
Sens (5)	20% (1)	-	20% (1)	-	<b>60%</b> (3)	-
Augst (53)	9,5% (5)	1,9% (1)	18,9% (10)	1,9% (1)	11,3% (6)	<b>56,6%</b> (30)
Aulerques Cénomans	8,9%	-	<b>46,8%</b>	1,6%	15,5%	27,4%
Santons	16,7%	-	28,1%	2,1%	15,1%	<b>37,5%</b>
RIB, 7 et 8	19,3%	-	15,1%	0,34%	10,5%	<b>47,2%</b>
Haltern	22,3%	-	21,5%	1,5%	<b>45,4%</b>	9,3%
RLM Bonn (113)	13,3% (15)	1,8% (2)	<b>38,1%</b> (43)	3,5% (4)	15,9% (18)	27,4% (31)

Dans ce tableau, les A dont le jambage est détaché du reste de la lettre (A) forment une catégorie à part entière, mais aucune distinction n'est établie pour différencier le sens d'orientation du jambage qui peut être soit strictement vertical, soit incliné vers la droite, soit incliné vers la gauche. Il reprend, en fait, la mise en page proposée par S.S. Frere, R. Tomlin et M. Hassall<sup>997</sup>. Ainsi, nous avons dû ponctuellement adapter notre classement au Tableau 39 afin de pouvoir comparer les données. Nous avons ajouté 4 lignes au tableau créé par G. Féret et R. Sylvestre<sup>998</sup> : une ligne pour chacune des capitales de cité que nous étudions (Autun, Chartres et Sens) et une ligne pour les A publiés par L. Bakker et B. Galsterer<sup>999</sup>.

Dans le tableau, certaines sommes totales n'atteignent pas les 100%, cela est dû au fait que le tableau ne répertorie pas toutes les formes de A relevées dans les différents corpus. Dans le volume 8 des RIB par exemple, les auteurs relèvent deux formes de A supplémentaires, qui varient légèrement par rapport à la sixième forme du présent tableau. Il semblerait que G. Féret et R. Sylvestre aient choisi de ne pas les rattacher à la forme six et ne les ont donc pas inclus à leur tableau. Pour faciliter les comparaisons, nous suivons cette décision. En revanche, nous avons

<sup>996</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 87.

<sup>997</sup> RIB, vol. 7 p. 12 et vol. 8 p. 27.

<sup>998</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 87.

<sup>999</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 13-14.

choisi de corriger une erreur qui s'est glissée dans le tableau : le % de  $\wedge$  pour RIB, 7 et 8 est de 47,2% et non 42,7%<sup>1000</sup>.

Comme le remarquaient G. Féret et R. Sylvestre, il existe une certaine homogénéité dans les formes de A attestées sur les différents sites. On peut constater que la deuxième forme, celle que G. Féret et R. Sylvestre croyaient propre à Augst<sup>1001</sup> et qui correspond à une fusion entre la première et la troisième forme de A, est finalement attestée ailleurs et notamment aux abords du Rhin comme le montre le corpus de L. Bakker et B. Galsterer qui compte deux autres attestations de A<sup>1002</sup> semblables à celui d'Augst<sup>1003</sup>. En revanche, aucun indice supplémentaire ne nous permet de savoir s'il s'agit d'une ligature des lettres AI, hypothèse envisagée d'après G. Féret et R. Sylvestre ou bien s'il s'agit effectivement d'une lettre A de forme rare.

Pour chaque corpus, la forme majoritaire de A est notée en gras (cf. Tableau 39, p. 538). Trois formes se détachent du lot : la troisième, la cinquième et la sixième. Ces trois formes constituent les formes de A les plus fréquentes sur céramique. Au contraire, les formes 1, 2 et 4 ne sont jamais majoritaires et ce, quel que soit le corpus.

Concernant la chronologie et l'évolution des formes, il semblerait que toutes les formes, à l'exception de la sixième, soient présentes à toutes les périodes<sup>1004</sup>. La sixième forme, la plus simple de toutes, est rarement attestée à l'époque augustéenne aussi bien à Augst, qu'à Lausanne et qu'aux abords du Rhin<sup>1005</sup>. La mise en parallèle des données recueillies à Augst avec celles du Rhin semble indiquer que ce A, de forme simplifiée, ne se développe véritablement qu'à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è. et connaît une période d'apogée du milieu du II<sup>e</sup> s. au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Bien que dans notre corpus, le nombre de A complets sur supports datés soit relativement faible (Figure 82, p. 540), il semble confirmer cette observation et montre aussi que deux formes différentes peuvent avoir été gravées par une même main au sein d'une même inscription (ex. : Graf. 544 p. 163 et Graf. 659 p. 275).

---

<sup>1000</sup> RIB, vol. 7 p. 12 et vol. 8 p. 27.

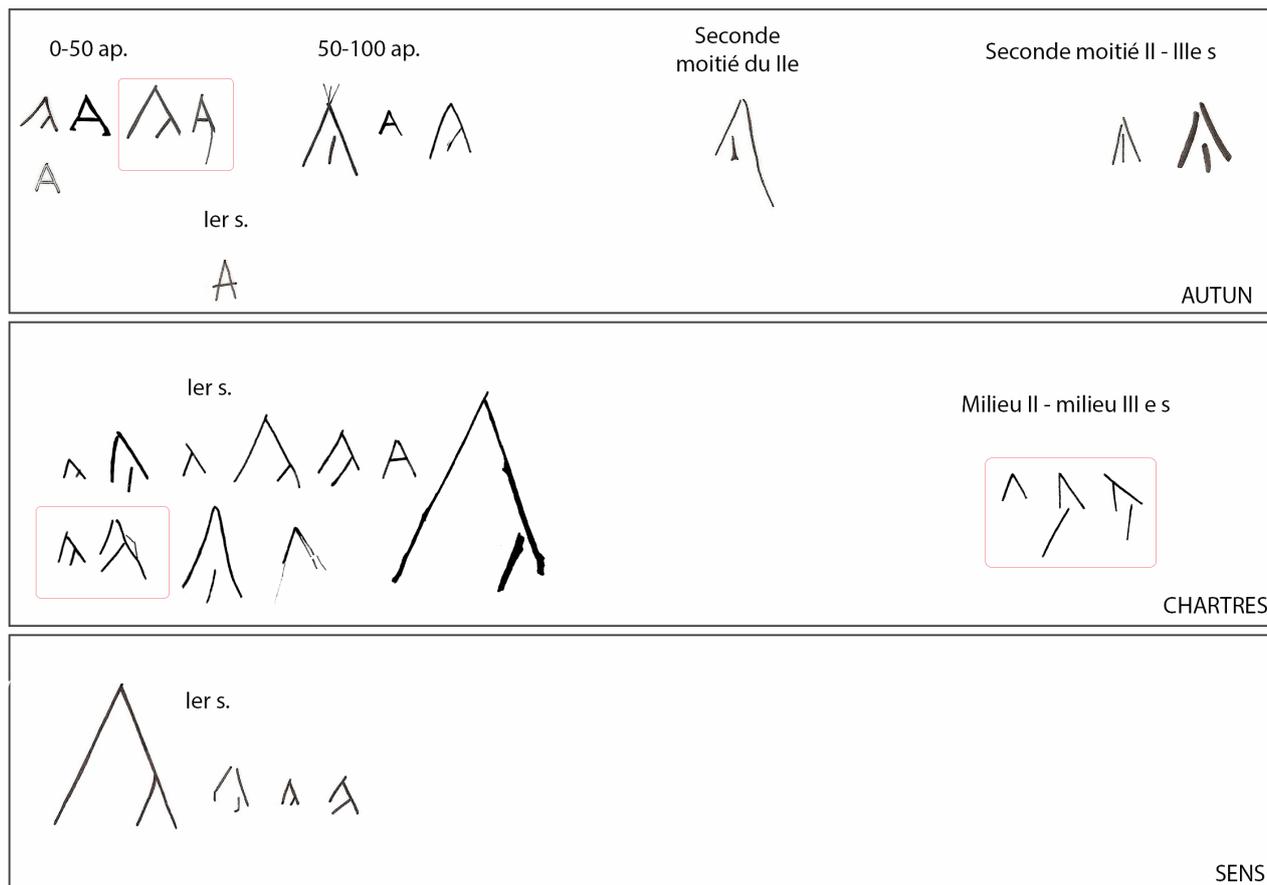
<sup>1001</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 86.

<sup>1002</sup> L'un provient de Neuss, l'autre est de provenance inconnue (cf. Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 131 et 166).

<sup>1003</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 13.

<sup>1004</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 86.

<sup>1005</sup> À Augst, cette forme est la plus courante à la période IX (aux alentours de 150-250 de n. è.) alors qu'elle est absente de la période I (période augustéenne) (Féret, Sylvestre 2008, p. 88). Aux abords du Rhin, la forme n'est attestée qu'une seule fois à la période augustéenne et se fait rare jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è. (Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 13). À Lausanne (*Lousonna-Vidy*), même si l'échantillon de A datés est relativement faible, on peut noter l'absence de cette forme à l'époque augustéenne (Luginbühl 1994, p. 96).

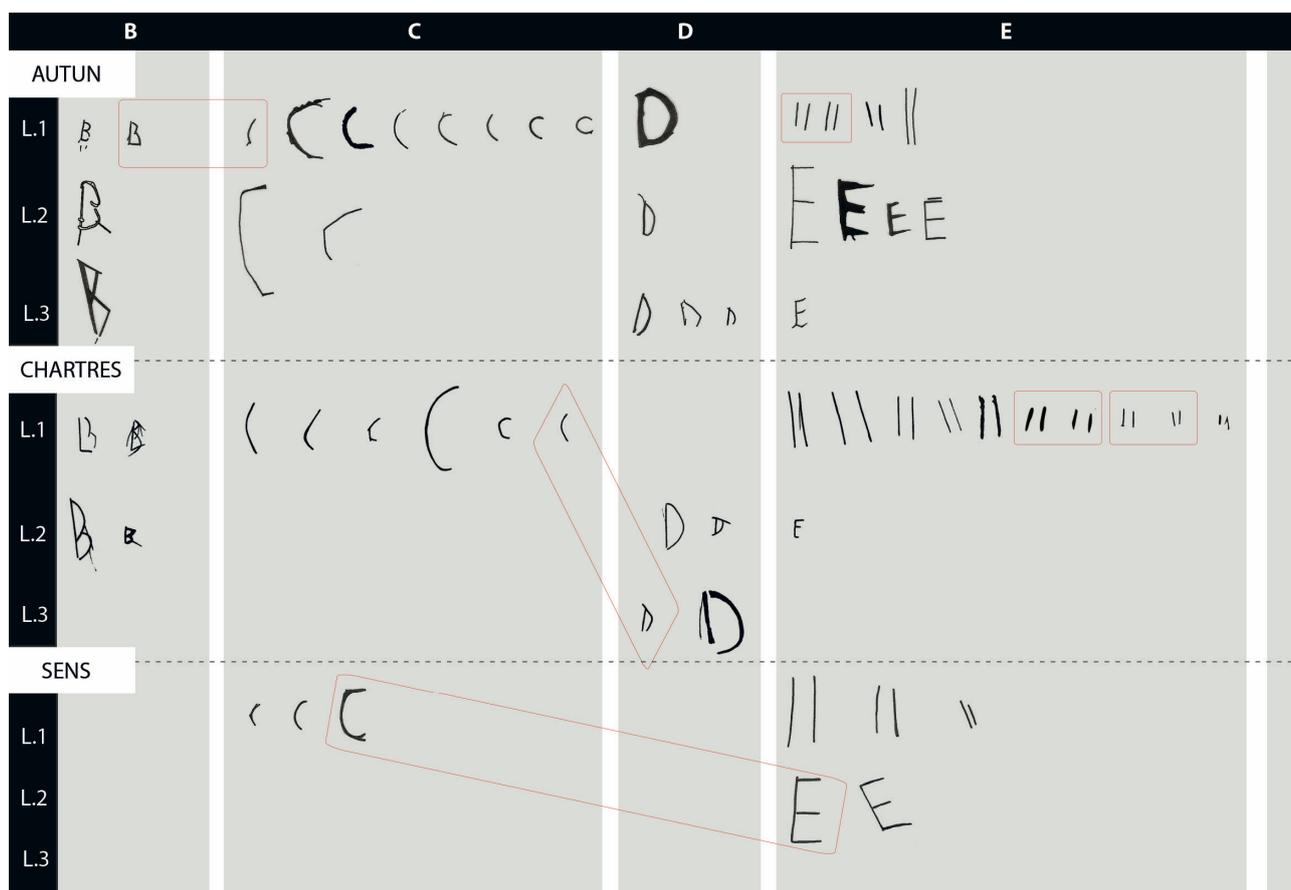


**Figure 82** : Lettres A complètes sur supports en céramique datés extraits du corpus Répartition chronologique et géographique

Les prochaines lettres de l'alphabet n'ont pas fait l'objet de classifications groupées comme précédemment (groupe I, groupe II, etc.). En effet, leur faible nombre et le peu de variations observées dans la forme des lettres n'a pas nécessité une telle subdivision.

### 3.4.1.2 LETTRE B

Notre corpus compte huit B complets. Le traçage d'un B sur céramique cuite n'est pas un exercice facile. Les nombreux traits de ratures le montrent (exemples :  ;  ou encore ).



**Figure 83** : Lettres B, C, D et E complètes

**Tableau 40** : Lettre B, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de B complets	Nombre total de B	% B complets
Autun	4	4	100 %
Chartres	4	6	67 %
Sens	0	0	0
Total	8	10	80 %

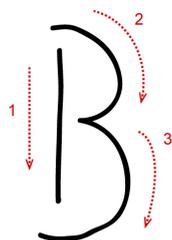
**Ductus :**

Nous disposons des travaux de J. Mallon<sup>1006</sup> qui regrette qu'un bon nombre de ses prédécesseurs n'aient jamais examiné suffisamment minutieusement les « règles très strictes selon lesquelles les lettres capitales étaient tracées par les scribes »<sup>1007</sup>. Pour illustrer ses propos, l'auteur choisit l'exemple de la lettre B. Il note que le ductus de cette lettre, c'est-à-dire la façon dont elle est tracée, a considérablement évolué avec le temps. Il met en opposition la façon moderne dont nous traçons notre B avec celle de l'époque romaine.

<sup>1006</sup> Mallon 1938, p. 19-22.

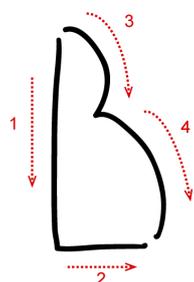
<sup>1007</sup> Mallon 1938, p. 19.

La façon moderne consiste à tracer un trait vertical ou « haste » de haut en bas, puis de tracer, à droite de ce trait, deux panses qui l'enserrent.



**Figure 84** : Le B capital tel que nous sommes tentés de le faire au XXI<sup>e</sup> siècle (d'après J. Mallon 1982, p. 25)

Le tracé de la capitale romaine est très différent : « Le scribe traçait bien d'abord une haste verticale du haut en bas ; mais arrivé au bas de cette haste, il exécutait de gauche à droite, un trait horizontal. Il obtenait ainsi une sorte d'équerre qui constituait la première partie de la lettre. Ce n'était qu'après avoir achevé cette équerre qu'il levait son instrument et remontait vers la gauche, au haut de la haste, d'où il redescendait en traçant successivement les deux panses dans une direction générale oblique. Ce faisant, il rejoignait, tantôt sans la toucher, tantôt en la croisant l'extrémité droite de l'équerre. »<sup>1008</sup>.



**Figure 85** : Ductus du B de forme capitale romaine (d'après J. Mallon 1982, p. 29)

« La raison du processus que nous venons d'indiquer dans le tracé de la forme capitale romaine est très simple : la main répugne à faire un trait horizontal de droite à gauche et, en tout cas, il est impossible d'exécuter un plein dans ce sens. Il était par conséquent impossible de donner au B une assiette convenable sur la ligne en suivant le tracé que nos habitudes modernes nous conseillent, et le trait horizontal du bas, tracé de gauche à droite, s'imposait. »<sup>1009</sup>.

Dans cette analyse, J. Mallon se réfère exclusivement aux inscriptions peintes ou tracées à l'encre avec un pinceau, une plume ou un calame. La notion de pleins et de déliés à laquelle il fait référence

<sup>1008</sup> Mallon 1938, p. 19.

<sup>1009</sup> Mallon 1938, p. 19.

n'est pas applicable aux graffites sur céramique, en tout cas difficilement sur céramique cuite tant la matière ne permet pas un modelage des formes contrairement à un tracé à l'encre ou à la peinture. C'est probablement là une des grandes différences de technique entre les inscriptions réalisées par ajout de matière et celles par retrait de matière. On retrouve néanmoins dans notre corpus certains B tracés suivant le même ductus que celui décrit par J. Mallon. Quatre attestations, en particulier, permettent de confirmer l'hypothèse d'un tracé en deux parties (en rouge).



**Figure 86** : B « à l'équerre », forme capitale romaine  
De gauche à droite, respectivement extraits de Graf. 540, 587 (Autun) et Graf. 283, 691 (Chartres)

Dans chacune de ces quatre attestations, on retrouve le tracé de l'équerre (gestes 1+2) qui précède le tracé des deux panses plus ou moins bombées selon l'habileté du graveur (gestes 3 et 4). Le tableau distingue ces formes (L.1) des formes semblables à notre tracé moderne, c'est-à-dire celles qui ne disposent pas de la fameuse équerre décrite par J. Mallon (L.2 et L.3). Enfin, la Ligne 3 présente un B sans équerre au tracé très anguleux qui se différencie des tracés des L.1 et L.2.

Dans son ouvrage, J. Mallon propose une évolution chronologique du tracé de la lettre B où il remarque que l'équerre se referme petit à petit et passe progressivement d'un angle de 90° à un angle de 45°<sup>1010</sup>. Si l'on suit cette théorie, le troisième B (Figure 86) serait donc postérieur aux trois autres qui présentent une équerre à angle droit. Parmi les quatre graffites ci-dessus, seuls deux des supports ont pu être datés. Il s'agit des deux seuls supports en céramique sigillée : une assiette en terre sigillée italique datée de la fin de l'époque augustéenne (env. -15;14 de n. è.) sur laquelle est gravé le graffite n°540 (p. 168) et une coupelle en terre sigillée de gaule méridionale datée du I<sup>er</sup> s. de n. è. sur laquelle est gravé le graffite n°283 (p. 295). Ces données nous permettent de confirmer que la méthode du tracé « à l'équerre » est précoce puisqu'elle est déjà attestée à l'époque augustéenne tardive. En revanche, le peu d'éléments dont nous disposons ne nous permet pas de conclure que la forme à l'équerre resserrée est postérieure à la forme à l'équerre à 90°. De même, nous ne pouvons pas dater son apparition.

<sup>1010</sup> Mallon 1982, planche en couleur, p. 24.

R. Marichal consacre deux pages à l'étude des différentes formes de B relevées à la Graufesenque<sup>1011</sup>. Son catalogue réunit exclusivement des graffites gravés avant cuisson et compte 29 lettres B de forme capitale et 24 B de forme cursive<sup>1012</sup>. Il affiche une opinion très marquée sur les différences notoires entre la forme capitale et la forme cursive : il qualifie la forme capitale de « rudimentaire », écrite « par des scripteurs occasionnels et incultes », « enseignée dans les écoles élémentaires » qui, en outre, « est la seule forme en usage dans les graffites vulgaires »<sup>1013</sup>. À contrario, les formes cursives auraient été enseignées et réservées à un degré supérieur et les scripteurs qui les emploient auraient « donc reçu une éducation plus complète que ceux qui emploient les formes de type capitale »<sup>1014</sup>.

Notre corpus ne compte aucune lettre de forme cursive. Cette caractéristique est probablement due au fait que la plupart des graffites que nous avons mis au jour ont été gravés après cuisson. En effet, sur céramique cuite, il est quasiment impossible d'écrire en lettres cursives. Cette difficulté n'était pourtant pas ignorée par R. Marichal qui remarque qu'il est très difficile d'écrire sur céramique cuite : « Nous avons dit (...) comment, essayant de tracer des traits sur des tessons de sigillée sans valeur avec des pointes d'acier beaucoup plus dures et acérées que ne pouvaient l'être les styles des potiers, nous ne parvenions à les inciser qu'au prix d'une pression telle qu'elle ne permettait pas de maîtriser la longueur de la direction des traits ou de graver avec sûreté des courbes même très larges. »<sup>1015</sup>. Ainsi, il nous paraît assez délicat de ne pas tenir compte de la difficulté à laquelle les propriétaires des vases ont dû nécessairement faire face pour graver leurs noms sur céramique cuite. Il semble normal que ceux-ci aient privilégié l'écriture capitale à l'écriture cursive sur céramique cuite. Ainsi, nous ne sommes pas convaincue par la scission proposée par R. Marichal avec l'écriture capitale réservée aux illettrés d'une part et l'écriture cursive maniée avec dextérité par les élites d'autre part. Ainsi, alors que R. Marichal suppose que cette distinction résulte d'une « diversité d'«écoles» plus que de «culture» »<sup>1016</sup>, nous pensons que le fait d'écrire d'une façon ou d'une autre s'explique, avant tout, par les outils à disposition et la nature du support.

### 3.4.1.3 LETTRE C

Le corpus livre dix-neuf C complets. C'est le corpus d'Autun qui en fournit le plus grand nombre. Aucune catégorie n'a été établie si ce n'est l'observation de C de formes légèrement plus angulaires

---

<sup>1011</sup> Marichal 1988, p. 25.

<sup>1012</sup> Marichal 1988, p. 25.

<sup>1013</sup> Marichal 1988, p. 25.

<sup>1014</sup> Marichal 1988, p. 25-26.

<sup>1015</sup> Marichal 1988, p. 13 et 16.

<sup>1016</sup> Marichal 1988, p. 26.

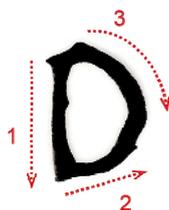
que les autres (Autun, L.2). D'une manière générale le ductus de la lettre C est difficile à percevoir<sup>1017</sup>. Certains C semblent avoir été tracés d'un seul trait continu (  ) tandis que d'autres sont composés de plusieurs traits consécutifs (  ).

**Tableau 41** : Lettre C, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de C complets	Nombre total de C	% C complets
Autun	10	12	83 %
Chartres	6	10	60 %
Sens	3	3	100 %
Total	19	25	76 %

#### 3.4.1.4 LETTRE D

Le corpus fournit neuf attestations complètes de D. Nous avons pu relever deux variantes : l'une fermée (exemple : ) , l'autre ouverte (exemple : ). Il est fort probable que les premières formes (L.1 et L.2) résultent d'un tracé plus soigné que celui des formes ouvertes (L.3). Un seul D a été tracé avec le ductus dit « à l'équerre » comme observé pour certains B (L.1). Le D en question fait partie d'un graffite aux lettres de grandes dimensions (env. 2,5 cm) gravées avec soin (Graf. 499 p. 205). Les autres D sont gravés en seulement deux traits (L.2 et L.3).



**Figure 87** : D « à l'équerre », forme capitale romaine  
Extrait de Graf. 499 (Autun)

**Tableau 42**: Lettre D, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de D complets	Nombre total de D	% D complets
Autun	5	7	71 %
Chartres	4	5	80 %
Sens	0	1	0
Total	9	13	69 %

<sup>1017</sup> Marichal 1988, p. 27.

Le symbole de la lettre D est parfois utilisé pour désigner le nombre 500. D'après R. Marichal, le nombre 500 se distingue en général des D du texte par un plus grand format et par des formes moins cursives<sup>1018</sup>. Deux D de notre corpus pourraient être interprétés comme tel. Il s'agit de D de grandes dimensions (l'un mesure près de 5 cm de hauteur) gravés sur la panse d'amphores régionales (Graf.199 p. 306, en provenance de Sens et n°251 p. 330, de Chartres).

### 3.4.1.5 LETTRE E

Notre corpus livre 25 'E' complets. Deux formes différentes sont employées concurremment : le E classique d'une part, semblable à notre E capitale, et le 'E' formé de deux traits parallèles d'autre part que nous transcrivons ainsi : II. Ce dernier est majoritaire dans notre corpus (17 II contre 8 E) et est l'unique forme recensée par R. Marichal à la Graufesenque.

**Tableau 43** : Lettre E, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nb de E complets	Nb total de E	% E complets	Nb de II complets	Nb total de II	% II complets	Nb total E + II complets	Nb total E + II
Autun	5	7	71 %	4	11	36 %	9	18
Chartres	1	2	50 %	10	13	77 %	11	15
Sens	2	2	100 %	3	3	100 %	5	5
Total	8	11	72 %	17	27	63 %	25	38

Le II apparaît vraisemblablement dans les inscriptions latines de l'Italie vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère mais son origine reste obscure<sup>1019</sup>. Il semblerait qu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, cette forme ne soit plus employée à Pompéi que par les professionnels de l'écriture sur cire avec le F et le M de même structure, ce qui constitue un système très cohérent et parfaitement adapté au style et à la cire, mais mal adapté à une lecture rapide<sup>1020</sup>. Cette forme se retrouve parmi les graffites considérés comme les plus anciens (antérieurs au règne d'Auguste) mais elle reste employée, conjointement avec le E classique, jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle dans l'écriture quotidienne<sup>1021</sup>. R. Marichal note que le E à deux traits est très fréquent en Gaule, non seulement sur les monnaies, mais aussi sur les inscriptions lapidaires alors qu'il semble déjà tombé en désuétude en Italie à la même époque. R. Marichal suggère qu'il puisse s'agir d'un archaïsme<sup>1022</sup>.

<sup>1018</sup> Marichal 1988, p. 29.

<sup>1019</sup> Marichal 1988, p. 29.

<sup>1020</sup> Marichal 1988, p. 29.

<sup>1021</sup> R. Marichal emploie le terme de « *graffiti vulgaires* » (1988, p. 29).

<sup>1022</sup> Marichal 1988, p. 29.

Toutefois, si le II est la seule forme recensée par R. Marichal dans les graffites de la Graufesenque, la forme classique E n'est pas pour autant étrangère aux ateliers puisqu'on la retrouve fréquemment employée sur les estampilles de potiers<sup>1023</sup>. Les deux formes gravées sont attestées sur céramique. Une troisième forme apparaît sporadiquement. Plusieurs attestations ont été signalées en Grande Bretagne et aux abords du Rhin (cf. Tableau 44 ci-dessous).

En guise de comparaison, nous réutilisons le tableau publié par G. Féret et R. Sylvestre<sup>1024</sup>.

**Tableau 44** : Tableau des différentes formes de 'E'. Données en % (nombres d'occurrences)  
(d'après Féret, Sylvestre 2008, p. 87 \*les données grisées ont été ajoutées)

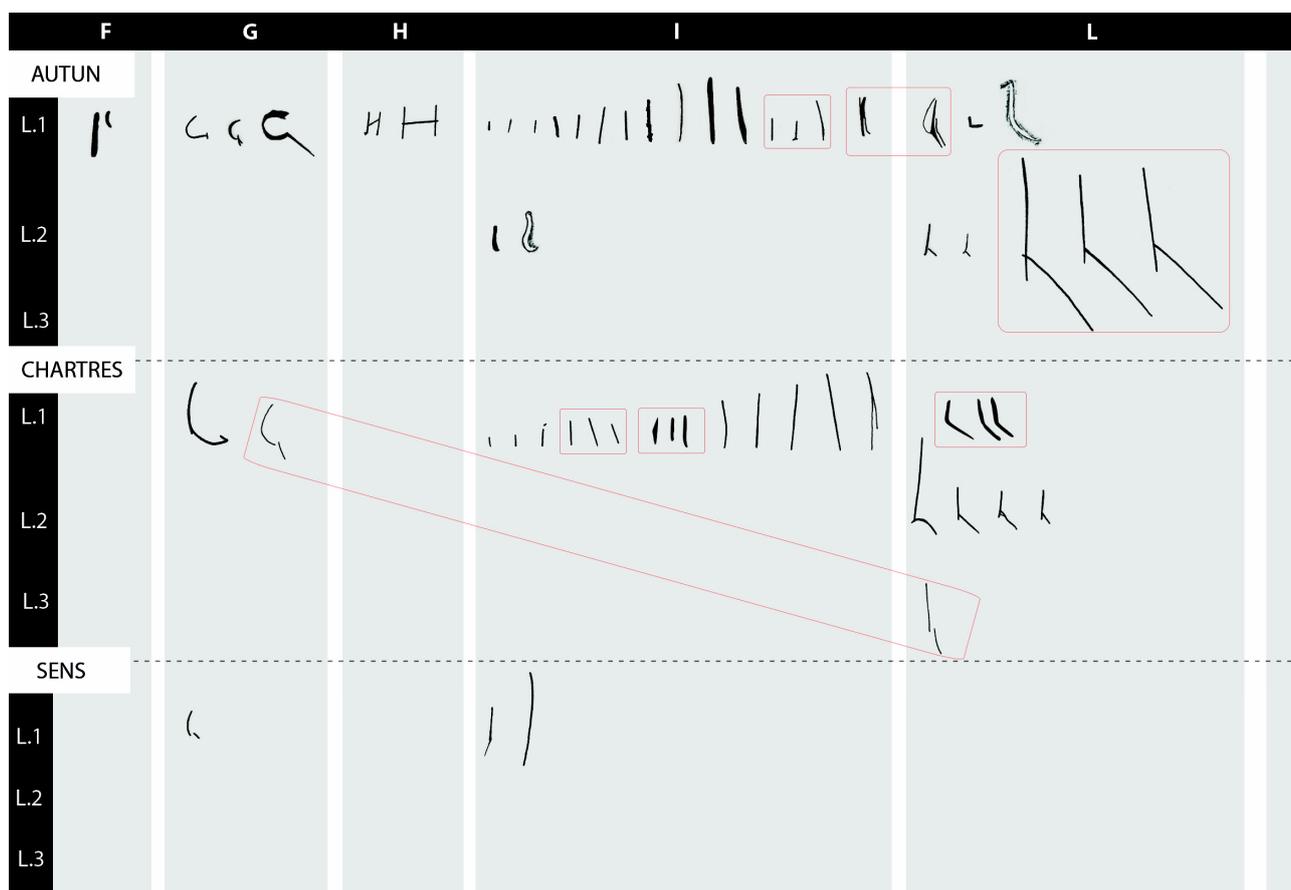
Corpus / Formes 'E'	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
	E	II	€
Autun (9)	<b>55,6%</b> (5)	44,4% (4)	-
Chartres (11)	9% (1)	<b>91%</b> (10)	-
Sens (5)	40% (2)	<b>60%</b> (3)	-
Augst (21)	28,6% (6)	<b>71,4%</b> (15)	-
Aulerques Cénomans	37,3%	<b>62,7%</b>	-
Santons	42,4%	<b>57,6%</b>	-
RIB, 7 et 8 (370)	<b>49,7%</b> (184)	49,2% (182)	1,1% (4)
RLM Bonn (77)	<b>51,9%</b> (40)	44,2% (34)	3,9% (3)

Globalement, le nombre de E et de II est relativement équilibré au sein des différents corpus avec une légère préférence pour la deuxième forme, préférence qui est nettement marquée dans le corpus de Chartres et d'Augst. Ainsi, il est fort probable que les scripteurs aient privilégié l'utilisation de la forme II à celle du E classique sur céramique pour des raisons de facilité<sup>1025</sup>. En effet, le 'II' ne nécessite de graver que deux traits tandis que le E classique en requiert quatre. De plus, les trois traits horizontaux du E classique doivent être strictement perpendiculaires à la haste verticale tandis que les deux traits du II doivent simplement être parallèles.

<sup>1023</sup> Marichal 1988, p. 29.

<sup>1024</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 87

<sup>1025</sup> Marichal 1988, p. 29.



**Figure 88** : Lettres F, G, H, I et L complètes

### 3.4.1.6 LETTRE F

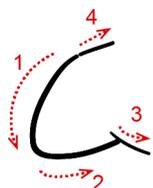
Le corpus livre deux F complets. Une seule forme est attestée : il s'agit du F formé de deux traits parallèles, le second plus court que le premier.

**Tableau 45** : Lettre F, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de F complets	Nombre total de F	% F complets
Autun	1	1	100 %
Chartres	1	2	50 %
Sens	0	0	0
Total	2	3	67 %

### 3.4.1.7 LETTRE G

Six G sont attestés dans le corpus. Aucune distinction de catégorie n'a été établie. Peu évidents à tracer sur céramique, aucun des G du corpus ne semble reproduire la forme d'origine relevée par R. Marichal (cf. ci-dessous). La plupart semblent tracés en deux traits, parfois trois ; le trait 4 semble systématiquement omis.



**Figure 89** : Ductus de la forme d'origine du G  
(d'après R. Marichal 1988, p. 30)



**Figure 90** : Ductus du G dans le corpus

La forme d'origine est employée surtout pour l'écriture à l'encre, sur papyrus aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles où elle constitue la majorité des écritures bureaucratiques et sur certaines poteries du Testaccio<sup>1026</sup>. Aux abords du Rhin, L. Bakker et B. Galsterer relèvent 12 attestations complètes de la lettre G : certaines d'entre elles revêtent le fameux quatrième trait mais tout comme dans notre corpus, les G tracés sans sont majoritaires<sup>1027</sup>. D'une manière générale, la gravure d'un G sur céramique reproduit le même tracé que celui d'un C avec une queue en plus. L'emploi de cette forme simplifiée montre que les scribes recherchaient la facilité.

**Tableau 46**: Lettre G, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de G complets	Nombre total de G	% G complets
Autun	3	3	100 %
Chartres	2	2	100 %
Sens	1	1	100 %
Total	6	6	100 %

### 3.4.1.8 LETTRE H

Le corpus ne livre que deux H. Par conséquent, aucune catégorie n'a pu être établie. Néanmoins, on peut noter que dans un des cas, la haste horizontale est oblique tandis que dans l'autre elle est strictement horizontale. À la Graufesenque, « les auteurs des bordereaux ignorent le H »<sup>1028</sup> qui,

<sup>1026</sup> Marichal 1988, p. 30.

<sup>1027</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 20

<sup>1028</sup> Marichal 1988, p. 31.

d'ailleurs est « rare dans les mots et les noms gaulois »<sup>1029</sup>. Aux abords du Rhin, L. Bakker et B. Galsterer recensent 8 attestations complètes de la lettre H, un échantillon trop petit pour en tirer quelconques observations<sup>1030</sup>.

**Tableau 47** : Lettre H, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de H complets	Nombre total de H	% H complets
Autun	2	3	67 %
Chartres	0	0	0
Sens	0	0	0
Total	2	3	67 %

### 3.4.1.9 LETTRE I

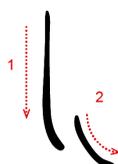
Le corpus comprend un total de 33 lettres I complètes dont la taille varie du simple au quintuple. On peut distinguer deux légères variations : des I droits (L.1) et des I légèrement courbes (L.2).

**Tableau 48** : Lettre I, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de I complets	Nombre total de I	% I complets
Autun	17	24	71 %
Chartres	14	21	67 %
Sens	2	2	100 %
Total	33	47	70 %

### 3.4.1.10 LETTRE L

Le corpus compte un total de 23 L parmi lesquels trois variantes ont pu être isolées : une première où le L semble avoir été tracé d'un seul trait continu (L.1), une deuxième où les deux traits sont bien marqués (L.2) et une troisième où les deux traits sont clairement détachés l'un de l'autre (L.3, extrait de Graf.650 p. 300).



**Figure 91** : Ductus de la forme archaïque du L ou « lambda minuscule typographique » (d'après R. Marichal 1988, p. 32)

<sup>1029</sup> Dottin 1918, p. 49.

<sup>1030</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 20.

La forme de la L.2 est majoritaire dans le corpus avec 9 attestations. Son ductus est identique à celui de la forme archaïque à la seule différence que les deux traits se touchent : R. Marichal la qualifie de forme capitale de la forme archaïque<sup>1031</sup>. La forme de la L.3 correspond sensiblement à la forme archaïque « très usuelle dans toutes les provinces, y compris l'Italie, durant tout le Haut empire, dans les graffites et les écritures sur cire (...) »<sup>1032</sup>. Remarquons que le L de la L.3 a été tracé par la même main que le G de la L.1 à Chartres : seule la courbure du trait 1 permet de différencier le G du L.

**Tableau 49** : Lettre L, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de L complets	Nombre total de L	% L complets
Autun	8	10	80 %
Chartres	8	13	61 %
Sens	0	0	0
Total	16	23	70 %

Dans leur corpus, B. Galsterer et L. Bakker ont isolé 63 L complets. A partir de cet ensemble, ils ont établi une chronologie des différents L en fonction de la datation de leur support. Il en ressort une vision assez nette de l'évolution de la graphie des L dans la région du Rhin.

---

<sup>1031</sup> Marichal 1988, p. 32.

<sup>1032</sup> Marichal 1988, p. 32.

1. Augusteisch:

2. 1. Hälfte 1. Jhdt.:

3. 2. Hälfte 1. Jhdt.:

4. Ende 1. – 2. Jhdt.:

5. Ende 2. – 3. Jhdt.:

6. Ende 3. – 4. Jhdt.:

**Figure 92** : Répartition chronologique des L - Région du Rhin  
(Extrait de Bakker et Galsterer 1975, p. 21-22)

Ils remarquent qu'à la période augustéenne, la majorité des L sont très semblables à notre L majuscule avec une haste horizontale relativement courte (Figure 92, ligne 1). Notre 2<sup>e</sup> L, Autun L.1, peut être rattaché à cette catégorie graphique mais nous ne disposons malheureusement d'aucun élément de datation précis nous permettant de confirmer ou non son attribution à la période augustéenne.

Par suite, un changement s'opère aux environs de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère. La haste, originellement horizontale, dévie progressivement vers le bas et coupe la haste verticale à peu près à ses 2/3 en partant du haut (Figure 92, ligne 2). Plusieurs L de notre corpus correspondent à cette catégorie graphique : on peut citer, par exemple, les 3 L tracés d'une même main à Autun (L.2).

À la fin du II<sup>e</sup> s., la haste oblique descend progressivement le long de la haste verticale (Figure 92, ligne 5). Au moins un L de notre corpus semble correspondre à cette catégorie graphique : il s'agit du premier L de la L.2 à Chartres.

À nouveau, à la fin du III<sup>e</sup> s. et pendant le IV<sup>e</sup> s., les L relevés dans la région du Rhin présentent tous une haste horizontale mais, contrairement aux L de la période augustéenne, la séparation entre la haste verticale et la haste horizontale est clairement marquée (Figure 92, ligne 6). Aucun L dans notre corpus n'appartient à cette catégorie graphique.

Ainsi, le travail de L. Bakker et B. Galsterer apporte une vision précise de l'évolution de la graphie des L dans la région du Rhin. Toutefois, il faut garder à l'esprit que leur travail réunit un ensemble de 565 graffites qui provient, pour la majorité<sup>1033</sup>, de sites à caractère militaire. Ainsi, il est fort probable que l'épigraphie traitée dans cet ouvrage ne soit pas totalement représentative de l'épigraphie existant ailleurs et notamment dans les capitales de cité, nous y reviendrons.

Aussi, nous aimerions rappeler que toute interprétation doit tenir compte du fait que les datations données s'appliquent aux supports et non directement aux écritures qui y figurent. On remarque d'ailleurs que les intervalles chronologiques proposés par les auteurs se chevauchent parfois. On comprendra que ces intervalles sont donnés à titre indicatif, toute évolution épigraphique s'étant faite de manière lente et progressive.

---

<sup>1033</sup> Au total 462/565 graffites proviennent de sites militaires : « (...) aus dem RLM wurden allen 462 in Legions- und Hilfstruppenlagern gefunden » (Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 7).

	M	N	O
<b>AUTUN</b>			
L.1			
L.2			
L.3			
<b>CHARTRES</b>			
L.1			
L.2			
L.3			
<b>SENS</b>			
L.1			
L.2			
L.3			

Figure 93 : Lettres M, N et O complètes

### 3.4.1.11 LETTRE M

La lettre M apparaît très fréquemment sur céramique. Le corpus comporte 27 attestations complètes. Le nombre important d'exemplaires relevés a permis de distinguer plusieurs variantes : une première où les hastes se rejoignent scrupuleusement<sup>1034</sup> (L.1), une seconde où l'une voire les deux hastes dépassent vers le haut (L.2) et une troisième qui regroupe les formes originales avec empattements (L.3, Autun) ou croisement exagéré des hastes (L.3, Chartres). Les M des L.1 et L.2 sont issus d'une forme usuelle plus ou moins soignée connue pendant tout le Haut Empire et qui est attestée à la Graufesenque. Son ductus est le suivant :

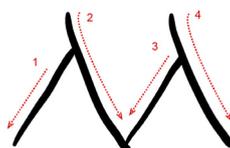


Figure 94 : Ductus de la forme usuelle du M (d'après R. Marichal 1988, p. 33)

Tableau 50 : Lettre M, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

<sup>1034</sup> Ce que R. Marichal nomme un « raccord strict » (1988, p. 33).

Cité/Corpus	Nombre de M complets	Nombre total de M	% M complets
Autun	11	15	73 %
Chartres	14	32	44 %
Sens	2	3	66,7 %
Total	27	50	54 %

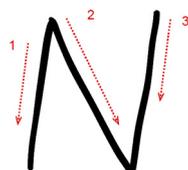
L. Bakker et B. Galsterer ont isolé un total de 50 M pour lesquels ils ont procédé au même exercice que précédemment mais aucune évolution graphique notable ne semble se dégager de cette répartition chronologique<sup>1035</sup>. Leur corpus réunit les mêmes formes que les nôtres sans que la chronologie ne semble être un facteur déterminant.

On peut noter l'absence totale de M formés de 4 traits verticaux parallèles (l<sup>lll</sup>) et construits sur le même modèle que le E ('II') et le F à deux traits parallèles vus précédemment. R. Marichal remarque que cette forme constitue « l'apanage des écritures sur cire » et qu'à Pompéï, en dehors des graffites les plus anciens, elle n'est plus utilisée, même dans les tablettes, que par les spécialistes, les profanes ne connaissent que la forme semblable à notre M classique. De même, la forme est absente dans les graffites des soldats de l'armée de Rhin et ce même à l'époque d'Auguste<sup>1036</sup>. Ainsi, R. Marichal suppose que cette forme n'était plus enseignée dans les écoles « élémentaires »<sup>1037</sup>.

#### 3.4.1.12 LETTRE N

La lettre N est fréquente sur céramique, le corpus en compte 22 complètes. On note les mêmes variantes que celles qui s'appliquent à la lettre M. Nous avons choisi de réunir les N dont les hastes se rejoignent à la L.1 tandis que ceux avec dépassements sont présentés à la L.2. Nous avons isolé un N avec empattement (Chartres) à la L.3.

Les N des L.1 correspondent à ce que R. Marichal qualifie de « forme primitive capitale » et qui est présente partout dans les écritures les plus rudimentaires<sup>1038</sup>.



**Figure 95** : Ductus de la forme primitive capitale du N (d'après R. Marichal 1988, p. 34)

<sup>1035</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 22.

<sup>1036</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 22.

<sup>1037</sup> Marichal 1988, p. 34.

<sup>1038</sup> Marichal 1988, p. 34.

Les N des L.2 sont aussi attestés à la Graufesenque. Pour R. Marichal il s'agit d'une « stylisation de formes cursives dont on peut suivre le développement à Pompéi dès le siècle d'Auguste » et que l'on retrouve ensuite partout<sup>1039</sup>. Il l'interprète comme étant une forme négligée de la forme primitive (L.1).

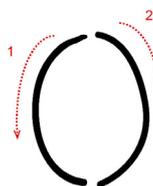
**Tableau 51** : Lettre N, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de N complets	Nombre total de N	% N complets
Autun	9	16	56 %
Chartres	11	21	52 %
Sens	2	3	67 %
Total	22	40	55 %

Au total, L. Bakker et B. Galsterer répertorient 64 lettres N. Leur répartition chronologique, tout comme pour la lettre M, ne semble mener à aucune conclusion d'évolution notable dans l'écriture de la lettre N<sup>1040</sup>.

### 3.4.1.13 LETTRE O

Le corpus contient 16 lettres O. Ils sont tous gravés en deux traits plus ou moins courbes suivant la dextérité du scripteur et ce quels que soient le support et le style<sup>1041</sup>.



**Figure 96** : Ductus de la forme primitive du O (d'après R. Marichal 1988, p. 35)

Nous avons isolé trois variantes au sein de notre corpus : la L.1 réunit tous les O de forme classique, tracés en deux traits courbes de hauteur plus ou moins équivalente, la L.2 réunit les exemples légèrement différents dont les traits dépassent du cercle tandis qu'à la L.3, nous avons tenu à attirer l'attention sur un O dont l'orientation des deux demi arc de cercles est inhabituelle en suivant un axe horizontal et non vertical (extrait de Graf. 350 p. 193, Autun).

**Tableau 52** : Lettre O, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

<sup>1039</sup> Marichal 1988, p. 34.

<sup>1040</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 23.

<sup>1041</sup> Marichal 1988, p. 35.

Cité/Corpus	Nombre de O complets	Nombre total de O	% O complets
Autun	7	9	78 %
Chartres	7	10	70 %
Sens	2	2	100 %
Total	16	21	76 %

L. Bakker et B. Galsterer n'isolent pas les O de leur corpus et ne tentent aucun classement chronologique de leur matériel assurant, à juste titre, que le traçage d'un rond sur céramique est bien trop difficile pour tenter de respecter une règle typographique<sup>1042</sup>.

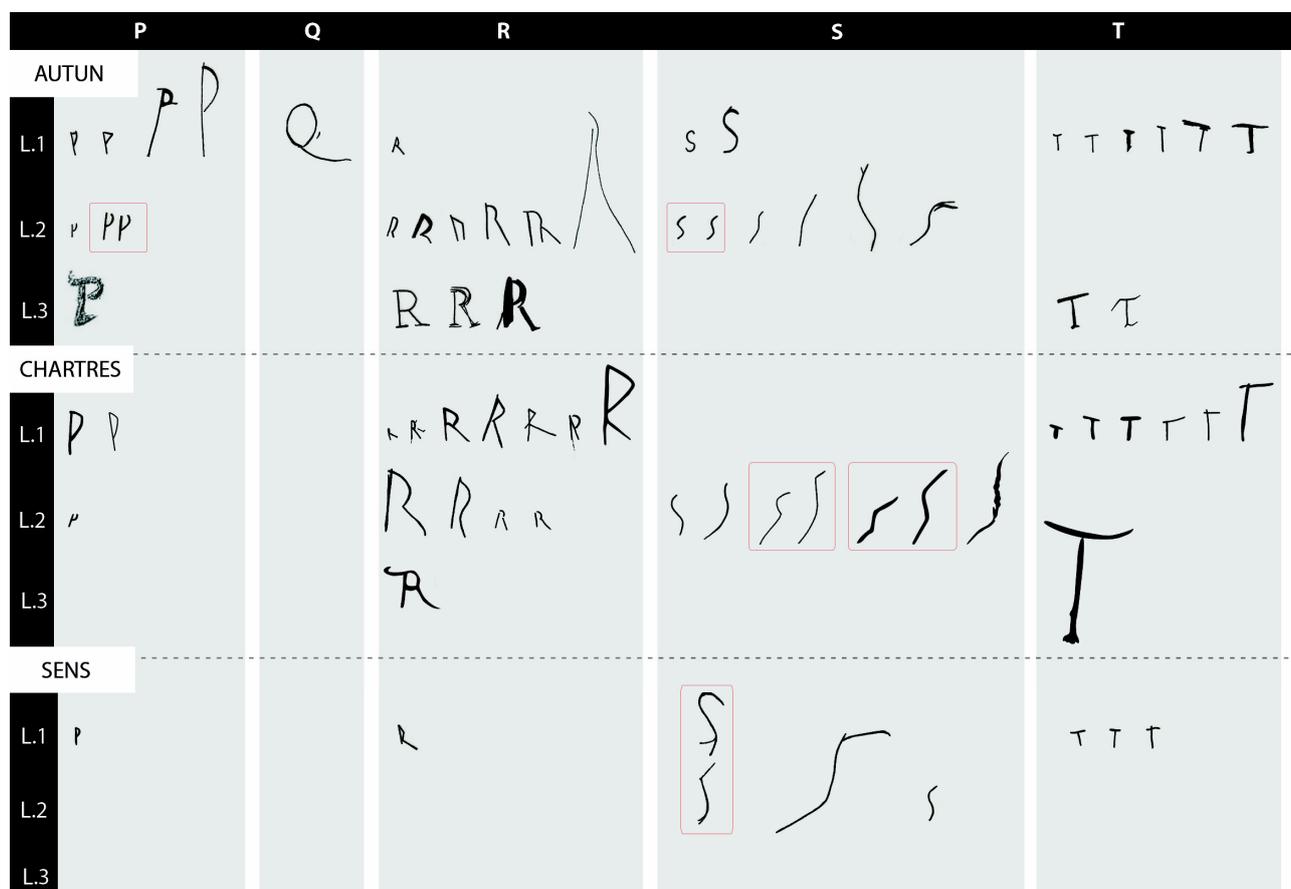


Figure 97 : Lettres P, Q, R, S et T complètes

### 3.4.1.14 LETTRE P

Notre corpus contient 12 P complets. La majorité d'entre eux proviennent d'Autun (8 attestations complètes). Nous avons isolé trois variantes : la L.1 réunit les P de forme classique, semblables à notre P majuscule. La L.2 réunit les P semblables à ceux de la L.1 à la différence de la boucle du P

<sup>1042</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 23.

qui ne rejoint pas le haut du jambage. La L.3 présente un P tracé avant cuisson qui est de forme stylisée. Dans la majorité des cas, les jambages des P de notre corpus sont complètement rectilignes. Seul le P de la L.3 a un jambage dextrogyre<sup>1043</sup>.

Inspirée du « pi » grec, la forme primitive est celle où la boucle supérieure n'est pas close<sup>1044</sup>. À Pompéi, il semblerait que ces formes ouvertes, sur cire, soient « celles des scribes les plus frustrés (...) de même que dans les graffites et sur papyrus ». R. Marichal les qualifie de formes « vulgaires », « probablement apprises dans les écoles élémentaires »<sup>1045</sup> tandis que les formes closes, comme celles répertoriées à la L.1, sont plus abouties.



**Figure 98** : Ductus de la forme primitive du P  
(d'après R. Marichal 1988, p. 36)

Aux abords du Rhin, les formes de P ouvertes prédominent jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère (Bakker, Galsterer 1975, p. 24).

**Tableau 53** : Lettre P, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de P complets	Nombre total de P	% P complets
Autun	8	14	57 %
Chartres	3	3	100 %
Sens	1	2	50 %
Total	12	19	63 %

#### 3.4.1.15 LETTRE Q

Un seul Q complet est présent dans notre corpus et la région du Rhin n'en compte que 5 exemplaires<sup>1046</sup>. Dans l'ensemble, les graphies varient considérablement d'une main à l'autre. Ainsi, il est impossible de déterminer un ductus unique s'appliquant à tous les Q gravés sur céramique.

<sup>1043</sup> Le terme dextrogyre se dit d'une écriture dont les courbes et les boucles sont à droite. Lorsqu'elles sont à gauche, on emploie le terme sinistrogyre.

<sup>1044</sup> Marichal 1988, p. 36.

<sup>1045</sup> Marichal 1988, p. 36.

<sup>1046</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 25.

**Tableau 54** : Lettre Q, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de Q complets	Nombre total de Q	% Q complets
Autun	1	2	50 %
Chartres	0	1	0
Sens	0	0	0
Total	1	3	33 %

#### 3.4.1.16 LETTRE R

Notre corpus compte 23 lettres R complètes, principalement réparties entre Autun et Chartres. Nous avons isolé trois groupes différents. Le premier (L.1) réunit les R dont le trait 2 rejoint le trait 1. Le deuxième groupe (L.2), au contraire, réunit les R dont le trait 2 ne rejoint pas le trait 1. Dans ces deux groupes, les traits ne disposent d'aucun empattement contrairement aux capitales lapidaires. Le troisième groupe (L.3) réunit les R avec empattements.

Sur céramique cuite, la plupart des R sont gravés en 3 traits minimum (voire plus avec les empattements) contrairement aux R tracés avant cuisson à la Graufesenque par exemple<sup>1047</sup>.

**Tableau 55** : Lettre R, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de R complets	Nombre total de R	% R complets
Autun	10	17	59 %
Chartres	12	18	67 %
Sens	1	1	100 %
Total	23	36	33 %

Aux abords du Rhin, L. Bakker et B. Galsterer ont réuni un total de 85 R qu'ils ont répartis en fonction de la datation des supports. Aucune évolution notable n'est repérable<sup>1048</sup>.

#### 3.4.1.17 LETTRE S

Le corpus comporte 19 lettres S complètes. Il est impossible d'établir de véritable catégorie. Nous pouvons juste appuyer sur le fait que certaines lettres S sont très sinueuses (L.1) tandis que d'autres sont beaucoup plus étirées (L.2).

<sup>1047</sup> Marichal 1988, p. 37.

<sup>1048</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 25.

**Tableau 56** : Lettre S, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de S complets	Nombre total de S	% S complets
Autun	8	16	50 %
Chartres	7	16	44 %
Sens	4	5	80 %
Total	19	37	51 %

Les 52 lettres S isolées par L. Bakker et B. Galsterer n'ont pas permis d'observer une évolution chronologique dans les formes. Les auteurs notent simplement que plus la surface du vase est difficile à graver, plus le nombre de traits nécessaires pour parvenir à tracer un S est élevé.

#### 3.4.1.18 LETTRE T

Notre corpus compte 18 lettres T complètes. Deux groupes ont été isolés : les T sans empattement (L.1) et les T avec empattements (L.2). On peut relever un T de forme particulière et rare sur céramique : il s'agit du deuxième T de la L.3 à Autun. La forme ondulée de la barrette horizontale est appelée *actuaria* par les épigraphistes. C'est une forme « baroque » d'après R. Marichal<sup>1049</sup>. La forme usuelle est celle des T groupés aux L.1.

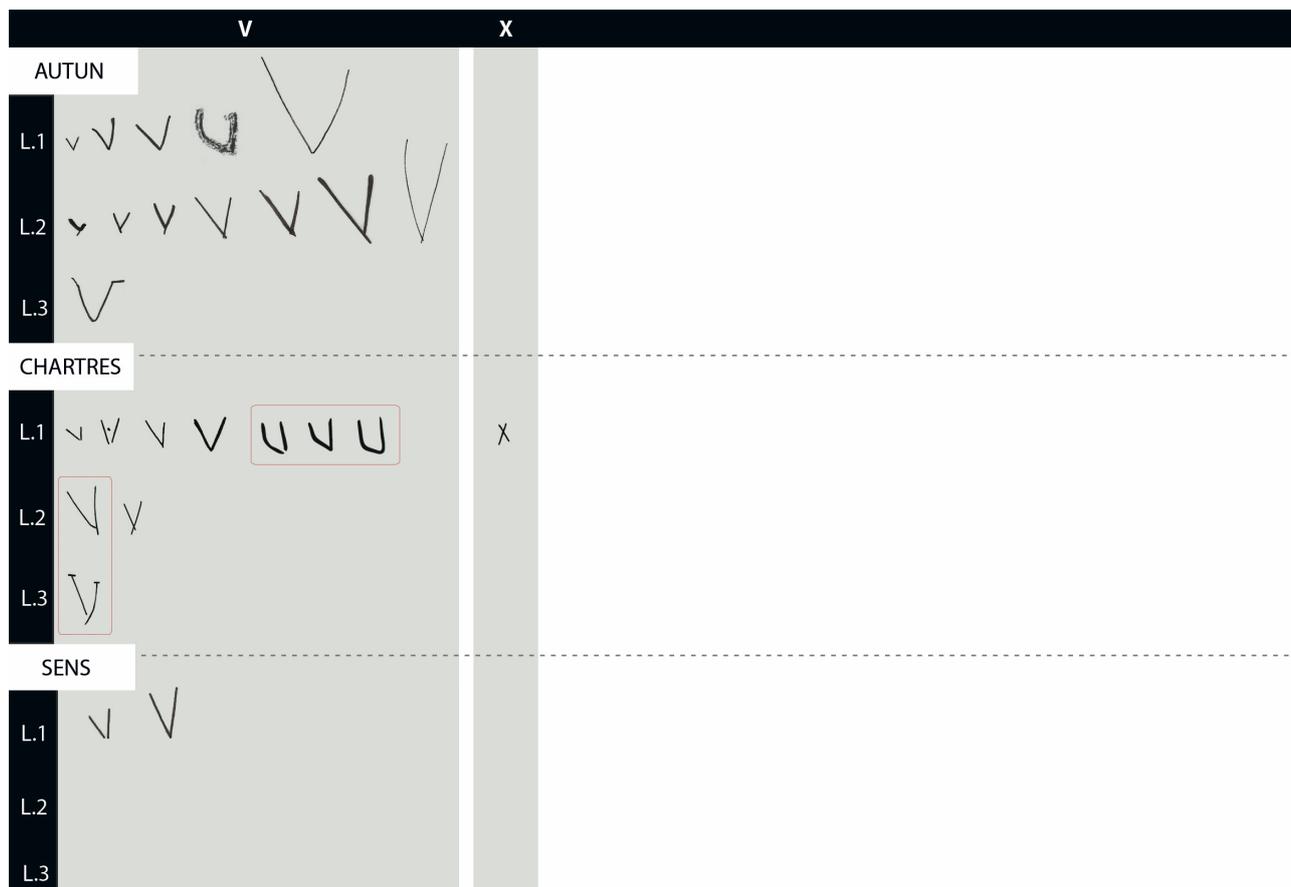
**Tableau 57** : Lettre T, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de T complets	Nombre total de T	% T complets
Autun	8	13	61 %
Chartres	7	9	78 %
Sens	3	3	100 %
Total	18	25	72 %

L. Bakker et B. Galsterer excluent les T de leur répertoire et n'en font aucune mention<sup>1050</sup>.

<sup>1049</sup> Marichal 1988, p. 39.

<sup>1050</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p.27.



**Figure 99** : Lettres V et X complètes

### 3.4.1.19 LETTRE V

Notre corpus compte 25 lettres V complètes principalement réparties entre Autun et Chartres. Nous les avons réparties en trois groupes principaux : aux L.1 les V dont les deux hastes se rejoignent scrupuleusement, aux L.2, les V avec dépassements et aux L.3, les V avec empattements.

Le ductus des V se décompose en 2 traits minimum (parfois plus avec empattements).

**Tableau 58** : Lettre V, nombre d'attestations et état de conservation dans le corpus

Cité/Corpus	Nombre de V complets	Nombre total de V	% V complets
Autun	13	17	76 %
Chartres	10	31	32 %
Sens	2	5	40 %
Total	25	53	47 %

L. Bakker et B. Galsterer en recensent 64 aux abords du Rhin et en font une répartition chronologique. Ils remarquent qu'à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. la lettre V est souvent tracée d'un seul trait avec des angles marqués<sup>1051</sup>.

Quant au chiffre V, il ne diffère pas de la lettre V, sauf parfois par sa taille légèrement supérieure.

### 3.4.1.20 LETTRE X

Un seul X de notre corpus peut être rattaché de façon certaine à la lettre X et non à une croix. Il s'agit du X du *cognomen* celtique *Maturix* (Graf. 680 p. 317). Ailleurs, de nombreux X ont pu être isolés mais, seuls, ils sont interprétés comme des croix ou comme le chiffre X (cf. § 3.2.5.2 Les croix, p. 451).

## 3.4.2 CARACTÉRISTIQUES DES LETTRES DU CORPUS

### 3.4.2.1 RÉCURRENCE DES LETTRES DE L'ALPHABET SUR CÉRAMIQUE

Les tableaux de comptages, présentés en amont, permettent plusieurs observations.

En premier lieu, on remarque que certaines lettres sont beaucoup plus fréquentes que d'autres. Ainsi, on note une prédominance des lettres A : 99 dans le corpus dont 69 complètes. Cette profusion est-elle liée au fait que cette lettre est la première de l'alphabet ? En tout cas, il est intéressant de noter que cette prédominance se retrouve dans d'autres corpus. On peut citer l'exemple d'Augst et du RLM Bonn (Figure 101 p. 563).

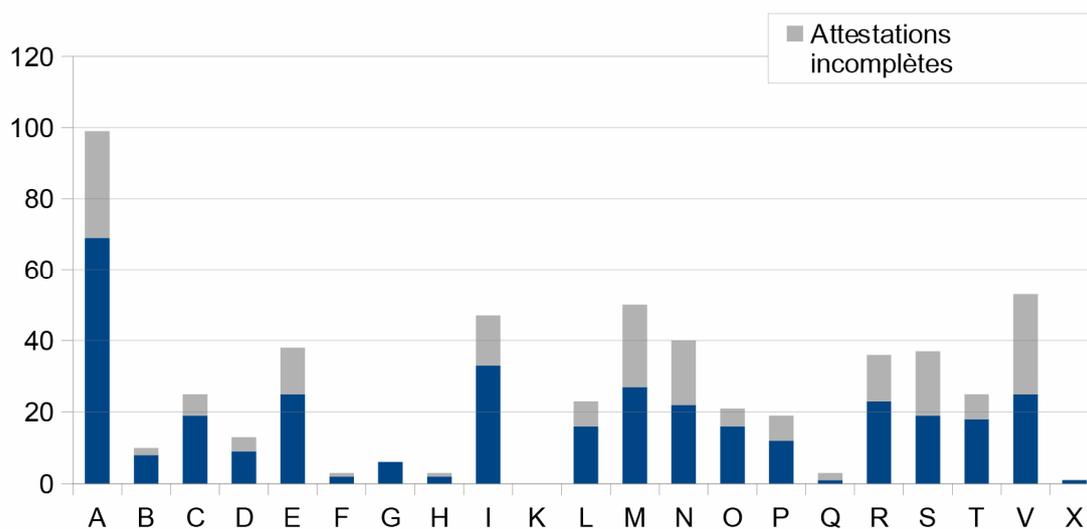


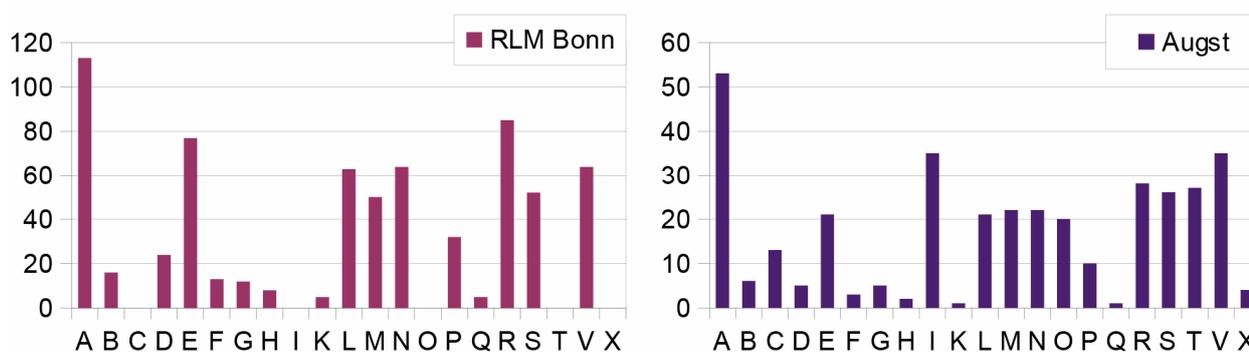
Figure 100 : Répartition des lettres du corpus (attestations complètes et incomplètes)

<sup>1051</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 27.

Après le A, les lettres que l'on retrouve le plus souvent sont les lettres : E, I, L, M, N, O, R, S, T et V. Le nombre important de I n'est pas surprenant puisque beaucoup des graffites de notre corpus sont des marques d'appartenance : la plupart des I correspondent à la terminaison du génitif masculin.

À l'opposé, certaines lettres sont rares. Ainsi, la lettre K est totalement absente de notre corpus et on peut citer trois lettres qui sont particulièrement peu fréquentes sur céramique : il s'agit des lettres F, H et Q. Cette observation a déjà été faite par G. Féret et R. Sylvestre en 2008<sup>1052</sup> qui ne proposent, néanmoins, aucune explication. Peut-être faut-il envisager que les anthroponymes avec au moins une de ces lettres soient rares. Les lettres B, D et G sont à peine plus fréquentes.

La fréquence des lettres P et C est intermédiaire (ces lettres sont plus fréquentes que les lettres B, D et G et moins que les lettres E, I, L, M, N, O, R, S, T et V.)



**Figure 101** : Répartition des lettres : Corpus RLM Bonn et Corpus d'Augst (respectivement d'après Bakker, Galsterer 1975, p. 13-28 et Féret, Sylvestre 2008, p. 88-91)

On note enfin que les lettres C, I, O, T et X n'ont pas été recensées dans le corpus RLM Bonn.

### 3.4.2.2 LES EMPATTEMENTS

Il arrive que toutes les lettres d'une même inscription ne soient pas munies d'empattements. Notre corpus compte une douzaine d'inscriptions présentant au moins une lettre avec empattements.

<sup>1052</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 87.

**Tableau 59** : Graffites du corpus avec empattements

Autun (= 8 attestations)	Chartres (= 2)	Sens (= 1)
Graf. 126 (p. 165) Graf. 397 (p. 171) Graf. 328 (p. 185) Graf. 439 (p. 186) ? Graf. 625 (p. 196) Graf. 330 (p. 198) Graf. 36 (p. 204) Graf. 608 (p. 222)	Graf. 627 (p. 269) Graf. 650 (p. 300)	Graf. 156 (p. 355)

Sur céramique, le tracé des lettres à empattements est celui qui se rapproche le plus du tracé des lettres capitales gravées sur pierre et sur bronze. Les lettres à empattements témoignent d'une écriture soignée fortement inspirée des inscriptions officielles. Certaines sont particulièrement abouties et reproduisent même le style de la capitale *quadrata* (ex. : Graf. 328 p. 185).

D'après L. Mandel, les empattements des inscriptions monumentales, ou du moins ce qui commence à y ressembler, apparaissent dès le IV<sup>e</sup> siècle av. n. è. en Grèce sans doute pour « maintenir l'apparente régularité de l'écriture et l'uniformité de la hauteur des lettres carrées ». Ils « ont également l'avantage de fixer les traits verticaux sur la ligne de base, sinon ils paraîtraient, comme mangés par le soleil, plus hauts que les horizontales sur cette même ligne. En même temps, ces renforcements des traits aident à associer les lettres dans les mots qui, à cette période, commencent à se séparer ». « Ces petits renforcements quasi triangulaires étaient cependant assez rares avant le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et étaient réservés à des inscriptions de luxe, très importantes, auxquelles ils conféraient une certaine solennité. (...) À partir du I<sup>er</sup> siècle, l'usage des empattements se répand jusqu'à devenir, dépassant leur rôle fonctionnel, des éléments ornementaux des capitales impériales »<sup>1053</sup>.

### 3.4.2.3 LES LIGATURES

Une ligature est la fusion de plusieurs lettres. Notre corpus compte exclusivement des ligatures à deux lettres. Au total, il inclut sept exemplaires incontestables énumérés ci-après :

AM Graf. 22 p. 164 (Autun)  
VE Graf. 479 p. 206 (Autun)  
MA Graf. 680 p. 317 (Chartres)  
ND Graf. 357 p. 185 (Autun)

<sup>1053</sup> Mandel 1982, p. 35-36.

NA ou MA Graf. 323 p. 183 (Autun)  
IR Graf. 262 p. 265 (Chartres)  
MA Graf. 256 p. 313 (Chartres)

Et six autres qui sont discutables :

VT Graf. 61 p. 162 (Autun)  
SA Graf. 118 p. 166 (Autun)  
AM Graf. 527 p. 169 (Autun)  
AN Graf. 621 p. 172 (Autun)  
VI Graf. 539 p. 206 (Autun)  
MA Graf. 680 p. 317 (Chartres)

Les ligatures sont donc très rares dans notre corpus (environ 2,1%), ce qui est à peu près comparable aux autres corpus. À Augst, elles représentent 2,4% des graffites et environ 5% des messages verbaux : 39 ligatures de deux lettres dont les plus fréquentes sont AV (avec 13 occurrences), MV (5), MA (4) et VA (4) et 5 ligatures de trois lettres (AVP, MVP, MAX et AVR (2))<sup>1054</sup>.

Sur le territoire des Aulerques Cenomans, elles sont au nombre de 10 parmi lesquelles 9 sont des ligatures de deux lettres<sup>1055</sup> (avec MA (4)) et une de trois lettres (NER)<sup>1056</sup>. Elles représentent 2,8% sur l'ensemble des graffites du corpus.

En Grande-Bretagne, elles sont au nombre de 15 sur les 875 graffites sur sigillée répertoriés (1,71%)<sup>1057</sup>. On compte 21 ligatures sur les 619 graffites (3,4%) sur céramique commune (« coarse pottery »)<sup>1058</sup>.

Ces données sont présentées à titre descriptif. On observe que, dans tous les cas, la proportion des ligatures est faible qu'elle soit exprimée sur la totalité d'un corpus ou sur une sélection. On observe aussi que les ligatures de deux lettres sont plus fréquentes que celles de trois.

#### 3.4.2.4 LA TAILLE DES LETTRES

La taille des lettres gravées sur céramique varie considérablement d'un graffite à l'autre mais la plupart du temps, elle reste homogène au sein d'une même inscription. Plusieurs facteurs entrent en

---

<sup>1054</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 85.

<sup>1055</sup> Toutes ne sont pas incontestables.

<sup>1056</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 17.

<sup>1057</sup> RIB 7, p. 12.

<sup>1058</sup> RIB 8, p. 26.

ligne de compte dans la fluctuation de la taille des lettres : le rendu et l'esthétisme désirés par le graveur, la nature du message et la situation de l'inscription (visible ou cachée) qui s'adapte au support et qui a une portée plus ou moins grande. D'une manière générale, les lettres dépassent rarement les 3 cm de hauteur. Les plus grandes lettres sont localisées sur les récipients de stockage, type cruches, bouteilles ou amphores (ex. : Graf.118 p. 166, Graf. 436 p. 179, Autun). Les lettres ne descendent qu'exceptionnellement en dessous des 1 cm de hauteur : graver une très petite lettre sur céramique étant difficile (ex. : Graf. 526 p. 178 Autun).

#### 3.4.2.5 UNE MÊME MAIN POUR DIFFÉRENTES FORMES DE LETTRES

Si la taille des lettres est relativement homogène au sein d'un même graffite, il arrive que le scripteur utilise plusieurs formes d'une lettre. Nous l'avons déjà évoqué, certaines inscriptions présentent des formes de lettres différentes. À Autun, on peut citer l'exemple du Graf. 544 p. 163 constitué de deux A de formes différentes (cf. illustration ci-dessous). À Chartres, on peut citer l'exemple du Graf. 627 p. 269 où la taille des lettres est scrupuleusement identique du début jusqu'à la fin de l'inscription mais où deux formes de A sont employées simultanément. On peut également citer l'exemple du Graf. 659 p. 275 où se côtoient deux formes de A (ou s'agit-il d'une simple omission de la haste verticale de la part du scripteur ?). Notons que si le cas se présente avec les différentes formes de A, il est encore non attesté avec les E pour lesquels les scripteurs semblent adopter une forme et la conserver dans tout le graffite.



**Graf. 544 p. 163 (Autun)**



**Graf. 627 p. 269 (Chartres)**



**Graf. 659 p. 275 (Chartres)**

#### 3.4.2.6 FORMES DES LETTRES AVANT ET APRÈS CUISSON

Notre corpus est principalement composé de graffites gravés après cuisson. Parmi les rares graffites gravés avant cuisson, beaucoup sont de nature anépigraphique ou non identifiés. À Autun, trois graffites gravés avant cuisson sont de nature épigraphique. À Chartres, un seul graffite et à Sens aucun n'est de nature épigraphique. Aucune observation majeure n'est donc envisageable à ce propos. On peut néanmoins noter que ces graffites épigraphiques sont assez soignés, notamment les Graf. 9 et n° 542, p. 252 et p. 253 (Autun). Contrairement aux comptes de potiers de la Graufesenque, aucun des graffites du présent corpus n'est tracé en écriture cursive. La capitale la plus cursive dont nous disposons est représentée par le Graf. 9 (p. 252).

#### 3.4.3 LA PONCTUATION SUR CÉRAMIQUE

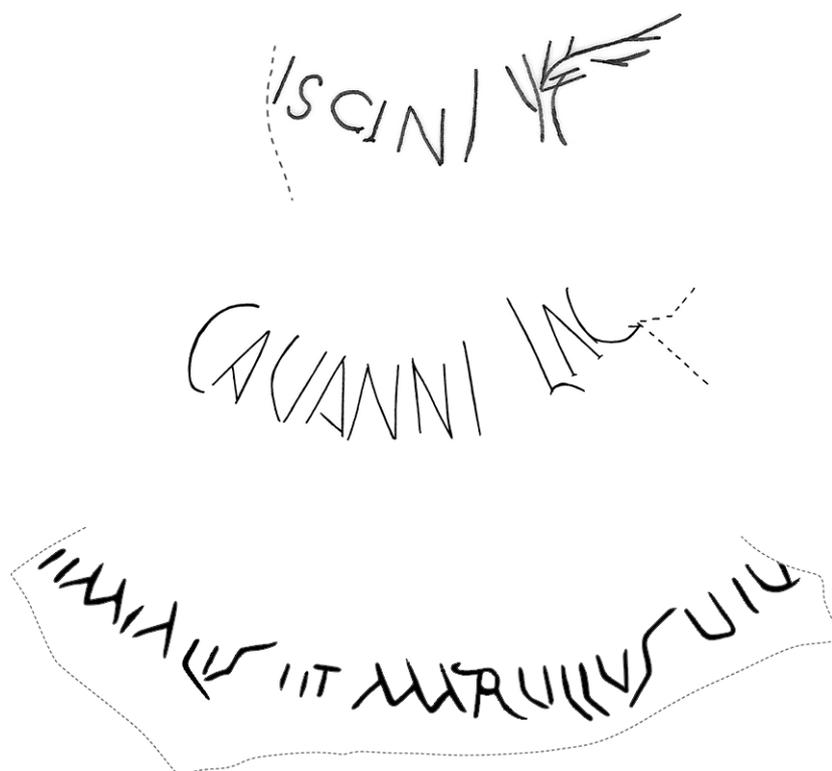
Très discrète à l'époque gallo-romaine, la ponctuation, quel que soit le support traité, reste peu étudiée et aucune étude concernant les graffites sur céramique ne s'est intéressée aux différentes formes de ponctuation. Pourtant, la ponctuation date des premières manifestations de l'écriture et précède même l'apparition des systèmes d'écriture alphabétique au début du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère dans le bassin de la Méditerranée. On la retrouve dans les systèmes de graphies cunéiforme et syllabique du Proche-Orient ancien et de la Méditerranée orientale au II<sup>e</sup> millénaire<sup>1059</sup>.

##### 3.4.3.1 LES ESPACES BLANCS

Un espace blanc est un signe de ponctuation. Il s'agit du signe le plus utilisé sur céramique. Lorsqu'elles ne sont pas ligaturées, les lettres capitales cursives gravées sur céramique sont presque toujours séparées par un espace blanc, ce qui facilite la lecture du mot. L'espace blanc est aussi utilisé entre deux mots. Dans ce cas, il sera plus long que celui laissé entre deux lettres d'un même mot.

---

<sup>1059</sup> Poccetti 2011, p. 19.



**Figure 102** : Exemples du traitement des espaces blancs  
Respectivement (de haut en bas), Graf. 329 p. 219 (Autun) ; 627 p. 269 et 246 p. 277 (Chartres).

Les deux premiers graffites (Graf. 329 et 627) sont composés d'au moins deux modules séparés par des espaces blancs de taille supérieure à ceux séparant les lettres d'un mot. Le troisième graffite est composé d'au moins quatre modules clairement espacés.

Beaucoup de traités sur la ponctuation des langues modernes et de manuels d'épigraphie ou de paléographie des langues anciennes ignorent cette ponctuation et ne la prennent pas en compte<sup>1060</sup>. N. Catach considère l'espace blanc comme « un signe, le plus primitif et essentiel de tous, un signe en négatif »<sup>1061</sup>. Néanmoins, P. Poccetti rappelle avec justesse que, « dans l'histoire des écritures alphabétiques tout particulièrement, l'espace blanc ne se dessine pas comme « le plus primitif et essentiel de tous ». À l'aube des écritures, on constate une tendance générale à éviter le blanc ou, pour mieux dire, l'espace « vide », aussi bien sur les tablettes d'écriture en cunéiforme qu'en linéaire B. » (2011, p. 20). Certains graffites sur céramique conservent cette écriture sans espace entre les mots, sans ponctuation, ni interponction qu'on appelle *scriptio* (ou *scriptura*) *continua*. On peut citer l'exemple du graffite n°218 d'Augst gravé sur un gobelet à revêtement argileux :

<sup>1060</sup> Poccetti 2011, p. 20.

<sup>1061</sup> Catach 1980, p. 18.

FLORASIONANAMALAVTVACVDIIQAT[...]VE/SO où l'absence de ponctuation rend l'interprétation difficile<sup>1062</sup>.



**Figure 103** : Graf. 218 (Augst) FLORASIONANAMALAVTVACVDIIQAT[...]VE /SO  
Extrait de Féret, Sylvestre 2008, p. 240.

La pratique de la *scriptio continua* est rarement observée sur céramique<sup>1063</sup> pour plusieurs raisons. La première est qu'il est difficile de graver un texte sur céramique cuite (on se limite donc à l'essentiel, les sentences longues sont rares). Deuxièmement, la fragilité du support ne facilite pas la découverte d'une succession de mots. Et enfin, l'usage de l'espace blanc semble s'être déjà largement répandu au moment où fleurissent les graffites sur céramique en Gaule.

L'étude de la ponctuation ne peut se concevoir sans une prise en compte des espaces blancs et inversement la présence d'espaces blancs ne peut être dissociée de l'emploi des signes « noirs » de ponctuation<sup>1064</sup>. Le terme de ponctuation « noire » désigne les signes séparateurs divers, tels que les tirets horizontaux ou verticaux, les points de formes diverses et autres figures<sup>1065</sup>.

### 3.4.3.2 LES SIGNES « NOIRS »

#### 3.4.3.2.1 LES POINTS

Dans notre corpus, certains graffites présentent une seule lettre suivie d'un point toujours gravé après la lettre et à peu près à la moitié de sa hauteur. La présence d'un point après une lettre unique sert souvent à indiquer une abréviation comme attesté dans beaucoup d'inscriptions lapidaires. Certains autres graffites présentent une succession de lettres séparées par des points également

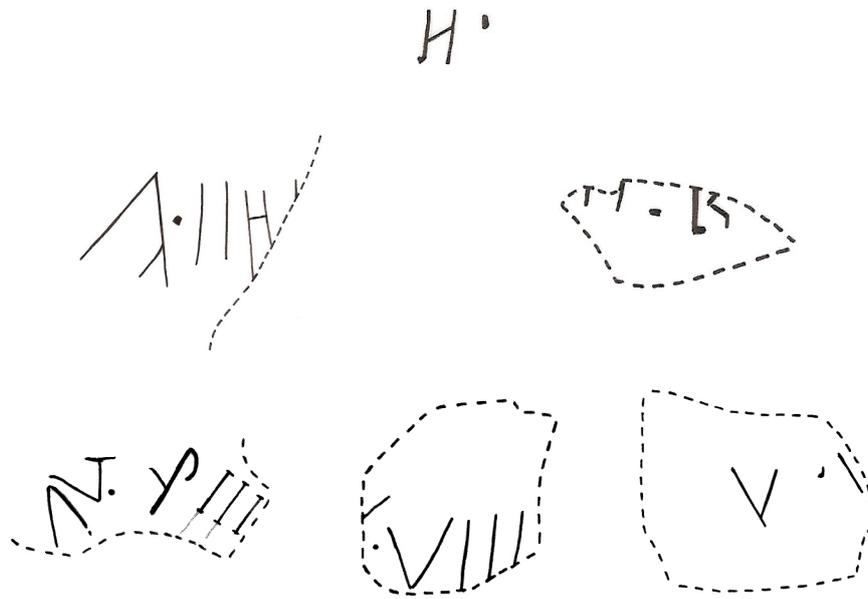
<sup>1062</sup> Féret, Sylvestre 2008, P. 63 et 240.

<sup>1063</sup> À Augst, seuls deux graffites présentent une *scriptura continua* (Féret, Sylvestre 2008, p. 86). Les corpus de Sens, Chartres et Autun n'en ont fourni aucun.

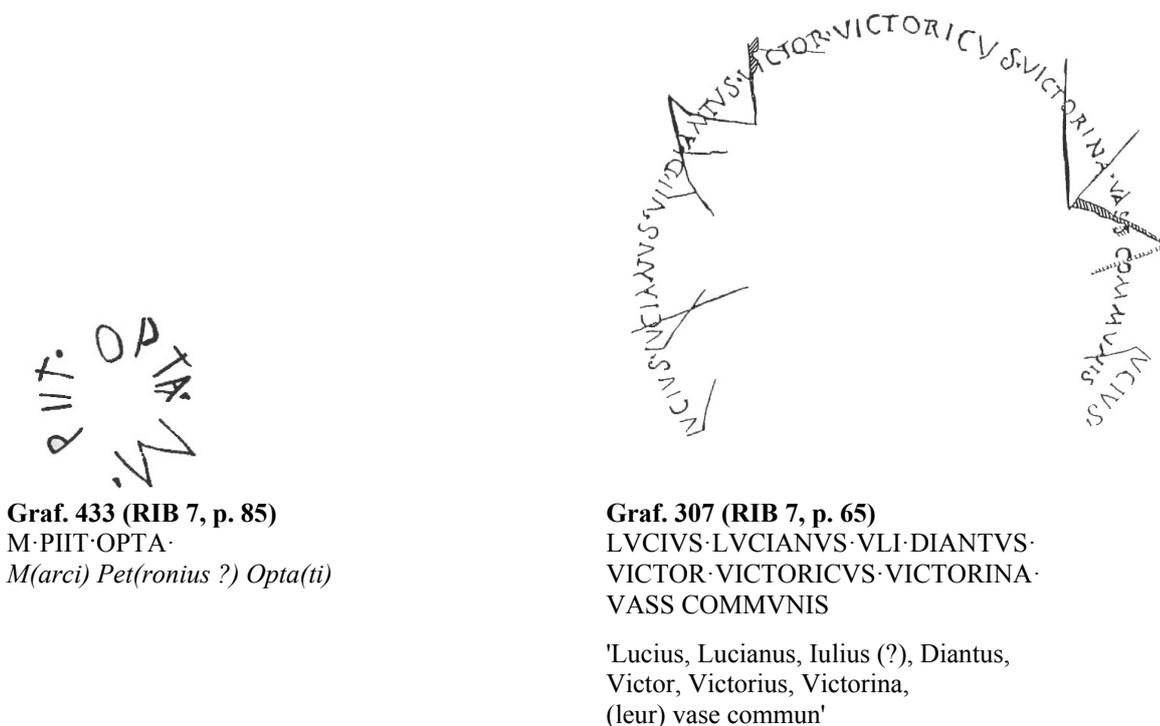
<sup>1064</sup> Favriaud 2004, p. 18.

<sup>1065</sup> Marrassini 1992, p. 502; Lejeune 1958, p. 63 d'après Poccetti 2011, p. 20-21.

situés à mi-hauteur. Enfin, la même caractéristique est employée pour séparer des groupes de lettres ou les différents mots d'une phrase. On appelle cela l'interponction<sup>1066</sup>.



**Figure 104** : Graffites avec points, extraits du corpus  
 Graf. 46 p. 177 (Autun) ;  
 Graf. 145 p. 345 et 159 p. 346 (Sens) ;  
 Graf. 304 p. 315 ; Graf. 245 p. 303 et 249 p. 303 (Chartres)



**Graf. 433 (RIB 7, p. 85)**  
 M·PIIT·OPTA·  
*M(arci) Pet(ronius ?) Opta(ti)*

**Graf. 307 (RIB 7, p. 65)**  
 LVCIVS·LVCIANVS·VLI·DIANTVS·  
 VICTOR·VICTORICVS·VICTORINA·  
 VASS COMMVNIS  
 'Lucius, Lucianus, Iulius (?), Diantus,  
 Victor, Victorius, Victorina,  
 (leur) vase commun'

**Figure 105** : Graffites avec points, éléments de comparaison

<sup>1066</sup> Marichal 1988, p. 48.

Le graffite n°433 (RIB 7, p. 85) est un bon exemple de l'emploi du point qui peut se trouver soit après une lettre unique soit après un groupe de lettres qui forment le début d'un mot abrégé. Ici, le point indique les abréviations et sépare les différents modules.

Le graffite n°307 (RIB 7, p. 65) montre que les points ne servent pas systématiquement à marquer une abréviation puisqu'ils s'insèrent entre des anthroponymes qui tous, sauf un, sont entièrement développés. Ici, les points jouent simplement le rôle de séparateurs au même titre que notre virgule. On remarque d'ailleurs qu'aucun point ne figure entre les mots *Vass* et *communis*, ni au début ni à la fin de l'inscription.

La fonction séparatrice du point est commune et normale dans l'écriture latine dès l'époque républicaine. Elle vise à faciliter une lecture plus rapide et permet la lecture silencieuse, ce qui n'était pas la norme dans l'Antiquité<sup>1067</sup>. Cet aspect discontinu la différencie de la *scriptio continua* adoptée par « d'autres cultures épigraphiques comme celles des langues grecques et sémitiques qui rédigent les inscriptions sans séparation des mots jusqu'à l'époque tardive. »<sup>1068</sup>.

C'est à l'époque romaine que le lien entre le signe du « point » et la notion de ponctuation se fixe. Avant, et notamment en ce qui concerne l'écriture alphabétique de la Grèce ancienne, les formes de ponctuation coïncident très rarement avec le point simple. Les traits verticaux sont majoritaires et « la plupart des autres signes relèvent de la combinaison de points (de deux à dix) en configurations diverses »<sup>1069</sup>. La ponctuation, telle qu'elle était envisagée par les Grecs, n'était donc pas strictement liée au mot « point » et, contrairement à l'épigraphie romaine, « le point ne constitue pas le signe le plus commun ni le plus fréquent de la ponctuation grecque »<sup>1070</sup>. C'est donc à travers la culture romaine que « la ponctuation prend l'aspect plus commun et répandu du « point », qui devient « l'élément de distinction, l'outil séparateur » par excellence. Plus exactement, le « point » se dessine comme le signe « non marqué » du fait que : a) son aspect matériel a la forme la plus simple et la plus économique du point de vue visuel ; b) il sert à plusieurs fonctions ; c) c'est le signe le plus répandu dans toutes les régions de l'Empire romain ; d) il a une résistance plus forte à travers les époques ; e) il est diffusé plus largement dans les textes de typologie différente. »<sup>1071</sup>.

---

<sup>1067</sup> Poccetti 2011, p. 28.

<sup>1068</sup> Poccetti 2011, p. 28.

<sup>1069</sup> Poccetti 2011, p. 21.

<sup>1070</sup> Poccetti 2011, p. 22.

<sup>1071</sup> Poccetti 2011, p. 27.

Pour P. Poccitti, la diffusion de cette pratique est caractéristique des écritures italiques. Il remarque que l'habitude de séparer les mots par des points est partagée par d'autres cultures épigraphiques de l'Italie ancienne (étrusque, osque et ombrien) à partir du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1072</sup>.

De son côté, R. Marichal consacre un petit paragraphe à l'interponction qui figure dans les bordereaux de la Graufesenque. Il remarque qu'à l'époque de Néron-Vespasien, c'est-à-dire aux alentours des années 54 à 79 de notre ère, la plupart des bordereaux sont interponctués avec, dans l'ensemble, beaucoup de régularité<sup>1073</sup>. Cette habitude est répandue dans les inscriptions lapidaires et les papyrus contemporains alors qu'elle est plus négligée dans les tablettes de cire<sup>1074</sup>. Par suite, il semblerait que la pratique de l'interponction tombe en désuétude puisque dans les bordereaux de l'époque de Domitien-Trajan (env. 80-120 de notre ère), l'interponction est complètement inusitée ou sporadique et, le plus souvent, devant un chiffre<sup>1075</sup>.

Le Graf. 245 p. 303 (Figure 105) de notre corpus en est un exemple. D'après R. Marichal, les chiffres sont souvent placés entre deux points<sup>1076</sup>.

#### 3.4.3.2.2 LES TIRETS

Le tiret est un signe qui était couramment employé en rapport avec la lecture et la récitation. Il était largement utilisé dans l'agencement des textes écrits et ce, bien avant l'activité des grammairiens et des philologues d'Alexandrie. On lui reconnaît plusieurs utilités comme celles de signaler la fin d'une phrase, marquer les répliques dans un dialogue théâtral, fixer les sections dans un texte (paragraphe et chapitres), marquer une strophe, une pause, un changement métrique ou musical en poésie et, en philologie, indiquer une portion de texte non authentifiée. On le trouve parfois placé en dessous, parfois à mi-hauteur de la ligne concernée<sup>1077</sup>.

Sur céramique, le signe semble extrêmement rare. Néanmoins, un des graffites de notre corpus nous laisse penser qu'il ait pu exister des tirets gravés sur céramique et qu'ils aient pu participer à la ponctuation et à la mise en page des inscriptions comme c'était le cas sur papyrus. Nous avons essayé de trouver des éléments de comparaison dans d'autres corpus, malheureusement, la ponctuation, et en particulier celle de petites dimensions telles que les points et les tirets, n'apparaît

---

<sup>1072</sup> Poccitti 2011, p. 28.

<sup>1073</sup> Marichal 1988, p. 48.

<sup>1074</sup> Marichal 1988, p. 48.

<sup>1075</sup> Marichal 1988, p. 48.

<sup>1076</sup> Marichal 1988, p. 48.

<sup>1077</sup> Poccitti 2011, p. 24.

pas souvent sur les relevés publiés. Elle passe souvent inaperçue au milieu des rayures, des éclats et des traces d'usures qui couvrent la surface du tesson et est régulièrement ignorée au profit des seules lettres et symboles spéciaux. On peut citer, par exemple, l'un des graffites d'Augst<sup>1078</sup> où la présence de points entre les lettres a totalement été ignorée, aussi bien dans le relevé que dans le texte descriptif, alors qu'elle apparaît sur la photo publiée à la fin du catalogue (p. 319). Par chance, ce relevé disposait d'une photo qui nous a permis de confronter l'information mais d'une manière générale, les catalogues qui accompagnent chaque graffite d'une photographie sont rares. Les catalogues des graffites du RLM Bonn<sup>1079</sup> et celui des RIB, vol. 7 ne fournissent aucune photographie et aucun relevé d'inscriptions ne signale la présence de tirets. Le vol. 8 des RIB et le catalogue des graffites de la cité des Aulerques Cenomans<sup>1080</sup> ne fournissent pas non plus d'attestations de tirets ni sur les relevés, ni sur les quelques photos publiées. Pour l'instant, notre observation reste donc au rang d'hypothèse en attendant qu'à l'avenir peut-être, un graffite comparable vienne la soutenir.

#### 3.4.3.2.3 LES SYMBOLES LIÉS AU TEXTE

Certains graffites présentent la particularité de lier des symboles au texte. Parmi ces symboles, les ponctuants qui s'inspirent de feuilles de végétaux sont communs. C'est le cas du graffite n°219 d'Augst qui comporte une hédéra<sup>1081</sup>. Il s'agit d'une feuille en forme de cœur qui sert d'élément de ponctuation ou de liaison dans une sentence. On en retrouve aussi bien sur vaisselle céramique<sup>1082</sup>, que sur des pesons de tisserand en terre cuite et plus souvent encore, dans les inscriptions lapidaires<sup>1083</sup>. Notre corpus ne comporte aucune hédéra mais certains textes sont parfois accompagnés d'autres symboles.

La palme est un symbole récurrent qui est parfois associé à du texte. Notre corpus en compte plusieurs exemplaires qui sont répertoriés dans la catégorie « Graffites mixtes » des cités concernées. Les graffites provenant du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, à Chartres, constituent un bon exemple de cette association palme + texte (ex. : Graf. 287, 289, 291 et 293 p. 327-328). Il y a de grandes chances pour que ces graffites proviennent du même vase. S'ils appartiennent bien au

---

<sup>1078</sup> Féret, Sylvestre 2008, n°26 p. 3.

<sup>1079</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975.

<sup>1080</sup> Guillier, Thauré 2003.

<sup>1081</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 240.

<sup>1082</sup> Le corpus d'Augst en compte trois exemplaires (Féret, Sylvestre 2008, p. 80), on en connaît aussi un à Niederbieber (Bakker, Galsterer 1975, p. 69), trois à Colchester qui figurent dans une même inscription (n° 292, RIB 8, p. 85), deux à St. Albans qui encadrent un anthroponyme (n°398, RIB 8, p. 105), un à Caerleon (n°116, RIB 8, p. 52), un à Chesters (n°591, RIB 7, p. 110) et un autre au Mans (Guillier, Thauré 2003, n°363, p. 284).

<sup>1083</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 80.

même support, on peut envisager que les palmes s’insèrent entre chacune des lettres de l’inscription. Dans ce cas de figure, elles jouent le rôle de signe de ponctuation en remplacement des points observés sur d’autres inscriptions. Étant donné que ce lot de graffites a été découvert sur un site *extra-muros*, il n’a pas été intégré à l’étude mais il est cité, à plusieurs reprises, en raison de son caractère exceptionnel. Le graffite n° 329 p. 219 (Autun) est l’autre exemple d’un texte associé à une palme.

Ce motif végétal est peut-être associé à la notion de victoire d’autant qu’on le retrouve souvent lié à la thématique des combats de gladiateurs<sup>1084</sup>. Ce motif associé à du texte est rare sur céramique : les volumes RIB 7 et 8 n’en recensent aucune attestation, celui du RLM Bonn en recense deux parmi les 565 graffites du corpus<sup>1085</sup> et celui d’Augst, qui compte plus de 1800 graffites, comporte un seul graffite où deux palmes encadrent une indication chiffrée<sup>1086</sup>. Ce bref inventaire montre à quel point le lot de graffites découverts au sanctuaire de Saint-Martin-au-Val est exceptionnel.

### 3.4.3.3 LA PONCTUATION GRISE : LES MAJUSCULES SUR CÉRAMIQUE

Utilisée en combinaison avec d’autres signes de ponctuation « blanche » ou « noire », voire parfois sans comme c’est souvent le cas pour les inscriptions sur céramique, la définition du terme de « ponctuation grise » fait référence au changement de dimensions des signes. Dans notre corpus, elle se manifeste par la capitalisation ou l’alternance entre lettres majuscules et minuscules<sup>1087</sup>.

L’étude de P.-Y. Lambert sur la lettre initiale dans les cursives latines, qui s’appuie sur les exemples des graffites de la Graufesenque, est probablement la première, sinon la seule, à s’être intéressée au sujet. Cette nécessité est née du fait que la présence des lettres initiales était passée inaperçue aux yeux des premiers chercheurs. Seul A. Petrucci avait remarqué l’existence de formes spéciales de certaines lettres en début de mot ou de ligne. R. Marichal, lui-même avait relevé seulement « différents degrés de cursivité, comme si la documentation n’était pas encore suffisante pour isoler des formes initiales »<sup>1088</sup>.

Avec cet article, P.-Y. Lambert redonne leur place aux lettres initiales de l’écriture cursive sur céramique de la Graufesenque. Dans notre corpus, nous avons relevé des caractéristiques semblables à celles décrites par P.-Y. Lambert. Ainsi, nous pensons qu’il existe aussi des lettres initiales dans l’écriture capitale cursive des graffites de notre corpus.

---

<sup>1084</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 80.

<sup>1085</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, n°322 et 324 p. 122 et 123.

<sup>1086</sup> Féret, Sylvestre 2008, n° 246 p. 69.

<sup>1087</sup> Poccetti 2011, p. 20.

<sup>1088</sup> Lambert 2012, p. 61.

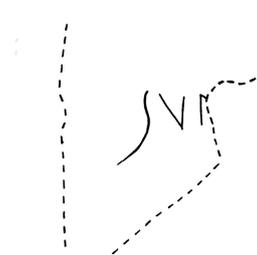
D'abord, tout comme les lettres initiales cursives de la Graufesenque, les initiales de notre corpus se distinguent par différentes sortes d'agrandissements : « redressement ou allongement des hampes verticales, vers le haut ou vers le bas, prolongement des traits obliques » et « emploi d'un ductus complet, par exemple, on n'oublie pas la barrette dans le A initial »<sup>1089</sup>. Dans notre corpus, c'est à Chartres qu'on trouve les exemples les plus convaincants.



**Graf. 278 p. 279 (Chartres)**  
LANA[... avec lettre L initiale



**Graf. 678 p. 297 (Chartres)**  
SEVERV(S) avec lettre S initiale



**Graf. 639 p. 297 (Chartres)**  
SUM[... avec lettre S initiale

**Figure 106** : Graffites avec lettre initiale, extraits du corpus

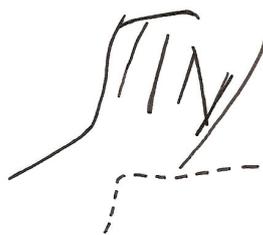
Dans les trois cas, on distingue nettement l'agrandissement de la première lettre par rapport aux suivantes. On remarque également qu'une même lettre peut présenter plusieurs variantes initiales : le S du Graf. 678 et celui du Graf. 639 se déploient chacun d'une manière différente : l'un vers le haut (Graf. 678), l'autre vers le bas (Graf. 639). Cette observation rejoint celle de P.-Y. Lambert qui constate que les formes ouvertes telles que le S, le I et le F, peuvent se développer vers le haut et vers le bas<sup>1090</sup>.

Par ailleurs, P.-Y. Lambert remarque qu'il existe sur certaines inscriptions, une tendance à développer les lettres finales<sup>1091</sup>. Pour lui, cette tendance marque la fin de l'inscription, comme si une parenthèse s'ouvrait avec la lettre initiale et se refermait avec la dernière lettre agrandie. C'est ce que le Graf. 163 de Sens semble montrer.

<sup>1089</sup> Lambert 2012, p. 61.

<sup>1090</sup> Lambert 2012, p. 64.

<sup>1091</sup> Lambert 2012, p. 68.



**Figure 107** : Graf. 163 p. 353 (Sens)  
SENI avec lettre S initiale et I final exagéré

P.-Y. Lambert indique que, pour d'autres chercheurs, il pourrait s'agir d'une sorte de relâchement dans le contrôle du style : puisqu'en fin de ligne, la main n'a plus de raison de se contraindre et de se retenir, elle laisserait dériver la pointe. Cependant, P.-Y. Lambert insiste sur la fonction du développement de l'écriture qu'il compare avec les graffites muraux, « qui développent leurs hampes de tout côté »<sup>1092</sup>. Il suggère que ce phénomène d'exagération des hampes, comme observé sur enduit mural, servait à occuper l'espace de sorte que les autres n'aient pas « le moyen d'éclipser ce message en écrivant un autre trop près de lui ». C'est ce qu'il appelle, avec humour, la « technique du hérisson » : « on redresse les pointes pour écarter les importuns »<sup>1093</sup>. Ainsi, il est possible que *Senus* en exagérant l'initiale et la finale de son nom ait, peut-être de façon inconsciente, utilisé cette méthode « du hérisson » pour garder son bien, en l'occurrence un plat, à l'abri d'éventuels imposteurs.

L'agrandissement des initiales de l'écriture en capitales cursives n'est pas systématique. Il est même assez rare et, d'une manière générale, la taille des lettres reste homogène dans une même inscription<sup>1094</sup> (cf. § 3.4.2.4 La taille des lettres, p. 565).

La différence de ductus remarquée par P.-Y. Lambert dans les graffites de la Graufesenque entre les lettres initiales et les autres<sup>1095</sup>, est peu perceptible dans notre corpus. Dans celui-ci, les initiales ne semblent pas plus abouties et mieux réalisées que les autres lettres. Un élément de comparaison attire néanmoins notre attention. P.-Y. Lambert remarque que la lettre A est particulièrement sujette aux variations de graphies dans un même mot. Il note ainsi que dans plusieurs bordereaux, le A initial a une barrette verticale tandis que le A non initial a une barrette horizontale<sup>1096</sup>. Cette

---

<sup>1092</sup> Lambert 2012, p. 68.

<sup>1093</sup> Lambert 2012, p. 68.

<sup>1094</sup> Par exemple, dans le corpus d'Augst (Féret, Sylvestre 2008), nous n'avons relevé que trois graffites avec lettre initiale à dépassements incontestables (cf. Graf. 41 p. 223 'Quintus' ; 73 p. 226 'Catulla' et 74 p. 226 'Clar(en?)tia').

<sup>1095</sup> Lambert 2012, p. 64.

<sup>1096</sup> cf. *acitabula* M.9, M.3 et M.4 Marichal 1988 et Lambert 2012, p. 64.

particularité rappelle le Graf. 544 de notre corpus (p. 163) : 'Adarus' où le A initial est à barrette verticale et le A non initial est à barrette horizontale.



**Figure 108** : Graf. 544 p. 163 (Autun)

Cette observation ne signifie pas qu'un A à barrette horizontale ne peut pas former la première lettre d'un mot. Au contraire, plusieurs des graffites de notre corpus ont pour première lettre un A à barrette horizontale (ex. : Graf. 61 p. 162 'Acut(us)' et Graf. 22 p. 164 'Amin(neum)'). Pour autant, les A de ces graffites n'affichent pas une taille supérieure aux lettres suivantes contrairement à celui d'*Adarus*' qui est presque deux fois plus grand que le A suivant. Peut-être faut-il y voir la volonté de marquer la forme initiale dans un cas (celui d'*Adarus*) et non dans les deux autres ?

Ainsi, même si les remarques de P.-Y. Lambert ne s'appliquent qu'aux graffites en écriture cursive, il semblerait que l'on puisse relever des similitudes entre les règles appliquées à l'écriture cursive et celles appliquées à la capitale cursive.

### **3.4.4 OPTIONS DE PRÉSENTATION SUR LA VAISSELLE EN CÉRAMIQUE**

La question de la présentation, de la « mise en page », est brièvement, voire rarement, évoquée dans les études de graffites sur céramique. À la Graufesenque, elle est mentionnée pour aborder les méthodes de comptage et la structure des bordereaux<sup>1097</sup>. Au sein de notre corpus, nous avons remarqué plusieurs options de présentation, la plupart conditionnées par la forme du support, d'autres résultant uniquement de la créativité du scripteur. En complétant nos données avec celles disponibles ailleurs, nous remarquons un ensemble de présentations variées et créatives qui sont à prendre en considération dans l'analyse d'un graffite.

#### **3.4.4.1 OPTION DE PRÉSENTATION RECTILIGNE**

Une présentation ou « mise en page » rectiligne se dit d'une inscription gravée sur une ligne droite. Bien que cela ne soit pas une condition *sine qua non*, elle est souvent plus ou moins parallèle aux stries de tournage. Ce type de « mise en page » est la plus courante sur céramique. Beaucoup de ces

---

<sup>1097</sup> Marichal 1988, p. 47 et 102.

inscriptions vont même jusqu'à s'appuyer sur des éléments de décor pour respecter la ligne droite. Notre corpus en compte plusieurs, dont voici quelques exemples :



**Graf. 629 p. 267 (Chartres)**  
BENIO (?)  
Assiette *terra nigra*, haut de panse



**Graf. 246 p. 277 (Chartres)**  
(VIND)EMIALIS ET MARULLUS VIV(ANT)  
Gobelet noire lissée, sur le col

Certaines s'appuient sur les éléments de décor :



**Graf. 416 p. 169 (Autun)**  
CAM(A)MA  
Bol sigillée, haut de panse



**Graf. 327 p. 180 (Autun)**  
LUPERC(US)  
Gobelet paroi fine A, milieu de panse

**Figure 109** : Exemples de graffites suivant une mise en page rectiligne

À gauche, le graffite n°416 s'appuie sur le bandeau d'oves du Drag. 37 tandis qu'à droite, l'inscription se développe sur le bandeau lisse du gobelet et s'appuie sur le décor guilloché.

La plupart des inscriptions gravées sur le haut, le milieu et le bas des panses sont construites d'après une composition rectiligne plus ou moins parallèle aux stries de tournage des vases. Mais toutes les inscriptions rectilignes ne sont pas forcément gravées sur le haut, le milieu ou le bas des panses, certaines sont parfois gravées sous le fond par exemple. Celles-ci sont relativement fréquentes.

**Graf. 593 p. 197 (Autun)**  
RECE  
Assiette sigillée, sous le fond

**Graf. 280 p. 270 (Chartres)**  
CERIA  
Assiette sigillée, sous le fond

**Figure 110** : Graffites à mise en page rectiligne sous les fonds de vases

Les inscriptions gravées sous le fond qui adoptent une composition circulaire sont plus rares.

### 3.4.4.2 OPTION DE PRÉSENTATION CIRCULAIRE

Par « circulaire » nous entendons toutes inscriptions, non parallèle aux stries de tournage<sup>1098</sup>, où la première et la dernière lettre se rejoignent en formant un cercle complet ou une inscription dont le développement forme un arc outrepassé. Notre corpus compte au moins deux exemples de ce type :

**Graf. 526 p. 178 (Autun)**  
ILA[.....]NTI  
Coupelle sigillée, sous le fond

**Graf. 204 p. 349 (Sens)**  
OPTATA  
Coupelle sigillée, sous le fond

**Figure 111** : Graffites à mise en page circulaire

Nous avons relevé plusieurs exemples au sein d'autres corpus :

Corpus d'Augst (Féret, Sylvestre 2008)

42 p. 32 et 223 (Augst) *N(-) Sacuronis* (cruche PC, sous le fond)

168 p. 47 et 234 (Augst) *Secunde* (gobelet RA, sous le fond)

Corpus du Mans (Thauré, Guillier 2003)

41 p. 74 (Le Mans) *Apistus* (coupelle sigillée, sous le fond)

82 p. 130 (Le Mans) *Iulia* (coupelle sigillée, sous le fond)

93 p. 128 (Le Mans) *Martellina* (bol sigillée, sous le fond)

216 p. 262 (Chemiré-le-Gaudin) *Martinus* (bol sigillée, sous le fond)

Corpus du RLM Bonn (Bakker, Galsterer 1975) (*non exhaustif*)

135 p. 89 (Bonn) *Camanumus* ? (écuelle<sup>1099</sup> sigillée, sous le fond)

155 p. 92 (Bonn) *Mar(cus) Iul(ius) c(enturio) coh(ortis) Sil(aucensium)* (écuelle sigillée, sous le fond)

336 p. 125 (Römerlager Grim.) *Amandi X* (assiette sigillée, sous le fond)

352 p. 129 (Römerlager Grim.) *Valentis Matri* (assiette sigillée, sous le fond)

426 p. 143 (Büderich) *Maturi* (assiette sigillée, sous le fond)

<sup>1098</sup> Ce critère ne s'applique pas aux inscriptions gravées sous les fonds des vases où les inscriptions circulaires suivent forcément les stries de tournage.

<sup>1099</sup> Traduction en français du terme allemand : « Napfes » (Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 92)

Toutes ces inscriptions sont gravées sous le fond des vases. Il s'agit généralement de fonds de petites dimensions (type fonds de coupelles, bols, assiettes, etc.) qui ne permettent pas un développement rectiligne et où le développement circulaire permet de gagner de la place. La mise en page circulaire est donc un des moyens que les scripteurs ont adopté pour s'adapter au peu d'espace qu'offre le fond de ces supports. Ce type de mise en page paraît relativement rare (quatre attestations au Mans, seuls deux exemples dans notre corpus comme dans celui d'Augst) : il demande, en tout cas, une certaine dextérité et une bonne appréhension de l'espace.

#### 3.4.4.3 OPTION DE PRÉSENTATION EN DEMI-CERCLE

Ce terme s'applique à toutes les inscriptions développées sur un arc ou un demi-cercle et qui, mis à part sous les fonds des vases, ne suivent pas les stries de tournage. Notre corpus en compte plusieurs exemplaires dont en voici deux :



Figure 112 : Graffites à mise en page en demi-cercle

#### 3.4.4.4 RETOURS À LA LIGNE

Le corpus comporte plusieurs « mises en pages » avec retours à la ligne. Ces mises en page se rencontrent aussi bien dans des compositions circulaires que rectilignes mais sont plus courantes pour ces dernières. Elles traduisent généralement un manque de place et constituent une des solutions adoptées par les scripteurs pour y remédier. La césure peut se faire au sein d'un même mot et même au milieu d'une syllabe (ex. : Graf. 659). Peut-être existait-il des règles particulières à respecter mais le peu d'attestations dont nous disposons ne nous permet pas de les identifier. Voici quelques exemples de retours à la ligne extraits du corpus :



**Graf. 608 p. 222 (Autun)**  
TE[... / XI[...  
Bol revêtement argileux, haut de  
panse



**Graf. 659 p. 275 (Chartres)**  
...]DA MART / ...]IS -IALIS  
Assiette sigillée, sous le fond



**Graf. 202 p. 350 (Sens)**  
SEGOMA/RU  
Coupe sigillée, sous le fond

**Figure 113** : Graffites ayant nécessités un retour à la ligne

La pratique est attestée un peu partout mais elle reste rare sur céramique<sup>1100</sup>. On peut citer l'exemple du graffite 208 (RIB 7, p. 50) GEN/IAL pour Genial(is) gravé sous le fond d'un Drag. 33.



**Graf. 208 (RIB 7, p. 50) (Caerleon, UK)**  
GEN/IAL(IS)  
Coupelle sigillée, sous le fond

### 3.4.4.5 ERREURS DE COMPOSITION : OPTIONS DE PRÉSENTATION "ANARCHIQUES"

Par "anarchique" nous entendons toute mise en page qui ne semble pas répondre à un ordre cohérent et structuré. Les erreurs de gravure et les ajouts faits à postériori font partie de cette catégorie. Notre corpus compte un exemple :



**Graf. 711 p. 172 (Autun)**  
DAGORITE (?)  
Assiette sigillée, sous le fond

La composition du graffite n°711 est rectiligne mais deux lettres ont été ajoutées à postériori : il s'agit de la lettre A et de l'une des deux barres du E (II). Leur ajout donne un aspect anarchique à la composition qui, manifestement, a été mal préparée. Toutefois, on veillera à ne pas qualifier, trop

<sup>1100</sup> Il semblerait que l'on préférerait avoir recours aux abréviations (cf. § 3.2.1.2.2 Les abréviations, p.405).

rapidement, une inscription d'anarchique sous prétexte qu'elle est incomprise. Dans notre corpus comme dans les autres, les ajouts et les inscriptions « anarchiques » sont rares<sup>1101</sup>.

### 3.4.5 CONCLUSION

L'écriture sur céramique est bien plus diversifiée qu'elle n'y paraît et les subtilités dont elle fait preuve méritent que l'on y prête attention. De nombreux paramètres entrent en compte dans la réalisation d'un graffite : l'outil, le support, l'habileté du graveur et ses choix esthétiques. Ces paramètres influencent le tracé des lettres. L'évolution chronologique des formes des lettres est également un critère à prendre en compte mais pour garantir sa pertinence, il convient de multiplier le nombre de lettres gravées sur supports datés et provenant de sites archéologiques différents. Seule la multiplication des sources permettra de faire la distinction entre une évolution chronologique véritable et une simple succession de graphies qui sont différentes car elles ont été réalisées par des scripteurs successifs<sup>1102</sup>. À cette difficulté, s'ajoute celle des formes de lettres qui varient parfois au sein d'une même inscription, preuve qu'un scribe est libre d'utiliser différentes formes d'une même lettre. Par ailleurs, il faut considérer le fait que certaines lettres sont très rares sur céramique tandis que d'autres sont presque omniprésentes. Cette répartition irrégulière ne facilite pas le travail d'une chrono-paléographie générale.

En dehors des marques superposées de possesseurs successifs qui donnent une fausse impression d'anarchie, les rares compositions anarchiques montrent que la plupart des graffites étaient soignés. Les scribes soignent autant la mise en page que la ponctuation afin de faciliter la lisibilité de leur inscription. Certains textes sont accompagnés de motifs tels que des palmes, palmettes ou hédéra qui constituent parfois des éléments de ponctuation au même titre que les points et les espaces blancs. Cette fonction ne les dispense pas d'autres fonctions éventuelles : ornementales, apotropaïques ou autres. Dans la plupart des cas, les scribes recherchent la facilité en suivant les stries de tournages et en s'appuyant sur des éléments décoratifs comme des bandeaux d'oves ou des décors guillochés. La taille des lettres est limitée et dépasse rarement les 3 cm. Le soin qui est apporté aux inscriptions et la taille réduite des lettres ainsi que leur emplacement à des endroits non visibles des vases témoignent de la valeur des récipients gravés. Ainsi, un graffite ne se limite pas à une succession de lettres dont la fonction est de transmettre un message (revendication, dédicace, mesures, etc.), il véhicule également une recherche dans l'esthétisme et la composition.

---

<sup>1101</sup> À partir des informations disponibles, nous avons relevé un seul exemple au Mans (Guillier, Thauré 2003, Graf. 47 p. 80), aucun à Augst (Féret, Sylvestre 2008) et un exemple dans le volume RIB II (n°2501.620 p. 115).

<sup>1102</sup> On peut effectivement discuter l'évolution chronologique proposée par Bakker et Galsterer-Kröll 1975, p. 21-22 (cf. Figure 92, p. 552).

# **CHAPITRE 4**

## **COMPARAISONS**



## CHAPITRE 4

### COMPARAISONS

#### 4.1 COMPARAISONS ONOMASTIQUES AVEC L'ÉPIGRAPHIE LAPIDAIRE FUNÉRAIRE

Les nécropoles situées à la périphérie des villes de Sens et d'Autun livrent des stèles qui sont parfois gravées aux noms des morts et des dédicants. À ce titre, elles constituent des sources onomastiques importantes qui peuvent être mises en parallèle avec les noms gravés sur la vaisselle en céramique.

À Autun, sur les 158 inscriptions latines que Y. Le Bohec recense en 1992, 147 sont des épitaphes<sup>1103</sup>. À Sens, J. Guerrier-Delclos comptait 75 inscriptions dont l'essentiel est aussi formé par les épitaphes<sup>1104</sup>.

##### 4.1.1 AUTUN

Neuf pôles funéraires sont attestés à la périphérie de la ville d'Autun dont six sont datés du Haut-Empire<sup>1105</sup>. Les populations inhumées dans les pôles funéraires du Haut-Empire varient d'un secteur funéraire à l'autre : le secteur du lieu-dit Champ-Saint-Roch-Pont-l'Évêque, celui de La Verrerie et celui des Drêmeaux accueillent des couches modestes de la population tandis que celui du Bois Saint-Jean, du Champ-des-Urnes et du Breuil-d'Arroux accueillent une population mixte (classes aisée et modeste, voire même des membres de l'aristocratie (mausolées))<sup>1106</sup>. Cette diversité s'observe à travers la qualité des aménagements monumentaux (stèles, mausolées, etc.), le mobilier d'accompagnement et les inscriptions (sevir augustal, vétérans, etc.)<sup>1107</sup>.

En 2004, la nécropole du Pont-l'Évêque qui est située au nord-est d'Autun a fait l'objet d'une fouille pendant 3 mois sur une surface d'environ 3 ha<sup>1108</sup>. Les travaux ont livré 450 tombes (58 incinérations et 392 inhumations) et au moins 200 stèles funéraires dont 79 complètes<sup>1109</sup>. Au total, la fouille livre 63 nouveaux textes qui s'ajoutent aux 25 stèles déjà mises au jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les textes sont généralement très courts, uniquement des épitaphes d'une ligne ou deux<sup>1110</sup>.

---

<sup>1103</sup> ILGL, p.86.

<sup>1104</sup> ILGL, p. 91.

<sup>1105</sup> Les trois autres sont datés de l'Antiquité tardive : Labaune 2008, p. 164.

<sup>1106</sup> Labaune 2009.

<sup>1107</sup> Labaune 2009.

<sup>1108</sup> La fouille a été dirigée par l'Inrap avec la collaboration du service municipal d'Autun.

<sup>1109</sup> Venault *et al.* 2009, p. 134.

<sup>1110</sup> Venault *et al.* 2009, p. 144.

Le plus souvent, seul le nom est indiqué et à plusieurs reprises, on ne trouve que la mention abrégée des dieux Mânes (sous la forme DM). La qualité de la gravure varie d'une stèle à l'autre en fonction de l'habileté du sculpteur et en fonction de la nature du matériau. L'ensemble est daté de la première moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>1111</sup>.

D'un point de vue onomastique, les textes révèlent l'existence d'au moins 50 individus dont au moins 45 portant un nom unique. Un seul individu appartenait à la citoyenneté romaine et deux femmes sont présentées comme ayant été des filles de citoyens romains<sup>1112</sup>. Au total, le matériel lapidaire a fourni 18 noms féminins et 30 noms masculins.

Les stèles issues de la nécropole du Pont-l'Evêque ont livré les *cognomina* suivants :

[...]iucclus, Acisila, Aelianus, Arcurnus, Ari( ), Aufilia, Blanda, Brunn[...], Caca, Caeso, Camulus, Cat[...], Catianus, Cocillus, Cotubinus, Crobus, Divixtus, Domus, Eburus, Hilaricla (?), Ianu(arius), Ianuar(ia), Ido( ), Iuna, Iunna, Liberalis, Lollianus, Macrinus, Maiucus, Mammillianus (?), Mari( ), Martialis, Maternus, Mica, Minus, Pacata, Pelicius, [Pro]culus (?), Rebricus (?), Ribrio, Sacerisu(s), Sacilus, Secundinus, Si[...], Suadu[gen]a (?), Taupinus, Trita, Valer(ia), Viduca (?), Vsacus. Et trois gentilices : Dec(ius,-a), Flavia et Paconia<sup>1113</sup>.

En l'état actuel de la recherche, nous n'avons trouvé aucun de ces anthroponymes gravé en toutes lettres sur la céramique d'Autun. En revanche, on peut noter la même racine *Vidu-* dans le graffiti *Vidu(cus)* (ou *Vidu(ca)*) (n° 499 p. 205) et sur le monument funéraire de *Vidu(ca)*<sup>1114</sup>. La racine *Vidu-*, « bois, forêt » appartient à la langue celtique<sup>1115</sup>. Jusqu'à présent, on connaissait onze attestations de ces *cognomina*. La plupart des supports sur lesquels sont attestés ces deux noms sont datés du II<sup>e</sup> s. et du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>1116</sup>. Cet intervalle chronologique est cohérent avec la stèle d'Autun qui est datée de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de n. è. d'après le contexte épigraphique et archéologique<sup>1117</sup>. En revanche, le tesson n'a pu être daté car il a été découvert hors stratigraphie.

D'un point de vue iconographique, les stèles de la nécropole du Pont-l'Evêque se divisent en deux séries : les stèles à croissant lunaire et les stèles à personnages. Les stèles à personnages sont majoritaires, elles comprennent les quatre cinquièmes de l'ensemble<sup>1118</sup>. Elles représentent le (ou les) défunt(s) (homme, femme ou enfant) figuré(s) en buste. Une dizaine de stèles montrent des

<sup>1111</sup> Venault *et al.* 2009, p. 198.

<sup>1112</sup> Venault *et al.* 2009, p. 200.

<sup>1113</sup> Venault *et al.* 2009, p. 199-200.

<sup>1114</sup> Venault *et al.* 2009, p. 168.

<sup>1115</sup> Kakoschke 2010, p. 549.

<sup>1116</sup> Kakoschke 2010, p. 549 ; 2008, p. 457 et 2011, p. 647.

<sup>1117</sup> Venault *et al.* 2009, p. 168.

<sup>1118</sup> Venault *et al.* 2009, p. 194.

défunts tenant à la main un outil ou un objet de la vie quotidienne<sup>1119</sup>. Parmi elles, on peut relever les stèles de deux adultes et celle d'un enfant qui tiennent chacun une tablette à écrire dans leur main gauche<sup>1120</sup>. De telles représentations indiquent que ces outils étaient familiers à la population autunoise et que les personnages représentés avec de tels outils étaient susceptibles de savoir écrire. Malheureusement, aucun texte n'accompagne les stèles des trois personnages qui ne sont donc pas nommés<sup>1121</sup>. Enfin, il est possible que plusieurs stèles représentent des artisans mais pour la grande majorité, il n'est pas possible de préciser leur activité<sup>1122</sup>.

N'ayant pas fait l'objet de fouilles, les autres secteurs funéraires de la ville n'ont pas révélé des découvertes aussi massives<sup>1123</sup>. Les autres stèles funéraires sont issues de découvertes ponctuelles anciennes. Les anthroponymes fournis par ces découvertes sont les suivants :

Au lieu-dit Champ-Saint-Roch, actuel Pont-l'Évêque : *Borillus*, *Re[.]ma* (pour *Redma*<sup>1124</sup>), *Sabiniani Minuonis*<sup>1125</sup>, *Martius*<sup>1126</sup>, *Roxi[li?]*<sup>1127</sup>, *Amatoris*<sup>1128</sup>, *Artius*<sup>1129</sup>, *Marilus Muisus*<sup>1130</sup>, *Veaius*<sup>1131</sup>, *Sacirus*, *Sationis*<sup>1132</sup>, *Catea*, *Totinus Crinus* (ou *Crini*<sup>1133</sup>), *Pricilla*, *Nertomarus*, *Suaducenus*<sup>1134</sup>, *Ripcus*<sup>1135</sup>, *Eratus*<sup>1136</sup>, *Claudius Proculus*<sup>1137</sup>, *Aviterus* et *Aprius*<sup>1138</sup>, *Epiusace*<sup>1139</sup>, *Vir(i)rus*<sup>1140</sup>, *Secundin()*<sup>1141</sup>.

<sup>1119</sup> Venault *et al.* 2009, p. 196.

<sup>1120</sup> Venault *et al.* 2009, p. 197 : n° 56, 86 et 78. Elles peuvent être complétées par un stylet ou son étui dans l'autre main. Aucun texte n'accompagne ces trois stèles.

<sup>1121</sup> Venault *et al.* 2009, p. 197.

<sup>1122</sup> Venault *et al.* 2009, p. 196.

<sup>1123</sup> Hormis le secteur du Bois-Saint-Jean qui a fait l'objet de deux opérations : une surveillance en 1982 et un diagnostic en 1992, et celui du Breuil-d'Arroux qui a fait l'objet d'une série de clichés aériens réalisés en 2003, les secteurs funéraires du Haut-Empire à Autun sont exclusivement connus par des mentions anciennes et quelques clichés aériens récents (Labaune 2009, p. 125).

<sup>1124</sup> Beauchamp 1998, p. 54 où il est précisé que le D de *Redma* est inversé. CAG 71/1 n°507 et 517 p. 156-157.

<sup>1125</sup> CAG 71/1 n°518 p. 157 ; Lecture différente proposée par Beauchamp 1998, p. 246 : *Sabinianus Minuonis*.

<sup>1126</sup> Beauchamp 1998, p. 242 et CAG 71/1 n°521 p. 157 (lectures identiques : *Martio*).

<sup>1127</sup> CAG 71/1, n°522 p. 157 et Beauchamp 1998, p. 86 qui propose la lecture *Roxi[...]*

<sup>1128</sup> Beauchamp 1998, p. 57 et CAG 71/1 n°523 p. 157.

<sup>1129</sup> Beauchamp 1998, p. 220 et CAG 71/1 n°524 p. 157 (lectures identiques : *Artio*).

<sup>1130</sup> 'Marilus (?) (fils de) Muisus' : lecture du premier nom incertaine proposée par Beauchamp 1998, p. 49. Publiée *MARINS/MUISI* dans CAG 71/1, n°525 p. 158.

<sup>1131</sup> Beauchamp 1998, p. 50 et CAG 71/1 n°526 p. 158 (lecture : *VIIAIO* incertaine).

<sup>1132</sup> *Sacirus* et *Sationis* présents sur un même cippe (Beauchamp 1998, p. 60 et CAG 71/1 n°527 p. 158).

<sup>1133</sup> Beauchamp 1998, p. 40. Les trois noms se trouvent sur la même stèle.

<sup>1134</sup> Les noms *Pricilla*, *Nertomarus* et *Suaducenus* sont sur la même stèle. Cette lecture est proposée par Beauchamp 1998, p. 77. Une lecture différente est publiée dans la CAG 71/1, n°529 p. 158 : *Nertomariux* et *Suadugenu*. Mais les lettres U et X à la fin de *Nertomariux* correspondent aux premières lettres du mot *uxor* (Beauchamp 1998, p. 78).

<sup>1135</sup> Beauchamp 1998, p. 58 et CAG 71/1 n°530 p. 158 (lectures identiques : *Ripci*).

<sup>1136</sup> CAG 71/1, n°534 p. 159 et Beauchamp 1998, p. 181 (lectures identiques : *Erato*).

<sup>1137</sup> CAG 71/1, n°535 p. 159 et Beauchamp 1998, p. 180 (lectures identiques).

<sup>1138</sup> CAG 71/1 n°536 p. 159 et Beauchamp 1998, p. 215 qui envisage une deuxième lecture possible : *Ru[...]/en/Afrius*. Les deux personnages sont cités sur une même stèle.

<sup>1139</sup> CAG 71/1, n°537 p. 159 et Beauchamp 1998, p. 209 (lectures identiques).

<sup>1140</sup> Beauchamp 1998, p. 36.

<sup>1141</sup> CAG 71/1, n°539 p. 159 et Beauchamp 1998, p. 120.

Au nord-est de la ville, aux lieux-dits Les Drémeaux, Saint-Symphorien et Saint-Pierre-l'Estrier : *Ianuar[ ]*<sup>1142</sup>, *Iucundus*<sup>1143</sup>, *Gailus Getuli*<sup>1144</sup>, *Crigiru*<sup>1145</sup>, *Senilos N / Mominto*<sup>1146</sup>, *Varactius*, *Vossius Cresces(...)*<sup>1147</sup>, *Primanus*<sup>1148</sup>, *Euticianus*<sup>1149</sup>, *Alexandrus*<sup>1150</sup>, *Novellia Saturnina*, *Victor(i)*, *Perpetuus*<sup>1151</sup>.

Sur la base d'un pilier funéraire trouvé à Saint-Symphorien en 1978 : *Caius Catus Catianus*, *Ianuarina Matriona*, *Catullinia Supera* et *Iunianus Bassinus*<sup>1152</sup>.

Au nord de la ville, au Breuil d'Arroux : *Atobiles*<sup>1153</sup>.

Au nord-ouest, dans le secteur funéraire du Bois-Saint-Jean et de La Verrerie : *Minucia*<sup>1154</sup>, *Sabinianus*<sup>1155</sup>, *Antonilla*<sup>1156</sup>, *Severianus*<sup>1157</sup>, *Secundus*<sup>1158</sup>, *Secundinus*<sup>1159</sup>, *Rutto* (ou *Putto* ou *Rutio*)<sup>1160</sup>, *Marcinus*<sup>1161</sup> et *Ianua(rius)*<sup>1162</sup>.

Au sud-est de la ville, dans le secteur funéraire du Champ-des-urnes qui est dominé par le mausolée dit « pyramide (ou pierre) de Couhard » : *Messorus Carpophorus*, *Fabia Severina*, *Messoria Seren(a)*, *Caius Aemilius Victor*<sup>1163</sup>, *Divitiacos*<sup>1164</sup>, *Resteoris*<sup>1165</sup>.

---

<sup>1142</sup> CAG 71/1, n°448 p. 150 et Beauchamp 1998, p. 207.

<sup>1143</sup> CAG 71/1, n°450 p. 150 et Beauchamp 1998, p. 186.

<sup>1144</sup> CAG 71/1, n°452 p. 150. Lecture différente proposée par Beauchamp 1998, p. 249 : *Gaius Getuli*.

<sup>1145</sup> CAG 71/1 n°455 p. 151. Lecture différente proposée par Beauchamp 1998, p. 116 : *Criciros*.

<sup>1146</sup> CAG 71/1 n°456 p. 151. D'après Beauchamp 1998, p. 118 *Momintus* pourrait être un deuxième nom ou une forme dérivée de *Monimentum*, monument.

<sup>1147</sup> CAG 71/1 n° 467 p. 152. Lecture très incertaine qui varie considérablement d'un auteur à l'autre (Beauchamp 1998, p. 200).

<sup>1148</sup> Beauchamp 1998, p. 217 et CAG 71/1 n°469 p. 152. Lectures identiques : *Primani Librar(ii)* qui peut être interprété comme le gentilice du personnage ou comme l'indication de son activité 'libraire' (Beauchamp 1998, p. 218).

<sup>1149</sup> Beauchamp 1998, p. 56 et CAG 71/1 n°473 p. 152.

<sup>1150</sup> Beauchamp 1998, p. 51 et CAG 71/1 n°475 p. 152 (lectures identiques dans les deux cas : *Alex/andri*).

<sup>1151</sup> Beauchamp 1998, p. 226 et CAG 71/1 n°468 p. 152 (lectures identiques : *Perpetui*).

<sup>1152</sup> Beauchamp 1998, p. 15.

<sup>1153</sup> Beauchamp 1998, p. 230 et CAG 71/1 n°443 p. 149 (lectures identiques : *Atobiles*).

<sup>1154</sup> Beauchamp 1998, p. 100 et CAG 71/1 n°477 p. 152.

<sup>1155</sup> Beauchamp 1998, p. 243 et CAG 71/1 n°482 p. 153.

<sup>1156</sup> Beauchamp 1998, p. 149 (lecture : *Antonill(aje)*) et CAG 71/1 n°483 p. 153 (qui propose la lecture *Antonille*).

<sup>1157</sup> Beauchamp 1998, p. 206 et CAG 71/1 n°489 p. 153 (lectures identiques : *Severiano*).

<sup>1158</sup> Beauchamp 1998, p. 189 et CAG 71/1 n°492 p. 154 (lectures identiques : *Secundi*).

<sup>1159</sup> Beauchamp 1998, p. 55 et CAG 71/1 n°494 p. 154.

<sup>1160</sup> CAG 71/1 n°495 p. 154. Beauchamp 1998, p. 103 propose *Puttus* avec incertitude.

<sup>1161</sup> CAG 71/1 n°496 p. 154 et Beauchamp 1998, p. 251 (lectures identiques : *Marcinus*).

<sup>1162</sup> Beauchamp 1998, p. 45.

<sup>1163</sup> Beauchamp 1998, p. 46 et CAG 71/1 n°546 p. 161.

<sup>1164</sup> Beauchamp 1998, p. 83. L'inscription n'est notée que par certains auteurs. La CAG 71/1 (n°549 et 550, p. 161) ne la mentionne pas, par exemple.

<sup>1165</sup> Beauchamp 1998, p. 121 et CAG 71/1, n°548 p. 161.

À l'extérieur des remparts, dans l'enclos du Séminaire (aujourd'hui Lycée Militaire) : *Quintus Secundus Quingo, Hibernalis* et *Secundus*<sup>1166</sup>.

Autres stèles funéraires sans localisation précise :

*Apilla*<sup>1167</sup>, *Bellina* et *Magus*<sup>1168</sup>, *Camola(tia) Iuanuararia* et *Ianuari(us)*<sup>1169</sup>, *Candus*<sup>1170</sup>, *C(aius) Cammus Sim*<sup>1171</sup>, *Didius*<sup>1172</sup>, *Iullius*<sup>1173</sup>, *Marecus*<sup>1174</sup>, *Amula*<sup>1175</sup>, *Anna (ou Nina)*<sup>1176</sup>, ***Mindo in ( )***<sup>1177</sup>, *Verilla*<sup>1178</sup>, *Marilla*<sup>1179</sup>, *Modsus*<sup>1180</sup>, *Appricolus*<sup>1181</sup>, *Octavianus*<sup>1182</sup>, *Modestila* et *Amantus*<sup>1183</sup>, *Licilla*<sup>1184</sup>, *Lusela*<sup>1185</sup>, *Cinu[ ]* et *Assipr[...]*<sup>1186</sup>, *Suaricia*<sup>1187</sup>, *[...]talus*<sup>1188</sup>, *Memianus*<sup>1189</sup>, *Sestina*<sup>1190</sup>, *S[...]cari[...]*<sup>1191</sup>, *Sitti[.]* ou plus vraisemblablement *Sittia*<sup>1192</sup>, *Marcus*<sup>1193</sup>, *Ausua*<sup>1194</sup>, *Iulia Marolla*<sup>1195</sup>, *Crassus*<sup>1196</sup>, *Smercat*<sup>1197</sup>, *Am(...)* *Lascivus*<sup>1198</sup>, *Velia*<sup>1199</sup>, *C(aius) Mullimus*<sup>1200</sup>.

<sup>1166</sup> Beauchamp 1998, p. 42 et CAG 71/1 n°547 p. 161. Les noms se trouvent sur une même cippe.

<sup>1167</sup> CAG 71/1 n°567 p. 163 et Beauchamp 1998, p. 164.

<sup>1168</sup> Beauchamp 1998, p. 141. Les deux noms sont incisés sur une même stèle 'Bellina, (fille de) Magus'. Lecture identique dans CAG 71/1 n°570 p. 163.

<sup>1169</sup> Lecture publiée dans la CAG 71/1 n°597 p. 165. Lecture différente proposée par Beauchamp 1998, p. 63-65 : *Camolatia Ianuria* et *Ianurius*.

<sup>1170</sup> Beauchamp 1998, p. 105. Inscription publiée nulle part ailleurs.

<sup>1171</sup> Beauchamp 1998, p. 137. Aussi publiée dans CAG 71/1 n°627 p. 170.

<sup>1172</sup> Beauchamp 1998, p. 119 et CAG 71/1 n°629 p. 170 (lectures identiques : *Didio*).

<sup>1173</sup> Beauchamp 1998, p. 124 et CAG 71/1 n°600 p. 166 (lectures identiques : *Iullio*).

<sup>1174</sup> *Mareco* d'après CAG 71/1, n°602 p. 166 ; visiblement incertain d'après Beauchamp 1998, p. 239 qui note *Mar[...]*o.

<sup>1175</sup> Beauchamp 1998, p. 171 et CAG 71/1 n°603 p. 166 (lectures identiques : *Amula*).

<sup>1176</sup> Beauchamp 1998, p. 98 et CAG 71/1 n°624 p. 170.

<sup>1177</sup> CAG 71/1 n°601 et 604 p. 166 ; Beauchamp 1998, p. 127 qui propose la lecture : *Mindof[...]*in[...]nis.

<sup>1178</sup> Beauchamp 1998, p. 173 et CAG 71/1 n°606 p. 166.

<sup>1179</sup> Beauchamp 1998, p. 176 et CAG 71/1 n°607 p. 166.

<sup>1180</sup> Beauchamp 1998, p. 224 et CAG 71/1 n°611 p. 168 (lectures identiques : *Modso*).

<sup>1181</sup> Beauchamp 1998, p. 229 et CAG 71/1 n°612 p. 168 (lectures identiques : *Appricoli*).

<sup>1182</sup> CAG 71/1, n°615 p. 169.

<sup>1183</sup> Cités sur la même stèle : CAG 71/1, n°616 p. 169 et Beauchamp 1998, p. 80.

<sup>1184</sup> CAG 71/1, n°617 p. 169.

<sup>1185</sup> Beauchamp 1998, p. 156 et CAG 71/1 n°563 p. 162.

<sup>1186</sup> CAG 71/1, n°618 et 619 p. 170. Fragments issus d'une même stèle d'après Beauchamp 1998, p. 67.

<sup>1187</sup> CAG 71/1, n°620 p. 170. Peut-être à rapprocher des deux fragments précédents d'après Beauchamp 1998, p. 67.

<sup>1188</sup> Beauchamp 2008, p. 114. La CAG 71/1 n°621 p. 170 propose une lecture différente : *Tali* complet, donc *Talus* au nominatif.

<sup>1189</sup> Beauchamp 1998, p. 52 et CAG 71/1 n°662 p. 174 (lectures identiques dans les deux cas : *Memiano*).

<sup>1190</sup> Beauchamp 1998, p. 61 et CAG 71/1 n°663 p. 174 (lectures identiques dans les deux cas : *Sestinae*).

<sup>1191</sup> Beauchamp 1998, p. 97 et CAG 71/1 n°625 p. 170. Ce dernier propose la lecture *[...]ecari[...]*.

<sup>1192</sup> CAG 71/1, n°664/A p. 174. Nouvelle lecture proposée par Beauchamp 1998, p. 37.

<sup>1193</sup> Beauchamp 1998, p. 184 et CAG 71/1 n°559 p. 162 (lectures identiques).

<sup>1194</sup> Beauchamp 1998, p. 160 et CAG 71/1 n°562 p. 162 (lectures identiques).

<sup>1195</sup> CAG 71/1 n°565 p. 163 et Beauchamp 1998, p. 204 qui lit *Marrola* (et non *Marolla*).

<sup>1196</sup> Beauchamp 1998, p. 106 et CAG 71/1 n°566 p. 163 (lectures identiques dans les deux cas : *Crasso*).

<sup>1197</sup> Beauchamp 1998, p. 170 et CAG 71/1 n°568 p. 163 (lectures identiques : *Smercat*).

<sup>1198</sup> CAG 71/1, n°571 p. 163. Lecture différente proposée par Beauchamp 1998, p. 108 : *[...]ani[...]* *Usciui*.

<sup>1199</sup> Beauchamp 1998, p. 138 et CAG 71/1 n°613 p. 168 (lectures identiques : *Veliae*).

<sup>1200</sup> Beauchamp 1998, p. 262. Non publiée dans la CAG 71/1.

À partir des noms relevés sur les stèles et les graffites sur céramique d'Autun, on relève la présence de *Mindo*[... attesté sur une stèle en grès<sup>1201</sup> et sous le fond d'une assiette trouvée au Lycée militaire (n°357 p. 185). Aucun des deux supports ne permet de restituer un nom complet.

La comparaison entre l'épigraphie funéraire et l'écriture sur céramique offre peu de recoupements. Dans notre corpus, la fréquence des noms abrégés et la fragmentation des inscriptions ne favorisent pas les comparaisons.

Le territoire des Éduens<sup>1202</sup> livre 26 noms grecs sur plus de 460 noms, ce qui représente un peu plus de 4,5%<sup>1203</sup>. On trouve ces noms grecs aussi bien hors d'Autun que dans le chef-lieu lui-même<sup>1204</sup>. Pour Y. Le Bohec, le choix des noms grecs qui se réfèrent à l'histoire de la Grèce, à sa géographie et à sa mythologie s'explique en partie par un degré d'hellénisation<sup>1205</sup>. Il ajoute que quelques personnages de l'élite sociale ont été attachés à la culture grecque, à sa mythologie, à son histoire, à sa littérature et même à sa philosophie<sup>1206</sup>. Y. Le Bohec va même jusqu'à qualifier Autun, d'« école de la Gaule »<sup>1207</sup>. La découverte d'un graffite en caractères grecs montre que l'alphabet était connu à Autun et restait employé dans la vie quotidienne, au moins dans les premiers temps de l'installation de la ville<sup>1208</sup>.

#### 4.1.2 SENS

À Sens, J. Guerrier-Delclos recense 75 inscriptions sur les 151 attribuées aux Sénons<sup>1209</sup>. Son étude (1992) montre une assez forte proportion de noms d'étymologie celtique (31%), une forte proportion de noms uniques (50%) et de nombreuses influences du système celtique de transmission du nom. Pour l'auteur, « les différentes proportions révèlent un milieu ouvert à l'influence romaine mais dans lequel les traditions celtiques sont restées bien vivaces »<sup>1210</sup>. L'auteur note également que « la romanisation du nom, qui n'est pas antérieure à Claude, et notamment l'adoption des *tria nomina*, est plus précoce et surtout plus durable dans les couches supérieures de la hiérarchie sociale ». Elle remarque une concentration des porteurs de *tria nomina* dans le chef-lieu de la

---

<sup>1201</sup> La stèle représente un homme tenant dans la main droite un *poculum*. L'inscription qui surmonte le personnage est transcrite : *Mindo in/nis/D(is) M(anibus)* ; Musée Rolin, n° inv. (1896) M.L. 166 (CAG 71/1, n°601 et 604 p. 166).

<sup>1202</sup> Depuis, l'étendue du territoire de la civitas Aeduorum a été précisée dans Kasprzyk *et al.* 2012, notamment à l'aide de l'épigraphie religieuse.

<sup>1203</sup> Le Bohec 2012, p. 533.

<sup>1204</sup> Y. Le Bohec recense 12 noms grecs à Autun et 11 hors d'Autun (Le Bohec 2012, p. 534).

<sup>1205</sup> Le Bohec 2012, p. 536.

<sup>1206</sup> Le Bohec 2012, p. 537.

<sup>1207</sup> Le Bohec 2012, p. 536.

<sup>1208</sup> Graf. 545 p. 193.

<sup>1209</sup> Guerrier-Delclos 1992, p. 91. Elle reprend en partie les données de sa thèse qui porte sur les épitaphes de Sens à l'époque gallo-romaine (1979).

<sup>1210</sup> Guerrier-Delclos 1992, p. 93 ; Guerrier 1979, p. 229-230.

*civitas*, là où se concentrent les mentions épigraphiques concernant les notables<sup>1211</sup>. Elle précise qu'il est impossible d'évaluer, à partir des inscriptions, la part des *ingenui*, des affranchis et des esclaves » car le statut des personnes n'est pas indiqué. Les inscriptions permettent néanmoins de constater la diversité des situations dont des affranchis, des esclaves et des vétérans sénonais. Ces derniers semblent particulièrement nombreux à Sens puisque leur groupe est évalué à 10% de la population de la ville<sup>1212</sup>. J. Guerrier-Delclos remarque également que les inscriptions sénonaises n'ont livré que des noms d'individus originaires de *civitates* peu éloignées, celle des Éduens et des Trévires<sup>1213</sup>.

Les noms attestés à Sens à partir de l'épigraphie funéraire sont les suivants : *Primius Fronton(us)*<sup>1214</sup>, *Marcus Secundius Marcellus* et *Matrona* (son épouse)<sup>1215</sup>, *Optata*, *Saturninus* et *Geminus Desideratus*<sup>1216</sup>, *Ti(berius) Claud(ius) Cerinthus*, *Claudia Venusta*, *Iulia Successa* et *Caius*<sup>1217</sup>, *Antoninus*, *Sanctus* et *Vrittia Martiola*<sup>1218</sup>, *Catianus* et *Cassianus*<sup>1219</sup>, *Anicetus*<sup>1220</sup>, *Cossia Ursula* et *Andangianus Tertinus*<sup>1221</sup>, *Itussius Sabinus* et *Teponia*<sup>1222</sup>, *Aestivius Cre(scens)* et *Caldinia Iustin(iana)*, *Aestivia Crescentina*<sup>1223</sup>. *Secconius Secundinus* et *Severus*<sup>1224</sup>, *Lucia Helvetia Martia*<sup>1225</sup>, *Dapssa* et *Sabinianus*<sup>1226</sup>, *M(arcus) Mestrius Catussa* et *Spurius Mestrius Catulianus*<sup>1227</sup>, *Aella*<sup>1228</sup>, *Martia*, *Sabinus*, *(Be)llicus* et *I(u)venal*<sup>1229</sup>, *Gentianus*, *Novianus*, *Taurianus*<sup>1230</sup>, *Regiola*, (fille de) *Regalis*<sup>1231</sup>, *Didius Leucus* et *Martina*<sup>1232</sup>, *Claudius Sabinus*<sup>1233</sup>, *Ipatteius Censorinus*<sup>1234</sup>, *Ammilla*, (fille de) *Lollusius*<sup>1235</sup>, *Genetodia*, *Gemniana* et *Gemma*<sup>1236</sup>,

<sup>1211</sup> Guerrier-Delclos 1992, p. 93.

<sup>1212</sup> ILGL 1992, p. 93.

<sup>1213</sup> ILGL 1992, p. 94.

<sup>1214</sup> Julliot 1898, p. 24 et CIL XIII 2956.

<sup>1215</sup> Julliot 1898, p. 36 et CIL XIII 2991.

<sup>1216</sup> Julliot 1898, p. 39 et CIL XIII 2985.

<sup>1217</sup> Julliot 1898, p. 40.

<sup>1218</sup> Julliot 1898, p. 40 et CIL XIII 2961.

<sup>1219</sup> Julliot 1898, p. 41 et CIL XIII 2967.

<sup>1220</sup> Julliot 1898, p. 41 et CIL XIII 2954.

<sup>1221</sup> Julliot 1898, n°47 p. 42 et CIL XIII 2945.

<sup>1222</sup> Julliot 1898, n°46 p. 42 et CIL XIII 2946.

<sup>1223</sup> Julliot 1898 n° 48 p. 43 et CIL XIII 2944.

<sup>1224</sup> Julliot 1898, n°49 p. 44 et CIL XIII 2947.

<sup>1225</sup> Julliot 1898, n°53 p. 45 et CIL XIII 2980.

<sup>1226</sup> Julliot 1898, p. 47 et CIL XIII 2989.

<sup>1227</sup> Julliot 1898, p. 49 et CIL XIII 2983.

<sup>1228</sup> Julliot 1898, p. 49 et CIL XIII 2959.

<sup>1229</sup> Julliot 1898, p. 51 et CIL XIII 2982.

<sup>1230</sup> Julliot 1898, p. 53 et CIL XIII 2976.

<sup>1231</sup> Julliot 1898, p. 55 et CIL XIII 2988.

<sup>1232</sup> Julliot 1898, p. 56 et CIL XIII 2955.

<sup>1233</sup> Julliot 1898, p. 56 et CIL XIII 2970.

<sup>1234</sup> Julliot 1898, p. 57 et CIL XIII 2978.

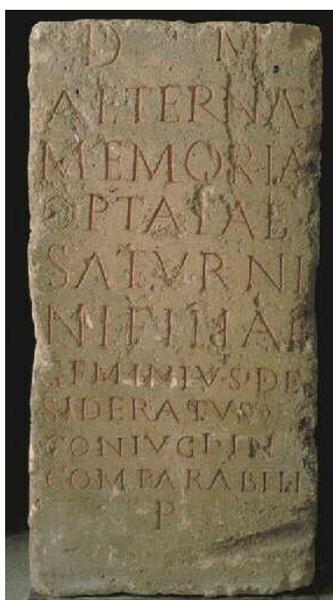
<sup>1235</sup> Julliot 1898, p. 58 et CIL XIII 2960.

<sup>1236</sup> Julliot 1898, p. 62 et CIL XIII 2975.

*Fortionis*, *Mercatilla* et *For(t)unata*<sup>1237</sup>, *Quitilian()* et *Elisa*<sup>1238</sup>, *Saturninus* et *Saturnalis*<sup>1239</sup>, *Hylas* et *Ermais*<sup>1240</sup>, *Aeliana*, (fille de) *Romulus*<sup>1241</sup>, *C(aius) Pomponius Fronto* et *Lucius*<sup>1242</sup>, *Atilius*, *Babrilla* (ou *Grabrilla*), *Iaccus* et *Atilius (P)ompeianus*<sup>1243</sup>, *Cirrus* et *Cat[...]*<sup>1244</sup>, *Felicianus*, (fils de) *Fortunatus*<sup>1245</sup>, *Belliccus* et *Bellator*<sup>1246</sup>.

Nous les avons recensés à partir du catalogue de G. Julliot<sup>1247</sup> et du CIL XIII. Les noms trop fragmentaires et incertains ne figurent pas dans cette liste.

Parmi les trois noms complets sur céramique de Sens, un se retrouve sur les deux supports. Il s'agit du *cognomen Optata* gravé sous le fond d'une coupelle en sigillée (Graf. 204 p. 349) et sur une stèle funéraire conservée au musée<sup>1248</sup> (Figure 114). G. Julliot ne précise pas sa provenance mais selon le musée, cette dernière provient probablement du mur d'enceinte de la ville.



La lecture est la suivante :

*D(iis) M(anibus)/Aeternae/memoriae/Optatae/Saturni/ni  
filiae/Geminus De/sideratus/conjugi in/comparabili/p(osuit).*

Soit, « Aux dieux Mânes. À l'éternelle mémoire d'Optata, fille de Saturninus. Geminus Desideratus à son épouse incomparable a élevé (ce monument) »<sup>1249</sup>.

**Figure 114** : Stèle d'Optata, n° inventaire 40 (Sens)

(H. 117 x L. 58 x E. 41 cm)

Photo J.P. Elie ; musées de Sens

<sup>1237</sup> Julliot 1898, p. 63 et CIL XIII 2973.

<sup>1238</sup> Julliot 1898, n°52 p. 23 et CIL XIII 2984.

<sup>1239</sup> Julliot 1898, p. 57 et CIL XIII 2990.

<sup>1240</sup> Julliot 1898, p. 54.

<sup>1241</sup> Julliot 1898, p. 58.

<sup>1242</sup> Julliot 1898, n°70 p. 50 et CIL XIII 2986.

<sup>1243</sup> Julliot 1898, n°84 p. 59 et CIL XIII 2977.

<sup>1244</sup> Julliot 1898, n°86 p. 61 et CIL XIII 2968.

<sup>1245</sup> Julliot 1898, n°77 p. 82 et CIL XIII 2971.

<sup>1246</sup> Julliot 1898, n°79 p. 90 et CIL XIII 2965.

<sup>1247</sup> Julliot 1898. L'auteur présente une table onomastique à la fin de son catalogue (p. 135-136).

<sup>1248</sup> Au musée, la stèle porte le numéro 40. Elle est notamment publiée dans Julliot 1898, p. 39 et dans le CIL XIII 2985.

<sup>1249</sup> Julliot 1898, n°40 p. 39.

Si le *cognomen* *Optata* est courant – attesté plus de 70 fois dans l'Empire – et attribuable aussi bien à une femme qu'à un homme<sup>1250</sup>, on peut se demander si ces deux inscriptions font référence à une même personne. Ce n'est probablement pas le cas car les deux supports ne semblent pas contemporains. La coupelle en céramique est datée du milieu du I<sup>er</sup> siècle de n. è. (35-65 de n. è.) tandis que la stèle a été datée du « 4<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> s. ; 1<sup>er</sup> quart du III<sup>e</sup> s. »<sup>1251</sup>. La formule *Di(i)s Manibus* apparaît dès la fin du I<sup>er</sup> siècle de n. è. et on la trouve sous sa forme abrégée dès le milieu du I<sup>er</sup> s., sous les Flaviens<sup>1252</sup>, mais elle n'est que peu ou pas abrégé jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle. De plus, la présence d'une ascia (sur le côté droit) recule la datation de la stèle au moins à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>1253</sup>. La présence de la formule *memoria* devient courante, surtout avec *aeterna*, au début du III<sup>e</sup> siècle<sup>1254</sup>. J. Guerrier-Delclos et M. Dondin-Payre datent cette stèle du III<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>1255</sup>. Ainsi, le décalage chronologique entre les deux supports ne permet pas de supposer qu'il s'agit d'un même personnage. On peut néanmoins constater qu'au moins deux individus ont porté ce nom à Sens et qu'il est utilisé aussi bien au I<sup>er</sup> s. qu'au III<sup>e</sup> s. de notre ère. Précisons que sur la stèle, le cognomen *Optata* est porté par une femme pérégrine dont le conjoint, *Geminus Desideratus*, est un citoyen romain<sup>1256</sup>.

Les autres noms sur céramique ne trouvent pas de parallèle sur pierre hormis le radical *Secun-*, extrêmement courant dans l'Empire<sup>1257</sup>, que l'on trouve gravé sur une amphore régionale (Graf. 155 p. 350) et sur plusieurs stèles à Sens : *Marcus Secundius Marcellus*<sup>1258</sup>, *Secconius Secundinus*<sup>1259</sup>. On peut également signaler le radical *Cat-*, attesté sur une coupelle en sigillée (Graf. 168 p. 347) et sur une stèle fragmentaire<sup>1260</sup>. À la liste des anthroponymes fournis par les inscriptions funéraires, on peut désormais ajouter trois cognomina gravés sur céramique: Segomaros (Graf. 202 p. 350), Senus (Graf. 163 p. 353) et Semus (Graf. 137 p. 351). À travers ces graffites, Segomaros, Senus et Semus ont laissé une trace de leur passage à Sens. Contrairement à la plupart des noms fournis par les inscriptions funéraires, les graffites sur objets du quotidien témoignent du vivant d'un individu.

---

<sup>1250</sup> CIL V 8764.

<sup>1251</sup> D'après la base de données internet Joconde (Portail des collections des musées de France) : rechercher « cippe *Optata* ».

<sup>1252</sup> Raepsaet-Charlier 2002, p. 226.

<sup>1253</sup> Raepsaet-Charlier 2002, p. 221.

<sup>1254</sup> Dondin-Payre 2001, p. 221.

<sup>1255</sup> Guerrier 1979, p. 220 ; Dondin-Payre 2001, p. 225.

<sup>1256</sup> Dondin-Payre 2001, p. 225.

<sup>1257</sup> OPEL IV, p. 57-61.

<sup>1258</sup> Julliot 1898, p. 36 et CIL XIII 2991.

<sup>1259</sup> Julliot 1898, n°49 p. 44 et CIL XIII 2947.

<sup>1260</sup> *Cirrus* et *Catf...* (G. Julliot propose *Catus*, *Catulus*, *Catulianus*, *Catussa*, etc.) Julliot 1898, n°86 p. 61 et CIL XIII 2968.

Ceux-ci ont été trouvés dans les murs de la ville. En toute logique, leurs noms auront été répétés après leur mort mais dans une zone extra muros cette fois<sup>1261</sup>.

Comme à Autun, le recoupement entre l'épigraphie funéraire et l'écriture sur céramique offre peu d'éléments de comparaisons. Le développement de l'archéologie au sein de la ville permettrait sans doute d'augmenter le corpus des graffites sénonais.

#### 4.1.3 CHARTRES

Le même exercice de comparaison ne peut se faire à Chartres car les Carnutes sont incomparablement moins prolifiques que les Senons et les Éduens<sup>1262</sup>. À titre indicatif, M. Dondin-Payre compte 337 individus nommés sur le territoire des Éduens, 172 sur celui des Senons et 38 sur l'ensemble du territoire des Carnutes<sup>1263</sup>. Une dizaine de documents seulement se répartit entre Chartres et la région blésoise<sup>1264</sup>.

---

<sup>1261</sup> À l'inverse, M. Dondin-Payre semble distinguer deux groupes de personnes : l'exploitation des inscriptions sur *instrumentum* « nous met en contact avec des groupes de population qui ne s'expriment guère dans l'épigraphie lapidaire, même s'ils sont familiers de l'écrit qu'ils utilisent couramment dans leur vie professionnelle ». (Dondin-Payre 2001, p. 197).

<sup>1262</sup> M. Dondin-Payre note : « Le plus souvent, les problèmes naissent non de la présence de textes délicats à attribuer, mais de leur absence, au point qu'on peut se demander si les Carnutes étaient analphabètes ou particulièrement allergiques à la civilisation romaine : sur cet immense territoire, et en réattribuant aux Carnutes les textes dont le *CIL* les a si injustement privés, on ne compte qu'une vingtaine de documents dont la moitié provient d'Orléans et de la périphérie. Le reste est réparti entre Chartres et la région blésoise » (Dondin-Payre 1992, p. 103).

<sup>1263</sup> Dondin-Payre 2001, p. 195.

<sup>1264</sup> Dondin-Payre 2001, p. 195.

## 4.2 COMPARAISONS INFRA-RÉGIONALES

### 4.2.1 AUGUSTODUNUM/BIBRACTE

Les migrations de Bibracte vers *Augustodunum* ont entraîné des transferts de savoirs d'une cité à l'autre. Le mobilier retrouvé sur les deux sites et les recherches qui ont été menées au Lycée militaire ont permis d'observer des parallèles entre l'organisation de l'artisanat du métal à Bibracte et à Autun<sup>1265</sup>. On observe également des similitudes dans l'organisation urbaine et architecturale des deux villes<sup>1266</sup>. Qu'en est-il de l'écriture ? Quelles similitudes et disparités observe-t-on entre Bibracte et Autun suite au transfert de ce savoir-faire ? L'écriture est-elle employée par les mêmes individus à *Augustodunum* et à Bibracte ? L'emploie-t-on pour les mêmes raisons ? Une sélection de graffites retrouvés à Bibracte ont fait l'objet d'une étude par Th. Luginbühl et P.-Y. Lambert (2005). Cette étude est la seule dont nous disposons pour les graffites sur céramique de l'*oppidum*<sup>1267</sup>. Leur travail réunit un ensemble de 128 graffites. Ce lot comprend une soixantaine de pièces issues des fouilles anciennes<sup>1268</sup> ainsi que 70 inscriptions qui avaient été enregistrées dans les fichiers des différentes équipes travaillant sur le site. Le corpus de Bibracte n'est donc pas exhaustif ce qui constitue une première différence avec celui d'Autun. Néanmoins, le corpus de Bibracte peut être considéré comme un échantillon représentatif de l'écriture sur céramique telle qu'elle était pratiquée sur l'*oppidum*. Le corpus de Bibracte offre un instantané de l'état de la recherche des graffites sur céramique jusqu'en 2002<sup>1269</sup>. C'est donc à partir du corpus des graffites de Bibracte et de celui d'Autun que nous souhaitons tenter de répondre aux questions énumérées précédemment.

#### 4.2.1.1 LES DISPARITÉS

La première disparité entre Bibracte et Autun s'observe dans le choix de l'alphabet utilisé. L'alphabet grec est omniprésent sur l'*oppidum*. Les premières traces d'écriture relevées au Mont Beuvray sont rédigées en alphabet grec qui reste en usage jusqu'à l'époque augustéenne.

À Autun, au contraire, c'est l'alphabet latin qui domine largement, si bien que jusqu'à présent, aucun graffite sur céramique en alphabet grec n'avait été signalé. Cette absence du grec dans l'écriture domestique pouvait laisser croire que la population de la ville avait définitivement abandonné l'usage des caractères grecs au profit du latin un peu avant ou au moment du transfert de la population. La découverte d'un graffite écrit en lettres grecques à Autun<sup>1270</sup> permet d'envisager la

---

<sup>1265</sup> Guillaumet, Labaune 2011.

<sup>1266</sup> Labaune, Meylan 2011.

<sup>1267</sup> Lambert, Luginbühl 2005.

<sup>1268</sup> Provenant du musée des Antiquités nationale et du musée Rolin d'Autun (Lambert, Luginbühl 2005, p. 178).

<sup>1269</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 163.

<sup>1270</sup> Il s'agit du graffite 545 p. 193 qui provient d'un contexte augustéen du site du Faubourg d'Arroux (Inrap 2010).

survivance de l'alphabet grec au sein de la ville nouvelle au moins dans les premiers temps de son implantation. En l'état des données, il s'agit de l'unique exemple mais d'autres exemples très fragmentaires sont susceptibles de l'accompagner<sup>1271</sup> et on peut penser que plus les recherches archéologiques parviendront à atteindre les niveaux précoces de la ville, plus les témoignages s'ajouteront<sup>1272</sup>. Jusqu'au début des années 1990, les fouilles n'ont jamais correctement atteint les niveaux les plus anciens et la situation ne s'est guère améliorée ces dernières années<sup>1273</sup>. Ce n'est qu'en 2001, lors de la fouille du nouvel hôpital, qu'a été mis en évidence un site structuré d'époque augustéenne. Malgré l'importance de cette découverte, les vestiges n'ont pu être appréhendés qu'à partir d'une fenêtre très réduite et non pas par le biais d'un décapage extensif<sup>1274</sup>. Sur l'*oppidum*, à l'inverse, les niveaux comparables sont faciles d'accès et bien documentés<sup>1275</sup>. On se trouve donc face à deux corpus de provenance et de datation différentes mais qui se chevauchent dans ce que l'on peut appeler une période de transition. L'absence des inscriptions autunoises susceptibles de se rattacher à cette période nous empêche de la caractériser.

Pour aborder cette transition, on dispose uniquement des graffites de Bibracte dont la grande majorité des inscriptions sont datées de la Tène D2 (70-30 av. n. è.) et de la période augustéenne (30-14 av. n. è.). Les travaux de P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl ont apporté plusieurs éléments de chronologie. Leur étude montre que l'écriture est attestée à Bibracte au moins dès la Tène D1b (avant 80 av. n. è.)<sup>1276</sup> et se manifeste alors à travers l'emploi de l'alphabet grec. Celui-ci reste en usage jusqu'à l'époque augustéenne comme l'atteste sa présence sur des récipients datés de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>1277</sup>. Son attestation la plus récente figure sur une coupe en *terra rubra* dont la production débute aux alentours de -10<sup>1278</sup>. Il se peut que cette attestation soit contemporaine du graffite en alphabet grec trouvé à Autun<sup>1279</sup>. Ce dernier est issu d'un contexte d'habitat daté de la période augustéenne. En outre, le matériel en céramique présent dans l'unité stratigraphique, à la fois homogène et cohérente, est semblable à celui présent sur l'*oppidum*<sup>1280</sup>. Cet indice nous permet d'envisager que l'alphabet grec a survécu au moins jusqu'aux premiers temps de l'installation dans la nouvelle cité et a probablement été employé simultanément à Bibracte et à Autun.

Avec le seul graffite en alphabet grec dont nous disposons à Autun, il est impossible d'établir de chronologie et de proposer une aire chronologique correspondant à la disparition totale de l'usage

<sup>1271</sup> Par exemple, les graffites 340 p. 188, 394 p. 173, 345 p. 171 et 527 p. 169.

<sup>1272</sup> Le diagnostic récent du 17B rue Carion (Autun) a mis au jour un graffite présentant un texte en langue gauloise rédigé en caractères latins et grecs (cf. addenda, p. 630).

<sup>1273</sup> Labaune, Meylan 2011, p. 116.

<sup>1274</sup> Labaune, Meylan 2011, p. 116.

<sup>1275</sup> Labaune, Meylan 2011, p. 105.

<sup>1276</sup> Cf. Graf. 82 p. 205 (Lambert, Luginbühl 2005).

<sup>1277</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 220.

<sup>1278</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 220.

<sup>1279</sup> Cf. catalogue : Graf. 545 p. 193.

<sup>1280</sup> Source : S. Mouton-Venault.

des caractères grecs dans la vie quotidienne de la cité. En revanche, le mobilier dont nous disposons, qui est principalement issu des niveaux archéologiques postérieurs à la fondation de la ville indique que l'usage des caractères grecs a progressivement été supplanté par le seul usage des caractères latins.

À Bibracte, l'alphabet latin n'est pas attesté avant la période augustéenne. En l'état des données, le graffiti latin le plus ancien retrouvé sur l'*oppidum* a été gravé sur un bol à vernis noir de Gaule méridionale découvert dans un niveau antérieur à -20<sup>1281</sup>. Cependant, la datation de certains vases étant parfois approximative, il n'est pas impossible que certains graffiti latins soient antérieures à la période augustéenne<sup>1282</sup>. Les débuts de l'usage de l'alphabet latin à Bibracte n'ont donc pas encore pu être précisés mais il ne fait aucun doute que son essor a été rapide durant les dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle av. n. è.<sup>1283</sup> Le nombre de graffiti attestés sur des sigillées des services Ibc et II de Haltern, et leur présence en nombre dans les niveaux de la dernière période de pleine occupation de l'*oppidum*, laissent penser que l'alphabet latin devait déjà être largement majoritaire sur le site durant la période augustéenne moyenne (-15 à 1)<sup>1284</sup>. Th. Luginbühl et P.-Y. Lambert envisagent que la rapidité avec laquelle l'alphabet grec a été remplacé par l'alphabet latin puisse être en lien avec la réorganisation administrative et économique des Gaules par Auguste entre les années 14 et 12 avant notre ère<sup>1285</sup>.

À Autun, en l'état de la recherche, les graffiti en alphabet latin auxquels sont attribuées les datations les plus anciennes sont gravés sur de la terre sigillée italique et ont été retrouvés dans des contextes précoces de la ville : Graf. 540 p. 168, augustéen tardif (-15;14 de n.-è.) et Graf. 411 p. 203 (phase 0 non datée précisément du « Lycée militaire »). Il est probable que, comme à Bibracte, les deux alphabets, grecs et latins, aient été employés simultanément à Autun comme le suggère la découverte du graffiti grec dans un contexte augustéen<sup>1286</sup> et comme le prouve la découverte récente d'un graffiti associant caractères grecs et latins<sup>1287</sup>. Par contre, les données à notre disposition ne nous permettent pas de savoir si en place et lieu d'Autun, il existait comme à Bibracte une écriture exclusivement rédigée en caractères grecs qui aurait précédé la coexistence des deux alphabets.

---

<sup>1281</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 221 : Cf. Graf. 59 p. 199 (SIINAOS sur céramique campanienne).

<sup>1282</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 221.

<sup>1283</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 221.

<sup>1284</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 221.

<sup>1285</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 221.

<sup>1286</sup> Rappel : Graf. 545 p. 193.

<sup>1287</sup> Cf. graffiti du 17B rue Carion (addenda, p.630).

La transition de l'emploi d'un alphabet à un autre entraîne inéluctablement des différences de paléographies que nous n'aborderons pas ici. En ce qui concerne les caractères latins de Bibracte et d'Autun, ils ne présentent aucune différence majeure remarquable au premier coup d'œil et il nous paraît peut pertinent d'entreprendre ici des comparaisons paléographiques entre les deux alphabets étant donné qu'on ne dispose que d'une vingtaine de graffites en alphabet latin pour Bibracte.

#### 4.2.1.2 LES SIMILITUDES

À Bibracte comme à Autun, la majorité des inscriptions épigraphiques gravées sur céramique sont des marques d'appartenance (67/128 graffites à Bibracte<sup>1288</sup> et 98/107 graffites épigraphiques à Autun). Dans les deux cas, marquer son bien apparaît donc comme la raison principale qui pousse un individu à graver un récipient.

Les catégories céramiques des récipients sur lesquels sont gravées ces marques d'appartenance ne sont pas les mêmes à Autun et à Bibracte. Cette différence est due au fait qu'il s'agit de deux corpus issus de contextes chronologiques distincts au sein desquels le mobilier archéologique diffère. Par exemple, les marques d'appartenance sur sigillées sont presque absentes du corpus de l'*oppidum* (5/67) tandis qu'elles sont très fréquentes à Autun (75/98). À Bibracte, les cinq graffites qui ont été incisés sur de la sigillée, sont exclusivement gravés sur la terre sigillée italique. Cette céramique constitue le premier représentant de la céramique sigillée en occident qui est créée par les potiers de la péninsule italique au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. n. è<sup>1289</sup>. En Gaule, sa commercialisation est à son apogée à l'époque augusto-tibérienne (env. 40 av. à 15 de n.-è.), ce qui explique sa présence sur l'*oppidum*. Par suite, elle est supplantée par les productions d'autres ateliers, notamment par ceux du sud de la Gaule<sup>1290</sup>. C'est ce qui explique que la sigillée italique soit peu fréquente dans notre corpus autunois alors que les productions du sud de la Gaule sont plus nombreuses.

À Bibracte, la majorité des marques d'appartenance (47/67) sont gravées sur de la céramique grise fine qui sert de vaisselle de table<sup>1291</sup>. La plupart des graffites de Bibracte sont gravés sur de la céramique « régionale », originaire des différentes régions de Gaule interne (70% du corpus). Seuls 12% des graffites sont gravés sur des productions importées (céramiques campaniennes à vernis noir, terres sigillées italiques et gobelet à parois fines)<sup>1292</sup>.

À Autun, au contraire, les marques d'appartenance sont le plus souvent gravées sur de la vaisselle importée (sigillée italique et du sud de la Gaule) mais dans les deux cas, on remarque que les

---

<sup>1288</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 219.

<sup>1289</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 35.

<sup>1290</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 44.

<sup>1291</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 219.

<sup>1292</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 219.

marques d'appartenance apparaissent sur de la vaisselle de table fine. Cette particularité s'explique par le fait que la vaisselle fine est souvent plus facile à graver mais aussi par le fait qu'elle avait probablement une plus grande valeur que la céramique grossière utilisée pour la préparation et le stockage des denrées.

**Tableau 60** : Répartition des graffites d'Autun en fonction des formes des récipients

Graffites Autun	Après cuisson	Avant cuisson	Total
Formes ouvertes (assiettes, plats, coupelles, coupes, jattes, bols)	131	3	134
Formes fermées (cruches, amphores régionales, pots, gobelets, couvercles)	107	19	126
Formes indéterminées	141	17	158

**Tableau 61** : Répartition des marques d'appartenance d'Autun en fonction des formes des récipients

Marques d'appartenance Autun	Nombre de graffites (avant et après cuisson)	Détail
Formes ouvertes (assiettes, plats, coupelles, coupes, jattes, bols)	79	22 assiettes, 7 plats, 28 coupelles, 4 coupes/bols, 2 jattes, 1 écuelle, 15 formes ouvertes indéterminées
Formes fermées (cruches, amphores régionales, pots, gobelets, couvercles)	10	10
Formes indéterminées	9	9
Total	98	98

À Bibracte, P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl observent une nette prédominance des graffites sur les récipients de forme ouverte (40 occurrences) par rapport à ceux gravés sur ceux de forme fermée (26 occurrences) avec surtout une forte proportion d'assiettes (23/66)<sup>1293</sup>. Ces données sont comparables à celles d'Autun où là aussi les graffites sont plus nombreux sur les récipients de forme ouverte (cf. Tableau 60). La différence est encore plus marquée lorsqu'on ne considère que les marques d'appartenance (Tableau 61). À Autun, comme à Bibracte, les marques d'appartenance sont nombreuses sur les assiettes. Comme envisagé à Bibracte, il est possible que le grand nombre de marques d'appartenance qui sont attestées sur les assiettes reflète un usage personnel de ces récipients<sup>1294</sup>. Néanmoins, cette seule information ne suffit pas à indiquer que les assiettes étaient des récipients à usage individuel. Par exemple, les assiettes pouvaient avoir été gravées dans le

<sup>1293</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 219.

<sup>1294</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 219.

souci de récupérer son bien à la fin d'un repas collectif où tout le monde était invité à piocher dans le récipient où se trouvait la préparation apportée à l'occasion du festin. Une deuxième observation vient cependant conforter l'idée selon laquelle les assiettes seraient plutôt des récipients à usage individuel tandis que les récipients de grand format seraient destinés au service et à l'usage collectif. En effet, on observe que les marques d'appartenance sont plus nombreuses sur les récipients de petit format (assiettes et coupelles) soit 63% des récipients de formes ouvertes que sur les modèles de grand format (plats et coupes) qui représentent 14% des récipients de formes ouvertes. En outre, la présence des marques d'appartenance sur les assiettes laisse penser que les assiettes de différents individus pouvaient être stockées et/ou utilisées dans des lieux communs, ce qui aurait suscité la nécessité d'y apposer une marque personnelle.

Les noms trouvés sur la vaisselle de Bibracte et celle d'Autun sont différents. Dans le corpus de Bibracte, tous les noms restituables sont d'origine gauloise avec une orthographe et une prononciation qui semblent typiques de la Gaule centrale<sup>1295</sup>. On peut citer *[A]dmat[a]*, *Ambitou[t...]*, *Avia*, *Billicc[...]*, *Bricc(os) ou Bricc(as)*, *Donicca*, *Donna*, *Curra*, *Matera*, *Ne[r]ta*, *Bitucos*, *Eppa*, *Senaos*, etc. Quelques rares noms semblent avoir été empruntés à l'onomastique latine tels que *Gaia* et *Iouenta* (équivalent de *Iuventa*) qui témoignent des contacts étroits qui liaient les Romains et les Éduens avant la conquête<sup>1296</sup>.

À Autun, parmi les noms complets qui ont pu être restitués, au moins sept peuvent être attribués au stock gaulois (*Adarus*, *Dagorit[...]*, *Vidu(cus)*, *Virid(ius)*, *Tout[...]*, *Aturus* et *Eppias*). Trois de ces noms sont gravés sur de la céramique qui a pu être datée et qui est attribuée au premier tiers du I<sup>er</sup> s. de n. è<sup>1297</sup>. Le corpus d'Autun compte au minimum sept noms latins : *Acut(us)*, *Rece(ptus)*, *Rufi(nus)*, *Sentru(s)*, *Luperc(us)*, *(Pr)imigen(ius)* et *(P)iscinus*. Quelques rares noms d'Autun sont d'origine grecque tels que *Glau(cus)*, *Polos* et *Saplutus*. Quand les noms sont trop abrégés (sous la forme d'une, deux ou trois lettres) on ne peut pas leur attribuer une origine. C'est le cas pour la plupart des marques d'appartenance du corpus. Les anthroponymes abrégés sont très fréquents à Autun. La pratique était déjà attestée sur l'*oppidum* mais P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl y ont observé une évolution dans l'usage des abréviations : « les graffites de propriété anciens sont les plus soignés et présentent des noms complets, fièrement gravés sur une partie visible du vase, tandis que les plus récents (de l'époque augusto-tibérienne) sont réduits à l'état d'abréviations peu soignées,

<sup>1295</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 222.

<sup>1296</sup> Lambert, Luginbühl 2005 : respectivement n°12 p. 183 et 55 p. 198.

<sup>1297</sup> Cf. Graf. 544 p. 163, 711 p. 172 et 539 p. 206.

qu'ils soient visibles ou non. Cette observation est probablement liée à une forte valorisation initiale de l'écriture, puis à sa généralisation et donc à sa banalisation »<sup>1298</sup>.

À Autun, la proportion des marques d'appartenance abrégées est largement supérieure à celle des marques d'appartenance complètes : le corpus compte cinq noms complets contre 27 noms abrégés<sup>1299</sup>. Les abréviations apparaissent aussi bien sur de la céramique du premier tiers du I<sup>er</sup> s. de n. è. (ex. : Graf. 709 p. 202, 539 p. 206) que sur de la céramique plus tardive (ex. : Graf. 106 p. 157, 426 p. 157 et 438 p. 157). Le fait que les marques d'appartenance non abrégées soient extrêmement rares à Autun indique peut-être que l'écriture était banalisée dans la vie quotidienne dès le premier tiers du I<sup>er</sup> s. de n. è. En outre, deux des cinq noms complets ont pu être datés grâce à leur support. Les deux graffites en question sont attribués à l'époque augusto-tibérienne (Graf. 544 p. 163 et 711 p. 172). Il est fort possible que l'évolution constatée sur le Mont Beuvray ait continué à Autun. Cette évolution qui favorise une simplification et un abrègement des marques d'appartenance rejoint l'observation que nous avons faite sur l'évolution du nombre de graffites en fonction de la chronologie. Les résultats livrés par les sites du Lycée militaire et du Faubourg d'Arroux indiquent que la plupart des tessons gravés sont datés du I<sup>er</sup> s. de n. è. tandis que leur nombre décline au II<sup>e</sup> s. pour quasiment disparaître au III<sup>e</sup> siècle. Les pratiques graphiques attestées à Autun dans le courant du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle constituent donc la suite logique du phénomène amorcé sur l'*oppidum*.

Deux graffites d'Autun trouvent des points de comparaison sur l'*oppidum*. À Autun, le nom *Aturus* (n°118 p. 166) est attesté sur la panse d'une cruche tandis que sur l'*oppidum*, il est mentionné sur un pion à jouer.



**Figure 115** : Pion en schiste ATVRVS (Bibracte, A2012.0.19.5)  
Cliché : Musée Rolin – DAO M. Andrieu.

Le pion a fait l'objet d'une notice dans laquelle il est indiqué que le nom *Aturus* « évoque celui de l'Arroux, affluent de la Loire passant à Autun, bien que cette forme ne soit pas attestée. La forme

<sup>1298</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 220.

<sup>1299</sup> Cf. Tableau 17 p. 402. On ne compte pas les noms fragmentés en raison de l'état de conservation du tesson.

antique latinisée serait en effet *Aturaus*, mentionnée dans un acte de 924, formée sur un radical celtique *Atur*, de sens inconnu que l'on retrouve dans le nom de trois autres rivières françaises, l'Adour, en Gascogne<sup>1300</sup>, l'Yère, affluent du Loir et l'Yerre, affluent de la Seine<sup>1301</sup>. D'autres hydronymes se rattacheraient également à ce radical<sup>1302</sup>. Mais, en fonction de ce que nous observons sur les autres pions, il ne s'agit peut-être pas d'un nom géographique, mais d'un anthroponyme. »<sup>1303</sup>.

La découverte de ce que nous interprétons comme un anthroponyme gravé sur la panse d'une cruche pourrait confirmer cette dernière hypothèse mais il n'est pas exclu que ce nom de personne soit issu de l'hydronyme *Aturus* si tant est qu'il ait existé sous cette forme. En outre, ce graffiti *Aturi* n'est peut-être pas sans lien avec ce que contenait la cruche : éventuellement de l'eau. Le site sur lequel a été retrouvé ce graffiti<sup>1304</sup> se trouve à 600 mètres du lit actuel de l'Arroux. La cruche servait peut-être à aller puiser de l'eau à la rivière. Dans ce cas, la cruche aurait pu contenir de l'eau de l'*Aturus*, ce qui pourrait constituer un autre moyen d'expliquer la présence d'un génitif. Nous ne disposons d'aucun élément pour vérifier cette hypothèse et le rapport de fouille ne signale aucun puits dont la présence *in situ* rendrait cette hypothèse caduque. En revanche, le rapport indique que l'occupation augustéenne paraît attestée sur le site mais qu'elle y est lacunaire<sup>1305</sup>. Le fait que la nature du site n'ait pas été déterminée ne nous aide pas non plus et l'hypothèse d'un site à fonction résidentielle prédominante a été écartée en raison de la rareté des niveaux de sols et d'occupation<sup>1306</sup>. Le graffiti provient d'une couche de destruction hétérogène riche en mobilier résiduel (US 99) où se mêlent charbons de bois, fragments de tuiles, faune, céramiques et monnaies<sup>1307</sup>. Deux autres graffites, également gravés sur des cruches, sont issus de cette même couche (Graf. 721 p. 204 et 722 p. 246). Nous ne disposons d'aucune information supplémentaire et le rapport préliminaire est le seul document édité suite à ces travaux archéologiques<sup>1308</sup>.

---

<sup>1300</sup> Rebourg (1996, p. 99-100) fait référence à Ptolémée, *Géographie*, 2,7,1; Ausone, *Parentalia*, 6,11; *Mosella*, v.468.

<sup>1301</sup> Rebourg (1996, p. 99-100) fait référence à Dauzat (A.), *Les noms de lieux, origine et évolution*, Paris, 1<sup>er</sup> ed., 1932, p. 3.

<sup>1302</sup> Rebourg (1996, p. 99-100) fait référence à Lebel (P.), "Le nom de l'Arroux (étude toponyme), *Mémoires de la Société Eduenne*, XLVIII, 1940, p. 151-159.

<sup>1303</sup> Rebourg 1996, n°114 p. 99-100.

<sup>1304</sup> Il s'agit du site du 29 rue de la Grille (91.8).

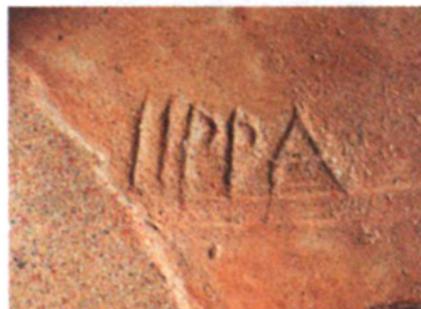
<sup>1305</sup> Rapport préliminaire du 29 rue de la Grille (1992), p. 33.

<sup>1306</sup> À noter que des fragments d'enduits peints et de fragments de marbre ont été mis au jour. Rapport préliminaire du 29 rue de la Grille (1992), p. 33.

<sup>1307</sup> La fiche US indique : Trajan, Constant, Vespasien.

<sup>1308</sup> Source : A. Tisserand, SAVA.

Le deuxième graffite d'Autun qui trouve une comparaison sur le Mont Beuvray est le nom *Eppias* (Graf. 500 p. 174) dont la graphie ressemble beaucoup à l'inscription *Eppa* gravée sur la panse d'une cruche datée de l'époque augustéenne (cf. Figure 116 et Figure 117)<sup>1309</sup>.



**Figure 116** : Graffite *Eppa* (inv. B997.9.4122.4)  
Extrait de : Lambert, Luginbühl 2005, n°53 p. 197



**Figure 117** : Graffite *Eppias* (cf. catalogue n°500 p. 174)

Dans chaque cas, la graphie est resserrée et étirée vers le haut. Seule la forme du A change : sa traverse est horizontale à Bibracte tandis qu'elle est oblique à Autun. Cette seule différence ne nous permet pas d'affirmer que les deux inscriptions aient été gravées par deux mains différentes car on trouve parfois deux A de graphies différentes dans un même mot (ex. : Graf. 544 p. 163). En outre, le tesson d'Autun ne pouvant être daté ni par son contexte de découverte (hors stratigraphie), ni par sa typologie (couvercle), il nous est impossible de savoir si les deux inscriptions sont contemporaines. Nous devons donc nous contenter d'observer que ces deux noms sont quasi-identiques, voire identiques si l'on considère que le graffite d'Autun est au génitif (*Eppias* donne *Eppa* au nominatif<sup>1310</sup>). La découverte de ce graffite à Autun, nous permet d'envisager la survivance de certains noms gaulois attestés sur l'*oppidum*. Il permet également d'envisager que l'habitude signalée par P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl chez les habitants du Mont Beuvray, qui consistait à utiliser des diminutifs hypocoristiques pour marquer sa propriété (*Eppa* pour un nom plus long, comme *Eponina*), a pu être transférée à Autun. Pour finir, si *Eppias* est à comprendre comme le

<sup>1309</sup> Lambert, Luginbühl 2005, n°53 p. 197.

<sup>1310</sup> Lambert 1994, p. 56.

génitif du nom *Eppa*, la découverte de ce graffite suggère aussi que ces diminutifs ont pu progressivement être adoptés en tant que noms entiers.

Les graffites anépigraphes recensés dans le corpus de Bibracte présentent des similitudes avec ceux d'Autun. Aussi bien à Autun qu'à Bibracte, on remarque l'usage des croix qui sont gravées sous le fonds des récipients et parfois aussi sur la panse ainsi que l'usage de motifs géométriques<sup>1311</sup>. Le motif de l'étoile paraît plus fréquent à Autun (6 occurrences) qu'à Bibracte (1 occurrence)<sup>1312</sup> mais seule la constitution d'un corpus plus fourni à Bibracte et la comparaison avec d'autres sites de même aire chronologique pourront confirmer cette première impression. En l'état actuel des données, le motif du labyrinthe tel qu'il est attesté sur le Mont Beuvray<sup>1313</sup> ne trouve aucun élément de comparaison à Autun. Suite à ces observations, on pourrait être tenté de supposer que l'étoile est un motif romain tandis que celui du labyrinthe est indigène mais seule l'accumulation de données et la mise en place d'études comparatives nous permettront d'émettre des hypothèses sur la nature de ces représentations et leurs origines (celtiques ou latines). Enfin, contrairement au corpus de Bibracte, celui d'Autun présente un lot important de graffites figurés : trois représentations animales et une représentation humaine<sup>1314</sup>. Cette documentation est-elle révélatrice d'une évolution dans la pratique des graffites sur céramique ? La découverte, à Aulnat (Clermond-Ferrand), d'un vase orné de représentations figurées daté du II<sup>e</sup> s. av. n. è.<sup>1315</sup> nous laisse penser que cette différence entre les deux corpus relève davantage du hasard des découvertes que d'une évolution des pratiques. Les représentations figurées gravées sur céramique sont des témoignages extrêmement rares quelle que soit la période considérée.

Cinq indications chiffrées sont signalées dans le corpus de Bibracte. Aucune n'est accompagnée d'une unité de mesure. L'une d'entre elles est gravée sur une assiette (TSIT) et les quatre autres se trouvent sur des récipients de formes fermées : trois amphores Dressel 1 et un pot<sup>1316</sup>. Dans le corpus d'Autun, les deux seules indications chiffrées complètes ne sont pas accompagnées d'une unité de mesure. En revanche, deux autres inscriptions fragmentaires sont susceptibles de l'avoir

---

<sup>1311</sup> On peut comparer le n°120 (Lambert, Luginbühl 2005, p. 216) au Graf. 589 p. 212 de notre corpus. Le corpus de Bibracte compte plusieurs exemples de motifs géométriques, par exemple : n°115, 116, 117 p. 214 et 126, 127 et 128 p. 218. Dans notre corpus, se référer au catalogue p. 210 à 212.

<sup>1312</sup> À Bibracte cf. n°114 p. 214 (Lambert, Luginbühl 2005) ; à Autun cf. catalogue n°25, 40, 336, 376 et 708 p. 211 et n°510 p. 254.

<sup>1313</sup> Cf. Lambert, Luginbühl 2005 ; n°118 p. 215.

<sup>1314</sup> Il s'agit du quadrupède, des pattes d'anim(al) et de l'oiseau-phallus (cf. resp. n°352, 580 et 403 p. 213 à 215) ainsi que du graffite signalé par H. De Fontenay (n°735 p. 220).

<sup>1315</sup> Vermeulen *et al.* 2008, p. 10.

<sup>1316</sup> Lambert, Luginbühl 2005 ; n°75 à 79 p. 202-203.

été<sup>1317</sup>. L'absence d'unité de mesure aussi bien à Bibracte qu'à Autun ne nous permet pas d'aborder des questions métrologiques ni d'envisager une évolution dans l'emploi des unités de mesures. Ces graffites chiffrés peuvent indiquer un prix, un poids, un volume ou peut-être simplement l'appartenance à un lot<sup>1318</sup>.

Pour conclure, l'écriture de Bibracte et celle d'Autun révèlent clairement des similitudes non seulement du point de vue de l'onomastique, puisque l'on retrouve une bonne part de noms gaulois à Autun et des noms semblables tels que *Eppa* et *Aturus*, mais on trouve également des similitudes dans la pratique de l'écriture. Les pratiques attestées sur l'*oppidum* semblent se prolonger à *Augustodunum*, comme en témoigne le recours aux graffites qui sont principalement utilisés pour marquer une appartenance. En outre, des pratiques qui ont probablement été amorcées sur l'*oppidum* se prolongent dans la ville nouvelle comme l'indique la présence de nombreuses abréviations et celle de redoublements hypocoristiques éventuels (*Eppa* et *Camma*).

Par ailleurs, la prédominance des marques d'appartenance sur les assiettes de Bibracte et sur celles d'Autun, traduit peut-être un usage similaire de ce récipient, à savoir un récipient réservé à un usage personnel.

P.-Y. Lambert et Th. Luginbühl avaient souligné la forte persistance inattendue de l'alphabet grec pour la très romanisée Bibracte, avec le développement tardif de l'alphabet latin qui n'est pas formellement attesté avant le dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>1319</sup>. La découverte, à Autun, d'au moins deux graffites en caractères grecs permet d'envisager une survivance de l'alphabet grec jusqu'aux premiers temps de l'implantation de la ville et de son emploi simultané avec l'alphabet latin au moins jusqu'à l'époque augusto-tibérienne<sup>1320</sup>.

#### 4.2.2 LE MANS/CHARTRES

Les graffites de la ville du Mans et de ses alentours ont fait l'objet d'un inventaire de sept ans clos en décembre 2000. Cette étude publiée en 2003 par M. Thauré et G. Guillier est la seule dont nous disposons sur les graffites du Mans. Il est fort probable qu'en près de 15 ans, le corpus du Mans ait été augmenté de nouveaux graffites mais en l'absence de nouvelles données disponibles, nous nous en tiendrons à la publication de 2003. La ville du Mans étant la ville la plus proche géographiquement de celle de Chartres, nous avons choisi de comparer ces deux corpus. À vol d'oiseau, les deux villes se situent à environ 110 km l'une de l'autre. Cette proximité nous permet

---

<sup>1317</sup> Cf. catalogue n°511 p. 208, 536, 522 et 590 p. 209.

<sup>1318</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 221.

<sup>1319</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 222.

<sup>1320</sup> D'après la datation typologique du support du Graf. Brixtas rue Carion (addenda, p. 630).

d'envisager des contacts directs entre les habitants des deux villes, contacts qui se répercutent peut-être dans l'onomastique ou/et les pratiques graphiques attestés dans chaque ville.

Les deux corpus diffèrent d'emblée de par leur mode de constitution. Celui du Mans inclut les graffites découverts dans le département de la Sarthe tandis que celui de Chartres inclut exclusivement les graffites *intra-muros*. Deuxièmement, le corpus du Mans, en 2000, espérait avoir atteint un taux d'exhaustivité satisfaisant tandis que celui de Chartres ne prend pas en compte toutes les fouilles anciennes. Inversement, le corpus du Mans n'a pas été mis à jour depuis près de 15 ans, tandis que le corpus de Chartres, inclut un nombre important de graffites issus des fouilles récentes réalisées ces 20 dernières années. Afin d'être le plus objectif possible, nous comparerons les graffites *intra-muros* de la cité du Mans et ceux de la cité de Chartres. Le corpus cénomane inclut les graffites signalés en dehors de la ville mais 81,5% des graffites du corpus proviennent du Mans. Les caractéristiques de graffites qui proviennent des territoires environnant pèsent donc très peu dans les statistiques générales. Le corpus du Mans *intra-muros* compte 295 graffites. Celui de Chartres en compte 179.

Au Mans comme à Chartres, c'est sur de la vaisselle sigillée que l'on retrouve la majorité des graffites. De plus, dans les deux villes, ce sont les assiettes et les coupelles qui sont les supports les plus nombreux à recevoir une marque d'appartenance. Les plats sont plus rares, fait qui a également été relevé chez les Santons<sup>1321</sup> et les Éduens (cf. supra). En outre, la sigillée lisse est majoritaire au Mans et à Chartres, ce qui a aussi été remarqué à Lausanne<sup>1322</sup>. Au Mans, les catégories de céramique présentant le plus de graffites sont d'abord la céramique sigillée, puis les amphores (principalement des amphores gauloises) et la céramique commune (dont 72% est constitué de cruches)<sup>1323</sup>. D'un point de vue typologique, les supports gravés de la cité du Mans et de Chartres ne présentent pas de différences majeures.

Du point de vue de l'onomastique, les graffites du Mans révèlent 17 noms d'origine gauloise dont 7 complets. Les auteurs estiment la proportion de noms celtiques à environ 10% sur l'ensemble du territoire<sup>1324</sup>. À Chartres, le corpus compte 8 noms celtiques complets : *Aper*, *Cobruna*, *Benio*, *Cavannus*, *Ma(t)rullus*, *Lana*, *Velugn(us)* et *Maturix*<sup>1325</sup> auxquels il faut ajouter deux noms

---

<sup>1321</sup> Maurin 1994, d'après Guillier, Thauré 2003, p. 14.

<sup>1322</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 14.

<sup>1323</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 14.

<sup>1324</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 19.

<sup>1325</sup> Dans le catalogue, *Aper* : Graf. 262 p. 265 ; *Cobruna* : Graf. 736 p. 271 ; *Benio* : Graf. 629 p. 267 ; *Cavannus* : Graf. 627 p. 269 ; *Marullus* : Graf. 246 p. 277 ; *Lana* : Graf. 278 p. 279 ; *Velugnus* : Graf. 650 p. 300 et *Maturix* : Graf. 680 p. 317.

incomplets qui sont probablement d'origine celtique : *Vircon*[...]<sup>1326</sup> et ...]*v-mora*<sup>1327</sup>. Le corpus compte au moins 6 noms latins : *Ceria*, *(Vere)cunda*, *Martialis*, *Nob(ilis)*, *Sabina* et *Severu(s)*<sup>1328</sup>. Étant donné le grand nombre d'abréviations dans le corpus, il est difficile de faire la part entre les noms d'origine celtique et les noms d'origine latine.

En ce qui concerne les pratiques graphiques, les abréviations constituent à Chartres comme au Mans, le moyen principal de graver son nom sur un récipient.

On trouve la mention *Lagona* gravée sur une cruche dans chacune des cités. Le terme a été abrégé à Chartres (Graf. 627 p. 269) tandis qu'il est rédigé en toutes lettres au Mans<sup>1329</sup>.

Dans les deux villes, la population fait usage du symbole du setier (S barré) sur des vases fermés (types cruches ou amphores)<sup>1330</sup>.

Il nous est impossible de comparer les graffites anépigraphes de Chartres à ceux du Mans car le corpus du Mans n'en présente que huit à titre d'exemples<sup>1331</sup> (une roue et une hédéra et six croix).

---

<sup>1326</sup> Cf. Graf. 282 p. 302.

<sup>1327</sup> Il s'agit du Graf. 284 p. 302 en comparaison avec le composé ...]*tate-mora* (Delamarre 2007, p. 227).

<sup>1328</sup> Dans le catalogue, *Ceria* : Graf. 280 p. 270 ; *(Vere)cunda* : Graf. 285 p. 273 ; *Martialis* : Graf. 659 p. 275 ; *(Vind)emialis* : Graf. 246 p. 277 ; *Nob(ilis)* : Graf. 227 p. 292 ; *Sabina* : Graf. 283 p. 295 et *Severu(s)* : Graf. 678 p. 297.

<sup>1329</sup> Cf. n°13 p. 44 (Guillier, Thauré 2003).

<sup>1330</sup> Ex. : n° 8 et 9 p. 38-39 (Guillier, Thauré 2003) et n°640 p. 304 dans notre corpus.

<sup>1331</sup> Guillier, Thauré 2003, p. 12.

## 4.3 COMPARAISONS SUPRA-RÉGIONALES

### 4.3.1 SUISSE OCCIDENTALE ET NORD-OUEST

On s'appuiera ici sur les corpus de *Lousonna-Vidy* et d'Avenches en Suisse occidentale ainsi que sur celui d'Augst qui provient de la région du Nord-Ouest. Les corpus sont issus de sites différents<sup>1332</sup> mais proviennent exclusivement d'habitats agglomérés<sup>1333</sup> : *Lousonna* est un *vicus* gallo-romain (Lausanne), *Aventicum* est la capitale des Helvètes (Avenches) et *Augusta-Raurica*, est une colonie et la capitale des Rauraques (Augst). Les différences concernant la taille ou l'importance relative de ces pôles de peuplement gênent les comparaisons et nous obligent à les nuancer mais ils constituent les seules sources documentaires disponibles à l'heure actuelle. Le corpus de Nyon, en Suisse occidentale, est un peu particulier car il inclut non seulement les graffites du noyau urbain mais aussi ceux de la *villa* de Commugny<sup>1334</sup>. Les données ne peuvent donc pas être considérées comme provenant d'un milieu strictement urbain. Ainsi, nous nous y référerons seulement à titre indicatif. Les corpus de Suisse occidentale et du nord-ouest présentent des caractéristiques identiques :

- Tous les corpus présentent des graffites de nature différente. Le corpus de *Lousonna* livre des marques d'appartenance et diverses indications (poids, prix ou nature d'un produit)<sup>1335</sup>. Celui d'Avenches révèle des marques d'appartenance, des sentences et des indications de poids<sup>1336</sup>, celui d'Augst des marques d'appartenance, des dédicaces religieuses et des indications chiffrées (prix, poids, volume)<sup>1337</sup>. Tous les corpus livrent également des graffites anépigraphes et des graffites indéterminés.
- Dans tous ces corpus, les marques d'appartenance sont nettement majoritaires. Sur les 89 graffites de *Lousonna*, 82 sont des marques d'appartenance, soit 93%<sup>1338</sup>. À Augst, elles représentent 63,8% des graffites épigraphiques<sup>1339</sup> et à Avenches, 71,5%<sup>1340</sup>. Dans une moindre mesure, les marques d'appartenance sont aussi les plus nombreuses (58%) dans le corpus de Nyon<sup>1341</sup>.

---

<sup>1332</sup> Les sites ne sont pas du même ordre. Ils varient notamment en taille, en statut et en nombre d'habitants.

<sup>1333</sup> On utilisera ce terme en opposition au terme d'« habitat dispersé » que P. Garmy emploie comme strict synonyme du mot *villa* (Garmy 2006).

<sup>1334</sup> Luginbühl 2012, p. 19.

<sup>1335</sup> Luginbühl 2012, p. 16.

<sup>1336</sup> Sylvestre 2012, p. 26.

<sup>1337</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 25.

<sup>1338</sup> Luginbühl 2012, p. 16.

<sup>1339</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 21.

<sup>1340</sup> Sylvestre 2012, p. 27. Résultat préliminaire obtenu à partir d'un ensemble réduit de 509 marques sur les 1830 graffites recensés à Avenches (Sylvestre 2012, p. 25).

<sup>1341</sup> Luginbühl 2012, p. 19.

- Dans tous les corpus, les marques d'appartenance sont presque exclusivement gravées sur de la céramique de table de qualité (en particulier la sigillée). Ainsi, 80% des marques d'appartenance sont incisées sur des sigillées importées et des imitations régionales à *Lousonna*<sup>1342</sup>, 71,3% sur les sigillées gauloises à Augst<sup>1343</sup> et 60,1% sur l'ensemble des sigillées à Avenches<sup>1344</sup>. De même, à Nyon, les marques d'appartenance se trouvent principalement sur des vases en sigillée d'importation (60%) et autre vaisselle de qualité (céramique fine régionale engobée et céramique à revêtement argileux)<sup>1345</sup>.
- Dans les trois corpus, les marques d'appartenance se trouvent principalement sur des coupes et des assiettes : 58% des marques d'appartenance sont gravées sur des assiettes et des coupes à Avenches<sup>1346</sup>, 59,9% à Augst<sup>1347</sup> et 72% à *Lousonna*<sup>1348</sup>. Partout, les récipients de petit format sont préférés<sup>1349</sup>.
- La plupart des marques d'appartenance sont cachées, le plus souvent sous les fonds des vases<sup>1350</sup>.
- Tous les corpus livrent une majorité de noms abrégés. Les abréviations les plus courtes sont systématiquement les plus nombreuses<sup>1351</sup>. Au-delà des graffites fragmentés, on trouve dans chaque corpus, des abréviations à une, deux, trois ou quatre lettres. En outre, tous les corpus livrent des marques anépigraphes (simples croix ou dessins plus élaborés) qui sont parfois associés à du texte (croix + lettre, croix + nom ou inversement, etc.)<sup>1352</sup>.
- Les corpus révèlent des noms gaulois et latins. À chaque fois, les noms latins sont plus nombreux. À *Lousonna*, on compte 5 noms gaulois pour 15 noms latins<sup>1353</sup>. À Augst, 61,6% des noms sont latins, 36,1% sont gaulois et 2,3% sont d'origine grecque<sup>1354</sup>. À Avenches, pour l'instant, les marques d'appartenance sur céramique ne révèlent aucun nom gaulois assuré<sup>1355</sup>.

---

<sup>1342</sup> Luginbühl 2012, p. 15.

<sup>1343</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 54.

<sup>1344</sup> Sylvestre 2012, p. 30.

<sup>1345</sup> Luginbühl 2012, p. 19.

<sup>1346</sup> Sylvestre 2012, p. 31.

<sup>1347</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 54.

<sup>1348</sup> Luginbühl 2012, p. 16.

<sup>1349</sup> Sylvestre 2012, p. 30.

<sup>1350</sup> Pour *Lousonna*, cf. Luginbühl 2012, p. 16 ; pour Avenches, cf. Sylvestre 2012, p. 31 ; pour Augst, cf. Féret, Sylvestre 2008, p. 55.

<sup>1351</sup> Pour Avenches, cf. Sylvestre 2012, p. 27 ; pour Augst, cf. Féret, Sylvestre 2008, p. 51 ; pour *Lousonna*, cf. Luginbühl 2012, p. 16.

<sup>1352</sup> Ex. à *Lousonna* : 4 récipients présentent une succession de marques (Luginbühl 2012, p. 16).

<sup>1353</sup> Luginbühl 2012, p. 18.

<sup>1354</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 53.

<sup>1355</sup> Sylvestre 2012, p. 28.

- La majorité des marques d'appartenance de ces corpus sont datées du Haut-Empire et celles datées de la période julio-claudienne (27 av. ; 68 de n. è.) semblent représenter une part importante<sup>1356</sup>. À *Lousonna*, les marques d'appartenance attribuées à la 2<sup>de</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle sont rares et aucune ne semble postérieure à la fin du II<sup>e</sup> siècle<sup>1357</sup>. À Augst, les intervalles chronologiques choisis varient de 30 à 100 ans, ce qui ne facilite pas l'interprétation de la répartition des marques d'appartenance par période<sup>1358</sup>. À Avenches, il faudra attendre la publication des travaux de R. Sylvestre pour bénéficier des éléments chronologiques.

Pour résumer, en Suisse, les corpus issus d'habitats agglomérés présentent tous des graffites de nature diverse où les marques d'appartenance sont systématiquement majoritaires. Ces dernières sont principalement gravées sur de la vaisselle de table de qualité – en particulier sur la sigillée – et se trouvent sur des récipients de petit format. Les marques d'appartenance sont cachées et le plus souvent abrégées. Les noms restituables sont d'origine latine et gauloise, rarement grecque et les premiers sont les plus nombreux.

#### 4.3.2 ALLEMAGNE OCCIDENTALE, BASSIN DU RHIN

Les corpus allemands se cantonnent à l'ouest du pays dans le bassin du Rhin. La plupart de ces corpus sont issus de contextes militaires ou militarisés. Ainsi, ils peuvent difficilement être comparés aux corpus de graffites civils.

Nous excluons de ce développement tous les corpus issus de contextes militaires tels que les 68 graffites découverts au fortin d'Altenstadt (Hesse)<sup>1359</sup>, ceux issus des installations militaires d'Haltern (400 graffites)<sup>1360</sup>, ceux du camp de Neuss<sup>1361</sup> et ceux conservés au Landesmuseum de Bonn qui proviennent principalement de contextes militaires (462 sur 565 graffites, soit 81,7%)<sup>1362</sup>.

Les graffites de NIDA-Heddernheim<sup>1363</sup> (Francfort-sur-le-Main) et ceux de la Colonia Ulpia Traiana<sup>1364</sup> (CUT, Xanten) sont d'origine civile et militaire. Ce dernier corpus a fait l'objet de comparaisons régionales et supra-régionales avec celui de Haltern, de NIDA-Heddernheim, du

---

<sup>1356</sup> À *Lousonna*, cf. Luginbühl 2012, p. 18 et à Augst, cf. Féret, Sylvestre 2008, p. 56.

<sup>1357</sup> Luginbühl 2012, p. 18.

<sup>1358</sup> Féret, Sylvestre 2008, p. 56.

<sup>1359</sup> Schönberger, Simon 1983, p. 159.

<sup>1360</sup> Galsterer 1983.

<sup>1361</sup> Kütter 2008. Corpus composé de 964 graffites.

<sup>1362</sup> Bakker, Galsterer-Kröll 1975, p. 7.

<sup>1363</sup> Scholz 1999. Corpus composé de 715 graffites.

<sup>1364</sup> Weiss-König 2010. On notera que les 1062 graffites de CUT ne sont pas exhaustifs et résultent d'une sélection faite par l'auteur.

*vicus* de Coire (Chur, Suisse) et des Aulerques Cénomans<sup>1365</sup>. À titre indicatif, nous évoquons ici les principaux résultats fournis par S. Weiss-König. Il indique que malgré son statut de colonie, les graffites de la *Colonia Ulpia Traiana* ne diffèrent pas largement de ceux provenant d'autres lieux de découvertes comme Moers-Asberg (camp romain d'*Asciburgium*), *vicus* de Coire, Heddernheim ou ceux de la région des Aulerques Cénomans<sup>1366</sup>. En effet, à CUT comme dans ces corpus, on trouve surtout des marques d'appartenance sous forme de noms de personnes et d'abréviations, des signes uniques et des croix ainsi que des indications de mesures (poids et volumes). Les sentences et les dédicaces sont rares. Ces constatations amènent l'auteur à envisager que les besoins et les raisons qui poussent les individus à marquer leurs récipients sont probablement très semblables dans ces différentes agglomérations. Il observe toutefois deux différences notables entre les corpus civils et militaires : une quasi-absence de noms féminins et une proportion souvent plus élevée de graffites sur sigillée lisse estampillée dans les contextes militaires. Il conclut que le corpus de Xanten, constitué d'un mélange de graffites civils et militaires, marquant à peine une séparation claire entre ces deux secteurs, caractérise le gisement archéologique de CUT<sup>1367</sup>.

Pour résumer, les quelques comparaisons établies par S. Weiss-König indiquent un matériel relativement semblable entre sites civils et militaires. De futures recherches permettront de préciser les différences relevées par l'auteur. À l'avenir, il serait intéressant d'orienter une partie des recherches au sein d'environnements civils car, pour l'heure, ces données sont manquantes dans le bassin du Rhin.

#### 4.3.3 CENTRE ET SUD DE L'ANGLETERRE

Les publications consacrées aux graffites de *Britannia* sont dispersées. À titre de comparaison, on évoquera donc ici la synthèse des graffites sur céramique du Centre et du Sud de l'Angleterre que nous avons réalisée dans le cadre de notre Master<sup>1368</sup>. Cette synthèse offre un aperçu des graffites découverts au sein des différentes *civitates*. Le matériel est donc extrait de contextes différents et devra être envisagé comme tel même si les sites urbains sont ceux qui ont fourni la plupart des graffites sur céramique<sup>1369</sup>. Sur les 218 graffites recensés, 75% sont épigraphiques, 14% sont chiffrés, 7% sont anépigraphes et 4% sont indéterminés. Sur les 165 graffites épigraphiques, 115 sont des noms écrits en toutes lettres ou abrégés, soit 69,7% qui désignent dans la plupart des cas les "propriétaires" des supports<sup>1370</sup>. Comme dans les autres corpus, les marques d'appartenance sont

---

<sup>1365</sup> Weiss-König 2010, p. 122.

<sup>1366</sup> Weiss-König 2010, p. 127.

<sup>1367</sup> Weiss-König 2010, p. 127.

<sup>1368</sup> Andrieu 2009.

<sup>1369</sup> Andrieu 2009, p. 70 et 71.

<sup>1370</sup> Andrieu 2009, p. 57.

donc majoritaires. La synthèse indique également qu'en *Britannia* les assiettes et les bols sont plus souvent marqués d'un nom que les autres récipients. La sigillée représente 42% des récipients graffités contre 36% de "coarse ware"<sup>1371</sup>. Comme dans les autres corpus, la synthèse révèle que les graffites sur sigillée sont davantage gravés à des endroits non visibles des récipients (sous le fond et sur la base).

#### 4.3.4 CONCLUSION

La mise en parallèles des différents corpus montre que les graffites sur céramique gallo-romaine respectent rigoureusement des codes épigraphiques et anépigraphes semblables en contextes urbains. Nous listons ici ceux que nous remarquons :

- Majorité de graffites après cuisson
- Multiplicité des anthroponymes
  - latins ou gaulois, parfois grecs
  - principalement rédigés en alphabet latin
  - souvent abrégés
  - gravés à des endroits non visibles (dans le sens d'utilisation du récipient)
  - sur de la vaisselle de table fine (en particulier sur de la sigillée)
- Récurrence des mêmes motifs anépigraphes (croix, étoiles<sup>1372</sup>, roues, palmes<sup>1373</sup>, phallus et motifs géométriques indéterminés)
  - seuls ou en accompagnement d'un graffite épigraphique
- Peu de variation dans la taille des lettres et dans les options de présentation
- Utilisation des mêmes formules (ex. : SUM + nom<sup>1374</sup> ; nom + LAG ou LAGONA<sup>1375</sup>) et des mêmes unités de mesure<sup>1376</sup>

En somme, la pratique graphique sur céramique s'autorise peu d'originalité. Les mêmes tendances s'observent dans les corpus des différentes cités ce qui témoigne de la mise en application de codes

---

<sup>1371</sup> Andrieu 2009, p. 67. "Coarse ware", céramique que l'on pourrait qualifier de "commune" en français.

<sup>1372</sup> Cf. Tableau 3 (§ 1.3.5.3 p. 112)

<sup>1373</sup> Cf. Tableau 2 (§ 1.3.5.2 p. 110) Palmes/palmettes/épis.

<sup>1374</sup> En *Britannia* : RIB 8, n°2502.2 p. 1 ; En Gaule (Peyrestortes et Lattes), en Espagne et en Italie : Vavassori 2012, p. 96.

<sup>1375</sup> En *Britannia* : RIB 8, n°2503.111 p. 51 ; En Gaule : Guillier, Thauré 2003, p. 44-45 ; etc.

<sup>1376</sup> Même si cela ne garantit pas que leur valeur ait été identique d'une cité à l'autre. En *Britannia* : RIB 8, p.32-36 ; En Suisse : Féret, Sylvestre 2008 p. 244-247 ;

épigraphiques et anépigraphes. Certains codes s'observent sans grande difficulté mais leur signification reste obscure. C'est le cas de la plupart des motifs géométriques, notamment des croix, dont on peine à comprendre la signification et la fonction. La liste proposée ci-dessus offre un aperçu de ces codes que les recherches futures permettront d'affiner. Par exemple, il manque à cette liste la détermination du contexte (public, artisanal, domestique). Il serait intéressant de développer cet aspect en déterminant systématiquement les contextes propices aux graffites afin de savoir si ces endroits sont les mêmes d'une cité à l'autre. À l'heure actuelle, les particularités de l'archéologie urbaine, sujette à une archéologie à deux vitesses comme nous l'avons constaté à Chartres et à Autun, ne permettent pas d'avoir un regard d'ensemble sur la répartition des graffites au sein d'une cité.

Les graffites issus de contextes urbains présentent des caractéristiques identiques répondant à des codes graphiques bien définis particulièrement perceptibles à travers l'emploi de formules et de motifs anépigraphes identiques. Il semblerait que les codes varient en fonction des contextes.

## 4.4 CORPUS ISSUS DE CONTEXTES DIFFÉRENTS

### 4.4.1 CONTEXTES FUNÉRAIRES

Les caractéristiques des graffites sur céramique associés aux contextes funéraires sont très mal connues<sup>1377</sup>. Le sujet est succinctement abordé par E. Biddulph qui extrait des volumes 7 et 8 des RIB II, 61 récipients gravés pouvant être associés à un contexte funéraire<sup>1378</sup>. Parmi eux, 47 portent un anthroponyme. La démonstration de E. Biddulph tend à montrer que les noms gravés sur la céramique en contexte funéraire ne sont pas forcément ceux des défunts mais pourraient être ceux des proches endeuillés. La présence, dans des tombes individuelles, de vases portant plusieurs noms et visiblement incisés par des individus différents, constitue l'un des arguments de l'auteur en faveur de cette hypothèse<sup>1379</sup>. Dans ce cas précis, E. Biddulph envisage qu'il puisse s'agir d'offrandes communes où les noms des dédicants sont inscrits sur les parois des vases<sup>1380</sup>. D'autres témoignages suggèrent que les noms gravés sur céramique en contexte funéraire soient des noms de proches (dédicants)<sup>1381</sup>. L'étude de E. Biddulph n'apporte aucune règle aidant à l'interprétation de ces noms mais elle souligne la diversité des possibilités. Si pour l'auteur, un nom au génitif sur une urne cinéraire est certainement celui du défunt, un nom au nominatif sur un récipient auxiliaire pourrait

---

<sup>1377</sup> Les études sont rares. On peut citer les graffites de la nécropole préromaine d'Aléria (Heurgon 1973, p. 547-575), ceux de la nécropole de Lazenay à Bourges (Fourré 2007) et ceux de Lugone (Zentilini 2011).

<sup>1378</sup> Biddulph 2006, p. 355-359.

<sup>1379</sup> Biddulph 2006, p. 357.

<sup>1380</sup> Aucun nom n'est rayé ou barré ce qui indique une appartenance simultanée du récipient (Biddulph 2006, p. 357).

<sup>1381</sup> Biddulph 2006, p. 358.

être une marque d'appartenance gravée sur un vase dont le défunt ou le dédicant avait l'usage en contexte domestique.

De Gaule, on peut citer l'étude de 42 graffites datés du Bas Empire qui proviennent de la nécropole de Lazenay à Bourges (Cher)<sup>1382</sup>. La comparaison entre les graffites de la nécropole de Lazenay et ceux de notre corpus est difficile car les deux corpus ne sont pas datés de la même époque. Les graffites de Lazenay sont largement postérieurs à ceux que nous avons retrouvés en contexte urbain. Ainsi, toute tentative de comparaison doit prendre en compte ce décalage chronologique. Sur les 260 vases qui ont été découverts dans la nécropole, 37 ont fait l'objet d'une personnalisation par le biais d'un graffite. Cela représente environ un vase sur sept, soit environ 14% de l'ensemble des vases de la nécropole. Cette proportion de vases gravés est largement supérieure à celle que nous avons observée dans les espaces urbains, comme à Chartres par exemple. En dehors d'un dépôt composé de deux vases personnalisés, les offrandes funéraires présentent toujours un seul vase graffité<sup>1383</sup>. À une exception près, tous les graffites du corpus de la nécropole de Lazenay ont été incisés après cuisson. Cette caractéristique est semblable aux observations que nous avons pu faire en contexte urbain. En revanche, le corpus de Lazenay livre une majorité de marques anépigraphes (36/42)<sup>1384</sup>. Ces marques, comme les six graffites épigraphiques de la nécropole, sont principalement gravées sur une partie visible des récipients, panses ou cols. En outre, la majorité des graffites de la nécropole sont gravés sur des récipients de formes fermées<sup>1385</sup> et le nombre de graffites sur céramiques fines et sur céramiques communes est à peu près équivalent (soit respectivement 21 et 16 occurrences). À l'inverse, en contexte urbain, les graffites sont majoritaires sur les récipients de formes ouvertes et sur la vaisselle fine.

Par ailleurs, une seule abréviation est attestée dans la nécropole<sup>1386</sup> alors qu'en contexte urbain, elles sont généralisées. En dehors des six graffites épigraphiques, le reste du corpus de la nécropole est constitué de trois motifs végétaux, de 23 motifs géométriques et de cinq graffites indéterminés que M. Thauré propose d'identifier comme des imitations d'écriture<sup>1387</sup>.

Les deux contextes présentent clairement des différences. Le corpus de Lazenay est constitué de graffites visibles, principalement anépigraphes et incisés sur des récipients de formes fermées tandis que les graffites urbains de notre corpus sont principalement des noms cachés sur des récipients de formes ouvertes.

---

<sup>1382</sup> Fourré 2007, p. 403-409.

<sup>1383</sup> Fourré 2007, p. 403.

<sup>1384</sup> Fourré 2007, p. 403.

<sup>1385</sup> « Cette proportion reflète le rapport formes fermées/formes ouvertes observées dans la collection » (Fourré 2007, p. 403).

<sup>1386</sup> Fourré 2007, p. 405. En outre, le caractère épigraphique de ce graffite pourrait être discuté.

<sup>1387</sup> Fourré 2007, p. 406.

Les neuf graffites issus de la nécropole romaine de Lugone (Salò, Italie) ressemblent davantage aux graffites urbains que nous avons étudiés. Les neuf graffites sont interprétés comme des anthroponymes et sont identifiés comme des marques d'appartenance ou des noms de défunts. On trouve *Laetilia Rufina*, *Bithynius*, *Q(uintus) C(...)* *Hom(uncio)*, *Primitiva* (ou *Primi Bes(...)* *A(...)*), *Secundus*, *Surius*, *Severa* ainsi que *Quartilina* et *Augur(ini?)* sur un même récipient. Les inscriptions révèlent des noms d'hommes et de femmes parfois abrégés, dont deux *tria nomina*. L'auteur n'envisage à aucun moment que ces graffites puissent être ceux de dédicants. Les neuf graffites commentés dans l'étude de E. Zentilini proviennent de huit tombes<sup>1388</sup>. Tous sont gravés sur des récipients de formes ouvertes (plats, coupe et bassin) : huit le sont sur de la terre sigillée et un sur de la céramique commune rouge. Dans l'ensemble, les graffites de la nécropole de Lugone sont datés de 50 à 200 de notre ère, ils sont donc chronologiquement contemporains aux graffites de notre corpus.

Aussi bien à Lazenay qu'à Lugone, la présence de plus d'un graffite par dépôt funéraire paraît exceptionnelle. Dans les deux corpus, on trouve des graffites sous le fond de certains vases mais ceux gravés en haut et en milieu de panses sont majoritaires. Dans les deux cas, il est difficile de savoir si ces graffites sont liés à une utilisation domestique préalable ou s'ils sont inhérents à l'inhumation. Le fait que la plupart d'entre eux soient gravés sur une partie visible des récipients tend à se démarquer des pratiques urbaines où les marques d'appartenance sont souvent dissimulées. Les deux sites offrent des corpus différents non seulement du point de vue de la chronologie mais également du point de vue des pratiques graphiques attestées en contextes funéraires puisque le corpus de Lazenay présente un ensemble de graffites principalement anépigraphes sur des formes fermées, tandis que celui de Lugone offre exclusivement des graffites épigraphiques sur des formes ouvertes. En outre, les graffites de Lugone témoignent d'une aisance d'écriture en net décalage face aux imitations d'écriture de la nécropole de Lazenay. On évitera d'aboutir à des conclusions trop hâtives à partir de ces deux seuls corpus aux effectifs inégaux (42 versus 9 graffites) mais on peut néanmoins remarquer qu'ils suffisent à témoigner de l'usage de pratiques graphiques différentes en contextes funéraires qui varient notamment en fonction du lieu et de l'époque considérée.

Seule la multiplication d'études consacrées à des lots de graffites issus de contextes funéraires permettra de confirmer ces différences et de mieux caractériser les graffites sur céramiques associés aux espaces funéraires. L'étude de corpus funéraires issus de contextes chronologiques différents

---

<sup>1388</sup> Zentilini 2011. L'auteur ne précise pas si ces données sont exhaustives.

aboutira peut-être à cerner une évolution chronologique des pratiques graphiques qui sont associées au monde funéraire.



**Figure 118** : Ensemble de vases gravés, nécropole de Lazenay (Bourges, Cher)  
(cl. musée du Mans ; extrait de Fourré 2007, p. 408)

#### 4.4.2 CONTEXTES CULTUELS

Davantage d'études se sont consacrées aux graffites en contextes culturels. Deux, en particulier, se sont penchées sur des lots de graffites arvernes. Le premier lot provient du sanctuaire sommital et de l'agglomération du col de Ceysat (Puy-de-Dôme). Au total, le complexe culturel a livré 231 graffites sur céramique<sup>1389</sup>. Ils sont presque tous gravés après cuisson, un seul a été gravé avant cuisson<sup>1390</sup>. Deux zones principales ont livré la plupart des marques sur céramique : 63% d'entre-elles proviennent du temple de Mercure, situé au sommet du puy de Dôme, et 31% proviennent du secteur culturel du puy Lacroix (zone 1). Leur concentration est plus limitée dans les zones 2 et 3 : 5,6% proviennent du secteur funéraire (zone 3) et un individu a été recensé à l'emplacement d'un éventuel relais routier situé au niveau du col de Ceysat (zone 2)<sup>1391</sup>.

Le temple de Mercure a livré 145 graffites. Bien qu'ils aient été réalisés sur des vases de formes variées, les céramiques de table et de service ont été privilégiées, notamment la sigillée. Les vases en sigillées graffités sont des vases bas de formes ouvertes types Drag. 18/31, Drag. 27, 33, etc. La forme la mieux représentée est la forme Drag. 37 pour laquelle 57 individus portent une

<sup>1389</sup> Trescarte 2007, p. 383.

<sup>1390</sup> Trescarte 2007, p. 383.

<sup>1391</sup> « Le nombre d'inscriptions mises au jour dans les zones 1 et 3 est étroitement lié à la méthode employée pour caractériser les structures des deux zones : le sondage » (Trescarte 2007, p. 383).

inscription<sup>1392</sup>. J. Trescarte note que dans cette région de grande production de sigillée qu'est la région de Clermont-Ferrand, « il n'est pas surprenant de rencontrer un vase très courant tel que le Drag. 37, en contexte cultuel »<sup>1393</sup>. Les vases graffités du temple de Mercure sont interprétés comme ayant pu servir à la présentation d'offrandes, ou à contenir les mets de banquets rituels. Parmi les messages gravés sur ce matériel, on trouve des noms tels que *Comodi*, *Cerialis* et *Censorini* et d'autres inscriptions équivoques, visiblement des abréviations, telles que TRIB, AVCI et CANI. Pour ces dernières, J. Trescarte exclut définitivement l'hypothèse des marques d'appartenance et envisage plutôt qu'il puisse s'agir d'ex-voto déposés dans le sanctuaire<sup>1394</sup>. Les recherches que nous avons menées dans les villes de Chartres, d'Autun et de Sens montrent que les inscriptions incisées en grandes lettres sur la paroi des vases en sigillée sont peu fréquentes en milieu urbain. Dans notre corpus, on peut en citer trois exemplaires à Autun (n°83 p. 163, 416 p. 169 et 439 p. 186) dont le graffite complet CAMMA et deux exemplaires à Chartres (n°235 p. 285 et 237 p. 298). La concentration de ces vases graffités au temple de Mercure constitue clairement une particularité qui est peut-être à mettre en relation avec l'activité et le contexte cultuel du site, comme le suggère J. Trescarte<sup>1395</sup>.

Le complexe cultuel du puy de Dôme se singularise aussi par la présence de graffites incisés sur les fragments de 60 cruches/bouilloires découverts dans les seuls sondages de la zone 1<sup>1396</sup>. Ce type de récipient représente à lui seul les trois quarts des individus graffités du secteur du puy Lacroix<sup>1397</sup> alors qu'il s'agit d'une forme assez rare dans les contextes d'habitat<sup>1398</sup>. Les inscriptions correspondent à des mots, des abréviations et des signes<sup>1399</sup>. Elles ne révèlent ni nom de divinité, ni formule votive explicite latine ou gauloise. Toutes sont très courtes puisqu'elles dépassent rarement les trois lettres<sup>1400</sup>. Beaucoup d'entre-elles sont incomplètes en raison de la fragmentation importante du mobilier céramique<sup>1401</sup>. En outre, les graffites sont presque systématiquement gravés sur le méplat oblique qui constitue le bord des récipients. Cette pratique paraît propre au contexte puisque dans notre corpus, un seul graffite a été incisé sur un bord, et il ne s'agit pas d'un graffite épigraphique<sup>1402</sup>.

---

<sup>1392</sup> Trescarte 2007, p. 390.

<sup>1393</sup> Trescarte 2007, p. 391.

<sup>1394</sup> Trescarte 2007, p. 391.

<sup>1395</sup> Trescarte 2007, p. 391.

<sup>1396</sup> Trescarte 2007, p. 388. Le pourcentage de 28% se rapporte à l'ensemble des cruches/bouilloires retrouvées dans les zones 1 et 3 du col de Ceysnat et au sanctuaire sommital (Trescarte 2007, p. 390).

<sup>1397</sup> Trescarte 2007, p. 388.

<sup>1398</sup> Trescarte 2007, p. 378.

<sup>1399</sup> Trescarte 2007, p. 388.

<sup>1400</sup> Trescarte 2007, p. 388.

<sup>1401</sup> Trescarte 2007, p. 388.

<sup>1402</sup> Il s'agit d'une étoile avant-cuisson (n°510 p. 254).

Pour J. Trescarte, le fait que « seulement 28% de l'ensemble des cruches/bouilloires soit graffité » constitue l'argument principal pour affirmer qu'il ne s'agit pas de marques d'appartenance<sup>1403</sup>. Or, ce pourcentage, à lui seul, ne suffit pas à écarter cette hypothèse. C'est l'accumulation d'indices différents de ceux observés en contexte urbain qui nous permet d'envisager la présence d'un autre type de marques, en l'occurrence des marques liées au contexte culturel du sanctuaire. D'abord, lorsque l'on compare les 28% annoncés par J. Trescarte à la fréquence des graffites qui sont retrouvés en contextes urbains, on remarque qu'ils constituent une proportion exceptionnelle de vaisselle gravée. En outre, les graffites qui sont majoritaires en contextes urbains sont les marques d'appartenance. Si nous sommes effectivement face à un lot de marques d'appartenance, leur concentration s'avère nettement supérieure à celle observée en ville. Sachant que les marques d'appartenance se multiplient dans les contextes de promiscuité, leur présence ne paraît pas inappropriée dans l'enceinte d'un sanctuaire majeur tel que celui du puy de Dôme, lieu de promiscuité par excellence<sup>1404</sup>. L'abondance de ces marques et leur présence au sein d'un lieu de promiscuité nous inciterait donc à y voir des marques d'appartenance. Toutefois, ce qui diffère considérablement des marques d'appartenance telles qu'elles sont identifiées en contextes urbains, c'est leur situation sur le bord des vases et sur un type de vase bien particulier : la cruche/bouilloire. En outre, les analyses effectuées par J. Trescarte montrent que ces cruches/bouilloires, y compris parfois les graffites qu'elles portent, ont subi des détériorations volontaires<sup>1405</sup>. Ces mutilations se manifestent sur plusieurs formes de vases trouvés dans le sanctuaire, à travers des traces de perforations et d'autres découpes. En ce qui concerne les cruches/bouilloires, elles font l'objet de décapitations que J. Trescarte met en relation avec la présence de graffites<sup>1406</sup>. En effet, plusieurs bords de cruches/bouilloires graffitées et décapitées présentent des traces de mutilation de la partie de la lèvre qui porte une inscription<sup>1407</sup>. L'auteur fait de ces mutilations une pratique « visant à faire passer des objets des plus utilitaires de la sphère domestique à la sphère culturelle »<sup>1408</sup>. L'ensemble des caractéristiques qui sont liées aux graffites du sanctuaire nous permettent de les différencier nettement de ceux qui sont retrouvés en contexte urbain. Les inscriptions gravées sur les bords des cruches/bouilloires et celles retrouvées au temple de Mercure peuvent donc être mises en relation avec le contexte culturel du sanctuaire. Si plusieurs d'entre elles sont clairement des anthroponymes,

---

<sup>1403</sup> Trescarte 2007, p. 390.

<sup>1404</sup> Trescarte 2007, p. 386.

<sup>1405</sup> Trescarte 2007, p. 388.

<sup>1406</sup> Trescarte 2007, p. 374 : « Cette mutilation particulière n'est pas toujours facile à identifier mais elle est indéniable pour cette forme de vase, présente en grande quantité dans le secteur du puy Lacroix. Elle est très certainement à mettre en relation avec la présence de graffites exécutés sur le rebord même de nombre de ces vases ».

<sup>1407</sup> Trescarte 2007, p. 374.

<sup>1408</sup> Trescarte 2007, p. 374.

d'autres, très abrégées, demeurent mystérieuses et pourraient correspondre aux abréviations de formules ou de théonymes<sup>1409</sup>.

À environ 40 km à l'ouest, sur le site de Beauclair (Puy-de-Dôme), un lot de cinq tessons portant l'inscription *Totates* a été étudié<sup>1410</sup>. Le site en question est un bourg routier antique de la cité arverne qui s'organise autour de la voie aquitanique d'Agrippa. Il est dominé par une éminence sur laquelle a été identifié le sanctuaire de la Grande Gorce<sup>1411</sup> d'où proviennent les cinq graffites. Les cinq inscriptions ont été gravées après cuisson<sup>1412</sup> par cinq scribes différents<sup>1413</sup>. Un sixième vase portant la mention de *Totates* a été retrouvé dans la nécropole principale du site<sup>1414</sup>. Le nombre et l'homogénéité de ces graffites invite les auteurs « à retenir l'interprétation religieuse et non profane de ces inscriptions »<sup>1415</sup>. Tous ces témoignages sont interprétés comme étant des théonymes. Le théonyme *Totates* étant une graphie tardive du gaulois évoluant de *Teutates* > *Toutatis* > *Totates*<sup>1416</sup>.

D'autres lieux de culte ont livré des lots de graffites. On peut citer le sanctuaire de Bagnols, à Alba (Ardèche), chef-lieu de cité des Helviens, dont la fouille de structures datées du milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. a livré des céramiques associées à des offrandes votives et plus de 180 graffites<sup>1417</sup>. Le corpus est essentiellement composé de vaisselle culinaire gravée après cuisson d'un unique motif qui évoque une représentation végétale stylisée<sup>1418</sup>. Pour J. Dupraz, le motif revêt une signification religieuse qui servirait à signer le « caractère votif de cette céramique »<sup>1419</sup>. À Martigny (Suisse), la découverte d'un *mithraeum* a livré 99 récipients portant des graffites adressés à Mithra<sup>1420</sup>. F. Wiblé remarque la grande homogénéité de ces graffites<sup>1421</sup>. En plus de la formule répétée dans la plupart

---

<sup>1409</sup> Trescarte 2007, p. 390.

<sup>1410</sup> Cléménçon, Ganne 2009 ; Cléménçon, Ganne 2012.

<sup>1411</sup> Cléménçon, Ganne 2009, p. 153.

<sup>1412</sup> Cléménçon, Ganne 2009, p. 157.

<sup>1413</sup> Cléménçon, Ganne 2009, p. 159.

<sup>1414</sup> Cléménçon, Ganne 2009, p. 159.

<sup>1415</sup> Cléménçon, Ganne 2009, p. 160.

<sup>1416</sup> Cléménçon, Ganne 2009, p. 160.

<sup>1417</sup> Matal 2002, p. 372.

<sup>1418</sup> Dupraz 2000, p. 50 : « Le motif évoque une représentation végétale stylisée, composée de deux axes verticaux parallèles d'où s'échappent des traits obliques tournés vers le bas. On pourrait y reconnaître la silhouette d'un sapin. »

<sup>1419</sup> Dupraz 2000, p. 50.

<sup>1420</sup> Wiblé, Cusanelli-Bressenel 2012, p. 46.

<sup>1421</sup> Les quelques graffites antérieurs à la construction du *mithraeum* (milieu/fin du II<sup>e</sup> s. de n. è.) ont été exclus des comptages ainsi que ceux incisés sous des fonds « qui, de toute évidence, ne sont pas liés à l'utilisation des récipients dans le cadre du *mithraeum* » (Wiblé 2012, p. 46).

des textes<sup>1422</sup>, les inscriptions sont principalement gravées sur le col et sur la panse des récipients, essentiellement sur des gobelets à boire (73%)<sup>1423</sup>.

Dans chaque cas cité précédemment, les lots de graffites révèlent une homogénéité dans les pratiques épigraphiques et/ou anépigraphes. Dans le cas du temple de Mercure, les graffites en grandes lettres sont incisés sur le haut de vases en sigillée. Au puy Lacroix, des inscriptions courtes sont gravées sur le bord de cruches/bouilloires mutilées, le théonyme *Totates* est mentionné à plusieurs reprises à Beauclair et une multitude de représentations végétales sont signalées à Bagnols. Cette forte homogénéité des graffites révèle des pratiques récurrentes réalisées par différents individus sur un même site. Cette observation constitue l'une des premières différences avec nos graffites urbains puisque ni à Autun, ni à Sens, ni à Chartres, nous n'avons repéré une telle homogénéité des pratiques graphiques. Au contraire, en ville, même s'ils répondent à des codes précis, les graffites sont hétérogènes : marques d'appartenance, indications de mesures et indications chiffrées s'entremêlent.

Une forte homogénéité dans la pratique de l'écriture sur un même site paraît donc être une spécificité des lieux de culte. Une grande partie de l'écriture sur céramique des sanctuaires cités précédemment est clairement imbriquée aux fonctions cultuelles des sites. Elle n'est cependant pas la seule écriture liée à ces fonctions car il faut ajouter aux graffites sur céramique toutes les autres inscriptions gravées ou peintes sur les murs et sur divers supports<sup>1424</sup> (ex. : temple de Jublains<sup>1425</sup>, sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie)<sup>1426</sup>).

---

<sup>1422</sup> « Nom du dieu à qui l'objet a été consacré, au datif, souvent sous forme abrégée – en principe DIM pour *D(eo) i(nuicto) M(ithrae) -*, le nom du dédicant au nominatif et une formule dédicatoire abrégée ou non, du type *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito), ex uoto, d(onum) d(edit)* ». (Wiblé, Cusanelli-Bressenel 2012, p. 46).

<sup>1423</sup> Wiblé, Cusanelli-Bressenel 2012, p. 47.

<sup>1424</sup> « Recours massif aux inscriptions de dédicace » (Cazanove, Joly 2011, p. 666).

<sup>1425</sup> Naveau 1991, p. 103 et 106-107.

<sup>1426</sup> Au sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf, la fouille d'un *fanum* tibérien principalement dédié à Mercure et à sa parèdre Maïa a livré un lot de dix-huit graffites sur *tegula* ou *imbrex*. Gravées sur tuiles et sur enduits peints, pas moins de cinq dédicaces à Auguste ont été retrouvées sur le site auxquelles il faut ajouter d'autres graffites à César, à l'Imperator et à Rome, également sur tuile ou sur enduit peint (Deyts 1998, p. 51).

## CONCLUSION

Le catalogue des graffites d'Autun, Chartres et Sens donne accès à un mobilier jusque-là ignoré ou inexploité. La zone géographique englobant les trois cités n'avait fait l'objet d'aucune étude consacrée aux graffites sur céramique (cf. Figure 8, p. 53). En Gaule Lyonnaise, seuls les graffites sur céramique des Aulerques Cénomans ont donné lieu à la publication d'un ouvrage spécialisé. Toutefois, les publications se multiplient en Europe et l'étude des graffites se développe au point qu'on lui donne, de plus en plus fréquemment, le nom de « graffitologie » laquelle, selon C. Colas, pourrait être une nouvelle discipline des sciences humaines<sup>1427</sup>.

La base de notre travail a été de mieux définir le vocabulaire associé à cette « graffitologie ». Nous avons constaté que le terme de « graffite », lui-même, n'était pas clair puisque la définition du mot varie d'une publication à l'autre. Ainsi, nous avons proposé une définition à partir des éléments apportés par ces publications (cf. p. 81). Ce travail de définition a été l'occasion de présenter les marques, naturelles ou anthropiques, qui pouvaient être confondues avec les graffites ainsi que les différents modes de gravure toujours mentionnés mais jamais clairement exposés. Notre travail a également consisté à établir et à développer un protocole pour étudier ces inscriptions (cf. Figure 38, p. 121).

Pour mieux les comprendre, nous avons suivi le parcours de ces inscriptions depuis les côtes méditerranéennes jusque dans le centre et l'est de la Gaule. D'abord en alphabet grec puis en alphabet latin, elles témoignent de l'évolution des pratiques épigraphiques des populations indigènes au contact des populations exogènes. Concernant l'écriture, nous avons abordé la question de son apprentissage et de son enseignement (cf. p. 37, § 1.1.3) ainsi que sa graphie et les caractéristiques des lettres tracées sur céramique (§ 3.4.1, p. 532 et § 3.4.2, p. 562). Nous avons également étudié la ponctuation et les différentes options de présentation adoptées par les scribes (§ 3.4.3, p. 567 et § 3.4.4, p. 577). Il est important de rappeler que l'une des premières difficultés, lorsqu'il s'agit d'étudier l'écriture sur céramique, est que son support n'est pas adapté à l'écriture, contrairement aux tablettes de cire et aux papyrus (§ 1.1.3.2, p. 40).

Les 676 graffites recensés apportent différents éléments de réflexion. Il apparaît qu'en contexte urbain le graffite est une source rare. Sur le site du Cinéma « Les Enfants du Paradis » (Chartres), ils représentent à peine plus de 0,03% de l'ensemble des tessons référencés dans la base de données (cf. Tableau 34, p. 515). En considérant que ce pourcentage est le même partout, on peut estimer à

---

<sup>1427</sup> Colas 2014 [à paraître]

## ∴ Conclusion

1 900 000 le nombre de tessons examinés pour trouver les 676 graffites. La rareté de ces témoignages rend indispensable leur enregistrement. Ces inscriptions ne sont pas seulement une source onomastique – la première à *Lousonna*, au Mans et à Chartres – elles peuvent aussi être des éléments clés comme l'a été le graffite récemment découvert à Angers. En effet, un gobelet en sigillée portant un graffite au nom de *Mythra* a été découvert et a permis l'identification d'un *mithraeum*<sup>1428</sup>.

Notre étude montre que les graffites urbains sont majoritairement gravés après la cuisson des vases. Il s'agit pour la plupart d'anthroponymes, ceux d'individus ayant fréquenté la ville. Il est très probable qu'ils aient été gravés dans la ville même, ce qui n'est pas forcément le cas des graffites avant cuisson, inhérents à un atelier de potier.

Dans les contextes urbains que nous avons étudiés, les anthroponymes prédominent sur la vaisselle de table de qualité et en particulier sur la sigillée. Les répartitions chronologiques montrent que la plus grande partie des sigillées gravées datent du I<sup>er</sup> s. de n. è. Plusieurs indices nous permettent de comprendre pourquoi cette période est particulièrement propice aux marques d'appartenance.

Le premier concerne l'écriture qui ne s'est diffusée qu'à partir du moment où les infrastructures l'ont permis. Certes, il existait des ponts et des routes en Gaule mais le développement et la réhabilitation<sup>1429</sup> du réseau routier, institué par Auguste et Agrippa en 39 av. n. è.<sup>1430</sup>, a considérablement agrandi et amélioré le réseau avec des effets notoires sur l'économie<sup>1431</sup>, sur la circulation des biens, des personnes et des savoirs à travers le territoire. Couplé au réseau fluvial, le « réseau d'Agrippa » a favorisé la diffusion de l'écriture *via* la circulation des savants – ceux qui étaient capables d'enseigner – et la mise en place d'un réseau d'écoles. L'adoption de l'alphabet latin va de pair avec l'adoption d'un modèle « à la romaine » visible tant dans l'architecture<sup>1432</sup> que dans l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires<sup>1433</sup> et vestimentaires<sup>1434</sup>. Les inscriptions latines, résultat de cette acculturation, sont considérées comme des signes de « romanisation »<sup>1435</sup>. Comme le rappelle aussi R. Häussler, on assiste, sous Auguste, à une « “révolution culturelle” qui semble

---

<sup>1428</sup> Mortreau 2014, p. 176-177.

<sup>1429</sup> Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 40.

<sup>1430</sup> MacMullen 2003, p. 138.

<sup>1431</sup> MacMullen 2003, p. 138 ; Ferdière 2005, p. 258.

<sup>1432</sup> Ferdière 2005, p. 279.

<sup>1433</sup> Ahü Delor, Mouton-Venault 2011, p. 857 ; Ferdière 2005, p. 283.

<sup>1434</sup> Ferdière 2005, p. 282.

<sup>1435</sup> MacMullen 1982, p. 238 : « (...) there is surely something to be learned from the distribution of the texts we find [in the CIL] : 156 000 (...) of which a majority comes from Italy (77 000 with 40 000 from Rome itself). A. Mocsy in his 1966 study of inscriptions was right to take them as a sign of Romanization – right, that is, to see the publishing of statements on stone as a characteristic activity within the Roman (of course, not only the Roman) way of life. In northern Italy, most of north Africa, much of the Danube lands, and throughout Spain and northwestern Europe, it was a characteristic not native but acquired from the conquerors ».

avoir motivé la pensée et les actions des élites dans tout l'empire romain » et qui provoque par là même « “le boom” en urbanisation, architecture, mausolées et épigraphie monumentale »<sup>1436</sup>. « Dans une société dans laquelle l'État romain offre de nouvelles ambitions sociales, et dans laquelle les rapports sociaux s'étendent de plus en plus au-delà de la communauté indigène, l'épigraphie va s'étendre en même temps que la *res publica*, ses institutions, ses lois et ses symboles de statut »<sup>1437</sup>. En ce sens, la « romanisation » se définit davantage « comme le désir d'adhérer à la société romaine, d'adopter ses valeurs, de souscrire à l'art de vivre romain et de montrer publiquement une identité romaine » plutôt qu'un « processus automatique qui a été initié par la conquête romaine [ou ] une forme d'impérialisme qui, simplement, sert à consolider le pouvoir romain. Il s'agit plutôt, dans la terminologie de M. Torelli, de l'« *auto-romanizzazione* »: c'est l'identité culturelle exprimée par l'individu (...) »<sup>1438</sup>. Cette « *auto-romanizzazione* » et ce désir d'adhérer à la société romaine est sans doute ce que Th. Luginbühl et P.-Y. Lambert ont cerné lorsqu'ils remarquèrent que les premiers graffites de Bibracte sont fièrement et soigneusement gravés en toutes lettres sur les parties visibles des récipients<sup>1439</sup>. Alors que R. Häussler affirme que « ce sont surtout les élites qui essaient d'exceller en romanité, en éducation et dans les valeurs romaines »<sup>1440</sup> – c'est en tout cas ce qui transparaît à travers les inscriptions latines sur pierre – l'écriture sur céramique, que l'on retrouve jusque dans les ateliers de métallurgistes et les habitats modestes (cf. p. 510), semble révéler une « *auto-romanizzazione* » bien plus diversifiée que ne le laissent entrevoir les inscriptions lapidaires. De même, les jeux de mots gravés sur les fusaïoles produites à Autun<sup>1441</sup> témoignent d'une « compétence linguistique et graphique imputable au niveau culturel élevé de la capitale des Éduens, où l'écrit est familier »<sup>1442</sup>. Les textes mélangeant mots gaulois et latins qui ont parfois une double signification sont une preuve de bilinguisme et d'adresse culturelle<sup>1443</sup>. Pour M. Dondin-Payre, « les fabricants et utilisateurs de ces pesons de fuseau s'inscrivaient dans une réalité banale, dans une activité familiale ou artisanale, non dans une occupation élitiste et intellectuelle, (...) ils étaient familiers d'un écrit, étroitement inséré dans la vie ordinaire de personnes ordinaires »<sup>1444</sup>. Cette impression était aussi celle de F. Laubenheimer qui constate une « certaine diffusion populaire de l'écriture hellénique dans les *oppida* gaulois du

---

<sup>1436</sup> Häussler 2008, p. 10.

<sup>1437</sup> Häussler 2008, p. 11.

<sup>1438</sup> Häussler 2008, p. 11.

<sup>1439</sup> Lambert, Luginbühl 2005, p. 220.

<sup>1440</sup> Häussler 2008, p. 12.

<sup>1441</sup> Dondin-Payre 2005, p. 133 : les fusaïoles sont produites en « schiste bitumineux » d'Autun.

<sup>1442</sup> Dondin-Payre 2005, p. 136.

<sup>1443</sup> Dondin-Payre 2005, p. 142.

<sup>1444</sup> Dondin-Payre 2005, p. 141.

Centre-Est » lorsqu'elle s'intéresse à l'usage de l'écriture grecque dans la Gaule du centre-est<sup>1445</sup>. Ainsi, cette diversification pourrait s'avérer plus précoce qu'elle n'y paraît.

Le deuxième indice concerne la diffusion de la céramique sigillée qui ne témoigne pas d'un commerce organisé ni d'un commerce spécifiquement réservé à cette vaisselle entre le I<sup>er</sup> s. av. et le I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>1446</sup>. Sa présence est indéniable mais rare sur les sites non militaires<sup>1447</sup>. Les récipients en sigillée apparaissent donc comme une nouveauté et les nombreuses marques d'appartenance qu'ils portent témoignent de l'intérêt que les propriétaires accordaient à cette vaisselle dont l'aspect contraste nettement avec les productions locales. Progressivement, le centre de La Graufesenque (Millau), qui produit la sigillée sur laquelle on trouve la majorité des anthroponymes, se présente comme le centre de production le plus influent durant tout le I<sup>er</sup> siècle<sup>1448</sup>. La vaisselle rutène domine le marché parfois au détriment des productions locales<sup>1449</sup>. La baisse du nombre des marques d'appartenance sur sigillée à partir du II<sup>e</sup> s. de n. è. indique probablement une saturation du marché de sorte que la vaisselle en sigillée se banalise. L'émergence des ateliers lézoviens qui concurrencent les productions sud-gauloises y contribue. La production et la diffusion de la céramique sigillée se régionalisent<sup>1450</sup> entraînant une « banalisation » et une profusion des modèles qui, par conséquent, perdent leur originalité. Ainsi, la diminution du nombre de graffites sur sigillée est susceptible de refléter la baisse d'intérêt des consommateurs.

Le troisième et dernier indice est que le I<sup>er</sup> s. de n. è. est marqué par un mouvement général de densification de l'habitat rural<sup>1451</sup> et par un processus d'urbanisation qui atteint son apogée dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è., voire seulement à la période flavienne<sup>1452</sup>. Le nombre élevé des marques d'appartenance au I<sup>er</sup> s. de n. è. en contexte urbain n'est peut-être pas sans lien avec le développement de l'urbanisme qui favorise la promiscuité entre individus. On sait que, d'une manière générale, ces marques se multiplient dans les lieux de promiscuité notamment dans les forts, les villes, etc<sup>1453</sup>. Ce phénomène peut être dû au simple fait que le nombre de vases est supérieur dans ces endroits, ce qui augmente le nombre absolu de graffites sur céramique. Cependant, le fait qu'il s'agisse de marques d'appartenance en particulier, semble indiquer une tension exprimée à travers la revendication des biens personnels. D'ailleurs, ces marques d'appartenance sur la vaisselle de qualité ne sont sans doute que la partie émergée de l'iceberg et

---

<sup>1445</sup> Laubenheimer 1987, p. 167.

<sup>1446</sup> Ahü Delor, Mouton-Venault 2011, p. 848.

<sup>1447</sup> Ahü Delor, Mouton-Venault 2011, p. 848.

<sup>1448</sup> Ahü Delor, Mouton-Venault 2011, p. 848.

<sup>1449</sup> Ahü Delor, Mouton-Venault 2011, p. 854-855.

<sup>1450</sup> Brulet *et al.* 2010, p. 35.

<sup>1451</sup> Trément 2010, p. 165.

<sup>1452</sup> Ferdière 2005, p. 191.

<sup>1453</sup> RIB II, fasc. 7, p. 13.

d'autres se développaient très probablement sur différents objets de la vie quotidienne en matériaux périssables qui n'ont pas laissé de traces.

Selon A. Ferdière, le I<sup>er</sup> s. de n. è. correspond à une période très dynamique et marque l'accomplissement de la synthèse entre les composantes indigènes et méditerranéennes dans tous les aspects de la société (religion, pratiques funéraires, urbanisme et architecture)<sup>1454</sup>. Les noms indigènes gravés en alphabet latin sur la sigillée sud-gauloise – copie de la sigillée italique – peuvent être considérés comme un des produits de cette synthèse.

Les comparaisons effectuées entre les corpus de Chartres, d'Autun et de Sens entre eux et avec les corpus régionaux et supra-régionaux témoignent de l'emploi d'un code graphique en contexte urbain. Les mêmes formules, les mêmes motifs et les mêmes tendances s'observent aussi bien dans nos cités de Gaule Lyonnaise, qu'en *Britannia* ou qu'en Suisse. Les ressemblances sont perceptibles aussi bien dans le choix de la vaisselle gravée que dans la taille des lettres, leur localisation sur les supports et la nature des messages (marques d'appartenance, poids, volumes, etc.). Les comparaisons montrent que les graffites urbains se démarquent des graffites retrouvés en contexte cultuel. Ces derniers, contrairement aux graffites urbains, semblent se caractériser par une plus grande homogénéité (cf. p. 613).

Les graffites de notre corpus apportent de nouveaux noms tel que *Velugnutis*. En théorie, la liste aurait pu être plus longue car il ne faut pas oublier, comme le note M. Dondin-Payre<sup>1455</sup>, que les noms sont restitués en fonction de ce que l'on connaît déjà.

Il faut également tenir compte de la possibilité qu'un nom gravé sur céramique puisse n'être qu'un des éléments de la nomenclature d'un individu et qu'il ait été choisi parce qu'il était considéré comme l'élément le plus approprié au contexte et au support. Ainsi, il n'est pas toujours évident de préciser la nature d'un nom comme le rappelle M. Dondin-Payre à propos de l'inscription *Domine Marti uiuas* sur une fibule<sup>1456</sup>. En effet, *Marti(us)* pourrait aussi bien correspondre au nom unique d'un pèlerin qu'au morceau d'une nomenclature citoyenne tronquée en raison du peu de place disponible sur la fibule. Selon M. Dondin-Payre, il est possible que la nomenclature de ce personnage ait été réduite à l'essentiel, c'est-à-dire au gentilice<sup>1457</sup>. De la même façon, il n'est pas toujours évident de faire la distinction entre un *cognomen* abrégé et les initiales de *tria nomina*<sup>1458</sup>.

---

<sup>1454</sup> Ferdière 2005, p. 189.

<sup>1455</sup> Dondin-Payre 2001, p. 197.

<sup>1456</sup> Dondin-Payre 2001, p. 199 ; *Domine Marti uiuas (...)*, « Longue vie à toi, mon maître Martius ! », CIL 10027 [146]. Fibule provenant d'Asnières-sur-Seine.

<sup>1457</sup> Dondin-Payre 2001, p. 199.

<sup>1458</sup> Ex. : Le graffite QVA peut être interprété de deux manières différentes : *Qua(rtus)* ou *Q(uintus) V(alerius ?) A(...)* (n°461, RIB II, fasc. 7, p. 3).

On devra donc accepter l'idée que les noms, même complets, n'apportent que peu d'éléments sur leurs auteurs ; ni le statut puisque sur ce genre de support les noms uniques sont de rigueur : l'absence de *tria nomina* ne prouve donc pas que le graveur n'était pas citoyen romain ; ni l'origine puisque un pérégrin porte couramment un nom unique latin et un citoyen tout aussi couramment un gentilice celte<sup>1459</sup> ; ni le sexe, puisque des noms de terminaison en *-a* peuvent être aussi bien masculins que féminins<sup>1460</sup>. En revanche, la présence de noms latins indique un enrichissement du répertoire onomastique indigène.

La découverte de plusieurs graffites entraîne des questions telles que : combien de personnes savaient lire ? Combien savaient écrire ? Qui ? Les riches/les pauvres, les esclaves/les citoyens, les hommes/les femmes, les paysans/les citadins ?<sup>1461</sup> Ces questions relèvent de la « Literacy », terme anglais qui n'a pas d'équivalent en français<sup>1462</sup> et qui s'emploie pour quantifier et qualifier la capacité de lecture et d'écriture des adultes. On observe différents niveaux de « Literacy » dans une même population en fonction des compétences développées par chaque individu. Un analphabète, selon la définition que proposait l'UNESCO en 1958, est une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne<sup>1463</sup>. Les historiens et les sociologues proposent une définition différente et considèrent que la capacité à écrire son nom suffit à donner le statut de « lettré » à un individu car dans de nombreuses cultures les signatures représentaient la seule forme d'accomplissement d'écriture<sup>1464</sup>. D'autres historiens ont défini la « literacy » uniquement en référence à la capacité de lire, laquelle est souvent plus répandue que la capacité d'écrire<sup>1465</sup>. En fait, il semblerait qu'il existe une infinie variété de « literacy » pour chaque langue écrite<sup>1466</sup>. Mais peut-on vraiment aborder la question de la « literacy » au travers des graffites sur céramique, lesquels correspondent à des « signatures » la plupart du temps ? Cela dépend de la définition que l'on donne au mot « literacy ». Dans tous les cas, il est impossible de déterminer avec exactitude et précision la proportion de la population lettrée mais, à terme, l'accumulation des preuves de l'existence d'une écriture inhérente à la vie quotidienne apportera sans doute une autre image de la « literacy » à l'époque gallo-romaine<sup>1467</sup>. Il nous semble que les graffites (noms, dédicaces, sentences, etc.) nous permettent déjà de valider la

---

<sup>1459</sup> Dondin-Payre 2001, p. 198.

<sup>1460</sup> Lambert 1994, p. 54 ; Gavrielatos 2012, p. 26 : « the suffixation of the derivatives cannot always be defined as Latin or Gaulish. In particular, the diminutive suffix *-lus* (*-ulus*, *-ilus*, etc.) is used both in Latin and Gaulish. Likewise, the derived names with the suffix *-icus* (*-acus*, *-ucus*) and the names ending in *-a*. »

<sup>1461</sup> Ces questions sont également celles à l'origine du livre de W. V. Harris, *Ancient Literacy* (1989).

<sup>1462</sup> L'équivalent le plus proche est peut-être le mot « littératie » mais celui-ci n'est pas clairement défini ni reconnu par la langue française.

<sup>1463</sup> UNESCO Statistical Reports and Studies no. 22, Paris, 1977, I2.

<sup>1464</sup> Harris 1989, p. 4.

<sup>1465</sup> Harris 1989, p. 4.

<sup>1466</sup> Harris 1989, p. 5.

<sup>1467</sup> J. Pearce (2004, p.43-51), par exemple, propose d'aborder la « literacy » en *Britannia* à travers l'étude de la répartition des tablettes à écrire.

présence de cette « literacy » au sein de contextes variés (contextes civils, militaires, culturels, funéraires et autres). D'ailleurs, à l'avenir, il serait intéressant d'approfondir et de multiplier les mises en contexte des graffites afin de repérer d'éventuels pôles de concentration car les résultats fournis par les sites autunois ne nous permettent pas de savoir si habitats et artisanats sont réellement des contextes propices aux graffites ou si ces résultats sont dus à l'état de la recherche.

La seconde série de questions entraînée par l'étude des graffites sur céramique a été posée par J. Mallon lorsqu'il s'intéresse à l'archéologie des monuments graphiques en général. Il rappelle très justement que l'écriture étant impalpable, on ne peut la décoller de son support ni la séparer de « l'agent d'exécution »<sup>1468</sup>. « Il nous est donc interdit de ne pas poser des questions aussi peu secondaires que peu faciles : quelles ont été les postures des hommes écrivant (accroupis, assis, debout) ? Comment, du fait de ces postures, les supports se sont-ils trouvés placés entre leurs mains ? Autrement dit, quels “ angles ” ont formé les instruments avec l'axe de ces supports ? De quels instruments s'est-on servi ? (...) »<sup>1469</sup>. La gravure a-t-elle été préparée et comment ? Comment les instruments étaient-ils tenus entre les doigts ? « Toutes ces questions sont solidaires, sont à poser ensemble, et on ne saurait assez se défendre contre la tentation de juger aucune d'elles comme futile sous prétexte qu'il est souvent très difficile d'y répondre »<sup>1470</sup>. À ces questions, il y a probablement autant de réponses qu'il y a de supports et de scribes avec chacun leur manière d'écrire, leurs outils, leurs postures et leurs techniques.

Le corpus apporte également de nouvelles représentations figurées dignes des plus beaux graffites sur enduits peints. On connaissait déjà le motif du phallus ailé en pendeloque mais, gravé sur céramique, celui d'Autun constitue jusqu'ici un *unicum*. Le quadrupède du Lycée militaire constitue un exemplaire tout à fait remarquable dans sa finesse d'exécution et dans sa ressemblance avec une fibule zoomorphe de production locale représentant un sanglier et trouvée sur le même site (cf. p. 213).

Les comparaisons que nous avons effectuées entre les graffites sur céramique et l'épigraphie funéraire n'ont révélé que peu de parallèles. Logiquement, on devrait pourtant retrouver les mêmes individus dans la ville et dans les nécropoles. La multiplication des découvertes permettra peut-être d'augmenter les points de comparaison. Toutefois, avant de chercher des parallèles entre l'épigraphie des vivants et l'épigraphie des morts, on s'étonnera que, dans notre corpus, il n'y ait aucun doublon. En effet, on aurait pu s'attendre à ce qu'un individu ait marqué plusieurs vases à son

---

<sup>1468</sup> Le terme est employé par J. Mallon (1982, p. 299) dans le sens de « scribe ».

<sup>1469</sup> Mallon 1982, p. 299.

<sup>1470</sup> Mallon 1982, p. 299.

## ∴ Conclusion

nom. De la même manière, on ne trouve que très peu de vases marqués de plusieurs noms. Peut-être est-ce dû au hasard des découvertes.

Au commencement de ces recherches, l'objectif était de réunir tous les graffites sur céramique des capitales de cités de Gaule Lyonnaise, cependant la réalité des contraintes matérielles et le souci d'efficacité nous ont convaincu de limiter les prospections aux graffites de trois cités. Pour étendre ces travaux, les perspectives ne manquent pas. À Autun, il serait intéressant de compléter les recherches au fur et à mesure que seront atteints les niveaux augustéens. Il reste à découvrir les caractéristiques de l'écriture qui fit le lien entre l'*oppidum* et la cité. Les quelques graffites en alphabet grec retrouvés à Autun indiquent que cet alphabet continuait d'être utilisé dans la vie courante au moins dans les premiers temps de l'installation de la cité. La poursuite du recensement et de l'analyse des graffites de Bibracte sont souhaitables afin d'augmenter le corpus et de continuer les comparaisons entre les deux sites. Les recherches entreprises aux abords de la ville d'Autun, au sein et en périphérie du complexe monumental de la Genetoye apportera de nouveaux graffites à étudier dans d'autres contextes : quartier artisanal *extra muros* aux activités diversifiées (céramique, métallurgie, tabletterie, etc.), théâtre et temple. En outre, la découverte d'une série de micro-vases (III-I<sup>er</sup> s. av. n. è.) et d'un fragment de fourreau d'épée laténienne, aux abords du temple, confirme l'existence d'un substrat culturel laténien et laisse présager la présence de niveaux précoces<sup>1471</sup> avec pour conséquence la possibilité de mettre à jour des graffites grecs comparables à ceux de Bibracte<sup>1472</sup>. À Chartres, les graffites de plusieurs fouilles anciennes n'ont pas encore été recensés et compléteront le corpus existant et augmenteront la liste des anthroponymes carnutes. Les fouilles du sanctuaire dit de Saint-Martin-au-Val ont déjà livré quelques graffites, la poursuite des opérations en découvrira sans doute davantage. À Sens, le corpus pourra être augmenté au fur et à mesure des opérations de terrain. À l'échelle de la Gaule Lyonnaise, il serait intéressant d'étendre les recherches aux autres capitales de cité et aux autres contextes. Il serait souhaitable de réitérer l'exercice à *Lugdunum*, capitale de la Lyonnaise et métropole des Trois Gaules.

En dehors des habitats (capitales de cité, *vici* et *villae*), quelques études ont porté sur les graffites en contextes funéraires, culturels et militaires mais aucune n'a porté sur les graffites en contexte portuaire. Le port d'Autun, *Cavillonum* (Chalon-sur-Saône), pourrait faire l'objet de futures recherches.

---

<sup>1471</sup> D'après le rapport de la campagne de fouilles PCR Autun-Genetoye 2014. (UMR 6298 ArTeHiS) En ligne, <http://www.arthehis-cnrs.fr/Campagne-de-fouilles-PCR-Autun> [Consulté le 10 août 2015].

<sup>1472</sup> À Bibracte, l'alphabet grec est attesté à partir de La Tène D1b (avant -80) et reste en usage jusqu'à l'époque augustéenne (Lambert, Luginbühl 2005, p. 220).

D'une manière générale, on aura dû passer outre la fragmentation de ces inscriptions qui avait déjà suscité une certaine émotion chez H. De Fontenay lorsqu'il écrivait :

« On s'étonnera peut-être que nous ayons cru devoir faire figurer dans ce recueil les inscriptions que leur mauvais état de conservation ou toute autre cause nous a empêché de déchiffrer : à cela nous répondrons avec notre savant maître M. Jules Quicherat (Bull. de la Soc. des Antiq. de France, 1872, p. 162) que « l'expérience a prouvé qu'en matière d'épigraphie, les choses les plus insignifiantes peuvent devenir utiles à un moment donné. » »<sup>1473</sup>.

---

<sup>1473</sup> De Fontenay 1874, p. 25.

## ADDENDA

Cette rubrique est consacrée aux graffites dont la découverte est postérieure à la clôture du corpus. Elle concerne quatre graffites à Autun et un graffite à Chartres.

### AUTUN

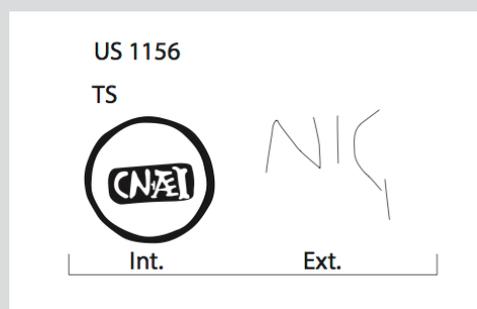
Les découvertes ont eu lieu suite au diagnostic du 17 B rue Carion situé au nord-ouest de la ville, à proximité de l'enceinte. Les quatre graffites sont gravés sur de la céramique fine : deux tessons de *terra nigra* et deux tessons de terre sigillée de production italique ou de la vallée du Rhône. La lecture des inscriptions a été réalisée à partir des photographies et des relevés transmis par le Service Archéologique.

#### N°737

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

#### NIG *Nig(rinus) ?*

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TS(IT?). Coupelle ? Sous le fond.  
Estampille complète CN·ATEI  
17B rue Carion, US 1156. Contexte à préciser.  
Tibère (env. 14 ; 37 de n. è.) (Typologie)*



Le graffite est complet. Il s'agit de trois lettres qui constituent l'abréviation d'un anthroponyme. Plusieurs anthroponymes commençant par les lettres *Nig-* sont connus dans l'Empire. Quatre différents sont attestés dans la province de Lyonnaise : deux *cognomina* masculins et deux *cognomina* féminins. En l'état actuel de la recherche, le *cognomen Nigrinus*<sup>1474</sup> est celui qui livre le plus d'attestations : au moins trois individus ont porté ce nom en Gaule Lyonnaise (OPEL III, p. 102). Le *cognomen Niger* y est attesté deux fois<sup>1475</sup> ; c'est par ailleurs le *cognomen* à racine *Nig-* le plus fréquent dans l'Empire (OPEL III, p. 101). On ne peut exclure la possibilité selon laquelle le nom abrégé soit féminin. Deux anthroponymes féminins commençant par *Nig-* sont attestés en Gaule Lyonnaise : *Nigrina*<sup>1476</sup> qui est l'équivalent féminin de *Nigrinus* et le *cognomen Nigella*<sup>1477</sup>. Ils sont attestés une fois chacun.

Ce graffite est interprété comme étant une marque d'appartenance.

<sup>1474</sup> CIL XIII 2872, 11177 et 2704

<sup>1475</sup> CIL XIII 2309 et ILTG 345

<sup>1476</sup> CIL XIII 2100

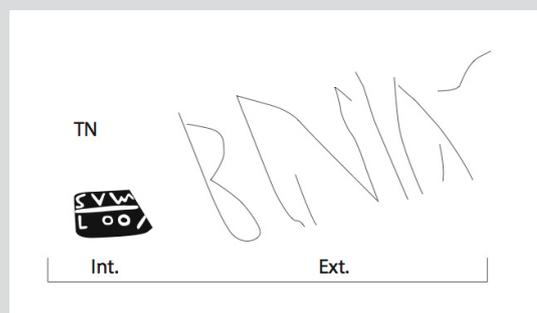
<sup>1477</sup> CIL XIII 2233

### N° 738

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

#### BĀVIA ?

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TN. Assiette. Sous le fond.  
Estampille incomplète.  
17B Rue Carion, US 1276. Contexte à préciser.  
Augusto-tibérienne (15-20 ap.) (d'après typologie)*



Le graffite est complet mais peu lisible en raison des nombreuses concrétions sur la surface du tesson. Il s'agit très probablement d'un anthroponyme. La troisième lettre est difficile à identifier. L'écriture est hésitante et beaucoup moins contrôlée que celle du graffite précédent (N° 737). Peut-être s'agit-il du *cognomen Basia* (OPEL I, p. 272) ou bien *Bavia* avec ligature AV comme suggéré par le professeur Th. Luginbühl. Ce graffite est interprété comme étant une marque d'appartenance.

### N° 739

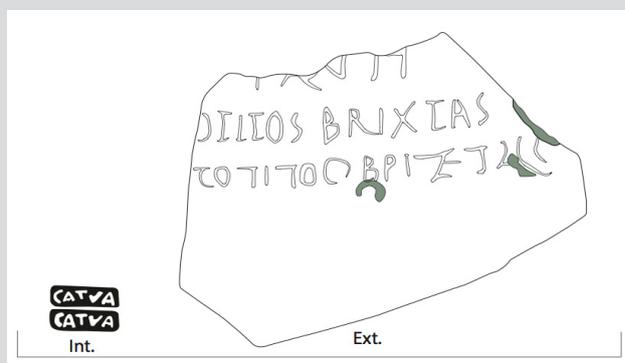
Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

Lecture et commentaires avec l'appui du professeur P.-Y. Lambert.

Sur trois lignes :

**...]+QVII**  
**...]+OTITOS BRIXTAS**  
**...]+ΠOTITOC BPIETAC**

*Alphabets latin et grec. Après cuisson.  
TN type J/B 41. Assiette. Sous le fond.  
Estampille complète CATVA.  
17B Rue Carion, US 1272. Comblement égout.  
Fin Auguste – début Tibère.*



Ce graffite constitue un exemple exceptionnel de l'épigraphie sur céramique telle qu'elle était pratiquée à Autun et dans le reste de l'Empire. En effet, rares sont les graffites sur céramique qui dépassent les trois lettres et plus rares encore sont ceux qui se développent sur plusieurs lignes. Les prospections menées dans les réserves d'Autun n'ont fourni aucun exemplaire comparable à celui-ci. Ce graffite se développe sur au moins trois lignes qui sont brisées dans leur partie gauche. Il s'agit d'une inscription en langue gauloise qui fait appel à l'utilisation de l'alphabet latin et grec.

#### 1ère ligne :

La première ligne est très fragmentaire et ne fournit aucun mot complet. P.-Y. Lambert suggère d'y voir un ...]QVII dont il ne reste que la base des lettres, sans doute le mot latin *-que*. Il observe que les lettres de la première ligne sont nettement plus grandes et sont gravées plus profondément que celles des lignes suivantes. D'après lui, s'il y avait eu un théonyme dans ce texte, on l'aurait trouvé à cet emplacement, écrit en grandes lettres sur la première ligne.

## 2ème ligne :

La deuxième ligne est lue ...]+OTITOS BRIXTAS (ou possiblement ...]SSITOS (?) d'après P.-Y. Lambert). Elle est rédigée en caractères latins. Cette ligne nous fournit un mot complet : BRIXTAS, connu dans d'autres inscriptions et notamment dans le texte de la tablette de Chamalières (...*brixtia anderon*..., 'par la magie des infernaux') (Delamarre 2003, p. 90).

Le nom *Brixta* est aussi attesté à Luxeuil, comme théonyme. *Brixta*, déesse des sources et des eaux (Ferlut 2011, p. 96), est mentionnée sur trois inscriptions lapidaires latines<sup>1478</sup> :

### CIL XIII, 5426

*Luxovio et **Brixtae** C(aius) Jul(ius) Firmanius v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*, 'A Luxovius et Brixta, Caius Julius Firmanius s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre'. (env. III<sup>e</sup> s.)

### CIL XIII, 5425

*[Lus]soio et **Brixtae**, Divixtius Constans, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*, 'A Luxovius et Brixta, Divixtius Constans s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre'.

### AE 1939, 48

***Brixtae** Firmanus [v(otum) s(olvit) l(ibens)] m(erito)*, 'A Brixta, Firmanus s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre.'

« La déesse *Brixta*, parèdre de *Luxovius*, possédait le sanctuaire de Luxeuil les Bains conjointement avec lui (...) *Brixta* et son parèdre *Luxovius* faisaient partie de ces divinités qui soignaient à l'aide des eaux. Ils le faisaient comme *Esculape* et *Hygie* dans les thermes. Les dédicaces à ces divinités ont été trouvées dans les thermes de Luxeuil. Ici, *Luxovius* était le dieu médecin et *Brixta*, l'expression de l'action du dieu, soit la santé retrouvée. Cela explique aussi pourquoi l'origine de son nom est en relation avec le mot « magie ». (...) Ces divinités des sources et des eaux avaient (...) un rôle de guérisseuses. En effet, *Brixta*, *Damona* (...) avaient toute la possibilité de protéger des maladies, voire de les guérir. Il se peut donc que dans ce cadre, les personnes aient fait plutôt des dédicaces pour eux ou leurs familles, à titre privé. » (Ferlut 2011, p. 61-65).

De Limoges, on connaît un graffiti : TASCOS BRISTAS / GARTOS (L.V.S) (LG 147). Il s'agit de deux noms d'hommes, le premier est le thème *tasgo-* (irl. *Tadg*, qui signifiait au départ « blaireau »), et il est suivi d'un patronyme du thème en -ā, avec l'ancien génitif en -ās (au lieu du tardif en -iās) (Lambert 1994, p. 147 ; Delamarre 2003, p. 88).

De la même façon, le graffiti d'Autun présente une terminaison en -os suivie de la même terminaison en -as : ...]OTITOS BRIXTAS qui peut être interprétée comme étant la mention d'un individu, « fils de *Brixta* ». Cette interprétation est celle que nous retenons.

## 3ème ligne :

La troisième ligne correspond à la deuxième ligne transcrite en caractères grecs mais, comme le remarque P.-Y. Lambert, la translittération est erronée. La correspondance BRIXTAS – BPIETAC est artificielle et révèle une certaine incompétence dans la valeur des lettres grecques et latines. Le scripteur semble ignorer que dans BRIXTAS, le X n'est pas le signe équivalent à un groupe de consonnes /ks/, mais un signe d'origine grecque, valant une vélaire douce ou spirante – une consonne unique, qui est la variante combinatoire de k, g lorsqu'ils sont suivis de dentale ou sifflante. Ainsi, la transcription grecque de BRIXTAS était BPIXTAC et non BPIETAC !

<sup>1478</sup> D'après [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.beck\\_n&part=159249](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.beck_n&part=159249) [Consulté le 11/04/2014]

Pour P.-Y. Lambert, l'erreur a pu être provoquée par la coexistence des deux thèmes BRIXTA et \*BRIXSIA, en graphie latine BRIXIA (le nom de la ville de Brescia en Italie), et ses dérivés BRIXIANUS et BRIXIENUS.

Pour lui, le fait que la transcription grecque soit erronée peut s'interpréter de différentes façons :

- Soit le gaulois est encore écrit mais n'est plus parlé couramment.  
De la même façon, on observe que le nom *Atrextus*, nom gaulois, donne lieu à une simplification en *Atrectus*, et aussi parfois, en *Atrestus*, ce qui suppose une nouvelle prononciation sous la forme *Atrekstus*.
- Soit que le scripteur parle gaulois mais ne sait l'écrire qu'en caractères latins, la graphie grecque étant à moitié oubliée.

Dans tous les cas, P.-Y. Lambert remarque que la volonté d'écrire en caractères grecs, ici, relève d'une intention pédante, dont la réalisation n'est pas du tout à la hauteur de l'attente.

Il est encore trop tôt pour proposer une interprétation de la fonction du présent graffiti mais l'ensemble des remarques tendent à interpréter [...]OTITOS BRIXTAS comme étant un anthroponyme gaulois développé sous la forme de « [...]otitos, fils de Brixta ». Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un anthroponyme formé à partir du nom de la déesse *Brixta*, comme attesté ailleurs avec d'autres théonymes (ex. : le *cognomen Martialis* dérivé du nom du dieu Mars). Néanmoins, on ne peut écarter la possibilité que le patronyme *Brixta* résulte non pas d'un emprunt au théonyme, mais d'une déformation de prononciation qui aurait entraîné une variante de son orthographe connue ailleurs sous la forme *Brixa* (1 en Gaule Belgique) et un de ses dérivés *Brixianus* (3 attestations en Cisalpine) (OPEL I, p. 321).

## N° 740

Centre Alain Rebourg, sans n° inv.

**MA[... ?**

*Alphabet latin. Après cuisson.  
TN type J/B 41. Assiette. Sous le fond.  
17B Rue Carion, US 1272. Contexte à préciser.  
Augusto-tibérienne (15-20 de n. è.).*



Graffiti incomplet. Succession de ponts angulaires : sans doute de nature épigraphique. MA[... ?

## CHARTRES

La découverte a eu lieu sur le site d'Archevilliers (C278.2) situé à la périphérie est de la ville (mai-octobre 2014). Le site a révélé la présence d'un établissement rural (enclos, caves, bâtiments, etc. liés aux activités d'élevage et de culture)<sup>1479</sup>. Le graffite est le seul découvert sur le site. Le mobilier céramique recueilli sur le site est peu abondant et se répartit sur plusieurs périodes allant de la Tène finale à l'époque moderne (source : P. Denat). La lecture de l'inscription a été réalisée à partir des photographies et du relevé transmis par le Service Archéologie.

N° 741

SAVC, Inv. C278\_2.1773.102

**GABRQ[...**

*Alphabet latin. Après cuisson ?*

*NL. Gobelet Ch. 1104.1. Haut de panse extérieure.*

*Archevilliers C278.2, US 1773. Contexte à préciser.*

*100-250 de n. è. (Typologie)*



(Dessin et photo : P. Denat, SAVC)

Graffite incomplet. L'OPEL recense seulement trois *cognomina* commençant par GABR[...] : *Gabrilla*, *Gabro* et *Gabrus* respectivement attestés 8, 1 et 2 fois et tous en Gaule Belgique (OPEL II, p. 158). La racine est attestée dans le répertoire onomastique gaulois où le thème *gabro-* signifie "chèvre, chevreuil" (Delamarre 2003, p. 173).

Ce graffite est interprété comme étant une marque d'appartenance.

<sup>1479</sup> <http://archeologie.chartres.fr/en-direct-des-chantiers/lactualite-des-fouilles-et-des-laboratoires/mai-oct-2014-archevilliers/> [Consulté le 31/08/2015].

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS DES PÉRIODIQUES

AE	L'Année épigraphique, supplément à la Revue Archéologique, Paris, dès 1888.
AS	Archéologie suisse, Bâle.
ASSPA	Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.
BCH	Bulletin de correspondance hellénique, Athènes-Paris.
BSHNA	Bulletin trimestriel de la société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun, Autun.
CAG	Carte archéologique de la Gaule, Paris.
CCG	Cahiers du centre Gustave Glotz, Paris.
CRAI	Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris.
DAF	Documents d'archéologie française, Paris.
DHA	Dialogues d'histoire ancienne, Besançon.
IPAAM	Mémoires de l'institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, Nice.
JRA	Journal of roman archaeology, Ann Arbor (MI).
MCV	Mélanges de la casa de Velázquez, Madrid.
MEFRA	Mélanges de l'école française de Rome. Antiquité, Paris.
RACF	Revue archéologique du centre de la France, Tours.
RACÔME	Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como, Côme.
RAE	Revue archéologique de l'est et du centre-est, Dijon.
RAN	Revue archéologique de Narbonnaise, Montpellier.
RAO	Revue archéologique de l'ouest, Rennes.
RAP	Revue archéologique de Picardie, Senlis.
RdN	Revue du nord-archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Villeneuve-d'Ascq.
RHR	Revue de l'histoire des religions, Paris.
SEBARC	Sylloge epigraphica barcinonensis, Barcelone.
SFER	Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain, Paris.

## ABRÉVIATIONS D'OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET D'OUVRAGES COLLECTIFS

- CAG 71/1 REBOURG (A.). — *Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris : Ministère de la Culture, 1993.
- CAG 28 OLLAGNIER (A.), JOLY (D.). — *L'Eure-et-Loir, 28, carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris : Ministère de la Culture, 1994.
- CIL *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin, dès 1863.
- DAF 76 CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (M.) dir. — *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire). Le site du lycée militaire*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1999 (DAF ; 76).
- ILGL BÉRARD (F.), LE BOHEC (Y.) éd. — *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise (ILGL)*, Actes de la table-ronde de novembre 1990, Lyon : De Boccard, 1992 (Collection du centre d'études romaines et gallo-romaines ; nouvelle série, 10), p. 91-97.
- OPEL I LÖRINCZ (B.), REDŐ (F.). — *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, vol. I : Aba-Bysanus, Budapest, 1994.
- OPEL II LÖRINCZ (B.). — *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, vol. II : Cabalicus-Ixus, Vienne, 1999.
- OPEL III LÖRINCZ (B.). — *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, vol. III : Labareus-Pythea, Vienne, 2000.
- OPEL IV LÖRINCZ (B.). — *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, vol. IV : Quadratia-Zures, Vienne, 2002.
- RIB II, fasc. 7 FRERE (S.S.), TOMLIN (R.S.O) *et al.* — *Graffiti on samian ware (terra sigillata)*, University of Oxford, 1995 (The Roman Inscriptions of Britain; II, 7).
- RIB II, fasc. 8 FRERE (S.S.), TOMLIN (R.S.O) *et al.* — *Graffiti on coarse pottery cut before and after firing; stamp on coarse pottery. Addenda and Corrigenda to Fascicules 1-8*, University of Oxford, 1995 (The Roman Inscriptions of Britain; II, 8).
- RIG, I LEJEUNE (M.). — Textes gallo-grecs, *In* : DUVAL (P.-M.) dir. — *Recueil des inscriptions gauloises (RIG)*, vol. I, Paris : Éditions du CNRS, 1985 (Suppl. à Gallia ; 45).
- RIG, II, 1 LEJEUNE (M.). — Textes gallo-étrusques, Textes gallo-latins sur pierre, *In* : DUVAL (P.-M.) dir. — *Recueil des inscriptions gauloises (RIG)*, vol. II, 1, Paris : Éditions du CNRS, 1988 (Suppl. à Gallia ; 45).

RIG, II, 2 LAMBERT (P.-Y.). — Textes gallo-latins sur *instrumentum*, In : *Recueil des inscriptions gauloises (RIG)*, vol. II, 2, Paris : CNRS Éditions, 2002 (Suppl. à Gallia ; 45).

## SOURCES ANCIENNES

CÉSAR, *Bellum Gallicum*, traduction, préface, chronologie et notes par Maurice Rat, Paris : Flammarion, 1964 (Garnier Flammarion).

COLUMELLE, *De l'Économie rurale* (tome I, livre II : des espèces de semences ; tome III, livre VIII : de l'éducation des paons), traduction nouvelle par Louis Du Bois, Paris : C.L.F. Panckoucke éd., 1846 (Bibliothèque latine-française. Seconde série).

JUSTIN, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée* (livre XLIII), texte établi et traduit par Marie-Pierre Arnaud-Lindet, *Corpus Scriptorum Latinorum*, 2003 [Réf. du 31/08/2013] Disponibilité et accès : <http://www.forumromanum.org/literature/justin/>.

JUSTINIEN, *Les cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien*, traduits en français par feu M. Hulot (...) et pour les six derniers par M. Berthelot (...), Metz : Chez Behmer et Lamort, Paris : Chez Rondonneau, 1805 [Réf. du 31/08/2013] Disponibilité et accès : [http://www.histoiredudroit.fr/corpus\\_iuris\\_civilis.html](http://www.histoiredudroit.fr/corpus_iuris_civilis.html).

JUVÉNAL, *Satires* (tome I, livre VI : les femmes), In : *Juvénal et Perse, Œuvres*, traduction nouvelle avec notice et notes par Henri Clouard, Paris : Garnier Frères, 1934 (Classiques Garnier).

PÉTRONE, *L'Œuvre de Pétrone : Le Satyricon*, traduction nouvelle et complète, avec introduction et notes par Louis De Langle, Paris : Bibliothèque des curieux, 1923.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle* (livre XIV : les vignes et le vin ; livre XXII : Vertus des céréales et des légumineuses), texte traduit, présenté et annoté par Stéphane Schmitt, Paris : Gallimard, 2013 (Bibliothèque de la Pléiade ; 593).

PLUTARQUE, *Œuvres morales*, « Actions courageuses des femmes », In : *Œuvres morales de Plutarque*, tome 1, traduites du grec par Dominique Ricard, Paris : Lefèvre éditeur, 1844.

VIRGILE, *Les Géorgiques* (livre I), texte latin traduit par Eugène de Saint-Denis ; introduction, notes et postface par Jackie Pigeaud, Paris : Les Belles Lettres, 1998 (Classiques en poche ; 26).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS 2007** : ADAMS (J.N.). — *The regional diversification of Latin 200 BC-AD 600*, Cambridge : Cambridge University Press, 2007, p. 438-439.
- AHÛ DELOR, MOUTON-VENAULT 2011** : AHÛ DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.). — Place de la sigillée dans les vaisseliers en contextes civils au I<sup>er</sup> s., *In* : REDDÉ (M.) *et al.* dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 2, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, (Bibracte ; 21), p. 847-861.
- ALIX 2011A** : ALIX (S.). — Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne (Annexe), *In* : REDDÉ (M.) *et al.* dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 1, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011 (Bibracte ; 21), p. 127-128.
- ALIX 2011B** : ALIX (S.). — La fouille du faubourg d'Arroux à Autun (71) premiers résultats, *In* : *Journée d'actualité de la recherche archéologique*, organisée par le service archéologique d'Autun 11 février 2011, Autun : Service archéologique de la ville, 2011, p. 22-27.
- ALIX 2015** : ALIX (S.). — *Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, Faubourg d'Arroux*, Urbani et Fabri. *Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, Rapport d'opération, Fouille archéologique, Dijon : Inrap Grand-Est Sud, 2015.
- ALLAG, JOLY 1995** : ALLAG (C.), JOLY (D.). — Les peintures murales romaines de Chartres (Eure-et-Loir). Étude de quelques ensembles homogènes, *RAP*, n.s. 10, 1995, p. 169-187.
- ANDRÉ, LEVADOUX 1964** : ANDRÉ (J.), LEVADOUX (L.). — La vigne et le vin des Allobroges, *Journal des savants*, 3, 1964, p. 169-181.
- ANDRIEU 2008** : ANDRIEU (M.). — *Contribution à l'étude des graffites sur céramique dans le nord et l'est de la Gaule*, mémoire de Master sous la direction de M. Joly, Paris : Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2008.
- ANDRIEU 2009** : ANDRIEU (M.). — *Les graffites sur céramique dans le Centre et le Sud de l'Angleterre*, mémoire de Master sous la direction de G. Sauron et M. Joly, Paris : Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2009 (Erasmus).
- ANDRIEU 2013** : ANDRIEU (M.). — Les graffites sur vaisselle céramique d'Autun / Augustodunum (Saône-et-Loire), *In* : SFECAG, *Actes du Congrès d'Amiens*, Marseille : SFECAG, 2013, p. 511-516.
- ANDRIEU 2014** : ANDRIEU (M.). — Catalogue des graffites, *In* : *Besançon, Rapport de fouilles du site de la ZAC Pasteur (3317.BZP)*, Service archéologique de la ville, 2014. (non publié)

- ANSELME 1983** : ANSELME (M.). — *Lorraine Belge : architecture rurale de Wallonie*, Liège : Pierre Mardaga, 1983, p. 158-159.
- Baird, Taylor 2011** : BAIRD (J.A.), TAYLOR (C.) eds — *Ancient Graffiti in Context*, New York, London : Routledge, 2011 (Routledge Studies in Ancient History ; 2).
- BAKKER, GALSTERER-KRÖLL 1975** : BAKKER (L.), GALSTERER-KRÖLL (B.). — *Graffiti auf römischer Keramik im Rheinischen Landesmuseum Bonn*, Köln : Rheinland-Verlag GMBH, 1975 (Epigraphische Studien ; 10).
- BARATTE 1993** : BARATTE (F.). — *La vaisselle d'Argent en Gaule dans l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.)*, Paris : De Boccard, 1993 (De l'archéologie à l'histoire).
- BARBET, FUCHS 2008** : BARBET (A.), FUCHS (M.) dir. — *Les murs murmurent, Graffiti gallo-romains*, Catalogue de l'exposition créée au Musée romain de Lausanne-Vidy, 2008, Gollion : Infolio, 2008.
- Barrière 2013** : BARRIÈRE (V.). — *Le rempart urbain, marqueur d'une identité civique ? Réflexions à partir du cas d'Augustodunum (Gaule Lyonnaise)*, Résumé de la communication faite le 24 mai 2013 à l'occasion de la réunion « Identités civiques : expression et manifestations » de l'axe Politeia / Identités du l'UMR ArTeHiS, Dijon : MSH, 2013. [Réf. du 24/08/2015] Disponibilité et accès : [http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/docx/re\\_sume\\_vb\\_identite\\_s-2.docx](http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/docx/re_sume_vb_identite_s-2.docx).
- BATS 1988** : BATS (M.). — La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique, *RAN*, 21, 1988, p. 121-148.
- BATS 1992** : BATS (M.). — Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), *In* : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGES (G.), TREZIGNY (H.) éd. — *Marseille grecque et la Gaule : actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (nov. 1990)*, Lattes/Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian / ADAM, 1992 (Travaux du Centre Camille Jullian. Études massaliètes ; 3), p. 263-278.
- BATS 1998** : BATS (M.). — Marseille archaïque. Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale, *MEFRA*, 110, 2, 1998, p. 609-633.
- BATS 2003** : BATS (M.). — Les gaulois et l'écriture aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant J.-C., *In* : MANDY (B.), SAULCE (A.) éd. — *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer (AFEAF), Rennes : Revue archéologique de l'ouest, 2003 (Suppl. à la RAO, 10), p. 369-380.
- BATS 2004** : BATS (M.). — Grec et gallo-grec : Les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), *In* : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine : Éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à Gallia, 61), p. 7-20.

- BATS 2010** : BATS (M.). — Lire, écrire, communiquer : le long apprentissage des Gaulois du Midi (VI<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), *In* : *De l'apprentissage à l'intégration : La Grèce, Rome et les Barbares*, Compte rendu du séminaire CiTra, Séance du 7 avril 2010, Lyon : École Normale Supérieure, 2010. [Réf. du 31/08/2013]. Disponibilité et accès : <http://citra.ens-lyon.fr/de-l-apprentissage-a-l-integration-96313.kjsp?RH=CITRA-ACTIVITES-CR#Bats>
- BATS 2011A** : BATS (M.). — Entre Ibères et Celtes : l'écriture à Ensérune dans le contexte de la Gaule du sud (V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), *In* : LUJAN (E.), GARCIA (A.) eds — *A Greek Man In The Iberian Street. Papers in Linguistics And Epigraphy In Honour Of Javier De Hoz*, Innsbruck : Institut für Sprachen und Literaturen der Universität, 2011, p. 129-137.
- BATS 2011B** : BATS (M.). — Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), *In* : RUIZ DARASSE (R.), LUJÁN (E.R.) éd. — *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Madrid : Casa de Velázquez, 2011 (Casa de Velázquez ; 126), p. 197-226.
- BATS 2012A** : BATS (M.). — Les phocéens, Marseille et la Gaule (VII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.), *In* : RICO (C.), MARTINEZ-SÈVE (L.) éd. — *Les diasporas grecques du VIII<sup>e</sup> à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2012 (Pallas ; 89), p. 145-156.
- BATS 2012B** : BATS (M.). — L'arrivée du vin étrusque sur le littoral de méditerranée nord-occidentale (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), *In* : CIACCI (A.), RENDINI (P.), ZIFFERERO (A.) ed. — *Archeologia della vite e del vino in Toscana e nel Lazio. Dalle tecniche dell'indagine archeologica alle prospettive della biologia molecolare*, Borgo San Lorenzo : All'insegna del giglio, 2012, p. 377-389.
- BAUDOUX 1996** : BAUDOUX (J.). — *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français) : contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1996 (DAF ; 52).
- BAYARD, MASSY 1983** : BAYARD (D.), MASSY (J.-L.). — Chapitre VI. Un centre économique et politique, *RAP*, n.s. 2 (*Amiens romain. Samarobriva Ambianorum*), 1983, p. 127-166.
- BEAUCHAMP 1998** : BEAUCHAMP (C.). — *Étude sociologique d'Augustodunum à travers les monuments funéraires gallo-romains*, mémoire de maîtrise, sous la direction de G. Sauron, Dijon : Université de Bourgogne, 1998.
- BECHERT 1976** : BECHERT (T.). — *Steindenkmäler und Gefässinschriften*, Duisburg : Niederrheinisches museum, 1976 (Funde Asciburgium ; 4).
- BEDON 1996** : BEDON (R.). — *Les villes de la Gaule Lyonnaise*, Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 1996 (Caesarodunum ; 30).
- BEDON 2001** : BEDON (R.). — *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Paris : Picard, 2001, p. 137-140.

- BET 2014** : BET (Ph.). — Superstition ou convivialité, *In* : BET (Ph.), DOUSTEYSSIER (B.) dir. — *Éclats arvernes : fragments archéologiques, I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Clermont- Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2014, p. 182-183.
- BET, DELAGE 1993** : BET (Ph.), DELAGE (R.). — Inscriptions gravées et graffites sur céramique à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période romaine, *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, Marseille : SFECAG, 1993, p. 305-327.
- BIANQUIS 1996** : BIANQUIS-GASSER (I.). — Les empreintes du monde viticole sur la maison alsacienne, *In* : *Maisons d'Eurasie. Architecture, symbolisme et signification sociale*. Cahiers de la société des études euro-asiatiques, Paris : L'Harmattan, 1996 (Eurasie ; 6), p. 11-40.
- BIDDULPH 2006** : BIDDULPH (E.). — What's in a Name ? Graffiti on Funerary Pottery. *Britannia*, 37, 2006, p. 355-359. [Réf. du 15/10/2010]. Disponibilité et accès : <http://www.jstor.org/stable/30030525>.
- BINET, HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2010** : BINET (E.), HOËT-VAN CAUWENBERGHE (Ch.). — *Graffiti* sur éléments architecturaux à *Samarobriva* (Amiens), *RdN*, 92, 2010 (RdN ; 388), p. 203-224.
- BIZOT ET AL. 2007** : BIZOT (B.), DELESTRE (X.), GUYON (J.), MOLINIER (M.), TREZIGNY (H.). — *Marseille antique*, Paris : Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2007 (Guides archéologiques de la France ; 42).
- BLANC ET AL. 1985** : BLANC (A.), BLANC (P.), LA COMBLE (DE) (J.), LORENZ (C.), LORENZ (J.). — Caractérisation et origine des matériaux utilisés dans les monuments gallo-romains d'Autun (Saône-et-Loire), *BSHNA*, 113, 1985, p. 3-28.
- BLANCHARD-LEMÉE, BLANCHARD 1993** : BLANCHARD-LEMÉE (M.), BLANCHARD (A.). — Épicure dans une anthologie sur mosaïque à Autun, *In* : *CRAI*, 137<sup>e</sup> année, 4, 1993, p. 969-984.
- BOISSINOT 2005** : BOISSINOT (Ph.). — Sur la plage emmêlés : Celtes, Ligures, Grecs et Ibères dans la confrontation des textes et de l'archéologie, *MCV*, 35, 2, 2005, p. 13-43.
- BONNAMOUR 1987** : BONNAMOUR (L.). — Un type de céramique gallo-romaine commune en Val de Saône : la cruche à bec tréflé, *RAE*, 38, 1987, p. 317-331.
- BOST, FABRE 2010** : BOST (J.-P.), FABRE (G.). — À propos des corpora de graffiti : quelques questions de méthode, *In* : *SFER, Journée d'étude du 6 juin 2010* consacrée aux corpora épigraphiques, Résumé, CCG 21, Paris : De Boccard, 2011, p. 454-456. Le texte complet est édité en ligne sur le site de l'association international Ductus. [Réf. du 28/04/2014] Disponibilité et accès : [http://www.unil.ch/webdav/site/ductus/shared/graffiti\\_methode.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/ductus/shared/graffiti_methode.pdf)
- BOŽIČ, FEUGÈRE 2004** : BOŽIČ (D.), FEUGÈRE (M.). — Les instruments de l'écriture, *In* : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine : Éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à Gallia ; 61), p. 21-41.

- BRÉGI 2009** : BRÉGI (J.-F.). — *Droit romain : Les biens et la propriété*, Paris : Ellipses, 2009.
- BRÉNOT ET AL. 1999** : BRENOT (C.), LORIOT (X.), NONY (D.). — *Aspects d'histoire économique et monétaire de Marc Aurèle à Constantin (161-337 ap. J.-C.)*, Paris : Sedes, 1999 (Regards sur l'histoire).
- BRULET ET AL. 2010** : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.). — *La céramique romaine en Gaule du nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout : Brepols, 2010.
- BRUNAU 2000** : BRUNAU (J.-L.). — Propriétés divines, possessions humaines, la fonction symbolique de l'enclos, *RAP*, 1/2 « Les enclos celtiques – Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) », 2000, p. 271-278.
- BRUNAU 2008** : BRUNAU (J.-L.). — Faut-il dire Celtes ou Gaulois ? *In* : BRUNAU (J.-L.) éd. — « Gaulois qui étais-tu ? », = *Dossier pour la Science*, 61, 2008, p. 10-14.
- BRUNEAU 1965** : BRUNEAU (Ph.). — Le motif des coqs affrontés dans l'imagerie antique, *BCH*, 89, 1, 1965. p. 90-121.
- BULLINGER 1972** : BULLINGER (H.). — *UTERE FELIX* : à propos de la garniture de ceinturon de Lyon, *Gallia*, 30, 2, 1972, p. 276-283.
- BUONOPANE 2011** : BUONOPANE (A.). — La pubblicazione di marchi e di graffiti su *instrumentum inscriptum*: alcune riflessioni, *In* : BUORA (M.), MAGNANI (S.), VENTURA (P.) dir. — *Ceramica a vernice nera e terra sigillata italica da Aquileia. Recenti indagini e confronti regionali = Quaderni Friulani di Archeologia*, 21, 2011, p. 11-16. [Réf. du 15/02/2015] Disponibilité et accès : <http://www.quaderni.archeofriuli.net/projects/anno-xxi-dicembre-2011/>.
- BURIN 1982** : BURIN (J.-P.). — Châteaubleau, *In* : *Trois fouilles récentes en Ile-de-France : Saint-Étienne de Paris, Saint-Germain-des-Prés, Châteaubleau-en-Brie* : Paris, Mairie annexe du IV<sup>e</sup> arr., Rotonde de la Villette, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris et la Commission du vieux Paris, 1982, p. 29.
- CAGNAT 1905** : CAGNAT (R.). — Tables de mesures-étalons trouvées en Afrique, *CRAI*, 49<sup>e</sup> année, 5, 1905, p. 490-497.
- CAMOUS 2012** : CAMOUS (Th.). — Du rire du pivert au rire du luperque. Propositions pour une nouvelle interprétation du rituel des Lupercalia, *MEFRA – Antiquité*, 124-1, 2012. [Réf. du 31/01/2014] Disponibilité et accès : <http://mefra.revues.org/104>.
- CANALI, CAVALLO 1998** : CANALI (L.), CAVALLO (G.). — *Graffiti latini. Scrivere sui muri a Roma antica*, Milano : Biblioteca universale Rizzoli, 1998.
- CARPENTIER 2004** : CARPENTIER (V.). — Note sur un graffiti gallo-romain découvert au Mans (Sarthe), *RAO*, 21, 2004, p. 121-130.

- CATACH 1980** : CATACH (N.). — La ponctuation, *Langue française*, 45, 1980, p. 16-27.
- CAZANOVE, JOLY 2011** : CAZANOVE (O.), JOLY (M.). — Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes, *In* : REDDÉ (M.) *et al.* dir. — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 2, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, (Bibracte ; 21), p. 663-669.
- CHARDRON-PICAULT 1990** : CHARDRON-PICAULT (P.). — *Autun, 14 rue au raz à Autun*, rapport de sondages préliminaires, Autun : Service archéologique de la ville, juillet 1990.
- CHARDRON-PICAULT 2004** : CHARDRON-PICAULT (P.). — *L'Artisanat à Autun-Augustodunum, Topographie et chronologie des activités manufacturières dans la capitale de la Civitas Aedorum*, thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2004.
- CHARDRON-PICAULT 2007** : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Hommes de feu, hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*, Catalogue de l'exposition temporaire (22 sept. 2007- 28 janv. 2008), Autun, musée Rolin, 2007.
- CHARDRON-PICAULT 2010** : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*. Actes du colloque international d'Autun (20-22 septembre 2007), Dijon : Revue archéologique de l'Est, 2010 (Suppl. RAE ; 28).
- CHARDRON-PICAULT, DUCREUX 1991** : CHARDRON-PICAULT (P.), DUCREUX (F.). — *Autun, Institution Saint-Lazare, 14 rue aux Raz à Autun (Saône-et-Loire)*, Rapport de sauvetage programmé, Autun : Service archéologique de la ville, S.R.A. de Bourgogne, Dijon, 1991.
- CHARLIER 2004** : CHARLIER (F.). — La pratique de l'écriture dans les tuileries gallo-romaines, *In* : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à Gallia ; 61), p. 67-102.
- CHENET 1911** : CHENET (G.). — Graffites et estampilles d'Avocourt et des Allieux (Meuse), *Revue Archéologique*, Quatrième série, 17, Presses Universitaires de France, 1911, p. 51-54. [Réf. du 05/03/2014]. Disponibilité et accès: <http://www.jstor.org/stable/41021680>.
- CHRISTOL, FICHES 1999** : CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.). — Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité, *Gallia*, 56, 1999. p. 141-155.
- CIPRIANO, SANDRINI 2014** : CIPRIANO (S.), SANDRINI (G.M.). — Graffiti su terra sigillata da *Iulia Concordia*. Segni della Vita Quotidiana (Concordia Sagittaria, Provincia Di Venezia, Veneto/Italia), *In* : *Rei Cretariae Romanae Fautorim Acta* 43, 2014, p. 289-296.
- CLARKE 2004** : CLARKE (J.). — *Le sexe à Rome : 100 av. J.-C.-250 ap. J.-C.*, Paris : La Martinière, 2004.

- CLAUSTRES 1958** : CLAUSTRES (G.). — Les graffites gallo-romains de Peyrestortes (Pyrénées-Orientales), *Gallia*, 16, 1, 1958, p. 41-81.
- CLÉMENÇON, GANNE 2009** : CLEMENÇON (B.), GANNE (P.M.). — *Toutatis* chez les Arvernes, Les graffiti à *Totates* du bourg routier antique de Beauclair (communes de Giat et de Voingt, Puy-de-Dôme), *Gallia*, 66, 2, 2009, p. 153-169.
- CLÉMENÇON, GANNE 2012** : CLEMENÇON (B.), GANNE (P.M.). — Les graffitis à Totates du sanctuaire de Beauclair chez les Arvernes, *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012, p. 165-168.
- CLOASTRE 1954** : CLOASTRE (R.). — Marques de potiers sur tessons de céramique sigillée conservés au musée de Rennes, *Annales de Bretagne*, 61, 2, 1954, p. 306-327.
- COLAS 2014** : COLAS (C.). — Qu'est-ce qu'un graffiti, quand apparaissent-ils ? *In* : *Langages et communication*. 139<sup>e</sup> congrès des Sociétés historiques et scientifiques. Nîmes du 5 au 10 mai 2014 [à paraître en ligne].
- COLLINGWOOD, WRIGHT 1965** : COLLINGWOOD (R.G.), WRIGHT (R.P.). — *The Roman Inscriptions of Britain*, Vol.1 : *Inscriptions on Stone*, Oxford : Clarendon Press, 1965.
- COOLEY 2002** : COOLEY (A.). — *Becoming Roman, Writing Latin? Literacy and Epigraphy in the Roman West*, Portsmouth : *Journal of Roman Archaeology*, 2002 (Suppl. à JRA ; 48).
- CORBIER 2006** : CORBIER (M.). — *Donner à voir, donner à lire : Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris : CNRS, 2006.
- CORBIER 2012** : CORBIER (M.). — L'Année Épigraphique et les « écrits de la vie quotidienne », *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012, p. 444-447.
- CORBISHLEY 1984** : CORBISHLEY (M.). — A Roman Graffito from Essex, *In* : *A Journal of Romano-British & Kindred Studies*, *Britannia*, 15, London, 1984, p. 238-239.
- CORTI 2001** : CORTI (C.). — Le misura di capacità, *In* : CORTI (C.), GIORDANI (N.) ed. — *Pondera, pesi e misure nell'antichità*, Campagalliano : Libra 93, 2001 (Grandezze e misure della storia), p. 219-226.
- COULON 1929** : COULON (P.). — Graffite sur urne gallo-romaine trouvée à Reims, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 26, 5, 1929, p. 310-311.
- COULON 1994** : COULON (G.). — *L'enfant en Gaule romaine*, Paris : Errance, 1994.
- COURRIER, DEDIEU 2012** : COURRIER (C.), DEDIEU (J.-P.). — Écrire à Pompéi : propositions pour une modernisation du *CIL IV*, *SEBarc*, 10, 2012, p. 371-388.

- CREUSATON 1968** : CREUSATON (J.). — *Autun, Rapport concernant la fouille sur le terrain municipal de la rue des Pierres à Autun*, SRA de Bourgogne, 1968.
- D'ANNA ET AL. 2011** : D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.), SCHMITT (A.), VERHAEGHE (F.), FERDIERE (A.). — *La céramique : La poterie du Néolithique aux Temps modernes*, Paris : Errance, 2001. Nouvelle édition revue et augmentée.
- D'ARBOIS DE JUBAINVILLE 1887** : D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (H.). — La propriété foncière en Gaule, *CRAI*, 31<sup>e</sup> année, 1, 1887, p. 65-86.
- DACOS 1967** : DACOS (N.). — Graffiti de la Domus Aurea, *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 38, 1967, p. 145-175.
- DARROU 2005** : DARROU (G.). — *Enquête sur les mesures de capacité en pierre, France*, Paris : De Boccard, 2005 (De l'archéologie à l'histoire).
- DE HOZ 1997** : DE HOZ (X.). — L'écriture ibérique, *In : Les Ibères*. Catalogue de l'exposition à Paris au Grand Palais, du 15 octobre 1997 au 5 janvier 1998, Paris : Association française d'Action Artistique, 1997, p. 191-203.
- DE HOZ 2008** : DE HOZ (X.). — A Celtic Personal Name on an Etruscan Inscription from Ensérune, Previously Considered Iberian (MLH B.1.2b), *In : GARCIA ALONSO (J.L.) ed. — Celtic and Other Languages in Ancient Europe*, Salamanca : Universidad de Salamanca, 2008 (Aquilafuente ; 127), p. 17-27.
- DE HOZ 2010** : DE HOZ (X.). — L'écriture gréco-ibérique et l'influence hellène sur les usages de l'écriture en Hispanie et dans le sud de la France, *In : TREZIGNY (H.) et al. — Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire : Actes des rencontres du programme européen Ramses<sup>2</sup> (2006-2008)*, Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 3, Paris : Errance / Aix-en-Provence : Centre Camille- Jullian, 2010, p. 637-657.
- DE Kerdanet 1821** : DE Kerdanet (D.L.M.). — *Histoire de la langue des Gaulois, et par suite de celle des Bretons, pour servir à l'Histoire générale de France, de Vély, Villaret, Garnier et Dufau*, Rennes : Chez Duchesne Librairie, 1821 (Kessinger Legacy Reprints).
- DE MICHELI 1995** : DE MICHELI (Ch.). — I graffiti sulla ceramica comune romana nel canton Ticino, *RACôme*, 177, 1995, p. 23-37.
- DEBAUX 2009** : DEBAUX (G.). — Graffites et signatures sur céramiques modernes : Description et analyse d'un corpus originaire de la Rade de Villefranche-sur-Mer, *IPAAM*, vol. 51, 2009, p. 335-344
- DEGAVRE 1998** : DEGAVRE (J.). — *Lexique gaulois : recueil de mots attestés, transmis ou restitués et de leurs interprétations*, Bruxelles : Société belge d'études celtiques ; Libramont : musée des Celtes, 1998 (Mémoires de la Société belge d'Études celtiques ; 10).
- DELAMARRE 2003A** : DELAMARRE (X.). — *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris : Errance, 2003 (Collection des Hespérides). Deuxième édition revue et augmentée.

- DELAMARRE 2003B** : DELAMARRE (X.). — Pourquoi le Gaulois a-t-il perdu sa langue ? *Science & Vie*, h.s. 224, septembre 2003, p. 154-155.
- DELAMARRE 2003C** : DELAMARRE (X.). — Le renouveau des études gauloises. (non publié) [Réf. du 06/06/2015] Disponibilité et accès : [http://www.academia.edu/985036/Le\\_renouveau\\_des\\_etudes\\_gauloises](http://www.academia.edu/985036/Le_renouveau_des_etudes_gauloises).
- DELAMARRE 2007** : DELAMARRE (X.). — *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris : Errance, 2007.
- DELHOOFS, BEN KADDOUR, JOLY 2011** : DELHOOFS (H.), BEN KADDOUR (C.), JOLY (D.). — Eure-et-Loir. Chartres. De nouveaux aménagements gallo-romains précoces dans la ville d'Autricum, *L'Archéologie*, 115, août-septembre 2011, p. 6-7.
- DELOR 2002** : DELOR (J.-P.). — *L'Yonne, 89/2*, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris : Ministère de la Culture, 2002.
- DEMONGEOT 1973** : DEMONGEOT (A.). — *Autun-Campagne de fouille-Juillet 1973*, Service archéologique d'Autun, 1973.
- DEMOULE 2012** : DEMOULE (J.-P.). — *On a retrouvé l'histoire de France : comment l'archéologie raconte notre passé*, Paris : Robert Laffont, 2012.
- DENAT 2010** : DENAT (P.). — Aperçu des faciès céramiques de Chartres au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Étude d'ensembles choisis de la fouille du cinéma « Les Enfants du Paradis », In : *SFECAG*, Actes du Congrès de Chelles, Marseille : SFECAG, 2010, p. 547-560.
- DENAT, SIMON 2014** : DENAT (P.), SIMON (J.). — Les importations à Chartres, témoins du dynamisme économique, *Archéo, Petit journal des fouilles archéologiques de Chartres*, 19, mai 2014, p. 12-13.
- DEONNA 1925** : DEONNA (W.). — Marques de potiers et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève, au Musée de Genève, In : LEROUX (E.) éd. — *Pro Alésia*, 41-42, 11<sup>e</sup> année, février-mai 1925, p. 1-81.
- DESBAT, LEQUÉMENT, LIOU 1987** : DESBAT (A.), LEQUÉMENT (R.), LIOU (B.) — Inscriptions peintes sur amphores : Lyon et Saint-Romain-en-Gal, *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 141-166.
- DESBORDES 1990** : DESBORDES (F.). — *Idées romaines sur l'écriture*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires de Lille, 1990 (Histoire de la linguistique).
- DESMICHELS 1835** : DESMICHELS (O.). — *Histoire générale du Moyen Age*, Paris : L. Colas, 1835, p. 367.
- DEYTS 1998** : DEYTS (S.) dir. — *À la rencontre des Dieux gaulois. Un défi à César* : exposition Lattes / Saint-Germain-en-Laye, musée archéologique Henri Prades / musée des antiquités nationales, 1998-1999, Dijon : RMN, 1998.

- DONDIN-PAYRE 1992** : DONDIN-PAYRE (M.). — L'Épigraphie de la cité des Carnutes. Questions de méthode, *In* : BERARD (F.), LE BOHEC (Y.) éd. — *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise* (ILGL), Actes de la table-ronde de novembre 1990, Lyon : De Boccard, 1992 (Collection du centre d'études romaines et gallo-romaines ; Nouvelle série, 10), p. 91-97.
- DONDIN-PAYRE 2001** : DONDIN-PAYRE (M.). — L'onomastique dans les cités de Gaule centrale (Bituriges Cubes, Éduens, Senons, Carnutes, Turons, *Parisii*), *In* : DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) éd. — *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Séminaire d'Histoire Romaine et d'Épigraphie Latine, Bruxelles : Le livre Timperman, 2001, p. 193-251.
- DONDIN-PAYRE 2005** : DONDIN-PAYRE (M.). — Épigraphie et acculturation : l'apport des fusaïoles inscrites, *In* : DESMULLIEZ (J.), HOËT-VAN CAUWENBERGHE (Ch.). — *Le monde romain à travers l'épigraphie : méthodes et pratiques*, Actes du 24<sup>e</sup> colloque international de Halma, Lille, (8-10 novembre 2001), Lille : Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2005 (UL3, Travaux & Recherches), p. 133-143.
- DONDIN-PAYRE 2010** : DONDIN-PAYRE (M.). — Écriture et travail du schiste : analyse d'une complémentarité artisanale dans l'Occident romain, *In* : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 sept. 2007, *RAE*, 28, 2010, p. 201-208.
- DONDIN-PAYRE 2011** : DONDIN-PAYRE (M.) dir. — *Les noms de personnes dans l'Empire romain. Transformations, adaptation, évolution*, Pessac : Ausonius Éditions, Paris : De Boccard, 2011 (Scripta Antiqua ; 36).
- DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER 2001** : DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) éd. — *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*. Séminaire d'Histoire Romaine et d'Épigraphie Latine, Bruxelles : Le livre Timperman, 2001.
- DOTTIN 1918** : DOTTIN (G.). — *La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire*, Paris : C. Klincksieck, 1918 (Collection pour l'étude des Antiquités nationales ; 2).
- DOURSTHER 1840** : DOURSTHER (H.). — *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes, contenant des tables de monnaies de tous les pays*, Bruxelles : M. Hayez, 1840.
- DOYEN 1984** : DOYEN (J.-M.). — Rouelles votives du La Tène III à Liberchies, *Amphora*, 36, Juin 1984, p. 25-26.
- DUCOS 1996** : DUCOS (M.). — *Rome et le droit*, Paris : Librairie générale française, 1996.
- DUMAS 2012** : DUMAS (C.). — Nouvelles réflexions sur les objets grivois du quotidien, *In* : *Instrumentum*, 35, juin 2012 (Centre Jean-Palermé ; 22), p. 30-32.
- DUPRAZ 2000** : DUPRAZ (J.). — Sanctuaires et espaces urbains : Alba la Romaine, I<sup>er</sup> s. av.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Ardèche), *In* : VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Archéologie des*

*sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000, p. 46-70.

**DURAND-LEFEBVRE 1963** : DURAND-LEFEBVRE (M.). — *Marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris et conservées principalement au musée Carnavalet*, Paris : Impr. Nationale, 1963.

**DUVAL 1954** : DUVAL (P.M.). — Observations sur les dieux de la Gaule, *Revue de l'histoire des religions*, 145, 1, 1954. p. 5-17.

**DUVAL 1960** : DUVAL (P.M) — *Les inscriptions antiques de Paris*, Paris : Impr. Nationale, 1960 (Histoire générale de Paris).

**DUVAL 1989** : DUVAL (P.M.). — Les comptes de potier. 1. Composition et nature des graffites de la Graufesenque, *In : Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, Rome : École Française de Rome, 1989 (EFR ; 116), p. 1127-1143.

**DUVAL 1989** : DUVAL (P.M.). — Les Gaulois savaient écrire, *In : Travaux sur la Gaule (1946- 1986)*, Rome : École française de Rome, 1989 (EFR ;116), p. 191-197.

**EVANS 1967** : EVANS (D.E.). — *Gaulish Personal Names: a Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford : Clarendon Press, 1967.

**EVANS 1987** : EVANS (J.). — Graffiti and the Evidence of Literacy and Pottery use in Roman Britain, *The Archaeological Journal*, 144, 1987, p. 191-204.

**FAVRIAUD 2004** : FAVRIAUD (M.). — Quelques éléments d'une théorie de la ponctuation blanche par la poésie contemporaine, *L'Information Grammaticale*, 102, 2004, p. 18-23.

**FERDIÈRE 1975** : FERDIÈRE (A.). — Notes de Céramologie de la Région Centre - VII. Les ateliers de potiers gallo-romains de la Région Centre, *RACF*, 14, 1-2, 1975, p. 85-111.

**FERDIÈRE 2005** : FERDIÈRE (A.). — *Les Gaules, Provinces des Gaules et Germanies, Provinces Alpines, II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Paris : Armand Colin, 2005.

**FERDIÈRE 2006** : FERDIÈRE (A.). — La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale), *RACF*, 45-46, 2006.

**FERDIÈRE 2011** : FERDIÈRE (A.). — *La Gaule Lyonnaise*, Paris : Picard, 2011.

**FÉRET, SYLVESTRE 2006** : FÉRET (G.), SYLVESTRE (R.). — Les graffites sur céramique, *In : SCHUCANY (C.) dir. — Die römische Villa von Biberist-Spitalhof/SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1989)*, 2006 (Ausgrabungen und Forschungen ; 4), p. 365-371.

**FÉRET, SYLVESTRE 2008** : FÉRET (G.), SYLVESTRE (R.). — *Les graffites sur céramique d'Augusta Raurica*, Augst : Römermuseum Augst, 2008.

- FERLUT 2011** : FERLUT (A.). — *Le culte des divinités féminines en Gaule Belgique et dans les Germanies sous le Haut Empire Romain*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Y. Le Bohec, Université Lyon 3, 2011.
- FEUGÈRE 2000** : FEUGÈRE (M.). — Stylet inscrit de Rouffach (Haut-Rhin), *In* : DOMERGUE (C.), LEROY (M.) *et al.* — Mines et métallurgies en Gaule, *Gallia*, 57, 2000, p. 227-229.
- FEUGÈRE 2004** : FEUGÈRE (M.). — L'*Instrumentum*, support d'écrit, *In* : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine : Éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à *Gallia* ; 61), p. 53-65.
- FEUGÈRE, LAMBERT 2004** : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine : Éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à *Gallia* ; 61), p. 1-192.
- FONTENAY 1874** : FONTENAY (H. de). — *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste de la même époque trouvées au même lieu*, Paris : H. Champion, 1874.
- FORT 2007** : FORT (A.). — *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)*, mémoire de Master, sous la direction de F. Favory, Besançon : Université de Franche-Comté, 2007.
- FORT, LABAUNE 2008A** : FORT (B.), LABAUNE (Y.), (TISSERAND (N.) coll.). — Les Militaria datés du début du Haut-Empire à Autun / Augustodunum et dans les collections du musée Rolin, *In* : POUX (M.), dir. — *Sur les traces de César : militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002, 2008 (*Bibracte* ; 14), p. 156-157.
- FORT, LABAUNE 2008B** : FORT (A.), LABAUNE (Y.) — *L'enceinte monumentale d'Augustodunum, Autun (Saône-et-Loire)*, *Archéologie en Bourgogne*, 11 (collection dirigée par A. Rousseau, SRA de Bourgogne), 2008.
- FOURRÉ 2007** : FOURRÉ (A.). — Les graffiti de la nécropole tardive de Lazenay à Bourges (Cher), *In* : SFECAG, *Actes du Congrès de Langres*, Marseille : SFECAG, 2007, p. 403-409.
- FOURRÉ 2012** : FOURRÉ (A.). — Inscriptions mineures sur *instrumentum* à Auaricum (Bourges), la nécropole de Lazenay (Antiquité tardive), *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012.
- FRÉZOULS 1997** : FRÉZOULS (E.) dir. — *Les villes antiques de la France. III. Lyonnaise I. Autun - Chartres - Nevers*, Paris : De Boccard, 1997.
- FUCHS ET AL. 2012** : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012.

- FURETIÈRE 1690** : FURETIÈRE (A.). — *Diction(n)aire Universel contenant généralement tous les mots François tant vieux que modernes, et les termes de toutes les Sciences & des Arts*, 1690.
- GALSTERER 1983** : GALSTERER (B.). — *Die Graffiti auf der römischen Gefäßkeramik aus Haltern*, Münster : Aschendorff, 1983 (Bodenaltertümer Westfalens ; 20).
- GARNSEY 2013** : GARNSEY (P.). — *Penser la propriété : De l'Antiquité jusqu'à l'ère des révolutions*, Paris : Les Belles Lettres, 2013.
- GARCIA 2006** : GARCIA (D.). — Les Celtes de Gaule méditerranéenne : Définition et caractérisation, *In* : SZABO (M.). — *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 3 : les Civilisés et les Barbares (du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. avant J.-C.)*, Actes de la table ronde de Budapest, 17-18 juin 2005, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006 (Bibracte ; 12/3), p. 63-76.
- GARCIA, SOURISSEAU 2010** : GARCIA (D.), SOURISSEAU (J.-C.). — Les échanges sur le littoral de la Gaule méridionale au premier âge du Fer. Du concept d'hellénisation à celui de méditerranéisation, *In* : DELESTRE (X.), MARCHESI (H.). — *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche*, Actes du colloque d'Arles (28-29-30 octobre 2009), Paris : Errance, 2010, p. 237-245.
- Garrucci 1856** : GARRUCCI (R.). — *Graffiti de Pompéi, inscriptions et gravures tracées au stylet*, Paris : B. Durprat, 1856.
- GAVRIELATOS 2012** : GAVRIELATOS (A.), *Names on Gallo-Roman Terra Sigillata (1<sup>st</sup>-3<sup>rd</sup> c. A.D.)*, thèse de doctorat préparée sous la direction de R. Maltby, University of Leeds, School of Classics, 2012.
- GIROUSSENS 1988** : GIROUSSENS (Ch.). — Les estampilles sur céramiques sigillées de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), *In* : SFECAG, *Actes du Congrès d'Orange*, Marseille : SFECAG, 1988, p. 131-143.
- GOUDINEAU, PEYRE 1993** : GOUDINEAU (Ch.), PEYRE (Ch.). — *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*, Paris : Errance ; Glux-en-Glenne : Centre archéologique du Mont Beuvray, 1993.
- GRAN-AYMERICH 2002** : GRAN-AYMERICH (J.), GRAN-AYMERICH (E.). — Les Étrusques en Gaule et en Ibérie : du mythe à la réalité des dernières découvertes. *Etruscan Studies*, 9, Article 17, 2002, p. 207-226.
- GRICOURT, HOLLARD 1990** : GRICOURT (D.), HOLLARD (D.) — Taranis, le dieu celtique à la roue. Remarques préliminaires, *DHA*, 16, 2, 1990. p. 275-320.
- GRUEL, HASELGROVE 2006** : GRUEL (K.), HASELGROVE (C.). — Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines, *In* : HASELGROVE (C.) dir. — *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Actes de la table ronde de Cambridge (7-8 juillet

- 2005), Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006 (Bibracte ; 12/4), p.117-138.
- GSELL 1923** : GSELL (S.). — Tartessos, *Journal des savants*, 21<sup>e</sup> année, septembre-octobre 1923, p. 193-200.
- GUERRIER 1979** : GUERRIER (J.). — Onomastique et société dans la *civitas* des Sénons, *RAE*, 30, fasc. 3 et 4, juillet-décembre 1979, p. 220-232.
- GUERRIER-DELCLOS 1992** : GUERRIER-DELCLOS (J.). — Les inscriptions des Senons. État de la question, *In* : BERARD (F.), LE BOHEC (Y.) éd. — *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise* (ILGL), Actes de la table-ronde (novembre 1990), Lyon : De Boccard, 1992 (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines ; nouvelle série 10), p. 91-97.
- GUILLIER, THAURÉ 2003** : GUILLIER (G.), THAURÉ (M.). — *Les graffites antiques de la cité des Aulerques Cénomans (G.A.C.A.C.)*, Montagnac : Monique Mergoïl, 2003, (Monographies instrumentum ; 25).
- GUILLAUMET, LABAUNE 2011** : GUILLAUMET (J.-P.), LABAUNE (Y.). — Les activités artisanales de Bibracte et d'Autun. Une pérennité des savoir-faire, *In* : REDDÉ (M.) et al. dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 2, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011 (Bibracte ; 21), p. 895-906.
- HABERT 1893** : HABERT (Th.). — *La poterie antique parlante : monographie contenant plus de 1800 noms et marques de potiers gallo-romains intéressant l'Aube, la Côte-d'Or, la Marne, ma Haute-Marne et l'Yonne*, Paris : C. Reinwald, 1893.
- HARRIS 1989** : HARRIS (W.V.). — *Ancient literacy*, Cambridge, Mass. ; London : Harvard University press, 1989.
- HASSALL, TOMLIN 2001** : HASSALL (M.), TOMLIN (R.S.O.). — II Inscriptions, Roman Britain in 2000, *Britannia*, 32, 2001, p. 394-397.
- HÄUSSLER 2008** : HÄUSSLER (R.). — Signes de la “romanisation” à travers l'épigraphie : possibilités d'interprétations et problèmes méthodologiques, *In* : HÄUSSLER (R.) dir. — *Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain*, Montagnac : Monique Mergoïl, 2008 (Archéologie et Histoire Romaine ; 17), p. 9-30.
- HEURGON 1973** : HEURGON (J.). — Étude des graffites, *In* : JEHASSE (J.), JEHASSE (L.). — *La nécropole préromaine d'Aléria*, Paris : CNRS Éditions, 1973 (Suppl. à Gallia ; 25).
- HOCHULI-GYSEL 1986** : HOCHULI-GYSEL (A.) et al. — *Chur in römischer Zeit*. Band 1, Ausgrabungen Areal Dosch, Antiqua 12, Bâle : Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 1986.
- HOCHULI-GYSEL 1991** : HOCHULI-GYSEL (A.) et al. — *Chur in römischer Zeit*. Band 2, A. Ausgrabungen Areal Markthallenplatz, B. Historischer überblick. Antiqua 19, Bâle : Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 1991.

- HOLBROOK 2004** : HOLBROOK (N.). — Turkdean Roman Villa, Gloucestershire: Archaeological Investigations 1997-1998, *Britannia*, 35, p. 39-76.
- HOSTEIN 2010** : HOSTEIN (A.). — Un acte d'évergétisme à *Augustodunum*-Autun (Lyonnaise), la fin du III<sup>e</sup> s., In : LAMOINE (L.), BERRENDONNER (C.), CEBEILLAC-GERVASONI (M.) éd. — *La praxis municipale dans l'Occident Romain*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 347-361.
- HOSTEIN 2011** : HOSTEIN (A.). — Le bâtiment des écoles Méniennes dans la topographie d'*Augustodunum*/Autun, In : KASPRZYK (M.), KUNHLE (G.) éd. — *Actualité de L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I*, Actes de la table-ronde organisée à Strasbourg (20-21 novembre 2008), Dijon : Société archéologique de l'Est, 2011 (Suppl. à la RAE ; 30), p. 9-18.
- HURE 1978** : HURE (A.). — *Le Sénonais gallo-romain*, Bruxelles : Culture et civilisation, 1978.
- JACOBSON 2001**: JACOBSON (S.). — A brief history of graffiti research, Bengt Rooke, 2001, 26. [Réf. du 7/10/2008]. Disponibilité et accès : <http://www.rooke.se/rooketime26.html>.
- JANIN, PY** [en ligne] : JANIN (T.), PY (M.). — Rencontre des cultures : L'écriture, In : JANIN (T.), PY (M.). — *Lattes en Languedoc : les Gaulois du sud*. [Réf. du 17/04/2013]. Disponibilité et accès : [http://www.lattara.culture.fr/index.php?id\\_partie=3&id\\_chapitre=5&fichier=03\\_05.xml&ver=acc](http://www.lattara.culture.fr/index.php?id_partie=3&id_chapitre=5&fichier=03_05.xml&ver=acc).
- JOLY 1995** : JOLY (M.). — Céramiques du I<sup>er</sup> s. trouvées à Sens (Yonne), In : SFECAG, — Actes du Congrès de Rouen, Marseille : SFECAG, 1995, p. 263-276.
- JOLY 2010** : JOLY (M.). — Les artisans dans les capitales de cité de l'est de la Gaule, In : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque international d'Autun (20-22 septembre 2007), Dijon : Revue archéologique de l'Est, 2010 (Suppl. RAE ; 28), p. 33-46.
- JUFER, LUGINBÜHL 2001** : JUFER (N.), LUGINBÜHL (Th.). — *Répertoire des dieux gaulois. Les noms des divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*, Paris : Errance, 2001.
- JULLIOT 1898** : JULLIOT (G.). — Inscriptions et monuments du musée gallo-romain de Sens : descriptions et interprétations, Sens : Duchemin, 1898. [Réf. du 6/10/2014]. Disponibilité et accès : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56138754>.
- JULLY 1976** : JULLY (J.-J.). — Graffites sur vases attiques en Languedoc méditerranéen, Roussillon & Catalogne, DHA, 2, 1976, p. 53-70.
- KAKOSCHKE 2006** : KAKOSCHKE (A.). — *Die Personennamen in den zwei germanischen Provinzen, Ein Katalog Band 1 – Gentilnomina ABILIUS-VOLUSIUS*, Rahden/Westf : Verlag Marie Leidorf GmbH, 2006.

- KAKOSCHKE 2007** : KAKOSCHKE (A.). — *Die Personennamen in den zwei germanischen Provinzen, Ein Katalog Band 2,1 – Cognomina ABAIUS-LYSIAS*, Rahden/Westf : Verlag Marie Leidorf GmbH, 2007.
- KAKOSCHKE 2008** : KAKOSCHKE (A.). — *Die Personennamen in den zwei germanischen Provinzen, Ein Katalog Band 2,2 – Cognomina MACCAUS-ZYASCELIS*, Rahden/Westf : Verlag Marie Leidorf GmbH, 2008.
- KAKOSCHKE 2009** : KAKOSCHKE (A.). — *Die Personennamen in der römischen Provinz Rätien*, Rahden/Westf : Verlag Marie Leidorf GmbH, 2009.
- KAKOSCHKE 2010** : KAKOSCHKE (A.). — *Die Personennamen in der römischen Provinz Gallia Belgica*, Hildesheim : Olms-Weidmann, 2010.
- KAKOSCHKE 2011** : KAKOSCHKE (A.). — *Die Personennamen im römischen Britannien*, Hildesheim : Olms-Weidmann, 2011.
- KASPRZYK, LABAUNE 2003** : KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.). — La gestion des déchets à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques, *In* : BALLEST (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) dir. — *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002), Montagnac : M. Mergoïl, 2003, p. 99-116.
- KASPRZYK ET AL 2010** : KASPRZYK (M.), MENIEL (P.), BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.). — Lieux de culte dans l'Est de la Gaule : la place des sanctuaires dans la cité, *RHR*, 4, 2010, p. 639-662.
- KASPRZYK, NOUVEL 2011** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes, *In* : REDDÉ (M.) et al. dir. — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 1, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, (Bibracte ; 21), p. 21-42.
- KASPRZYK ET AL 2012** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.), HOSTEIN (A.). — Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-empire : la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., *RAE*, 61, 2012, p. 97-115. [Réf. du 4/09/2013]. Disponibilité et accès : <http://rae.revues.org/7038>.
- KÜNZL 1993** : KÜNZL (E.). — *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz. Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*, Teil 1: Untersuchungen, Mainz : Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Bonn : R. Habelt, 1993 (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Monographien ; 34), p. 395-403.
- KÜTTER 2008** : KÜTTER (J.). — *Graffiti auf römischer Gefässkeramik aus Neuss*, Aachen : Shaker Verlag GmbH, 2008.
- LABAUNE 2008** : LABAUNE (Y.) — Les nécropoles antiques d'Autun (Saône-et-Loire) : état de la question, *In* : Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique (XXXVIII, 2006-2007), *Revue archéologique*, 2008/1, 45, p. 161-217. [Réf. du 25/02/2015]. Disponibilité et accès : <http://www.cairn.info/revue-archeologique-2008-1-page-161.htm>.

- LABAUNE 2009** : LABAUNE (Y.). — La topographie funéraire antique d'Autun : bilan et nouvelles propositions à la lumière des découvertes récentes, *In* : SAURON (G.) dir. — *Bulletin archéologique : Antiquité Archéologie classique*, 35, Paris : CTHS, 2009, p. 97-128.
- LABAUNE 2011** : LABAUNE (Y.). — La plus vieille « université » de France à Autun ? *L'Archéologue*, 115, août-septembre 2011.
- LABAUNE 2012** : LABAUNE (Y.). — Découvertes inédites réalisées sur le complexe cultuel de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire), *In* : CAZANOVE (O.), MENIEL (P.) dir. — *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Actes de la table-ronde de Dijon (18-19 septembre 2009), Montagnac : Monique Mergoïl, 2012 (Archéologie et Histoire Romaine ; 24), p. 123-133.
- LABAUNE, MEYLAN 2011** : LABAUNE (Y.), MEYLAN (F.). — Bibracte et Autun au début de l'époque romaine. Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture, *In* : REDDÉ (M.) et al. dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 1, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011 (Bibracte ; 21), p. 105-128.
- LABAUNE ET AL. 2013** : LABAUNE (Y.), LOUIS (A.), BRUNET-GASTON (V.), DELOR-AHÛ (L.), GARCIA (J.-P.), HOSTEIN (A.), KASPRZYK (M.). — Une *schola* monumentale découverte boulevard Frédéric-Latouche à *Augustodunum*/Autun (Saône-et-Loire), *Gallia*, 70-2, 2013, p. 197-256.
- LACOUR-GAYET 1881** : LACOUR-GAYET (G.). — Graffiti figurés du temple d'Antonin et Faustine, au Forum romain, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1, 1881, p. 226-248.
- LAMBERT 1992** : LAMBERT (P.-Y.). — Diffusion de l'écriture gallo-grecque en milieu indigène, *In* : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGES (G.), TREZINY (H.) — *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990), Aix / Lattes : Centre Camille Jullian / Adam, 1992 (Études Massaliètes ; 3), p. 289-294.
- LAMBERT 1994** : LAMBERT (P.-Y.). — *La langue gauloise : description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris : Errance, 1994.
- LAMBERT 2008A** : LAMBERT (P.-Y.). — L'épigraphie de Châteaubleau, *In* : PILON (F.). — Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne), Bilan des travaux antérieurs à 2005, *Dioecesis Galliarum*, Document de travail, 8, 2008.
- LAMBERT 2008B** : LAMBERT (P.-Y.). — À la recherche d'une langue perdue, *In* : Gaulois, qui étais-tu ?, *Dossier pour la science*, 61, 2008, p. 58-59.
- LAMBERT 2009** : LAMBERT (P.-Y.). — Les alphabets en Gaule romaine, *In* : SAURON (G.) dir. — *Bulletin archéologique : Antiquité Archéologie classique*, 35, Paris : CTHS, 2009, p. 209-230.
- LAMBERT 2012** : LAMBERT (P.-Y.). — La lettre initiale dans les cursives latines : l'exemple des graffites de la Graufesenque, *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT

- HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012, p. 61-70.
- LAMBERT 2014** : LAMBERT (P.-Y.). — Terrine de Lezoux. Que faisait Rosmerta dans cette nécropole ? In : BET (Ph.), DOUSTEYSSIER (B.) dir. — *Éclats arvernes : fragments archéologiques, I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2014, p. 170-171.
- LAMBERT, LUGINBÜHL 2005** : LAMBERT (P.-Y.), LUGINBÜHL (Th.). — Les graffites de Bibracte. Apports des inscriptions mineures à l'histoire des habitants de Bibracte, In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABO (M.). — *Études sur Bibracte - 1*, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2005 (Bibracte ; 10), p. 163-226.
- LANGÉ 1993** : LANGÉ (H.). — La période d'activité des ateliers en Gaule centrale, In : BEMONT (C.), JEANLIN (M.), LAHANIER (Ch.) dir. — *Les figurines en terre-cuite gallo-romaines*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1993 (DAF ; 38), p. 124-129.
- LANGNER 2001** : LANGNER (M.). — *Antike Graffitzeichnungen. Motive, Gestaltung und Bedeutung*, Wiesbaden : L. Reichert, 2001 (Palilia ; 11).
- LAUBENHEIMER 1987** : LAUBENHEIMER (F.). — De l'usage populaire de l'écriture grecque dans la Gaule du Centre-est, *RAE*, 38, 1987, p. 163-167.
- LAUBENHEIMER 2004** : LAUBENHEIMER (F.). — Inscriptions peintes sur les amphores gauloises, In : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine : Éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à Gallia ; 61), p. 153-171.
- LAUBRY (À PARAÎTRE)** : LAUBRY (N.). — *Tombeaux et épitaphes de Lyonnaise. Contribution à l'étude de la romanisation des pratiques funéraires dans les provinces gauloises sous le Haut Empire*. Université Jean Moulin-Lyon 3, soutenue en 2009, sous la direction de Fr. Bérard.
- LE BOHEC 2008** : LE BOHEC (Y.). — *La province romaine de Gaule Lyonnaise (Gallia Lugudunensis) du Lyonnais au Finistère*, Dijon : Faton, 2008.
- LE BOHEC 2012** : LE BOHEC (Y.). — Noms grecs chez les Lingons et les Eduens, In : COUVENHES (J.-C.) dir. — *L'Hellénisme, d'une rive à l'autre de la méditerranée. Mélanges offerts à André Laronde*, Paris : De Boccard, 2012 (De l'Archéologie à l'Histoire).
- LEJEUNE 1966** : LEJEUNE (M.). — La diffusion de l'alphabet, *CRAI*, 110<sup>e</sup> année, 4, 1966, p. 505-511.
- LEJEUNE 1968-69** : LEJEUNE (M.). — Inscriptions lapidaires en Narbonnaise, *Études Celtiques*, 12, 1, Paris : Les Belles Lettres, 1968-1969, p. 21-91.
- LEJEUNE 1981** : LEJEUNE (M.). — La campanienne inscrite de Saint-Blaise et de Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), *RAN*, 14, 1981, p. 99-123.

- LEJEUNE 1983** : LEJEUNE (M.). — Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du Ier millénaire av. J.-C., *In : Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981), Rome : École Française de Rome, 1983 (EFR ; 67), p. 731-753.
- LEJEUNE 1990** : LEJEUNE (M.). — Les premiers pas de la déesse Bibracte, *Journal des savants*, 1990, p. 69-96.
- LEJEUNE 1993** : LEJEUNE (M.). — Un graffiti grec (évaluation de contenance) sur une cruche gallo-romaine à Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), *Gallia*, 50, 1993, p. 223-225.
- LEVEQUE 1992** : LEVEQUE (P.). — Les populations indigènes de la Gaule et les Grecs, *In* : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGES (G.), TREZINY (H.) éd. — *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990)*, Aix / Lattes : Centre Camille Jullian / Adam, 1992 (Études Massaliètes ; 3), p. 383-388.
- LIEB, À PARAÎTRE** : LIEB (H.). — Brutto – Tara – Netto, *In* : Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen – Schriftliche Kommunikation im Alltagsleben. Kolloquium Ductus II, Mainz, 15.-17. Juni 2011 (Mainz 2015 à paraître).
- LINCKENHELD 1929** : LINCKENHELD (E.). — Les indications de capacité sur quelques vases de l'époque gallo-romaine — *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 26, 5, 1929, p. 311-313.
- LIOU 1987** : LIOU (B.). — Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi, *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139.
- LIOU, MARICHAL 1978** : LIOU (B.), MARICHAL (R.). — Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint- Gervais à Fos-sur-mer, *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 109-181.
- LUGINBÜHL 1994** : LUGINBÜHL (Th.). — Les graffiti sur céramique de *Lousonna-Vidy*, *ASSPA*, 77, 1994, p. 95-108.
- LUGINBÜHL 2012** : LUGINBÜHL (Th.). — Les graffiti sur céramique gallo-romains de Suisse occidentale : *Vicus* de *Lousonna-Vidy* et Colonie de Nyon, *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures, nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012.
- LUGINBÜHL, SCHNEITER 1997** : LUGINBÜHL (Th.), SCHNEITER (A.). — *Estampilles et graffiti*, *Inscriptions mineures de la Colonia Iulia Equestris*, Rapport au Musée Romain de Nyon, Lausanne, 1997.
- LUGINBÜHL, THEURILLAT 1992** : LUGINBÜHL (Th.), THEURILLAT (Th.). — *Les graffiti sur céramique de la villa gallo-romaine d'Orbe Boscéaz*, Rapport interne de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1992.

- MACMULLEN 1982** : MACMULLEN (R.). — The Epigraphic Habit in the Roman Empire, *The American Journal of Philology*, 103, 3, Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 1982, p. 233-246. [Réf. du 09/04/2009].  
Disponibilité et accès: <http://www.jstor.org/stable/294470>
- MACMULLEN 2003** : MACMULLEN (R.). — *La romanisation à l'époque d'Auguste*, Paris : Les Belles Lettres, 2003 (Histoire ; 57).
- MALLON 1938** : MALLON (J.). — La lettre B, *In : Arts et Métiers graphiques*, 61, Paris, 1938, p. 19-22. (Publié à nouveau dans MALLON (J.), *De l'écriture : Recueil d'études publiées de 1937 à 1981*, Paris : Éditions du CNRS, 1982)
- MALLON 1952** : MALLON (J.). — *Paléographie romaine*, Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto Antonio de Nebrija de Filología, 1952 (Scripturae Monumenta et Studia ; 3).
- MALLON 1961** : MALLON (J.). — L'archéologie des monuments graphiques, *Revue Historique*, 226, 2, 1961, p. 297-312. (Publié à nouveau dans MALLON (J.), *De l'écriture – Recueil d'études publiées de 1937 à 1981*, Paris : CNRS, 1982)
- MALLON 1982** : MALLON (J.). — *De l'écriture : Recueil d'études publiées de 1937 à 1981*, Paris : Éditions du CNRS, 1982.
- MANDEL 1982** : MANDEL (L.). — Nouveaux regards sur l'antiquité de notre écriture, *Communication et langages*, 52, 2<sup>e</sup> trimestre, 1982, p. 29-52.
- MARICHAL 1981** : MARICHAL (R.). — Nouvelles fouilles et nouveaux graffites de la Graufesenque, *CRAI*, 125<sup>e</sup> année, 2, 1981, p. 244-273.
- MARICHAL 1988** : MARICHAL (R.). — *Les graffites de la Graufesenque*, Paris : Éditions du CNRS, 1988 (Suppl. Gallia ; 47).
- MARROU 1948** : MARROU (H.I.). — *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 2 : *Le monde romain*, Paris : Seuil, 1948.
- MARTEAUX, LE ROUX 1895** : MARTEAUX (C.), LE ROUX (M.). — *Marques de fabrique, estampilles, poinçons, graffiti, etc.*, Annecy : Impr. Abry, 1896.
- MATAL 2002** : MATAL (M.). — Étude du mobilier céramique du I<sup>er</sup> s. av. n. è. d'Alba (Ardèche) : chronologie et faciès culturels, *RAN*, 35, 2002, p. 371-400.
- MAU 1899** : MAU (A.). — *Pompeii. Its life and art*, traduit en anglais par KELSEY (F.W.), London : Macmillan, 1899, p. 491-499.
- MAZIMANN 1997** : MAZIMANN (J.-P.). — Les graffiti, *In* : BARBET (G.), GANDEL (Ph.) dir. — *Chassey-les-Montbozon. Un établissement rural gallo-romain*, Paris : Les Belles Lettres, 1997 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Série Archéologie ; 42), p. 271-278.

- MEID 1994** : MEID (W.). — *Gaulish Inscriptions, Their interpretation in the light of archaeological evidence and their value as a source of linguistic and sociological information*, Budapest : Archeolingua, 1994.
- MÓCSY ET AL. 1983** : MÓCSY (A.) *et al.* — *Nomenclator Provinciarum Europae Latinarum*, Budapest, 1983.
- MONTANI ET AL. 2012** : MONTANI (I.), SAPIN (E.), SYLVESTRE (R.), MARQUIS (R.). — Analysis of Roman pottery *graffiti* by high resolution capture and 3D laser profilometry, *Journal of Archaeological Science*, 39, 11, 2012, p. 3349-3353.
- MONTHEL, LAMBERT 2002** : MONTHEL (G.), LAMBERT (P.-Y.). — La carrière gallo-romaine de Saint-Boil (Saône-et-Loire), *Gallia*, 59, 2002, p. 89-120.
- MOREL, PEYRE 1968** : MOREL (C.), PEYRE (P.). — Les exportations de céramiques sigillées de Banassac en Provence et dans les pays rhodaniens, *Provence historique*, 71, 18, 1968, p. 66-76.
- MOREL 1992** : MOREL (J.-P.). — Marseille dans la colonisation phocéenne, *In* : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGES (G.), TREZINY (H.) éd. — *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990)*, Aix / Lattes : Centre Camille Jullian / Adam, 1992 (Études Massaliètes ; 3), p. 289-294.
- MORTREAU 2014** : MORTREAU (M.). — À Mithra : un ex-voto céramique de Lezoux à Angers (Maine-et-Loire), *In* : BET (Ph.), DOUSTEYSSIER (B.) dir. — *Éclats arvernes : fragments archéologiques, I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2014, p. 176-177.
- MULLEN 2013** : MULLEN (A.). — *Southern Gaul and the Mediterranean: Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman Periods*, New-York : Cambridge University Press, 2013.
- NAVEAU 1991** : NAVEAU (J.). — L'épigraphie du site de Jublains (Mayenne), *RAO*, 8, 1991, p. 103-116.
- NELSON 2001** : NELSON (M.). — *Beer in Greco Roman Antiquity*, thèse de doctorat préparée sous la direction de R. Todd, Univ. of British Columbia, 2001, p. 47-51. [Réf. du 20/02/2014]. Disponibilité et accès: <http://www.pdfdrive.net/beer-in-greco-roman-antiquity-by-m-a-x-nelson-circle-e6870616.html>.
- NICKELS 1983** : NICKELS (A.). — Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc, *In* : *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981), Rome : École Française de Rome, 1983 (EFR ; 67), p. 409-428.
- NIELOUD-MULLER (À PARAÎTRE)** : NIELOUD-MULLER (S.). — Vaisselle métallique romaine des gués de la Saône. Observations préliminaires à partir de sites identifiés, *In* : *Actes des Rencontres Instrumentum*, Lyon (18-20 octobre 2012) (à paraître), p. 123-139.

- OLMER 2001** : OLMER (F.). — Le anfore e le misure di capacità, *In* : CORTI (C.), GIORDANI (N.), Museo della Bilancia ed. — *Pondera, Pesi e Misure nell' Antichità*, Campogalliano : Libra 93, 2001 (Grandezze e misure della storia), p. 227-236.
- OSWALD 1931** : OSWALD (F.). — *Index of potters' stamps on terra sigillata "Samian ware"*, Margidunum : F. Oswald, 1931. Réimpr. London : Greg Press Ltd, 1964.
- PEARCE 2004** : PEARCE (J.). — Archaeology, writing tablets and literacy in Roman Britain, *In* : FEUGÈRE (M.), LAMBERT (P.-Y.) dir. — *L'écriture dans la société gallo-romaine. Éléments d'une réflexion collective*, Paris : CNRS Éditions, 2004 (Suppl. à Gallia ; 61), p. 43-51.
- PERRUGOT 1994** : PERRUGOT (D.). — *Fouilles archéologiques à Sens : la ville antique, un quartier d'habitation*, Sens : Comité départemental de la recherche archéologique, 1994.
- PERRUGOT, RONDEL 2011** : PERRUGOT (D.), RONDEL (G.). — Les découvertes archéologiques du site de la résidence Gennetier à Sens. Grande rue et rue de la petite juiverie, année 1982 (Première partie : époques préromaines et romaine), *SASens*, n.s. 7, 2011, p. 6-44.
- PIETRI 1983** : PIETRI (C.). — Graffiti. [Version originale en français de] Graffito I (lateinisch), Reallexikon für Antike und Christentum, XII, Stuttgart, 1983, col. 637-667, *In* : *Christiana respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique*, Rome : École française de Rome, 1997 (EFR ; 234), p. 1469-1490.
- PINETTE 1987** : PINETTE (M.) éd. — *Autun / Augustodunum, Capitale des Éduens*, Catalogue de l'exposition tenue à l'hôtel de ville d'Autun du 16 mars au 27 octobre 1985, Autun : Ville d'Autun, 1987.
- POCETTI 2011** : POCETTI (P.). — La réflexion autour de la ponctuation dans l'Antiquité gréco-latine, *In* : *Ponctuation(s) et architecturation du discours à l'écrit = Langue française*, 172, décembre 2011, p. 19-35.
- POMARÈS 1959** : POMARÈS (G.). — Gélase I<sup>er</sup> — *Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du Sacramentaire léonien*, Paris : Cerf, 1959 (Sources chrétiennes ; 65), p. 20-31; p. 148-149.
- PROVOST 2007** : PROVOST (M.). — Le contexte géographique et historique des inscriptions gauloises, *In* : LAMBERT (P.-Y.), PINAULT (G.), éd. — *Gaulois et celtique continental*, Actes du colloque international (Clermont-Ferrand, 13-15 mai 1998), Genève : Droz, 2007 (EPHE ; 3 – Hautes études du monde gréco-romain), p. 67-83.
- RANTZ 1979** : RANTZ (B.). — Objets romains trouvés à Anvers en 1608, *L'antiquité classique*, 48, 1, 1979. p. 30-66.
- RAEPSAET-CHARLIER 2002** : RAPSÆT-CHARLIER (M.-Th.). — *Hic situs est* ou *Dis Manibus*. Du bon usage de la prudence dans la datation des épitaphes gallo-romaines, *L'Antiquité classique*, 71, 2002, p. 221-227.

- REBOURG 1987** : REBOURG (A.). — *Les fouilles de la Rue des Pierres, Musée Rolin-Autun 12 dec. 1987-31 janv. 1988*, 1987.
- REBOURG 1996** : REBOURG (A.). — *L'œuvre au noir : l'emploi du schiste à Augustodunum*, Catalogue de l'exposition temporaire, nov. 1996-mars 1997, Autun : Musée Rolin, 1996.
- REBOURG 1998** : REBOURG (A.). — L'urbanisme d' *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.
- RÉMY, JOSPIN, BLEU 2000** : RÉMY (B.), JOSPIN (J.-P.), BLEU (S.). — Découverte de nouveaux graffites sur céramique à Aoste (Isère), *RAN*, 33, 2000, p. 194-201.
- RODET-BELARBI, CHARDRON-PICAULT 2005** : RODET-BELARBI (I.), CHARDRON-PICAULT (P.). — L'os et le bois de cerf à Autun-*Augustodunum* (Saône-et-Loire) : productions et consommation d'un *instrumentum*, *RAE*, 54, 2005, p. 149-209.
- ROLLAND 1944** : ROLLAND (H.). — Inscriptions antiques de Glanum [Saint- Rémy-de-Provence] (Bouches-du-Rhône), *Gallia*, 2, 1944. p. 167-223.
- ROLLET, DERU 2005** : ROLLET (Ph.), DERU (X.). — L'agglomération gallo-romaine des « Sarteaux » à Ville-sur-Lumes (Ardennes). La campagne de fouilles de juillet 1997, Villeneuve-d'Ascq : Université Charles-de-Gaulle – Lille III, 2005 (*RdNord* ; 363), p. 10-83.
- RUOFF 1986** : RUOFF (E.). — Kleininschriften, In : HOCHULI-GYSEL (A.), SIEGFRIED-WEISS (A.), RUOFF (E.), SCHALTENBRAND (V.), *Chur in römischer Zeit, Band 1. Ausgrabungen Areal Dosch*, Basel : Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, 1986 (*Antiqua* ; 12), p. 212-241.
- RUPRECHTSBERGER 2004** : RUPRECHTSBERGER (E. M.). — *Ritzinschriften auf Keramikfunden aus dem antiken Lentia/Linz*, Linz : Nordico museum, 2004 (Linzer archäologische Forschungen, Sonderheft ; 30).
- SANTROT 1978** : SANTROT (M.-H.), SANTROT (J.). — Graffites sur céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine, *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 4, 1978, p. 33-54.
- SAVARESE 2011** : SAVARESE (L.). — Les marques sur amphores découvertes dans les Pyrénées-Orientales (France), *SEBarc*, 9, 2011, p. 207-269.
- SCHOLZ 1999** : SCHOLZ (M.). — *Graffiti auf römischen Tongefässen aus NIDA-Heddernheim*, Frankfurt am Main : Museum für Vor- und Frühgeschichte, 1999, (Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, Archäologisches Museums ; 16).
- SCHÖNBERGER, SIMON 1983** : SCHÖNBERGER (H.), SIMON (H.-G.). — *Die Kastelle in Altenstadt*, Berlin : Gebr. Mann Verlag, 1983 (Limesforschungen, 22), p. 159-164.
- SELLÈS, COUVIN 1993** : SELLÈS (H.), COUVIN (F.). — Les officines céramiques de Chartres et les amphores produites localement, In : *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles*, Marseille : SFECAG, 1993, p. 53-68.

- SELLÈS 2001** : SELLÈS (H.). — *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute*, Catalogue typologique, Chartres : Ferac, Archea, Adauc, 2001 (Études sur Chartres ; 1 / Suppl. à la *RACF* ; 16).
- SELLÈS 2005A** : SELLÈS (H.). — L'artisanat de la céramique à Chartres durant la période antique, *In* : TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. — *Céramiques antiques en Val de Loire*, 2005, p. 56-58.
- SELLÈS 2005B** : SELLÈS (H.). — Céramiques gallo-romaines du Haut-Empire à Chartres. *In* : TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. — *Céramiques antiques en Val de Loire*, 2005, p. 59-61.
- SELLÈS 2007** : SELLÈS (H.). — *Autricum*-Chartres : la trame urbaine et ses monuments publics, *In* : HANOUNE (R.) éd. — *Les Villes romaines du nord de la Gaule : 20 ans de recherches nouvelles*, Actes du 15<sup>e</sup> colloque international de Halma-Ipel (21-23 nov. 2002), Villeneuve-d'Ascq : Université Charles-de-Gaulle – Lille III, 2007 (h.s. *RdN*, Art et Archéologie, suppl. 10), p. 157-176.
- SIMON 2004** : SIMON (J.). — La production des plats à engobe interne rouge pompéien : l'exemple de l'atelier de la rue des Pierres à Autun (Saône-et-Loire), *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris*, Marseille : SFECAG, 2004, p. 227-235.
- SIMONNET 1978** : SIMONNET (L.). — Catalogue des estampilles sur céramique sigillée du département de la Haute-Loire, *RACF*, 17, 1-2, 1978, p. 97-105.
- SMITH ET AL. 1890** : SMITH (W.), WAYTE (W.), MARINDIN (G.E.). — *A Dictionary of Greek and Roman Antiquities*, London : John Murray, 1890. [Ref. du 25/02/2014]. Disponibilité et accès : Perseus digital library, <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/>
- SOLIN, ITKONEN-SAILA 1966** : SOLIN (H.), ITKONEN-SAILA (M.). — *Graffiti del Palatino, I. Paedagogium*, Helsinki : Akateeminen Kirjakauppa, 1966 (Acta Instituti Romani Finlandiae ; 3).
- SOLIN, VOLPE 1980** : SOLIN (H.), VOLPE (R.). — I graffiti della *Domus Aurea, Titulli*, 2, 1980, p. 81-93.
- SYLVESTRE 2004** : SYLVESTRE (R.). — Les graffiti sur céramique de la villa d'Orbe-Boscéaz, Chronozones, 2004. [Réf. du 26/03/2008]. Disponibilité et accès : [http://www.orbe.ch/image/divers/Les\\_graffiti\\_sur\\_ceramique\\_de\\_la\\_villa.pdf](http://www.orbe.ch/image/divers/Les_graffiti_sur_ceramique_de_la_villa.pdf).
- SYLVESTRE 2009** : SYLVESTRE (R.). — Les graffiti sur céramique d'Augusta Raurica : l'écriture au quotidien, *Archéologie suisse*, 32, 2009, p. 22-29.
- SYLVESTRE ET AL. 2010** : SYLVESTRE (R.), FUCHS (M.), FREI-STOLBA (R.), STEINER (F.), LÜTHI (A.), KRIEGER (M.). — L'épigraphie « mineure » dans les sites suisses, *Archéologie suisse*, 33, 2010, p. 2-18.
- SYLVESTRE 2012** : SYLVESTRE (R.). — Les graffiti sur céramique d'Avenches : premières observations, *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.). —

*Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du 1<sup>er</sup> colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012, p. 25-43.

**TARBÉ 1888** : TARBE (Th.). — Recherches historiques et anecdotes sur la ville de Sens sur son antiquité et ses monuments, Paris : Maison Quantin, 1888. [2<sup>e</sup> éd.]

**TARBELL 1891** : TARBELL (F.B.). — A “Mensa Ponderaria” from Assos, *The American Journal of Archaeology and of the History of the Fine Arts*, 7, 1891, p. 440-443.

**TCHERNIA 1986** : TCHERNIA (A.). — *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome : École française de Rome, 1986 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 261).

**TCHERNIA, ZEVI 1972** : TCHERNIA (A.), ZEVI (F.). — Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, *In* : Recherches sur les amphores romaines. Actes du colloque de Rome (4 mars 1971), Rome : École Française de Rome, 1972 (*EFR* ; 10), p. 35-67.

**TILHARD 2004** : TILHARD (J.-L.). — Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés, Marseille : SFECAG, 2004 (SFECAG, Suppl. ; 2).

**TRAPP 2007** : TRAPP (J.). — Les graffites sur céramique de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck (Moselle) (I<sup>er</sup>–IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), *Cahiers Lorrains*, 1/2, Juin 2007. [Réf. du 19/04/2015]. Disponibilité et accès : [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/53115/LCL2007\\_1-2\\_06.pdf?sequence=1](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/53115/LCL2007_1-2_06.pdf?sequence=1).

**TRÉMENT 2010** : TRÉMENT (F.). — Romanisation et développement dans les campagnes des Gaules, *In* : OUZOULIAS (P.), TRANOY (L.) dir. — *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris : La Découverte, 2010, p. 159-176.

**TRESCARTE 2007** : TRESCARTE (J.). — Céramiques communes en contexte cultuel : le cas du puy de Dôme, sanctuaire sommital et agglomération du col de Ceysat (Puy-de-Dôme), *In* : SFECAG, *Actes du Congrès de Langres*, Marseille : SFECAG, 2007, p. 367-394.

**TRÉSORS DE TERRE 1993** : *Trésors de terre: céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine* : exposition Grandes écuries, Versailles - Rotonde de La Villette, Paris - Conseil régional, Paris - Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, Versailles : Conseil général des Yvelines, Service archéologique départemental, 1993, p. 194-197.

**VÄÄNÄNEN, CASTRÉN, LILIUS 1970** : VÄÄNÄNEN (V.), CASTRÉN (P.), LILIUS (H.). — *Graffiti del Palatino. II : Domus Tiberiana*, Helsinki : Akateeminen Kirjakauppa, 1970 (Acta Instituti Romani Finlandiae ; 4).

**VAN BUREN 1923** : VAN BUREN (A.W.). — Graffiti at Ostia. *The Classical Review* 37 (7-8), 1923, p. 163-164.

**VAVASSORI 2012** : VAVASSORI (M.). — La personalizzazione della ceramica domestica, *SEBarc X*, 2012, p. 81-99.

- VENAULT ET AL. 2009** : VENAULT (S.), DEYTS (S.), LE BOHEC (Y.), LABAUNE (Y.). — Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque. Contextes de découverte et étude du corpus, *In* : SAURON (G.) dir. — *Bulletin Archéologique : Antiquité Archéologie classique*, 35, Paris : CTHS, p. 129-204.
- VERGER 1998** : VERGER (S.). — Note sur un graffiti archaïque provenant de l'habitat hallstattien de Montmorot (Jura) (information), *CRAI*, 142<sup>e</sup> année, 3, 1998, p. 619-632.
- VERMEULEN ET AL. 2008** : VERMEULEN (C.), COLLIS (J.), DEBERGE (Y.). — La première ville des Arvernes : Le complexe d'Aulnat/Gandaillat à Clermont-Ferrand : une ville gauloise ? *In* : *Les Arvernes Peuple celtique d'Auvergne = L'Archéologue*, n°95 avril-mai, 2008.
- VERTET H. 1971** : VERTET (H.). — *Rapport de fouilles, Autun 1971*, Autun : Service archéologique de la ville, 1971.
- VERTET 1972** : VERTET (H.). — *Autun-Fouille de sauvetage juillet 1972*, Autun : Service archéologique de la ville, 1972.
- VISY 1969** : VISY (Z.). — *Inschriften und Zeichen auf den Terra Sigillaten von Intercisa*, 1969 (Alba Regia ; 10), p. 87-99.
- WALLACE 2005** : WALLACE (R.). — *An Introduction to Wall Inscriptions From Pompeii and Herculaneum*, 2005.
- WHATMOUGH 1970** : WHATMOUGH (J.). — *The dialects of ancient Gaul : prolegomena and records of the dialects*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1970.
- WEDENIG 2008** : WEDENIG (R.). — Geschirrgraffiti mit Frauennamen aus Noricum, *In* : HAINZMANN (M.), WEDENIG (R.) Hrsg. — *Instrumenta inscripta latina II, Akten des 2. internationalen kolloquiums Klagenfurt 2005*, Klagenfurt : Geschichtsverein für Kärnten, 2008 (Aus Forschung und Kunst ; 36), p. 317-327.
- WEISS-KÖNIG 2010** : WEISS-KÖNIG (S.). — *Graffiti auf römischer Gefässkeramik aus dem Bereich der Colonia Ulpia Traiana/Xanten*, Mainz am Rhein : Ph. Von Zabern, 2010 (Xantener Berichte ; 17).
- WHITE 1975** : WHITE (K.D.). — *Farm Equipment of the Roman World*, Cambridge University Press, 1975.
- WIBLÉ, CUSANELLI-BRESSENEL 2012** : WIBLÉ (F.), CUSANELLI-BRESSENEL (L.). — Les graffitis sur récipients en terre cuite en relation avec le culte de Mithra de *forum claudii valensium* (Martigny, VS), *In* : FUCHS (M.), SYLVESTRE (R.), SCHMIDT HEIDENREICH (C.) dir. — *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne), Berne : Peter Lang, 2012, p. 45-59.
- WITTMANN 2014** : WITTMANN (A.). — Représentations phalliques sur la céramique arverne, *In* : BET (Ph.), DOUSTEYSSIER (B.) dir. — *Éclats arvernes : fragments*

*archéologiques, I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2014, p. 212-213.

**ZENTILINI 2011** : ZENTILINI (E.). — Iscrizioni graffite su ceramica della necropoli del Lugone di Salò, *In* : BUORA (M.), MAGNANI (S.), VENTURA (P.) dir. — Ceramica a vernice nera e terra sigillata italica da Aquileia. Recenti indagini e confronti regionali, *Quaderni Friulani di Archeologia*, 21, 2011, p. 127-130. [Réf. du 15 février 2015]. Disponibilité et accès : <http://www.quaderni.archeofriuli.net/projects/anno-xxi-dicembre-2011/>.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte de la répartition des graffites et des inscriptions lapidaires ibères et gallo-grecs de Gaule méridionale (IV <sup>e</sup> - I <sup>er</sup> s. av. n. è.) (DAO, M. Bats).....	20
Figure 2 : Abécédaires en écriture et langue grecque (225-175 av. n. è.), Lattes (Hérault).....	21
Figure 3 : Diffusion de l'écriture gallo-grecque : modèle théorique.....	25
Figure 4 : L'écriture en Gaule : dynamique de diffusion (frise chronologique).....	29
Figure 5 : Photo et transcription du papyrus n°1 d'Antinoë (Égypte).....	32
Figure 6 : Abécédaires gravés sur une tuile, Châteaubleau (Seine-et-Marne).....	39
Figure 7 : Différences notoires dans les relevés de P.-M. Duval et M. Durand-Lefebvre.....	45
Figure 8 : Répartition des principales publications consacrées aux graffites sur céramique (carte).....	53
Figure 9 : Détail de la mosaïque des auteurs grecs, panneau de Métrodore, Autun.....	60
Figure 10 : Dédicace au sanctuaire d'Anvalō, Autun.....	61
Figure 11 : Exemples de fusaïoles, Autun.....	62
Figure 12 : Situation des ateliers de potiers antiques et productions associées, Chartres.....	71
Figure 13 : <i>Turibulum</i> de Chartres (inv. 15003.238, face b).....	73
Figure 14 : Classification des inscriptions antiques « Essai de définition » (schéma synthétique).....	86
Figure 15 : Traces anarchiques et involontaires.....	88
Figure 16 : Exemple d'altérations radicales.....	89
Figure 17 : Exemple d'une strie de tournage prononcée.....	89
Figure 18 : Exemple de motifs décoratifs estampés.....	90
Figure 19 : Estampille SACROVIKOS, Faubourg d'Arroux, Autun.....	90
Figure 20 : Graffite gravé après cuisson « VIRILIS FECIT ACITAPVLVS CAN », Poitiers.....	92
Figure 21 : Caractérisation des modes de gravure : protocole expérimental.....	93
Figure 22 : Comparaison des modes de gravure.....	94
Figure 23 : Graffites figuratifs à la pointe sèche, Aulnat.....	100
Figure 24 : Plaque de terre cuite avec graffite épigraphique (avant cuisson), Pompéi.....	102
Figure 25 : Deux corbeaux gravés avant cuisson, Graufesenque.....	104
Figure 26 : Graffite représentant une scène complexe associée à du texte (Museum of London).....	105
Figure 27 : Graffite n°239 de Peyrestortes.....	105
Figure 28 : Oiseau encadré par deux palmettes.....	106
Figure 29 : Oiseau et épi.....	106
Figure 30 : Oiseau encadré par deux palmettes incomplètes.....	106
Figure 31 : Épi et palme (de gauche à droite).....	107
Figure 32 : Mosaïque de Pompéi. Maison du Labyrinthe.....	109
Figure 33 : "Étoiles" : à branches divergentes (à gauche) ; à branches convergentes (à droite).....	111
Figure 34 : Graffiti d'un petit bonhomme saluant.....	115
Figure 35 : Soleils : exemples de modes de représentation actuels.....	115
Figure 36 : Roue/Rouelle : Graffite (à gauche) ; Objet métallique (à droite).....	116
Figure 37 : Formes géométriques, rosaces gravées après cuisson sur la panse de deux cruches.....	117
Figure 38 : Schéma synthétique de l'étude d'un graffite.....	121
Figure 39 : Classification en céramologie (schéma explicatif).....	123
Figure 40 : Termes utilisés pour la description des emplacements gravés.....	124
Figure 41 : Outils disponibles pour la datation d'un graffite.....	127
Figure 42 : Mode de représentation des graffites tracés avant ou après cuisson.....	129

Figure 43 : Présentation de la base de données : modèle d'enregistrement .....	137
Figure 44 : Nombre de graffites découverts dans chaque cité .....	390
Figure 45 : Marques d'appartenance complètes (catégorie 1) – Répartition par ville.....	403
Figure 46 : Marques d'appartenance abrégées non fragmentaires (catégorie 2) – Répartition par ville .....	405
Figure 47 : Exemples de marques interprétées comme des abréviations de <i>tria nomina</i> .....	406
Figure 48 : Marques d'appartenance fragmentaires de plus de quatre lettres (catégorie 3) – Répartition par ville. ....	407
Figure 49 : Répartitions des marques d'appartenance par catégorie .....	411
Figure 50 : Répartition des marques d'appartenance par catégories de sigillées .....	413
Figure 51 : Répartition des marques d'appartenance sur TSGM .....	414
Figure 52 : Répartition des marques d'appartenance en fonction des formes de récipients..	415
Figure 53 : Répartition des marques d'appartenance en fonction de leur emplacement sur les vases en sigillée.....	416
Figure 54 : Taille des lettres gravées en fonction de leur visibilité .....	429
Figure 55 : Vaisselle sigillée, répartition des graffites par taille .....	430
Figure 56 : Autres catégories céramiques, répartition des graffites par taille.....	430
Figure 57 : Indication de poids découverte à Altenstadt.....	436
Figure 58 : Graffite sur <i>urceus</i> trouvé à Reims.....	437
Figure 59 : Modélisation de la contenance en miel de l' <i>urceus</i> de Reims .....	437
Figure 60 : Graffite découvert sur le site du Petit Clos, Perpignan (Pyrénées-Orientales)...	447
Figure 61 : Répartition géographique des graffites, Autun.....	459
Figure 62 : Lycée militaire, répartition des graffites sans distinction chronologique.....	463
Figure 63 : Lycée militaire, situation des deux ateliers de potiers.....	464
Figure 64 : Lycée militaire, répartition des graffites de l'état 1 .....	468
Figure 65 : Lycée militaire, répartition des graffites de l'état 2 .....	474
Figure 66 : Lycée militaire, répartition des graffites de l'état 3 .....	480
Figure 67 : Lycée militaire, répartition des graffites anépigraphes sans distinction des états chronologiques .....	488
Figure 68 : Lycée militaire, répartition des graffites épigraphiques sans distinction des états chronologiques .....	490
Figure 69 : Faubourg d'Arroux, graffites issus des fouilles anciennes et des sondages 89.8	495
Figure 70 : Faubourg d'Arroux, répartition des graffites fouille Inrap 2010 .....	496
Figure 71 : Demi moule de Vénus signé <i>Pistillus</i> au verso, Autun .....	498
Figure 72 : Faubourg d'Arroux, frise récapitulative de la datation des graffites en fonction de la typologie.....	501
Figure 73 : Carte de répartition des graffites chartrains.....	516
Figure 74 : Carte de répartition des graffites sénonais.....	518
Figure 75 : Sens, répartition des secteurs de la ville.....	519
Figure 76 : Dessin du graffite PVISION[...] (Sens) .....	523
Figure 77 : Répartition chronologique globale des graffites chartrains datés.....	525
Figure 78 : Répartition chronologique des graffites chartrains datés .....	526
Figure 79 : Répartition chronologique des graffites par sites chartrains <i>intra-muros</i> .....	528
Figure 80 : Chartres, répartition des graffites par catégories principales (+10 occurrences)	530
Figure 81 : Lettres A complètes .....	535
Figure 82 : Lettres A complètes sur supports en céramique datés extraits du corpus .....	540
Figure 83 : Lettres B, C, D et E complètes .....	541
Figure 84 : Le B capital tel que nous sommes tentés de le faire au XXI <sup>e</sup> siècle.....	542
Figure 85 : Ductus du B de forme capitale romaine .....	542
Figure 86 : B « à l'équerre », forme capitale romaine.....	543
Figure 87 : D « à l'équerre », forme capitale romaine.....	545
Figure 88 : Lettres F, G, H, I et L complètes .....	548
Figure 89 : Ductus de la forme d'origine du G.....	549

Figure 90 : Ductus du G dans le corpus .....	549
Figure 91 : Ductus de la forme archaïque du L ou « lambda minuscule typographique » ....	550
Figure 92 : Répartition chronologique des L - Région du Rhin.....	552
Figure 93 : Lettres M, N et O complètes.....	554
Figure 94 : Ductus de la forme usuelle du M.....	554
Figure 95 : Ductus de la forme primitive capitale du N.....	555
Figure 96 : Ductus de la forme primitive du O .....	556
Figure 97 : Lettres P, Q, R, S et T complètes .....	557
Figure 98 : Ductus de la forme primitive du P.....	558
Figure 99 : Lettres V et X complètes .....	561
Figure 100 : Répartition des lettres du corpus (attestations complètes et incomplètes) .....	562
Figure 101 : Répartition des lettres : Corpus RLM Bonn et Corpus d'Augst .....	563
Figure 102 : Exemples du traitement des espaces blancs .....	568
Figure 103 : Graf. 218 (Augst) FLORASIONANAMALAVTVACVDIIQAT[...].VE /SO ..	569
Figure 104 : Graffites avec points, extraits du corpus .....	570
Figure 105 : Graffites avec points, éléments de comparaison .....	570
Figure 106 : Graffites avec lettre initiale, extraits du corpus.....	575
Figure 107 : Graf. 163 p. 78 (Sens).....	576
Figure 108 : Graf. 544 p. 78 (Autun) .....	577
Figure 109 : Exemples de graffites suivant une mise en page rectiligne.....	578
Figure 110 : Graffites à mise en page rectiligne sous les fonds de vases .....	579
Figure 111 : Graffites à mise en page circulaire .....	579
Figure 112 : Graffites à mise en page en demi-cercle.....	580
Figure 113 : Graffites ayant nécessités un retour à la ligne .....	581
Figure 114 : Stèle d'Optata, n° inventaire 40 (Sens).....	592
Figure 115 : Pion en schiste ATVRVS (Bibracte, A2012.0.19.5).....	601
Figure 116 : Graffite <i>Eppa</i> (inv. B997.9.4122.4).....	603
Figure 117 : Graffite <i>Eppias</i> (cf. catalogue n°500 p. 78).....	603
Figure 118 : Ensemble de vases gravés, nécropole de Lazenay (Bourges, Cher).....	616

## INDEX DES GRAFFITES

N° graffiti: transcription — ville — site — n° d'inventaire (le cas échéant).....	Page
009: LVPIN[... — Autun — Provenance inconnue — S.VI M.20 F 80381 (1/Lot) .....	252
017: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
018: Croix incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
019: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	223
020: Douteux. Volontaire ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
021: ...]RR XX[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
022: AMIN[... — Autun — 17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013) — Inv. lot C71014_2013/346_0062 .....	164
023: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
024: Hastes incomplètes — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
025: Étoile — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	210
026: Croix irrégulières et incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
027: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
028: Incisions — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
029: Croix incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
030: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
031: Croix + haste incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
032: ...]IIAII — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	173
033: Indéterminé. — Autun — 17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013) — .....	234
034: Haste — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
035: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
036: ...]TSS[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	204
037: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
038: A[... ? Incertain. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
039: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
040: Étoile — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	210
041: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
042: Hastes perpendiculaires — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
043: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
044: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
045: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
046: H· — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR001 .....	177
047: AIN[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
048: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	223
049: TOV+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	203
050: PV[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	194
051: E — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	173
052: FE[... ou RE[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
053: Indéterminé. Angle de lettre ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
054: Hastes incomplètes — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
055: Peut-être de nature alphabétique; R — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
056: Marque étrange ! — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
057: ...]+A+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	161
058: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
059: ...]· I · V · [... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	207
060: Douteux — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
061: ACV̄TI — Autun — 17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013) — Inv. lot C71014_2013/346_0171. ....	162
062: (XA)[... (ligature) ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
063: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	223
064: V+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	229
065: Sablier horizontal, IIII et sorte de Z barré. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
066: hastes parallèles — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	254
067: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
068: ...]+A[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
069: ...]V[... ou ...]A[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
070: Douteux. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	234
071: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
072: XLL ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
073: Douteux — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
074: Croix incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
075: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
076: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236

077: Étoile? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
078: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
079: Croix incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
080: ...]VS ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
081: Très fragmentaire. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
082: Hastes incomplètes — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
083: AL+[... ALE[... — Autun — Clinique du parc 89.3 — sans n° inv. ....	163
084: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
085: SCS — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	200
086: Croix dans cercle. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	212
087: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	223
088: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
089: A ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
090: Douteux. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
091: ...]+V[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	207
092: Douteux. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
093: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
094: Douteux. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
095: ABC ou ABV — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	251
096: ...]+STER+[... — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	165
097: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
098: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
099: Croix? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
100: Haste incomplète.— Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
101: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	223
102: Deux croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
103: Croix? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
104: Hastes incomplètes — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
105: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
106: A — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	157
107: OLLA — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	189
108: Croix ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
109: Haste incomplète — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
110: Croix ? Tesson endommagé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
111: A ou V.. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
112: Indéterminé. Tesson très endommagé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
113: Croisillon ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
114: Hastes incomplètes — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
115: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	236
116: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	255
117: ...]G SV+[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	230
118: ATVRI ou S ATVRI — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans n° inv. ....	166
119: Douteux. Croix ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
120: ...]M[ ... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
121: Deux hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
122: Croix ou graffite épigraphique ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
123: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
124: ...]BA[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
125: ...]+ONA[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	190
126: ...]+AN+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	165
127: IIIM[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
128: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	255
129: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
130: ...]RIAS[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	197
131: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
132: FR — Autun — Fouille du Chemin de fer (1866 et 1867) — sans n° inv. ....	175
133: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
134: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
135: ...]ID+[... ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
136: A+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	161
137: SEMIS ou SEMVS — Sens — 9 cours Tarbé D.89.3 — Inv-D.89.3.15 ....	351
138: Haste. — Sens — 9 cours Tarbé D.89.3 — Inv. D.89.3.1 ....	372
139: Indéterminé. — Sens — 9 cours Tarbé D.89.3 — sans inv. ....	364
140: Étoile à 6 branches. — Sens — 9 cours Tarbé D.89.3 — Inv. D.89.3.6 ....	372
141: Indéterminé. — Sens — 12 cours Tarbé D.87.2 — sans inv. ....	364
142: M+[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.1253.101 ....	283
143: N+[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.1858.105 ....	289

144: Haste incomplète. — Sens — 12 cours Tarbé D.87.2 — sans inv. ....	376
145: A-IH+[...] — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.136 .....	345
146: Motifs anépigraphes. — Chartres — Cinéma C219 — C219.10318.101 .....	311
147: ...]XII — Sens — 9 boulevard Maupéou D.93.1 — sans n° inv. ....	355
148: Graffite épigraphique. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	364
149: Indéterminé. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	364
150: Indéterminé. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	364
151: Indéterminé. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	364
152: CA[...] — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.41 .....	347
153: Chiffre ? Indéterminé. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	364
154: Haste incomplète. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	364
155: ...]+ECVN — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.80 .....	350
156: ...]XII[...] — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans n° inv. ....	355
157: 5 entailles disposées en cercle. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.50 .....	373
158: Stries incomplètes (5 cm de haut). — Chartres — Cinéma C219 — C219.30811.103 .....	330
159: ...]+ • B — Sens — 12 cours Tarbé D.87.2 — Inv. D.87.2.1 .....	346
160: Croisillon. — Sens — Fond Parruzot — sans n° inv. ....	356
161: Étoile ? — Sens — Fond Parruzot — sans inv. ....	364
162: M[...] — Sens — Fond Parruzot — sans n° inv. ....	348
163: — Sens — Fond Parruzot — sans n° inv. ....	353
164: ...]VX — Sens — Fond Parruzot — sans n° inv. ....	363
165: ...]MA+[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2557.122 .....	284
167: ...]K — Sens — Vermiglio Evaluation 99.105 — sans inv. ....	376
168: CAT[...] — Sens — Gennetier D.85.3 — Inv. D.85.3.81 .....	347
169: Angle de lettre ? — Sens — Vermiglio D.87.1 — sans inv. ....	364
170: Indéterminé. Motif décoratif ? — Sens — Vermiglio D.87.1 — sans inv. ....	376
171: CAII[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2144.102 .....	268
172: ...]IICCV[...] ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.51671.101 .....	330
173: Hastes incomplètes. — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	364
174: Indéterminé. — Sens — Vermiglio D.87.1 — sans inv. ....	364
175: ICOR ? Complet. — Sens — Fond Parruzot — sans inv. ....	364
176: AT — Sens — Fond Parruzot — sans n° inv. ....	346
177: Graffite épigraphique ? Incomplet. — Sens — Vermiglio D.87.1 — sans inv. ....	364
178: Trois hastes. — Sens — Banque de France — sans n° inv. ....	356
179: Hastes incomplètes. — Sens — Banque de France — sans inv. ....	364
180: Angle de lettre ou motif décoratif ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.2557.123 .....	330
181: ...]+A+[...] — Sens — Banque de France — sans n° inv. ....	345
182: Croix. — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — Inv. D.85.1.263 .....	360
183: Angle de lettre ? — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — sans inv. ....	364
184: Croix. — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — Inv. D.85.1.270 .....	361
185: Croix. — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — Inv. D.85.1.284 .....	361
186: VA ? — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — sans inv. ....	364
187: Étoile ? — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — sans inv. ....	366
188: Croix. — Sens — Ancien Archevêché D.85.1 — Inv. D.85.1.288 .....	361
189: ...]+YT — Chartres — Cinéma C219 — C219.3001.106 .....	298
190: Croix dans cercle. — Chartres — Cinéma C219 — C.219.1100.107 .....	306
191: Croix ? — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	366
192: Croix. — Sens — Gennetier D.85.3 — Inv. D.85.3.317 .....	375
193: Deux hastes incomplètes. — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	366
194: Motif indéterminé. — Sens — Gennetier D.85.3 — Inv. D.85.3.219 .....	374
195: Rouelle — Sens — Gennetier D.85.3 — Inv. D.85.3.188 .....	373
196: Deux hastes incomplètes. — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	366
197: Croix + Croix[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.10343.101 .....	319
198: Hastes Incomplètes. — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	376
199: D[...] — Sens — Gennetier D.85.3 — Inv. D.85.3.255 .....	347
200: VIII D (?) — Sens — Rue du Tau D.93.4 — Inv. D.93.4.28 .....	362
201: Graffite épigraphique; PA[...] ? — Sens — Rue du Tau D.93.4 — sans inv. ....	366
202: SIIGOMA/RV — Sens — 5 rue Rigault — sans n° inv. ....	350
203: ...]M ? — Sens — Banque de France 1976 — sans inv. ....	366
204: OPTATA — Sens — Banque de France 1976 — sans n° inv. ....	349
205: Étoile — Sens — Banque de France 1976 — sans n° inv. ....	356
206: Haste seule. — Sens — Résidence Foch 1977 — sans inv. ....	366
207: Étoile. — Sens — 4-6 Rue du Tau D.93.2 — Inv. D.93.2.1 .....	357
208: Croix. — Sens — Résidence St Pregts D.93.3 — Inv. D.93.3.38 .....	360
209: PN+[...] ou QN+[...] — Sens — Résidence St Pregts D.93.3 — Inv. D.93.3.35 .....	348
210: Indéterminé. — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	376
211: Motif indéterminé. — Sens — Gennetier D.85.3 — Inv. D.85.3.219 .....	374

212: Angle de lettre ? M ou N ? — Sens — Boulevard du Mail D.91.1 — sans inv. ....	366
213: Croix incomplète. — Sens — Boulevard du Mail D.91.1 — Inv. D.91.1.5 .....	375
214: Croix. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.141 .....	361
215: D+[... — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.214 .....	348
216: Marque Indéterminée. — Sens — Résidence St Prepts D.93.3 — sans inv. ....	366
217: Haste incomplète. — Sens — Résidence St Prepts D.93.3 — sans inv. ....	376
218: Indéterminé. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	366
219: Hastes incomplètes. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	376
220: Haste incomplète. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	376
221: Indéterminé. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — Inv. D.94.1.110 .....	358
222: ...]M +[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.1160.103 .....	283
223: Hastes incomplètes. — Sens — Espace du Tau D.94.1 — sans inv. ....	366
224: AO[...] ou RO[...] ou AB[...] ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.01165.102 .....	330
225: VI — Sens — 4-6 rue du Tau D.93.2 — Inv. D.93.2.1 .....	362
226: ...]O ? — Sens — Gennetier D.85.3 — sans inv. ....	366
227: NOBI[...] — Chartres — Cinéma C219 — C.219.1917.102 .....	292
228: IIM[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.1259.103 .....	322
229: ...]DA[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.1385.107 .....	274
230: ...]NIA — Chartres — Cinéma C219 — C219.1250.102 .....	291
231: M — Chartres — Cinéma C219 — C219.1281.100 .....	280
232: Graffite épigraphique; ...]ID[...] ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.1900.102 .....	330
233: ...]OS[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.20122.100 .....	292
234: RVF — Chartres — Cinéma C219 — C219.51226.101 .....	294
235: ...]IIMII[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2085.102 .....	285
236: Graffite épigraphique ? ...]XA+[... ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.2185.114 .....	330
237: ...]TT — MA[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2501.103 .....	298
238: ...]I — Chartres — Cinéma C219 — C219.3001.103 .....	278
239: AL — Chartres — Cinéma C219 — C219.3002.100 .....	265
240: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.3064.118 .....	330
241: M[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3070.156 .....	281
242: Haste incomplète et angle de lettre ? — Chartres — Cinéma, les enfants du p. C219 — C219.50642.102 .....	330
243: Haste incomplète et angle de lettre ? — Chartres — Cinéma, les enfants du p. C219 — C219.52154.101 .....	330
244: IIS ou SII — Chartres — Cinéma C219 — C219.3409.104 .....	322
245: ...]+ • VIII[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3119.102 .....	303
246: ...]IIMIALIS IIT MARULLUS VIV[...] — Chartres — Cinéma, les enfants du p. C219 — C219.3120.115 .....	277
247: ...]CONOC[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3180.106 .....	272
248: Graffite épigraphique ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.3409.140 .....	330
249: V • I[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3500.112 .....	303
250: BO+[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.3624.100 .....	268
251: D ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.3857.101 .....	330
252: ...]BIIL[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3708.101 .....	337
253: LACR[...] ou SACR[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3850.101 .....	296
254: D barré ? Et angle de lettre ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.3850.103 .....	330
255: Motif végétal. — Chartres — Cinéma C219 — C219.3898.103 .....	338
256: ...]MAR ...]XI[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.5516.107 .....	313
257: LE[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.4131.101 .....	280
258: Croisillon ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.4137.106 .....	310
259: Motif anépigraphie. — Chartres — Cinéma C219 — C219.4833.101 .....	310
260: MA[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.4101.126 .....	283
261: PVOR — Chartres — Cinéma C219 — C219.4732.108 .....	314
262: ...]APIIR — Chartres — Cinéma C219 — C219.4600.101 .....	265
263: Croix + Croix — Chartres — Cinéma C219 — C219.10071.100 .....	319
264: M̂A[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.4482.101 .....	282
265: ...]AN — Chartres — Cinéma C219 — C219.50891.100 .....	290
266: COM[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.7133.101 .....	272
267: Croix. — Chartres — Cinéma C219 — C219.4830.101 .....	321
268: A[...]ICV[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.4970.109 .....	264
269: Angle de lettre? — Chartres — Cinéma C219 — C219.5204.103 .....	330
270: M̂V[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.5376.101 .....	287
271: Étoile — Chartres — Cinéma C219 — C219.7062.101 .....	306
272: ...]+VA[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.50253.101 .....	299
273: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.50820.101 .....	330
274: Croix dans carré. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2185.117 .....	307
275: ...]AXX[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2196.101 .....	314
276: Deux hastes incomplètes. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2299.101 .....	330
277: Motif anépigraphie. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2398.104 .....	311

278: LANA[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.2452.114	279
279: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2452.115	330
280: CERIA — Chartres — Cinéma C219 — C219.20137.100	270
281: ...]BENI[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.20504.100	266
282: VIRCON+[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.2921.101	302
283: SABINA[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.3070.100	295
284: ...]V MORA — Chartres — Cinéma C219 — C219.3166.101	302
285: ...]+CVNDA[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.5753.101	273
286: Croix dans ovale. — Chartres — Cinéma C219 — C219.3943.103	307
287: ...]Palme + O[... — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7347.121	327
288: Indéterminée. — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7347.122	329
289: ...]Palme M Palme[... — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7206.127	327
290: Motif indéterminé. — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7206.126	329
291: ...]S palme S[... ? — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7331.174	327
292: Nombreuses croix + lettres R ? — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7331.219	328
293: Palme, angle de lettre + haste et guillochis. — Chartres — St Martin au Val C128 — C128.7331.220	328
294: A[... — Chartres — 36/40 boulevard Chasles C81 — C81.3072.2	263
295: M[... — Chartres — 36/40 boulevard Chasles C81 — C81.2130.1	281
296: MA[... — Chartres — 10 boulevard Chasles C93 — C93.3061.14	284
297: Angle de lettre. M[... ? — Chartres — 10 boulevard Chasles C93 — C93.3061.15	330
298: NO ? — Chartres — 10 boulevard Chasles C93 — C93.3219.1	291
299: Multi-croix — Chartres — Place de la République C23 — C23.75206.1	319
300: Haste incomplète et angle de lettre ? — Chartres — Clos vert C268 — C268.1254.128	330
301: ...]M[... ? — Chartres — Clos vert C268 — C268.1125.101	330
302: ...]MV+[... — Chartres — Clos vert C268 — C268.1105.164	287
303: Deux hastes incomplètes. — Chartres — Clos vert C268 — C268.1254.129	330
304: AV. P III[... — Chartres — Clos vert C268 — C268.1378.104	315
305: Indéterminé. — Chartres — Clos vert C268 — C268.1438.192	330
306: ILIAT ou IILAT — Chartres — Clos vert C268 — C268.1174.109	278
307: DA P[... — Chartres — Boulevard Chasles C191 — C191.178240.101	274
308: T+[... — Chartres — 6 rue Victor Gilbert C254 — C254.3028.105	337
309: ...]VIII[... — Chartres — Rue de la Croix Jumelin C258 — C258.1529.142	303
310: ...]+RTVVR[... — Chartres — 27/31 rue Pierre Brosolette C266 — C266.4017.102	293
311: ...]VIIIIRIALL[...]+R+[... — Chartres — 32 boulevard de la Courtille C277 — C277.1435.102	301
312: ...]A[... ? — Chartres — 17 rue de Reverdy C260 — C260.4085.101	330
313: D[... — Chartres — 17 rue de Reverdy C260 — C260.4053.101	332
314: RV+[... — Chartres — 17 rue de Reverdy C260 — C260.4362.101	294
315: ...]DE[... — Chartres — 1 place Drouaise C204 — C204.7022.102	332
316: N — Chartres — 1 place Drouaise C204 — C204.7003.101	288
317: Croix ? — Chartres — 3 rue Pierre Nicole C285 — C285.1021.101	332
318: NA — 3 rue Pierre Nicole C285 — C285.1004.101	290
319: Étoile à 6 branches — 3 rue Pierre Nicole C285 — C285.1004.106	307
320: H[... — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.4	177
321: Motif indéterminé. — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.17	216
322: PAS[... — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.12	191
323: MAS — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.7	183
324: Indéterminé. — Autun — Provenance inconnue — sans inv.	238
325: NI — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv.	186
326: AV+[... — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.98.146.1	167
327: ...]LVPERC[... — Autun — Jardin Poizeau, 1884 — Inv. MR.14.120.5	180
328: ...]+MIGE+[... — Autun — Caserne Changarnier 1876 — Inv. MR.14.120.9	185
329: ...]+ISCINI + motif figuré[... — Autun — Caserne Changarnier 1876 — sans n° inv.	219
330: RV — Autun — Jardin Bouhé 1876 — Inv. MR.14.120.13	198
331: O[... ou P[... — Autun — Clos Jovet 1877 — sans inv.	238
332: MII — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.8	184
333: MA — Autun — Jardin Fauconnet 1878 — Inv. MR.14.120.6	183
334: RV — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.14	198
335: Croix incomplète ? — Autun — Provenance inconnue — sans inv.	238
336: Étoile à 11 branches — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv.	210
337: ...]+S VO+[... — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv.	176
338: Indéterminé. — Autun — Provenance inconnue — sans inv.	238
339: Indéterminé. — Autun — Résidence du Cardo 1980 — sans inv.	238
340: ...]+OC — Autun — Caserne Changarnier 1876 — Inv. MR.14.120.11	188
341: Indéterminé — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv.	238
342: Angle de lettre ? — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv.	238
343: Très fragmentaire. — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv.	238
344: Indéterminé — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv.	238

345: D[... — Autun — Hôpital civil 2001.11 — Inv. A2001.11.4 .....	171
346: Haste incomplète. — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv. ....	238
347: Indéterminé. Motif géométrique ? — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv. ....	238
348: M[... — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv. ....	238
349: Deux hastes incomplètes. — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans inv. ....	238
350: POT[... — Autun — Hôpital civil 2001.11 — sans n° inv. ....	193
351: FAT[... — Hôpital civil 2001.11 — Inv. A2001.11.5 .....	175
352: Quadrupède. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	213
353: Croix ? Graffite incomplet. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	256
354: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
355: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
356: H — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	177
357: ...]MINDQ[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	185
358: Alphabet grec ? Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
359: Douteux. Post-abandon ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
360: P+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	190
361: ...]+IIO[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	188
362: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
363: Croix incomplète. Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	238
364: Hastes incomplètes.. — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	240
365: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	240
366: Haste incomplète au tracé peu soigné— Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	240
367: Hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	240
368: Haste incomplète. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
369: Angle de lettre. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
370: X PÀRO — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans n° inv. ....	222
371: ...]Q — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
372: Haste incomplète. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
373: Haste incomplète. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
374: A ou X excentré ? — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	256
375: Haste incomplète — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	256
376: Étoile — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans n° inv. ....	211
377: Angle de lettre. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
378: Arc de cercle. — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	240
379: Trois hastes incomplètes. — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	240
380: Haste incomplète — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	256
381: O ou C ou Cercle ? — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans n° inv. ....	230
382: Angle de lettre. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
383: Indéterminé. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
384: VA[... — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans n° inv. ....	205
385: Motif décoratif ? — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	256
386: Hastes incomplètes. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	256
387: Triangle. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
388: Motif décoratif ? — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
389: Hastes incomplètes. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
390: Haste incomplète. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	256
391: Haste incomplète. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	256
392: Haste incomplète très incisée. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
393: ...]+AN — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans n° inv. ....	164
394: ...] ΔT — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans n° inv. ....	173
395: Étoile ? — Autun — 13 rue des Quatre Vents 90.1 — sans inv. ....	240
396: ...]Q ou motif décoratif ? — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
397: CHI[... — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans n° inv. ....	171
398: Haste incomplète. — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
399: Angle de lettre ? — Autun — Institution Saint Lazare 90.2 — sans inv. ....	240
400: Haste seule. Post abandon ? — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	240
401: Motif indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	217
402: Croix incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	240
403: Oiseau-phallus. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	215
404: RIC[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	197
405: Deux hastes incomplètes. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	240
406: Croix incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	240
407: ...]SIIT[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	202
408: M — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	182
409: N — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	186
410: ...]V ou A[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	230
411: SETV[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	203

412: Motif indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	216
413: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	224
414: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	224
415: Croix ? — Autun — Faubourg d'Arroux 89.8 — sans inv. ....	240
416: CAMMA ou CAMAMA — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	169
417: ...]+PP+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	194
418: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
419: Deux hastes incomplètes. Croix ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
420: ...]+TII — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	204
421: Probablement une croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
422: ...]S[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	199
423: Croix ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
424: L ou angle droit ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	231
425: Deux hastes incomplètes. Croix ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
426: A — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	157
427: Angles de lettres. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
428: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	224
429: Haste incomplète. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
430: BAL ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
431: ...]O[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
432: Indéterminé. Caractères épigraphiques ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
433: NIV S-II — Autun — Faubourg Saint-André 1865 — Inv. B 1929 ....	221
434: SPA — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.97.23 ....	203
435: ILOR ? — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.20 ....	231
436: L L L — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	179
437: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	224
438: A — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	157
439: ...]+N+[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	186
440: Croix. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	225
441: ...]D[... — Autun — Leader Price 2000.11 — sans inv. ....	242
442: ...]AT — Autun — Anciens Tennis 99.4 — sans n° inv. ....	166
443: Croix incomplète ? — Autun — Anciens Tennis 99.4 — sans inv. ....	242
444: 2 hastes incomplètes. — Autun — Anciens Tennis 99.4 — sans inv. ....	242
445: Angle de lettre ? — Autun — Anciens Tennis 99.4 — sans inv. ....	242
446: Hastes incomplètes. — Autun — Anciens Tennis 99.4 — sans inv. ....	242
447: Deux hastes parallèles et incomplètes. — Autun — Anciens Tennis 99.4 — sans inv. ....	242
448: ...]A[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	160
449: VR[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	206
450: A[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	159
451: ...]+R — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	196
452: Croix incomplète ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
453: Motif indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	217
454: Motif indéterminé. — Autun — Centre Leclerc 99.2 — sans n° inv. ....	217
455: ...]R[... ou ...]B[... — Autun — 15 rue de la Croix Blanche 98.12 — sans n° inv. ....	232
456: ...]A[... ; — Autun — Centre Leclerc 99.2 — sans n° inv. ....	160
457: Croix incomplète ? — Autun — Centre Leclerc 99.2 — sans inv. ....	242
458: Croix incomplète ? — Autun — Centre Leclerc 2000.13 — sans inv. ....	242
459: Deux hastes incomplètes. Croix ? — Autun — Centre Leclerc 2000.13 — sans inv. ....	242
460: ...]INI — Autun — Centre Leclerc 2000.13 — sans n° inv. ....	174
461: Deux hastes incomplètes. — Autun — Centre Leclerc 2000.13 — sans inv. ....	242
462: IIIÇ[... ? — Autun — Centre Leclerc 2000.13 — sans inv. ....	242
463: Graffite épigraphique. — Autun — 12 rue du théâtre romain 2005.1 — sans inv. ....	242
464: Haste — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
465: Angle de lettre? A[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
466: Croix ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
467: Angle de lettre ? — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	242
468: Indéterminé. — Autun — Diag. Latouche 2010.4 — sans inv. ....	242
469: Croix. — Autun — Ruelle du Carrouge 92.1 — sans n° inv. ....	225
470: Angle de lettre ? — Autun — Rue Traversière 97.7 — sans inv. ....	242
471: Indéterminé. — Autun — Caves du Lutrin 97.12 — sans inv. ....	256
472: Croix ? — Autun — Diag. Latouche 2010.4 — sans inv. ....	242
473: Croix. — Autun — 28 rue de la Croix Verte 95.2 — sans n° inv. ....	225
474: Croix. — Autun — Diag. extension Centre Leclerc 2000.4 — sans n° inv. ....	227
475: Douteux. Haste. Involontaire ? — Autun — Diag. extension Centre Leclerc 2000.4 — sans inv. ....	242
476: ...]NA[... — Autun — Diag. extension Centre Leclerc 2000.4 — sans inv. ....	242
477: Haste involontaire ? — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans inv. ....	256
478: Ebauche de palmette ? — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans inv. ....	256

479: $\widehat{VE}+$ [... — Autun — 28 rue de la Croix Verte 95.2 — sans n° inv. ....	205
480: Quatre hastes parallèles et incomplètes. — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	242
481: Angle de lettre ? — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	244
482: Croix incomplète ? — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	256
483: ...]A[... — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	244
484: ...]M[... — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	244
485: Angle de lettre. — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
486: Graffite épigraphique ? — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
487: ...]IL — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans n° inv. ....	178
488: Indéterminé. — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
489: Indéterminé. — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	244
490: Croix ? — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
491: R — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	244
492: Hastes incomplètes. — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
493: Hastes incomplètes. — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
494: Douteux. Ligature $AX\widehat{}$ ? — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
495: Haste incomplète involontaire ? — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	256
496: ...]+B+[... — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans n° inv. ....	167
497: LI[... ? — Autun — Diag. Lycée Militaire 91.6 — sans inv. ....	244
498: Indéterminé. — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans inv. ....	244
499: VIDV[... — Autun — Lycée militaire 92.6 — sans n° inv. ....	205
500: IIPPIAS — Autun — Sondage Rempart 2009.3 — sans n° inv. ....	174
501: Haste incomplète — Autun — Clinique du parc 89.3 — sans inv. ....	256
502: Indéterminé. A peine incisé. — Autun — 36 rue de la Croix Blanche, cuve 89.2 — sans inv. ....	244
503: Haste courbe — Autun — 36 rue de la Croix Blanche, cuve 89.2 — sans inv. ....	256
504: Deux croix incomplètes ? — Autun — Centre hospitalier 99.8 — sans inv. ....	244
505: Indéterminé. MA[... — Autun — Centre hospitalier 99.8 — sans inv. ....	244
506: Indéterminé. — Autun — Centre hospitalier 99.8 — sans inv. ....	244
507: Haste incomplète. — Autun — Diag. Maison de retraite Ste-Anne 2005.9 — sans inv. ....	244
508: Haste incomplète. — Autun — Diag. DISCAR rue Carion 2006.5 — sans inv. ....	244
509: GLAV[... — Autun — Surveillance Rue de Paris 2009.8 — sans n° inv. ....	176
510: Étoile à 11 branches — Autun — Rue des pierres 73.2 — sans n° inv. ....	254
511: XI — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans n° inv. ....	208
512: SAPLUTI — Autun — Rue des pierres 87.1 — Inv. A1987.1.1253 ....	200
513: ...]A[... — Autun — Rue des pierres 73.2 — Inv. R.1973.2.1262 ....	160
514: Douteux. E — Autun — Rue des pierres 73.2 — sans inv. ....	244
515: Ébauche de lettre ? A — Autun — Rue des pierres 73.2 — sans inv. ....	244
516: ...]P[...]ON+[... — Autun — Rue des pierres 87.1 — Inv. A1987.1.1398.1 à 3. ....	192
517: Motif décoratif ? — Autun — Rue des pierres 72.1 — sans n° inv. ....	232
518: ...]R R [... — Autun — Rue des pierres 72.1 — Inv. A1972.1.1550.1 ....	196
519: Croix ou étoile — Autun — Rue des pierres 72.1 — sans inv. ....	244
520: R — Autun — Rue des pierres 72.1 — sans n° inv. ....	195
521: Indéterminé et étrange. — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans inv. ....	244
522: ...]L[... — Autun — Rue des pierres 87.1 — Inv. A1987.1.2076. ....	209
523: O[... — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans inv. ....	244
524: PVQ — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans n° inv. ....	195
525: Hastes parallèles et incomplètes. — Autun — Rue des pierres 87.1 — sans inv. ....	244
526: ILA[.....]NTI — Autun — Maison Salfati, Quartier de la croix verte — sans n° inv. ....	178
527: ...]CAM[... — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	169
528: Croix incomplète ? — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	244
529: ...]MAS[... — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	184
530: ...]M ? — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	244
531: ...]+A[... — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	229
532: Indéterminé. — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	244
533: Croix incomplète ? — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	244
534: Croix. — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	226
535: Angles de lettres ? — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	244
536: XIII — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	208
537: LA[... (?) — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	246
538: Hastes incomplètes — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	246
539: VRID ou $\widehat{V}IRID$ — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	206
540: CAB — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	168
541: Graffite épigraphique ? — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv. ....	256
542: SVAOS — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv. ....	253
543: ...]A+[... — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — Inv. [en attente] ....	161
544: ADAR[... — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — DIJ018-71014 ....	163

545: Πωλ[...; —Autun— Faubourg d'Arroux 2010.8 — Isolé 1700.02	193
546: IM[... (?) — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv.	246
547: Cercle tracé au compas. — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans n° inv.	255
548: Hastes incomplètes — Autun — Faubourg d'Arroux 2010.8 — sans inv.	246
572: Indéterminé — Autun — Rue de la grille 85.4 — sans inv.	246
573: Hastes — Autun — Rue de la grille 85.4 — sans inv.	246
574: N (?) — Autun — Rue de la grille 85.4 — sans inv.	246
575: Croix incomplète (?) — Autun — Ateliers d'Art 74/75 — sans inv.	246
576: A[... — Autun — Ateliers d'Art 74/75 — Inv. A1973.1.10	159
577: Angle de lettre. — Autun — Ateliers d'Art 74/75 — sans inv.	246
578: Graffite épigraphique (?) — Autun — Ateliers d'Art 74/75 — sans inv.	246
579: Haste incomplète. — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans inv.	246
580: Trois pattes. — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans n° inv.	214
581: Indéterminé. — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans inv.	246
582: MAV[... — Autun — Promenade des marbres — Inv. A1978.1.2	183
583: Graffite épigraphique ? — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans inv.	246
584: Motif décoratif ? — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans inv.	246
585: Croix. — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans n° inv.	225
586: ...]+AC — Autun — Maison de retraite 85.1 — Inv. A1985.1.20	162
587: B — Autun — Maison de retraite 85.1 — Inv. A1985.1.21	167
588: Croix. — Autun — Maison de retraite 85.1 — Inv. A1985.1.25	227
589: Croisillon. — Autun — Maison de retraite 85.1 — Inv. A1985.1.22	212, 356
590: ...]P XX[... — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — Inv. A1986.8.622	209
591: Deux hastes incomplètes. Étoile ? — Autun — Maison de retraite 85.1 — sans inv.	246
592: Hastes incomplètes. — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — 15.86.8A.191	246
593: RIICII — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — Inv. A1972.1.1550.1	197
594: A — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — sans n° inv.	158
595: Croix. — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — Inv. A1986.8.623	227
596: Croix incomplète ? — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — sans inv.	246
597: ...]B[V[... — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — Inv. A1986.8.629	207
598: Haste incomplète. — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — sans inv.	246
599: ...]V ou A[... — Autun — Porte Saint-André 73 — Inv. MR.14.120.21	233
600: ...]A — Autun — Promenade des marbres — Inv. A1978.1.1	159
601: Deux hastes incomplètes + petite croix. — Autun — Promenade des marbres — sans inv.	246
602: Croix incomplète ? — Autun — Pavillon Saint Louis 86 — sans inv.	256
603: Croix. — Autun — Porte Saint-André 73 — Inv. MR.14.120.19	227
604: ...]N]I[... ou ...]DAS[... — Autun — Promenade des marbres — sans inv.	246
605: Croix. — Autun — Promenade des marbres — Inv. A1978.1.3.	228
606: Graffite épigraphique ? — Autun — Ateliers d'Art 74/75 — sans inv.	246
607: Quatre hastes incomplètes. — Autun — Promenade des marbres — sans inv.	246
608: TE[... / XI[... — Ateliers d'Art 74/75 — sans n° inv.	222
610: ...]N[... — Autun — Rue de la grille 85.4 — sans inv.	246
611: Croix. — Autun — 14 rue de la Croix Verte 80.7 — Inv. A1980.7.10	228
612: Croix. — Autun — Hôtel des Ursulines 81.7 — Inv. A1981.7.1	226
613: Indéterminé. A ? — Autun — Hôtel des Ursulines 81.7 — sans inv.	246
614: A — Autun — Rue des pierres 11.68 — Inv. A1963.1.10	158
615: ...]M[... — Autun — Maison Salfati, Quartier de la croix verte — sans n° inv.	181
616: Deux hastes incomplètes. — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.2886	246
617: Hastes incomplètes — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.2948	256
618: Croix. — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.3319	228
619: Indéterminé — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.3441	246
620: Deux hastes incomplètes. — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.4048	246
621: ...]DAN ou ...]DAV — Autun — Rue des pierres 87.1 — Inv. A1987.1.5458.1.	172
622: Deux hastes incomplètes. — Autun — Rue des pierres 87.1 —	246
623: Croix incomplète ? — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.5458	246
624: Deux hastes. — Autun — Rue des pierres 87.1 — A1987.1.5458	246
625: R+[... — Autun — Provenance inconnue — inv B518 bis	196
626: ...]QUEM[...; —Autun— Provenance inconnue — B379	195
627: CAVANNI LAG — Chartres — Cinéma C219 — C219.3905.102	269
628: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.20034.102	332
629: BIINIO ou BIINICI — Chartres — Cinéma C219 — C219.20052.101	267
630: ...]V]IS[... ou indication chiffrée ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.2343.102	323
631: Croix. — Chartres — Cinéma C219 — C219.20060.106	320
632: Croix (ou étoile) sous le fond. — 10 boulevard Chasles C93 — C93.3329.101	332
633: ...]+A — Chartres — Cinéma C219 — C219.20027.101	264
634: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.20031.103	332
635: Trois hastes incomplètes. — Chartres — Cinéma C219 — C219.20031.102	332

636: ...]+R — Chartres — Cinéma C219 — C219.20004.101 .....	293
637: Croix incomplète. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2151.101 .....	332
638: N — Chartres — Cinéma C219 — C219.2085.112 .....	288
639: SVM[...] ou SVN[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2287.101 .....	297
640: ...]+ S-I +[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2161.101 .....	304
641: Étoile — Chartres — Cinéma C219 — C219.2448.101 .....	308
642: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2490.102 .....	332
643: ...]VI[...] ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.2490.101 .....	324
644: Indéterminé. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2429.103 .....	332
645: ? ...]IIS+[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2206.111 .....	276
646: ...]Motif décoratif[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3781.101 .....	312
647: Angle de lettre — Chartres — Place des Halles C27 — C27.3366.101 .....	316
648: ...]M[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3010.101 .....	332
649: Graffite épigraphique ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.3010.102 .....	332
650: VIII LVGNVŞ[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.3135.101 .....	300
651: ...]SA — Chartres — Cinéma C219 — C219.30614.102 .....	295
652: Phallus en érection. — Chartres — Cinéma C219 — C219.2501.114 .....	309
653: Indéterminé. Chiffre ou lettres ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.3001.113 .....	332
654: XII+[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2487.102 .....	304
655: Croix. — Chartres — Cinéma C219 — C219.10033.101 .....	321
656: M[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2700.100 .....	332
657: Angles de lettres; ...]NM[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.2501.115 .....	332
658: Graffite épigraphique ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.25532.101 .....	332
659: ...]DA MART — Chartres — Place de la République C23 — sans n° inv. ....	275
660: Croix ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.2678.100 .....	312
661: Indéterminé — Chartres — 15-31 rue du Faubourg la Grappe C33 — C33.1026.101 .....	332
662: — Chartres — Cinéma C219 — C219.5003.101 .....	338
663: Indéterminé. — Chartres — 6 ruelle des Grands Sentiers C322 — C322.1.1376.101 .....	332
664: ...]ARI[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.50459.101 .....	266
665: Lettre ? R ou D ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.1199.103 .....	332
666: SII+[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.10261.104 .....	296
667: Croix. — Chartres — Cinéma C219 — C219.10038.101 .....	320
668: ...]ND[...] — Chartres — Cinéma C219 — C219.10263.107 .....	291
669: Croix ? ou A ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.10263.108 .....	324
670: D[...] ou B[...] — Chartres — Terrain socam C69 — C69.2724.101 .....	324
671: ...]AT[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.3368.102 .....	266
672: AII[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.19127.101 .....	264
673: A[...] ou V[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.3368.101 .....	325
674: ...]Motif indéterminé[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.422.3.101 .....	316
675: M[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.403.1.101 .....	282
676: MIIRCA ? — Chartres — Cinéma C219 — C219.4204.106 .....	286
677: ...]A — Chartres — Rue aux Ormes C28 — C28.3189.1.101 .....	263
678: ...]SIIVIIRV[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.9028.101 .....	297
679: ...]+Ç+[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.13054.101 .....	332
680: ...]MATVRIX + symbole indéterminé — Chartres — Place des Halles C27 — C27.7019.101 .....	317
681: Indéterminé. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.21088.101 .....	332
682: ...]+B[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.19139.101 .....	318
683: Motif anépigraphique. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.319.33.101 .....	308
684: Étoile ? — Chartres — Place des Halles C27 — C27.x84 .....	310
685: ...]CVND[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.22027.101 .....	273
686: N — Chartres — Place des Halles C27 — C27.1022.101 .....	288
687: Graffite épigraphique ? Indéterminé. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.2737.101 .....	332
688: ...]+IIS[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.1112.101 .....	305
689: MAPI+[...] — Chartres — 15-31 rue du Faubourg la Grappe C33 — C33.4000.101 .....	285
690: Croix. — Chartres — Rue du palais de justice C50 — C50.3018.101 .....	321
691: ...]BL — Chartres — Rue du palais de justice C50 — C50.3015.101 .....	267
692: QVI[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.401.1.101 .....	293
693: Croix incomplète. Indéterminé. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.401.7.101 .....	332
694: Indéterminé + M[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.8319.101 .....	282
695: Indéterminé. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.21147.101 .....	332
696: TP[...] — Chartres — 15-31 rue du Faubourg la Grappe C33 — C33.3211.101 .....	299
697: A ou V — Chartres — Place des Halles C27 — C27.3357.101 .....	325
698: V ? — Chartres — Place des Halles C27 — C27.1002.101 .....	325
699: Angle de lettre; ...]M — Chartres — Place des Halles C27 — C27.3349.101 .....	332
700: Graffite épigraphique. Indéterminé. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.2128.101 .....	332
701: MIN[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.23004.101 .....	286
702: N[...] — Chartres — Place des Halles C27 — C27.1152.101 .....	289

703: Angle de lettre. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.2123.101 .....	332
704: Indéterminé. — Chartres — Place des Halles C27 — C27.2000.101 .....	332
705: M+[... ..]MV ...]AVI — Chartres — Cinéma C219 — C219.2398.133 .....	326
706: M — Autun — Provenance inconnue — B391 .....	181
707: M — Autun — Provenance inconnue — Inv. B 173 bis .....	182
708: Étoile à 13 branches — Autun — Provenance inconnue — Inv. B 333 bis .....	211
709: ŠIIT — Autun — Provenance inconnue — Inv. B 249 bis .....	202
710: Croix. — Autun — Provenance inconnue — Inv B 384 .....	226
711: DAGORȚT[... ou DAGORIT[... — Autun — Provenance inconnue — Inv. MR.14.120.1 .....	172
712: Indéterminé. — Autun — Provenance inconnue — B 560 .....	246
713: XIA[... ? — Autun — Provenance inconnue — M.R.14.120.3 .....	246
714: Croix incomplète ? Post abandon ? — Autun — Provenance inconnue — M.R.14.120.4 .....	246
715: CA — Autun — Provenance inconnue — Inv. B 394 .....	168
716: Motif indéterminé. — Autun — Provenance inconnue — nv. B 191 .....	218
717: A — Autun — Provenance inconnue — B 306 .....	158
718: V ou A — Autun — Provenance inconnue — Inv B 403 bis .....	233
719: A et croix ? — Autun — Provenance inconnue — E45 .....	233
720: Croix ? Graffiti complet. — Autun — Provenance inconnue — M.R.14.120.5 .....	246
721: V[.....]N[... — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans n° inv. ....	204
722: A[... ? — Autun — 29 rue de la Grille 91.8 — sans inv. ....	246
723: M III S-I — Sens — 4 boulevard du Centenaire (1960) — D.60.2.1 .....	354
724: AM ? - DA - DOCILIS - BR VI SV — Sens — 4 boulevard du Centenaire (1960) — D.60.2.2 .....	359
725: AV flèche — Sens — 4 boulevard du Centenaire (1960) — Inv. D.60.2.2 .....	371
726: LE — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	178
727: NOR — Autun — Avenue de la Gare (1870). — sans n° inv. ....	187
728: PARA[... — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	191
729: PEC KAR — Autun — 15 place du Champ-de-Mars — sans n° inv. ....	192
730: PR — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	194
731: RVFI — Autun — Avenue de la Gare (1870). — sans n° inv. ....	199
732: SE[... — Autun — Avenue de la Gare (1870). — sans n° inv. ....	201
733: ŠIINTRȚ[... — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	201
734: Motif indéterminé. — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	218
735: Représentation humaine / IVXIW[... — Autun — Provenance inconnue — sans n° inv. ....	220
736: COBRVNA CO+[... — Chartres — Cinéma C219 — C219.30611.102 .....	271
737: NIG — Autun — 17B rue Carion — sans n° inv. ....	630
738: BĀVIA ? — Autun — 17B rue Carion — sans n° inv. ....	631
739: ...]+QVII / ...]+OTITOS BRIXTAS / ...]+PIOTITOC BPIETAC — Autun — 17B rue Carion — sans n° inv. ....	631
740: MA[... ? — Autun — 17B rue Carion — sans n° inv. ....	633
741: GABRO[... — Chartres — Archevilliers — Inv. C278_2.1773.102 .....	634

## INDEX DES SITES

### AUTUN

12 rue du théâtre romain 2005.1 .....	242
13 rue des Quatre Vents 90.1 .....	240
14 rue de la Croix Verte 80.7 .....	228
15 place du Champ-de-Mars .....	192
15 rue de la Croix Blanche 98.12 .....	232
17 rue Saint-Antoine (diag. Inrap 2013) .....	162, 164, 234
28 rue de la Croix Verte 95.2 .....	205, 225
29 rue de la grille 91.8 .....	244
29 rue de la Grille 91.8 .....	166, 178, 204
36 rue de la croix blanche, cuve 89.2 .....	244, 256
Anciens Tennis 99.4 .....	166, 242
Ateliers d'Art 74/75 .....	159, 222, 246
Avenue de la Gare (1870). .....	187, 199, 201
Caserne Changarnier 1876 .....	185, 188, 219
Caves du Lutrin 97.12 .....	256
Centre hospitalier 99.8 .....	244
Centre Leclerc 2000.13 .....	174, 242
Centre Leclerc 99.2 .....	160, 217, 242
Clinique du parc 89.3 .....	163, 256
Clos Jovet 1877 .....	238
Diag. DISCAR rue Carion 2006.5 .....	244
Diag. Latouche 2010.4 .....	242
Diag. Lycée Militaire 91.6 .....	244, 256
Diag. Maison de retraite Ste-Anne 2005.9 .....	244
Faubourg d'Arroux 2010.8 .....	244, 246, 256
Faubourg d'Arroux 2010.8 .....	161
Faubourg d'Arroux 89.8 .....	240, 256
Faubourg Saint-André 1865 .....	221
Fouille du Chemin de fer (1866 et 1867) .....	175
Hôpital civil 2001.11 .....	171, 175, 193, 238
Hôtel des Ursulines 81.7 .....	226, 246
Institution Saint Lazare 90.2 .....	164, 171, 173, 205, 211, 240, 256
Jardin Bouhé 1876 .....	198
Jardin Fauconnet 1878 .....	183
Jardin Poizeau, 1884 .....	180
Lycée militaire 92.6 157, 159, 160, 161, 165, 169, 173, 177, 182, 185, 186, 188, 189, 190, 194, 196, 197, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 212, 213, 215, 216, 217, 223, 224, 225, 229, 230, 231, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 251, 254, 255, 256	
Maison de retraite 85.1 .....	162, 167, 212, 214, 225, 227, 246
Pavillon Saint Louis 86 .....	197, 207, 209, 227, 246, 256
Porte Saint-André 73 .....	227, 233
Provenance inconnue 158, 165, 167, 168, 172, 176, 177, 178, 181, 183, 184, 186, 191, 194, 195, 196, 198, 201, 202, 203, 210, 211, 216, 218, 220, 226, 231, 233, 238, 246, 252	
Résidence du Cardo 1980 .....	238
Rue de la grille 85.4 .....	246
Rue des pierres 11.68 .....	158
Rue des pierres 73.2 .....	244
Rue des pierres 87.1 .....	244, 246, 256
Rue Traversière 97.7 .....	242
Ruelle du Carrouge 92.1 .....	225
Sondage Rempart 2009.3 .....	174

## CHARTRES

1 place Drouaise C204 .....	288, 332
10 Boulevard Chasles C93 .....	284, 291, 330, 332
15-31 rue du Faubourg la Grappe C33 .....	285, 299, 332
17 rue de Reverdy C260 .....	294, 330, 332
27/31 rue Pierre Brossolette C266 .....	293
3 Rue Pierre Nicole C285 .....	332
36/40 boulevard Chasles C81 .....	263, 281
6 rue Victor Gilbert C254 .....	337
6 ruelle des Grands Sentiers C322 .....	332
Boulevard Chasles C191 .....	274
Cinéma C219 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 326, 330, 332, 337, 338	
Clos vert C268 .....	278, 287, 315, 330
Place de la République C23 .....	275, 319
Place des Halles C27 .....	264, 266, 273, 282, 286, 288, 289, 293, 297, 305, 308, 310, 316, 317, 318, 325, 332
Rue aux Ormes C28 .....	263
Rue de la Croix Jumelin C258 .....	303
St Martin au Val C128 .....	327, 328, 329

## SENS

12 cours Tarbé D.87.2 .....	346, 364, 376
4 boulevard du Centenaire (1960) .....	354, 359, 371
4-6 rue du Tau D.93.2 .....	357, 362
5 rue Rigault .....	350
9 boulevard Maupéou D.93.1 .....	355
9 cours Tarbé D.89.3 .....	351, 364, 372
Ancien Archevêché D.85.1 .....	360, 361, 364, 366
Banque de France .....	345, 349, 356, 364, 366
Boulevard du Mail D.91.1 .....	366, 375
Espace du Tau D.94.1 .....	358
Espace du Tau D.94.1 .....	345, 347, 348, 350, 355
Espace du Tau D.94.1 .....	361
Espace du Tau D.94.1 .....	364
Espace du Tau D.94.1 .....	364
Espace du Tau D.94.1 .....	364
Espace du Tau D.94.1 .....	364
Espace du Tau D.94.1 .....	364
Espace du Tau D.94.1 .....	364
Espace du Tau D.94.1 .....	366
Espace du Tau D.94.1 .....	366
Espace du Tau D.94.1 .....	373
Espace du Tau D.94.1 .....	376
Espace du Tau D.94.1 .....	376
Fond Parruzot .....	346, 348, 353, 356, 363, 364
Gennetier D.85.3 .....	347, 364, 366, 373, 374, 375, 376
Promenade des marbres .....	246
Résidence Foch 1977 .....	366
Résidence St Pregts D.93.3 .....	348, 360, 366, 376
Rue du Tau D.93.4 .....	362, 366
Vermiglio D.87.1 .....	364, 376
Vermiglio Evaluation 99.105 .....	376

## Résumé

L'écriture latine est l'un des principaux outils permettant d'étudier la période gallo-romaine. Les contacts entre Romains et indigènes ont favorisé sa diffusion à l'ensemble de la Gaule. Bien que peu de traces nous soient parvenues, l'écriture est un précieux témoignage du passé et l'objectif de cette thèse est d'en étudier l'usage quotidien dans les capitales de cité de Gaule Lyonnaise à travers l'exemple des cités d'Autun, Chartres et Sens. Pour cela, notre étude s'appuie sur l'analyse des inscriptions gravées (graffites) sur vaisselle céramique. La vaisselle en céramique constitue un objet du quotidien accessible à toute la population gallo-romaine et un support épigraphique non périssable. Ainsi, les graffites sur céramique font partie des rares témoignages à notre disposition pour comprendre le quotidien épigraphique des gallo-romains.

La première partie de ce travail a consisté à recenser l'ensemble des graffites sur céramique découverts à Autun, Chartres et Sens. Les missions organisées avec l'aide des différentes équipes de bénévoles et le soutien financier du Centre archéologique européen (Bibracte), celui du Ministère de la Culture et celui de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) nous ont permis de recenser un total de 676 graffites dont la plupart sont inédits. Tous sont répertoriés, illustrés et commentés dans le catalogue de cette thèse. L'étude du corpus intègre les inscriptions, leur analyse linguistique et paléographique ainsi que leur support et leur contexte de découverte. Les messages transmis par ces inscriptions sont divers (indications de contenu, mesures, vœux, dédicaces, etc.) mais la plupart consistent en des marques d'appartenance incisées sur de la vaisselle de qualité. L'étude révèle des pratiques épigraphiques similaires dans les trois cités et la confrontation des résultats avec les données issues des études précédentes montre que ces codes épigraphiques dépassent largement les frontières de la Gaule Lyonnaise.

Mots-clefs : céramique gallo-romaine, inscriptions gauloises, inscriptions latines, inscriptions grecques, *graffiti*, graffites, *Augustodunum*, Autun, *Autricum*, Chartres, *Agedincum*, Sens.

## Summary

Latin writing is one of the main types of evidence for studying the Gallo-Roman period. Contacts between Romans and natives have favoured its spread throughout Gaul. Although few traces have remained, writing is a valuable testimony of the past and the objective of this thesis is to study its everyday use in the capital cities of *Gallia Lugdunensis* through the examples of Autun, Chartres and Sens (France). Therefore, this study is based on the analysis of the incised inscriptions (*graffiti*) on pottery tableware which was an everyday object accessible to the entire Gallo-Roman population and made of a non-perishable material. Thus, *graffiti* on pottery are among the rare examples at our disposal to understand the daily epigraphic habits of the Gallo-Roman population. The first part of this work was to identify all *graffiti* on pottery discovered in Autun, Chartres and Sens. The missions, which were possible thanks to the help of volunteers and to the financial support of the European Archaeological Centre (Bibracte), the Ministry of Culture and Paris-Sorbonne University, allowed us to identify a total of 676 *graffiti*, most of them are unpublished. All are listed, illustrated and discussed in the catalogue of this thesis. The study of the corpus includes the inscriptions, their linguistic and palaeographic analysis, the identification and the dating of their support and context of discovery. The messages transmitted by these inscriptions were different (contents, wishes, dedications, etc.), but most consisted of ownership marks incised on quality crockery. The study reveals similar epigraphic practices in the three cities and the comparison with the results of previously published studies shows that these epigraphic codes are used far beyond the borders of *Gallia Lugdunensis*.

Keywords : Ancient Roman pottery, Gallo-Roman, Gaulish inscriptions, Latin inscriptions, Greek inscriptions, *graffiti*, *graffito*, *Augustodunum*, Autun, *Autricum*, Chartres, *Agedincum*, Sens.